BnF Gallica

Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France. [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Aubert de La Chesnaye Des Bois, François-Alexandre (1699-1783). Auteur du texte. Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France. Tome 11 / par de La Chenaye-Desbois et Badier. 1863-1876.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

168

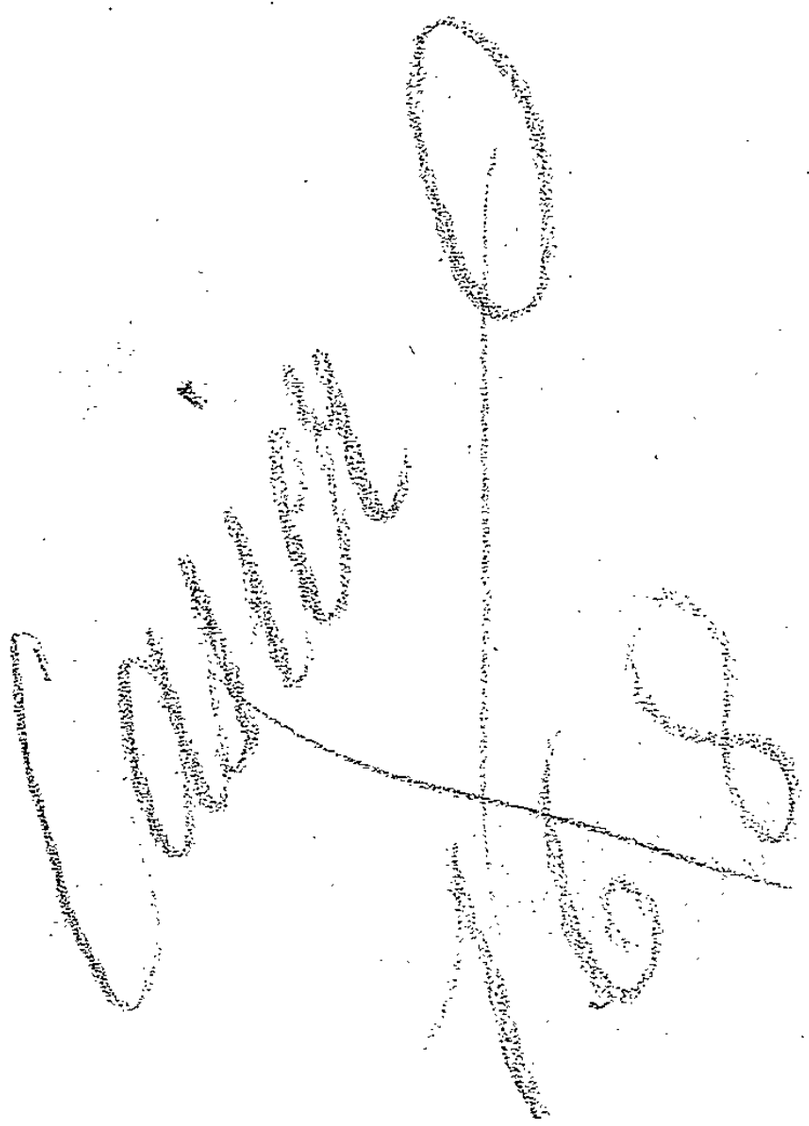

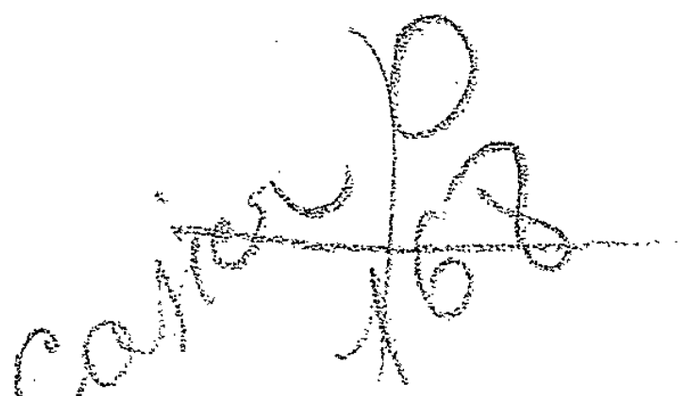

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

TOME ONZIÈME.

A Arras, de l'Imprimerie de H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, nº 53.

DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés
Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création
héritages, alliances, donations, ſubſtitutions
mutations, achats ou autrement.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

DÉPÔT LÉGAL
Pas de Calais
N° 1867
1867

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un ARMORIAL
repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes
dans cette édition.

TOME ONZIÈME.

A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

M DCCC LXVII

1867

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

JABLONOWSKI, en Pologne: Maiſon dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* du mois d'Avril 1756, vol. II.

JOSEPH-ALEXANDRE, Prince DE JABLONOWSKI & de l'Empire, &c., né le 4 Février 1712, Chevalier des Ordres du Roi de France, &c., Colonel des Troupes du Roi & de la République de Pologne, a épouſé, 1° le 1er Mai 1740, *Charlotte*, Princeſſe *de Radziwil*, petite-fille d'une ſœur du Roi JEAN SOBIESKI; & 2° en 1766, *Françoiſe-Victoire-Korybuth*, Princeſſe *Woroniecka*, née le 23 Décembre 1745. Du premier lit il eut :

1. THÉRÈSE-STREZISLAWE, née le 6 Août 1742, mariée, en 1763, avec le Prince *Joſeph de Sapieha*;
2. ANNE-DOBROGNIEWA, née le 15 Mai 1745, mariée, en 1767, à *Mathieu*, Comte *de Brezé-Lankoronsky*, Palatin de Braclavie.

Et du ſecond lit vint :

3. AUGUSTE-STANISLAS, né le 3 Août 1769.

Couſin germain du Prince :

DÉMÉTRIUS-HIPPOLYTE, Prince de JABLONOWSKI, né le 9 Avril 1706, qui a épouſé en ſecondes noces, en 1748, *Joſéphine*, Comteſſe *de Mycielka*, née le 28 Avril 1732, dont:

1. CHARLES, né le 27 Septembre 1750;
2. JOSEPH, né le 15 Décembre 1755;
3. MATHIEU, né le 7 Juin 1757;
4. CHARLES, né le 3 Janvier 1768;
5. Et JEANNE, née le 3 Décembre 1753, mariée, le 27 Février 1772, à *Janus*, Prince *de Swiatopolk de Czetwertynski*, né le 6 Décembre 1754.

De cette Famille étoit N...., Prince DE JABLONOWSKI, qui eut pour enfans :

1. Stanislas-Vincent, qui ſuit ;
2. Jean, Chevalier des Ordres de la Toiſon-d'Or & de l'Aigle-Blanc, Grand d'Eſpagne, Feld-Maréchal-Général des Armées de l'Empire, & Palatin de Braclavie ; marié en ſecondes noces ;
3. Démétrius, Chevalier de l'Ordre de Saint-Hubert au Palatinat du Rhin ; il eſt marié en ſecondes noces ;
4. Catherine-Dorothée, Princeſſe Jablonowska, épouſe de *Maximilien-François de Tennezin*, Duc *d'Oſſolinski*, Chevalier des Ordres du Roi de France, Grand Maître de la Maiſon du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar ; elle mourut ſans enfans, le 5 Janvier 1756 ;
5. Et Marie-Louise, Princeſſe Jablonowska, qui avoit épouſé, le 20 Octobre 1730, *Anne-Charles-Frédéric de la Trémoille*, Duc de Châtellerault, Prince de Talmont, &c., mort le 29 Novembre 1759 ; & elle, le 20 Décembre 1773, dans ſa 73e année. Le Roi a accordé, le 1er Janvier 1763, les grandes entrées à cette Princeſſe, parente de la Reine, étant couſine germaine maternelle du Roi Stanislas.

Stanislas-Vincent, né Prince de Jablonowski & de l'Empire, des Princes de Pruſſe, Palatin & Général de Rawa dans la grande Pologne, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, &c., Chevalier des Ordres du Roi de France du 2 Février 1750, eſt mort le 24 Septembre 1754. Il avoit épouſé 1° la Princeſſe *Potocka* ; & 2° *Dorothée*, Princeſſe *de Broniſzwona*. Du premier lit il a eu :

Une fille unique, morte en 1753, mariée au Prince *Lubomirski*.

Et du ſecond lit vint, pour fils unique :

Antoine-Barnabé, qui ſuit.

Antoine-Barnabé, Prince de Jablonowski, né le 27 Janvier 1732, eſt veuf d'*Anne*, Princeſſe *Sanguſzka*, dont il eut :

1. Stanislas-Paul, né le 15 Février 1762 ;
2. Dorothée, née le 7 Février 1758, mariée, en 1774, au Comte *Branicki*, Grand Général de la Pologne ;
3. Et Thècle, née le 15 Février 1765.

Les deux illuſtres Maiſons de Jablonowski & d'Ossolinski, des premières de Pologne, ſont recommandables par l'ancienneté, l'illuſtration & les grandes alliances, par leſquelles elles appartiennent, ou ſont unies, à preſque tous les Souverains de l'Europe.

JACHIER, en Bourgogne : Famille dont étoit

Nicolas Jachier, fils d'un Conſeiller au Parlement de Dijon. Il fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 16 Mai 1687, mourut le 19 Juin 1726, & eſt inhumé à St.-Roch. Il avoit épouſé, en 1696, *Jeanne Péricard*, fille de *Nicolas*, Maire perpétuel de la ville de Troyes, & de *Marie Bablin*. (Nous ignorons s'il a laiſſé poſtérité.)

Les armes : *d'azur, à 2 billettes d'or, coupées à plomb, poſées en bande, l'une en chef, & l'autre en pointe.*

JACOB, Famille noble dont les armes ſont : *d'azur, au chevron ondé d'argent, accompagné de 3 têtes de léopard d'or.*

JACOMEL, en Picardie. Antoine Jacomel, Seigneur de Bien-Aſſiſe, où il réſidoit, & Nicolas Jacomel, Seigneur de Froyelles, demeurant à Campagne, tous deux dans le Gouvernement de Calais, juſtifièrent leur nobleſſe en 1693, depuis le 5 Août 1523, que vivoit François Jacomel, Ecuyer, Seigneur de Villars-Fouchart, leur biſaïeul. (*Nobiliaire de Picardie*, p. 276.)

Les armes : *d'argent, à 3 feuilles de vigne de ſinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

JACQUELOT. De cette Famille étoit Adrien Jacquelot, Ecuyer, Seigneur de la Motte, Conſeiller au Parlement de Bretagne, qui avoit épouſé *Lucrèce de Nouault*, dont il eut :

Philippe Jacquelot, Ecuyer, Vicomte de la Motte, Conſeiller au Parlement de Bretagne, qui s'eſt marié avec *Marguerite Allaneau*, dont vinrent :

1. Jacquette, qui a épouſé, par contrat paſſé devant *Pierre Gouesbaut*, Notaire de la Cour & Baronnie de Pouancé, le 7 Février 1652, *Philippe-Emmanuel d'Hardouin de la Girouardière*, Ecuyer, dont poſtérité. Voy. HARDOUIN DE LA GIROUARDIÈRE ;
2. Louise, qui s'eſt mariée à *Jacques Pantin*, Ecuyer, Seigneur de la Guère & de la Rouaudière ;
3. Et Marquise, qui s'eſt alliée à *Jean Martin*, Ecuyer, Seigneur du Bois-Jouan & de la Bigotière en Bretagne.

Louis Jacquelot, Ecuyer, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & *Louiſe Jacquelot-de-Villereau*, étoient auſſi de cette Famille.

JACQUEMAR, à Badonviller, dans le Comté de Salm.

NICOLAS JACQUEMAR, Ecuyer, épouſa *Anne Martin*, laquelle ſe remaria, le 10 Décembre 1595, à *Jean Danus*, Ecuyer, Seigneur de la Cour-Sauvage. Elle eut du premier lit :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ANNE, mariée à *Philippe de Choiſeul*, Seigneur de Précigny ;
3. Et MARIE, morte en 1616. Elle avoit épouſé, 1° en 1603, *Etienne Piétrequin*, Ecuyer, Seigneur du Mont, mort en 1610 ; & 2° en 1611, *Abraham du Puis*, Ecuyer. Elle eut de ſon premier mari : *Jean-Baptiſte Piétrequin*, Seigneur du Mont ; & du ſecond : *Jacques du Puis*, Ecuyer, vivant en 1640, ſe diſant auſſi Seigneur de Mont.

JEAN JACQUEMAR, Ecuyer, Seigneur de Brazey, de Joiſelle & de Tournay, vivant en 1640, avoit épouſé *Marie Tardif*, dont pour fille unique,

MARIE JACQUEMAR, dite *de Tournay*, mariée à *Guillaume Yonnet*, Chevalier, Seigneur de Brachay, Alal, Affize. Il étoit Avocat au Parlement en 1680, & eut pour fille : *Marie-Jeanne Yonnet*, mariée à *Louis-Emile d'Ernecourt*, Seigneur de Montreuil. (*Mémoire envoyé.*)

Les armes de JACQUEMAR ſont : *d'azur, au croiſſant d'argent, accompagné de 3 gerbes d'or.*

JACQUEMIN. Cette Famille, quoiqu'originairement françoiſe, ſe prétend deſcendre des JACQUEMIN, couſins de *Jeanne d'Arc*, ſi connue ſous le nom de *Pucelle d'Orléans*.

Ils ſont, comme cette Famille, de l'Election de Chaumont-en-Baſſigny, & furent anoblis avec les frères de ladite *Jeanne d'Arc*. Ayant été obligée de ſe retirer en Lorraine à cauſe de la religion, elle y fut confirmée dans ſa nobleſſe, par Lettres Patentes du 15 Juillet 1681, exempte de toutes Finances ordinaires & extraordinaires, & enregiſtrée le 2 Septembre ſuivant en la Chambre des Comptes ; mais les troubles ayant ceſſé, cette Famille revint en France. En 1690, elle fut appelée à l'arrière-ban de la Nobleſſe de Champagne, par Ordonnance du Comte de Bourlemont-Anglure, Duc titulaire d'Atry, pour lors Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne, en date du 23 Juin 1690. Il ne reſte plus de cette Famille que

CLÉMENT-ANTOINE JACQUEMIN DE MONTIGNY,

Capitaine de Cavalerie, Gendarme de la Garde ordinaire du Roi, Officier des Chaſſes de M. le Duc d'Orléans, qui a ſept enfans, dont quatre garçons, & trois filles.

Les armes : *d'or, à la faſce d'azur, accompagnée de 3 croiſettes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe. L'écu timbré d'un lion d'or, tenant dans ſes pattes une croix de gueules, & iſſant d'un caſque d'argent, couvert d'un lambrequin aux métaux & couleurs de l'écu.*

JACQUESSON, Famille noble de Normandie, Election de Caen, qui porte : *de ſable, à l'aigle d'or.*

JACQUIER, Famille originaire de Bourgogne, établie au pays Meſſin & en Champagne ſur la fin du XVI^e ſiècle.

I. NICOLAS JACQUIER étoit commiſſaire des Guerres dans la Province en 1580 ; il épouſa, en 1585, *Nicole Waroquier*, fille de *Jean*, Contrôleur des guerres. De ce mariage il eut :

II. CLAUDE JACQUIER, chargé du ſoin des vivres dans la Province de Champagne, qui fut fait Tréſorier Commiſſaire dans les trois Evêchés, & épouſa *Anne Robillard*, fille d'un Tréſorier de France à Châlons en Champagne, dont pour enfans :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JEAN, Vidame DE VIEILS-MAISONS, terre qu'il acquit en 1650, aſſez conſidérable, ſituée en Brie, près de Château-Thierry & de Montmirail, grande route de Châlons en Champagne & de Metz, laquelle terre avoit été poſſédée pendant quatre ſiècles par la maiſon de *Conflans ;* ſa dénomination eſt de *Vieils-Maiſons-le-Vidame*, pour la diſtinguer d'une autre terre de *Vieux-Maiſons*, près de la Ferté-Gaucher ; ce titre de Vidame ou de Vidamie lui fut donné par Iſabelle de Châlons, qui, par ſon mariage avec Jean de Conflans, transféra le Vidamé de Châlons ſur Vieils-Maiſons, dont le nom eſt auſſi écrit *Vieuxmàiſons, Vielſmaiſons*, & *Vieyſmaiſons*, ſuivant l'ancienne orthographe. Ledit JEAN JACQUIER fut fait Conſeiller d'Etat par Lettres obtenues de Louis XIV à Fontainebleau le 9 Novembre 1661, dont il prêta ſerment le lendemain entre les mains de M. Séguier, Chancelier de France, & mourut en 1665 ;
3. MARIE, mariée à *Nicolas de Morvilliers*, Seigneur de Nuiſement ;
4. Et ANNE, mariée, en 1653, à *Nicolas de Bizemont*, Seigneur de Porte & de Chevannes.

III. François Jacquier, Seigneur de Belle-Aſſiſe, reçu Secrétaire du Roi, en 1643, eut le Gouvernement général des vivres & des armées, avant qu'ils fuſſent en régie ; & depuis l'année 1650, tems où les Provinces en furent déchargées, il fut placé à la tête de cette adminiſtration pour en être le chef ſous les nom & titre de Commiſſaire Général des vivres, juſqu'à ſa mort arrivée en 1684. Des lettres du Grand Condé, du Cardinal Mazarin, de MM. de Turenne, de Luxembourg, des Miniſtres, à lui adreſſées & conſervées dans la Famille, ſont les preuves de l'eſtime ſingulière qu'ils faiſoient de ſes talens & de ſes connoiſſances. M. de Turenne en faiſoit un ſi grand cas, & avoit tant de confiance en lui, que ſouvent il le chargeoit de commiſſions très-délicates & très-importantes ; ce Général le faiſoit même entrer au Conſeil de guerre pour avoir ſon avis ſur les projets qui lui étoient propoſés. En 1675, deux jours après la mort du Maréchal-Vicomte de Turenne, l'armée étant en proie à la douleur, Jacquier vit faire quelques mouvemens à l'armée de Montecuculli pour s'emparer du poſte de Wilſtet, qui étoit le magaſin de l'armée : il courut en avertir les deux Généraux, pour leur dire qu'il étoit de toute néceſſité d'envoyer ſur-le-champ deux ou trois brigades pour fortifier ce poſte qui en avoit grand beſoin, puiſqu'il n'y avoit plus que 150 hommes dedans ; & en effet les brigades arrivèrent dans le même tems que l'ennemi ſe préſenta, & ce conſeil fut le ſalut de l'armée. Voy. *les Mémoires de Saint-Hilaire*, tom. I, & *la Vie du Grand Condé*, tom. IV. Il avoit épouſé, en 1648, *Anne-Philippe de Châtillon*, fille de N... *de Châtillon*, & de N... *de Clozier de Juvigny*, d'une Famille noble & ancienne de Champagne, laquelle étoit nièce de *Claude de Châtillon*, femme de *Godet de Renneville*, Lieutenant Général des Armées du Roi, tué en 1652 au combat de Charenton, dont :

1. François Jacquier de Vieils-Maisons, IIe du nom, reçu Conſeiller au Parlement & Commiſſaire aux Requêtes du Palais en 1680, mort en 1727, ſans enfans de *Nicole de Rochereau de Hauteville*, ſon épouſe, ſœur aînée de *Louiſe-Eliſabeth*, femme du Préſident *Jean-Baptiſte de la Michodière*, mère de l'Intendant de Lyon ;
2. Hugues-François Jacquier de Bobigny, ancien Officier de Dragons, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare en 1670, mort en 1744, ſans poſtérité de *Louiſe Robert de Septeuil*, qu'il avoit épouſée en 1730, fille de *Pierre*, Préſident de la Chambre des Comptes ;
3. Philippe, qui ſuit ;
4. Et Marie-Antoinette, mariée, le 25 Juin 1680, à *Joſeph d'Eſpinay-Saint-Luc*, Marquis de Ligneris, Gouverneur & Lieutenant Général des Villes de Péronne, Montdidier & Roye, Maréchal des Camps & Armées, commandant les Troupes de la Maiſon du Roi, tué à Nerwinde le 3 Août 1693. Elle eſt décédée laiſſant poſtérité. Voy. ESPINAY-SAINT-LUC.

IV. Philippe Jacquier d'Hémécourt épouſa, en 1698, *Thérèſe Herincx*, d'une Famille de Flandre, qui, en 1640, donna un Evêque d'Ypres, & de laquelle étoient : Demoiſelle *Herincx*, épouſe du Sieur *Heliot*, Conſeiller de la Cour des Aides, morte en odeur de ſainteté, & ſa ſœur *Catherine-Antoinette Herincx*, mère de MM. *Mandat*, l'un Maître des Requêtes, & l'autre Maître des Comptes. Il en eut :

1. Philippe-Guillaume, qui ſuit ;
2. Marie Jacquier de Fontenay, mariée, en 1728, à *Joſeph de Sainte-Marie d'Agneaux*, d'une Famille noble & ancienne de Normandie, qui poſſédoit, il a plus de 250 ans, les charges de Lieutenans Généraux de la Baſſe-Normandie ; de ce mariage ſont ſortis deux enfans. Voy. SAINTE-MARIE d'AGNEAUX ;
3. Elisabeth-Madeleine Jacquier de Sully, mariée, le 5 Septembre 1731, à *Jean-Baptiſte de Magontier de Laubanie*, neveu du Lieutenant Général de ce nom, célèbre au commencement de ce ſiècle par la belle défenſe de Landau, dont poſtérité. Voy. MAGONTIER ;
4. Et une fille, morte ſans avoir été mariée.

V. Philippe-Guillaume Jacquier, Vidame de Vieils-Maiſons, Seigneur de Bobigny, Jouy, Villeblevin, Belle-Aſſiſe & autres Terres qui ſont dans la famille depuis 140 ans, reçu Conſeiller au Parlement de Paris en 1732, & Conſeiller de Grand'Chambre honoraire en 1762, a épouſé, en 1736, *Renée-Louiſe-Madeleine Hattes*, fille de *René*, Greffier, Secrétaire des Conſeils d'Etat & Privé, l'un des Fermiers Généraux de Sa Majeſté, & a recueilli toutes les ſucceſſions de ſes père, mère & oncle, en vertu d'une

donation entre vifs faite, en 1741, par Hugues-François Jacquier de Bobigny. Il n'étoit reſté de ſon mariage qu'une fille unique,

Anne-Françoise-Céleste Jacquier de Vieils-Maisons, morte à Paris le 2 Juin 1760, dans la 16e année de ſon âge. Elle avoit épouſé, le 14 Avril 1760, *Guy-André-Marie-Joſeph*, Comte *de Laval*, fils aîné de *Guy-André-Pierre*, Duc *de Laval-Montmorency*, Chef du nom & des armes de la maiſon *de Laval*, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Jacqueline-Hortenſe de Bullion de Fervacques*, fille d'*Anne-Jacques*, Marquis *de Fervacques*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur du Maine, & Chevalier des Ordres de Sa Majeſté. (Extrait en partie du *Mercure de France*, de Juillet 1760, IIe vol.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de* 2 *merlettes de ſable, & en pointe d'une tête de bélier du même, accolée & clarinée d'or*, qui eſt de Jacquier ; *aux* 2 *&* 3 *d'azur, à* 3 *moulinets d'or*, qui eſt de Chatillon, en Champagne.

* JAGNOT, en Bourgogne. Claude de Jagnot, Gentilhomme ordinaire du Roi, obtint que la Seigneurie d'*Esbarres*, en Bourgogne, fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Février 1642, enregiſtrées au Parlement de Dijon le 21 Mars 1643. Cette Terre eſt aujourd'hui poſſédée par MM. *de Berbis de Rancy*, dont nous donnerons la Généalogie à MAILLYS (les).

JAILLARD, en Poitou : ancienne Famille noble, qu'on croit originaire de Bretagne, dit un *Mémoire envoyé*. Elle ne s'eſt jamais méſalliée, & a des alliances avec les plus illuſtres du Royaume. Elle ne s'eſt occupée que de la profeſſion des armes, & conſerve des Lettres écrites par Henri IV & Louis XIV, qui ſont des preuves des grands & importans ſervices que pluſieurs de ce nom ont rendus à l'Etat. La filiation commence à

I. Jean Jaillard, Ecuyer, Seigneur de la Marronnière, qui rendit aveu, le 6 Mars 1391, à noble Jean de la Muce, de l'Hébergement noble de la Marronnière, Terre ſituée près de la ville des Sables-d'Olonne en Bas-Poitou. Il eut de *Catherine Aymon*, ſon épouſe,

II. Laurent Jaillard, Ecuyer, Seigneur de la Marronnière, qui rendit auſſi aveu, le 28 Juin 1442, à Guillaume de la Muce, Ecuyer, Seigneur de la Chaize & de la Chapelle-Hermier, de ſon Hôtel & Hébergement noble de la Marronnière. Il épouſa *Françoiſe Barillon*, dont naquit :

III. Jean Jaillard, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marronnière, connu par le même hommage que firent ſon père & ſon aïeul ; le ſien eſt du 4 Juin 1463. Il eſt auſſi connu, par un contrat d'acquêt du 7 Octobre 1467, & eut de *Guillermine*, ſa femme,

IV. Mathurin Jaillard, Ecuyer, Seigneur de la Marronnière, de la Rambaudière, &c., qui rendit aveu à noble homme Gilles Milon, Ecuyer, à cauſe de la Seigneurie de la Ménardière, de la moitié de ce fief & de celui de la Foucaudière le 1er Mai 1479. Il rendit auſſi hommage de la Rambaudière à la Baronnie du Poiroux le 13 Mai 1497. Il épouſa *Catherine Barillot*, & ils ſe firent une donation mutuelle le 15 Juillet 1478. De ce mariage vint :

V. Charles Jaillard, Ecuyer, Seigneur de la Marronnière & de la Rambaudière, qui ſe maria, 1° le 28 Janvier 1500, à *Jeanne de Mairé*, morte ſans enfans ; & 2° à *Jeanne Morin*, qu'on croit fille de *Pierre*, deſcendant de *Guillaume Morin*, de Loudon, qui avoit épouſé Dame Marie de Dreux, petite-fille de Louis-*le-Gros*, dont les deſcendans ſe ſont alliés avec la Maiſon *d'Aſſé de Montfaucon*, au Maine. Charles Jaillard fit une donation à François, ſon fils, qui ſuit, le 12 Février 1532.

VI. François Jaillard, Ecuyer, Seigneur de la Marronnière, rendit hommage à Jean de Bretagne, Duc d'Etampes, Châtelain d'Aizenay, des fiefs de la Bouſſardière & de la Guibertière, & tranſigea le 12 Février 1532. Il fut exempté du ban, le 10 Mai 1574, par Louis de Bourbon, Duc de Montpenſier, en faveur du ſervice de ſon fils ſous ce Duc, & avoit épouſé *Anne de la Touche*, dont :

VII. Jean Jaillard, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marronnière, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui rendit aveu à Daniel Pouſſart, le 9 Juin 1594. Il fut chargé, en qualité de Lieutenant de Charles Renaud, Gouverneur & Commandant en l'abſence du Comte du Lude, Gouverneur de Poitou, de pourvoir aux vivres de l'Armée du Roi, par commiſſion du 12 Octobre 1569. Le 12 Décembre 1572, on lui confia la garde de la

tour de Moricq & du havre de Saint-Benoît-ſur-Mer, en Poitou. HENRI IV lui écrivit, le 13 Mars 1585, au ſujet de quelques aſſociations, ligues & menées préjudiciables à ſon ſervice, l'exhorta à s'y oppoſer & à ramener ceux qui s'y étoient engagés. Les ſervices qu'il rendit à l'Etat lui méritèrent le Gouvernement de Talmont en Bas-Poitou, place pour lors très-forte & importante par ſa ſituation au bord de la mer, & regardée comme une des clefs de la province. La commiſſion lui en fut accordée par le Comte du Lude le 6 Février 1577. Il y fut maintenu par le Baron de Malicorne le 3 Janvier 1585, & le 7 Mai de la même année, HENRI IV lui témoigna, par une ſeconde lettre, le bon gré qu'il lui ſavoit de ſon attachement à ſon ſervice. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Septembre 1584, *Nicole de la Mermande*, dont:

VIII. LOUIS JAILLARD, Ecuyer, Seigneur de la Marronnière, la Rivoire & la Bourſière, qui ſe maria, par contrat du 2 Octobre 1615, à *Céleſte du Puy-du-Fou*, fille de *Gilbert*, & de Dame *Philippe de Champagne* & de Châteaubriand. Par ce mariage la famille de JAILLARD eſt alliée aux Maiſons de *Beauvau*, de *Levis*, *la Rochefoucauld*, d'*Amboiſe*, de *Cruſſol*, de *Châteaubriand*, de *Rochechouart*, de *Beaumanoir* en Champagne, &c.

IX. LOUIS JAILLARD, IIe du nom, fils du précédent, Chevalier, Seigneur de la Marronnière, la Bourſière, la Rivoire, &c., aſſiſta au ban convoqué en 1635. LOUIS XIV l'honora d'une lettre, écrite le 9 Décembre 1648, pour le remercier de ſes bons ſervices. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Novembre 1633, *Foy de Launay*, fille de *Pierre*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de ſa Chambre. Par ce mariage les Terres de Bois-Catu & de la Grange ſont entrées dans cette famille. Il eut de ſon épouſe,

X. FRANÇOIS JAILLARD, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Marronnière, de la Châtelainie, de la Grange, la Rivoire & la Bourſière, qui épouſa, par contrat du 11 Janvier 1669, *Jacquette de Saligné*, fille de *Paul-Pyrrhus*, Chevalier, Seigneur, Baron de la Chaize-le-Vicomte, Saint-Florent, Badiolle, Thorigné, le Bois-Belle-Femme, &c., dont :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. PAUL, mort en faiſant ſes caravannes, après avoir fait les preuves les plus complètes de noblеſſe qu'exige l'Ordre de Malte, le 6 Novembre 1703.
3. Et AVOIE-THÉRÈSE JAILLARD DE LA MARRONNIÈRE, née le 28 Juillet 1678, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1688, & prouva ſa nobleſſe, depuis l'an 1400, que vivoit LAURENT JAILLARD, Seigneur de la Marronnière, ſon huitième aïeul.

XI. LOUIS JAILLARD, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Marronnière, a ſervi 20 ans Capitaine au Régiment de Royal-Cravates, & a épouſé, le 17 Avril 1710, *Marie-Louiſe Aymon de Belleville*, fille de *Louis*, Baron de Belleville. De ce mariage eſt iſſu :

XII. FRANÇOIS-LOUIS JAILLARD, Chevalier, Seigneur de la Marronnière, du Moiron, &c., qui a épouſé, par contrat du 2 Mars 1745, *Françoiſe Ferron de la Ferronnays*, fille de *Pierre-Jacques-Louis-Auguſte*, Marquis de la Ferronnays, Maréchal de Camp, & de *Françoiſe-Renée le Clerc*, dont :

1. LOUIS, Chevalier, Seigneur de la Marronnière, Capitaine de Dragons au Régiment de Chabot ;
2. CHARLES-VENCESLAS, dit *le Chevalier de la Marronnière*, Lieutenant de Dragons au Régiment d'Autichamp ;
3. Et CANUT, encore en bas âge lors de l'envoi de ce *Mémoire*.

Les armes : *d'azur, à 3 tours d'or, 2 & 1.* Supports : *deux lions.*

* JALESNE, en Anjou : Terre, Seigneurie & Châtellenie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1634, enregiſtrées le 6 Février 1635, en faveur de CHARLES, Seigneur DE JALESNE, qui d'*Eléonore de Maillé-Brezé*, tante de *Claire-Clémence*, mariée au Prince *de Condé*, eut pour héritière ELÉONORE DE JALESNE, alliée, en 1634, à *Louis de Maillé*, dit *de la Tour-Landry*, du chef de ſa triſaïeule, principale héritière de cette Maiſon. De ce mariage elle eut : *Charles de Maillé*, Marquis de Jaleſne, père de *Georges-Henri*, chef du nom & des armes de *Maillé*, lequel épouſa *Marie-Anne Frézeau de la Frézelière*. Voy. MAILLÉ.

JALLOT, Ecuyer, Comte de Beaumont, en Normandie, Election de Valognes : Nobleſſe diſtinguée & alliée aux *Bellefonds*, & à pluſieurs autres Familles conſidérables, dont étoit N... DE JALLOT, Comte de Beaumont, chef de la principale branche qui ſubſiſte.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de* 3 *merlettes de ſable,* 1 *&* 2, *& accompagné de* 3 *trèfles d'or,* 2 *&* 1.

JAMBON DE SAINT-CYR, en Normandie, Généralité d'Alençon : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 28 Mars 1641, par Jugement des Commiſſaires Généraux, députés par le Roi dans la Généralité d'Alençon. Il en eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France,* reg. II, part. I.

JACQUES JAMBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr, d'Eſtrancourt & de la Coudre dans la Vicomté d'Orbec, épouſa, en 1598, *Catherine le Hure*, dont :

FRANÇOIS JAMBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr & de la Coudre, qui ſervit, en 1635, dans la Compagnie du Sire de Matignon, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & ſon Lieutenant Général en Normandie ; c'eſt lui qui fut maintenu dans ſa nobleſſe. Il épouſa, 1° en 1640, *Barbe de Mailloc,* fille de *Philippe*, Sieur des Eſteux ; & 2° *Marie de Mailloc*, fille de *Pierre,* Ecuyer, Seigneur de la Rimeraye. Il eut du premier lit :

FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr, vivant en 1671 ; on ignore s'il a eu poſtérité.

Et du ſecond lit vint :

CYR, qui ſuit.

CYR DE JAMBON, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Cyr, de la Coudre & d'Eſtrancourt, épouſa, en 1674, *Eliſabeth-Marie d'Aveſgo*, dont cinq garçons, entr'autres :

CYR-YVES DE JAMBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr & d'Eſtrancourt, lequel ſervit au ſiège de Saint-Venant en qualité d'Officier dans le Régiment de Saint-Évremont. Il fut enſuite Garde du Corps, puis Sous-Brigadier dans la Compagnie d'Harcourt, & Chevalier de Saint-Louis en 1737. Il a épouſé, le 8 Août 1721, *Marie-Louiſe de la Haye,* fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Villauney, & de *Louiſe de Bocquenſey*, dont :

1. CYR-NICOLAS, Ecuyer, baptiſé le 31 Octobre 1723 ;
2. CHARLES-AUGUSTE-CÉSAR, baptiſé le 30 Avril 1738 ;
3. JULITTE-MARIE, baptiſée le 3 Décembre 1728 ;
4. FRANÇOISE-THÉRÈSE, née le 12 Février 1729, reçue à Saint-Cyr en 1739 ;
5. ELISABETH-ROSALIE, baptiſée le 4 Septembre 1730 ;

6. MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, baptiſée le 30 Septembre 1731 ;
7. CATHERINE-AGATHE-GABRIELLE, née le 5 Mai 1733 ;
8. Et ANGÉLIQUE-ÉLISABETH, baptiſée le 27 Octobre 1734.

Les armes : *d'argent, à la plante de laurier de ſinople ; au chef d'azur, chargé de* 3 *étoiles à* 6 *rais d'or.*

JAMBOURG. On lit dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 276, qu'ANTOINE DE JAMBOURG, Seigneur de Montrelet, Mouſquetaire du Roi, & FRANÇOIS DE JAMBOURG, Lieutenant d'Infanterie, Seigneur de Maury, où ils demeuroient, Prévôté de Montdidier, firent preuve de nobleſſe en 1693, depuis le 16 Février 1519, que vivoit LANCELOT DE JAMBOURG, Ecuyer, Seigneur de Fouilloy, leur biſaïeul.

Les armes : *d'argent, à* 3 *merlettes de ſable,* 2 *&* 1.

JAMES, Famille dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France,* reg. I, part. I, pag. 303.

I. PIERRE JAMES, Ecuyer, Seigneur de Quirielle en Bourbonnois, fut père de

II. FRANÇOIS DE JAMES, Ecuyer, Seigneur de Quirielle, homme d'armes de la Compagnie du Maréchal de Saint-André, qui s'eſt marié, en 1528, avec *Perronnelle de Moncorbié*, dont il eut entr'autres enfans :

GILBERT, qui ſuit ;

Et HENRI, qui a formé la branche des Seigneurs de *Montcombroux*, aujourd'hui éteinte.

III. GILBERT DE JAMES, Ecuyer, Seigneur de Quirielle, de Montifaut, de la Tour en partie, eut entr'autres enfans de *Robine Odin*, ſa ſeconde femme, qu'il épouſa en 1568,

IV. LOUIS DE JAMES, Ecuyer, Seigneur de Quirielle & de la Tour, qui s'eſt marié, en 1600, avec *Jacquette Bonnin*, dont naquit :

V. JEAN DE JAMES, Ecuyer, Seigneur de la Tour, maintenu dans ſa nobleſſe en 1634, qui avoit épouſé, 1° en 1626, *Jeanne de Poivre,* Dame de la Boiſſière ; & 2° en 1642, *Marguerite de la Laurencie*. De ſon premier mariage eſt iſſu pour fils unique,

VI. RENÉ DE JAMES, Ecuyer, Seigneur des Frénaudies, maintenu dans ſa nobleſſe en 1669. Il épouſa, en 1655, *Marie Prévoſt,* dont il eut :

VII. ELIE DE JAMES, Ecuyer, Seigneur des Frénaudies, qui épouſa, le 8 Janvier 1705, *Jeanne de Pons,* de laquelle ſont iſſus :

ANTOINE, Ecuyer ;

Et FLORENCE, née le 12 Avril 1721, reçue à Saint-Cyr, le 5 Juin 1731.

Les armes : *de gueules, au dauphin d'or, pâmé & couché.*

JAMES, Ecuyer, Seigneur de la Mailleraye, en Normandie, Election de Falaiſe : autre Famille qui porte : *de ſable, à la bande d'or, accompagnée de* 6 *coquilles du même,* 1 *&* 2 *en chef, &* 2 *&* 1 *en pointe.*

JANART, Famille établie à Paris.

JEAN-JACQUES JANART, Seigneur de Lhuys, fils de JACQUES, Subſtitut du Procureur Général du Parlement, fut Conſeiller au Châtelet de Paris le 30 Avril 1661, puis au Grand Conſeil le 18 Octobre 1665, maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du 2 Décembre 1669, & mourut ſans enfans le 16 Janvier 1712. Il avoit épouſé 1° *Marie-Anne-Françoiſe-Radégonde le Challeux,* fille de *Jacques,* Auditeur des Comptes; & 2° en Février 1685, *Hélène-Catherine de Gaumont,* morte le 16 Octobre 1715, fille d'*André,* Seigneur de Sauſſay & de Vaurichard, Avocat au Parlement, Conſeiller d'État en 1655, mort en 1684, & de *Catherine du Cheſne de Grandmaiſon;* & ſœur de *Jean-Baptiſte de Gaumont,* Conſeiller en la Cour des Aides, & de *Marie de Gaumont,* femme de *Pierre de Bragelongne,* Préſident aux Enquêtes du Parlement de Bretagne.

Les armes : *de gueules, à* 2 *cors de chaſſe d'or, adoſſés & ſuſpendus, accompagnés en pointe d'une molette du même.*

Le *Nobiliaire de Picardie,* pag. 277, remonte cette Famille à JEAN JANART, Avocat du Roi, à Château-Thierry, qui vivoit avec *Gillette Hennequin,* ſon épouſe, en 1510. JACQUES JANART, & ſon père, qui étoit Subſtitut du Procureur Général du Parlement, furent jugés nobles par Arrêt du Conſeil du 19 Décembre 1669. (Haudicquer de Blancourt, dans ſon *Nobil. de Picardie,* donne à cette Famille pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de* 3 *cors de chaſſe du même.*)

JANILHAC (DE), Famille ancienne qu'on trouve alliée avec celle de *Vion,* & de laquelle étoit

GUILLAUME DE JANILHAC, Ecuyer, Seigneur de Guitrancourt, qui avoit épouſé *Perrette de Sailly,* morte le 31 Octobre 1512, dont il eut :

MARIE, qui s'eſt mariée avec *Jean de Vion,* Ecuyer, Seigneur de Huauville & de Becheville, dont poſtérité. Voy. VION (DE).

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée d'un lion d'azur, & accompagnée de* 6 *molettes d'éperon d'or,* 3 *en chef &* 3 *en pointe.*

JANIN (DE), noble & ancienne Famille en Lorraine, éteinte depuis près de 100 ans, dit un *Mémoire envoyé.*

I. NICOLAS DE JANIN, Seigneur de Manoncourt, épouſa, vers l'an 1430, *Marguerite d'Einville,* ſœur de *Claude* & de *Jean,* Seigneurs *de Valhey,* Gentilshommes de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, dont la Maiſon s'eſt fondue dans celles *des Porcellets de Maillane,* de *Colore de Linden* & de *Serrières.* NICOLAS eut de ſon mariage :

II. VAUTRIN DE JANIN, Seigneur de Manoncourt, qui ſe maria avec *Hillouy de Symier,* fille de *Jean,* Maître des Comptes de Lorraine en 1450, & de *Béatrix de Mélian* (petite-fille de *Thirion de Mélian,* Procureur Général de Lorraine dès la fin du XIV^e ſiècle), & ſœur de *Madeleine de Symier,* femme de *Pierre de Pellegrin,* Seigneur de Remicourt, premier Camérier de RENÉ II, Roi de Sicile, Duc de Lorraine. VAUTRIN DE JANIN eut pour enfans :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. Et JEAN, Seigneur de Manoncourt, marié à *Jeanne de Bertrand,* Dame de Brin, des Barons *de Marimont,* fille de *Didier,* Seigneur de Brin, Tréſorier Général des Finances du Duc ANTOINE, & d'*Anne-Marguerite de Küel,* d'une illuſtre Maiſon de Siléſie. Elle mourut en 1596, & n'eut de ſon mariage que trois filles, ſavoir :
   1. MARIE, morte en 1560, femme de *Bonaventure de Rennel,* Miniſtre & Secrétaire d'Etat, qu'elle avoit épouſé le 3 Août 1548, dont poſtérité ;
   2. HILLOUY, mariée, en 1559, à *Nicolas de Rennel,* Seigneur du fief de Rennel à Delme, Maître d'Hôtel de Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudémont, dont des enfans. Voy. RENNEL;
   3. Et FRANÇOISE, Dame de Brin & de Manoncourt, qui, en 1575, étoit veuve de N... *de la Neufville,* Lieutenant des

Gardes du Corps du Grand-Duc CHARLES. Elle étoit remariée, 2° en 1576, à *Franciſque de Strozzy*, Gentilhomme de la Chambre de la Ducheſſe Douairière de Lorraine, mort, ſans enfans, le 22 Septembre 1602, âgé de 82 ans. Elle épouſa, 3° *Henri Dorthon*, Gentilhomme de la Ducheſſe de Clèves, iſſu d'une illuſtre Maiſon d'Angleterre, & elle mourut ſans enfans en 1611.

III. NICOLAS DE JANIN, IIe du nom, épouſa, 1° *Marguerite des Fours*, morte le 28 Mars 1527; & 2° *Philippe de Paynet*, fille de *Nicolas*, Echanſon de la Reine de Sicile, & de *Marie de Servais*. Du premier lit il eut :

CLAUDE, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint :

MARTHE, mariée, en 1555, à *Thierry-Alix de Véroncourt*, Seigneur dudit lieu & de Forcelles, Miniſtre, Secrétaire d'Etat & Préſident unique de la Chambre des Comptes de Lorraine, dont elle eut poſtérité. Voy. VÉRONCOURT.

IV. CLAUDE DE JANIN épouſa *Eléonore de Gennetaire*, & en eut :

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. Et JACQUELINE, mariée à *Claude d'Arbois*, Conſeiller d'Etat.

V. CLAUDE DE JANIN, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, eſt mort ſans enfans de ſa femme *Marguerite de Chaſtenay*.

Les armes : *loſangé d'or & de gueules; à la faſce d'azur, & une croix fleuronnée d'argent, brochante ſur le tout.*

JANIN DE GABRIAC, en Languedoc; Famille noble, dont les armes ſont : *d'azur, à un arbre planté ſur une montagne d'argent, accompagné de 5 étoiles du même*, 2, 2 & 1.

JANNEL (DE), en Bourgogne : ancienne Famille noble, diſtinguée par les grands hommes qu'elle a produits tant dans l'Epée que dans la Robe, dont nous donnons la généalogie, d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux. Elle remonte à

I. GUIOT DE JANNEL, qui vivoit dans le XIIIe ſiècle, & étoit Commandant des Châteaux forts de Richecourt, Luy, Rochefort & Rigny, aux Duché & Comté de Bourgogne, ſous Othe Cuens, Palatin de Bourgogne. On trouve à la Chambre des Comptes de Dijon, la Lettre de ce Prince en original, par laquelle il donne ordre à ce GUIOT DE JANNEL, de faire démolir la maiſon forte que Fouquet de Rigny avoit oſé faire conſtruire à Richecourt, attendu, dit-il, que les Us & Coutumes de Bourgogne ſont que le Vaſſal ne peut bâtir maiſon forte dans le domaine de ſon Seigneur, ſans ſa permiſſion. Cette Lettre eſt rapportée tout au long dans l'Inventaire du célèbre Bouin, dont l'original, cote 18, layette n° 93, fief de Bourgogne, année 1290, ſe trouve aux Archives de la Chambre des Comptes de ce Duché. Suivant des anciens papiers de Famille, ce GUIOT DE JANNEL épouſa *Gombeaud*, dont il eut :

II. EUDES DE JANNEL, qui ſuccéda à ſon père, comme il paroît par une reconnoiſſance de vaſſalité rendue, en 1339, aux Ducs de Bourgogne, en ſon Caſtel de Dijon, du petit fief de Sennecey en Bourgogne. Elle ſe trouve dans l'Inventaire du même Bouin, fief de Bourgogne, liaſſe 1027, layette 176, n° 17, année 1339. On ignore le nom de ſa femme, mais il en eut :

III. JEHAN DE JANNEL, qui, l'an 1385, rendit hommage du fief de Sennecey en Bourgogne, à Louis de Châlons, en préſence de le Bègue de Villaines, Nicole de Ligne & Enguerrand de Heſdin. Cet hommage ſe trouve dans la layette 142, n° 160, où il eſt dit tenir de EUDES, ſon père, *ni prou ni mieux que lui l'hommage lige qu'il rend à ſon Seigneur*. Il épouſa, le 10 Novembre 1352, *Huguette de la Platière*, fille de *Humbert*, Ecuyer de Madame la Comteſſe de Bourgogne. Il en eut pluſieurs enfans, entr'autres : JEHAN, qui ſuit, le ſeul qui eut poſtérité.

IV. JEHAN DE JANNEL, IIe du nom, fut Archer du Corps du Duc de Bourgogne, ſurnommé JEAN-*ſans-peur*. Il eſt nommé dans l'Edit du 13 Août 1416, au nombre des Capitaines, dont le Roi de France avoit fait mettre la tête à prix, à cauſe de leur fidélité envers leur Souverain. Cet évènement eſt écrit au long dans les *Annales de Bourgogne*, par Paladin de Cuzeau, pag. 601 & 602. Ce JEHAN, IIe du nom, épouſa *Jacquette de Canny*, dont vint :

V. JACQUES DE JANNEL, Ier du nom, Officier du Duc PHILIPPE DE BOURGOGNE, marié, l'an 1434, à *Pierrette le Goux-de-Beaune*, fille de *Pierre*, Chevalier, Docteur ès-Lois, & Maître des Requêtes du même Duc PHILIPPE. Il en eut GUY, qui ſuit, qu'il laiſſa en minorité ſous la tutelle de *Pierrette le Goux*,

ſa mère. (C'eſt ce qu'on voit par la repriſe de fief de Sennecey, qu'elle fit au nom de ſon fils, layette 280, n° 2892, cote *zz*. Ceci eſt rapporté dans l'Inventaire de Bouin, & juſtifié dans l'Etat du Sieur *le Goux*, à la pag. 836 des *Annales de Bourgogne*.)

VI. Guy de Jannel, Seigneur de la Tour, paſſa au ſervice de l'Empereur Charles-Quint, l'an 1508. Il fut attaché à ce Prince en qualité d'Ingénieur de ſes Armées. C'étoit l'*Archimède* de ſon tems, dit Strada. Il avoit pouſſé le Mécaniſme auſſi loin qu'il peut aller, ainſi que de nos jours le fameux Vaucanſon. Il faiſoit voler des oiſeaux de bois, battre des armées, &, par ſon induſtrie, ſavoit amuſer l'Empereur dans ſa retraite de Saint-Juſt. Il pouſſa cet art à un tel point, que le Supérieur du Monaſtère de Saint-Juſt le croyoit ſorcier. On lit ces faits dans l'Hiſtoire de Strada, guerres de Flandre, époque de l'an 1556. Enfin l'Empereur exigea de lui qu'il exécutât l'Aqueduc de Tolède, dont il avoit conçu le plan, monument qui devoit le rendre immortel. On voit dans les Archives de Tolède, & dans un Livre intitulé *Morales Ambroſii Cremonenſis de Deſcriptione*, pluſieurs particularités ſur ſon génie dans l'invention. Il ſe maria à Milan, mais on ignore le nom de ſa femme, de laquelle il eut trois fils :

Deux s'établirent dans cette ville ;
Et le troiſième fut

VII. Rollin de Jannel, lequel entra en France avec l'Amiral Chabot, qui le préſenta à la Reine. Il ſervit avec diſtinction ſous ce Général, qui, s'étant retiré dans ſon Château de Couchey, près de Dijon, l'y maria à *Houdette de Fyot*, en 1558. Il en eut pour fils unique :

VIII. François de Jannel, Co-Seigneur de Courchamp & de Pagney en Bourgogne, qui épouſa *Perrette Boileau*, fille de noble *Jean*, Maire d'Auxonne, dont auſſi pour fils unique :

IX. Pierre de Jannel, Seigneur de Courchamp, Billey, Villers-Rotin, près d'Auxonne, Lieutenant Général & Criminel de cette Ville, qui s'eſt marié, le 1er Mai 1588, à *Marguerite de la Croix*, nièce de noble *Hector de la Croix*, Conſeiller d'Etat, Secrétaire de la Reine Catherine de Médicis, & des trois Rois, ſes fils, François II, Charles IX, &

Henri III. (C'eſt ce qui eſt prouvé par le teſtament d'*Hector de la Croix*, du 17 Mai 1611, paſſé à Paris devant les Notaires *Bergeons* & *Lybaut*, mort en cette ville, rue des Blancs-Manteaux.) Pierre de Jannel eut pour enfans :

1. Nicolas, Aumônier de Madame la Dauphine ;
2. Jacques, qui ſuit ;

Et deux filles, Religieuſes.

X. Jacques de Jannel, IIe du nom, Seigneur de Billey, Villers-Rotin, qu'il reprit de fief, des Granges & Roſottes, Commiſſaire-Examinateur, Lieutenant Général & Criminel au Bailliage de Saint-Jean-de-Loſne, le 7 Septembre 1616, s'eſt rendu célèbre dans la défenſe de ce ſiège, fait par les Impériaux le 25 Octobre 1636, & levé le 3 Novembre ſuivant, par le Général Gallas. Cette ville fut inveſtie, & ſa priſe pouvoit entraîner la perte de la France ; il n'y avoit qu'une petite garniſon pour la défendre. Jacques de Jannel, IIe du nom, inſpira cette fameuſe délibération, *de mourir plutôt que ſe rendre* ; il parut d'abord ſur la tour Truchot, pendant que les ennemis harceloient ſa petite troupe, courroit partout où le danger étoit preſſant, à la tête des habitans, & y fit la plus généreuſe défenſe ; ſon activité à commander ſauva cette Ville, ſes compatriotes & la France. C'eſt ce qui eſt rapporté par M. de Saint-Foix dans ſon 5e vol. des *Eſſais ſur Paris*, & M. d'Uſſieux a jugé cette belle défenſe digne d'un Drame, intitulé *les Héros François*, imprimé à Paris, récemment repréſenté (1774) à Reims & à Dijon. Le Grand Condé & le Comte de Rantzau, depuis Maréchal de France, voulurent donner des marques honorables de diſtinction à Jannel, pour avoir défendu ſi généreuſement ſa Patrie ; mais il les refuſa, en diſant : *que ſes braves concitoyens en méritoient autant que lui, qu'il n'avoit fait que ſuivre ſon inclination, & remplir le devoir de ſa place*. Le Grand Condé, pénétré de tant de bravoure, qui lui avoit donné le tems de venir ſecourir cette ville, dit à Jannel les choſes les plus flatteuſes, l'appela ſon *ami* & ſon *bras droit* ; l'aſſura, qu'en mémoire de cet heureux évènement, il vouloit qu'il en reſtât des marques éternelles parmi les deſcendans de ſes braves ſoldats, & lui déclara, de la part du Roi, qu'il vouloit qu'il ſurmontât ſes armes d'*une tour en ci-*

mier, d'où ſort un dextrochère armé d'une épée flamboyante, avec ce cri d'armes : *J'ai en elle confiance,* & cette légende latine : GALLAS SUORUM STRAGE FUGATUR. Ayant été forcé de manger, avec les ſiens, pendant le ſiège, des rats & du cuir bouilli, il mourut peu de tems après, de la peſte. Il avoit épouſé 1° *Philiberte Boſſuet,* fille d'un Conſeiller au Parlement de Dijon, grand'tante du célèbre Evêque de Meaux, dont la mère étoit une *Languet,* & la grand'mère une *Rigoley ;* & 2° le 26 Mai 1631, *Claudine Arnoux-de-Bellegarde,* veuve de *Jean de Coligny,* Seigneur de Bellegarde. Du premier lit il eut :

1. PIERRE, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. N.... DE JANNEL, Chevalier de Saint-Louis, aſſaſſiné, par ſon domeſtique, ſur le chemin d'Auxonne ;
3. Et JACQUES, rapporté après ſon frère aîné.

XI. PIERRE DE JANNEL, IIe du nom, Seigneur de Billey, Villers-Rotin, des Granges & Roſottes, fut Lieutenant Général & Criminel au Bailliage de Saint-Jean-de-Loſne, ſur la réſignation de ſon père, le 13 Décembre 1630, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

XII. ELÉONOR DE JANNEL, qui épouſa une Demoiſelle *Cheſne*, laquelle le rendit père de

XIII. ROBERT DE JANNEL, Intendant Général des Poſtes & Relais de France, mort à 87 ans, ſans avoir été marié, regretté de feu LOUIS XV, qui lui écrivit, trois heures avant ſa mort, une Lettre de ſa main, qu'on conſerve dans la Famille, comme une marque de la bienveillance dont ce Prince l'avoit honoré, à cauſe des grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat.

XI. JACQUES DE JANNEL, IIIe du nom, Seigneur de Billey, fils puîné de JACQUES II, & de *Claudine Arnoux-de-Bellegarde*, ſa ſeconde femme, naquit le 25 Février 1634, deux ans avant le ſiège de Saint-Jean-de-Loſne, & briſa ſes armes d'un *chevron.* Il fut pourvu, le 10 Juin 1677, de l'office de Lieutenant Général, Criminel & de Police des Etats de Bourgogne, & avoit été Député deſdits Etats de Bourgogne, à Paris, par Lettres du 1er Janvier 1661 ; ce fut pour lui une commiſſion des plus honorables. Il exerça ſa charge pendant 48 ans, avec un applaudiſſement univerſel, ce qui fit, qu'annonçant ſa

mort au Parlement de Dijon, le Procureur Général dit aux Mercuriales, *que jamais la Cour n'avoit eu à réformer aucun de ſes Jugemens.* Il eut de *Jeanne de Joliclerc,* ſon épouſe, fille de *Jérôme,* Secrétaire du Roi à Dijon, en 1639 :

1. JEAN-BERNARD, qui ſuit ;
2. Et CLAUDE, nommé Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Maurice le 21 Août 1688. Il ſe diſtingua par pluſieurs belles actions, notamment à la bataille de Staffarde en Piémont, où, après avoir emporté un poſte, il tomba criblé de coups.

XII. JEAN-BERNARD DE JANNEL, né en 1661, reçu Conſeiller, Maître des Comptes en la Cour Souveraine du Comté, par Arrêt du 6 Juillet 1697, avec diſpenſe d'âge, ne prit que la qualité ſimple de *noble* JEAN-BERNARD DE JANNEL, ſur quoi le Procureur Général lui dit qu'il pouvoit prendre, d'après l'antiquité de ſa nobleſſe, celle de Chevalier, à quoi il répondit : *qu'il ne vouloit avoir dans la Compagnie d'autres titres que ceux qu'il tâcheroit de mériter, en ſe faiſant aimer & eſtimer.* Il en devint le Doyen de très-bonne heure. Sa Compagnie le chargea, dans le commencement de la conquête de la Franche-Comté, des plus grandes affaires vers la Cour. Il y fut député trois fois, & revêtu d'un conſentement unanime, de la charge de Grand Juge des Salines, où il mit le bel ordre qui y règne encore aujourd'hui. Il reçut pluſieurs Lettres de M. le Chancelier d'Agueſſeau, qui prouvent le cas que ce grand Magiſtrat faiſoit de ſon mérite. Dans une du 31 Juillet 1729, il lui marque qu'il ſouhaite que ſon fils, marchant ſur ſes traces, dédommage la Compagnie de la perte qu'elle fait par ſa retraite ; & dans une autre, il le prie d'aſſiſter à la Compagnie dans toutes les occaſions importantes. Il eut ſes Lettres de Conſeiller honoraire en la Cour des Comptes le 16 Janvier 1730, avec un certificat de ſervices, ſcellé du ſceau de la Compagnie, & ſigné par M. de Monnier, Premier Préſident. Ce certificat fut ſi glorieux pour lui, qu'aucune Cour Souveraine en délivre rarement de cette nature. Il exerça ſa charge juſqu'à ſa mort, arrivée la même année, & laiſſa de ſa femme, *Anne de Belhoſtel*, petite-fille de *Maximilien*, Capitaine dans le régiment de Vandy :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. JEAN-BERNARD, Seigneur des Eſſards, le-

quel fut Capitaine dans le Régiment de Beaucaire, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis. Il fit les guerres de Bohême avec une diſtinction remarquable, y eut une affaire d'honneur avec feu M. d'Armentières, pour une mépriſe faite par ce dernier, qui faillit en être la victime, s'étant tous les deux battus avec une honnête bravoure, à la tête du camp. Dans une rencontre qui précéda le ſiège d'Anvers, il fut criblé de bleſſures, & reſta pour mort pendant 24 heures. Le Chevalier de la Perrelle l'ayant reconnu parmi les morts, le ſecourut; mais il mourut d'une bleſſure qu'il reçut à la cuiſſe l'année ſuivante, à la défenſe du Moulin d'Anvers, où il fit des prodiges de valeur. Il n'eut point de poſtérité de ſon épouſe *Roſe de Beauvoiſin*, laquelle ſe remaria au Comte *de Marillac*, Brigadier & Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine;

3. ANNE, mariée à *Claude Bazivet-de-Landon*, Maître des Comptes, mort en 1761;
4. Et PHILIBERTE, alliée à *Charles Vienot*, Ecuyer, Seigneur de Vaublanc, Mimande, demeurant à Beaune, dont des enfans. Voy. VIENOT.

XIII. JACQUES DE JANNEL, IV^e du nom, Ecuyer, né le 21 Juillet 1701, pourvu, le 19 Août 1729, de la charge de Conſeiller, Maître en la Chambre des Comptes de Dôle, ſur la réſignation de ſon père, & reçu le 10 Décembre ſuivant, obtint auſſi des Lettres d'Honoraire le 13 Août 1751, & épouſa *Marie-Thérèſe-Eliſabeth Perrenot*, qui deſcend de *Nicolas Perrenot*, Conſeiller au Parlement de Dôle en 1686, lequel aſſiſta au traité conclu entre le Roi de France & la Princeſſe d'Orange. De ce mariage ſont iſſus:

1. ROBERT, qui ſuit;
2. GABRIEL, dit *le Chevalier* DE JANNEL, ci-devant Sous-Lieutenant des Grenadiers de France, & aujourd'hui Capitaine de Dragons dans Cuſtine;
3. CLAUDINETTE, mariée, en 1761, à *Jacques Perreney*, Seigneur de Magny, Aubigny, Gentilhomme de Bourgogne;
4. Et THÉRÈSE, non encore mariée.

XIV. ROBERT DE JANNEL, Chevalier, Seigneur du Comté de Belval, de Charmontois, le Châtelier, né le 19 Juillet 1736, a ſervi dans le Génie, & n'eſt pas encore marié.

Les armes: *d'azur, au chevron briſé d'or, accompagné de 3 jennettes d'argent, 2 & 1; l'écu ſurmonté d'une tour d'argent*, en cimier, *ſaillante de la couronne, d'où ſort un dextrochère armé d'une épée flamboyante d'or.* Pour légende latine, comme on l'a dit: GALLAS SUORUM STRAGE FUGATUR.

* JANNIÈRE (LA), en Bretagne: Seigneurie unie à celle de *la Coignardière*, & érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Janvier 1644, enregiſtrées à Nantes, en Bretagne, le 14 Février 1645, en faveur de *Jacques Barrin*, Seigneur de la Galiſſonnière, Maître des Requêtes & Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Nantes. Voy. BARRIN DE LA GALISSONNIÈRE.

* JANSON, en Provence. *Jean de la Terre*, Seigneur de Janſon, donna la Sirerie de JANSON à ſa nièce, *Antoinette de la Terre*, mariée, en 1504, à *Jean de Forbin*, Seigneur de la Barben, père de *Gaſpard* & aïeul de *Melchior*, en faveur duquel la Baronnie de *Villelaure* & les Seigneuries de *Janſon*, de *Trèſemines*, & de *Saint-Eſtève*, furent érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de JANSON, par Lettres du mois de Mai 1626. Voy. FORBIN.

JANSSEN, Famille noble & ancienne de Gueldre, qui vint s'établir en Angleterre ſous le règne de GUILLAUME III, & dont étoit

THÉODORE JANSSEN, Chevalier, qui avoit été créé Baronnet le 11 Mars 1714, par GEORGES I^er; il fut choiſi en 1720 pour être un des Directeurs de la Compagnie de la Mer du Sud. Il avoit épouſé une fille du Chevalier *Robert Henley*, de qui deſcend le Comte *de Northington*, aujourd'hui Grand Chancelier de la Grande-Bretagne. Il a eu de ſon mariage:

1. ABRAHAM, Chevalier, mort le 19 Février 1765;
2. HENRI, qui ſuit;
3. ETIENNE-THÉODORE, Chambellan de Londres;
4. & 5. GUILLAUME & ROBERT.

Et trois filles, dont une à épouſé le Lord *Baltimore*.

HENRI JANSSEN, nouveau Chambellan de la ville de Londres, ſuccéda à ſon frère aîné pour le titre de Baronnet, & fit ſa réſidence en France.

JAQUOT, en Bourgogne. De cette Famille étoit

JACOB-PARIS JAQUOT, Sieur de Neully, qui fut Avocat du Roi au Bailliage de Dijon, puis le 19 Novembre 1525, Avocat Général

au Parlement de la même ville, reçu le 4 Décembre ſuivant, enſuite Conſeiller du même Parlement le 12 Novembre 1532; mais ſa nomination n'ayant pas eu lieu, il fut pourvu, en 1535, de la charge de Conſeiller au Grand Conſeil, où il fut reçu le 15 Février. (C'eſt ce que nous ſavons, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de 3 étoiles du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

JARDIN (DU) ou DUJARDIN, dans le Brabant : Famille dont étoit NICOLAS DU JARDIN, qui avoit épouſé *Claire Collart*, de laquelle il eut :

PHILIPPE DU JARDIN, né à Tourcoing, près de Lille en Flandre, qui vint s'établir aux Pays-Bas. Il fut Subſtitut du Procureur Général, enſuite Chevalier, Maître des Requêtes de l'Hôtel de l'Empereur & Conſeiller au Parlement de Malines, par Lettres Patentes du 25 Août 1683. Il mourut le 29 Juin 1706, ayant épouſé *Caroline-Marguerite-Gratiane Bunnens*, morte le 8 Mars 1717, & enterrée à Saint-Pierre de Malines, ſœur de *Catherine-Henriette Bunnens*, morte le 30 Janvier 1742, ſeconde femme de *Jean-Joſeph Vecquemans*, premier Baron de la Verre. PHILIPPE DU JARDIN a eu de ſon mariage, entr'autres enfans :

JOSEPH-AUGUSTIN, qui ſuit ;
Et CONSTANCE-HYACINTHE-JOSÉPHINE, baptiſée le 11 Octobre 1688, morte le 17 Décembre 1751, & enterrée à Sainte-Catherine de Malines, première femme, le 11 Août même année, d'*Henri-Joſeph Gielis-d'Hujoël*, Avocat au Grand Conſeil, mort ſans hoirs le 18 Septembre 1753. Voy. GIELIS D'HUJOEL.

JOSEPH-AUGUSTIN DU JARDIN, Echevin, & enſuite Bourgmeſtre de Malines, mort au Monaſtère de Terbanck, près de Louvain, le 24 Avril 1742, & enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale d'Héverlé, près dudit Louvain, avoit épouſé *Marie-Philippine-Françoiſe van der Meeren*, Dame van der Haeghen, née à Malines en 1694, Paroiſſe de Saint-Rombaud, morte au mois d'Août 1762, fille aînée de *Gaſpard van der Meeren*, Secrétaire & Greffier du Parlement de Malines, & de *Marie-Joſèphe Nys*, Dame de Terhaegen, dont :

1. JOSEPH-HONORÉ, Prêtre & Chanoine à Anderlecht, près de Bruxelles, en 1748;

2. AUGUSTIN, Chanoine régulier à Hanſwyck, près de Malines;
3. CHARLES-GASPARD-HYACINTHE, Seigneur de Terhaegen, Licencié es-Droits, Maître de Police de Malines, mort en 1759, non marié;
4. PHILIPPE, Officier d'Artillerie, au ſervice de l'Impératrice-Reine ;
5. RÉGINE, Religieuſe à Terbanck, près de Louvain;
6. CAROLINE;
7. ANNE-LUCRÈCE, mariée, le 21 Septembre 1748, à *Joſeph-Emmanuel-François Corten*, Baron de Thulden, Rumſdorp & Overwinden;
8. LOUISE, épouſe, en 1763, de N... *Trigolt*, Capitaine d'Artillerie aux Pays-Bas;
9. 10. & 11. MARIE, FRANÇOISE-ANTOINETTE & ISABELLE.

Les armes : *d'azur, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile à 6 rais d'or.* (Mémoire envoyé.)

JARDINÉ (DE LA). C'eſt une ancienne Famille noble de la ville d'Aſti en Piémont, laquelle, ſuivant une Enquête dreſſée de l'autorité des Magiſtrats de cette Ville en 1535, & le témoignage de Céſar Noſtradamus, dans ſon *Hiſt. de Provence*, part. III, p. 302, paſſa du Piémont en Provence, en 1446, ſous le règne de RENÉ D'ANJOU, ſurnommé *le Bon*, & s'établit depuis dans le Bourg de Thor au Comtat Venaiſſin.

I. PERRIN DE LA JARDINE, Chevalier de la ville d'Aſti en Piémont, eſt ainſi qualifié dans des actes paſſés par GEORGES DE LA JARDINE, ſon ſecond fils. Ses enfans furent :

1. ANTOINE, qui continua la branche aînée en Piémont, dont on n'a nulle connoiſſance;
2. GEORGES, qui ſuit ;
3. Et SEGOND, duquel on n'a que le nom.

II. GEORGES DE LA JARDINE, né à Aſti, fut Maître d'Hôtel du Roi RENÉ par Lettres de l'an 1446, & Gentilhomme ordinaire de la Maiſon de ce Prince par d'autres Lettres de 1452. Il mérita la confiance & l'eſtime de la Reine ELISABETH DE LORRAINE, par les ſervices importants qu'il rendit à cette Princeſſe pendant la priſon du Roi ſon mari, ſuivant pluſieurs Lettres que l'on conſerve en original dans la Famille. Il épouſa *Jeanne d'Amanzé*, en Bourgogne, fille de *Guillaume*, & de *Marguerite de Semur*, qui lui donnèrent en dot 7000 florins d'or. Leurs enfans, chargés d'écarteler leurs armes de celles d'*Amanzé*, furent :

1. FERDINAND, mort en bas âge;
2. MILET, qui ſuit;
3. & 4. JEAN & ALEXANDRE, co-héritiers de leur père, & morts ſans enfans.

III. MILET DE LA JARDINE épouſa 1° *Françoiſe de Pauli*, dont il n'eut point d'enfans; on ne ſait de quelle Famille elle étoit; & 2° par contrat paſſé devant *Jean Femelli*, Notaire d'Avignon, en 1490, *Catherine de la Baye*, veuve de *Pierre Gérard*, Avignonois. (Les armes de *la Baye* ſont: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au pin d'or, ſoutenu par 2 lions du même; aux 2 & 3 d'argent, au chevron de ſable.*) Du ſecond lit, MILET eut pour fils:

IV. FRANÇOIS DE LA JARDINE, qui s'eſt marié, par contrat paſſé en 1524, devant *Joſeph Borelli*, Notaire d'Avignon, avec *Catherine de Novarin*, fille de *Barthélemy*, & d'*Argentine de Paſcalis*, dont entr'autres enfans:

FRANÇOIS, qui ſuit;
Et CATHERINE, mariée, en 1553, avec *Gaſpard d'Aſtriot.*

V. FRANÇOIS DE LA JARDINE, IIe du nom, Chevalier de l'Ordre du Pape, & Gouverneur de Thor au Comtat Venaiſſin pendant les troubles des guerres civiles, par Lettres, du 21 Avril 1570, du Cardinal Georges d'Armagnac, Collègue du Cardinal DE BOURBON en la légation d'Avignon, ſe porta dans toutes les occaſions avec beaucoup de valeur & de zèle pour la défenſe des intérêts du Saint-Siège & du Roi. Il fut bleſſé dans pluſieurs combats, & eut une jambe emportée d'un coup de canon. Ses ſervices & ſes talens pour l'art militaire lui acquirent la réputation d'un excellent homme de guerre. Marc-Antoine de Martinengue, Commandant en chef dans le Comtat Venaiſſin, reçut commiſſion du Pape, en 1574, de l'armer *Chevalier*, ce qu'il exécuta le 13 Avril de l'année ſuivante: Il épouſa, 1° par contrat paſſé, en 1559, devant *Fuſati*, Notaire, *Anne de Verdelin*, fille de *Jean-Louis*, & d'*Anne de Merles*; 2° *Gabrielle d'Alleman*, veuve d'*Antoine Comte*, dit *de Cabaſſole*, & fille *de Labeau*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Françoiſe de Rebolis*; & 3° *Florie de Vaſſadel*, ſœur de *Guillaume*, Grand Prieur de Toulouſe, & Général des Galères de Malte, & fille de *Jean de Vaſſadel*, Seigneur de Vacqueyras, & de *Madeleine de Theſan de Venaſque*. Du premier lit vint:

1. MARC-ANTOINE, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1535.

Du ſecond lit ſont iſſus:

2. HENRI, légataire de ſon aïeul maternel en 1590, reçu Chevalier de Malte en 1594;
3. MARIE, auſſi légataire de ſon aïeul maternel la même année que ſon frère.

Et du troiſième lit ſortirent:

4. GUILLAUME, qui ſuit;
5. & 6. THOMAS & JEAN-VINCENT, reçus Chevaliers de Malte, avec leur frère HENRI, en 1594.

VI. GUILLAUME DE LA JARDINE épouſa *Marguerite de Péruzzi*, fille de *Raymond*, Chevalier de l'Ordre du Pape & de Saint-Etienne de Florence, & d'*Anne Gombert*, Dame d'Albaron-lès-Arles, dont:

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. & 3. GASPARD & AIMARE, reçus Chevaliers de Malte en 1639.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE LA JARDINE épouſa, 1° par contrat paſſé en 1650, devant *Fayard*, Notaire à l'Isle-en-Venaiſſin, *Gabrielle de la Foreſtie*, fille de *Jean-Libéral*, Baron de Beignet, & Co-Seigneur de la Garde-Paréol, & de *Charlotte de Petri de Graville*; & 2° par contrat paſſé en 1651, *Gabrielle Tardon de Villemagne*, fille de *Charles*, & d'*Anne Guyard de Saint-Julien*. Il eut de cette ſeconde femme:

1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. & 3. JEAN-FRANÇOIS & DOMINIQUE; le premier, Religieux de Cluny; & le ſecond, Recollet; tous deux vivans en 1736.

VIII. JOSEPH-FRANÇOIS DE LA JARDINE épouſa, en 1680, par contrat paſſé devant *Plaſſani*, Notaire à Thor, *Gabrielle de Guillaumont*, fille de *Claude*, Seigneur de Miſcon & de Foſſeran, Gouverneur des Château & Viguerie de Roquemaure en Languedoc, & d'*Eliſabeth de la Tour du Pin la Charce*, dont il n'a point laiſſé d'enfans.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 vairé d'or & de ſable*, qui eſt DE LA JARDINE; *aux 2 & 3 de gueules, à 3 coquilles d'or*, qui eſt D'AMANZÉ. (*Hiſt. de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin*, tom. II, pag. 139.)

JARENTE. Voy. GÉRENTE.

* JARNAC, en Angoumois. Ce lieu eſt célèbre par la victoire qu'HENRI, Duc d'Anjou, frère de CHARLES IX, depuis Roi HENRI

III, y remporta ſur les Calviniſtes au mois de Mars 1569. La Seigneurie de JARNAC, érigée en *Comté*, eſt poſſédée par la branche de *Rohan-Chabot*. *Guy-Henri*, Seigneur, Comte DE JARNAC, Lieutenant Général au Gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, chef des nom & armes de *Chabot*, & dernier mâle de la branche aînée, a eu pour fille unique & héritière *Anne-Marie-Louiſe Chabot-de-Jarnac*, veuve de *Paul-Auguſte-Gaſton de la Rochefoucauld-Montendre*, l'un des cadets du feu Duc *de la Rochefoucauld*, mort ſans enfans le 19 Décembre 1714. Elle s'eſt remariée, le 19 Juin 1715, à *Charles-Annibal de Rohan-Chabot*, d'abord appelé *le Chevalier de Léon*, devenu Comte DE JARNAC par ſon mariage, ancien Colonel d'Infanterie, né le 14 Janvier 1687.

Un quint de la belle Terre et Seigneurie de JARNAC appartient, depuis 200 ans ou environ, à une des branches de l'ancienne Maiſon de *Galard*, repréſentée en 1774 par le Comte de *Béarn*. Ce quint lui eſt venu par N.... *de Chabot*, aïeul du Comte de *Béarn*. (*Diction. des Gaules*, tom. III, au mot JARNAC). Voy. CHABOT, en Poitou, & GALARD DE BRASSAC.

JARNAGE, Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 305, & dont une branche, qui ſubſiſte en Bretagne, fut maintenue dans ſa nobleſſe en l'année 1670.

I. JEAN DE JARNAGE, Ier du nom, Ecuyer, demeuroit dans la Paroiſſe de Luçay en Berry, en 1513. Il eut pour fils,

II. JEAN de JARNAGE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur des Coignées, de la Jacquelinière, &c., qui comparut, avec les autres Gentilshommes du Bailliage de Blois, au ban et arrière-ban, convoqué pour le ſervice du Roi en 1534. Il avoit épouſé, en 1513, *Catherine de la Taille*, dont:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. LAURENT, Ecuyer, Seigneur des Coignées;
3. & 4. ANTOINE & GILES, Ecuyers.

III. FRANÇOIS DE JARNAGE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rivière, épouſa, le 16 Août 1563, *Antoinette Soret*, & en eut:

IV. JACQUES DE JARNAGE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rivière, de la Rochecadou & des Aubruns, allié, en 1594, avec *Louiſe de Cornouailles*, dont vinrent:

1. RENÉ, Ecuyer, Seigneur de la Rivière, de Larray, & de la Rochecadou, marié, en 1623, avec *Anne Duret*, dont naquit:

   CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de la Rivière, qui épouſa *Françoiſe de Cottereau*.

2. Et JACQUES, qui ſuit.

V. JACQUES DE JARNAGE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur des Aubruns, épouſa, le 24 Avril 1650, *Catherine Gaudrion*, dont il eut:

VI. FRANÇOIS DE JARNAGE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur des Aubruns, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi, déclaré *noble* & *iſſu d'extraction noble*, avec FRANÇOIS DE JARNAGE, ſon frère puîné, le 15 Mai 1710. De ſon mariage avec *Marguerite Renard* ſortit entr'autres enfans:

VII. FRANÇOIS DE JARNAGE, IIIe du nom né le 25 Novembre 1695, Ecuyer, Sieur de la Fontaine & des Aubruns, qui a épouſé, le 27 Mars 1720, *Bonne de Quinemont*, dont il a eu entr'autres enfans:

JEANNE-BONNE, née le 21 Mars 1724, reçue à Saint-Cyr le 14 Août 1735.

Les armes: *de gueules, à 2 chevrons d'argent, accompagnés en chef de 2 croiſſans du même, & en pointe d'un ſcorpion d'or.*

JARRY, à Paris. ROBERT JARRY, Docteur en Droit, fut Conſeiller au Grand Conſeil, par Lettres données au bois de Vincennes le 13 Mai 1527. Il prêta ſerment entre les mains du Chancelier le 22, & au Grand Conſeil le 23 du même mois, & mourut en 1552, ſans alliance. Il étoit fils de ROBERT JARRY, Seigneur de Doueſnart, Maître des Comptes de RENÉ, Roi de Sicile, Duc d'Anjou, & de *Philippe de Trepigné*.

Les armes: *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée en chef de 3 étoiles d'or, & en pointe d'une tête de lévrier d'argent, colletée de gueules.*

JARS. Les Seigneurs de ce nom ſont un rameau de la branche de la Maiſon de *Rochechouart-Chandenier*, qui fut ſubdiviſé depuis en deux autres, dont le premier finit en 1649, dans la perſonne de *Gabriel de Rochechouart*, Seigneur de Jars, frère aîné de *François*, nommé *le Commandeur de* JARS, ſi célèbre par la perſécution du Cardinal de Richelieu. Voy. ROCHECHOUART.

§ JARSAILLON, noble & ancienne Fa-

mille, originaire de Bourgogne, iſſue de noble race & d'ancienne extraction ; elle a été maintenue dans ſa Nobleſſe par Lettres Patentes données en forme de Charte, au mois de Novembre 1706, dûment enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Dijon ; nous allons en donner la Généalogie par filiation ſuivie, qui remonte à GUY, qui forme le 1er degré.

I. GUY DE JARSAILLON, Damoiſeau (*Domicellus*), étoit marié avec *Barbe de Roſey*, en 1497, de laquelle il eut :

II. HENRI DE JARSAILLON, Ecuyer, qui épouſa *Catherine d'Illy* en 1539, dont :

III. PHILIPPE DE JARSAILLON, marié à *Hélène de Saint-Euſoge* en 1574, dont il a eu :

IV. COSME DE JARSAILLON, Ecuyer, Seigneur de Creſpy, Capitaine d'Infanterie ſous le règne d'HENRY IV, qui épouſa *Jeanne des Couleurs*, en 1611, duquel mariage ſont ſortis :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui épouſa *Michelle Courtin*, & en eut une fille, nommée
   SUSANNE, mariée à *Jean de Monitot*.
2. PIERRE, qui ſuit ;
3. BALTHAZAR, mort Père de l'Oratoire
4. PAULINE, mariée à *Guillaume de Mas*, Ecuyer;
5. Et LUCRÈCE, mariée à *Antoine de Paluat*.

V. PIERRE DE JARSAILLON, Ecuyer, Seigneur de Curgy & de Creſpy, Capitaine de Cavalerie, épouſa, en 1660, *Claude Simonnin*, veuve d'*Aubin de la Valade de Truffin*, mort en 1677, laiſſant pour enfans :

1. DENIS-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JACQUES-IGNACE, mort jeune ;
3. & 4. Deux filles, mortes en nourrice ;
5. JEANNE-MARGUERITE, mariée à *Pierre Bruneau*, Conſeiller, Chevalier d'honneur au Chatelet ;
6. Et JEANNE-FRANÇOISE, morte ſans alliance.

VI. DENIS-FRANÇOIS, Baron de JARSAILLON, Seigneur de Chigy-le-Monial, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Phélypeaux, puis Sous-Bigadier des Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe de race & d'ancienne extraction, par Lettres Patentes du mois de Novembre 1706. *Veut Sa Majeſté, que comme nobles de race & d'ancienne extraction, ils ſoient reconnus tels, tant en jugement que hors du jugement, & jouiſſent à ce titre de tous les honneurs, rangs, privilèges, exemptions, prérogatives & dignités attribuées aux anciens Gentilshommes du Royaume ; qu'ils puiſſent continuer à prendre la qualité d'Ecuyer, parvenir à tous degrés de Chevalerie, &c.* La Baronnie de *Villars*, au Bailliage de Bourbon-Lançy, qui lui appartenoit, fut érigée en ſon nom de Famille, par Lettres Patentes du mois de Mars 1719, & enregiſtrées le 15 Décembre ſuivant, en faveur de ſes ſervices; il ſe retira après la bataille de Malplaquet, avec une penſion, & eſt mort en 1736. Il avoit épouſé, en 1685, *Gilberte Blondat*, veuve de *Claude de Gayot*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, dont il laiſſa :

1. & 2. PIERRE-JEAN, & JEAN-FRANÇOIS, malheureuſement écraſés par la chute d'une tour du Château de Chigy-le-Monial, en 1702 ;
3. PIERRE-FRANÇOIS, mort en bas âge ;
4. MARGUERITE-GILBERT, Mouſquetaire dans la première Compagnie, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Chépy, mort ſans alliance, en 1765 ;
5. DENIS, auſſi Mouſquetaire, puis Lieutenant au Régiment de Royal-Piémont, Cavalerie, mort jeune & ſans alliance ;
6. PIERRE-CLAUDE, qui ſuit ;
7. CLAUDE-MARIE, mariée, en 1717, à *Paul de Jacquinet-de-Cuſſy*, Lieutenant de Dragons, dont poſtérité ;
8. CLAUDE-MARGUERITE, morte jeune ;
9. Et JEANNE-FRANÇOISE, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Saint-Andoche d'Autun ; elle y fut placée par brevet du Roi, qui a droit d'y placer une Religieuſe, lorſqu'il nomme une Abbeſſe.

VII. PIERRE-CLAUDE, Baron de JARSAILLON, fut Lieutenant au Régiment de Royal-Piémont, Cavalerie, mort en 1780; il avoit épouſé, en 1748, *Jacqueline du Creſt-de-Chigy*, de la branche de *du Creſt-de-Chigy*, qui deſcend, par les femmes, de l'illuſtre Maiſon *de Semur*, dont étoit *Saint Hugues*, troiſième Abbé de Cluny ; de l'illuſtre Maiſon *d'Aquin*, dont étoit *Saint Thomas d'Aquin* ; de celle *de Rolin*, dont étoit le Cardinal de ce nom, & de pluſieurs autres grandes Maiſons. De ce mariage ſont iſſus :

1. JACQUES-MARGUERITE, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS-LAZARE, Seigneur de Francheſſe & de Néty, Garde du Corps du Roi, Compagnie de Beauvau, qui a épouſé, en 1776, *Françoiſe-Catherine de Nourry-de-Thurigny*, Demoiſelle, dont un fils, nommé

PIERRE-EUGÈNE, né le 2 Mai 1777.

3. JEAN-CLAUDE, Seigneur de Bigu, Lieutenant au Régiment de Champagne, puis Capitaine à la ſuite de l'Infanterie;
4. LOUISE-PIERRETTE, morte en bas âge;
5. & 6. ANNE-DENISE, & FRANÇOISE-MARGUERITE, Demoiſelles.

VIII. JACQUES-MARGUERITE, Baron de JARSAILLON, Seigneur de Brion, Saint-Syagre, Fontette & Aupont, Officier d'Artillerie, puis Capitaine à la ſuite du Régiment de Hainaut, Infanterie; reçu, d'après ſes preuves, à la Chambre de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne, à la tenue des Etats de 1775, & à celle de 1778; fut Rapporteur des Requêtes de ladite Chambre. Il a épouſé, en 1773, *Jeanne-Antoinette-Pierrette de la Goutte*, dont pour enfans:

1. PIERRE-JACQUES, né le 25 Août 1774;
2. LAZARE-MARIE, mort en nourrice;
3. & 4. PHILIBERTE-CLAUDINE-JOSÈPHE, & JEANNE-JOSÈPHE.

Les armes: *tiercé en faſce, au* 1 *de gueules, au lion paſſant d'or, armé & lampaſſé de gueules; au* 2 *d'or, à* 3 *trèfles de ſinople; au* 3 *d'argent, à* 3 *bandes auſſi de ſinople.*

*JARZÉ, Seigneurie en Anjou, qui fut portée en mariage, en 1572, par *Renée de Bourré*, à *René du Pleſſis*, Seigneur de la Roche-Pichemer, de Villiers, des Touches, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *Louis du Pleſſis*, Seigneur de la Roche-Pichemer. Cette Terre de *Jarzé* a été érigée en *Marquiſat*, avec union de la Châtellenie de *Chemiré*, & du fief & Seigneurie des Pins, ſitué dans la ville de Bourges, par Lettres du mois d'Avril 1694, enregiſtrées le 16 Mars 1696. Ce *Marquiſat*, par la mort de *René du Pleſſis*, IIIe du nom, Marquis de *Jarzé*, ſans poſtérité, en 1723, a paſſé à *Paul-Louis-Jean-Baptiſte-Camille Savary*, Comte de Brèves, du chef de ſa biſaïeule, *Catherine du Pleſſis-Jarzé*, fille de *François*, Comte de Jarzé, & de *Catherine de Beaumanoir*. La Terre de *Beauvau* eſt compriſe dans le Marquiſat de *Jarzé*. Voy. PLESSIS-DE-LA-ROCHE-PICHEMER (DU).

JAS, en Bourbonnois. De cette Famille étoit

GABRIELLE DE JAS DE SAINT-GÉRAND, reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1686, laquelle prouva qu'elle deſcendoit de GEOFFROY DE JAS, dont le contrat de mariage, avec *Agnès de Chazelles*, eſt du 6 Septembre 1396, & porte qu'il étoit iſſu de PTOLOMÉE, Seigneur DE JAS, auquel Renaud, Comte de Forez, fit une fondation au mois d'Avril de l'an 1260.

Les armes: *d'azur, à l'aigle d'argent, becquée, membrée & couronnée de gueules.*

JASSAUD ou JASSAUDI, en Provence. Nous avons déja parlé de cette ancienne Nobleſſe, tom. V & VII de la prem. Edit. de cet Ouvrage; & nous allons répéter ce que nous en avons dit d'après des Mémoires qui nous furent fournis alors. L'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence* en fait auſſi mention, tom. II, p. 27 & ſuiv.

Bien des gens, dit le *Mémoire* qui nous a été envoyé, penſent avec quelque fondement que la Famille de JASSAUD, ou JASSAUDI, eſt originaire de Normandie, & ſur ce principe on la fait deſcendre d'un Normand de ce nom, qui étoit au ſervice & vint s'établir en Provence; mais une tradition qui paroit plus fidèle porte qu'elle eſt iſſue d'Italie, ainſi que ſon ancien nom JASSAUDI dans les actes Latins ſemble l'indiquer. Quoiqu'il en ſoit de ſon origine, elle eſt établie en Provence depuis le XIVe ſiècle au moins, & a toujours joui des qualités, honneurs & privilèges attachés à la plus ancienne nobleſſe, ce qui eſt juſtifié: 1° par les inveſtitures, hommages & dénombremens des terres nobles que cette Famille a reçus, prêtés & donnés à la façon des *Nobles*; 2° par les Arrêts de la nobleſſe ou décharges des droits des francs-fiefs qu'elle a obtenus contre les traitans; 3° par des Lettres Patentes des Rois, portant qualification de *Nobles* en faveur de ceux de cette Famille qui les ont obtenues; 4° par une poſſeſſion de terres ou fiefs nobles, non interrompue depuis environ trois ſiècles, & dans les tems où les ſeuls Gentilshommes avoient droit d'en poſſéder; 5° & par les anciennes qualifications de *Noble*, d'*Ecuyer*, *Meſſire*, *Chevalier*, *Damoiſeau*, en Latin *Miles*, *Domicellus*, &c., priſes dans tous les documens, & prouvées ſucceſſivement de père en fils, ſans aucune interruption. C'eſt ce qu'on va ſuccinctement démontrer dans la filiation que nous allons donner.

I. HUGUES DE JASSAUD (*Nobilis Hugo Jaſ-*

ſaudi, Miles de Luco) fut choiſi, à cauſe de ſa ſageſſe, probité & nobleſſe diſtinguée, pour pacificateur d'une rixe ſurvenue entre les Seigneurs de Fos-de-Bormes, de Fos-de-la-Molle & la Chartreuſe de la Verne, près de Toulon. On paſſa, à ce ſujet, en 1416, une tranſaction qui eſt conſervée dans cette Chartreuſe. Il eſt le premier de ce nom dont on ait connoiſſance, & d'où deſcendent les branches de JASSAUD, établies aujourd'hui en Provence & à Paris. Il étoit né dans le XIVe ſiècle, & s'établit au Luc, gros Bourg, près de la ville de Toulon, dans la Baſſe-Provence, comme on peut le voir dans deux différens actes, dont l'un eſt une tranſaction du 3 Octobre 1416, reçue par *Durand Fabry*, Notaire dudit lieu du Luc. Comme HUGUES DE JASSAUD faiſoit profeſſion des armes, ainſi qu'il convenoit à ſa naiſſance, il fut tué en 1429, à la bataille d'Aquila en Italie, que LOUIS D'ANJOU, IIIe du nom, gagna ſur les Catalans. Sous les premiers deſcendans de ce HUGUES, il arriva un évènement fatal à cette Maiſon, qui, ayant la jouiſſance de la Baronnie de Thorame-Baſſe, près de Digne en Provence, & ſes Vallées, ſur les frontières de Provence & de Savoie, y fit tranſporter tous ſes effets, titres & papiers, & s'y établit. Cet évènement, rapporté en gros dans *l'Hiſt. de Provence*, écrit par un médecin de Siſteron, a coupé le chaînon par lequel on auroit remonté à une antiquité plus reculée. Il y avoit à Thorame une forte tour ou un clocher, dans lequel on avoit renfermé les effets les plus précieux & les papiers publics & particuliers; les ennemis, qui faiſoient une guerre cruelle, ne pouvant ſe rendre maîtres de ceux qui s'y étoient renfermés pour défendre ce lieu, y mirent le feu, & tout fut réduit en cendres. De plus, les guerres étrangères, civiles & de Religion qui ſont ſurvenues depuis, n'ont pas peu contribué à priver cette Famille des connoiſſances qu'elle auroit pu avoir ſur ſon ancienne origine. Il eut pour fils :

II. PAUL DE JASSAUD, du Luc, qui eſt qualifié *Damoiſeau* dans ſon teſtament du 10 Juillet 1482, paſſé devant *Garnier*, Notaire de la ville de Colmars, & étoit mort la même année. Il laiſſa :

III. JACQUES DE JASSAUD, Vice-Bailli & Capitaine pour le Roi de la ville de Toulon, ce qui eſt prouvé par une délibération de l'Hôtel de Ville, du 17 Juillet 1497. Il épouſa N... *de Clapiers du Puget*, de la ville d'Hyères, dont :

1. MONET, qui ſuit ;
2. Et CLARETTE, mariée dans la Maiſon *de Clapiers du Puget*.

IV. MONET DE JASSAUD, Seigneur de la Mouthière, ainſi qualifié dans ſes contrats, ſe tranſplanta dans la Haute-Provence, où il poſſéda le fief de la Mouthière, & teſta devant *Antoine Garnier*, Notaire de la Ville de Colmars en Provence, le 25 Décembre 1506. Il avoit épouſé *Marthe de Tiran*. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans entr'autres :

GEORGES, qui ſuit ;
BARTHÉLEMY, LAURENT & JEAN, dont on ignore la deſtinée.

V. GEORGES DE JASSAUD, Seigneur de la Mouthière, teſta le 21 Mai 1582, devant *Antoine Luce*, Notaire de Thorame-Baſſe. Il avoit épouſé *Catherine de Saſſy*, dont :

1. JOSEPH, qui ſuit ;
2. ANTOINE, Lieutenant au ſiège de la ville de Digne, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Jeanne de Séguier-de-Pioſins ;*
3. ESPRIT, marié à *Louiſe du Puget*, dont :

   MARC-ANTOINE, mort fort jeune au Collège de Riom.

4. Et ISNARD, qui vint s'établir à Paris, & eſt auteur des branches qui s'y fixèrent, rapportées ci-après.

VI. JOSEPH DE JASSAUD, Ecuyer, Seigneur de la Mouthière, Gentilhomme du Prince de Condé, par Lettres Patentes données à Rouen le 2 janvier 1597, épouſa *Marguerite d'Oraiſon*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PIERRE, Seigneur de Champagne en Picardie, marié, ſans enfans, à *Jeanne de Longuejoue ;*
3. HONORÉ, Aumônier du Roi, qui fut pourvu d'un Canonicat dans l'Egliſe Métropolitaine de St.-Sauveur d'Aix, ſur la réſignation d'ISNARD DE JASSAUD, ſon oncle, qui l'avoit eu avant d'aller s'établir à Paris ;
4. Et ANTOINE, Religieux Minime, mort en odeur de Sainteté.

VII. JEAN DE JASSAUD, Ecuyer, Seigneur de Thorame-Baſſe, acquit, conjointement avec HONORÉ, ſon frère, une portion de la Terre & Seigneurie de Thorame-Baſſe ; ils obtinrent du Roi, en conſidération de leurs ſervices, les don & remiſe du lot, & autres

droits dus à Sa Majeſté, pour raiſon de leur acquiſition, par Lettres Patentes ſignées & contreſignées, portant qualification de *noble*, en leur faveur, données à Paris le 31 Janvier 1620, vérifiées & entérinées en la Cour des Comptes le 23 Décembre ſuivant. Il fit ſon teſtament olographe le 26 Juillet 1630, & mourut de la peſte le 13 Août ſuivant. Son teſtament fut vérifié & paraphé par verbal du 24 Septembre 1631, par le Lieutenant au ſiège de Digne. Il avoit épouſé, le 2 Novembre 1601, *Jeanne de Geneſe*, dont :

1. ALEXANDRE, qui ſuit ;
2. PIERRE, Capitaine dans les Chevaux-Légers du Chevalier de la Vieuville, tué au ſiège d'Etampes en 1652, âgé de 24 ans ;
3. JEAN, Prieur de la Chartreuſe d'Aix, mort en odeur de ſainteté ;
4. ANTOINE, Chanoine de Saint-Sauveur d'Aix ;
5. HONORÉ, mort garçon. Une autre Généalogie manuſcrite le nomme FRANÇOIS, & dit qu'il mourut Chanoine de Saint-Sauveur d'Aix ;
6. MARGUERITE, mariée à *Pierre de Rochi-de-Baras ;*
7. Et ISABEAU, femme de *Melchior de Melingue*, de Riez.

VIII. ALEXANDRE DE JASSAUD, Ecuyer, Seigneur de Thorame, &c., ſervit le Roi pendant les troubles de Provence, ſous les ordres du Duc d'Angoulême. Il quitta le ſervice, & mourut le 25 Octobre 1664. Il avoit épouſé, 1° en 1633, un autre Mémoire dit le 1er Novembre 1639, *Marie de Caſtellane d'Aluys ;* & 2° le 16 Novembre 1647, *Catherine de Bernoin*, de la ville de Carpentras. Il eut du premier lit :

1. Une fille, morte en bas âge.

Et du ſecond lit vinrent :

2. JOSEPH, mort Chanoine de Saint-Sauveur d'Aix ;
3. ANNIBAL, qui ſuit ;
4. Et FRANÇOIS, mort âgé, retiré du ſervice.

IX. ANNIBAL DE JASSAUD, Chevalier, Baron de Thorame-Baſſe, né le 4 Novembre 1652, donna à Sa Majeſté le dénombrement des biens & droits Seigneuriaux de ſa Terre de Thorame, le 12 Novembre 1680 ; il étoit alors Chanoine-Clerc de l'Egliſe Métropolitaine de Saint-Sauveur d'Aix, & s'étant démis de ſon Canonicat en faveur de JOSEPH, ſon frère aîné, il épouſa à Paris, *Anne-Eliſabeth de Fabri*, par acte paſſé devant *Perichon* & *Doyen*, Notaires de ladite ville, le 26 Novembre 1698. Il avoit obtenu contre les traitans des droits des francs-fiefs, le 19 Décembre 1694, une Ordonnance de Nobleſſe, & Jugement en dernier reſſort, rendu par M. le Bret, Intendant & Premier Préſident du Parlement de Provence ; & le 2 Juin 1728, il fit rendre encore, pour le même ſujet, une pareille Ordonnance, par M. le Bret, le fils, qui ſuccéda à ſon père dans l'intendance de la première préſidence du Parlement d'Aix. Il avoit rendu ſon hommage & prêté ſerment de fidélité au Roi, pour raiſon de ſa Terre, le 14 Août 1719, teſta devant *Martinat,* Notaire de la ville d'Aix, le 13 Mai 1724, & mourut le 11 Avril 1731. Il eut de ſon mariage :

JEAN-ALEXANDRE, qui ſuit ;
Et PIERRE-JACQUES, Lieutenant des Maréchaux de France, vivant garçon.

X. JEAN-ALEXANDRE DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur, Baron de Thorame-Baſſe, né le 3 Septembre 1699, rendit hommage au Roi le 26 Août 1739, donna le dénombrement de ſes biens & droits Seigneuriaux, & mourut le 22 Mars 1747, après avoir fait un teſtament ſolennel, qui fut ouvert le 15 Juin de la même année. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juillet 1724, *Madeleine d'Albert*, fille de *Jean-Baptiſte*, Lieutenant Général d'Artillerie en Provence, dont :

1. HIPPOLYTE, qui ſuit ;
2. Et JEAN-ALEXANDRE, Officier de Marine & Lieutenant des vaiſſeaux du Roi au département de Toulon.

XI. HIPPOLYTE DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur, Baron de Thorame-Baſſe & les Vallées, né le 8 Février 1726, a prêté hommage & ſerment de fidélité au Roi, & donné ſon dénombrement, pour raiſon de ladite Terre, les 21 Mai & 7 Juillet 1753. Il a épouſé, 1° le 20 Février 1748, *Marie de Chaylan-de-Moriès*, fille de *Joſeph*, IIe du nom, & d'*Iſabeau Perrier*, dont deux fils, morts au berceau ; & 2° le 25 Août 1757, *Marie-Urſule de Vocance*, du Dauphiné, fille de *Juſt-Antoine*, & de *Deniſe de Ferron*, & nièce de feu *Louis-Jacques-François de Vocance* Evêque & Seigneur de Senez.

BRANCHE
établie à Paris.

VI. ISNARD DE JASSAUD, quatrième fils de GEORGES, & de *Catherine de Saſſy*, vint s'é-

tablir à Paris ſous le règne d'HENRI IV; il fut premier Commis de M. de Geſvre, Secrétaire d'Etat, puis Secrétaire du Roi, Contrôleur de la Chancellerie du Palais de Paris le 23 Mai 1597, & mourut en 1605. Il avoit épouſé *Jeanne Triſtan*, fille de *Jean*, Auditeur des Comptes, & de N... *de Morelly*, dont :

1. LOUIS, Marquis d'Arquinvilliers, Correcteur des Comptes, mort garçon, en Juillet 1661, & inhumé le 30 aux Blancs-Manteaux;
2. NICOLAS, qui ſuit;
3. ANTOINE, Prêtre de l'Oratoire;
4. Et ANNE, mariée à N... *la Motte Boiſgras*, Gentilhomme de la Ville de Rouen.

VII. NICOLAS DE JASSAUD, Marquis d'Arquinvilliers, Vaupéreux, Saint-Dyé, Verneuil, Seigneur de Richebourg, de la Lande, Vicomte de la Borde, &c., Conſeiller au Parlement de Metz, le 17 Octobre 1633, Maître des Requêtes le 20 Juin 1640, Secrétaire d'Etat, depuis le 28 Août 1670 juſqu'au 16 Mai 1674, mourut le 16 Décembre 1689, Conſeiller d'Etat, âgé de 78 ans, & fut inhumé aux Blancs-Manteaux. Il avoit épouſé *Marie de Flandres*, morte en 1700, âgée de 84 ans, fille de *Guillaume*, Tréſorier des Parties Caſuelles & Deniers extraordinaires, dont:

1. LOUIS, Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Mai 1673, mort ſans alliance le 3 Janvier 1681, & inhumé aux Blancs-Manteaux;
2. JACQUES, qui ſuit, auteur du premier rameau de cette branche, rapporté ci-après;
3. GUILLAUME, tige du ſecond rameau, mentionné enſuite;
4. ANDRÉ-JEAN, ou ANDRÉ-NICOLAS, Seigneur de Richebourg, d'abord Jéſuite, puis Conſeiller au Parlement de Paris le 1er Septembre 1694, Préſident en la Chambre des Comptes le 26 Mai 1700, mort le 4 Juin 1717. Il avoit épouſé, le 16 Février 1702, *Marie-Anne-Madeleine Couſtard*, fille de *Gabriel*, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Regnaud*, dont deux filles, ſavoir :

   1. MARIE-ANNE, née le 8 Mars 1703, mariée, le 25 Février 1719, à *Geoffroy-Macé Camus-de-Pontcarré*, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes, Premier Préſident au Parlement de Rouen. Elle eſt morte ſans enfans le 23 Janvier 1727, & eſt inhumée à Saint-Merry;
   2. Et ANGÉLIQUE-MARGUERITE, née le 16 Octobre 1704, mariée 1° à *Thomas-Sybille*, Marquis *de Roncherolles*, Seigneur de Jouy, &c., dont poſtérité. Voy. RONCHEROLLES; & 2° à *Pierre-Charles de Beaufort-Montboiſſier*, Marquis de Canillac, Lieutenant Général des Armées du Roi. Elle eſt morte le 29 Novembre 1759, âgée de 55 ans.

5. AUGUSTIN-NICOLAS, auteur du troiſième rameau, rapporté en ſon rang.
6. Et MARIE, femme de *Nicolas-Joſeph Foucault-de-Magny*, Conſeiller d'Etat en 1704; morte le 25 Septembre 1731, âgée de 77 ans, laiſſant poſtérité. Voy. FOUCAULT.

PREMIER RAMEAU.

VIII. JACQUES DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur d'Arquinvilliers, Conſeiller en la Cour des Aides, & Maître des Requêtes le 3 Mai 1685, avoit épouſé *Louiſe Charlet*, fille de *Pierre*, Seigneur d'Esbly, Conſeiller au Parlement, & de *Marie le Feulqueux*, ſa troiſième femme. Il en a eu :

1. LOUIS-NICOLAS, qui ſuit;
2. N... DE JASSAUD, mort ſans poſtérité;
3. LOUISE, mariée, par contrat du 12 Mars 1700, à *Jean Thévenin*, Marquis de Courſan, Maître des Requêtes, mort le 10 Janvier 1710, dont poſtérité. Voy. THÉVENIN;
4. N.... DE JASSAUD, veuve du Comte *de Matha*;
5. Et N.... DE JASSAUD, Supérieur d'un Couvent de Filles à Meaux.

IX. LOUIS-NICOLAS DE JASSAUD, Marquis d'Arquinvilliers, &c., Exempt des Gardes du Corps du Duc d'ORLÉANS, Régent du Royaume, eſt mort ſans enfans de *Marie du May*, ſon épouſe.

SECOND RAMEAU.

VIII. GUILLAUME DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur de la Borde, Vernon & du Gué, troiſième fils de NICOLAS, & de *Marie de Flandres*, fut Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris le 30 Avril 1681, & eſt mort le 6 Décembre 1718. Il avoit épouſé, 1° le 12 Mai 1683, *Anne Foucher*, morte ſans enfans, en 1699; & 2° le 20 Avril 1700, *Marie Neret*, fille de *Pierre*, Seigneur de Clermet, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, & de *Marie Couſinet*. Du ſecond lit il a eu :

1. PIERRE-GUILLAUME, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur de Rigny;

3. CHARLES-ETIENNE, Seigneur de Vaupéreux, Thiers, &c., Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier, qui épouſa *Anne Thévenin de Courſan,* morte en 1738, fille puînée de *Jean Thévenin*, Marquis de Courſan, & de *Louiſe de Jaſſaud*, dont une fille, nommée

ANNE-CHARLOTTE, préſentée au Roi en 1771, qui s'eſt mariée, 1° en 1761, à *André-Charles-Louis*, Marquis *de Chabenat*, Conſeiller au Parlement; & 2° le 12 Avril 1769, à *Pierre-Louis*, Comte *d'Erlach*, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine-Commandant de la Compagnie Générale des Gardes Suiſſes. Voy. CHABENAT, & ERLACH.

4. ANDRÉ-NICOLAS, Seigneur de Saint-Dyé, Auditeur des Comptes;
5. MARIE, morte Religieuſe Carmélite;
6. & 7. MARIE-ANNE & CHARLOTTE-ELISABETH.

IX. PIERRE-GUILLAUME DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur du Gué, de Vernon, &c., Conſeiller au Parlement de Paris le 4 Septembre 1722, a épouſé *Michelle Auger*, de laquelle ſont iſſus :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. AMBROISE-AUGUSTIN, Chevalier, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier;
3. ANDRÉ-CHARLES, Chevalier, Garde de la Marine au département de Toulon;
4. MARIE-MICHELLE, femme de *Charles-Louis de Scarron*, Seigneur, Marquis de Dionne, &c.;
5. MARIE-JEANNE, alliée, en 1767, avec N.... *Francini de Villepreux;*
6. & 7. MARIE-CHARLOTTE & MARIE.

X. PIERRE DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur de Boiſchantel, Bourneville, &c., veuf de *Marie-Anne-Thomas de Boiſchantel*, qu'il avoit épouſée en 1755, en a eu une fille, nommée

MARIE-ALEXANDRINE.

TROISIÈME RAMEAU, établi en Picardie.

VIII. AUGUSTIN-NICOLAS DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur de la Lande, cinquième fils de NICOLAS, & de *Marie de Flandres*, épouſa, en Mai 1697, *Marie-Aimée Lotin*, fille de *Nicolas-Louis-François,* Comte de Charny, Préſident de la Cour des Aides, & de *Louiſe Larcher*. Il eſt mort en Août 1728, laiſſant :

1. AUGUSTIN-GUILLAUME, qui ſuit;
2. LOUIS-ANDRÉ DE JASSAUD DE RICHEBOURG, mort ſans poſtérité de N.... *de Marquet*, ſon épouſe;
3. N... DE JASSAUD, dit *le Chevalier de la Lande*, mort ſans alliance;
4. & 5. Deux filles, mortes;
6. Et N.... DE JASSAUD DE CORSAINVILLE, vivante.

IX. AUGUSTIN-GUILLAUME DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur de la Lande, a épouſé, à Péronne en Picardie, N.... *de Maupoint de Rainville*, de laquelle il a pluſieurs enfans entr'autres :

1. N... DE JASSAUD, au ſervice;
2. N... DE JASSAUD, Bénédictin;
3. & 4. Deux filles, l'une Religieuſe, & l'autre non mariée en 1765. (Ils font leur demeure ordinaire à Soiſſons.)

Les armes : *d'azur, au croiſſant d'argent; au chef couſu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

JAUBERT (DE), en Quercy : Famille maintenue dans ſa Nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'État du Roi, le 28 Novembre 1674, & par Jugement de M. le Gendre, Intendant de Montauban, rendu le 3 Septembre 1704. Elle ſubſiſte dans

PIERRE-JEAN-BAPTISTE DE JAUBERT, qui avoit épouſé *Marie-Marthe de Cahors*, dont il eut :

1. JEAN-ANTOINE, né le 9 Août 1738;
2. LOUIS;
3. 4. 5. & 6. DELPHINE-JOSÈPHE, MARIE-ROSE, MARIE-MADELEINE & FRANÇOISE-RENÉE. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. I.)

Les armes : *écartelé, au 1 d'azur, à une fleur de lis d'or en chef, & une demi-fleur de lis du même, mouvante en pointe de la partition de l'écu; au 2 de gueules, à 3 palmes d'or, poſées l'une ſur l'autre; au 3 de gueules, à une croix tréflée d'or; & au 4 d'azur, à 3 étoiles d'or, rangées en pal.*

JAUBERT DE BARRAULT, Famille noble dont étoit

EMERY DE JAUBERT, Comte de Barrault, Baron de Blaignac, Ambaſſadeur de Louis XIII en Eſpagne auprès du Roi PHILIPPE III; il eut de Dame *Guyonne de la Mothe*, ſon épouſe,

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. Et JEAN DE JAUBERT DE BARRAULT, Abbé de Saint-Pierre de Solignac au Diocèſe de

Limoges, & conſacré Evêque de Bazas à Rome au mois d'Août 1612, par le Cardinal François de la Rochefoucauld. Deux ans après, il ſe trouva à l'Aſſemblée du Clergé qui ſe tint à Paris, & en 1620, il eut l'honneur d'haranguer le Roi dans l'Egliſe Métropolitaine, après ſon retour de l'expédition de Béarn. Il avoit été déſigné Grand Aumônier d'HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, Reine d'Angleterre ; mais la jalouſie de quelques-uns de ſes envieux, & principalement des Sectaires de ce Royaume, rendit cette déſignation inutile. Il fut nommé à l'Archevêché d'Arles le 30 Juillet 1630, & en prit poſſeſſion au mois de Décembre 1631 ; préſida à l'Aſſemblée du Clergé tenue à Paris en 1635, & le 22 Juillet ſuivant il harangua Sa Majeſté au nom de la même Aſſemblée. Il eſt mort à Paris le 30 Juillet 1643, & fut inhumé à Bordeaux dans la maiſon profeſſe des Jéſuites, à qui il légua la Bibliothèque qu'il avoit à Arles. (Moréri.)

ANTOINE DE JAUBERT, Comte de Barrault, épouſa *Claudine de Saulx*, héritière de ſon frère *Henri*, mort ſans alliance. Elle lui porta en dot le Château & la Seigneurie de *Mirebel* en Breſſe. Leur fille unique,

GABRIELLE DE JAUBERT épouſa *Noël de Saulx Tavannes*, Marquis de Mirebel, dont poſtérité. Voy. SAULX TAVANNES & MIREBEL.

Les armes de JAUBERT DE BARRAULT ſont : *d'or, à la croix de ſable, chargée de 5 coquilles d'argent.*

JAUBERT DE SAINT-GELAIS, Famille différente de la précédente & qui porte : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de 6 fleurs de lis du même, 3 au-deſſus, & 3 au-deſſous, rangées en faſce.*

JAUCHE, aujourd'hui JAUSSE, ancienne & illuſtre Nobleſſe de la Flandre Wallonne, dont les Seigneurs ont tenu un rang diſtingué dans le Brabant. Le premier connu de cette Maiſon eſt

I. REGNIER, Seigneur DE JAUCHE, qui vivoit en 1160. *Ide de Mons*, ſon épouſe, fille aînée de *Goſvin de Mons*, & de *Béatrix de Rumigny*, eſt dite, en 1189, veuve de lui & mère de

II. GÉRARD, Seigneur DE JAUCHE, Pair du Château de Mons, comme Seigneur de Baudour, dont il hérita de ſon grand-père maternel, *Goſvin de Mons*, avec pluſieurs autres biens. (Cette Terre de *Mons* eſt reſtée longtems dans la Maiſon de JAUCHE, & elle a paſſé dans celle des Princes de Ligne.) L'Abbaye des filles, nommée *Ramée*, eſt dans la Terre de JAUCHE, que les Brabançons nomment *Ghete*, qui vient du nom d'une rivière dont la ſource eſt dans le voiſinage ; & elle a été fondée par GÉRARD, Sire DE JAUCHE, en l'an 1216. Il lui donna le nom de *Ramée* ou *Ramey*, parcequ'elle étoit dans une campagne couverte d'arbriſſeaux. Le diplôme de cette fondation eſt conſervée dans l'Abbaye. Il eut pour fils :

III. GÉRARD, IIe du nom, Seigneur DE JAUCHE, qui fut père de

IV. GÉRARD, IIIe du nom, Seigneur DE JAUCHE & de Maſtaing, qui fut fait Chevalier par le Duc de Brabant en 1288. Il eut de *Marguerite de Hornes*, ſa première femme,

1. GÉRARD, IVe du nom, Seigneur de JAUCHE & d'Hierges, qui continua la branche aînée que l'auteur du *Diction. des Gaules* ne donne pas ;
2. Et GUILLAUME, qui ſuit ;

V. GUILLAUME DE JAUCHE, Seigneur de Maſtaing, mourut en 1374, laiſſant de *Marguerite d'Antoing*, ſon épouſe,

VI. JEAN-GUILLAUME DE JAUCHE, décédé en 1388, qui avoit épouſé *Iſabeau de Hainaut*, & en eut :

VII. JEAN DE JAUCHE, Seigneur de Maſtaing & de Saſſegnies, mort à la Terre Sainte en 1398. Il laiſſa d'*Iſabeau de Rochefort*, ſon épouſe, Dame de Herimez & de Brugelette,

VIII. ANDRÉ DE JAUCHE, Seigneur de Maſtaing, &c., qui ſuivit, en 1421, PHILIPPE-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, lequel vint en France pour venger la mort de ſon père. Il épouſa *Marguerite*, Dame *de Maſmines*, de Hemelveerdegem, fille & héritière de *Robert*, Chevalier de la Toiſon-d'Or ; il mourut en 1456, ayant eu :

IX. JACQUES DE JAUCHE, Seigneur de Maſtaing, Lierde, Herimez, &c., qui fut fait priſonnier près de Merville, avec le Duc de Gueldre en 1487 ; mort en 1499. Il avoit épouſé *Philippote de Lannoy-Molembais*, de laquelle vinrent :

ANTOINE, qui ſuit ;
Et ADRIEN, auteur de la branche de *Saſſegnies*, ſeulement indiquée.

X. ANTOINE DE JAUCHE, Seigneur de Maſtaing, Hérimez, Brugelette, Comte de Lierde,

mort en 1535, avoit épouſé *Joſſine de Flandres*, Dame de Dringham, dont :

XI. GABRIEL DE JAUCHE, Seigneur de Maſtaing, Herimez, &c., Comte de Lierde, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance ſous l'Empereur CHARLES-QUINT. Il épouſa 1° *Catherine de Lannoy-Molembais*; & 2° *Jeanne de Montmorency-Croiſilles*. Du premier lit vinrent :

Quatre filles.

Et du ſecond lit ſortirent :

JEAN, qui ſuit;
Et MARGUERITE, Chanoineſſe de Mons.

XII. JEAN DE JAUCHE, IIe du nom, Comte de Lierde, Seigneur de Maſtaing, Herimez, &c., mort en 1622, laiſſa d'*Anne de Sainte-Aldegonde-Noircarme*, ſon épouſe,

PHILIBERT, qui ſuit;
Et CHARLES-ROBERT, Seigneur de *Cruyshauthem*, auteur de la branche des Seigneurs de ce nom.

XIII. PHILIBERT DE JAUCHE, Comte de Lierde, Seigneur de Maſtaing, &c., Capitaine de Cuiraſſiers pour le Roi d'Eſpagne, obtint en ſa faveur l'érection en *Comté*, de ſa Terre & Seigneurie de *Maſtaing*, par Lettres du Roi Catholique du 28 Mai 1626. Il avoit épouſé, en 1617, *Marie de Merode*, fille de *Philippe*, Comte de Middelbourg, & de *Jeanne de Montmorency*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. & 3. PHILIPPINE-MARGUERITE, & MARIE-MADELEINE, toutes deux Chanoineſſes de Maubeuge.

XIV. JEAN-FRANÇOIS DE JAUCHE, Comte de Maſtaing & de Lierde, Seigneur de Herimez, Brugelette, &c., Général des Armées du Roi d'Eſpagne, Gouverneur de Binche & de Courtrai, teſta en 1670. Il avoit épouſé, en 1638, *Marie-Françoiſe d'Eſtourmel*, Dame de Mametz & de Marthes, de laquelle il eut :

1. CHARLES-JOSEPH, Comte de Maſtaing, Général des Armées de Sa Majeſté Catholique, Gouverneur Général du Hainaut, qui ne laiſſa qu'une fille,

   N... DE JAUCHE, par le mariage de laquelle le Comté de Maſtaing eſt entré dans la Maiſon d'*Ongnies*.

2. Et PHILIPPE-EUGÈNE, qui ſuit.

XV. PHILIPPE-EUGÈNE DE JAUCHE, Comte de Maſtaing, Seigneur de Marthes & de Mametz, décédé en 1702, avoit épouſé, en 1692, *Iſabelle-Claire-Thérèſe de Croix*, fille de *Pierre-Félix*, Seigneur de Heuchin, & d'*Anne-Eléonore de Sainte-Aldegonde-Noircarme*. De cette alliance ſont iſſus :

1. PHILIPPE-EUGÈNE-ALBERT, dit *le Comte de Maſtaing*, mort en 1724, ſans avoir été marié;
2. BALTHAZAR-FRANÇOIS, dit *le Comte* DE JAUCHE, Commandant des Gardes Wallonnes, Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne, Commandeur de l'Ordre de Calatrava, mort auſſi ſans alliance en 1743, à la bataille de Campo-Santo;
3. PHILIPPE-BENOÎT-BERTIN, mort en Hongrie au ſervice de l'Empereur en 1716;
4. Et MARIE-FÉLICE, Chanoineſſe de Maubeuge, héritière de ſes frères, Dame de Mametz & de Marthes, alliée, par contrat du 21 Juillet 1728, à *Joachim-Maximilien-Marie-Joſeph-Hyacinthe de Merode*, Marquis de Deynſe, Comte de Montfort, Vicomte de Wavremont, Seigneur de Hamſur-Heure, veuf de *Thérèſe-Jeanne-Philippine de Merode*, ſa couſine. Il a eu des enfans du premier & du ſecond lits. Voy. MERODE. (*Dictionnaire des Gaules*, au mot MASTAING.)

Les armes de JAUCHE ſont : *de gueules, à la faſce d'or, accompagnée en chef d'une diviſe vivrée du même.*

* JAUCOURT, Terre & Seigneurie ſituée en Champagne, près de Bar-ſur-Aube, qui fut vendue, en 1307, par JEANNE DE JAUCOURT, à PHILIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne, ſurnommé *le Hardi*. Le Château de cette Terre étoit alors ceint de larges foſſés à fond de cuve, revêtus de pierres, remplis par la rivière de l'Aube. Il étoit flanqué de 9 groſſes Tours accompagnées de défenſes. On voit, dans ce même lieu, pluſieurs tombeaux avec des inſcriptions gothiques, ſur l'un deſquels on lit : *Cy gît* JEAN DE JAUCOURT, fondateur de cette Egliſe. Sa figure eſt en relief ſur ce tombeau. Cette Terre de JAUCOURT, ſuivant pluſieurs titres, après avoir appartenu longtems à la Maiſon de ce nom, & enſuite aux Ducs de Bourgogne, paſſa aux Rois de Navarre. Lorſque HENRI IV érigea *Beaufort* en *Duché-Pairie*, en faveur de *Gabrielle d'Eſtrées*, il y joignit JAUCOURT, en qualité de *Baronnie*, avec ſa Juſtice ſur 18 Villages, &c. La filiation des premiers Seigneurs de JAUCOURT s'eſt perdue dans l'obſcurité des IX, X, XI & XIIe ſiècles, & le *Mémoire* manuſ-

crit qui nous fut communiqué lors de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, en 1757, n'en commence la Généalogie qu'à

I. PIERRE, Ier du nom, Sire DE JAUCOURT, le premier dont il ſoit fait mention, qui étoit un grand Seigneur. On voit dans du Tillet, *Recueil des Rois de France*, Edit. de 1518, pag. 412, un don fait par le Comte Thibaut de Champagne, à Meſſire PIERRE DE JAUCOURT, de l'office de Pannetier de Champagne à ſa vie & hommage lige, le Dimanche avant la Saint-Pierre-aux-liens en 1224. Dans le même Recueil on voit auſſi d'autres conventions, paſſées en 1230, entre Thibaut, Comte de Champagne & de Brie, & PIERRE, Sire DE JAUCOURT, touchant leurs hommages, qui ne pourront quitter ni paſſer l'un chez l'autre, &c. PIERRE DE JAUCOURT eut pour enfans :

1. ERARD, qui ſuit ;
2. PIERRE, qui, du chef de ſa mère, fut Seigneur de *Dinteville*, & en prit le nom vers l'an 1255, en conſervant les armes de JAUCOURT ; ainſi les Seigneurs de Dinteville ſont ſortis de la Maiſon de JAUCOURT. M. Camuſat en rappelle la Généalogie dans ſes *Mémoir. hiſtoriq.* JOACHIM DE DINTEVILLE, Lieutenant Général pour le Roi en Champagne, vérifia XI degrés, & fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1583. Il mourut, ſans enfans, en 1607 ; ſa ſœur, RENÉE, Abbeſſe de Remiremont avant 1563, mourut, en 1581. JACQUES DE JAUCOURT, Seigneur de Dinteville, a donné lieu à la Généalogie de cette branche, rapportée dans le P. Anſelme, au tom. des Grands Veneurs de France & des Chevaliers du Saint-Eſprit. Nous en avons parlé au mot DINTEVILLE ;
3. Et THOMAS, mort ſans alliance.

II. ERARD, Ier du nom, Sire DE JAUCOURT, fut préſent aux tranſactions que PIERRE DE JAUCOURT, Seigneur de Dinteville, ſon frère puîné, paſſa aux mois d'Août & de Septembre 1255, avec ſes parens. Cet ERARD, outre la Terre de JAUCOURT, poſſédoit les villes de Dolancourt, Arſonval, Argançon, Moutiers en l'Isle-de-France, & autres, dont il avoit hérité de ſon père. De ſa femme, nommée *Agnès*, il eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et ALLAIS.

III. PIERRE, Sire de JAUCOURT, IIe du nom, eſt qualifié *Miles*, dans des Lettres Patentes de PHILIPPE-*le-Bel*, au Bailli de Chaumont-en-Baſſigny, le 5 Juin 1297, qui l'exemptent des ſubſides qui ſe levoient pour la guerre de Flandre. Il eut de ſa femme, nommée *Jeanne*, laquelle, dans une acquiſition qu'elle fit avec ſon mari, par acte du mois de Novembre 1310, eſt qualifiée *Madame Jeanne*, & ſon mari de *noble homme*, *Monſeigneur* PIERRE, *Chevalier*, *Seigneur* DE JAUCOURT :

1. ERARD, qui ſuit ;
2. POINCARD, mort ſans poſtérité ;
3. Et RICHARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Villarnoul*, rapportée ci-après.

IV. ERARD, IIe du nom, Chevalier, Sire DE JAUCOURT, eut dans les partages qu'il fit avec ſes frères, pour ſon droit d'aîneſſe hors de part & d'avantages, les Château & Seigneurie de JAUCOURT, outre les villes d'Arſonval, Moutiers, Boſſancourt & de Vauhonvilliers. Il mourut peu de tems avant la vente que ſa fille unique, JEANNE, fit de la Terre de JAUCOURT, en 1307, à PHILIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne. *Marguerite d'Arc*, femme d'ÉRARD, IIe du nom, Sire DE JAUCOURT, ne lui ſurvécut que peu d'années. Leur fille avoit épouſé *Jean*, Seigneur *de Blézy*, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans *Suſanne de Blézy*, morte le 25 Novembre 1525, qui porta la Terre de *Blézy* dans la Maiſon de *Rochechouart*, par le mariage qu'elle contracta, en 1508, avec *Chriſtophe de Rochechouart*, Seigneur de Chandenier, Javarzay, la Motte, mort en 1549, fils aîné de *François de Rochechouart*, Seigneur de la Roche-Rabaſte & deſdits lieux, mort le 4 Décembre 1530, & de *Blanche d'Aumont*, morte le 6 du même mois. Voy. ROCHECHOUART.

BRANCHE
des Seigneurs de VILLARNOUL.

IV. RICHARD DE JAUCOURT, Seigneur de Villarnoul par ſa femme, *Marie de Villarnoul*, qu'il avoit épouſée en 1318, fille de *Guy (a)*, eut pour enfans :

(*a*) *Guy*, Seigneur *de Villarnoul*, frère de *Marguerite de Villarnoul*, mariée à Meſſire *Guyot Pioche*, dont vint *Huet Pioche*, eut quatre enfans, *Guillaume* & *Huguenin de Villarnoul*, qui moururent tous deux ſans poſtérité & peut-être ſans alliances ; *Marie* & *Agnès de Villarnoul*. L'aînée, *Marie*, partagea, avec ſa cadette, tous les biens de la ſucceſſion de ſes père & mère, par acte de 1338. *Agnès de Villar-*

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Et Guy, Religieux, Prévôt du Monaſtère de Saint-Bénigne de Dijon.

V. Philippe de Jaucourt, I^er^ du nom, Seigneur d'Auxois, de Chaſſigny, Saint-Brancher, Villarnoul, &c., fut Enſeigne des Chevaliers du Corps du Duc de Bourgogne, dont Enguerrand de Coucy étoit Capitaine. Il fut auſſi Conſeiller du même Duc de Bourgogne, Gouverneur de ſon troiſième fils, Philippe, Comte de Nevers, & eut le Gouvernement du Nivernois & Donziois. On fixe ſa mort en 1392, du moins il fit alors ſon teſtament, par lequel il paroît qu'il avoit des biens conſidérables. Il avoit épouſé, en 1370, *Iſabeau de Beauvoir de Chaſtellux*, veuve de Gérard de Bourbon, Seigneur de Montperroux, fille de *Jean de Beauvoir*, qui ſervoit en Picardie ſous Charles-le-Mauvais, en 1352, & de *Jacquette d'Autun*, dont :

1. Giraud, mort ſans poſtérité ;
2. Guy, qui ſuit ;
3. Et Philippe, mort ſans alliance.

VI. Guy de Jaucourt, devenu l'aîné de ſa Famille par la mort de ſon frère aîné, fut un des plus riches Seigneurs de ſon tems. Il étoit tout à la fois Seigneur de Villarnoul, de Marrault, de Quers, du Vault, de Logny, de Montmardelin, Villaines, Saint-Brancher, Saint-Léger-de-Foucherets, Beauvilliers, Rouvray, Comdoy, Saulx, Moigny, Saint-Germain-des-Champs, Saint-Georges-des-Carrières, Aulnay, la Coſte, Montjallin, &c., comme il paroît par ſon teſtament du 21 Janvier 1554, dans lequel il fit de grands dons à l'Egliſe collégiale d'Avallon. Le Duc de Bourgogne le fit ſon Conſeiller & Chambellan, le commit au Gouvernement des perſonnes, pays, Terres & Seigneuries des Comtés de Nevers & de Réthel, ſes enfans. Il ſervit avec diſtinction dans toutes les guerres que le Duc de Bourgogne eut à ſoutenir contre la France & d'autres Puiſſances, & mourut en 1462, comblé d'honneur, de biens, & dans un âge fort avancé. Il avoit épouſé *Jeanne de Damas*, en Bourgogne, de laquelle il eut :

noul avoit épouſé *Jean de Bar*, dont elle n'eut point d'enfans, & ils vendirent enſemble à Eudes, Duc de Bourgogne, la moitié de la Seigneurie de *Villarnoul*, que Philippe, Duc de Bourgogne, donna, par la ſuite, à Philippe de Jaucourt, fils dudit Richard.

1. Philibert, Chevalier, Seigneur de Villarnoul, du Vault, &c., Conſeiller & Chambellan de Philippe-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, & Gouverneur de l'Auxerrois, qui ſe diſtingua à la bataille de Gavre en 1453, mort ſans poſtérité, en 1454, de ſon mariage contracté, le 15 Novembre 1438, avec *Agnès de la Trémoille*, fille de *Pierre*, Seigneur & Baron d'Ours. Olivier de la Marche parle de ce Philibert de Jaucourt, dans ſes *Mémoires* imprimés à Gand en 1560, p. 403, & l'auteur de la Généalogie de la Maiſon de *la Trémoille* dit qu'il étoit un des plus apparens de l'Armée de Philippe-*le-Bon*, Duc de Bourgogne ;
2. Philippe, fait Chevalier par le Seigneur de Croy, avec *Jean de la Trémoille*, en 1452, tué peu après ſans avoir été marié ;
3. Guillaume, qui ſuit ;
4. Et Antoinette, alliée à *Thibaut du Pleſſis*, Seigneur de Chevigny en Auxois, dont elle eut trois filles, ſavoir : 1. *Catherine du Pleſſis*, Dame de Chevigny, qui s'eſt mariée, le 1^er^ Juillet 1479, à *Pierre de Choiſeul*, Seigneur de Doncourt & de Freſnoy, mort le 10 Février 1510. Elle en a eu une nombreuſe poſtérité. Voy. CHOISEUL & l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 847 ; — 2. *Jeanne du Pleſſis*, qui avoit épouſé *Ferry*, Seigneur *de Grancey*, & elle donna les Terres du Pleſſis & de Barbery à ſon neveu *Nicolas de Choiſeul*, duquel deſcendent les Ducs de ce nom ; — 3. & *Agnès du Pleſſis*, qui épouſa Jean de Jaucourt, dit *Digoine*, dont nous allons parler ci-après.

VII. Guillaume de Jaucourt, ſans doute Seigneur des mêmes Terres que ſon père, ſe maria avec *Jeanne de Digoine*, dont il eut :

VIII. Jean de Jaucourt, dit *Digoine*, Capitaine de 100 Lances de Charles, Duc de Bourgogne, ſon Conſeiller & Chambellan. Il eut grande part à ſes ſecrets. Après la mort de ce Prince, arrivée le 6 Janvier 1476, Louis XI, Roi de France, l'engagea à ſon ſervice, le fit ſon Conſeiller, Chambellan, Bailli de Dijon, Gouverneur d'Auxerre, & lui donna 500 livres de penſion, à prendre ſur les Finances ordinaires & extraordinaires, dit Philippe de Commines, liv. IX, chap. 6. Marie de Bourgogne, fille de Charles, dernier Duc de Bourgogne, ayant épouſé, à Gand, Maximilien d'Autriche, Roi des Romains, Jean de Jaucourt regarda Marie comme ſa Souveraine légitime, & rentra à ſon ſervice. Maximilien, qui le reçut avec joie, le fit ſon

Conſeiller & Grand Maître de ſon Hôtel; mais Louis XI, irrité du changement de JEAN DE JAUCOURT, fit raſer ſes maiſons & Châteaux à pont-levis, au nombre de 14, confiſqua tous ſes biens, fit arrêter ſa femme & ſes enfans, & les déclara tous criminels de Lèze-Majeſté. MAXIMILIEN, en reconnoiſſance de la fidélité & des grands ſervices de JEAN DE JAUCOURT, le créa Capitaine Général de ſes Armées, par Lettres données à Nuremberg le 21 Juin 1491, avec plein pouvoir d'aſſembler & de lever en ſon nom & en celui de l'Archiduc ſon fils, autant de troupes que bon lui ſemblera, de les mener & conduire pour conquérir ſur CHARLES VIII, le Duché de Bourgogne. Les troupes qu'il eut ſous ſes ordres ſurprirent, en 1492, Arras, Saint-Omer & autres places qui furent rendues à la paix. JEAN DE JAUCOURT fut compris dans le traité, revint en France en 1493, & mourut en 1506. Louis XII, étant parvenu à la Couronne, l'avoit rétabli dans la jouiſſance de ſes biens confiſqués. Il eut d'*Agnès du Pleſſis*, ſon épouſe,

1. AUBERT, qui ſuit;
2. Et HUGUES, Seigneur de Marrault, Migé, &c., lequel ſuivit toujours le parti du Roi des Romains, ce qui contraignit LOUIS XII de le déclarer, le 10 Juin 1513, criminel de Lèze-Majeſté. Il épouſa 1° *Louiſe de Rouſſillon*; & 2° *Catherine de la Fayette*, veuve de *François de la Platière*, frère aîné du Maréchal de Bourdillon. Il eut du premier lit:

1. ANNE, mariée avec *Philibert de la Platière*, IIe du nom, dont poſtérité. Voy. PLATIÈRE (DE LA).

Et du ſecond lit vinrent:

2. MARIE, femme d'*André-Adrien de Veilhan*, Baron de Giry & autres lieux;
3. Et autre ANNE, mariée, en 1513, à *Gérard de la Guiche*, Seigneur de Martigny-le-Comte, troiſième fils de *Claude*, Seigneur *de la Guiche*, & d'AGNÈS DE JAUCOURT, ſa ſeconde femme. Ils eurent des enfans. Voy. GUICHE (DE LA).

IX. AUBERT DE JAUCOURT, Chevalier, Seigneur de Villarnoul, &c., ne voulut point profiter de la donation qui lui fut faite de tous les biens de ſes père & mère, par les Rois Louis XI & Louis XII, au préjudice de ſon père & de ſon frère. Il mourut avant l'an 1527, & avoit épouſé, en 1491, *Renée le Roux*, fille d'honneur d'ANNE, Ducheſſe de Bretagne, par l'entremiſe de *Hardy le Roux*, ſon oncle, qui étoit en grand crédit auprès du Roi. Elle étoit fille de *Louis le Roux*, & de *Jeanne d'Aubigny*, Dame de la Roche-des-Aubiers. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, Seigneur de Villarnoul, &c., marié à *Vérine de Charnier*, dont pour fille unique,

   RENÉE, femme de *Pierre de Briquemault* Meſtre de Camp en Piémont.

2. HARDY, Seigneur du Vault, Lieutenant, Général pour le Roi en Bourgogne, Gouverneur de Seurre & Bailli de Mâcon, &c., marié à *Françoiſe de Hamon*, Dame de Lucinières, Montigny, Soyaulx & la Martinière, en Bretagne, morte le 12 Février 1571, fille de *Gilles de Hamon*, & de *Guillemette Guibé*, nièce de *Pierre Landais*, Tréſorier. Il en eut deux garçons:

   1. HUGUES, Seigneur du Vault, &c., qui épouſa *Louiſe des Réaulx*, de laquelle il n'eut point d'enfans;
   2. Et GUY, mort ſans alliance, en 1564, d'un coup d'arquebuſe.

3. JEAN, qui ſuit;
4. JACQUES, Abbé de Pontigny & de Barbeaux, mort en 1547;
5. ANTOINE, mort ſans alliance;
6. AIMONDE, mariée, en 1500, à *Claude de Mailly*, Chevalier, Seigneur de Courtivron en Bourgogne;
7. AGNÈS, mariée à *Claude de la Guiche*, fils de *Gérard*, & de *Marguerite de Pocquières*, dont elle fut la ſeconde femme. Ils eurent nombreuſe poſtérité. Voy. GUICHE (DE LA);
8. BÉRAULDE, mariée à N... *Couſtin*, Seigneur de Bourzolles en Périgord;
9. Et ANNE, Abbeſſe du Puy.

X. JEAN DE JAUCOURT, IIe du nom, Seigneur de Villarnoul, Rouvray, Ruère, Saint-Andeux, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Enſeigne des 100 Gentilshommes de ſa maiſon, mourut en 1552, à l'Armée du Roi, portant ſon Enſeigne. Il avoit épouſé *Françoiſe de Bar*, Dame d'Etréchy, &c., fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Baugy, Baron de la Guerche, Vicomte de Sauvigny, Maître d'Hôtel de la Maiſon du Roi, & de *Renée de Montberon*, dont:

1. FRANÇOIS, qui ſuivit le parti de M. le Prince de Condé, & fut tué à la bataille de Saint-Denis, le 10 Novembre 1567, ſans

laiſſer d'enfans de *Louiſe-Edmée d'Anlezy*, ſon épouſe;
2. Jean, mort ſans alliance;
3. Jacques, mort ſans enfans de ſon mariage, le 10 Mars 1584, avec *Nicole de Vienne*;
4. Louis, qui ſuit;
5. Bernard, Enſeigne d'une Compagnie de Gendarmes, tué à Port-de-Piles en 1569, ſans avoir pris d'alliance;
6. Edme, auſſi tué ſans alliance, dans une rencontre près de Villarnoul, par des ligueurs de la garniſon d'Eſpoiſſes en 1594;
7. Pierre, mort ſans avoir été marié;
8. Louise, mariée, le 5 Décembre 1555, à *François de Courtenay*, Baron de Bontin, fils aîné de *Louis de Courtenay*, & de *Charlotte du Meſnil-Simon*, Dame de Morogues, dont poſtérité. Voy. COURTENAY;
9. Renée, mariée à *François d'Epernay*, Seigneur de Fillouſe & de Chinay en Nivernois, dont elle eut deux filles: *Jeanne* & *Françoiſe d'Epernay*;
10. Anne, morte ſans alliance;
11. Et Edmée, mariée, vers l'an 1571, à *Guillaume de Couſſay*, Chevalier, Seigneur de Freſnay, dont des enfans.

XI. Louis de Jaucourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, 1° en 1570, *Eliſabeth de la Trémoille*, Dame de Menétreux, &c., fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Brèche, & d'*Adrienne de Crécy*, de la Maiſon *de Venarey*; & 2° *Roberte de Haye* ou *Hay*, veuve de *Claude Stuart*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Jacques, tige de la branche des Seigneurs de *Menétreux*, rapportée ci-après;
3. Pierre, auteur de celle des Seigneurs d'*Eſpueilles*, mentionnée en ſon rang;
4. Gabriel, chef de celle des Seigneurs de *la Vaiſerie*, rapportée après les précédentes;
5. Louis, Seigneur d'Etréchy, Capitaine dans le Régiment de Gaſpard de Coligny, depuis Maréchal de France, mort ſans enfans de *Régine de Chélandres*;
6. Zacharie, Seigneur d'Auxon, né en 1584, qui quitta ſa patrie à l'âge de 15 ans, pour s'attacher à Frédéric V, Electeur Palatin, depuis Roi de Bohême en 1619, qui le fit premier Gentilhomme de ſa Chambre, & lui donna, dans la ſuite, le Gouvernement de ſon fils. Il ſuivit la malheureuſe deſtinée de ce Prince, qui, après la bataille de Prague, donnée le 9 Novembre 1620, ſe vit dépouillé de ſa Couronne Elective & de ſes propres Etats héréditaires, & contraint de ſe retirer en Hollande. En 1621, ce Prince

ayant voulu voir les Gallions d'Eſpagne, dont les Etats Généraux s'étoient emparés, monta, avec ſon fils, ſur un Vaiſſeau, qui fut briſé par le choc imprévu d'un autre; mais le Prince Henri-Frédéric, ſon fils, âgé de 15 ans, fut noyé avec Zacharie de Jaucourt, qui ſe jeta dans la mer pour le ſauver. Zacharie avoit épouſé, au Château Royal de Prague, par contrat paſſé le 20 Septembre 1620, *Louiſe de Mayern*, âgée de 29 ans, fille de *Louis-Torqua*, & de *Louiſe le Maſſon*, dont il n'eut point d'enfans;
7. Théophile, Seigneur de Saint-Andeux, Officier dans le Régiment de Châtillon, tué à l'entrepriſe faite ſur la ville de Venloo contre les troupes de l'Archiduc, le 1er Octobre 1606;
8. Elisabeth, morte en 1666, veuve de *Roch de Maulmont*, Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, décédé en 1642;
9. Et Renée, mariée à *Benjamin Auberi du Maurier*, Ambaſſadeur du Roi en Hollande.

XII. Jean de Jaucourt, IIIe du nom, Seigneur de Villarnoul, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, épouſa, par contrat du 8 Mars 1599, *Marthe de Mornay*, morte le 26 Mars 1633, fille aînée de *Philippe de Mornay*, Seigneur du Pleſſis-Marly, & de *Charlotte d'Arbaleſte*, de la Maiſon de *Melun*. Elle étoit veuve de *Jean de Pas-de-Feuquières*, & eut de ſon ſecond mari:

1. Philippe, qui ſuit;
2. Jean-Louis, auteur de la branche des Seigneurs *du Vault*, rapportée ci-après;
3. Catherine, mariée à *Pierre de Lisle*, Chevalier, Seigneur du Gaſt, d'Ollon, & de Conforgien au pays du Maine, dont *Louis de Lisle*, marié, le 18 Juin 1660, à Marthe de Jaucourt, ſa couſine;
4. Bénigne, femme de *François Prévoſt*, Seigneur de la Boutalière en Poitou;
5. Françoise, mariée à *Louis de Guéribalde*, Chevalier, Seigneur des Chapelles;
6. Et Marthe, Dame de Saulx, morte ſans alliance.

XIII. Philippe de Jaucourt, IIe du nom, Seigneur de Villarnoul, Baron de la Forêt-ſur-Sèvres, &c., mort dans ſon Château de la Forêt avant 1674, avoit épouſé *Marguerite de Guéribalde*, fille de *Paul*, & de *Madeleine de Launay-Grave*, dont:

1. Jean-Philippe, qui ſuit;
2. Paul, lequel s'attacha au ſervice de l'Elec-

teur de Brandebourg, qui lui donna un Régiment de Cavalerie, à la tête duquel il fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693 ;

3. Jean - Louis, Seigneur de Buffières, qui quitta le Royaume en 1685. Il étoit Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince de Wurtemberg, à la même bataille de Nerwinde où il reçut pluſieurs coups, & eut ſon cheval tué ſous lui. Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, Roi d'Angleterre, qui commandoit l'Armée des Alliés, lui envoya une gratification après la bataille. Il eſt mort à Copenhague, Colonel réformé au ſervice du Roi de Danemark ;
4. François, Seigneur d'Auxon, lequel s'attacha au ſervice de l'Electeur de Brandebourg, qui le nomma Lieutenant-Colonel de Cavalerie. Il devint Chevalier d'Honneur & premier Chambellan de l'Electrice de Brandebourg, lorſque cette Princeſſe eut le titre de *Reine de Pruſſe* en 1701. Il eſt mort ſans alliance ;
5. Benjamin, mort au ſervice des Etats Généraux, après les avoir ſervi avec diſtinction à la tête du Régiment de Tilly, Cavalerie, en qualité de Lieutenant-Colonel ;
6. 7. 8. & 9. Et quatre filles qui paſſèrent en Hollande avec *Marguerite de Guéribalde*, leur mère, du conſentement du Roi. Elles ſont mortes ſans alliance, excepté Marthe, femme de *Jacques de Mauclerc*, Ecuyer, Seigneur de Marconnay en Poitou, dont la poſtérité ſubſiſte.

XIV. Jean-Philippe de Jaucourt, Chevalier, Marquis de Villarnoul, Baron de la Forêt-ſur-Sèvres & autres Seigneuries, fut un des Commiſſaires du Roi pour les affaires du Calviniſme, & en cette qualité traita avec MM. de Marillac & de Baſville, ſucceſſivement Intendans en Poitou ; mais après la révocation de l'Edit de Nantes, il paſſa en Hollande en 1687, & mourut à la Haye. Il avoit épouſé *Marie Gazeau*, riche héritière, de Famille noble, dont :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. René-Anne, lequel paſſa au ſervice des Etats Généraux, & fut tué à Montjouy en Catalogne à la priſe de cette place par les François ;
3. Catherine-Renée, rapportée après ſon frère aîné ;
4. Marguerite, morte ſans alliance à Paris en 1739 ;
5. Et Marie-Bénigne, qui ſe retira en Hollande, & vivoit en 1757.

XV. Philippe de Jaucourt, IIIe du nom, Marquis de Villarnoul, fut employé par le Roi Guillaume, en Irlande, en qualité de Capitaine dans le Régiment Royal-Irlandois, & d'Aide de Camp du quartier Meſtre-Général & Major de Brigade. Il paſſa enſuite en Hollande avec des troupes Angloiſes en qualité de Colonel, & mourut à la Haye le 20 Mai 1738, âgé de 68 ans. Il avoit épouſé 1° *Marie van der Haven* ; & 2° N... *Aerſſen de Somelſdyck*, fille de *François*, Chevalier du Corps des Nobles de Hollande, Gouverneur de Surinam, Seigneur de Marcilly & de Châtillon en Nivernois, mort, à la Haye, Amiral de la République. Sa veuve, qui vivoit à la Haye en 1658, s'étoit remariée à un Seigneur du Corps des Nobles.

XV. Catherine-Renée de Jaucourt, Dame de Villarnoul, Baronne de la Forêt-ſur-Sèvres, morte à Paris le 21 Avril 1724, avoit épouſé *Charles*, Comte *du Bellay*, Seigneur de la Pallue, de Beneſt, du Buart, &c., fils de *Louis*, Comte *du Bellay*, & d'*Anne d'Acigné*, tante de la Ducheſſe *de Richelieu*, dont : 1. *Charlotte - Marguerite - Catherine du Bellay*, morte en 1721, ſans avoir eu d'enfans de *Charles-François d'Eſtaing de Saillans* ; 2. & *Catherine-Félicité du Bellay*, Dame de Villarnoul, morte à Paris, âgée de 19 ans, le 3 Juillet 1727, Dame d'honneur de Louise-Elisabeth d'Orléans, Reine Douairière d'Eſpagne. Elle avoit épouſé, le 23 Décembre 1722, *Anne-Auguſte de Montmorency*, Prince de Robecq, Comte d'Eſtaires, mort le 27 Octobre 1745, dont elle a laiſſé : 1. *Anne-Louis-Alexandre de Montmorency*, aujourd'hui Prince de Robecq, né le 11 Novembre 1724, marié, le 26 Février 1746, avec *Anne-Maurice de Montmorency* ; 2. *Louis-Alexandre* ; 3. & *Madeleine-Françoiſe-Anne-Félicité de Montmorency*, qui a pris le voile. Ainſi finit la branche de Jaucourt-Villarnoul, fondue, comme on vient de le voir, dans la Maiſon de *Montmorency*. Voy. ce mot.

BRANCHE
des Seigneurs du Vault.

XIII. Jean-Louis de Jaucourt, ſecond fils de Jean, IIIe du nom, Baron de Villarnoul & du Vault, & de *Marthe de Mornay*, épouſa, par diſpenſe du 5 Mars 1638, Françoise-Renée de Jaucourt, ſa couſine germaine, fille de Pierre de Jaucourt, Chevalier de

l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Baron d'Eſpueilles & d'Hubans, & de *Françoiſe d'Anlezy*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PHILIPPE, Seigneur de Brazey, marié à *Anne d'Angennes*, dont trois filles, paſſées en Pruſſe :

   L'aînée, morte ſans alliance ;
   La ſeconde, nommée JUDITH, morte auſſi ſans alliance en 1757, ayant été Gouvernante des Princeſſes de Pruſſe, ſœurs du Roi régnant ;
   Et la troiſième a épouſé N... *de l'Hôpital*, Général-Major au ſervice de Pruſſe, & Commandant de Memel, dont elle n'a point eu d'enfans.

3. MARTHE, mariée, par contrat du 18 Juin 1664, à *Louis de Lisle*, Chevalier, Seigneur d'Ollon, Baron de Conforgien, ſon couſin germain, dont elle eut des enfans ;
4. FRANÇOISE, mariée à JOACHIM DE JAUCOURT, ſon couſin, Seigneur de Saint-Andeux, rapporté ci-après ;
5. Et CATHERINE, morte ſans alliance.

XIV. JEAN DE JAUCOURT, Chevalier, Baron du Vault, &c., mourut peu d'années après ſon mariage. Il avoit épouſé *Françoiſe d'Aumale*, ſa couſine germaine, fille de *Philippe*, Chambellan & Gouverneur de M. LE PRINCE, & de MADELEINE DE JAUCOURT ; elle ſe remaria à *François le Gentil*, Chevalier, Seigneur du Beſſay, dont la poſtérité a fini à *Antoinette le Gentil*, veuve d'*Henri-Joſeph Grognet de Vaſſé*, Meſtre de Camp de Cavalerie, Enſeigne des Chevaux-Légers de Bretagne, mort en 1733. Elle a eu de ſon premier mari,

XV. JEAN-LOUIS DE JAUCOURT, IIe du nom, Baron du Vault, &c., qui fut nommé Alcade des Etats Généraux aſſemblés à Dijon en 1697, 1700 & 1710. Il avoit épouſé *Catherine Bourée*, dont :

XVI. PIERRE-LAZARE, dit *le Comte* DE JAUCOURT, Baron du Vault, né en 1688, qui fut Cornette dans le Régiment Royal, enſuite Capitaine de Dragons dans Beauffremont, &c. Il aſſiſta dans la Chambre de la Nobleſſe aux Etats de Bourgogne, tenus à Dijon en 1730, & fut aſſaſſiné la nuit du 8 au 9 Novembre 1734, ſur le chemin qui mène de la petite ville d'Avallon au Château du Vault. Il avoit épouſé, le 8 Décembre 1721, *Marie-Joſèphe de Grave*, Dame de Villefargeau,

morte âgée de 48 ans le 1er Août 1749, au Palais du Luxembourg, & inhumée à Saint-Sulpice. Elle étoit fille unique de *Jules*, Marquis *de Grave*, Seigneur de Villefargeau, premier Maître d'Hôtel de MONSIEUR, frère du Roi, & de *Joſèphe le Duc*. De ce mariage ſont iſſus :

1. PIERRE-ARMAND, Comte DE JAUCOURT, Baron du Vault, &c., né le 19 Août 1725, qui a fait les Campagnes de 1742 & 1743, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie ;
2. Et JACQUES-ETIENNE, Comte DE JAUCOURT DU VAULT, né le 1er Septembre 1726, Officier réformé au Régiment de Bauffremont, mort à Paris le 4 Janvier 1774, dans la 47e année de ſon âge.

BRANCHE
des Seigneurs de MENÉTREUX.

XII. JACQUES DE JAUCOURT, ſecond fils de LOUIS, & d'*Eliſabeth de la Trémoille*, fut Seigneur de Rouvray, Menétreux, Saint-Andeux, &c., par partage du 5 Novembre 1609, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & mourut en Décembre 1637. Il avoit épouſé 1° *Françoiſe de la Rivière*, fille aînée de *François*, Seigneur de Champremy, & d'*Anne de Veilhan*, qui étoit fille d'*Adrien*, Seigneur de *Veilhan*, & de MARIE DE JAUCOURT ; 2° *Sylvie de Beauchamp*, de la Maiſon de *Buſſard*, en Saintonge, morte en 1619. Elle avoit épouſé en premières noces *François de Mathy*, Seigneur de la Sauſſaye, dont elle eut pour fille unique *Clorinde de Mathy*, mariée à JOACHIM DE JAUCOURT, dont on va parler ; & 3° *Renée du Pleſſis*, fille de N... *du Pleſſis*, Seigneur de la Vérine, morte ſans poſtérité. Il eut du premier lit :

1. JOACHIM, qui ſuit ;
2. JEAN, mort à Ratisbonne au ſervice du Roi de Suède, des bleſſures qu'il reçut à la défenſe d'une place attaquée par le Duc de Saxe-Weimar ;
3. LOUIS, tué au ſiège de Maëſtricht 1632 ;
4. ANNE, femme de JEAN DE JAUCOURT, ſon couſin germain, rapporté au XIIIe degré des Seigneurs de *la Vaiſerie* ;
5. FRANÇOISE, morte ſans alliance ;
6. Et RENÉE, femme du Seigneur *d'Aubonne*, en Champagne.

XIII. JOACHIM DE JAUCOURT, Ier du nom, Seigneur de Menétreux, épouſa *Clorinde de Mathy*, fille unique de *Sylvie de Beauchamp*,

seconde femme de son père, & veuve de *François de Mathy*, Seigneur de la Saussaye & Gouverneur de Taillebourg, dont:

XIV. Joachim de Jaucourt, IIe du nom, Seigneur de Menétreux, &c., qui s'est marié à Françoise de Jaucourt, sa cousine, de laquelle il a eu pour fille unique,

Renée, morte jeune & sans alliance.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Espueilles *& Barons d'*Hubans.

XII. Pierre de Jaucourt, troisième fils de Louis, & d'*Elisabeth de la Trémoille*, né en 1575, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, &, dans sa jeunesse, Enseigne de la Compagnie d'Ordonnance de M. le Dauphin, épousa, par contrat du 23 Janvier 1601, *Françoise d'Anlezy*, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Baron d'Espueilles, &c., & de *Bénigne de Rabutin*, Baronne d'Hubans. Cette *Françoise d'Anlezy* paroît issue de la Maison *de Bretagne*, de la branche *de Penthièvre*, dont elle portoit les armes, qu'on voit sculptées en pierre au Château d'Hubans. De ce mariage vinrent:

1. François, né en 1607, tué en 1629, au siége de Bois-le-Duc;
2. Pierre, qui suit;
3. Madeleine, mariée à *Philippe d'Aumale*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, morte en 1651;
4. Françoise-Renée, femme de Jean-Louis de Jaucourt, Baron du Vault, mentionné ci-devant;
5. Anne-Louise, mariée, par contrat du 4 Février 1644, à *Charles de Coussay*;
6. Edmée, alliée, par contrat du 22 Juin 1647, à *Daniel Favre*, Seigneur de Châteauvieux, premier Syndic de la République de Genève;
7. Et Judith, femme, par contrat du 28 Avril 1668, de *Charles de Prunelé*, Chevalier, Seigneur de Tignonville & Jodainville en Beauce, tué en Catalogne, en 1676, étant major & Commandant du Régiment de Sultzbach, dont la postérité subsiste. Voy. PRUNELÉ.

XIII. Pierre de Jaucourt, IIe du nom, Chevalier, Seigneur, Baron d'Espueilles & d'Hubans, &c., épousa, par contrat du 4 Décembre 1647, *Madeleine du Faur*, fille de

Jean-Jacques Chevalier, Seigneur, de Courcelles-le-Roi, & de N... *de Chandieu de la Noële*, dont:

1. Pierre-Antoine, qui suit;
2. Louise, née en 1654, morte à Grenoble le 2 Mai 1726, veuve d'*Antoine de Brunel*, Seigneur de Saint-Maurice en Dauphiné;
3. Madeleine, née en 1656, morte à Paris, sans enfans, le 14 Mai 1717. Elle avoit épousé, en 1581, *Armand de Mormès*, Chevalier, Marquis de Saint-Hilaire, Lieutenant Général de l'Artillerie de France, par la démission de son père, en 1677, mort à Paris le 24 Novembre 1740, Lieutenant Général des Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & Gouverneur de Belle-Isle;
4. Et Edmée, née en 1658, mariée à *Guy de Morogues*, Chevalier, Seigneur de Fonfaye en Nivernois, Capitaine dans le Régiment de Langalerie.

XIV. Pierre-Antoine de Jaucourt, Ier du nom, Marquis d'Espueilles, Baron d'Hubans, &c., né le 8 Octobre 1658, mort le 10 Octobre 1736, avoit épousé, le 14 Septembre 1684, *Marie de Monginot*, morte le 27 Novembre 1732, fille d'*Etienne*, Seigneur de la Salle. De ce mariage sont issus:

1. Pierre-Antoine, qui suit;
2. Etienne-Auguste, né à Paris le 3 Novembre 1688, Cornette des Carabiniers en 1709, Capitaine dans le même corps en 1723, Chevalier de Saint-Louis, retiré du service en 1735, après la guerre d'Italie, avec une pension du Roi, vivant sans alliance;
3. Louis, appelé *le Chevalier* de Jaucourt, célèbre dans la République des Lettres, non marié;
4. Marie-Josèphe, née le 6 Mai 1692, femme de *Jean de Carmichael*, d'une grande Maison d'Ecosse, mort à Dublin, Major de Dragons au service du Roi d'Angleterre;
5. Et Isabelle, née le 30 Avril 1703, non mariée.

XV. Pierre-Antoine de Jaucourt, IIe du nom, Baron d'Hubans en Nivernois, des Deux-Lions & de Vergnol en Berry, Marquis de Chantome en Dunois, &c., né à Paris le 26 Octobre 1687, entra de bonne heure au service en qualité de Capitaine de Cavalerie, & épousa, le 7 Janvier 1726, *Susanne-Marie de Vivans*, Dame de Noailhac, de Saint-Christaud, de Puch, Montluc, &c., alors sous la tutelle de *Louise de Meuves*, sa mère,

veuve de *Jean*, Marquis *de Vivans*, Lieutenant Général, mort le 7 Novembre 1719. Leurs enfans ſont :

1. Louis-Pierre, qui ſuit ;
2. Etienne Vivans de Jaucourt, appelé le *Vicomte* de Jaucourt, né à Paris le 28 Octobre 1727, reçu Gentilhomme à Drapeau aux Gardes Françoiſes le 26 Mars 1742, Enſeigne à la journée de Dettingen en 1743, Sous-Lieutenant en 1745, Chevalier de Saint-Louis, Sous-Aide-Major en 1751, & Lieutenant en 1756. Il n'eſt point marié & a été nommé, en 1770, Colonel du Régiment de la Vieille-Marine, Infanterie;
3. Et Armand-Henri, né à Paris le 10 Août 1732, nommé Garde de la Marine à Rochefort en Mai 1751, & eſt depuis le 11 Octobre 1754 Enſeigne de Vaiſſeau.

XVI. Louis-Pierre, dit *le Comte* de Jaucourt, Seigneur de la Baronnie d'Hubans, né à Paris le 26 Octobre 1726, premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Prince de Condé, fut d'abord nommé Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Chabrillan le 5 Juillet 1741; a fait les campagnes de Bohême & d'Allemagne; a été nommé Guidon de la Compagnie des Gendarmes Anglois le 14 Décembre 1744; Meſtre de Camp & Enſeigne des Gendarmes Ecoſſois en Mars 1748, & Chevalier de Saint-Louis en Janvier 1757; Brigadier en 1761; Maréchal de Camp le 25 Juillet 1762, & a été Elu de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne en 1772. Il a épouſé, le 11 Juillet 1752, *Eliſabeth-Sophie Gilly*, morte en Mai 1774, au Château de Combreux en Brie, âgée de 39 ans, fille unique de *Simon Gilly*, ancien Député de la Province de Languedoc, Directeur de la Compagnie des Indes, &c., & de *Marie-Anne Harenc*, dont:

1. François-Arnail, dit *le Marquis* de Jaucourt, né à Paris le 14 Novembre 1757, baptiſé à St.-Euſtache, qui a été nommé Sous-Lieutenant de Dragons dans le Régiment de Languedoc, le 28 Juillet 1773 ;
2. Et Elisabeth-Susanne, née le 9 Octobre 1755, mariée, le 8 Septembre 1772, à *Hercule*, Comte *de Baſchi du Cayla*, Colonel du Régiment de Béziers.

BRANCHE
des Seigneurs de la Vaiserie.

XII. Gabriel de Jaucourt, Seigneur de Buſſières, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, &c., quatrième fils de Louis de Jaucourt, & d'*Eliſabeth de la Trémoille*, épouſa, 1° par contrat du 24 Février 1599, *Claude de la Perrière*, Dame de la Vaiſerie, fille unique de *Claude*, Lieutenant de Roi du Nivernois & du Donziois, & de *Sylvie d'Orléans*; & 2° par contrat du 19 Février 1635, *Rachel de Bellanger*, Dame de Chamont, fille de *Simon*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Elie, tige de la branche des Seigneurs de *Chazelles*, rapportée ci-après;
3. Gabriel, auteur de celle des Seigneurs de *Bonneſſon*, mentionnée enſuite ;
4. Et Pierre, Enſeigne-Colonel du Régiment de Touraine, mort ſans alliance.

XIII. Jean de Jaucourt, Chevalier, Seigneur de la Vaiſerie, des Faveras, &c., s'attacha à Henri de Bourbon, Prince de Condé, étoit Capitaine & Sergent Major du Régiment d'Enghien lorſqu'il fut tué devant Fontarabie en 1638, âgé de 38 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Juillet 1627, Anne de Jaucourt, ſa couſine germaine, fille de Jacques, Seigneur de Menétreux, & de *Françoiſe de la Rivière*, dont :

1. Philippe, qui ſuit;
2. Zacharie, mort très-jeune ;
3. Jean-Louis, décédé ſans alliance ;
4. Gabriel, marié à *Eliſabeth du Faur*, dont il n'eut point d'enfans ;
5. François, tige de la branche des Seigneurs *des Faveras*, rapportée ci-après;
6. Et Anne, morte ſans enfans de ſon mariage avec *Antoine le Febvre de Cormont*, Chevalier, Seigneur des Bordes en Brie.

XIV. Philippe de Jaucourt, Chevalier, Seigneur de la Vaiſerie, &c., Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine en 1655, Commiſſaire pour Sa Majeſté au Synode provincial des Calviniſtes, tenu à Sancerre, par Lettres Patentes données à Courtrai en 1662, épouſa, par contrat du 16 Octobre 1659, *Marie de Courault*, fille unique de *Daniel*, Chevalier, Seigneur de Chevilly, & d'*Eliſabeth de Vignault*, dont :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Philippe, Seigneur de Plancy, né le 20 Février 1667, Major de l'Eſcadre de M. de Pointis, pour l'expédition de Carthagène, où il mourut ſans avoir été marié;
3. François, Enſeigne de Vaiſſeau, noyé à l'entrée du Port de Dunkerque en 1693, âgé de 24 ans ;
4. Marie, née en 1665, morte Religieuſe ;

5. Catherine-Charlotte, née le 18 Juin 1670, Religieuſe aux Dames de Saint-Dominique à Montargis ;
6. Catherine, née le 5 Avril 1672, Religieuſe Carmélite à Pontoiſe, morte en 1737 ;
7. Et Edmée, née en 1679, mariée, en 1711, à N... *de Beaucheſne*, mort Commandant du ſecond bataillon du Régiment de Baſſigny, dont des enfans.

XV. Charles, Marquis de Jaucourt, Seigneur de la Vaiſerie, &c., Baron de Cernoy, né le 4 Août 1664, entra au ſervice en 1682, fut nommé Colonel du Régiment de Montferrat en 1703, &, après la réforme de ce Régiment, en 1711, Colonel à la ſuite du Régiment Royal de la Marine; fut nommé par le Roi Gouverneur de Charles de Bourbon-Condé, Comte de Charolois, & le premier Gentilhomme de ſa Chambre. Il s'eſt retiré à ſon Château de Cernoy en 1717, & y eſt mort en 1744. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Mai 1706, *Anne-Bénigne du Faur-de-Pibrac*, fille de *Michel-Clériade*, Comte de Marigny, & de *Charlotte d'Arlay*. Leurs enfans ſont :

Louis-Charles, qui ſuit ;
Et deux filles, Religieuſes aux Dames de Saint-Dominique de Montargis.

XVI. Louis-Charles de Jaucourt, Seigneur, Baron de Cernoy, &c., né le 30 Octobre 1711, Capitaine au Régiment de la Marine en 1732, marié, en 1734, à *Eliſabeth-Félicité de Sercey*, Dame d'Arconcey en Bourgogne, fille d'*Antoine-Elie*, Chevalier, Comte d'Arconcey, & d'*Eliſabeth-Amélie de Belloy-Francières-Caſtillon*, celle-ci fille d'*Antoine*, & d'*Amicie de Courtenay*. Il a pour enfans :

1. Alexandre-Charles-Bénigne, né le 10 Juillet 1737, Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie en 1752, Officier de Gendarmerie, depuis Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons, qui a épouſé N... *Chaponay ;*
2. Louis-Charles, né le 13 Mars 1741 ;
3. Jean ;

Et des filles. (Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.)

BRANCHE
des Seigneurs des Faveras.

XIV. François de Jaucourt, Chevalier, Seigneur des Faveras, cinquième fils de Jean, & d'Anne de Jaucourt, épouſa *Catherine le Pelletier*, dont :

François-Lancelot, qui ſuit ;
Et Marie-Anne, née à Tours le 9 Mai 1688, vivante, non mariée en 1758.

XV. François-Lancelot de Jaucourt, Chevalier, Seigneur des Faveras, né en 1686, Capitaine dans le Régiment de Sanſay, Infanterie, mort en Décembre 1753, avoit épouſé à Tours, par contrat du 9 Janvier 1712, *Catherine de Boiſgautier*, de laquelle ſont iſſus :

1. François, qui ſuit ;
2. François-Lancelot, né à Tours le 3 Septembre 1722, Chanoine de la Cathédrale de cette ville ;
3. Et Marie-Catherine, née à Tours en 1712, vivante en 1758.

XVI. François de Jaucourt, IIe du nom, Chevalier, Seigneur des Faveras, né à Tours le 26 Novembre 1713, ancien capitaine dans le Régiment d'Anjou, a épouſé, en 1753, N...*de la Place*. (Nous ignorons s'il en a eu des enfans.)

BRANCHE
des Seigneurs de Chazelles.

XIII. Elie de Jaucourt, Ier du nom, Chevalier, né le 24 Novembre 1604, ſecond fils de Gabriel, & de *Claude de la Perrière*, ſa première femme, fut Enſeigne de la première Compagnie des Gendarmes du Duc de Luxembourg, & mourut le 6 Octobre 1667. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Décembre 1625, *Anne de Loron*, morte en 1670, fille unique de *Lazare*, Chevalier, & de *Malchie de la Tournelle*. De ce mariage ſortirent 23 enfans, dont le 22e & dernier fils, Elie, qui ſuit, a ſurvécu à tous ſes frères.

XIV. Elie de Jaucourt, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Chazelles, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de Guitaut, Infanterie, le 17 Avril 1718, avoit épouſé *Marguerite-Françoiſe d'Anlezy*, morte à Paris en 1720, fille de *Jacques*, Seigneur de Chazelles, dont :

1. Etienne-Edme, qui ſuit ;
2. Anne-Françoiſe, née en 1688, Religieuſe en Bourgogne ;
3. Et Catherine-Paul-Françoiſe, née le 8 Juillet 1696, mariée à Dijon, par contrat du 9 Juillet 1721, à *Laurent-Gabriel*, Marquis *de Montrichard*, Comte de Fontenay, Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges.

XV. ETIENNE-EDME DE JAUCOURT, Chevalier, Seigneur de Chazelles, né le 4 Janvier 1695, ſervit dans le Régiment de Bourbon, Cavalerie, & épouſa, par contrat du 3 Août 1728, *Marie d'Arlay*, Dame de la Boulaye, fille de feu *Barthélemy*, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, près d'Autun, de la Verrière-le-Mont, & de *Marie Cartier*, Dame de la Boutière, dont :

1. PIERRE, né le 11 Octobre 1732, mort à 13 ans en Italie, dans le Régiment de la Reine, Infanterie ;
2. CHARLES-LÉOPOLD, Chevalier de Malte de minorité, né le 15 Avril 1736, entré au ſervice dans le Régiment de la Reine, Infanterie, en 1745, & Capitaine audit Régiment en 1754. Il obtint, en 1756, un bon du Roi, pour un Guidon de Gendarmerie ;
3. PIERRE-MARIE, né le 18 Septembre 1744 ;
4. MARIE-GABRIELLE, née le 22 Octobre 1729, mariée, le 10 Janvier 1752, à *Charles-Marie*, Comte *de Riécé*, Chevalier, Seigneur de Loiſe en Breſſe ;
5. 6. & 7. LOUISE, née le 13 Avril 1734 ; MARIE, née le 5 Août 1739, & FRANÇOISE-CHARLOTTE, née le 27 Octobre 1740 ; toutes trois Chanoineſſes.

BRANCHE
des Seigneurs de BONNESSON.

XIII. GABRIEL DE JAUCOURT, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bonneſſon, troiſième fils de GABRIEL, & de *Claude de la Perrière*, ſa première femme, entra dans le parti du Prince de Condé, ſous la minorité de Louis XIV, devint la malheureuſe victime de la paix que le Prince fit avec le Cardinal Mazarin. Il eut la tête tranchée à Paris, le 13 Décembre 1659, & le Prince de Condé n'ayant pu le ſauver, fit emporter le cadavre dans un de ſes carroſſes pour le faire inhumer. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 3 Août 1639, *Eliſabeth Bellanger* ; & 2° *Deniſe Viſinier*. Du premier lit vint :

GABRIEL, qui ſuit.

Et du ſecond lit il eut :

ABRAHAM, Seigneur de Chamont, marié à N.... *de Midou*, vivant ſans poſtérité en 1761.

XIV. GABRIEL DE JAUCOURT, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bonneſſon, épouſa *Anne Pellault*, dont :

1. GABRIEL, mort Commiſſaire d'Artillerie en 1709, âgé d'environ 26 ans ;
2. JACQUES, Seigneur de Bonneſſon, Lieutenant Général d'Artillerie du 3 Juillet 1707, pourvu des Départemens d'Allemagne & de Flandre, mort à Paris le 6 Septembre 1729, ſans avoir pris d'alliance ;
3. MARIE-ANNE, veuve, ſans enfans, de *François-André de Clery*, Chevalier, Seigneur de Seran, ancien Capitaine de Grenadiers, mort à Paris, âgé de 80 ans ;
4. Et MICHELLE, morte Religieuſe Carmélite à Metz en Lorraine.

Les armes de la Maiſon de JAUCOURT ſont : *de ſable, à 2 lions léopardés d'or.*

Six des fils de LOUIS DE JAUCOURT, & d'*Eliſabeth de la Trémoille*, convinrent entr'eux, ſous le ſcel privé, de mettre à l'avenir de la diſtinction dans les Quartiers. C'eſt peut-être de là que quelques-unes des branches de cette Maiſon écartèlent ſimplement de Bourgogne ancien, & d'autres, comme on le voit dans les Nobiliaires de la fin du ſiècle paſſé, portent : *au 1 d'hermine, à la bordure de gueules*, qui eſt d'ANLEZY ; *au 2 de gueules, à 3 léopards d'or*, qui eſt DE MONTAL ; *au 3* DE FRANCE, *au bâton péri en barre ; au 4 bandé d'or & d'azur, à la bordure de gueules*, qui eſt DE BOURGOGNE ancien ; & ſur le tout : *de ſable, à 2 lions léopardés d'or*, qui eſt DE JAUCOURT.

Les anciens Hiſtoriens de France, comme Froiſſard, du Bouchet, Olivier de la Marche, Philippe de Commines, &c., parlent de la Maiſon DE JAUCOURT, & on trouve au tome VI de ce *Dictionnaire*, col. 893, & dans *l'Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, la branche de *Dinteville*. (Cette Généalogie que nous venons de donner, à quelques corrections près, telle qu'elle eſt inſérée dans le *Dictionnaire* de Moréri, Edit. de 1759, a été dreſſée ſur des Mémoires imprimés & manuscrits de cette Maiſon, tirés des contrats de mariage, tranſactions, partages de famille, teſtamens, &c., & l'Editeur de Moréri dit qu'il y en a un grand recueil dans le Cabinet des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit.)

JAUSSAUD. N.... DE JAUSSAUD ſe retira à Genève, pour cauſes de Religion, ce qui n'empêcha pas ſes quatre fils, qui ſuivent, de ſervir en France, dans des Régimens Suiſſes, & de lever des Compagnies :

1. N.... DE JAUSSAUD, qui fut Lieutenant-Colonel du Régiment Suiſſe d'Arbonniez, aujoud'hui Aubonne ; il fut bleſſé au Combat de Varbourg, & s'étoit marié à N.... *de Péliſſary*, dont il n'eut point de poſtérité ;

2. N.... DE JAUSSAUD, Commandant de Bataillon, & Lieutenant-Colonel d'Infanterie dans le même Régiment d'Aubonne, qui a fait toutes les Campagnes de Flandre & d'Allemagne, pendant les deux dernières guerres, fut père de

ISABELLE, qui fut mariée 1° à N.... *de Bugnac*, Baron de Tarabel; & 2° à *Paul-Michel de Gallatin*, Conseiller d'Etat à Genève, dont une fille. Voy. GALLATIN.

3. N.... DE JAUSSAUD, nommé *Monsieur de Glanières*, Capitaine dans un Régiment Suisse, qui fut tué au siège de Maëstricht;
4. Et N.... DE JAUSSAUD, nommé *Monsieur de Rougeoles*, aussi Capitaine dans un Régiment Suisse. Il fut tué à la bataille de Bergues; (ces deux derniers n'ont point laissé de postérité.)

De cette Famille étoit aussi CLAUDE DE JAUSSAUD, Baron de Tarabel, qui avoit épousé *Isabeau de Juge*, dont il a eu

ESTHER, qui a épousé *Salomon d'Usson*, Marquis de Bonnac, &c., dont postérité. Voy. USSON (D').

JAUSSELIN (DE), Famille noble qu'on croit originaire du Poitou, & établie en Guyenne depuis

PIERRE DE JAUSSELIN, marié, le 4 Février 1554, à *Marie de Brocas*, dont :

ISAAC DE JAUSSELIN, qui épousa, le 8 Décembre 1597, *Marthe de Brassay*. Il eut:

1. PIERRE, Seigneur de la Grange, & après de Caudère, par échange fait entre frères. Il s'allia à *Jacquette du Long*, & mourut sans enfans;
2. JEAN, qui suit;
3. JEANNE, mariée à *Samuel de Roques*, Sieur de Baroques, Aide de Camp Général des Armées du Roi;
4. Et MARTHE, mariée à *Marc-Antoine de Baroques*, Ecuyer, Seigneur de Lassaubolle.

JEAN DE JAUSSELIN, Seigneur de Brassay, institué héritier universel de *Tobie de Brassay*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France en la Chancellerie de Bordeaux, Seigneur & Baron de Samazan, son oncle maternel, par testament du 7 Mars 1630, à condition de porter en chef, lui & sa postérité, mâle & femelle, le nom de *Brassay*, c'est-à-dire avant celui de JAUSSELIN, épousa, le 6 Mai 1636, *Madeleine de la Borde*. Il en eut postérité. Voy. BRASSAY-JAUSSELIN.

Les armes sont: *parti, au* 1 *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or, posées l'une en chef & l'autre en pointe; au* 2 *d'azur, au lion d'or, surmonté d'une étoile du même; l'écu timbré d'un casque, orné de lambrequins d'or, d'azur, d'argent & de gueules.*

* JAVON, dans le Comtat Venaissin, Diocèse de Carpentras. C'est un Fief avec haute, moyenne & basse Justice, qui fut inféodé par le Pape LÉON X, à noble *François de Baroncelli*, dont la postérité le possède encore actuellement, & jouit aussi, en 1769, de la Seigneurie de *Saze* en Languedoc.

JAY (LE), Famille de Paris, de laquelle étoit

I. JEAN LE JAY, Secrétaire du Roi l'an 1552, qui eut de *Guillemette Hotman*, son épouse,

II. NICOLAS LE JAY, Seigneur de Bevilliers, &c., d'abord Secrétaire du Roi, puis Conseiller & Correcteur des Comptes à Paris l'an 1571. Il épousa *Madeleine Gront*, Dame de la Maison-Rouge & de Tilly, & eut entr'autres enfans :

1. NICOLAS, qui suit;
2. LOUIS, Chevalier de Malte;
3. Et JACQUES, rapporté après son aîné.

III. NICOLAS LE JAY, Baron de Tilly, de la Maison-Rouge & de Saint-Fargeau, Seigneur de Villiers, les Salles, Brétigny-sur-Mont, Malabry, Paray, Conflans & les Carrières, &c., fut Conseiller aux Requêtes du Palais en 1600, Procureur du Roi au Châtelet, & ensuite Lieutenant-Civil. L'an 1610, il calma, par sa prudence, la populace de Paris, qui sembloit disposée à exciter quelque orage après la mort funeste de HENRI IV; fut reçu Président aux Enquêtes du Parlement en 1613, charge qu'il exerça 17 ans avec beaucoup de probité & de réputation; fut nommé par le Roi LOUIS XIII, en 1630, d'abord Président à Mortier, & 7 mois après premier Président, lors du décès de M. Bochard de Champigny; & fait Garde des Sceaux & Surintendant des deniers des Ordres du Roi, par Lettres du 27 Février 1636. Il mourut le 30 Décembre 1640, sans postérité de *Madeleine Marchand*, son épouse, décédée en 1625; mais il laissa plusieurs bâtards. Son corps fut enterré à Paris dans l'Eglise des Minimes de la Place Royale, où

l'on voit ſon épitaphe & ſa ſtatue que ſes neveux y ont fait dreſſer.

IV. HENRI-FRANÇOIS LE JAY, petit-neveu de ce Premier Préſident, & fils de HENRI-FRANÇOIS LE JAY DE BUSSY, après avoir ſervi quelques années dans les Mouſquetaires, eut la Lieutenance de la Meſtre de Camp du Régiment de Gadagne. Il paſſa en Angleterre, où il épouſa *Anne de Poolle,* Comteſſe de Newbourg, s'attacha au ſervice de JACQUES II, Roi d'Angleterre, & fut fait Capitaine de Cuiraſſiers : il ſe trouva à la défaite & à la priſe du Duc *de Montmouth,* & paſſa enſuite en Irlande avec Sa Majeſté Britannique, étant pour lors Lieutenant-Colonel. Le Roi, connoiſſant ſon mérite, l'honora de la charge d'Aide de Camp. Il s'attacha tellement à ce Prince, que S. M., pour récompenſer ſes ſervices, lui donna un régiment.

III. JACQUES LE JAY, fils puîné de NICOLAS, & de *Madeleine Gront*, fut Gentilhomme du Roi & Conſeiller d'Etat. Il épouſa *Geneviève de Rubentel*, de laquelle il laiſſa :

CHARLES, qui ſuit ;
Et HENRI, Abbé de Cherbourg, puis marié.

IV. CHARLES LE JAY, Baron de Tilly, de la Maiſon-Rouge, de Saint-Fargeau & de Villiers-ſur-Seine, fut Conſeiller au Grand Conſeil le 20 Août 1638; Maître des Requêtes le 28 Février 1642; Intendant à Limoges en 1664; enſuite à Tours, à Bordeaux & en Lorraine, mourut en Novembre 1671, & fut inhumé aux Minimes. Il avoit épouſé, le 16 Février 1640, *Gabrielle de Leſrat*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Lancrau, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Catherine Feydeau*. Elle mourut le 18 Juin 1686, laiſſant :

1. NICOLAS, Baron de Tilly, de la Maiſon-Rouge, &c., Conſeiller au Parlement le 15 Mars 1669, mort le 26 Juin 1700, à 58 ans, ſans enfans de ſon mariage avec *Catherine de la Boutière*, fille de *Michel,* Conſeiller au Parlement de Dijon, & de *Marie de Sennecey ;*
2. HENRI-GUILLAUME, Abbé de Cherbourg, Aumônier du Duc d'Orléans, Evêque de Cahors le 9 Mars 1680, mort le 22 Avril 1693;
3. LOUIS, Seigneur de Tilly, Lieutenant aux Gardes, tué à la bataille de Saint-Denis en 1678;
4. JEAN, Seigneur des Salles, Sous-Lieutenant aux Gardes Françoiſes, mort au ſiège de Beſançon;
5. CHARLES, Seigneur de Villiers, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes, tué à Cambrai en 1677;
6. GABRIEL-FRANÇOIS, Jéſuite, qui fut longtems Profeſſeur d'Eloquence au Collège de Louis-le-Grand, où il eſt mort le 21 Février 1734, ſur la fin de ſa 77ᵉ année. Il a laiſſé, entr'autres ouvrages, une Traduction latine de l'*Hiſtoire de France,* écrite en françois par le P. Daniel, ſon confrère, & il l'a pouſſée juſqu'à Louis XII. Voy. Moréri;
7. CLAUDE-JOSEPH, qui ſuit;
8. & 9. MARIE & ELISABETH, Religieuſes de la Viſitation.

V. CLAUDE-JOSEPH LE JAY, Seigneur & Baron de la Maiſon-Rouge & de Tilly, Saint-Fargeau, Villiers & les Salles, d'abord deſtiné à l'Ordre de Malte, puis Capitaine au Régiment des Gardes en 1691, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des Ville, Fort & Château d'Aire en Artois, mort le 12 Novembre 1735, à 73 ans, avoit épouſé, le 8 Août 1703, *Anne-Marie Pajot,* fille de *Léon,* Comte d'Ons-en-Bray, Secrétaire du Roi, & Contrôleur Général des Poſtes de France, & de *Marie-Anne Rouillé*, dont une fille unique,

MARIE-ANNE, femme, le 9 Janvier 1730, de *Paul-Eſprit Feydeau,* Seigneur de Brou, Conſeiller d'Etat, morte à Paris le 11 Février 1740, laiſſant des enfans. Voy. FEYDEAU.

Les armes : *d'azur, à l'aigle d'or, cantonnée de 4 aiglons du même, regardant un ſoleil d'or, placé au canton dextre.*

JAY, autre Famille, dont étoit

JEAN LE JAY, Seigneur de Barbery, Docteur en Médecine, qui de *Jeanne de Sévin,* ſon épouſe, eut :

JEAN LE JAY, Seigneur de Barbery, Abbé de la Couture du Mans, Conſeiller au Grand Conſeil, par Lettres données à Paris le 29 Janvier 1578, & reçut le 17 ſuivant. Il prit le parti de la Ligue, fut rétabli dans les fonctions de ſa charge, par Lettres du 23 Mai 1591 ; fait Maître des Requêtes le 11 Mai 1594, mourut le 6 Janvier 1607, & fut enterré à Saint-Séverin. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*).

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 oiſeaux d'argent.*

* JAY DE FLEURIGNY (LE), Famille noble & ancienne, éteinte, que l'on préſume être une branche cadette de celle de LE JAY, féconde en grands hommes, & originaire de Paris.

On trouve, ſuivant du Tillet & Blanchard, un JEAN LE JAY, Chevalier, Préſident en la Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, l'an 1344, marié avec une parente, ou, ſelon d'autres, avec la ſœur de *Jean de Dormans*, Cardinal, Evêque de Beauvais & Chancelier de France, dont il eut :

PIERRE, Secrétaire du Roi & Prévôt des Marchands de Paris en 1380.

NICOLAS LE JAY, Secrétaire du Roi & Maître des Comptes, vivoit ſous le règne de FRANÇOIS Ier, qui le choiſit pour aller avec le Connétable de Montmorency, & quelques autres Seigneurs, recevoir l'Empereur CHARLES-QUINT ſur les frontières du Royaume, & l'accompagner juſques dans ſes Etats de Flandre, l'an 1539 à 1540.

Quoi qu'il en ſoit du nom de LE JAY, il eſt certain que

I. PIERRE LE JAY poſſédoit, au commencement du XIIIe ſiècle, la Terre & Seigneurie de *Fleurigny*, ainſi qu'il paroît par un compromis qu'il paſſa au mois de Juillet 1276, avec le Curé de Fleurigny, par lequel, pour terminer à l'amiable les procès & différends qu'ils avoient entr'eux, ils choiſirent, d'un commun accord, Gillon de Lixy, Chanoine de Saint-Jean en l'Egliſe de Sens, à la Sentence arbitrale duquel ils promirent ſe ſoumettre, à peine de 10 livres d'amende. Il fut père de

II. JEAN, dit LE JAY, Chevalier, Seigneur de Fleurigny, qui échangea, par acte du 29 Juin 1307, avec l'Evêque de Chartres & Jean Piloé, Chanoine de Saint-Etienne de Troyes, ce qu'il avoit à Villaine, Paſſy, Coandon, & à Saint-Benoît, ſoit hommes, femmes, cenſives, coutumes, bois, maiſons, granges, places, dîmes, terres, prés, vignes, juſtices, fours, ſeigneuries & moulins, &c., contre ce qu'ils avoient à Villiers-ſur-Seine, finages & appartenances. Il fonda, en Octobre 1322, le Samedi après la Fête de Saint-Luc, Evangéliſte, une Meſſe par ſemaine, dans l'Egliſe de Fleurigny, pour l'exécution de laquelle fondation, qui fut ratifiée & confirmée par Guillaume, Archevêque de Sens, en 1474, il

fit donation à ladite Egliſe, d'un demi-muid de grains, ſavoir : 20 bichets de froment, 20 bichets de ſeigle & 8 de tremois, à prendre à perpétuité par le Curé de Fleurigny, ſur un muid de grains, qu'il avoit droit de percevoir, par chacun an, ſur la Grange dîmereſſe de Villiers-ſur-Seine. Il avoit épouſé Dame *Jeanne de Leſdeville*, avec laquelle il fonda, par acte paſſé devant le Tabellion de Bray, le Mardi après la Nativité de Saint Jean-Baptiſte 1341, conjointement avec Damoiſelle Jeanne de Breanne, Dame de Pailly & de Breanne, la Chapelle du Château de Fleurigny, ſous l'invocation de Saint-Jean-Baptiſte & de Saint Jean l'Evangéliſte. Ils donnèrent à cette Chapelle les dîmes par moitié des menues dîmes ſeulement, tant de Villiers, de Villenauxe-la-Petite, de Villuis, & du Pleſſs-du-Mée, dont l'amortiſſement fut fait audit JEAN LE JAY, dit *Fleurigny*, par le Roi PHILIPPE, au mois d'Avril ſuivant, moyennant 30 liv. avec l'agrément de nommer à perpétuité le Chapelain. Cette fondation fut accordée par JEANNE, Reine de France, le 12 Juillet 1342, & autoriſée par Philippe de Melun, Archevêque de Sens, le 28 Août 1343, & par le Pape CLÉMENT VI, ſuivant ſa Bulle datée d'Avignon le 5 Août, l'an 8e de ſon Pontificat, par laquelle il donne droit audit Chevalier & à ſes héritiers & ayants cauſe, de préſenter à perpétuité à ladite Chapelle. JEAN LE JAY, dit *Fleurigny*, laiſſa de ſon mariage:

1. ROBERT, Chevalier, Chambellan du Duc de Bourgogne, vivant en 1360. Il eſt appelé dans quelques actes ROBINET DE FLEURIGNY, & aſſiſta au contrat de mariage de PHILIPPE DE FLEURIGNY, ſon frère, qu'il nomma exécuteur de ſon teſtament, en date du Jeudi après la Pentecôte, de l'an 1385, & qu'il inſtitua ſon héritier. Il avoit épouſé *Agnès de Blaiſy*, dont il n'eut point d'enfans, morte après 1398 ;
2. & 3. GAILLEHAULT & GUYON ;
4. JEAN, qui avoit épouſé une Dame nommée *Agnès*, comme il paroît par une Charte datée du bois de Vincennes, le 20 Septembre 1348, par laquelle le Roi PHILIPPE VI, dit *de Valois*, qui le qualifie de *noble homme* & de *Chevalier*, lui fait don, & à ſa femme, de 50 livres de bois, pour édifier, ſuivant les Lettres vérifiées par les gens du ſecret Conſeil;
5. Et PHILIPPE, qui ſuit;

III. PHILIPPE DE FLEURIGNY, Ier du nom,

Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c., Conſeiller & Chambellan du Roi, & premier Chambellan du Duc d'Orléans, tranſigea, comme héritier de ROBERT DE FLEURIGNY, ſon frère, ſur ſa ſucceſſion, avec *Agnès de Blaiſy*, ſa veuve, par acte paſſé devant Notaires à Sens, le 24 Avril 1398. Il avoit épouſé *Catherine le Drouais*, nièce de *Pierre*, Chevalier, décédé le 4 Mars 1388, époux de *Jeanne de Cloye*, en Dunois, & de *Jean de Vendôme*, Chevalier, Sire de la Ferté. Par le contrat de mariage, paſſé devant le Bailli de Chartres, le Vendredi 3 Juin 1379, ſigné : *Boulay*, M. le Comte de *la Marche-de-Vendôme* & de Caſtres, & ſon épouſe, s'obligent, envers ladite *Catherine le Drouais*, d'une ſomme de 346 livres de rente, dont ils promettent bailler titres bons & valables audit PHILIPPE DE FLEURIGNY, à ſa première demande, &c. Il eſt qualifié *Chambellan de* M. DE VALOIS, *Garde & Capitaine du Chaſtel & Tour d'Yenville-en-Beauce*, dans une quittance qu'il donna le 8 Juillet 1382, pour deux termes de ſes gages ; & ſuivant des Lettres Patentes du Roi CHARLES VI, données à Orléans au mois d'Avril après Pâques 1388, ce Prince lui accorda, à la relation des Ducs de Berry & de Bourgogne, la permiſſion de rebâtir, fortifier, & emparer de nouveaux murs, pals & foſſés, comme bon lui ſembleroit, la Maiſon-Forte, terre & appartenances de *Pommereuil*, relevante de la Couronne, & ſiſe en la Vicomté & Châtellenie de *Breteuil*. Il eut de ſon mariage entr'autres enfans :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et CATHERINE, mariée, par contrat du 20 Février 1403, à *Jacques de Trie*, Chevalier, Seigneur de Roulleboiſe, mort le 5 Octobre 1432. Elle teſta le 25 Mai 1433, & laiſſa poſtérité de ſon mariage. Voy. TRIE.

IV. JEAN DE FLEURIGNY, III^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, épouſa *Marguerite de Ferrières*. Ils ne vivoient plus en 1457, ſuivant le partage de leurs ſucceſſions, que firent entr'eux leurs enfans, le 20 Décembre de cettte même année, par acte ſigné *Pacte*, & paſſé à Chartres ledit jour, en préſence de noble homme Meſſire *Millet d'Illiers*, Doyen en l'Egliſe de Chartres, Conſeiller au Parlement de Paris, & parent des Parties. De ce mariage vinrent :

1. PHILIPPE, qui ſuit ;
2. Et AGNÈS, première femme d'*Antoine de Hellande*, Seigneur de Montigny, Ecuyer Tranchant du Roi, Capitaine & Gouverneur de Reims, &c., qui épouſa, en ſeconde noces, *Jeanne de Mailly*, fille de *Jean*, Seigneur d'Auvillers, & de *Jeanne de Weſières*. Voy. HELLANDE.

V. PHILIPPE DE FLEURIGNY, II^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Gourderas & la Gainière, Conſeiller & premier Chambellan du Roi & du Duc d'Orléans, obtint des Lettres Patentes du Roi CHARLES VI, datées de Paris le 2 Mars 1406, & du règne de ce Prince le 27^e, & contreſignées *Begon*, par leſquelles, eu égard au droit de haute, moyenne & baſſe juſtice, il lui fut accordé celui d'avoir juſtice levée & par eſpace, fourche ou gibet (ce qui n'appartenoit alors qu'aux Rois), dans l'étendue de la banlieue de Chartres. Il épouſa *Jacqueline de Boucherville*, ou *Bauchierville*, & mourut en Avril 1482, laiſſant de ce mariage, pour fille unique,

VI. JEANNE DE FLEURIGNY, Dame de Fleurigny, de Vallières, de la Chapelle-ſur-Oreuſe, de Sergines, de la Maiſon-Haute, de Pommereuil, de Saquainville, ou Tachainville, de Brettemarre, & du Fief de Gourdez. Elle fut mariée, 1° avec *Antoine de Châteauneuf*, Seigneur & Baron du Lau en Armagnac, Grand Chambellan & Grand Bouteiller de France, Sénéchal de Guyenne, Capitaine de 100 Lances, Lieutenant Général & Gouverneur des Comtés de Rouſſillon, de Cerdaigne & de la ville de Perpignan, & Baron de *Duras* en Agénois, & Châtelain de *Blancafort*, Seigneuries que le Roi *Louis* XI avoit confiſquées ſur *Gaillard de Durfort* & *Antoine de Chabannes*, & que ce Prince lui avoit données, ainſi que les Terres de *Pierre* & de *Montferrand*, avec la Capitainerie & le revenu de la Châtellenie de *Falaiſe*. Il rendit hommage au Roi, en la perſonne de ſon Chambrier, des Fiefs, Terres & Seigneuries de Saquainville ou Tachainville, du Fief de Brettemarre, relevant du Comté d'Evreux, à Tours le 17 Octobre 1482, ainſi que de la Seigneurie de Pommereuil & du Fief de Gourdez, le 15 Mars 1483, qui étoient du chef de ſon épouſe, & mourut peu de tems après. Elle en étoit veuve le 25 Août 1485, plaidoit en ladite qualité au Châtelet

le 15 Octobre ſuivant; & elle étoit remariée, 2° en 1492, avec *Jean*, Seigneur *de Sandouville*, Maître d'Hôtel du Roi, & Bailli d'Evreux, qui fut pourſuivi, à cauſe d'elle, par le Procureur du Roi, pour rendre compte de l'exécution teſtamentaire d'*Antoine de Châteauneuf*, ſon premier mari. JEANNE, devenue également veuve de ſon ſecond mari, ſe retira dans ſa Terre de Fleurigny, qu'elle avoit fait régir par M. *de Lyons*, bâtard de ſon ſecond mari, & qu'elle trouva conſidérablement expoliée dans les cenſives & droits Seigneuriaux; mais s'étant adreſſée au Roi, elle obtint des Lettres Royaux, en date du 14 Novembre 1505, par leſquelles il fut ordonné aux habitans de ſeſdites Terres & Seigneuries, de produire les titres en vertu deſquels ils jouiſſoient de leurs fonds, & à défaut de de ce faire, & d'en avoir de valables, il fut permis à ladite Dame de s'en mettre en poſſeſſion. Sur ces Lettres il en intervint d'autres de *mains confortatives*, ſignées par le Conſeil, *Morelot*, le 19 des mêmes mois & an, portant injonction au Bailli de Sens, &c. Cette Dame ſe voyant ſans enfans, vendit, avec donation de plus value, à *François le Clerc*, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, Seigneur de Beauvoir, Villebon, &c., Conſeiller & Chambellan du Roi, ſon couſin iſſu de germain, ſes terres de Fleurigny, Vallières, la Chapelle & Sergines, par acte du 16 Décembre 1513, & à la charge que *Charles le Clerc*, ſon fils aîné, porteroit le nom de *Fleurigny*, & les armes de cette Maiſon écartelées avec les ſiennes. Il prit poſſeſſion de la Terre de *Fleurigny* le 2 Janvier 1514, & y nomma des Officiers, & le 26 Décembre ſuivant de la Terre de Sergines & autres. VOY. CLERC DE FLEURIGNY. Au moyen de ces vente & donation, la Maiſon *de le Clerc* fut ſubſtituée aux noms, biens & armes de celle de LE JAY DE FLEURIGNY, qui s'eſt trouvée totalement éteinte, par la mort de ladite JEANNE, arrivée au mois d'Août 1517. Elle étoit la dernière de ſon nom, & avoit fait un teſtament le 21 Mai précédent.

Les armes de cette ancienne Famille étoient: *de ſinople, au chef d'or; au lion de gueules, brochant ſur le tout.*

JEAN DE MONTJEAN, en Normandie, Election de Falaiſe : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée d'une colombe de ſinople, poſée ſur un rameau d'olivier du même, & accompagnée de 3 étoiles d'or*, 2 & 1.

JEAN DE VERSAINVILLE, autre Famille des mêmes Province & Election, qui porte : *d'azur, à 3 glands verſés d'or*, 2 & 1.

JEANÉ, Ecuyer, Seigneur du Rocher en Normandie, Élection de Falaiſe; Famille qui porte : *d'azur, à la montagne aléſée d'argent, ſurmontée en chef de 2 étoiles du même.*

JEANNIN, en Bourgogne : PIERRE JEANNIN, Seigneur de Montjeu, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne, avoit épouſé *Anne Gueniot*, dont il eut :

CHARLOTTE, morte en 1640, qui s'eſt mariée avec *Pierre de Caſtille*, Seigneur de Blanc-Buiſſon, Contrôleur Général & Intendant des Finances, & Ambaſſadeur en Suiſſe, &c., duquel elle eut poſtérité. Voy. CASTILLE.

Les armes : *d'azur, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une flamme d'or.*

JEHAN, en Baſſe-Bretagne, Evêché de Tréguier, Paroiſſe de Trégrom: Famille noble qui a pour auteur N... JÉHAN DE PENANGUER.

MICHEL JÉHAN, un de ſes deſcendans, eut pour fils :

1. JEAN, auquel le Roi FRANÇOIS Ier donna la charge de Conſeiller au Parlement de Bretagne, pour ſon ſavoir & ſon mérite, en 1532;
2. Et ROLLAND, duquel eſt deſcendu : HERVÉ JÉHAN, qui fit tous les actes conſtatant ſa nobleſſe en l'Evêché de Tréguier, y ayant ſervi au ban en 1568. De lui ſont deſcendus, entr'autres : ROLLAND & CHARLES; de ROLLAND ſont iſſus :
   1. PIERRE, maintenu dans ſa nobleſſe lors de la réformation en Bretagne en 1670;
   2. Et LOUIS, duquel deſcend : YVES-MARIE JÉHAN, Sieur de Roſengaret, père de JOSEPH JÉHAN, Seigneur de Launay, &c.

Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur, accompagnée de 3 ſhouettes de ſable, becquées & membrées d'or*, 2 & 1.

JEHANNOT DE BARTILLAT, Famille noble dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* de Décembre 1748, p. 230.

Feu JOACHIM JEHANNOT, Chevalier, Marquis de Bartillat, Meſtre de Camp de Cavalerie, avoit épouſé *Marie-Françoiſe le Bel*,

morte le 30 Août 1748. De ce mariage ſont iſſus :

1. Louis-Joachim, qui ſuit ;
2. Louis, Prêtre, Licencié en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale d'Evreux ;
3. François, Cornette au Régiment de Condé, Cavalerie, mort à Thann en Bavière, en 1742 ;
4. Antoine ;
5. Et Marie-Anne-Clotilde, femme de *Louis-Alexandre de Lombelon*, Chevalier, Marquis des Eſſarts & d'Avrilly, Seigneur & Patron de Cintray. Voy. LOMBELON DES ESSARTS.

Louis-Joachim Jehannot, Chevalier, Marquis de Bartillat, Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom, mort le 10 Septembre 1748, avoit épouſé *Jeanne-Françoiſe Pouyvet de la Blinière*, dont il a laiſſé quatre enfans.

C'eſt ce que nous ſavons, faute de *Mémoire*, ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or; au chef du même, chargé d'un lion léopardé de gueules.*

JERNINGHAM, Maiſon exiſtante en Angleterre de tems immémorial, & qui poſſède des biens conſidérables dans le Comté de Norfolk. Il y a eu un Ambaſſadeur d'Angleterre en France de ce nom, l'an 1556.

N.... de Jerningham, Chevalier, Baronnet d'Angleterre, ſe trouve, par une ſuite répétée d'alliances avec la Maiſon *de Howard*, héritier de la Pairie de *Stafford*, une des plus anciennes Pairies d'Angleterre. Il a épouſé *Françoiſe Dillon*, fille aînée de Lord *Dillon*, dont il a trois garçons & une fille.

N.... de Jerningham, Chevalier de Malte, frère cadet du précédent, eſt Colonel au ſervice de France.

Les armes : *d'argent, à 3 fermeaux en loſange de gueules, 2 & 1 ; au chef de gueules, chargé d'une croix d'argent.* Cimier : *un faucon iſſant & eſſorant au naturel.* (Notice envoyée.)

JEUNE de CRÉQUY (le), Seigneurs de la Furjonnière, de Bonneveau, du Pleſſis, &c., en Artois & en Anjou. C'eſt une branche de la Maiſon de *Créquy*, illuſtre par ſa haute antiquité, ſes alliances & les dignités dont elle a été décorée. Il eſt fait mention de cette branche dans le reg. V. part I, de l'*Armor. génér. de France*, qui lui donne pour chef

Tassart ou Eustache le Jeune, premier auteur connu des Seigneurs *de la Furjonnière*, qui ſe trouva jeune, en 1415, à la bataille d'Azincourt. Sa poſtérité ſubſiſte au X^e^ degré dans

François le Jeune de Créquy, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de la Furjonnière, Commiſſaire de l'Artillerie de France, né le 5 Février 1699, qui a épouſé *Marie-Lancelotte-Philiberte-Renée Richer-de-Neuville*, Dame de la Beurellière & de la Bruyère. Il en a eu 14 enfans, ſavoir :

1. François-Martin le Jeune, appelé *le Comte de Créquy*, né le 31 Mai 1731, entré au ſervice en 1746, Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, en 1755 ; dans la même qualité, Capitaine dans celui de Royal-Champagne, Cavalerie, en 1761 ; Aide-Maréchal-Général des Logis ès-Camps & Armées de Flandre en 1762, & en Février 1763, Chevalier de Saint-Louis ;
2. Charles-Pierre-Philibert-Louis, né le 10 Mai 1732, Lieutenant au Régiment de Navarre en 1746, qu'il quitta, en 1748, pour paſſer dans celui d'Aunis, incorporé, à la paix, dans celui de Languedoc, qu'il ſuivit au Canada, où il fut tué, en 1756, à l'affaire du Lac du Saint-Sacrement ;
3. N.... le Jeune, mort jeune, ſans avoir été nommé ;
4. Gaspard-Henri-François dit *l'Abbé de Créquy*, né le 6 Août 1734, Prêtre, Docteur en Théologie, Vicaire Général du Diocèſe de Liſieux ;
5. Pierre-Jean-Marie, Lieutenant au Régiment de Lemps, Infanterie ;
6. Charles-François-Emmanuel, né le 18 Avril 1740, mort en 17... ;
7. Godefroy-Philippe-François, né le 26 Décembre 1741, Lieutenant au Régiment de Languedoc, Infanterie ;
8. Jean-Baptiste, né le 17 Février 1743, Lieutenant au Régiment de la Tour-du-Pin, aujourd'hui Boiſgelin ;
9. Eustache, né le 17 Juillet 1744, Eccléſiaſtique ;
10. François-Philibert, dit le *Chevalier de Créquy*, né le 12 Août 1748, Page du Roi dans ſa Grande Ecurie en 1762 ;
11. Françoise-Lancelotte-Louise, née le 14 Mars 1736, Religieuſe Profeſſe dans l'Abbaye de Ronceray à Angers ;
12. Marie-Armande, née le 22 Mai 1737 ;
13. Louise, née le 17 Décembre 1745 ;
14. Et Marie-Perrine, née jumelle le 12 Août, 1748, avec François-Philibert, morte en 17...

Les armes : *de gueules, au créquier d'argent, la première feuille à dextre chargée d'un petit écuſſon auſſi d'argent, à deux faſces de ſable.* Cette branche a conſtamment conſervé les armes de ſa maiſon, dont elle a ſeulement changé les couleurs : *d'or, au créquier de gueules,* prenant *de gueules, au créquier d'argent,* à l'exemple d'un ENGUERRAND DE CRÉQUY, dit *le Bègue,* fils puîné de JEAN II, Sire DE CRÉQUY, vivant en 1364, qui prit le *créquier de ſable,* & des CRÉQUY DE REMERTENGHES ou REBRETENGUES, qui, vers l'an 1376, portoient : *d'argent, au créquier de ſinople, à la bordure engrelée de gueules.* Rien n'étoit plus fréquent anciennement que ce changement de couleur dans les armes, pour diſtinguer les cadets des aînés. C'étoit même, au rapport de Philippe-Jacques Spener, preſque la ſeule manière de briſer qui fut autrefois uſitée en Flandre. Cet auteur dit que Gilles de Mailly, qui vivoit en 1299, ordonna à trois de ſes fils puînés, qu'il avoit eus de Jeanne d'Amiens, ſa femme, de briſer leurs armes en changeant les couleurs, de peur de les défigurer; les *maillets* étant toujours pour les MAILLY, des armes parlantes de quelques couleurs qu'ils fuſſent, comme le *créquier* pour les CRÉQUY. On ignore l'origine du petit écuſſon *d'argent, à 2 faſces de ſable,* que les Seigneurs *de la Furjonnière* portent ſur la *première feuille du créquier à dextre.* Seroit-ce en mémoire de quelque alliance illuſtre ? Palliot (*Science des Armoiries*, p. 327) donne en effet ces armes à la Maiſon d'*Iſenbourg.*

JOANNIS, Famille qui fait ſa demeure à Aix depuis plus de 300 ans, dit l'Auteur de l'*Hiſt. héroique de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 38. Elle eſt iſſue de

I. JEAN JOANNIS, Secrétaire des Commandemens du Roi LOUIS III d'Anjou, Comte de Provence, en 1433. Il fit pluſieurs acquiſitions à Aix & dans ſon Territoire, & fonda un *Obit* dans l'Egliſe Paroiſſiale de Sainte-Madeleine, où il ſouhaita que lui & ſes deſcendans fuſſent enterrés. Il avoit épouſé, à Marſeille, *Douce de Fournier*, dont :

II. JEAN DE JOANNIS, IIe du nom, Secrétaire du Roi RENÉ, & Avocat pour les pauvres. Il teſta le 12 Janvier 1467, & laiſſa de *Jeanne de la Terre :*

JEAN, qui ſuit;

ET ODILLE.

III. JEAN DE JOANNIS, IIIe du nom, Viguier royal de Marſeille en 1501, fit alliance avec *Madeleine de Forlivio-des-Dourbes,* ſœur de *Pierre,* Evêque d'Apt, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. JEAN, Chevalier de Malte, mort Commandant de Comps ;
3. JEANNE, femme de *Michel de Begut,* de Majorque, Juge Royal de la ville d'Aix ;
4. Et HONORADE.

IV. PIERRE DE JOANNIS, Lieutenant Général de l'Amirauté de Provence, fit une fondation dans l'Egliſe de Notre-Dame de la Seds à Aix, en 1522, & épouſa 1° *Anne de Durand de Fuveau;* & 2° *Marguerite de Villemurs.* Du premier lit vint :

V. JEAN DE JOANNIS, IVe du nom, célèbre Juriſconſulte, élu Aſſeſſeur d'Aix, & Procureur du Pays, aux années 1558 & 1578. Il fit acquiſition des terres de Châteauneuf & de la Brillanne, & teſta le 20 Avril 1579. Il eut de *Françoiſe de Becaris,* qu'il avoit épouſée le 9 Juin 1553 :

1. ARNOU, qui ſuit ;
2. GASPARD, tige de la branche des Seigneurs de *la Brillanne,* rapportée ci-après ;
3. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte ;
4. N... DE JOANNIS, qui a épouſé N... DE MARTIN, à Marſeille ;
5. MARGUERITE, mariée, en 1570, à *Joſeph de Farges,* Seigneur de Mallignon, &c., Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances, dont poſtérité. Voy. FARGES ou FARGIS ;
6. JEANNE, épouſe, en 1577, d'*Eſprit de Croſe,* Seigneur de Saint-Martin, Conſeiller au Parlement, dont poſtérité. Voy. CROSE ;
7. N... DE JOANNIS, mariée à N... *de Fabri-de-Fabrègues;*
8. N... DE JOANNIS, femme de N... *de Glandevès-du-Bignoſc* ;
9. Et autre MARGUERITE, femme, le 2 Avril 1595, de *Jean Gautier,* Seigneur de Grambois, Viguier de Marſeille & premier Conſul d'Aix, dont des enfans. Voy. GAUTIER DE GRAMBOIS.

VI. ARNOU DE JOANNIS, Seigneur de Châteauneuf, élu Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays, en 1584, Conſeiller du Roi au Parlement de Provence en 1586, épouſa, par contrat du 3 Février 1578, *Charlotte de Coriolis,* fille de *Louis,* Préſident à Mortier, & de *Marguerite des Rollands,* dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. 3. & 4. PAUL, LOUIS & FRANÇOIS, reçus Chevaliers de Malte;
5. SIBYLLE, qui a épouſé le 17 Avril 1601, *Joachim Doria*, fils de *François*, & de *Marthe de Faure de Vercors*, dont des enfans. Voy. DORIA;
6. & 7. Et deux filles, mariées : la première, dans la maiſon d'*Arbaud-Rognac*; & la ſeconde, dans celle de *Tabaret-du-Chaffaut*.

VII. JEAN DE JOANNIS, Ve du nom, Seigneur de Châteauneuf, reçu Conſeiller au Parlement en 1625, épouſa 1° *Anne de Laurens*, nièce de l'Archevêque d'Arles; & 2° le 26 Février 1619, *Sibylle de la Tour-du-Pin-Gouvernet*. Du premier lit il eut :

1. ARNOU, mort jeune.

Et du ſecond lit vinrent :

2. GASPARD, qui ſuit;
3. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Malte;
4. Et LOCUSTE, femme de *Jean de Barras*, Seigneur en partie de Melan.

VIII. GASPARD DE JOANNIS, Seigneur de Châteauneuf, ſervit en qualité de Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Marine, & épouſa, le 8 Avril 1650, *Marie de Demandols*, Dame de Clumanc, fille de *Claude*, & de *Madeleine de Tabaret*, dont :

1. JOSEPH, Seigneur de Châteauneuf, Page du Roi dans la Grande Ecurie, mort ſans laiſſer poſtérité;
2. CHARLES, qui ſuit;
3. & 4. Et deux filles, mariées dans les Maiſons *de Bouvard* & *de Gaſſaud-Beaurepaire*.

IX. CHARLES DE JOANNIS, reçu Chevalier de Malte & Officier de Galères, quitta la Croix, & épouſa, à Marſeille, *Françoiſe-Marquiſe de Laſcours*, fille de *Pierre*, de laquelle il a laiſſé :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. MADELEINE, mariée, ſans enfans, avec ſon couſin, FRANÇOIS DE JOANNIS-DES-AIGALADES;
3. VENERANDE, épouſe d'*Elzéar de Liotard*, Capitaine d'Infanterie;
4. Et FRANÇOISE, mariée à *Joſeph de Chaylan*, Seigneur en partie de Moriès, dont poſtérité: Voy. CHAYLAN.

X. CHARLES DE JOANNIS-CHATEAUNEUF, IIe du nom, Marquis de Châteauneuf, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Officier des Galères du Roi, fait ſa réſidence à Manoſque. Il a épouſé 1° N.... *d'Arquier-Barbegal*, de la

ville d'Arles, dont il n'a point eu d'enfans; & 2° N... *de Gaſſaud*, ſa couſine germaine, dont des enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de LA BRILLANNE.

VI. GASPARD DE JOANNIS, Seigneur de la Brillanne, ſecond fils de JEAN IV, Seigneur de Châteauneuf, & de *Françoiſe de Becaris*, épouſa *Marguerite de Garnier*, fille de *Charles*, Seigneur de la Galinière, & de *Madeleine de Ruſſan-de-Rouſſet*. Leurs enfans furent :

1. BONIFACE, qui ſuit;
2. & 3. GASPARD-ALEXANDRE, & JEAN-AUGUSTIN, reçus Chevaliers de Malte aux années 1637 & 1639.

VII. BONIFACE DE JOANNIS, Seigneur de la Brillanne & des Aigalades, reçu Avocat Général en la Chambre des Comptes, Aides & Finances, en 1648, épouſa *Iſabelle d'Amat*, fille d'*André*, Seigneur de la Coſtegiraud & de Vivier, & de *Madeleine Flour-de-la-Palu*. De ce mariage naquirent :

1. ANDRÉ, qui ſuit;
2. CHARLES, rapporté après ſon aîné;
3. 4. 5. & 6. Quatre autres, reçus Chevaliers de Malte;
7. & 8. Et deux filles, dont N... DE JOANNIS, Religieuſe aux Dames de la Miſéricorde d'Aix; & ANNE, mariée à Draguignan, le 7 Mars 1686, avec *Joſeph de Brun-de-Boades*, IIe du nom, dont des enfans. Voy. BRUN, en Provence.

VIII. ANDRÉ DE JOANNIS, Seigneur des Aigalades & de la Brillanne, laiſſa de ſon mariage, avec *Hortenſe de Perier*, de Flayoſc :

1. FRANÇOIS, qui n'a point d'enfans de MADELEINE DE JOANNIS-CHATEAUNEUF, ſa couſine;
2. Et N... DE JOANNIS, mariée à N... *de Flour*, de Meaux.

VIII. CHARLES DE JOANNIS, ſecond fils de BONIFACE, Seigneur de la Brillanne, fut élu ſecond Conſul d'Aix en 1719, & épouſa *Gabrielle de Demandols-la-Palu*, veuve du Marquis *de Villeneuve-la-Gaude*. Il a laiſſé :

LOUIS DE JOANNIS-LA-BRILLANNE, qui n'étoit pas encore marié en 1759.

Les armes : *d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé d'argent; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.* (On peut encore conſulter, ſur cette Famille, l'Abbé Robert de Briançon, dans ſon *Etat de la Nobleſſe de Provence*, tome II, pag. 237.)

JOANNIS, autre Famille ſortie de Florence & établie à Pertuis, où elle a toujours vécu d'une manière fort honorable depuis ſon arrivée dans cette Ville.

ANDRÉ DE JOANNIS, fils de LOUIS, Juge de Pertuis, & de Dame d'*Arnaud*, fut Commiſſaire du Roi en Provence. Il s'établit à Aix, où il épouſa *Eliſabeth de Faudran*, le 17 Avril 1652. De ce mariage vinrent :

JOSEPH, qui ſuit;

Et ANDRÉ, Chevalier de Saint-Louis. Il avoit ſervi pendant longtems dans le Régiment de Normandie, fut Commandant pour le Roi de la ville de Mantoue, & eſt mort à Aix le 17 Décembre 1754.

JOSEPH DE JOANNIS, reçu Avocat Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 14 Octobre 1686, fut gratifié par le Roi d'une penſion annuelle, en récompenſe de ſes ſervices, l'an 1714, & reçu Procureur Général en la même Cour le 23 Mai 1720. Il épouſa *Claire de Glandevès*, dont:

TOUSSAINT DE JOANNIS, reçu dans la charge de Procureur Général, qu'il exerça conjointement avec ſon père, le 28 Mars 1726. Sa Majeſté érigea en Fief, ſous le nom de JOANNIS, un domaine conſidérable qu'il avoit à Pertuis, par Lettres Patentes du 12 Juillet 1754. Il a eu de ſon mariage avec *Thérèſe d'Allemand*,

ANDRÉ-MARC-ANTOINE DE JOANNIS, Seigneur de Joannis, reçu Procureur Général le 26 Mai 1755.

Il y a une ſeconde branche de cette Famille établie à Apt. Elle a donné pluſieurs Officiers aux armées de nos Rois, & a aujourd'hui pour chef

FRANÇOIS-LOUIS DE JOANNIS, ci-devant Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, qui a obtenu du Roi des Lettres de relief de Nobleſſe le 24 Janvier 1710, enregiſtrées aux Archives du Roi en Provence, le 8 Août 1713. De *Roſe de Bezaudin*, qu'il a épouſée par contrat du 16 Août 1712, eſtiſſu:

FRANÇOIS DE JOANNIS, qui a ſervi en qualité d'Officier, & a épouſé, le 12 Octobre 1742, *Marie d'Amalric-Briſſan*. Son fils aîné,

N... DE JOANNIS, étoit Officier des Vaiſſeaux du Roi en 1759.

Les armes de cette Famille ſont les mêmes que celles de la précédente. (*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, pag. 41.)

JOBELOT, Famille noble dont étoit JEAN-FERDINAND-JOBELOT, Premier Préſident du Parlement de Beſançon, né à Gray en Franche-Comté. Il a paſſé par tous les degrés de la Robe, avec un applaudiſſement général de toute la Province; s'eſt appliqué particulièrement à maintenir dans ce Parlement la vigueur des Lois, l'obſervation des Ordonnances, l'exactitude & le bon ordre parmi ceux qui le compoſoient alors, & a eu la confiance & l'eſtime du Roi LOUIS XIV & de ſes principaux Miniſtres. Comme il eſt mort, ſans enfans, à l'âge de 82 ans, il a fait don de la plus grande partie de ſes biens à l'Hôpital de Beſançon, qui lui doit ſon principal établiſſement, le bon ordre & la magnificence de ſes bâtimens, qui rendent cet Hôpital l'un des plus diſtingués du Royaume. Le Préſident JOBELOT a laiſſé trois neveux, ſavoir : CLAUDE-ANTOINE JOBELOT, Seigneur de Montureux (fils de ſon frère), ci-devant Préſident à Mortier au même Parlement de Beſançon. Les deux autres (fils de ſa ſœur) ſont : *Jean-François Baulart*, Seigneur d'Angirey, ci-devant Conſeiller dans l'une des Cours Souveraines de Franche-Comté; & *Jean-Baptiſte Baulard*, Baron de Rigny. (Moréri, Edit. de 1759.)

Selon Dubuiſſon, elle porte pour armes : *de ſable, à la ſalamandre couronnée d'or, ſur des flammes de gueules.*

* JODAINVILLE, Terre dans la Beauce, appartenant à la Maiſon de *Prunelé*, & dont une branche cadette a pris le nom. *François de Prunelé*, Seigneur de Jodainville, en partie, mourut vers l'an 1651, ſans avoir été marié, & ſes biens paſſèrent à ſes ſœurs. Voy. PRUNELÉ.

JOHANNE DE LA CARRE, Famille noble de la ville de Mauléon-Soule, dont les titres ont été brûlés dans deux incendies qui, dans le XV^e ſiècle, conſumèrent cette ville de Mauléon. Voici ce qu'on lit, ſur cette Famille, dans le *Mercure de France* de Mai 1726, p. 1069.

III. ARNAUD DE JOHANNE DE LA CARRE, Ecuyer, Seigneur de Mauléon, de Saumery & des Landes, fut le premier de la Maiſon qui paſſa du Pays de Béarn, d'où elle étoit originaire, dans le Blaiſois, ſous le règne de HENRI III. Ce fut *Menaud de la Carre*, ſon oncle maternel, Seigneur de Saumery, Con-

ſeiller & Aumônier du même Roi HENRI III, qui le fit venir dans le Blaiſois, & lui donna ſa Terre de Saumery. Lui-même y avoit été attiré par *Bernard de Ruthie*, Abbé de Pontlevoy, & Grand Aumônier de France, ſon parent. ARNAUD DE JOHANNE fit pluſieurs acquiſitions qu'il joignit à ſa Terre de Saumery, en 1586, & les années ſuivantes, & ſe maria en 1593, avec *Cyprienne Rouſſeau*, veuve de noble homme *Pierre Morin*, Seigneur de Ville-Cellier & de Montigny, Contrôleur Général Provincial ordinaire des Guerres, ès-Pays & Gouvernement d'Orléans, Berry, Blaiſois, Dunois, Vendômois, Touraine, Maine & Anjou, & nièce de *Sébaſtien Mallier*, Tréſorier Général de France en la Généralité d'Orléans, alors transférée à Blois. Ce fut en faveur d'ARNAUD DE JOHANNE que HENRI IV fit expédier des Lettres Patentes le 4 Novembre 1598, par leſquelles Sa Majeſté déclare qu'Elle avoit *particulière connoiſſance de ſa Maiſon & Famille, & du lieu dont il eſt iſſu, même d'une bonne partie de ſes parens & prédéceſſeurs, qui ſont demeurans & habitués dans ſon Royaume de Navarre & pays de Baſque, n'étant auſſi raiſonnable que le changement de demeure qu'il a fait d'une de nos Provinces à une autre, lui change en rien la qualité où Dieu l'a fait naître, & en laquelle il a toujours vécu; Elle veut & enjoint à ſes Commiſſaires, pour le règlement des Tailles en la Généralité d'Orléans, que ſi dans leurs procès-verbaux, ou ailleurs, ils ont déclaré icelui Sieur* de Saumery, *non taillable, à cauſe de ſes offices ſeulement, ils aient à l'en faire rayer & biffer, comme étant contre toute raiſon & juſtice, voulant ledit Sieur* de Saumery *être tenu, cenſé & réputé, tant par eux que par tous ceux du pays où il eſt habitué, pour* Gentilhomme iſſu de noble race & famille, *& qu'en cette qualité, lui, ſes enfans & poſtérité, jouiſſent de tous les privilèges des autres Gentilshommes du pays, &c.* Ces Lettres furent enregiſtrées au Bureau de la Commiſſion de l'Election de Blois, le 3 Février 1599. ARNAUD DE JOHANNE ne s'en tint pas ſeulement à ces Lettres, il fit faire une Enquête en 1613, à Mauléon-Soule, où furent entendus pluſieurs témoins, les uns de 90 ans, les autres de 80 & de 75, entr'autres Arnaud de Maytie, Evêque d'Oloron, par laquelle il paroît qu'ARNAUD DE JOHANNE, natif de Mauléon, y avoit ſa Maiſon noble, & domicile originaire paternel, dit *de Johanne & de Mauléon*, avec les terres, fiefs, cens & autres droits & appartenances d'icelle Maiſon DE JOHANNE; qu'il étoit fils d'un autre ARNAUD DE JOHANNE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Gratiane de la Carre*, que celui-ci étoit fils de feu EVENOT, Sieur DE JOHANNE, Ecuyer, &c., que tous les titres de ladite Maiſon noble DE JOHANNE ont été brûlés deux fois, dans l'intervalle de 75 ans. Cet ARNAUD DE JOHANNE, mari de *Cyprienne Rouſſeau*, rendit des ſervices importans aux Rois HENRI III, HENRI IV & LOUIS XIII, remplit différentes charges, & fut honoré d'un Brevet de Conſeiller d'Etat le 27 Avril 1616, dont il prêta ſerment entre les mains du Chancelier de Sillery, le 29 du même mois, & mourut dans un âge très-avancé, en 1641. Il eut de ſon mariage :

IV. FRANÇOIS DE JOHANNE DE LA CARRE, Chevalier, Seigneur de Saumery, premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON, Duc d'Orléans, Capitaine des Chaſſes de ſon Comté de Blois, & Capitaine de ſes Château & Parc de Chambord. Il mourut en 1661, laiſſant de *Charlotte Martin*, ſon épouſe, fille de *Daniel*, Ecuyer, Sieur de Villiers, Tréſorier Provincial de l'Extraordinaire des Guerres dans la Généralité d'Orléans,

V. JACQUES DE JOHANNE DE LA CARRE, Marquis de Saumery, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Bailli de Blois, Capitaine des Château & Parc de Chambord, & Grand Maître des Eaux & Forêts au Département de l'Isle-de-France, mort le 4 Mai 1709, âgé de 87 ans. Il avoit épouſé, le 26 Février 1650, *Catherine Charon*, fille d'*Iſaac*, dont :

JACQUES-FRANÇOIS, qui ſuit;
Et JEAN-BAPTISTE, rapporté après ſon aîné.

VI. JACQUES-FRANÇOIS DE JOHANNE DE LA CARRE, Marquis de Saumery, Gouverneur & Capitaine du Château Royal de Chambord, Gouverneur & Grand Bailli de Blois, Gouverneur des Isles de Saint-Honorat & de Sainte-Marguerite, dites de *Lerins*, Sous-Gouverneur des Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, épouſa *Marguerite-Charlotte de Montlezun-de-Beſmaux*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. ALEXANDRE, Evêque de Rieux en 1728, mort en 1747, âgé de 67 ans;

3. Et N.... DE JOHANNE, Baron de Chamerolles.

VII. JEAN-BAPTISTE DE JOHANNE DE LA CARRE, Marquis de Saumery, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Sous-Gouverneur de Sa Majeſté Louis XV, & Envoyé près de feu l'Electeur de Bavière, mort à Paris le 5 Mai 1726, âgé de 48 ans, avoit épouſé N.... de Lucé, fille de N.... *de Lucé*, Receveur Général des Finances de Bordeaux, & veuve de N...*de Chamillart-de-Villette*. De ce mariage eſt iſſu :

VIII. LOUIS-GEORGES DE JOHANNE DE LA CARRE, Chevalier, Marquis de Saumery, Seigneur de Piffonds, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, Gouverneur & Grand Bailli de Blois, & Gouverneur en ſurvivance du Château Royal de Chambord. Il a épouſé, le 2 Juin 1756, *Françoiſe-Henriette de Menou*, fille de *Louis-Joſeph*, Comte *de Menou*, Baron de Pont-Château, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de feue *Louiſe-Marie de Charitte*, dont un garçon, né le 24 Décembre 1757.

VI. JEAN-BAPTISTE DE JOHANNE DE LA CARRE, Comte de Saumery, ſecond fils de JACQUES, & de *Catherine Charon*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Lieutenant Général au Gouvernement de l'Orléanois, premier Maître d'Hôtel de la Ducheſſe de Berry, Gouverneur de Salins, dans le Comté de Bourgogne, avoit été premier Guidon de la Compagine des Gendarmes de la Garde du Roi, & mourut le 27 Août 1738, âgé de 74 ans. Il avoit épouſé, en Janvier 1683, *Marie-Madeleine de Liſſavide*, décédée le 9 Septembre 1723, âgée de 55 ans, fille de *Louis de Liſſavide*, Commiſſaire ordinaire des Guerres au Département de Dauphiné, & de *Deniſe Oudart*, dont entr'autres enfans :

1. JEAN-NICOLAS, dit *le Marquis* DE JOHANNE, mort en Juin 1757, à Beuvardes, près de Château-Thierry, âgé de 53 ans;
2. ALEXANDRE-FRANÇOIS, dit *le Comte de Saumery*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier des Vaiſſeaux du Roi;
3. Et ALEXANDRE, appelé *le Chevalier de Saumery*, Exempt des Gardes du Corps du Roi, & Meſtre de Camp de Cavalerie. (Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*).

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or; aux 2 & 3 parti: d'azur, à 3 faſces d'or, & de ſable, à 3 coquilles d'argent.*

* JOIGNY, ville en Champagne, Diocèſe de Sens. Elle a eu ſes Comtes particuliers dès le X^e ſiècle. *Renaud*, I^er du nom, Comte de Sens fit bâtir le Château de Joigny, & mourut en 996. *Fromont*, III^e Comte de JOIGNY, petit-fils de *Renaud* I^er, laiſſa ſon Comté de JOIGNY à ſa fille, *Mantfrède*, mariée à *Etienne*, dit *de Vaux*, fondateur de Joinville. D'eux deſcendoit, au IX^e degré, *Jean* II, XVI^e Comte de JOIGNY, vivant en 1324. *Jeanne*, ſa fille & ſon héritière, morte en 1336, avoit épouſé *Charles de Valois*, Comte d'Alençon, mort après ſa femme. En 1338, il avoit échangé le Comté de JOIGNY, pour pluſieurs Terres en Bourgogne, avec *Jean de Noyers*, Seigneur de Vandœuvre, qui fut par conſéquent le XVIII^e Comte de JOIGNY. *Louis de Noyers*, XXII^e Comte de JOIGNY, ſon arrière-petit-fils, mort en 1415, laiſſa le Comté de JOIGNY à *Marguerite*, ſa ſœur, mariée à *Guy de la Trémoille*, Seigneur des Huchons, mort en 1438. *Louis de la Trémoille*, II^e du nom, fils de *Guy*, mort en 1467, laiſſa le Comté de JOIGNY & ſes autres biens, au fils de *Jeanne*, ſa ſœur, morte en 1454. Elle avoit épouſé *Jean de Châlons*, Baron de Vitteaux, dont vint : *Charles de Châlons*, qui fut le XXV^e Comte de Joigny. Celui-ci eut pour héritière ſa ſœur, *Charlotte de Châlons*, mariée à *Adrien de Sainte-Maure*, Marquis de Nesle. Leur arrière-petit-fils, *Charles de Sainte-Maure*, XXIX^e Comte de Joigny, mourut ſans poſtérité, en 1576. Il eut pour héritière ſa tante, *Louiſe de Sainte-Maure*, ſœur de ſon père, laquelle épouſa *Gilles de Laval*, dont le petit-fils, *Guy de Laval*, mort en 1590, fut le XXXI^e Comte de Joigny. Il eut pour héritière *Anne de Laval*, ſa tante, ſœur de ſon père, alliée à *Claude de Chandio*, Seigneur de Buſſy. *René de Chandio*, leur fils, eut de la ſucceſſion de *Laval*, le Comté de JOIGNY, qui fut vendu ſur lui par décret, & acquis par *Philibert-Emmanuel de Gondi*, Marquis de Belle-Isle, mort en 1662. Son fils, *Pierre de Gondi*, Duc de Retz, mort en 1676, eut pour héritière ſa fille, *Paule-Marguerité-Françoiſe de Gondi*, morte le 21 Janvier 1716. Elle avoit épouſé *François-Emmanuel de Blanchefort-Cré-*

quy, Duc de Leſdiguières. Leur fils unique étant mort en 1703, *Paule-Marguerite-Françoiſe de Gondi*, ſa mère, fit donation des Duchés de Leſdiguières & de Retz, & du Comté de JOIGNY, à *Nicolas de Neufville*, Duc de Villeroy, mort le 22 Avril 1734. Voyez NEUFVILLE-VILLEROY. La Terre de JOIGNY, dit l'Auteur du *Dictionnaire des Gaules*, vaut au moins 60000 livres de rente.

JOIGNY DE BELLEBRUNE. De cette Famille étoit ANTOINE DE JOIGNY, dit *Blondel*, Seigneur & Baron de Bellebrune, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui avoit épouſé *Catherine de Caruel*, Dame de Boran, dont il eut: PERNELLE DE JOIGNY, qui s'eſt mariée à *François de Vion*, Chevalier, Seigneur de Teſſancourt, Gruyer de Saint-Germain-en-Laye, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, dont des enfans. Voy. VION (DE).

Les armes: *de gueules, à l'aigle d'argent.*

JOIGNY DE PAMÈLE, originaire de France. Suivant un *Mémoire* envoyé, une branche, qui pourroit bien être de la Famille précédente, dont nous venons de donner une notice (du moins nous en jugeons par les armes), ſubſiſte dans la Flandre Autrichienne. Elle a pour auteur:

I. ADOLPHE DE JOIGNY, Conſeiller du Conſeil Privé de l'Empereur CHARLES-QUINT & du Roi PHILIPPE, ſon fils, qui épouſa *Madeleine van den Heede*, fille du Vicomte *de Vive*, dont:

1. GUILLAUME, Chef & Préſident du Conſeil Privé, mort le 21 Janvier 1592, ſans poſtérité de ſon mariage avec *Anne Winoc*;
2. JACQUES, Archidiacre de Saint-Omer, dénommé Evêque de cette ville, mais mort avant d'être ſacré;
3. JEAN, qui ſuit;
4. Et ADOLPHE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

II. JEAN DE JOIGNY DE PAMÈLE fut Ecoutette de Bruges, & mourut en 1599. Il avoit épouſé 1° *Jacqueline de Cauwenberghe*; & 2° *Françoiſe de Vlamincpoorte*. Du premier lit il eut:

1. GUILLAUME, Chanoine de Sainte-Waudru à Mons;
2. MADELEINE, morte en 1624, femme de *Simon de Grimaldi*, Secrétaire du Roi en ſon Conſeil Privé, duquel elle eut, entr'autres enfans, *Anne de Grimaldi*, mariée à *Ferdinand de Spoëlberch*, Seigneur de Lovenjoul;
3. Et ANNE, femme de *Joſſe de Maldeghem*, Gouverneur de Landrecies. De cette alliance deſcendent les Comtes *de Maldeghem* & *de Steenuffel* en Brabant.

II. ADOLPHE DE JOIGNY DE PAMÈLE, quatrième fils d'ADOLPHE & de *Madeleine van den Heede*, fut Seigneur de Gothem & Grand Bailli de Bailleul. Il épouſa 1° *Anne de la Vieuville*; & 2° *Corneille de Courteville*, Dame de Linden. Il eut du ſecond lit:

1. JEAN, mort ſans poſtérité;
2. Et GUISLAIN, qui ſuit.

III. GUISLAIN DE JOIGNY DE PAMÈLE, Seigneur de Gothem, épouſa *Catherine Heurlebout*, dont il eut entr'autres enfans:

IV. PIERRE-FRANÇOIS DE JOIGNY DE PAMÈLE, qui s'eſt marié à *Barbe-Marie-Cécile de Courteville*. Il en eut entr'autres enfans:

V. MARTIN-FRANÇOIS DE JOIGNY DE PAMÈLE, qui épouſa *Anne-Marie-Gabrielle de Grutere*, Dame de Bierſelinge, dont:

1. ADOLPHE-GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et MARIE-JOSÈPHE-THÉRÈSE, morte en 1763, femme d'*Emmanuel-Joſeph-Rodrigue d'Evora y Vega*, Marquis du Pays de Rodes, Baron de Berleghem.

VI. ADOLPHE-GUILLAUME DE JOIGNY DE PAMÈLE, Seigneur de Linden, Gruterſale, a épouſé *Catherine-Claire Winckelmann*, Dame de Steenwerck, dont:

1. JEAN-CHARLES, qui ſuit;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, femme de *Charles-Joſeph*, Comte *de Lichtervelde*, Chambellan actuel de Leurs M. I. & R.

VII. JEAN-CHARLES DE JOIGNY DE PAMÈLE, Seigneur de Linden, a épouſé *Marie-Ferdinande-Pélagie*, Baronne *de Steenhuys*, Comteſſe Douairière de Beaufort-de-Croix, dont deux filles.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à l'aigle d'argent; aux 2 & 3 faſcé de 6 pièces de gueules & d'or.*

*JOINVILLE, petite ville en Champagne, érigée en *Principauté* pour la branche de *Lorraine-Guiſe*, & poſſédée, depuis MONSIEUR, frère unique de LOUIS XIV, par la Maiſon *d'Orléans*, comme on le verra ci-

après. Elle a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Maiſon depuis longtems éteinte. Ceux de ce nom poſſédoient héréditairement la charge de Sénéchal de Champagne, pendant qu'il y a eu des Comtes dans cette Province. Elle a donné un Maréchal de France dans ANSEL ou ANSEAU, Sire DE JOINVILLE & de Renel, qui vivoit encore en 1351, ſuivant un titre qui eſt au Tréſor des Chartes du Roi; un Archevêque & Duc de Reims, Pair de France, après avoir occupé le Siège de Langres, dans la perſonne de GUILLAUME DE JOINVILLE, vivant dans le XIII^e ſiècle.

On prétend que les Sires de JOINVILLE deſcendoient d'EUSTACHE DE BOULOGNE, qui donna la Baronnie de JOINVILLE à GUILLAUME, ſon troiſième fils. Celui-ci eut pour fils:

ETIENNE, dit DE VAUX, Seigneur de Joinville, qui fit bâtir le Château de Joinville, ſelon Albéric, & qui donna commencement à la grandeur de cette Maiſon, par le mariage qu'il contracta avec *Marie*, Comteſſe *de Joigny*, fille unique & héritière de *Fromond*, III^e du nom, Comte de Sens & de Joigny. De cette alliance vint:

GEOFFROY, I^er du nom, Comte de Joigny, Baron de Joinville, qui, en 1060, fonda le prieuré de Joigny, & mourut le 25 Janvier 1081.

GEOFFROY, II^e du nom, Comte de Joigny, Seigneur de Joinville, vivoit en 1090, mourut en 1100, & eut pour ſucceſſeur,

ROGER, mort en 1130.

GEOFFROY III lui ſuccéda, & fut Sénéchal de Champagne. C'eſt lui qui fonda l'Abbaye de Jean Villiers, l'Egliſe Collégiale de Saint-Laurent de Joinville, & pluſieurs autres Egliſes.

GEOFFROY IV, ſon ſucceſſeur, Sénéchal de Champagne, mourut en 1191, & laiſſa pour enfant:

SIMON, Sénéchal de Champagne, qui mourut l'an 1233, après avoir accordé au Chapitre de Saint-Laurent le droit de nommer aux prébendes dont il eſt compoſé.

JEAN DE JOINVILLE, Sénéchal de Champagne, né en 1224, connu dans notre Hiſtoire ſous le nom de Sire DE JOINVILLE, s'attacha particulièrement au Roi SAINT LOUIS, & le ſervit également à la Cour & à l'Armée, & l'accompagna dans ſes expéditions militaires, dont il a décrit l'Hiſtoire avec beaucoup de fidélité. Ce Saint Roi ſe ſervit ſouvent de lui pour rendre juſtice à ſes ſujets. Ce JEAN, Sire DE JOINVILLE, épouſa 1° *Alix de Grand-Pré*; & 2° *Alix de Renel*. Il mourut en 1319, & laiſſa pour enfans :

1. ANSEAU ou ANSEL, qui ſuit;
2. Et ANDRÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaupré*, rapportée ci-après.

ANSEAU ou ANSEL, Sire DE JOINVILLE & de Renel, Sénéchal de Champagne, & Maréchal de France, marié 1° à *Laure de Sarrebruck*, & 2° à *Marguerite de Vaudemont*, dont il eut :

HENRI, Sire DE JOINVILLE, V^e du nom, Comte de Vaudemont, Sénéchal de Champagne, qui ſervit le Roi JEAN contre les Anglois, & ſe diſtingua à la bataille de Poitiers, à laquelle il demeura priſonnier en 1356, & mourut en 1374. Il avoit épouſé *Marie de Luxembourg*, de laquelle vint :

MARGUERITE, Comteſſe de Vaudemont, Dame DE JOINVILLE, qui s'eſt mariée 1° à *Jean de Bourgogne*, Seigneur de Montagu; 2° à *Pierre*, Comte *de Genève*; & 3° à *Ferry de Lorraine*, Seigneur de Rumigny, fils puîné du Duc *Jean de Lorraine*. Elle mourut en 1416, mère d'*Antoine de Lorraine*, Comte de Vaudémont, Seigneur de Rumigny & de Joinville, allié à *Marie d'Harcourt*, dont il eut:

Ferry de Lorraine, II^e du nom, Comte de Vaudemont & de Rumigny, Sénéchal de Champagne, Baron de Joinville, marié à *Yolande d'Anjou*, de laquelle ſortit :

René, Duc *de Lorraine* & de Bar, Baron de Joinville, qui épouſa *Philippotte de Gueldre*. Le dernier Baron DE JOINVILLE fut *Claude de Lorraine*, Duc de Guiſe. Il s'allia avec ANTOINETTE DE BOURBON, & mourut le 22 Avril 1550.

François de Lorraine, Duc de Guiſe, eſt celui en faveur duquel le Roi HENRI II érigea la Baronnie de JOINVILLE en *Principauté* en 1552. Il avoit épouſé *Anne d'Eſte*, & fut tué devant Orléans, par Poltrot de Méré, le 29 Février 1562. *Henri de Lorraine*, Duc de Guiſe, Prince de Joinville, fut tué aux Etats de Blois, le 23 Décembre 1588; il avoit épouſé *Catherine de Clèves*. *Charles de Lorraine*, Duc de Guiſe, Prince de Joinville, épouſa, en 1612, *Henriette-Catherine de Joyeuſe*, de laquelle il eut pluſieurs enfans, & mourut le 30 Septembre 1640. *François de Lorraine*, Prince de Joinville, mourut

ſans avoir été marié, le 7 Novembre 1639, âgé de 28 ans. *Louis de Lorraine*, ſon frère, Duc de Joyeuſe, Prince de Joinville, né le 11 Janvier 1622, mort le 27 Septembre 1654, avoit épouſé, à Toulon, le 3 Novembre 1649, *Françoiſe-Marie de Valois*, fille unique de *Louis-Emmanuel*, Duc d'Angoulême, & d'*Henriette de la Guiche*. *Louis-Joſeph*, Duc *de Guiſe* & de Joyeuſe, Prince de Joinville, né en 1650, mort de la petite-vérole le 30 Juillet 1671, avoit épouſé ELISABETH D'ORLÉANS, fille puînée de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Marguerite de Lorraine*. *François-Joſeph de Lorraine*, Duc de Guiſe & Prince de Joinville, lui ſuccéda. Il étoit né le 28 Août 1670, & mourut le 16 Mars 1675. Par ſa mort la Principauté de JOINVILLE paſſa à *Marie de Lorraine*, connue ſous le nom de *Mademoiſelle de Guiſe*, ſa tante maternelle. Celle-ci mourut en 1688, & Joinville paſſa à MADEMOISELLE, fille de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans. Elle hérita de Joinville du chef d'*Henriette-Catherine de Joyeuſe*, Ducheſſe de Guiſe, ſa grand'-mère, & elle donna, par ſon teſtament, la Principauté de Joinville à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, frère unique de LOUIS XIV, & couſin germain de cette Princeſſe. On voit par le détail des Seigneurs qui ont poſſédé ſucceſſivement cette Seigneurie de Joinville, que cette *Principauté* eſt patrimoniale à la Maiſon d'Orléans, & qu'elle ne fait point partie des diverſes Seigneuries qui furent données en apanage à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, frère unique de LOUIS XIV.

BRANCHE
des Seigneurs de BEAUPRÉ.

ANDRÉ DE JOINVILLE, duquel ſont ſortis les Seigneurs de *Beaupré*, étoit fils de JEAN, Sire DE JOINVILLE, & d'*Alix de Renel*, ſa ſeconde femme. Il vivoit dans le XIVe ſiècle. Cette branche a donné trois degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne d'AUBERT ou ALBERT DE JOINVILLE, vivant en 1415.

BRANCHE
des Seigneurs de VAUCOULEURS.

GEOFFROY DE JOINVILLE, fils puîné de SIMON, Sire DE JOINVILLE, & de *Blanche*, ſa ſeconde femme, eſt auteur de la branche des Seigneurs de *Vaucouleurs*, qui a fourni cinq degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne de

JEAN DE JOINVILLE, Seigneur de Lachy, vivant dans le XIVe ſiècle.

BRANCHE
des Seigneurs de GEX.

SIMON DE JOINVILLE, fils de SIMON, Sire DE JOINVILLE, & de *Blanche* ou *Béatrix*, ſa ſeconde femme, a fait la branche des Seigneurs de *Gex*, par ſa femme *Lyonnette*, Dame *de Gex*, qui le lui apporta en dot. PIERRE DE JOINVILLE, ſon troiſième fils, a donné origine à la branche des Seigneurs de *Marnay*. Cette branche des Seigneurs de *Gex* a formé ſix degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne de LOUIS DE JOINVILLE, Seigneur de Divonne & Bailli de Vaud, en 1397, mort ſans poſtérité.

BRANCHE
des Seigneurs de SAILLY.

GUY DE JOINVILLE, Ier du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *Sailly*, qui a donné quatre degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne de JEAN DE JOINVILLE, Seigneur de Cheneſt, vivant en 1336, étoit fils puîné de GEOFFROY, IVe du nom, Sire DE JOINVILLE, & d'*Helvide de Dampierre*, vivant en 1208. SIMON DE JOINVILLE, ſon ſecond fils, à fait la branche des Seigneurs de *Donjeux*, qui a fourni trois degrés & s'eſt éteinte dans la perſonne de GUY DE JOINVILLE, IIe du nom.

On peut, ſur cette ancienne Maiſon éteinte, & qui a formé cinq branches, conſulter l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, pag. 692. Elle portoit pour armes : *d'azur, à 3 broyes d'or, l'une ſur l'autre; au chef d'argent, chargé d'un lion iſſant de gueules.*

JOLIS (LE), Ecuyer, Sieur de Rochefort, Election de Carentan en Normandie, porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois aiglettes d'argent, 2 & 1.*

JOLIVET D'ANDOUVILLE, Famille dont les armes ſont : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de 3 beſans d'or, & accompagné de 3 glands de gueules.*

JOLY, Famille qui a pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chef d'or; aux 2 & 3 d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même, & en pointe d'une tête d'enfant de carnation, chevelée d'or, ſoutenue d'un croiſſant d'argent.*

JOLY DE CHOIN, en Breſſe : Famille dont étoit

N.... Joly, Marquis de Choin, qui a eu de ſon épouſe, *Marie-Olympe Poulletier*,

Marie Joly de Choin, qui a épouſé N... *de Savalette de Magnanville*, ci-devant Intendant de Tours, & depuis Garde du Tréſor Royal. Voy. SAVALETTE DE MAGNANVILLE.

Les armes : *d'azur, au ſoleil d'or; au chef du même, chargé de 3 roſes de gueules, poſées 2 & 1.*

JOLY DE FLEURY, Famille originaire du Duché de Bourgogne, où elle a occupé longtems, dans cette Province, les premières places du Parlement & de la Chambre des Comptes, lorſqu'une de ſes branches vint s'établir à Paris ſur la fin du XVI^e ſiècle. Palliot, en ſon *Hiſt. du Parlement de Bourgogne*, & Moréri, édit. de 1725, parlent de cette Famille, & diſent qu'elle eſt très-ancienne & illuſtre dès le tems des Ducs de Bourgogne. Au commencement du XV^e ſiècle on trouve

I. Renaud Joly, Ecuyer, qui étoit Conſeiller de Philippe-*le-bon*, Duc de Bourgogne, comme il paroît par les Lettres de proviſions de cet emploi, données à Troyes le 22 Avril 1420, au Regiſtre de la Chambre des Comptes de Dijon, coté d'une croix, fol. 146. Il eut pour enfant :

II. Henri Joly, qui fut père de

III. Jean Joly, qui, comme ſon ayeul, fut Conſeiller du Duc de Bourgogne en 1462. Il eut pour fils :

IV. Barthélemy Joly, I^er du nom, qui eut deux fils, ſavoir :

Jacques, auteur de la première branche de laquelle deſcendent les Seigneurs de *Champlené*, dont il ne reſte plus (en 1759) qu'Antoine-Bernard Joly, Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Langres, & Préſident en la Chambre des Comptes de Bourgogne, fils de Jean-Barthélemy Joly, & d'*Antoinette d'Arlay*, iſſue d'une ancienne Nobleſſe d'Autun ;

Et Barthélemy, qui ſuit, auteur de la ſeconde branche.

V. Barthélemy Joly, II^e du nom, Greffier en chef du Parlement de Dijon, laiſſa de *Claude Ferrand*, ſon épouſe,

1. Zacharie, dont deſcendent :

Hector-Bernard, Seigneur de la Grange du Preix, qui n'a point d'enfans (en 1759) ;

Barthélemy, ſon frère, Seigneur de Drambon, la Borde, Heuilley, Montmançon, qui a épouſé *Anne le Goux*, fille de *Germain*, Préſident à Mortier au Parlement de Dijon, dont il n'a qu'une fille ;

Et Eugénie, Dame de Vélogny.

2. François, qui ſuit, tige des Seigneurs de *Fleury* ;
3. Edme, mort Maître des Comptes à Dijon, auteur d'une branche éteinte ;
4. Et Antoine, auteur de la branche des Barons de *Blaiſy*, rapportée ci-après.

Trois branches de cette Famille étant éteintes, ou ſe terminant à des filles, elle ne ſe ſoutient aujourd'hui que dans la branche de Joly de Fleury, établie à Paris, & dont eſt auteur François Joly, dont nous allons parler.

VI. François Joly s'établit à Paris ſur la fin du XVI^e ſiècle. Il acquit la Terre de Fleury-Mérogis, près de Montlhéry, dont ſa branche porte le nom, & les Terres des Grande & Petite-Mouſſe & de Brioſne, pays du Maine. Il fut un Avocat célèbre au Parlement de Paris, Maître des Requêtes de la Reine de Navarre, chef du Conſeil du Cardinal de Richelieu, & mourut le 22 Octobre 1635. Il avoit épouſé *Charlotte Boudon*, fille d'*Etienne*, & de *Charlotte le Lièvre*, dont :

1. François, Conſeiller d'Etat au Conſeil Privé du Roi & de ſes Finances en 1651 ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Et Charlotte, femme de *Denis Bouteiller*, Seigneur de Rancé.

VII. Jean Joly, Seigneur de Fleury, Conſeiller au Parlement de Bretagne en 1629, enſuite Conſeiller au Grand Conſeil le 24 Décembre 1631, mort le 30 Octobre 1649, & inhumé à Saint-André-des-Arcs, avoit épouſé, par contrat du 6 Novembre 1634, *Charlotte Bourlon*, morte le 8 Avril 1667, fille de *Mathieu*, Maître des Comptes à Paris, & de *Chrétienne Bailly*, petite-fille du Premier Préſident de la Chambre des Comptes, fait Chevalier par Henri II, Roi de France. Leurs enfans furent :

1. Jean-François, qui ſuit ;
2. Jean-Mathieu, Chanoine de Soiſſons & d'Amiens, mort au Séminaire de Saint-Sulpice ;
3. Anne, mariée le 10 Juillet 1666, à *Fran-*

çois de Godet de Soudé, Maître des Requêtes, & mère de la Dame *de Villevault;*

4. Et MARIE, née le 14 Mars 1647, Religieuſe à l'Aſſomption, enſuite Abbeſſe de la Barre le 25 Août 1702, morte le 4 Février 1711.

VIII. JEAN-FRANÇOIS JOLY, Seigneur de Fleury, Avocat Général au Parlement de Metz le 6 Juillet 1660, Conſeiller au Parlement de Paris le 9 Février 1664, mort Conſeiller-Clerc de la Grand'Chambre le 11 Octobre 1702, avoit épouſé *Madeleine* ou *Anne Talon*, fille d'*Omer*, Avocat Général au Parlement, & de *Françoiſe Doujat*, dont:

1. JOSEPH-OMER, qui ſuit;
2. GUILLAUME-FRANÇOIS, rapporté après ſon frère aîné;
3. Et FRANÇOISE-MADELEINE, femme de *Louis de l'Epine*, Seigneur de Grainville, Conſeiller au Parlement, morte le 7 Janvier 1717.

IX. JOSEPH-OMER JOLY DE FLEURY, Lieutenant Général des Eaux & Forêts le 10 Mai 1694, Avocat Général au Parlement de Paris le 18 Avril 1697, mort le 5 Décembre 1704, avoit épouſé, le 6 Février 1698, *Louiſe Bérault*, morte le 31 Décembre 1738, fille de *Guillaume*, Seigneur de Villermon, Grand Audiencier de France, & de *Louiſe le Manceau*. De ce mariage ſont iſſus:

1. JEAN-OMER, né en Janvier 1700, Chanoine de l'Egliſe de Paris en 1724, Abbé de Chézy le 9 Mai 1731, & d'Aumâle la même année, mort le 26 Novembre 1755;
2. Et JEANNE-LOUISE, morte le 23 Novembre 1717, qui s'eſt mariée, le 27 Avril 1717, à *Claude-François Bidal*, Marquis d'Aſfeld, Chevalier de la Toiſon-d'Or, mort Maréchal de France. Voy. BIDAL-D'ASFELD.

IX. GUILLAUME-FRANÇOIS JOLY DE FLEURY, Chevalier, Seigneur des Grande & Petite-Mouſſe, de Grigny du Pleſſis-le-Comte, &c., né le 11 Novembre 1675, embraſſa d'abord l'Etat Eccléſiaſtique, qu'il quitta après la mort prématurée de JOSEPH-OMER, ſon frère, qui ne laiſſoit qu'un fils en bas âge, fut reçu au ſerment d'Avocat le 11 Août 1695, & fit bientôt briller dans cette profeſſion les talens ſupérieurs dont il étoit doué. Il l'exerça avec la plus grande diſtinction juſqu'au mois de Novembre 1700, qu'il fut pourvu d'un office d'Avocat Général de la Cour des Aides, où il fut reçu le 2 Décembre ſuivant, puis en l'office d'Avocat Général au Parlement (alors vacant par le décès de ſon frère), le 21 Janvier 1705. Il remplit cette fonction, tant en la Cour des Aides qu'au Parlement, pendant 17 ans, & partout il reçut les mêmes applaudiſſemens; fut nommé le 2, & reçu le 17 Février 1717, Procureur Général; ſe démit en 1746, & eſt mort à Paris le 25 Mars 1756. Son corps fut porté à Saint-Séverin ſa Paroiſſe, & de là tranſporté à Saint-André-des-Arcs, où il fut inhumé dans la Chapelle de la Réſurrection, lieu de la ſépulture de ſa Famille. Voy. ſon éloge dans Moréri. Il avoit épouſé *Marie-Françoiſe le Maiſtre*, morte le 1er Décembre 1759, à 83 ans, fille de N... *le Maiſtre*, Greffier en chef de la Cour des Aides, dont:

1. GUILLAUME-FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit;
2. OMER, rapporté après ſon frère aîné;
3. JEAN-FRANÇOIS, né le 8 Juin 1718, Conſeiller au Parlement le 19 Décembre 1741; Maître des Requêtes le 15 Février 1743; Préſident au Grand Conſeil le 1er Janvier 1746; Intendant de Dijon en 1749, & Conſeiller d'Etat depuis 1760;
4. LOUISE-FRANÇOISE, mariée, le 21 Février 1726, à *Nicolas Megret*, Seigneur de Sérilly, Avocat Général en la Cour des Aides la même année; Maître des Requêtes en 1732; Intendant de Franche-Comté en 1744, d'Alſace en 1750, mort ſans enfans, en Octobre 1762;
5. MARIE-LOUISE, femme de *Gaſpard-Nicolas Brayer*, Conſeiller au Parlement, dont il n'a point d'enfans;
6. 7. & 8. Et trois filles, Religieuſes, dont une Abbeſſe de Beauvoir en 1758.

X. GUILLAUME-FRANÇOIS-LOUIS JOLY DE FLEURY, né en 1710, Subſtitut en 1729, puis Avocat Général au Parlement de Paris en Septembre 1731; Procureur-Général du même parlement en ſurvivance le 12 Décembre 1740, titulaire en Juillet 1746, a épouſé, le 16 Janvier 1747, *Marie-Renée le Lièvre de la Grange*, fille d'*Armand Joſeph*, Marquis de la Grange & de Fourilles, mort le 2 Juillet 1727, & de *Marie-Madeleine de Caſſan d'Auriac*, dont pour fille unique,

MARIE-RENÉE, née le 30 Novembre 1747, mariée, le 23 Juillet 1770, à *Louis de Rémond de Montmort*, fils de *François*, Lieutenant Général, Exempt des Gardes du Corps du Roi, & de *Marie-Geneviève-Mathurine Vidaud du Dognon*.

X. OMER JOLY DE FLEURY, ſecond fils de GUILLAUME-FRANÇOIS, & de *Marie-Françoiſe le Maiſtre*, né le 26 Octobre 1715,

IMPR.

Subſtitut du Procureur Général du Parlement en 1735; Avocat Général au Grand Conſeil le 10 Juillet 1737, puis au Parlement le 16 Juillet 1746; Conſeiller d'honneur au Grand Conſeil le 9 des mêmes mois & an, & Préſident à Mortier le 23 Novembre 1768, a épouſé, 1° le 31 Août 1740, *Madeleine-Geneviève Mélanie des Vieux*, morte le 5 Janvier 1747, âgée de 22 ans, fille de *Louis-Philippe*, Fermier Général, & de *Madeleine-Bonne le Couturier*; & 2° le 9 Septembre 1760, *Marie Françoiſe le Maiſtre*, ſa couſine germaine, veuve de *Jean-Thomas Havet de Neuilly*, Conſeiller au Parlement & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, Seigneur de Montmirail au Perche-Goët. Elle eſt morte le 15 Juillet 1762, à 28 ans. Il a eu du premier lit:

1. Omer-Louis-François, qui ſuit;
2. Armand-Guillaume-Marie-Joseph, né le 7 Mars 1746, Conſeiller au Parlement le 1er Juin 1767 & Avocat Général audit Parlement en 1775;
3. Françoise-Bonne-Geneviève, née le 5 Janvier 1742, mariée, le 17 Mai 1762, à *Louis*, Marquis *d'Eſtampes*.

Et du ſecond lit vint:

4. N.... Joly de Fleury, née en Juillet 1762.

XI. Omer-Louis-François Joly de Fleury, né le 24 Avril 1743, Subſtitut du Procureur Général en 1762, reçu Avocat Général au Parlement le 28 Août 1767, & nommé Procureur Général du nouveau Parlement créé en 1771, a épouſé, le 3 Février 1768, *Anne du Bois de Coural*, fille d'*Anne-Louis*, Conſeiller au Parlement, & de *M.... Antoinette Chambon*. (Faute de *Mémoire*, nous ignorons s'il en a des enfans.)

BRANCHE des Barons de Blaisy.

VI. Antoine Joly, Baron de Blaiſy & d'Ecutigny, Greffier en Chef du Parlement & des Etats de Bourgogne, quatrième fils de Barthélemy, IIe du nom, & de *Claude Ferrand*, acheta la Seigneurie de *Blaiſy*, ſituée dans le Bailliage de Châtillon. Il avoit épouſé *Claude Jacquot*, de laquelle il eut:

1. Bénigne, qui ſuit;
2. Et Louise, qui s'eſt mariée, par contrat du 15 Août 1627, à *Pierre le Goux*, Chevalier, Seigneur de la Berchère, Boncourt, &c., Premier Préſident au Parlement de Dijon le 4 Juin 1631, puis à celui de Grenoble le 4 Août 1644, dont nombreuſe poſtérité. Voy. GOUX (le).

VII. Bénigne, auſſi Greffier en chef du même Parlement, laiſſa de *Catherine Bouhier*, ſon épouſe,

1. Georges, qui ſuit;
2. Et Louise-Madeleine, mariée à *Etienne Brunet*, Seigneur de Montferrand, Conſeiller au Parlement, ſubſtitué au nom de *Brunet*, & fils de *Pierre Durey*, dont eſt iſſue *Jeanne Madeleine*, femme de *Maximilien-Erneſt le Vaſſeur de Guernonval*, Baron d'Eſquelbecq, qui a laiſſé pluſieurs enfans. Voy. VASSEUR de GUERNONVAL (le).

VIII. Georges Joly, Baron de Blaiſy, Conſeiller au Parlement de Bourgogne le 24 Mai 1631, & le 29 Décembre 1644, Préſident à Mortier, eſt décédé en Mars 1679. (Voy. l'éloge de cet inſigne Magiſtrat dans Moréri.) Il avoit épouſé *Eliſabeth de Benardon*, dont il a laiſſé:

IX. Antoine Joly, Baron de Blaiſy, Préſident au Grand Conſeil, qui fut créé *Marquis de Blaiſy*, au mois de Juin 1695, par Lettres Patentes, enregiſtrées le 2 Août ſuivant en la Chambre des Comptes de Dijon. Son fils,

X. Guillaume Joly, Conſeiller au Parlement de Dijon, avoit épouſé *Marie-Anne de Théſut*, dont il eut:

XI. Antoine Joly, Marquis de Blaiſy, vivant en 1759, qui a épouſé, le 24 Janvier 1724, *Marie-Françoiſe le Compaſſeur de Courtivron*, née en 1700, fille de *Jean*, Marquis de Courtivron, Préſident à Mortier au Parlement de Dijon, & de Dame *Marie-Madeleine-Perrette-Françoiſe-Charlotte de Clermont-Tonnerre*, de laquelle il n'a point d'enfans.

Les anciennes armes de cette Maiſon étoient: *d'azur, au lis naturel d'argent; au chef d'or, chargé d'une croix pattée de ſable*. Les différentes branches qui la compoſoient ayant varié leurs armoiries, elles ſe réunirent pour en demander d'uniformes; & en conſéquence des Lettres Patentes de Louis XIV, données à Paris au mois de Décembre 1648, elles ont écartelé avec les anciennes armes: *aux 2 & 3 d'azur, au léopard d'or, armé de gueules*.

JOLY de MAIZEROY, Famille noble du

pays Meſſin, une des plus anciennes de cette Province, dont elle paroît être originaire.

I. François Joly, Gentilhomme du Prince de Deux-Ponts en 1517, eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

Jacques, qui ſuit;
Et Françoise. (Par un acte de partage fait entre ledit Jacques & ladite Damoiſelle Françoise, ſa ſœur, il eſt notoire que cette Famille étoit alors dans la claſſe de l'ancienne Nobleſſe.)

II. Jacques Joly, Seigneur de Gravelotte, épouſa *Sara de Braconnier*, dont vint:

III. Pierre Joly, Ier du nom, Seigneur de Mont, Pange, &c., qui d'*Eliſabeth de Mancourt*, ſon épouſe, eut pour enfans:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Paul, père de Daniel, qui a eu pour fils, Paul Ier du nom, duquel eſt iſſu: Paul, IIe du nom, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Bigorre, mort ſans enfans en 1752.

IV. Pierre Joly, IIe du nom, Seigneur de Bionville, Maizeroy Pange, &c., fut établi Procureur Général des trois Evêchés par Henri IV, dont il s'étoit acquis la confiance par ſon intégrité & ſes talens. Ce Monarque l'employa en diverſes négociations, où il lui rendit d'importans ſervices. Les droits régaliens dont les Evêques de Metz & de Verdun étoient en poſſeſſion, furent réunis, par ſes ſoins, à la Couronne. Attentif à veiller ſur les mal-intentionnés qui tramoient des menées contraires aux intérêts du Roi, des ennemis ſecrets crurent pouvoir s'en défaire en l'accuſant de trahiſon. Le Roi lui accorda des Lettres d'abſolution, qui ſont l'éloge du plus parfait citoyen. Il lui fut permis, à cette occaſion, de faire frapper des médailles, où il eſt repréſenté en buſte avec cette légende: *cœlo tuta quies*. Les affaires ſérieuſes, dont il étoit chargé, ne l'empêchèrent point de s'appliquer à la littérature, & d'acquérir une célébrité parmi les ſavans. Il eut de Damoiſelle *Sara de Buſſelot*, ſon épouſe, trois enfans:

Pierre; Paul, qui ſuit, & Judith.

V. De Paul Joly eſt iſſu:

VI. Autre Paul Joly, mort Doyen de la Nobleſſe de la Province, laiſſant deux fils, ſavoir:

1. Paul-Gédéon Joly de Maizeroy, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, connu par pluſieurs ouvrages ſur la guerre, très-eſtimés;
2. Et Frédéric Joly, Seigneur de Maizeroy; tous deux vivans en 1774.

Les armes: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée d'une aigle éployée d'argent en chef, & d'une étoile du même en pointe.*

JONCY. C'eſt le nom donné à un fils naturel ſorti de la Maiſon d'*Aumont*. *Louis*, légitimé d'*Aumont*, grand-oncle naturel du Duc d'*Aumont*, connu ſous le nom de Sieur *de Joncy*, anobli en Décembre 1733, eſt mort Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie, & Gouverneur des Pages de la Petite Ecurie du Roi. Il eſt père d'un garçon & d'une fille. Voy. AUMONT.

JONVELLE, en Franche-Comté, Famille dont les armes ſont: *d'argent, au lion de gueules, armé & lampaſſé d'azur.*

* JONZAC, Seigneurie qui eſt entrée dans la Maiſon de *Bouchard d'Eſparbez de Luſſan*. *Julie-Michelle de Sainte-Maure*, fille aînée d'*Alexis de Sainte-Maure*, Comte de Jonzac, & Marquis d'Ozillac en 1677, porta, en 1678, le Marquiſat d'Ozillac & le Comté de Jonzac, à ſon mari, *Pierre Bouchard d'Eſparbez de Luſſan*, Chevalier du Saint-Eſprit, le 3 Juin 1724. Il étoit petit-fils de *François d'Eſparbez*, Vicomte d'Aubeterre, Maréchal de France en 1620, par ſon ſecond fils, *François*, Marquis d'*Aubeterre*, Lieutenant Général, qui épouſa *Marie Pompadour*, & mourut le 28 Février 1683. La Comteſſe de Jonzac fut mère, entr'autres enfans, de *Louis-Pierre-Joſeph Bouchard d'Eſparbez de Luſſan*, Comte de Jonzac, Marquis d'Ozillac, &c., Lieutenant Général en Saintonge & Angoumois, mort en Mai 1750, laiſſant de *Marie-Françoiſe Henaut*, ſon épouſe, trois fils & deux filles. Voy. ESPARBEZ.

JORDY de CABANAC (du), Famille noble dont étoit

Melchior du Jordy de Cabanac, Seigneur de Grandchamp, près de Joigny, Ecuyer ordinaire du Roi, Ecuyer & Commandant ſa Petite Ecurie. Il acheta, par contrat du 20 Mai 1695, cette Terre de Grandchamp, des Directeurs des créanciers de Charles le Maître, Seigneur dudit Grandchamp. Il avoit épouſé *Marie Courtin*, dite *la Jeune*, dont:

1. MELCHIOR, dit *le Chevalier de Cabanac*, mort ſans alliance ;
2. GUY, qui ſuit ;
3. Et MARIE-ANGÉLIQUE DU JORDY DE CABANAC DE GRANDCHAMP, alliée, le 3 Décembre 1718, avec *Jean-François de Fiſte*, IIe du nom, Marquis de Soucy (fils de *Jean-François*, Seigneur de Soucy, & de *Geneviève-Catherine Biet*), qui a toujours ſervi dans le Régiment Royal-Artillerie, où il eſt devenu Lieutenant-Colonel, puis Colonel & Brigadier des Armées du Roi.

GUY DU JORDY DE CABANAC, Marquis de Grandchamp, né le 30 Novembre 1685, Page de la Petite Ecurie en 1699, Ecuyer ordinaire du Roi en ſurvivance de ſon père, le 23 Janvier 1703, fut gratifié, en 1709, de l'Enſeigne des Gendarmes Bourguignons, ayant acheté, en 1703, le Guidon des Gendarmes Dauphins, auquel il fut reçu le 20 Janvier 1704. Il épouſa, par contrat du 13 Janvier 1732, *Marie-Anne Guérin-de-Bruslard*, née le 18 Juillet 1701, fille de *Robert-Jean*, Major de la ville de Dunkerque, mort le 28 Octobre 1708, & de *Marguerite-Madeleine de Courtenay*. Il n'a laiſſé qu'une fille unique, nommée

ANNE-MARIE-MADELEINE DU JORDY DE CABANAC Dame de Grandchamp, qui s'eſt mariée, 1° à *Nicolas-René de Maſſougne*, Comte de la Tour, Chef d'une Brigade de Carabiniers, tué au ſervice le 26 Juin 1758, laiſſant des enfans ; & 2° à *Eléonor-Charles Courtin de Tanqueux*, Comte de Laffémas, ſon couſin, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie. (C'eſt ce que nous ſavons, faute de *Mémoire*, ſur cette Famille, dont nous ignorons les armes.)

JOSEL, en Normandie, Election de Caen, Famille noble qui porte : *d'argent, à 12 mouchetures de ſable, 4, 4 & 4.*

JOSSAUD, Famille alliée aux Maiſons de *Laudun*, d'*Aimini*, de *Sabatier*, d'*Aſtier* & autres, laquelle tire ſon origine de

JEAN JOSSAUD, Conſeiller au Parlement de Turin en 1538. Elle eſt diviſée en deux branches, dont l'aînée fait ſa demeure à Nîmes, lieu de ſon origine, & la cadette à Taraſcon. Celle-ci fut maintenue dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires du Roi députés pour la vérification des titres, le 12 Octobre 1668. (*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 42. Il en eſt auſſi parlé dans l'*Etat de la nobleſſe de Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, pag. 241.)

Les armes : *d'azur, au lion naiſſant d'argent ; au chef d'or, chargé de 3 loſanges de gueules.*

JOSSÉ-LAUVRAINS ou LAUVREINS, à Toulouſe : ceux de ce nom ont eu des alliances avec pluſieurs illuſtres Maiſons, entr'autres avec celles de *Paulo*, qui a donné un Grand Maître de Malte en 1623, de *Buel* ou *Buellis*, ou *Sancerre*, qui a donné des Maréchaux de France & un Connétable, & de *Gout* ou *Goth*, qui a donné un Pape, connu ſous le nom de CLÉMENT V.

JOSSÉ-LAUVRAINS fut envoyé Ambaſſadeur en Angleterre par le Roi SAINT LOUIS.

ARNAUD DE JOSSÉ-LAUVRAINS fut Lieutenant Général, Grand Ecuyer, & Capitaine des Gardes de la Compagnie des Lanciers de PHILIPPE-*le-Hardi*, Duc de Bourgogne.

PHILIPPE DE JOSSÉ-LAUVRAINS eut la charge de Garde des Sceaux de Jean, Comte de Nevers, Duc de Bourgogne, & celle de Grand Maître de la Maiſon de ce Prince.

JEAN-BAPTISTE DE JOSSÉ-LAUVRAINS eut celles de Premier Préſident au Parlement de Malines en Flandre, de Chancelier du Roi d'Eſpagne, & fut Chevalier de la Toiſon-d'Or. Depuis ce JEAN-BAPTISTE, il y a eu dans cette Famille 9 Conſeillers au Parlement de Toulouſe, de père en fils, des Capitaines & des Chevaliers de Malte.

I. JOSSÉ-LAUVRAINS, célèbre Juriſconſulte, enſeigna le Droit à Toulouſe, ſa patrie, en 1231, dès le commencement de l'inſtitution de l'Univerſité de cette ville. (Voy. l'*Hiſt. de Toulouſe*, par Raynal, célèbre Avocat, pag. 331.) SAINT LOUIS l'envoya en Ambaſſade en Angleterre, en 1243 ; il mourut âgé de 80 ans. Il fut marié avec *Anne d'Eſcalquens*, iſſue d'une illuſtre Maiſon, & fut père de

II. GUILLAUME DE JOSSÉ-LAUVRAINS, né en 1298, qui mourut en 1365. Il avoit épouſé, en 1315, *Catherine de Carabordas*, fille de *Mathieu*, & de *Jeanne de Vignes*, & laiſſa :

1. MATHIEU, mort ſans poſtérité au ſervice, ſous le Connétable du Gueſclin ;
2. ARNAUD, qui ſuit ;
3. & 4. Et deux filles, l'une mariée à *Jean de Paulo*, & l'autre à *Jean de Buellis*, Sénéchal de Toulouſe en 1330.

III. ARNAUD DE JOSSÉ-LAUVRAINS, né en 1329, Lieutenant Général, Grand Ecuyer, & Capitaine des Gardes de la Compagnie des

Lanciers de PHILIPPE-*le-Hardi*, Duc de Bourgogne, fut, avec ſon frère MATHIEU, du nombre des Nobles du Languedoc, qui, comme volontaires, ſuivirent Bertrand du Gueſclin en 1366. Ce Connétable, à la tête des grandes Compagnies, alloit en Eſpagne pour chaſſer de ce Royaume PIERRE, dit *le Cruel*, Prince qui avoit fait mourir ſes frères, & s'étoit rendu auſſi odieux par la mort violente de ſa femme, BLANCHE DE BOURBON, ſœur de la femme du Roi CHARLES V, qu'il empoiſonna pour ſe livrer à Marie de Padilla, dont il étoit devenu éperdument amoureux. ARNAUD DE JOSSÉ-LAUVRAINS, & Bertrand du Gueſclin, ſon bon ami, furent faits priſonniers enſemble à Bordeaux, & leur rançon étant payée, ils furent mis en liberté. ARNAUD épouſa, en 1350, *Agathe d'Aquin*, Dame de la Cour de PHILIPPE-*le-Hardi*, Duc de Bourgogne, que ce Prince lui fit épouſer. Il mourut à Dijon en 1368, laiſſant de ſon mariage :

IV. PHILIPPE DE JOSSÉ-LAUVRAINS, né en 1356, tenu ſur les fonts par PHILIPPE-*le-Hardi*, Duc de Bourgogne. Il fut Garde des Sceaux de Jean, Comte de Nevers, Duc de Bourgogne, & Grand Maître de ſa Maiſon. Ce Prince n'eut pas d'autre Conſeil que lui, dans ſes plus importantes affaires. Il épouſa, en 1428, *Dauphine d'Auterive*, & mourut en 1445, ayant eu :

V. JEAN-BAPTISTE DE JOSSE - LAUVRAINS, Profeſſeur en Droit en 1509, nommé par le Roi FRANÇOIS Ier, Conſeiller au Parlement de Toulouſe en 1513, Premier Préſident du Parlement de Malines, par l'Empereur CHARLES-QUINT, en 1516, Chevalier de la Toiſon-d'Or, & Chancelier du Roi d'Eſpagne, en Janvier 1519. Il décéda le 27 Février ſuivant à Barcelone, & eut de ſa femme *Jeanne Rouch :*

VI. JEAN DE JOSSÉ-LAUVRAINS, IIe du nom, né en 1503, Capitoul de Toulouſe en 1554, & donné pour adjoint aux Capitouls de l'année 1560, qui étoient ſoupçonnés d'héréſie, & mourut le 18 Novembre 1573. Il avoit épouſé, en Mai 1538, *Catherine de Meilhac*, fille de *Pierre*, & de *Gauzide de Gout*, de la Maiſon de *Goth*, qui a donné, comme on l'a déja dit, un Pape, ſous le nom de CLÉMENT V, des Cardinaux, & une fille appelée *Régine de Gout*, mariée avec *Jean*, Comte *d'Armagnac*, d'où deſcendent les Maiſons d'*Albret*, de *Savoie*, de *Tourteville*, de *Berry*, d'*Alençon*, d'*Orléans*, de *Vendôme*, & pluſieurs autres grandes & illuſtres du Royaume, & pour tout dire, l'auguſte Maiſon de *France*. Il a eu de ſon mariage :

VII. MICHEL DE JOSSÉ-LAUVREINS, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, qui mourut le 8 Février 1589, le lendemain du meurtre d'*Etienne Duranti*, Premier Préſident du Parlement de Toulouſe & ſon parent. Il laiſſa de *Claire de Bouſquet*, qu'il avoit épouſée le 22 Février 1568, fille de N.... *de Bouſquet*, Seigneur des Iſſarts, & d'*Iſabelle de Péliſſac*,

VIII. JEAN DE JOSSÉ-LAUVREINS, IIIe du nom, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, qui fut compris dans les Lettres Patentes du Roi LOUIS XIII, du 29 Novembre 1610, adreſſées à cette Cour pour la confirmation de ſes privilèges, & mourut le 10 Octobre 1642. Il avoit épouſé, le 9 Juin 1598, *Jeanne d'Agret*, fille de *Géraud*, & eut pour fils :

IX. URBAIN DE JOSSÉ-LAUVREINS, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, qui mourut le 2 Octobre 1652. Il avoit épouſé, le 8 Mars 1622, *Anne de Comere*, fille de *Géraud*, & de *Bathélemie d'Abatia*, & fut père de

X. JEAN DE JOSSÉ-LAUVREINS, IVe du nom, Seigneur de Barquil & du Garrouſſal, Diocèſe de Toulouſe, & Co-Seigneur des lieux du Vernet & de Colomiers; auſſi dans le même Diocèſe, né en 1625, Conſeiller au Parlement de cette ville; il mourut le 2 Avril 1691. Il épouſa, le 1er Juillet 1558, *Louiſe de Saint-Latgier*, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi, du grand Collège, & de *Catherine d'Hauterive*. Ses enfans furent :

1. JEAN-BAPTISTE, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, mort ſans alliance;
2. PIERRE, Lieutenant-Colonel du Régiment du Comte d'Averne, décédé en 1694, âgé de 28 ans;
3. CHARLES, qui ſuit;
4. ANNE, femme de *Jean d'Albaricy*, Secrétaire du Roi;
5. Et FRANÇOISE, mariée avec *Jean de Fleires*, Tréſorier Général de France, neveu de trois Evêques, l'un de Pamiers & deux de Saint-Pons.

XI. CHARLES DE JOSSÉ-LAUVREINS, Seigneur de Barquil & du Garrouſſal, de Colomiers & du Vernet, Terres ſituées dans le Diocèſe de Toulouſe, né en 1666, fut Capitaine dans le Régiment de Normandie, & après la mort de

ſon frère PIERRE, Capitaine de Dragons, dans le Régiment du Comte d'Averne. Il quitta le ſervice quelque tems après la mort de ſon frère, & épouſa, le 10 Juillet 1697, *Anne de Layrac*, fille de *Georges*, Seigneur d'Auzeville & autres lieux, veuve de *Germain de l'Hôpital*, de la même Famille que le Maréchal *de l'Hôpital*. De ce mariage il a eu :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. JEAN-GEORGES, Chevalier de Saint-Lazare;
3. JEAN, reçu Chevalier de Malte en 1732, décédé en 1757;
4. Et GABRIELLE, Religieuſe au Couvent de Sainte-Catherine-de-Sienne à Toulouſe. Elle fit ſes vœux au mois de Mai 1724, & eſt morte le 14 Mars 1736, en odeur de ſainteté.

XII. JEAN-BAPTISTE DE JOSSÉ-LAUVRAINS, IIe du nom, né le 7 Février 1699, Seigneur de Barquil, Co-Seigneur de Colomiers, du Vernet, & autre lieux, reçu Conſeiller au Parlement de Toulouſe, le 18 Décembre 1728, étoit, en 1762, de ſervice à la Grand' Chambre. Il avoit épouſé, le 15 Octobre 1726, *Marie-Thérèſe des Innocents*, fille de *Gabriel*, & de *Jeanne-Marie d'Hautpoul d'Auſſillon*, d'une Famille noble, qui a donné nombre de Chevaliers & de Commandeurs à l'Ordre de Malte. Il a de ſon mariage :

1. JEAN-CHARLES, qui ſuit;
2. GABRIEL-DOMINIQUE, né le 7 Juillet 1731, mort le 8 Août 1750, à la veille d'être reçu Chevalier de Malte;
3. Et JEANNE-CATHERINE, née le 6 Décembre 1733.

XIII. JEAN-CHARLES DE JOSSÉ-LAUVRAINS, né le 6 Décembre 1727, a été reçu Conſeiller au Parlement de Toulouſe le 17 Juin 1750. (On ignore s'il eſt marié.)

Les armes : *d'or, à un arbre de laurier, arraché de ſinople, abaiſſé ſous trois triangles, évidés de gueules, rangés en faſce, poſés ſur leurs pointes, appelées pierre de foudre, une flèche de ſable traverſe en barre le fût du laurier, le dard en bas; au chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'argent au milieu, accoſté de deux étoiles d'or.* Deviſe, depuis 1400 : FULMINA, SI CESSANT, ME TAMEN URIT AMOR. (Généalogie dreſſée ſur un Mémoire imprimé, envoyé par M. DE JOSSÉ-LAUVRAINS, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Toulouſe.

JOUANNE. Il y a trois Familles nobles de ce nom en Normandie, ſavoir : JOUANNE, Ecuyer, Seigneur de la Bonneterie, Election de Falaiſe, qui porte : *d'azur, au cœur d'argent, accompagné de 3 croix aléſées d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

Les deux autres ſont de l'Election d'Alençon, & portent à-peu-près ces armes, ce qui fait préſumer que ce n'eſt que la même Famille.

JOUBERT, Famille dont étoit

LOUIS JOUBERT, Tréſorier, Payeur des gages des Officiers de la Chancellerie près le Parlement de Bordeaux, né à Paris le 2 Janvier 1676, mort le 17 Juillet 1756, qui avoit épouſé, le 9 Juin 1710, *Marie-Anne Dièvre*, dont il a eu :

1. LOUIS-CHARLES, né en 1711, Préſident, Tréſorier de France, mort le 23 Janvier 1755;
2. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
3. JEAN-FRANÇOIS, né le 2 Juin 1719, Tréſorier, Payeur des gages des Officiers de la Chancellerie près le Parlement de Bordeaux;
4. Et ANTOINE, né en Mars 1722, Chevalier de Saint-Louis, Garde du Corps du Roi.

JEAN-BAPTISTE JOUBERT, né en 1717, ancien Capitaine au Régiment de Champagne, a épouſé, en 1756, N... *Perrié*, dont ſont iſſus :

JEAN-BAPTISTE, né en 1757;
Et CHARLES-ANGÉLIQUE, né le 30 Août 1759. (*Notice envoyée.*)

JOUBERT ou JAUBERT. Suivant les *Tablettes Généal.*, part. VI, p. 95, RAYMOND JOUBERT, Baron de Juvenie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, obtint, en 1615, l'érection de la Terre de *Nantia* en *Vicomté*. Il étoit fils de JEAN JOUBERT, Ecuyer, & d'*Irlande André*. Il avoit épouſé, le 7 Janvier 1606, *Henrie Foucault de Lardimalie*, qui teſta en 1659. De ce mariage vint :

JEAN JOUBERT, Seigneur de Nantia, qui s'eſt marié avec *Françoiſe Ricard de Gourdon*, dont :

PIERRE JOUBERT, Comte de Nantia, qui épouſa *Marie de Beaupoil*, ſœur de *David de Beaupoil*, Marquis de Lanmary, lequel avoit épouſé GABRIELLE JOUBERT DE NANTIA, dont eſt né *Charles de Beaupoil*, Evêque de Tarbes en 1751.

JOUBERT DE LA BASTIDE. Nous n'avons qu'une ſimple notice de cette Famille,

originaire de Provence, qui a donné un Grand Maître à l'Ordre de Malte.

ANNET JOUBERT DE LA BASTIDE, Seigneur de Cognac, avoit épouſé, avant 1545, *Françoiſe d'Aubuſſon*, fille de *Jean*, Seigneur de Villac, &c., & d'*Iſabelle Ebrard de Saint-Sulpice*. Il eut pour petit-fils :

ANNET JOUBERT DE LA BASTIDE, Baron de Château-Morand, qui épouſa *Hélène de Jouſſineau*, de laquelle il eut :

CHARLES JOUBERT DE LA BASTISDE, Chevavalier, Baron de Château-Morand & de Cognac, qui épouſa *Jeanne de Lambertye*, fille de *Gabriel*, Comte *de Lambertye*, Baron de Montbrun, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Iſabeau de Rochechouart-Mortemart*, dont vint :

ANNET JOUBERT DE LA BASTIDE, Comte de Château-Morand, qui épouſa *Françoiſe Côtentin de Tourville*, fille de *Céſar*, & de *Lucie de la Rochefoucauld*, dont :

1. N..... JOUBERT DE LA BASTIDE, Marquis de Château-Morand, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Vice-Roi de Saint-Domingue à la Martinique ;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. N... JOUBERT DE LA BASTIDE, dit *l'Abbé de Château-Morand*, Seigneur de Corneville & d'Eſſonne ;
4. Et CHARLOTTE, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Maubuiſſon, de l'Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Paris en 1709, dont elle donna ſa démiſſion en 1719, & qui mourut le 13 Mai 1740, dans le Monaſtère des Religieuſes du Précieux-Sang, rue de Vaugirard, à Paris, où elle s'étoit retirée.

JEAN-FRANÇOIS JOUBERT DE LA BASTIDE, Comte de Château-Morand, Cognac, &c., Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1709, Maréchal de Camp le 29 Mars 1710, Lieutenant Général le 30 Mars 1720, mourut ſans enfans le 17 Avril 1727. Il avoit épouſé, le 15 Octobre 1722, *Françoiſe-Judith de Lopriac de Coëtmadeuc*, morte le 17 Juin 1735, après s'être remariée, le 11 Décembre 1731, à *Louis-Hubert de Champagne*, Comte de Villaines, appelé *le Comte de Champagne*, duquel elle n'eut point auſſi d'enfans. Elle étoit fille de *René de Lopriac*, IIe du nom, Marquis de Coëtmadeuc, &c., & de *Judith-Hiéronime Rogon*. Voy. LOPRIAC.

D'une autre branche étoit N..... JOUBERT DE LA BASTIDE, qui laiſſa :

1. PIERRE-SYLVAIN, qui ſuit ;
2. N... JOUBERT DE LA BASTIDE, dit *le Chevalier de Château-Morand*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Colonelle Générale, & Chevalier de Saint-Louis, avec penſion ;
3. Un autre fils ;
4. N... JOUBERT DE LA BASTIDE, Abbeſſe, depuis 1757, de l'Abbaye de Fontaine-Guérard, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Rouen ;
5. Et N.... JOUBERT DE LA BASTIDE, mariée à M. *de Sonnier*, Gentilhomme du Périgord.

PIERRE-SYLVAIN JOUBERT DE LA BASTIDE, Marquis de Château-Morand, chef de ſa Maiſon & de ſa branche, établie en Limouſin, a épouſé *Marie Coſte de Champéron*, fille du Préſident de ce nom, dont :

Un fils, mort Officier de la Marine.

Les armes : *d'or, à 5 fuſées de gueules, accolées & rangées en faſce.*

JOUENNE D'ESGRIGNY, en Normandie : Famille dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* de Novembre 1741, pag. 2549.

RENÉ JOUENNE, Seigneur d'Eſgrigny, du Meſnil, de la Fontenelle, de Fontenay-Saint-Père, d'Herville & de Beauval, ancien Intendant des Armées du Roi en Irlande, en Catalogne & en Lombardie, & auparavant Capitaine au Régiment de la Couronne, mourut le 9 Mai 1732. Il avoit épouſé, le 17 Février 1681, *Barbe Gérard*, décédée à Paris le 9 Novembre 1741, âgée de 82 ans, laiſſant :

1. JEAN-RENÉ, qui ſuit ;
2. Autre JEAN-RENÉ, rapporté après ſon frère ;
3. BARBE-DIDIER, femme de *François-Gédéon de Giffart*, Seigneur Châtelain de Hanneucourt, Gargenville, Nangiport & Percheville ;
4. Et MARIE-ANNE, veuve de *Louis le Tirant*, Comte de Villers, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, tué au combat près de Parme en Italie, le 29 Juin 1734.

JEAN-RENÉ JOUENNE D'ESGRIGNY, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment de Forez, mort le 30 Février 1734, âgé d'environ 51 ans, avoit épouſé *Marie Quentin*, de laquelle il a laiſſé un fils.

JEAN-RENÉ JOUENNE D'ESGRIGNY, dit *le*

jeune, Sieur d'Herville, fecond fils de René, & de *Barbe Gérard*, Capitaine dans le Régiment de Commiſſaire-Général, Cavalerie, a épouſé *Anne-Marie le Febvre*. (On ignore s'il en a des enfans, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *d'azur, à 3 croiſettes potencées & aléſées d'argent.*

JOUFFREI (de). Cette Famille, que l'Abbé Robert de Briançon, dans ſon *Etat de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, pag. 243, fait deſcendre de Jean Jouffrei, Chevalier, Seigneur de Vibrai en 1313, remonte beaucoup plus haut ſon origine, & on doit la mettre au nombre des plus anciennes de la Province, dit l'auteur de l'*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, pag. 43.

On trouve dans les Chartes du Comté de Die, des XI^e & XII^e ſiècles, que les Jouffrei étoient parens des Comtes Souverains de ce pays. — Guillaume Jouffrei eſt préſent dans un acte d'inféodation que *Bertrand*, II^e du nom, Comte *de Die*, fait, en 1242, en faveur de Jean Bioſc, un de ſes Barons. — On voit dans les Archives de Digne, que Jean Jouffrei étoit Gouverneur du Briançonnois en 1308. — Pierre Jouffrei, ſon fils, lui ſuccéda.

Guillaume Jouffrei ſe trouve compris au rang des Nobles, dans une réviſion des feux de la Paroiſſe de Saint-Chaffrey, faite à Briançon le 15 Septembre 1434, & produite par extrait des Regiſtres de la Chambre des Comptes de Dauphiné. Il teſta en 1447, & fut père de — Pierre Jouffrei, lequel fut ſubſtitué avec nobles Hugues & Armand, à Antoine Jouffrei, leur frère. Ledit Pierre Jouffrei fut aïeul d'Antoine, qui ſuit.

IV. Antoine de Jouffrei, II^e du nom, Conſeiller & Lieutenant Particulier au Bailliage de Briançon en 1584, fut déclaré *noble & iſſu de noble & ancienne Famille*, par un Arrêt du Parlement de Grenoble, rendu contradictoirement le 28 Juillet 1603, & maintenu avec ſa poſtérité dans tous les privilèges de ſa nobleſſe, qu'il avoit juſtifiée depuis 1352, & auſſi dans la poſſeſſion de ſes armoiries, telles qu'elles ſeront rapportées à la fin de cette Généalogie. Il teſta le 12 Janvier 1601, & eut de *Barbe-Aimée de Saint-Julien*, ſa ſeconde femme,

V. Antoine de Jouffrei, III^e du nom, Ecuyer, marié, le 18 Janvier 1584, avec *Marguerite de Garret*, fille de *Claude*, du lieu de Volonne, & de *Catherine de Bernard*. Il teſta le 4 Février 1611, en faveur de ſon fils, qui ſuit :

VI. Pierre de Jouffrei, I^er du nom, Écuyer, Seigneur de la Vallée de Bardonnache, Avocat au Parlement, & Procureur du Roi en la Ville & Viguerie de Siſteron, épouſa, 1° en 1626, *Anne de Lombard*, fille de *Scipion*, Seigneur de Sainte-Cécile, & de *Louiſe de Laurens*; & 2° le 15 Décembre 1637, *Louiſe de Verdonney*, fille d'*Etienne*, Maître ordinaire à la Chambre des Comptes de Grenoble, & de *Marie Girard*. Du premier lit il eut :

1. Pierre-Antoine, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Paul, rapporté après ſon aîné ;
3. Et Pierre, dont la branche ne ſubſiſte plus que dans Marie-Françoise de Jouffrei, fille de Pierre de Jouffrei de Chateaubon, de la Ville de Siſteron, & de *Juſtine du Pilon*. Elle s'eſt mariée, en 1732, à *Jean-Joachim de Laugier*, Seigneur de Beaurecueil, Rouſſet, &c., Conſeiller au Parlement de Provence, dont des enfans. Voy. LAUGIER de BEAURECUEIL.

VII. Pierre-Antoine de Jouffrei, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Cécile & des Ambiers, né le 6 Mars 1630, fut reçu Conſeiller au Parlement d'Aix l'an 1660, & épouſa *Claire Henricy*, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et N... de Jouffrei, mariée, ſans enfans, avec *François de Boniface*, cadet des Seigneurs de *Fombeton* & de *Peynier*, Conſeiller en la même Cour.

VIII. Pierre de Jouffrei, II^e du nom, Seigneur de Sainte-Cécile & des Ambiers, a laiſſé de ſon mariage avec *Lucrèce de Cabanes*, des Barons *de Viens*, pluſieurs enfans, entr'autres :

IX. N... de Jouffrei, qui a épouſé, à Draguignan, *Anne de Camelin*, de la ville de Fréjus, de laquelle il a poſtérité.

VII. Paul de Jouffrei, Seigneur de la Vallée de Bardonnache, fils de Pierre, I^er du nom, & de *Louiſe de Verdonney*, ſa ſeconde femme, Inſpecteur Général & Lieutenant-Colonel du Régiment de l'Auxerrois, puis Lieutenant de Roi à Mont-Dauphin en Dauphiné en 1696, & Chevalier de Saint-Louis en 1703, avoit épouſé, le 3 Février 1693,

Louiſe-Marguerite Cabaſſole, fille d'*Antoine*, Seigneur de Charbourg en Provence, & de *Madeleine Poitevin-de-Valière*. Leurs enfans ſont :

1. & 2. Joseph-Paul-François & Pierre, Ecuyers ;
3. Et Louise-Madeleine, née le 29 Août 1697, reçue à Saint-Cyr le 2 Août 1706.

Les armes : *d'azur, au croiſſant d'argent ; au chef d'or, chargé de 3 étoiles de ſable.* Supports : *deux lions d'or.* Elles étoient ainſi repréſentées au-deſſus d'une inſcription qui s'étoit trouvée ſur la porte de l'Auditoire de Juſtice du Château-Dauphin. (*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 309.)

JOUFFROY ou JOFFROY, Maiſon très-ancienne dans le Comté de Bourgogne. Suivant un Mémoire envoyé à l'auteur de la nouv. édit. de Moréri, par Dom Remy Ceillier, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne, Prieur titulaire de Flavigny en Lorraine, on voit que ceux du nom de Joffroy, en 1356, étoient anciennement nobles, puiſqu'ils poſſédoient de ces grands fiefs dont d'autres fiefs relevoient. Ce fait eſt reconnu par un traité d'échange fait en cette même année, entre noble homme Meſſire N... de Savigny, Chevalier, d'une part, & Henri, dit Borjois, de ce qu'il a dans la Terre & Forteresſe de Savigny, provenant de Cathèrine de Savigny, ſa femme, contre d'autres biens que ledit Seigneur de Savigny, poſſédoit dans les Terres de Thiſe, Amagney, &c., laquelle portion de Savigny, ledit Henri déclare mouvante de N... Joffroy, à cauſe de ſa Terre & Seigneurie de Belein. Ce titre original, de 1356, prouve que la Famille de Joffroy poſſédoit de grands fiefs, & qu'elle étoit noble, parce que les fiefs, dans ces tems-là, n'étoient poſſédés que par des *nobles*. Suivant les *Annales de Beſançon*, on trouve un Joffroy parmi les nobles, qui battirent les Anglois, Bretons & Gaſcons, qui vinrent pour s'emparer de cette ville. — Bertrand Joffroy eſt qualifié *noble & Ecuyer*, dans le teſtament que *Catherine de Montmartin*, ſon épouſe, fit en 1398. — Etienne Joffroy, un de leur fils, fut Grand Chambrier de l'Abbaye de Baume en Franche-Comté, où l'on ne reçoit, ainſi qu'à Saint-Claude & à Gigny, que des perſonnes qui prouvent quatre quartiers paternels & maternels. Cette *Catherine de Montmartin*, femme de Bertrand Joffroy, étoit d'une des plus anciennes Maiſons du Comté de Bourgogne, & dans ces tems-là, comme dans l'Allemagne & la Flandre, un homme de condition ne s'y allioit qu'avec une perſonne de qualité, & par le même principe, une fille de qualité n'épouſoit pas un homme de baſſe extraction. Les guerres fréquentes, les révolutions différentes que la Franche-Comté à eſſuyées, & les incendies qu'elle à ſoufferts, ont détruit & conſommé un nombre infini de Châteaux, Bourgs & Villages, ou on auroit trouvé beaucoup de monumens éclatans de bien des Maiſons qui ſont aujourd'hui dans l'impoſſibilité de juſtifier leur nobleſſe autrement que par la tradition où par les Chartes de différens Chapitres nobles, dans leſquels ces mêmes Maiſons étoient reçues anciennement, de ſorte que les filiations par titres devinrent preſqu'impoſſibles au delà de trois ſiècles. Cependant celle de Joffroy, dont nous allons parler, date ſa nobleſſe depuis 450 ans au moins. Elle en a joui ſans interruption & eſt illuſtrée par ſes alliances. C'est ce qu'on va voir d'après le *Mémoire* ci-deſſus mentionné.

I. Perrin Joffroy, Ecuyer, ſans doute fils de N.... Joffroy, Seigneur de Belein, dont on a parlé dans l'échange de 1356, épouſa 1° *Jeanne de Savigny* ; & 2° *Marguerite de Prie*, l'une & l'autre de très-ancienne Maiſon. La preuve de cette filiation ſe tire de la conformité des dates qui ſe trouvent dans cet acte avec les ſuivans, & mieux encore de l'alliance que fit Perrin avec *Jeanne de Savigny*. Il étoit mort en 1458, & eut de ſa première femme :

1. Paris, qui ſuit ;
2. Jean, né vers 1400, Prieur de Notre-Dame de Château-Salins, Abbé de Saint-Pierre de Luxeuil, enſuite Abbé de Saint-Denis en France, puis envoyé en ambaſſade par le Duc Philippe-*le-Bon*, auprès du Pape Nicolas V, & fait Evêque d'Arras. Le Pape Pie II, qui le fit Cardinal en 1461, & depuis Evêque d'Albi, le renvoya Légat en France. Le Pape Paul II lui donna le même emploi en 1465. Depuis, Louis XI lui donna le Commandement de ſon Armée contre Jean V, Comte d'Armagnac, qui s'étoit rendu maître de la ville de Lectoure. Il mourut en 1473 ;
3. Et Henri, qualifié *Ecuyer*, dans une red-

dition de compte, paſſée à la Régalie de Beſançon, qui porte auſſi qu'il avoit épouſé *Iſabeau de Vaudrey*. Cet acte eſt de 1494, longtems après le décès de PERRIN, qui étoit déjà mort en 1458.

II. PARIS JOFFROY, Seigneur de Gonſans, Marchaux, Amagney & Villemoz, épouſa *Pierrette de Maillardet*, & fit ſon teſtament, publié à l'Officialité de Beſançon, le 1er Avril 1467, dans lequel ſes enfans ſont qualifiés de *Damoiſeaux*, en latin *Domicelli*. De ſon mariage vinrent:

1. GEOFFROY, qui ſuit;
2. Et JACQUES, marié 1° à *Anne de Joux;* & 2° à *Béatrix de Merceret*, fille du Grand Gruyer de Bourgogne, dont les enfans ont formé la branche de JOFFROY-D'ABBANS, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Ces faits ſont conſtatés par le teſtament de ladite Dame *de Maillardet*, en date du 17 Avril 1481, & par ſon codicille du mois de Novembre 1486. La Terre d'*Abbans* fut portée en dot par *Anne de Joux*, à ſon mari JACQUES JOFFROY. D'eux deſcendoit: CLAUDE-FRANÇOIS JOUFFROY, Seigneur de Villers-Saint-Georges, en faveur duquel les Terres & Seigneuries d'*Abbans*, *Bians*, *Villers-Saint-Georges*, & *Palantine*, furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de JOUFFROY-D'ABBANS, par Lettres du mois de Mars 1707, regiſtrées à Beſançon & à Dôle. Le Marquis *d'Abbans* épouſa N... *de Battefort*. (*Dictionnaire des Gaules*, tom. III, pag. 838.)

III. GEOFFROY JOFFROY, Seigneur de Gonſans, qualifié *Chevalier*, dans l'un & l'autre de ces titres, l'eſt de même dans une repriſe de fief qu'il fait, & donne à Charles de Neufchâtel, tant en ſon nom que de celui de JACQUES, ſon frère, & en celui de *Pierrette de Maillardet*, ſa mère. Il mourut jeune, & avoit épouſé *Hélène de Bigny*, dont il eut: ADRIEN, qui ſuit. Ce fait eſt prouvé par le teſtament de ſa femme, dans lequel elle ſe dit veuve de GEOFFROY JOFFROY, Chevalier, & inſtitue ſon héritier univerſel ADRIEN, ſon fils; cet acte eſt daté du 28 Avril 1482.

IV. ADRIEN DE JOUFFROY, Seigneur de Gonſans, épouſa *Anne Despotots*, fille du Seigneur de Dampierre, dont:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. PIERRE, marié 1° à *Anne de Merceret;* & 2° à *Claudine de la Tour-Saint-Quentin*, dont la poſtérité a formé la branche de JOUFFROY-GONSANS, qui ſubſiſte encore aujourdhui;
3. Et GUILLAUME, duquel on ignore la deſtinée.

Ce fait eſt conſtaté par un partage que firent, le 25 Février 1547, LOUIS, PIERRE & GUILLAUME JOUFFROY, dans lequel ils ſont tous les trois dénommés fils de noble Seigneur ADRIEN DE JOUFFROY, Seigneur de Gonſans.

V. LOUIS DE JOUFFROY épouſa *Louiſe de Brancion*, ce qui ſe voit par une donation du 8 Janvier 1543, que lui fit Dame *Anne Deſpotot*, ſa mère, en faveur dudit mariage. Leurs enfans furent:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. ANTOINE, mort ſans alliance;
3. Et BONNE, mariée au Seigneur *de Raucourt*, ainſi qu'il ſe voit par une quittance qu'elle donna à FRANÇOIS DE JOUFFROY, du reſte de ſa dot & portion des biens à elle provenant, tant de LOUIS DE JOUFFROY, ſon père, que d'ANTOINE, leur frère.

VI. FRANÇOIS DE JOUFFROY prit alliance avec *Roſe de la Tour*, dont il eut:

1. THOMAS, qui ſuit;
2. Et JEAN-FRANÇOIS. (Leur mère ſe remaria à *Claude de Munans*, Chevalier; & ETIENNE DE JOUFFROY, d'une autre branche, fut chargé de la tutelle de THOMAS & de JEAN-FRANÇOIS DE JOUFFROY dont il rendit compte, par acte paſſé à l'Officialité de Beſançon, le 8 Janvier 1602. Ce fait eſt encore conſtaté par une donation que *Roſe de la Tour* fit à THOMAS DE JOUFFROY, ſon fils, en date du 21 Février 1631.)

VII. THOMAS DE JOUFFROY épouſa, par contrat du 2 Août 1612, *Jeanne Deſpotot*, dont il eut entr'autres enfans:

VIII. PIERRE-FRANÇOIS DE JOUFFROY, qui s'eſt marié, 1° par contrat du 1er Mars 1646, à *Madeleine Desfourg;* & 2° par contrat du 5 Février 1657 à *Louiſe de Lallemand*. Du premier lit il eut:

FRANÇOIS, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint:

CLAUDE-FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

IX. FRANÇOIS DE JOUFFROY-NOVILLARS eut pour femme *Marguerite de Veſoul*, dont:

X. THOMAS DE JOUFFROY-NOVILLARS, qui épouſa, par contrat du mois de Mai 1732, *Gabrielle de Bresley*. (Ce degré eſt prouvé par le teſtament réciproque de ſon père & de ſa mère, qui étoient morts avant ſon mariage.) C'eſt en faveur de ce THOMAS & de ſes deſ-

cendans mâles, que les Terres & Seigneuries de *Novillars*, d'*Amagney*, des *Longeau*, de *la Malmaiſon* & dépendances, furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de Jouffroy, par Lettres du 1er Août 1736, regiſtrées à Dôle. (*Dictionnaire des Gaules*, tom. III, p. 838.) Thomas a de ſon mariage pour fils :

Claude-François de Jouffroy-Novillars.

IX. Claude-François de Jouffroy-d'Uxelles, ſecond fils de Pierre-François, & de *Louiſe de Lallemand*, ſa ſeconde femme, épouſa, par contrat du 5 Juin 1686, *Béatrix-Africaine de Montagu*, dont :

X. Alexandre-François de Jouffroy-d'Uxelles, marié, par contrat du 4 Mars 1715, avec *Jeanne-Charlotte de Saint-Ignon*, de laquelle ſont iſſus :

Claude-François, Capitaine au Régiment de la Marine ;

Et Louis-Joseph.

La Famille de Jouffroy eſt actuellement diviſée en quatre branches : Jouffroy-Novillars, qui continue l'aînée ; Jouferoy-d'Uxelles, cadette de la première ; Jouffroy-Gonsans, qui s'en eſt ſéparée environ l'an 1547, dans la poſtérité d'Adrien Jouffroy ; & Joffroy-d'Abbans, anciennement formée par les deſcendants de Jacques Joffroy, ſecond fils de Paris, marié, environ l'an 1460, avec *Anne de Joux*. Il y avoit encore une branche qu'on nommoit Joffroy-Marchand ou Marchaux, qui eſt éteinte ; elle a ſoutenu par ſes titres & ſes alliances, la ſplendeur de ſa Maiſon. Toutes ces branches ont donné des Chevaliers de Malte & des ſujets à tous les Chapitres nobles de Franche-Comté.

Cette Famille n'a ceſſé d'être dans le Gouvernement que lorſque la ville de Beſançon a ceſſé elle-même de choiſir ſes Gouverneurs, c'eſt-à-dire en 1614, tems de la conquête de la Franche-Comté, qui avoit pour lors Pierre-François de Jouffroy pour Gouverneur.

Les armes : *faſcé de ſable & d'or de 6 pièces, la première chargée de 3 croiſettes d'argent.*

JOUHAN, Famille de Normandie, Election de Carentan, dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 969 & ſuiv.

Hélie Jouhan eſt compris entre les Chevaliers qui ſervoient le Roi en Saintonge l'an 1337.

Louis Jouhan, Ecuyer, rendit hommage de ſes fiefs au Roi Charles VII, le 31 Août 1431.

Hue Jouhan, Chevalier, avoit procès contre Guillaume le Tellier, Ecuyer, en 1448.

Jean Jouhan étoit Seigneur de la Place la même année.

Michel Jouhan eſt nommé en 1469.

Robert Jouhan, l'an 1523, tenoit en la Vicomté de Valognes le huitième du fief de la Varengère, ſitué à Picauville.

Nicolas Jouhan, Seigneur d'Amoinville, épouſa *Eliſabeth-Gillonne d'Harcourt d'Olonde*.

Charles Jouhan, Seigneur de la Place, fit ſes preuves de nobleſſe en 1623, & M. Jouhan, qui tenoit l'Académie, rue des Cannettes, étoit de cette Famille, laquelle eſt alliée aux Seigneurs d'*Harcourt* & à ceux de *Thieuville*. (C'eſt ce que nous ſavons, n'ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *d'argent, à 6 roſes de gueules, 3, 2 & 1*. (La Roque ne met que 3 *roſes de gueules.)*

JOUMART, Maiſon éteinte, dont les biens ont paſſé dans celle d'*Achard*, par le mariage de Jeanne Joumart, ſœur d'Audouin, Seigneur de Sufferte, qui épouſa *Jacques Achard*. Audouin Joumart ſubſtitua à ſa ſœur Jeanne & à ſon fils, tous ſes biens, à la charge de porter le nom & les armes de Joumart. En vertu de cette ſubſtitution, faite le 20 Décembre 1441, *Audouin Achard*, fils de *Jean*, & de Jeanne Joumart, prit le nom de Joumart. Voy. ACHARD.

Les armes de la Maiſon de Joumart ſont : *d'azur, à 3 beſans d'or, 2 & 1*. Le Marquis *d'Argence* porte : *écartelé, aux 2 & 3 de* Tison d'Argence, qui eſt : *d'or, à 2 lions paſſans de gueules, poſés l'un ſur l'autre ; au lambel de gueules, chargé de 3 pendans du même en chef* ; & ſur le tout d'Achard.

JOURDAIN. Voy. ISLE-JOURDAIN.

JOURDAIN, Famille du Poitou, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 310.

Jean Jourdain, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Trasleboſt en Poitou, fut marié, avant 1459, avec *Deniſe Bonnin*.

I. Pierre Jourdain, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Trasleboſt, étoit ſous la ſauvegarde de Sa Majeſté, ſuivant une Sentence

rendue en 1481, par Philippe de Comines, Chevalier, Seigneur d'Argenton, Conſeiller, Chambellan du Roi, & ſon Sénéchal en Poitou. Son fils,

II. JEAN JOURDAIN, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Trasleboſt, épouſa, en 1517, *Jeanne de Montfriant*, dont naquit :

III. GABRIEL JOURDAIN, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Trasleboſt, qui s'eſt marié, en 1552, avec *Jeanne Guyot-d'Aſnières*. Il en eut :

IV. JEAN JOURDAIN, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Trasleboſt, qui épouſa, le 27 Mars 1576, *Marguerite de la Rochefoucauld*, fille de *François*, Seigneur de Bayers & de la Bergerie, & d'*Iſabeau de Lanes de la Rochechalais*. Elle ſe remaria le 2 Janvier 159..., avec *Jean de Brilhac*, Ecuyer, Seigneur de Boiſtillé, père de *Florence de Brilhac*, mentionnée ci-après. *Marguerite de la Rochefoucauld* eut de ſon premier mari :

V. GABRIEL JOURDAIN, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Trasleboſt, qui épouſa, en 1608, *Florence de Brilhac*, fille dudit *Jean de Brilhac*, & de *Renée de Parthenay*, ſa première femme. De ce mariage eſt iſſu :

VI. PIERRE JOURDAIN, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Boiſtillé & de Maiſonais, maintenu dans ſa nobleſſe en 1667. De *Françoiſe Rouſſeau*, qu'il épouſa en 1644, naquirent:

ACHILLE, qui ſuit ;

Et EMMANUEL, Ecuyer, Seigneur de Criſſé, tous deux maintenus dans leur nobleſſe en 1699.

VII. ACHILLE JOURDAIN, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Boiſtillé & de Maiſonais, épouſa, le 26 Décembre 1671, *Marie Foucault*, dont il eut :

VIII. ACHILLE JOURDAIN, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Boiſtillé & de Maiſonais, Capitaine dans le Régiment de Nettancourt, allié, le 4 Février 1700, avec *Marie Aubineau*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Rigné, de Montbrun, de la Grignonnière, &c., & de *Marie Pineau de Viennay*. De cette alliance eſt iſſu :

ACHILLE-NICOLAS JOURDAIN-DE-BOISTILLE, né le 11 Mai 1702, maintenu dans ſa nobleſſe le 13 Octobre 1717, & reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie, le 18 Juin 1718.

Il y a une branche de même nom dans la Paroiſſe d'Auvers, Diocèſe du Mans, qui ſubſiſte dans la perſonne de PHILIPPE JOURDAIN, Ecuyer, Seigneur de la Panne, au pays du Maine.

Les armes : *de gueules, à une croix de Saint-Antoine d'argent.*

JOURDAIN, Seigneur de Villemont, porte : *d'azur, à la faſce ondée d'argent, accompagnée en chef d'un ſoleil d'or, & en pointe d'un daim d'argent.*

JOURDAIN ou JOURDAN, en Normandie, Ecuyer, Sieur de Saint-Sauveur, Election de Valognes, Famille dont les armes ſont : *d'azur, à la maſſue poſée en bande d'or, chargée d'une aigle du même.*

JOURDAIN ou JOURDAN, même Province, Election de Bayeux, autre Famille qui porte : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois flanchis d'argent, & accoſtée de 2 tourteaux d'azur.*

JOURDAN, Famille de Normandie, dont il eſt parlé dans le *Mércure de France*, du mois de Mars 1736, pag. 601.

RENÉ JOURDAN, Seigneur de Launay & de la Bretonnière, Gentilhomme de Normandie, Gouverneur du Château de la Baſtille à Paris, & Chevalier de Saint-Louis, avoit épouſé, en 1721, *Catherine-Charlotte Sévin-de-Quincy*, née le 17 Août 1699, & morte dans le Couvent de la Roquette, au Faubourg Saint-Antoine, ſans laiſſer d'enfans, au mois de Mars 1736. Elle étoit fille unique de *Charles Sévin-de-Quincy*, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant Général de l'Artillerie, Lieutenant de Roi en la Province d'Auvergne, & Chevalier de Saint-Louis, & de *Geneviève Pecquot de Saint-Maurice.*

JOURDEUL, en Champagne : Famille noble, dont eſt

CATHERINE JOURDEUL, femme de *Nicolas André de Villeberny*, Ecuyer, Seigneur de Villeberny. De cette alliance eſt iſſue : *Claudette-Adrienne-André* de *Villeberny*, qui s'eſt mariée, par contrat du 7 Mars 1770, paſſé devant *Dubois*, Notaire à Langres, avec *Claude-Joſeph Girault*. IIe du nom, né le 25 Février 1726, Chevalier, Seigneur de Genevrières, Belfond & du Vergillet, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine de Cavalerie, dont des enfans. Voyez GIRAULT.

Les armes de JOURDEUL ſont : *de ſable, au*

ſoleil d'argent ; parti de L'AUMOSNE, qui eſt : *d'azur à 3 faſces d'or en feuilles de ſcies, ſurmontées de 3 roſes du même.*

JOURNET. De cette Famille eſt LOUIS JOURNET, Maître des Requêtes, qui a été nommé, le 11 Novembre 1767, Intendant d'Auch. Il s'eſt marié, par contrat ſigné du Roi & de la Famille Royale à Compiègne, le 22 Août 1773, à *Françoiſe-Louiſe-Marie-Deniſe Paſquier de Franclieu*, née le 22 Février 1753.

JOUVENEL ou JUVENEL, ſurnommé DES URSINS, ancienne & illuſtre Famille de Champagne, qui s'étoit établie à Paris dans le XV^e ſiècle. Elle a donné un Chancelier de France & deux Archevêques de Reims, un Evêque de Tréguier, un Prévôt des Marchands de Paris, un Premier Préſident au Parlement de Rouen, un Gouverneur de Paris, & un Ambaſſadeur, & dont il reſte une branche établie à Pézénas, en Languedoc.

La plupart des Hiſtoriens qui font mention du Chancelier de France & des deux Archevêques de Reims, leur donne indifféremment le nom de JUVENEL, JOUVENEL, JOUVENAL, & ordinairement le ſurnom DES URSINS, parce qu'apparemment JEAN JOUVENEL, père des ſuſnommés, Prévôt des Marchands de Paris, obtint du Roi CHARLES VI, en récompenſe de ſon zèle & de ſa bonne conduite, l'Hôtel *des Urſins*, dont il prit le ſurnom. Il eſt parlé de cette Famille dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, aux Chapitres des Chanceliers de France, & des Archevêques de Reims. JACQUES JUVENEL, Archevêque de Reims, ſacra, en cette qualité, le Roi LOUIS XI, en 1461. Le malheur des guerres civiles a détruit les papiers de famille & anciens titres qui pourroient en prouver la deſcendance. Tout ce que l'on ſait, c'eſt que la branche qui ſubſiſte à Pézénas, rapportée plus loin, & dont ne parle pas l'*Hiſt. des Grands-Officiers de la Couronne*, ayant eu le malheur d'être entrainée dans les erreurs du Calviniſme, chercha une paiſible retraite juſqu'aux extrêmités du Royaume ; mais elle eſt entrée dans le ſein de l'Egliſe Catholique.

I. PIERRE JOUVENEL, natif de Troyes, vivoit en 1360. Son fils,

II. JEAN JOUVENEL, fut Conſeiller au Châtelet le 8 Janvier 1380, Avocat du Roi au Parlement de Paris en 1404, élu Prévôt des Marchands de la ville de Paris en 1388. En reconnoiſſance de ſes ſervices, la ville de Paris lui donna l'Hôtel, dit *des Urſins*, dont il prit les armes, ſans l'*anguille*, quoiqu'ajoutée en peinture à la voûte de la Chapelle de Notre-Dame ; car c'était avant que le Comté d'Anguillara fut entré en la grande Maiſon des Urſins de Rome. Il étoit Seigneur de Mormant en Brie, le 16 Janvier 1404, Chancelier de Louis, Dauphin, Duc d'Aquitaine, en 1413, & mourut le 1^er Avril 1431, laiſſant, entr'autres enfans, de *Michelle de Vitry*, ſon épouſe,

1. JEAN, Evêque de Beauvais, puis de Laon, & enfin Archevêque & Duc de Reims, Pair de France ;
2. GUILLAUME, Chevalier, Baron de Trainel, Vicomte de Troyes, Seigneur de Marigny & de Saint-Briſſon, Capitaine, Lieutenant des Gendarmes de Charles, Dauphin de Viennois, Bailli de Sens, né à Paris le 15 Mars 1400 ; il fut pourvu d'une charge de Conſeiller lai, par Lettres du 20 Mars 1423 ; fait Chevalier en 1429, Chancelier de France, par Lettres données à Sarry, près de Châlons, le 16 Juin 1445, & eſt mort le 23 Juin 1472 ;
3. MICHEL, qui ſuit ;
4. Et JACQUES, Archevêque & Duc de Reims, Pair de France.

III. MICHEL JOUVENEL DES URSINS, Seigneur de la Chapelle-Gauthier, Bailli de Troyes, mort en 1480, avoit épouſé, le 25 Novembre 1446, *Yolande de Montberon*, Dame de Chevalon & d'Auzac, fille de *François*, Sire & Baron *de Montberon*, &c., & de *Louiſe de Clermont*, dont entr'autres enfans :

IV. JEAN JOUVENEL DES URSINS, Seigneur de la Chapelle-Gauthier, Premier Préſident au Parlement de Rouen en 1539, qui eut entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JEAN, Doyen de Paris en 1542, Evêque de Tréguier, mort en 1566 ;
3. Et LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs d'*Armentières*, rapportée ci-après ;

V. FRANÇOIS JOUVENEL DES URSINS, Baron de Trainel, épouſa *Anne l'Orfèvre*, Dame d'Ermenonville, de laquelle vinrent entr'autres enfans :

1. CHRISTOPHE, qui ſuit ;
2. Et ANNE, qui épouſa 1° *Guillaume de Lan-*

noy, Seigneur de la Boiſſière ; & 2° *Charles d'Ongnies*, Comte de Chaulnes, &c., Chevalier des Ordres du Roi & Gouverneur de Péronne, dont des enfans. Voy. ONGNIES.

VI. Christophe Jouvenel des Ursins, Baron de Trainel, &c., Chevalier des Ordres du Roi, lors de l'inſtitution en 1578, fut Gouverneur de Paris, & eſt mort en 1588. Il avoit épouſé *Madeleine de Luxembourg*, fille d'*Antoine*, IIe du nom, Comte de Brienne, &c., Colonel des Légionnaires de Champagne & de Brie, &de *Marguerite de Savoie*, dont il n'eut que

1. François, qui ſuit ;
2. Philippe, mort jeune ;
3. Catherine, mariée, en 1577, à *Claude de Harville*, Seigneur de Palaiſeau, &c., Conſeiller d'Etat, Chevalier des Ordres, & Vice-Amiral de France, dont poſtérité. Voyez HARVILLE ;

Et trois autres filles.

VII. François Jouvenel des Ursins, Marquis de Trainel, de Doué, Chevalier des Ordres du Roi, Ambaſſadeur à Rome & en Angleterre en 1619, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mourut en Brie le 9 Octobre 1651, âgé de 81 ans. Il ſubſtitua ſon nom, ſes armes & ſes biens à *François de Harville*, ſon petit-neveu, car il n'eut de *Guillemette d'Orgemont*, ſon épouſe, qu'une fille, morte jeune. Voy. HARVILLE.

BRANCHE
des Seigneurs d'Armentières.

V. Louis de Jouvenel des Ursins, fils de Jean, Premier Préſident au Parlement de Rouen, eſt auteur de cette branche, qui n'a formé que trois degrés, & à fini à Charlotte Jouvenel des Ursins, fille de Gilles, Seigneur d'Armentières, & de *Charlotte d'Arces*. Elle hérita de tous les biens de ſa branche, & les porta en dot à *Euſtache de Conflans*, IIe du nom, Vicomte d'Oulchy, &c., Chevalier des Ordres, Gouverneur de Saint-Quentin & Lieutenant Général des Armées du Roi. Elle eſt morte le 9 Juin 1628, laiſſant pluſieurs enfans. Voyez BRIENNE, branche des Vicomtes d'*Oulchy*, &c.

La Maiſon de Jouvenel des Ursins porte pour armes : *bandé d'argent & de gueules de 6 pièces, au chef d'argent, chargé d'une roſe de gueules, boutonnée d'or, ſoutenue du même*, qui ſont les armes des Ursins d'Italie.

BRANCHE
établie en Languedoc.

André Juvenel ou Jouvenel (car ce nom, de même que celui de tous ſes deſcendants, ſe trouve écrit indifféremment de ces deux manières), fut le premier qui s'établit à Pézénas. Il y fut attiré vers l'an 1596, par le Connétable de Montmorency, dont il étoit particulièrement connu & fort aimé, & qui lui marquoit dans ſes Lettres que, *quoi qu'il pût arriver, il ne changeoit ni ſes affections, ni ſa réſolution de ſervir ſes amis, au nombre deſquels il tenoit un des premiers rangs.* Il épouſa, en 1613, *Iſabeau de la Roque*, fille de noble *Antoine*, & de *Miralde de Bompart*, dont :

1. Félix, qui ſuit ;
2. Annibal, Lieutenant de la première Compagnie des Chevaux-Légers, & Aide des Camps & Armées du Roi, mort au ſervice ſans avoir été marié ;

Et pluſieurs filles, deſquelles deſcendent les Familles de *Lupé*, de *Noé*, de *la Loge*, & le Comte *de Champagne*, Brigadier des Armées du Roi, & ancien Colonel du Régiment d'Auvergne.

Félix Juvenel, né en 1617, eut pour marraine la Princeſſe des Urſins, épouſe du Duc de Montmorency, qui fut auſſi ſon parrain. François Juvenel des Ursins, Marquis de Trainel, Chevalier des Ordres du Roi, &c., avoit épouſé cette Princeſſe des Urſins, par procuration du Duc de Montmorency, paſſée ſous le ſcel de la Prévôté de Paris, au mois de Décembre 1612. Félix Juvenel perdit ſon père à l'âge de 5 ans, paſſa les premières années de ſa jeuneſſe au ſervice, en qualité de Capitaine au Régiment de Saint-Aunés, & épouſa, le 22 Décembre 1646, *Jeanne de Vaiſſière*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Carlencas, & d'*Iſabeau de Guilleminet*. Il en eut :

1. Henri, qui ſuit ;
2. François, tué au ſiège de Namur ſans avoir été marié, étant Capitaine de Dragons au Régiment de Ganges ;

Et pluſieurs filles.

Henri Juvenel, Seigneur de Carlencas, &c., Mouſquetaire, & enſuite Capitaine au Régiment de la Marine, mort le 29 Avril 1681, à l'âge de 27 ans, avoit épouſé, le 16 Novem-

bre 1678, *Marie de Grave*, fille de *Jean-Louis*, & d'*Anne Apolit*, dont pour fils unique,

FÉLIX JUVENEL, IIe du nom, Seigneur de Carlencas, qui ſe maria, le 9 Octobre 1704, avec *Anne de Michel*, ſurnommée *Martelli*, vivante en 1773, âgée de plus de 84 ans, fille de noble *Pierre de Michel-Martelli*, & de *Jeanne de Salèlles*, de la ville de Pertuis en Provence. De ce mariage naquirent pluſieurs enfans mâles, morts en bas âge, à l'exception d'ANTOINE-HENRI, qui ſuit.

ANTOINE-HENRI JUVENEL, Seigneur de Carlencas, de Saint-Martin, de Montcabrier, des Lavagnes, des Clauzels, &c., épouſa, le 27 Avril 1740, *Marie-Anne Grenier*, fille de *Jean-Jacques*, ancien Conſeiller du Roi, & de *Marie de Maintenon*, dont :

1. FÉLIX-ANTOINE, qui ſuit;
2. HENRI, né le 7 Septembre 1747, Chanoine Régulier de l'Ordre de Saint-Auguſtin, Congrégation de France;
3. MATHIEU, né le 24 Novembre 1748, nommé *le Chevalier* DE JUVENEL, Lieutenant au Régiment de Lyonnois en 1774;
4. & 5. ANNE & MARIE : la première, née le 9 Novembre 1743; & la ſeconde, le 18 Janvier 1745.

FÉLIX-ANTOINE JUVENEL, né le 27 Avril 1741, Seigneur de Carlencas, de Saint-Martin, de Montcabrier, des Lavagnes, des Clauzels, &c., a épouſé, le 10 Avril 1769, *Antoinette-Catherine Magnol*, fille de *Pierre*, Préſident, Tréſorier, & Grand Voyer de France, Intendant des Domaines en la Généralité de Montpellier, & des Gabelles du Languedoc, & de *Catherine d'Aché*. De ce mariage ſont ſortis :

PIERRE-ANTOINE, né le 16 Août 1772;
Et JEANNE-FRANÇOISE-CATHERINE-ANTOINETTE, née le 8 Février 1770.

Les armes de cette branche ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 trèfles d'argent, 2 & 1; au chef auſſi d'azur, chargé d'une demi-faſce d'or, ſurmontée de 3 étoiles d'or*. Supports : *deux ours*. Cimier : *un ours iſſant*.

JOUVIN DE LA BLACHETTE, Famille noble dont étoit CLAUDE-ALEXANDRE, Comte DE JOUVIN DE LA BLACHETTE, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Flandre, Infanterie, qui a été créé Maréchal des Camps & Armées du Roi le 16 Avril 1767; il eſt de Creſt, en Dauphiné, & eſt mort le 4 Octobre 1769, en ſa terre de Moneſtier-du-Percy, près de Grenoble, âgé d'environ 58 ans. (*Mercure de France* de Novembre 1769, pag. 225).

* JOUX, Terre dans le Comté de Bourgogne, laquelle a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe éteinte. Les Terres, dont elle jouiſſoit, ſituées dans une des extrêmités de cette Province, étoient conſidérables par leur étendue. Quatre Châteaux en dépendoient, ſavoir : ceux de *Joux*, de *la Cluſe*, de *Mireval* & d'*Uſies*. Les deux premiers étoient recommandables par leur force & leur ſituation dans les gorges du Mont-Jura. Le Château & la Terre de Joux paſſèrent dans la Maiſon de *Vienne* ſur la fin du XIVe ſiècle, par le mariage de *Jeanne*, fille d'*Hugues de Blonay*, Seigneur de Joux, avec *Vautier de Vienne*. *Philippe de Hochberg*, Comte de Neufchâtel, en devint poſſeſſeur au ſiècle ſuivant, à cauſe de *Marguerite de Vienne*, ſa mère. Quelque tems après, les Souverains du Comté de Bourgogne, connoiſſant l'importance de ce Château, en firent l'acquiſition. Il y a eu d'autres branches cadettes de la Maiſon de Joux, éteintes dans les Maiſons de *Montangon*, de *Jouffroy* & de *Grammont*.

Les armes de Joux ſont : *d'or, fretté de ſable*.

*JOUY, Terre & Seigneurie dans l'Iſle-de-France, près de Verſailles, érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Décembre 1654, regiſtrées au Parlement le 27 Février 1655, & en la Chambre des Comptes le 3 Décembre 1657, en faveur de *Charles d'Eſcoubleau*, Marquis de Sourdis, Chevalier des Ordres du Roi, frère de *François*, Cardinal *de Sourdis*, & d'*Henri*, Archevêque de Bourges.

Le Roi, par ſes Lettres Patentes du mois de Février 1692, enregiſtrées le 3 Mars ſuivant, déclara que le Comté de Jouy ne ſeroit plus mouvant du Duché de *Chevreuſe*, mais de Sa Majeſté, & que les appellations des Jugemens des Officiers dudit *Comté* ſeroient portées devant le Prévôt de Paris.

Ce Comté fut acquis par *Antoine d'Aquin*, Conſeiller d'Etat, premier Médecin du Roi, qui ſe qualifia Comte *de Jouy*, & dont la fille unique, *Marie-Angélique d'Aquin*, porta ce Comté à ſon premier mari, *Louis-Rol-*

lin Rouillé, Chevalier, Seigneur des Loges, Villeras, Fontaine-Guérin, Maître des Requêtes, mort en 1712. Elle ſe remaria à *Jacques Thibaut*, Comte de la Carte, & mourut en 1751, laiſſant des enfans de ſon premier mari. Voy. ESCOUBLEAU & ROUILLÉ.

JOVYAC. Voy. HILAIRE DE JOVYAC.

* JOYEUSE, bourg dans le Vivarais, vers les frontières de Languedoc & de Gévaudan, qui a donné le nom à une branche de la Maiſon de *Châteauneuf-de-Randon*, dont nous avons parlé, tom. V de ce Dictionnaire, col. 389 & ſuiv. Ce bourg porta d'abord le titre de *Vicomté*, fut depuis érigé en *Duché-Pairie*, au mois d'Août 1581, avec quelques autres Seigneuries, en faveur D'ANNE DE JOYEUSE, Chambellan ordinaire & favori du Roi HENRI III, depuis Amiral de France, & en faveur de ſes hoirs, ſucceſſeurs & ayans-cauſe. Ce Duché paſſa dans la Maiſon de *Lorraine-Guiſe*, par le mariage d'HENRIETTE-CATHERINE, Ducheſſe DE JOYEUSE, avec *Charles de Lorraine*, Duc de Guiſe. Elle étoit fille d'HENRI, Duc DE JOYEUSE, Pair & Maréchal de France, mort Capucin, frère d'ANNE, premier Duc DE JOYEUSE. *François-Joſeph de Lorraine*, Duc d'Alençon, de Guiſe & de Joyeuſe, Pair de France, petit-fils d'HENRIETTE-CATHERINE, Ducheſſe DE JOYEUSE, mourut ſans enfans le 16 Mars 1675, & cette Pairie fut éteinte & réduite à ſon premier état de Vicomté. *Louis de Melun*, Prince d'Epinoy, en fit l'acquiſition, & ce Comté fut de nouveau érigé en *Duché-Pairie*, ſous le nom DE JOYEUSE, en ſa faveur, & pour ſes enfans mâles en loyal mariage, au mois d'Octobre 1714. Il eſt mort ſans enfans à Chantilly, le 31 Juillet 1724. Ce Duché a depuis paſſé au Prince *de Soubiſe*.

IV. GUY DE CHATEAUNEUF, chef de la Maiſon de JOYEUSE, qui eſt une branche, comme nous l'avons dit, de celle de *Châteauneuf-Randon*, formée au IV^e^ degré, étoit le troiſième fils de *Guillaume*, II^e^ du nom, Seigneur de *Châteauneuf-Randon*. Il eut de ſon mariage avec *Aſſumens* :

1. GUILLAUME, mort avant l'an 1265, père de GUIGON, âgé de 25 ans, en 1265 ;
2. Et GUIGON, qui ſuit.

V. GUIGON DE CHATEAUNEUF partagea le Randonat avec GUIGON ſon neveu, par acte paſſé à Paris le 2 Avril 1265. Il étoit déjà marié en 1256, lorſqu'il rendit hommage à *Randon de Châteauneuf*, pour Laurac, Châteauvieux, Vernon & la Baume. Il avoit épouſé *Randonne d'Anduze*, ſeconde fille de *Bernard*, Seigneur des Portes, & en partie d'Alais, & de *Vierne du Luc*, Dame dudit lieu, de Pradellert & de Joyeuſe. Elle devint Dame DE JOYEUSE, après la mort de *Bernard*, ſon frère, arrivée en 1238, ſans enfans de *Raymonde de Roquefeuil*. Ce fut elle qui fit mettre en poſſeſſion, le 10 Décembre 1276, l'Evêque d'Uzès, des ville & fortereſſe de Saint-André-de-Cruzières. Ses enfans furent :

1. DRAGONET, qui ſuit ;
2. Et IRLANDE, femme de *Guillaume*, Seigneur d'*Eſtaing*, morte ſans enfans avant l'an 1272.

VI. DRAGONET DE CHATEAUNEUF, Seigneur de Joyeuſe, de Laurac, de Châteauvieux, de Vernon, de la Baume, de Saint-André-de-Cruzières, rendit hommage à G..., Evêque d'Uzès, le 13 Décembre 1287, pour Châteauneuf, Cruzières & Saint-André. *Randonne de Montauban*, ſa tante, fille de *Dragonet*, lui donna, par ſon codicille du 20 Octobre 1270, 5000 écus couronnés Provinciaux. Il avoit épouſé *Béatrix de Roquefeuil*, fille de *Raymond*, & d'*Alauſie de Châteauneuf-de-Tournel*. Elle teſta le 9 Novembre 1287, en faveur d'*Arnaud de Roquefeuil*, ſon frère. De ce mariage vinrent :

1. BERNARD, qui ſuit ;
2. DRAGONET, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Compeyronnat, près de Narbonne, en 1345 ;
3. Et MIRALDE, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Laudun*.

VII. BERNARD, Baron DE JOYEUSE, dont la poſtérité prit le ſurnom, ſervit aux guerres de Gaſcogne avec 10 Ecuyers, & comme Chevalier Banneret, en 1341. Il teſta à Aigues-Mortes le 17 Septembre 1344, & avoit épouſé, au Château de Beauregard, Diocèſe de Mende, le 17 Novembre 1312, *Alexandre de Peyre*, fille d'*Aſtorgue*, Seigneur *de Peyre*, & de *Marguerite*, Dame de Peyre & de Cheylane en Auvergne, dont :

1. RANDON, qui ſuit ;
2. GUÉRIN, Chanoine de Viviers en 1333 ;
3. & 4. GUIGUES & ROSTAING ;
5. 6. & 7. MARGUERITE, JEANNE, & RANDONNE ; la ſeconde, mariée, en 1343, à *Géraud d'Adhémar*, Seigneur de Monteil, Aymar & de

Grignan; & la troiſième à *Raimond de Peyre*, Seigneur de Servières.

VIII. RANDON, Ier du nom, Baron de JOYEUSE, teſta en 1363, & avoit épouſé, par contrat du 4 Juin 1346, *Flore de Quailus*, ou *Cailus*, fille de *Dieudonné*, IIIe du nom, Seigneur *de Gailus*, Château au Diocèſe de Vabre en Rouergue, & d'*Alauſie de Clermont-Lodève*. Il eut pour fils unique,

IX. LOUIS, Ier du nom, Baron DE JOYEUSE, qu'il inſtitua pour ſon héritier univerſel. Il donna quittance ſous ſon ſcel & ſous celui de LOYS DE JAUCOZE, Chevalier, à Guillaume d'Enfernet, Tréſorier des guerres du Roi, de pluſieurs ſommes ſur ſes gages, d'un autre Chevalier & de 31 Ecuyers de ſa Compagnie, deſſervis & à deſſervir en la campagne de M. DE BOURBON, & ſous le gouvernement du Duc de Berry, dans la chevauchée qu'il prétendoit faire en Flandre contre les Anglois, pour le fait de Bourbourg, les 25 Août, 10 Septembre, 28 Octobre & 30 Novembre 1383. JEAN DE FRANCE, Duc de Berry, lui donna Commiſſion, par Lettres expédiées à Avignon en 1384, de faire des levées de pluſieurs Compagnies de Gentilshommes, pour courir ſus, & chaſſer de Languedoc la ſecte des *Tuchins*, qui opprimoient cette Province, ce qu'il exécuta courageuſement. Déſirant faire le voyage de la Terre Sainte, il fit ſon teſtament à Aigues-Mortes, le 27 Octobre 1390. Il avoit épouſé, 1° le 8 Octobre 1367, *Marguerite de Chalençon*, fille de *Guillaume*, & de *Walpurge*, Dame *de Polignac*; & 2° le 26 Mai 1379, *Tiburge*, Dame *de Saint-Didier*, la Maſtre, Lapte & autres Terres qu'elle apporta en dot à ſon mari, à condition que lui & ſes ſucceſſeurs écartéléroient leurs armes de *Saint-Didier*. Il eut du premier lit :

1. CATHERINE, femme de *Guillaume*, Seigneur de *Laudun*.

Et du ſecond lit vinrent :

2. RANDON, qui ſuit ;
3. Et CLAIRE, qui teſta le 6 Juin 1401. Elle avoit épouſé, le 8 Février 1399, *Robert* Vicomte *d'Uzès*, Seigneurs de Remoulins, fils d'*Alzias*, Vicomte *d'Uzès*, & de *Dauphine de la Roche*.

X. RANDON, IIe du nom, Baron DE JOYEUSE & de Saint-Didier, Chevalier Banneret, Conſeiller & Chambellan de CHARLES, Dauphin de Viennois, Régent du Royaume, depuis Roi ſous le nom de CHARLES V, fut Gouverneur de Dauphiné en 1424, ſuivant un acte du 10 Septembre de cette année. Il donna pluſieurs quittances ſous le nom de RANDON, Seigneur de JOYEUSE & de Saint-Didier, à Jean de la Barre, Tréſorier du Dauphiné, ſur ſes gages de Chevalier Banneret, du Sire de Beaumont, Chevalier Bachelier, & de 18 Ecuyers de ſa Compagnie, pour la recouvrance & garde deſdits pays, des 21 Octobre, 16 Décembre 1418, 24 Janvier, 6 Mars 1419, & 30 Décembre 1421, ſcellées en cire rouge avec ſes armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 de JOYEUSE, qui eſt: *pallé d'or & d'azur de* 6 *pièces ; au chef de gueules, chargée de* 3 *hydres d'or ; & aux* 2 *&* 3 *d'azur, au lion d'argent; à la bordure de gueules, chargée de* 8 *fleurs de lis d'or*, qui eſt de SAINT-DIDIER. Il avoit épouſé *Catherine Aubert-de-Montel-de-Gelat*, dite *de Châlus*, Dame de Bothéon en Forez, fille d'*Etienne Aubert*, Seigneur de Roche-d'Agout & de Montel-de-Gelat, & de *Marie de Châlus*, dont :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. JEAN, Chevalier de Rhodes;
3. Et JEANNE, mariée, le 15 Janvier 1423, au Château de Bothéon avec *Gilbert Mortier*, Seigneur de la Fayette, Maréchal de France, dont elle étoit veuve le 5 Décembre 1466, qu'elle tranſigea avec ſon aîné.

XI. LOUIS, IIe du nom, Baron, puis Vicomte DE JOYEUSE, ſervoit le Roi contre les Anglois, ſous le Gouvernement de M. le Régent du Royaume, Dauphin de Viennois, du vivant de ſon père, & ne prenoit alors que la qualité d'*Ecuyer*, ſuivant la quittance qu'il donna le 30 Avril 1429, à Macé Héron, Tréſorier des Guerres, pour ſes gages d'un Chevalier Bachelier, & 26 Ecuyers de ſa Compagnie, à raiſon de 100 livres par mois. Il demeura priſonnier à la journée de Crevant, l'an 1423, & le Roi, pour le récompenſer de ſes pertes & des ſervices qu'il lui avoit rendus, lui donna 200 livres de penſion, & le Château de Soulſac, pour en jouir ſa vie durant & celle de ſa femme. Le même Prince érigea enſuite ſa Baronnie de JOYEUSE en *Vicomté*, par Lettres du mois de Juillet 1432. Il teſta le 25 Mars 1441, & avoit épouſé à Bourges, le 29 Mars 1419, *Jeanne Louvet*, fille d'honneur de MARIE D'ANJOU, femme du Roi CHARLES VII. Elle étoit ſœur puî-

née de *Marie Louvet*, femme de *Jean*, bâtard *d'Orléans*, Comte de Dunois, & fille de *Jean Louvet*, Seigneur de Taix, de Salinière & de Mirandol, Préſident du Parlement de Provence. Leurs enfans furent :

1. Tanneguy, qui ſuit ;
2. Guy, dont on ignore la deſtinée ;
3. Jeanne, mariée à *Guidon*, Seigneur *de Leſtrange* & de Boulogne, au Diocèſe de Viviers ;
4. Louise, femme de *Béraud de la Tour*, Seigneur de Saint-Vidal ;
5. Et Marguerite, mariée, 1° le 27 Septembre 1464, à *Jean le Foreſtier*, Seigneur de Vauvert, de Candiac & de Marguerittes, au Diocèſe de Nîmes, qui lui apporta ces trois Terres qu'elle donna, le 25 Avril 1500, à *Gaillard de Montcalm*, Maître d'Hôtel des Rois Charles VIII & Louis XII, Baron de Marvéjols, Capitaine du Château de Grèzes, ſixième fils de *Jean de Montcalm*, Seigneur de Saint-Véran, & de *Jeanne de Goꝛon-Melac*, petite-nièce de *Déodat de Goꝛon*, Grand Maître de Malte. Marguerite de Joyeuse épouſa, 2° le 20 Janvier 1494, *Gaillard de Montcalm*, qui eut de grands procès à ſoutenir, pour les trois Terres qu'elle lui donna, contre Louis de Levis, Seigneur de la Voute, avec lequel il tranſigea le 8 Octobre 1515. La Terre de Candiac lui reſta, & celles de Vauvert & de Marguerittes retournèrent à Louis de Levis, dont les auteurs les avoient engagées ou vendues à *Jean le Foreſtier*.

XII. Tanneguy, Vicomte de Joyeuse, fait Chevalier de l'Ordre de Camail, ou Porc-épic, par le Duc d'Orléans en 1438, étoit Bailli de Mâcon, Sénéchal, Bailli & Capitaine de Lyon en 1460. Il commandoit 20 hommes d'armes & 60 hommes de trait pour le recouvrement des Ville & Seigneurie de Gennes, en 1461 ; tranſigea, le 20 Mars 1446, pour les Châteaux de Groſpierres & de Becdejou, qui lui demeurèrent ; rendit hommage au Roi en 1465, pour Saint-Geniès-de-Malgoires, Saint-Bauzile & Montignargues, & teſta à Joyeuſe le 22 Mai 1486. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Juin 1448, *Blanche de Tournon*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Tournon*, & d'*Antoinette de la Roüe*. De ce mariage vinrent :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Charles, Abbé de Chambon, nommé Evêque de Saint-Flour, par le Pape Sixte IV, le 10 Septembre 1483, & enterré dans le Chœur de ſon Egliſe Cathédrale ;
3. Louis, Seigneur de Bothéon, auteur de la branche des Comtes de *Grandpré*, rapportée ci-après ;
4. Jeanne femme de *Guy de la Baume*, Comte de Montrevel en Breſſe ;
5. Et Anne, mariée à *Thibaud de Budos*, Seigneur de Portes.

XIII. Guillaume, Ier du nom, Vicomte de Joyeuse, Seigneur de Saint-Didier, Conſeiller & Chambellan du Duc de Bourbon, teſta le 19 Mars 1493. Il avoit épouſé, en 1472, *Anne de Balſac*, fille aînée de *Roffec*, IIe du nom, Chevalier Seigneur de Gliſenove, Benſac, &c., Sénéchal de Nîmes & de Beaucaire, Gouverneur de Pont-Saint-Eſprit, & de *Jeanne d'Albon*, Dame de Châtillon-d'Azergues. Leurs enfans furent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Louis, Evêque de Saint-Flour ;
3. Guillaume, Evêque d'Alet, & Abbé de Chambon en 1540 ;
4. Jacques, Abbé de Saint-Antoine-de-Viennois, Doyen de Notre-Dame du Puy-en-Velay, mort le 27 Juin 1542 ;
5. Thibaut, Chevalier de Rhodes ;
6. Jean, Seigneur de Saint-Sauveur & d'Arques, mentionné après ſon frère aîné ;
7. Anne, mariée à *François*, Seigneur *de Rouſſille* & de Leras,
8. Et Françoise, femme du Baron *de la Tourette*.

XIV. Charles, Vicomte de Joyeuse, étoit enfant d'honneur du Roi Charles VIII, avant 1497, & teſta le 23 Juin 1532. Il avoit épouſé, le 9 Décembre 1503, *Françoiſe de Grolée-Mévouillon*, fille d'*Antoine*, IIe du nom, Baron de Breſſieux & de Ribiers, Lieutenant Général en Dauphiné, & d'*Hélène de Hangeſt-de-Genlis*, dont :

1. Louis, tué à la bataille de Pavie en 1524 ;
2. Jacques, appelé *le Vicomte de Joyeuſe*, qui teſta le 21 Juillet 1540, & mourut la même année, âgé de 20 ans, inſtituant ſes oncles pour héritiers ;
3. Hélène, mariée au Seigneur *de Brezons*, & de Montréal en Auvergne ;
4. Et Jeanne, épouſe de *Gaſpard d'Urfé*, Seigneur d'Aurouze, ſecond fils de *Jean*, dit *Paillard*, Baron d'Aurouze, & d'*Iſabeau de Langeac*.

XIV. Jean de Joyeuse, Seigneur de Saint-Sauveur & d'Arques, ſixième fils de Guillaume, Ier du nom, & d'*Anne de Balſac*, ſuccéda à Jacques de Joyeuse, ſon neveu, au Vicomté de Joyeuſe, fut Lieutenant Général

pour le Roi en Languedoc, ſous le Connétable de Montmorency ; Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Capitaine de la Ville de Narbonne, ſuivant un don que le Roi lui fit le 11 Avril 1553. Il teſta le 3 Février 1555, & avoit épouſé, le 22 Novembre 1518, *Françoiſe de Voiſins*, Baronne d'Arques, Dame de Puyvert & de la Tour de Fenouillet, fille unique & héritière de *Jean Voiſins*, Baron d'Arques, & de *Paule de Foix-Rabat*, dont :

1. Jean-Paul, Vicomte de Joyeuse, qui teſta le 18 Janvier 1557, & mourut ſans alliance ;
2. Guillaume, qui ſuit ;
3. Anne, mariée à *François de Bruyères*, Baron de Chalabre ;
4. Paule, femme, par contrat du 3 Février 1544, de *François de Chaſte*, Bailli du Velay, lequel teſta le 4 Août 1554, & elle le 16 Juillet 1586 ;
5. Françoise, mariée, 1° à *Aimery de Narbonne*, Baron de Campendu, & 2° à *Antoine de Gaſte*, Seigneur de Lupé ;
6. Et Catherine, alliée, 1° par contrat du 18 Janvier 1553, à *Ennemond de Brancas*, Baron d'Oiſe & de Maubec en Provence, troiſième fils de *Gaucher*, & d'*Iſabeau de Montauban* ; & 2° à *Claude de Berton*, Seigneur de Crillon & de Saint-Jean-de-Vaſſoues, Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 7 Mai 1535, tué le 14 Juin 1574, Commandant l'Infanterie du Pape, & ſa Compagnie des Gendarmes, dans un combat donné près de Menerbes, ville aſſiégée par les troupes commandées contre les Raſats de Provence, par Thadée de Baſchi, Seigneur de Stoblon, qui vint au ſecours de cette place, & en fit lever le ſiège. Catherine de Joyeuse teſta le 6 Avril 1608.

Jean de Joyeuse eut encore deux fils naturels de *Catherine de Montréal*, ſavoir :

François, Bâtard de Joyeuse, légitimé par Lettres du 14 Juillet 1582 ;
Et Jean, légitimé au mois de Février 1587.

XV. Guillaume, IIe du nom, Vicomte de Joyeuse, Seigneur de Saint-Didier, de Laudun, Puyvert, Coviſſac, Conſeiller au Conſeil d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de Saint-Michel, nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit lors de ſon inſtitution en 1578, Maréchal de France, Lieutenant Général au Gouvernement de Languedoc en 1575, deſtiné d'abord à l'Egliſe, poſſéda, du vivant de ſon frère aîné, l'Evêché d'Alet ; mais n'étant pas encore engagé dans

les Ordres ſacrés, il le quitta pour lui ſuccéder & prendre le parti des armes. Il mourut fort âgé au Château de Coviſſac, Diocèſe d'Alet, au mois de Janvier 1592. Il avoit épouſé, vers l'an 1560, *Marie de Batarnay*, née le 27 Août 1539, fille de *René*, Comte du Bouchage, & d'*Iſabeau de Savoie-Villars*. Elle mourut à Toulouſe le 24 Juillet 1592, & de ce mariage vinrent :

1. Anne, qui ſuit ;
2. François, né le 24 Juin 1562, Archevêque de Narbonne en 1582, créé Cardinal le 15 Décembre 1583, Protecteur des affaires de France en Cour de Rome ſous le Roi Henri III, où il ſe rendit, ayant pour Secrétaire Arnaud d'Oſſat, depuis Cardinal. Il fut enſuite pourvu de l'Archevêché de Toulouſe, nommé Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1589 ; maintint le parti de la Ligue en Languedoc juſqu'à la converſion du Roi Henri IV, dont il ſollicita l'abſolution ; aſſiſta à l'Election des Papes Léon XI & Paul V ; tint ſur les fonts au nom de ce dernier Pape le Roi Louis XIII ; fut nommé, en 1604, Archevêque de Rouen ; couronna la Reine Marie de Médicis à Saint-Denis ; ſacra Louis XIII à Reims le 17 Octobre 1610 ; mourut à Avignon, Doyen des Cardinaux, le 23 Août 1615, & fut inhumé dans l'Egliſe des Jéſuites de Pontoiſe, qu'il avoit fondée ;
3. Henri, né à Toulouſe en 1567, Comte du Bouchage, puis Duc de Joyeuse, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres, Maître de la Garde-Robe, Gouverneur & Lieutenant Général des pays d'Anjou, du Maine & du Perche, enſuite de Languedoc pendant la Ligue. Il ſe fit Capucin après la mort de ſa femme, le 4 Septembre 1587 ; y fit profeſſion ſous le nom de *P. Ange* ; en ſortit après la mort de ſon frère le Grand Prieur, pour ſe mettre à la tête de la Ligue ; y rentra en 1599, mourut à Rivoli en réputation d'une grande vertu, le 8 Septembre 1608, fut enterré devant le grand Autel des Capucins de la rue Saint-Honoré à Paris, ſous un tombeau de marbre noir qu'on y voit encore. Il avoit épouſé *Catherine de Nogaret de la Valette*, fille de *Jean*, Meſtre de Camp de Cavalerie, Lieutenant Général au Gouvernement de Guyenne, & de *Jeanne de Saint-Lary de Bellegarde*. Elle mourut à Paris & fut inhumée, le 12 Août 1587, dans l'Egliſe des Cordeliers, où ſe voit ſon tombeau derrière le Chœur. De ce mariage vint :

Henriette-Catherine, Ducheſſe de

Joyeuse, Comteſſe du Bouchage, née au Louvre le 8 Janvier 1585, mariée, 1° en 1599, à Henri de Bourbon, Duc de Montpenſier, & 2° en 1611, à *Charles de Lorraine*, Duc de Guiſe, auquel elle porta le Duché de Joyeuse. Elle mourut à Paris le 25 Février 1656, & eſt inhumée au Couvent des Capucines.

4. Antoine-Scipion, Chevalier de Malte, Grand Prieur de Toulouſe, puis Duc de Joyeuse après ſon frère aîné : il ſe noya dans la rivière du Tarn dans ſa retraite après le combat de Villemur, le 20 Octobre 1592, & fut enterré à Villemur ;
5. Georges, mort d'apoplexie à Paris, âgé de 16 à 17 ans, le 16 Avril 1584, avant la conſommation de ſon mariage. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Février 1583, *Claude de Moy*, fille de *Charles*, Marquis *de Moy*, Chevalier des Ordres, Capitaine de 50 hommes d'armes, Vice-Amiral de Picardie, &c., & de *Catherine de Suſanne ;*
6. Honorat, mort jeune ;
7. Et Claude, Seigneur de Saint-Sauveur, tué avec le Duc de Joyeuse ſon frère aîné, à la bataille de Coutras en 1587, & enterré à Montréſor.

XVI. Anne, Duc de Joyeuse, Pair & Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Normandie, fut tué de ſang froid à Coutras, le 20 Octobre 1587 ; ſon corps fut porté dans l'Egliſe Collégiale de Montréſor. Il avoit épouſé, le 24 Septembre 1581, *Marguerite de Lorraine*, ſœur puînée de Louise, Reine de France, femme de Henri III, laquelle ſe remaria, le 31 Mars 1599, à *François de Luxembourg*, Duc de Piney. Elle mourut en 1625.

BRANCHE
des Comtes de Grandpré.

XIII. Louis de Joyeuse, troiſième fils de Tanneguy, Vicomte de Joyeuse, & de *Blanche de Tournon*, fut Seigneur de Bothéon en Forez, de Banſat, de Saint-Geniez, de Rochefort, de la Roche-ſur-Yon & de Champigny, Comte de Chartres, Conſeiller & Chambellan des Rois Louis XI, Charles VIII, & Louis XII ; fut Lieutenant au Gouvernement de Paris, Isle-de-France, Senlis, Beauvoiſis, Vermandois, Champagne & Brie, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne. Le Roi Louis XI lui donna la Seigneurie de Marvejols en Languedoc, & celle de la Roche-ſur-Yon. Il mourut au Château de Saint-Lambert en Réthélois, le 4 Mars 1498, & avoit été marié, 1° le 3 Février 1477, à Jeanne de Bourbon, Dame de Rochefort & de Saint-Geniez, que Louis XI lui fit épouſer, fille aînée de Jean de Bourbon, Comte de Vendôme, IIe du nom, & d'*Iſabelle de Beauvau*. Elle mourut en 1487 ; & 2° *Iſabeau de Hallwin*, Comteſſe de Grandpré, fille de *Jean*, Seigneur *de Hallwin*, & de *Jeanne de la Clite*, Dame de Commines. Du premier lit vinrent :

1. François, Seigneur de Bothéon & de Préaux, marié, le 5 Novembre 1504, à *Anne de Gaſte*, Dame de la Barge, dont :

   Jeanne, Dame de Bothéon, mariée, 1° à *Claude*, Seigneur *de Saint-Chaumont ;* & 2° à *François de Montmorin*, Seigneur de Saint-Hérem, Gouverneur d'Auvergne.

2. Anne, alliée, le 3 Octobre 1497, à *Gabriel de Levis*, Baron de Courſan, Bailli de Forez.

Et du ſecond lit il eut :

3. Robert, qui ſuit ;
4. Jean, Abbé de la Honce & de Belval ;
5. Et Madeleine, femme de *Jean d'Illiers*, Baron des Adrets, Gouverneur de Vendôme.

XIV. Robert de Joyeuse, Comte de Grandpré, vivant en 1556, avoit épouſé, le 15 Juillet 1519, *Marguerite de Barbançon*, Dame de Montgobert, fille de *François*, & de *Françoiſe de Villers*, Dame de Montgobert, iſſue des anciens Comtes *de Grandpré*, dont :

1. Foucault, qui ſuit ;
2. Antoine, tige de la branche des Seigneurs de *Verpel*, rapportée ci-après ;
3. Nicolas, Abbé de Belval en 1556 ;
4. Et Isabeau, mariée, à *Robert d'Averhoult*, Seigneur de Guillaucourt, & 2° à *Claude d'Anglure*, Seigneur de Jours.

XV. Foucaut de Joyeuse, Comte de Grandpré, Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur de Jametz, & Enſeigne du Duc d'Anjou, épouſa, 1° *Catherine de Harenge*, veuve de *Claude de Rivière*, Seigneur d'Eſſey, Sénéchal de Lorraine, Capitaine-Prévôt de Dun ; & 2° par contrat du 24 Août 1547, *Anne d'Anglure*, fille unique de *Claude*, Seigneur de Jours, & de *Françoiſe de Dinteville*. Du ſecond lit vinrent :

1. Jean, tué à la bataille du Moncontour en 1569;
2. Robert, Comte de Grandpré, Meſtre de Camp des Régimens de Poitou & de Champagne, mort en 1589, ſans alliance;
3. Claude, qui ſuit;
4. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Lambert*, rapportée ci-après;
5. Françoise, mariée à *Robert d'Alaumont*, Baron de Cernay;
6. Susanne, alliée, 1° à *François des Marins*, Seigneur de la Queue-aux-Bois; & 2° à *Philippe d'Ambly*, Seigneur de Malmy;
7. Marguerite, femme de *Valentin*, Seigneur *de Sugny*, Bailli du Réthélois;
8. Philippe, épouſe de *Charles de Roucy*, Seigneur de Manre;
9. Claude, marié, 1° à *Jean de Ficquelmont*, Seigneur de Mars-la-Tour, Ecuyer du Duc de Lorraine; 2° à *Humbert*, Seigneur *de Biloſtein*, Chambellan du Duc de Lorraine; & 3° à *Louis de Vigneul*, Seigneur du Meſnil;
10. Louise, femme de *René d'Aſpremont*, Seigneur de Vandy;
11. Et Anne de Joyeuse, mariée à *Jean de Thomaſſin*, Baron de Montbaillon, Gouverneur de Blamont, & Grand Gruyer de Lorraine.

XVI. Claude de Joyeuse, Comte de Grandpré, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit en 1614, épouſa, le 15 Février 1588, *Philiberte de Saulx*, fille unique de *Simon*, Baron de Torpes, Gouverneur d'Auxonne, & de *Françoiſe d'Anglure*. Ses enfans furent :

1. Pierre, Comte de Grandpré, tué au ſiège de Montauban en 1621, ſans alliance;
2. Catherine, Religieuſe à Avenay;
3. Henriette, femme de *Charles de Lenoncourt*, Seigneur de Gondrecourt;
4. Et Marguerite, Comteſſe de Grandpré, mariée, 1° en 1612, à *Jean-Pencrace de Mylendonck*, Baron de Peth & de Bruyères; & 2° à Antoine-François de Joyeuse, ſon couſin, auquel elle porta le Comté de Grandpré.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Lambert.

XVI. Antoine de Joyeuse, quatrième fils de Foucaut de Joyeuse, Comte de Grandpré, & d'*Anne d'Anglure*, ſa ſeconde femme,

d'abord Abbé de Belval, puis Seigneur de Saint-Lambert, Gouverneur de Mézières, mourut le 26 Octobre 1611. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Mai 1594, *Henriette de la Viefville*, fille de *Robert*, Marquis *de la Viefville*, Baron de Rugles, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne, Grand Fauconnier de France, & de *Guillemette de Boſſut*. Elle ſe remaria à *Jacques de Damas*, Baron de Chalancey, & eut de ſon premier lit :

1. Robert, qui ſuit;
2. Antoine-François, auteur de la branche des derniers Comtes de *Grandpré*;
3. Anne, née en 1598, mariée à *Henri de Haraucourt*, Seigneur d'Acraigne, Gouverneur de Nancy;
4. Et Catherine, née en 1599, Religieuſe à Saint-Pierre de Reims.

XVII. Robert de Joyeuse, Seigneur de Saint-Lambert, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Champagne, mort en 1660, avoit épouſé, 1° le 2 Juillet 1619, *Anne Cauchon*, fille de *Charles*, Baron du Tour & de Maupas, & d'*Anne de Gondi*; & 2° par contrat du 6 Janvier 1650, *Nicole de Villers*, ſa couſine au VI^e^ degré, comme deſcendans tous deux de *Jacques de Grandpré*, Seigneur de Hans, fille de *Jean de Villers*, Seigneur de Barbaiſe, & de *Lucie de Bohan*. Etant veuve en 1660, & tutrice de ſon fils, elle ſe porta héritière bénéficiaire de ſon mari. Du premier lit vinrent :

1. Henriette-Charlotte, mariée à *Adrien-Pierre de Tiercelin*, Marquis de Broſſes;
2. Anne-Louise;
3. Et Marguerite, Chanoineſſe à Pouſſay en 1654.

Et du ſecond lit ſortit :

4. Jules-Charles, qui ſuit.

XVIII. Jules-Charles de Joyeuse, Baron de Saint-Lambert, Seigneur de Ville-ſur-Tourbe, Vicomte de Warmeriville, Page de la Chambre du Roi en Avril 1667, épouſa *Anne de Sahuguet*, fille de *Daniel*, Seigneur de Termes, Lieutenant de Roi à Sédan, & de *Gabrielle de Pouilly*, dont :

1. Daniel, qui ſuit;
2. Louis, Vicomte de Verpel;
3. Et Jean-Gédéon-André, rapporté après ſon frère aîné.

XIX. Daniel de Joyeuse, Chevalier, Marquis

de Joyeuſe, Seigneur de Montgobert, &c., Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, vivant en Novembre 1749, âgée de 68 ans, avoit épouſé 1° le 7 Février 1707, *Marie de Saint-André*, veuve de *Charles-Albert de Fuſſemberg*, Grand Maître des Eaux & Forêts au département de Metz, & fille de *Jean de Saint-André*, Secrétaire du Roi, & Fermier Général de Sa Majeſté, & de *Marie Courtin*, ſa ſeconde femme. Elle mourut à Paris le 24 Mars 1736, âgée de 97 ans. DANIEL DE JOYEUSE épouſa, 2° le 29 Mars 1736, *Aimée-Marie-Louiſe d'Alès de Rétheuil*, dont un fils, mort en bas âge. Voy. ALÈS DE CORBET.

XIX. JEAN-GÉDÉON-ANDRÉ, Seigneur DE JOYEUSE, de Chouvoy, Comte de Grandpré, par la donation de JULES DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, & par la tranſaction qu'il fit avec ſes frères aînés le 31 Mars 1712, ratifiée le 8 Février 1718; fut Lieutenant Général aux gouvernements de Champagne & de Brie, Bailliage de Reims, ſur la démiſſion de JULES DE JOYEUSE, ſon parent, ci-devant Meſtre de Camp du Régiment Royal des Cravates; & commanda, pendant la campagne de 1744, 12000 payſans armés ſur la frontière de Champagne, pour défendre cette Province contre les incurſions des Autrichiens, qui avoient paſſé le Rhin près de Philippsbourg, le 30 Juin de ladite année, ſous les ordres du Prince Charles de Lorraine, & qui menaçoient cette Province & la Lorraine. Il avoit épouſé, le 1er Décembre 1712, *Antoinette de Villers*, morte le 14 Mai 1757, en ſa 72e année, fille de *Nicolas*, Seigneur de Rouſſeville & de Famechon, & de *Marguerite du Freſne-du-Cange*, dont :

1. N.... dit *le Marquis* DE JOYEUSE, né le 6 Mars 1714, Lieutenant au Régiment des Cravates, en Mai 1724, mort à Paris, de la petite-vérole, le 4 Juillet 1731;
2. NICOLAS, né le 3 Juin 1715, deſtiné à l'Ordre de Malte, qu'il quitta après la mort de ſon frère aîné. Il fut pourvu, au mois d'Avril 1738, du Régiment de Ponthieu, Infanterie, & eſt mort à Paris, d'une maladie de poitrine, le 14 Juin 1740;
3. JEAN-ARMAND, qui ſuit;
4. N.... DE JOYEUSE, d'abord Eccléſiaſtique, qui a pris enſuite la Croix de Malte, a été fait Lieutenant d'Infanterie au Régiment du Roi en 1747, & a fait la campagne la même année en cette qualité;

5. THOMAS, né le 2 Mai 1725, Chevalier de Malte, Abbé de Saint-Symphorien de Metz;
6. Et HONORÉE, née le 9 Mai 1719, mariée, le 2 Juillet 1741, avec *Auguſtin-Louis Hennequin*, Marquis d'Ecquevilly, &c., reçu, en ſurvivance de ſon père, à la charge de Capitaine Général de la Vénerie des Toiles des Chaſſes, Tentes & Pavillons du Roi pour la chaſſe du Sanglier, &c., dont des enfans. Voy. HENNEQUIN.

XX. JEAN-ARMAND DE JOYEUSE, né le 24 Avril 1718, auſſi deſtiné Chevalier de Malte, *Marquis* DE JOYEUSE & de Ville-ſur-Tourbe, Comte de Grandpré, &c., d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Anjou, eut, après la mort de ſon frère, le Régiment de Ponthieu, Infanterie en 1741; fut fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Décembre 1747; le Régiment de Ponthieu ayant été ſupprimé & incorporé dans Provence le 1er Février 1749, il fut fait Colonel dans le Corps des Grenadiers de France, & eut, en 1751, le Régiment de Montboiſſier, dont il ſe démit en 1755. Il eſt mort en ſon Château de Grandpré, le 12 Décembre 1774. Il avoit épouſé, contrat ſigné le 10 & célébration le 13 Mars 1754, *Anne-Madeleine Delpech de Cailly*, fille unique de feu *Pierre*, IIe du nom, Seigneur de Cailly, Préſident en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie Pajot de Villers*, ſa veuve, dont un fils.

BRANCHE
des derniers Comtes de GRANDPRÉ.

XVII. ANTOINE-FRANÇOIS DE JOYEUSE, ſecond fils d'ANTOINE, Seigneur de Saint-Lambert, & de *Henriette de la Viefville*, né en 1602, d'abord Abbé de Thenailles & de Belval, qu'il quitta pour ſuivre le parti des armes, fut Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, par proviſions du 6 Janvier 1633, & Comte de Grandpré par ſa femme; & tranſigea ſur ſon partage avec ſon frère, en préſence de ſa mère, le 4 Mai 1629. Il avoit épouſé, le 24 Juin 1623, MARGUERITE DE JOYEUSE, fille & héritière de CLAUDE, Comte de Grandpré, & de *Philiberte de Saulx*, dont :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. CLAUDE, Abbé de Mouzon & d'Elan en 1655, mort en 1710;
3. JEAN-ARMAND, Baron de Saint-Jean-ſur-

Tourbe, qui fit ſes premières campagnes en 1648, & continua juſqu'à la concluſion de la paix en 1693 ; fut fait Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des ville & citadelle de Metz & des pays & Evêchés de Metz & Verdun, Maréchal de France en Mars 1693, & eſt mort le 1er Juin 1710, ſans enfans de ſon mariage, contracté le 4 Juin 1658, avec MARGUERITE DE JOYEUSE, ſa couſine, fille de MICHEL, Seigneur de Verpel, & de *Marie de Trumelet*. Elle eſt morte le 22 Juin 1694;

4. ANNE-ROBERTE, femme de *Charles du Rouvre*, Baron de Cernay ;
5. CATHERINE-PHILIBERTE, mariée à *Claude de Saint-Vincent*, Baron d'Aulnoy ;
6. HENRIETTE, Religieuſe ;
7. Et MARIE-CATHERINE, née poſthume, morte jeune.

XVIII. CHARLES-FRANÇOIS DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, Chevalier des Ordres du Roi en 1661, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, Meſtre de Camp de Cavalerie, & Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 8 Mars 1680, avoit épouſé 1° *Charlotte de Coucy*, fille de *Louis de Mailly*, dit *de Coucy*, Seigneur de Chémery & de Croy, & d'*Eliſabeth-Claire-Eugénie de Croy* ; & 2° *Henriette-Louiſe de Comminges*, fille de *Louis*, Marquis de Vervins, & de *Gabrielle de Preuilly*, morte en 1678. Du premier lit il eut :

1. CLAUDE, mort Religieux Prémontré ;
2. JULES, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

3. ABRAHAM, mort par accident ;
4. JEAN, dit *le Comte* DE JOYEUSE, Capitaine de Cavalerie, mort à Paris le 25 Avril 1725, enterré à Saint-André-des-Arcs. Il avoit épouſé, le 19 Mars 1689, *Marie-Victoire de Mérode*, dont :

   JULES-ARMAND, né au mois d'Octobre 1694, mort avant ſon père ;
   Et CLAUDE, née le 3 Septembre 1692, auſſi mort avant ſon père.

5. MICHEL, mort jeune ſans alliance ;
6. JOSEPH, Prieur des Saints-Geoſmes ou Gemeaux, près de Langres, mort hors de France ;
7. HENRIETTE-MARIE-BÉNÉDICTINE, Religieuſe ;
8. MARIE, décédée jeune ;
9. Et ANNE-FERDINANDINE, Marquiſe de Vervins, Demoiſelle de Grandpré, héritière en partie de JEAN, ſon frère, qui plaidoit, en 1729, contre JEAN-GÉDÉON-ANDRÉ DE JOYEUSE DE SAINT-LAMBERT, mentionné au degré XIX de la branche précédente.

XIX. JULES DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, Gouverneur de Stenay, Colonel d'Infanterie, né le 29 Mars 1655, traita, au mois de Mai 1698, de la charge de Lieutenant de Roi de Champagne, dont il prêta ſerment entre les mains de Sa Majeſté, le 21 du même mois ; & ſe voyant ſans enfans, il ſe détermina à donner le Comté de Grandpré à un de ſes couſins, fils de JULES-CHARLES DE JOYEUSE, Baron de Saint-Lambert, & cette Terre échut à JEAN-GÉDÉON-ANDRÉ, le puîné des trois, comme il a été dit ci-deſſus. Il avoit épouſé *Guillemette-Angélique de Réaulx*, fille de *René*, Seigneur *de Réaulx*, Lieutenant des Gardes du Corps, & Lieutenant Général des Armées du Roi, & d'*Anne de Rochereau*.

BRANCHE
des Seigneurs de VERPEL.

XV. Cette branche n'a formé que trois degrés, & a pour auteur ANTOINE DE JOYEUSE, ſecond fils de ROBERT, Comte de Grandpré, & de *Marguerite de Barbançon*. Il fut Seigneur de Montgobert, & de Verpel, & avoit épouſé, par contrat du 14 Octobre 1572, *Madeleine de Lyons*, fille d'*Adolphe*, Seigneur d'Épaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Stenay, Lieutenant au Gouvernement de Champagne & de Brie, & de *Guillemette de la Taſte*, Dame de Sy. Leurs enfans furent :

1. ADOLPHE, mort ſans alliance ;
2. NICOLAS, Baron de Verpel, mort en 1586 ;
3. RENÉ, tué devant Neufchâteau en Lorraine en 1589 ;
4. ROBERT, qui ſuit ;
5. Et CHARLES, Seigneur d'Épaux, Grand Louvetier de France, mort en 1614, ſans enfans de *Louiſe de Prud'homme*, & de *Marguerite d'Audenfort*, ſes deux femmes.

XVI. ROBERT DE JOYEUSE, Baron de Verpel & de Montgobert, obtint, avec ſes frères, en 1588, mainlevée de la ſaiſie des biens de ſon père. Il ſuccéda au Seigneur d'*Épaux*, ſon frère, & fit hommage, le 20 Mai 1614, de ce qui lui étoit échu. Il avoit épouſé *Judith Hennequin*, Dame de Mathaux & de Clichy, fille de N... *Hennequin*, & d'*Anne du Breuil*, dont :

1. MICHEL, qui ſuit ;

2. Ennemond, Jéſuite ;
3. Alexandre, Seigneur de Montgobert, Lieutenant au Gouvernement de Béthune, Bailli de Lens, mort ſans enfans de *Marie de Fontaines*, qu'il avoit épouſée le 6 Avril 1639, & qui mourut le 4 du même mois de l'an 1709, âgée de 82 ans ;
4. Robert, Lieutenant de la Compagnie du Comte *de Grandpré*, tué à la bataille de Sédan en 1642 ;
5. Judith-Anne, mariée, en 1639, à *François de Riencourt*, Seigneur de Parfondru ;
6. Et Aimée, morte jeune.

XVII. Michel de Joyeuse, Baron de Verpel, Seigneur de Montgobert, fit la foi & hommage de ſa terre de Montgobert, au Duc d'Orléans, le 3 Décembre 1646. Il avoit épouſé, en 1630, *Marie de Trumelet*, veuve de *François de Cuſſigny*, Baron de Vianges, fille de *Robert de Trumelet*, Seigneur de Gomeris, Gouverneur de Villefranche, & de *Jéronime de Rampont*, dont :

1. Robert, Baron de Verpel, tué à Valenciennes, commandant le Régiment du Comte de *Grandpré*, ſon parent ;
2. Et Marguerite, Dame de Verpel, par le décès de ſon frère, mariée, par contrat du 4 Juin 1658, à Jean-Armand de Joyeuse, Baron de Saint-Jean, Seigneur de Ville-ſur-Tourbe, Maréchal de France. Elle mourut à Paris le 22 Juin 1694, ſans laiſſer d'enfans, & a été enterrée à St.-Sulpice.

Les armes : *pallé d'or & d'azur de 6 pièces ; au chef de gueules, chargé de 3 hydres d'or*. (Extrait du tom. III de l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, pag. 835 & ſuiv.)

JUBERT, en Normandie. Suivant l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, par la Roque, cette Famille paroît être plutôt originaire de Vernon que de Giſors. Guillaume Jubert, Ecuyer, paſſa un contrat, le 10 Janvier 1418, avec Ide de Beauſſart, Dame de Blaru, & Ide de Sacquenville, Dame de Roſny. Il reçut, le 31 Octobre 1422, de Monſeigneur Jean de Sacquenville, Chevalier, des biens en fief ſitués à Vernon & aux environs, en conſidération des bons ſervices qu'il lui avoit rendus. La filiation commence à

I. Guillaume Jubert, Ecuyer, Seigneur de Vesly en Vexin, Lieutenant Général à Giſors en 1470, puis Conſeiller en l'Echiquier de Normandie en 1490. Il épouſa *Catherine Daniel*, dont il eut :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Henri, auteur de la branche des Seigneurs de *Brécourt*, rapportée ci-après ;
3. Jeanne, mariée, en 1483, à *Guillaume le Roux*, Seigneur de Bouteroue, Maître des Comptes à Rouen ;
4. Et Paqueste, femme de *Guy Arvillot*, Secrétaire du Roi, puis Auditeur des Comptes, mort en 1496, & elle en 1505.

II. Guillaume Jubert, IIe du nom, né à Vernon, Seigneur de Vesly, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1504, & Doyen en 1540, fut marié deux fois, & eut de *Catherine de Blancbâton*, ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée en 1526,

1. Claude, Seigneur de Vesly, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1543, mort le 6 Novembre 1559, laiſſant d'*Anne Raymond*, ſon épouſe, fille de *Pierre*, Préſident au même Parlement, trois filles, ſavoir :
   1. Marie, Dame de Vesly, femme de *Georges du Bec*, Seigneur de Boury ;
   2. Anne ou Geneviève, femme, le 5 Août 1574, de *Jacques du Boſc*, Seigneur de Cocréaumont ;
   3. Et Madeleine, mariée, le 7 Février 1582, à *Jean du Fay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli & Capitaine de Rouen. Elle mourut le 15 Novembre 1613, & lui le 23 Novembre 1615, laiſſant poſtérité.
2. Guillaume, qui ſuit ;
3. Pierre, Seigneur du Merey, Verrier, puis de Soneuze ;
4. Autre Pierre, Seigneur de Comenere, mort ſans alliance ;
5. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs *du Thil*, rapportée ci-après ;
6. Anne, mariée à *Charles de Croiſmare*, dont des enfans. Voy. CROISMARE ;
7. N... Jubert, femme de N... *de Boislevêque ;*
8. Et Marguerite, mariée à N... *de Moncrif*, Seigneur d'Auvray-Meſnil.

III. Guillaume Jubert, IIIe du nom, Seigneur d'Harquency, Conſeiller en la Cour des Aides de Rouen, mort le 11 Octobre 1600, avoit épouſé *Marie de Civille*, fille unique d'*Alonce*, Seigneur de Saint-Martin-aux-Buneaux, & de *Catherine de Hautot*. Leurs enfans furent :

1. Alonce, qui ſuit
2. Catherine, mariée à *Charles Gruchet*, Seigneur du Ménil, Conſeiller au Parlement de Rouen ;

3. Marie, femme de *Henri le Pelletier*, Seigneur de Grainville, mort le 28 Avril 1586;
4. N... Jubert, épouſe du Seigneur *de Gauville ;*
5. Et Judith, mariée à *Jacques de Croiſmare*, Seigneur de Saint-Juſt.

IV. Alonce Jubert, Seigneur d'Harquency, Vinemerville, Beuzevillette, Saint-Martin-aux-Buneaux, Bizy, Conſeiller au Parlement de Rouen le 12 Juillet 1602, puis Préſident de la Cour des Aides en 1609, épouſa *Françoiſe de Civille,* Dame & Patronne de Bouville, Saint-Jean, &c., fille de *Vincent*, Chevalier, Premier Préſident des Requêtes de Rouen, & de *Marthe Balue*, dont :

1. Alphonse, Chevalier, Seigneur de Bouville, Préſident de la Cour des Aides à Rouen, qui épouſa *Marie le Grand,* fille de *Henri*, Conſeiller au même Parlement, puis Maître des Requêtes, & d'*Anne Danès*, & dont la poſtérité ſubſiſte aujourd'hui;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. Marie, femme de N... *de Gouville*, Préſident des Requêtes à Rouen ;
4. Autre Marie, épouſe de *Daniel de Fumechon*, Préſident des Requêtes du même Parlement ;
5. Françoise, mariée à N... *de Chéry ;*
6. Et Madeleine, femme, le 20 Février 1647, de *Claude de Malortie.*

V. Jacques Jubert, Seigneur d'Harquency, de Bouville & de Saint-Martin-aux-Buneaux, Conſeiller au Parlement de Rouen, le 7 Décembre 1637, puis Maître des Requêtes le 16 Janvier 1647, mourut en Septembre 1656. Il avoit épouſé *Catherine Potier*, fille d'*André*, Seigneur de Novion, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Catherine Cavelier*, dont :

VI. Michel-André Jubert, Seigneur de Bouville, Marquis de Bizy, Avocat Général en la Cour des Aides le 5 Avril 1664, Maître des Requêtes le 20 Mars 1674, Intendant d'Alençon, puis d'Orléans en Janvier 1677, Conſeiller d'Etat en Octobre 1696, mort en Décembre 1720 ; il avoit acquis la Seigneurie de *Panilleuſe* en Normandie, qui fut érigée en *Marquiſat,* par Lettres du mois de Mai 1651, enregiſtrées au Parlement de Rouen, en faveur de René Preteval, Seigneur dudit lieu, & de ſes hoirs mâles & femelles. Michel-André Jubert avoit épouſé *Nicole-Françoiſe Deſmarets*, tante du Maréchal *de Maillebois*, & fille de *Jean*, Tréſorier de France, & de *Marie Colbert*, dont :

1. Louis-Guillaume, qui ſuit ;
2. Alphonse, Chevalier, Marquis de Bouville, Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom en 1702 ; Brigadier des Armées du Roi le 26 Mars 1710 ; Maréchal de Camp le 20 Février 1734 ; Gouverneur de Balaguères, mort le 28 Février 1762, dans ſa 83e année. Il avoit épouſé, le 9 Février 1713, *Louiſe-Henriette Goujon*, morte le 29 Août 1737, fille de *Jean*, Seigneur de Gaſville, Receveur Général des Finances de Metz, mort en 1730, & de *Claude-Henriette Donneau de Viſé*, dont une fille unique, morte ſans alliance ;
3. N.... Jubert, Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom après ſon frère ;
4. Jean-Baptiste, Chanoine de Saint-Gilles d'Argence, Prieur de Beaumont-le-Roger, Grand Vicaire de l'Evêque d'Evreux, mort le 17 Juin 1724, à 39 ans;
5. Et Catherine, mariée, en Mars 1711, à *Gilles-Marie de Maupeou*, Comte d'Ableiges, Maître des Requêtes, dont poſtérité. Voy. MAUPEOU.

VII. Louis-Guillaume Jubert-de-Bouville, Marquis de Panilleuſe, Baron de Dangu, Seigneur de Saint-Martin-aux-Buneaux & de Vinemerville, Conſeiller en la Cour des Aides le 13 Décembre 1699, Maître des Requêtes le 15 Février 1703, Intendant d'Alençon en 1708, puis d'Orléans en Février 1713, Conſeiller d'Etat en Août 1731, mort le 20 Mai 1741, âgé de 63 ans, avoit épouſé, en Avril 1697, *Marie-Gabrielle Martin*, morte le 3 Juillet 1742, fille de *Jean-Louis*, Seigneur d'Auzielle, Fermier Général, ancien Capitoul de Toulouſe, mort le 13 Mars 1710, & de *Marie-Madeleine Demas.* De ce mariage il a eu :

1. André, qui ſuit ;
2. Louis-Nicolas, appelé *le Comte de Bouville*, d'abord Capitaine dans le Régiment du Roi, Dragons, ſecond Cornette des Chevaux-Légers de la Reine en Avril 1734, & premier Cornette des Chevaux-Légers Dauphins en Janvier 1739. Il eut Commiſſion de Colonel le 24 Juin 1740 ; fut fait Brigadier le 20 Mars 1747 ; paſſa en 1748 à la Sous-Lieutenance des Gendarmes Anglois, & fut créé Maréchal de Camp le 1er Mai 1758 ;
3. Augustin-Toussaint, ſucceſſivement Sous-Lieutenant, Lieutenant & Capitaine aux Gardes, Brigadier en Février 1759, Maré-

chal de Camp en 1762, mort à Port-Mort en Normandie, le 7 Novembre 1770;

4. Louis-Alphonse, Vicomte de Bouville, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi le 7 Mai 1751, Chef d'Eſcadre en Octobre 1764, & Grand'Croix-Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. Il a épouſé, en Mars 1747, *Marie-Louiſe Poterat*, fille de *Pierre*, VI^e^ du nom, Conſeiller au Grand Conſeil, & de *Marie-Anne Levi*, dont:

   Louis-Thélesphore, Baron de Bouville, baptiſé le 17 Février 1758.

5. Bernard-Marie-Gabrielle, Chanoine & Grand Vicaire de Chartres, Abbé de Maiſſe en 1759, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare;
6. Félicité, mariée, en Juillet 1733, à *Jean-François Guyot de Chenizot*, Receveur Général des Finances, morte le 16 Octobre 1735, âgée de 22 ans, dont une fille;
7. Et Jeanne-Nicole Jubert-de-Bouville, Religieuſe & Abbeſſe de Saint-Loup en Avril 1731.

VIII. André Jubert, Marquis de Bouville, le 5 Juillet 1698, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris le 4 Janvier 1720, Maître des Requêtes en 1723, mort le 14 Septembre 1742, en ſon Château de Dangu, avoit épouſé, en 1724, *Marie-Thérèſe-Julie Guyot de Chenizot*, fille de *François*, Seigneur de Chenizot, Receveur Général des Finances & Secrétaire du Conſeil, & de *Jeanne-Julie Berger*, dont:

N... Jubert, nommé *le Marquis de Bouville*, Baron de Dangu, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, duquel nous ignorons l'état actuel;

Et Marie-Catherine-Jeanne, mariée, le 3 Mai 1757, à *Jacques-François de Carvoiſin*, dit *le Marquis d'Achey*, ci-devant Capitaine de Gendarmerie.

BRANCHE des Seigneurs du Thil.

III. Jacques Jubert, Seigneur du Thil, cinquième fils de Guillaume, II^e^ du nom, & de *Catherine de Blancbâton*, ſa ſeconde femme, fut Conſeiller au Grand Conſeil le 7 Septembre 1566, Préſident des Requêtes à Rouen le 14 Novembre 1571, Maître des Requêtes le 22 Mars 1587, puis Conſeiller d'Etat, & mourut le 14 Février 1600. Il avoit épouſé, 1° le 15 Avril 1569, *Marie Guiffard*, fille de *Thomas*, Seigneur de Nonette, & de *Marie Quintanadoine*; & 2° le 18 Octobre 1588, *Nicole de Montholon*, morte le 20 Juin 1618, fille de *François*, I^er^ du nom, Garde des Sceaux, & de *Marie Boudet*. Du premier lit naquirent:

1. Georges, qui ſuit;
2. Jacques, rapporté après ſon frère;
3. Geneviève, mariée à *Laurent de Reſtault*, Seigneur de Fortmoville;
4. Marie, femme de *Barthélemy Hallé*, II^e^ du nom, Seigneur du Thuit, Maître des Requêtes;
5. Barbe, mariée à N... *de Bellehache*, Seigneur de Fonteboſc, Maître des Comptes à Rouen;
6. Et Madeleine, femme, en 1618, d'*Adrien de Touſtain*, III^e^ du nom, Seigneur de Fronteboſc, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel d'un Régiment de 1000 hommes d'Infanterie, &c., dont poſtérité. Voy. TOUSTAIN de FRONTEBOSC.

IV. Georges Jubert, Seigneur de Bonne-Mare, Tréſorier de France, mort le 16 Avril 1662, avoit épouſé *Marie Marc de la Ferté*, fille de *Louis*, & d'*Anne Baudouin*, de laquelle il eut:

1. Louis, qui ſuit;
2. Alphonse, Seigneur de Garnache, Capitaine aux Gardes;
3. N... Jubert, Maître des Comptes à Rouen;
4. Catherine, femme de *Charles Puchot*, Seigneur du Pleſſis, Conſeiller au Parlement de Rouen;
5. Et Madeleine, femme de *François de Thiboutot*, Chevalier, Seigneur d'Alvemont, &c., dont des enfans. Voy. THIBOUTOT.

V. Louis Jubert, Seigneur de Bonne-Mare, Conſeiller au Parlement de Rouen le 14 Décembre 1637, mort en 1713, avoit épouſé *Marie Hébert*, dont:

VI. Georges Jubert, Premier Préſident du Parlement de Rouen en 1699, qui épouſa *Marie-Madeleine-Suſanne de Leſdo*, & en eut:

VII. Georges-Jean-Baptiste Jubert, mort ſans poſtérité de ſon épouſe *Marie-Louiſe-Georgette du Hamel*, dont il n'eut qu'une fille,

N... Jubert, morte au berceau.

IV. Jacques Jubert, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur du Thil, ſecond fils de Jacques I^er^, & de *Marie Guiffard*, ſa première femme, fut Conſeiller au Grand Conſeil le 16 Juillet 1602, Conſeiller de l'Hôtel de Paris en 1610, Maître des Requêtes le 16 Janvier 1613,

Préſident des Comptes à Paris le 15 Mars 1618 juſqu'en 1631, Conſeiller d'Etat, & mourut le 3 Décembre 1655. Il avoit épouſé, le 4 Mars 1604, *Marie-Anne Danès*, fille de *Jacques*, Seigneur de Marly, Préſident des Comptes, & d'*Anne Hennequin*, dont :

1. Georges, Maître de la Chapelle de Gaston, Duc d'Orléans;
2. Pierre, Capucin ;
3. Henri, Capitaine aux Gardes en 1645 ;
4. Louis, Conſeiller de Ville en 1643 ;
5. Charles, Seigneur de la Gripière, marié à *Anne Marc de la Ferté*, dont :

   Anne, femme, le 27 Octobre 1633, de *Charles de Roquigny*.

6. Jacques, qui ſuit;
7. Nicolas, Chevalier de Malte le 7 Juin 1631;
8. Françoise, femme de *Louis Brinon*, Conſeiller au Parlement de Rouen, morte le 17 Février 1705, dont des enfans ;
9. Marie, Carmélite à Paris ;
10. Isabelle, Religieuſe à Fontaine-les-Nonains ;
11. Et Anne, femme, 1° le 8 Octobre 1628, de *Pierre Dauvet*, Seigneur de Rieux ; & 2° de *Jacques de Meſmes*, Seigneur de Marolles, Tréſorier de France à Paris.

V. Jacques Jubert, IIIe du nom, Chevalier, Marquis du Thil, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Avril 1632, Maître des Requêtes en 1637, Conſeiller d'Etat le 26 Décembre 1641, mort le 12 Mars 1696, avoit épouſé, le 20 Juillet 1637, *Marie Courtin*, morte le 29 Octobre 1661, fille de *René*, Seigneur de Villiers, Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes, & Ambaſſadeur à Veniſe, & de *Françoiſe Bitaud*. Leurs enfans furent :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Georges, né le 9 Mai 1649, Chevalier de Malte le 21 Août 1669, & Meſtre de Camp de Cavalerie ;
3. Madeleine, femme, le 28 Février 1671, de *François d'Auxy*, dit *le Comte de Monceaux*, Marquis d'Auxy ;
4. Anne, Religieuſe à Fontaine-les-Nonains;
5. Autre Anne, Prieure de Courville ;
6. Marie, Religieuſe au Tréſor ;
7. Et Françoise, Religieuſe à Fontaine-les-Nonains.

VI. Jacques Jubert, IVe du nom, Chevalier, Marquis du Thil, Brigadier des Armées du Roi, épouſa, le 2 Août 1676, *Olympe Vallot*, fille d'*Antoine*, premier Médecin du Roi, & de *Catherine Gayant*, dont :

1. François-Edouard, Brigadier des Armées du Roi, mort de ſes bleſſures, au Fort d'Arleux, en Juillet 1711, ſans alliance ;
2. Georges, qui ſuit ;
3. Jacques-René, dit *l'Abbé du Thil*, Abbé de la Vernuce, Ordre de Saint-Auguſtin, Diocèſe de Bourges, mort à Paris le 15 Avril 1765, âgé de 82 ans ;
4. Susanne, Religieuſe à Fontaine-les-Nonains ;
5. Et Catherine, femme, en 1699, de *Jean Doublet*, Seigneur de Montaigu, Contrôleur des Décimes à Coutances.

VII. Georges Jubert, Chevalier, Marquis du Thil, Seigneur de Magnan, Bourguignon, Bellezais, &c., Chevalier de Saint-Louis, Meſtre de Camp d'Infanterie, mort le 11 Novembre 1732, avoit épouſé, le 4 Juillet 1724, *Eliſabeth-Geneviève Couſinet*, morte le 1er Janvier 1738, fille d'*Ambroiſe*, Chevalier, Seigneur de Boiſroger, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, & de *Geneviève-Marguerite le Moine*. De ce mariage eſt iſſue une fille unique, nommée

Olympe-Elisabeth Jubert-du-Thil, née le 5 Juillet 1725, mariée, le 1er Mars 1745, à *Céſar-François*, Marquis *de Chaſtelus*, Brigadier d'Infanterie, dont un fils. Voyez CHASTELUS.

BRANCHE
des Seigneurs de Brécourt.

II. Henri Jubert, Sieur de la Gripière & de Brécourt, ſecond fils de Guillaume, & de *Catherine Daniel*, fut Préſident de la Cour des Aides de Rouen en 1543 ; il épouſa, en 1532, *Marie le Goupil*, fille de *Pierre*, Sieur du Parquet, dont :

Henri, qui ſuit ;
Et Isabelle, femme de N.... *Raymond*.

III. Henri Jubert, Sieur de Brécourt, Gentilhomme ordinaire le 15 Septembre 1577, épouſa *Claude de la Roſière*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Paris, & Maître des Requêtes, & de *Geneviève de Bois-l'Evêque*. Leurs enfans furent :

1. Jean qui ſuit ;
2. Geneviève, femme de *Chriſtophe le Maſſon;*
3. Et Madeleine, Religieuſe à Villarceaux.

IV. Jean Jubert, Sieur de Brécourt & de Chailly, Conſeiller au Grand Conſeil en 1609, épouſa, le 5 Mars 1612, *Marie de l'Hôpital*, fille d'*Anne*, Seigneur de Sainte-Meſme, & de *Jacqueline Hurault*. Il teſta le 8 Janvier 1651, laiſſant entr'autres enfans :

1. ANNE, qui ſuit;
2. HENRI, Chevalier de Malte le 7 Juin 1631;
3. CHARLES, Sieur de Sainte-Péronne, Lieutenant aux Gardes;
4. LOUIS, Sieur de Senoncourt, Conſeiller au Parlement de Rouen, marié, le 22 Avril 1652, à *Marguerite le Roux*, fille de *Louis*, Seigneur d'Infreville, Conſeiller d'Etat & Intendant de la Marine, & de *Marguerite d'Anviray*;
5. CLAUDE, femme, le 7 Août 1639, de *Marc-Aurèle de Giverville de Saint-Maclou*;
6. 7. 8. & 9. GENEVIÈVE, ANNE, MARIE & MARTHE, Religieuſes.

V. ANNE JUBERT, Sieur de Brécourt, épouſa, le 6 Janvier 1652, *Marie Varin*, fille de *Jean*, Chef Général des Monnoies, & de *Jeanne des Jours*, de laquelle il eut:

MARIE-ANNE, femme, le 17 Août 1674, de *Jacques de Malortie*, dont elle a eu des enfans.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la croix aléſée d'or; & aux 2 & 3 d'azur, à 5 fers de pique d'argent, poſés 3 & 2.* Celles de la branche DU THIL ſont: *écartelé, aux 2 & 3 d'azur, à 5 rocs d'échiquier d'argent, 3 & 2.*

JUBIN, en Bretagne, Famille noble qui porte: *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 quintefeuilles d'or, 2 & 1.*

JUGIE (DE LA). Cette Famille, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, porte: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 2 lions affrontés d'or; aux 2 & 3 d'argent, à la bande d'or, accompagnée de 6 roſes de gueules; parti, d'azur à la faſce d'or;* & ſur le tout: *d'or, au lis de 3 branches de gueules.*

JUHEY, Famille de Normandie, Election de Carentan, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles du même, poſées 2 & 1.*

* JUIGNÉ, Terre & Seigneurie au Maine, qui appartient à la Famille de *le Clerc de Juigné*. Voy. CLERC (LE) DE JUIGNÉ-VERDELLES, en Anjou.

JUIGNÉ (DE), en Champagne, Seigneur de la Broſſinière, de Juigné, Laubinaye, &c.: ancienne nobleſſe qui remonte à

I. GEOFFROY DE JUIGNÉ, Seigneur dudit lieu (petite ville en Bretagne), mort en 1226, comme il paroît par ſon teſtament de la même année.

II. OLIVIER DE JUIGNÉ, Seigneur dudit lieu, eſt qualifié *Vallet*, dans un contrat de vente qui lui fut fait en 1295. Ce contrat eſt en vieilles lettres gothiques.

III. GODEFROY DE JUIGNÉ, Seigneur dudit lieu, *Vallet*, eſt connu par le contrat de mariage de ſa fille JULIENNE, de l'an 1327, avec *Regnault*, Seigneur *de Saillons*.

IV. LOUIS DE JUIGNÉ, Seigneur dudit lieu, épouſa *Jeanne de Laval-Guillaume*, de la Maiſon qui prit dans la ſuite le nom de *Laval-Bois-Dauphin*, fondue dans celle de *du Bois-de-la-Cour*. C'eſt ce qui paroît par une donation de l'an 1363, en parchemin, ſignée *le Bigot*, faite à LOUIS DE JUIGNÉ, Ecuyer, & à *Jeanne*, ſa femme, par *Macé de Laval-Guillaume*, Seigneur dudit lieu. Ils eurent:

V. JEAN DE JUIGNÉ, Seigneur dudit lieu, de la Broſſinière, Brain & Laubinaye. Il épouſa *Jeanne de la Touche*, comme il eſt prouvé par le teſtament de ſa femme de l'an 1449, par lequel elle nomme pour ſon exécuteur ſon fils, qui ſuit:

VI. JEAN DE JUIGNÉ, IIe du nom, épouſa, 1° par contrat du 31 Décembre 1457, paſſé pardevant *la Barre*, Notaire en la Cour de Craon, *Marie Baraton*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de la Roche, Baraton & de Liſle; & 2° par contrat du 1er Août 1470, paſſé pardevant *Poitevin*, Notaire en la Cour d'Angers, *Roberte de Coëſme*, de la Maiſon de *Lucé*, fille d'*Erard de Coëſme*, Seigneur de la Salle. Il eut de ce ſecond mariage,

VII. RENÉ DE JUIGNÉ, Seigneur de la Broſſinière, allié, par contrat paſſé devant *Poiſſon & le Pelletier*, Notaires en la Cour de Craon, le 12 Mai 1500, à *Perotte de Poncé*, fille de *Jean*, dont le Marquis *de Bénéhard* étoit ſorti par ſon aïeul. Leurs enfans furent:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et RENÉ, Seigneur de Laubinaye, marié, par contrat paſſé à Angers le 7 Mars 1547, à *Avoie le Roy*, fille de noble *René*, & de *Jeanne Bochon*.

VIII. FRANÇOIS DE JUIGNÉ, Seigneur de la Broſſinière, épouſa, par contrat du 15 Septembre 1534, *Claude Pierre*, fille aînée de Meſſire *René*, Seigneur du Pleſſis-Baudouin, & d'*Antoinette des Hommes*. Ce contrat fut paſſé à la Cour de Gomart en Anjou. De ce mariage vinrent:

1. René, qui ſuit ;
2. Et Jeanne, femme, par contrat du 28 Novembre 1561, d'*Amaury Amoureux*, Sieur des Aunais, fils d'*Alard* & de *Jeanne Chaperon*, Dame de Wermuſſon.

IX. René de Juigné, Ecuyer, Seigneur de la Broſſinière & autres lieux, épouſa, contrat reçu par *Quentin*, Notaire à Angers, le 3 Octobre 1570, *Jeanne de Sainte-Mélaine*, fille de *Jean*, & de *Catherine de Lisle*, dont deſcend le Marquis *de Sourdéac*, par les femmes. Il eut pour enfans :

1. Jean, Chevalier, Seigneur de la Broſſinière ;
2. Paul, Ecuyer, Seigneur de Villemorge ;
3. Isaac, qui ſuit ;
4. Daniel, Ecuyer, Seigneur de Molières, mort ſans poſtérité ;
5. René ;
6. Jeanne ;
7. Claude, mariée à *Pierre Girard*, Ecuyer, Seigneur de Montorſier en Anjou ;
8. Et Esther, femme de *Pierre Rouſſeau*, Ecuyer, Seigneur de la Richaudaye.

X. Isaac de Juigné, Ecuyer, Seigneur de la Broſſinière & de Marault, épouſa, par contrat du 3 Juillet 1628 (paſſé devant *Jacquemin* & *d'Hauzanvillers*, Notaires en la Prévôté de Waſſy, & inſinué au Bailliage de Chaumont le 16 Décembre 1628), *Marie de Brabant*, fille d'*Abdemelec*, Ecuyer, Seigneur de Marault, & d'*Eſther de Louviers*. De ce mariage ſortirent :

1. Isaac, Seigneur de la Broſſinière ;
2. 3. & 4. Louis, Anne & Marie. (C'eſt ce que nous ſavons de cette ancienne Nobleſſe, d'après un *Mémoire envoyé* dreſſé ſur pièces originales.)

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, ayant la tête d'or, armée & lampaſſé de gueules.*

*JUILLY-LE-CHATEL, en Bourgogne, Diocèſe de Langres : ancienne *Châtellenie* qui fut unie à la Terre de *Vaux*, & érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mai 1715, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 2 Juillet & 27 Août ſuivans, en faveur de *Jacques d'Aubeterre*, Seigneur de Vaux, Capitaine de Cavalerie, qui a épouſé *Gabrielle-Félicité Hennequin de Charmont*, dont poſtérité. Voy. AUBETERRE.

JULIANIS, JULLIANIS ou JULYANIS, en Provence, dont une branche établie à Avignon. Il en eſt parlé dans l'*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. III, pag. 50. L'Abbé Robert de Briançon, dans ſon *Etat de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, dit, à l'article Julianis, que c'eſt une Famille d'Aix, où elle paroît être venue de la Province de Languedoc, puiſqu'elle a, parmi ſes titres, un teſtament fait le 5 Octobre 1412, par noble Georges de Julianis, de la ville de Nîmes, fils de noble Gilles de Julianis, par lequel il ordonne d'être enterré dans l'Egliſe Cathédrale de Nîmes, au tombeau où ſon aïeul étoit enſeveli.

I. Georges de Julianis épouſa *Raymonde de Sade*, ce qui ſe prouve par un acte de reconnoiſſance du 6 Février 1412, en faveur du Chapitre de Saint-Didier, par *Raymonde de Sade*, fille & héritière de *Jacques de Sade*, aſſiſtée & autoriſée de Georges de Julianis, ſon mari, & d'*Hugues de Sade*, ſon grand-père. De ce mariage naquit entr'autres enfans :

II. Laurent de Julianis, qui s'allia avec *Anne de Signier*, fille d'*Antoine*, laquelle étoit iſſue des Seigneurs *de Pioſin*. Il eut de ſon mariage :

1. François, qui ſuit ;
2. Jean, Conſeiller du Roi, pourvu, en 1502, d'une charge d'Auditeur des Comptes, & Archivaire dans la Cour des Comptes d'Aix. Il n'eut qu'une fille, nommée

   Catherine, qui s'eſt mariée, en 1544, avec *Louis de Rogier*, fils de *Jean*, Seigneur du Pugeton, qui étoit de la ville d'Aix.

3. Et Antoinette, mariée avec *Jean de Thomas*, Seigneur de la Valette, Baron de Sainte-Marguerite & de la Garde. Un de ſes fils, ou petit-fils, épouſa *Iſabelle de Crillon*, ſœur de *Louis de Crillon*, ſurnommé *le Brave*.

III. François de Julianis, Ier du nom, fut Secrétaire de la Chambre rigoureuſe des Raiſons d'Aix, par Lettres de proviſions ſignées, le 19 Août 1525, à Avignon, par M. le Comte de Tende, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en Provence. Il épouſa *Yolande de Caradet*, d'une Famille illuſtre de Marſeille, qui a donné pluſieurs Conſuls & Viguiers à ladite Ville. Les *Caradet* ont été Princes de Melfi & d'Achaïe, Comtes de Caſerte, & Seigneurs de pluſieurs Châteaux, dit l'*Hiſtoire de Provence*, par Noſtradamus, p. 577, im-

primée à Lyon en 1614. De ce mariage naquirent :

1. Balthazar, qui ſuit, auteur de la branche établie à Avignon ;
2. Jacques, marié à *Jeanne de Barralier*, de laquelle il eut :

   Pierre & Jean, Ecuyers ;
   Et Aurianne, mariée, en 1575, avec *Pierre Paſſeri*, d'une Famille noble de Marſeille.
3. François, auteur de la branche établie à Aix en Provence, rapportée ci-après;
4. Et Melchione, mariée, par contrat du 8 Avril 1548, avec noble *Jacques Roux*, de la ville d'Hyères.

BRANCHE
de Julianis, *établie à Avignon.*

IV. Balthazar de Julianis, fils aîné de François, Ier du nom, & d'*Yolande de Caradet*, fut Conſeiller au Siège Préſidial de Marſeille en 1580, & épouſa *Jeanne Pèbreſſe*, dont il eut :

1. Nicolas, baptiſé le 15 Février 1557, & marié, le 10 Mars 1580, avec *Hortenſe de Beau*, fille d'*Elzéar*, & de *Louiſe d'Arles*, de la ville de Marſeille ;
2. Et Arnoux, qui ſuit.

V. Arnoux de Julianis, baptiſé le 19 Juillet 1560, vint étudier à Avignon, où il paſſa au grade de Docteur ès-Droits le 14 Janvier 1584, & le 3 Juillet de la même année, il épouſa *Gillette Spere*, fille de *Louis*, & d'*Anne Alvarez*, qui étoit de la ville d'Avignon. De ce mariage naquirent :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Jacques, que *Gillette Spere*, leur mère, après la mort de ſon mari, inſtitua pour héritiers par ſon teſtament du 8 Juillet 1612, & par un codicille du 5 Janvier 1613.

VI. François de Julianis, IIe du nom, épouſa, 1° par contrat du 30 Juillet 1617, *Etiennette Amblard*, de la ville de Nîmes, de laquelle il n'eut que des filles ; & 2° en 1631, *Françoiſe Belin*, dont une nombreuſe poſtérité, entr'autres :

VII. Louis de Julianis, marié, 1° en 1684, avec *Félice d'Inguimbert*, de la ville de Menerbes ; & 2° en 1701, avec *Marguerite Tiſſaque*. Il a eu du premier lit ſept garçons, entr'autres :

1. Jacques, Prêtre & Chanoine Hebdomadier du Chapitre de Saint-Pierre d'Avignon,

auteur d'une Fête donnée les 24, 25 & 26 Octobre 1752, à Avignon, à l'occaſion de la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, & d'une ſeconde, donnée le 11 Janvier 1756, à l'occaſion de la naiſſance de Monſeigneur le Comte de Provence, dont les relations ont été imprimées & données au Public ;
2. Pierre, qui n'étoit pas marié en 1761.

Et du ſecond lit eſt iſſu :

3. Joseph, Prêtre & Chanoine à la Paroiſſe de Saint-Geniez d'Avignon.

BRANCHE
de Julianis, *établie à Aix.*

IV. François de Julianis, troiſième fils de François, Ier du nom, & d'*Yolande de Caradet*, ſe maria, le 11 ou le 14 Janvier 1558, à *Honorade de Gaufridy*, fille d'*Alexis*, Ecuyer, & premier Conſul d'Aix, & de *Delphine Cathalan*, de laquelle vint :

V. Jacques de Julianis, qui s'eſt marié, en 1582, avec *Madeleine de Pena*, fille d'*André*, Conſeiller au Parlement de Provence, dont il a eu :

VI. Gaspard de Julianis, Aſſeſſeur d'Aix en 1635, qui avoit épouſé, en 1611, *Madeleine de Maſargues*, dont :

1. Jean-Baptiste, mort Religieux de Saint-Dominique ;
2. François, marié, le 2 Mars 1641, à *Marguerite de Remuſat*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Antonin, de laquelle il eut pluſieurs enfans ;
3. Et Alexandre, qui ſuit.

VII. Alexandre de Julianis, Seigneur du Rouret, Capitaine de Cavalerie & Gouverneur de Brégançon, épouſa, le 26 Septembre 1661, *Marguerite de Vivaud*, fille d'*Annibal*, Seigneur du Rouret, & de *Jeanne de Séguiran*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

VIII. Jean-François de Julianis, reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie au mois de Mai 1687, qui juſtifia ſa nobleſſe juſqu'au ſixième degré, & à la fin de ſes preuves, il eſt fait mention d'un Arrêt du 1er Février 1669, rendu par les Commiſſaires députés par le Roi pour la vérification des titres de la Nobleſſe en Provence, portant confirmation de la nobleſſe d'Alexandre de Julianis, Seigneur du Rouret, & de François de Julianis, ſon frère.

Les armes : *de ſinople, au pal d'or, chargé*

d'un autre pal de gueules; au chef d'argent, chargé d'une épée de ſable, avec le timbre au-deſſus.

JULIEN, en Provence. Parmi ceux de cette Famille qui ſe ſont diſtingués dans le Barreau, ANTOINE JULIEN a laiſſé des Mémoires ſavans & très-eſtimés. Il mourut Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays en 1679. Voy. de Cormis, dans ſes *Conſultations*, tom. I, col. 1210.

JEAN-JOSEPH JULIEN, Avocat au Parlement de Provence, a été anobli pour les ſervices rendus dans la charge d'Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays de Provence, par Lettres Patentes de Sa Majeſté, du mois de Mars 1748, vérifiées & enregiſtrées à la Cour des Comptes, Aides & Finances, ſuivant l'Arrêt du 6 Juin de la même année; au Parlement, ſuivant l'Arrêt du 7 dudit mois, & au Bureau des Tréſoriers de France, ſuivant le jugement du 12 du même mois. Il a épouſé N.... *Meffrein*, dont des enfans. (*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 48.)

Les armes: *de gueules, au ſautoir d'argent; au chef couſu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

JULIEN, Ecuyer, Sieur d'Arpentilly, en Normandie, Election de Valognes, porte: *d'azur, à 2 lions affrontés d'or, tenant chacun une épée d'argent, la pointe en haut.*

JULIEN ou JUILIEN DE MONTAULIEU, dans le Comtat Venaiſſin. Cette Famille, qui poſſédoit anciennement les Terres de Richerenches & de Bourbonton, tire ſon origine de

BARTHÉLEMY DE JULIEN, qui vivoit vers le milieu du XV^e ſiècle. Il eut de *Marguerite d'Aubert*, ſon épouſe: PIERRE, qui ſuit, & ANTOINE; ils formèrent deux branches. Celle d'ANTOINE eſt éteinte, & les biens en ont paſſé, par les filles, dans la Maiſon de *Nanton*.

PIERRE DE JULIEN épouſa *Bertrone de Raymond de Chantemerle*, dont il eut: GUIGUES & ANTOINE, auteurs de pluſieurs branches. Celle de FRANÇOIS, fils de GUIGUES, & de *Françoiſe de Chambaud*, eſt la ſeule qui ſubſiſte aujourd'hui.

De la même Famille étoit GASPARD-FRANÇOIS DE JULIEN, qui épouſa *Roſe Béranger*, de laquelle ſont iſſus:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN-PAUL, Archidiacre de la Cathédrale de Vaiſon, Grand Vicaire & Official Général, bénéfice auquel il a ſuccédé à ESPRIT-PIERRE DE JULIEN, ſon Oncle, qui avoit auſſi été Grand Vicaire pendant plus de 50 ans;
3. PIERRE, Chanoine de la Cathédrale de Vaiſon, auſſi Grand Vicaire;
4. JOSEPH, Prêtre & Official de Valréas;
5. THÉRÈSE, Carmélite à Avignon;
6. ESPRITE, fille;
7. MARIE-THÉRÈSE-ROSE, Urſuline à Valence;
8. Et JUSTINE, mariée à *Jean-Jacques-Chriſtophe d'André de Ripert.*

FRANÇOIS DE JULIEN acquit, le 11 Juillet 1752, de François-Hélène de Caritat de Condorcet, les Terres & Seigneuries de Montaulieu, Roche-Blave & la Batie-Coſtechaude, ſituées dans les Baronnies du Buis, & en prêta hommage noble à la Chambre des Comptes de Dauphiné, le 7 Mai 1758. De ſon mariage avec *Geneviève-Henriette de Bouvayron*, il a eu:

1. & 2. JOSEPH-FRANÇOIS, & JEAN-PAUL;
3. & 4. MARIE-FÉLICITÉ-HENRIETTE, & MARIE-GABRIELLE-ESPRITE. (C'eſt ce que nous ſavons de cette Famille, faute de *Mémoire*.)

Les armes: *d'azur, au chevron d'or; au chef coupé de gueules, par une bande d'argent, chargée d'une étoile d'or.*

JULIENNE (DE), Famille dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 314.

Feu JEAN DE JULIENNE, créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en Décembre 1736, avoit épouſé, le 9 Mai 1720, *Marie-Louiſe de Brecey*, fille de *Martin*, Ecuyer, Sieur de la Semondière, & de *Françoiſe Bourdin*. De ce mariage ſont iſſus deux enfans, ſavoir:

FRANÇOIS, Ecuyer, née le 23 Juillet 1722;
Et MARIE-FRANÇOISE, née le 29 Janvier 1727, dont nous ignorons l'état actuel.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 tiges de julienne d'argent, fleuries du même, tigées & feuillées de ſinople; l'écu timbré d'un caſque de profil.*

* JULIERS, petit pays d'Allemagne dans la Weſtphalie, autrefois avec titre de *Comté*, aujourd'hui avec celui de *Duché*.

GÉRARD, premier Comte DE JULIERS, vivoit en 933.

GUILLAUME, Duc DE JULIERS, vivoit en 1356, & mourut en 1361.

MARIE, fille de GUILLAUME, Duc DE JULIERS & de Berg, mort en 1511, porta les Duchés de Berg & de Juliers, avec le Comté de Ravensberg, dans la Maiſon de *la Marck*, par ſon mariage avec *Jean*, IIIe du nom, Duc *de Clèves*.

Le Duché de JULIERS eſt à l'Electeur Palatin.

JULIOTE, en Normandie, Election d'Alençon; Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

JULLIEN (DE), au Duché de Bourgogne. Voici ce que nous apprend, ſur cette Famille, un *Mémoire envoyé*, déjà employé dans le tom. VII de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*.

GÉRARD DE JULLIEN, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaubuzin, vivoit en 1370.

MONIN DE JULLIEN poſſéda les Seigneuries de Vaubuzin & de Frolois.

HUGUENIN DE JULLIEN, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de Verrey, eſt qualifié *Capitaine de la Motte-Ternant & de Châteauneuf*.

GÉRARD DE JULLIEN, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de Verrey, eut trois frères, JEAN, GUILLAUME, & EDME, qui ſuit.

EDME DE JULLIEN, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchiſy, Clamerey, Montanerot & la Coſme, étoit Conſeiller au Parlement de Bourgogne en 1516. De ſa femme, qu'on ne connoît point, vinrent :

1. ETIENNE, qui ſuit ;
2. EDME, mentionné enſuite ;
3. 4. & 5. GUYOT, JEAN & BERNARD, dont on ignore les deſtinées ;
6. Et EMILIAN, rapporté ci-après.

ETIENNE DE JULLIEN, Ecuyer, Seigneur de Verrey, Conſeiller au Parlement de Bourgogne en 1524, fut marié trois fois, & eut, de ſa ſeconde femme, un fils du nom de FRANÇOIS.

EDME DE JULLIEN, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchiſy & de Verrey, ſecond fils d'EDME Ier, fut Conſeiller au Parlement de Bourgogne en 1537, & père de

EDME DE JULLIEN, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchiſy, reçu à la Chambre de Nobleſſe des Etats de Bourgogne en 1557, mort ſans enfans mâles.

EMILIAN DE JULLIEN, Seigneur de la Coſme, d'Arcenay, Collonge & Marcilly, ſixième fils d'EDME, Ier du nom, fut Avocat Général à la Chambre des Comptes de Bourgogne. On ignore quelle fut ſa poſtérité, on ſait ſeulement qu'en 1560 & 1566, deux de ſes couſins furent reçus à la Chambre de la Nobleſſe de ladite Province.

NICOLAS DE JULLIEN, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine, eut deux fils.

EDME DE JULLIEN, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de la Chapelle-ſous-Brancion, fut père de quatre fils :

NICOLAS, ROBERT, GUILLAUME & ETIENNE.

Cette Famille a donné, dans les tems poſtérieurs, pluſieurs Secrétaires en chef des Etats de Bourgogne; & il ſubſiſte, dans la Province de Forez, une branche de la même Famille, & de laquelle eſt :

ANTOINE DE JULLIEN, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, qui épouſa *Françoiſe-Virginie de Tréméolles de Barges*, de laquelle il eut :

JACQUES-ETIENNE DE JULLIEN, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, né le 1er Juin 1698, veuf d'*Anne-Marie de Parchas de Saint-Marc*, qu'il avoit épouſée le 26 Août 1725, fille unique de *Marcellin*, Ecuyer, & de *Claudine Tardy de Montravel*. Il eut pour enfans :

1. CLAUDE-MARCELLIN, qui ſuit ;
2. VIRGINIE, née le 30 Août 1731, qui a épouſé, le 20 Janvier 1761, *Pierre-Joſeph d'Arloz*, Comte d'Entremont, Baron de St.-Victor en Forez, veuf en premières noces de *Marie-Claire de Boſredon*, fille de *Maximilien*, Marquis du Puy-Saint-Gulmier, &c., & de *Louiſe d'Aubuſſon*. Il étoit fils d'*Antoine d'Arloz*, Chevalier, Seigneur de la Servette, &c., & de *Sibylle-Catherine-Laurence du Montet de la Collonge*. Voy. ARLOZ ;
3. Et MARIE-ANNE, née le 16 Octobre 1732, qui s'eſt mariée, le 4 Septembre 1753, à *Nicolas-François de Ville*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Vaux & Villeurbanne, Chevalier de l'Ordre Militaire de Chriſt de Portugal, Lieutenant ordinaire de la Vénerie du Roi, ancien Ingénieur en chef à Lyon, fils d'*André-Nicolas de Ville*, Ecuyer, auſſi Ingénieur en chef, auparavant Capitaine d'Infanterie, & de *Françoiſe-Gabrielle de Forget*.

CLAUDE-MARCELLIN DE JULLIEN, né le 12 Juin 1726, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, Lieutenant des Maréchaux de France en Forez, en 1763, a épouſé, le 29 Janvier 1749, *Marguerite de Beget*; fille d'*Armand*,

Ecuyer, Seigneur de Flachat en Velay, & de *Françoiſe de Leyris d'Esponchès.*

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.* La branche établie en Forez a ajouté pour briſure : *de gueules, au pal d'argent.*

JULLYANIS. Voy. JULIANIS.

JUMEL DE LISORES (LE), en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 28 Septembre 1588, de laquelle étoit

PIERRE LE JUMEL, Seigneur de Liſores & de Pont-l'Evêque, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 14 Juin 1563, Grand Rapporteur en la Grande Chancellerie le 21 Octobre 1568, enſuite Préſident à Mortier au Parlement de Rouen en 1571. Il réſigna en 1597.

NICOLAS LE JUMEL, Ecuyer, Seigneur de Liſores, probablement ſon fils, ou ſon frère, étoit Procureur Général au même Parlement la même année (en 1597). Il avoit épouſé *Eliſabeth de Vaſſy*, veuve d'*Antoine Erard le Gris*, Baron d'Echauffour. (Voy. l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, par la Roque, pag. 1007.)

L'*Hiſt. de Rouen* donne pour armes à cette Famille : *d'azur, à l'aigle éployée d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 quintefeuilles de gueules.* Et Louis Chevillard dit qu'elles ſont : *de gueules, à l'aigle éployée d'argent ; au chef de ſinople, chargé de 3 molettes d'argent.*

* JUMELLES, en Picardie : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1678, enregiſtrées le 21 Mars 1681, en faveur d'*Henri le Roi*, Seigneur de Jumelles, Cobelet, Foreſtel & Eſtombes. Voy. ROI DE JUMELLES (LE).

* JUMILHAC, Terre conſidérable en Périgord, érigée en *Marquiſat*, par Lettres Patentes enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 26 Avril 1656, & en la Chambre des Comptes de Paris le 28 Mai 1657, en faveur de FRANÇOIS CHAPELLE DE JUMILHAC, Seigneur dudit lieu & de Saint-Jean, Baron d'Arfeuille, fils de JACQUES CHAPELLE, Ecuyer, Seigneur de *Jumilhac* & de *Madeleine de Doucet*. Voy. CHAPELLE DE JUMILHAC.

JUMILLY, en Normandie, Election de Domfront ; Famille noble dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'or, à la roſe de gueules en abîme, accompagnée de 3 trèfles de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

JUNET, Famille originaire de la Rivière, & établie à Salins en Franche-Comté au commencement de ce ſiècle. Elle remonte à

JEAN JUNET DE LA RIVIÈRE, Procureur Général des Terres de la Maiſon de Châlons, au Comté de Bourgogne, auquel PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, accorda des Lettres de nobleſſe, datées de Madrid le 27 Avril 1598, en récompenſe de ſes ſervices, de ceux de PIERRE & de PHILIBERT, ſes fils, & de GRATIAN JUNET, ſon père. Sa poſtérité ſubſiſte dans

PIERRE-FRANÇOIS-JOSEPH JUNET DE COURBESSEIN, Ecuyer, Seigneur d'Aiglepierre & Bouverans, ancien Capitaine dans les Milices du Comté de Bourgogne. Il a épouſé, le 20 Mai 1745, *Marie-Anne-Déſirée Portier*, fille de *Jacques-François*, Seigneur d'Aiglepierre, ancien Capitaine au Régiment de la Serre, & de *Marie-Hippolyte de Boutechoux*, dont :

1. PHILIBERT-MARIE, né le 2 Mars 1746 ;
2. JACQUES-ANTOINE-FRANÇOIS, né le 22 Octobre 1747 ;
3. FRÉDÉRIC-FRANÇOIS-MARGUERITE, né le 5 Janvier 1757 ;
4. MARIE-HIPPOLYTE-DÉSIRÉE, née le 6 Janvier 1753 ;
5. Et MARIE-ANNE-JOSÈPHE, née le 5 Juillet 1754.

Les armes : *d'hermine, à la faſce de gueules, chargée d'une quintefeuille d'or ; l'écu timbré d'un Maure naiſſant, vêtu d'hermines.* (Voy. le *Nobiliaire de la ville de Salins*, tom. II, p. 164 & ſuiv.)

* JUPILLES, Terre & Seigneurie ayant haute, moyenne & baſſe Juſtice, dans la Province du Maine, entre la ville de Freſnay, au Maine, & la ville d'Alençon en Normandie. Elle eſt ſituée dans la Paroiſſe de Fyé, & relève à foi & hommage lige de Sa Majeſté. LOUIS XIV l'érigea en *Vicomté*, par Lettres obtenues en Chancellerie au mois de Mars 1655, ſcellées du grand Sceau de cire verte. Les termes de cette Charte annoncent aſſez l'illuſtration & l'antiquité de la Maiſon, à laquelle elle a donné ſon nom, & dont nous allons donner la Généalogie, d'après un *Mémoire* en forme probante, & légaliſé par le Juge des lieux.

Dans l'enceinte du Château de JUPILLES eſt

une Chapelle ſous l'invocation de SAINT-LOUIS & de *Sainte-Catherine*, dont la préſentation appartient au Seigneur DE JUPILLES; la fondation en eſt très-ancienne. Il y en a encore une pareille de ce nom dans la Province du Maine, près de Château-du-Loir, qui paroît avoir appartenu à cette Maiſon, & avoir été le partage du chef d'une branche éteinte, dans le détail de laquelle on ne peut entrer, ni dans celui des branches puînées qui ſe ſont établies à Fains & aux Affarts en Beauce & en Aulenois, à Saint-Ouen, près de Morannes en Anjou, & à Sainte-Suſanne en la même Province; branches éteintes, dont les auteurs & les filiations ſont inconnus.

Il y a encore une Paroiſſe de JUPILLES en Lorraine, dans l'Evêché de Metz; & enfin une ville de ce nom dans le Brabant, entre Liège & Maëſtricht, & une famille de JUPILLES, qui porte les mêmes armes que celle-ci; mais ne pouvant prouver les degrés de ſanguinité, ni en quel tems, ni de quelle manière ces deux branches ſe ſont diviſées, ni quels en ſont les aînés, on ſe borne à donner la filiation des JUPILLES du Maine, conformément aux titres & actes qui en font foi. Le premier de cette Maiſon, depuis lequel la Généalogie paroît ſuivie, eſt

I. GUILLAUME DE JUPILLES, Chevalier, qui partagea en 1223, la Terre & Seigneurie de Vaux, ſituée en la Paroiſſe de Geſnes au Maine, avec *Guillaume de Curialette*, auſſi Chevalier, ce qui ſe juſtifie par acte expédié devant Geoffroy, Sénéchal de Beaumont, au mois de Janvier de l'an 1223. On ne voit pas le nom de ſa femme, mais on préſume qu'il avoit épouſé la ſœur dudit Sieur *de Curialette*, attendu que, par le partage de la Terre de Vaux, en 1228, il eſt dit que ce GUILLAUME DE JUPILLES partagea ladite Terre avec *Guillaume de Curialette*, à cauſe de la *Frareſche* (ou fraternité) de ſa femme. Il eut pour fils :

II. RAOUL DE JUPILLES, en Latin *Radulphus*, Chevalier, Sire de Jupilles, qui céda ſes droits ſur ladite Terre de Vaux, à *Geoffroy de Curialette*, Chevalier, ainſi que cela eſt juſtifié par acte du mois de Mai 1261. Il fit échange avec SAINT LOUIS de certaines rentes de blé, chapons, avoine & argent qu'il prenoit ſur la Châtellenie de la Ferté-Alais, appartenant audit Seigneur Roi, & qu'il avoit achetée de Jean Alainville & de Mathilde Labouvère, ſon épouſe. Ledit RAOUL lui a abandonné, à lui & à ſes ſucceſſeurs, à perpétuité, le ſuſdit revenu, pour 6 livres pariſis de revenu annuel, à prendre, par chacun an, ſur le domaine d'Alençon, à deux termes, ſavoir: moitié à la Saint-Remy, & l'autre moitié à la Nativité de N. S., qui lui ſeront payées par celui qui ſera pour lors Receveur; leſquelles 6 livres, à la réquiſition du Sieur RAOUL DE JUPILLES, ſeront réunies au domaine de ſa Chapelle de Jupilles. Cet échange ſe juſtifie par acte expédié à Rouen, au mois de Juillet 1269, ſcellé du grand ſceau de cire verte, où eſt empreint une *fleur de lis*, & attaché en las de ſoie verte & rouge. Par cet acte le Roi donne à RAOUL DE JUPILLES, la qualité de *ſon chéri & fidèle ſerviteur*. La rente de 6 livres ſe perçoit encore annuellement par le Chapelain de la Chapelle de JUPILLES ſur les domaines d'Alençon, conformément auxdites Lettres & Actes poſtérieurs, tant des Ducs d'Alençon, Chambres des Comptes de Rouen, Préſidial d'Alençon, que de l'Arrêt du Conſeil du 10 Avril 1703, & à l'état arrêté au Conſeil le 24 Avril même année. RAOUL fit le voyage de la Terre Sainte avec GUILLAUME & GUITIER DE JUPILLES, ſes fils, ſous la conduite de SAINT LOUIS, ce qui ſe voit par les annotations imprimées en l'Hiſtoire de ce Monarque, où les qualités de *Monſieur* & de *Chevalier* leur ſont données, & où elles ne paroiſſent qu'aux perſonnes de conſidération. Il obtint de CHARLES, Roi de Sicile & de Naples, Vicaire Général de l'Empire Romain pour la Sainte Egliſe, des Lettres pour rétablir & doter la Chapelle de Jupilles de 8 livres tournois de revenu annuel, ou de tout autre qu'il voudra. Ces Lettres, du 18 Mars, indiction XIV, l'an ſixième de ſon règne, ſont ſcellées du ſceau de cire & ſoie rouge. Il épouſa Damoiſelle *Iſabeau de Montreuil*, dont vinrent :

1. GUITIER, qui ſuit ;

2. GUILLAUME, Chevalier, lequel fit le voyage de la Terre Sainte, avec RAOUL, ſon père, comme nous l'avons dit, ſous SAINT LOUIS ;
3. & 4. ROBERT & OLIVIER, Ecuyer. ROBERT DE JUPILLES, Ecuyer, Sire des Affarts & de Fains en Beauce & Aulenois, épouſa Dame *Marie-Bellonne de Noëray*, veuve *de Guidebes*, Chevalier, & Dame de Noëray, ainſi qu'il paroît par ſon contrat de mariage paſſé en la Cour Royale de Saint-Mars, en date du 22 Août 1307, auquel aſſiſtèrent OLIVIER & GUITIER DE JUPILLES, ſes frères. Par ce contrat, ROBERT donne à ſa femme 60 livres de rente tournois ſa vie durant, à prendre ſur ſes terres de Fains & des Affarts au pays de Beauce & d'Aulenois, de laquelle rente ſadite femme jouira, nonobſtant quelque coutume qui diſe que femme ne doit prendre que la tierce partie des héritages. OLIVIER DE JUPILLES, ſon frère, préſent au contrat, le cautionne pour ladite ſomme de 60 livres, qui étoit payable en deux termes, ſavoir à la Touſſaint & Pâques. En faveur de ce mariage, Meſſire GUITIER DE JUPILLES abandonne tous ſes biens meubles & immeubles à ROBERT & OLIVIER, ſes frères, qu'il auroit pu prétendre en la ſucceſſion de Damoiſelle *Iſabeau de Montreuil*, leur mère, renonçant à y rien prétendre, à moins que ce ne fut par défaut d'hoirs, au moyen cependant de ce qu'ils lui feront, chacun an, 40 livres tournois de rente.

III. GUITIER (en Latin *Guiterus*) DE JUPILLES, Chevalier, Sire de Jupilles, fit, comme nous l'avons dit, le voyage de la Terre Sainte avec RAOUL, ſon père, où, étant reſté au ſervice du Roi de Jéruſalem, il obtint des Lettres en Chancellerie le Jeudi avant la Saint-Clément, l'an 1288, à fin de nommer des Procureurs pour gérer ſes affaires en ſon abſence, ce qu'il fit ès-perſonnes deſdits ROBERT & OLIVIER DE JUPILLES, ſes frères puinés, Olivier de Corbuſen, & Emeri de Coueſme, Ecuyers, comme il paroît par les Lettres du Garde-Sceau de la Prévôté de Paris, du Jeudi après la Saint-André, l'an 1288. On ne voit par aucun acte quelle fut ſa femme; mais il en eut :

GUILLAUME, qui ſuit ;
Et ALICE, Religieuſe à l'Abbaye du Pré au Mans. (GUILLAUME, ſon frère, aſſiſta & fut préſent à ſa profeſſion, ainſi qu'il eſt marqué dans l'acte de Profeſſion, du Samedi avant la Saint-Clément, l'an 1305. Par cet acte, GUITIER DE JUPILLES, leur père, donne à l'Abbaye 60 ſols tournois de rente, laquelle donation ſon fils aîné, GUILLAUME DE JUPILLES, ratifie.)

IV. GUILLAUME DE JUPILLES épouſa Demoiſelle *Jeanne de la Ferrière*, fille de *Robert*, Chevalier, Sire d'Aunou, près de Séez en Normandie, ainſi qu'il eſt juſtifié par le contrat de vente de ladite Terre d'Aunou, du 23 Octobre 1460, où il paroît qu'il eut pour enfans :

GERVAIS, qui ſuit ;
Et JEANNE, mariée à *Guillaume de Thouars*, au Maine, Chevalier, Sire de Thouars, Sénéchal du Mans.

V. GERVAIS DE JUPILLES, Ecuyer, épouſa Damoiſelle *Marie de Moyre*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Moyre, ainſi qu'il eſt juſtifié par contrat paſſé devant *Bouhier*, Notaire à Beaumont, le Jeudi devant la Thyeuphanie (Epiphanie), l'an 1385; à ce contrat aſſiſta noble *Jean de Moyre*, père de ladite Damoiſelle, à laquelle il donne par héritage 40 livres tournois de rente, à prendre ſur ſes domaines, payables, chacun an, à la fête de Saint-Jean-Baptiſte, & 80 livres tournois en argent, payables lors de ſon mariage; il ſe charge de faire les noces, & en outre de vêtir ſa fille ſuivant ſon état. Ledit GERVAIS DE JUPILLES fit, le 26 Mai 1385, nouvelle reconnoiſſance de la rente de 60 ſols tournois, donnée à l'Abbaye du Pré, par feu GUITIER DE JUPILLES, ſon aïeul, ainſi qu'il ſe juſtifie par ledit acte de reconnoiſſance. Ses enfans furent :

1. RAOUL, qui ſuit ;
2. JEAN, Ecuyer, Capitaine & Gouverneur des Ville & Châtellenie de Gençais en Poitou. Il fonda une Chapelle dans l'Egliſe de Notre-Dame de Gençais, & deux Prébendes dans celle de Saint-Maurice dudit Gençais, ainſi qu'il eſt juſtifié par ſon teſtament paſſé à Tours le 19 Octobre 1450; il mourut ſans être marié, & fut inhumé dans la Chapelle qu'il avoit fondée ;
3. Et GUILLEMETTE, auſſi morte ſans alliance.

VI. Raoul, ou Raoulet de Jupilles, Ecuyer, Seigneur de Jupilles, fut tué à Séez, en l'Abbaye ou Monaſtère de Saint-Martin de Séez, le 3 Mars 1433, par les Anglois, répandus pour lors dans la Province de Normandie, qui lui avoient dreſſé une embuche, ainſi qu'à d'autres armés, tenant le parti de la France. Il fut inhumé dans l'Egliſe Cathédrale dudit Séez, ce qui ſe juſtifie par l'acte d'une fondation faite par Guillaume, ſon fils aîné, le 23 Octobre 1460, d'un ſervice ſolennel à ſon intention, chacun an, à perpétuité, le troiſième jour de Mars. Il avoit épouſé *Catherine de Saint-Agnan*, comme il eſt prouvé par les partages de la ſucceſſion de ladite *Catherine*, faits après la mort de ſon mari, le 18 Juin 1472, entre ſes enfans, ſavoir :

Guillaume, qui ſuit;

Et Ambroise, mariée à *Jean des Peignes*, Ecuyer, Seigneur des Peignes, ainſi qu'il paroît par les partages qu'elle fit avec Guillaume de Jupilles ſon frère, de la ſucceſſion de *Catherine de Saint-Agnan*, leur mère, le 18 Juin 1472.

VII. Guillaume de Jupilles, Ecuyer, Seigneur de Jupilles, vendit la Terre & Seigneurie d'Aunou, ſiſe en la paroiſſe d'Aunou, avec tous les droits en dépendans (laquelle eſt mouvante à foi & hommage lige du Roi, à cauſe de la Châtellenie d'Eſſai), aux Prieur & Chapitre de l'Egliſe Cathédrale de Saint-Gervais de Séez, pour les prix & ſomme de 2518 écus dix francs, ſpécifiés dans l'acte paſſé devant *Blanchet Rifaut*, Clerc, Garde des Sceaux de la Châtellenie d'Eſſai, le 23 Octobre 1460, en préſence de Jean le Boucher, Promoteur de Séez, Robert la Foſſe, Curé d'Eſſai, & Jean le Rasle, Secrétaire de l'Evêque de Séez. Il fonda le même jour, par acte paſſé devant le Notaire du Chapitre de Séez, un Service ſolennel par chacun an, en l'Egliſe de Saint-Martin de Séez, le 3 Mars, pour le repos & ſalut de l'âme de défunt Raoul de Jupilles, ſon père, tué par les Anglois le 3 Mars 1433, comme il a été dit, dans le Monaſtère de Saint-Martin de Séez, ainſi que pour lui & ſes ſucceſſeurs ; à l'effet de quoi il donne par ledit acte, auxdits Chanoines, en aumônes & pour la fondation, 500 écus d'or au coin du Roi, de valeur de 30 ſols tournois, qu'il déclare vouloir être employés en fond d'héritages de ſuffiſante valeur, pour être, chaque année, diſtribués aux Chanoines préſents audit Anniverſaire dans cette Egliſe, laquelle ſomme de 500 écus d'or leſdits Chanoines reconnoiſſent avoir reçue. Dans cet acte il eſt ſpécifié qu'au cas que Guillaume de Jupilles veuille aſſiſter ledit jour 3 Mars à la célébration de ce ſervice, leſdits Chanoines s'obligent de le recevoir dans leur maiſon, avec cinq perſonnes & leurs chevaux, & s'il n'y venoit pas en perſonne, de diſtribuer aux pauvres la portion de deux Religieux Chanoines de ladite Egliſe, conſiſtant en pain, viande & boire ; & après le décès dudit Guillaume de Jupilles, ils s'obligent également, eux & leurs ſucceſſeurs, de diſtribuer à perpétuité la même aumône. Cet acte eſt ſcellé du ſceau du Chapitre, & ſouſcrit de Me *Jean Garnier*, Promoteur de la Cour Epiſcopale de Séez, de Jean Paigné, Avocat à la même Cour, & autres ſouſſignés. Il acquit de *Pierre de Tragin*, Seigneur de Saint-Georges, la Terre & Seigneurie d'Oiſſeau, ayant haute, moyenne & baſſe juſtice, & le fief du Boulay-Juhas, par contrat du 29 Septembre 1461, pour les prix & ſomme de 6216 écus d'or, à la charge de les relever à foi & hommage de la Châtellenie d'Aſſé-le-Boiſne. Il épouſa *Marie du Bailleul*, fille de Meſſire *Jean*, Seigneur de Gorron & de Meſſé, & de Dame *Jeanne de Matheflon*. C'eſt ce qui ſe juſtifie par les partages faits de la ſucceſſion dudit défunt Sieur *de Gorron*, entre noble homme *Joachim du Bailleul*, Ecuyer, Seigneur de Gorron & de Meſſé, & Guillaume de Jupilles, époux de Demoiſelle *Marie du Bailleul*, ſa ſœur, en date du 18 Juillet 1461. De cette alliance vinrent :

1. Joachim, qui ſuit;
2. Jean, marié à Damoiſelle *Perrine de Saint-Remy*, qu'il laiſſa veuve & ſans enfans. Elle épouſa, 2° *Jean de Clinchamp*, Ecuyer, Seigneur de Neuvillete. Ces deux mariages ſe juſtifient par des procédures faites au Siège du Mans, entre Joachim de Jupilles & le Sieur *de Clinchamp*, à cauſe du douaire

de Damoiſelle *Perrine de Saint-Remy*, veuve de noble JEAN DE JUPILLES, de l'an 1516;

3. RENÉE, morte fille, & inhumée dans la Chapelle du Château de Jupilles, comme il paroît par l'inſcription appoſée ſur ſa tombe;
4. ANNE, morte ſans enfans de ſon mariage avec *François de Thieulin*, Ecuyer, Seigneur de Roſay;
5. Et GUILLEMETTE, femme de *Marguerin de Villiers*, Ecuyer, Seigneur de Beaudet & de la Bunache, ce qui eſt juſtifié par les partages de la ſucceſſion de défunts noble homme GUILLAUME DE JUPILLES & de *Marie du Bailleul*, faits entre JOACHIM DE JUPILLES & *Marguerin de Villiers*, comme ayant épouſé GUILLEMETTE DE JUPILLES, fille dudit GUILLAUME, & ſœur dudit JOACHIM.

VIII. JOACHIM, Ecuyer, Seigneur DE JUPILLES, fut Echanſon de René, Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche & Vicomte de Beaumont, ainſi qu'il eſt juſtifié par les Lettres du 21 Mai 1484. Il fut admis, pour lui & ſes ſucceſſeurs à perpétuité, aux prières & ſuffrages des Frères Mineurs, comme il paroît par Lettres du R. P. Binet, Général de l'Ordre, en date du 8 Mai 1514, ſcellées du ſceau dudit Ordre; & eſt inhumé près de ſon épouſe dans la Chapelle de Jupilles, ainſi qu'il eſt juſtifié par l'inſcription qui eſt ſur ſa tombe. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Juin 1506, *Jacquine du Pré*, fille de Meſſire *Louis*, Chevalier, Seigneur de Moulins, & de Dame *Marie du Reffort*. Il eut pour fils unique & héritier,

IX. JACQUES, Ecuyer, Seigneur DE JUPILLES, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par Sentence du 30 Décembre 1540, rendue alors par le Commiſſaire pour le Roi, départi dans la Province pour la recherche des uſurpateurs de nobleſſe. Il avoit épouſé *Gillon de Launay*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Champagnère, & de *Guionne de Graſménil*. En faveur de ce mariage, *Jeanne de Launay*, ſa tante, veuve de *Jean de Cordouan*, Seigneur de Mimbré, donna la Terre des Defais, ſituée dans la Paroiſſe de Saint-Germain-d'Anxure, près de Laval, par acte

du 28 Mars 1538. De ce mariage vinrent beaucoup d'enfans, pluſieurs moururent en bas âge. JEAN, BALTHAZAR, GUILLAUME, JACQUES & GALOIS, décédèrent grands & ſans poſtérité. JEAN fut inhumé dans la Chapelle de Jupilles au bout de la tombe de JACQUES, ſon père. Les autres enfans furent :

GILLES, qui ſuit;
JEANNE, mariée à *Hector de la Favière*, Écuyer, Seigneur de Logrierre, dont une fille, morte en bas âge;
Et FRANÇOISE, femme de *Jean de Marcouville*, Ecuyer, Seigneur de Montgoubert, dont : *Suſanne de Marcouville*, mariée à *Jacques de Bellehache*, Ecuyer, Seigneur de Bienville, près de Caen, ce qui eſt juſtifié par le partage du 9 Avril 1579.

X. GILLES DE JUPILLES, aîné des enfans de JACQUES, tranſigea le 9 Février 1556, aſſiſté de JACQUES DE JUPILLES, ſon frère, de *Guillaume de Villiers*, curateur ordonné par juſtice de BALTHAZAR, ſon autre frère, & de FRANÇOISE DE JUPILLES, ſa ſœur, avec *Gillon de Launay*, ſa mère, laquelle eut ſon douaire ſur les biens de défunt ſon mari. Le même GILLES DE JUPILLES tranſigea encore le 19 Avril 1579, avec *Jean de Marcouville*, Seigneur de Montgoubert, ſon beau-frère, mari de FRANÇOISE, ſa ſœur, au ſujet de pluſieurs ſucceſſions & entr'autres de celle de *Gillon de Launay*, ſa mère; & il épouſa le 15 Janvier 1588, *Eſther de Beauvau*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Ternay & de Tigny, & de *Marguerite de Bigot*. Sa femme ſe remaria à *Jacques du Sevroy*, Chevalier, Seigneur de la Chaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Vidame de Chartres. Il ne paroît pas qu'elle eut des enfans de cette ſeconde alliance; mais du premier lit vinrent :

RENÉ, qui ſuit;
Et ESTHER, laquelle partagea avec ſon frère le 2 Avril 1618, & ſe maria avec *Gilles de Broſſet*, Ecuyer, Seigneur de Cuiſſai & de la Chaux.

XI. RENÉ DE JUPILLES, Écuyer, Seigneur de Moulins, Jupilles & Oiſſeau, Capitaine

de 100 hommes d'armes au Régiment de Normandie, fut émancipé le 14 Juillet 1612, par Sentence du Bailliage de Freſnay, du conſentement de *Jacques du Sevroy*, ſon curateur, ſecond mari d'*Eſther de Beauvau*, ſa mère, partagea, le 2 Avril 1613, la ſucceſſion de ſon père, avec *Gilles de Broſſet*, Seigneur de Cuiſſai, mari d'ESTHER DE JUPILLES, ſa ſœur; & tranſigea conjointement avec ledit *Gilles de Broſſet*, le 20 Avril 1617, avec *Eſther de Beauvau*, femme en ſecondes noces de *Jacques du Sevroy*, tant pour la demande de ſon douaire ſur les biens de ſon premier mari, que ſur le remplacement de ſes deniers dotaux. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Sentence rendue le 4 Juin 1641, par Jean Guillon, Ecuyer, Seigneur de Valbray, Conſeiller du Roi & Commiſſaire de Sa Majeſté en cette partie. Il épouſa, 1° par contrat du 1er Février 1613, *Marie le Bouyer*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Préſident au Bailliage & Siège Préſidial d'Alençon, & de *Marthe Durand*; 2° par contrat du 28 Décembre 1616, *Marie de Louet*, fille de *Chriſtophe*, Chevalier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Seigneur de la Grange, Fyé, Villette, Brétignolles, la Ravoire & Pleſſis-Raymond, & de *Marie de Saint-Denis*; & 3° par contrat du 10 Février 1629, *Gabrielle de Turpin*, veuve de *François*, Seigneur de Montplacé, fille de *Charles de Turpin*, IIe du nom, Chevalier, Comte de Criſſé, & d'*Eléonore de Crevant*. Du premier lit il eut :

1. MARTHE, mariée à *Charles de Montplacé*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, ainſi qu'il ſe voit par les partages du 5 Novembre 1658;
2. MARIE, femme de *François de Loiſel*, Écuyer, Seigneur du Pleſſis, comme il eſt juſtifié par autre partage du 28 Décembre 1658.

Du ſecond lit vinrent :

3. CHRISTOPHE, qui ſuit;
4. JACQUES, dont on ignore la deſtinée;
5. RENÉE, mariée à *Etienne d'Aubry*, Ecuyer, Seigneur de Champrond;

Et quelques autres, morts en bas âge.

Et du troiſième lit ſont iſſus :

EMERIC, mort à l'armée, comme il paroît par le contrat de mariage de ſon père;
Et JACQUES, auſſi mort à l'armée.

XII. CHRISTOPHE DE JUPILLES, Ecuyer, Seigneur de Moulins, Jupilles, Oiſſeau & autres lieux, par la démiſſion que ſon père lui fit de tous ſes biens, le 17 Avril 1643, épouſa, par contrat du 11 Avril 1647, *Marie du Goué*, fille de *Maſſé*, Ecuyer, Seigneur de Laugrumière, & de *Françoiſe le Faucheux*. De ce mariage il eut 12 enfans, ſavoir :

1. LÉONOR, qui ſuit;
2. MICHEL-FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Moulins*, &c., rapportée ci-après;
3. LOUIS-CHRISTOPHE;
4. 5. & 6. RENÉE-MARIE-MADELEINE, MARGUERITE-FRANÇOISE, & MARTHE;

Et ſix autres, morts en bas âge. (Ils partagèrent, le 3 Septembre 1683, la ſucceſſion de leurs père & mère communs, qui conſiſtoit dans les Terres, Fiefs & Seigneuries de Moulins, de Jupilles, d'Oiſſeau, le Fief de la Roſière, la Seigneurie de Montguérin & pluſieurs autres Terres & biens.)

XIII. LÉONOR DE JUPILLES, Ecuyer, Seigneur de Jupilles & d'Oiſſeau, eſt mort en 1720, & eſt inhumé dans le Chœur de l'Egliſe Paroiſſiale d'Oiſſeau, à côté de ſa femme. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Mars 1678, *Marie de Monteſſon*, morte en 1690, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, du Déſert, Douillet, &c., & d'*Eliſabeth Picart*, dont il a eu :

1. ALEXANDRE-LÉONOR, qui ſuit;
2. CHRISTOPHE-JOSEPH, Chevalier;
3. MARIE-FRANÇOISE-RENÉE, femme d'*Antoine Ronnay*, Chevalier, Seigneur du Meſnil-Roullet, Durcet, Beaulandais, &c.;
4. & 5. Et deux autres enfans, morts au berceau.

XIV. ALEXANDRE-LÉONOR DE JUPILLES, Chevalier, Seigneur de Jupilles, d'Oiſſeau, &c., mort au Château de Jupilles, le 6 Avril 1742, & inhumé dans la Chapelle dudit lieu, avoit épouſé, par contrat du 24 Juillet 1726, *Bonne-Angélique des Vaux de Levaré*, fille

de Meſſire *René-Gilbert*, Marquis de Levaré, Chevalier, Seigneur des Terres, Fiefs & Seigneuries des Vaux, Levaré, Hercé, Saint-Berthevin, Vieuvy, & de *Marie-Thérèſe Caille du Fournil*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Christophe-Joseph, qui ſuit ;
2. Bonne-Josèphe-Léonore-Thérèse, née le 22 Mai 1728, mariée, par contrat du 15 Décembre 1747, à Etienne-Bon-François-Alexandre de Jupilles, ſon couſin germain, dont il ſera parlé à la branche ſuivante ;
3. Angélique-Renée-Françoise, née le 18 Août 1737, mariée, par contrat du 1er Février 1767, à *François-Auguſtin de Carrey de Bellemare*, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine au Régiment de la Couronne ;
4. Et Marie-Angélique-Léonore, née le 21 Avril 1738, Religieuſe à l'Abbaye-Royale de Montfort à Alençon.

XV. Christophe-Joseph de Jupilles, Chevalier, Seigneur de Brétignolles, la Miltière, &c., Capitaine au Régiment de Vivarais, a épouſé *Marie-Jeanne Guymont*, dont il n'a point eu d'enfans, & eſt mort le 24 Juin 1744, au Château de Jupilles. Il a été inhumé dans le Chœur de l'Egliſe d'Oiſſeau, ainſi que ſon épouſe, décédée le 23 Septembre même année.

BRANCHE des Seigneurs de Moulins.

XIII. Michel-François de Jupilles, Chevalier, Seigneur de Moulins, la Sauvagère, &c., ſecond fils de Christophe, & de *Marie du Goué*, a épouſé *Marthe de Bonvouſt*, veuve de Meſſire *Antoine de la Fournerie*, dont :

1. Jean-François, qui ſuit ;
2. Louis-Christophe, Chevalier, Capitaine au Régiment de Montroy, Cavalerie, mort à l'armée, ainſi qu'il ſe juſtifie par le certificat du 16 Septembre 1691, de M. de Champfleur, Lieutenant-Colonel dudit Régiment ;
3. Renée, Religieuſe au Couvent du Calvaire à Mayenne ;
4. Marthe, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Sainte-Claire d'Alençon ;
5. Marie-Madeleine, qui partagea la ſucceſſion de ſes père & mère, le 20 Décembre 1694, & épouſa *René-Antoine le Féron*, Ecuyer, Seigneur du Rochet ;
6. Et Marguerite-Françoise, femme de *René le Bigot*, Ecuyer, Seigneur de Charbon, ſuivant le partage des biens de ſes père & mère, fait entr'elle, ſon frère & ſa ſœur.

XIV. Jean-François de Jupilles, Chevalier, Seigneur de Moulins, la Sauvagère, Montfort, &c., épouſa, 1° en 1728, *Marie le Boucher* ; & 2° *Charlotte de Pannard de Champis*, dont il n'a point eu d'enfans. Ceux du premier lit ſont :

1. Etienne-Bon-François-Alexandre, qui ſuit ;
2. Marie-Anne-Joachim, allié avec *Marie Amiot*, veuve de Meſſire *de Malaſſaigne*, dont il n'y a point d'enfans. Il a eu en partage la Terre, Fief & Seigneurie de Moulins, fort conſidérable par ſon étendue & par les droits & privilèges dont elle jouit ; il en eſt le ſeul Seigneur ;
3. Et Marie-Françoise-Amédée, Demoiſelle.

XV. Etienne-Bon-François-Alexandre de Jupilles, Chevalier, Seigneur de Moulins, la Douetée, Montfort, la Sauvagère, &c., a épouſé, par contrat du 15 Décembre 1747, Bonne-Josèphe-Léonore-Thérèse de Jupilles, ſa couſine germaine, fille & principale héritière d'Alexandre-Léonor, Chevalier, Seigneur de Jupilles, Oiſſeau, Montguérin, la Roſière, le Champ-à-la-Louve, &c., & de *Bonne-Angélique des Vaux de Levaré*, laquelle lui a apporté tous les biens de ſa branche. De cette alliance ſont nés :

1. Alexandre-Bon, Chevalier, né le 9 Novembre 1748, Lieutenant au Régiment de Metz, Artillerie en 1772 ;
2. Alexandre-Léonor, Chevalier, né le 24 Février 1760 ;
3. Une fille, née le 15 Novembre 1749, ondoyée & décédée le même jour, & inhumée dans l'Egliſe d'Oiſſeau le lendemain ;
4. Bonne-Angélique-Josèphe, née le 21 Juin 1753, morte au mois de Mai 1759, & inhumée à Sainte-Marguerite, Faubourg Saint-Antoine à Paris ;
5. Et Bonne-Angélique, née le 22 Mai 1762,

décédée le 5 Mai 1763, & inhumée dans l'Eglise d'Oisseau le même jour.

Cette Maison possède encore aujourd'hui la Terre & Vicomté DE JUPILLES; les Fief & Seigneurie de la Paroisse d'Oisseau; les Terre, Fief & Seigneurie de Brétignolles, situés dans la Paroisse de Saint-Victor; la Terre, Fief & Seigneurie de Lonné dans la Paroisse d'Oisseau; la Terre, Fief & Seigneurie de Montguérin, Paroisse de Fyé; la Terre, Fief & Seigneurie de la Miltière, même Paroisse; le Fief de la Rosière, Paroisse de Saint-Victor; la Terre, Fief & Seigneurie de Longuemisière, Paroisse d'Oisseau, & le Fief du Champ-à-la-Louve, Paroisse de Gesnes.

Par le mariage de *Bonne-Angélique des Vaux de Levaré*, avec ALEXANDRE-LÉONOR DE JUPILLES, est venue par succession du côté de cette Dame, la Terre, Fief & Châtellenie des Vaux; elle est fort étendue, a de très-beaux fiefs; le Seigneur *des Vaux* l'est aussi de la Paroisse de Champéon. Il présente à la Chapelle du Manoir des Vaux, qui est fort ancienne & de la valeur de plus de 1000 livres, & est située à deux lieues de la Mayenne. Enfin la Maison de JUPILLES, par cette héritière de celle *des Vaux*, possède encore la Terre, Fief & Seigneurie du Bois-Brault dans la Paroisse de Gorron, & la Terre, Fief & Seigneurie du Manoir, dans la Paroisse de Lebois.

Les armes : *parti-émanché d'hermine & de gueules*. Cimier : *un cygne esforant d'argent, becqué de sable*. Supports : *deux sauvages au naturel, tenant l'écu d'une main, de l'autre une massue de gueules*. Devise : UTINAM VIRTUS TENET JUNCTA NOBILI ANIMO MENTE.

JUSSAC, Famille noble du Berry, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & qui porte pour armes : *fascé, enté & ondé d'argent & de gueules de 6 pièces; au chef d'argent, chargé d'un lambel d'azur, à 3 pendans, mouvans du chef de l'écu.*

JUSTINIANI, & mieux GIUSTINIANI, Maison illustre à Venise, à Gênes, au Royaume de Naples, dans l'Isle de Corse, & dans

celle de Chio, ou Scio. Les diverses branches de cette Maison ont toutes été fécondes en grands hommes, & ont donné des Doges aux Républiques de Venise & de Gênes, des Cardinaux à l'Eglise romaine, & des Evêques. (Voy. Moréri.)

Le Prince *de Chio*, Chevalier né de l'Ordre du Christ, Mousquetaire du Roi de la première Compagnie, fils du Prince GIUSTINIANI, a reçu, le 14 Octobre 1772, de l'Evêque de Glandevès, dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Sulpice, les cérémonies du Baptême, a eu pour parrain & marraine l'Electeur & l'Electrice de Bavière. L'Electeur a été présenté par le Comte d'Eyck, son Envoyé extraordinaire à la Cour de France, & l'Electrice par la Comtesse d'Eyck. Il a été nommé MAXIMILIEN-JOSEPH-MARIE-ANNE-PIERRE-MICHEL-FRANÇOIS-FERDINAND-AUGUSTE. Le Prince GIUSTINIANI, son père, est petit-fils de VINCENT GIUSTINIANI, l'un des Princes souverains de l'Isle de Chio, qui fut attiré en France par le Roi CHARLES IX, après la perte de cette Isle. Ce fait & cette descendance sont prouvés par les Lettres Patentes de LOUIS XIV, données au mois de Mars 1688. Le Prince *de Chio*, qui avoit été ondoyé à sa naissance & à qui l'on vient de suppléer les cérémonies du Baptême en Octobre 1772, est âgé de 19 ans. (Extr. de la *Gazette de France*, nº 85., art. PARIS, année 1772.)

JUVENEL ou JUVENAL, surnommé DES URSINS. Voy. JOUVENEL.

JUVIGNY, Ecuyer, Sieur de Saint-Nicolas-des-Bois, en Normandie, Election de Coutances; Famille dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'argent, à la croix ancrée d'azur.*

JUVRECOURT, dans le pays Messin : Famille noble, dont étoit

I. JEAN, Seigneur DE JUVRECOURT, Maréchal des Logis d'Antoine, Duc de Lorraine, qui s'est marié à *Jeanne de Raville*, d'une des plus illustres Maisons du Duché de Luxembourg, dont il eut :

II. JEAN, IIe du nom, Seigneur de JUVRE-

court, de Raville & Hénaménil, Gouverneur de Moyenvic, mort en 1569. Il avoit épouſé *Françoiſe de Puthegney*, fille de *Jean*, Seigneur de Puthegney. De ce mariage vint:

III. Jean, IIIe du nom, Seigneur de Juvrecourt, Raville, &c., Gouverneur de Vic, qu'il défendit en 1575. Il mourut en 1611, laiſſant d'*Alix le Gallant*, ſon épouſe,

IV. Siméon, Seigneur de Juvrecourt, Pair de l'Evêché de Metz, qui eut de ſon mariage avec *Anne de Praillon:*

1. Jacques, qui ſuit;
2. Elisabeth, mariée, en 1631, à *Gabriel de Nettancourt*, Baron de Châtillon;
3. Et Anne, alliée, en 1634, à *Louis*, Seigneur *de Silly*, Colonel d'un régiment d'Infanterie au ſervice du Duc Charles IV, & Gouverneur d'Arches.

V. Jacques, Seigneur de Juvrecourt, Bathelémont, Hénaménil, Pair de l'Evêché de Metz, Conſeiller d'Etat du Duc Charles IV, Sergent Général de Bataille de ſes Armées, Colonel de deux Régimens, l'un d'Infanterie & l'autre de Cavalerie, pour ſon ſervice, Bailli & Gouverneur du Marquiſat de Nomeny, tué à la bataille de Lens, avoit épouſé, le 25 Juin 1628, *Marie-Dieudonnée de Rennel*, fille unique de *Simon*, Seigneur d'Art-ſur-Meurthe & de Xoudailles, & de *Nicole de Chavenel*, de laquelle il eut:

VI. Charles-Henri de Juvrecourt, Seigneur de Bathelémont, Hénaménil & Art-ſur-Meurthe, Commandant les Mouſquetaires de la Garde du Duc Chales IV. Il épouſa, en 1692, *Marie-Françoiſe de Rennel*, fille de *François*, & *d'Antoinette le Febvre-d'Ancy*, dont eſt iſſu:

VII. Claude-Joseph, ou Joseph-Claude de Juvrecourt, Chambellan de l'Empereur, Colonel du Régiment de ſes Gardes & Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne en Toſcane. Il fut élevé à la dignité de *Comte*, pour lui & ſes deſcendans, par Lettres du 28 Décembre 1734, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Lorraine & en la Cour Souveraine de Nancy, les 9 & 15 Février 1735. Il eſt mort à Florence le 18 Octobre 1750, ſans enfans, & le dernier de ſon nom. (*Dictionnaire des Gaules*, tom. III, pag. 885.)

JUYÉ. De cette Famille étoit

Isaac de Juyé, Seigneur de Moricq, fils de Pierre de Juyé, Seigneur de Forges, Préſident à la Rochelle. Il fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 30 Avril 1607, Conſeiller de l'Hôtel de Ville de Paris en 1615, Maître des Requêtes le 16 Juillet 1616, Intendant en Touraine, Poitou, Berry & Guyenne, Conſeiller d'Etat en 1632; mourut Doyen le 25 Septembre 1651, à 68 ans, & eſt inhumé à Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers. Il avoit épouſé 1° *Madeleine de Champrond*, fille de *Jacques*, Préſident aux Enquêtes, & de *Madeleine de Montmirail*; & 2° *Françoiſe Giroult*, fille de *Claude*, Tréſorier de France à Soiſſons, & de *Marie Targas*. Il a eu du premier lit:

Catherine, femme de *Hervé de Carbonnel*, Marquis de Caniſy, Maréchal de Camp & Gouverneur d'Avranches;
Et Geneviève, morte jeune.

Les armes, ſuivant l'*Armor. général de France*, ſont: *d'azur, à la montagne d'or, ſurmontée en chef d'une épée d'argent, la poignée d'or*; & ſelon d'autres: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe de 3 croiſſans d'argent*, 1 & 2; *au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules*.

JUYS, en Dombes: ancienne Nobleſſe dont étoient

Guillaume de Juys, Chevalier, nommé dans un titre de l'an 1260.

Etienne de Juys, Chevalier, probablement ſon fils, qui fit hommage à Humbert, IVe du nom, Sire de Thoire & de Villars en 1291.

Philippe de Juys, Seigneur de Belvoir, épouſa *Marguerite de Salagny*, d'une Maiſon noble du Beaujolois, dont il eut:

Henri de Juys, Seigneur de Belvoir en Dombes, marié à *Louiſe de Franchelins*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Baſtie-en-Dombes, & de *Catherine de Talaru*. Leurs enfans furent:

1. Henri, qui ſuit;
2. Et Marguerite, mariée à *Claude du Saix*, Seigneur du Rivoire, Gouverneur de Nice

Conſeiller & Maître d'Hôtel de S. A. de Savoie, & fils de *Joſſerand du Saix*, Seigneur du Rivoire, & de *Marie de la Baulme*.

HENRI DE JUYS, Seigneur de Belvoir & de la Baſtie-en-Dombes, épouſa *Béraude du Saix*, ſœur de ſon beau-frère, & fille du même *Joſſerand du Saix*, Seigneur du Rivoire, & de *Marie de la Baulme*, dont :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. PIERRE, Chanoine & Comte de Lyon en 1425 ;
3. Et LOUISE, femme de *Guillaume*, Seigneur d'*Eſcrilles* en Comté.

ANTOINE DE JUYS, Seigneur de Belvoir & de la Baſtie, s'allia avec *Antoinette de Grolée*, fille d'*Aimar*, Seigneur de Mépieu, & de *Catherine du Quart*, ſa première femme, dont pour fille unique :

CLAUDINE, mariée, le 20 Juin 1447, à *Jean du Saix*, Seigneur de Rignat & de la Roche, fils de *Boniface du Saix*, Seigneur des mêmes lieux.

JEAN DE JUYS eſt le dernier de la branche aînée ; il ne laiſſa qu'une fille,

ELÉONORE, Dame DE JUYS, & femme, en 1337, de *Hugues de la Palu*, Seigneur de Bouligneux, fils de *Hugues*, Seigneur de Bouligneux, & de *Françoiſe de Grolée*, dont elle n'eut point d'enfans. Voy. PALU (DE LA).

Les armes de cette ancienne Nobleſſe ne nous ſont pas connues, & nous ignorons auſſi ſi elle ſubſiſte dans les branches cadettes ; mais il y avoit un PIERRE DE JUYS, Evêque de Mâcon, ſur la fin du XIII^e ſiècle, qui étoit de la même Famille.

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

KADOT, Ancienne Maiſon de Normandie, alliée aux *Gigault de Bellefonds*, aux *Davy*, & à beaucoup d'autres des meilleures de cette Provence. Elle eſt plus connue aujourd'hui ſous le nom de *Sebbeville*.

De cette Maiſon étoit la dernière Abbeſſe de Montivilliers, qui joignoit à beaucoup d'eſprit une piété ſupérieure. Elle a gouverné pendant plus de cinquante ans cette célèbre Abbaye, avec une ſageſſe, une prudence & une édification qui doivent y rendre à jamais ſa mémoire reſpectable. Nous avons parlé au tome IV de ce *Dictionnaire*, col. 560 & ſuiv. de cette ancienne Maiſon, qui porte pour armes: *de gueules, à 3 roſes d'or, 2 & 1, accompagnées en cœur d'une hure de ſanglier de ſable allumée, défendue d'argent, & couronnée d'or.* Voy. CADOT.

KAER. C'eſt une ancienne Famille noble de Bretagne, originaire de Vannes, qui portoit: *de gueules, à une croix d'hermine, gringolée d'or.* Elle s'eſt fondue dans la Maiſon de *Maleſtroit*, dit Guy le Borgne, Auteur de l'*Armorial Breton*, imprimé à Rennes en 1691.

KAERBOUT (DE), en Bretagne, anciennement ESCARBOT. Suivant l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 315,

I. JEAN D'ESCARBOT, Ier du nom, Seigneur de Gemaſſe, eut pour femme *Jeanne de la Teilaye*, dont entr'autres enfans:

II. ANTOINE D'ESCARBOT, IIe du nom, Seigneur de Gemaſſe, marié à *Jaqueline de Roſin*. Il en eut:

III. Antoine d'Escarbot, Seigneur de Gemaſſe, de Couléon, de Launay, &c., qui épouſa *Adrienne de Blavette,* de laquelle vinrent pluſieurs enfans, entr'autres:

1. Lancelot, qui ſuit;
2. Et Philippe. (Ils partagèrent les biens de leur père en 1575.)

IV. Lancelot de Kaerbout, nommé dans pluſieurs actes Escarbot, Ecuyer, Seigneur de Gemaſſe, de Couléon, de Boiſmauclerc, de la Cruche, de la Beſnière, des Aunais, &c., s'allia avec *Lucrèce de Houdon,* & en eut:

1. Lancelot, Ecuyer, Seigneur de Gemaſſe, qui fit un partage, le 22 Mai 1608, avec Louis, ſon frère puîné. Lancelot étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & obtint, au mois de Juin 1618, l'érections en *Baronnie* de ſes terres de *Bailleau-le-Pin* & d'*Ormoy*, ſituées au pays Chartrain.
2. Et Louis, qui ſuit.

V. Louis de Kaerbout, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Cruche, épouſa, le 5 Juillet 1609, *Judith des Loges*, fille unique de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Louye. Leurs enfans furent:

1. Louis, qui ſuit;
2. François, Ecuyer, Seigneur de la Broſſe, mort à l'armée;
3. Jean, Ecuyer, Sieur de la Harengère;
4. Gilles, Ecuyer, Seigneur de la Gourdinière en 1667;
5. Et Anne, femme de *Jacques du Bois*, Ecuyer, Sieur du Bois-de-la-Motte en Normandie.

VI. Louis de Kaerbout, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Teillé & de la Cruche, épouſa, le 28 Octobre 1645, *Marie de Vallée*, dont:

VII. Jacques de Kaerbout, Ecuyer, Seigneur de Teillé & de la Cruche, maintenu dans ſa nobleſſe en 1698, mort en Décembre 1713. Il laiſſa de *Marie de Fontenay*, ſa femme, pour fils aîné,

VIII. François-René de Kaerbout, Ecuyer, Seigneur de Teillé, de la Cruche, de Boiſmauclerc, &c., qui a épouſé, le 8 Janvier 1719, *Marie-Madeleine-Charlotte du Bois*, fille de *Jean-Charles*, Ecuyer, Sieur *du Bois-Teſſelin*, & de *Marie-Charlotte des Rotours*. Il en a eu, entr'autres enfans:

Marie-Madeleine, née le 16 Janvier 1724.

Les armes: *de gueules, à 3 boucles* ou *fermeaux d'argent, poſées* 2 & 1.

KAERNEVOI ou CARNAVALET, en Bretagne. Voy. KERNÉVÉNOY.

*KAMBOURG. Voy. KERAMBOURG.

KARNAZET, en Bretagne. Voy. KERNAZRET.

KAUNITZ. N... Prince de Kaunitz, Comte de Rietberg, eut pour enfans:

1. Venceslas-Antoine, qui ſuit;
2. Marie-Antoinette, née le 5 Juin 1708, Douairière du Comte *Jean-Adam de Questenberg;*
3. Et Marie-Eléonore, née le 8 Avril 1713, Douairière du Comte *Rodolphe de Palffy*.

Venceslas-Antoine, Prince de Kaunitz, Comte de Rietberg, Miniſtre d'Etat de L. M. I. & R., nommé Ambaſſadeur auprès du Roi d'Eſpagne en 1780, né le 2 Février 1711, veuf de *Marie-Erneſtine*, Comteſſe *de Staremberg*, de laquelle il a eu:

1. Ernest-Christophe, qui ſuit;
2. Dominique-André, rapporté après ſon frère;
3. François-Venceslas, né le 2 Juillet 1742, Chambellan & Général-Major de l'Impératrice-Reine;
4. Joseph-Clément, Chambellan de L. M. I & R., né le 22 Novembre 1743.

Ernest-Christophe, Prince de Kaunitz, Comte de Rietberg, né le 6 Juin 1737, Conſeiller intime de L. M. I. & R., a épouſé, le 12 Janvier 1761, *Marie-Léopoldine*, Princeſſe *d'Œttingen Spielberg*, née le 28 Novembre 1741, dont il a eu:

Marie-Françoise, née le 2 Avril 1773.

Dominique-André, Prince de Kaunitz, Comte de Rietberg, Chambellan de L. M. I. & R., & du Conſeil Aulique, né le 2 Juin 1739, s'eſt marié, le 10 Janvier 1762, avec *Bernardine*, Comteſſe *de Plettenberg*, née le 24 Mars 1743, dont un garçon & une fille:

1. Allois, né le 20 Juin 1774;
2. Et Marie-Thérèse, née le 3 Février 1763.

KEANDALE. Voy. ANSTRUDE.

KEINGIAERT, Famille fort ancienne, ayant toujours été à la tête du Magiſtrat de Bruges & d'Ypres, & alliée aux meilleures Maiſons de Flandre.

Charles-Philippe Keingiaert mourut en 1733, âgé de 88 ans, étant Lieutenant du

Grand Bailli de la noble Cour de Caſſel. Cette Juridiction eſt compoſée d'un Grand Bailli, d'un Lieutenant & de ſix Gentilshommes que le Roi nomme tous les ans. Sa fille,

ANNE-FRANÇOISE-SCHOLASTIQUE-ABONDANCE KEINGIAERT, eſt morte à Lille en Flandre, le 24 Juin 1740, ſans laiſſer d'enfans de *Guillaume-Armand de Châteauvieux*, ancien Gendarme de la Garde du Roi, & Capitaine d'Infanterie, qu'elle avoit épouſé le 10 Février 1736. (*Mercure de France* de Juin 1740, p. 1466.)

KERAENNECH, en Bretagne. Voy. KERNEC'H.

KERALY (DE), Famille noble de la même Province, dont les armes ſont : *d'azur, à la fleur de lis d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.*

* KERAMBOURG, Terre & Châtellenie conſidérable en Baſſe-Bretagne, érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Février 1551, confirmées avec celles de l'érection de la Châtellenie de *Kaer* en *Baronnie*, du mois de Septembre 1552, par d'autres Lettres du 4 Décembre 1553, enregiſtrées dans la juridiction de Ploërmel, en faveur de *Claude de Maleſtroit*, Seigneur duditlieu. Cette Vicomté fut acquiſe avec la Châtellenie de *Laval-Tancarville* & pluſieurs autres Terres, par *Jean de Robien*, Maître en la Chambre des Comptes de Bretagne, ſecond fils de *Chriſtophe de Robien*, Vicomte de Plaintel, &c., & de *Catherine de Bourgneuf de Cucé*. Son petit-fils, *Thomas de Robien de Kerambourg*, Préſident au Parlement de Bretagne, a eu pour fille unique, *Julienne-Andrée-Françoiſe de Robien*, qui a porté la Vicomté de *Kérambourg*, la Baronnie de Lanvaux, la Châtellenie de Laval-Tancarville, &c., dans la branche aînée de ſa Famille, en épouſant *Chriſtophe-Paul de Robien*, Préſident au Parlement de Bretagne, ſon couſin au IV^e^ degré. Voy. GAUTRON.

KERAMPUIL (DE), en Bretagne, autrefois SAISY. Cette Famille, par alluſion à ſon nom & à ſa valeur, prit pour deviſe *qui eſt* SAISY, *eſt fort*. Le premier dont on ait connoiſſance eſt

I. ALAIN SAISY, Seigneur de Kerampuil, auquel le Roi CHARLES V donna, & à *Alain de Kerlouët*, ſon compagnon d'armes, 1000 francs d'or, pour récompenſe de leurs ſervices, par Lettres du 22 Avril 1376. Il eut pour fils :

II. ALAIN SAISY, II^e^ du nom, Seigneur de Kerampuil, qui s'eſt marié, en 1433, à *Méance de Trémédern*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu & de Bannet en Bretagne, & de *Jeanne du Pleſſix*. Il en eut :

III. GUILLAUME SAISY, Seigneur de Kerampuil, qui s'allia avec *Fleurie le Scaff*, fille de *Charles*, Seigneur de Dreor, des Vaux, Chateaudacy & Pellineuc, dont :

IV. PIERRE SAISY, Seigneur de Kerampuil, qui ſe maria avec *Marguerite Rinquier*, fille d'*Yon*, Seigneur du Poulguinan, & de *Catherine du Fou*. De cette alliance vint :

V. PIERRE SAISY, II^e^ du nom, Seigneur de Kerampuil, qui quitta le nom de SAISY, pour porter celui de KERAMPUIL, & ſe maria avec *Germaine de Kernennec*, fille unique de *Maurice*, Seigneur de Bigodo, près de Morlaix, & de *Marguerite Denin*. D'eux ſortirent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. HERVÉ, Religieux, puis Abbé de Saint-Maurice ;
3. Et JEANNE, femme d'*Yves de Kergoec*, Seigneur de Runelle, & de Kerdanaon.

VI. JEAN, Seigneur DE KERAMPUIL, épouſa *Marie de Kerprigent*, fille & héritière d'*Yvon*, Seigneur de Goazannot, & de *Jeanne de Beaucours*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PIERRE, Seigneur DE KERAMPUIL, marié à *Jeanne de Bothon*, Dame de Brenolou, dont :

   MICHEL, Seigneur de Brenolou, qui épouſa *Catherine Botherel*, de la Maiſon *de la Ville-Geffroy*, dont pour fille unique :

   BLAISE, Dame de Brenolou, femme de *Bernard le Bihan*, Seigneur de Kerouzlac, & mère de *Jeanne le Bihan*, Dame de Brenolou, mariée à *Maurice de la Rivière*, Seigneur de Saint-Gerneon.

VII. JEAN, Seigneur DE KERAMPUIL, ſe maria, le 2 Octobre 1540, avec *Suſanne du Rufflay*, Dame de Boiſnou, fille de *Pierre*, Seigneur *du Rufflay*, & de *Perrine de Languéouëz*, dont entr'autres enfans :

VIII. HENRI, Seigneur DE KERAMPUIL, qui s'eſt marié, le 12 Avril, 1600, à *Jeanne Eugénou*, fille de *Louis*, Seigneur de Kerſalaun, & de *Jeanne de Kerſaudy*. Il en eut :

IX. Pierre, Seigneur de Kerampuil, qui s'eſt marié, 1° en 1625, avec *Jeanne de Kergriſt;* & 2° en 1628, avec *Françoiſe le Borgne,* fille d'*Alexandre,* Seigneur de Leſquiffiou,& de *Jeanne de Lanuzouarn.* Après la mort de ſon mari, elle ſe remaria avec *Guy Autret,* Seigneur de Miſſirien, veuf, ſans enfans, de *Blanche de Lohéac.* Du premier lit vinrent :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Jean, mort en 1652, laiſſant de *Renée Mocain*, ſon épouſe, fille de *René*, Seigneur de Perennou, Sénéchal de Quimper, & d'*Urbaine de la Boiſſière*, deux fils mineurs, ſavoir :

Sébastien & Henri.

Et du ſecond lit il eut :

3. Marie-Josèphe, mariée, 1° en 1647, à *Guy Autret*, Seigneur de Leſouazle, fils d'*Yves*, Seigneur du même lieu, & de *Marie du Ménez ;* & 2° en 1653, à *Philippe du Diſquay,* Seigneur de Kervent, fils de *Claude du Diſquay*, Seigneur de Bodiliau, Préſident au Préſidial de Quimper, & de *Françoiſe de Lezodevez*, ſa première femme.

X. Henri, IIe du nom, Seigneur de Kerampuil, épouſa *Catherine le Vayer*, fille de *Claude*, Seigneur du Ster, & de *Suſanne de Penancoët*, de la maiſon *de Kerouazle*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

Guillaume & René, dont nous ignorons la poſtérité.

Les armes : *de gueules, à 3 colombes d'argent, 2 & 1.*

* KERAVÉON, Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie* en faveur de *Georges de Talhouët*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, par Lettres du mois de Septembre 1636, enregiſtrées le 25 Septembre 1637.

KERBÉRIO, branche cadette de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Coëtlogon,* en Bretagne, qui a eu pour auteur *Vincent de Coëtlogon,* Seigneur de Kerbério, Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri IV. Voy. COETLOGON.

KERBOUDEL (de), Famille de Bretagne, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 317.

I. Thomas de Kerboudel, Seigneur de la Villeguénéal & de la Vallée, épouſa *Jeanne de Chateautro*, & en eut :

Jean ;
Et Yves, qui ſuit.

II. Yves de Kerboudel, Seigneur de la Ville-au-Voyer & de Leſperan, reçut comme Juveigneur, en 1528, ſon partage des biens de ſon père, de Jean de Kerboudel, ſon frère aîné. De *Jacquette Bonnet,* ſa femme, naquit entr'autres enfans :

III. René de Kerboudel, Seigneur de la Courpéan, de Port-de-Roche, &c., qui s'eſt marié, en 1546, avec *Jeanne de la Grée*, dont pour fils aîné,

IV. Jacques de Kerboudel, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan, Prévôt des Maréchaux de Bretagne, & Commandant en l'abſence du Duc de Mercœur, dans les Ville & Château de Châteaubriant, où il fut enſuite aſſaſſiné. De *Louiſe des Ridellières,* ſon épouſe, il laiſſa :

V. Claude de Kerboudel, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan & de la Lande, qui fut marié avec *Julienne de Quélen*, dont :

Pierre ;
Et Jean, qui ſuit.

VI. Jean de Kerboudel, Seigneur de la Courpéan, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1644, avoit épouſé, en 1625, *Anne de Caradeuc.* Il en eut pour fils aîné,

VII. Anne de Kerboudel, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan, de la Morivière & de la Motte-au-Chancelier, qui s'eſt marié, en 1665, avec *Jeanne Collobel,* fille de *Jean,* Ecuyer, Seigneur du Bot, de Kervallon & de Roche, &c.

VIII. Jacques-Sébastien de Kerboudel, leur fils aîné, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan, épouſa, en 1708, *Jacquette Gardin,* veuve alors de *Nicolas de Saint-Genys,* Seigneur des Hommeaux, dont eſt iſſu :

IX. Jean-Marie de Kerboudel, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan, né le 22 Août 1719, reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie le 22 Septembre 1734.

Les armes : *de ſable, à deux épées d'argent, garnies d'or, paſſées en ſautoir, les pointes en bas.*

KERCABUS (de), en Bretagne, porte : *d'argent, fretté de ſable de 6 pièces ; une croix pleine, aléſée de gueules en abîme.*

* KERCADO. Voy. CARCADO.

KERC'HOENT. On trouve dans l'*Armo-*

rial Breton, par Guy le Borgne, imprimé à Rennes en 1681, une Famille de ce nom, qui porte : *d'argent, au lion de ſable, briſé d'une faſce en deviſe de gueules*. (Nous ignorons ſi elle ſubſiſte.)

KERDANIEL (DE), en Bretagne : *d'argent, à 2 vautours de ſable, adoſſés du corps, & affrontés par leurs têtes, dévorant un cœur de gueules.*

KERÉMAR (DE), même Province : *d'argent, à 3 chouettes de ſable, 2 & 1, armées, membrées & becquées de gueules.*

KEREMPUIL. Voy. KERAMPUIL.

KERÉNOR, de Bretagne, porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au paon rouant de ſable ; aux 2 & 3 d'argent, à 3 coquilles de gueules, & un croiſſant montant du même en abîme.*

* KERFILY, Terre & Seigneurie poſſédée par la Maiſon de *Serent*, l'une des plus ancienne de Bretagne. Voy. SERENT.

KERGOET (DE), de Bretagne : *d'argent, à 5 fuſées rangées & accolées de gueules, accompagnées en chef de 4 roſes du même.*

KERGOET (DE), autre Famille de la même Province, dont les armes ſont : *d'azur, au léopard d'or, chargé ſur l'épaule d'un croiſſant montant de gueules.*

KERGORLAY (DE), auſſi de Bretagne : *vairé d'or & de gueules.*

KERGOURNADEC'H, (DE), Maiſon des plus anciennes de Bretagne, dans le Diocèſe de Léon. On prétend même que le droit qu'avoient les Seigneurs de KERGOURNADEC'H, d'entrer dans l'Egliſe de Léon, *bottés & éperonnés, & l'épée au côté*, avoit été accordé par Saint-Paul-Aurélien, premier Evêque de Léon, mort vers l'an 600, à un Chevalier de la Paroiſſe de Cléder, qui étoit demeuré auprès de ce Saint, lorsque toute la Nobleſſe & le peuple l'avoient abandonné, à la vue d'un Serpent qui déſoloit le pays ; & que ce Chevalier, Seigneur de KERGOURNADEC'H, s'offrit de tuer ce monſtreux animal. Cette Maiſon s'eſt éteinte dans la perſonne D'OLIVIER, Seigneur DE KERGOURNADEC'H, mort ſans poſtérité. Il étoit fils de FRANÇOIS, Seigneur DE KERGOURNADEC'H, de Coëtquelven & de *Françoiſe de Kerſauſon*. JEANNE DE KERGOURNADEC'H, ſa ſœur aînée, hérita de ſes biens & les porta en dot à *Alain de Kercoënt* (aujourd'hui *Kerhoënt*), qui fut obligé de faire quitter à ſon fils aîné les armes de ſa Maiſon, quoique gardant le nom, pour prendre celles de de KERGOURNADEC'H.

Les armes : *échiqueté d'or & de gueules.*

KERGROAS (DE), de Bretagne : *d'azur, à la croix tréflée d'argent.*

KERGU (DE), même Province : *d'argent, à l'épervier eſſorant de ſable, armé, becqué, longé et grilleté d'or.*

KERGUÉLEN (DE), auſſi en Bretagne : *d'argent, à 3 faſces de gueules, ſurmontées de 4 mouchetures d'hermine de ſable.*

KERGUIZIAU (DE), en Bretagne : *d'azur, à 3 têtes d'aigle* (aliàs *d'épervier*), *arrachées d'or, 2 & 1.*

KERHALLIC ou KERGALLIC, de Bretagne : *d'argent, à la faſce d'azur, ſurmontée d'une merlette du même.*

KERHOENT (DE), anciennement KERCOENT, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 318. C'eſt une ancienne & illuſtre Maiſon de Bretagne, qui tire ſon nom du Château de KERHOENT, à préſent poſſédé par les Seigneurs *de Coëtanſcours*, auxquels il eſt venu de la Maiſon de *Kerjean*, qui l'avoit eu par ſucceſſion, depuis le mariage d'ISABEAU, héritière DE KERHOENT, avec *Henri de Névet*, contracté le 16 Février 1452. Le premier de la Maiſon DE KERHOENT, dont on faſſe mention, eſt PAUL, Seigneur DE KERHOENT, qui vivoit en 1105. Les Seigneurs *de Kergoulenraven*, branche de cette Maiſon, ont fini au XIII^e^ degré. Ils avoient pour tige VINCENT DE KERHOENT, mort en 1261.

FRANÇOIS, II^e^ du nom, dernier mâle de la branche aînée, eut de *Jeanne*, Dame *de Botigneau*, deux filles, ſavoir :

RENÉE, héritière *de Kergournadec'h*, mariée, le 30 Avril 1616, à *Sébaſtien*, II^e^ du nom, Marquis *de Roſmadec* ;

Et CLAUDE, mariée à *François*, Sire *de Kergroadez*, Chevalier, Baron de Kerlec'h, mort ſans enfans.

Les Marquis *de Coëtenfao* ſont devenus les aînés de la Maiſon de KERHOENT. Ils ont commencé à

I. CHARLES DE KERHOENT DE KERGOURNADEC'H, ſecond fils d'OLIVIER DE KERHOENT, Si-

re de Kergournadec'h, & de *Marie Ploeuc*. Il partagea les biens de ſa mère avec ſon frère aîné, le 6 Mai 1586, &, après la mort de leur père, ils firent un nouveau partage le 3 Août 1598; mais s'étant pourvu en Juſtice contre cet acte, ſon frère lui céda par tranſaction, du 3 Mai 1603, la Terre & Seigneurie de Coëtenfao. Il mourut avant le 5 Août 1509. Il avoit épouſé *Iſabelle de Crec'hquérault*, fille & héritière de *François*, Chevalier, Seigneur *de Crec'hquérault*, & de *Marie de Penhoët* (*a*). Cette Dame avoit apporté à ſon mari, entr'autres Terres, celle de Kerautret, en vertu de laquelle les Marquis *de Coëtenfao* ſont les ſeuls Seigneurs qui aient une Chapelle fermée ou prohibitive dans l'Egliſe de Saint-Pol-de-Léon, avec une grande tombe élevée. Ils ont auſſi par cette Terre, de même que par le Comté de Penhoët pluſieurs Bénéfices & Chapellenies, qui ſe deſſervent dans cette Cathédrale. CHARLES eut de ſon mariage :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. HERVÉ, Seigneur de Kerautret ;
3. Et CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Locmaria*, rapportée ci-après.

II. FRANÇOIS DE KERHOENT, Seigneur de Coëtenfao & de Kerautret, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, mort le 2 Août 1642, avoit épouſé *Anne de Kerouzéré*, fille aînée & principale héritière de *Vincent de Kerouzéré*, Seigneur de Kerandraon, de Keraſquer, de Moriſur, de Chef-du-Bois, &c., & de *Claude de Percevaux*, dont :

1. SÉBASTIEN, qui ſuit ;
2. 3. & 4. TOUSSAINT, RENÉ & JOSEPH ;
5. Et RENÉE, femme de *Rolland de Caloët*, Seigneur de Lanidy.

III. SÉBASTIEN DE KERHOENT, Seigneur de Coëtenfao, Kerautret, Crec'hquérault, Meſcouin, &c., épouſa, le 20 Mars 1654, *Marie-Renée de Kergoët*, fille aînée & principale héritière de *François*, Seigneur du Guilly, de Coëtgallou & de Kerézérec, Préſident au Siège Préſidial de Quimper-Corantin. De ce mariage vinrent :

(*a*) *Pierre de Rohan*, Seigneur de Gié, Maréchal de France, avoit, par l'héritière de la branche aînée *de Penhoët*, ce Comté, qui appartient au Marquis *de Coëtenfao*. Cette Terre s'appelle encore aujourd'hui le Comté de *Penhoët-Gié*.

1. FRANÇOIS-TOUSSAINT, qui ſuit ;
2. ROLLAND-FRANÇOIS, mort en 1719, Evêque d'Avranches ;
3. MAURICE-SÉBASTIEN, reçu Page du Roi en 1690, tué à la bataille de Ramillies étant Capitaine de Cavalerie ;
4. Et JEAN-SÉBASTIEN, rapporté après ſon frère aîné.

IV. FRANÇOIS-TOUSSAINT DE KERHOENT, Seigneur de Coëtenfao, Kerautret, Meſcouin, &c., Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant Général des Armées du Roi, épouſa, le 24 Juin 1696, *Marie-Françoiſe Bertault*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Fréauville & de Courcelles, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie de la Garde*.

V. JEAN-SÉBASTIEN DE KERHOENT, frère du précédent, Chevalier, Marquis de Coëtenfao, Sire & Comte de Penhoët-Gié, &c., reçu Page du Roi le 30 Mai 1690, Brigadier de ſes Armées en 1710, Sous-Lieutenant dans la Gendarmerie par Brevet de 1712, nommé Major Général des 16 Compagnies de ce Corps en 1719, & déja Gouverneur des Ville & Château de Morlaix en Bretagne, fut pourvu, le 19 Février 1723, de l'office de Gouverneur de Saint-Pol-de-Léon, Roſcoff & Isle-de-Batz. Il épouſa, en 1729, *Innocente-Catherine de Rougé*, fille de *Jean-Gilles*, Seigneur du Pleſſis-Bellière, & de *Florimonde-Renée de Lantivy de Croſco*. Elle s'eſt mariée en ſecondes noces au feu Duc d'Elbeuf, *Emmanuel-Maurice de Lorraine*, mort ſans poſtérité en 1763, âgé de 86 ans. Après la mort, ſans poſtérité de JEAN-SÉBASTIEN DE KERHOENT, le Marquiſat de Coëtenfao a paſſé à ſon neveu, *Touſſaint-Sébaſtien le Vicomte*, Comte de Rumen.

BRANCHE
des Seigneurs de LOCMARIA.

II. CLAUDE DE KERHOENT-COETENFAO, ſecond fils de CHARLES DE KERHOENT, & d'*Iſabelle de Crec'hquérault*, épouſa, le 24 Octobre 1644, ſuivant l'*Armor. génér. de France*, *Marie de Chebri*, & ſuivant les *Tablettes Généal.*, part. VI, p. 80, *Anne de Chevri*, dont il eut :

III. BERTRAND-RENÉ DE KERHOENT, Chevalier, Seigneur de Locmaria, allié avec *Marie Guiller*, de laquelle vint :

IV. LOUIS-RENÉ DE KERHOENT, Chevalier, Seigneur de Locmaria, Capitaine de Dragons, mort en Mars 1723. Il avoit épouſé, le 3 A-

vril 1717, *Marie de Rumeau*, nommée dans l'*Armor. génér. de France, Marie-Thérèſe de Rameru*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur des Cheſnays, & de *Louiſe Chauvel*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Joseph-Marie, reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie le 26 Février 1734 ;
2. Louis-Joseph, qui ſuit ;
3. Et N... de Kerhoent.

V. Louis-Joseph, Comte de Kerhoent, Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou, a obtenu, par Lettres de 1742, l'érection en *Comté* des Seigneuries de Montoir en Vermandois & autres, ſous le nom de Kerhoent. Il a épouſé, le 15 Juin 1752, *Félicité de Lopriac*, fille de *Guy-Marie*, Comte de Donges. Nous ignorons s'il y a poſtérité.

Les Seigneurs de *Herlan* & de *Boiſruault* ſont encore une branche de la Maiſon de Kerhoent. Ils ont pour auteur Tanneguy de Kerhoent, mort en 1322, ſecond fils de Tanneguy de Kerhoent, II^e^ du nom, & de *Guyomarde de Botguignen*.

Jacques de Kerhoent, Chevalier, Seigneur de Herlan & du Squiriou, eut un grand procès à ſoutenir contre Renée de Kerhoent, ſa ſœur, pour la ſucceſſion collatérale qui étoit tombée dans leur Maiſon, des grands biens de celle de *Huon*. Par la dépoſition des témoins, il fut prouvé que la Maiſon de Kerhoent étoit une des plus anciennes, des plus riches & nobles du Minihy de Saint-Pol, où le Château de Kerhoënt eſt ſitué, & que ceux de cette Maiſon avoient coutume de partager leur ſucceſſion l'un & chacun d'eux noblement, ainſi que font les autres Nobles iſſus d'ancienne Chevalerie du Pays, ſavoir les deux tiers à l'aîné, l'autre tiers au puîné. La même Enquête prouve que la Seigneurie de Herlan avoit été un démembrement de celle de *Léon*, donnée en partage à *Guyomar*, fils puîné de *Hacon de Léon*, & que ces Seigneurs de Herlan avoient briſé les armes de Léon, qui ſont : *d'or, au lion de ſable ; à la faſce de gueules, brochante ſur le lion*. Cette Enquête fit gagner le procès à Jacques de Kerhoent, qui mourut le 10 Octobre 1573, ne laiſſant de *Marie de Kergournadec'h*, qu'une fille,

Françoise de Kerhoent, qui porta la ſucceſſion de ſon père en mariage à *Charles de la Foreſt*, Chevalier, Seigneur de Keranroux, d'où elle paſſa, par leur fille unique, aux Seigneurs de *Leſardo du Parc-Locmaria*.

Robert de Kerhoent, frère puîné de Jacques, auteur des Seigneurs de *Boiſruault*, eut pour ſon partage la Terre de Boiſruault, ſiſe dans l'Evêché de Saint-Mâlo, du chef de ſon aïeule, *Gillette le Preſtre*, de la Maiſon de *Lohière*. Sa poſtérité ſubſiſte près de Ploërmel en Bretagne.

Les armes de Kerhoent ſont : *loſangé d'argent & de ſable*. Les Marquis *de Coëtenfao* écarteloient *aux* 1 *&* 4 de Kergournadec'h, qui eſt : *échiqueté d'or & de gueules ; aux* 2 *&* 3 de Coetenfao, qui eſt : *d'azur, à la fleur de lis d'or, côtoyée en pointe de* 2 *macles du même* ; & ſur le tout de Kerhoent.

KERHUEL, branche de la Maiſon de *Coëtlogon*, en Bretagne. Les Seigneurs de Kerhuel ont commencé à *Jean de Coëtlogon*, Seigneur de Kerhuel, &c. Cette branche eſt éteinte. Voy. COETLOGON.

KERIMEL ou KERRIMEL, ancienne Nobleſſe qui, ſelon l'*Amorial Breton*, par Guy le Borgne, a donné un Maréchal de Bretagne dans Geoffroy de Kerimel, partiſan & aſſocié de Bertrand du Gueſclin, vaillant Chef de guerre, en la plupart de ſes exploits militaires.

I. Alain, Seigneur de Kerimel, vivant en 1363, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, entr'autres enfans :

II. Pierre, Seigneur de Kerimel, qui s'eſt marié, en 1392, avec *Marguerite*, Dame *de Coëtinizan*, fille de *Rolland*, Seigneur *de Coëtinizan*, & de *Jeanne de Goudelin*. Ils tranſigèrent, le 2 Avril 1421, avec *Mahotte de Coëtinizan*, leur ſœur, & *Pierre de Coëtmohan*, ſon mari. Pierre eut pour enfans :

Rolland, qui ſuit ;
Et Yves, Chevalier, auquel le Duc de Bretagne donna les biens de *Guillaume*, Seigneur *de Goudelin*, ſon parent, qu'il avoit confiſqués, l'an 1422. Il mourut ſans enfans.

III. Rolland, Seigneur de Kerimel & de Coëtinizan, épouſa *Pleſon de Quélen*, fille d'*Eon*, Seigneur de Quélen, & d'*Aliette de Vieux-Chatel*. Il en eut entr'autres enfans :

IV. Yves de Kerimel, Seigneur de Coëtinizan, & de Goudelin, qui s'allia avec *Jean-*

ne de Bouteville, fille de *Jean*, Seigneur de Kerrat, & de *Marie de Launay*, dont :

V. JEAN DE KERIMEL, Chevalier, Seigneur de Coëtinizan, de Goudelin & de Kerrat, Chambellan du Duc de Bretagne. Il épouſa *Jeanne de Beaumanoir*, fille de *Jean*, Seigneur du Bois-de-la-Motte, & de *Matheline Goyon*, de laquelle il laiſſa :

VI. JACQUES DE KERIMEL, Chevalier, Seigneur de Coëtinizan, de Goudelin & de Kerrat, marié avec *Jeanne du Chaſtel*, fille de *Thomas*, Seigneur de Coëtlès, & de *Marguerite de Coëteven*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. MARGUERITE, femme de *Vincent du Dreſnay*, Seigneur de Kerradennec ;
3. Et JEANNE, mariée à *Jean de Kerguézay*, Seigneur de Kergomar.

VII. JEAN DE KERIMEL, Seigneur de Coëtinizan, Goudelin, Kerrat & Coëtlès, épouſa *Marie de Kerouzéré*, fille de *Jean*, Seigneur *de Kerouzéré*, & de *Jeanne de Roſmadec*, dont vint une fille unique :

MARIE, Dame de Coëtinizan, &c., femme de *Pierre*, Seigneur *de Bois-Eon*, fils de *Pierre*, Seigneur *de Bois-Eon*, & de *Perronnelle de Chef-du-Bois*.

Les armes de KERIMEL étoient : *d'argent, à 3 faſces de ſable*.

* KERJEAN ou KERJAN, dans le Diocèſe de Saint-Pol-de-Léon, en Bretagne, Terre, Seigneurie & Châtellenie conſidérable, unie à celles de Languen, Rodalvez, Kerbiquet & Trocurum, & érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juillet 1618, en faveur de

RENÉ LE BARBIER, Seigneur de Kerjean, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, tant en conſidération de ſon ancienne nobleſſe, qu'en récompenſe de ſes ſervices & de ceux de ſes aïeux. Ce RENÉ LE BARBIER, Marquis de Kerjean, avoit épouſé *Françoiſe de Parcevaux*, Dame d'honneur de la Reine, dont pour fils aîné,

FRANÇOIS, qui ſuit. (SÉBASTIEN LE BARBIER, l'un de ſes juveigneurs, fut élu par la Nobleſſe du Diocèſe de Saint-Pol-de-Léon, pour en être le Major.)

FRANÇOIS LE BARBIER, élu à la pluralité des voix de la Nobleſſe du même Diocèſe pour le ſervice du Roi, en tems de guerre, pour en être le Colonel, & le Commandant en chef, avoit épouſé, en Novembre 1619, *Catherine de Goësbriand*, ſœur du biſaïeul du Comte *de Goësbriand*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit. De cette alliance vint :

MARIE LE BARBIER DE KERJEAN, qui s'allia 1° à *Jean*, Seigneur *de Penhoadic*, & 2° à *Vincent du Louet*, Seigneur de Coëtjunval, dont elle fut la troiſième femme.

Cette Nobleſſe a produit un Amiral de l'Eſcadre de Bretagne, des Colonels & autres Officiers ſupérieurs dans les troupes de terre, des Chevaliers de l'Ordre du Roi, de Malte, &c. Elle eſt aujourd'hui réduite à une ſeule branche, dont le chef eſt

CLAUDE-ALAIN LE BARBIER, Comte de Leſcoët. Il a quitté le ſervice à la paix de 1748, & s'eſt retiré dans ſon Château de Kernas, près de Breſt. De ſon mariage avec *Françoiſe-Perrine le Borgne de Leſquiffiou*, il lui reſte ſix fils, dont le dernier eſt Eccléſiaſtique, & a fait ſes preuves pour les Comtes de Lyon. Des cinq autres, qui ſont tous au ſervice, il y en a trois qui ſont Chevaliers de Malte.

Les armes de LE BARBIER ſont : *d'argent, à 2 faſces de ſable*. Deviſe : SUR MA VIE. Voy. BARBIER (LE), Seigneur de Kerjean, &c.

KERJEAN DE KERVENNEC (DE), en Bretagne : *d'argent, à la tour couverte de ſable*.

KERLÉAU, de Bretagne : *d'azur, au cerf d'or*.

KERLEC'H ou QUERLEC, en Bretagne. N... DE KERLEC'H obtint, en Décembre 1576, des Lettres de création de *Baronnie* & de *Châtellenie*, leſquelles furent vérifiées le 2 Octobre 1578. Nous ignorons ſi cette ancienne Nobleſſe ſubſiſte. Elle eſt originaire de l'Evêché de Saint-Pol-de-Léon, & ſes armes ſont : *d'azur, à 10 grillets ou ſonnettes d'argent*, 4, 3, 2 & 1.

KERLOAGUEN, de Bretagne : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable, membrée & becquée de gueules*.

KERMADEC (DE), en Bretagne : *d'azur, à la coupe d'or, accompagnée en chef d'un trèfle du même*.

* KERMAN, Terre & Seigneurie en Bretagne, dont nous avons parlé au mot CARMEN. Les Marquis DE KERMAN, Seigneurs de

l'Islette, ſont une branche cadette de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Maillé*. Voy. CARMEN & MAILLÉ.

KERMEL, Famille de Bretagne, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 320.

I. Jean de Kermel épouſa *Marie de Coëtnévénoy*, dont :

II. N.... de Kermel, lequel eut pour enfans :

Prigent, qui ſuit ;
Et Olivier. (Ils partagèrent les biens nobles de leurs aïeul & aïeule.

III. Prigent de Kermel épouſa *Marguerite de Kereſpertz*, de laquelle vint pour fils aîné :

IV. Gilles de Kermel, Ecuyer, Sieur de Kermézen, qui s'eſt marié, en 1544, à *Jeanne de Roſmar*, dont entr'autres enfans :

V. Louis de Kermel, Sieur de Tuoulan, allié, en 1584, avec *Louiſe de Botloy*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur du Val & du Billo, dont pour fils aîné :

VI. Henri de Kermel, Ecuyer, Seigneur de Kermézen & de Kervégant, qui s'eſt marié, en 1619, avec *Françoiſe de la Noë*, Dame de Kerthepaut, dont :

Louis, qui ſuit ;
Et Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Kermadec.

VII. Louis de Kermel, Ecuyer, Seigneur de Kervégan, de Kermézen, &c., épouſa, le 24 Janvier 1643, *Madeleine de Kergaradan*, fille unique de *François*, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite de Kerléan*, dont :

Louis, qui ſuit ;
Et Jacques, Ecuyer, Seigneur de Kervégant.

VIII. Louis de Kermel, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Kermézen, fut déclaré iſſu *d'extraction noble*, & maintenu dans ſa qualité d'*Ecuyer* le 22 Juin 1669. Il épouſa, en 1694, Elisabeth de Kermel, Dame de Kermel, dont pour fils aîné,

IX. Yves-Pierre-Louis de Kermel, Ecuyer, Seigneur de Kermézen, qui a épouſé, le 6 Juin 1715, *Marie de Coëtrieux*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Coëtrieux & de Kerguillé, Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, & de *Jeanne-Françoiſe d'Acigné*, dont :

X. Olivier-Jean-Marie de Kermel, né le 17 Avril 1716, Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 18 Février 1734. (C'eſt ce que nous ſavons de cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de 2 léopards d'or, poſés 1 en chef & 1 à la pointe de l'écu.*

*KERMÉNO, en Bretagne. Les Seigneuries de Kerméno & de *Baud*, dans le Diocèſe de Vannes, furent érigées en *Marquiſat*, en faveur de René de Kerméno, Seigneur dudit lieu, du Garo & de Lannouan, Conſeiller au Parlement de Rennes. C'eſt ce que nous ſavons de cette Famille, dont les armes ſont : *de gueules, à 3 macles d'argent*, 2 & 1.

KERMENOU, Famille de la même Province, qui porte : *faſcé ondé d'or & d'azur de 6 pièces.*

KERMESSET, autre Famille de Bretagne, dont les armes ſont : *d'or, à la faſce de gueules, accompagnée de 3 molettes du même*, 2 & 1.

KERMEUR, KERMUR ou GUERMEUR (de), auſſi en Bretagne : *de gueules, à 3 loſanges d'argent, rangées & accolées en faſce, accompagnées de 6 annelets du même*, 3 *en chef & 3 en pointe, rangés* 2 & 1.

KERMOYSAN (de), même Province, porte : *de gueules, à 7 coquilles d'argent*, 3, 3 & 1.

KERNAZRET ou KARNAZET, en Bretagne : Famille noble, dont nous avons déjà parlé tom. VII de la 1re édit. de ce *Dictionnaire*, pag. 296 & ſuiv. Elle tire ſon nom de la Terre de Kernazret, en la Paroiſſe de Loc-Brévalaire, Evêché de Léon, dont étoit Seigneur Salomon de Kernazret, vivant en 1355. Ses Armes ſont les mêmes que celles que porte ſa poſtérité établie en Beauce.

I. Yves de Kernazret, Seigneur de Lardy, ſur la rivière d'Etampes, dont il bâtit & fonda l'Egliſe, & où il eſt inhumé, rendit aveu de cette Terre, au Roi, en 1446. Il fut un des Chevaliers qui accompagnèrent le Comte du Maine, pour l'union de la Bretagne, en 1418 ; fut Gouverneur de Vincennes en 1440, Capitaine des Francs Archers de Charles VII, & mourut le 13 Octobre 1462. Il avoit épouſé *Marguerite Bureau*, fille de

Gaſpard, Grand Maître de l'Artillerie de France, Seigneur de Ville-Comblé, Nogent & Montfermeil, Capitaine de Poiſſy, & de *Richarde de Vérine*. Elle accepta la garde de ſes enfans le 14 Juillet 1464. Elle ſe remaria à *Charles le Buffe*, & mourut en 1499. Elle eſt inhumée, avec ſon mari, dans l'Egliſe de Lardy. On ne connoît de ſes enfans du premier lit, que

II. René de Kernazret, né en 1450, Chevalier, Seigneur de Lardy, Limours & Saint-Vrain, Gouverneur de Longjumeau & de Chailly en 1478, qui fonda l'Hôtel-Dieu de Saint-Antoine, en la Paroiſſe de Saint-Vrain, & mourut en 1523. Il laiſſa de *Marie de Mornay*, ſon épouſe, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Villiers-le-Château, Baron de la Chapelle-la-Reine, & d'*Anne de la Vieuville*, dite *la Brune*:

1. Guillaume, Seigneur de Lardy, Edeville Billy, Grandval, &c., mort en 1523, ne laiſſant de *Madeleine de Suze*, fille de *Philippe*, Seigneur de Laverſine, que deux filles :
   1. Jeanne, femme de *Nicolas de Champgirault*, Seigneur de Germonville ;
   2. Et Catherine, mariée avec *Adam de Champgirault*, Ecuyer, Seigneur du Verger.
2. Antoine, qui ſuit;
3. Et Antoinette, qui partagea avec ſes frères, en 1514, & céda, en 1522, à Antoine, ſon frère, les droits qu'elle avoit ſur les Terres de Brazeux & de Montaubert. Elle épouſa 1° *Charles de Beaumotte*, Ecuyer ; 2° *François d'Auquoy*, Seigneur de Courcelles en Soiſſonnois ; & 3° *Jean de Bombelle*, Ecuyer, avec lequel elle vivoit en 1532.

III. Antoine de Kernazret, Chevalier, Seigneur de Brazeux, Maître d'Hôtel du Roi en 1544, mort le 29 Décembre 1552, avoit épouſé le 16 Décembre 1521, *Marguerite de Brillac*, morte en 1584, fille de *Charles*, Seigneur d'Argy, & de *Louiſe de Balſac*, dont :

1. François, Seigneur de Brazeux, Capitaine de 100 hommes d'armes, préſent à la réformation de la Coutume d'Etampes, mort en 1568, laiſſant deux garçons, morts ſans poſtérité, de *Jacqueline de Prunelé*, ſon épouſe, morte en 1560, veuve de *Jean de Perey*, Ecuyer, & fille de *Pierre de Prunelé*, Seigneur de Richarville, & d'*Antoinette de Nacelles ;*
2. Adam, qui ſuit ;
3. Louis, Seigneur de Braſſeux ou Brazeux, Grigny, Montaubert, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître d'Hôtel du Duc d'Anjou. Il teſta en 1587, & mourut en 1588. Il avoit épouſé, en 1570, *Antoinette d'Anglebermer*, veuve de *Guy d'Aumale*, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Lagny, & d'*Iſabeau de Bucourt* ;
4. Anne, Dame de Brazeux, femme en 1544, de *François Gouffier*, le *jeune ;*
5. Marie, épouſe de *Ludovic de Cappo*, Seigneur du Cref, Gouverneur de la Citadelle de Turin ;
6. Jeanne, morte Abbeſſe de Gif en 1584 ;
7. Et une autre fille, Religieuſe à Faremoutiers.

IV. Adam de Kernazret, Chevalier, Seigneur de Saint-Vrain, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance, Chambellan du Duc d'Alençon, mort en 1584, avoit épouſé *Françoiſe de Mouſtiers*, Dame de Roſay & de la Folie-Herbault, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux. Il en eut :

V. Antoine de Kernazret, II^e^ du nom, né en 1576, Chevalier, Seigneur de Saint-Vrain, mort en 1625. Il avoit épouſé, en 1593, *Marie de Carvoiſin*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Achy, Jongeon-le-Freſne, Villepoix, &c., & de *Marguerite de l'Isle-Adam de Marivaux*, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Antoine ; Henri-Marc, & Jean, morts jeunes ;
5. Jeanne, mariée 1° en 1618, à *Paul de Villereau*, Chevalier, Seigneur de Fains & de Fontenay-ſur-Conie ; & 2° à *Claude d'Eſtoré*, Ecuyer, Seigneur de Villegontart, dont des enfans des deux lits ;
6. Jacqueline, née en 1600, femme, en 1633, d'*Henri de Thienne*, Chevalier, Seigneur du Châtenier & de Mordeſe, en Touraine ;
7. 8. & 9. Marguerite, Susanne & Marie, Religieuſes ;
10. Et Marie, dite *la Jeune*, femme, en 1645, d'*Antoine de Lanier*, Chevalier, Seigneur d'Omécourt & de Bautuvaut, en Beauvoiſis, dont des enfans.

VI. François de Kernazret, né en 1602, Chevalier, Baron de Saint-Vrain, rendit hommage de cette Terre au Chapitre de Chartres, le 24 Juillet 1629, & mourut en 1657. Il avoit épouſé, 1° en 1624, *Anne de Campremy*, fille de *Pierre*, Seigneur de

Montaquoi, & de *Marguerite le Maréchal*, dont il n'eut point d'enfans; 2° *Geneviève du Noyer*, fille de *Nicolas*, Receveur & Payeur Provincial d'Orléans, & de *Geneviève d'Alexandre*; & 3° en 1653, *Marie Lombard*, fille de *Pierre*, Secrétaire des Finances du Duc d'Orléans, & de *Catherine Cartier*. Du second lit il eut :

1. Alexandre, né en 1640, maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil du 29 Avril 1671, qui a laissé des enfans de ses deux femmes, *Louise Bonton* & *Anne de Villereau*.

Et du troisième lit sortirent :

2. Pierre, qui suit ;
3. Jacques, mort en 1704. Il avoit épousé, le 31 Mars 1683, *Madeleine Lunel*, morte en 1694, fille de *Bertrand*, Maître d'Hôtel du Prince de Condé ;
4. Et Marie, qui a été mariée dans l'Isle de Madagascar.

VII. Pierre de Kernazret, né en 1654, maintenu noble par Arrêt du 7 Avril 1674, épousa par contrat passé à Malicorne, Election de la Flèche, en 1682, *Françoise Durant*, & en eut :

Pierre-Michel, qui suit ;
Et Guillaume, rapporté après son frère aîné.

VIII. Pierre-Michel de Kernazret, né en 1684, Chevalier, Seigneur de Grand-Fontaine-Masson, Capitaine d'Infanterie en 1706, épousa, 1° en 1712, *Louise-Gabrielle de Clinchamps*, fille de *Louis-François*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marceau, & de *Gabrielle Pavée*, dont deux enfans, morts jeunes ; & 2° en 1715, *Claire Davy*, sa parente maternelle, fille de *Jacques* & de *Renée Fournigault*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

VIII. Guillaume de Kernazret, né en 1685, fils puîné de Pierre, & de *Françoise Durant*, justifia de sa noblesse par titres, en l'Election de Châteaudun, le 23 Février 1717, & laissa de *Marie Ménager*, sa femme, fille de *Pierre*, & de *Madeleine Nion*, entr'autres enfans :

IX. Pierre-Guillaume de Kernazret, né en 1712, Chevalier, Seigneur de Broussy, maintenu noble par Arrêt de la Cour des Aides, le 23 Juin 1742, qui a épousé, le 11 Juillet 1729, *Geneviève de Mésange*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Montdouat. De ce mariage sont issus :

1. Pierre-Guillaume, né le 14 Juin 1730 ;

2. Louise-Charlotte, née le 25 Juillet 1732;
3. Marie-Geneviève, née le 20 Mars 1734;
4. Renée-Perrette, née le 26 Mai 1735;
5. Et Marie-Anne-Thérèse, née le 8 Juin 1740.

Les armes : *burelé d'argent & de gueules, à une grive de sinople brochant sur le tout, accompagnée de trois herses d'or; à la bordure componée d'argent & de gueules de dix pièces.*

KERNEC'H ou KERANEC'H, en Bretagne, porte: *d'argent, au pin de sinople chargé d'une pie ou naturel.*

KERVÉNÉNOY, KERNAVANOIS, KAERNEVOY ou CARNAVALET, même Province: ancienne Noblesse dont les armes sont: *vairé d'or & de gueules, au franc-canton d'argent, chargé de 5 hermines en sautoir, 2, 1 & 2.*

KEROUARTZ. Ce nom est remarquable entre les Nobles de la Province de Bretagne, par son ancienneté & ses alliances.

Paul-François-Xavier de Kerouartz, Seigneur dudit lieu, un des descendans de cette Maison, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Berry, & Brigadier des Armées du Roi, eut de *Louise-Anne Dauvet de Rieux*, sa seconde femme :

1. Sébastien-Louis, qui suit ;
2. « Achile-Paul, Chevalier de Malte de minorité, mort Chevalier profès dudit Ordre & Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie ;
3. Achille-Charles-Paul-Alexis, aussi Chevalier de Malte, Capitaine au même Régiment d'Orléans, retiré du service avec commission de Lieutenant-Colonel, Commandeur de la Commanderie de Théval, mort à Paris le 15 Février 1775, dans la 69e année de son âge ; »
4. Et Marie-Anne-Louise, mariée à Paris, le 26 Janvier 1729, à *Georges-Louis de Phélypeaux*, Comte d'Herbault, Chevalier, Seigneur de Neuvy, Braceux, Beaussy, &c., Conseiller au Parlement de Paris, puis Lieutenant de Roi du Pays Blaisois ; elle est morte le 11 Décembre 1745, ayant eu postérité. Voy. PHÉLYPEAUX.

Sébastien-Louis, Marquis de Kerouartz, épousa *Jeanne-Françoise de Kergroadez*, seule héritière des Terre & Châtellenie de Kergroadez, & dernière de ce nom. De ce mariage sont issues :

1. MARIE-JEANNE-GEORGETTE-TOUSSAINT, mariée à Paris, le 20 Août 1754, à *Jean-Joſeph-Anne-Marie*, Marquis *de Houchin*, fils de *Louis-Albert-François-Joſeph*, Comte *de Houchin*, Vicomte d'Haubourdin, Seigneur de Longaſtre, Emmerin, Annezin, &c., iſſu d'une des plus anciennes Maiſons de l'Artois, reçu dans tous les Chapitres Nobles des Pays-Bas, & de *Marie-Andrée-Joſèphe de Berghes ;*
2. Et MARIE-JEANNE-LOUISE-CHARLOTTE-TOUSSAINT, mariée à Paris, au mois de Juillet 1760, à FRANÇOIS-JACQUES DE KEROUARTZ, devenu chef des noms & Armes de ſa Maiſon, & par cette alliance, poſſeſſeur de la Terre de ſon nom, Seigneur, Marquis de KEROUARTZ, mort audit Château le 5 Août 1775, ayant laiſſé pluſieurs enfans. Il étoit fils aîné de JACQUES-JOSEPH-RENÉ DE KEROUARTZ, Chevalier, Seigneur de Lézérazien, Comte de Penhoët-Gié, Préſident au Parlement de Bretagne, mort le 5 Mars 1778, & de Dame *Mathurine-Joſèphe-Reine de Kergoët*, héritière & dernière du nom, « fille de *François-Jean-Baptiſte*, Chevalier, Seigneur du Guilly, & de *Marie-Joſèphe du Chaſtel-Kerlec'h*, &c. »

Les armes : *d'argent, à la roue de ſable, accompagnée, de 3 croiſettes du même.*

KEROUZÉRÉ, ancienne Maiſon éteinte de la même Province.

VINCENT, Chevalier, Seigneur DE KEROUZÉRÉ, de Kerandraon, de Keraſquer, &c., avoit épouſé *Claude de Percevaux*, & ne laiſſa que des filles, l'aîné, nommé

ANNE DE KEROUZÉRÉ, épouſa *François de Kerhoënt*, ſurnommé *de Kergournadec'h*, Seigneur de Coëtenfao, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, mort le 2 Août 1642, duquel elle eut poſtérité. Voy. KERHOENT.

Un Seigneur de cette Maiſon, dit Guy le Borgne, auteur de l'*Armorial Breton*, en conſidération des bons & fidèles ſervices rendus par ſon père & par lui, qui contribua à redonner la liberté au Duc JEAN, détenu dans la Forteresſe de Palluau en Poitou, avec RICHARD, ſon frère, obtint à titre de viage & de bienfait, en 1420, de ce Seigneur Duc, 50 livres de rente ſur la Terre de Châtelaudren.

Les armes : *de pourpre, au lion d'argent.* Deviſe : LIST, LIST.

KERPOISSON, même Province, porte : *d'or, au lion de gueules, la queue paſſée entre les jambes & remontant.*

KERRIMEL. Voy. KERIMEL.

KERSAINT GILLY, dans l'Evêché de Léon : ancienne Nobleſſe, qui a donné des Chevaliers de Rhodes & de Malte, & dont les armes ſont : *de ſable, à 6 trèfles d'argent*, 3, 2 & 1.

KERSAUSON, Famille de Bretagne dans l'Evêché de Léon : c'eſt une des bonnes & anciennes Nobleſſes du pays, que l'on tient prendre ſa première origine & étymologie d'Angleterre.

Les armes : *de gueules, à une boucle ronde* ou *fermail d'argent, hardillonné du même.*

KERSAUSON, autre Famille du même nom en Bretagne, dans l'Evêché de Tréguier, & qui a donné deux Sénéchaux Royaux de Tréguier conſécutifs.

Elle portoit : *de ſable, au château d'or, ſommé de 3 tourillons du même.*

KERSIMON ou KERSYMON, en Bas-Léon. De cette Famille il y eut un Capitaine & Gouverneur de Breſt, qui, en l'an 1558, avec aſſez peu de ſecours, repouſſa généreuſement plus de 10000 Anglois, qui, ayant deſcendus en la côte de Léon, brûlèrent & pillèrent le bourg du Conquet & autres circonvoiſins, faiſant un grand ravage ſur le plat pays.

Les armes : *écartelé d'or & de gueules.* (*Armorial Breton.*)

KERSULGUEN, Famille l'une des plus anciennes de Bretagne, & alliée, de tout tems, à ce qu'il y a de plus conſidérable.

JOSEPH-HYACINTHE DE KERSULGUEN, Chevalier, Seigneur, Marquis de Kerlozrec, fut élu deux fois, d'une voix unanime Préſident de l'Aſſemblée des Etats de 1731, en l'abſence du Duc de la Trémoille, & eſt mort le 19 Janvier 1734, laiſſant deux fils :

L'aîné, N... DE KERSULGUEN, Marquis de Kerlozrec, s'eſt diſtingué dans le ſervice de la Marine, & eſt Chevalier de Saint-Louis ;

Et le cadet, N... DE KERSULGUEN, dit *le Chevalier de Kerlozrec*, Lieutenant des Vaiſſeaux & Chevalier de Saint-Louis, eſt auſſi fort connu par ſes ſervices & ſon mérite perſonnel. C'eſt ce que nous ſavons, faute

de *Mémoire*, ſur cette Famille, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* de Janvier 1734, pag. 192 & ſuiv.

Les armes: *d'or, au lion de gueules, couronné, armé & lampaſſé d'azur; au franc-canton écartelé d'or & de gueules.*

KERSYMON, en Bas-Léon. Voy. KERSIMON.

KERVASY, de Bretagne, porte: *de gueules, à 8 beſans d'or, 2, 3 & 3, au franc-canton d'hermines.*

KERVEN, Famille noble de Baſſe-Bretagne, dont étoit N... DE KERVEN, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. Il fut père de

FRANÇOISE-JEANNE DE KERVEN, qui s'eſt mariée, le 3 Avril 1688, à *Louis-Hyacinthe Caſtel*, Comte de Saint-Pierre, ci-devant premier Ecuyer de S. A. R. la Ducheſſe Douairière D'ORLÉANS, & ancien Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. Elle eſt morte à Paris le 27 Février 1740, dans la 71e année de ſon âge, laiſſant deux fils & une fille. (*Mercure de France*, de Mars 1740, pag. 608.)

Les armes, ſelon l'*Armorial Breton*, par Guy le Borgne, ſont: *d'azur, à une croix potencée d'argent, portée ſur un chevron de même, accompagné de 3 coquilles auſſi d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

KERVÉNO, en Bretagne, Famille qui porte: *d'azur, à 10 étoiles d'argent, 4, 3, 2 & 1.*

KERVÉNO DE LA ROCHE, autre Famille, de la même Province, qui a pour armes: *d'or, à 3 coquilles de gueules.*

KETTLER DE COURLANDE, Maiſon qui a été inveſtie du Duché de Courlande & de Sémigalle, le 5 Mars 1562, par SIGISMOND, Roi de Pologne, en la perſonne de GOTHARD KETTLER, Gentilhomme du Duché de Berg, & dernier Grand Maître de l'Ordre des Chevaliers de Livonie, biſaïeul du Duc FERDINAND, rapporté ci-après.

JACQUES KETTLER, Duc de Courlande & de Sémigalle, mort le 31 Décembre 1682, avoit épouſé *Louiſe-Charlotte de Brandebourg*, morte le 29 Août 1676, laiſſant quatre garçons, entr'autres, pour fils aîné,

FRÉDÉRIC-CASIMIR, Duc de Courlande, mort le 22 Janvier 1698;

Et FERDINAND, qui ſuit.

FERDINAND KETTLER, Duc de Courlande & de Sémigalle, né le 2 Novembre 1655, mort à Dantzick le 4 Mai 1737, avoit embraſſé la Religion Catholique en 1698; il avoit été autrefois Lieutenant d'Artillerie des troupes de l'Electeur de Brandebourg, & enſuite du Roi de Pologne. Il eut, après la mort de ſon frère aîné, la Régence & l'Adminiſtration du Duché de Courlande, juſqu'en 1710, pendant la minorité du Duc FRÉDÉRIC-GUILLAUME KETTLER, ſon neveu, qui mourut le 21 Janvier 1711. Il devoit être ſon ſucceſſeur; étant le ſeul mâle qui reſtât dans ſa maiſon; mais ANNE IWANOWNA, veuve de ſon neveu, quoique ſans enfans, garda ſes Etats juſqu'en 1730, qu'elle fut appelée au Trône de Ruſſie, en ſorte qu'il ne reçut l'inveſtiture du Duché de Courlande & de ſes dépendances, du Roi de Pologne, que le 28 Février 1731. Il avoit épouſé, le 25 Septembre 1730, *Jeanne-Madeleine de Saxe*, née le 17 Mars 1708, fille de feu *Jean-Georges*, Duc *de Saxe-Weiſſenfels*, & de *Frédérique-Eliſabeth de Saxe-Eiſenach*. Il n'en a point eu d'enfans, de ſorte qu'en lui finit la Maiſon de KETTLER. (*Mercure de France* de Juin 1737, pag. 1227.)

Le prince *Charles de Saxe*, frère de Madame la Dauphine, a été inveſti du Duché de Courlande, & il en a pris poſſeſſion le 29 Mars 1759.

*KHEVENHULLER-METSCH, en Allemagne. N..., Prince DE KHEVENHULLER, eut pour enfans:

1. JEAN-JOSEPH, qui ſuit;
2. Et JEAN-LÉOPOLD, Chanoine de Salzbourg & d'Eichſtaedt, né le 2 Mars 1710.

JEAN-JOSEPH, Prince DE KHEVENHULLER, Grand Maître de la Cour de l'Impératrice-Reine, né le 3 Juillet 1706, avoit épouſé, le 22 Novembre 1728, *Caroline-Marie-Auguſte*, Comteſſe *de Metſch*, née le 26 Janvier 1709, dont il a eu:

1. FRÉDÉRIC-SIGISMOND, qui ſuit;
2. MARIE-JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS, né le 30 Mars 1733, Général-Major au ſervice de l'Impératrice-Reine, qui s'eſt mariée, le 25 Avril 1774, avec *Joſèphe*, Comteſſe *de Schrattenpach*, née le 10 Juillet 1750.
3. JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE, né le 3 Juillet 1737, Conſeiller intime actuel de L. M. I. & R. Il a épouſé, le 19 Mai 1763, *Thérèſe*, Comteſſe *de Rotthal*, dont il a eu;

1. JEAN-JOSEPH, né le 9 Avril 1765;

2. Marie-Caroline, né le 14 Mai 1767;
3. Et Anne-Joseph, née le 19 Novembre 1770.

4. Jean-Emmanuel, né le 22 Avril 1751, qui a épouſé *Marie-Joſèphe*, Comteſſe *de Mezzabarba;*
5. Marie-Josèphe, née le 9 Décembre 1729, Douairière de *Gabriel*, Vicomte *de Bethlem;*
6. Marie-Thérèse, née le 4 Janvier 1741, qui s'eſt mariée à N...., Comte de *Kolowrath;*
7. Et Marie-Anne, née le 3 Avril 1747, qui a épouſé le Comte *Charles de Salm-Neubourg.*

Frédéric-Sigismond, Prince de Khevenhuller, né le 22 Février 1733, Conſeiller intime actuel de Leurs M. I. & R., s'eſt marié, le 25 Février 1754, à *Marie-Amélie de Lichtenſtein*, & a eu pour enfans :

1. Jean-Joseph, né le 17 Juin 1755;
2. Charles-Marie, né le 26 Novembre 1756;
3. Antoine-Marie, né le 10 Avril 1759;
4. François, né le 7 Avril 1762;
5. Marie-Christine, né le 27 Septembre 1763;
6. Marie-Caroline, née le 23 Septembre 1764;
7. Et Marie-Léopoldine, née le 22 Août 1767.

* KINSKY, en Allemagne. N..., Prince de Kinsky a eu pour enfans :

1. François-Ulrich, qui ſuit;
2. Joseph, né le 1er Mai 1734, Chambellan de L. M. I. & R., qui s'eſt marié, le 25 Avril 1758, avec *Thérèſe*, Princeſſe *d'Auerſperg*, née le 22 Mars 1735, dont ſont iſſus :
   1. Jean-Joseph, né le 14 Avril 1767;
   2. Et Marie-Françoise, née le 11 Avril 1760.
3. Marie-Thérèse, née le 24 Avril 1730, qui s'eſt mariée au Comte *Othon-Philippe de Hachenfeld;*
4. Et Marie-Antoinette, née le 2 Février 1732, mariée au Comte *Chriſtophe d'Erdody.*

François-Ulrich, Prince de Kinsky, né le 23 Juillet 1726, Conſeiller intime actuel de L. M. I. & R., a épouſé, le 14 Avril 1749, *Marie-Sidoine de Hohenzollern*, née le 14 Février 1720, dont il a eu :

1. Joseph, né le 12 Janvier 1751, Chambellan de L. M. I. & R.;
2. Et Marie-Anne, née le 26 Novembre 1754.

KIRIASSE ou CIRIASSE. On trouve Guillaume Kiriasse ou Ciriasse, qui fut pourvu de la charge de Prévôt des Marchands de Paris, le 12 Septembre 1417.

KLASTEN, ancienne Nobleſſe d'Allemagne, ſuiv. l'*Armor. génér. de France*, reg. I, pag. 321.

I. Ernest de Klasten, Seigneur de Falkenbourg, d'Ieterſtorf & de Liebenthal, fut créé *Comte de l'Empire*, par Lettres de l'Empereur Frédéric III, en 1349, avec permiſſion d'orner ſes armes de l'*aigle de l'Empire* & de la *couronne de Comte*. Il épouſa, en 1455, *Catherine de Felden*, dont :

II. Jean de Klasten, Comte de l'Empire, Seigneur de Falkenbourg, d'Ieterſtorf, &c., qui épouſa, en 1498, *Anne-Marie de Wedel.* De ce mariage vint :

III. Henri de Klasten, Comte de l'Empire, Seigneur de Falkenbourg, de Ruckenwald, &c., qui s'eſt allié, en 1579, à *Catherine-Eliſabeth de Mitzelbach*, dont entr'autres enfans :

IV. Jacques de Klasten, Comte de l'Empire, Seigneur de Falkenbourg, d'Arensheim & de Weiſſenfels, qui épouſa, en 1616, *Urſule de Czarnekow*, & en eut :

V. Jacques-Casimir, Comte de Klasten, naturaliſé François, par Lettres du Roi Louis XIV, du mois d'Avril 1672. Il épouſa, le 19 Novembre de la même année, *Marguerite Laudier*, dont :

VI. Jean-Gilbert de Klasten, Ecuyer, Seigneur de Cohon & de Lignerote, établi à Alençon en Normandie, qui a épouſé, le 21 Août 1705, *Madeleine Darot*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Sieur de Clermont, & de *Madeleine Ferreur*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Gaspard-Jean, Ecuyer;
2. & 3. Jacques-Casimir, & Pierre-Michel;
4. 5. 6. 7. & 8. Madeleine; Catherine, née le 9 Mars 1711; Marie-Madeleine, née le 2 Janvier 1721; Marie-Geneviève, & Anne Sophie, née le 20 Mars 1724, & reçue à Saint-Cyr le 4 Août 1728.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or, couronné du même; aux 2 & 3 de pourpre, à une licorne d'argent, ſortant à demi-corps d'une rivière du même;* & ſur le tout : *d'or, à l'aigle de ſable, à deux têtes, les ailes étendues.*

KLINGLIN ou KLINGHIN, Famille originaire d'Alſace, conſtamment attachée au ſervice du Roi, depuis la réunion de cette

Province à la Couronne, & de laquelle eſt N.... DE KLINGLIN, qui fut pourvu, en 1662, d'une charge de Conſeiller au Conſeil Supérieur d'Alſace, & fut depuis employé en différentes occaſions importantes. Il eut pour fils :

JEAN-BAPTISTE DE KLINGLIN, qui fut Conſeiller d'Etat, Prêteur Royal de Strasbourg, & Membre du Corps de la Nobleſſe d'Alſace. Il s'étoit acquis une grande conſidération par les ſervices eſſentiels qu'il avoit rendus au Roi, & qui lui méritèrent la diſtinction particulière d'orner l'écu de ſes armes de *trois fleurs de lis*. Ses enfans furent entr'autres :

1. CHRISTOPHE, qui ſuit ;
2. MARIE-URSULE, morte en ſon Château de l'Isle-Jard, près de Strasbourg, le 23 Janvier 1765, âgée de 82 ans. Elle avoit épouſé *Walter de Lutzelbourg*, Seigneur d'Altorf, mort en 1736, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment Royal-Allemand, & en a eu poſtérité. Voy. LUTZELBOURG ;
3. Et PAULINE, qui s'eſt mariée à *Antoine-Joſeph*, Comte *de Lutzelbourg-d'Imling*. Meſtre de Cavalerie en 1759, duquel elle n'a eu que deux filles. Voy. LUTZELBOURG.

CHRISTOPHE DE KLINGLIN, Chevalier, Premier Préſident du Conſeil Souverain d'Alſace, avoit été reçu, en 1716, Conſeiller au même Conſeil, & avoit ſuccédé, en 1719, à ſon oncle, dans la charge de ſecond Préſident. Il a épouſé, en 1725, *Marie-Anne*, Comteſſe *de Montjoye*, morte le 12 Octobre 1778, en ſon Château d'Orberck en Alſace dans la 83e année de ſon âge, fille de *Jean-François-Ignace*, Comte *de Montjoye*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Jeanne*, ſeconde Comteſſe *de Reichenſtein*. De leur mariage il reſte deux garçons & une fille.

Les armes ſont : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 fleurs de lis d'or, 2 & 1*. Dubuiſſon, dans ſon *Armorial*, dit : *d'argent, à la faſce de gueules*, au lieu *d'azur, à la faſce d'argent*.

KLOGUEN, en Bretagne : Famille, qui a donné deux Préſidens à la Chambre des Comptes de Nantes, en 1426 & 1447, dans MAURICE DE KLOGUEN, père & fils. (C'eſt ce que nous ſavons de cette Famille, dont nous ignorons les armes.)

KNYPHAUSEN, en Pruſſe. De cette Famille eſt DODON-HENRI, né Baron DE KNYPHAUSEN, Conſeiller privé de Sa Majeſté Pruſſienne, ci-devant Conſeiller d'Ambaſſade en France. Il a été nommé, en 1754, ſon Miniſtre Plénipotentiaire en la même Cour, & n'étoit pas alors marié.

KOENIGSEGG ou KOENIGSECK, Maiſon noble d'Allemagne.

ALBERT-EUSÈBE, Comte DE KOENIGSEGG-ROTHENFELS, épouſa *Claire-Philippine-Marie-Félicité*, fille de *Valentin-Erneſt*, Comte *de Manderſcheid-Blanckenheim*, de laquelle ſont iſſus entr'autres enfans :

1. CHARLES-FERDINAND, qui ſuit ;
2. MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC, né le 13 Mai 1708, ci-devant Grand Doyen du Chapitre de Cologne, Capitulaire & Camérier de la Cathédrale de Strasbourg & Coadjuteur de la Prévôté du Chapitre de Saint-Géron, élu le 26 Avril 1761, ſacré le 16 Août ſuivant, Archevêque & Electeur de Cologne, eſt, par cette promotion, Archi-Chancelier du Saint-Empire Romain en Italie. Il a été encore élu, le 16 Septembre 1762, Evêque de Munſter, Légat né du Saint-Siège Apoſtolique & Duc de Weſtphalie & d'Angrie ;
3. Et MARIE-CHRISTINE-JOSÈPHE, Doyenne du Chapitre d'Elten, morte le 7 Juin 1762, au Château de Bruhl, âgée de 59 ans.

CHARLES-FERDINAND, Comte DE KOENIGSEGG, né le 1er Octobre 1696, a épouſé, en 1720, *Hélène-Hyacinthe-Valentine-Thérèſe de Boiſchotte*, fille de *Charles-Erneſt-François*, dernier Comte d'Erps, & d'*Adrienne-Florence de Lannoy* ; elle lui apporta les Comté d'Erps & Baronnie de Saventhem, à condition de porter les nom & armes de *Boiſchotte*, qu'il écartèle de celles de KOENIGSEGG. De ce mariage vinrent :

1. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né le 29 Août 1723 ;
2. Et MARIE-JOSÈPHE-THÉRÈSE, née le 27 Décembre 1724, qui s'eſt mariée, le 6 Août 1744, à *Jean*, Comte *de Scherotin*.

* KŒURS, ancienne Châtellenie dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul, qui fut donnée en apanage, par le Duc ANTOINE, à ſon fils puîné, NICOLAS DE LORRAINE, Comte de Vaudémont. Son petit-fils, HENRI DE LORRAINE, Marquis de Mouy, légua ſes biens à *Charles-Lamoral de Ligne*, ſecond fils de LOUISE DE LORRAINE, ſa ſœur, & de *Florent de Ligne*. Ce légataire vendit, vers l'an 1707, la Terre & Châtellenie de KŒURS, à *François de Barrois*, Baron de Manonville, Conſeiller

d'Etat du Duc Léopold, & ſon Envoyé extraordinaire à la Cour de France, qui l'érigea, en ſa faveur, en *Comté*, par Lettres du 24 Août 1717.

* KREBS. Le Roi Louis XIV céda en toute propriété, & en toute jouiſſance, la Seigneurie de *Wittersheim*, en Alſace, à N..... de Krebs de Back, Chancelier du Margrave de Bade, & l'érigea, pour lui & ſes deſcendans, en *Baronnie*, par Lettres Patentes du mois de Mai 1662, enregiſtrées au Conſeil Souverain d'Alſace au mois de Septembre 1680, tant en conſidération du zèle qu'il avoit montré à la concluſion de la paix de Weſtphalie, que pour le dédommager des trois villages de Wingersheim, Momenheim & Rumersheim, qu'il avoit obtenus de la Prévôté d'Haguenau, & qu'il avoit perdus, par la ceſſion de l'Alſace à la France, au Traité de Munſter. (*Tablettes généal.*, part. VII, pag. 349.)

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

LAAS. C'eſt une des 6 petites Baronnies du Béarn, poſſédée, en 1760, par N... *de Leuger*, ancien Capitaine au Régiment de Normandie, qui n'a point d'enfans de N..... *de Jaſſe*, ſon épouſe.

LABARRE (DE). Voy. BARRE (DE LA).

LABARTHE. Voy. BARTHE (DE LA).

LABASTIDE. Voy. LEIGONYE.

LABAY DE VIELA, Famille noble d'ancienne Chevalerie de la Province de Béarn, établie depuis longtems dans l'Armagnac.

Les Seigneurs de ce nom ont rendu de grands ſervices au pays, & ſe ſont ſignalés dans des occaſions importantes durant les troubles de la Ligue & les guerres de Religion, comme il eſt juſtifié par les Regiſtres des Etats de la Province & par les titres de cette Famille. Elle a donné pluſieurs Gouverneurs & Commandans de Places & de grands Capitaines. Elle a poſſédé les Baronnies de Doumy (Terre depuis vendue, vers 1680, à Dominique d'Eſclaux de Meſplez, Evêque de Leſcar), de Gerdereſt, les Terres de la Motte, de Bernadets, Aubous, l'Herm, Braſſempouy, Hourſſarieux, Montaut, Laguian & le Comté de Viela. Ses alliances ſont avec les Maiſons les plus conſidérables, comme celles de *Béarn*, de *Mioſſens*, d'*Albret*, de *Gaſſion*, de *Mauléon*, de *Gramont-d'Aſter*, de *Nays-de-Candau*, de *Rochefort-Théobon*, de *Boiſſe*, de *Caupenne*, de *Hitton* & de *Noé*.

Catherine de Béarn porta la Baronnie de *Viela* à ſon mari, JACOB DE LABAY, fils de

JEAN, Baron de Doumy, par l'acquiſition qu'il en avoit faite d'*Antoine de Béarn*. La Terre de *Viela* fut érigée en *Comté*, en faveur de LOUIS DE LABAY, par Lettres du mois de Mars 1725. Il avoit épouſé N.... *de Hitton*, de laquelle il a eu JACOB-JOACHIM, qui ſuit, & en qui cette Famille ſubſiſte.

JACOB-JOACHIM DE LABAY, Seigneur, Marquis de Viela, s'eſt marié, le 9 Janvier 1744, à *Thérèſe-Charlotte de Noé*, fille de *Marc-Roger*, Marquis *de Noé*, Baron de l'Isle & Sénéchal-Gouverneur du pays des Quatre Vallées, Colonel d'Infanterie, alors Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Charlotte Colbert de Saint-Mars*. De ce mariage ſont iſſus :

LOUIS-PIERRE-CHARLES, Comte de Viela en Armagnac, né le 20 Novembre 1744, Capitaine de Carabiniers ;

Et quatre autres enfans. (*Notice* dreſſée ſur les titres, & fournie par M. LABAY, Comte de Viela.)

Les armes : *écartelé, au* 1 DE NOÉ, qui eſt : *loſangé d'or & de gueules ; au* 2 *de gueules, au lion d'or rampant*, qui eſt DE HITTON ; *au* 3 DE ROCHEFORT-THÉOBON, qui eſt : *de gueules, à* 2 *faſces d'or ; au* 4 DE BÉARN, qui eſt : *d'or, à* 2 *vaches paſſantes de gueules, accornées, accolées & clarinées d'azur ;* & ſur le tout DE LABAY, qui eſt : *d'or, à* 2 *fangliers de ſable.*

LABBÉ, Famille noble du Berry, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'argent, à* 3 *faſces de gueules, au lion d'or, couronné du même, armé & lampaſſé de gueules, brochant ſur le tout.*

LABBÉ OU L'ABBÉ, Seigneur de la Trochardais & de Meurtel, en Bretagne, porte : *d'argent, à* 4 *fuſées de gueules, rangées & accolées en faſce.*

LABBÉ, en Lorraine : Famille noble de laquelle étoit

CLAUDE-FRANÇOIS LABBÉ, Baron de Beaufremont, Surintendant des Poſtes & Meſſageries de Lorraine & Barrois, mort en 1701, Miniſtre d'Etat & Garde des Sceaux du Duc LÉOPOLD, qui a laiſſé de *Marguerite Diez*, Dame de Couſſey, de Forcelles-St.-Gorgon, Liffol-le-Grand, la Neuvelotte & Villouxel, qu'il avoit épouſée en 1646, entr'autres enfans :

SIMON-MELCHIOR, qui ſuit ;

Et JEANNE, décédée le 10 Juillet 1739, âgée de 90 ans, femme, par contrat du 21 Février 1673, de *Maximilien de Choiſeul*, IIe du nom, Marquis de Meuſe, &c., mort en 1701, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc LÉOPOLD, & Grand Bailli de Saint-Mihiel, duquel elle eut pluſieurs enfans. Voy. CHOISEUL, branche des Marquis *de Meuſe*.

SIMON-MELCHIOR LABBÉ, Doyen du Conſeil d'Etat du Duc de Lorraine, eſt mort en 1755 âgé de 90 ans. C'eſt en ſa faveur que la Terre & Seigneurie *de Couſſey*, a été érigée en *Comté*, par Lettres du 17 Août 1736. Il a épouſé *Henriette de Jacqueſſon*, dont :

1. N... LABBÉ, Comte de Couſſey pour moitié, Seigneur de Bezonvaux, Barville & Seraumont, Miniſtre & Secrétaire d'Etat en ſurvivance de ſon père, ſous le Duc LÉOPOLD, puis Titulaire, par la démiſſion volontaire de ſon père, en 1735. Il avoit épouſé N.... *de Bourcier*, fille de *Jean-Léonard*, Baron de Montureux, Conſeiller d'Etat & premier Préſident de la Cour Souveraine de Nancy, & d'*Anne Boulet*, de laquelle il lui eſt reſté pour fille unique :

   N... LABBÉ-DE-COUSSEY, qui s'eſt mariée, en Mars 1749, à N..., Comte *d'Apremont-de-Linden* & du Saint-Empire, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel d'un Régiment de Huſſards, &c.

2. JEAN-CHARLES LABBÉ-DE-ROUVROY, Comte de Couſſey pour moitié, Seigneur de Génicourt, Conſeiller d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Premier Préſident de la Cour Souveraine de Nancy, allié, 1° en 1726, à *Marie-Marthe Olivier*, Dame de Manonville, morte le 29 Novembre 1738, fille de *Charles-Joſeph Olivier d'Hadonviller*, Baron de Méligny, Miniſtre & Secrétaire d'Etat du Duc LÉOPOLD, & de *Charlotte-Louiſe de Bérauville de Villandré*, ſa ſeconde femme ; & 2° en Mars 1739, à *Thérèſe de Gauvain*, fille d'*Henri*, Seigneur de Champey & de Lixières, & de Dame *Marguerite Huraut de Moranville*, tante de *Barbe Huraut de Moranville*, femme de *Camille*, Comte *de Lambertye*, ſubſtitué au nom de *Tornielle*. Du premier lit ſont iſſues deux filles, & autant du ſecond ;

3. Et JEANNE-ANTOINETTE LABBÉ-DE-COUSSEY, mariée à *Charles-François Durand-de-Silly*, Seigneur des Francs, Capitaine aux Gardes des Ducs LÉOPOLD & FRANÇOIS, puis Capitaine Commandant la Compagnie des Grenadiers de la Garde de feue la Du-

cheſſe Douairière de Lorraine, Princeſſe Souveraine de Commercy. Ce *Charles-François Durand* étoit fils de *Charles-Henri*, mort en 1712, & de *Françoiſe de Mazerules*. (C'eſt ce que nous ſavons de cette Famille, dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Lorraine*, p. 428.)

LABBEY. Il y a en Normandie, & autres Provinces du Royaume, pluſieurs Familles du nom de LABBEY, LABBÉ ou de LABBEÏ. Celle dont nous allons parler eſt ancienne & *noble de race & d'extraction*. Elle a toujours bien ſervi dans les guerres, & eſt alliée aux Maiſons d'*Eſtampes*; de *la Rochefoucauld*; de *Rouxel-Médavy*, Comte de Grancey, & de *Hautemer de Fervacques*. L'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne* fait mention de ces différentes alliances; on y lit entr'autres, tom. IV, p. 457, & tom. VII, p. 545, que *Gédéon de la Rochefoucauld*, Seigneur du Parc d'Archiac & de la Rigaudière, s'allia avec N... LABBEY, & enſuite avec une fille de la Maiſon de *Hautemer de Fervacques*; & qu'*Aliſon d'Eſtampes* épouſa un ROBERT LABBEY, Seigneur de Hérouſſart.

Il y a eu un Lieutenant Général des Armées du Roi qui portoit le nom de LABBEY, & l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne* parle d'un LABBEY, Gouverneur du fils d'un Duc de Bretagne; ce LABBEY fut envoyé, en qualité d'Ambaſſadeur, en Angleterre, pour y demander en mariage une Princeſſe, fille du Roi, pour ſon fils; & l'on voit qu'un JEAN LABBEY, avec pluſieurs autres Chevaliers, accompagna, au mois d'Août 1321, Bertrand VII, Baron de Briquebec & de Roncheville, dans ſon ambaſſade vers Jean de Luxembourg, fils de l'Empereur HENRI VII, Roi de Bohême. L'*Hiſt. de Normandie*, par Maſſeville, fait mention d'un BRICE LABBEY, qui fut du nombre des Seigneurs de la Province qui accompagnèrent le Duc GUILLAUME-*le-Conquérant*, à la priſe du Mont-Saint-Michel; & La Roque, dans ſon *Traité du ban & de l'arrière-ban* & dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, parle de pluſieurs Chevaliers ou Ecuyers Normans de ce nom. Mais ſans nous arrêter davantage, le premier, depuis lequel on découvre une filiation bien ſuivie, eſt

I. COLIN ou NICOLAS LABBEY, *Gentilhomme notable & de grande honnêteté*, qui fut Ecuyer du Connétable du Gueſclin. Il étoit de ſa ſolde, n'en prenant gages que comme perſonne noble, & ſuivoit les guerres dans ſa Compagnie, ſelon un Arrêt du 27 Septembre 1470, dont il ſera parlé ci-après. Il épouſa *Iſabelle de Victot*, fille de *Jean*, Ecuyer, frère puîné de *Philippe*, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Victot, dont :

RAOUL, qui ſuit;
Et JEAN, marié en Bretagne par le Connétable du Gueſclin.

II. RAOUL LABBEY épouſa *Raoulette Vattier*, fille de *Colin*, Ecuyer, de laquelle il eut:

1. COLIN, qui ſuit;
2. ETIENNE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. JEAN LABBEY;
4. Et une fille, nommée ROBINE.

III. COLIN LABBEY s'allia avec *Deniſe Goſſe*, fille de *Jean*, Ecuyer, & fut père de

IV. PIERRE LABBEY, qui de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, eut :

V. NICOLAS ou COLIN LABBEY, qui fut confirmé dans ſa nobleſſe d'*ancienne extraction*, par Arrêt du 27 Septembre 1470, rendu par les Généraux, Conſeillers du Roi LOUIS XI, tenant la Cour des Aides à Rouen; les Paroiſſiens de Hotot, où il demeuroit, la lui avoient conteſté. Il laiſſa des enfans qui continuèrent cette branche aînée, éteinte dans N.... LABBEY, Curé de Querville.

SECONDE BRANCHE.

III. ETIENNE LABBEY, Seigneur d'Ecots, près de Saint-Pierre-ſur-Dives, & d'Héricourt, ſecond fils de RAOUL, & de *Raoulette Vattier*, acheta, le 23 Mars 1429, de Michelle Duſſy, veuve de Jean Goſſe, la Terre & Seigneurie de Hérouſſart, ſituée dans la Vicomté d'Auge, Paroiſſe de Saint-Jouin. Il acquit encore, le 22 Octobre 1453, la Seigneurie de Bénerville-ſur-Mer, près de Pont-l'Evêque, de Jean de Grente, Seigneur de Saint-Pierre-Azif, Villerville, &c. Il épouſa *Marguerite du Buchot de Gerponville de Boiſſey*, dont vinrent :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. MARIE, femme de *Guillaume de Neufville*, auquel elle porta en dot la Terre & Seigneurie de Boiſſey;
3. Et N... LABBEY, qui eut en mariage la Terre de Saint-Léger, & épouſa *Jean Coſtard*.

IV. JACQUES LABBEY, Seigneur d'Ecots,

d'Héricourt, de Hérouſſart & de Bénerville, épouſa 1° *Jeanne de Bigars*; & 2° *Jeanne de Martinville*. Du premier lit il n'eut point d'enfans, mais du ſecond ſortirent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Guillaume, Seigneur d'Ecots, mort ſans poſtérité ;
3. Et Jeanne, mariée à *Richard de Querville*, auquel elle porta en dot le fief du Coudray, ſitué dans la Paroiſſe de Faverolles.

V. Jean Labbey, Seigneur de Hérouſſart, &c., épouſa *Marie le Gris*, fille du Baron *d'Echauffour*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. & 3. Jacques, Seigneur d'Auvillars ; & Christophe, Seigneur de Lombelon ; tous deux morts ſans poſtérité.

VI. Jean Labbey, Seigneur de Hérouſſart, &c., épouſa *Catherine Baignard*, fille de N... *Baignard*, Seigneur de la Roque-Baignard & d'Auvillars. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Jacques, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après ;
3. Et Marie, femme d'*Olivier d'Emery*, Seigneur de Villers-ſur-Mer, la Motte, Glanville, &c.

VII. Jean Labbey, Seigneur de la Roque-Baignard, épouſa *Ambroiſe de Lombelon*, fille du Baron *des Eſſarts*, & en eut :

1. Baptiste, tué, le 3 Octobre 1569, à la bataille de Moncontour ;
2. François, qui ſuit ;
3. Robert, Seigneur de Faverolles ;
4. Et Marie, femme de *Malfillaſtre*, Seigneur de Montreuil, repréſenté aujourd'hui par M. *de Matharel*, Gouverneur de Honfleur, & par M. *de Grieu*.

VIII. François Labbey fit bâtir, en 1577, un Château à la Roque-Baignard, dont il ſubſiſte encore aujourd'hui une petite partie, & épouſa, en 1585, *Anne de Trihan*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Bourgeauville. Il en eut :

1. Philippe, mort ſans poſtérité ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. M...-Esme, Seigneur de la Motte, demeurant à Hotot, maintenu dans ſa nobleſſe en 1668, par M. Barrin de la Galiſſonnière, Intendant de Rouen. Il ſe maria & fut chef d'une branche, qui eſt tombée en quenouille après avoir formé quelques degrés ;
4. Et Geneviève, mariée à N...*de Mathan*.

IX. Jean Labbey, Seigneur de la Roque-Baignard, épouſa, en 1628, *Eliſabeth de Cordouan de Montbrey*, de la Famille des Seigneurs *de Langey* au Maine, dont :

1. François, Seigneur de la Roque, marié à *Anne de Guimont*, de laquelle il n'eut qu'une fille, nommée

   Anne, Dame de la Roque-Baignard, mariée à *Charles de Vauborel*, Comte de Lapenty ; M. *de Vauborel*, Seigneur d'Auvillars en eſt le petit-fils.

2. Et Pierre, qui ſuit.

X. Pierre Labbey, Sieur d'Ecajeul, maintenu dans ſa nobleſſe en 1668, par M. Barrin de la Galiſſonnière, Intendant de Rouen, rentra dans la Terre de la Roque, & eut de ſon mariage, contracté en 1676, avec *Madeleine Cretté*,

1. Jean, Seigneur de la Roque, mort ſans poſtérité ;
2. Pierre, qui ſuit ;
3. Et Madeleine, mariée à *Charles de Nocey*, Chevalier, Seigneur de Torqueſne, grand-père de celui d'aujourd'hui.

XI. Pierre Labbey, IIe du nom, Seigneur d'Ecajeul & de la Roque, épouſa *Catherine-Jeanne de Lambert*, fille de *Benjamin*, Sieur de Janville, dont :

1. Jean-Baptiste-Pierre, qui ſuit ;
2. Marie-Madeleine-Jeanne-Catherine, mariée à *Jacques-Antoine-Adrien de Cacheleu de Maiſoncelles de Frévent*, Seigneur de Tourville & d'Heudreville, d'une Famille originaire de Picardie ;
3. Marie-Charlotte, femme de *Pierre de Lyée*, Seigneur de Belleau & du Meſnil-Simon, ci-devant Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie ;
4. Et Madeleine-Adrienne, Religieuſe Bénédictine à l'Abbaye de Saint-Déſir, près de Liſieux.

XII. Jean-Baptiste-Pierre Labbey, Chevalier, Seigneur de la Boiſſière & de la Roque-Baignard, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement de Normandie, mort en 1764, avoit épouſé, par contrat du 18 Avril 1752, *Louiſe-Gabrielle-Jeanne Filleul*, ſeconde fille d'*Olivier-Joſeph*, Seigneur de Saint-Martin-le-Vieux, des Cheſnets, & de *Marie-Madeleine-Jeanne de la Hogue*. Elle eſt héritière, pour les Terres & Seigneuries du Marais & de Croiſy, de ſon oncle *Louis-Gabriel Filleul*, Seigneur des Cheſnets, le der-

nier mâle de ſa Famille, mort en Juillet 1763. Il avoit été reçu de majorité Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem au Grand Prieuré de France, & eſt mort Commandeur de Caſtres. JEAN-BAPTISTE-PIERRE LABBEY a eu de ſon mariage :

1. PIERRE-ELIE, Seigneur de la Roque-Baignard, chef de toute ſa Famille, né à Rouen le 26 Décembre 1753, Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde ordinaire du Roi, depuis le 2 Mai 1772 ;
2. Et LOUIS-MARIE-VICTOR, Seigneur du Marais, né à Rouen le 28 Juillet 1756, auſſi inſcrit dans la même Compagnie des Mouſquetaires du Roi.

TROISIÈME BRANCHE, dite de HÉROUSSART *&* D'USSY, *près de Falaiſe.*

Outre les alliances mentionnées ci-devant, que cette branche a contractées avec les précédentes, elle a encore l'avantage d'en avoir par celle de *Grente*, avec les Maiſons d'*Harcourt*, *Matignon*, *Maillé-Brezé*, *Bouthillier-Chavigny*, *le Veneur* (dont un *Jean le Veneur*, Evêque & Comte de Liſieux, Abbé du Bec, Cardinal & Grand Aumônier de France, qui vivoit en 1533), *Saint-Germain*, *d'Eſpinay*, de la branche des Marquis *de Saint-Luc*; *Longaulnay*, *Thémines*, *Pontaillier*, *Dinteville*, *Cantiers*, *Vienne*, *Vipart*, *Chabannes*, *Rochechouart*, *Saulx-Tavannes*, &c. Cette branche, qui a produit pluſieurs rameaux, dont on ſe contentera d'en indiquer quelques-uns, a pour chef,

VII. JACQUES LABBEY, ſecond fils de JEAN, & de *Catherine Baignard*, qui eut pour ſon partage la Terre de Hérouſſart. Il épouſa *Marguerite du Buſc*, fille de *Jean*, Seigneur du Fontenil & de Sémerville, dont :

VIII. JEAN LABBEY, Seigneur de Hérouſſart, marié, par contrat du 13 Novembre 1591, avec *Anne du Breuil*, fille & héritière en partie de *Rolland*, Seigneur d'Uſſy, Saumont, Olendon, Percy, Eſtrées, la Chapelle-Haute-Grue, &c., & de *Jacqueline le Héricy de Creulet*. De ce mariage vint :

IX. ROLLAND LABBEY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur & patron d'Uſſy & de Hérouſſart, qui épouſa, par contrat du 21 Juillet 1617, *Françoiſe d'Oilliamſon*, fille de *Julien*, Vicomte de Coulibœuf, Baron de Courcy, Seigneur de Fribois & d'Ouilly, &

de *Marie de Grente*, fille aînée de *Robert*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Stevenotte d'Harcourt*. Il y a un certificat du Duc de Longueville, de l'an 1635, comme ROLLAND LABBEY avoit été près de Sa Majeſté, pour ſon ſervice au voyage de Lorraine, avec atteſtation de ſon décès à Verdun, revenant dudit lieu ; la même année ſa veuve, en 1641, fut déchargée des droits de Francs-Fiefs, & mainlevée lui fut accordée de la ſaiſie des Fiefs de Hérouſſart & d'Uſſy, en faveur de ſes enfans mineurs, ſavoir :

1. TANNEGUY, qui ſuit ;
2. JACQUES, lequel eut pour ſon partage la Terre de Hérouſſart. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1668, par M. Barrin de la Galiſſonnière, Intendant de Rouen. Il ſe maria & forma une branche dont eſt héritière MARIE-ANNE-CATHERINE LABBEY, Dame de Hérouſſart, qui vient d'épouſer MICHEL-JOSEPH LABBEY, IIe du nom, appelé *le Chevalier de Druval*, ſon couſin au IVe degré, comme on le verra ci-après ;
3. Et autre JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Druval*, mentionnée en ſon rang.

X. TANNEGUY LABBEY, Seigneur d'Uſſy & de Hérouſſart, épouſa, par contrat reconnu devant Notaires, le 1er Février 1640, *Marguerite Pollin*, Dame de Saint-Martin-des-Moutiers-en-Punelay, au Diocèſe de Sées. Il en eut :

1. JACQUES, dont la poſtérité ſubſiſte au même Diocèſe, Paroiſſe de Saint-Martin-des-Moutiers ;
2. TOME-PIERRE, qui ſuit ;
3. Et FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XI. TOME-PIERRE LABBEY, Seigneur du Moutier, dans le Diocèſe de Liſieux, épouſa à Pont-l'Evêque, le 18 Novembre 1696, *Suſanne-Françoiſe Dandel*, dont :

XII. JACQUES LABBEY, Chevalier, Seigneur du Moutier, Beaumoncel, Gonneville, Lanney & de Saint-Vaaſt, qui a hérité, en 1750, du Marquis de Bénéhard, de la Maiſon de Maillé ; & en 1757, il a partagé cette ſucceſſion avec les Comtes de Lauraguais-Brancas & de Montboiſſier. Il a acquis, le 14 Novembre 1770, du Comte de Lauraguais-Brancas un herbage, nommé *la Butte-des-Haules*, où étoit anciennement le Château fort de Vauville, Glèbe de la Seigneurie de Bénerville, dite *de la Haule-Bavent*, poſſédée au-

trefois par ETIENNE LABBEY, Seigneur d'Ecots, qui l'avoit acquiſe, le 22 Octobre 1453, de Jean de Grente, mentionné ci-devant à la ſeconde branche, degré III. JACQUES LABBEY, vivant en 1774, avoit épouſé, le 9 Août 1725, *Anne-Charlotte de Livet*; il eut de ſon mariage:

1. LOUIS-JACQUES-ARMAND, qui ſuit;
2. JEAN-PROSPER, Sieur de Saint-Vaaſt, non encore marié en 1774;
3. Et ANNE-SUSANNE-FRANÇOISE-CHARLOTTE, femme, 1° de *Louis-Charles-Antoine de la Bouque*, Seigneur & Patron de Manneville-la-Raoult & des Mottes; & 2° de *Jacques-Marie de Touchet*, Ecuyer, Seigneur de Courcelle, près de Caen. De ce ſecond mariage eſt iſſu un fils, nommé *Jacques-Armand-Aimé de Touchet*, âgée de 11 ans en 1778.

XIII. LOUIS-JACQUES-ARMAND LABBEY, Seigneur de Villerville & Gonneville, a épouſé, le 18 Septembre 1752, *Madeleine-Eliſabeth-Charlotte Thierry*, Dame du Buquet, dont:

1. LOUIS-CHARLES-ARMAND, Sieur de Villerville, né à Honfleur le 20 Mai 1754, Chevau-Léger de la Garde du Roi en 1774;
2. Et ELISABETH-VICTOIRE.

XI. FRANÇOIS DE LABBEY, Sieur de Punelay, troiſième fils de TANNEGUY, & de *Marguerite Pollin*, Dame de Saint-Martin-des-Moutiers-en-Punelay, épouſa *Catherine du Buiſſon*, & en eut:

1. CHARLES qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS-CHRISTOPHE, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre de Camp de Cavalerie, & ancien Maréchal des Logis de la Garde du Roi.

XII. CHARLES DE LABBEY a épouſé *Françoiſe de Boſc*, dont il a eu:

FRANÇOIS-CHARLES, qui ſuit;
Et deux filles, mariées.

XIII. FRANÇOIS-CHARLES DE LABBEY, Chevau-Léger de la Garde du Roi, a épouſé, le 15 Novembre 1770, *Anne-Françoiſe d'Oilliamſon*, morte ſans enfans, quelques mois après, fille de *François-Hardouin*, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulibeuf, &c., & de *Gabrielle-Françoiſe d'Oilliamſon*.

BRANCHE
des *Seigneurs de* DRUVAL.

X. JACQUES LABBEY, troiſième fils de ROLLAND, & de *Françoiſe d'Oilliamſon*, fut reçu

Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem au Grand Prieuré de France, le 2 Septembre 1646, après avoir fait ſes preuves. Il ſe fit relever de ſes vœux, avec beaucoup de difficultés, quitta le nom de *Chevalier d'Uſſy*, qu'il avoit porté juſqu'alors, & prit celui de *Pouſſendre*, ſous lequel M. Barrin de la Galiſſonnière le maintint dans ſa nobleſſe le 6 Juillet 1668. Il avoit dès lors épouſé *Barbe d'Auge*, dont pluſieurs enfans entr'autres:

XI. JACQUES LABBEY, Seigneur de Druval, au Diocèſe de Liſieux, qui de *Marie d'Auge*, ſon épouſe, eut:

XII. MICHEL-JOSEPH LABBEY, Seigneur de Druval, qui s'eſt allié, par contrat reconnu devant les Notaires de Cambremer, le 13 Mai 1734, avec *Marie-Barbe de Percaval*, de laquelle ſont iſſus:

1. CHARLES-LOUIS, qui ſuit;
2. MICHEL-JOSEPH, rapporté après ſon frère;
3. & 4. Et deux filles.

XIII. CHARLES-LOUIS LABBEY, Seigneur de Druval, a épouſé, 1° par contrat du 4 Juin 1764, *Marie-Madeleine-Gabrielle le Gouef-lier de Montcarel de Putot*; & 2° par contrat du 14 Janvier 1767, *Jeanne-Françoiſe du Mont*, de laquelle il a:

CHARLES-JOSEPH LABBEY;
Et trois filles.

XIII. MICHEL-JOSEPH LABBEY, IIe du nom, appelé *le Chevalier de Druval*, frère du précédent, a épouſé, en 17.., MARIE-ANNE-CATHERINE LABBEY, Dame de Hérouſſart, ſa couſine au IVe degré, comme on l'a dit ci-deſſus.

Les armes de LABBEY ſont: *d'argent, au ſautoir de ſinople*. Supports: *deux levrettes*. Timbre: *un heaume* ou *caſque ayant 5 grilles, taré en profil, avec ſes lambrequins d'argent & de ſinople, & ſon bourlet du même de 6 pièces*. Cimier: *un col de levrette paroiſſant ſortir derrière le heaume*. (Généalogie dreſſée ſur un extrait des archives du Grand Prieuré de France, de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & ſur un *Mémoire envoyé*, ſoutenu de titres originaux.)

LABORDE (DE) OU DE LA BORDE DE BIELLE, en Béarn. Cette Famille étoit compoſée de deux frères & de pluſieurs ſœurs, le cadet étoit père de

JEAN-JOSEPH DE LA BORDE, Banquier du Roi,

qui s'eſt marié, le 9 Septembre 1760, à *Roſalie-Claire de Nettine*, fille de N... *de Nettine*, Banquier de la Cour de Vienne à Bruxelles; elle a pour frère le Vicomte *de Nettine*, & trois ſœurs : l'aînée, mariée à M. *Walckiers*, Baron de Tronchiennes, & Conſeiller d'Etat de l'Impératrice-Reine; la ſeconde, à N... *Micault d'Harvelay*, Garde du Tréſor Royal; & la troiſième, à N... *de la Live*, Introducteur des Ambaſſadeurs. JEAN-JOSEPH DE LA BORDE a de ſon mariage :

1. FRANÇOIS-LOUIS-JEAN-JOSEPH, né le 6 Juin 1761;
2. EDMOND-JEAN-JOSEPH, né le 24 Juin 1762 ;
3. ANGE-MARIE-CHRÉTIEN-JOSEPH, né le 16 Décembre 1764 ;
4. Et PAULINE-LOUISE-JOSÉPHINE, née le 28 Septembre 1766. Voy. BORDE (DE LA).

LABOULAYE (DE) ou DE LA BOULAYE, Famille noble qui tire ſon origine de Bretagne, & eſt établie en Bourbonnois depuis environ 200 ans. Elle eſt diſtinguée par ſon ancienneté & les ſervices qu'elle a rendus à l'Etat, les dignités qu'elle a poſſédées & les belles alliances qu'elle a contractées, par titres, contrats de mariage, procès-verbaux, Lettres d'Etat, de maintenue, & autres Lettres accordées par les Rois en l'an 1301. Elle remonte à PIERRE-HERCULE, le premier connu, qui ſuit.

I. PIERRE-HERCULE, Sire DE LA BOULAYE, Chevalier, Chambellan du Duc de Bretagne, marié à *Mabille de Rivoalen de Coëtquen*, Dame de Dinan, dont eſt iſſu :

II. JEAN-ALAIN, I^er^ du nom, Sire DE LA BOULAYE, dénommé Chambrier du Duc de Bretagne, qui épouſa, par acte du 2 Mai 1301, *Sylvie du Cambout*, fille de *Godefroy*, Sire de Coislin, & eut pour fils :

III. CHARLES-ARTHUS, Sire DE LA BOULAYE, Lieutenant des Gendarmes de Melun, & Tréſorier des Chartes du Duc de Bretagne, qui ſe maria avec *Pétronille d'Eſpinay*, fille de *Charles-Hercule*, & d'*Aliote de Malvin*, par acte du 12 Janvier 1342, dont il eut pour fils :

IV. JULIEN, Sire DE LA BOULAYE, Chambellan du Duc de Bretagne, & Tréſorier de ſes Chartes, qui avoit épouſé, par contrat du 2 Février 1374, *Mabille du Chaſtellier*, fille de Noble Homme *Robert du Chaſtellier*. De ce mariage eſt iſſu :

V. PIERRE, Sire DE LA BOULAYE, Chevalier, Chambellan du Duc de Bretagne, qui ſe maria, par acte du 4 Mai 1419, à *Perronne de Villiers*, fille de Haut & Puiſſant Seigneur *Pierre*, Ecuyer, Sire de l'Isle-Adam, & de Puiſſante Dame N... *de Châtillon*, dont eſt iſſu :

VI. JACQUES-ALAIN DE LA BOULAYE, Capitaine de 100 hommes d'armes du Régiment de Mouchy, qui ſe maria, par acte du 6 Janvier 1459, avec *Marie-Hélène de Kermellec*, fille d'*Armand de Kermellec*, & *de Keranraiz*, & de *Charlotte de Coëtivy* ; de ce mariage ſont iſſus :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. BENJAMIN ;
3. Et ANTOINETTE.

VII. CHARLES-FRANÇOIS, Sire DE LA BOULAYE, Chevalier, épouſa, par acte du 6 Mai 1500, *Iſabelle de Saint-Chamont*, fille de Noble Homme *Antoine*, & d'*Antoinette de Saint-Julien*, dont eſt iſſu :

VIII. JACQUES DE LA BOULAYE, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Jarrier, Capitaine de 50 Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, qui fut bleſſé à la bataille de Moncontour, & épouſa, par acte du 24 Janvier 1543, *Françoiſe de Bonnevie*, autoriſée par *Claire d'Ardes*, ſa mère, veuve de *Gabriel de Bonnevie*, Ecuyer. De ce mariage eſt iſſu :

IX. NICOLAS DE LA BOULAYE, Chevalier, Seigneur du Jarrier, Gouverneur du Comté de Lauraguais, préſenté à la Reine CATHERINE DE MÉDICIS au mois de Janvier 1581. Il fut nommé à ce Gouvernement par lettres & proviſions du Roi, portant en outre 4000 livres de penſion, du 1^er^ Mai 1584. Il avoit épouſé, par acte du 19 Janvier 1570, *Marie de Harlay*, fille de *Robert*, Seigneur de Sancy, & de *Jacqueline de Morvilliers*. (Il eſt parlé de ce mariage dans Moréri, au mot HARLAY.) Il en eſt ſorti :

X. JACQUES DE LA BOULAYE, Chevalier, Seigneur de Nuncq, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Commandant du Duché de Montpenſier, Ville & Château d'Aigueperſe, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers, & Chevalier de l'Ordre du Roi, qui obtint, le 20 Décembre 1604, par brevet ſigné du Roi, l'entrée de la Chambre & des Carroſſes de Sa Majeſté; l'enquête & les preuves furent faites, ſuivant le procès-verbal des Sieurs Brulau & Ruzé, Conſeillers d'Etat, en date du 3 Mars 1604,

& il obtint du Roi 4000 livres de penſion par brevet du 2 Mai 1620. Il avoit épouſé, par acte du 24 Janvier 1598, *Madeleine de Marillac*, fille de *Charles*, Ecuyer, Conſeiller, Maître d'Hôtel du Roi, & de Noble Dame *Marie de Chalvon*. (Voy. le P. Anſelme, tom. VI, pag. 555.) De ce mariage vinrent :

1. Charles, Chevalier, Seigneur de Montgeorges, Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié avec *Madeleine de la Souche*, mort ſans poſtérité ;
2. Charles-François, qui ſuit ;
3. Valence, mariée à *Gilbert Audier ;*
4. Et Jeanne, mariée à Meſſire *de Rouſſillac*.

XI. Charles-François de la Boulaye, Chevalier, Seigneur de Relac, Enſeigne au Régiment des Gardes, obtint, par Lettres Patentes du mois d'Avril 1668, maintenue de ſa nobleſſe & confirmation de l'entrée de la Chambre & des Carroſſes du Roi. Il avoit épouſé, par acte du 3 Janvier 1654, *Chriſtine de la Croix*, fille de *Claude*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Morvilliers, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. Antoine, mort ſans poſtérité ;
3. Et Marguerite, mariée à *Chriſtophe de Sadron*, Ecuyer, morte auſſi ſans poſtérité.

XII. François de la Boulaye, Chevalier, Seigneur de Bierre, comparut au ban du Bourbonnois, ſuivant le bordereau du 1er Avril 1692 ; ſervit en qualité de Lieutenant au Régiment de Piémont, Infanterie. Il avoit épouſé, par acte du 21 Octobre 1688, *Marie de Saint-Julien*, fille de feu *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de la Chaſſaigne, & de *Marie de Rochefort*, dont ſont iſſus :

1. Gilbert, qui ſuit ;
2. Nicolas, marié à N... *du Buiſſon de Chaumarty*, fille d'*Alexandre*, & de *Dominique de Baud*, dont poſtérité dans la perſonne d'Ambroise de la Boulaye, Lieutenant au Régiment de Béarn, Infanterie, & petit-fils de Nicolas.

XIII. Gilbert de la Boulaye a été Lieutenant au Régiment de Brie, Infanterie, ſuivant ſon brevet du 18 Juillet 1711. « Il vendit une dîme inféodée en blé, par tranſaction paſſée à Aigueperſe, le 25 Août 1751, à S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orléans ; tranſigea, le 20 Septembre 1759, avec François de Fontanges, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Grenadiers du Régiment de Poitou, ſous l'autorité de ſon épouſe, & teſta le 20 Juin 1762, par acte paſſé devant *Deleau*, Notaire Royal à Charron ; il y eſt qualifié *Ecuyer*, *Seigneur de Bierre ;* il y nomme ſon épouſe tutrice de leurs enfans, & pour curateur le Sieur *du Buiſſon*, Comte de Douzon. » Il avoit épouſé, par acte du 6 Janvier 1737, *Marguerite-Perrine de Vernoy*, fille de Meſſire *Louis*, Ecuyer, & de *Gilberte Lucron*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Charles-Joseph-Nicolas, qui ſuit ;
2. Marie-Anne, mariée, en 1759, à *Sébaſtien de Chauvigny de Blot*, dont poſtérité ;
3. Madeleine, qui vit ſans alliance ;
4. Et Marie, mariée, par contrat inſinué à Clermont-Ferrand, le 7 Mai 1774, à Meſſire *Etienne*, Vicomte *d'Uſſon de Poiſſon*, Chevalier, Seigneur de Broglet, ancien Officier de Marine, dont poſtérité.

XIV. Charles-Joseph-Nicolas de la Boulaye, Chevalier, Seigneur de Bierre & de Marillac, « baptiſé le 26 Décembre 1743, » retiré en 1775, avec commiſſion de Capitaine au Régiment de Guyenne, entré la même année aux Chevaux-Légers, où il ſert encore, a épouſé, le 20 Février 1770, par acte reçu par *François*, notaire, *Jeanne-Geneviève-Françoiſe le Turcq*, fille de feu *Jacques*, Chevalier, & de noble *Perronne-Françoiſe le Mahieu*, autoriſée par *François le Mahieu*, Chevalier, ſon oncle. De ce mariage ſont iſſus :

1. Pierre-Charles, né à Calais, Diocèſe de Boulogne, le 1er Août 1771, excorporé dudit Diocèſe le 20 Novembre 1780, incorporé dans celui d'Autun les mêmes mois & an, & tonſuré le 5 Décembre de la dite année ;
2. Pierre-Paul-Rémy-Séraphin, né le 11 Novembre 1773 ;
3. Hugues-Jacques-Marcien, né le 17 Février 1775 ;
4. Pierre-Charles-Marie, né le 11 Février 1776 ;
5. Charles-François, né le 24 Février 1782.
6. Marie-Eugénie, née le 31 Mai 1778 ;
7. Sophie-Julie-Monique-Valence, née le 4 Juin 1779 ;
8. Et Victoire-Pauline, née en 1781 ;

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles du même, poſées 2 & 1 ; les 2 du chef ſoutenues chacune d'une moucheture d'hermine d'argent ;* comme on les voit ſculptées en marbre ſur le mauſolée de Jacques de la Boulaye, Gouverneur des

Ville, Château & Duché de Montpenſier, Maréchal des Camps & Armées du Roi, &c., dans la Chapelle des Dames Clariſtes, à Aigueperſe, & ailleurs.

LABOULIE, en Provence: Famille dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 49.

Libéral de Laboulie, Secrétaire du Roi en Grande Chancellerie, épouſa, en 1672, *Marie-Anne de Souchon-d'Eſpréaux*, de la ville de Gap. De ce mariage naquirent:

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Et Pierre, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Tallard, Infanterie, enſuite Commandant dans la ville de Calais, où il ſe maria.

Jean-François de Laboulie, Seigneur des Aigalades, reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1709, s'allia, en 1712, à *Hippolyte de Piſani de Saint-Laurent*, de laquelle eſt iſſu:

Pierre de Laboulie, reçu dans la charge de ſon père en 1738, qui avoit épouſé, en 1735, *Marie-Anne de Perrin*, dont:

Pierre-Joseph, Ecuyer. (Nous ignorons les armes de cette Famille, ainſi que ſon état actuel.)

* LABOURD (le), Pays de Gaſcogne, dont Bayonne eſt la Capitale. De la domination des *Romains* il paſſa ſous celles des *Wiſigoths*, & enſuite ſous celle des *François*. C'eſt une des premières contrées où les Gaſcons s'établirent. Les Sarraſins y firent auſſi quelque ſéjour, &, après qu'ils eurent été chaſſés du Royaume, le Labourd fut ſoumis aux Ducs de Gaſcogne & ſuivi le ſort de ce Duché. Mais la ville de Bayonne eut des Vicomtes particuliers depuis 1060 juſqu'en 1205, que Jean-*ſans-Terre*, Roi d'Angletere & Duc de Guyenne, réunit cette Vicomté au Duché de ce nom. Au mois de Septembre 1451, Charles VII expulſa les Anglois de Bayonne, & réunit cette Ville à ſon Domaine. Depuis ce tems, tout le pays du Labourd s'eſt ſignalé par une fidélité conſtante pour la France.

LABRETESCHE (de) Voy. BRETESCHE (de la).

LABRIFFE (de). Voy. BRIFFE (de la).

LABROUE (de) & mieux de la BROUE, en Poitou. Cette Famille eſt plus connue aujourd'hui ſous le nom de Vareilles. Elle ſubſiſte en pluſieurs rameaux, & remonte à

I. Jean de la Broue, qualifié *noble* & habitant de la ville d'Aurillac, Diocèſe de Saint-Flour en 1420. Il eut pour enfans:

François, qui ſuit;
Et Amaury, demeurant à Aurillac, compris dans la montre de l'arrière-ban de la Nobleſſe d'Auvergne, faite le 21 Décembre 1503.

II. François de la Broue épouſa, le 22 Octobre 1458, noble *Allunguette de Pellegrin*, dite *de Valſergues*, fille de noble *Jean de Pellegrin*, Seigneur de Vican, Diocèſe de Cahors. De ce mariage vint:

III. Philippe de la Broue, qui d'*Huberte de Leſcars*, ſa femme, eut pour fils:

IV. Olivier de la Broue, qui s'eſt marié à *Suſanne du Montois*, dont:

1. Salvy, qui ſuit;
2. Et Martin, auteur de la branche des Seigneurs de *Goudelon*, établie en Languedoc. Voy. BROUE (de la), tom. IV, col. 328 & ſuiv. de ce *Dictionnaire*, où cette branche eſt rapportée.

V. Salvy de la Broue, Seigneur de Boiſſet, épouſa *Antoinette de Coſtaing*. Leurs enfans furent:

1. Gaspard, qui ſuit;
2. & 3. Henri, Seigneur de Villefreto, & Pierre;
4. Et Louise, Religieuſe à l'*Ave-Maria* de Toulouſe.

VI. Gaspard de la Broue, Seigneur de Boiſſet, épouſa, le 28 Août 1547, *Marguerite Bérenger*, fille de *Guillaume*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Il en eut:

Salomon, qui ſuit;
Et Françoise.

VII. Salomon, Seigneur de la Broue & de Pouyaud, Châtelain de Rochereau & de Roulet, Ecuyer de l'Ecurie du Roi Henri IV, & Ecuyer du Duc d'Epernon, épouſa, le 4 Janvier 1598, *Jeanne Guy*, fille de *Godefroy*, Seigneur de Ferrière & de Fontenille, & d'*Antoinette Paute*. Cette *Jeanne Guy* ſe remaria à *Jean de Ruſtaing*, Seigneur de Clain. De ſon premier lit elle eut:

1. Jean-Louis, Seigneur de la Broue, de Dignac & de Pouyaud, Officier dans la Compagnie du Duc d'Epernon, au ſiège de Montauban en 1625. Il ſervit dans la Brigade de la Nobleſſe d'Angoumois, au ban convo-

qué en 1635, & en qualité de Gendarme dans la Compagnie duComte de Nançay en 1636;

2. Bernard, qui ſuit;
3. Luce, mariée, en 1618, à *Charles Deſmier*, Seigneur du Roc, Capitaine au Régiment de Piémont. Elle eut poſtérité, qui ſubſiſte dans les Seigneurs *du Roc*, de *la Remigère, du Montet*, de *la Carrelière*, &c.;
4. Et Marie, femme de *Jean-Louis Deſmier*, Seigneur de Nutin. Sa poſtérité s'eſt éteinte à *Gaſpard Deſmier*, Seigneur de Montenat, mort ſans enfans en 1751.

VIII. Bernard de la Broue, Seigneur de Pouyaud, épouſa, le 3 Janvier 1624, *Jacquette Compaing*, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Exempt de ſes Gardes, Seigneur de Vareilles & de la Mothe-d'Autefa, & de *Marguerite d'Aloue*. Leurs enfans furent:

1. François, qui ſuit;
2. Pierre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem;
3. André, Seigneur de la Broue, des Verrières & de Pouyaud, Major du Régiment Royal-des Cravates, Gouverneur de Baſtogne, Chevalier des Ordres Hoſpitaliers de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, & de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il épouſa, le 19 Février 1677, *Marie-Anne Juvernay*, & mourut le 13 Octobre 1699, ayant eu pour fille unique:

   Marie-Monique, laquelle épouſa, le 25 Mars 1698, Louis de la Broue, ſon couſin. Etant devenue veuve, elle ſe fit Carmélite à Poitiers en 1733, & mourut Sous-Prieure des Carmélites de Niort en 1737.

4. René, Seigneur de Boueſſe & de la Mothe-d'Autefa, Lieutenant au Régiment de Rennel, marié en Franche-Comté. Il eut poſtérité, mais elle ne s'eſt pas fait connoître;
5. Luce-Marguerite, mariée à *François Laurent*, Seigneur de la Chaiſe & de Gorce. Elle eut poſtérité, qui ſubſiſte dans les Seigneurs de *Reyrac*, de *Malbert* & de *Gorce*. Les *la Rochebeaucourt-de-la-Mondie* & les *Dupin-de-Montbron* deſcendent chacun d'une *Laurent*, fille de Luce-Marguerite de la Broue;
6. Et Jacquette, Prieure des Bénédictines de Civray;

IX. François de la Broue, Seigneur de Vareilles & de Pouyaud, Capitaine de Cavalerie, mort en 1664, avoit épouſé, le 31 Mai 1657, *Gabrielle-Emerite Hélyes de la Roche-Aynard*, fille de *Jean*, Comte de la Roche-Aynard, & de *Jeanne-Marguerite de Rochechouart-Mortemart-Monpipeau*. De cette alliance il a eu:

1. Louis, qui ſuit;
2. Marguerite, mariée, 1° le 3 Janvier 1694, à *Gabriel le Pelletier*, Baron de Mons; & 2° à *François Chardebœuf*, Seigneur d'Etruchats. Elle eſt morte ſans enfans en 1738;
3. Louise, Prieure des Bénédictines de Civray, morte en 1734;
4. Et Catherine-Françoise, Religieuſe à Fontevrault, morte en 1702.

X. Louis de la Broue, appelé *le Marquis de Vareilles*, née en 1664, Seigneur, Baron de Sommières, Seigneur de Vareilles, de la Mothe-d'Autefa, de Saint-Romain & des Plats, Châtelain de Bernay, Enſeigne des Gardes du Corps du Roi dans la Compagnie d'Harcourt, Brigadier de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, mort le 25 Avril 1729, avoit épouſé, le 25 Mars 1698, Marie-Monique de la Broue, ſa couſine, mentionnée ci-deſſus, fille d'André, & de *Marie-Anne Juvernay*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Jean-Marie, rapporté après ſon aîné;
3. François, né le 15 Octobre 1714, appelé *le Baron* de la Broue, Seigneur, Baron d'Aubigny & Faye, ancien Lieutenant des Maréchaux de France en Poitou. Il a ſervi dans les trois Eſcadrons de la Nobleſſe du Haut-Poitou, au ban convoqué en 1758. De *Marguerite-Céleſte-Félicité Maron*, qu'il a épouſée le 21 Septembre 1743, fille d'*Henri-Louis Maron*, Seigneur de Villeſèche, la Bonnardelière & Cerzé, & de *Marie des Gittons-de-Cerzé*, il a cinq filles, ſavoir:

   1. Charlotte-Céleste-Françoise-Julie, appelée *Mademoiſelle* de la Broue, née le 13 Avril 1745;
   2. Elisabeth-Marguerite, appelée *Mademoiſelle d'Exireuil*, née le 14 Mars 1746;
   3. Anne-Marie-Félicité, appelée *Mademoiſelle d'Aubigny*, née le 13 Avril 1747;
   4. Jeanne-Adelaïde, appelée *Mademoiſelle de Faye*, née le 10 Août 1748;
   5. Et Marie-Joséphine-Rosalie, appelée *Mademoiſelle de la Clergerie*, née le 19 Mars 1750.

4. Louise-Antonine, née le 18 Novembre 1712, appelée *Mademoiſelle de Vareilles,*

Religieuſe Supérieure de l'Abbaye de Fontevrault, & Secrétaire de l'Ordre;

5. Et CHARLOTTE-LOUISE, née le 21 Octobre 1713, mariée, le 3 Janvier 1731, à *Joſeph de Villedon*, Seigneur de la Chevrelière, Gournay, la Seguinière & des Plats, dont des enfans. Voy. VILLEDON.

XI. JEAN-FRANÇOIS DE LA BROUE, appelé *le Baron de Vareilles*, chef des nom & armes, né le 12 Octobre 1706, ci-devant Seigneur, Baron de Vareilles-Sommières, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain & Aſſais, terres qu'il a cédées à ſon fils aîné, a ſervi dans le ſecond Eſcadron de la Nobleſſe du Haut-Poitou, au ban convoqué en 1758. Il avoit épouſé, le 26 Août 1730, *Anne-Henriette du Bois*, fille de *Jacques*, Seigneur de Launay, Conſeiller du Roi, Commiſſaire Provincial des Guerres en Poitou, & d'*Anne-Antoinette Thoreau-d'Aſſais*. Leurs enfans ſont :

1. AUGUSTE-JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE, qui ſuit;
2. FRANÇOIS-HENRI, appelé l'*Abbé de Vareilles*, né le 4 Septembre 1734, Vicaire Général du Diocèſe de Metz, Tréſorier & Chanoine de la Cathédrale;
3. JOSEPH, dit *le Chevalier de Vareilles-Sommières*, né le 19 Septembre 1744, Lieutenant au Bataillon de Milice de Poitiers en 1755, puis Lieutenant au Régiment des Grenadiers Royaux d'Ailly en 1761;
4. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, dite *Mademoiſelle* DE LA BROUE, née le 29 Novembre 1739, Religieuſe à Fontevrault;
5. MARIE-MARGUERITE, dite *Mademoiſelle de Vareilles-Sommières*, née le 10 Novembre 1740;
6. Et MARIE-HENRIETTE, appelée *Mademoiſelle de Saint-Romain*, née le 30 Mars 1742.

XII. AUGUSTE-JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE DE LA BROUE, appelé *le Baron de Vareilles-Sommières*, né le 1er Août 1733, Seigneur, Baron de Vareilles-Sommières, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain & d'Aſſais en Poitou, de Saint-Germain-lès-Couilly, de Gérême, du Briais, &c., en Brie, a été Lieutenant au Régiment de la Marche, Infanterie, depuis 1747 juſqu'en 1749, Officier d'Artillerie en 1749, Aide-Major des villes de Caſſel en 1761 & 1762, & ſervoit encore, en qualité de Lieutenant en premier, au Corps Royal d'Artillerie en 1765. Il a épouſé, le 6 Juin 1763, *Eliſabeth de la Barre de Martigny*, fille de *Jean-Baptiſte*, Marquis de Martigny, Seigneur des Courtières, des Loges-Arthus, de Cornillon, de Saint-Germain, de Gérême & du Briais, Meſtre de Camp de Cavalerie, Maréchal des Logis de la première Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, & de *Catherine-Hélène de Lauzières-de-Cardaillac*, Comteſſe de Thémines. De ce mariage ſont iſſus :

1. LOUIS-FÉLIX-JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE, né le 10 Août 1765;
2. VICTOR-CHARLES-JEAN-FRANÇOIS-RENÉ, né le 26 Juillet 1766;
3. Et HORTENSE-GUYONNE-ELISABETH-RADÉGONDE, née le 12 Septembre 1764.

XI. JEAN-MARIE DE LA BROUE, appelé *le Comte de Vareilles*, ſecond fils de LOUIS, & de MARIE-MONIQUE DE LA BROUE, ſa couſine, né le 7 Août 1708, Seigneur de Vareilles & de la Mothe-d'Autefa, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Lieutenant Commandant la Compagnie des Gardes du Corps de Tingry, mort le 1er Octobre 1764, avoit épouſé, le 9 Novembre 1731 *Radégonde de Marcillac*, fille de *Nicolas*, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Receveur des Tailles à Confolens, & Subdélégué de l'Intendant de Poitiers, & d'*Anne Forien*. Il a laiſſé de ſon mariage :

1. NICOLAS-MARIE, qui ſuit;
2. THIBAUT, dit *le Chevalier de Vareilles*, né le 6 Janvier 1742, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine;
3. Et ANNE-MARIE-JEANNE, appelée *la Vicomteſſe de Crémoux*, née le 6 Septembre 1734, mariée, le 21 Juin 1756, à N... *de Crémoux*, Vicomte du Boulois, dont des enfans.

XII. NICOLAS-MARIE DE LA BROUE, appelé *le Marquis de Vareilles*, né le 21 Avril 1733, Seigneur de Vareilles, de la Mothe-d'Autefa, la Moye, &c., en Poitou, de Montry, &c., en Brie, Capitaine de Cavalerie, & Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie de la Garde du Roi, a épouſé, le 10 Septembre 1759, *Louiſe-Julie-Adélaïde de Langlois de Montry*, Comteſſe du Saint-Empire Romain, dont ſont iſſus :

1. N... DE LA BROUE, né le 10 Décembre 1766, Comte du Saint-Empire Romain;
2. Et une fille, née le 13 Janvier 1764, Comteſſe du Saint-Empire Romain.

JEAN DE LA BROUE, en 1420, portoit pour armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable, 2 & 1.*

François, en 1458, les quitta, en épouſant une *Valſergues*, & prit : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent & d'un gantelet du même, renverſé en pointe*, avec la deviſe : In manibus Domini sors mea.

Bernard, en 1624, y ajouta un chef des armes de la famille de *Guy*, qui eſt : *d'argent, à 3 fermeaux*, ou *boucles de ſable en faſce*, & mit *une main*, au lieu *du gantelet*.

Louis, en 1680, ôta le chef de la Famille de *Guy*, & fixa les armes de la ſienne, comme elle les porte encore aujourd'hui, ſavoir : *écartelé, aux* 1 *&* 4, *burelé d'argent & de gueules, aux fuſées de ſable ſans nombre, rangées en faſce, brochantes ſur le tout*, qui eſt de Hélyes de la Roche-Aynard; *aux* 2 *&* 3 *faſcé, nébulé d'argent & de gueules*, qui eſt de Rochechouart; & ſur le tout : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent, & d'une main du même en pointe, poſée en pal*, qui eſt de la Broue. Couronne Ducale (la branche aînée porte la couronne de Baron, ornée de coquilles d'argent). Deviſe : In manibus Domini sors mea. Supports : *deux Anges, habillés de couleurs contraires l'un à l'autre, leurs tuniques brodées par devant du ſurtout de l'écu, indifféremment aſſis dans un nuage, ou debout, ſoutenant ou portant des étendards, cantonnés d'or & d'argent, à la croix d'azur, dans chacun deſquels eſt écrit le cri d'armes* : cum virtute nobilitas.

Cette Famille eſt alliée par *Marguerite Bérenger*, en 1547, à la Maiſon de *Saſſenage*; par *Jeanne Guy*, en 1598, à celle de *Puyrobert*; par *Jacquette Compaing*, en 1624, à celles de *Barbezières*, de *la Tour-Girard* & d'*Aloue*; par *Gabrielle-Émerite Hélyes de la Roche-Aynard*, en 1657, à celles de *Rochechouart-Mortemart*, *Saulx-Tavannes*, *la Baume-Montrevel*, *Laval-Montmorency*, *la Rochefoucauld*, *Aumont*, *Luxembourg*, *Montalembert*, *Turpin de Criſſé*, *Neuchèze*, &c. (*Mémoire envoyé*, & déja imprimé dans la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, tom. VII, pag. 299 & ſuiv.)

LAC (du), en Beauce. On trouve, au nombre des Chevaliers de la Province d'Orléans, un Bernard du Lac, qui ſervoit, en 1283, avec deux Chevaliers & deux Ecuyers.

Bertrand du Lac, Chevalier, Seigneur de Neuville, acquit les terres de Chamerolles & des Chilleurs en 1440, & fut inhumé à la Cour-Dieu, dans la Forêt d'Orléans. Il eſt auteur de toutes les branches de cette Famille. Sa première femme fut N... *de Mornay*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Gomeraye, dit *de la Tour de Mornay*, dont deſcend la première branche des Seigneurs *d'Ouville*. Sa ſeconde femme fut *Pernette de la Landé*, fille du Seigneur *de Mont-Poulain*, de laquelle ſortit :

Lancelot du Lac, Chevalier, Seigneur de Chamerolles, Chambellan du Roi, Bailli & Gouverneur d'Orléans en 1504, mort en 1536, qui avoit épouſé 1° *Anne de Souplainville*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° en 1519, *Louiſe de Coligny*, veuve de *Louis de la Ferté*, Chevalier, Seigneur d'Huiſſeau, près de Melun, de laquelle il eut :

Claude, qui ſuit;
Et Marie, femme d'*Antoine de Cugnac*, aïeul du Cordon Bleu.

Claude du Lac, Chevalier, Seigneur de Chamerolles, Chilleurs & Tréfontaine, Bailli & Gouverneur d'Orléans, après la mort de ſon père, épouſa *Louiſe de Juvigny*, dont :

Lancelot du Lac, IIe du nom, Seigneur de Chamerolles, mort en 1622, qui avoit épouſé, 1° en 16.., *Marie Pot*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Chemeault, & de *Georgette de Balſac*; & 2° *Catherine du Puy*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Moulin en Berry, & de *Jeanne de Prunelé*, Dame de d'Ouarvillé, Châteauvieux & Courbanton. Du premier lit vint :

1. Gaspard, qui ſuit;

Et du ſecond lit il eut :

2. N... du Lac, qui ne laiſſa point d'enfans de *Claude de Villebrune*;
3. Et Louise, Dame de Châteauvieux & de Courbanton, morte ſans laiſſer d'enfans de ſon mari, *Claude de Patay*, Chevalier, Seigneur de Claireau, dans la Forêt d'Orléans.

Gaspard du Lac, Seigneur du Coudray, ſe maria avec *Charlotte du Puy*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Prunelé*, dont :

Lancelot du Lac, IIIe du nom, Seigneur de Chamerolles, qui n'eut de *Louiſe Remond*, ſa ſeconde femme, morte en 1636, qu'une fille,

Charlotte, Dame de Chamerolles, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé devant *Malot* & *Bietz*, Notaires, le 29 Juin 1656, à *Jean de*

Braſchoux, Chevalier, Seigneur de Bainvilliers, né en 1624, fils de *Triſtan*, Seigneur dudit Bainvilliers & de Salinot, & d'*Eſther de Marcilly*, dont deux fils & deux filles.

BRANCHE
des Seigneurs de MONTEREAU, *&c.*

Cette branche ſubſiſte dans la poſtérité de CLAUDE DU LAC, Seigneur de Montereau, qui, étant obligé de ſe retirer en Lorraine, laiſſa ſa Terre à AUGUSTIN DU LAC, ſon frère puîné, qui la vendit à *Jean Delpech*, Seigneur de Méréville, Conſeiller de Grand'Chambre, ſous la réſerve d'une penſion viagère, dont il jouit juſqu'à l'âge de 97 ans, qu'il mourut au Château de la Forêt-le-Roi. Il avoit épouſé à Nancy, en 1646, *Claude Pichard*, dont pour fils aîné,

LAURENT-MARIE DU LAC, qui s'eſt marié, à Nancy, le 15 Février 1688, à *Louiſe-Françoiſe Michelet*. Il en eut :

1. LOUIS-LAURENT, qui ſuit;
2. NICOLAS-LAURENT, dit *Montereau*, marié, le 1er Mai 1728, à *Eliſaheth Baudouin*, riche veuve, dont il n'a point eu d'enfans, & qui vivoit à Metz en 1744;
3. PIERRE-CHARLES, marié, à Capoue, à *Marie-Angèle Ombriani*, fille de *Patrice*, dont pour fille unique,

   ELISABETH, née à Crémone, baptiſée par l'Evêque du lieu.
4. N... DU LAC, morte ſans alliance, âgée de 24 ans;
5. Et une autre fille, née en 1702, vivante, non mariée, avec ſa mère, à Lay-Saint-Chriſtophe, près de Nancy.

LOUIS-LAURENT DU LAC, dit *Montereau*, mort Capitaine, commandant le Régiment du Prince Charles de Lorraine, pour le ſervice de la Reine de Hongrie, a épouſé *Anne du Moulin*, dont il a laiſſé, entr'autres enfans, deux garçons, qui ont été ſous la tutelle de N... LAURENT, leur oncle, ſavoir :

1. JEAN-BAPTISTE, né en 1728, Capitaine au Régiment de la Marine;
2. Et PAUL, né en 1729.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roſes d'argent, & en pointe d'une fleur de lis au pied nourri du même.*

LAC (DU), Famille noble de Languedoc, de laquelle étoit

LUCRÈCE DU LAC DE MONTVERT, née le 2 Janvier 1675, & reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1686, après avoir prouvé qu'ARNAUD, Seigneur DU LAC, qui vivoit en 1398, étoit ſon ſixième aïeul.

JACQUES DU LAC-VIVIER, Docteur en Droit, ci-devant Juge Mage de Foix, fut Conſeiller au Grand Conſeil, par Lettres données à Orléans le 21 Décembre 1560, ſous la réſignation de François Séguier, prêta ſerment entre les mains du Chancelier, le 1er Mars 1560, & au Grand Conſeil à Melun le 11 du même mois.

Les armes : *de gueules, à l'écuſſon d'argent.*

* LACANORGUE ou LA CANORGUE, Fief avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, au Comtat Venaiſſin, Diocèſe d'Apt, érigé en *Comté*, par Bref du Pape BENOÎT XIV, le 24 Avril 1747, en faveur de *Joſeph de Meri*, IIIe du nom, Comte de *la Canorgue*, enregiſtré aux Archives du Roi en Provence, le 17 Novembre de la même année. Voy. MERI.

* LACÉPÈDE, Terre & Seigneurie en Agénois, érigée, au mois d'Octobre 1653, en faveur de *Marc-Antoine de Las-de-Lacépède*, Seigneur de *Lacépède* & de Gayon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Conſeiller d'Etat & Commandant en chef en la Province de Guyenne. Elle paſſa, par héréditè, à ſon petit-neveu, *Jean-Joſeph-Médard*, Comte *de la Ville-ſur-Illon*, Seigneur de *Lacépède*, Coupat, Plaiſance, Cadillac, & autres lieux, qui, de ſon mariage avec *Marie de Lafont*, Dame de Maleden, &c., eut pour fils unique, *Bernard-Germain-Etienne*, Comte *de la Ville*, appelé *le Comte de Lacépède*, né le 26 Décembre 1756, Membre de pluſieurs Académies, Colonel des Troupes de l'Empire, &c., non marié. Voy. VILLE (DE LA).

LACS (DES) ou LAC (DU). Ce nom, qui eſt connue en Guyenne, dès le XIIe ſiècle, ſe trouve écrit, dans les anciens titres latins, *de Lacu* ou *de Lacubus*. C'eſt une ancienne Nobleſſe qui a poſſédé dans cette Province, ainſi que dans l'Agénois & le Quercy, des Terres & Seigneuries conſidérables. Elle eſt alliée aux meilleures Maiſons de ces trois Provinces, a toujours occupé des Gouvernemens & autres emplois militaires au ſervice de nos Rois, & a donné pluſieurs Chevaliers à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, tant à Rhodes qu'à Malte.

Suivant les preuves faites pour cet Ordre, & les titres, actes & contrats en bonne forme, qui furent produits à cet effet, on voit que dès l'an 1336 cette Famille poſſédoit la Seigneurie *dès Lacs*, à laquelle on ne ſait ſi elle a donné ſon nom, où ſi elle le lui a donné, & celles de Brettes, de Boëſſe & du Quérut. Dans ce ſiècle, ceux de ce nom habitoient le Château de Pern, en Quercy, qui étoit très-fortifié, dans lequel ils eurent pluſieurs attaques à ſoutenir contre les Anglois, maîtres de preſque tous le Pays; ils prirent ce Château & le brûlèrent. Une partie des titres de cette Famille devint la proie des flammes.

On trouve cependant des veſtiges de l'antiquité de cette Nobleſſe dans des manuſcrits fort anciens, paraphés par *Mauriceti* & *Cambola*, Notaires de Saint-Paul, où il eſt fait mention de 5 ou 600 arrentemens, hommages & reconnoiſſances, rendus à la Maiſon DES LACS, par leurs vaſſaux. Ces manuſcrits ſont écrits partie en latin, & partie en langue vulgaire. Quoi qu'il en ſoit de ſon antiquité, le premier de ce nom, dont on ait connoiſſance, & dont l'exiſtence eſt prouvée, & ſa poſtérité, par contrats de mariage, teſtamens & autres titres, eſt

I. THOMAS DES LACS, qui eſt qualifié de *Noble*, de *Chevalier*, & de *Seigneur du Bouſquet & d'Arcambal*, dans ſon contrat de mariage (écrit en latin, où il eſt nommé *Nobilis, Miles*, DE LACUBUS, *de Boſqueto Dominus*, &c.), retenu par *Jean Senbuazel*, Notaire de Flaugnac, le 10 Décembre 1256, avec noble Demoiſelle N... *de Beaufort*, d'une des plus anciennes & illuſtres Maiſons du Languedoc. Quelques anciens titres, & le rapport que l'on aperçoit dans le nom & dont les armes, ſemblent annoncer qu'il étoit originaire du Béarn, & qu'il tiroit ſon nom de la Terre & Seigneurie *des Lacs*, l'une des premières & des plus conſidérables *Baronnies* de cette Province, dès le X^e ſiècle; quoique cependant on auroit lieu de croire qu'il fut originaire de Cahors, en Quercy, où cette Famille poſſédoit, de tems immémorial, les Seigneuries du Bouſquet ou Boſquet, & d'Arcambal, Terres qui ont haute Juſtice, & dont les Seigneurs avoient le droit de porter bannière. On ignore s'il eut d'autres enfans que

II. EMERIC DES LACS, Chevalier, qui ſe dit ſon fils, dans ſon teſtament de l'an 1318, par lequel il inſtitue pour héritier ſon fils, qui ſuit.

III. BERTRAND DES LACS, Chevalier, qui épouſa, par contrat du 9 Janvier 1329, noble *Clotilde de Montſaran*, fille de noble *Archambaud*, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres :

1. & 2. GUILLAUME, qui ſuit; & RAMOND, Chevaliers. Ils fondèrent enſemble les Chapellenies de Touſſaints & Lons-Lacs, dites aujourd'hui *des Lacs*, à Lauzerte en Quercy. Ce dernier, qui fut enterré dans l'Egliſe des Chartreux de Cahors, l'an 1463, eſt qualifié de *noble Chevalier*, & de *Seigneur du Bouſquet*, ſur ſon tombeau.

IV. GUILLAUME DES LACS, I^er du nom, Chevalier, ſe maria, par contrat du 12 Mai 1369, avec noble *Barare Dejean*, fille de noble N... *Dejean*, Baron de Saint-Projet, deſcendant de celui qui avait accompagné le Roi SAINT LOUIS en Terre Sainte. Il en eut :

1 GUILLAUME, qui ſuit;
2. AMADOUR, Chevalier de réputation. Il combattit à coups de lances un Chevalier Anglois, qu'il tua près du Moulin de Pern, en préſence de pluſieurs autres Chevaliers François & Anglois. Il habitoit les Châteaux des Lacs & de Brettes; dota HÉLÈNE & JEANNE DES LACS, ſes deux nièces, de 490 moutons d'or, & fut inhumé dans l'Egliſe des Chartreux de Cahors, au tombeau de ſes ancêtres;
3. JEAN, Official & Grand Vicaire de Cahors;
4. Et SOUBIRANE ou SOUVERAINE, morte, à ce que l'on croit, ſans alliance.

Depuis GUILLAUME I^er, toute la filiation des branches de la Maiſon DES LACS, connues ſous les noms de *Pern*, d'*Arcambal*, du *Bouſquet*, *des Lacs*, de *Brettes*, de *Beverlac* & de *Cadillac*, eſt prouvée par les contrats de mariage, teſtamens & autres actes publics. L'incendie arrivé au Château de Pern, comme il a été dit, a fait perdre preſque tous les titres qui pouvoient dater de plus loin; & les noms des Terres que les différentes branches ont portés, les ont ſouvent fait confondre avec d'autres Familles, dit le *Mémoire domeſtique* fourni.

V. GUILLAUME DES LACS, II^e du nom, Chevalier, épouſa noble *Comteſſe de Rouzet*, iſſue de la Maiſon de *Montſarat-d'Orgueil*, fille unique & héritière de noble *Armand*, Comte *de Rouzet*, & de noble Dame *Honorée de Dadoul* ou *Dédol*, héritière auſſi de cette illuſtre Maiſon, & fille de *Bertrand Dadoul*, & de Dame *Guanſida de Santo-Jorio*.

Bertrand Dadoul donna en mariage à ſa fille la Terre du Poujoulat, & légua enſuite les Terres de Pern & de Saint-Paul à l'aîné des enfans de ce GUILLAUME, qui eut de ſon mariage :

1. RAMOND, qui ſuit;
2. ANTOINE, Seigneur DES LACS, Protonotaire Apoſtolique, dans un tems où cette dignité n'étoit donnée qu'à la nobleſſe la plus conſidérable. Il eſt qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, dans la donation qu'il fit à GILBERT DES LACS, ſon neveu, Seigneur du Repaire-des-Lacs ;
3. JEAN, Gouverneur de Navarre;
4. HÉLÈNE, que l'on croit morte fille;
5. Et JEANNE, mariée à noble & puiſſant Chevalier *Iſſon de Roquefeuil*. Etant devenue veuve, elle fonda, conjointement avec *Hélène de Roquefeuil*, ſa fille, un Hôpital pour les Chevaliers & Pélerins qui venoient de la Terre Sainte, au lieu appelé depuis *l'Hoſpitalet*, en Quercy. Elle eſt nommée dans l'acte de cette fondation, écrit en latin, *de Lacu*, &c.

VI. RAMOND DES LACS, Chevalier, Seigneur de Pern, du Poujoulat, de Saint-Paul, &c., parle de noble *Cécile de Tautaureſſe*, ſa femme, dans le teſtament qu'il fit le 17 Mai 1463, en faveur de ſon fils aîné, qu'il inſtitue ſon héritier principal & noble, & par lequel il fait différens legs à ſes autres enfans. De ſon mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINE, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, qui fut tué avec PIERRE & SICARD DES LACS, ſes neveux, auſſi Chevaliers du même Ordre, au fameux ſiège de Rhodes fait par les Turcs ;
3. GILBERT, Chevalier, mort jeune ;
4. Et HÉLÈNE, mariée, lors du teſtament de ſon père, avec N... *de Folmont*, Sénéchal du Quercy, de l'Agénois & de Gaſcogne.

VII. JEAN DES LACS, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Pern, du Poujoulat, de Saint-Paul, &c., ſurnommé *Lou Capitani*, ſervit avec diſtinction, fut Gouverneur du Fort de Flaugnac, qu'il avoit eu commiſſion d'attaquer, & obtint des certificats de M. de Savoie, Gouverneur de Guyenne, qui annoncent les ſignalés ſervices qu'il rendit au Roi. Il épouſa 1° *Hélène de Folmont*; & 2° *Finette du Rozet*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui ſuit;
2. MARIE, femme de noble *Aroux de Sézenbal*.

Et du ſecond lit vinrent :

3. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Pern*, rapportée ci-après ;
4. PIERRE, dit *l'aîné*, Evêque de Montauban;
5. & 6. Autre PIERRE, dit *le jeune ;* & SICARD, Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem, tués au ſiège de Rhodes, fait par les Turcs, avec ANTOINE DES LACS, leur oncle.

VIII. JEAN DES LACS, IIe du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, ſervit avec diſtinction, comme il ſe voit par les certificats de M. de Savoie, Amiral de France, & du Duc de Villars, ſon parent. S'étant emparé du Château de Flaugnac, par ordre du Roi, il en fut fait Gouverneur, par commiſſion du 24 Février 1577, & obtint, le 16 Juin ſuivant, une Ordonnance, qui enjoignoit aux habitans de Saint-Privat, Brettes & Névèges, de faire guet & garde dans ſes Châteaux des Lacs & de Brettes. Il fit ſon teſtament devant *Fournelly*, Notaire, le 27 Mars 1587, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Luſſaſſeau*, Notaire, le 18 Juin 1548, noble N... *de Rozières*, fille de N... *de Rozières*, Baron des Craux, Jeſpactes, &c., dont vint :

IX. BARAS DES LACS, Chevalier, qui obtint du Marquis de Montpezat, le 21 Mars 1593, une Ordonnance, par laquelle fut renouvelé le droit qui lui avoit été accordé, ainſi qu'à ſon père, de faire faire guet & garde dans ſes Châteaux des Lacs & de Brettes, par les habitans de Saint-Privat, de Brettes & de Névèges. Le 28 Mars 1601, il fut auſſi rendu en ſa faveur un Arrêt du Parlement de Toulouſe, contre les Prêtres habitués de la ville de Lauzerte, qui lui adjuge la nomination des Chapelles de Touſſaints, Tales & Lons-Lacs, dites aujourd'hui *des Lacs*. Il fit ſon teſtament au Château de Brettes, devant *Saux*, Notaire, le 26 Octobre 1619, par lequel il voulut que ſon corps fut tranſporté dans l'Egliſe de ſon Château des Lacs, & inhumé dans le tombeau de feu noble JEAN DES LACS, ſon père. Il avoit épouſé, par contrat reçu par *Caſtelly*, Notaire Royal (dans lequel il ſe qualifie de *noble*, de *Chevalier*, & de *Seigneur des Lacs*, de *Brettes*, *&c*. Ce contrat eſt ſigné par Noble Pierre de Parazols, Seigneur dudit lieu; Renaud de Douvierque, Seigneur de Carratier; *de la Peyrière*, Seigneur de la Baſtide, de Luſtrac, &c.), noble *Gabrielle de la Peyrière*, fille de noble *Vincent*, Seigneur

de la Baſtide, & de noble N... *de Luſtrac*. Ses enfans furent :

1. Vincent, qui ſuit ;
2. Pierre, dont on ignore le ſort ;
3. Anne, Religieuſe au Couvent du Puget ;
4. Jeanne, mariée à *Guyon d'Aragny* ;
5. Et Antoïnette, mariée à *Jean de Domergue*, Seigneur de Montbel, frère d'*Armand*, Seigneur de Salavel.

X. Vincent des Lacs, Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, obtint des Lettres Patentes du Roi, le 3 Juillet 1630, portant permiſſion de lever une Compagnie de gens de pied, dont il fut fait Capitaine. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juin 1620, noble N... *de Ramond*, fille de noble *Joſué*, Seigneur d'Auty, & de noble Dame *Marie de Mauléon*, en préſence de *Pierre de la Peyrière*, Seigneur de la Baſtide ; de *Jean-Hector de Maffré*, Seigneur dudit lieu, & autres proches parens dudit noble des Lacs, lequel eut pour enfans :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Jacques, appelé *le Chevalier* des Lacs, Capitaine d'Artillerie, par commiſſion de l'an 1647, mort à Cherbourg en 1668, de la ſuite de ſes bleſſures ;
3. Et Guillaume, appelé *le Chevalier de Brettes*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Clérambault, tué au ſervice du Roi.

XI. Pierre des Lacs, Ier du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs, de Brettes, de la Capelle, &c., ſervit le Roi avec diſtinction, & fut maintenu dans tous les privilèges de ſon *ancienne nobleſſe*, par Arrêt du 18 Janvier 1660, rendu par la Chambre Souveraine établie à Cahors, par ordre du Roi, pour la recherche des faux nobles. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Août 1633, noble *Marguerite de la Garde*, & fit ſon teſtament devant *Nozière*, Notaire à Cahors, le 27 Janvier 1677, en faveur de ſon fils aîné, qu'il inſtitua pour héritier principal & noble. Ses enfans furent :

1. Pierre, dit *l'aîné*, qui ſuit ;
2. Autre Pierre, dit *le jeune*, Seigneur de la Capelle, Eccléſiaſtique ;
3. Marc, auteur de la branche des Seigneurs de *Caſtanet*, rapportée ci-après ;
4. Pierre-Paul, Chevalier, Seigneur de Sainte-Foix ;
5. Et Gabrielle, Religieuſe au Couvent du Puget.

XII. Pierre des Lacs, IIe du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs, de Brettes, de la Capelle, de Cadillac, obtint le 22 Août 1699, un Arrêt des Commiſſaires députés par le Roi, pour la recherche de la Nobleſſe, par lequel ils le déclarèrent *d'une nobleſſe ſi ancienne, qu'il n'eſt mémoire du contraire, & qu'en cette qualité, il ſera compris dans l'état des anciens Nobles, dont la liſte devoit être envoyée à Sa Majeſté, qu'ils ſupplient d'y avoir égard*. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 15 Mars 1663, *Catherine de Roaldez* ; & 2° en 1690, N... *de Jougla-de-Montagut*. Il eut du premier lit :

1. Pierre, dit *l'aîné*, qui ſuit ;
2. Gabriel, Capitaine de Fuſiliers ;
3. Jean, Capitaine de Sapeurs, tué au ſiège de Landau ;
4. Marc, mort jeune ;
5. Isabeau, dont on ignore la deſtinée.

Et du ſecond lit vinrent :

6. Vincent, auteur de la branche des Seigneurs de *Cadillac*, rapportée ci-après ;
7. Autre Pierre, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur des Villottes, Lieutenant d'Infanterie, qui a épouſé, en 1745, noble N.... *de Gatignol*, Dame de Plagnes, dont il n'a point d'enfans ;
8. Honoré, Prieur de Saint-Jean-de-Perges en Quercy ;
9. Et autre Gabriel, Eccléſiaſtique.

XIII. Pierre des Lacs, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Brettes, épouſa, en 1700, *Françoiſe de Regourd*, dont :

1. & 2. Marc & Ambroise, morts en bas âge ;
3. Marc-Antoine, qui ſuit ;
4. Isabeau, morte ;
5. Et Françoise, Dame de Brettes, vivante, ſans alliance.

XIV. Marc-Antoine des Lacs, Chevalier, Seigneur dudit lieu, d'abord Lieutenant au Régiment d'Anjou, depuis Aquitaine, ayant été bleſſé dangereuſement à la bataille de Guaſtalla, fut obligé de quitter le ſervice. Il a épouſé, le 25 Juin 1743, *Jacqueline de la Grange-de-la-Coſte*, dont il a :

1. Françoise, mariée à *Louis le Franc*, Ecuyer ;
2. Et Jacquette, appelée *Mademoiſelle de Saint-Benoît*, non encore mariée en 1765.

BRANCHE
des Seigneurs de Cadillac.

XIII. Vincent des Lacs, Chevalier, Sei-

gneur de Cadillac, fils aîné de PIERRE, IIe du nom, Seigneur DES LACS, de Brettes, & de N... *de Jougla-de-Montagut*, ſa ſeconde femme, ſe maria à Lizac en Quercy, l'an 1729, avec *Marie-Anne de Molinet*, & fit ſon teſtament en 1730, en faveur de ſon fils aîné, qu'il inſtitua pour héritier principal & noble. Ses enfans ſont :

PIERRE, qui ſuit ;
Et THÉRÈSE, Religieuſe au Puget en Quercy.

XIV. PIERRE DES LACS, Chevalier, Seigneur de Cadillac, & autres lieux, a épouſé, en 1745, noble *Madeleine de Vignals de la Tour*, dont il a eu :

HONORÉ, Chevalier, encore jeune, en 1765 ;
Et JEANNE, Demoiſelle.

BRANCHE
des Seigneurs de CASTANET.

XII. MARC DES LACS, Chevalier, Seigneur de Caſtanet, troiſième fils de PIERRE, Ier du nom, Seigneur DES LACS & de Brettes, & de *Marguerite de la Garde*, ſe maria dans l'Albigeois, contrat reçu par *Rudelle*, Notaire, avec noble *Gabrielle du Faur*, fille de feu noble *Jean*, Seigneur de Paignot, & de *Judith de Loupiac-de-la-Prade*, ſœur de noble *Godon de Loupiac*, & en eut :

1. VINCENT, qui ſuit ;
2. Et N... DES LACS, mort.

XIII. VINCENT DES LACS, Chevalier, Seigneur de Caſtanet, de la Bonandie, a été Lieutenant des Dragons au Régiment de Bouelles, & a quitté le ſervice, ayant été réformé. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Martin*, Notaire, le 29 Août 1732, noble *Marie-Roſe de la Combe*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de noble Dame N... *de Genton-de-Villefranche*, dont :

1. & 2. JEAN-PIERRE & VINCENT, morts en bas âge :
3. JACQUES-BÉNIGNE, Eccléſiaſtique, étudiant en Sorbonne, & élevé dans le Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, appelé *l'Abbé d'Arcambal*, nommé, en Mai 1771, à l'Abbaye de Candeil, Diocèſe d'Albi ;
4. MARIE-JEANNE, vivante ; on ignore ſi elle eſt mariée ;
5. MARIE-GENEVIÈVE-RADÉGONDE, morte en bas âge.

BRANCHE
des Seigneurs de PERN.

VIII. ANTOINE DES LACS, Chevalier, Seigneur de Pern, du Poujoulat, fils de JEAN, Seigneur DES LACS, de Brettes, de Pern, de Saint-Paul, & de *Finette du Rozet*, ſa ſeconde femme, ſervit avec diſtinction, & ayant été demandé à Bayonne pour le ſervice du Roi, par le Gouverneur de Guyenne & le Sénéchal de Quercy, il fut bleſſé dangereuſement à un combat qui ſe donna près de cette Ville, & mourut à Agen, où il fit ſon teſtament, le 17 Septembre 1536. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Mai 1528, noble *Catherine du Bouſquet*, ou *du Boſquet*, Dame & Baronne dudit lieu, & d'Arcambal, fille de noble N... *du Bouſquet*, Gouverneur de Cahors, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de N... *de Marville*. Elle étoit de la même famille que *Bertrand du Bouſquet*, Archevêque de Naples, créé Cardinal par le Pape URBAIN V, en Septembre 1368, & qui fit bâtir l'Egliſe Paroiſſiale du Bouſquet, aux voûtes de laquelle on voit ſes armes (qui étoient : *d'or, à la croix de gueules, vidée, cléchée & fleurdeliſée*, avec *des lions* pour ſupports), & la grande Tour du Château, en la même année 1368 ; & en 1371, le Collège de Périgord à Toulouſe. ANTOINE DES LACS eut de cette alliance :

PHILIBERT ;
Et FRANÇOIS, qui ſuit.

IX. FRANÇOIS DES LACS, Ier du nom, Seigneur de Pern, du Chantre, de Lou-Poujoulat, Baron du Bouſquet & d'Arcambal, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi le 1er Mai 1570, avec le Baron de Luzech, & le Seigneur de Théron, fut fait Gouverneur de la ville de Cahors par Lettres de proviſions du 26 Janvier 1573, & Commandant d'une troupe de 200 Arquebuſiers, ſuivant la montre faite alors. Il fit ſon teſtament devant *Fournelly*, Notaire, le 7 Juin 1553, lors de ſon premier mariage, & inſtiſtua pour héritier JEAN, ſon fils aîné, & légua tous ſes autres enfans, préſens & à venir, avec ſubſtitution, les mâles préférés aux femelles. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé devant *Mibiole*, Notaire, le 17 Décembre 1549, *Germaine de Gouth*, ou *Goth-de-Rouillaç*, fille d'*Antoine*, Seigneur & Baron de Rouillac, Saint-Aignan, Saint-Mézard, Auſſandre, dernier de ſon nom, & d'*Andrée de Lille* ; & 2° *Hélène Dejean-de-Saint-Projet*, fille d'*Antoine*, Baron de Saint-Projet, la Baſtide-Marnhac, Monteſquieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. Il eut de ſa première femme, dont la Maiſon illuſtre a pro-

duit dans 4 frères un Pape, ſous le nom de CLÉMENT V, dans la perſonne de *Bertrand Goth*; un Connétable de France, mort ſans enfans, dans celle de *Robert-Bertrand Goth*; un Cardinal dans celle de *Raymond Goth*, & un Chevalier de l'Ordre du Roi dans celle d'*Axiſes Goth*, auteur de la dernière branche de cette ancienne Maiſon :

1. JEAN, tué au ſiège de la Rochelle, contre les Calviniſtes, ſans avoir été marié ;
2. GILBERT, qui ſuit ;
3. & 4. MARIE & MARGUERITE, mortes ſans alliance.

Et du ſecond lit vinrent :

5. FRANÇOIS, auteur de la ſeconde branche des Seigneurs de *Pern*, rapportée ci-après ;
6. JACQUES, mort garçon ;
7. Et CATHERINE, mariée à *Gaſpard de Gaulejac*, Seigneur de Piac.

X. GILBERT DES LACS, Chevalier, Seigneur & Baron du Bouſquet & d'Arcambal, reçu Chevalier de Malte de la vénérable langue de Provence, le 20 Mai 1572, obtint, par grâce particulière, d'être relevé de ſes vœux, ainſi qu'il paroît par une Bulle du Pape CLÉMENT VII, laquelle fut préſentée en original, en 1663, aux Commiſſaires députés par l'Aſſemblée Provinciale dudit Ordre, tenue au Grand Prieuré de Toulouſe, le 1er Décembre de cette année, pour recevoir les preuves de FRANÇOIS, ſon arrière-petit-fils. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Deilhes*, Notaire, le 11 Octobre 1581, noble *Marguerite de Gautier de Savignac*, & fit ſon teſtament devant *Richard*, Notaire, le 26 Avril 1622, en faveur de ſes enfans, ſavoir :

GILBERT, mort ſans être marié ;
Et FRANÇOIS, qui ſuit.

XI. FRANÇOIS DES LACS, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Poujoulat, Baron de Pern, du Bouſquet, d'Arcambal, & autres lieux, teſta le 4 Mai 1662, fit des legs à ſes enfans, nomma ſon épouſe pour héritière, à la charge de rendre ſon hérédité à ſon fils aîné. Il épouſa par contrat paſſé devant *la Faurie*, Notaire, le 28 Mars 1612, noble *Hélène de Montratier*, fille de *François*, Seigneur de Favols, & d'*Hélène de Mondenard*. Lors dudit mariage, GILBERT, ſon frère aîné, lui fit donation de tous ſes biens, à lui échus par la mort d'*Alibert du Bouſquet*, ſon oncle, à la charge, par ledit FRANÇOIS, Seigneur du Poujoulat, de porter le nom & les armes de la Maiſon *du Bouſquet*, avec celles de DES LACS. Il eut pour enfans :

JEAN, qui ſuit ;
Et FRANÇOIS, mort ſans être marié, à la bataille de Lérida.

XII. JEAN DES LACS, Seigneur & Baron du Bouſquet, d'Arcambal, &c., Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Marquis de Guebré, s'allia, par contrat paſſé devant *Cabries*, Notaire, avec N... *des Vignes*, fille de *François des Vignes*, Seigneur de la Baſtide, Puy-la-Roque, Belmont, & de *Gabrielle de Salignac-de-Fénélon*, & fit ſon teſtament le 31 Décembre 1686, en faveur de ſes enfans, ſavoir :

1. JEAN-FRANÇOIS, dit *l'aîné*, qui ſuccéda à ſon père dans ſa Compagnie de Cavalerie. Il fut bleſſé à l'armée que commandoit le Maréchal de Luxembourg, en Allemagne, & mourut des ſuites de ſes bleſſures à Landau, en 1636, ſans avoir été marié ;
2. JEAN-FRANÇOIS, dit *le jeune*, Capitaine au Régiment de la Reine, Dragons, mort aux Eaux de Bagnères, de la ſuite de ſes bleſſures ;
3. HENRI, auſſi tué au ſervice, ſans avoir été marié ;
4. JEAN-GUY, Capitaine au Régiment de Champagne, qui ſervit outre-mer, & mourut auſſi ſans alliance ;
5. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

XIII. FRANÇOIS DES LACS, IIIe du nom, Seigneur & Baron du Bouſquet, d'Arcambal, &c., d'abord reçu Chevalier de Malte le 1er Décembre 1663, ſur ſes preuves faites le 9 Mai précédent, fut Capitaine au Régiment de Champagne, Aide de Camp du Maréchal de Vivonne, & quitta la croix pour ſe marier, après la mort de ſes frères. Il épouſa, 1° par contrat paſſé devant *Gisbert*, Notaire, le 29 Octobre 1681, *Jeanne de Beaulieu*, lors veuve de noble *Jean de Brouſſe*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 2° par acte paſſé le 17 Novembre 1711, ELISABETH DES LACS, ſa couſine au 3e degré, fille de FRANÇOIS, Seigneur de Pern, & de Dame *Eliſabeth de Beaumont*, dont il eut :

1. FRANÇOIS-ANTOINE-CLAUDE, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS-JACQUES, Docteur de Sorbonne, Vicaire Général du Diocèſe de Nîmes, & Archidiacre de cette Cathédrale, appelé *M. l'Abbé du Bouſquet* ;
3. FRANÇOIS-JOSEPH, appelé *le Chevalier du Bouſquet*, Colonel Général du Régiment de Rouergue en 1765

4. & 5. MARIE-URSULE, & FRANÇOISE-ANTOINETTE, reçues, l'une & l'autre, Dames de Juſtice dans l'Ordre de Malte, au Couvent de Beaulieu en Quercy.

XIV. FRANÇOIS-ANTOINE-CLAUDE DES LACS, Chevalier, Seigneur & Baron d'Arcambal, du Bouſquet, de Paſturac, de la Galeſſie, &c., d'abord Mouſquetaire du Roi, a quitté le ſervice, & a épouſé *Marie-Victoire de Chevaille-de-Saint-Maurice*, de laquelle il a :

XV. MARIE-VICTOIRE-FRANÇOISE DES LACS, qui n'étoit pas encore mariée en 1765.

SECONDE BRANCHE
des Seigneurs de PERN.

X. FRANÇOIS DES LACS, Ier du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Pern, fils de FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Pern, Baron du Bouſquet & d'Arcambal, & d'*Hélène Dejean-de-Saint-Projet*, ſa ſeconde femme, ſe maria, par contrat paſſé devant *Cuquet*, Notaire, le 24 Juillet 1607, avec N.... *de Dayrac-de-Cantemerle*, dont :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. GEORGES, tué au ſiège de Fontarabie ;
3. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *la Nauze* & *d'Audebran*, rapportée ci-après.

XI. JACQUES DES LACS, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Pern, épouſa *Charlotte de Charron*, ou *Caron*, en Picardie, de laquelle il eut :

XII. FRANÇOIS DES LACS, IIe du nom, Seigneur de Pern, qui ſe maria avec *Eliſabeth de Beaumont*, dont :

JACQUES, qui ſuit ;
Et ELISABETH, ſeconde femme, par contrat du 17 Novembre 1711, de noble FRANÇOIS DES LACS, IIIe du nom, Chevalier, Baron du Bouſquet & d'Arcambal, ſon couſin au 3e degré, mentionné ci-deſſus.

XIII. JACQUES DES LACS, IIe du nom, Seigneur de Pern, a épouſé *Jeanne d'Eſcayrac*, fille de N... *d'Eſcayrac*, Seigneur de Maraval & de Cayriech, dont il n'a eu pour fille unique que

XIV. FRANÇOISE DES LACS, Dame de Pern, de Maraval, de Cayriech, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé au Château de Pern, le 30 Janvier 1744, avec *Arnaud-Sylveſtre de Pellegrue*, Seigneur de Montagudet, ancien Capitaine au Régiment d'Eu & Chevalier de Saint-Louis, dont poſtérité. Voy. PELLEGRUE.

BRANCHE
des Seigneurs de LA NAUZE & D'AUDEBRAN.

XI. JEAN DES LACS, Seigneur de la Nauze, d'Audebran, &c., troiſième fils de FRANÇOIS, Seigneur de Pern, & de N... *de Dayrac-de-Cantemerle*, épouſa, par contrat du 26 Juin 1642, *Henriette de Cayſſac*, héritière de la Maiſon de *Jagot*, près de Cauſſade, dont il eut :

XII. FRANÇOIS DES LACS, Seigneur d'Audebran & de la Nauze, qui ſe maria, le 21 Janvier 1677 (contrat reçu par *Debec*, Notaire de Cauſſade), avec *Marguerite de la Combe*. Il en eut :

XIII. JACQUES DES LACS, Seigneur d'Audebran & de la Nauze, qui a épouſé, par contrat paſſé devant *Bouſſac*, Notaire, noble *Jeanne de Beccais*, de laquelle ſont iſſus :

PIERRE-JEAN, Eccléſiaſtique, appelé *l'Abbé de la Nauze* ;
Et MARGUERITE, Demoiſelle.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 3 faſces de gueules ; aux 2 & 3 de gueules, à la tour donjonnée d'argent ; à la bordure d'azur, chargée de 5 fleurs de lis & de 5 beſans d'or, alternés.* (*Mémoire envoyé*, & déjà imprimé dans la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, tom. VII, pag. 505 & ſuiv.)

LADVOCAT, L'ADVOCAT ou LAVOCAT, en Bretagne ; Famille noble qui porte : *d'azur, à la bande dentelée d'argent, accoſtée de 3 coquilles d'or*, 2 & 1.

LADVOCAT. C'eſt une Famille anoblie, dont étoit

NICOLAS, Maître des Comptes en 1632, Secrétaire du Roi en 1646, mort en 1662, laiſſant de *Marguerite Rouillé*, morte en 1691,

JEAN-ANTOINE LADVOCAT, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 6 Juin 1653, & Rapporteur du point d'honneur, charge qu'il exerça le premier ; il mourut ſans alliance, le 5 Mai 1706, âgé de 77 ans, & fut inhumé à Saint-Euſtache.

LOUIS LADVOCAT, Seigneur de Sauveterre, fils de LOUIS-FRANÇOIS, Maître d'Hôtel du Roi, & de *Madeleine Dauphin*, fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 19 Janvier 1668, & mourut en Janvier 1710. Il avoit épouſé 1° *Marguerite de Rizaucourt*, morte

en Août 1702; & 2° *Marie-Anne des Croiſettes*, morte le 21 Juillet 1763, fille de *Pierre*, Seigneur de Grandville, & de N... *Witaſſe*. Il a eu de ce ſecond mariage :

Louis-François Ladvocat, Seigneur de Sauveterre, né le 29 Juillet 1710, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 18 Février 1735, & honoraire le 14 Juillet 1758.

C'eſt ce que nous ſavons de cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef de 3 croiſſans, rangés d'or, & en pointe d'un lion léopardé du même, armé & lampaſſé de gueules.*

* LAERNE, Seigneurie dans le Comté de Flandre, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, du 26 Août 1673, en faveur de *Gérard van Vilſteren*, Ecuyer, Seigneur de Laerne, troiſième Commiſſaire au renouvellement des Magiſtrats du Comté de Flandre.

LAFAYE, en Périgord : cette Nobleſſe eſt ancienne.

I. On voit, par un acte du 13 Août 1513, que *Ciriac de Vins-de-Montignac*, d'une Famille illuſtre, fit une donation entre vifs à *Guillierme* ou *Guillemette de Vins*, ſa fille, femme d'Alexandre de Lafaye, laquelle donation fut acceptée par François de Lafaye, leur fils, qui ſuit, & petit-fils du donateur *Ciriac de Vins-de-Montignac*.

II. François de Lafaye étoit Maître d'Hôtel d'Ammanion ou d'Amanjeu, Cardinal d'Albret, qui, le 10 Février 1517, lui donna des Lettres de proviſions de Capitaine de ſes Château, Terre & Juridiction de Montignac-le-Comte, Gouvernement vacant par la réſignation de Meſſire de Caumont, Seigneur de Lauzun, de la Maiſon de la Force. Ce qui prouve que ce Gouvernement ne ſe donnoit qu'à des perſonnes de diſtinction. Son père, Alexandre de Lafaye, lui conſtitua en dot le Château de Lafaye avec la Terre d'Auriac. Il épouſa, par contrat du 10 Mars 1530, *Souveraine d'Aubuſſon*, fille de *Jean*, Seigneur de Miremont, qui la dota de 15000 livres pour tous droits paternels & maternels, & d'*Iſabelle Ebrard de Saint-Sulpice*. De cette alliance vinrent :

1. Ammanion ou Amanjeu, qui ſuit;
2. Gabriel, auquel ſon frère aîné céda la Seigneurie de Saint-Privat & de Robert;

3. Et Guillemette, mariée, par contrat du 30 Août 1551, avec *François Sonnier*, Ecuyer, Sieur de la Barie. Elle n'eut que 3000 livres en mariage, & donna quittance des parties de ſa dot.

III. Ammanion de Lafaye épouſa, par contrat du 9 Février 1549, *Catherine de Pelliſſier*, fille de *Pierre*, & fit ſon teſtament le 15 Février 1556, dans lequel il déclare avoir eu de ſon mariage :

1. Antoine, qui ſuit;
2. & 3. Catherine & Susanne, à chacune deſquelles il veut qu'il ſoit payé 8000 livres, ſomme conſidérable dans ce tems-là, & que ſa femme jouiſſe de tous ſes biens, à la charge de les remettre à Antoine, ſon fils, lorſqu'il aura 25 ans.

IV. Antoine de Lafaye, Ecuyer, reçut, le 15 Septembre 1570, une Ordonnance de 1000 écus, que Charles IX lui donna au Camp de Tonnay-Boutonne, pour faire fortifier & garder le Château de Montignac; & Henri III, par des Lettres du 10 Septembre 1581, lui donna ordre de remettre ce Château, dont il étoit Commandant ou Gouverneur, au Maréchal de Matignon. En 1612, il eut une affaire d'honneur avec le Sieur de Campagnac de la Vaſſaldie, qui en mourut, & le Roi Louis XIII lui accorda, au mois de Juillet 1613, des Lettres de grâce. Il fit ſon teſtament le 2 Janvier 1619, vécut longtems après, & voulut en faire exécuter les diſpoſitions de ſon vivant. Il avoit épouſé, 1° le 2 Février 1610, *Françoiſe de Sanaux*, fille de *Jean*, Seigneur de la Fonciade, & d'*Antoinette de Liſſac*, Dame de Sanaux, qui la dotèrent de 4500 livres; & 2° *Antoinette de Belair*. Il eut du premier lit :

1. Pierre, qui ſuit;

Et du ſecond lit vinrent :

2. François, qui eut pour ſon partage la Terre de Puygaulfier & Villac;
3. Gabriel, partagé du fief de Baubreuil & de la Terre d'Auriac;
4. Et Catherine, à laquelle Gabriel, ſon frère, fut chargé de payer 1500 livres pour ſa dot. Dès 1609, Antoine de Lafaye, leur père, avoit fourni hommage ou déclaration aux Commiſſaires en la réformation du Domaine du Château de Lafaye & dépendances, ſitué en la Paroiſſe d'Auriac, du fief de la Motte, de Villac & dépendances, Paroiſſe & Juridiction de Montignac, du repaire noble de la Baylardie, Paroiſſe de Saint-Crépin,

Juridiction d'Auberoche, mouvant du Roi à cauſe du Comté de Périgord, & des dîmes de Milhac, voulant, comme on l'a dit, faire exécuter les diſpoſitions de ſon teſtament. Il paſſa devant *Jalimier,* Notaire Royal, un acte le 4 Janvier 1641, avec PIERRE, ſon fils du premier lit, pour le faire jouir de tous les biens de ſa mère *Françoiſe de Sanaux*. Ils les liquidèrent à 4500 livres, & ANTOINE paya à PIERRE, ſon fils, 1500 liv. comptant; promit de lui payer le ſurplus, & fixa ſa légitime paternelle à 5000 livres, payables dans deux ans. PIERRE lui donna une quittance générale devant *Bacibe,* Notaire à la Sauvetat en Agénois, le 4 Juillet 1645.

V. PIERRE DE LAFAYE épouſa, par contrat du 15 Mai 1638, *Anne de Quenque*, & y eſt qualifié *noble* PIERRE DE LAFAYE, Ecuyer, fils à noble ANTOINE DE LAFAYE, dûment émancipé, & de feue *Françoiſe de Sanaux*, habitant du Château de Lafaye. Il paroît que ſon père ne le dota qu'en argent, & qu'il diſſipa tout ſon bien. Il mourut 5 ans après ſon mariage, laiſſant trois enfans, ſavoir :

1. CYRILLE, qui ſuit;
2. & 3. ETIENNE & FRANÇOIS.

VI. CYRILLE DE LAFAYE, Ecuyer, ſe maria, par contrat du 15 Janvier 1694, avec *Suſanne Rigal,* dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. 3. & 4. ANNE, ISABEAU & MARIE, dont nous ignorons la deſtinée.

VII. JEAN-BAPTISTE DE LAFAYE, Ecuyer, paſſa aux Isles de la Martinique, & y épouſa, par contrat du 15 Avril 1724, *Marie-Roſe le Curieux*. De ce mariage ſont iſſus cinq fils & une fille, ſavoir :

L'aîné des garçons, nommé LAFAYE-BORDON, eſt mort Lieutenant au Régiment Royal-Marine;

Le ſecond eſt Capitaine d'Artillerie;

Les troiſième & quatrième, nommés LAFAYE-DE-GUERRE & LAFAYE-BAUBRUN, ſont Lieutenans d'Infanterie, par commiſſion de Sa Majeſté;

Le cinquième, nommé LAFAYE-DUFON, eſt Lieutenant en 1773, dans le Régiment Royal-Marine;

Et la fille s'eſt mariée à N... *de la Tour du Pin-Mautauban.*

Un certificat du Comte *d'Hemery*, ancien Gouverneur des Isles du Vent, du 11 Mars 1772, prouve que cette Famille de LAFAYE vit

noblement à la Martinique, qu'elle y eſt dans une grande conſidération, & qu'ils ſont tous au ſervice du Roi.

Un autre certificat du Chevalier de la Vallière, Gouverneur, Lieutenant Général des Isles du Vent, du 4 Octobre 1772, prouve auſſi que les Meſſieurs DE LAFAYE ſe ſont toujours diſtingués pour le ſervice du Roi & de la Patrie, & qu'ils marchent ſur les traces de leurs ancêtres.

Les armes : *de gueules, à la croix pattée d'argent, accompagnée en chef d'un lambel de 5 pendans du même.* (Généalogie rédigée & extraite ſur une autre, imprimée, en Juin 1773, chez Cailleau, rue Saint-Séverin, remplie de fautes d'impreſſion, tant pour les noms propres, que pour les dates, à la ſuite de laquelle ſe trouve pluſieurs contrats de mariage, des teſtamens, tranſactions, les Lettres Patentes de CHARLES IX & de HENRI III, dont on a parlé; l'hommage de la Terre de LAFAYE, faite au Roi par ANTOINE DE LAFAYE, les Lettres de grâce de LOUIS XIII à lui accordées, &c.; ce qui prouve la filiation ſuivie de cette Famille.)

LAFITE (DE) & mieux DE LA FITE DE PELLEPORC, ancienne Nobleſſe établie en Champagne & à Toulouſe, dont nous avons déjà parlé dans la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, p. 305 & ſuiv.

PIERRE DE LA FITE DE PELLEPORC, Seigneur de Gouſſaincourt, Prévôté de Vaucouleurs, mentionné ci-après, degré X de la première branche, ayant été aſſigné le 29 Août 1664, à la recherche de la Nobleſſe, produiſit les preuves de la ſienne depuis 1225, par 12 générations ſans remonter à l'origine, & fut déchargé par Arrêt du Conſeil du 12 Février 1665, au rapport de M. Colbert, & maintenu par un autre du 12 Mars 1670.

I. PIERRE DE LA FITE eſt qualifié *Damoiſeau* l'an 1275, dans la Charte de franchiſe, retenue par *Guillaume Guillemin,* Notaire à Toulouſe, qu'il accorda aux habitans de Pelleporc, dont il étoit Co-Seigneur. Il eut pour enfans :

1. GÉRARD, Chevalier, marié à une Dame, nommée *Aiceline;*
2. Et GAILLARD, qui ſuit.

II. GAILLARD DE LA FITE, Damoiſeau, épouſa, par contrat du 1er Avril 1308 (reçu par *Guillaume Clavel* & *Bertrand de Pluſſan*, No-

taires de Launac), *Marquiſe de Baulac*, dont vinrent :

GÉRARD, & JEAN, qui ſuit ;

III. JEAN DE LA FITE, Damoiſeau, Co-Seigneur de Pelleporc, épouſa 1° *Honorée de Caylus*; 2° *Gérarde de Saubole*; & 3° *Cébélie de Folquier*. Du premier lit il eut pluſieurs enfans, dont l'aîné fut

IV. FORTANIER DE LA FITE, Damoiſeau, Seigneur de Pelleporc, inſtitué héritier univerſel par JEAN, ſon père, l'an 1371, qui laiſſa de ſa femme, qu'on ne connoît point :

BERNARD, qui ſuit ;
Et PHILIPPE, veuve de *Sance de la Mante*, Seigneur d'Aulhac.

V. BERNARD DE LA FITE, Damoiſeau, Seigneur de Pelleporc, épouſa, par contrat du 8 Juin 1464 (retenu par *Broteron*, Notaire du Chapitre de Toulouſe), *Marguerite de Rouffiac*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. JACQUETTE, femme de *Pons d'Arpajon* ;
3. Et BERTRANDE, mariée à *Bernard de Dieupentale*.

VI. JEAN DE LA FITE, IIe du nom, Seigneur de Pelleporc, eut de *Galiane*, des Comtes de l'*Isle-Jourdain*, ſon épouſe :

ANTOINE, & ODET, qui ſuit ;

VII. ODET DE LA FITE, Seigneur de Pelleporc, Capitaine d'une bande de 1000 hommes de la Légion du Languedoc en 1534, puis homme d'armes de la Compagnie du Sénéchal de Toulouſe, & Maréchal des Logis de la Compagnie de 50 Lances du Maréchal de Montpezat, l'an 1544, laiſſa de ſa femme *Belhette de Verduſan* :

1. BALTHAZAR, qui ſuit ;
2. PIERRE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
3. Et CATHERINE, mariée à *Mathias*, Seigneur *de Florian*.

VIII. BALTHAZAR DE LA FITE, Seigneur de Pelleporc, épouſa *Jeanne de Tanes*, en préſence de *François de Tanes*, ſon oncle, Commandeur de Burgaud. Il en eut :

JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Lacenat ;
Et JEAN-PIERRE, qui ſuit.

IX. JEAN-PIERRE DE LA FITE, Seigneur de Pelleporc, s'allia, par contrat du 2 Juin 1577 (reçu par *Chaneault*, Notaire de Thil, en Gaſcogne), avec *Gabrielle de Gramont*, fille de *Mathieu*, Seigneur de la Roque, & de *Françoiſe de Léaumont*. De ce mariage vint :

X. JEAN-FRANÇOIS DE LA FITE, Seigneur de Pelleporc, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon de la Reine MARGUERITE, puis Gentilhomme ſervant ordinaire du Roi. Il épouſa, 1° par contrat du 5 Mai 1699, *Marie de Belleforeſt*, fille d'*Arnaud-Guillaume*, & de *Françoiſe de Malenfant*; 2° *Françoiſe de Séguier-Villandry*, dont il n'eut point d'enfans ; & 3° par contrat du 5 Juin 1629, *Iſabeau de Bazon*. Du premier lit il eut :

JEAN qui ſuit ;

Et du troiſième vinrent beaucoup d'enfans, entr'autres :

1. PIERRE DE LA FITE l'aîné, auteur de la branche des Seigneurs de *Gouſſaincourt*, Prévôté de Vaucouleurs, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, dont nous avons parlé au commencement de cet article. Il avoit épouſé *Anne de Chaſtenoy*, Dame de Gouſſaincourt, dont il eut :

   ANTOINE, qui n'a laiſſé qu'une fille, nommée

   ANNE, mariée à *Victor-Amé*, Marquis *de Choiſeul-Lanques*, Meſtre de Camp du Régiment de Bourbon, Cavalerie, duquel elle eut poſtérité. Voyez CHOISEUL, branche des Barons & Marquis de *Lanques*.

2. Et autre PIERRE, auteur de la branche établie en Guyenne.

XI. JEAN DE LA FITE, Chevalier, Seigneur de Pelleporc, Capitaine au Régiment de Fabert, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Sédan, ſous le Maréchal *de Fabert*, ſon beau-frère, qui en étoit Gouverneur, épouſa, par contrat du 5 Septembre 1644, *Anne Richard de Clevant*, ſœur de *Claudine*, femme d'*Abraham de Fabert*, Maréchal de France, & fille de *Dominique Richard*, Seigneur de Clevant, & d'*Anne Maillet*, dont :

XII. ABRAHAM DE LA FITE, Marquis de Pelleporc, Seigneur de Pagny & de Chevillon, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de Montlouis, qui épouſa *Marie-Barbe d'Izarn de Villefort de Montjeu*, fille de *Jacques-Joſeph*, Seigneur d'Hauſſy, &c., Gouverneur de Valenciennes & de Mons, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Stanne de Valicourt*, Sous-Gouvernante des Enfans de France, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

XIII. René de la Fite, dit *le Marquis de Pelleporc*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Clermont, Prince. Il a épouſé N... *de Chabrignac de Condé*. De ce mariage eſt iſſu, entr'autres :

Gédéon de la Fite de Pelleporc.

SECONDE BRANCHE.

VIII. Pierre de la Fité de Pelleporc épouſa, par contrat du 11 Avril 1562 (reçu par *Dujouclar*, Notaire du Burgaud en Gaſcogne), *Marie de Pechepody*, dont vint :

IX. Bertrand de la Fite, qui prit le ſurnom *de Gourdas*. Il ſe maria (par acte retenu le 6 Février 1594, par *Saux-la-Banſe*, Notaire de Puigaſquié en Gaſcogne), avec *Claire de Lautrec d'Augnax*, ſœur de *Pierre de Lautrec*, Seigneur d'Augnax, dont :

X. Antoine de la Fite, qui épouſa, par contrat du 29 Août 1637, *Françoiſe de Romecourt*, ſœur de *Claude*, Seigneur d'Anonville, Poiſſons & Meſſey. Ils avoient pour mère *Blanche de Courtenay*. Ils eurent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Meric, donataire de ſa mère de 3000 livres le 30 Octobre 1668;
3. & 4. François, Seigneur de Mayné, & Arnaud-Meric;
5. Et Catherine.

XI. Louis de la Fite épouſa, par articles du 13 Octobre 1668, célébration le 30 Décembre ſuivant, *Anne-Marguerite de Rollet*, fille de *Blaiſe*, Marquis de Cordes, d'une Famille qui a donné trois Chevaliers de l'Ordre du Roi en 1569, & de *Suſanne de Faudoas*, d'une Maiſon diſtinguée en Gaſcogne. Il en eut :

XII. Annet de la Fite, né en Février 1670, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe le 30 Janvier 1698, par M. Sanſon, Intendant de Montauban. Il épouſa, le 2 Juillet ſuivant, *Marie de Charrue*, dont cinq enfans, l'aîné, nommé

XIII. Jean-Jacques de la Fite, qui s'établit à Toulouſe, & épouſa, par contrat du 10 Juillet 1721 (retenu par *Rieux*, Notaire de Toulouſe, célébration le 3 Janvier 1722), Isabeau de la Fite, ſa parente, légataire de 20000 livres de *François de Rollet*, Marquis de Cordes, ſuivant ſon teſtament du 8 Novembre 1711. De ce mariage eſt iſſu :

XIV. Gilles de la Fite, qui a épouſé, le 3 Janvier 1742, *Louiſe-Lucrèce de Laſſerre*, dont :

1. Jean-Bernard-Tristan;
2. 3. & 4. Durand-Maurice; Joseph-René, & Théodore;
5. & 6. Félicie & Claire-Juſtine. (Nous ignorons l'état actuel de ces enfans.)

Les alliances de la Fite de Pelleporc ſont avec les Maiſons de *Gramont*, de *Choiſeul*, *Séguier*, *l'Isle-Jourdain*, *Arpajon*, *Baulac*, *Saubole*, *Dieupentale*, *Izarn de Villefort*, *Faudoas*, *Rollet*, &c. Cette ancienne Nobleſſe ſubſiſte depuis 600 ans, & a toujours ſervit le Roi dans les emplois les plus diſtingués, juſqu'au grade de Lieutenant Général.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, couronné d'argent, armé & lampaſſé de gueules; à la bordure d'or, chargée de* 11 *merlettes affrontées de ſable*. La couronne ceintrée de 7 *merlettes affrontées en orle, & une ſoutenant celle du milieu.*

LAFOENS, en Portugal. Les Ducs de ce nom ſont ſortis de Don Michel, légitimé de Portugal, fils naturel du Roi Don Pèdre, & de Dona *Anne-Armande de Verga*, née le 15 Octobre 1699, & morte le 13 Janvier 1724. Il avoit épouſé, en 1715, Dona *Louiſe-Caſimire de Ligne-Souſa*, héritière d'Aronches, morte le 16 Mars 1729, dont :

1. Don Pèdre-Henri de Bragance-Sousa, né le 19 Janvier 1718, créé Duc de Lafoens le 5 Décembre ſuivant;
2. Don Jean de Bragance-Sousa & Ligne, né le 6 Mars 1719;
3. Et Dona Jeanne-Françoise-Antoinette-Perpétue, née le 11 Décembre 1716, mariée à Don *Louis-Alvarez de Caſtro*, quatrième fils de *Caſcaëf*.

LAGADEC (le), ancienne Nobleſſe de Bretagne dont les armes ſont : *d'argent, à 3 trèfles d'azur*, 2 & 1. (*L'Armorial Breton* en fait mention.)

LAGARRIGUE, ou la GARRIGUE, Nobleſſe originaire de la ville de Thèze en Béarn. On trouve dans les titres Lagarrigue, Lagarigue & Laguarigue. Cette Famille eſt différente de celle de Garrigues de la Devèze, en Languedoc, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. I, & que nous n'avons fait qu'indiquer. (Voy. ce nom.) Celle dont nous allons donner la Généalogie, remonte, par filiation ſuivie, à

I. Jean de Lagarrigue, chef commun des différentes branches, qui ſervit en Hollande

en qualité de Lieutenant en 1550, où il donna des preuves de ſon courage, ce qu'il lui fit obtenir du Roi HENRI IV une Compagnie. Il ne ceſſa de donner des preuves de ſa valeur, & mourut les armes à la main, en combattant à Taſque contre les Ligueurs, pour ſon Roi, qui lui donna en récompenſe de ſes ſervices une portion de Terre ſituée près de la ville de Thèze. Il avoit pour frère puîné autre JEAN, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après. Les enfans de JEAN, Ier du nom, furent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. JEAN, Sergent de la Meſtre de Camp de Languedoc, lequel ayant donné des preuves ſignalées de ſon courage en préſence de LOUIS XIII, mérita de ce Prince d'entrer dans la Compagnie de ſes Mouſquetaires, faveur qu'il n'accordoit qu'à des perſonnes, qui donnoient de pareilles marques de valeur. Ceci eſt rapporté dans les *Cauſes célèbres*, tom. XIII, p. 149, & dans un acte de reconnoiſſance de MM. DE LAGARRIGUE, de Thèſe, paſſé à Auga, le 11 Février 1773, retenu par *Minbielle*, Notaire Royal ;
3. Et JACQUES, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

II. PIERRE DE LAGARRIGUE, Ier du nom, héritier de la valeur de ſon père, alla, avec ſa Compagnie, défendre la ville de Caſtelnau en Armagnac, où le Capitaine Viela commandoit ; & ſe trouva enſuite à la tête de 60 hommes avec le Capitaine Brau, au ſiège d'Aire. Il épouſa, par contrat du 15 Août 1591, *Eléonore d'Auga*, fille de *Pierre*, Seigneur d'Auga & de *Bernuche*, Dame *d'Eſpès*. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et JEAN, auteur d'une branche établie dans la ville de Nay en Béarn, & qui ſubſiſte aujourd'hui (1774), dans N... DE LAGARRIGUE, Maréchal de Camp des Armées du Roi.

III. PIERRE DE LAGARRIGUE, IIe du nom, fut employé en qualité de Lieutenant ſous les ordres de M. de Gondrin, dans la Compagnie de Simpceus ; ſervit à Saint-Jean-Pied-de-Port ; ſe trouva au ſiège de Fontarabie, & obtint du Roi l'érection de ſa Maiſon, avec 10 arpens de terre en *Fief noble*, ſous l'hommage & redevance au Roi d'un fer de lance doré à chaque mutation de Seigneur, par Lettres Patentes du mois de Décembre 1653, vérifiées & enregiſtrées au Parlement de Paris, le 21 Mai 1654, tant en conſidération de ſes ſervices, que de ceux de ſes prédéceſſeurs. Il obtint auſſi, par les mêmes Lettres, l'entrée aux Etats Généraux de la Province de Béarn, avec rang, ſéance & voix délibérative, & tous droits, honneurs & prérogatives dont jouiſſent les autres Nobles. Il n'eut point d'enfans de ſa première femme ; mais de ſa ſeconde, *Marie Melet*, vinrent :

1. EGRÉGY-JEAN-PAUL, qui ſuit ;
2. Et ABRAHAM, lequel s'établit dans la ville de Thèze, en 1660 ou environ. Il y épouſa, le 22 Décembre 1661, *Marie-Anne d'Auga*, fille de *Triſtan*, Seigneur d'*Auga*, dont il eut :

   THIBAUD, qui ſervit en Eſpagne. Par la protection du Sieur DE LAGARRIGUE DE NAY, ſon parent, il s'y maria, & eut trois garçons & deux filles, tous mariés avec poſtérité & peu de fortune.

IV. EGRÉGY-JEAN-PAUL DE LAGARRIGUE, Abbé Lai de Meillac, d'abord Lieutenant Général, puis Sénéchal de Morlàas, & Conſeiller au Parlement de Navarre, paſſa, en Mars 1660, un acte avec ABRAHAM DE LAGARRIGUE, ſon frère puîné, en préſence de *Pierre*, Seigneur *d'Auga*, de *Jean de la Pomadère de Séby*, & d'ABRAHAM DE LAGARRIGUE DE LEMBEYE, amis communs & parens des parties, pour lui payer tous ſes droits de légitime, tant du côté paternel que du côté maternel. Il épouſa, le 23 Juillet 1651, *Catherine de la Lanne*, fille de Noble *Pierre*, Seigneur de Péré, & de *Sauvade de Marca*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. DOMINIQUE, lequel fut placé auprès du Roi de Siam par la protection du Sieur DE LAGARRIGUE DE LEMBEYE, ſon parent. Lui ayant enſuite témoigné qu'il étoit appelé à l'état Eccléſiaſtique, il l'envoya à Saint-Sulpice à Paris, & il obtint pour lui, comme proche parent de la Maiſon *de Marca*, une prébende dans cette Egliſe. Il fut nommé Curé de la Paroiſſe de Lemedou & enſuite Archiprêtre de Thèze ;
3. Et FRANÇOISE, mariée à noble *François de Fanget*, par contrat du 21 Juin 1689, retenu par *Caſtetberd*, Notaire.

V. PIERRE DE LAGARRIGUE, IIIe du nom, Maire de la ville de Thèze, épouſa, en 1697, *Marie de la Caſſaigne*, fille de *Martin*, Seigneur de Maucor, & de *Jeanne de Faget*, dont :

VI. JACQUES DE LAGARRIGUE, Abbé Lai de Meillac, qui ſe maria, 1° avec *Anne de Caſemajor-de-Sauveterre*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° le 14 Avril 1742, à *Marie Bizanos*, fille de *Jacques* & de N.... *de Montlaur de Préchacq*. De ce ſecond mariage ſont iſſus :

1. JACQUES, âgé de 27 ans en 1773 ;
2. FRANÇOIS-GUILLAUME-MARIE, âgé de 19 ans;
3. MARIE, morte le 3 Janvier 1773 ;
4. Et CATHERINE, vivante la même année, âgée de 22 ans.

II. JACQUES DE LAGARRIGUE, troiſième fils de JEAN Ier, vint s'établir à Lembeye vers l'an 1590, & fut Miniſtre de l'Egliſe de ce lieu. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

ABRAHAM, qui ſuit ;
Et deux autres garçons, morts Capitaines dans le Régiment de Navailles.

III. ABRAHAM DE LAGARRIGUE ſervit, comme ſes frères, dans le Régiment de Navailles, & ſe maria, par contrat du 3 Décembre 1640; le nom de ſa femme eſt auſſi ignoré, mais ſes enfans furent :

JEAN, qui ſuit ;
Et un autre fils, mort Major dans le Régiment d'Enghien.

IV. JEAN DE LAGARRIGUE, Capitaine de Vaiſſeau, épouſa *Jeanne-Marie de Luſſan*, dont :

ARMAND-HENRI, qui ſuit ;
Et deux autres garçons, qui ont ſervi, l'un en qualité de Capitaine de Grenadiers, au Régiment de Gondrin ; & l'autre, en qualité de Lieutenant au même Régiment.

V. ARNAUD-HENRI DE LAGARRIGUE paſſa aux Isles & revint enſuite s'établir à Paris. (On ignore s'il a laiſſé poſtérité.)

SECONDE BRANCHE.

Cette branche a donné grand nombre d'Officiers à l'Etat, tant ſur mer que ſur terre & dans les Colonies, dont il y en a 11 qui ont été décorés de la Croix de Saint-Louis. Elle a pour auteur

I. JEAN DE LAGARRIGUE, Seigneur de Vianne, & Co-Seigneur de Miramont, ou Miraumont, frère puîné de JEAN Ier, par lequel commence cette Généalogie. Il épouſa, environ vers l'an 1530, *Anne de Miraumont*, ſa parente, du Diocèſe d'Auch, dont :

II. PIERRE DE LAGARRIGUE, qui ſervit en

France en qualité de Capitaine dans le Régiment de Champagne. Il fut enſuite Maréchal de Bataille de l'Infanterie Françoiſe, & Gouverneur de Nogent, Bray & Pont-ſur-Seine. Il prenoit indifféremment le nom de LAGARRIGUE & celui de *Miraumont*, ſous lequel il eſt connu dans l'*Hiſtoire de la Ligue*, & dans une Lettre qu'il écrivit à M. de Praslin. Il épouſa, en 1579, *Marguerite d'Auga*, fille de *Jean*, Gouverneur de Fontainebleau & des villes de Montereau-Faut-Yonne & de Moret. De ce mariage naquirent :

JEAN, Capitaine d'Infanterie, tué en 1644, ſans avoir pris d'alliance ;
Et SAVINIEN, qui ſuit.

III. SAVINIEN DE LAGARRIGUE, reçu Chevalier de Malte en 1603, à l'âge de 13 ans, quitta la Croix, fut Capitaine d'Infanterie, & mourut au ſervice. Il avoit épouſé, en 1623, *Catherine de Meaux-Rocourt*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

IV. JEAN DE LAGARRIGUE, qui, après avoir ſervi en France, & voyant ſes Terres de la Tournerie & de Lailly décretées, prit le parti de paſſer, en 1654, en qualité de Capitaine, à l'Isle de Saint-Chriſtophe en Amérique. Il y fut bleſſé, en 1666, dans une bataille contre les Anglois, qui poſſédoient la moitié de cette Isle. De ſon mariage, contracté en 1656, avec *Eliſabeth Roſſignol*, il eut :

1. JEAN, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, mort laiſſant deux garçons : l'aîné, mort Major de Milice; & le cadet, Enſeigne des Vaiſſeaux;
2. JACQUES-ANTOINE, qui ſuit;
3. SAVINIEN-MICHEL, rapporté après ſon aîné ;
4. CLAUDE, mentionné après ſes deux frères;
5. CHARLES, mort Garde de la Marine ;
6. Et PHILIPPE DE LAGARRIGUE-ROCOURT, Capitaine d'Infanterie à la Martinique, bleſſé en 1666, & mort ſans poſtérité.

V. JACQUES-ANTOINE DE LAGARRIGUE DE LA TOURNERIE, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, enſuite Colonel des Milices aux Isles, après avoir été Brigadier des Gardes de la Marine, a laiſſé ſix garçons, tous morts dans les Milices du pays, excepté l'aîné, nommé

VI. JACQUES DE LAGARRIGUE DE LA TOURNERIE, mort Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, qui avoit épouſé *Louiſe-Angélique Faure*, dont eſt iſſu :

VII. JEAN-JACQUES-MÉLANIE DE LAGARRI-

GUE DE LA TOURNERIE, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, retiré du ſervice, qui a de *Suſanne-Anne-Sarry de la Chaume*, ſon épouſe, pluſieurs enfans.

V. SAVINIEN-MICHEL DE LAGARRIGUE DE SAVIGNY, Chevalier de Saint-Louis, troiſième fils de JEAN, & d'*Eliſabeth Roſſignol*, eſt mort Lieutenant de Roi à la Guadeloupe, & a laiſſé de *Catherine Pinel*, ſa femme, cinq garçons, tous au ſervice, ſavoir :

1. JEAN-SAVINIEN, Lieutenant d'Infanterie, mort ſans poſtérité ;
2. MICHEL-GUILLAUME DE LAGARRIGUE DE SAVIGNY, Capitaine d'Infanterie, mort, en 1768, ſans poſtérité de *Marie-Anne du Pont ;*
3. FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie ;
4. PIERRE, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées Navales & Capitaine de Vaiſſeaux à Rochefort, marié à *Suſanne-Pauline-Marie-Magloire Gréen de Saint-Marſault*, dont une fille :

   ANTOINETTE-SUSANNE-PAULINE, née le 17 Septembre 1770.

5. Et CHARLES DE LAGARRIGUE-ROCOURT, mort Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi. Il avoit épouſé, en 1764, *Marie-Victoire de la Ville*, née à Rochefort, dont une fille,

   MARIE-ARMANDE-VICTOIRE.

V. CLAUDE DE LAGARRIGUE-SURVILLIERS, quatrième fils de JEAN, & d'*Eliſabeth Roſſignol*, Chevalier de Saint-Louis, Major de l'Iſle de la Martinique, & enſuite Colonel des Milices, a épouſé *Luce de la Salle*, dont :

1. CLAUDE DE LAGARRIGUE-SURVILLIERS, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'un bataillon de Milice, qui vit ſans poſtérité ;
2. Autre CLAUDE, qui a laiſſé deux garçons ;
3. Et CHARLES, qui ſuit.

VI. CHARLES DE LAGARRIGUE-SAINT-ISLE, Major de Milice à la Martinique, a de *Madeleine le Blanc*, ſon épouſe,

1. 2. 3. 4. & 5. CHARLES-JEAN-BAPTISTE ; JACQUES-VINCENT ; JACQUES-MARIE ; RENÉ-ROBERT, & JEAN-JACQUES-PHILIPPE. (Généalogie dreſſée ſur des Lettres Patentes de Louis XIII, & autres pièces originales qui nous ont été communiquées.)

Les armes : *de gueules, à 3 têtes de lion d'or*, 2 & 1.

LAGE, LAAGE ou L'AGE, en Bretagne.

I. Par un hommage, du Vendredi avant la Nativité de la Vierge 1339, rendu par Guillaume Béon de Villaunel, à GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, Damoiſeau, on voit qu'il étoit fils de GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, Ier du nom. Ce GUILLAUME II fut père de

II. HÉLIE DE LAGE-LANDRY, auquel il fit une donation la veille des Apôtres Saint-Pierre & Saint-Paul, par acte paſſé, en 1343, ſous le Scel de la Cour du Roi de Navarre, Comte d'Angoulême. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

III. GUYOT DE LAGE-LANDRY, Damoiſeau, qui rendit hommage par acte paſſé, le 25 Mars 1399, devant *Painel*, Notaire en la Châtellenie de Charroux en Poitou, à l'Abbé dudit lieu pour l'hébergement de Volude, ſis dans la Paroiſſe d'Alloue, qui lui appartenoit, à cauſe de *Jeanne Rabaud*, ſon épouſe, héritière de feu *Geoffroy de Volude*. Il eut pour fils :

IV. JEAN DE LAGE-LANDRY, Damoiſeau, qui eſt qualifié *noble & puiſſant homme*, dans un hommage du ſamedi avant la fête de Saint-Thomas, que lui rendit, en 1401, Jean Boër, de la Paroiſſe d'Alloue. Il eut pour fils :

V. GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, qui acheta le 27 Mars 1430, par acte paſſé devant *Floquet*, Notaire à Poitiers, une rente de 20 livres due par *Perrot d'Aſnières*, Ecuyer, ſon beau-père, & par *Marguerite de Varèze*, ſa femme, à Catherine Herbert, veuve de Pierre d'Yſe. Il eut de *Catherine d'Aſnières*, ſon épouſe,

VI. GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, Ecuyer, qui rendit hommage de l'Hôtel du Vieux-Serrier en Angoumois, le 21 Juin 1456, à Dame Catherine Chenin, veuve de feu Meſſire Nicolas de la Chambre, Chevalier, Seigneur de Champagné. Il rendit auſſi hommage, le 29 Novembre 1458, de l'Hôtel de Villemie, mouvant du Château de Charroux, à Jacques d'Armagnac, Comte de la Marche, & Seigneur de Charroux. Il eut de ſon mariage,

JEAN, qui rendit hommage, le 21 Juin 1471, à Jeanne de Conſolens, Dame de la Villatte en Baſſe-Marche, pour la Seigneurie de LAGE-LANDRY qui lui appartenoit, ainſi qu'à ſon frère LOUIS, qui ſuit, de la ſucceſſion de leur père.

VII. LOUIS DE LAGE, Ecuyer, eut de ſon père, le 11 Février 1469, la Seigneurie de

Lileau, & épouſa, par contrat paſſé le 18 Janvier 1484, devant *le Roy*, Notaire à Saint-Jean-d'Angély, *Jeanne du Couret*, fille de feu *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Genouillé, en Angoumois, & de *Marguerite Prévoſt de Sanſac*. De ce mariage vint :

VIII. René de Lage, Ecuyer, qui rendit hommage lige, le 3 Janvier 1525, de l'Hôtel de Volude & de celui de Villemie, à Pierre Châteigner, Abbé de Charroux. Il épouſa *Françoiſe de Chapperon*, fille de *Louis*, Chevalier Seigneur de la Roche, & Chevalier de l'Ordre du Roi, & de feue *Marie Bouinette*, à laquelle ſon père donna pour ſa dot ſa Seigneurie de la Roche. Il en eut :

1. Léon, qui ſuit ;
2. Et Pierre, lequel partagea, avec ſon frère, le 18 Février 1550, les biens de la ſucceſſion de leurs père & mère ; ce partage fut ratifié, par acte paſſé le 22 Mars 1552, devant *Trouvat*, Notaire en la Châtellenie d'Alloue.

IX. Léon de Lage-Landry, Ecuyer, Seigneur de Lâge & de Volude, épouſa, par contrat du 3 Août 1531, reçu par *Mercier* & *Bladu*, Notaires au lieu de Saujon en Saintonge, *Jeanne Joubert*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Salignac, & de *Madeleine Videaud*, Dame de Chaillonnay, Paroiſſe de Saint-Martin-de-Saujon. Léon de Lage rendit hommage lige, le 20 Novembre 1558, pour les Seigneuries de Volude & de Villemie, à René de Daillon, Evêque de Luçon & Abbé de Charroux, au Diocèſe de Poitiers, & eut pour enfans :

1. René, qui ſuit ;
2. & 3. Renaud & Clément, Ecuyers. Ils tranſigèrent, le 22 Décembre 1579, par acte paſſé devant *Bouiſſent*, Notaire en la Cour d'Alloue en la Marche, Diocèſe de Poitiers, ſur les différends qu'ils avoient comme héritiers de leurs père & mère.

X. René de Lage, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Volude, épouſa, par contrat du 15 Octobre 1570 (reçu par *Montazeau*, Notaire en la Châtellenie de Montrocher en Limouſin), *Françoiſe de Brettes*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur & Baron du Cros en Limouſin, & de feue *Anne des Roches*. Leurs enfans furent :

1. Paul, qui ſuit ;
2. Et Hélie, Ecuyer. Ils partagèrent noblement, par acte du 28 Juin 1620, paſſé devant *Biard*, Notaire à Hennebont, les biens de la ſucceſſion de leurs père & mère.

XI. Paul de Lage, Ecuyer, Seigneur de Lâge & de Volude, épouſa, par contrat du 20 Janvier 1610, paſſé devant *le Rouzic*, notaire au lieu de Kérigomarc'h, Evêché de Vannes, *Marie Bizien*, fille de Noble *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Kérigomarc'h, & de *Catherine de l'Hôpital de la Rouaudais*. De ce mariage vint :

XII. Jacques de Lage, Chevalier, Baron de la Châtre, Châtelain de Moréac, Seigneur de Kérigomarc'h, Paroiſſe d'Arzano, de Kergueneven & de Villeneuve, qui eut Commiſſion d'Enſeigne-Colonel au Régiment de Briſſac, le 20 Août 1635, & rendit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Bretagne, le 19 Août 1647, du lieu de Leſtiala, qui lui appartenoit à cauſe de *Jeanne du Heuc*, ſa femme, fille & héritière principale de *Charles du Heuc*, Seigneur de Leſtiala, Lezongar, Penfo, Lezeguer, Leſtudoré, Kéreven & Tréguenec, du reſſort de Quimper, & d'*Anne de Jégado de Kérolain*, qu'il épouſa, par contrat du 7 Juin 1633, reçu par *Pitois*, Notaire au lieu d'Arzano, Evêché de Vannes. De ce mariage ſortirent :

1. Sébastien-François, baptiſé le 12 Septembre 1662, dans la Paroiſſe de Saint-Jean de Rennes, par Simon, Curé de cette Egliſe ;
2. Et René, qui fit ſes preuves au Grand Prieuré d'Aquitaine, le 3 Mai 1663, pour entrer dans l'Ordre de Malte.

Un extrait des Regiſtres de la Chambre des Comptes établie par le Roi pour la réformation de la Nobleſſe en Bretagne, ſigné *Maleſcot*, porte maintenue de nobleſſe, accordée le 29 Novembre 1668, à Jacques de Lage, Seigneur de Moréac, demeurant dans la Juridiction Royale de Ploërmel, ſur la production qu'il avoit faite des mêmes titres énoncés dans cette preuve devant les Commiſſaires. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, à l'aigle à 2 têtes de gueules, becquée & membrée d'azur*. Caſque ſurmonté d'une *couronne de Comte*.

* LAGNY, dans le Comté de Saint-Pol, en Artois : Terre & Seigneurie, avec le titre de *Marquiſat*, érigée, en 1694, en faveur du Sieur *de la Buſſière*.

* LAGNY, autre Terre, qui eſt une *Ba-*

ronnie, ſituée dans l'Evêché de Noyon, actuellement poſſédée par le Marquis *d'Herbouville*. Voy. LONGUEVAL.

LAGORCE. Voy. GORCE (LA).

LAGUILLE, Famille noble dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 étoiles de gueules.*

LAIDET. On lit dans l'*Etat de la Nobleſſe de Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, pag. 253, que le nom de LAIDET eſt ancien & illuſtre, puiſque l'Hiſtoire & les titres apprennent que BERTRAND DE LAIDET, Comte de Charance, vivoit en 1030, & qu'ALAUSIE DE LAIDET, qui, par divers degrés en étoit iſſue, épouſa *Amiel de Fos*, Seigneur Souverain d'Hyères, qui vivoit en 1189 & en 1202; mais les titres manquant, l'on ne peut ſavoir, dit l'Auteur, ſi la Famille de LAIDET, qui ſubſiſte en Provence, deſcend de cette ancienne ſouche. Elle ſe réduit à deux branches : celle des Seigneurs de *Sigoyer*, & celle des Seigneurs de *Vaumeil*. Chacune de ſes branches prouve ſa deſcendance ſous le nom DE LAIDET, au-delà de plus de 200 ans, ſavoir : celle des Seigneurs de *Vaumeil* & de *Jarjayes*, depuis ANTOINE LAIDET, Seigneur en partie de Vaumeil, de Salignac & d'Entrepierres, dont le fils, FRANÇOIS LAIDET, épouſa, l'an 1440, *Marguerite de Matheron*; & celle des Seigneurs de *Sigoyer*, qui a fait pluſieurs branches, dont nous parlerons ci-après.

Quant à la branche de *Vaumeil*, qui a toujours porté le nom DE LAIDET, elle en a formé trois principales : celle des Seigneurs de *Fombeton*; celle des Seigneurs de *Vaumeil*, & celle des Seigneurs de *Jarjayes*. La branche de *Fombeton* a fini dans les enfans de GASPARD LAIDET, Seigneur de Fombeton, Conſeiller au Parlement, marié à *Catherine de Pontis*.—L'aîné LOUIS DE LAIDET, Seigneur de Fombeton, reçu, en 1619, Conſeiller au Parlement, ne laiſſa point d'enfans de *Marguerite de Forbin de la Barben*, ſon épouſe. — LUCRÈCE DE LAIDET, ſa ſœur, porta les biens de ſa branche à *Pierre de Boniface*, Seigneur de Peynier, ſon mari.

Les autres branches, Seigneurs de *Jarjayes* & de *Vaumeil*, maintenues dans leur nobleſſe lors de la recherche faite en Provence en 1668, y ſubſiſtent encore, dit l'Abbé Robert de Briançon.

Quant à la branche des Seigneurs de *Sigoyer*, elle en a formé trois autres, ſavoir : celles de *Sigoyer*, de *Caliſſanne* & de *Montfort*. Cette dernière a donné pluſieurs Chevaliers & un Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Mais les Seigneurs de *Sigoyer*, dit l'Auteur cité, prouvent qu'ils ne portent le nom & les armes de LAIDET, que par la diſpoſition teſtamentaire de MABILLE DE LAIDET, Dame de Sigoyer, du 7 Novembre 1452, laquelle fit ſon héritier *Jacques de Fos*, ſon fils, à condition de porter ſon nom & ſes armes, ce qui a été exécuté par ſes deſcendans.

Voici comme en parle l'Auteur de l'*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 49 & ſuiv. Cette Famille de LAIDET eſt ſans contredit, une des plus anciennes & des plus illuſtres de cette Province.

PONS, qui en eſt la tige, étoit réputé fils d'autre PONS, Vicomte de Marſeille, & frère de GUILLAUME, autre Vicomte de cette ville, qui ſe diſtingua par ſa bravoure dans les guerres du XI^e ſiècle. Il fut père de GUY DE FOS, lequel eut PONS, III^e du nom, père d'AMIEL, qui ſuit, & de ROSTAING DE FOS, Archevêque d'Aix.

AMIEL DE FOS épouſa, 1° en 1060, *Guitarde*, ſans enfans; & 2° *Belielſe*, dont il eut :

1. PONS, qui ſuit;
2. BERTRAND, père d'AMIEL II, & aïeul de GUY II, marié ſans enfans, avec *Guillemette de Blacas*;
3. Et GEOFFROY, père de GUY, Archevêque d'Aix, & de PONS, dont le fils, RAYMOND-GEOFFROY, eut de *Sibylle*, ſa femme, ROSTAING, & GUILLEMETTE, mariée à *Aubert*, Comte *de Vintimille*.

PONS DE FOS, IV^e du nom, ſurnommé *de Peynier*, Vicomte de Marſeille, eut de *Gueirarde*, ſon épouſe,

PONS, V^e du nom, Co-Seigneur de la ville d'Aix, Seigneur de Fos & d'Hyères, lequel fut marié deux fois, mais on ignore le nom de ſes femmes. De la première vint :

AMIEL, qui ſuit.

Et de la ſeconde ſortirent :

Quatre garçons, morts ſans lignée.

AMIEL DE FOS, Seigneur Souverain d'Hyères, de Cuers & de la Garde, fut attaqué dans ſes Etats par Ildefonſe, Comte de Provence;

mais il se défendit avec beaucoup de valeur, & obligea son ennemi à se retirer. Il épousa *Alausie de Laidet,* Dame de Lavena, de laquelle il eut :

1. Raymond-Geoffroy, Marquis de Fos, mort sans enfans ;
2. Guillaume-*le-Grand,* lequel n'eut pas de postérité ;
3. Roger, qui suit ;
4. Bertrand, Seigneur de la Garde & de la Valette, Terres qu'il échangea avec Charles Ier, Comte de Provence, pour celles du Canet & de Pierrefeu ;
5. Et Mabille, mariée au Seigneur de *Sault-d'Agoult.*

Roger de Fos fut contraint, l'an 1257, de céder sa ville d'Hyères à ce même Prince, qui lui donna celles de Bormes, de la Molle & de Cavalaire. Il avoit épousé *Tiburgette des Baux,* fille de *Guillaume,* Prince d'Orange, de laquelle il eut :

1. Guillaume, tige de la Branche des Barons de *Bormes*, de *la Molle* & de *Collobrières*, qui prouve par des pièces très-authentiques (dit l'Auteur de l'*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*), sa filiation jusqu'à Jacques de Fos, ci-après, par lequel nous la commençons ;
2. Philippe, auteur de la branche éteinte des Seigneurs de *Briançon ;*
3. Et Bellette, femme de *Boniface de Castellane.*

II. Jacques de Fos, fils d'Albert, Ier du nom, & de *Mabille de Laidet*, dont il prit le nom & les armes, fit son testament le 25 Novembre 1468. Il épousa 1° *Anne de Laidet-de-Fos*, fille de *Jean*, dit *Lavena*, Co-Seigneur de Sigoyer ; & 2° *Louise de Laidet-de-Fos,* fille d'*Honoré,* autre Co-Seigneur de Sigoyer. Du premier lit naquit :

1. Barthélemy, qui suit.

Et du second lit il eut :

2. Libert, auteur d'une branche éteinte ;
3. Et Antoine, rapporté après son frère aîné.

III. Barthélemy de Fos, dit Laidet, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

IV. François de Laidet, Seigneur de Sigoyer, qui, ayant embrassé la Religion Prétendue Réformée, se trouva obligé de sortir du Royaume. Il se retira auprès de l'Electeur Palatin, dont il fut Chambellan. Il mourut sans enfans, après avoir fait son testament en faveur de ses parens du nom de *Fos.*

III. Antoine de Laidet, fils puîné de Jacques de Fos, & de *Louise de Laidet-de-Fos*, sa seconde femme, fut Seigneur de Bormes & de Sigoyer en partie, par acte du 22 Juillet 1485, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épousa *Alix de Grolée-Bressieux,* dont il laissa :

IV. Jean de Laidet, Seigneur en partie de Sigoyer, qui testa le 23 Janvier 1562. Il eut de *Guillemette de Margaillan-Mirabel,* son épouse, pour fils unique,

V. Jean-Louis de Laidet, Seigneur de Sigoyer, né l'an 1550, & reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1586, qui épousa, par contrat du 10 Juillet 1583, *Jeanne de Châteauneuf*, fille aînée de *Charles*, Seigneur de Gassin, Conseiller en la même Cour, & de *Gabrielle d'Agoult*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui suit ;
2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Calissanne,* rapportée ci-après ;
3. Louis, auteur de celle des Marquis de *Sigoyer*, mentionnée ensuite ;
4. Susanne, épouse de *Michel de Grimaldi,* Seigneur de Saint-Martin, fils du Marquis *de Réguste ;*
5. Et Anne, femme d'*Henri d'Armand*, Trésorier Général de France.

VI. Jean de Laidet, Seigneur de Sigoyer & Conseiller au Parlement, mort en 1666, avoit épousé, en 1623, *Marguerite de Cormis-Beaurecueil,* d'une noble & ancienne Famille éteinte de nos jours, dont :

1. Pierre, qui suit ;
2. Joseph, Chevalier de Malte ;
3. Et Louise, femme d'*Honoré de Rascas,* Conseiller au Parlement.

VII. Pierre de Laidet, Seigneur de Sigoyer, Conseiller en la même Cour, épousa 1° *Jeanne de Rascas du Canet*, & 2° *Clarisse de Villeneuve-Trans*, de laquelle il laissa, entr'autres enfans :

Pierre, qui suit ;
Et Clarisse, mariée à son cousin N.... de Laidet, Seigneur du Bignosc, mentionné plus loin.

VIII. Pierre de Laidet, IIe du nom, Baron de Barrême, Marquis de Sigoyer, fut élu premier Consul d'Aix, Procureur du pays en 1719.

BRANCHE
des Seigneurs de Calissanne.

VI. Pierre de Laidet, Seigneur de Calis-

ſanne, ſecond fils de JEAN-LOUIS, & de *Jeanne de Châteauneuf*, fut Préſident aux Enquêtes, & enſuite Conſeiller au Parlement. Il épouſa *Lucrèce de Châteauneuf*, ſa couſine, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. & 3. JOSEPH & JACQUES, reçus tous deux Chevaliers de Malte ; le dernier eſt mort Commandeur ;
4. CHARLES, Seigneur du Sambuc, élu ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1681 ;
5. JEAN, Seigneur de Saint-Lambert, marié ſans enfans, avec N... *d'Archy*, de la ville d'Etampes ;
6. Et JEANNE, épouſe de *Gaſpard de Morel-Villeneuve*, Seigneur de Mons & de Valbonnette, Conſeiller au Parlement.

VII. FRANÇOIS DE LAIDET, Seigneur de Merveille, & de Caliſſanne, Conſeiller au Parlement, mourut en 1712, laiſſant de *Louiſe des Porcellets*, ſa femme,

JEAN-JOSEPH, qui ſuit ;
Et N... DE LAIDET, mariée, à Draguignan, avec noble *Joſeph de Raffelis*, Seigneur de Tourtour.

VIII. JEAN-JOSEPH DE LAIDET, Seigneur de Caliſſanne, reçu en l'office de ſes père & aïeux, eſt veuf ſans lignée de *Gabrielle de Guérin*, ſon épouſe.

BRANCHE
des Marquis de SIGOYER.

VI. LOUIS DE LAIDET, troiſième fils de JEAN-LOUIS, & de *Jeanne de Châteauneuf*, fut marié, à Siſteron, avec N... *de Sigoin*, Dame de Beaulieu, de laquelle il eut :

JEAN, qui ſuit ;
CATHERINE, qui épouſa, le 26 Mars 1667, *Jean-Antoine de Micaëlis*, Seigneur du Bignoſc, ſecond Conſul d'Aix, duquel elle eut poſtérité. Voy. MICAELIS ;
Et N... DE LAIDET, qui s'eſt alliée à N.... *de Boniface-Fombeton*.

VII. JEAN DE LAIDET, Seigneur de Montfort & du Bignoſc, épouſa, à Aix, la fille de noble *Pierre de Thibaut de Tiſati*, Seigneur de Sannes, & de Dame *Françoiſe des Martins de Puyloubier*, dont il laiſſa pour fils unique,

VIII. N... DE LAIDET, Seigneur du Bignoſc, Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, qui épouſa CLAIRE DE LAIDET, ſa couſine, fille de PIERRE, Seigneur de Sigoyer, & de *Clariſſe de Villeneuve-Trans*, ſa ſeconde femme, d'où ſont iſſus :

PIERRE, qui ſuit ;
Deux Chevaliers de Malte ;
Et une fille, mariée au Sieur *de Lombard-Châteauvieux*.

IX. PIERRE DE LAIDET, Marquis de Sigoyer, a laiſſé de ſon alliance avec *Marie-Anne de Rivier*, fille unique & héritière de noble *Auguſtin*, Seigneur de Roumoules :

PIERRE-JOSEPH, Marquis de Sigoyer, Seigneur de Roumoules ;
Et une fille, mariée dans la Maiſon *de Thomas de Pierrefeu*. (C'eſt ce que nous ſavons ſur l'état actuel de cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *de gueules, à une tour ronde, pavillonnée d'or*.

LAIGLE. Voy. AIGLE (L').

LAIGLE ou L'AIGLE DE LA MONTAGNE, en Champagne : Famille noble qui porte pour armes : *de gueules, à l'aigle éployée d'argent*.

LAIGLE HOUX, *aliàs* LAIGLOUX. De cette Famille étoit

PAUL DE LAIGLE HOUX, Ecuyer, Seigneur de Goinville, du chef de *Jeanne de Rambert*, ſa mère. Il épouſa, le 5 Juillet 1566, *Suſanne Colas du Coudray*, dont :

PAUL DE LAIGLE HOUX, IIe du nom, Seigneur de Goinville, qui s'eſt marié, le 6 Janvier 1601, à *Hélène de la Foreſt*, fille de *Loup*, Seigneur de Saugeville en Dunois, & de *Bénigne d'Orval*, de laquelle il eut :

JACQUES DE LAIGLE HOUX, Seigneur de Saugeville & de Vaugouin, qui épouſa, par contrat du 28 Janvier 1636, paſſé devant *Bonvalet*, Notaire à Beaugency, *Marie de Gratte-Meſnil*, fille d'*Hercule*, Ecuyer, Seigneur de Vaugouin & Montrieux, & de *Marguerite Brachet*, dont des enfans.

C'eſt ce que nous ſavons, n'ayant pas reçu de *Mémoire* de cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or, armé & lampaſſé du même*.

LAIGNEAU, Famille qui porte : *de gueules, au poiſſon d'or, ſurmonté d'un lambel du même*.

LAIGUE, en Dauphiné : Famille noble dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *de gueules, à la pluie d'argent*, ou

ſemé de gouttes d'eau d'argent, à 3 trangles ondées du même en chef.

LAILLET, Famille de Normandie, maintenue dans ſa Nobleſſe le 7 Février 1767.

RAOUL LAILLET, Ecuyer, Seigneur de Cuſſy, épouſa *Jeanne Suhart*, le 18 Décembre 1423. — JEAN LAILLET fut choiſi pour ſervir à l'arrière-ban au nom de RAOUL LAILLET, Ecuyer, Seigneur de Cuſſy, le 20 Septembre 1513.

Cette Famille a produit ſes titres aux Elus de Bayeux l'an 1523, faiſant voir ſon *extraction de nobleſſe*, dont étoient iſſus, en droite ligne & ſucceſſion, nobles perſonnes RAOUL LAILLET, Ecuyer, Sieur de Cuſſy, ANTOINE, JEAN & LAURENT, dits LAILLET, Ecuyers. (*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 1445, 1508, & tom, III, p. 1057.)

Les armes : *d'azur, au lion d'or.*

* LAILLIER ou LALLIER (DE). C'eſt le même nom, ainſi que le prouvent des monumens publics & les titres de cette Famille, que nous croyons originaire ou de Bretagne, ou de Normandie. (Voy. l'*Hiſt. de Bretagne*, tom. I, pag. 1245, année 1327.)

Dans les tems reculés, les ſignatures des Parties ne ſe mettoient point au bas des actes, on y écrivoit les noms comme ils étoient prononcés. C'eſt ce qui a donné lieu à beaucoup de variétés dans la manière d'écrire le même nom ; ceux de RICHARD DE LAILLIER & de MICHEL DE LAILLIER, qui font le ſujet de cet article, ſe trouvent écrits dans les *Regiſtres du Parlement* 1422, cote 13, fol. 260, R° & dans les *Mémoriaux de la Chambre des Comptes*, reg. *Genut*, fol. 129, art. 105, DE LAILLIER, LALLIER, DE LAILLER, LASLIER, LALIER, DE LALLIE. Ces variétés ont induit à erreur quelques branches de cette Famille, en faiſant écrire aux uns leur nom indifféremment des autres. LAILLER DE PRAVILLE & LAILLIER DE VIGNY ont écrit leur nom LALLIER ; mais il paroît que de toute antiquité le nom a été LAILLIER. C'eſt ainſi qu'il ſe trouve écrit dans les anciens Auteurs, & dans les *Liſtes de la Nobleſſe militaire* qui exiſtoit ſous PHILIPPE DE VALOIS ; ce ſont deux volumes qui ſe trouvent à la Chambre des Comptes. D'ailleurs les LAILLIER ayant donné leur nom à pluſieurs Terres dès l'origine des Fiefs, les noms de ces Terres s'écrivent encore aujourd'hui LAILLIER, tel que *Montigny-Laillier*, près de Gandelu, de laquelle Terre de Gandelu les LAILLIER étoient Seigneurs en 1495. Voy. le *Procès-verbal de la Coutume de Paris*, p. 280, lig. 12. Idem la *Coutume de Vitry-en-Perthois*, pag. 577 & 581.

La Terre de LAILLIER-PLESSIS-REGNAUD, dans la Paroiſſe de Vouvray en Touraine, a été poſſédée par PIERRE DE LAILLIER en 1460. Voy. les *Regiſtres du Parlement* 21 Mai 1472, Vulſon de la Colombière & Palliot. — Une autre Terre de LALLIER, près de Champdeniers, Diocèſe de Poitiers, étoit poſſédée, en 1530, par N... DE LAILLIER. — Il y a auſſi, dans l'Evêché de Rennes, une Terre de LAILLIÉ. D'Argentré & les *Mémoires de Bretagne* font mention des Seigneurs de LAILLIER. Selon les Archives de la Chambre des Comptes de Nantes, livre coté 1856, 62e cahier, art. 8 & ſuiv., GUILLAUME DE LAILLIER avoit épouſé *Guillemette de Craon*. Le père de ce GUILLAUME DE LAILLIER poſſédoit des biens à Nantes en 1326, comme on le voit dans l'acte de fondation du Couvent des Carmes de cette ville, par Théobald de Rochefort.

Enfin il y a encore en Normandie, près de Pont-Audemer, entre cette ville & le Pont-Authou, la Paroiſſe de *Saint-Etienne-Lallier*, du nom de la Famille des LAILLIER, à qui l'on croit que cette Terre a appartenu. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que N... DE LAILLIER poſſédoit, en 1300, des biens conſidérables en cet endroit & au Bourgtheroulde. Il eut pour enfans quatre garçons & deux filles, ſavoir :

RICHARD, GILLES, JEAN, GUILLAUME ; THOMASE, & PERRETTE.

RICHARD DE LAILLIER fut attaché au Roi CHARLES V, comme on le voit dans les *Mémoriaux de la Chambre des Comptes*, par les faveurs que RICHARD & les ſiens reçurent de ce Monarque. — GUILLAUME fut Conſeiller au Parlement en 1409. — GILLES & JEAN ſervirent dans les Armées ; mais nous en ignorons la poſtérité, ainſi que les alliances de THOMASE & DE PERRETTE. Par ce que nous venons de dire, on voit que le nom de cette Famille s'eſt écrit, dès l'origine, LAILLIER, & qu'elle eſt d'une nobleſſe ancienne. Nous allons faire voir ſon attachement pour nos Rois, pendant pluſieurs ſiècles, & ſes ſervices rendus à l'Etat.

RICHARD DE LAILLIER, noble homme, E-

cuyer, hérita, en Normandie, des biens de ſon père. Celui-ci avoit deux frères, l'un Conſeiller du Roi & ſon Avocat en la Vicomté de Valognes; l'autre, appelé PIERRE, alla s'établir à Gannat, fut attaché aux Ducs de Bourgogne, & vivoit en 1382. Il eſt auteur de la branche de LAILLIER-PLESSIS-REGNAUD, en Touraine, &, ſuivant quelques-uns, des LAILLIER, Seigneur du Fayel en Picardie, qui viennent de s'éteindre par les mâles.

I. Quant à noble homme RICHARD DE LAILLIER, dont nous avons parlé ci-devant, & qui fait le ſujet de cet article, il demeuroit à Paris en 1366, &, ſuivant les regiſtres des cens de l'Archevêché & le compte du Domaine, il avoit un bel Hôtel, près de Saint-Germain-l'Auxerrois, & mourut en cette Paroiſſe en 1402. Par ſon teſtament, du 6 Juillet de la même année, il légua ſes biens de Normandie à GILLES & JEAN, ſes deux frères, qui étoient au ſervice; ordonna ſa ſépulture dans le Chœur de l'Egliſe de Saint-Germain-l'Auxerrois, laiſſa 40 francs d'or pour ſes obſèques; fonda une Chapelle vis-à-vis le premier pillier du Chœur; aſſigna un revenu ſuffiſant à l'entretien de cette Chapelle, & de deux Chapelains pour y dire la Meſſe à perpétuité; fit un très-grand nombre de legs pieux, tant aux pauvres qu'à pluſieurs Egliſes & Monaſtères de Paris; légua au Tréſorier de l'Egliſe Saint-Laurent du Bourgtheroulde, une ſomme pour acheter de nouveaux ornemens à la Chapelle que ſa Famille avoit dans cette Egliſe, & nomma pour exécuteurs de ſon teſtament, MICHEL, ſon fils aîné, Jean de Châtillon & Germain Vivien, Général des Monnoies. Son teſtament fut fait en préſence du Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, de *Jacques Heſſelin*, ſon gendre, & de Nicolas de Grandrue. Suivant une Généalogie de cette Famille, dépoſée à la Bibliothèque du Roi, il eut de *Jeanne de Saclay*, ſon épouſe, Dame d'Aubervilliers :

1. MICHEL, qui ſuit;
2. JACQUES;
3. CATHERINE, mariée à *Jacques Heſſelin*, dont *Germaine Heſſelin*, mariée, ſuiv. l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, p. 1065, à *Jean Bureau*, Chevalier, Seigneur, de Montglas, Gouverneur de Bordeaux. De cette alliance vinrent : *Iſabeau Bureau*, femme de *Geoffroy Cœur*, Chevalier, Seigneur de la Chauſſée, dont deſcendent les *Lhuillier* & les *de Harlay*; & *Philippette Bureau*, mariée à *Nicolas de la Balue*, Seigneur de Villepreux, dont *Etiennette de la Balue*, femme de *Girard le Cocq*, Seigneur d'Égrenay, Maître des Requêtes, dont ſortent les *le Cocq*, Sieurs de Corbeville & du Porchenon;
4. Et N... LAILLIER, dont on ignore la poſtérité.

II. Meſſire MICHEL DE LAILLIER, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur d'Ermenonville, de la Chapelle, du Vivier & d'Aubervilliers, reçu Maître des Comptes en 1410, Prévôt des Marchands en 1436, donna les plus grandes marques de ſon attachement aux Rois CHARLES V, CHARLES VI & CHARLES VII; fut exécuteur teſtamentaire de CHARLES VI, & rendit de grands ſervices à l'Etat. Le plus ſignalé & le plus mémorable fut celui de former & d'exécuter le hardi projet de diſpoſer de la Milice de Paris, de ſe mettre à la tête & de chaſſer les Anglois de cette Capitale, qui en étoient les maîtres depuis longtems. *Les anciennes Chroniques de France* (année 1436), & un de nos meilleurs Hiſtoriens (*Recherches de Paſquier*, ancienne Edit. p. 458; Villaret, *Hiſt. de France*, tome XV, pag. 214), rapportent qu'il falloit une prudence conſommée & un courage héroïque pour tenter cette révolution, les Anglois étant toujours ſur leur garde & tellement inquiets, qu'ils venoient de faire écarteler & noyer pluſieurs concitoyens, accuſés de conſpiration; auſſi les *Regiſtres du Parlement* de ce tems témoignent que MICHEL LAILLER s'expoſa à la perte de ſon corps & de ſes biens. La grandeur du péril ne l'effraya point, & l'entrepriſe fut rapidement exécutée. *Le jour même*, dit la Chronique, *Meſſire* MICHEL DE LAILLIER, *ſur le pont Notre-Dame, préſenta au Connétable un étendard aux armes de France. Le Connétable embraſſa ce généreux citoyen, & dit à ceux qui l'environnoient : Mes bons amis, le Roi* CHARLES *vous remercie cent mille fois, & moi, de par lui, de lui avoir regagné la plus belle & la principale ville de ſon Royaume, &c.* MICHEL DE LAILLIER fut auſſi grand politique que Négociateur habile. On voit, par les actes de Rymer (vol. X, p. 758, année 1440), qu'il fut envoyé pluſieurs fois en Angleterre, pour y traiter d'affaires importantes. En 1440, étant allé à Saint-Omer avec le Chancelier, il fut attaqué de maladie, & y mourut le 10 Septem-

bre de la même année. Il avoit épouſé *Guillemette Jourdain,* fille de N... *Jourdain*, Conſeiller au Parlement, dont :

MICHEL, qui ſuit ;
Et JEANNE, mariée à *Pierre l'Orfèvre,* Seigneur de Pont-Saint-Maxence, Maître des Comptes, à qui elle porta la Terre d'Ermenonville ; elle en eut poſtérité. Voy. ORFÈVRE (L').

III. MICHEL DE LAILLIER, IIe du nom, Seigneur de Bertrand-Foſſe, reçu Conſeiller au Parlement le 12 Novembre 1439, mourut en 1460, après avoir rempli pendant 20 ans les devoirs de ſon office avec beaucoup d'intégrité. Il avoit épouſé *Catherine de Cambray*, fille de Meſſire *Adam*, Premier Préſident au Parlement de Paris, & laiſſa :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. LÉON ;
3. Et ANDRÉE. (Suivant deux Arrêts du Parlement de 1470 & 1471, ils étoient ſous la tutelle de *Denis Heſſelin,* & ſelon un autre Arrêt du Parlement, du 9 Juin 1497, ils plaidoient l'un & l'autre comme héritiers de feu *Adam de Cambray*, leur aïeul.) ANDRÉE épouſa 1° *Guillaume de Sabrevois* ; & 2° Meſſire *Claude de Rabodanges*, Chevalier, Seigneur de Bourray & de Naxiene. Elle n'eut point d'enfans de ces deux mariages, & étoit Dame de la Terre de Noir-Épinay en Beauce, qu'elle donna à NICOLAS DE LAILLIER, ſon neveu.

IV. JEAN DE LAILLIER, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Malme & de Gandelu, embraſſa le parti des armes dès ſa jeuneſſe, fut Maréchal des Logis de LOUIS XI, puis Valet de Chambre des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII. Il épouſa *Anne le Maître*, veuve de *Jean de Montmirail*, Prévôt des Marchands, dont :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. ANTOINE ;
3. Et BARBE. (On n'a point les titres ſur les alliances d'ANTOINE & de BARBE.)

V. NICOLAS DE LAILLIER, Ecuyer, Seigneur de Noir-Épinay, épouſa, par contrat du 29 Janvier 1530, paſſé devant *Gaſtineau,* Notaire à Denonville, *Anne de Hemard,* fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Denonville en Beauce, & de *Jeanne de Freſnières,* fille de *Jean*, Seigneur de Vaux-le-Vicomte. Il en eut :

1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Noir-Épinay, tué dans les guerres de la Ligue. Il avoit épouſé *Aimée de Guerchy*, fille de

Georges, Chevalier, Seigneur de Vaux, dont vinrent deux filles, ſavoir :

ANNE, alliée, par contrat paſſé en 1601, devant *Briquet*, Notaire au Châtelet de Paris, à *Charles Barbançois,* Chevalier, Seigneur de Sarſay. Elle lui porta en mariage la Terre de Noir-Épinay ;
Et LÉONORE, morte Religieuſe.

2. Et autre JACQUES, qui ſuit.

VI. JACQUES DE LAILLIER, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Noir-Épinay, ſervit dès ſa première jeuneſſe dans les guerres du tems. Il épouſa, 1° vers l'an 1564, *Jacqueline de Silly*, veuve de *Georges de Guerchy*, Seigneur de Vaux, & fille de *François Silly*, Chevalier, Seigneur de Dampierre & de Malherbe. Elle étoit Dame de la Terre de Saint-Agnan au Maine, qu'elle tenoit de *Claude de Mauny*, ſa mère, & mourut vers 1586. Il ne paroît pas qu'elle eut des enfans de ce ſecond mariage ; mais ſuivant un Arrêt du Parlement du 3 Décembre 1575, elle en avoit du premier qui étoient mineurs ; & 2° par contrat du 21 Février 1588, paſſé devant *Charles Fardeau,* Notaire au Châtelet de Paris, *Louiſe de Paviot*, fille de *Jacques,* Chevalier, Seigneur de Boiſſy-le-Sec, & de Dame *Jeanne de Briſay*. De ce mariage vint pour fils unique & héritier,

VII. JACQUES DE LAILLIER, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Noir-Epinay, baptiſé à Saint-Pierre de Merinville le 31 Mars 1593. Il reſta mineur & orphelin, & fut élevé par les Seigneurs de Boiſſy-le-Sec ſes parens. Après avoir ſervi longtems comme ſon père, il fut tué en Août 1639. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Juillet 1627, paſſé devant *la Biche,* Notaire Royal à Bainville-le-Comte, en Beauce, *Jacqueline de Croix,* fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Salle, & veuve de *Jean le Breton*, Ecuyer, Sieur du Roſſay, morte au mois de Janvier 1639, laiſſant :

1. JEAN, qui mourut ſans alliance, à l'âge de majorité. Lui & CHARLES-ETIENNE, avoient traité de leurs droits ſucceſſifs avec PIERRE DE LAILLIER, leur frère. L'acte paſſé devant *Belechere,* Notaire Royal à Villeconin, eſt du 4 Juin 1659 ;
2. PIERRE, qui ſuit ;
3. CHARLES-ETIENNE, rapporté après ſon frère aîné ;
4. Et JACQUES.

VIII. PIERRE DE LAILLIER, Ier du nom, au-

teur de la branche des Seigneurs de *Praville*, épouſa, par contrat du 14 Octobre 1658, paſſé devant *Doléant*, Notaire de la Baronnie du Puiſet en Beauce, *Marie de Croix*, ſa couſine, fille d'*Ezéchiel*, Ecuyer, Sieur de Senive, de laquelle vint pour fils unique,

IX. PIERRE DE LAILLIER, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Praville, qui reſta mineur ſous la tutelle de ſa mère. Etant parvenu à l'âge de majorité, il épouſa, par contrat paſſé au mois de Mai 1687, devant *Tupin*, Notaire à Janville, *Catherine-Judith de Meauſſé*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, Ecuyer, Sieur de Loupille, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel, mort ſans alliance, en 1750;
2. LOUIS, Curé d'Écroſnes, mort en 1765;
3. LOUIS-FLORENT, Curé de Francourville en Beauce, mort le 16 Novembre 1773;
4. 5. 6. & 7. CATHERINE; MARIE-ANTOINETTE; MARIE-MADELEINE, & MARIE-ANNE, élevées à Saint-Cyr, & mortes ſans alliances;
8. Et JEANNE-RENÉE, auſſi élevée à Saint-Cyr, & Religieuſe au Couvent de la Congrégation de N.-D. de Châteaudun.

VIII. CHARLES-ETIENNE DE LAILLIER, troiſième fils de JACQUES, IVe du nom, Ecuyer, & de *Jacqueline de Croix*, eſt nommé CHARLES-ETIENNE dans ſon extrait de baptême du 3 Janvier 1636, tiré des Regiſtres de l'Egliſe de la Chapelle-d'Aunainville en Beauce, & cependant dans tous les autres actes qui le concernent, il ne prend que le nom de CHARLES. Il eut pour parrain Meſſire *Charles de Paviot*, Chevalier, Seigneur de Boiſſy-le-Sec, & pour marraine *Angélique de Freſnières*, ſes couſin & couſine. Dès qu'il fut en âge de porter les armes, il ſervit dans l'arrière-ban. On trouve ſon nom dans les Liſtes de ce tems. (*Traité du ban & arrière-ban*, par Jacques de la Lande, imprimé à Orléans chez Hotot, en 1675.) Il traita, comme nous l'avons dit, de ſes droits ſucceſſifs avec PIERRE, ſon frère, & du produit de cette vente, il fit l'acquiſition du Fief de Meſerette, Paroiſſe de Pithiviers-le-Vieil. Le contrat eſt du 18 Juin 1659, au rapport de *Sedillot*, Notaire Royal à Pithiviers. Il épouſa *Louiſe de Frétard*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur des Rocheux. L'acte de célébration de ce mariage, tiré du Regiſtre de la Paroiſſe de Montiers en Beauce, eſt du 25 Novembre 1658. De cette alliance vinrent un grand nombre d'enfans dont on a les actes de baptême, tirés des Regiſtres de la Paroiſſe de Pithiviers-le-Vieil:

Le premier dont on n'a pu lire le nom, paroît être FRANÇOIS, né le 20 Mai 1660, qui eut pour parrain JEAN DE LAILLIER, Ecuyer, & pour marraine *Anne de Guy*;

Le ſecond, MARIE, née le 12 Septembre 1661; elle eut pour parrain *Céſar de Paviot*, Ecuyer, & pour marraine *Aimée de Frétard*;

Le troiſième, dont on n'a pu lire le nom, né le 24 Mars 1663, eut pour parrain Meſſire Thomas de la Cour, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & pour marraine *Anne-Marie de Boulard*;

Le quatrième, FRANÇOIS, né le 3 Juin 1665, eut pour parrain Meſſire François Dubois, Maître d'Hôtel du Roi, & pour marraine Dame Anne Deſcures;

Le cinquième, FRANÇOISE-LOUISE, née le 3 Janvier 1667, eut pour parrain Meſſire François Touſtain, Chevalier, Seigneur d'Eſcrennes, & pour marraine Hélène d'Effiez;

Le ſixième, nommé CHARLES, né le 16 Décembre 1668, eut pour parrain Jean-Baptiſte Guillard, Chevalier, Seigneur d'Aumoy, & pour marraine *Eliſabeth d'Avignon*, Dame de Javerſy;

Le ſeptième, PHILIPPE-CHARLES, né le 19 Juillet 1670, eut pour parrain Jacques Staburet, Curé d'Engenville, & pour marraine Marthe Gédoyn;

Le huitième, FRANÇOISE-MARIE, née le 1er Juin 1672, eut pour parrain Henri de Barville, & pour marraine *Marie de Paviot*;

Et le neuvième, CHARLES-BORROMÉE, né le 22 Mars 1677, eut pour parrain Charles de Gauville, Chevalier, Seigneur de Javerſy, & pour marraine *Jacqueline de Frétard*;

La Terre de *Meſerette* fut vendue par Décret, & CHARLES DE LAILLIER & ſes enfans demeurèrent ſans aucun bien. *Louiſe de Frétard*, leur mère, mourut le 29 Septembre 1708, & fut inhumée dans le Cimetière de Pithiviers-le-Vieil. Son mari ne lui ſurvéquit pas longtems; accablé d'année & de pauvreté il ſe retira chez une Dame de condition de ſes amies, ſur la Paroiſſe de Guignonville, Diocèſe d'Orléans. Il y mourut & fut inhumé dans l'Egliſe de cette Paroiſſe, le 1er Décembre 1710, n'ayant pas 86 ans, comme porte ſon extrait mortuaire, mais à-peu-près 74 ans, étant né en 1636.

Ses enfans ont formé des branches dans différens endroits du Royaume, entr'autres FRANÇOIS, dont la poſtérité ſubſiſte; & MARIE

DE LAILLIER, qui a été mariée, & a eu des enfans. Mais comme nous ne ſommes pas aſſez inſtruits ſur la filiation, nous attendons des Mémoires à ce ſujet pour continuer cette Généalogie. On doit auſſi nous fournir des titres & documens concernant les premiers Seigneurs de LAILLIER, qui ont poſſédé & donné leur nom aux différentes Terres dont nous avons parlé au commencement de cet article.

Les armes primitives des Seigneurs de LAILLIER ſont: *d'azur, à 7 loſanges d'argent, miſes en bande, accompagnées de 2 molettes d'éperon d'or, l'une en chef & l'autre en pointe*. Elles paroiſſent ainſi ſur le ſceau de GUILLAUME DE LAILLIER, frère de RICHARD, & ſur le ſceau de MICHEL DE LAILLIER, ſon fils, Maître des Comptes & Prévôt des Marchands en 1436. Ces armes ſont gravées de même dans l'*Armor. des Prévôts des Marchands & Echevins de la ville de Paris.*

Le ſceau de GUILLAUME DE LAILLIER eſt encore appoſé au bas d'un titre de 1418, qui ſe trouve à la Bibliothèque du Roi, & nous avons eu ſous les yeux le ſceau de MICHEL DE LAILLIER au bas d'un autre titre original de 1413.

C'eſt pourquoi nous penſons que ceux qui ont donné à MICHEL DE LAILLIER, Maître des Comptes, pour armes: 7 *loſanges d'argent, rangées* 3, 3 & 1, *ſur l'écu de gueules*, ſe ſont trompés; & qu'ils ont pu être induits à erreur voyant les 7 *loſanges d'argent rangées* 3, 3 & 1, écartelées dans les armes de MICHEL DE LAILLIER, IIe du nom, Conſeiller au Parlement, qui eſt qualifié dans ſon acte de réception, rapporté par Blanchard, Seigneur de Bertrand-Foſſe, portant pour armes: *ſept loſanges d'argent, rangées* 3, 3 & 1.

JEAN DE LAILLIER, ſon fils, Seigneur de Gandelu, ajouta aux mêmes armes un *lion armé & lampaſſé*. Nous ignorons les raiſons de ces briſures qui ont été occaſionnées ſans doute par des alliances qui nous ſont inconnues.

NICOLAS DE LAILLIER, fils de JEAN, Seigneur de Gandelu & ſa poſtérité ont porté les mêmes armes que ci-deſſus juſqu'à PIERRE DE LAILLIER, Ier du nom, Seigneur de Praville, qui ne prit pour armes que le *lion* ſeul, *lampaſſé & armé de gueules*.

La branche des LAILLIER DE PRAVILLE a continué de les porter ainſi; mais CHARLES-ETIENNE & ſa poſtérité, ont toujours porté les armes de leurs ancêtres.

Quoique pour l'ordinaire des cadets des anciennes Maiſons changent ou briſent leurs armes ſuivant les alliances qu'ils contractent, les Terres qu'ils acquièrent, ou les dignités auxquelles ils parviennent, nous avons cru néceſſaire ce que nous venons de dire pour éviter que la différence des armes dans une même Famille ne paroiſſe une contradiction, & pour ne laiſſer aucun doute à ce ſujet, on nous a produit le procès-verbal d'une Enquête faite à Gandelu, contenant la deſcription des armoiries de JEAN DE LAILLIER, jadis Seigneur dudit lieu. Il eſt énoncé qu'elles ſont écartelées, comme il eſt dit ci-devant, & qu'elles ſont en bas-relief ſur les pilliers, & peintes ſur les vitraux de l'Egliſe de Gandelu, bâtie par les LAILLIER. Ce procès-verbal eſt ſigné du Curé de la Paroiſſe, du Seigneur de Givry, des Marguilliers & des principaux habitans. Du tout a été requis acte devant *Parichaud*, Notaire Royal au Bailliage de Château-Thierry, à la réſidence de Gandelu, qui en a la minute.

LES LAILLIER ont eu des alliances avec les plus anciennes Familles de la haute Robe, comme celles *de Jouvenel des Urſins, Vaudétare, Cambray, Baillet, de Harlay, Lhuillier, le Cocq, le Maître,* &c., & avec des Familles nobles d'Epée, comme *l'Hôpital, Rabodanges, Briſay, Denonville, Silly, Sabrevois, Guerchy, Barbançois, Prunelay, d'Allonville*, &c.

Tout ce que nous venons de rapporter a été tiré des monumens publics & des titres originaux qui nous ont été communiqués par M. DE LAILLIER, Conſeiller du Roi, Correcteur en ſa Chambre des Comptes, iſſu de cette ancienne & noble Famille.

LAINCEL. Suivant le *Supplément à l'Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, pag. 76, cette Famille noble tire ſon nom de la Terre de LAINCEL ou LINCEL, dans la Viguerie de Forcalquier, au Diocèſe de Siſteron, comme le remarque l'Abbé Robert de Briançon dans ſon *Etat de la Provence*, tom. II, pag. 256, où il obſerve que, dès l'année 1061, cette Famille étoit en poſſeſſion de cette Terre, qu'elle eſt une des plus anciennes du Royaume, qu'elle a poſſédé ſucceſſivement les Seigneuries de Roumoules, d'Aubenas, de Puimichel, d'Hoſpitalet, de Mouriès, de Thorame, du Bruſquet, de Mouſtiers, du Mouſteiret &

autres, & qu'elle eſt des plus illuſtres, pour avoir donné deux Evêques de Gap & pluſieurs Chevaliers de Malte. Le plus ancien connu de cette Famille, dit l'auteur de ce Supplément, eſt

I. LAMBERT DE LAINCEL, qui, en l'année 1150, tenait le parti du Comte de Provence contre la Princeſſe Etiennette des Baux & ſes enfans. Il fut père de

II. LAMBERT DE LAINCEL, IIe du nom, qui, avec GUIBERT, ſont dits frères, dans un acte d'accord, daté du 6 Avril 1191, portant rémiſſion entr'eux des Terres & Seigneuries y mentionnées. LAMBERT eut pour fils :

III. GAUFREDY DE LAINCEL, qui vivoit en 1222, & fut père de

IV. LAMBERT, IIIe du nom, Seigneur DE LAINCEL & de Saint-Martin-de-Renacas, lequel vivoit encore en 1241, & eut pour fils :

V. LAMBERT, IVe du nom, Seigneur DE LAINCEL, qui épouſa *Tiburge d'Allamanon*, & en eut :

1. BÉRENGER, qui ſuit ;
2. Et GAUFREDY. Il eſt fait mention dans un inſtrument en parchemin de l'érection d'une chapelle dans l'Égliſe paroiſſiale de Laincel, par ledit Meſſire GAUFREDY, Evêque de GAP, ſous la donation y mentionnée en date du 5 Avril 1297.

VI. BÉRENGER DE LAINCEL eſt qualifié *noble & fils de* LAMBERT, IVe du nom, dans ſon extrait de mariage du 15 Février 1279, avec *Raibaude d'Ongles*, dont il eut :

VII. BÉRENGER, IIe du nom, Seigneur DE LAINCEL, qui, de N.... DE BOULBON, ſa femme, eut :

VIII. LAMBERT DE LAINCEL, Ve du nom, qui épouſa *Sibylle de Puimichel*, de laquelle vint GAUFREDY ou GEOFFROY, qui ſuit.

On trouve un GEORGES DE LAINCEL, fils d'un GAUFREDY, lequel eſt attitré de ſa qualité de noble dans une quittance par lui concédée de partie de la dot d'*Auguſta-Aſturgia de Maſſot*, ſon épouſe, du 11 Juin 1340.

IX. GAUFREDY ou GEOFFROY DE LAINCEL épouſa *Mabille de Caſtillon*, dont vint :

X. BÉRENGER DE LAINCEL, IIIe du nom, qui s'eſt marié avec *Bérengère de Venel*, dont il eut :

XI BÉRENGER DE LAINCEL, IVe du nom, qui eſt qualifié *noble* dans ſon extrait de mariage avec *Sance ou Saure d'Aube*, du 3 Octobre 1362, de laquelle il eut :

XII. BÉRENGER DE LAINCEL, Ve du nom, qui épouſa *Catherine de Barras*, dont :

1. BÉRENGER, qui ſuit ;
2. Et LOUISE, qui a la qualité de *noble* dans un inſtrument en latin, dans lequel mention eſt faite de la dot de BELLEGUISE, ſa fille, du 6 Septembre 1420. Il eſt pareillement qualifié *noble* dans pluſieurs autres titres, ainſi que dans : 1° les Lettres Patentes qu'il obtint de LOUIS D'ANJOU, Roi de Jéruſalem & Comte de Provence, portant permiſſion audit noble LOUIS DE LAINCEL de faire rebâtir le Château de Laincel, du 14 Juin 1426 ; 2° une Quittance de quelques droits dus par lui comme héritier de *Guigone de Rietz* ; 3° une Donation à lui faite par ſon épouſe, *Sibylle de Series*, dans laquelle il eſt attitré de *Noble Sire* DE LAINCEL *& de Roumoules*, du 2 Décembre 1460 ; & 4° un Bail de la Terre de Thorame paſſé par les y dénommés, en faveur dudit Louis, qualifié Seigneur DE LAINCEL, Co-Seigneur de Thorame-Baſſe & de Roumoules, du 28 Août 1468.

XIII. BÉRENGER DE LAINCEL, VIe du nom, Seigneur dudit lieu, &c., épouſa *Conſtance d'Allamanon*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

XIV. CLAUDE DE LAINCEL, qui eſt qualifié noble Ecuyer dans ſon extrait de mariage avec CONSTANCE DE LAINCEL, ainſi que dans les autres actes qui le concernent, comme dans un hommage paſſé par ledit CLAUDE DE LAINCEL, à CHARLES D'ANJOU, Roi de Jéruſalem & de Sicile, Comte de Provence, des Terres de Laincel, Roumoules & Saint-Martin, du 4 Octobre 1480 ; dans un autre hommage prêté au même Roi par ledit CLAUDE, en qualité de mari de CONSTANCE DE LAINCEL, de ladite Terre de Roumoules, leſdits jour & an ; dans un extrait de convention & accord paſſé entre ledit noble CLAUDE, & JEAN DE LAINCEL, ſon frère, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem & Commandeur de Beaulieu, du 5 Décembre 1487 ; & dans une donation faite par ledit JEAN, Commandeur de Beaulieu, des droits qu'il avoit à prendre de ſa maiſon, en faveur de GASPARD DE LAINCEL, ſon neveu, qui ſuit, fils dudit CLAUDE, du 4 Juin 1487.

XV. GASPARD DE LAINCEL épouſa *Catherine de Villeneuve*, ainſi qu'il paroît par la donation faite de la terre de Roumoules en faveur d'ANTOINE, ſon fils, du 11 Mai 1524, & par le teſtament dudit GASPARD, par lequel il

inſtitue ſondit fils, pour héritier, du 10 Mars 1530, dans lequel le teſtateur eſt qualifié noble & généreux Seigneur de Laincel, de Saint-Martin-de-Renacas & de Maſſeve, & encore Seigneur de Roumoules. Ses enfans furent :

ANTOINE, qui ſuit ; & LOUIS.

XVI. ANTOINE DE LAINCEL eſt auſſi qualifié noble, ainſi que ſon frère Louis, dans un extrait de tranſaction paſſée entr'eux, du 30 Janvier 1534, ainſi que dans un hommage par lui prêté au Roi FRANÇOIS Ier, deſdites Terres de Laincel, de Roumoules & de Saint-Martin, du 27 Avril 1537. Il avoit épouſé en 1524, *Catherine de Raſcas*, dont vinrent :

ANTOINE, qui ſuit ;

Et FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné ;

XVII. ANTOINE DE LAINCEL, IIe du nom, devint, étant encore au berceau, ſourd & muet, & fut deshérité, quoique l'aîné, par ſon père, qui fit pour héritier, FRANÇOIS, ſon cadet ; il eut pour ſes droits la Seigneurie de Saint-Martin-de-Renacas. Il épouſa *Jeanne de Caſtellane*, des Seigneurs de Pierrerue, dont il eut :

XVIII. HUBERT DE LAINCEL, Seigneur de Saint-Martin, qui épouſa, en 1599, *Louiſe de Laurens*, fille d'*Honoré*, Avocat Général au Parlement d'Aix, & d'*Anne d'Ulme*, dont :

XIX JOSEPH DE LAINCEL, Seigneur de Saint-Martin, qui de *Madeleine de Lombard*, ſa femme, a laiſſé pluſieurs enfans qui habitent Manoſque.

XVII. FRANÇOIS DE LAINCEL, ſecond fils d'ANTOINE, & de *Catherine de Raſcas*, épouſa, *Anne de Pontevès*, le 12 Mai 1560, & en eut :

XVIII. LOUIS DE LAINCEL, qui, dans ſon contrat de mariage eſt qualifié *noble* LOUIS DE LAINCEL, *Seigneur dudit Laincel & de Roumoules*. Il avoit épouſé, le 25 Avril 1593, *Françoiſe du Bouſquet*, Dame dudit lieu, laquelle fit ſon teſtament le 15 Juillet 1634, par lequel, entr'autres, elle inſtitua pour héritier noble SCIPION DE LAINCEL, ſon fils, qui ſuit. *Eſprit du Bouſquet*, père de ladite Dame, ordonna, dans ſon teſtament que ſes petits-fils ajoutaſſent à leur nom DE LAINCEL celui de *du Bouſquet*, & leur laiſſa la Terre du Buiſſon, ſituée dans le Comtat Venaiſſin, l'ayant ſubſtitué à tous les LAINCEL deſcendant de la Maiſon DE LAINCEL.

XIX. SCIPION DE LAINCEL, Seigneur dudit lieu & de Roumoules, épouſa, le 12 Novembre 1635, *Suſanne d'Iſoard*, laquelle, après la mort de ſon mari, vendit, en 1665, l'ancienne Terre de LAINCEL, à Jean de Croſe, Conſeiller à la Chambre des Comptes du Parlement d'Aix, dont les enfans ont pris, depuis ce tems-là, le nom de Laincel. Elle ſe retira avec ſa Famille à Forcalquier, où preſque tous ſes enfans moururent. Elle avoit eu :

1. 2. 3. & 4. LOUIS, JACQUES, PAUL & SCIPION, morts ſans alliance à Forcalquier ;

5. FRANÇOIS-ANNE, qui ſuit ;

Et deux filles, mortes à Aix, vers l'an 1720.

(Tous ces enfans furent maintenus dans leur nobleſſe & déclarés nobles & iſſus de noble race & lignée, par Arrêt de la Commiſſion à Aix, le 22 Mars 1668.)

XX. FRANÇOIS-ANNE DE LAINCEL, ſe voyant cadet d'une nombreuſe famille, entra, par le moyen de ſes amis, dans le Régiment Dauphin, Cavalerie, où il ſervit avec diſtinction. Il ſe retira à la ſollicitation de ſes ſœurs, qui trouvèrent une ſubſtitution en ſa faveur, faite par *Eſprit du Bouſquet*, ſon aïeul, de la Terre *du Buiſſon*, & de ſes autres biens, ſitués dans le Comtat. L'affaire fut plaidée à Rome, où FRANÇOIS-ANNE DE LAINCEL obtint gain de cauſe. Il ſe maria dans le Comtat, en 1705, avec *Françoiſe Savone de Beauvezer de Fontanille*, dont entr'autres enfans :

XXI. Noble VICTOR-ANTOINE-LOUIS DE LAINCEL DU BOUSQUET, qui s'eſt marié, 1° en 1745, à noble *Antoinette du Loin*, de la ville de Nîmes ; & 2° en 1760, avec noble *Claire-Eliſabeth-Catherine de Catelin*, fille de *Joſeph de Catelin de la Garde*, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de N... *Depierre-Deſport*. Du premier lit eſt iſſu :

LOUIS-FRANÇOIS, né le 20 Mars 1747, d'abord Page du Prince de Conti, & actuellement Officier dans ſon Régiment de Cavalerie.

Et du ſecond lit vint :

CHARLES-PAUL-VICTOR.

Les armes : *de gueules, à un fer de lance d'argent, poſé en bande, la pointe en haut.*

LAIRE (DE), Famille qui a donné 4 Préſidents à la Cour de Clermont. JEAN DE LAIRE l'a été le 6 Octobre 1632 ; autre JEAN DE LAIRE, le 26 Mai 1665 ; JEAN-BAPTISTE DE LAIRE, ſon fils, le 17 Janvier 1689 ; & JACQUES DE LAIRE, fils de ce dernier, le 13 Juin 1729.

LAIRE. Suivant Haudicquer de Blancourt, p. 278, de ſon *Nobiliaire de Picardie*, CHARLES DE LAIRE, Seigneur d'Ecordal, demeurant à Nampret, avec CHARLES DE LAIRE, ſon fils, & CLAUDE DE LAIRE, Seigneur de Bugny, demeurant à Franqueville, Election de Laon, produiſirent des titres de quatre degrés, depuis l'an 1550.

SIMON DE LAIRE étoit homme d'armes des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de M. d'Humières, Gouverneur de Péronne, ainſi qu'il paroît par la revue qui en fut faite en cette ville le 9 Janvier 1523.

LAISNÉ, en Picardie. On lit dans le même Nobiliaire, p. 279, que

I. JACQUES LAISNÉ, Prévôt Royal de Cognac, fut anobli par Lettres du Roi CHARLES VIII, au mois de Novembre 1491, vérifiées le 3 Janvier 1492. Il eut pour femme *Anne Odeau*, dont :

II. CLÉMENT LAISNÉ, Seigneur d'Aumont, qui épouſa *Marie de Voyron*. Il en eut :

III. CIBARD LAISNÉ, Sieur de la Marguerie & de la Dourville, qui fut père de

IV. ELIE LAISNÉ, Seigneur des mêmes lieux, ſucceſſivement Conſeiller au Parlement de Paris ; Maître des Requêtes en 1617 ; Intendant de Poitou & de Touraine ; Préſident en la Chambre des Comptes ; Premier Préſident du Parlement d'Aix en 1631, puis Conſeiller d'Etat ordinaire, mort le 30 Novembre 1656. Il avoit épouſé *Anne Camus de Pontcarré*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Pontcarré, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes, Premier Préſident du Parlement d'Aix, & de *Jeanne Sanguin-de-Livry*, dont :

V. LOUIS LAISNÉ, Seigneur de la Marguerie & de la Dourville, Conſeiller au Grand Conſeil le 12 Octobre 1635 ; Maître des Requêtes le 5 Avril 1644 ; Intendant en Guyenne, Languedoc, Normandie & Bourgogne ; enſuite Premier Préſident au Parlement de Dijon le 26 Janvier 1654 juſqu'en 1657 ; puis Conſeiller d'Etat & Directeur des Finances la même année, où il s'acquit beaucoup de réputation ; Conſeiller d'Etat ordinaire en 1671, mort à Paris le 22 Novembre 1680, âgé de 65 ans, & inhumé aux Carmélites du Marais. Il avoit épouſé *Anne Marcel*, morte le 18 Octobre 1683, fille de *Claude*, Seigneur de Villeneuve, Maître des Requêtes, & de *Marguerite l'Huillier d'Intreville*. Il en eut :

MICHEL, qui ſuit ;
Et HENRI, Prieur de Bonneuil en Picardie, & Abbé d'Ardennes, mort en Avril 1689.

VI. MICHEL LAISNÉ, Seigneur de la Marguerie & de Plaſſac, Lieutenant au Régiment des Gardes, mort en 1682, avoit épouſé *Marie Bonneau*, fille de *Claude*, Tréſorier de France, & de N... *Courtin*. Elle ſe remaria à *Bon-André de Broé*, Seigneur de la Guette, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Anglois. Elle eſt morte en Février 1709, ayant eu de ſon premier lit :

Le Père LAISNÉ, Jéſuite ;
Et ANNE, mariée, le 23 Septembre 1723, à *Pierre-Nicolas Camus*, Seigneur de Pontcarré, Premier Préſident du Parlement de Rouen, mort e 9 Décembre 1734, dont elle fut la quatrième femme, & n'en eut point d'enfans.

Selon Haudicquer de Blancourt, les Sieurs de *la Barde*, de *Francherville*, de *Nanclas*, de *Chardonneau*, des Elections d'Angoulême & de Cognac, ont juſtifié deſcendre du même JACQUES LAISNÉ, anobli en 1491, & ont été maintenus par jugement de l'Intendant.

Les armes : *d'argent, à la faſce de ſable, accompagnée de 3 molettes d'éperon du même, 2 en chef et 1 en pointe.*

LAISNÉ, Seigneur de Torchamp, Election de Domfront en Normandie, porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe d'un croiſſant du même.*

LAISNÉ DE PARVILLY, Famille établie à Paris & dans l'Iſle-de-France, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

ANTOINE LAISNÉ, Ier du nom, Ecuyer (petit-fils de GRATIAN LAISNÉ, Ecuyer, ainſi qualifié dans une épitaphe placée dans l'Egliſe Royale & Collégiale de la ville de Dreux), fut pourvu, en 1660, de l'office de Conſeiller du Roi en la Chambre des Eaux & Forêts au ſiège général de la Table de Marbre du Palais à Paris. Il fut commis, par Lettres du Roi du 12 Février 1699, pour exercer les fonctions de Procureur Général de la Chambre de l'Arſenal, & mourut Conſeiller-Secrétaire du Roi le 3 Décembre 1716, âgé de

82 ans. Il avoit épouſé, en 1663, *Simonne de Moncheny*, dont :

MATHURIN, qui ſuit ;
Et ANTOINE, rapporté après ſon aîné.

MATHURIN LAISNÉ, Ier du nom, Ecuyer, né le 24 Février 1664, mort en 1723, avoit épouſé *Anne Loyer*, fille de *Jean*, Conſeiller du Roi, Commiſſaire & Contrôleur Ordinaire des Guerres. De ce mariage naquirent :

PIERRE-LOUIS, Conſeiller en la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée & Siège Préſidial de Lyon, né en 1694 ;
Et ANTOINE, qui ſuit.

ANTOINE LAISNÉ, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Parvilly, créé Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, par Lettres du 15 Octobre 1721, épouſa, en 1717, *Marie-Madeleine le Roy*, fille d'*Etienne-Honoré*, Ecuyer, Seigneur de Lunézy, & de *Madeleine Ricard*, dont :

1. Et MATHURIN, née le 1er Mars 1721, élevé Page de la Chambre du Roi en 1740 ;
2. ANNE, née le 10 Septembre 1724 ;
3. MADELEINE-LOUISE, née le 8 Juin 1730.

ANTOINE LAISNÉ, Ecuyer, ſecond fils d'ANTOINE, Ier du nom, & de *Simonne de Moncheny*, Conſeiller du Roi, Directeur de la Monnoie de Lyon, né en 1668, épouſa, en 1708, *Françoiſe-Madeleine le Fèvre*, fille de *François*, Ecuyer, Tréſorier des Gardes du Corps du Roi, dont il a eu :

1. ANTOINE, mort jeune ;
2. ANTOINE-BERNARD, Ecuyer, né le 17 Mai 1716, Lieutenant d'Artillerie au ſervice du Roi de Sardaigne ;
3. MADELEINE, née le 28 Février 1709, mariée, par contrat du 7 Mars 1728, à *Laurent-Charles de Gayardon*, Marquis de Fenoyl, Seigneur de Tiranges, &c., Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Tallart, dont des enfans. Voy. GAYARDON DE GRESOLLES ;
4. MARIE-ANNE, née le 7 Juillet 1710 ;
5. MARGUERITE-FRANÇOISE, née le 29 Avril 1715 ;
6. MARIE-MADELEINE, née le 17 Janvier 1720, Religieuſe au Couvent de l'Annonciade à Popincourt ;
7. CHARLOTTE, née le 15 Août 1721, Religieuſe à Montbriſon ;
8. & 9. CLAUDINE & ANTOINETE ; la première, née le 23 Août 1723 ; la ſeconde, le 25 Décembre 1724.

Les armes : *d'azur, à la croix aléſée d'or, accompagnée de 3 étoiles du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

LAISTRE (DE), en Picardie. NICOLAS DE LAISTRE, Seigneur de la Mothe, & JEAN-BAPTISTE DE LAISTRE, Seigneur de Nuiſement, demeurant à Monlibault, Election de Château-Thierry, produiſirent des titres de cinq races, depuis l'an 1539. (*Nobiliaire de Picardie*, par Haudicquer de Blancourt, p. 280.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles du même, & ſurmonté d'un croiſſant d'argent.*

LAIZER DE SIOUGEAT (DE), en Auvergne & en Artois : Maiſon dont nous avons déjà parlé tom. V de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, p. 380 & ſuiv. Elle eſt une des plus anciennes de la Province d'Auvergne, des mieux alliées, & également diſtinguée par ſes ſervices militaires, & par les charges honorables qu'elle a occupées à la Cour dans tous les tems. Ses alliances ſont avec les Maiſons d'*Apchier*, *Alègre de Tourzel*, *Veyſſière*, *Landouze*, *de la Tour-d'Oliergues* & *du Gripel*, *la Guesle*, *Saulx-Tavannes* en Bourgogne, *Oradour*, *Beſſe de la Richardie*, *des Roſiers de Moncelet*, *la Châtre* en Berry, *Eſchallard de la Boulaye*, Comte de la Marck, *Broglie*, *Beaufort-Canillac*, *Tana* en Piémont, *Pons-Tollendre*, *Becket* en Angleterre, *Miremont-Védrines*, *Eſpinchal*, &c.

Le premier connu de ce nom eſt GUILLAUME DE LAIZER, Chevalier, qui rendit foi & hommage au Comte d'Auvergne en 1227 ; l'Acte en eſt aux Chartes du Roi, chap. 2.

JEAN DE LAIZER eſt qualifié *Chevalier* dans un acte paſſé en 1295, dépoſé à la Bibliothèque du Roi à Paris, dont copie collationnée.

ROLLAND DE LAIZER ſervoit dans les guerres contre les Anglois en 1338, avec les Gentilshommes d'Auvergne, ſavoir : de Chambon, de Veyſſière, de Monroy, de Maleſcot, de Liénard, de Péruſſe, Chobert & autres.

JEAN DE LAIZER, IIe du nom, eſt du nombre des Gentilshommes convoqués au ban le 13 Septembre 1352, ſuivant la montre d'Armand Caramin, Chevalier, qui eſt un manuſcrit dépoſé à Paris, dans la Bibliothèque du Roi, dont copie collationnée.

AMBLADON DE LAIZER eſt dans la liſte des Gentilshommes convoqués au ban de Lille,

le 16 Octobre 1386, ſuivant la montre de Louis de Montboiſſier, Chevalier. AMBLADON fut encore convoqué, en 1387, au ban, ſuivant la montre d'Aubert Dupuy, commandée par Guillaume de Naillac. On ne connoît point les alliances des ci-deſſus nommés.

I. YVES DE LAIZER vivoit en 1370, avec *Marguerite d'Apchier*, ſon épouſe, fille de N... *d'Apchier*, & de *Claudine d'Alègre de Tourzel*, & petite-fille d'*Iſabeau de la Trémoille*, & arrière-petite-fille de *Morimot de Tourzel*, & de *Marguerite de Vichy*, leſquels avoient pour père *Aſſali*, troiſième Seigneur *de Tourzel*, & pour mère *Marguerite d'Eſpinchal*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beſſe. (Ceci eſt prouvé par une donation & une reconnoiſſance au profit de l'Abbaye de Mergemont, près de Chidrac, du 15 Septembre 1370, & dont le titre ſe trouve dans les Archives de cette Abbaye.) YVES DE LAIZER eut de ſon mariage :

II. RENAUD DE LAIZER, Damoiſeau, qui épouſa *Marguerite de Veyſſière*, Dame de la Montagne-de-Veyſſeyras, d'une Maiſon des plus anciennes de l'Auvergne, qui a donné, dans tous les tems, des Comtes au Chapitre de Brioude. Leurs enfans furent :

1. GEORGES, qui ſuit;
2. PIERRE, mort ſans alliance;
3. ANTOINETTE, alliée à *Pierre Aubier*, ou *Aubert*, Seigneur du Cendre;
4. Et ELISABETH, Religieuſe à l'Abbaye de Mergemont, près de Chidrac.

Ce degré eſt prouvé, 1° par un acte, en latin, du 23 Septembre 1394, de la Chancellerie de JEAN DE BOURBON (fils de JACQUES DE BOURBON, & de *Jeanne de Châtillon-Saint-Pol*), Comte de Ponthieu, de la Marche & de Montagu; 2° par une quittance de dot d'ANTOINETTE DE LAIZER; 3° par un autre acte de 1415; & 4° par une tranſaction de 1428, entre GEORGES, PIERRE & ANTOINETTE, enfans de RENAUD DE LAIZER & de *Marguerite de Veyſſière*, d'une part, & *Claude d'Apchier* & *Claudine de Tourzel*, ſa femme, d'autre part.

III. GEORGES DE LAIZER, Damoiſeau, Seigneur de Chidrac, épouſa, en 1440, *Marguerite de Landouze*, de laquelle il eut :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, homme d'armes du Roi, marié avec *Hélène de Saulx-Tavannes*, en Bourgogne, le 8 Novembre 1494;

3. Et CÉCILE, mariée avec *François de Baron*, Seigneur de la Martre, le 15 Mars 1485.

Ce degré eſt prouvé, 1° par une tranſaction paſſée le 16 Octobre 1471, avec *Marguerite de Landouze*, veuve de GEORGES DE LAIZER, Damoiſeau, & JACQUES, ſon fils, au ſujet de la Montagne-de-Veyſſeyras, qui avoit appartenu à *Marguerite de Veyſſière*, femme de RENAUD DE LAIZER, Damoiſeau, d'une part, & Draguinet de Laſtic, Chevalier, d'autre part; 2° par une obligation de 10 écus d'or, du 25 Novembre 1444, faite au profit de GEORGES DE LAIZER, par Pierre de Murat, Damoiſeau, & pour noble Dame *Antoinette d'Alègre*; & 3° par une reconnoiſſance au profit du Commandeur de la Ronzière, paſſée, le 27 Février 1457, devant *Bonnefoye* & *Dumas*, Notaires Royaux.

IV. JACQUES DE LAIZER, Damoiſeau, Seigneur de Siougeat, de Chidrac, Maître d'Hôtel, en 1484, de JEAN DE BOURBON, IIe du nom, Comte de Boulogne & d'Auvergne, & Bailli du Comté d'Auvergne en 1494, épouſa, le 1er Août 1460, *Antoinette de la Tour*, fille de *Pierre*, Seigneur du Gripel-les-Oliergues, & de *Jeanne de Vernet-de-la-Guesle*, dont :

FAUCONET, qui ſuit;
Et FRANÇOIS, l'un des 100 hommes d'armes d'une des 15 Compagnies d'Ordonnance, mort ſans avoir été marié.

Ce degré eſt prouvé, 1° par le contrat de mariage de JACQUES DE LAIZER, Damoiſeau, avec *Antoinette de la Tour*, en date du 1er Août 1460; 2° par les Lettres Patentes de Maître d'Hôtel de JEAN DE BOURBON, Comte de Boulogne & d'Auvergne, le 26 Octobre 1494; 3° par un acte d'aſſociation entre JACQUES & FRANÇOIS DE LAIZER, frères germains, paſſé devant *Courte*, Notaire, le 2 Décembre 1482; & 4° par un acte de foi & hommage rendu au Roi, à cauſe de ſa Juſtice d'Iſſoire, en 1470 & 1478.

V. FAUCONET DE LAIZER, Seigneur de Chidrac & de Siougeat, Gentilhomme ordinaire du Roi, fut enſuite ſon Maître d'Hôtel, à la charge par lui de remettre, entre les mains de Sa Majeſté, la charge de Gentilhomme dont il étoit pourvu. Il épouſa, le 10 Mars 1494, *Jeanne de la Guesle*, fille de *Jean*, Seigneur *de la Guesle* (Maiſon connue par ſon ancienneté & ſes alliances, & qui a donné des

Gouverneurs de la Province, un Maître d'Hôtel de la Reine de MÉDICIS, & autres perſonnes illuſtres), & d'*Iſabelle de Neyreux*. De ce mariage vinrent :

JACQUES, qui ſuit ;
Et MARTIN, qui fut d'Egliſe.

Ce degré eſt prouvé, 1° par le contrat de mariage de FAUCONET DE LAIZER, avec *Jeanne de la Guesle*, du 10 Mars 1494, reçu par *Berton*, Notaire ; 2° par le brevet de retenue de la charge de Maître d'Hôtel ; & 3° par des actes d'échange, ventes, tranſport, &c., reçus par *Blaiſe Cohade* & *Jean Regnaud*, Notaires, le 11 Novembre 1496, & le 26 Janvier 1506.

VI. JACQUES DE LAIZER, IIe du nom, Seigneur de Siougeat, Gentilhomme de la Chambre de MADAME, ſœur du Roi, épouſa, le 28 Décembre 1530, *Hippolyte d'Oradour*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Gervazy & Beteil, & d'*Antoinette de Torſiac*, de laquelle il eut :

1. JACQUES, Maître d'Hôtel de MADAME, ſœur du Roi, mort ſans poſtérité ;
2. MARTIN, qui ſuit ;
3. MADELEINE, mariée avec *Gabriel* Seigneur *du Monteil*, près de Saint-Alban en Gévaudan.
4. Et ANTOINETTE, mariée, le 18 Septembre 1572, à *Michel de Baron*.

C'eſt ce qui eſt prouvé, 1° par le contrat de mariage de JACQUES DE LAIZER, IIe du nom, avec *Hippolyte d'Oradour*, du 28 Décembre 1530 ; 2° par celui de MADELEINE DE LAIZER, leur fille, avec *Gabriel du Monteil*, Seigneur dudit lieu ; 3° par les Lettres de proviſion de la charge de Maître d'Hôtel ; 4° par deux Arrêts rendus, l'un par le Parlement de Paris, l'autre à Moulins, par les Gens tenant les Grands Jours, en 1530 ; & 5° par une Sentence rendue à Riom au profit de JACQUES DE LAIZER, IIe du nom, & d'*Hippolyte d'Oradour*, ſa femme, le 9 Octobre 1535.

VII. MARTIN DE LAIZER, Seigneur de Siougeat, épouſa, 1° le 4 Août 1572, *Claudine du Monteil*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° le 27 Août 1578, *Anne de Douhet de Marlat*, fille de N.... *de Douhet*, Seigneur de Marlat, Boudes & Sainte-Colombe. Leurs enfans furent :

1. JÉRÔME, marié à *Marguerite de Beſſe*, Dame de la Richardie & de Puy-de-Celle, de laquelle il n'eut que deux filles, ſavoir :

1. LOUISE, épouſe de *Jean-Baptiſte de Saignes*, qui n'eut qu'une fille, N... *de Saignes*, mariée à *François des Roſiers*, Seigneur de Vichel & de Moncelet ;
2. Et MARIE, femme de *Philibert de Chauderaſſe*, Baron, Seigneur de Creſtes, Lain, Moulin-Neuf & Solignac.

2. JULIEN, qui ſuit ;
3. JEANNE, mariée à *Claude de la Chaſtre*, Chevalier, Seigneur du Plaix, en Berry, dont poſtérité. Voy. CHASTRE ;
4. Et N... DE LAIZER, Religieuſe à l'Abbaye de Lavène.

Ce degré eſt prouvé, 1° par le contrat de mariage de MARTIN DE LAIZER, avec *Anne de Douhet de Marlat*, reçu par *Chapinel*, Notaire, le 27 Août 1578 ; 2° par ſon teſtament, reçu par *Chauchat*, Notaire, le 23 Mars 1608, dans lequel il inſtitue pour héritier JÉRÔME DE LAIZER, ſon fils aîné, & dote JULIEN, ſon fils puîné, & JEANNE ſa fille ; & 3° par le contrat de mariage de cette JEANNE, de LOUISE & MARIE DE LAIZER, ſes deux nièces.

VIII. JULIEN DE LAIZER, Seigneur de Siougeat & autres lieux, épouſa, le 15 Novembre 1604, *Charlotte de Chambon*, fille unique & héritière de *Jean*, & d'*Anne de Binazat*. Il en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, Ecuyer de la Grande Ecurie de LOUIS XIII, Lieutenant Colonel du Régiment d'Effiat, & Aide de Camp de GASTON, Duc D'ORLÉANS, frère du Roi. Il fut gratifié d'une penſion de 2000 livres, & fut tué au premier ſiège de Gravelines, en reprenant une demi-lune ſur les ennemis ;
3. AMABLE-JOSEPH, Capucin & célèbre Prédicateur de ſon Ordre ;
4. Et GASPARDE, mariée à *Jean d'Héraudi*, Seigneur de Roque, Baron de Saint-Diéry, Montplaiſir, Solignac, Ludeſſe, &c. Elle n'eut que deux filles, ſavoir : N... *d'Héraudi*, mariée à N... *Eſchallard*, Marquis de la Boulaye, Comte de la Marck, Prince de Jametz & de Fleurange ; & N... *d'Héraudi*, épouſe de N... *de Canillac-de-Montboiſſier*, qui n'eut qu'une fille, mariée, 1° à *Frédéric*, Comte *de Tana*, Piémontois ; & 2° à *Jérôme*, Comte *de Broglie* ;
5. Et LOUISE, mariée à *Jean de Digons*, Seigneur de la Chaumette, &c.

Ce degré eſt prouvé par le contrat de mariage de JULIEN DE LAIZER, avec *Charlotte de Chambon*, du 15 Novembre 1604, par un

brevet de penſion de 2000 livres, accordé à FRANÇOIS DE LAIZER, Aide de Camp de GASTON, Duc D'ORLÉANS, & par les proviſions d'Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi LOUIS XIII, dudit Sieur DE LAIZER; par la quittance de dot de GASPARDE DE LAIZER, femme de *Jean d'Heraudi*, Baron de Saint-Diéry, paſſée à Clermont le 22 Novembre 1645; & par une procuration donnée à cette Dame, veuve dudit *Jean d'Heraudi*, Baron de Saint-Diéry, paſſée à Paris le 25 Août 1654.

IX. JEAN DE LAIZER, Seigneur de Siougeat, Châteaugay, Montauron, Ribains, Baron de Brion & Compains, Capitaine au Régiment d'Effiat, Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi LOUIS XIII, en même tems que FRANÇOIS, ſon frère, épouſa, le 29 Juillet 1648, *Jeanne de Bonafos de Belinay*, fille de *François*, Seigneur de la Peyre, d'Alluiſy & de Beſſe, & de Dame *Anne de Pelamourgues*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, dit *le Comte de Brion*, Capitaine de Cavalerie, mort ſans avoir été marié;
2. FRANÇOIS, qui ſuit;
3. Autre JEAN, Marquis de Siougeat. Il fut d'abord Enſeigne aux Gardes Françoiſes, puis en Novembre 1695, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, de nouvelle création, lequel fut réformé après la paix de Ryſwick en 1697; obtint la Croix de Saint-Louis en 1703; fut nommé Brigadier le 26 Octobre 1704; eut peu après le Régiment d'Oléron, réformé à la paix de 1714; & en Décembre, même année, le Régiment de Béarn; fut créé Maréchal de Camp le 8 Mars 1718, Lieutenant Général des Armées du Roi le 20 Février 1734, Gouverneur de Thionville en Avril ſuivant, & eſt mort le 14 Mai 1743, âgé de 76 ans. Il avoit épouſé *Anne-Michelle Favet*, décédée le 8 Février 1763, âgée de 67 ans, ayant eu un garçon & deux filles :
   1. N.... DE LAIZER, Capitaine de Dragons au Régiment du Roi, mort à l'âge de 20 ans, des ſuites d'une bleſſure qu'il avoit reçue au ſiège de Fribourg;
   2. ANNE-PERETTE-GABRIELLE, mariée à *Jean-François de Rivière*, ſans enfans;
   3. Et LOUISE, morte à l'âge de 16 ans.
4. HUGUES, marié à N.... *de Beaufort-Canillac*, dont :
   1. N.... DE LAIZER, mort à l'âge de 19 ans, étant Capitaine de Dragons;
   2. GILBERTE, femme d'*Antoine de Bourdeilles*, Seigneur de Couzances & de Circoux, dont des enfans;

3. Et ANNE, mariée à *Joſeph de Mars*, Seigneur de Baleine & de Beaumont en Bourbonnois, duquel elle a eu des enfans.

5. Et N.... DE LAIZER, morte en odeur de ſainteté, Religieuſe au Couvent des Urſulines à Clermont.

Ce degré eſt prouvé, 1° par le contrat de mariage dudit JEAN, avec *Jeanne de Bonafos de Belinay*, reçu par *Baduel*, Notaire, le 29 Juillet 1648; 2° par l'acte de tutelle des cinq enfans mineurs, fait le 18 Février 1676, ſigné le Baron *de Saint-Diéry*, *Jérôme*, Comte *de Broglie*, & *Jacques d'Oradour*, tous trois couſins germains du côté paternel; 3° par les titres de proviſions de la charge d'Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi; & 4° par la ſubſtitution des biens dudit JEAN, inſinuée au Bailliage de Montpenſier le 13 Octobre 1671, en faveur de ſon fils aîné, & des fils aînés de ſes deſcendans, &c.

X. FRANÇOIS DE LAIZER, dit *le Comte de Brion*, fut, après la mort de JEAN, ſon frère aîné, non marié, à cauſe de la ſubſtitution, Seigneur de Siougeat, Ribains, Montauron, Baron de Brion & Compains. Il fut Commandant du ſecond bataillon du Régiment de Lyonnois, Chevalier de Saint-Louis, & eut le bras droit emporté à l'affaire de Denain. Ayant été obligé de quitter le ſervice, à cauſe de ſes bleſſures, il fut gratifié de 3000 livres de penſion, réverſible à ſes enfans. Il épouſa, le 11 Juillet 1770, à Aire en Artois, *Marie-Thérèſe-Philippine de Becket*, fille de *Paul-Philippe*, Capitaine-Commandant au ſervice d'Eſpagne, & mort Gouverneur du Fort de l'Ecluſe dans le Brabant, pour l'Eſpagne, & d'*Anne-Thierry*. (La famille de *Becket* eſt très-ancienne & illuſtrée en Angleterre. La branche dont eſt iſſue *Marie-Thérèſe-Philippine*, étoit établie, de tous les tems, dans le Duché de Cornouailles.) FRANÇOIS DE LAIZER a eu de ſon mariage :

1. JEAN, qui ſuit;
2. JOSEPH-FRANÇOIS-FÉLIX, Vicaire Général de Sens, Abbé Commandataire des Abbayes d'Honnecourt, Diocèſe de Cambrai en 1762, & de Manglieu, Aumônier par quartier de feue Madame la Dauphine & de Madame la Comteſſe de Provence, depuis ſon mariage;
3. LOUIS, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Condé, Chevalier de Saint-Louis;
4. CHARLES, titré *Comte* DE LAIZER DE SIOU-

GEAT, par Lettres Patentes du 9 Novembre 1769, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes Françoiſes, Colonel réformé à la ſuite du Régiment de Béarn, Chevalier de Saint-Louis & Commandeur des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, Député à la Cour en 1761 pour le corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois. Il a épouſé, à Offin en Artois, le 24 Juillet 1746, *Marie-Jeanne-Françoiſe de Valicourt*, fille unique & héritière de *Charles-Albert*, Seigneur de Ricamez, Offin, Ecquemicourt, &c., & de *Marie-Joſèphe de la Rüe*, dont un garçon, mort jeune ;

5. GILBERTE, morte âgée de 22 ans ;
6. LOUISE, Religieuſe à Notre-Dame de Brioude ;
7. ANNE, Religieuſe dans le même Couvent ;
8. Et ANTOINETTE, Abbeſſe de l'Abbaye Royale du Lys, près de Melun, ci-devant Religieuſe à l'Abbaye de l'Eſclache ;

Et quatre autres enfans, morts jeunes.

Ce degré eſt prouvé, 1° par le contrat de mariage de FRANÇOIS DE LAIZER, dit *le Comte de Brion*, reçu par *de la Forge*, Notaire à Aire en Artois ; 2° par l'acte de tutelle des enfans mineurs, fait le 28 Décembre 1722, ſigné le Marquis *de Tana, des Roſiers*, Seigneur de Vichel & de Moncelet, le Marquis *de Siougeat*, par procuration, tous trois parens du côté paternel ; & 3° par l'ordonnance de penſion de 3000 livres.

XI. JEAN DE LAIZER, Marquis de Siougeat, Ribains, Baron de Brion & de Compains, dit *le Comte de Brion*, mort à 28 ans, après avoir vécu 8 mois avec *Louiſe de Miremont*, qu'il avoit épouſée par contrat du 29 Octobre 1733, fille unique & héritière de N... *de Miremont*, Seigneur de Védrines, le Fayet, la Chapelle-Laurent, Couteuges, Capitaine de Cavalerie, & de *Louiſe de l'Eſpinaſſe*, dont un fils poſthume, nommé

JEAN-CHARLES, qui ſuit.

C'eſt ce qui eſt prouvé, 1° par le contrat de mariage de ce JEAN DE LAIZER, dit *le Comte de Brion*, reçu par *Thomas*, Notaire à Brioude, le 29 Octobre, 1733 ; 2° par l'acte de tutelle de l'enfant mineur, fait en Décembre 1734, ſigné, par procuration, le Marquis *de Siougeat*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur à Thionville, grand-oncle paternel ; *Frédéric*, Marquis *de Tana* ; *Charles des Roſiers de Moncelet* ; *Antoine de Bourdeilles de Couzances*, tous trois couſins germains du côté paternel.

XII. JEAN-CHARLES DE LAIZER, Marquis de Siougeat, Ribains, Baron de Brion, Compains, Montaigut-le-Blanc, &c., dit *le Comte de Brion*, né en 1734, Capitaine de Dragons, a épouſé, en 1753, *Louiſe-Françoiſe d'Eſpinchal*, préſentée le 26 Septembre 1773, fille unique de *Joſeph-Thomas*, Marquis d'*Eſpinchal*, Seigneur de Maſſiac, Dunières, Saint-Marcellin, du Vernet & Vieilleſpeſſe, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Château de Salſes en Rouſſillon, & de *Marie-Anne-Joſèphe de Chavagnac*, dont :

LOUIS-GILBERT, Page de la Petite Ecurie du Roi en 1774 ;
Et JOSEPH-FRANÇOIS, au Collège du Pleſſis à Paris.

Les armes : *de ſable, à la bande d'or, accompagnée en chef d'une étoile & d'une roſe du même, & en pointe d'une roſe & d'une étoile d'argent.* L'écu ſurmonté d'une *Couronne de Comte à 9 perles.* (Voy. le *Nobiliaire d'Auvergne* de M. de Fortia ; l'*Armor. génér. de France*, & le *Mercure de France* de Juin 1743.) C'eſt ainſi que les portoit JACQUES DE LAIZER, Seigneur de Siougeat, mari d'*Hippolyte d'Oradour*, lequel les fit inſcrire en la Chambre des Comptes de Riom, en 1520.

LALAING ou LALAIN, dans les Pays-Bas : Maiſon illuſtre, dont nous n'allons donner qu'une notice, n'ayant pas reçu de *Mémoire*.

ANTOINE DE LALAING, Seigneur de Montigny, épouſa, en ſecondes noces, *Eliſabeth de Culembourg*, qui lui porta en dot les Seigneuries de Hooghſtraeten & de Borſelle. CHARLES Ier, Roi d'Eſpagne, érigea en ſa faveur *Hooghſtraeten* en *Comté*, par Lettres du mois de Juin 1518. Ce Seigneur, qui fut Chevalier de la Toiſon d'Or, Conſeiller & Chambellan de l'Empereur, & Lieutenant Général de ſes Armées, mourut le 11 Avril 1540. Ce Comté paſſa à ſon neveu qui ſuit.

PHILIPPE DE LALAING, épouſa *Anne de Rennebourg*, dont il eut :

ANTOINE DE LALAING, IIe du nom, Comte de Hooghſtraeten, qui s'eſt marié à *Eléonore de Montmorency*, mère, entr'autres enfans, de

CHARLES DE LALAING, Comte de Hooghſtraeten, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, qui fut père de

ALBERT-FRANÇOIS DE LALAING, qui, de ſa ſeconde femme, *Iſabelle de Ligne-Arenberg*, eut :

FRANÇOIS-PAUL DE LALAING, Comte de Hooghſtraeten. Il eut pour héritier,

NICOLAS-LÉOPOLD, aujourd'hui Prince *de Salm*.

PHILIPPE DE LALAING, Seigneur de la Mouillerie & de Maffle, fut Maître d'Hôtel de la Princeſſe MARGUERITE D'AUTRICHE, Ducheſſe de Savoie, Régente des Pays-Bas, & Ambaſſadeur de l'Empereur CHARLES V, en France. Il épouſa *Florence de Rechem*, Vicomteſſe d'Oudenarde, dont il eut :

JACQUES DE LALAING, Vicomte d'Oudenarde, Seigneur de la Mouillerie, de Maffle, &c., qui s'allia avec *Marie d'Enghien*, Dame de Santberghe, Bouclair, &c. Il en eut :

CHARLES DE LALAING, Vicomte d'Oudenarde, qui s'eſt marié à *Catherine de Fourneau*, de laquelle vint :

FERRY DE LALAING, Seigneur de Santberghe, qui épouſa *Marie van der Noot*. De ce mariage naquit :

JACQUES DE LALAING, Vicomte d'Oudenarde, qui s'eſt allié avec *Marie-Thérèſe Rym*. Ils eurent pour fils :

MAXIMILIEN-JOSEPH DE LALAING, Vicomte d'Oudenarde, qui fut créé *Comte* DE LALAING, par Lettres de l'Empereur CHARLES VI, du 7 Avril 1719, avec permiſſion à lui & à ſes deſcendans de porter le titre de *Comte* DE LALAING, applicable ſur telle Terre acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas Catholiques; il fut auſſi Comte de Thildonck, par ſa première femme; Conſeiller d'Etat intime actuel de L. M. I., Conſeiller d'Etat d'Epée au Gouvernement des Pays-Bas Autrichiens, Général d'Artillerie, Surintendant Général de la Gendarmerie de la Province de Flandre, Gouverneur & Grand Bailli des villes & diſtrict de Bruges, & du pays & terroire de Franck. Il eſt mort à Bruxelles, le 19 Avril 1756, âgé de 79 à 80 ans. Il avoit épouſé, 1° le 31 Janvier 1703, *Marie-Catherine l'Archier*, morte le 25 Juin 1709; & 2° en Mars 1726, *Digne van Hove*, Douairière du Comte *de Winterfeldt*, Gouverneur de Termonde, de laquelle il n'eut point d'enfans; elle étoit fille de *Jean*, Bourgmeſtre de la ville d'Anvers, & d'*Anne-Marie Rooſe*. Cette ſeconde femme eſt morte à Bruxelles, le 6 Janvier 1763, à 78 ans. Le Comte de LALAING a fait un legs de 40000 livres au jeune M. Lambert, ſon parent, Officier de Dragons au Régiment de Thianges, fils de N... *Lambert*, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chabrilland, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi de la ville de Saintes. Le Comte DE LALAING a eu de ſa première femme :

1. CHARLES, Comte DE LALAING;
2. & 3. HÉLÈNE-JACQUELINE, & CHARLOTTE.

On lit dans la *Gazette de France*, du 28 Novembre 1774, n° 95, que MAXIMILIEN-JOSEPH-DEMPHNA, Comte DE LALAING-D'OUDENARDE, Capitaine au Régiment de Saint-Ignon, Dragons, eſt mort à Anvers le 17 Novembre 1774, âgé de 21 ans.

Les armes : *de gueules, à* 10 *loſanges d'argent, poſées* 3, 3, 3 *&* 1.

* LALEU, Baronnie, ſituée en Baſſe-Normandie, qui appartient à l'Evêque de Séez.

LALEU, Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, au lion couronné d'or, accompagné en chef de* 2 *étoiles d'argent*.

LALLEMAN ou ALLEMAND, ancienne Maiſon du Dauphiné, qui tire ſon origine des anciens Barons *de Faucigny*, fondus dans celle de *Savoie*, de laquelle étoit ſorti le célèbre Cardinal d'Arles, Préſident du Concile de Bâle, & la mère du Chevalier *Bayard*.

CHARLOTTE ALLEMAND épouſa *Renaud du Châtelet*, né en 1466, & qui ne vivoit plus le 21 Avril 1493 : elle lui apporta les Terres de Châteauneuf & de Larbenne, avec la dignité de Maréchal de Dauphiné, dans laquelle il ſuccéda à JEAN ALLEMAND, II^e du nom, ſon beau-père. La mère de CHARLOTTE ALLEMAND étoit *Bonne de Chalant*, d'une Maiſon illuſtre de Savoie, ſur laquelle on peut conſulter *Guichenon*. Voy. ALLEMAND.

LALLEMAND ou LALEMAN DE VAITES, ancienne Maiſon du Comté de Bourgogne.

HUGUES DE LALLEMAND, Chevalier, eſt nommé dans une Charte de l'Abbaye de Bellevaux, de l'an 1222.

I. PONS DE LALLEMAND, Seigneur en partie de Gy, Choie & Chaſſaigne, eut pour fils :

II. PONCELIN DE LALLEMAND, Ecuyer, Seigneur en partie de Gy, Choie & Chaſſaigne, qui vendit certains Fiefs qu'il poſſédoit en Franche-Comté à l'Archevêque de Beſançon, par contrat du mois de Février 1332, dans lequel il eſt fait mention de PONS DE LALLEMAND, ſon père. Il eut pour enfans :

THOMAS, tué à la bataille de Poitiers en 1356 ;
Et RODOLPHE, qui ſuit.

III. RODOLPHE DE LALLEMAND fut père de

IV. JEAN DE LALLEMAND, Ecuyer Tranchant d'Othon, Comte de Bourgogne. Il eut pour fils :

V. JACQUES DE LALLEMAND, Seigneur de Dombeſt, qui épouſa *Jeanne de Salins*, & en eut :

GÉRARD, qui ſuit ;
Et JEANNE, dont le teſtament fut publié à l'Officialité de Beſançon l'an 1361, dans lequel elle nomme ſes père & mère.

VI. GÉRARD DE LALLEMAND, Chevalier, Tribun, autrement Colonel dans l'Armée, avec laquelle Jean, Duc de Bourgogne, entra dans Paris en 1407, avoit épouſé *Etiennette de Grozon*, dont :

VII. HUGUES DE LALLEMAND, Seigneur de Grozon, qui fut créé *Chevalier*, par Philippe, Duc de Bourgogne, & Tribun des Soldats lors de la priſe de la ville de Liège en 1408. Il eut de ſon mariage avec *Bonne de Plaine* :

VIII. PIERRE DE LALLEMAND, Conſeiller du Conſeil ſecret de Charles, Duc de Bourgogne, qui fut tué à la bataille de Morat, laiſſant de ſa femme, *Louiſe de Roſey*,

IX. ETIENNE DE LALLEMAND, Seigneur de Grozon, qui s'eſt marié à *Oudette de Jouffroy*, dont vint :

X. GUILLAUME DE LALLEMAND, Ecuyer, Seigneur de Grozon, qui épouſa *Claudine d'Augerans*, & en eut :

XI. GUILLAUME DE LALLEMAND, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Grozon & d'Augerans, qui s'eſt marié à *Catherine de Boudier*, Dame de Montmirey, dont :

XII. JEAN DE LALLEMAND, IIe du nom, Chevalier, Baron de Bouclans, Vaîtes, Longepierre, Tavaux, Nancuiſe, Seigneur de Grozon, Augerans, Montigny, Belmont, Côte-Brune, Cormaillon, Roulans, Douvot, Châtelot, Rantſire, Nancray, Saint-Cyr, Choiſel, Criſſey, Nans, Champvans, Fontain, Binans & des trois Ougney. Il fut Garde des Sceaux de l'Empereur CHARLES-QUINT, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Inſpecteur Général des Royaumes d'Aragon & des Deux-Siciles, Ambaſſadeur Plénipotentiaire pour le traité de Madrid qu'il conclut avec le Roi FRANÇOIS Ier, & qu'il ſigna au nom de l'Empereur, qui le créa *Comte*, par Diplôme du 9 Juillet 1523. Il teſta le 26 Août 1560, & mourut l'année ſuivante. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Burgos le 10 Juillet 1524, *Anne d'Hanneton*, Comteſſe d'Aſcot, Dame de Bayette, Caſſy & Labaux. Elle teſta le 5 Mars 1545, & fut inhumée dans la Chapelle de Bouclans, où l'on voit ſon mauſolée & celui de ſon mari, ſur lequel ſont les armes de leurs 16 quartiers paternels & maternels. Leurs enfans furent :

1. JEAN, Comte DE LALLEMAND, Baron de Longepierre, Capitaine de 100 Arquebuſiers à cheval, tué en 1565, ſans enfans d'*Anne de Dugny*, ſa femme ;
2. CHARLES, Baron de Vaîtes, mort ſans poſtérité légitime. Il eut pluſieurs enfans de *Marie de Louvrein*, Flamande, qui ont fait ſouche en Flandre ;
3. PIERRE, Baron de Montigny, créé Chevalier par PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne. Il épouſa *Jeanne*, fille de *Claude de Montfort Taylant*, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, & d'*Anne de Couhé*, dont il eut deux filles, ſavoir :

   NICOLE, mariée à *Adrien de Roſières*, Seigneur de Sorans ;
   Et DOROTHÉE, femme d'*Henri de Pierrefontaine*, Seigneur de Voillans.

4. GUILLAUME, Baron de Tavaux, Gentilhomme de la Chambre du Roi PHILIPPE II, qui le créa *Chevalier ;* il mourut ſans enfans ;
5. CLAUDE, qui ſuit ;
6. NICOLAS, Seigneur de Criſſey, Choiſel, Cormaillon, Côte-Brune & des trois Ougney, marié à *Ève de Meligny*, dont il n'eut que deux filles, ſavoir :

   FRANÇOISE, femme de *Guillaume de Falletans*, Seigneur de Melin, Commiſſaire Général de la Cavalerie au ſervice d'Eſpagne, dont des enfans. Voy. FALLETANS ;
   Et ANNE, épouſe d'*Antoine d'Orſans*, Seigneur dudit lieu, Bailli de Charolois.

7. CLAUDINE, mariée à *Claude de Cicon*, Chevalier, Seigneur de Richecourt, Chambellan du Duc de Lorraine ;
8. MENCIE, alliée, 1° à *Simon de Meligny*, Seigneur de Dompierre ; & 2° à *Pierre de Gra-*

chaux, Seigneur de Raucourt, Gouverneur de Dôle;
9. Et CATHERINE, femme de *Pierre de Saubiz*, Seigneur de Montrond.

XIII. CLAUDE, Comte DE LALLEMAND, Seigneur de Belmont, tué devant Maëſtricht, étant Enſeigne-Colonel du Comte de Vergy. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Octobre 1563, *Anne de Mailly*, fille de *Gaſpard*, Baron d'Ecot, Bailli de Dijon, & de *Claude de Prie*, fille d'*Aimare de Prie*, Baron de Montpoupon, Grand Maître des Arbalêtriers de France, & de *Claudine de la Baume-Montrevel*. De ce mariage vinrent :

FRANÇOIS, qui ſuit;
Et HENRI-DENIS, père par ſa femme *Catherine d'Andelot*, de

FRANÇOISE, mariée à *Pierre Aubert*, Seigneur de la Réſie & de Chaumerſem.

XIV. FLANÇOIS, Comte DE LALLEMAND, Chevalier, Baron de Vaîtes, Seigneur de Cormaillon, Côte-Brune, Belmont, Augerans, Châtelot & des trois Ougney, Gouverneur de Bletterans, fut Député vers le Roi de France pour la neutralité des deux Bourgognes; créé *Chevalier* par Lettres de l'Archiduc ALBERT, du 26 Avril 1608, tant en conſidération de la Nobleſſe de *ſon extraction*, que des importantes commiſſions dans leſquelles il avoit réuſſi pour le bien de l'Etat & de la Province; fut reçu Chevalier de la Confrérie de St.-Georges, le 30 Avril 1612, & mourut le 22 Décembre 1613. Il avoit épouſé 1° *Catherine de Montrichard*; & 2° par contrat du 12 Septembre 1596, *Anne de Chaffoy*, fille de *Bénigne*, Seigneur de Courcelles, Purgerot, Munans & Danjoux, Chevalier de la Confrérie de Saint-Georges, & de *Bonne de Scey*, fille de *Claude*, Seigneur de Buthiers, Maillot, Angirey, & d'*Adrienne d'Andelot-Tromarey*. Du premier lit vinrent deux filles :

1. N... DE LALLEMAND, Chanoineſſe à Migette;
2. Et ETIENNETTE, femme de N... *de Pillot*, Seigneur de la Motte.

Et du ſecond lit il eut :

3. HENRI, qui ſuit;
4. Et ADRIEN, tige de la branche des Seigneurs de *Belmont*, rapportée ci-après.

XV. HENRI, Comte DE LALLEMAND, Baron de Vaîtes, Seigneur de Cormaillon, Côte-Brune & des trois Ougney, créé *Chevalier* par Lettres du Roi d'Eſpagne du 27 Septembre 1623, avoit épouſé, par contrat du 20 Septembre 1621, *Anne-Françoiſe d'Oiſelet*, Chanoineſſe de Remiremont, fille de *Claude*, Seigneur de Villers-Chemin & de Lavigney, & de *Claudine d'Oiſelet*. Elle teſta le 11 Mars 1632 & eut pour enfans :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JACQUES-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Commandeur de Montigny;
3. JEAN-BAPTISTE-CLÉRIADUS, Religieux à St-Claude;
4. CLAUDINE, femme d'*Hermenfroy d'Hennezel*, morte ſans enfans;
5. CLAUDINE-BÉNIGNE, Abbeſſe des Bernardines de Dôle;
6. Et LOUISE, mariée, par contrat du 25 Février 1654, à *Pierre-François de Jouffroy*, Seigneur de Douillart, dont elle fut la ſeconde femme. D'eux deſcendent la branche de *Jouffroy d'Uxelles*.

XVI. CLAUDE-FRANÇOIS, Comte DE LALLEMAND, Baron de Vaîtes & de Lavigney, Seigneur de Cormaillon, Côte-Brune, l'Ecouvotte & la Bertinière, fut reçu Chevalier de la Confrérie de Saint-Georges, Capitaine d'une Compagnie de 120 Cuiraſſiers avec Brevet de Meſtre de Camp au ſervice d'Eſpagne, & Gouverneur de Faucogney. Sa Terre de *Lavigney* fut érigée en ſa faveur en *Baronnie*, par Lettres de PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, du 26 Novembre 1663. Il teſta le 21 Mai 1671, & mourut la même année. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Décembre 1659, *Anne-Alexandrine de Cointot*, fille de *Frédéric*, Seigneur de Châteauvert, & de *Marguerite de Chaffoy*, dont :

1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, Capitaine au Régiment de Saint-Maurice, tué, en 1690, à la bataille de Staffarde, ſans alliance;
2. FRÉDÉRIC, Grand Chambrier de Saint-Claude, Coadjuteur du Cardinal de Polignac, pour l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier, Abbé Commendataire de Saint-Airy de Verdun, par Brevet du 10 Juin 1720, & par Bulles du 13 Février 1721;
3. THOMAS, Grand Chambrier du Chapitre de Gigny, & Prieur de Chaſtel;
4. JACQUES-FRANÇOIS-ADRIEN, Chevalier de Malte, tué à la bataille de Staffarde, étant Cornette de la Compagnie de ſon frère;
5. CHARLES-BAPTISTE, qui ſuit;
6. Et une fille, dite *Madame de Lavigney*, Chanoineſſe de Migette.

XVII. CHARLES-BAPTISTE, Comte DE LALLEMAND, Chevalier, Baron de Vaîtes & de La-

vigney, Seigneur de Côte-Brune, Cormaillon, l'Eſſey, la Bertinière, l'Écouvotte, fut d'abord reçu dans le Chapitre de Saint-Claude, puis dans la Confrérie de Saint-Georges le 22 Avril 1696, & épouſa, par contrat du 28 Octobre 1700, *Olympie-Hippolyte*, Comteſſe *d'Arberg-Valengin*, & du Saint-Empire, fille de *Claude-Nicolas*, Comte d'*Arberg-Valengin* & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mathuy, Mandeure, Trévillers, Roye, la Côte, & d'*Anne-Théodore*, Comteſſe *de Daun*, Baronne de la Terre libre & Impériale d'Esloo, Dame de Saſenem, Keit, Soleuvre & de Chifflange; & petite-fille de *Nicolas*, Comte *d'Arberg*, de Valengin & du Saint-Empire, & d'*Olympe-Thérèſe-Marguerite de Gavre*, née Comteſſe de Freſin, Baronne d'Esloo, fille de *Pierre-Erneſt de Gavre*, Comte de Freſin, Baron d'Inchy & d'Esloo, Gouverneur du Queſnoy, & d'*Eliſabeth-Catherine*, Comteſſe *de la Marck*, fille de *Philippe*, Comte *de la Marck*, Baron de Lumain, & de *Catherine*, Comteſſe *de Manderſcheidt*. Le Comte DE LALLEMAND obtint, en Mai 1706, des Lettres Patentes de LOUIS XIV, qui lui confirmèrent le titre de *Comte*, accordé à JEAN DE LALLEMAND par l'Empereur, CHARLES-QUINT. Ces Lettres, qui rappellent l'ancienneté de ſa Maiſon, furent enregiſtrées au Parlement. Il eut de ſon mariage :

1. PHILIPPE-ULRIC-LAURENT, qui ſuit;
2. NICOLAS, Chevalier de la Confrérie de St-Georges, Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, puis Capitaine au Régiment de Touraine, tué à la bataille de Dettingen, ſans alliance;
3. THOMAS, Chevalier de la Confrérie de Saint-Georges, puis Chanoine de Saint-Claude, mort jeune;
4. Et THÉODORE-GABRIELLE, Chanoineſſe de Migette, puis mariée, 1° à *Edmond*, Comte *de Breſſey*, Chevalier, Seigneur de Rougemont, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Béringhen; & 2° au Baron *de Malſaigne*.

XVIII. PHILIPPE-ULRIC-LAURENT, Comte DE LALLEMAND, Chevalier, Baron de Vaîtes & de Lavigney, Seigneur de Cormaillon, l'Eſſey, Côte-Brune, Glamondans, Vauchamps, Champlitte, Mathay & Mandeure, fut d'abord Page du Duc LÉOPOLD DE LORRAINE, entra enſuite au ſervice de France; fut Capitaine au Régiment de Touraine, & reçu Chevalier de la Confrérie de Saint-Georges. Il eſt mort le 9 Mars 1773, & avoit épouſé *Françoiſe d'Eſterno*, fille de *Lambert*, Comte *d'Eſterno*, Seigneur de Refranche, &c., Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie au ſervice de France, & de *Jeanne-Alexis de la Haye-Duverpe*, fille unique & héritière de *Marc-Pierre de la Haye-Duverpe*, Chevalier, Seigneur de Pitgam, Ames & la Herbellerie, Mayeur de Saint-Omer, & d'*Anne-Marie-Jeanne*, Baronne *de Winterfeldt*, ſœur des Marquis & Comte *de Winterfeldt*, Lieutenans Généraux des Armées d'Eſpagne. De ce mariage ſont nés :

1. FRANÇOIS-PHILIPPE-HIPPOLYTE, qui ſuit;
2. GABRIEL-THÉODORE, d'abord Page du Roi, & enſuite Aide Major du Régiment de Bauffremont, Dragons;
3. ANTOINE-EMMANUEL, dit *le Baron de Vaîtes*;
4. Et GABRIELLE-FERDINANDE-ALEXIE, femme de *Charles-Etienne-Maximin*, Comte *de Jouffroy*, Seigneur de Gonſans.

XIX. FRANÇOIS-PHILIPPE-HIPPOLYTE, Comte DE LALLEMAND, né le 6 Décembre 1739, Chevalier, Baron de Vaîtes, Seigneur de Côte-Brune, Cormaillon, l'Eſſey, Champlitte, Glamondans, Vauchamps, Mathay, & Mandeure, embraſſa d'abord l'état Eccléſiaſtique, & fut Chanoine de Baume ſur ſes preuves reçues le 20 Novembre 1749. Après la mort de ſon frère il prit le parti des armes; fut fait, le 1er Mars 1756, Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Belſunce, & eut une Compagnie le 15 Octobre 1761. Il eſt Capitaine au Régiment de Flandre, & a été reçu dans la Confrérie de Saint-Georges en 1767. Il a épouſé, par contrat du 22 Mai 1766, *Jeanne-Henriette*, dite *Mademoiſelle de Moreuil*, Comteſſe *de Rennel*, fille de *Nicolas-François*, Comte *de Rennel* & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de L. A. R. DE LORRAINE, & de *Madeleine*, Comteſſe *de Pons-de-Rennepont*. Voy. RENNEL & PONS. De cette alliance il a eu :

GABRIELLE-FERDINANDE-ALEXINA, née le 15 Mai 1767, morte le 30 Mai 1768;
Et HENRIETTE-ALEXINA-FRANÇOISE, née le 25 Mars 1768.

BRANCHE des Seigneurs de BELMONT.

XV. ADRIEN DE LALLEMAND, fils puîné de FRANÇOIS, & d'*Anne de Chaffoy*, ſa ſeconde

femme, Seigneur de Belmont, Augerans & Châtelot, reçu à la Confrérie de Saint-Georges le 26 Avril 1654, entra au ſervice d'Eſpagne avant 1619, fut Adjudant Général de la Cavalerie, & ſucceſſivement nommé Commandant des Châteaux de Neufchâtel, de Nozeroy & de la Ville de Dôle, le 22 Avril 1645, & mourut en 1657. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 26 Août 1626, *Anne-Eliſabeth de Choiſeul*, fille de *François*, Baron d'Aigremont, & d'*Adrienne de Lavaulx*; & 2° *Anne de Fauche*, fille de *Nicolas*, Avocat Général au Parlement de Dôle, & nièce de *Jean-Jacques de Fauche*, Archevêque de Beſançon. Il eut du premier lit :

1. Claude-Bénigne, Religieux à Saint-Claude;
2. Claude-Françoise, mariée à *François Baptiſte d'Aubanne*, Seigneur de Tieffrans.

Et du ſecond lit vinrent :

3. Gaspard-Bonaventure, qui ſuit;
4. 5. & 6. Jacques-Adrien, Claude, & Charles-Albert, morts ſans alliance.

XVI. Gaspard-Bonaventure, Comte de Lallemand, Chevalier, Seigneur de Belmont, épouſa *Anne de Rohan*, dont il eut :

Bernardine-Joséphine, marié à *Paul-François*, Marquis *de Saint-Mauris-Chaſtenoy*,

Les armes de Lallemand de Vaîtes ſont : *d'argent, à la faſce de ſable, accompagnée de 3 trèfles de gueules, 2 en chef & 1 en pointe*. (Mémoire envoyé.)

LALLEMANT, en Berry. De cette Famille étoit

Etienne Lallemant, Seigneur de Marmagne & de Vouzay, Maître des Comptes à Paris, & Secrétaire du Roi, qui eut pour fils puîné,

Etienne Lallemant, II^e du nom, Seigneur de Vouzay, reçu Conſeiller au Grand Conſeil, le 16 Septembre 1551, Maître des Requêtes le 6 Octobre 1553, office qu'il exerçoit encore en 1585, & Maire de la ville de Bourges en 1561. Il avoit épouſé *Anne du Tillet*, fille de *Séraphin*, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie Pichon*, de laquelle il n'eut qu'une ſeule fille,

Anne, femme de *Jacques Viole*, Seigneur d'Andrezel & d'Aigremont, Conſeiller au Parlement & Préſident des Requêtes du Palais.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 roſes d'argent.*

LALLEMANT, Seigneur de Leſtrée, en Champagne, porte : *de ſable, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles du même; celle de la pointe, ſurmontée d'un bezant, auſſi d'or.*

LALLEMANT de MACQUELINES. Cette Famille eſt originaire de Châlons en Champagne, où elle eſt connue, entre les plus conſidérables, il y a plus de 200 ans.

Charles-Louis Lallemant, Comte de Levignen, Seigneur de Betz, de Macquelines & d'Ormoy-le-Davien, Receveur Général des Finances de Soiſſons, & Fermier Général, eſt mort le 18 Février 1730, laiſſant de *Catherine-Charlotte Troisdames*, décédée le 2 Septembre 1740,

1. Louis-François, Comte de Levignen, Maître des Requêtes, depuis 1719, & Intendant d'Alençon, depuis 1726; il eſt marié & a deux enfans;
2. Jacques-Charles-Alexandre, Evêque de Séez, mort le 6 Avril 1740;
3. Michel-Joseph-Hyacinthe Lallemant de Betz, Seigneur de Nanteau, Fermier Général, qui a épouſé *Marie-Marguerite Maillet de Batilly*, dont il a eu :
   1. Marie-Charlotte, qui fut nommée par le Roi, le 25 Avril 1774, l'une des Dames pour accompagner Madame la Dauphine, Infante d'Eſpagne; depuis la mort de cette Princeſſe, elle remplit la même place auprès de la Princeſſe de Saxe, ſeconde Dauphine, mère de Louis XVI. Elle s'eſt mariée, le 16 Février 1736, à *Charles-Philippe de Pons*, Seigneur de Saint-Maurice, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, dont poſtérité. Voy. PONS de SAINT-MAURICE;
   2. Et Marie-Françoise, qui s'eſt alliée le 17 Février 1749, à *Marie-Gabriel-Florent de Choiſeul*, appelé *le Comte de Choiſeul-Beaupré*, Lieutenant Général des Provinces de Champagne & de Brie, &c., mort le 6 Septembre 1753, dont des enfans. Voy. CHOISEUL, branche des Seigneurs de *Daillecourt*.
4. Etienne-Charles-Félix Lallemant de Nantouillet, Fermier Général & Receveur Général des Finances de Soiſſons, a épouſé *Marie Boutin*, & en a eu :

   Charles-Marie-Lallemant de Nantouillet, Seigneur de Marly-la-Ville, qui a épouſé, le 22 Novembre 1755, *Marie-Adélaïde de Damas-Crux*, fille

de *Louis-Alexandre*, dit *le Comte de Damas*, & de *Marie-Louiſe de Menou*.

5. ALEXIS, qui ſuit ;
6. N.... LALLEMANT, première femme de *Pierre-Paul Hébert du Buc*, ci-devant Maître des Requêtes ;
7. CHARLOTTE-MARIE, mariée, le 6 Novembre 1719, à *Félix-Claude le Pelletier de la Houſſaye*, Seigneur de Signy, Intendant des Finances, &c., dont des enfans. Voy. PELLETIER DE LA HOUSSAYE (LE).
8. & 9. Et deux autres filles, Religieuſes de la Viſitation de Sainte-Marie à Paris.

ALEXIS LALLEMANT DE MACQUELINES, Ecuyer ordinaire du Roi, a épouſé, le 19 Septembre 1743, *Marie-Anne-Louiſe le Cocq*, ſa couſine germaine, fille de feu *Jean-Baptiſte*, Marquis de Goupillières, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 1er Avril 1737, & de *Geneviève-Marguerite d'Azy*, ſa ſeconde femme, dont il a eu un fils & une fille. (*Mercure de France* de Février 1740, pag. 392, & de Novembre 1743, pag. 2534.)

Les armes : *de gueules, au lion d'or*.

LA LOUPTIÈRE, en Champagne, Diocèſe de Sens. Voy. LOUPTIÈRE (LA).

LALYE, Famille noble de Salins, en Franche-Comté, dont étoient

NICOLAS & CHARLES DE LALYE, qui parurent à l'arrière-ban des Nobles du Bailliage d'Aval en 1562. Elle s'éteignit dans celles d'*Udreſſier* & de *Patornay*, par les mariages de BARBE DE LALYE, avec *Philippe d'Udreſſier*, Ecuyer; & d'ANNE DE LALYE, avec *Nithier de Patornay*, auſſi Ecuyer.

Cette Famille portoit : *d'argent, à 3 aiglettes éployées de ſable*. (*Nobiliaire de la ville de Salins*, tom. II, pag. 169.)

* LAMBALLE, Comté en Bretagne, qui appartient au Duc *de Penthièvre*, dont le feu fils, LOUIS-ALEXANDRE-STANISLAS DE BOURBON, étoit titré *Prince de Lamballe*.

LAMBERG, en Allemagne. Le Prince JEAN-FRÉDÉRIC DE LAMBERG, Chambellan de L. M. I. & R., né le 24 Février 1737, qui s'eſt marié, le 5 Janvier 1761, avec *Marie-Anne*, Princeſſe *de Trautſon*, née le 6 Janvier 1743, a pour ſœurs : 1. ALOISE DE LAMBERG, née le 13 Juin 1718, mariée au Comte *François de Plettenberg* ; 2. ROSE DE LAMBERG, née en 1728, mariée au Comte *Joſeph de Neuhaus* ; 3. & ELISABETH DE LAMBERG, née en 1734, Chanoineſſe à Vienne, en Autriche.

LAMBERT, Famille établie en Angoumois, en Bourgogne & en Périgord, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II. L'ancienne nobleſſe des Seigneurs *de Bonnes*, en Angoumois, auteurs communs des Marquis *de Saint-Bris*, en Bourgogne, & des Seigneurs *de la Mazardie*, en Périgord, tous du ſurnom de LAMBERT, ſe prouve par 7 titres latins originaux : le premier, de l'an 1276 ; le ſecond, de 1288 ; le troiſième, de 1302 ; le quatrième, de 1310 ; le cinquième, de 1313 ; le ſixième, de 1318, & le ſeptième, du 5 des Calendes de Mars 1329.

I. PIERRE DE LAMBERT, Damoiſeau, Seigneur de Lamourat, autrement de la Filolie (en latin *de Lamorato*, ou *del Amorato*), de la Mazardie & de la Rouſſie, épouſa, en 1441, *Catherine de Lamourat*, dont entr'autres enfans :

II. RAYMOND DE LAMBERT, Seigneur de Lamourat, de la Mazardie, &c., déclaré à Périgueux le 16 Septembre 1491, exempt de la comparution aux bans & arrière-bans des Nobles de la Sénéchauſſée de Périgord. De *Marie Chaſſerel*, ſa femme, il eut :

III. JACQUES DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de Lamourat, &c., qui épouſa *Marguerite-Arnal-de-la-Faye*, de laquelle vinrent :

BERTRAND, qui ſuit ;
Et PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Rouziers*, de *la Mazardie*, &c., rapportée ci-après.

IV. BERTRAND DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de la Filolie, autrement nommée *Lamourat*, eut de ſon premier mariage, accordé en 1541, avec *Jeanne du Lau de la Coſte-d'Allemans*, entr'autres enfans :

V. JEAN DE LAMBERT, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Filolie & des Écuyers, qui, après avoir été homme d'armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, HENRI IV, depuis Roi de France, continua de ſervir ce Prince dans toutes les guerres qu'il eut à ſoutenir, lors de ſon avènement à la Couronne. Il étoit Maître d'Hôtel de ſa Maiſon en 1591, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. Il épouſa, en 1576, *Marguerite Robinet de la Serve*, dont naquirent :

1. GASTON, Page du Roi HENRI-*le-Grand*, ſucceſſivement Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre en 1610, & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Prince Henri de Naſſau, en 1618, mort ſans poſtérité en 1622 ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Lamourat, Meſtre de Camp & Gouverneur des Ville & Citadelle de Noyon, mort au ſiège de Montauban en 1621, ſans alliance ;
3. HENRI, filleul du Roi HENRI IV, l'un des Aumôniers de ce Prince, Abbé de Gros-Bos, ou Gros-Bois en 1614, & depuis Prieur de Cirey, Abbé de Saint-Pierre d'Auxerre & de la Haute-Fontaine, Diocèſe de Châlons en Champagne ;
4. JEAN, qui ſuit ;
5. & 6. Et deux filles, mariées : l'aînée, en 1601, à N.... *de Champagne*, Seigneur du Mas en Périgord ; & la ſeconde, en 1612, à N.... *Denard*, Seigneur de Vauzelle en Périgord.

VI. JEAN DE LAMBERT, II^e^ du nom, Marquis de Saint-Bris en Auxerrois, Baron de Chitry, Seigneur des Écuyers, &c., d'abord Page du Roi HENRI-*le-Grand*, fit enſuite ſes premières armes en Hollande, ſous le Prince Maurice de Naſſau. De retour en France, il ſervit dans toutes les guerres qui agitèrent le Royaume, & fut fait Maréchal de Camp en 1635. LOUIS XIII lui donna le Gouvernement de Metz & du Pays Meſſin, vacant par la mort du Cardinal de la Valette. Il ſe trouva, en 1644, au ſiège de Gravelines, où il rendit au Roi & à l'Etat un ſervice très-ſignalé, en empêchant l'ennemi de profiter de la diviſion qui étoit dans l'armée Francoiſe, provenue d'une diſpute entre les Maréchaux de la Meilleraie & de Gaſſion, dans la tranchée, qui s'étoient emportés juſqu'à appeler, chacun de ſon côté, les troupes qui avoient pris parti dans cette querelle. Il arrêta le Régiment des Gardes & celui de Navarre, déja prêts à ſe charger, & leur défendit, de par le Roi, de reconnoître, en cette occaſion, leurs généraux. Il fut nommé Lieutenant Général en 1648, & chargé de conduire le ſecours qu'on envoyoit à Naples : cet ordre n'eût point ſon exécution, l'envoi ayant été arrêté par la priſe du Duc de Guiſe. Dans la guerre civile, arrivée peu de tems après, il ne quitta point le parti du Roi, quelques avantages que le parti oppoſé lui offrît. Sa Majeſté, ſatisfaite de ſa fidélité, lui écrivit pour l'en remercier, & lui fit expédier, à ſon inſu, le 21 Novembre 1651, un brevet de Chevalier, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit. Il avoit acquis, le 26 Octobre 1642, la Terre de *Saint-Bris* en Bourgogne, ancienne Baronnie mouvante du Comté d'Auxerre, érigée en *Marquiſat* au mois de Mars 1619, pour Charles de Coligny, Marquis d'Andelot. Cette érection fut confirmée par Lettres du mois de Février 1644, enregiſtrées au Parlement de Paris le 27 Avril, & en la Chambre des Comptes de Dijon le 3 Juin ſuivant, en faveur dudit JEAN DE LAMBERT, Baron de Chitry. De ſon mariage, accordé en 1626, avec *Anne de Gentils*, il eut deux garçons & quatre filles, entr'autres :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. N... DE LAMBERT, mariée au Comte *d'Apremont*, en Lorraine ;
3. Et une autre fille, Abbeſſe du Perray en Anjou.

VII. HENRI DE LAMBERT, Marquis de Saint-Bris, Baron de Chitry, né le 3 Novembre 1631, mort en 1685, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Duché de Luxembourg, avoit épouſé, en 1666, *Anne le Marguenat*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, Seigneur de Courcelles, dont :

HENRI-FRANÇOIS, qui ſuit ;
Et MONIQUE-THÉRÈSE, mariée, en 1703, à *Louis de Beaupoil*, Marquis de Saint-Aulaire.

VIII. HENRI-FRANÇOIS DE LAMBERT, Marquis de Saint-Bris & Baron de Chitry, connu ſous le nom de *Marquis* DE LAMBERT, d'abord Mouſquetaire dans la première Compagnie en 1694, Lieutenant du Régiment du Roi, Infanterie, en 1695, Colonel du Régiment de Périgord, Infanterie, par commiſſion du 2 Février 1697, Brigadier le 4 Octobre 1705, Chevalier de Saint-Louis en 1709, Maréchal de Camp le 29 Mars 1710, Lieutenant Général des Armées du Roi, le 30 Mars 1720, & Gouverneur d'Auxerre, eſt mort le 21 Avril 1754, en ſa 78^e^ année. Il avoit épouſé, 1° le 10 Janvier 1725, *Marie-Renée-Angélique de Larlan-de-Kercadio-de-Rochefort*, alors veuve de *François du Parc*, Marquis de Locmaria, Lieutenant Général des Armées du Roi, morte ſans poſtérité en 1736, fille de *Jean-Baptiſte de Larlan-de-Kercadio*, Seigneur de Rochefort, Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, & de *Marie-Madeleine Courtin* ; & 2° le 26 Février 1740,

Louiſe Thérèſe de Menou, morte le 28 Février 1766, en ſa 52e année, fille de *François-Charles*, Marquis de *Menou*, Seigneur de Prunay-le-Gillon, &c., Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Anne-Thérèſe Cornuau de la Grandière de Meurcé*. Le Marquis DE LAMBERT a eu de ce ſecond mariage un fils & une fille, morts en bas âge.

BRANCHE
des Seigneurs de ROUZIERS, *de* LAMOURAT *& de* LA MAZARDIE, *en Périgord.*

IV. PIERRE DE LAMBERT, Ier du nom, Seigneur de Rouziers, de Lamourat, & de la Mazardie, fils puîné de JACQUES, Seigneur de Lamourat, &c., & de *Marguerite Arnal-de-la Faye*, fut, ſelon un titre du 11 Mai 1564, Conſeiller de la Reine de Navarre, mère du Roi HENRI IV, ſon Vice-Chancelier & Garde des Sceaux en Périgord & en Limouſin. De ſa première femme, *Jeanne d'Alby*, il eut :

V. BERNARD DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de Lamourat, qui épouſa *Catherine de Cieurac*, dont :

VI. PIERRE DE LAMBERT, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Rouziers & de la Mazardie, qui s'eſt marié, en 1595, avec *Anne Sandillon-de-la-Foucaudie*. Il fut père de

VII. MARC DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de la Mazardie & de Rouziers, qui épouſa, 1° en 1615, *Marguerite Texier* ; & 2° en 1640, *Antoinette d'Abzac*, de la branche d'*Abzac de Mayac*, cadette d'*Abzac de la Douze*. Du premier lit il eut :

1. PIERRE, IIIe du nom, maintenu dans ſa nobleſſe en 1667. Il épouſa *Françoiſe des Ecuyers-de-Grandillac*, & n'en laiſſa qu'une fille,

   N... DE LAMBERT, mariée, en 1698, avec le Seigneur *du Clapier*, en Saintonge.

Et du ſecond lit vinrent :

2. HENRI, Seigneur du Change, en Périgord, Lieutenant de Roi des Ville & Cidatelle de Saintes en 1676, marié à *Catherine Guiot-du Doignon*, dont il n'eut que deux filles, ſavoir :

   MARIE-LOUISE-THÉRÈSE, femme de N... *Maſſan*, Seigneur de Puiſeux ;
   Et CATHERINE, épouſe de N.... *de la Taſte*, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, & Maréchal de Camp.

3. Et GUILLAUME, qui ſuit.

VIII. GUILLAUME DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de la Mazardie & de Saint-Antoine en Périgord, Co-Seigneur du Change, &c., épouſa, en 1685, *Catherine de Glane*. De ce mariage eſt iſſu :

IX. HENRI DE LAMBERT, Seigneur de la Mazardie, &c., Mouſquetaire du Roi en 1711, enſuite Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Chabrilland, ci-devant la Tour. Il a épouſé, le 18 Février 1734, *Marie-Anne-Adélaïde Guiſchard*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Auxey, de Guéperoux, du Moulinet, &c., & de *Marie-Françoiſe de la Cervelle*. (Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il a poſtérité.)

Les armes : *coupé, émanché de gueules de 3 pièces, ſur deux & deux demi-pièces d'argent.*

LAMBERT, Famille qui porte : *d'argent au chevron d'azur, chargé de 5 étoiles d'or, accompagné de 3 roſes de gueules, feuillées de ſinople.*

LAMBERT, en Normandie : Famille des Diocèſe & Election de Bayeux, dont les armes ſont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 croiſſans d'or, & en pointe d'une étoile du même.*

LAMBERT, même Province : Famille dont étoit MARIE-ANGÉLIQUE-CHARLOTTE LAMBERT DE LONDE, reçue à Saint-Cyr, en Novembre 1685, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis JEAN LAMBERT, Ecuyer, qui, ayant été recherché ſur ſa nobleſſe par les habitans de la Paroiſſe de Heugueville, fit preuve ſuffiſante, & y fut maintenu le 23 Février 1324.

Les armes : *d'argent, à 3 bandes de ſable.*

LAMBERT, Famille originaire du pays de France, dont le commencement de ſa nobleſſe n'eſt point connu, mais elle eſt extrêmement ancienne, non-ſeulement tous les titres de cette Famille portent que, de tradition immémoriale, elle a toujours été noble, ou, ſuivant l'expreſſion de l'un de ſes titres anciens, que MM. LAMBERT ſont iſſus d'ancienne & noble race, & ont toujours pris le titre de nobles, par tous les titres, chartres & renſeignemens, de tous tems & ancienneté, ou, comme s'exprime un autre titre ancien, que de tous les tems leur nobleſſe n'a été révoquée en doute, ayant toujours joui d'icelle,

ſans doute ni contredit; mais de plus, une enquête faite judiciairement, il y a 200 ans, qui conſtate que cette Famille eſt originaire de France, où elle avoit beaucoup de biens, & y vivoit noblement, & qu'enſuite elle s'eſt habituée en Normandie, près de Cherbourg, où elle a poſſédé pluſieurs fiefs notamment le fief de Rouville; qu'elle eſt enſuite revenue à Paris, où l'un d'iceux fut pourvu en l'état de Conſeiller en la Cour de Parlement, ou autre Cour; que poſtérieurement encore un puîné de cette Famille, nommé THOMAS LAMBERT, fut s'établir en Normandie, en la Paroiſſe de Tourlaville, & y vécut noblement.

Cette Famille ne poſſède que ces notions hiſtoriques, mais judiciairement conſtatée en 1573, ſur ſon ancien état, ſoit dans la première époque de ſon origine françaiſe, ſoit dans ſa première tranſmigration en Normandie, & ſes acquiſitions des fiefs de Rouville & autres, ſoit dans ſon retour en France, & ſon entrée dans les charges. Il en réſulte clairement qu'elle tenoit un rang diſtingué longtems avant l'exiſtence de THOMAS LAMBERT, puîné de cette Famille, qui retourna en Normandie, & qui eſt l'auteur de MM. LAMBERT d'aujourd'hui, exiſtant à Paris. Nous allons en donner la filiation ſuivie, qui eſt prouvée par l'Enquête de 1573.

I. THOMAS LAMBERT, nommé dans l'enquête de 1573, que nous venons de citer, vivoit en 1422; il fit l'acquiſition d'un fief conſiſtant en pluſieurs pièces de terres, cens & rentes en la paroiſſe de Tourlaville, en Normandie, par acte paſſé le 21 Décembre de la même année 1422. Il eſt le premier dont la mémoire ſe ſoit conſervée par les titres que poſſède cette famille, les plus anciens n'étant pas entre les mains de ce THOMAS LAMBERT (puiſqu'il étoit puîné). Il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

II. ROBIN LAMBERT, demeurant à Tourlaville, qui paſſa auſſi pluſieurs actes (reſtés à MM. Lambert), les 27 Juillet 1460, 7 Septembre 1476, 17 Octobre 1478, dans leſquels il eſt toujours qualifié Ecuyer. Pluſieurs de ces actes prouvent que ROBIN LAMBERT poſſédoit pluſieurs fiefs, entr'autres celui appelé *les métiers*, fief de Digoville & du cenſif de la forêt, fief mouvant du Roi, à cauſe de la ſeigneurie de Valognes, qui donnoit droit d'inſpection ſur la forêt du Roi, & de ſéance avec les Officiers de Sa Majeſté, pour juger

les affaires relatives à la forêt, & à raiſon de ſes fonctions, le titre de Voyeur de Tourlaville. Ce fief donnoit de beaux droits & même pluſieurs vaſſaux, comme le prouve un dénombrement rendu au Roi pour ce fief, par un des deſcendans de ROBIN LAMBERT, le 19 Septembre 1541. Le ſervice dont nous venons de parler étoit au reſte compatible avec celui des armes, que MM. LAMBERT profeſſoient alors avec diſtinction, comme le conſtate encore la même enquête de 1573. ROBIN LAMBERT eut pour fils :

III. THOMAS LAMBERT, IIe du nom, qui ſuivit les guerres dès ſon jeune âge, eut au ſervice du Roi, la garde des ville & château de Cherbourg, où il s'étoit retiré en ſa vieilleſſe, après avoir été en pluſieurs guerres, eſtimé le plus vieux Gendarme du pays. Il étoit bien honoré des autres Gentilshommes qui étoient en ladite garniſon, pour l'expérience des armes qu'il avoit pratiquée & ſuivie en ſon jeune âge; enfin, qu'il étoit noble & venu de noble lignée; il eut entr'autres enfans, ANCEL LAMBERT, qui ſuit. Cette filiation eſt conſtatée par une procédure faite le 5 Octobre 1576, à la requête de GUILLAUME LAMBERT, lors encore Voyeur de Tourlaville, qui énonce que ROBIN LAMBERT étoit ſon triſaïeul, & THOMAS LAMBERT, ſon biſaïeul; ce qui eſt conſtaté par les dépoſitions unanimes de 12 témoins entendus dans l'enquête de 1573.

IV. ANCEL LAMBERT fut marié, par contrat du 1er Août 1498, avec *Guillemette Cabart*, fille de *Jean*, Sieur d'Henneville & des Eſſarts, homme d'armes de la garniſon de Cherbourg, lequel n'eût donné ſa fille en mariage audit Voyeur, s'il n'eût été connu & réputé noble (ce ſont les termes de l'enquête), ce qui conſtate qu'il étoit fils de THOMAS LAMBERT. Ce degré de filiation eſt conſtaté auſſi par pluſieurs autres actes, & par le partage de la ſucceſſion de THOMAS LAMBERT, entre ANCEL LAMBERT, & ſes frères, tous qualifiés Ecuyers en date du 30 Novembre 1521, par lequel ANCEL LAMBERT partagea noblement comme aîné. L'enquête de 1573 conſtate auſſi qu'ANCEL LAMBERT porta les armes, qu'il poſſédoit le fief qui lui donnoit le titre de Voyeur de Tourlaville, & qu'il vivoit noblement. Il mourut en 1535, & laiſſa de ſon mariage trois enfans, ſavoir :

1. GRATIEN, qui ſuit;

2. Robert, Chanoine de Coutances, & Aumônier du Roi ;
3. Et Hubert, Médecin ordinaire de la Reine Eléonore d'Autriche, ſeconde femme de François Ier. (La même enquête de 1573 conſtate que ces trois frères vivoient noblement, &, diſoit-on, qu'à l'exemple de leurs prédéceſſeurs (prédéceſſeurs eſt employé en nombre d'endroits de cette enquête, pour ſignifier ancêtres), ils ſuivoient la Cour, & étoient tenus & réputés nobles, avoient beaucoup de Gentilshommes leurs parens, qui étoient riches & avoient de grands biens, demeurant au pays de France, & ils étoient beaucoup eſtimés en celui de Normandie, par tous les Gentilshommes, de la plupart deſquels ils étoient alliés.)

V. Gratien Lambert, Ecuyer, qui conſerva le fief de l'état de Voyeur, & rendit aveu & dénombrement au Roi le 19 Décembre 1541 (que MM. Lambert ont entre les mains), tant pour le fief des Métiers, fief de Digoville & les cenſives de la forêt, que pour différens autres fiefs qu'il poſſédoit dans la mouvance immédiate du Roi, à cauſe de ſa ſeigneurie de Valognes, Gratien Lambert y eſt qualifié d'Ecuyer, & fils d'Angel Lambert, auſſi Ecuyer ; il mourut en 1579, & laiſſa deux fils, ſavoir :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Jean, qui a formé la ſeconde branche, rapportée ci-après.

VI. Guillaume Lambert, Ecuyer, fut encore Voyeur de Tourlaville en 1572, (*a*) maintenu en l'état de nobleſſe & immunités d'icelle. Il ſuivit les guerres & la Cour comme ſes ancêtres, & fut en bonne réputation, au pays de Normandie, de tous les Gentilshommes qui y étoient, la plupart deſquels étoient ſes parens ou ſes alliés, & fut Gouverneur du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte, près de Valognes. Il épouſa N... *du Temple*, de l'une des plus nobles & des plus anciennes familles du pays Chartrain, de laquelle il n'eut que deux filles, ſavoir :

Marie, qui épouſa *Jacques Poirier*, Baron d'Amfréville, commandant une Compagnie

---

(*a*) Des Commiſſaires pour le règlement des tailles de la paroiſſe de Tourlaville ayant fait aſſigner devant eux tous ceux qui ſe prétendoient exempts, pour en juſtifier ; Guillaume Lambert n'ayant pas répondu à l'aſſignation, ces Commiſſaires décernèrent un mandement pour le faire employer ſur le rôle. Guillaume Lambert ſe pourvut auſſitôt à l'élection de Valognes, où comparurent, le 4 Novembre 1572, les Collecteurs de la paroiſſe & le corps des paroiſſiens. Guillaume Lambert allégua qu'il étoit noble & iſſu de noble & ancienne lignée ; que ſa nobleſſe étoit notoire, tant auxdits habitans qu'à tous autres du pays. A quoi fut répondu, par le corps des paroiſſiens, qu'ils n'avoient jamais douté de la nobleſſe dudit Lambert, ni de celle de ſes prédéceſſeurs, & ne l'avoient mis de gré & volonté au rôle de leurs tailles ; mais ayant reçu mandement de MM. les Commiſſaires députés pour le règlement des tailles, d'aſſeoir ledit Lambert, faute d'avoir devant eux comparu à l'aſſignation qui lui avoit été donnée pour faire apparoir de ſa nobleſſe, leſdits paroiſſiens, après avoir eu ſur ce l'avis du Procureur du Roi, qu'il falloit obéir au commandement deſdits Sieurs Commiſſaires, l'ont véritablement aſſis, par proteſtation qu'ils ne ſeroient reſponſables de ladite aſſiette, & par ledit Sieur Procureur du Roi, a été dit que l'on a toujours tenu ledit Sieur Lambert & ſes prédéceſſeurs pour nobles en ce pays ; & puiſqu'il y a ordonnance deſdits Commiſſaires, il lui ſemble que ledit Sieur Lambert doit être renvoyé devant eux, pour en ordonner. Mais Guillaume Lambert ayant inſiſté pour être préſentement rayé du rôle ; parties ouïes, par l'opinion uniforme des aſſiſtans ; vu les déclarations & conſentement des paroiſſiens & Procureur du Roi, il fut ordonné que ledit Lambert ſeroit rayé dudit rôle, & au ſurplus ſe pourvoiroit par devers leſdits Commiſſaires, ainſi qu'il aviſera. Guillaume Lambert ſe pourvut en effet devant leſdits Commiſſaires. Par une requête du 7 Octobre 1576, il expoſa qu'il étoit noble, iſſu d'ancêtres nobles, & tel tenu & réputé au pays par ceux qui connoiſſoient ſa lignée ; qu'il étoit en poſſeſſion & jouiſſance de nobleſſe, ſans avoir jamais contribué aux tailles des roturiers, & en tous actes & inſtrumens s'étoit dit & arrêté tel, ayant ſuivi les armes, & fait pluſieurs ſervices à Sa Majeſté, comme domeſtique & commenſal, & outre, ayant ſes prédéceſſeurs fait pluſieurs ſervices aux Rois, & ſuivi les armes, ſans qu'aucun d'iceux ait dérogé à l'état de nobleſſe, conſéquemment y doit être maintenu ; que de tout tems ſa nobleſſe n'a été révoquée en doute, & ne la pourroit juſtifier par lettres, ayant tous ſes prédéceſſeurs joui d'icelle ſans doute ou contredit. En conſéquence il fut fait, de l'ordonnance de ces Commiſſaires, par le Lieutenant Général de Valognes, le 10 Octobre 1573, une enquête compoſée de douze témoins, âgés de 70, 75, 80 & 90 ans, qui tous dépoſent de tous les tems de leur connoiſſance & de tradition immémoriale de leurs pères, connoître MM. Lambert pour nobles de tout tems ; & ils rendirent un compte uniforme des faits relatifs à l'ancienne origine noble de cette Famille, même des faits antérieurs à tous les actes & à tous les degrés de filiation que connoiſſent aujourd'hui MM. Lambert. Guillaume Lambert fut en conſéquence maintenu en l'état de nobleſſe & immunités d'icelle.

de Gendarmes ſous le règne d'HENRI IV, & depuis Préſident à Mortier au Parlement de Rouen ;

Et ANNE, qui épouſa *Julien Poirier d'Amfréville*, frère de *Jacques;* les deſcendans de l'une & de l'autre ont donné pluſieurs Préſidens à Mortier au Parlement de Rouen, & ſe ſont enfin fondues par des filles dans la Maiſon d'*Harcourt.*

SECONDE BRANCHE.

VI. JEAN LAMBERT, Ecuyer, ſecond fils de GRATIEN LAMBERT, vint s'établir à Paris, il y fut reçu le 15 Janvier 1587, dans la charge de Procureur du Roi au ſiège général de l'Amirauté de France, établie en la table de marbre du Palais à Paris; trois ans après il ſuivit HENRI IV à Tours, & à Bordeaux; abandonna ſa maiſon & ſes biens pour demeurer fidèle au Roi & aller à Tours y continuer l'exercice de ſa charge; ce fait honorable eſt ateſté en ces termes par un arrêt du Conſeil du 31 Mars 1590, concernant le paiement de ſes gages à Tours. Il épouſa, en 1581, *Marie Barat*, de laquelle il eut neuf enfans, dont le huitième a ſeul continué la poſtérité, & eſt nommé GUILLAUME, qui ſuit.

VII. GUILLAUME LAMBERT, Ecuyer, né le 26 Juin 1603, fut reçu Correcteur des Comptes en la Chambre des Comptes de Paris, le 1er Février 1632, puis Maître des Comptes à Paris, le 15 Juillet 1655; il avoit épouſé, en Juin 1638, *Marie de Montchal*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne Bochaſſon*; ce mariage a formé les alliances avec MM. d'*Argouges*, *Bignon*, *Mérault*, *Barbin de Broyes*, *Barentin*, &c. GUILLAUME LAMBERT eſt mort le 25 Mai 1684; il a laiſſé de ſon épouſe dix enfans, tous décédés en bas âge, excepté

JEAN-PIERRE, qui ſuit;

Et JOSEPH, né le 28 Octobre 1654, Prêtre, Docteur de Sorbonne, & Prieur de Palaiſeau, mort le 31 Janvier 1722.

VIII. JEAN-PIERRE LAMBERT, né le 14 Février 1642, fut reçu Correcteur des Comptes en la Chambre des Comptes de Paris, le 8 Avril 1683; il épouſa, le 1er Juillet 1692, *Marie-Catherine Pépin*, fille de *Claude*, Correcteur des Comptes. Ce mariage a donné les alliances avec MM. *Séguier*, *le Lièvre*, *de Mauroy*, &c.; il eſt mort le 18 Février 1728, laiſſant deux enfans, ſavoir :

1. CLAUDE-GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et JEAN-BAPTISTE-PIERRE, tige de la troiſième branche, rapportée ci-après.

IX. CLAUDE-GUILLAUME LAMBERT, né le 9 Novembre 1694, fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil, le 29 Janvier 1718, depuis Doyen du Sémeſtre d'été de cette compagnie le 4 Janvier 1756. Il a épouſé, le 28 Mai 1724, *Catherine-Thérèſe Patu*, fille de *Philippe*, Conſeiller en la cour des Aides de Paris, & de *Louiſe-Claude de Launay*. Ce mariage a formé les alliances avec MM. *de Murard*, *le Féron*, *Tartarin*, *de Fourqueux*, *Coignet*, *le Grant de Vaux*, &c. Il eſt mort le 29 Novembre 1774, après ſon épouſe, qui étoit décédée le 20 Octobre de la même année. Ils eurent de leur mariage :

CLAUDE-GUILLAUME, qui ſuit ;

JEAN-BAPTISTE-PIERRE, né le 11 Mars 1728, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 3 Mai 1763. Il a épouſé, le 7 Mai 1765, *Anne-Louiſe Guignace de Villeneuve*, fille de « *Jean-Pierre-Guy*, » Conſeiller au Grand Conſeil, & d'*Anne le Maître;* il n'a point eu d'enfans;

« Et deux filles, mortes. »

X. CLAUDE-GUILLAUME LAMBERT, IIe du nom, né le 9 Août 1726, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 21 Août 1748, puis Maître des Requêtes, le 18 Novembre 1767, Conſeiller honoraire au Parlement de Paris, le 22 Juillet 1768, nommé Conſeiller d'Etat, le 9 Mai 1778, & reçu le 5 Octobre ſuivant. Il a épouſé 1° le 1er Septembre 1756, *Marie-Madeleine du Beiſſier*, fille d'*Auguſtin du Beiſſier de Piſany*, Maître des Comptes en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Marguerite Gaultier*, décédée le 12 Juin 1772; & 2° le 4 Mai 1774, *Anne-Henriette Guignace de Villeneuve*, fille de *Jean-Pierre-Guy*, Conſeiller au Grand Conſeil, & d'*Anne le Maître;* elle eſt décédée le 2 Mars 1783. Du premier lit il a eu huit enfans, dont quatre vivans à la mort de leur mère, ſavoir :

1. AUGUSTIN-CHARLES-PASCAL, qui ſuit;
2. PAUL-AUGUSTIN-JOSEPH, né le 8 Août 1764, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 24 Mars 1784;
3. CLAUDE-GUILLAUME, IIIe du nom, né le 24 Septembre 1768, nommé Sous-Lieutenant au Régiment des Chaſſeurs des Pyrénées, le 21 Septembre 1784;
4. AUGUSTIN-LOUIS, né le 24 Décembre 1769.

Et du ſecond lit vinrent :

Trois enfans, dont une fille, nommée ARMAN-

DE-FÉLICITÉ, née le 10 Novembre 1781, qui a ſurvécu à ſa mère.

XI. AUGUSTIN-CHARLES-PASCAL LAMBERT, né le 16 Décembre 1761, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 3 Juillet 1782.

TROISIÈME BRANCHE.

IX. JEAN-BAPTISTE-PIERRE LAMBERT, ſecond fils de JEAN-PIERRE, Correcteur des Comptes, & de *Marie-Catherine Pépin*, né le 27 Décembre 1696, reçu Correcteur des Comptes en la Chambre des Comptes de Paris, en Novembre 1718, a épouſé, en Février 1725, *Marie-Geneviève Leſchaſſier-Deſchamps-de-Morel*, fille de *Chriſtophe-Nicolas*, Conſeiller en la Cour des Aides, & de *Charlotte-Geneviève Soufflot*, décédée en Juillet 1749, & ſon mari le 31 Janvier 1763; il a laiſſé trois enfans, ſavoir :

1. JEAN-BAPTISTE-LOUIS, qui ſuit;
2. JACQUES-ETIENNE-JOSEPH, rapporté après ſon aîné;
3. Et AUGUSTIN-LOUIS, rapporté après ſes deux frères.

X. JEAN-BAPTISTE-LOUIS LAMBERT-DESCHAMPS-DE-MOREL, né le 26 Janvier 1734, reçu Conſeiller en la Cour des Aides de Paris, le 16 Mai 1757, puis Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Mars 1763, reçu Conſeiller honoraire en la Cour des Aides, le 30 Juillet 1766, s'eſt marié, le 16 Mai 1763, à *Marie-Thérèſe Maſſon de Vernon*, fille de *Pierre-Antoine*, Chevalier, Seigneur de Vernon, & de *Marie-Anne Jogues de Villery*; ladite Dame LAMBERT, eſt décédée le 4 Avril 1779, laiſſant :

1. JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, né le 25 Juin 1770;
2. Et ANTOINE-CHARLES, né le 16 Avril 1774.

X. JACQUES-ETIENNE-JOSEPH LAMBERT-DESCHAMPS-DE-MOREL, ſecond fils de JEAN-BAPTISTE-PIERRE, & de *Marie-Geneviève Leſchaſſier-Deſchamps-de-Morel*, né le 23 Février 1738, reçu Auditeur des Comptes en Janvier 1761, s'eſt marié le 29 Janvier 1771, à *Henriette-Madeleine Leſchaſſier*, fille d'*Etienne-Robert*, Conſeiller en la Cour des Aides, & de *Marie-Henriette Thoré*, dont :

1. ANNE-NICOLAS, né le 13 Juin 1779;
2. Et AUGUSTE-LOUIS, né le 10 Août 1781.

X. AUGUSTIN-LOUIS LAMBERT-DESCHAMPS-DE-MOREL, troiſième fils de JEAN-BAPTISTE-PIERRE, & de *Marie-Geneviève Leſchaſſier-Deſchamps-de-Morel*, né le 11 Juin 1739, reçu Auditeur des Comptes, le 11 Juillet 1761, s'eſt marié en Février 1771, à *Catherine-Marguerite de Villiers*, fille de *Prudent de Villiers de la Noue*, Conſeiller au Châtelet, & de *Françoiſe-Marguerite Grégoire*, dont trois enfans, ſavoir :

1. AUGUSTIN-CLAUDE, né le 18 Décembre 1771;
2. AUGUSTIN-PRUDENT, né le 5 Juillet 1773;
3. Et THÉRÈSE, née le 25 Juin 1780.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croiſſans, montans d'argent, & en pointe d'un arbre arraché de ſinople, chargé de glands d'or.*

LAMBERT D'HERBIGNY, auſſi en Normandie : Famille de laquelle étoit

I. FRANÇOIS LAMBERT, Seigneur d'Herbigny, Lieutenant du Bailli de Rouen, au ſiège de Pont-l'Evêque, qui avoit épouſé *Jeanne Amedieu*, dont il eut :

II. FRANÇOIS LAMBERT, Seigneur d'Herbigny, qui fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 16 Juin 1614, Conſeiller au Parlement de Paris le 27 Avril 1616, & Maître des Requêtes le 5 Avril 1621. Il réſigna, en 1628, & fut Conſeiller d'Etat ordinaire. Il épouſa, le 2 Mars 1615, *Jeanne de Meſmes*, fille de *Jean-Jacques*, Seigneur de Roiſſy, Maître des Requêtes, & d'*Antoinette Groſſaine*, dont :

1. HENRI, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Mont-Saint-Jean, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi;
3. JEAN-JACQUES, Capitaine au Régiment des Gardes en 1648;
4. JEANNE-MARIE-ANGÉLIQUE, femme de *Charles de Rune*, Marquis de Fouqueſolles, Colonel d'un Régiment d'Infanterie;
5. Et ANTOINETTE, Religieuſe à Reims.

III. HENRI LAMBERT, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, né le 3 Novembre 1623, Conſeiller au Parlement de Paris le 4 Février 1650, Maître des Requêtes le 16 Décembre 1660, Intendant à Moulins en 1666, en Dauphiné en 1679, à Montauban en 1691, à Lyon en 1694, puis à Rouen, Conſeiller d'Etat, mort le 23 Novembre 1700, âgé de 77 ans, avoit épouſé *Eliſabeth Rouillé*, fille de *Jacques*, Receveur Général des Finances à Rouen, morte en Janvier 1730, âgée de 96 ans, laiſſant :

1. Henri-François, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conſeiller au Grand Conſeil le 12 Avril 1682, Maître des Requêtes le 19 Janvier 1687, Intendant de Montauban en 1691, de Lyon en 1694, & de Rouen en 1700, mort ſans alliance le 29 Juillet 1704;
2. Pierre-Charles, qui ſuit;
3. Elisabeth, Religieuſe à Reims;
4. Et Angélique, Religieuſe Supérieure de Sainte-Avoye en 1728.

IV. Pierre-Charles Lambert, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conſeiller au Parlement de Metz le 6 Mars 1683, puis à celui de Paris le 6 Mai 1685, Maître des Requêtes le 25 Février 1693, Rapporteur du point d'honneur, & Conſeiller d'Etat le 1er Février 1723, mort le 15 Mars 1729, à 70 ans, avoit épouſé, le 28 Novembre 1703, *Louiſe-Françoiſe-Armande d'Eſtrades*, morte le 10 Octobre 1731, fille de *Louis*, Comte d'*Eſtrades*, Gouverneur de Dunkerque, & de *Marie-Anne Blouin*, ſa ſeconde femme, dont :

1. Henri, qui ſuit;
2. Pierre-Armand, né le 26 Février 1712, Conſeiller au Parlement de Paris le 20 Mars 1734, mort ſans hoirs le 15 Septembre à 28 ans;
3. Elisabeth, née le 31 Décembre 1704, mariée, le 13 Septembre 1728, à *François-Guillaume Briçonnet*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris;
4. Louise, née le 23 Mars 1706, mariée à *Robert-François-René le Sens de Folleville*, Procureur Général en la Chambre des Comptes de Rouen;
5. Marie-Armande, née le 8 Avril 1708;
6. Et Marie-Angélique, née le 22 Décembre 1709.

V. Henri Lambert d'Herbigny, Marquis de Thibouville, né le 14 Décembre 1710, Meſtre de Camp du Régiment de la Reine, Dragons, a épouſé, le 10 Décembre 1731, *Louiſe-Eliſabeth de Rochechouart*, née le 5 Décembre 1702, fille de *Louis*, Seigneur de Montigny, & d'*Eliſabeth de Cugnac*, dont il n'a point eu d'enfans. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France*, de Septembre 1736, pag. 2052.)

Les armes : *d'azur, au lion d'or; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.*

LAMBERT de la ROCHE, en Dauphiné, dont les armes ſont : *d'azur, à la Croix d'argent.*

*LAMBERTYE, en Périgord. Un *Mémoire*, dreſſé ſur titres & travaillé avec la dernière exactitude, nous apprend que cette Maiſon eſt ancienne & illuſtre, & qu'elle tient, depuis un tems immémorial, un des premiers rangs dans cette Province du Périgord. Elle a donné ſon nom à un Château très-conſidérable, rebâti pour la troiſième fois. Il fut brûlé par les Anglois ſous le règne du Roi Charles VI, & une ſeconde fois par l'Amiral de Coligny, dans les troubles de la Religion Prétendue Réformée. Ce dernier incendie conſuma tous les titres qui ſe trouvèrent aux Archives de ce Château, où étoient réunis ceux des Châtellenies de Mellet, de Noyre, d'Echallat, de Saint-Paul-la-Roche, Vaſſoux & les Plaſſons, biens appartenant à François de Lambertye, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Chevaux-Légers, commandant une Compagnie de Gendarmes, qui étoit alors abſent avec ſes enfans, pour le ſervice du Roi. Tous ces faits ſont reconnus par les Lettres Patentes que le Roi Charles IX lui accorda le 21 Mai 1571, par leſquelles ce Prince ordonne à ſon Sénéchal de Périgueux & autres, de ſe tranſporter ſur les lieux, de dreſſer procès-verbal dudit incendie, & de faire rendre, par autorité Royale, tous les droits qu'on devoit audit Sieur de Lambertye, dont les Cenſitaires vouloient ſe ſouſtraire faute de titres. Le procès-verbal & le papier terrier qui furent faits en conſéquence de ces Lettres Patentes, par ordre de Sa Majeſté, ſe trouvent aux Archives du Château de Lambertye, & l'on voit encore les ruines de l'ancien, & celles du Village & de l'Egliſe, où l'on diſtingue la forme de trois Autels.

La Terre a été depuis érigée en *Comté*, par Lettres du 1er Juin 1644, ſignées Louis, la Reine Régente préſente, homologuées au Parlement & en la Chambre des Comptes, pour Gabriel de Lambertye, Baron de Montbrun, mentionné ci-après, degré VI de la première branche.

Celle de *Cons-la-Grandville* a été érigée en *Marquiſat*, en faveur de Nicolas-François, Comte de Lambertye, Colonel des Gardes du Corps du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Grand Bailli de Lunéville & Lieutenant Général des Armées du

Roi. Voy. le degré IX de la ſeconde branche. Il y a aux Archives de ce *Marquiſat* pluſieurs Lettres de CHARLES IX & de ſes ſucceſſeurs, adreſſées à MM. DE LAMBERTYE, leſquelles annoncent la confiance que ces Princes avoient en eux, la diſtinction de leurs ſervices & de leur naiſſance. Ils ont, dès le commencement du XV^e ſiècle, pris les qualifications de *hauts & puiſſans Seigneurs, Barons, Comtes*, &c. Depuis 1600, une branche de cette Maiſon a occupé les premières places en Lorraine, comme celles de Maréchaux de Lorraine & Barrois, de Grands Baillis de Nancy & de Lunéville, de Gouverneurs de Nancy, de Metz, de Longwy, &c., de Chambellans, premiers Gentilshommes de la Chambre des Ducs de Lorraine & du feu Roi de Pologne, d'Ambaſſadeur en France, en Angleterre & en Allemagne; & celle de Colonel des Gardes du Corps de Sa Majeſté le Roi de Pologne. Depuis 1590, vingt & un du nom DE LAMBERTYE ont été tués au ſervice.

Cette Maiſon a donné un Lieutenant Général des Armées, deux Chevaliers de l'Ordre du Roi, quatre Maréchaux de Camp, quatre Meſtres de Camp de 12, de 16 & de 20 Enſeignes à Drapeaux blancs, de 100 hommes chacune; douze Capitaines de 100 hommes; trois de Chevaux-Légers, un de Gendarmerie; deux Enſeignes; deux Guidons; un Brigadier des Armées du Roi; cinq Lieutenans-Colonels; 27 Capitaines, tant de Cavalerie, Dragons, que d'Infanterie; pluſieurs Gouverneurs ou Commandans de Nancy, Metz, Furnes Longwy, Neufchâteau, Clermont, Jametz & Stenay.

Dans la recherche que l'on a faite des titres de cette Maiſon à la Bibliothèque du Roi, dans les Archives du Languedoc, dans celles de la Chambre des Comptes de Pau; aux Châteaux de Montignac & de Pompadour; aux Abbayes de Dalon, de Solminiac & de Limoges; au Bureau des Finances de Bordeaux, aux Châteaux de Chabanais & de Rochechouart, & à la Tour de Londres, on a trouvé

BÉRENGER DE LAMBERTI, établi dans un Plaids, tenu en Bas-Languedoc avec Bernard d'Anduze & Ponce de Pomerol, en 1119. Il reçut les paroles de Bernard IV, Comte de Melguel, avec Guillaume VI, Comte de Montpellier, pour un nouvel accord en 1129; ſervit de témoin avec Raymond d'Anduze, Ponce de Montlaur & autres, à l'accord fait entre Raymond, Comte de Provence, & Guillaume VI, Comte de Montpellier, en 1135; fut préſent avec RAYMOND & BERNARD DE LAMBERTI & autres, à l'accord fait entre Béatrix, Comteſſe de Melguel, Bernard Pelet, ſon mari, & Guillaume VI, Comte de Montpellier, en 1146; & encore préſent avec Raymond de Caſtres, Bertrand de Narbonne & autres, à la donation faite par le Seigneur de Lunel, au Comte de Montpellier, en 1152.

RAYMOND DE LAMBERTI ſigna le traité de paix entre Guillaume VII, Comte de Montpellier, & les Seigneurs de Pignan, dont il étoit arbitre, avec Pierre de Narbonne, Guy d'Anduze, & autres, en 1162.

PONCE DE LAMBERTI eſt établi avec Guillaume de Sabran, Pierre de Montferrand, Bertrand de Montlaur & autres, comme témoins du ſerment mutuel de Raymond V, Comte de Toulouſe, & de Guillaume VII, Seigneur de Montpellier, en 1164.

On trouve un RAYMOND DE LAMBERTI, nommé comme témoin au teſtament de Guillaume VII, Comte de Montpellier, à la Saint-Michel, au mois de Septembre 1172.

BERNARD DE LAMBERTI eſt nommé comme témoin de la donation du Comté de Melguel, par la Comteſſe Béatrix au Comte de Toulouſe, avec Pierre de Taraſcon, au mois de Décembre de la même année 1172; & il fut préſent à la publication du teſtament d'Ermezinde, Comteſſe de Melguel, en 1176.

BÉRENGER LAMBERTI, *Miles*, & PIERRE LAMBERTI, auſſi qualifié *Miles* (Chevalier), ſont nommés dans deux Chartes, citées dans la collection de Dom Eſtiennot, Bénédictin; la première, du 5 Juin 1175, eſt tirée du volume intitulé : *Antiquitatum in Septimaniâ ſeu Occutannia Benedictinorum*, part. I, N° 557; la ſeconde, en date du 7 Juillet 1196, eſt aux Archives de l'Abbaye de Solminiac, & extraite du volume intitulé : *Antiquitatum Lemovicencii Benedictinorum*, part. III, pag. 199.

GEOFFROY DE LAMBERTI, *Miles*, fut témoin à un acte paſſé à l'Abbaye de Dalon en 1207.

AMANIEU LAMBERTI, *Miles*, eſt établi comme père d'ARNAUD, dans un acte de l'an 1256, où ce dernier met ſes biens ſous la protection du Roi d'Angleterre.

PIERRE & RAPHAEL DE LAMBERTI ſont nom-

més dans un acte passé à Bordeaux en 1274. Ces deux titres sont aux Archives du Bureau des Finances de Bordeaux. On trouve aussi PIERRE DE LAMBERTI, qui épousa *Mathilde*, fille de *Bernard d'Escossan*, Seigneur de Langoiran, avant 1306.

ERARD DE LAMBERTI fut témoin d'un hommage rendu à Hélie de Talleyrand, pour le lieu de Châteauneuf, le 15 Août 1280; il servit encore de témoin à un acte passé en 1285, entre Guichard, fils de Falcon de Vend, & son frère, où il prend le titre de *Miles;* & fut Gouverneur & Bailli de Meymac, par commission d'EDOUARD Ier, Roi d'Angleterre, où il prend aussi la qualité de *Miles*, en date du 24 Mai 1289.

GUILLAUME DE LAMBERTI, Damoiseau, servit de témoin à un acte passé en 1303, & rendit la veille de l'Ascension, en 1312, deux hommages à Archambaud, Comte de Périgord, pour ses maison & dîmes de LAMBERTIE, & pour les dîmes qu'il possédoit aussi dans la Paroisse de Davanceins. (*Nota*. C'est ici que l'on voit pour la première fois *e* ajouté au mot de LAMBERTI, pour la Maison seulement, & ceux de ce nom l'ont pris dans la suite.)

RANULFE DE LAMBERTI, Damoiseau, consentit à un vente en faveur de Jean Vaully, en la paroisse de Lastours, le 14 des Calendes de Juin 1317.

HÉLIE DE LAMBERTI, Damoiseau, consentit aussi à une vente en faveur de Jean Bavelly, en la paroisse de Burgnac, le jour de la Nativité, en l'année 1336.

On trouve dans les Archives de la Maison de *Chasteignier* un titre de l'année 1390, où il est fait mention de JEAN DE LAMBERTIE, Grand Sénéchal de Parthenay. Il y a toute apparence qu'il est père de PIERRE, qui suit, & fils d'HÉLIE; & que ce dernier est fils de RANULFE, petit-fils de GUILLAUME, & arrière-petit-fils d'ERARD DE LAMBERTI, qualifié *Miles*, Gouverneur & Bailli de Meymac en 1289. Des Mémoires de Famille annoncent qu'une Demoiselle de la Maison de *Péruſſe-d'Escars* est entrée dans celle de LAMBERTIE, & que sa dot fut un démembrement des Terres de la Vauguyon & de la Coussière, consistant dans les fiefs du Domphon, de Mouton & des Sauvages, qui sont encore réunis au Comté de LAMBERTYE, & dont on rend hommage aux Seigneurs *de la Vauguyon* & *de la Coussière*. L'époque de cette réunion feroit croire que cette Demoiselle *de Péruſſe* seroit femme de JEAN DE LAMBERTIE, & mère de

I. PIERRE DE LAMBERTYE, Ecuyer, Seigneur des Châtellenies de Lambertye, de Mellet & des fiefs de Vassoux, de Baronnie, paroisse de Saint-Pierre-de-Frugie; de Domphon, paroisse de Maissonay; de Mouton, paroisse de Samathie; & d'un autre fief, paroisse de Pressignac. Il avoit pour sœur JEANNE DE LAMBERTYE, mariée, en 1380, à *Amanieu de Madaillan*, IIIe du nom, Sire de Lesparre. Ils firent bâtir le Château de Montataire, où leurs armes sont encore. D'eux descendent les Marquis *de Lassay*, les Duc & Comte *de Lauraguais*, & la Marquise *de Coligny*. PIERRE DE LAMBERTYE épousa, en 1380, *Catherine de Farges*, fille de *Guillaume-Raymond*, & d'*Armande*, fille de *Pierre de Gontaut*, Baron de Biron, Chevalier Banneret, vivant en 1338, & de *Marie de Grailly*. Ses aïeules étoient des Maisons de *Lomagne, Hautefort, Bruzat, Grimoard*, &c. Etant devenue veuve elle rendit hommage, le 10 Mai 1428, pour son fils, du fief de Domphon au Seigneur de la Vauguyon; & le 1er Décembre de la même année, à Jean de Vendôme, Vidame de Chartres, Seigneur de Chabanais, du chef de Catherine de Thouars, sa femme, pour les biens qu'elle avoit dans la paroisse de Pressignac, au nom & comme tutrice de ses enfans, savoir:

JEAN, qui suit;
Et trois filles: CÉCILE, MARGUERITE & JEANNE.

II. JEAN DE LAMBERTYE, Seigneur, Châtelain de Lambertye, de Mellet, de Vassoux, de Domphon, de la Brousse, des Barreaux, de Baronnie, de Mouton, paroisse de Samathie, aujourd'hui *Saint-Mathieu*, de Noyre, d'Echallat, & de Saint-Paul-la-Roche, du chef de sa femme, rendit sept hommages: le premier, le 25 Avril 1441, à Jehan de Bretagne, Vicomte de Limoges, pour les biens qu'il possédoit dans les paroisses de Châlus, Chabrouille, Maumont, Courbefy, Abjat, Savignac & dans la Baronnie de Nontron; le second, le 15 Avril 1445, au Seigneur de la Vauguyon, pour le fief du Domphon; le troisième, à Jehan de Vendôme, Vidame de Chartres, Seigneur de Chabanais, le 5 Septembre 1445, pour le fief de Chelitrac, paroisse de Pressignac, dans lequel il est énoncé fils & principal héritier de noble homme PIERRE DE

LAMBERTIE, Damoiſeau, Seigneur de Lambertie; le quatrième, le 27 Mars 1473, à Jehan, Vicomte de Rochechouart, ſans déſignation des lieux; le cinquième & le ſixième, le 10 Mai 1483, à *Gauthier de Péruſſe*, Seigneur de la Vauguyon & de la Couſſière, l'un pour une partie de la Terre de LAMBERTYE, & l'autre pour les fiefs de Mouton & du Domphon; & le ſeptième hommage, le 22 Mars 1483, à Jehan, Baron de Montbrun, pour les fiefs de la Brouſſe & des Barreaux. JEAN DE LAMBERTYE reçut une déclaration de rente en 1451, aux droits de *Jeanne Vigier*, Demoiſelle, ſa femme, fille de noble *Hugon Vigier*, Damoiſeau, dans la paroiſſe de Buſſière-Galant, & fit un échange, le 6 Juin 1461, avec Pierre de Maulmont. Il avoit ſervi de témoin, le 18 Mars 1443, en qualité de parent au contrat de mariage de *Marguerite*, fille de *Raymond de Salignac* & d'*Alix de Péruſſe*, avec *Jean de Bonafos*, Seigneur de Teſſieux. Il parut le troiſième dans la montre des hommes d'armes de la Compagnie d'Alain d'Albret, Comte de Périgord, en qualité de *Brigantinier à quatre chevaux avec ſon Courtilleur*, tous les deux armés d'un corſet, épée & javeline. Dans la même montre ſont compris Louis de Caumont, le Baron de Biron, Antoine de Salignac ou Salagnac, le Sieur d'Hautefort, Arnoul de Bourdeille, Pierre de Saint-Gelais, Jean de Saint-Aſtier, Triſtan de Turenne, & autres. Il y a aux Archives du Château de Connezac pluſieurs déclarations de rentes qui lui furent rendues depuis 1445 juſqu'en 1483. Il épouſa, comme nous l'avons dit ci-deſſus, *Jeanne de Vigier*, fille de noble *Hugon*, Damoiſeau, deſcendue d'*Etienne de Vigier*, qui prenoit le titre de *Chevalier* en 1190, d'une Famille alliée aux Maiſons de *Boiſſe*, *d'Aubuſſon*, de *Ventadour*, *Beynac*, *Comborn*, *Pierre-Buffière*, *Noailles*, *Périgord*, *Turenne*, *Gontaut*, *Salignac*, *la Rocheſoucauld*, *la Trémoille*, *Laval*, &c. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. GUY, Seigneur de Vaſſoux, mort ſans poſtérité. Il y a au Château de Connezac plus de 60 déclarations de rentes à lui rendues;
3. RAYMOND, Prêtre, Bachelier en droit, Seigneur de Saint-Raphaël;
4. JEAN, homme d'armes dans la Compagnie du Comte de Périgord, mort ſans poſtérité;
5. Et AGNÈS, qui, de N... *de Meſnard*, eut pour fils, noble *Antoine de Meſnard*, Damoiſeau.

III. FRANÇOIS, Seigneur Châtelain DE LAMBERTYE, de Mellet, Vaſſoux, Domphon, Noyre, d'Echallat, la Soupèze, la Brouſſe, Baronnie, Chelitrac & Saint-Paul-la-Roche, eſt compris au nombre des hommes d'armes qui ſe trouvèrent à la montre & à la revue faite à Leuvolin en Baſſe-Bretagne, le 15 Juin 1491. Il eſt auſſi compris, en qualité d'homme d'armes, ainſi que GUYON & JACQUES DE LAMBERTIE, dans la montre de la Compagnie du Comte de Laval, dont la revue ſe fit à Dinan en 1492. Il rendit hommage à Jacques de Vendôme, Vidame de Chartres, pour un fief qu'il poſſédoit paroiſſe de Preſſignac, Juridiction de Chabanais; & un ſecond, au Comte de Périgord, en 1515. Il avoit partagé avec ſes frères le 8 Septembre 1508, & teſta le 11 Août 1528. Il y a aux Archives de Connezac 53 déclarations de rentes rendues à FRANÇOIS DE LAMBERTYE, des années 1492, 1493, 1494 & 1495, & il eſt dit dans quelques-unes fils aîné & héritier de JEAN, Ecuyer, Seigneur DE LAMBERTYE. Il avoit épouſé, vers l'an 1480, *Marguerite*, fille d'*Antoine de Maulmont*, Baron de Saint-Vitte, & de *Catherine de Pierre-Buffière*. Leurs enfans furent :

1. RAYMOND, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après;
3. Autre FRANÇOIS, Prêtre, Bachelier en Droit;
4. AGNETTE, mariée, le 6 Février 1516, à *François de la Faye*, Seigneur de Saint-Privat & des Roberts;
5. ELIE, femme de *Guillaume de Calvo*, Seigneur de Lozellerie;
6. CATHERINE, alliée à *Fortan de Fourien*, dit *Flamenc*, Ecuyer, Seigneur de Béluſſière;
7. FRANÇOISE, épouſe de *Jean de Jehan*, Ecuyer, Seigneur de Bord;
8. LOUISE, femme, le 16 Juillet 1533, de *Louis*, fils de *Foucaud de Couſtin*, Seigneur du Mas-Nadaud, & d'*Iſabeau de Fougera*;
9. MARGUERITE, mariée à *Henri de Talmont*, Seigneur de Vallaſſiez;
10. & 11. MÉDARD & MARIE, non mariés.

IV. RAYMOND DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, Chevalier, Seigneur de Lambertye, de Mellet, de Vaſſoux, de Noyre, d'Echallat & de Saint-Paul-la-Roche, rendit hommage au Comte de Périgord en 1540, pour les biens qu'il poſſédoit à Savignac & à Nontron. Il ſervit avec diſtinction dans les Compagnies d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſous la charge du Prince de Navar-

re, & du Seigneur de la Vauguyon, & reçut pluſieurs bleſſures; c'eſt ce qui ſe lit ſur ſon tombeau. Il teſta le 15 Janvier 1559, & avoit épouſé, par contrat paſſé à Romain, devant *Baylle*, Notaire, le 12 Octobre 1530, *Jeanne Hélie*, fille de *Guy Hélie-de-Coulonges*, Seigneur dudit lieu, de Romain, Piégut, Douginiac, Bourdet, &c., & de *Jeanne de Flamenc*. Cette branche de la Maiſon d'*Hélie* eſt cadette de celle d'*Hélie-de-Pompadour*, qui, ainſi que celle de *Flamenc*, eſt des plus illuſtres, des plus anciennes & des mieux alliées du Périgord. De ce mariage vinrent :

1. François, qui ſuit ;
2. Jeanne, alliée 1° à *Jean de Brie*, dont elle eut, entr'autres enfans, *Catherine de Brie*, mariée à *François de Meillars*, Chevalier de l'Ordre du Roi ; & 2° au Seigneur *de la Guyonnie*;
3. Catherine, femme de *François-Texier*, Seigneur de Javerlhac ;
4. Autre Catherine, mariée à *Jean Aimery*, Seigneur du Chatain ;
5. Et Françoise.

V. François de Lambertye, IIe du nom, Baron de Montbrun, Seigneur de Mellet, Vaſſoux, Plaſſons, d'Echallat, de la Soupèze, de la Brouſſe, de la Valouze & de Saint-Paul-la-Roche, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Chevaux-Légers & de 100 hommes d'armes, ſervit avec la plus grande diſtinction; contribua à la repriſe de la ville de Périgueux ſur les ennemis du Roi; défendit celle de Limoges, & entretint dans les provinces de Guyenne, Périgord & Limouſin, l'attachement & la fidélité de ſes compatriotes pour le ſervice de L. M. Charles IX, Henri III & Henri IV. La confiance dont ces Princes l'honorèrent eſt prouvée par pluſieurs lettres qu'ils lui écrivirent, conſervées aux Archives du Marquiſat de la Grandville. Dans l'une, Charles IX lui accorde le Collier de ſon Ordre en faveur de ſa naiſſance & de ſes ſervices; dans les autres, Henri III l'invite à l'aider de ſes ſervices & de ceux de ſes Vaſſaux pour reprendre la ville de Périgueux ; à le ſervir de tout ſon crédit & autorité pour maintenir ſes ſujets dans la fidélité & l'obéiſſance qu'ils lui doivent, & à employer ſes ſoins pour faire revenir ceux qui ſe ſont *fourvoyés* de leur devoir. Dans une cinquième lettre, il l'inſtruit des évènemens qui ſe ſont paſſés pour le bien de l'Etat, & des moyens qu'il veut prendre pour faire régner la paix dans ſon Royaume & le bonheur de ſes ſujets. Dans une ſixième, il l'invite à donner du ſecours à la ville de Limoges, ajoutant qu'il a mandé au Sieur de Chambéry, Gouverneur de cette ville, de le recevoir comme ſi c'étoit lui-même. Dans une ſeptième, il s'adreſſe à lui, comme à un des plus apparens de ſa Nobleſſe de Guyenne, pour recommander, recevoir & faire reconnoître, en ſon nom, le Duc d'Epernon en ſon Gouvernement de Limouſin; Henri IV l'honora auſſi de ſa confiance : ce Monarque, dans une première lettre, après avoir fait les plus grands éloges de ſes ſervices, de ſa fidélité & de ſon attachement, l'inſtruit des événemens qui peuvent le plus concourir au bien de ſes ſujets; dans une ſeconde, il y témoigne ſa ſatisfaction des ſervices que ſes enfans lui ont rendus, l'aſſurance qu'ils auront toujours en lui un véritable ami; & dans une troiſième, il l'invite à venir, avec le plus grand nombre de ſes amis & de ſes vaſſaux, dans ſon pays de Lyonnois, pour s'oppoſer aux forces que ſes ennemis y font deſcendre. Il fut tué à l'armée avec deux de ſes fils & un de ſes petits-fils. Il avoit épouſé, contrat paſſé au Château de Ladouze en Limouſin, par *Caſtaing*, Notaire, le 1er Juillet 1571, *Jeanne d'Abzac*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Ladouze, de Veillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Antoinette de Bernard*, Dame de Vieille-Ville & de Puyramond, deſcendue d'*Ithier de Bernard*, qui fonda en partie le Monaſtère de Boubon en 1119, & prenoit le titre de *Miles*. De ce mariage vinrent :

1. Gabriel, qui ſuit ;
2. Louis, ſucceſſivement Capitaine au Régiment de Sarbœuf, Meſtre de Camp de 16 Enſeignes, de 100 hommes chacune, & Maréchal de Camp ;
3. Autre Gabriel, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
4. Jean, Chevalier de Malte, dont les preuves furent faites en 1602 ;
5. François, Lieutenant de Roi à la Citadelle de Metz;
6. Georges, Capitaine au Régiment de Lambertye, tué à l'armée ;
7. Autre François, Commandant dans les Ville & Citadelle de Furnes ;
8. Un troiſième Gabriel, Capitaine au Régiment de Lambertye, auſſi tué à l'armée;
9. Catherine, femme de *Leonnet de la Faye*, Seigneur de Saint-Privat & du Boſt ;
10. Charlotte, alliée à N.... *Vaſſogne*, Seigneur de la Forêt-Dorte;

11. Gabrielle, mariée à *Guy Arlot*, Seigneur de Frugie, dont defcendent MM. *de Chapt-de-Raſtignac;*
12. Isabeau, épouſe de *Pierre de la Faye*, Seigneur de la Martinie, &c.;
13. Henriette, non mariée;
14. Françoise, femme de N.... *Texier,* Seigneur de Javerlhac;
15. Et Catherine, mariée à *Rolland de la Vergne*, Seigneur d'Eſtivaux.

VI. Gabriel, Comte de Lambertye, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallet, Noyre, d'Echallat, de Saint-Paul-la-Roche, Vaſſoux, &c., ſucceſſivement Capitaine de Chevaux-Légers, Meſtre de Camp de 12, de 16 & de 20 Enſeignes à Drapeaux Blancs, de 100 hommes chacune, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de Sa Majeſté, avec le commandement en chef dans les villes & citadelles de Nancy & de Metz, & Maréchal des Camps & Armées, défit un Corps de Lorrains en 1630; fut envoyé par le Roi, le 10 Juin 1632, pour prendre poſſeſſion des Villes & Citadelles de Jametz, Clermont & Stenay, avec pouvoir d'y commander la garniſon; fut dangereuſement bleſſé à l'attaque des retranchemens de Leucate en 1637, ſous les ordres du Duc de Hallwin; eut commiſſion du Roi, le 15 Juin 1642, d'aller commander en chef les troupes deſtinées à la défenſe de Neufchâteau; fut honoré de pluſieurs Lettres des Rois Henri IV & Louis XIII, où ils lui témoignèrent la plus grande ſatisfaction de ſes ſervices & de ceux de ſon frère. C'eſt en ſa faveur que la Châtellenie de Lambertye, celles & Juſtices de *Miallet* & *Penſol*, avec la Baronnie de *Montbrun*, furent érigées en *Comté*, par Lettres du 1er Juin 1644. Il eſt dit, dans ces Lettres d'érection, qu'il a ſervi pendant 50 ans avec la plus grande diſtinction, que ſon père, deux de ſes frères & un de ſes fils, ont été tués au ſervice des Rois de France, auxquels eux & leurs aïeux ont toujours été fidèles; qu'ils ont poſſédé & porté le nom de Lambertye depuis un tems immémorial; qu'ils tiennent rang parmi les plus anciennes & les plus illuſtres Maiſons du Périgord, & qu'ils ſe ſont alliés aux meilleures du Royaume. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Pinguet* & *Reynaud*, Notaires, le 3 Février 1605, *Iſabeau*, fille de *Louis*, Vicomte *de Rochechouart*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Madeleine de Bouillé*, fille de

René, Comte de Créans, & de *Jacqueline d'Eſtouteville*. Cette alliance rendoit le Comte de Lambertye parent, du IVe au Ve degré, aux Rois Henri III, Henri IV; aux Rois d'Eſpagne, d'Angleterre, à l'Empereur; aux Ducs *de Lorraine*, *de Savoie*, *de Bavière*, *de Mantoue*, *de Médicis*, &c. (Voy. ROCHECHOUART.) Le Comte de Lambertye eut de ſon mariage :

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Jean, auteur de la ſeconde branche, établie en Lorraine, rapportée ci-après;
3. Georges, Capitaine au Régiment de la Ferté, mort ſans poſtérité;
4. François, Capitaine au Régiment de Lambertye, tué à l'armée;
5. Catherine, femme de *Gaſpard de Gentil*, Seigneur de Villebranges;
6. Et Jeanne, mariée à *Charles de la Baſtide*, Baron de Cognac, fils d'*Annet*, Baron de Château-Morand, & d'*Hélène de Jouſſineau*.

VII. Jean-François, Comte de Lambertye, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallet, Penſol, Noyre, d'Echallat, Saint-Paul-la-Roche, Echillais, Charente, Marillac-le-Serf, la Tranchade, Saint-Victurnien, Marillac-le-Franc, la Robinière & le Breuil, épouſa 1° *Jeanne de Noſſay*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° par contrat paſſé, le 23 Novembre 1633, devant *Joly*, Notaire, *Emerite de Neſmond*, fille de *Jean*, Baron de Chézac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de Gendarmes, & de *Jeanne de Volvire*. De ce mariage ſortirent :

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Isabeau, mariée à *Martial de Verthamon*, Comte de Lavaux, premier Chambellan du Duc d'Anjou;
3. Marie, alliée à *François de Maulmont*, dont deſcendent les Comtes *de Cagnac*, *de Connan* & *de Vigneras*;
4. Et autre Marie, épouſe 1° de *Jacques Viroulaud*, Chevalier, Seigneur de Marillac, dont deſcendent les Barons *du Chateigner*, *du Lindois*, & MM. *d'Haumont* & *de la Rochefoucauld-Magnac*; & 2° de *Robert d'Enjobert*, Chevalier, Seigneur de Martillac, Major Général des Dragons.

VIII. Jean-François, IIe du nom, Comte de Lambertye, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallet, &c., épouſa, par contrat du 1er Octobre 1654, *Marie d'Aydie*, fille d'*Armand*, Comte *d'Aydie de Ribérac*, Seigneur des Bernardies, & de *Charlotte de Belcier*, fille

de *Louis*, Baron de Crozes en Saintonge, & de *Marie de Neſmond*. La Maiſon *d'Aydie* eſt alliée à celles de *Comminges, Pons, Châteauneuf, Salagnac, Talleyrand, la Tour-d'Auvergne, Gontaut, Caumont, Bretagne, Bourdeille*, &c. De ce mariage ſortit :

IX. MARIE, née Comteſſe DE LAMBERTYE, alliée, le 20 Mars 1691, avec *Hubert*, Marquis *de Choiſeul-Chevigny*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, lequel, après la mort de ſa femme, ſe remaria avec *Henriette-Louiſe de Beauvau* ; c'eſt de lui que deſcend le Duc *de Praslin*, Chevalier des Ordres, & ancien Miniſtre de la Marine. Voy. CHOISEUL.

Le Comté de LAMBERTYE appartient, par droit de ſucceſſion, au Marquis *de Chapt de Laxion*, & la Baronnie de Montbrun, au Comte *de Connan*.

SECONDE BRANCHE,

en Lorraine, dite de LA GRANDVILLE *&* DE GERBÉVILLER, *diviſée en deux.*

VII. JEAN DE LAMBERTYE, ſecond fils de GABRIEL, & d'*Iſabeau de Rochechouart*, Baron de Saint-Paul & de Cons-la Grandville, Seigneur de Bioncourt, d'Arret, de la Tour-en-Voëvre, & de toutes les Terres domaniales de la Prévôté de Longwy, fut ſucceſſivement Capitaine de 100 hommes, Lieutenant-Colonel au Régiment de ſon père, Meſtre de Camp de 16 Enſeignes, Lieutenant de Roi, avec le commandement en chef, dans les Villes & Citadelles de Metz & de Nancy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Longwy. En reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, & particulièrement au ſiège de Longwy, dont le ſuccès fut dû à ſon intelligence & à ſa valeur ; & en conſidération des bleſſures qu'il avoit reçues en différentes batailles, le Roi lui donna toutes les rentes, droits de Juſtice, prés, bois & moulins dépendant de la Prévôté de Longwy. Il fut honoré de pluſieurs Lettres de LOUIS XIV, & de LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé, qui prouvent la diſtinction avec laquelle il ſervoit. Il fut fait priſonnier & dangereuſement bleſſé à la bataille de Boulinghem. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Dujean* & *Boſtel*, Notaires, le 1er Janvier 1641, *Marguerite de Cuſtine*, Abbeſſe de l'illuſtre Chapitre des Dames Chanoineſſes de Bouxières, fille de *Jean de Cuſtine*, Baron de Cons-la-Grandville, Conſeiller d'Etat de S. A. R. le Duc DE LORRAINE, & de *Dorothée de Ligniville*. On voit dans l'Egliſe des Bénédictines de Cons-la-Grandville, le Mauſolée de JEAN DE LAMBERTYE & de ſon épouſe, élevé le 13 Février 1689, où ſont, avec les armes de LAMBERTYE, celles de *Rochechouart, Abzac, Hélie-de-Pompadour, Vielleville, Tournon, Bouillé, Eſtouteville, Ligniville, Guermange, Epinal, Liocourt, Conty, des Armoiſes, de Cazaty* & *Danemark*. Leurs enfans furent :

1. GEORGES, qui ſuit ;
2. HENRI-JOSEPH, Chevalier de Malte ;
3. Et MARIE-THÉRÈSE, femme de *Louis-René*, Comte *de Ficquelmont*, fils de *Léonard*, & d'*Anne de Raigecourt*, dont *Catherine-Louiſe de Ficquelmont*, Chanoineſſe à Remiremont en 1690, qui a été mariée, le 10 Juillet 1703, à *François*, IIe du nom, Marquis *des Salles*. Voy. SALLES (DES), en Lorraine.

VIII. GEORGES, Comte DE LAMBERTYE, Baron de Cons-la-Grandville & de Bioncourt, Chevalier, Seigneur d'Arret, de Drouville, Réchicourt, Grand & Petit-Failly, fut ſucceſſivement Capitaine des Chevaux-Légers, Conſeiller d'Etat de S. A. R. le Duc LÉOPOLD, Maréchal de Lorraine & Barrois, Grand Bailli & Gouverneur de Nancy. Suivant un certificat du Maréchal de Schomberg, il reçut pluſieurs bleſſures au ſervice de Sa Majeſté, dont il obtint la permiſſion d'aller à Montpellier pour ſe faire traiter. Il épouſa 1° par contrat paſſé, le 3 Avril 1672, devant *Adam* & *Antoine*, Notaires à Norroy, Bailliage de Saint-Mihiel, *Chriſtiane*, fille de *François de Lenoncourt*, Comte du Saint-Empire, Marquis de Blainville, & d'*Antoinette*, fille de *François de Savigny*, Grand Bailli de Clermont, Maréchal de Camp & Général des Armées de Lorraine, & de *Madeleine de Braubach*, ſœur de la triſaïeule du Duc *de Choiſeul* ; & 2° *Charlotte-Erardine d'Anglure*, fille d'*Arnaud-Saladin*, & de *Chriſtine du Châtelet*, dont la ſœur ſe maria au Duc *de Durfort-de-Randan*. Cette *Charlotte-Erardine d'Anglure* ſe maria, en ſecondes noces, au Maréchal *de Beauvau*. *Chriſtiane de Lenoncourt* donne à la Maiſon de LAMBERTYE plus de dix alliances avec les Maiſons de FRANCE & de BOURBON, & cinq avec celle de LORRAINE. Le Comte de LAMBERTYE eut du premier lit :

1. NICOLAS-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. ANDRÉ-LOUIS, Capitaine des Gardes de S. A. R. le Duc LÉOPOLD, mort ſans poſtérité;
3. JEANNE-MARGUERITE, Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre des Dames de Bouxières, mariée, le 1er Février 1698, à *Philippe-François*, fils de *Jean-Evrard*, Vicomte de la Fontaine-d'Harnoncourt, & de *Marguerite de Maillet;*
4. ANTOINETTE-LOUISE, alliée, le 9 Août 1700, à *André-Joſeph*, Comte *de Tornielle*, Marquis de Gerbéviller, Comte de Brionne, Baron de Beaufremont, Grand Maître de la Garde-Robe de S. A. R., fils d'*Henri*, Comte *de Tornielle* & de Solarol, Marquis de Gerbéviller, Maréchal de Lorraine & Barrois, & de *Marguerite de Tiercelin;*
5. FRANÇOISE-CHRISTOPHORINE, mariée, le 24 Juin 1699, à *Georges*, fils de *Georges de Mozet*, Comte de Grunne, & de *Claude de Fleurange de Copin*, dont des filles, Chanoineſſes à Remiremont; l'une eſt mariée au Comte de *Warté;* & quatre fils, dont un eſt Général, & les autres, Colonels au ſervice de l'Empereur;
6. 7. 8. 9. & 10. Et cinq autres filles, Religieuſes à Nancy & à Verdun.

IX. NICOLAS-FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Marquis de Cons-la-Grandville, Baron de Bioncourt, Chevalier, Seigneur d'Arret, de Drouville, Réchicourt, d'Ainville-au-Jard, Hanviller, des Grand & Petit-Failly, &c., a été ſucceſſivement Capitaine de Cavalerie au Régiment de Béringhen, premier Ecuyer, Chambellan & premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. le Duc LÉOPOLD DE LORRAINE, ſon Envoyé extraordinaire en France, en Angleterre, à Cologne, Trèves, Mayence & Manheim; Grand Bailli de Lunéville; Colonel des deux Compagnies des Gardes du Corps du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, leſquelles furent réunies en ſa faveur; & Lieutenant Général des Armées au ſervice de France. C'eſt en conſidération de ſon illuſtre naiſſance, de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, que la Baronnie de *Cons-la-Grandville* avoit été érigée en *Marquiſat;* & c'eſt par les mêmes égards que le Duc LÉOPOLD lui donna les Terres domaniales, prés, bois, rentes & moulins d'Ainville-au-Jard, Bourlemont, &c. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Richard*, Notaire à Nancy, le 23 Novembre 1705, & ſigné des Princes & Princeſſes de Lorraine, *Eliſabeth de Ligniville*, née Comteſſe *de Tumejus*, fille de *Melchior*

de Ligniville, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, Chevalier, Seigneur de Lironcourt, Gironcourt, Beſſoncourt, les Thays-ſous-Montfort, &c., Chambellan de S. A. R., Maréchal de Lorraine & Barrois, & de *Marguerite-Antoinette de Bouzey*. De ce mariage ſont iſſus :

1. ANTOINE-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. ANDRÉ-LOUIS, Chambellan de S. A. R. le Duc DE LORRAINE, & Capitaine au Régiment du Général *de Ligniville*, ſon oncle; il a été tué en Corſe;
3. JOSEPH, Chevalier de Malte;
4. CHARLES-PHILIPPE, auſſi Chevalier de Malte, premier Gentilhomme de la Chambre de feu S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; Abbé Commandataire de Bouzonville & Prieur du Romont;
5. CAMILLE, rapporté après ſon frère aîné;
6. CHARLES-ALEXANDRE, tenu ſur les fonts de Baptême par le Prince CHARLES DE LORRAINE, frère de feu l'Empereur, & par la Princeſſe *de Lorraine-Lixing*, ſa couſine germaine, le 24 Mai 1725; Capitaine au Régiment d'Harcourt, Dragons, ſucceſſivement Chambellan du Roi de Pologne, & Envoyé extraordinaire du Roi de France auprès de celui d'Angleterre. Il a épouſé, par contrat paſſé le 13 Février 1747, devant *Fauveau*, Notaire à Troyes, *Angadrème du Puget*, Dame d'honneur de S. A. S. la Princeſſe de *Conti*, dont :

   MARIE-STANISLAS, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie à Paris.

7. CATHERINE-ANTOINETTE, Chanoineſſe du Chapitre de Mons, mariée à *Jean-Baptiſte-François de Lenoncourt*, Comte du Saint-Empire, Marquis de Blainville, Grand Maître de la Garde-Robe de S. A. R. le Duc LÉOPOLD, & Guidon de Gendarmerie, dont poſtérité. Voy. LENONCOURT;
8. THÉRÈSE, Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre de Remiremont, enſuite mariée à *Chriſtophe-Charles du Boſt*, Marquis du Pont-d'Oye, Comte de Sel, Préſident aux Etats de la Nobleſſe du pays de Luxembourg, dont pluſieurs enfans;
9. BÉATRIX, Chanoineſſe-Comteſſe de Remiremont, morte ſans poſtérité de ſon mariage avec N..., Marquis *des Armoiſes;*
10. Et ANGÉLIQUE, auſſi Chanoineſſe-Comteſſe de Remiremont, mariée 1° à *François Hourier*, Comte de Viarmes, ſans enfans; & 2° à *Pierre-François de Lopès de la Villanova*, Marquis de la Fare, dont elle a un fils & une fille.

X. ANTOINE-FRANÇOIS, Marquis DE LAMBERTYE & de Cons-la-Grandville, Baron de Bioncourt, Chevalier, Seigneur de Villers, de Cofnes, Flaveuville, Rhuty, Chenevières, &c., tenu fur les Fonts de Baptême, le 22 Octobre 1718, par FRANÇOIS, Duc de LORRAINE, depuis Empereur, & par la Princeffe aînée DE LORRAINE; Lieutenant-Colonel au Régiment des Gardes, Chambellan du Duc FRANçois, & enfuite du feu Roi de Pologne, a été marié trois fois, 1° avec *Marie-Anne de Cuftine*, morte fans poftérité, fille de *Charles-Ferdinand*, Comte de Wiltz, & de *Marie-Xavière d'Arnoult*, Baronne de Meifenbourg; 2° le 1er Juillet 1736, N..., dont il n'a point eu auffi d'enfans; mais de la troifième vint un fils, né en 1772.

X. CAMILLE, Comte DE LAMBERTYE, tenu fur les Fonts par le Prince CAMILLE DE LORRAINE, & la Maréchale *de Ligniville*, fon aïeule, cinquième fils de NICOLAS-FRANÇOIS, & d'*Elifabeth de Ligniville*, fubftitué aux nom & armes de *Tornielle*, Marquis de Gerbéviller, Comte de Raumont, Chevalier, Seigneur de Villerupt, d'Audun, &c., a été fucceffivement Capitaine au Régiment d'Anjou, Cavalerie, Chambellan de l'Empereur, Grand Maître du Vautray du Prince CHARLES DE LORRAINE, frère de l'Empereur dernier mort, Grand Louvetier, en furvivance, de S. M. feu le Roi de Pologne, & Chevalier de Malte, eft mort en 1771. Il avoit quitté la Croix pour époufer, par contrat paffé devant *Maujeon*, Notaire à Nancy, le 21 Juillet 1736, *Barbe Huraut de Moranville*, fille de *François-Joseph*, Confeiller d'Etat, Seigneur d'Audun, de Villerupt, &c., dont :

1. CAMILLE-NICOLAS-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. LOUISE-ANTOINETTE-GABRIELLE, mariée à EMMANUEL-FRANÇOIS, Marquis DE LAMBERTYE, mentionné au degré IX de la dernière branche;
3. Et LOUISE-FRANÇOISE-ANTOINETTE, non mariée.

XI. CAMILLE-NICOLAS-FRANÇOIS, Comte DE LAMBERTYE, fucceffivement Capitaine au Régiment Meftre-de-Camp, Cavalerie, Cornette des Chevaux-Légers de Provence, & Lieutenant-Colonel de Cavalerie, eft, depuis la mort de fon père, en poffeffion du Marquifat de Gerbéviller & du Comté de Raumont.

TROISIÈME BRANCHE
dont la Marquife DE TAILLEFER *eft héritière en partie.*

VI. GABRIEL DE LAMBERTYE, troifième fils de FRANÇOIS, IIe du nom, Baron de Montbrun, & de *Jeanne d'Abzac*, Chevalier, Seigneur de Chambouraud, de la Borie, de la Valouffe & de la Salmonie, Capitaine de 100 hommes au Régiment de LAMBERTYE, épouſa, par contrat paffé à Rochechouart, devant *Renaud*, Notaire, le 6 Juin 1615, *Charlotte de Vigier*, dont il eut :

JEAN, qui fuit;
Et JEANNE, mariée à *Pierre*, Seigneur *de Sanzillon* & de Doulhac, grand-mère de N.... *de Sanzillon*, épouſe du Marquis *de Taillefer*, Seigneur de Rouffille, &c.

VII. JEAN DE LAMBERTYE, Chevalier, Seigneur de Chambouraud, de la Borie & de la Valouffe, épouſa, par contrat paffé à Saint-Brice le 22 Mai 1647, devant *Dupuy*, Notaire, *Françoife de Carbonnières*, fille d'*Annet*, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la Vigne, Chambéry, &c., & de *Françoife de Montiers*, fille de *Jean*, Vicomte de Mérinville, & de *Françoife de Châtenier*. JEAN DE LAMBERTYE eut de ſon mariage quatre fils : l'aîné, Lieutenant-Colonel au Régiment Dauphin, Dragons; deux autres, Capitaines au même Régiment; & le quatrième, Capitaine au Régiment de Saint-Fremont, Dragons, tous tués au ſervice du Roi. Leur ſucceſſion a paſſé à la Marquiſe *de Taillefer*, leur couſine iſſue de germaine, & à MM. *de Sanzillon-de-Doulhac*.

QUATRIÈME BRANCHE,
dite de MENET *& de* SAINT-SORNIN.

IV. FRANCOIS DE LAMBERTYE, Chevalier, Seigneur de Menet, Perry & du Coureau, ſecond fils de FRANÇOIS, Seigneur Châtelain de LAMBERTYE, de Noyre, d'Echallat, de Baronnie, de la Brouſſe, de Mellet, Vaſſoux, Domphon, &c., & de *Marguerite de Maulmont*, ſeconde Baronne du Limouſin, eſt compris au nombre des hommes d'armes dans les montres des Provinces de Périgord & d'Angoumois. Il partagea, le 29 Août 1538, contrat paſſé par *Baylle*, Notaire, avec noble RAYMOND DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, ſon frère aîné, les biens de feu GUYON DE LAMBERTYE, Ecuyer, Seigneur de Vaſſoux, Pa-

roiſſe de Saint-Pierre-de-Frugie, leur oncle, & épouſa, par contrat paſſé devant *de Chierres* & *Thibaud*, Notaires à Montbrun, le 17 Décembre 1530, *Jeanne*, fille de *Jean de la Faye*, Seigneur de Menet, & de *Jeanne Giraud*. La Maiſon de *la Faye* poſſédoit la Terre de Menet depuis 1308, que *Marguerite*, fille de *Boſt de Ceris*, IIe du nom, Chevalier, la porta en mariage à *Arnaud de la Faye*, Chevalier. François de Lambertye fit ſon teſtament le 8 Juillet 1568, par lequel il paroît qu'il eut de ſa femme,

1. Raymond, qui ſuit;
2. Jean, Seigneur de Boyraux & de la Rouſſerie, lequel eut quatre enfans bâtards, ſavoir : de *Marguerite des Bordes* il eut :

   1. 2. & 3. Nadaud, Léonard & Pierre.

   Et de *Marguerite Gauthier* vint :

   4. Léonard-François. (Ces enfans furent anoblis par Lettres de légitimation du Roi Henri IV, le 20 Mai 1609, homologuées au Parlement & à la Chambre des Comptes, au mois d'Octobre ſuivant; il eſt dit, dans ces Lettres, qu'ils ont ſervi, ainſi que leur père, avec grande diſtinction, ſous la conduite des Sieurs de la Vauguyon, de Bourdeille & d'Eſcars.)
3. Autre Jean, auteur de la huitième branche, rapportée ci-après;
4. Catherine, épouſe de *Pierre de Saint-Laurent*, Seigneur de Feuillade;
5. Louise, alliée avec *Mathieu de Vaſſogne*, Seigneur de la Forêt-Dorte, dont ſont iſſues les Marquiſes *de Sainte-Hermine;*
6. Marie, femme de *Jean de Maulmont*, Seigneur de Maulmont;
7. & 8. Autre Marie, & Jeanne, qui épouſa *François du Rouſſeau;*
9. Et Christine, mariée à *François de Barbyères*, Seigneur de Latrie, fils d'*Aimeric*, & de N... *de Maulmont.*

V. Raymond de Lambertye, Seigneur de Menet, de Perry, de Chapt & du Coureau, ſervit avec la plus grande diſtinction, & reçut pluſieurs bleſſures, ce qui ſe lit ſur le Mauſolée qu'on lui a élevé dans l'Egliſe de la ville de Montbron en Angoumois. Il épouſa 1° en 1574, *Louiſe de la Marthonie*, fille de *Geoffroy*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Mareuil;* & 2° par contrat paſſé à la Terne en Angoumois, le 8 Novembre 1594, devant *Gachet*, Notaire, *Madeleine*, fille d'*Alain de Ceris*, Seigneur de la Mothe, Saint-Claud, Château-Renaud & Montaumard, & de *Jeanne de Bouchaud*. Cette *Madeleine de Ceris* deſcendoit de *Boſt de Ceris*, Ier du nom, qui prenoit le titre de *Miles* en 1257, qu'il rendit hommage de la Terre & Seigneurie de Menet. *Martial de Roffignac* épouſa la ſœur de *Madeleine de Ceris*, & la Comteſſe *d'Eſtiſſac-de-la-Rochefoucauld* ſigna ſon contrat de mariage, comme parente, ainſi que MM. *de Villars*, *du Lau*, *de la Porte*, *Vaſſogne* & *Montalembert*. Raymond de Lambertye eut du premier lit :

1. Anne, mariée à *Jean de Crozant*, Seigneur de Rivière;
2. Françoise, femme de *Gabriel de la Croix*, Seigneur de la Feneſtre.

Et du ſecond lit vinrent :

3. François, qui ſuit;
4. Et Jeanne, non mariée.

VI. François de Lambertye, IIe du nom de ſa branche, Seigneur de Menet, Perry, Chapt, du Coureau, du Bois & de Germanas, Capitaine de 100 hommes au Régiment de Lambertye, épouſa 1° par contrat paſſé à Angoulême devant *Valère* & *Juliard*, Notaires, le 20 Mai 1616, *Catherine*, fille de *Guillaume du Vignaud*, Chevalier, Seigneur de Nitrat & de Vancarte, & de Dame *Marguerite de Rippe;* & 2° par contrat paſſé devant *du Rouſſeau*, Notaire, le 19 Janvier 1634, *Marquiſe*, fille de *Gabriel de Roffignac*, Seigneur de Sannat, du Cros & de Balledent, Lieutenant des Chevaux-Légers (d'une Maiſon alliée à celles de *Noailles*, *Maulmont*, *Hélie-de-Pompadour*, *Saint-Exupéry*, &c.), & de *Renée l'Eveſque*. Les Maiſons de *Roffignac* & de l'*Eveſque* ſont très-anciennes, & tiennent un rang diſtingué dans le Périgord & l'Angoumois. Il y a eu un Grand Maître de Malte de la dernière. François de Lambertye, IIe du nom, par ſon teſtament du 7 Juillet 1648, ſigné *Rigaud*, Notaire, reconnoît avoir eu de *Catherine du Vignaud*, ſa première femme,

1. Jean, qui ſuit;
2. Joseph, Seigneur du Bois, Capitaine de Fuſiliers au Régiment de Teſſé, tué au ſiège de Chivas, ſans avoir eu d'enfans de *Marie-Catherine du Lau*, ſon épouſe, fille de *François*, Seigneur du Breuil, Gouverneur de Marthon, & d'*Eſther du Haumont;*
3. Marie, femme de *François de Brie*, Seigneur de Beaufrand, fils de *Jean*, Seigneur

de Gouvencies, & de *Madeleine Arlot de Frugie;*

4. Autre MARIE, reſtée fille.

Et de la ſeconde femme vinrent :

5. GABRIEL, Seigneur de Grignols, Capitaine de 100 hommes d'armes au Régiment de LAMBERTYE, marié, le 27 Septembre 1665, à *Jeanne,* fille d'*Abraham Lériget*, Ecuyer, Seigneur des Loges, & d'*Eſther de Boiſſeul.* Il eſt auteur de la ſeptième branche de LAMBERTYE, dite *des Seigneurs de la Brouſſe, de Grignols & de Montecaille*, qui ſubſiſte aujourd'hui en deux garçons & deux filles âgées, non mariées ;
6. MARIE, femme de N... *de Beaufran,* Seigneur de Soumagnac ;
7. & 8. JACQUETTE & ANNE.

Dans la repréſentation des titres de FRANÇOIS DE LAMBERTYE, pardevant les Juges de la Nobleſſe, il produiſit trois hommages rendus par FRANÇOIS DE LAMBERTYE aux Seigneurs *de la Vauguyon*, en 1483, 1510 & 1511, & un contrat de partage entre le même FRANÇOIS, chef des nom & armes DE LAMBERTYE, & GUYON, ſon frère, le 1er Mars 1482.

VII. JEAN DE LAMBERTYE, Seigneur de Menet, de Perry, du Bois, du Coureau & de Germanas, Colonel d'un Régiment de ſon nom, épouſa, par contrat paſſé au Château de Lambertye devant *Albert,* Notaire, le 12 Février 1654, *Marguerite,* fille de *Pierre de la Faye*, Seigneur de la Martinie, de Saint-Privat & de Segonzac, & d'ISABEAU, fille de FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Chevaux-Légers & de 100 hommes d'armes, & de *Jeanne d'Abzac. Jeanne* & *Marguerite de la Faye* deſcendoient d'*Arnaud de la Faye,* Chevalier, qui épouſa *Marguerite de Ceris*, en 1308. Du mariage de JEAN DE LAMBERTYE vinrent :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JEAN, Aide Major & Capitaine au Régiment de Condé, tué au ſiège de Valence ;
3. Et JOSEPH, Capitaine au Régiment de Teſſé, tué à celui de Chivas.

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Seigneur de Menet, Perry, de Rouſſine, du Bois, du Coureau & de la Feneſtre, Capitaine au Régiment de Navarre, épouſa, par contrat paſſé à Varaignes, le 1er Mars 1683, devant *Montazeau*, Notaire, *Marie*, fille de *Jacques de la Croix*, Seigneur de la Feneſtre & des Ombrais, & d'*Angélique*, fille de *Guillaume*

de Maſacrez, Seigneur de la Bregemont, & de *Catherine Guy*. Leurs enfans furent :

1. N... DE LAMBERTYE, Officier au Régiment de Teſſé, tué à l'armée ;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. LÉON, rapporté après ſon frère aîné ;
4. LOUIS, Cornette au Régiment du Colonel Général, tué à l'armée ;
5. MARIE, femme de *Georges de la Croix*, Seigneur de la Chaize ;
6. Et MARGUERITE, non mariée.

IX. JEAN-FRANÇOIS DE LAMBERTYE, IIe du nom de ſa branche, Seigneur de Rouſſine, Perry & de la Feneſtre, Capitaine au Régiment de Teſſé, épouſa, par contrat paſſé le 4 Mars 1717, devant *Bécharde & la Lande*, Notaires, *Eliſabeth de Vidal,* fille d'*Antoine*, Seigneur de Piouga, & de *Suſanne Roux-de-la-Forêt-de-Luçon*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. LÉON, Capitaine au Régiment de Lyonnois, & Chevalier de Saint-Louis ;

Et deux filles, non mariées.

X. PIERRE, Comte DE LAMBERTYE, Seigneur de Menet, de Perry & de la Feneſtre, a épouſé, par contrat paſſé le 22 Juin 1767, devant *Royer*, Notaire, *Marguerite-Françoiſe de Fayolle*, fille d'*Alain-Thibaud*, Marquis *de Fayolle*, Seigneur du Mas-Poitevin, de Tocane, de Bellet, & de *Françoiſe du Barry*. De ce mariage ſont iſſus trois fils & une fille.

IX. LÉON DE LAMBERTYE, Lieutenant au Régiment du Colonel-Général, Cavalerie, troiſième fils de JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Menet, &c., & de *Marie de la Croix*, épouſa, le 7 Janvier 1733, *Marie-Radégonde*, fille de *Jean-Pierre de Naulin*, Seigneur de Fonfais, & de *Catherine Regnier*, dont il eut :

1. JEAN-PIERRE, Seigneur de Saint-Sornin, Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint-Louis, chef de la ſixième branche ;
2. JEAN-FRANÇOIS, Gendarme de la Garde du Roi, qui a eu de *Philippine*, ſon épouſe, fille de *Jean Thibaud-de-Plas*, & de *Marguerite de la Croix*, trois garçons & deux filles : l'une étoit auprès de feue S. A. S. Madame de Vermandois, Abbeſſe de Beaumont-lès-Tours, tante du Prince de Condé ; & l'autre a été reçue à Saint-Cyr en 1770 ;
3. Et JOSEPH, qui ſuit.

X. JOSEPH DE LAMBERTYE, Capitaine au Régiment de Poitou, puis Lieutenant-Colonel

du Régiment du Port-au-Prince, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 1er Septembre 1772 (contrat paſſé devant *Baron*, Notaire, & ſigné par le Roi & la Famille Royale), *Anne-Françoiſe de Redon*, fille de *François*, Commandant aux Ances, Isle Saint-Domingue, & d'*Anne de Caſtel*.

HUITIÈME BRANCHE,
dite de MARVAL *& de* MONTLUÇON, *qui ſubſiſte.*

V. JEAN DE LAMBERTYE, ſecond fils de FRANÇOIS, Seigneur de Menet, de Perry, du Coureau, & de Chapt, & de *Jeanne de la Faye*, Seigneur de Prun, de Lartimache, Lépinaſſie, Milhaguet & des Salles, Capitaine au Régiment de LAMBERTYE, épouſa, par contrat paſſé le 22 Novembre 1577, au Château de Laſtours, devant *Martial Limoſin*, Notaire, *Catherine de Montfrebœuf*, fille de *François*, Seigneur de Marval, de Prun, des Roberts, & de *Catherine des Pouſſes*. La Maiſon de *Montfrebœuf* eſt connue, dit *le Mémoire* d'après lequel nous écrivons, dès le huitième ſiècle, & elle ſubſiſte. Ceux de ce nom ont fondé en partie le Monaſtère de Boubon en 1119. Ils étoient Seigneurs de Nontron en 1219, & de Marval en 1308. JEAN DE LAMBERTYE eut de ſon mariage :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. & 3. LÉONARD & autre JEAN, morts ſans poſtérité ;
4. GABRIEL, chef de la dernière branche, établie en Poitou, rapportée ci-après ;
5. Autre LÉONARD, mort Eccléſiaſtique ;
6. JEANNE, mariée, 1° en 1608, à *Guy Roux*, fils de *Léonard*, Seigneur de la Forêt-de-Luçon, de la Salle, de Maulmont, & de *Marguerite d'Abzac* ; & 2° à *Gabriel de Saint-Mathieu*, Seigneur de Campagnac ;
7. Autre JEANNE, mariée, en 1629, à *Antoine du Barry*, fils de *Louis*, Seigneur de Flageac, de Pulcheny, & de *Léonarde de la Roderie* ;
8. Et HENRIETTE, femme de *Bertrand de Maulmont*, Seigneur de la Trie.

VI. JEAN DE LAMBERTYE, IIe du nom de ſa branche, Seigneur de Marval, Prun, Lépinaſſie, des Roberts & de Pérignac, épouſa, contrat paſſé par *Andoury*, Notaire, le 17 Janvier 1624, *Jeanne de Couſtin*, fille de *Jean*, Seigneur du Maſ-Nadaud & du Maſ-Gontier, & de *Françoiſe de Juſſac-d'Ambleville*. De ce mariage vinrent :

1. LÉONARD, qui ſuit ;
2. ANNE, femme de *François de Saulnier*, Seigneur de Plaizac ;
3. Et RENÉE, mariée, le 25 Janvier 1640, à *Jean d'Abzac*, Seigneur de Villard, Saint-Pardoux-la-Rivière, &c., dont poſtérité. Voy. ABZAC, quatrième branche.

VII. LÉONARD DE LAMBERTYE, Seigneur de Marval, Prun, Lépinaſſie, la Chapelle-Saint-Robert, Souffrignac, Milhaguet & Pérignac, épouſa, par contrat paſſé devant *Tondainne*, Notaire, le 22 Juillet 1648, *Marie de Fontlebon*, fille de *Charles*, Seigneur de la Chapelle-Saint-Robert, du Fraiſſe & du Châtelard. La Famille de *Fontlebon* eſt ancienne & illuſtre, & alliée, dès le XIIe ſiècle, à la Maiſon de *Rochechouart*, avec laquelle elle paſſa un acte de partage, qui ſe trouve aux Archives de la Vicomté de *Rochechouart*. Elle eſt auſſi alliée aux Maiſons de *Renaud*, *Saint-Gelais* & de *la Boiſſière*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, d'abord Page du Roi, puis Capitaine au Régiment de Lenoncourt, marié, ſans poſtérité, à *Roſe de Boiſſon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Juſſac, de Clain, du Roulet & de Rochereau, & de *Catherine de la Rochefoucauld*, belle-ſœur du Marquis *de Galard de Braſſac de Béarn* ;
2. JACQUES, qui ſuit ;
3. LÉONARD, Page du Roi, enſuite Capitaine au Régiment de Condé, tué au ſiège de Valence ;
4. Et ANNE, mariée, en 1693, à *Pierre de Rocard*, fils de *François*, Seigneur de Saint-Maurice-de-Lyon, Saint-Laurent & de Céris, & d'*Henriette de Renaud*, dont les filles & petites-filles ſe ſont alliées aux Seigneurs *de la Ramière*, *de la Sourdière*, *de Chauveron* & *de la Raille*.

VIII. JACQUES, Comte DE LAMBERTYE, Seigneur de Marval, Prun, Lépinaſſie, du Fraiſſe, de Chey, du Châtelard, la Chapelle-Saint-Robert, Souffrignac, Fompatour, &c., Major & Capitaine du Régiment de Tulle, épouſa, par contrat paſſé à Bordeaux devant *Lhomme* & *Periſſon*, Notaires, le 21 Septembre 1702, *Marie-Françoiſe de la Rochefoucauld*, fille de *Caſimir*, Seigneur de Fompatour, de Chey, des Fontaines, & de *Françoiſe de Mazière*, fille de *Daniel*, Seigneur de Voutron, & d'*Eliſabeth de Sainte-Hermine*. Leurs enfans ſont :

1. PIERRE, Marquis DE LAMBERTYE, non marié ;
2. JEAN, qui ſuit ;

3. Emmanuel, Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint-Louis. Il n'a point d'enfans de ſon épouſe, *Marie de Châteauneuf*, fille d'*Emmanuel*, Seigneur du Peyrat, & d'*Aimée de David de Laſtours ;*
4. & 5. Deux garçons, morts aux Isles ;
6. Et une fille, morte ſans alliance.

IX. Jean, Comte de Lambertye, IVe du nom de ſa branche, Seigneur de Marval, du Cluzeau, de Quinſſaines & des Fontaines, Capitaine au Régiment de Poitou & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, 1° en 1740, *Françoiſe de Leſtrade*, fille de *Jacques*, Baron d'Arcelot, Seigneur de la Couſſe, des Bordes, Préſilly, &c., & d'*Eliſabeth de Pouſſy*, dont il n'a point eu d'enfans ; & 2° par contrat paſſé à Montluçon en Bourbonnois, le 25 Juin 1747, devant *Raby*, Notaire, *Eliſabeth-Aimée*, fille de *Gilbert Alamargot-de-Fontbouillant*, Seigneur du Cluzeau, Quinſſaines & Château-Vieux, & de *Madeleine de Tiſſandier*. De ce mariage ſont nés :

1. Pierre-Michel, ci-devant Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, & actuellement (1774) Capitaine au Régiment de Cuſtine, Dragons ;
2. Gilbert-Emmanuel, Officier au Régiment de Bourbon, Cavalerie ;
3. Et Claire-Madeleine, mariée, le 20 Septembre 1770, à *Nicolas-Pierre-Eliſabeth Geoffroy*, Comte de Villemain, Seigneur du Meſnil, d'Ordoux, de la Heuze, de Meunière & de la Châtellenie de Quinſſaines, du chef de ſa femme.

DERNIÈRE BRANCHE, établie en Poitou.

VI. Gabriel de Lambertye, Seigneur du Bouchet, Lartimache & de Puy-de-Mont, quatrième fils de Jean, Ier du nom, Seigneur de Prun, &c., & de *Catherine de Montfrebœuf*, fut ſucceſſivement Capitaine de 100 lances, puis de 100 hommes d'armes, aux Régimens de Beuil, de Bourdeille, de Lambertye & de Pons, & fut tué dans ce dernier Régiment pour le ſervice du Roi, le 30 Juillet 1636. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 19 Juillet 1630, à Chaniers, devant *Marciliaud*, Notaire, *Claude du Lau*, fille d'*Henri*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur du Chambon, de Seltette & de Chaniers, & d'*Henriette de Pons*. *Claude du Lau* épouſa en ſecondes noces, par contrat du 1er Juin 1643, *Deſſe d'Aubuſſon*, fils d'*André*, Baron d'Auriac, Seigneur de St.-Prieſt, & de *Gabrielle de Trompodon*. Elle en eut la Vicomteſſe *de Campagnac* & autres enfans. De ſon premier lit vint :

VII. Jean, Marquis de Lambertye, Seigneur de Saint-Martin-Lars, du Bouchet, Puy-de-Mont, Lartimache, la Fougerais, le Pleſſis-Bars, Rongis, Saurais, &c., Baron de Corigné. Il fut Colonel d'un Régiment de ſon nom, Infanterie, & épouſa, par contrat paſſé le 8 Octobre 1660, devant *Grilhière* & *Bellaud*, Notaires, *Marie du Raynier*, Dame d'Atours de S. A. R. Madame, & Dame d'honneur de S. A. R. Isabelle-d'Orléans, Ducheſſe d'Alençon, de Guiſe & d'Angoulême ; fille de *Charles du Raynier*, Marquis des Deffants, & de *Marie-Françoiſe de Mechinet*, Dame d'honneur de S. A. R. Madame. Elle fut envoyée, par Louis XIV, pour rétablir l'union & l'intelligence entre le Grand-Duc de Toſcane & la Princeſſe, ſon épouſe, couſine germaine de ce Monarque. Cette *Marie du Raynier* a huit aïeules de la Maiſon de France, dix de celle de *Dreux*, & deux de celle *d'Albret*. Voy. RAYNIER (du). Elle épouſa, en ſecondes noces, *Jean de Vivonne-de-la-Châtaigneraye*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Biſſy, ſans poſtérité, fils de *Tobie*, IIe du nom, & de *Madeleine de Jouſſerant*. Du premier lit vinrent :

1. Joseph-Emmanuel, Marquis de Lambertye, Baron de Corigné, premier Capitaine au Régiment Colonel-Général, Cavalerie, marié, le 30 Janvier 1700, à *Françoiſe du Barry*, dont il n'eut point d'enfans, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Puycheny, de la Grange, &c., & de *Marie-Anne de Neſmond ;*
2. Cosme, qui ſuit ;
3. Marie-Anne, femme de *François de Vivonne-de-la-Châtaigneraye*, dont une fille, *Marle-Anne de Vivonne*, épouſe de *Charles-Armand de Bermondet*, Marquis de Cromières. D'eux ſont iſſus le Marquis *de Cromières*, Lieutenant des Gardes de M. le Comte de Provence ; le Comte *de Bermondet*, Lieutenant-Colonel de Dragons, & pluſieurs autres enfans ;
4. Et N... de Lambertye, mariée à N... *du Repaire*, Marquis de Landeye, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, ſans enfans.

VIII. Cosme, Comte de Lambertye, Seigneur de l'Epine, Lavau, la Cour-d'Uſſon, la Corbière, & en partie de Saint-Martin-Lars, né le 4 Mai 1678, tenu ſur les Fonts de

baptême par S. A. R. Isabelle d'Orléans, Ducheſſe d'Alençon, de Guiſe & d'Angoulême, & S. A. S. le Prince Cosme de Médicis, Grand-Duc de Toſcane; Meſtre de Camp & premier Capitaine au Régiment Colonel-Général, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, ſervit pendant 45 ans avec la plus grande diſtinction, ſe trouva à pluſieurs batailles, où il reçut plus de 15 bleſſures, notamment à celles de Luzzara & de Santa-Vittoria. Il épouſa, par contrat paſſé à Uſſon le 20 Mai 1718, *Marie-Angélique du Breuil-Helion*, fille de *Louis*, Seigneur de Lavau & de la Cour-d'Uſſon, & de *Suſanne de Breugnon*. De ce mariage ſont nés :

Emmanuel-François, qui ſuit ;

Et Marie-Anne-Susanne, épouſe de *Louis de Brilhac*, Seigneur de Piloué, de Vouvant, dont une fille, mariée à *Charles*, Chevalier, Seigneur *de la Coindardière*, Baron de la Frappinière.

IX. Emmanuel-François, Marquis de Lambertye, Baron de Corigné, Seigneur de Saint-Martin-Lars, Puy-de-Mont, Lartimache, la Grande et Petite-Epine, la Cour-d'Uſſon, Beſſé, &c., ſucceſſivement Mouſquetaire du Roi de ſa ſeconde Compagnie, Cornette des Chevaux-Légers d'Aquitaine, Enſeigne des Gendarmes de Bourgogne, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Provence, Meſtre de Camp de Cavalerie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, le 26 Mai 1767, Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, 1° par contrat paſſé le 24 Novembre 1747, devant *Bourbau*, Notaire, *Marie-Jeanne*, fille de *Louis Danché*, Seigneur de Beſſé, Magné, Touchabran & le Châtenet, & d'*Aimerie de Volvire* ; & 2° par contrat paſſé devant *Tronchet*, Notaire à Nancy, le 30 Décembre 1758, avec l'agrément du Roi & celui du feu Roi de Pologne, Louise-Antoinette-Gabrielle de Lambertye, fille de Camille, Comte de Lambertye, de Tornielle, de Raumont, Marquis de Gerbéviller, Seigneur de Villerupt & d'Audun, & de *Barbe Huraut de Moranville*. A ce contrat de mariage ſont établis les Princes & Princeſſes *de Beauvau-Craon*, *de Henin*, *de Chimay* ; la Maréchale *de Mirepoix* ; les Marquiſes *de Lenoncourt*, *du Pont-d'Oyre*, *de la Fare*, *Montrevel*, *Boufflers*, *Baſſompierre*, *Ligniville*, *Choiſeul*, *Bielle* ; les Ducheſſes *de Capoue* & *de Calabretto*, grand'-tantes, & les autres tantes, couſins & couſines germaines. Du premier lit ſont nés :

1. Emmanuel-François-Joseph-Auguste, qui ſuit ;
2. Marie-Angélique-Mélanie-Adélaïde-Félicité, alliée, le 28 Juin 1771, avec *Pierre-Louis*, Comte *de Beaucorps*, Seigneur de Cigogne, Saint-Sornin, la Marche, &c., Capitaine de Dragons des Volontaires, ci-devant de Clermont, Prince, & fils de *Louis-Charles*, Marquis *de Beaucorps*, Seigneur de la Baſtière, & de *Henriette-Sylvie de Roquefeuil*.

Et du ſecond lit ſont ſorties :

3. Marie-Angélique-Louise-Gabrielle, née le 29 Novembre 1759, mariée, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 25 Décembre 1774, & célébration le 7 Janvier 1775, par *Antoine-François de Matharel*, Comte du Saint-Empire, & Grand Vicaire du Diocèſe de Liſieux, avec *Auguſte-Joſeph-Félicité*, Marquis *de Matharel-Fiennes*, ſubſtitué aux nom & armes *de Fiennes*, ſervant dans la première Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, avec brevet de Capitaine de Cavalerie. Voy. MATHAREL ;
4. Et Camille-Louise-Françoise-Sophronie, née le 3 Décembre 1762, reçue Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre des Dames de Pouſſay en Lorraine, ſur ſes preuves faites le 10 Mai 1772.

X. Emmanuel-François-Joseph-Auguste, Comte de Lambertye, ſucceſſivement Officier au Régiment du Roi, Guidon & Enſeigne des Gendarmes d'Artois, Lieutenant-Colonel & Meſtre de Camp de Cavalerie, n'eſt pas encore marié en 1778.

La Maiſon de Lambertye, indépendamment de diverſes alliances directes avec les Maiſons de France, *d'Albret*, de *Lorraine*, de *Savoie*, &c., en a pluſieurs autres particulières, avec tous les Princes du Sang, par les Maiſons de *Beauvau*, de *Montmorency*, de *la Tour-d'Auvergne*, de *Rohan*, de *Maillé*, *du Pleſſis-Richelieu*, &c., dont elle eſt deſcendue.

Les armes : *d'azur, à 2 chevrons d'or.*

* LAMBESC, Ville, avec titre de *Principauté*, en Provence, qui appartient à *Louis de Lorraine*, Comte de Brionne, en Normandie, d'Armagnac, en Gaſcogne, Prince de Lambeſc, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Ecuyer de France, &c. *Charles*, né

Prince *de Lorraine*, fils unique du Comte *de Brionne*, né le 28 Septembre 1751, eſt appelé *Prince de Lambeſc*. Voy. LORRAINE, branche des Comtes d'*Armagnac*, &c.

LAMBILLY (DE), ancienne Famille noble de Bretagne, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

I. GUILLAUME, Seigneur DE LAMBILLY en 1379, qualifié *Monſeigneur*, ſuivant un aveu qui lui fut rendu en 1407, épouſa *Marguerite* ou *Margot de la Motte*, héritière principale & noble de ſa Maiſon, & de la Terre de la Motte, dont entr'autres enfans :

II. JEAN, Seigneur DE LAMBILLY, qui prit part aux troubles excités en Bretagne, par *Charles de Blois* & le Comte *de Montfort*. Il ſuivit le parti de ce dernier, & Jean V, Duc de Bretagne, l'honora de la dignité de Grand Chambellan & premier Gentilhomme de ſa Chambre & de ſa Maiſon, par Lettres du 16 Décembre 1415. De ſon épouſe *Olive de la Soraye*, héritière principale & noble de la Maiſon de *la Soraye*, il eut :

III. JEAN DE LAMBILLY, IIe du nom, qui s'eſt marié avec *Iſabelle de Caſtel*, de laquelle vint entr'autres enfans :

IV. ROBERT DE LAMBILLY, Ecuyer, Seigneur de Lambilly, Capitaine Général des Francs Archers & élus de Vannes, ſuivant des Lettres de François, Duc de Bretagne, datées du 28 Mai 1484, par leſquelles ce Prince lui donnoit ordre d'aller abattre les Châteaux de ceux de ſes ſujets qui s'étoient révoltés. On ignore le nom de ſa femme, mais ſon fils fut :

V. YVON DE LAMBILLY, qui s'eſt marié, par contrat du 17 Septembre 1509, à *Jeanne Giffart*, fille de *Robert*, Seigneur du Fail, dont :

VI. RENÉ DE LAMBILLY, Ecuyer, Seigneur de Lambilly & de la Soraye, qui épouſa *Rollande du Houx*, & en eut entr'autres enfans :

VII. CLAUDE DE LAMBILLY, Seigneur de Lambilly & de la Soraye, qui s'eſt marié avec *Anne Bréhault*, de laquelle naquit :

VIII. FRANÇOIS DE LAMBILLY, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux & de Quengo-Briend, mort le 6 Janvier 1632, laiſſant de ſon mariage, accordé le 2 Février 1609, avec *Jeanne Gatechair*, Dame de Lezerneau & de Vauguais,

IX. GUILLAUME DE LAMBILLY, Chevalier, Seigneur de Lambilly, de Kergrois & de la Ville-des-Nachés, qui fit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Bretagne, pour la Terre & Seigneurie de Kergrois. S. M. lui accorda, par Lettres Patentes du mois de Novembre, regiſtrées au Parlement de Rennes le 10 Juin 1667, la permiſſion d'établir au Bourg de Remungol, Evêché de Vannes, un Marché tous les Mardis de chaque ſemaine & deux Foires par an, l'une le 28 Avril, & l'autre le 27 Août. Les habitans de Bretagne s'étant ſoulevés, quelques années après, en pluſieurs endroits de cette Province, il ſignala en cette occaſion ſon zèle & ſa fidélité pour le ſervice du Roi. Les Etats de Bretagne s'étant aſſemblés en la ville de Saint-Brieuc en 1687, l'Ordre de la Nobleſſe le choiſit pour ſon Préſident. Il avoit épouſé, en 1644, *Suſanne Rogier*, fille unique & héritière de *Pierre*, Seigneur du Crevy, dont pour fils aîné,

X. PIERRE DE LAMBILLY, Seigneur de Lambilly, de Kergrois & de la Ville-des-Nachés, qui fut reconnu, avec ſon père, comme *noble & iſſu d'ancienne extraction noble*, dès l'année 1380, par Arrêt des Commiſſaires de Bretagne du 17 Novembre 1668. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Août 1666, *Jeanne de Rollée*, fille unique et héritière principale de *Thomas*, Seigneur de la Moinerie. De ce mariage vint :

XI. PIERRE-JOSEPH DE LAMBILLY, Seigneur de Lambilly, du Broutay & de la Ville-des-Nachés, né en 1679, qui fut reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 20 Mai 1695, puis Conſeiller au Parlement de Bretagne & Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Eſpagne, par Brevet du mois de Mars 1720. Il avoit épouſé, en 1701, *Hélène-Céleſte Magon*, fille de *Jean*, Ecuyer Seigneur de la Lande. Il en a eu :

1. PIERRE-LAURENT, qui ſuit ;
2. MARIE-JEAN-LOUIS DE LAMBILLY DU BROUTAY, né le 2 Janvier 1705, reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie le 10 Juin 1720, depuis Lieutenant dans le Régiment des Gardes Françoiſes ;
3. CHARLES-HYACINTHE, né le 11 Janvier 1706, reçu Page dans la même Ecurie, le 20 Mai 1721, depuis Sous-Lieutenant audit Régiment des Gardes ;
4. JEANNE-CÉLESTE, mariée à *Jacques le Pennec*, Chevalier, Seigneur du Bois-Jollan ;
5. Et HÉLÈNE-MODESTE, femme de N.... *de Ruellan*, Seigneur de Tiercent.

XII. Pierre-Laurent de Lambilly, Seigneur de Lambilly, épouſa, au mois de Novembre 1734, *Laurence-Thérèſe Magon*, dont eſt iſſu :

Pierre-Laurent-Marie, né le 21 Novembre 1735.

Les armes : *d'azur, à ſix quintefeuilles d'argent, poſées* 3, 2 & 1.

LAMBRÉ, Famille noble de Franche-Comté, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de* 3 *fermoirs en loſanges auſſi d'or.*

LAMESAN (de), Famille noble de Lorraine.

I. Noble homme Mathieu de Lamesan, Seigneur de Lameſan & d'Ambax au Diocèſe de Lombez, teſta le 2 Avril 1485. Il avoit épouſé noble *Agnès d'Arros*, & en eut :

1. Bernard, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon père, qui lui avoit fait une donation le 2 Avril 1439, ſignée *Molinier*, Notaire à Samatan, par laquelle il confirme les conventions de ſon mariage, avec noble *Jeanne d'Aulin ;*
2. Et Isarn, qui ſuit.

II. Isarn de Lamesan, Seigneur de Juncet, fut légataire par le teſtament de ſon père, qui lui fit donation du Domaine de Juncet, le 14 Juillet 1483. Il épouſa, par contrat du jour précédent, reçu *Augéry*, Notaire à Villefranche, près de Toulouſe, noble *Cébélie de Benque*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Mauran, & de noble *Jeanne de Lagourſan ;* & fit ſon teſtament le 24 Novembre 1516, reçu *de Lubia*, Notaire à Saint-Frajou en Comminges, par lequel il laiſſe à ſa femme l'uſufruit des biens qu'il avoit à Juncet. Leurs enfans furent :

1. Arnaud-Guilhem, qui ſuit ;
2. & 3. Bernard & Jean, légataires par le teſtament de leur père.

III. Arnaud-Guilhem de Lamesan, Seigneur de Juncet, inſtitué héritier univerſel par ſon père, donna au Comte de Toulouſe, le 16 Décembre 1540, le dénombrement des biens nobles qu'il tenoit dans les Juridictions de Château-Gaillard, d'Agaſſac et de Mauvezin, au Comté de Comminges. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Juin 1520, reçu *Marcha*, Notaire à Auch, noble *Catherine de Signe*, fille de *Jean de Signe*. De ce mariage vint :

IV. Bernard, Seigneur de Juncet, qui fit ſon teſtament le 29 Juillet 1593, reçu par *Barneire*, Notaire à Ambax en Comminges, par lequel il fait pour légataires ſes trois neveux, & inſtitue pour héritier univerſel ſon fils. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Avril 1553, reçu par *Bedanne*, Notaire à Samatan en Comminges, *Françoiſe de Polaſtron*, dont :

1. & 2. Bernard & Baptiste, qui ſuit.

V. Baptiste de Lamesan, Seigneur de Juncet, s'allia, par contrat du 15 Janvier 1581, reçu *Richaud*, Notaire à Andonfielles en Comminges, à *Antoinette de Touges*, fille d'*Oger*, Seigneur de Noaillan au Comté de Comminges. Il eut pour enfans :

1. & 2. Oger & François ;
3. Et Jean-Baptiste, qui ſuit.

VI. Jean-Baptiste de Lamesan, né le 22 Janvier, & baptiſé le 11 Avril 1590, Seigneur de Juncet, fut d'abord Lieutenant dans le Régiment de Piémont, puis pourvu par le Roi, le 1er Janvier 1635, de la charge de Capitaine & Gouverneur des Ville & Château d'Epinal. De ſa femme, *Apolline de Simons*, naquit :

VII. François de Lamesan, Ecuyer, Seigneur de Juncet en Comminges, au Diocèſe de Lombez, qui épouſa, par contrat du 19 Janvier 1665, reçu par *le Béhugnon*, Notaire à Gorze en Lorraine, *Madeleine de Salins*, fille d'honoré Seigneur *Henri de Salins*, Seigneur de Marimbois & de Poligny, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie pour le ſervice du Duc de Lorraine, & Lieutenant au Gouvernement de Marſal, & de Dame *Louiſe de Baillivy*, dont pour fils :

VIII. Michel de Lamesan, baptiſé le 10 Novembre 1666, ainſi qu'il appert de l'extrait du regiſtre des baptêmes de la Paroiſſe de Dommartin, au Diocèſe de Metz, ſigné *Bainville*, Curé de cette Egliſe. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *d'azur, à une main d'argent, mouvante du flanc dextre de l'écu, & tenant une fleur de lis d'or.* L'écu ſurmonté *d'un caſque couronné d'un cercle de Baron.*

LAMETH ou LAMET. C'eſt une des plus illuſtres Nobleſſes de Picardie, laquelle a donné pluſieurs Officiers marquans. On lit dans Moréri, tom. IV, édit. de 1759, au mot de

DELAMET, qu'elle ſort d'un cadet de la Maiſon de *Neuville*, qui eut en partage la Terre de LAMETH, ſituée dans les Pays-Bas. Il en prit le nom ſuivant l'uſage de ce tems-là, & le transmit à ſa poſtérité, ayant néanmoins conſervé les armes de ſon origine. On trouve un Seigneur DE LAMETH, qui ſe croiſa contre les infidèles en 1096, ſous Godefroy de Bouillon. C'eſt de ce Seigneur qu'eſt deſcendu par divers degrés

I. ROBERT, Seigneur DE LAMETH, Chevalier, qui en 1212, fut Ecuyer de Baudouin, Comte de Flandre & de Hainaut, & Empereur de Conſtantinople. Il s'allia avec *Jeanne de Boſſut*, dont :

II. ENGUERRAND, Seigneur DE LAMETH, mort en 1248 au ſiège de Damas en Syrie, qui avoit épouſé *Marie de Guéret*, fille de *Heuchin*, Chevalier, & en eut :

III. ANCELIN, Seigneur DE LAMETH, Conſeiller & Chambellan de Guy, Comte de Flandre, qui s'eſt marié avec *Françoiſe de Luxembourg*, dont :

IV. ENGUERRAND, IIe du nom, Seigneur de LAMETH, Ecuyer de ROBERT II, Comte d'Artois, avec lequel il ſe trouva à la bataille de Courtrai en 1302. Il avoit épouſé *Marie de Saint-Omer*. Leur fils fut :

V. THIBAUT, Seigneur DE LAMETH & de Saint-Martin en Artois, qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, y portant l'étendard de la Maiſon de *Neuville*, ſelon Monſtrelet; ce qui confirme que celle de LAMETH en eſt ſortie, comme on l'a dit. Il avoit épouſé *Jeanne d'Aſpremont*, & en eut :

VI. PIERRE, Seigneur de LAMETH & de Saint-Martin, qui s'eſt marié à *Gillette Waencourt*, dite *Watelle*, dont vinrent :

ANTOINE, qui ſuit ;

Et JEANNE, mariée, le 5 Juin 1440, avec *Guillaume de Linières*, Seigneur de Domfront.

VII. ANTOINE DE LAMETH, Ier du nom, Seigneur de Lameth, de Saint-Martin, & du Pleſſier, chef de toutes les branches rapportées par la Morlière, fut premier Ecuyer de CHARLES, Comte de Charolois, depuis Duc de Bourgogne, qui lui donna le Gouvernement de la Tour du Comté d'Arras. Après la mort de ce Prince il entra au ſervice du Roi LOUIS XI, qui le fit ſon Conſeiller & Chambellan, Bailli de Lens en Artois, d'Autun & de Montcenis en Bourgogne, Capitaine des ville & groſſe Tour de Bourges. Ce prince le nomma pour arbitre d'un différend qu'il avoit avec le Pape ALEXANDRE VI, à cauſe des Comtés de Valentinois & de Diois. Le Pape s'en remit à ſa déciſion, & il contenta les deux partis. CHARLES VIII, ſucceſſeur de LOUIS XI, le continua dans ſes mêmes charges à cauſe des ſervices qu'il avoit rendus à la Couronne. Il rendit hommage de la Terre du Pleſſier à l'Evêque d'Amiens en 1486, mourut le 22 Décembre 1494, dans cette Ville, & fut inhumé dans le Prieuré de Saint-Denis. Il avoit épouſé, en 1460, *Jacqueline de Hennencourt* ou *Hennecourt*, ſelon Moréri, héritière de ſa Maiſon, ſœur d'*Adrien*, Doyen de l'Egliſe Cathédrale d'Amiens, & fille de N..., Seigneur *de Hennencourt*, & de N..., *de Beauvoir*, à condition d'en faire porter le nom & les armes à un de leurs enfans. Cette convention fut exécutée par JACQUES, leur fils aîné. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Buſſy*, rapportée ci-après;
3. Et CLAUDE, Seigneur de Beaurepaire & de Maubeuge, qui fut Gouverneur & Capitaine de Loigny au Perche, & de Meung-ſur-Loire, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, Lieutenant-Colonel de 1000 hommes de pied; & ſervit, en qualité d'Officier Général, dans les Guerres d'Italie. Il eſt aïeul de LOUIS DE LAMETH, Chevalier de Malte, & biſaïeul d'AUGUSTIN DE LAMETH, Baron de Baulle & de Blanc-Foſſé, Gouverneur des Ville & Citadelle de Doullens, qui fit preuve de nobleſſe le 15 Septembre 1513. Il avoit épouſé *Madeleine Gilor*, dont il eut :

CATHERINE, morte le 12 Novembre 1713, âgée de 51 ans, et enterrée au Feuillans à Paris, qui avoit épouſé, le 27 Mars 1692, *Armand de Béthune*, Duc de Charoſt, Pair de France, Baron d'Ancenis, ancien Baron, Pair & Préſident de la Nobleſſe aux Etats de Bretagne, Gouverneur de la perſonne du Roi Louis XV, Lieutenant Général des Armées de S. M., &c., dont elle fut la ſeconde femme, et dont elle eut poſtérité. Voy. BÉTHUNE, branche des Ducs de *Charoſt*.

VIII. JACQUES DE LAMETH, dit *de Hennencourt*, héritier de la grande ſucceſſion de ſa mère, Gouverneur de Corbie, mort le 14 Juin 1541, eſt enterré dans l'Egliſe de Hennen-

court, où l'on voit ſon épitaphe. De lui ſont deſcendus les Seigneurs de *Hennencourt*, de *Bournonville* & de *Coudeville*, &c. Il eut pour fils :

IX. PHILIPPE DE LAMETH DE HENNENCOURT, lequel avoit épouſé, en 1541, *Anne de Bournonville*, héritière de cette Terre. Il en eut:

X. ADRIEN DE LAMETH-BOURNONVILLE, qui s'eſt marié avec *Anne d'Eſtourmel*, dont vint:

XI. JEAN DE LAMETH, Seigneur de Bournonville, qui avoit épouſé, le 17 Janvier 1600, *Marguerite de l'Isle-Marivaux*, Dame de Troiſſereux & de Blecquencourt. Il eſt biſaïeul de

XIV. HENRI-LOUIS, Marquis DE LAMETH, Ecuyer, Seigneur de Hennencourt, qui s'eſt marié, le 13 Décembre 1722, à *Joſèphe-Françoiſe le Fournier de Wargemont*, & en a eu :

1. LOUIS-CHARLES, qui ſuit ;
2. Et MARIE-ANGÉLIQUE, qui s'eſt alliée, le 3 Janvier 1750, à *Charles-Louis-Joſeph*, Marquis *de Clermont*, Comte de Thoury, &c., dont pluſieurs enfans. Voy. *CLERMONT, en Dauphiné.

XV. LOUIS-CHARLES, Marquis DE LAMETH, Meſtre de Camp d'un Régiment de ſon nom, en 1752, Brigadier le 22 Décembre 1757, Maréchal de Camp le 20 Février 1761, eſt mort à Francfort le 12 Mars de la même année. Il avoit épouſé, le 13 Décembre 1751, *Marie-Thérèſe de Broglie*, née le 11 Mai 1732, fille de feu *François-Marie*, Duc *de Broglie*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c., & de *Thérèſe-Gillette Locquet de Grandville*, dont deux enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de BUSSY.

VIII. ANTOINE DE LAMETH, IIe du nom, ſecond fils d'ANTOINE Ier, né à Bourges le 17 Juin 1479, Seigneur du Pleſſier-ſur-Saint-Juſt & de Saint-Remy-en-l'Eau, Conſeiller & Maître d'Hôtel de FRANÇOIS Ier, ſeul Général de ſes Finances aux Provinces de Picardie, Champagne & Brie, & ſon Ambaſſadeur en Suiſſe en 1522, avoit épouſé, le 29 Janvier 1498, *Michelle de Biche-Cléry*, Dame de Pinon, Buſſy & Anizy-le-Château, Vicomteſſe de Laon, fille de *Jean de Biche*, dit *Cléry*, & de *Jeanne de Crèvecœur*. De ce mariage vint pour fils unique,

IX. CHRISTOPHE DE LAMETH, Vicomte de Laon, Seigneur de Pinon, &c., mort en 1572, qui avoit épouſé *Iſabeau de Bayencourt*, héritière de la Maiſon *de Bouchaveſnes*, dont entr'autres enfans :

X. CHARLES DE LAMETH, leur fils aîné, Seigneur de Pinon & de Buſſy, Vicomte de Laon, qui laiſſa de *Louiſe de Lannoy*, ſa femme,

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. Et CHARLES, rapporté après ſon aîné.

XI. LOUIS, Comte DE LAMETH, Vicomte de Laon, Seigneur de Pinon, Bailli & Gouverneur de Coucy, avoit épouſé 1° *Madeleine de Faudoas-Averton*; & 2° *Marie le Sénéchal*, dont il eut entr'autres enfans :

XII. FRANÇOIS DE LAMETH, Seigneur de Pinon, Election de Soiſſons, qui produiſit, en 1620, ſes titres authentiques, par leſquels il juſtifia ſa nobleſſe avec ſa qualité de *Chevalier*. Il épouſa FRANÇOISE DE LAMETH-BUSSY, ſa couſine, dont entr'autres enfans :

XIII. CLAUDE-FRANÇOIS DE LAMETH, Comte de Lameth & Baron de Reſſons, qui s'allia avec *Henriette de Roucy-Siſſonne*, & fut père de

1. LOUIS-RENÉ, Comte de Buſſy ;
2. Et CLAUDE-FRANÇOIS, ſon frère conſanguin, qui ſuit ;

XIV. CLAUDE-FRANÇOIS DE LAMETH, Comte de Buſſy, premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. M. le Prince ſouverain de Dombes, eſt veuf du 24 Septembre 1740, de *Marie-Eliſabeth Maron*, qu'il avoit épouſée le 15 Février 1738. Il en a eu :

LOUIS-CLAUDE-MATHIEU, né le 21 Septembre 1739, en la Maiſon noble & Seigneurie de Buſſy en Poitou, Paroiſſe de Saint-Secondin, Diocèſe de Poitiers.

XI. CHARLES DE LAMETH, IIe du nom, ſecond fils de CHARLES, & de *Louiſe de Lannoy*, eſt le célèbre *Buſſy-Lameth*, Comte de Buſſy, Seigneur du Pleſſier-ſur-Saint-Juſt, Gouverneur des Ville & Citadelle de Mézières; il fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Il ſignala ſa valeur à la défaite des Anglois dans l'Isle de Ré en 1627, où il fut le premier au combat & le dernier à la retraite; ſoutint enſuite le ſiège de Coblentz & celui de Hermenſtein, pendant deux ans & trois mois, avec beaucoup de courage & de vigueur. Il ne rendit cette place que faute de ſecours, de vivres &

de munitions, par une capitulation honorable & après en avoir rendu compte au Roi, qui le reçut avec grande marque d'eſtime. Ce Prince lui donna la conduite de l'Armée qu'il avoit deſtinée pour le ſecours de la Capelle, & il y fut tué pendant le ſiège, en Septembre 1637, dans le tems que le Roi alloit lui envoyer le bâton de Maréchal de France, comme Sa Majeſté le déclara. Il avoit épouſé *Jeanne de Duras*, fille de *Jean*, Baron de Marigny, & de *Françoiſe Bouton*. Leurs enfans furent :

ANTOINE-FRANÇOIS, qui ſuit ;
Et N... DE LAMETH, Baronne de Pont-Saint-Pierre.

XII. ANTOINE-FRANÇOIS DE LAMETH, Chevalier, Comte de Buſſy, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Mézières, décéda le 22 Juin 1652. Il avoit épouſé *Claire de Nicey-Romilly*, dont il a eu entr'autres enfans :

1. MARIE, morte le 20 Août 1676, épouſe, en 1669, de *Louis-Charles*, Prince *de Courtenay*, Comte de Céſy, &c., dont poſtérité. Voy. COURTENAY;
2. Et CATHERINE, morte le 24 Novembre 1675, qui s'eſt mariée, le 25 Novembre 1672, à *Charles*, Marquis *du Châtelet* & de Cirey, mort à cette Terre, & inhumé le 18 Février 1693. (Leurs poſtérités étant éteintes, la mère du Comte *de Mainville* en a hérité.)

C'eſt ce que nous pouvons dire ſur cette Maiſon, d'après le *Mercure de France* de Juillet 1752, pag. 196, & ce qu'en dit le *Dictionnaire* de Moréri, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de 6 croix recroiſettées au pied fiché du même, miſes en orle*. L'Auteur du *Nobiliaire de Picardie*, Haudicquer de Blancourt, les écartèle de NEUVILLE, qui eſt : *d'or, fretté de gueules, briſé d'un franc-canton d'or, à une étoile à ſix rais d'azur*.

LAMI ou LAMY, en Touraine : Famille noble & ancienne, dont étoit

PHILIPPE LAMI, Chevalier, Seigneur de Loury qui de ſa femme, *Jeanne d'Albiac*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, eut :

CHARLES LAMI, Chevalier, Seigneur de Loury, & de Bourgneuf, qui s'eſt marié avec *Jacqueline d'Arzac*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de la Boiſſellerie, Grée & Saint-Benoît, & de Dame *Anne du Réau*. Leurs enfans furent :

1. MARC, qui ſuit ;
2. & 3. Et deux autres fils : l'un, Cornette de Chevaux-Légers ; & l'autre, Capitaine de gens de pied.

MARC LAMI, Chevalier, Seigneur de Loury, épouſa *Anne Baraton*, Dame d'Achères, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Mongogus en Touraine, & de *Barbe de Mornay*, Dame d'Achères, dont :

1. N... LAMI, qui eut le commandement d'une Enſeigne de 50 hommes d'armes ſous la charge de M. le Comte de Graville, dit *de Dunes ;*
2. Et SUSANNE, mariée, par contrat du 26 Novembre 1584, à *Charles du Meſnil-Simon*, Chevalier, Seigneur de Maupas, dont poſtérité.

Les armes : *d'azur, à une harpie d'or, la tête de carnation*. Supports : *deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules*. Cimier : *une harpie comme celle de l'écu*.

LAMIERS, Seigneur de Montarnaud, Famille qui porte : *d'azur, à une jambe de lion d'or, traverſée d'une épée d'argent en bande ; au chef couſu de gueules, chargé d'un croiſſant d'argent, entre deux coquilles du même*.

LAMIRAULT, ancienne Nobleſſe établie dans l'Orléanois & le Soiſſonnois, qui a formé pluſieurs branches. (Il en eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. IV.) Celle établie dans le Soiſſonnois fut maintenue dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat, rendu le 14 Décembre 1671, ſur la repréſentation des titres qui remontent à

JEAN LAMIRAULT, Ecuyer, triſaïeul de
FRANÇOIS LAMIRAULT, Ecuyer, Sieur de la Lande & des Wattines, Capitaine dans le Régiment de Beauvau, Infanterie, qui obtint cet Arrêt de maintenue. De ſon mariage, accordé en 1659, avec *Jeanne de Brodart*, fille de N... *de Brodart*, Ecuyer, Sieur de Grattepierre & des Wattines, il eut :

JEAN-BAPTISTE LAMIRAULT, né le 17 Août 1660, Ecuyer, Seigneur de la Lande, d'Étréaupont, &c., Gouverneur d'Aubenton, Grand Maître des Eaux & Forêts du Duché de Guiſe, nommé, par le Roi, le 25 Juin 1724, pour faire l'impoſition de la capitation de la Nobleſſe de l'Election de Guiſe, conjoin-

tement avec l'Intendant de la Généralité de Soiſſons, mort en 1743. Il avoit épouſé, 1° le 6 Septembre 1695, *Anne-Marguerite des Forges*; & 2° le 27 Octobre 1705, *Louiſe de Préſeau*. Du premier lit ſont nés trois garçons & une fille, Religieuſe Carmélite; & du ſecond, deux garçons, l'un deſquels eſt

JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
Et trois-filles.

JEAN-BAPTISTE LAMIRAULT, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Cerny, de Noircourt, du Thuel, d'Étréaupont en partie, de Foiſdettré & de Saint-Lazare-Neuvillette, né le 25 Août 1707, fait Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem le 8 Janvier 1725; Grand Maître des Eaux & Forêts du Duché de Guiſe le 2 Novembre 1732, & Gouverneur d'Aubenton le 22 Juillet 1743; a été nommé par le Roi, en 1744, pour faire l'impoſition de la capitation de la Nobleſſe de l'Election de Guiſe, conjointement avec l'Intendant de la Généralité de Soiſſons. Il épouſa, par contrat du 25 Avril 1736, *Eliſabeth-Suſanne de Lancry*, fille de *Louis*, Seigneur de Pronleroy, de Maucourt, de Noroy en partie, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis. De ce mariage ſont iſſus :

1. JEAN-BAPTISTE, né le 6 Octobre 1738;
2. JOSIAS, né le 9 Janvier 1740;
3. JOSEPH-HENRI, né le 2 Décembre même année;
4. LOUIS-FRANÇOIS, né le 6 Avril 1743;
5. ANNE-LOUISE, née le 25 Février 1737;
6. Et MARIE-JOSÈPHE-ALBERTINE, née le 26 Novembre 1741, morte en 1742.

BRANCHE établie dans l'Orléanois.

HERVÉ LAMIRAULT, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de Langlochère, du Bouchet, de Marchais-Lambert & de Pliſſay, Tréſorier Général de France en la Généralité d'Orléans le 31 Octobre 1587, épouſa, en 1573, *Anne Amanjon*, de laquelle il eut onze enfans, entautres :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. HERVÉ, auteur de la branche des Sieurs de *Marchais-Lambert*, rapportée ci-après;
3. Et CHARLES, tige de celle des Sieurs de *la Saugerie*, mentionnée enſuite.

JACQUES LAMIRAULT, Ier du nom, Ecuyer, Sieur du Bouchet, des Francſbois, de Pliſſay, de la Touche, des Grand & Petit-Mouillerant, de Lezeau, de Mantelon, de Champ-Carré & de Cheminiers, Tréſorier de France dans la Généralité d'Orléans en 1606, épouſa *Marie l'Hoſte*, dont vint :

ETIENNE LAMIRAULT, Ecuyer, Sieur du Bouchet, de Ruys & de Pliſſay, qualifié, en 1669, *l'un des Gendarmes de la Garde du Roi, & Capitaine appointé de la même Compagnie*, compris en qualité de Brigadier de la Nobleſſe du Bailliage d'Orléans dans un rôle du ban & arrière-ban arrêté, en 1674, par le Maréchal de Turenne. Il fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Arrêt du Parlement de Paris, du 22 Février 1648, & par autre Arrêt du Conſeil d'Etat rendu le 10 Avril 1668. De *Marie Duchon*, ſa femme, ſont nés pluſieurs enfans, entr'autres :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. Et ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Ruys* & de *Cottinville*, rapportée ci-après.

JACQUES LAMIRAULT, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Pliſſay & de Chauſſy, Prévôt Royal & Juge de Police de la ville d'Orléans, épouſa, par contrat du 2 Juillet 1696, *Madeleine le Rebours*, fille de *François-de-Paule*, Ecuyer, Seigneur de Chauſſy & de la Fontaine, & de *Françoiſe Cardinet*, dont il a eu :

1. JACQUES-JOSEPH, baptiſé le 1er Mai 1697, Prêtre, Chanoine au Château de Gien;
2. FRANÇOIS-DE-PAULE, qui ſuit;
3. Et MARIE-MADELEINE LAMIRAULT DE CHAUSSY.

FRANÇOIS-DE-PAULE LAMIRAULT, Ecuyer, Seigneur de Chauſſy, né le 15 Août 1700, épouſa, par contrat du 13 Avril 1744, *Marie-Madeleine Beſançon*, fille de *Jean-François Beſançon-de-Soulers*, Ecuyer, Tréſorier & Général des Finances de la Généralité d'Orléans. (On ignore s'il a des enfans, faute de *Mémoire*.)

BRANCHE des Seigneurs de RUYS *&* COTTINVILLE.

ANTOINE LAMIRAULT, fils puîné d'ETIENNE, & de *Marie Duchon*, Ecuyer, Seigneur de Ruys & de Cottinville, épouſa, en 1704, *Marie-Madeleine du Coing*, dont :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. LOUIS-FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné;
3. Et MARIE, alliée, le 11 Avril 1727, avec

François d'Orléans, Seigneur de Tracy, ſon couſin germain.

ANTOINE LAMIRAULT, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Cottinville, né en 1706, épouſa, le 25 Août 1738, *Marie-Catherine de Tolède*, fille de *Charles-Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de l'Ormé, de Halopin, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de Hainaut. (On ignore s'il en a des enfans.)

LOUIS-FRANÇOIS LAMIRAULT, Ecuyer, Seigneur du Gué-du-Roi, né le 20 Septembre 1711, fils puîné d'ANTOINE, Ier du nom, & de *Marie-Madeleine du Coing*, fut Aide Major dans le Régiment de Nivernois, Infanterie, le 11 Janvier 1742, eut commiſſion pour tenir rang de Capitaine dans le même Régiment. Il a épouſé, par contrat du 7 Février 1746, *Madeleine-Thérèſe Sinſon de Séveſtreville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Belair.

BRANCHE
des Sieurs de MARCHAIS-LAMBERT.

HERVÉ LAMIRAULT, Ecuyer, ſecond fils d'HERVÉ, Ier du nom, & d'*Anne Amanjon*, Sieur de Pliſſay, de Marchais-Lambert, de la Saugerie, de Pierrefitte & de Lormoy, acquit par décret, le 9 Décembre 1622, la Terre de Pierrefitte. De ſon mariage, accordé en 1613, avec *Madeleine Colas*, naquit entr'autres enfans :

JACQUES LAMIRAULT, Ecuyer, Sieur de Marchais-Lambert & de Port-Morant, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe, le 18 Août 1649, par Sentence des Elus d'Orléans, & le 14 Juillet 1663, par Arrêt du Conſeil d'Etat. Il avoit épouſé, en 1648, *Marie Gueffronneau*, dont vinrent ſix enfans, l'aîné fut

JEAN-BAPTISTE LAMIRAULT, Ecuyer, Sieur de Marchais-Lambert, baptiſé en 1650. De *Marie Luillier*, ſa femme, il eut :

1. JEAN-CLAUDE, qui ſuit;
2. JACQUES, Ecuyer, Sieur de Lormoy;
3. 4. & 5. MARIE, CLAUDE & ANNE.

JEAN-CLAUDE-LAMIRAULT, Ecuyer, baptiſé en 1683, épouſa, 1° le 10 Avril 1709, *Marie-Madeleine Tourtier*; & 2° le 28 Février 1724, *Claude Bardin d'Origny*.

BRANCHE
des Sieurs de LA SAUGERIE.

CHARLES LAMIRAULT, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de la Saugerie & du Buiſſon, troiſième fils d'HERVÉ, Ier du nom, & d'*Anne Amanjon*, fut Tréſorier de France à Orléans en 1627. De *Marie Nouel*, ſa femme, il eut dix enfans, l'aîné fut

CHARLES LAMIRAULT, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Saugerie & du Courtois, qui épouſa, le 29 Janvier 1663, *Marie du Val*, dont vint :

JEAN-FRANÇOIS LAMIRAULT, Ecuyer, baptiſé le 9 Septembre 1665, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie, qui ſe maria avec *Jeanne-Florentine Charpentier*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. & 3. MARIE & JEANNE-FLORENTINE.

JEAN-FRANÇOIS LAMIRAULT, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Saugerie, né le 24 Mars 1713, épouſa, le 22 Juillet 1738, *Marie-Anne de Tullières*, fille d'*Hector*, Ecuyer, Sieur de la Guimonnière, & d'*Eve-Marie de Paris*. De ce mariage ſont iſſus :

1. JEAN-MARIE-PIERRE LAMIRAULT DE LA SAUGERIE, Ecuyer, né le 22 Juillet 1742;
2. MARIE-LÉONORE-SÉBASTIENNE, née le 20 Janvier 1741;
3. Et MARIE-MADELEINE, née le 22 Juillet 1744.

Les armes : *d'or, à une roſe de gueules; au chef du même.*

LAMIRÉ, famille en Picardie, dont étoient CLAUDE DE LAMIRÉ, Seigneur de Nouvion; ROBERT DE LAMIRÉ, Seigneur de Bachimont, Capitaine d'Infanterie; JEAN DE LAMIRÉ, Seigneur de Caumont & d'Epagne; & FRANÇOIS DE LAMIRÉ, Seigneur de la Retz, tous de la Sénéchauſſée de Ponthieu, qui firent preuve de nobleſſe le 13 Décembre 1534. GILLES LAMIRÉ, Ecuyer, Seigneur de Caumont & de Nouvion, & *Nicole de la Garde-Behen*, étoient leurs triſaïeuls. (Il y a beaucoup de ſervices militaires dans cette Famille.)

GILLES LAMIRÉ, Seigneur de Nouvion, aïeul de CLAUDE, en conſidération de ſes ſervices, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi par CHARLES IX.

Les armes : *d'argent, à la bande de ſable, accompagnée de 6 billettes du même, 3 en chef & 3 en pointe.*

LAMIRÉ, autre Famille de la même Province, & de laquelle étoit

GABRIEL DE LAMIRÉ ou LAMYRÉ, Seigneur de la Mothe-Sterpigneulle, Prévôté de Péronne, qui fut déclaré *noble* par Arrêt du Con-

ſeil du 12 Juillet 1668. Elle porte : *d'azur, à 3 aigles d'or, membrées & diadémées de gueules.* (*Nobiliaire de Picardie*, p. 283 & 284.)

LAMOIGNON, Maiſon l'une des plus anciennes du Nivernois, diſtinguée, depuis près de deux ſiècles, dans les premières charges de la Magiſtrature qu'elle a occupées, & dans les Conſeils du Roi. Moréri, que nous ſuivons, dit qu'elle tire ſon nom du fief de LAMOIGNON, ſitué dans le Faubourg de Donzy, dont elle jouit depuis le XIIIe ſiècle, & qui eſt encore poſſédé par le chef de la branche de *Baſville*. La plus grande partie de la ville de Donzy & ſon Faubourg ſont mouvans de ce Fief. Le premier dont il ſoit fait mention eſt

I. GUILLAUME DE LAMOIGNON, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Mannay, Chaſnay & Nannay, trois Seigneuries ſituées en Nivernois, qui vivoit ſous les règnes de SAINT LOUIS, de PHILIPPE III, dit *le Hardi*, & de PHILIPPE IV, dit *le Bel*, Rois de France. Il étoit mort avant le 9 Avril, Vendredi après les Octaves de Pâques 1288, jour auquel Madame *Agnès*, veuve dudit GUILLAUME DE LAMOIGNON, Chevalier, ainſi qualifié dans le contrat, acquit de Hugues d'Augeron, Chevalier, Seigneur des Granges, & de Madame Alix, ſa femme, la maiſon forte de Pomay en Nivernois, mouvante de Louis de Flandre, Comte de Nevers. Leurs enfans furent :

PIERRE, qui ſuit ;
Et JEAN, Ecuyer, qui, le Vendredi avant la Réſurrection de N.-S. 1292, acquit de Geoffroy Broſſeau, Chevalier, un tènement en la Juſtice du Prieuré de Saiſy.

II. PIERRE, Chevalier, Seigneur DE LAMOIGNON, Pomay, Mannay, Chaſnay & de Nannay, acquit avec Damoiſelle *Iſabelle*, ſa femme, par contrat du Dimanche avant la Fête de la Purification 1291, pluſieurs Terres de Pierrot de Picques, Châtelain de Germigny, & de Bernard, ſon fils. Il fut père de

III. CHARLES DE LAMOIGNON, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Pomay, &c., qui fournit deux aveux à Louis de Flandre, IIe du nom, Comte de Nevers, le Vendredi après les Octaves de Pâques (8 Avril) 1323 ; le premier pour ſa maiſon forte de Pomay, dans lequel il eſt dit fils de *noble homme Monſieur* PIERRE, dit LAMOIGNON, *Seigneur de Pomay*; le ſecond, au nom de ſa première femme, pour trois parties, dont les cinq font le tout, de la haute & baſſe Juſtice du Champ de Sancy. Il fournit encore deux autres aveux de la même Terre de Pomay, au même Comte de Nevers, le Samedi après les Octaves de la Fête de Saint-Jean-Baptiſte 1327, & le Lundi après la Fête de Saint-Martin d'hiver (13 Novembre 1335). Il ſervit le Roi PHILIPPE DE VALOIS, dans l'Oſt de Bouvines, ayant en ſa Compagnie un autre Chevalier & 8 Ecuyers, depuis le 22 Juin juſqu'au 27 Septembre 1340, comme on l'apprend du Comte Jean du Cange, Tréſorier des Guerres ; fit ſon teſtament le Samedi après les Octaves du Corps de Chriſt (4 Juin) 1345, & mourut avant le ſecond Dimanche de Carême 1356. Il avoit épouſé, 1° avant le 8 Avril 1323, *Jeanne d'Anlezy*, Dame en partie du Champ de Sancy, fille de *Guillaume*, Chevalier (iſſu des Seigneurs *de Chazelles* en Bourgogne, qui portoient : *d'hermine, à la bordure de gueules*, & que l'on croyoit, par cette briſure, cadets de la Maiſon de *Bretagne*) ; & 2° *Agnès de Saiſy*. Du premier lit vinrent :

1. PLAMON, qui ſuit ;
2. MICHEL, auteur de la branche des Seigneurs de *Vielmanay*, de *Grand-Pré*, &c., rapportée ci-après ;
3. JEANNE, mariée à N... *Dreux de Méry*, Ecuyer, nommée dans le teſtament de ſon père, qui la rappela à ſa ſucceſſion, pour prendre telle portion qu'un de ſes enfans mâles, quoiqu'elle y eut renoncé par ſon contrat de mariage ;
4. N... DE LAMOIGNON, mariée à N.... *Thevenet de Chazault*, nommée dans une tranſaction du Lundi après le Dimanche *Reminiſcere* (ſecond Dimanche de Carême), 1346, dans laquelle elle eſt qualifiée ſœur germaine de PLAMON DE LAMOIGNON, Seigneur de Pomay.

Et du ſecond lit ſortit :

5. PERRIN, Ecuyer, nommé dans la tranſaction de 1346. Il ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de Dreux de Mello, Chevalier, comme on l'apprend du rôle de cette Compagnie, en date du 4 Octobre 1359, qui ſe trouve en la Chambre des Comptes.

IV. PLAMON DE LAMOIGNON, Seigneur de Pomay, tranſigea, en préſence de *Jean d'Anlezy*, ſon oncle, avec *Agnès de Saiſy*, ſa belle-mère, veuve de CHARLES DE LAMOIGNON,

ſon père, le Lundi d'après le ſecond Dimanche de Carême 1346. Il fut père de

V. PIERRE DE LAMOIGNON, Chevalier, Seigneur de Pomay, dont la veuve, *Jeanne de Mornay*, ſe remaria à *Odet de Senac*, Damoiſeau. Ils contractèrent enſemble le Mardi après la Fête Saint-Laurent (15 Août) 1386, avec Philippe des Molins, Evêque d'Evreux. Elle avoit eu de ſon premier lit :

JEAN DE LAMOIGNON, Damoiſeau, Seigneur de Pomay, nommé dans le contrat de 1386 ; il mourut ſans poſtérité.

BRANCHE des Seigneurs de VIELMANAY, DE GRAND-PRÉ, *&c.*

IV. MICHEL DE LAMOIGNON, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Mannay & Nannay, fils puîné de CHARLES, Seigneur DE LAMOIGNON, & de *Jeanne d'Anlezy*, ſa première femme, prit, en mémoire de ſa mère, un *franc quartier d'hermines*, dont il chargea les armes de ſa Maiſon, ce qui a été retenu par ſes deſcendans. Il eſt fait mention de lui dans trois titres, l'un du Dimanche, jour de l'apparition de N. S. 1330 (6 Janvier 1331, ſuivant le calcul préſent), l'autre du Dimanche *Lætare*, qui eſt le quatrième de Carême (26 Mars) 1348, vieux ſtyle; & le troiſième du Mardi devant la Fête Saint-Vincent (19 Janvier) 1349, auſſi vieux ſtyle. Il rendit quatre aveux de ce qu'il tenoit en fief de la Terre d'Huban, ſiſe en la Paroiſſe de Champlemy, au Val-de-Bargis. Le premier à Raoul de Brienne, Ier du nom, Comte d'Eu, à cauſe de ſa femme, Jeanne de Mello, le Vendredi après la Fête Saint-André (4 Décembre) 1338; le ſecond, à la même Dame, pour lors veuve en 1345 ; le troiſième, après la Purification 1349; & le quatrième, à Jeanne de Brienne, Comteſſe d'Eu & Ducheſſe d'Athènes, veuve de Gautier de Brienne, Connétable de France, le Vendredi jour de la Fête Saint-Sylvain 1357. Il rendit encore un autre aveu, en qualité de tuteur de Hugues & de Jean, enfans de Guillaume Vaubron, le Dimanche avant les *Brandons* (c'eſt-à-dire le Dimanche de la *Quinquageſime*, 27 Février) 1350, vieux ſtyle. On ignore le nom de ſa femme, mais il en eut :

V. GUILLAUME, Damoiſeau, Seigneur DE LAMOIGNON, de Mannay, Nannay, Laleuf & d'Arthel en partie, qui fit aveu, en 1371, pour la Seigneurie de Mannay, mouvante de Château-Neuf, au Val-de-Bargis; & le Samedi avant la Fête de la Nativité de Saint-Jean-Baptiſte (21 Juin) 1376, à Louis, IIIe du nom, Comte de Flandre, pour la moitié de la Maiſon d'Arthel, mouvante de la Châtellenie de Montenoiſon. Il en avoit fait un autre à Louis, IIe du nom, Duc de Bourbonnois, le Mercredi devant la Madeleine (19 Juillet) 1368, de la Terre & Seigneurie de Laleuf, qui lui appartenoit du chef de ſa femme, & qui étoit mouvante de la Châtellenie d'Ainay. Il fit ſon teſtament au mois d'Avril 1388, & ſa veuve *Jeanne de Trouſſebois*, Dame de Laleuf, fille d'*Eudes*, Chevalier, Seigneur de Laleuf, fit le ſien le Jeudi après la Fête de N.-D. de la mi-Août (19 de ce mois) 1389. Tous les deux ſont inhumés en l'Egliſe de Mannay, ſuivant leurs teſtamens. Ils eurent pour enfans :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. RENAUD, Seigneur de Nannay, de Chaſnay, de Montifaut & de Champdevis, nommé avec PIERRE, ſon frère aîné, exécuteur des teſtamens de ſes père & mère. Il acquit, par contrat du 5 Mai 1413, la Terre & Seigneurie de Champdevis, & celle de Montifaut, en cédant en échange la dîme des blés de la Paroiſſe de Chaſnay, par contrat du 26 Mars 1420 ; conſtitua, par autre contrat du 6 Août 1444, dix livres de rente au profit d'un Bourgeois de la ville de Nevers, ce qui fut ratifié le 9 des mêmes mois & an par *Marguerite du Deffand*, ſa veuve, qui étoit fille de *Guillaume*, & de *Collette de Fougeray*. Le 28 des mêmes mois & an, elle tranſigea pour ſon douaire & autres conventions matrimoniales, avec *Miles de Prenay* & GUYOT DE LAMOIGNON, neveux & héritiers de ſon mari ;
3. JEANNE, femme de *Pierre de Baugy*, Chevalier, dont *Jeanne de Baugy*, mentionnée au teſtament de ſon aïeule maternelle en 1389;
4. Et PHILIPPE, Dame d'Arthel en partie, mariée à *Jean de Prenay*, Ecuyer, qui, le Mercredi 30 Juin 1406, fit aveu à Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, pour la moitié de la maiſon forte d'Arthel. Leur fils, *Miles de Prenay*, fut héritier en partie de RENAUD DE LAMOIGNON, ſon oncle paternel, &c. Sa poſtérité ſubſiſtoit en la perſonne de *Pierre de Prenay*, ſon petit-fils, le 29 Janvier 1504, vieux ſtyle.

VI. PIERRE, Ecuyer, Seigneur DE LAMOIGNON, de Mannay, Vielmanay, Rivière, Laleuf & en partie d'Arthel, eſt nommé comme

aîné dans les teſtamens de ſes père & mère. Il fut homme d'armes de la Compagnie de Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, comme on l'apprend des rôles des revues de ladite Compagnie, faites à la Charité-ſur-Loire le 12 Mai 1412, en l'Oſt du Roi au pays de Berry, le 14 Juin ſuivant, & devant Bourges le 15 Juillet de la même année. Il fit ſon teſtament le Vendredi 21 Juillet 1424, par lequel il élut ſa ſépulture en l'Egliſe du Prieuré de N.-D. de l'Epeau-lès-Donzy, où il fonda quatre Anniverſaires ſolennels & quatre Meſſes baſſes par chacun an à perpétuité, & fit pluſieurs legs à l'Hôtel-Dieu de Donzy, & aux Egliſes de Saint-Caradeuc de la même Ville, de Saint-Martin-du-Pré, de Mannay, de Bagneaux, de Viz & de Chaſnay, nommant pour exécuteurs teſtamentaires ſes deux fils aînés & RENAUD DE LAMOIGNON, ſon frère. Il avoit épouſé *Marguerite de Fougeray*, fille de *Jean*, Seigneur de Rivière, & d'*Iſabeau*, ſa femme. De ce mariage vinrent :

1. GUYOT, qui ſuit ;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Baſville*, rapportée ci-après ;
3. Et LOUIS, Religieux de l'Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, à qui *Iſabeau*, ſon aïeule maternelle, légua, par ſon teſtament du Mercredi avant la Fête de Saint-Valentin (7 Février) 1419, vieux ſtyle, 100 ſols de rente, juſqu'à ce qu'il fut pourvu d'un bénéfice.

VII. GUYOT, Seigneur DE LAMOIGNON, de Rivière, Mannay, Vielmanay, la Chaſtière, Montifaut, Viliorgot, Bretignelles, Grand-Pré & en partie de Thurigny, fut nommé, par ſon père, exécuteur de ſon teſtament avec ſon frère JEAN, & ils le confirmèrent en préſence de leur oncle RENAUD DE LAMOIGNON, Seigneur de Nannay, le 22 Septembre 1424. Il partagea avec *Miles de Prenay*, ſon couſin germain, la ſucceſſion de ſondit oncle. Ce fut au nom de ſa femme qu'il fit aveu, en 1455, à Charles de Bourgogne, Comte de Nevers, de la tierce partie de la Terre & Seigneurie de Thurigny. Il fut inhumé avec ſes père & mère au Prieuré de l'Epeau, le 17 Avril 1457, & avoit épouſé *Alexandra* ou *Alixand de Maiſonconte*, fille de *Triſtan*, Ecuyer, Seigneur de Villorgot, Bretignelles & Thurigny, & de *Jeanne de Bazoches*. De ſon mariage il eut quatre enfans, ſavoir :

1. ROBERT, qui ſuit ;

2. CHARLES, rapporté après ſon aîné ;
3. PIERRE, Sieur de Murlin, de la Chaſtière & de Montifaut, Ecuyer & Echanſon de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, Comte de Nevers & de Réthel. Il étoit ſous la tutelle de ſa mère, lorſque l'on fit, avec ſes frères & ſœur, le partage des biens de feu leur père, le 1er Juin 1472. Par cet acte les Terres de la Chaſtière & de Montifaut lui échurent avec une partie des dîmes inféodées de la Paroiſſe de Chaſnay, pour leſquelles il eut procès avec CHARLES DE LAMOIGNON, Sieur de Rivière, ſon frère, qui fut terminé en conſéquence d'un compromis paſſé entr'eux le 9 Février 1477 (vieux ſtyle), dans lequel il eſt qualifié *Ecuyer & Echanſon de Jean de Bourgogne*. Cette même qualité lui eſt donnée dans deux titres de la Chambre des Comptes de Nevers, des années 1476 & 1478, & dans un aveu qu'il fournit le 24 Avril 1479, pour ſa Terre de la Chaſtière, à Louis, Ier du nom, Sire de la Trémoille, Seigneur de Suilly. On propoſa de le marier à *Jeanne Baſtard* ; & pour y parvenir, ROBERT DE LAMOIGNON, ſon frère aîné, lui donna, par contrat du 1er Août 1481, une maiſon dans la ville de Donzy ; mais cette alliance ne s'effectua pas. Il épouſa, 1° par contrat du 11 Mai 1484, *Marie des Champs*, morte en 1493, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Antoinette d'Ourouer* ; & 2° *Marguerite de Marry*. Il mourut en 1511, ayant eu des enfans de l'une & de l'autre. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOISE, à laquelle *Alexandra de Maiſonconte*, mère de PIERRE, ſon père, donna, par contrat du 5 Juin 1491, tout ce qui lui appartenoit ès-Seigneuries de Villorgot & de Bretignelles ;
2. JEANNE, mariée à *Charles Chauvin*, Ecuyer, avec lequel elle obtint des Lettres Royaux, le 18 Août 1512, pour aſſigner au Parlement de Paris, *Antoine de Marry*, tuteur de ſes frères & ſœurs du ſecond lit de ſon père ;
3. JEANNE, dite *la jeune*, Dame de la Chaſtière & de Montifaut, mariée à *Guillaume Davy*, Sieur de la Brûlerie, dont entr'autres enfans : *Jean Davy*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

Les enfans du ſecond lit furent :

4. JEAN, Sieur de la Chaſtière, nommé ès-Lettres Royaux obtenues par JEANNE, l'aînée, ſa ſœur du premier lit, & dans un partage du 6 Avril 1537, mort ſans alliance ;

5. GUILLAUME, Sieur de Montifaut, nommé dans les mêmes Lettres & le même partage, auſſi décédé ſans alliance;
6. ANNE, qui n'eſt pas nommée dans le partage de 1537;
7. MADELEINE, mariée, 1° par contrat du 4 Janvier 1517, vieux ſtyle, à *Charles de Corcelle*, Ecuyer; & 2° à *Erard du Coudray*, Ecuyer. Ils donnèrent un aveu de la Terre & Seigneurie de Thurigny en 1535, & tous deux ſont nommés dans le partage de 1537;
8. Et CÉCILE, nommée avec ſes frères & ſœurs du même lit, dans les Lettres Royaux de 1512.

4. Et JEANNE, mariée, par contrat du 9 Juillet 1461, à *Jean d'Armes*, Sieur de Trucy-l'Orgueilleux, Préſident au Parlement de Paris, dont la poſtérité, dit Moréri, eſt rapportée par François Blanchard, en ſon *Hiſt. des Préſidens du Parlement de Paris*.

VIII. ROBERT, Seigneur DE LAMOIGNON, de Villorgot, de Bretignelles, & en partie de Vielmanay, fut condamné, par Sentence de l'Official d'Auxerre, du Vendredi après la Saint-Martin 1457, à payer au Prieuré de l'Epeau, 12 bichets de froment par chacun an, que PIERRE DE LAMOIGNON, ſon aïeul, y avoit légué par ſon teſtament de 1424. Il partagea avec ſes frères & ſœur le 1er Juin 1472, les Terres & Seigneuries que feu GUYOT DE LAMOIGNON, leur père, avoit laiſſées; & le fief de LAMOIGNON, avec la Seigneurie de Vielmanay, lui échurent. Il ſuccéda à celles de Villorgot & de Bretignelles, par la mort de ſa mère, & teſta le 8 Février 1500 (vieux ſtyle), éliſant ſa ſépulture au Prieuré de l'Epeau, où il fonda un anniverſaire ſolennel & une Meſſe baſſe de Notre-Dame par chacun an, au jour annuel de ſon trépas. Son tombeau s'y voyoit encore en 1648, nonobſtant la ruine de cette Egliſe, où il étoit repréſenté armé de toutes pièces, avec ſes armoiries *loſangées au franc-quartier d'hermines*. Il ne fut point marié, & laiſſa ſeulement une fille naturelle,

JEANNE, bâtarde DE LAMOIGNON, nommée dans le teſtament de ſon père, & mariée à *Guillaume Mathery*.

VIII. CHARLES DE LAMOIGNON, ſecond fils de GUYOT, & d'*Alexandra de Maiſonconte*, fut Seigneur de Rivière, & en partie de Vielmanay, par le partage de 1472, puis hérita de l'autre partie, & des Seigneuries de Villorgot & de Bretignelles, par la mort de ROBERT, ſon frère. Il en fit hommage à Françoiſe d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant & Comte de Nevers, le 25 Février 1507, fit ſon teſtament le 27 Janvier 1516 (vieux ſtyle), ordonnant ſa ſépulture, près de ſes ancêtres, au Prieuré de l'Epeau, où il fonda un anniverſaire. Il eut de *Claude d'Auroux*, ſon épouſe, nommée dans une tranſaction du 4 Septembre 1519, entre ſes enfans, tous mentionnés dans ſon teſtament, ſavoir :

1. BLAISE, qui ſuit;
2. ETIENNE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
3. PERRETTE, mariée, du vivant de ſon père, à *Jean Regnier*, Ecuyer. Elle renonça alors à la ſucceſſion de ſon père, qui ordonna, par ſon teſtament, que cette renonciation auroit lieu; ſon frère, BLAISE, lui fit un legs par ſon teſtament du 30 Décembre 1541;
4. MARIE, auſſi alliée par ſon père, au moyen d'une renonciation pareille à celle de ſa ſœur, à *Philippe de Poiſeux*, Sieur de Chaſnay, dont elle étoit veuve le 22 Août 1517, qu'elle paſſa une tranſaction, en qualité de tutrice de *Louis de Poiſeux*, Sieur de Chaſnay, ſon fils unique, & un bail à rente en la même qualité, le 2 Novembre 1526. *Louis de Poiſeux* mourut ſans enfans, & eut pour héritiers BLAISE, EDME & MARIE DE LAMOIGMON, ſes couſins germains maternels, comme on l'apprend d'une tranſaction du 19 Août 1561;
5. JEANNE, Dame de Champromain, mariée 1° à *Pierre de la Barre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, avec lequel elle eſt nommée dans une tranſaction du 4 Septembre 1519, elle en eut trois fils & une fille, *Jeanne de la Barre*, à laquelle ſon oncle BLAISE DE LAMOIGNON fit un legs; & 2° à *Pierre Marion*, Ecuyer. Elle fit ſon teſtament le 5 Mai 1530, ordonnant ſa ſépulture au Prieuré de l'Epeau, auquel elle légua un ſetier de blé froment par chacun an;
6. Et autre JEANNE, dite *la jeune*, Dame en partie de Vielmanay, femme 1° d'*André de Châteauvieux*, Ecuyer, Sieur dudit lieu, près de Donzy, avec lequel elle eſt nommée dans la tranſaction du 4 Septembre 1519: elle en eut deux fils; & 2° de *Claude Cœur*, Ecuyer, Sieur des Guyots.

IX. BLAISE, Sieur DE LAMOIGNON, de Vielmanay, de Rivière, de la Broſſe, des Aduits, &c., Ecuyer d'Ecurie de Françoiſe d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, & Comteſſe douairière de Nevers, eut pour ſa part, dans

la ſucceſſion de ſon père, la Seigneurie de Rivière, partie de celle de Vielmanay, & la moitié du fief de LAMOIGNON. Il acquit, depuis, l'autre moité d'ETIENNE, ſon frère, par contrat du 16 Juin 1520, & avoit épouſé, avant 1505, *Jeanne de la Veine*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Broſſe & des Aduits, & de *Dauphine Brechard*. Il donna ſa déclaration au Roi, le 30 Mars 1540, qu'il poſſédoit la Terre & Seigneurie de la Broſſe en la Paroiſſe de N.-D.-du-Pré, le fief de LAMOIGNON, ſis à Donzy & ès-environs, la Seigneurie de Rivière, & les deux tiers de celle de Mannay ; fit ſon teſtament le 30 Décembre 1541, & ordonna ſa ſépulture au Prieuré de l'Epeau, où il fonda un anniverſaire, tant pour lui que pour *Dauphine Brechard*, ſa belle-mère, & mourut le 18 Novembre 1544. Son cœur fut inhumé dans l'Egliſe des Récollets de Nevers, où ſe voit ſon épitaphe. De ſon mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, mort, avant ſes père & mère, le 2 Février 1527, & inhumé dans l'Egliſe Saint-Laurent de la ville d'Eu, ſous une tombe, ſur laquelle eſt gravée ſon épitaphe ;
2. ANDRÉ, Seigneur de la Broſſe, des Aduits, de Champromain, de Vielmanay en partie, &c., nommé dans le teſtament de ſon père. Il obtint des Lettres Royaux, le 11 Septembre 1546, pour être reſtitué contre un acte qu'il avoit paſſé le 4 Mars 1544 (vieux ſtyle), par lequel il s'étoit déſiſté de deux donations faites le 17 Mars 1536, l'une par ſon père des biens de JEANNE DE LAMOIGNON, veuve de *Pierre de la Barre* ; & l'autre par *Jeanne de la Veine*, ſa mère, des biens de *Pierre de la Veine*, ſon frère. ANDRÉ DE LAMOIGNON & ETIENNE, ſon frère, fournirent un aveu à Louis de Lorraine, Cardinal de Guiſe, Abbé de Saint-Germain, d'Auxerre, le 9 Novembre 1555, des deux tiers de la Seigneurie de Vielmanay, qui leur étoient échus par la mort d'HELLOUIN DE LAMOIGNON, leur frère. Il mourut ſans enfans de *Marguerite de Vieuxbourg*, qu'il avoit épouſée par contrat du 5 Février 1557 (vieux ſtyle), fille de *Pantaléon*, Seigneur *de Vieuxbourg*, & de *Dynette d'Aruce* ;
3. ETIENNE, Chanoine de Saint-Etienne d'Auxerre, & Curé de Biry & de Romilly, lequel fut préſent, le 8 Février 1557, à la quittance que ſon frère ANDRÉ donna d'une partie de la dot qui avoit été promiſe à *Marguerite de Vieuxbourg*, ſa femme. Il hérita en partie de ſon frère HELLOUIN, & eut enſuite toute la ſucceſſion de ſon frère aîné, & devint

Seigneur de toutes les Terres qu'il avoit poſſédées ; il vivoit encore en 1573 ;
4. HELLOUIN, Sieur de Rivière, de la Broſſe, près de Donzy, & en partie de Vielmanay, Gentilhomme ordinaire de François de Clèves, Ier du nom, Duc de Nivernois, qui le choiſit, comme un des plus adroits Gentilshommes de ſon tems, pour l'accompagner en un tournois célèbre qui ſe fit à Paris aux mois de Juin & de Juillet 1549. Ce Duc lui fit épouſer *Françoiſe de Clèves*, fille naturelle de *François*, Abbé du Tréport, ſon oncle, à laquelle il donna, en la mariant, la Terre de la Broſſe, près de Donzy ; mais il mourut, ſans enfans, en 1555, & elle ſe remaria à *Antoine*, Sieur *de Pernay* ;
5. Et CLAUDE, qui ſurvéquit à ſes frères & recueillit toutes leurs Seigneuries. Elle avoit été mariée, par contrat du 12 Juin 1526, à *Antoine*, Sieur *de Maumigny* & de la Boue, dont elle laiſſa poſtérité.

IX. ETIENNE DE LAMOIGNON, Seigneur de Vielmanay & de Grand-Pré, Capitaine, Concierge & Garde du Château de Donzy, ſecond fils de CHARLES, & de *Claude d'Auroux*, fut inſtitué par ſon père pour un de ſes héritiers. Il vendit à BLAISE, ſon frère aîné, la moitié qui lui appartenoit dans le fief de LAMOIGNON, par contrat du 16 Juin 1520. JEANNE, ſa ſœur, femme de *Pierre Marion*, lui légua un ſetier de blé froment de rente annuelle à perpétuité, par ſon teſtament de 1530. BLAISE, ſon frère, le nomma pour exécuteur teſtamentaire en 1541, & il fut préſent au partage des biens de ſondit frère, fait le 14 Mars 1547 (vieux ſtyle). Il avoit épouſé 1° *Jeanne d'Anlezy*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° *Eugénie de la Grange*, de laquelle vinrent :

1. BLAISE, Seigneur de Vielmanay, & de Chaſnay, héritier des biens maternels de *Louis de Poiſeux*, Seigneur de Chaſnay, ſon couſin germain, fils de *Philippe de Poiſeux*, & de MARIE DE LAMOIGNON, Dame de Chaſnay ; il fut tué dans une rencontre près de la Rochelle, ſans avoir été marié ;
2. EDME, qui ſuit ;
3. Et MARIE, héritière, pour ſa part, de *Louis de Poiſeux*, ſon couſin, étant, comme ſes frères, ſous la tutelle de Jean Olivier, lequel tranſigea avec les héritiers paternels dudit *Louis de Poiſeux*, par acte du 19 Août 1561.

X. EDME DE LAMOIGNON, Sieur de Vielmanay, de Chaſnay, de Grand-Pré & de Metz, héritier, pour ſon tiers, de *Louis de Poiſeux*,

ſon couſin, fut maintenu dans l'exemption des tailles, par deux Jugemens des 9 Juin 1586 & 9 Mars 1599. Il épouſa, par contrat paſſé à Saint-Sauveur-en-Puiſaye, le 26 Octobre 1578, *Anne Anceau*, fille de *Claude*, Ecuyer, Sieur de Metz, & de *Marguerite de Gayot*. Leurs enfans furent :

1. Loup, qui ſuit ;
2. Gilbert, rapporté après ſon aîné ;
3. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Metz* & de *la Bouille*, mentionnée ci-après ;
4. Jean, baptiſé à Marcy le 22 Octobre 1589, Enſeigne de la Compagnie du Baron de Joux. Il fut préſent, en 1615, au contrat de mariage de Gilbert, ſon frère ;
5. Claude, Sieur de Belleroche, baptiſée le 11 Mars 1597, qui fut préſent au ſecond contrat de mariage de Loup, ſon frère, en 1644. De ſon épouſe, *Antoinette Fadelle*, il eut :
   1. Toussaint, inhumé le 16 Janvier 1645 ;
   2. & 3. Louis & Loup, morts en bas âge ;
   4. Gilberte, baptiſée à Marcy le 13 Mars 1625, femme de *Jean Hannequin* ;
   5. Louise, mariée à *Louis Defreau* ;
   6. Et Edmée, née le 13 Mai 1636, alliée à *Edme Colliou*.
6. Adreen, mort garçon ;
7. François, tué au ſiège de la Rochelle en 1628, ſans avoir été marié ;
8. Et Edmée, femme de *Thibaut Farnault*, Ecuyer, dont des enfans.

XI. Loup de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Grand-Pré, fut préſent, le 6 Juin 1622, à la tutelle de Gilbert, ſon neveu, & parrain, le 16 Janvier 1627, de Loup, fils de ſon frère Claude de Lamoignon, Sieur de Belleroche. Il fut maintenu dans l'exemption des tailles, par Sentence de l'Election de Clamecy, du 20 Juin 1634 ; repréſenta ſes titres de nobleſſe avec Gilbert, Louis & Claude de Lamoignon, ſes frères, le 5 Mars 1641, devant le Sieur de Pontault, Tréſorier de France à Orléans, Commiſſaire député pour l'exécution de l'Edit du mois de Novembre 1640 ; fut préſent, en 1642, au contrat de mariage de Gilbert de Lamoignon, Sieur de Beaulieu, ſon neveu, & mourut avant le 17 Janvier 1652. Il avoit épouſé 1° *Jeanne de Mulor*, morte, ſans enfans, le 20 Février 1642, fille de *François de Mulor*, Ecuyer, & de *Claude de Corquiller* ; & 2° par contrat du 18 Janvier 1644, *Catherine de Leurault*, qui ſe remaria à *Antoine de Viry*, Sieur de Malicorne, & mourut avant le 14 Mai 1652. Elle étoit fille de *Charles de Leurault*, Ecuyer, Sieur de Saint-Aubin, & de *Marguerite de Châlons*. Comme on reconnut, après la célébration du mariage, qu'ils étoient parens au IIIe degré d'affinité, ils obtinrent une diſpenſe du Pape, en vertu de laquelle ils furent mariés de nouveau dans la Chapelle de Saint-Laurent de Migny, le 6 Mars 1646. De cette ſeconde alliance vinrent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Mathurin, né le 7 Janvier 1646 ;
3. François, né le 30 Avril 1647, qui eut de *Marie de Champuit*, ſa femme,

   Edme, baptiſé à Marcy le 28 Septembre 1664.
4. Jean-Léonard, né le 28 Février 1650 ;
5. Et Marie, née le 19 Avril 1648.

XII. Charles de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Grand-Pré, né le 31 Janvier 1645, fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 8 Septembre 1670, mourut le 8 Janvier 1699, & fut inhumé à Champlemy. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Janvier 1664, Françoise de Lamoignon, ſa couſine du IIe au IIIe degré, fille de Gilbert, Seigneur de Beaulieu, IIe du nom, & de *Gabrielle de Veilhan*. Elle mourut le 8 Juillet 1688, & fut enterrée à Marmay, ayant eu

Marie, baptiſée le 4 Octobre 1685.

XI. Gilbert de Lamoignon, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, de Mannay & de Prenay, ſecond fils d'Edme, Sieur de Vielmanay, Chaſnay, Grand-Pré, &c., & d'*Anne Anceau*, fut maintenu, avec ſon frère Loup, dans l'exemption des tailles en 1634 ; il préſenta avec lui les titres juſtificatifs de leur nobleſſe en 1641, & fut préſent au contrat de mariage de ſondit frère en 1644. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Juillet 1615, *Madeleine de Sargines*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de la Goutte, & de *Claudine Ballard*. Elle mourut avant le 6 Juin 1622, que l'on procéda à l'acte de tutelle de ſon fils, qui ſuit.

XII. Gilbert de Lamoignon, IIe du nom, Sieur de Beaulieu, de Mannay & de Prenay, baptiſé à Marcy le 23 Octobre 1618, fut préſent, avec ſon père, au contrat de mariage de Loup de Lamoignon, ſon oncle, en 1644 ; rendit foi & hommage, le 2 Février 1657, au Seigneur de Changy, pour ce qu'il tenoit en

fief de lui audit Changy. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Novembre 1642, *Gabrielle de Veilhan*, fille de *Philibert*, Seigneur de Digoine, & de *Jeanne de la Magdelaine*; celle-ci fille de *François*, Marquis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roi. Il mourut le 15 Mai 1668, & ſa veuve fut tutrice de ſes enfans, ſavoir :

1. Eugin, mort le 7 Septembre 1644;
2. Gilbert-Charles, mort jeune, avant ſon père;
3. Jean, né le 5 Janvier 1654, reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de France, le 5 Juin 1677, après avoir fait ſes preuves le 18 Juin 1676; il mourut à Malte;
4. Hilaire, baptiſée à Varzy le 9 Avril 1647, morte avant ſon père;
5. Françoise, mariée, par contrat du 12 Janvier 1664, à Charles de Lamoignon, Seigneur de Grand-Pré, couſin germain de ſon père;
6. & 7. Marie & Catherine, nées jumelles, baptiſées à Varzy le 3 Mai 1648, mortes avant leur père;
8. Autre Françoise, baptiſée à Marcy le 12 Novembre 1652, morte auſſi avant ſon père;
9. Et Charlotte, née le 26 Décembre 1656, qui reſta ſous la tutelle de ſa mère, & mourut Religieuſe à l'Abbaye du Ronceray.

BRANCHE
des Seigneurs de Metz *& de* la Bouille.

XI. Louis de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur de Metz, & en partie de Vielmanay, troiſième fils d'Edme, Sieur de Grand-Pré, & d'*Anne Anceau*, fut préſent, le 6 Mai 1622, à l'acte de tutelle de Gilbert de Lamoignon, ſon neveu, & inhumé à Marcy le 6 Mars 1645. Il avoit épouſé N.... *Guinault*, de laquelle il avoit eu quatre fils, qui furent reconnus lors de la célébration de leur mariage, & encore deux autres fils, ſavoir :

1. N.... de Lamoignon, mort jeune;
2. 3. 4. 5. & 6. Loup, Etienne, Claude, Hubert & Jean, rapportés les uns après les autres.

XII. Loup de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Cruzy, épouſa 1° *Jeanne du Bois*; & 2° par contrat du 14 Septembre 1665, *Anne Berthier*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Vannay, & de *Jeanne Meullot*. Il eut du premier lit :

1. Catherine, baptiſée à Vouzy, le 3 Août 1649.

Et du ſecond lit vinrent :

2. & 3. René & Jacques, morts au berceau;
4. Paul, né le 1er Avril 1670, Seigneur de Cruzy, & de Vannay, Capitaine au Régiment de Piémont, & Chevalier de Saint-Louis, qui vivoit en 1724;
5. Et Anne, mariée 1° à *Achille Philippes*; & 2° à *Pierre de Vaujolly*.

XII. Etienne de Lamoignon, troiſième fils de Louis, Ecuyer du Roi, épouſa *Jeanne de Veilhan*, ſeconde fille de *Philibert*, Seigneur de Digoine, & de *Jeanne de la Magdelaine-Ragny*, dont :

1. Gilbert, né le 19 Mai 1655;
2. Joseph-François, né le 21 Décembre 1667;
3. Edmée, née le 16 Mars 1659;
4. Et Anne, née le 20 Août 1661.

XII. Claude de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de la Bouille, quatrième fils de Louis, & de N.... *Guinault*, épouſa *Edmée Billard*, dont il eut :

Jean, qui ſuit;
Et Gilbert, né le 4 Mai 1661.

XIII. Jean de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de la Bouille, baptiſé à Varzy le 5 Janvier 1654, vivoit le 29 Décembre 1705. Il avoit épouſé *Edmée Colleſſon*, vivante le 30 Août 1695, fille d'*Anne Colleſſon*, & de *Laurence Maillot*. De ce mariage vinrent :

Jean, Ecuyer;
Et Claude, né le 4 Juillet 1682.

XII. Hubert de Lamoignon, Sieur de la Bourdonnière & des Ruiſſeaux, cinquième fils de Louis, & de N.... *Guinault*, fut baptiſé à Marcy en Nivernois, le 27 Novembre 1634. Il épouſa 1° *Urbaine de Pont-Saint-Pierre*; & 2° par contrat du 23 Janvier 1663, *Anne de Creſſanville*. Du premier lit il eut :

1. Yriez, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Charles, né le 8 Juin 1664;
3. Baptiste-Dominique, né le 16 Mars 1666, mort jeune;
4. Et Jean, né le 20 Avril 1670.

XIII. Yriez de Lamoignon, Ecuyer, baptiſé à Orcuſe le 28 Juillet 1658, mort en 1705, avoit épouſé *Marie Boullé*, de laquelle il laiſſa :

1. Hubert, né en 1688, Lieutenant dans le Régiment de Poitou en 1722;
2. Claude, né le 26 Août 1695;

3. JEAN, né posthume le 28 Novembre 1705 ;
4. Et une fille.

XII. JEAN DE LAMOIGNON, dernier fils de LOUIS, Seigneur de Metz, & de N.... *de Guinault*, fut présent, en 1664, au contrat de mariage de CHARLES DE LAMOIGNON, Sieur de Grand-Pré, & le 15 Mai 1668, à l'acte de tutelle de GILBERT DE LAMOIGNON, IIe du nom, Sieur de Beaulieu. Il épousa *Jeanne de Violaine*, dont :

DANIEL, né le 29 Mai 1664 ;
Et CLAUDE, baptisé à Marcy le 11 Septembre 1665.

BRANCHE des Seigneurs de BASVILLE.

VII. JEAN DE LAMOIGNON, Ecuyer, Seigneur d'Arthel en Nivernois, & de Laleuf en Bourbonnois, second fils de PIERRE, Ecuyer, Seigneur de LAMOIGNON, & de *Marguerite de Fougeray*, épousa *Jeanne Dourde*, fille de *Guillaume*, ce qui s'apprend par un contrat de sa fille. Leurs enfans furent :

JEAN, qui suit ;
Et HUGUETTE, mariée à *Pierre de la Salle*, Ecuyer. (Etant veuve elle vendit, par contrat du 27 Mars 1483, une maison sise dans la ville de Nevers, aux tuteurs de ses deux neveux.)

VIII. JEAN DE LAMOIGNON, IIe du nom, Seigneur d'Arthel & de Laleuf, Secrétaire & Contrôleur de la Maison de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, Comte de Nevers, &c., est nommé, en cette qualité, dans un des titres de la Chambre des Comptes de Nevers. Il y épousa, le 25 Novembre 1477, *Marie de Lestang*, morte le 17 Mai 1482, dont :

FRANÇOIS, qui suit ;
Et JEAN, né le 6 Novembre 1481, Conseiller de MARGUERITE D'ORLÉANS, Reine de Navarre, Duchesse de Berry, marié à *Jeanne Alabat*, fille de *Louis*, Seigneur de la Chabottière, & de *Jeanne d'Orléans*. Il mourut le 28 Juin 1530, & fut enterré dans la Chapelle de Beauquant de Saint-Austrille, de la ville de Bourges. (Sa postérité est éteinte.)

IX. FRANÇOIS DE LAMOIGNON, Seigneur d'Arthel, de Graté & de Marigny, né le 17 Mai 1480, Secrétaire & Contrôleur de la Maison de Françoise d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, contresigna, en qualité de Secrétaire de cette Duchesse, un acte de foi & hommage qui lui fut fait le 25 Février 1507, par CHARLES DE LAMOIGNON, son oncle, à la mode de Bretagne, pour les Terres de Villorgot & de Bretignelles. Il épousa à Donzy, en présence de la Duchesse, le 14 Janvier 1509 (vieux style), *Marie du Coing*, morte le 21 Décembre 1520, fille de *Vincent*, Sieur de Graté & de Marigny, & de *Marguerite Bourgoing*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. HELLOUIN, Abbé de Bellevaux, Prieur de Saint-Pierre-le-Moûtier, qui eut un fils naturel, nommé

   LOUIS, Procureur au Bailliage & Siège Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier.
3. Françoise, née le 23 Février 1510, suivant l'ancien style, tenue sur les Fonts de Baptême par Françoise d'Albret, Duchesse Douairière de Brabant, Comtesse de Nevers, & mariée à *Pierre Luillier*, Contrôleur ordinaire de la Maison du Roi, dont postérité ;
4. Et MARIE, femme, 1° de *François du Broc* Seigneur de Noizay ; & 2° de *Louis-Olivier*, Seigneur d'Ouvrault & de Surpalis. Elle eut des enfans de l'un & de l'autre.

X. CHARLES DE LAMOIGNON, Seigneur de Basville, Launay-Courson, la Folleville, les Tuileries, né le 1er Juin 1514, filleul de CHARLES DE LAMOIGNON, Sieur de Rivière, oncle de son père, à la mode de Bretagne, fut le premier de son nom, qui embrassa la profession de la Robe. Il prit le Bonnet de Docteur à Ferrare, le 20 Juillet 1543, vint à Paris se faire recevoir Avocat au Parlement le 16 Décembre de l'année suivante ; parut avec éclat dans le Barreau ; se fit recevoir Conseiller en la Juridiction des Eaux et Forêts au Siège de la Table de Marbre, le 23 Décembre 1547, dont il ne fit les fonctions que peu de tems ; reprit celles d'Avocat ; fut établi chef du Conseil de François de Clèves, Ier du nom, Duc de Nivernois, qui lui donna, par contrat du 1er Février 1552 (vieux style), la Terre & Seigneurie de Launay-Courson, près de Montlhéry, dont il rendit hommage au Roi entre les mains de Jean Bertrand, Garde des Sceaux de France, le 13 du même mois ; eut des provisions de Conseiller au Parlement de Paris le 30 Septembre 1557, & fut reçu le 4 Octobre suivant ; fut nommé exécuteur testamentaire le 26 Octobre 1561, de François de Clèves, Duc de Nivernois ; pourvu par le Roi CHARLES IX d'un Office de Maître des Requêtes, au mois de Janvier 1564 ; nommé un des Commissaires pour l'Inf-

pection des Gabelles dans la Provence, le Languedoc & le Dauphiné; & enfin pourvu d'un Office de Conſeiller au Conſeil d'Etat, dont il prêta ſerment le 3 Octobre 1572. Il mourut au mois de Novembre ſuivant, dans ſa maiſon de Paris, ſur la Paroiſſe des SS. Coſme & Damien, & fut inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers devant le Crucifix. Il avoit épouſé, le 25 Juillet 1547, *Charlotte de Beſançon*, née le 10 Octobre 1526, morte le 17 Octobre 1594, fille de *Louis*, Conſeiller au Parlement, & de *Marie Potier*. Elle fut élue tutrice le 23 Décembre 1572, de ſes enfans au nombre de 20, ſavoir :

1. Charles, né & mort le 16 Mars 1548;
2. Autre Charles, né le 25 Juillet 1552;
3. Pierre, né le 27 Août 1554, Seigneur de Baſville, de Launay-Courſon & d'Hervy en Picardie, Avocat au Parlement, Prieur d'Andoye, Diocèſe d'Auxerre, l'un des plus ſavans de ſon temps, qui teſta le 27 Juillet 1584, en faveur de ſa mère, & mourut le 14 Août ſuivant;
4. Nicolas, né le 25 Fevrier 1555;
5. Charles, né le 18 Juillet 1558;
6. Autre Charles, né le 23 Décembre 1559;
7. Antoine, né & mort le 9 Avril 1560;
8. Barthélemy, né le 6 Mars 1562, vieux ſtyle;
9. Autre Charles, né le 23 Janvier 1563, reçu Secrétaire du Roi le 15 Novembre 1585, mort à Maiſſe, près de Melun, le 28 Septembre 1590;
10. Chrétien, qui ſuit;
11. Jean, né le 19 Février 1569;
12. François, né le 19 Mai 1570;
13. Autre François, né le 27 Mai 1571, mort en Novembre 1572;
14. Charlotte, née le 8 Août 1549, mariée, le 23 Février 1567, à *Jean de Bullion*, Seigneur d'Hargnies, Maître des Requêtes, dont poſtérité;
15. Marguerite, née le 24 Juillet 1550, tenue ſur les Fonts de Baptême par le Cardinal Odet de Châtillon, & par Marguerite de Bourbon, Ducheſſe de Nivernois;
16. Madeleine, née le 25 Août 1551, mariée le 19 Mai 1573, à *Jean Midorge*, Sieur de la Maillarde, Conſeiller au Parlement, dont poſtérité;
17. Jeanne, née le 5 Octobre 1553;
18. Marie, née le 26 Février 1556, vieux ſtyle, Religieuſe Profeſſe à l'Abbaye de Chelles, le 22 Juillet 1574;
19. Henriette, née le 3 Février 1564 (filleule d'Henriette de Clèves, Ducheſſe de Nivernois), mariée, 1° le 2 Juillet 1591, à *Charles de la Villeneuve*, Seigneur de Bonnelles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; 2° à *Jean Spifame*, Sieur des Granges, Conſeiller au Siège des Eaux & Forêts de la Table de Marbre du Palais à Paris; & 3° à N... *de Louviers*, Seigneur de Grigny, dont elle étoit veuve le 21 Février 1637;
20. Et Louise, née le 9 Janvier 1566, Religieuſe Profeſſe de l'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs à Paris, dont elle fut Prieure. Elle paſſa, en 1624, à Port-Royal-des-Champs, où on lui donna le nom de *Sainte-Praxède*, & fut une des diſcrètes du Monaſtère de Port-Royal de Paris, où elle mourut le 18 Janvier 1638.

XI. Chrétien de Lamoignon, né le 22 Août 1567, Seigneur de Baſville, de Launay-Courſon, la Folleville, les Tuileries, Breuil-pont & de Lorey, pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement le 18 Mai 1595, puis Préſident aux Enquêtes le 22 Février 1623, & Premier Préſident au même Parlement en 1633, mourut le 18 Janvier 1636, fut inhumé dans une des Chapelles des Cordeliers de Paris, & ſon cœur porté aux Récollets de Saint-Denis en France. Il avoit épouſé, le 10 Juin 1597, *Marie des Landes*, née le 28 Septembre 1576, morte le 31 Décembre 1651, fille de *Guillaume*, Seigneur de Sagy & de Magnanville, Conſeiller au Parlement, & de *Bonne de Vitry*, Vicomteſſe de Meaux. Leurs enfans furent :

1. Guillaume, né le 19 Août 1603, mort à Baſville le 9 Octobre 1605;
2. Autre Guillaume, qui ſuit;
3. Marie, née le 13 Septembre 1601, morte le 8 Octobre 1609;
4. Anne, née le 24 Octobre 1605, morte le 28 Mars 1663, femme, par contrat du 10 Septembre 1624, de *François-Théodore de Neſmond*, Seigneur de Saint-Dizant, depuis Préſident au Parlement de Paris, mort le 29 Novembre 1664, dont elle eut trois garçons, morts ſans poſtérité;
5. Elisabeth, née le 24 Avril 1608, Religieuſe Profeſſe le 4 Avril 1630, au Monaſtère de la Viſitation Sainte-Marie, au Faubourg Saint-Jacques, morte la nuit du 11 au 12 Août 1658;
6. Et Madeleine, née le 18 Septembre 1609, morte ſans alliance le 14 Avril 1687, après avoir paſſé ſa vie dans la pratique des vertus, & ſurtout de charité envers les pauvres. Elle fut inhumée aux Cordeliers.

XII. Guillaume de Lamoignon, né le 23

Octobre 1617, Marquis de Basville, Comte de Launay-Courson, Baron de Saint-Yon, Avocat au Parlement le 19 Avril 1635, Conseiller au même Parlement le 14 Décembre suivant, Maître des Requêtes le 15 Décembre 1644, & pourvu de l'Office de Premier Président le 2 Octobre 1658, obtint l'érection de ses Terres & Seigneuries de *Basville* & de *Boissy* en *Marquisat* en sa faveur, & de ses hoirs mâles & femelles, par Lettres du mois de Décembre 1670, registrées au Parlement le 8, & en la Chambre des Comptes le 20 Janvier 1671; & de celles de *Cincehour* & de *Launay-Courson*, en *Comté*, sous le nom de *Launay-Courson*, pour lui & ses hoirs mâles & femelles, aussi par d'autres Lettres du mois de Décembre 1670, registrées ès-mêmes Cours les mêmes jours que les précédentes, & en la Cour des Aides le 2 Février suivant. Il rendit foi & hommage au Roi, pour raison de ses Marquisat & Comté, entre les mains du Chancelier Séguier, le 31 Janvier 1671; & au mois de Juillet suivant, il obtint d'autres Lettres par lesquelles la Châtellenie de *Bry* fut unie à son *Comté*. Elles furent registrées au Parlement le 17 Août, & en la Chambre des Comptes le 1er Septembre suivant. Il mourut le 10 Décembre 1677, & fut inhumé le lendemain, dans la cave de sa Famille, en l'Eglise des Cordeliers. C'étoit un Magistrat distingué par sa piété, sa sagesse, sa douceur, son affabilité, & son amour pour les Sciences. M. Fléchier, depuis Evêque de Nîmes, prononça son Oraison funèbre dans l'Eglise de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le 18 Février 1679. Il avoit épousé, par contrat du 14 Novembre 1640, *Madeleine Potier*, sa cousine au IVe dégré, morte le 18 Octobre 1705, & inhumée auprès de lui aux Cordeliers, fille de *Nicolas Potier*, IVe du nom, Seigneur d'Ocquerre, & de *Marie Barré*, dont :

1. Chrétien-André, né le 30 Octobre 1641, mort le 5 Avril 1643;
2. Chrétien-Augustin, né le 20 Mai 1643, mort le 28 Mars 1644;
3. Chrétien-François, qui suit;
4. René, né le 17 Septembre 1646, mort le 30 Septembre 1652;
5. Nicolas, auteur de la branche des Comtes de *Launay-Courson*, &c., rapportée ci-après;
6. Marie, née le 2 Août 1645, morte à Paris le 12 Janvier 1733, dans la 88e année de son âge, femme, depuis le 29 Août 1666, de *Victor-Maurice*, Comte *de Broglie*, depuis Maréchal de France;
7. Madeleine, née le 14 Avril 1649, morte au Château de Stains, près de Saint-Denis en France, le 28 Octobre 1671, & inhumée à Saint-Eustache à Paris, dans la Chapelle de Sillery. Elle avoit épousé, le 12 Septembre 1667, *Achille de Harlay*, Comte de Beaumont, Seigneur de Gros-Bois, depuis Premier Président du Parlement de Paris, mort le 23 Juillet 1712;
8. Elisabeth, née le 30 Juin 1650, Religieuse Professe aux Filles de Sainte-Marie du Faubourg Saint-Jacques, le 25 Mars 1667;
9. Anne, née le 8 Mars 1654, qui fit profession au même Monastère le 13 Décembre 1670;
10. Et Christine, née le 18 Février 1657, & morte le 1er Février 1659.

XIII. Chrétien-François de Lamoignon, né le 26 Juin 1644, Marquis de Basville, Baron de Saint-Yon, Seigneur de Blanc-Mesnil, du Plessis-aux-Bois & de Cerisay, fut Conseiller au Parlement en 1666, Avocat Général en 1674, charge qu'il occupa pendant 25 ans, avec tout l'éclat qu'on avoit lieu d'attendre de ses rares talens; Président à Mortier en 1690, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres en 1704, Président de cette Compagnie en 1705; se démit, en 1707, de sa charge de Président à Mortier, en faveur de son fils aîné, & mourut après une longue maladie, le 7 Août 1709, âgé de 65 ans. (Voy. son éloge dans *Moréri*.) Il avoit épousé, le 7 Janvier 1674, *Marie-Jeanne Voisin*, morte le 1er Septembre 1727, âgée de 73 ans, fille de *Daniel Voisin*, Seigneur du Plessis-aux-Bois & de Cerisay, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie Talon*, dont :

1. Chrétien, qui suit;
2. Guillaume, né le 17 Juin 1677, mort le 20 Juillet 1679;
3. Autre Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs de *Blanc-Mesnil*, rapportée ci-après;
4. Charles-François, né le 25 Septembre 1689, mort le lendemain;
5. Armand, né le 28 Décembre 1690, mort le 28 Avril 1691;
6. Marie-Madeleine, née le 6 Février 1675, morte le 15 Septembre 1694, sans postérité de son mariage qu'elle avoit contracté le 13 Avril 1693, avec *Claude de Longueil*, Marquis de Maisons, Président au Parlement;
7. Françoise-Elisabeth, née le 15 Novem-

bre 1678, morte le 27 Avril 1733, femme, depuis le 26 Novembre 1705, de *Jean-Aymare Nicolaï*, Marquis de Gouffainville, Premier Préſident de la Chambre des Comptes ;

8. Jeanne-Christine, née le 9 Juin 1686, mariée, le 4 Juillet 1707, à *Joſeph-Gaſpard de Maniban*, Marquis de Maniban & de Campagne, Baron de Cazaubon, &c., Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & Premier Préſident au même Parlement, dont il prêta ſerment entre les mains du Roi, le 14 Octobre 1721 ;
9. Et Susanne-Léonine, née le 24 Juillet 1688, Religieuſe Profeſſe le 17 Mai 1705, aux Filles de Sainte-Marie du Faubourg Saint-Jacques.

XIV. Chrétien de Lamoignon, né le 14 Mars 1676, Marquis de Baſville & de Milhars, Baron de Saint-Yon, Seigneur de Lamoignon, du Broc, de Bergonne, Gignat, Auterive, Saint-Yvoine, la Queuille & Bois-Jardin, Avocat au Parlement le 26 Janvier 1693, Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 24 Mai 1694, Conſeiller au Parlement le 3 Septembre 1698, Préſident à Mortier au Parlement, en ſurvivance de ſon père, le 30 Août 1706, reçu, le 7 Mai 1707, Commandeur Greffier des Ordres de Sa Majeſté, dont il prêta ſerment le 13 Décembre 1713, & dont il ſe démit en Février 1716, mourut le 28 Octobre 1729. Il avoit épouſé, le 5 Septembre 1706, *Marie-Louiſe Gon*, morte le 3 Janvier 1728, fille de *Louis Gon*, Seigneur du Broc, Bergonne, Gignat & la Queuille, Maître des Comptes, & de *Marie-Marguerite Chaudeſolles-d'Auterive*, dont :

1. Chrétien-Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Catherine-Louise, née le 16 Novembre 1715, mariée 1° le 23 Février 1734, avec *François-Louis Dauvet*, Marquis des Mareſt, &c., Grand Fauconnier de France, Capitaine de Cavalerie, mort le 26 Avril 1748 ; & 2° le 27 Avril 1750, à *Louis-Auguſte d'Eſtourmel du Fretoy*, dit *le Marquis du Fretoy*, puis *le Marquis d'Eſtourmel*, Maréchal de Camp & Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes du Corps du Roi, (& non pas au Marquis d'Eſtouteville, comme dit Moréri, car il n'y en a plus de cette grande Maiſon de Normandie, fondue dans la Maiſon Royale de Bourbon), dont un fils, né en 1762.

XV. Chrétien-Guillaume de Lamoignon, né le 1er Octobre 1712, Marquis de Baſville

& de Milhars, Baron de Saint-Yon, de Cannes, &c., d'abord Conſeiller au Parlement, enſuite reçu Commiſſaire aux Requêtes le 7 Juillet 1730, puis Préſident à Mortier le 19 du même mois, à la place de ſon père ; il s'eſt démis de cette charge en Avril 1747, & a été nommé Préſident honoraire dudit Parlement ; Grand'Croix & Maître des Cérémonies de l'Ordre de Saint-Louis, eſt mort le 23 Mai 1759. Il avoit épouſé, le 27 Septembre 1732, *Louiſe-Madeleine-Henriette Bernard*, née le 7 Juillet 1719, fille de *Samuel-Jacques*, Doyen des Maîtres des Requêtes, Prévôt, Maître des Cérémonies & Grand'-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Surintendant des Finances de la Reine, & d'*Eliſabeth-Olive-Louiſe Frotier de la Coſte-Meſſelière*, dont :

1. Chrétien-François, qui ſuit ;
2. Catherine-Luce, née le 1er Février 1738, morte au berceau ;
3. Olive-Claire, née le 2 Décembre 1738, mariée, en Mai 1756, à *Armand-Guillaume-François de Gourgue*, Marquis de Vayres, &c., ſon couſin, Préſident à Mortier ;
4. Et N... de Lamoignon, née le 18 Juin 1741, morte.

XVI. Chrétien-François de Lamoignon, IIe du nom, né le 18 Décembre 1735, Marquis de Baſville, Baron de Saint-Yon, &c., d'abord reçu Conſeiller au Parlement le 5 Septembre 1755, puis Préſident à Mortier en Avril 1758, a épouſé, les mêmes mois & an, *Marie-Eliſabeth*, fille de feu *Nicolas-René Berrier*, Lieutenant Général de Police, & enſuite nommé, en Octobre 1761, Garde des Sceaux de France, & de *Catherine-Madeleine Jorte-de-Fribois*. Ils eurent :

1. N... de Lamoignon, né en Juin 1765 ;
2. Marie-Catherine, née le 3 Mars 1759, mariée, le 18 Janvier 1775, à *Henri-Cardin-Jean-Baptiſte d'Agueſſeau de Frène*, Avocat Général au Parlement de Paris, dont des enfans. Voy. AGUESSEAU ;
3. Et Marie-Gabrielle-Olive, née le 18 Janvier 1761, mariée, le 8 Décembre 1778, à *Charles-Henri Feydeau*, Marquis de Brou, Maître des Requêtes, Intendant de Bourges en 1776.

BRANCHE
des Seigneurs de Blanc-Mesnil *& de* Malesherbes.

XIV. Guillaume de Lamoignon, né le 6

Voir col. 387 et suiv.

1. Alexis, qui ſuit ;
2. Et Henri, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frère en 1667.

IX. Alexis de Lancrau, Ecuyer, Seigneur de Chanteil, de la Motte-Saint-Péan, de la Motte-Boiſroyer, de la Grand'Maiſon, épouſa, en 1686, *Françoiſe-Marie de Bréon*, dont :

X. Marc-Antoine de Lancrau, Ecuyer, Seigneur de Chanteil, né le 11 Novembre 1688, qui s'eſt marié, le 6 Avril 1714, à *Louiſe-Sophie le Chat*, fille d'*Henri*, Seigneur de Vernée, Conſeiller au Parlement de Rennes, & de *Louiſe-Renée du Verdier de Genouillac*. Il en a eu :

XI. Alexis-Marc-Antoine de Lancrau de Chanteil, né le 24 Mai 1715, reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 30 Août 1730, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de 3 roſes de gueules, boutonnées d'or, poſées 2 & 1.*

LANCRY. Voici ce qu'on trouve ſur cette Famille, dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 284 :

Louis de Lancry, Seigneur de Pronleroy, y demeurant, Prévôté de Montdidier, juſtifia ſa nobleſſe depuis l'an 1548, que vivoit Jean de Lancry, Ecuyer, Seigneur de Pronleroy & de Bains, ſon biſaïeul.

Antoine de Lancry, Seigneur de la Berlière, Prévôté de Roye; Charles de Lancry, Seigneur du Carouge-Riverolles, réſident à Fontaine-ſous-Montdidier, & Michel de Lancry, Seigneur de Béthencourt, demeurant à la Chauſſée-du-Bois, Prévôté de Montdidier, prouvèrent qu'ils étoient des mêmes Maiſon & armes.

Charles de Lancry, Seigneur de Bains & de Boulogne, fils puîné de Jean, épouſa *Diane de la Porte*, fille de *François*, Seigneur d'Autreville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, ſon Ambaſſadeur en Angleterre, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal Duc de Montmorency, & de *Claude de Sainte-Chriſtine*, ſa première femme. De ce mariage vinrent :

1. Isaac, Seigneur de Bains & de Boulogne, qui ſervit longtems en Hollande en qualité de Capitaine de Cavalerie ;
2. & 3. Henri & Charles, morts Chevalier de Malte ;
4. Et Marie, qui fut Fille d'honneur de la Reine Marie de Médicis, & ſe fit enſuite Carmélite.

Les armes : *d'or, à 3 ancres de ſable.*

LANCY, dans le Laonnois : Famille noble, diviſée en trois branches, qui fut maintenue dans ſa nobleſſe par jugement de MM. les Commiſſaires Généraux du Conſeil, du 30 Novembre 1697. Elle remonte à

I. Jean de Lancy, vivant, Ecuyer, Vicomte de Laval & de Nouvion, qui eut de ſa femme qu'on ne connoît point :

II. Charles de Lancy, Ier du nom, Ecuyer, Vicomte de Laval & de Nouvion, lequel rendit aveu & dénombrement à l'Evêque de Laon, à cauſe de pluſieurs héritages qu'il tenoit en fief dudit Seigneur Evêque, le 20 Novembre 1525, dont l'original eſt en parchemin. Il avoit épouſé *Madeleine de Villiers*, dont il eut :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Et Christophe, auteur de la branche des Seigneurs de *Raray*, rapportée ci-après, ſelon l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

III. Charles de Lancy, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Laval, partagea avec ſon frère Christophe, le 15 Mars 1535, & avoit épouſé, le 15 Avril 1534, *Iſabeau Branche*, de laquelle vinrent :

1. Charles, Vicomte de Laval & de Nouvion, marié, par contrat du 15 Janvier 1593, avec *Claude de May ;*
2. Et Claude, qui ſuit.

IV. Claude de Lancy, Seigneur de Charly, épouſa, du conſentement de ſon père, le 5 Février 1577, *Marguerite Briſſet*, fille de *Robert*, & d'*Iſabeau d'Ailly*, par contrat paſſé devant *Malbeſte*, Notaire à Laon. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Charles, Conſeiller du Roi au Bailliage de Laon, marié à *Eliſabeth Marcilly*, qui reſta veuve & tutrice de ſes enfans, ſuivant un accord fait le 12 Décembre 1643, avec Jean de Lancy, ſon beau-frère ;
3. Et Antoinette, femme de noble homme *Charles Aguet*, Conſeiller du Roi, Lieutenant en la Prévôté de Laon.

V. Jean de Lancy, Conſeiller du Roi, élu en l'Election de Laon, épouſa, par contrat du 24 Novembre 1625, paſſé devant *Thourie*, Notaire à Hautvillers, Bailliage de Vitry,

Madeleine Martin, fille de *Jean*, Seigneur de Signy-le-Petit, dont :

VI. CHARLES DE LANCY, Avocat au ſiège Préſidial de Laon, qui s'eſt marié, en 1653, avec *Eliſabeth Saubinet*, fille de *Claude*, & de *Nicole de Ravaux*. Il en eut :

VII. LOUIS DE LANCY, Seigneur du Bois-de-Cabaret, Commandant du ſecond bataillon du Régiment de Champagne, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1736, après avoir ſervi pendant 47 ans ſous Louis XIV & Louis XV. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Avril 1723, paſſé devant *Philippe de la Croix*, Notaire de la Prévôté de Maubeuge, *Marie-Catherine-Thérèſe Poſchet*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Nahaut, & de *Charlotte Poſchet*. Elle fut tutrice de ſes enfans mineurs, qui ſont :

1. LOUIS-CHARLES, né & baptiſé le 13 Décembre 1726;
2. NICOLAS-CHARLES-GABRIEL, né le 10 Septembre 1731, & baptiſé le 12 du même mois;
3. Et MARIE-MADELEINE-FRANÇOISE, née le 1er Janvier 1725, & baptiſée le 4 du même mois.

Sur la Requête préſentée au Roi en ſon Conſeil par la veuve de ce Louis DE LANCY, Sa Majeſté a déclaré, le 6 Mai 1738, la maintenue de nobleſſe du 30 Novembre 1697, accordée à CHARLES-AMBROISE DE LANCY, commune avec LOUIS-CHARLES, NICOLAS-CHARLES-GABRIEL, & MARIE-MADELEINE-FRANÇOISE DE LANCY, enfans dudit LOUIS DE LANCY, & de *Marie-Thérèſe Poſchet*, ſa veuve. Par cet Arrêt, Sa Majeſté veut que nonobſtant l'omiſſion de la qualité d'*Ecuyer* dans tous les actes paſſés aux noms des père, aïeul & biſaïeul, de laquelle Sa Majeſté les a relevé & relève en conſidération des ſervices de feu leur père & de ceux de leur Famille, eux & leurs enfans avec leurs deſcendans nés & à naître en légitime mariage, ſoient reconnus *nobles d'ancienne extraction*, & comme tels ils jouiſſent enſemble, ainſi que ladite Dame veuve leur mère, tant qu'elle demeurera en viduité, des privilèges attribués à la nobleſſe, qu'ils ſoient inſcrits dans le Catalogue général des Nobles du Royaume, & que leurs armoiries ſoient enregiſtrées au rang de celles des Nobles, par le Juge d'armes de France, avec défenſe à toutes perſonnes de les inquiéter ſur le fait de leur nobleſſe, tant qu'eux, leurs enfans & leurs deſcendans ne feront aucun acte de dérogeance.

BRANCHE
des Seigneurs de RARAY.

III. CHRISTOPHE DE LANCY, Ecuyer, Sieur de Nouvion, ſecond fils de CHARLES, Ier du nom, & de *Madeleine de Villiers*, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

IV. NICOLAS DE LANCY, Ecuyer, Seigneur & Baron de Raray, Tréſorier Général de la Maiſon de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, mort en 1639. Il avoit épouſé *Lucrèce de Lanciſe*, fille de *Barthélemy*, citoyen Florentin, & de *Madeleine d'Agueſſeau*, tante du Premier Préſident du Parlement de Bordeaux, aïeul de M. le Chancelier. De ce mariage vint entr'autres enfans :

V. HENRI DE LANCY, Baron de Raray, Seigneur de Néry, de Faverolles, de Vérines & d'Haramont, Châtelain héréditaire de Béthizy & de Verberie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de MONSIEUR, DUC D'ORLÉANS, & Gouverneur de Breſcou en Languedoc. Il épouſa, en 1633, *Catherine d'Angennes*, dont:

1. GASTON-JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. CHARLES, tué au ſiège de Lille en 1667;
3. Et MARIE-CHARLOTTE, mariée à *Louis des Acres de l'Aigle*, Baron du Lac.

VI. GASTON-JEAN-BAPTISTE DE LANCY, Marquis de Raray, Seigneur de Néry & de Ribecourt, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Valois, & Capitaine de la Meute pour le Chevreuil, épouſa, en 1660, *Marie-Luce Aubery de Vatan*, fille de *Robert Aubery*, Seigneur, puis Marquis de Vatan, dont vinrent :

1. CHARLES-HENRI, Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 6 Juillet 1679;
2. GASTON-JEAN-BAPTISTE;

Et cinq filles: la quatrième, MARIE-LUCIE, héritière de LANCY & de Raray, porta ces Terres à *Jean-François le Conte de Nonant*, Seigneur de Pierrecourt, duquel elle eut poſtérité. Voy. CONTE DE NONANT (LE).

Il y a une branche, qui eſt l'aînée, & dont eſt auteur PIERRE DE LANCY, Seigneur de Nivillers, ſur laquelle nous n'avons point de connoiſſance, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de ſable, becquée & membrée de gueules, chargée ſur l'eſtomac d'un écuſſon d'azur, à 3 lances d'or, poſées en pal, les pointes en haut; à la bordure auſſi d'or.*

LAMOTHE. Voy. MOTHE (DE LA).

LAMOUREUX DE LA JAVELIÈRE, Famille noble, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* de Novembre 1753, p. 203.

JOSEPH LAMOUREUX, Seigneur de la Javelière en Bretagne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & ancien Gouverneur de Philippsbourg, eſt mort le 2 Juillet 1753, âgé de 88 ans. Il avoit épouſé *Marguerite Trudaine*, Dame de Tartigny en Picardie, & en a eu deux filles, Religieuſes à Saint-Paul-lès-Beauvais, & deux autres mariées, ſavoir:

1. MARGUERITE-SÉBASTIENNE, qui a épouſé, le 10 Septembre 1739, *Charles-Céſar de Favier de Lancry*, Marquis de Bains, Capitaine de Dragons au Régiment de Nicolaï, tué d'un coup de Fauconneau, au ſiège du Château de Rheinfels en Briſgau, le 24 Septembre 1744, âgé de 32 ans, laiſſant un fils & une fille;
2. Et GENEVIÈVE-FRANÇOISE, femme, du 4 Mars 1745, de *François-Denis*, Marquis *de Mauroy*, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de Taraſcon, dont poſtérité. Voy. MAUROY.

Les armes de LAMOUREUX ſont : *gironné d'argent & de gueules de* 10 *pièces*.

LAMOUROUS, de Montpellier. FRANÇOIS DE LAMOUROUS, mort âgé de 72 ans, le 19 Novembre 1753, Tréſorier des Etats de Languedoc, s'eſt marié deux fois. Du premier lit il eut :

Un fils;
Et deux filles : l'aînée, ſeconde femme de M. *Selle*, Conſeiller au Parlement, Seigneur du Meſnil-lez-Chevreuſe, dont un fils; & la ſeconde, mariée à N... *Olivier*, Receveur Général de Lyon.

Et du ſecond lit eſt iſſu
Un fils.

LAMPÉRIÈRE DE MONTIGNY, Famille de Normandie, qui ſubſiſte, poſſédant le fief de Montigny, & dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Rouen*. De cette Famille étoit

CHARLES DE LAMPÉRIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Montigny, né en 1642, d'abord Cadet dans les Gardes du Corps, d'où il ſortit pour prendre une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Bretagne. Il eut enſuite une Compagnie dans le Régiment du Roi, Infanterie, d'où il fut tiré, lui quatrième, par ordre du Marquis de Louvois, en 1670, pour former le Régiment des Fuſiliers, appelé depuis Royal-Artillerie, & à la tête duquel il a ſervi l'eſpace de 40 ans, en qualité de Lieutenant-Colonel avec Commiſſion de Colonel; ſe trouva pendant la guerre de Hollande à la priſe de 40 Villes ou Places fortes & depuis à plus de 10 batailles & combats, tant ſous M. le Prince de Condé, que ſous le Vicomte de Turenne & autres Généraux; ſervit, en 1673, au ſiège de Maëſtricht; reçut, en 1674, au combat de Senef, un coup de Mouſquet au travers du corps, qui fut ſi conſidérable, qu'il rendoit ſes excrémens par la plaie; ſe trouva, en 1678, au combat de Saint-Denis, près de Mons; en 1688, aux ſièges de Philippsbourg, de Spire, de Worms, Manheim, Frankenthal & autres places en Allemagne; en 1689, à l'affaire de Walcourt, & les années ſuivantes à la bataille de Fleurus, aux combats de Leuze & de Steenkerke, & enfin à la bataille de Nerwinde. Il fut fait Chevalier de Saint-Louis le 10 Mai 1693, Brigadier des Armées du Roi le 28 Avril 1694, & mourut à Paris le 8 Février 1735, dans la 95e année de ſon âge. (*Mercure de France*, de Février 1735, p. 399, & de Mars, p. 612.)

Les armes de cette Famille ſont : *d'azur, à 2 pots d'argent en chef, chargés chacun de flammes de gueules, & en pointe un lion léopardé d'or*.

LAMY DE BEZANGE, Famille originaire de Lorraine, dont la ſeule branche qui reſte eſt établie à Metz depuis pluſieurs ſiècles.

N..... LAMY DE BEZANGE obtint du Duc LÉOPOLD pour récompenſe de ſes ſervices, des Lettres Patentes portant Brevet de *Baron d'Etat*, tant pour lui que pour ſes enfans & poſtérité, nés & à-naître en légitime mariage. L'ancienneté de ſa nobleſſe eſt rappelée dans ces Lettres Patentes, & on y lit que pluſieurs de ſes ancêtres ont ſucceſſivement poſſédé, dès le XVe ſiècle, les emplois de Chambellan au ſervice des Princes de Lorraine. Ces Lettres ont été confirmées par d'autres de Sa Majeſté LOUIS XV, enregiſtrées & entérinées ſur ſon Mandement à la Cour Souveraine de Nancy & à la Chambre des Comptes.

Les armes : *d'azur, à 2 épées d'argent en ſautoir, entortillées de 2 ſerpens d'or*. On les voit gravées en relief avec le caſque ou-

vert & en face, ſur la plus ancienne porte de la ville de Metz, ce qui conſtate l'époque du tems qu'elle ſe gouvernoit par les 13 Officiers qui en repréſentoient pour lors la ſouveraineté. (C'eſt ce que nous ſavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille.)

LAMY DE LA PERRIÈRE : *d'azur, à 3 lézards d'argent, mis en pal, 2 & 1.*

LANCE, Famille dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 284.

DANIEL DE LANCE, Seigneur de Chevreſis-lès-Dame, demeurant à Richecourt; & la veuve & les héritiers de feu FRANÇOIS DE LANCE, demeurant à Eppes, Élection de Laon, ont produit des titres de cinq races depuis l'an 1547.

Les armes : *d'azur, à un pal d'or, accoſté de 7 coquilles du même.*

LANCESSEUR, Ecuyer, Sieur de la Poulinière en Normandie, Election d'Avranches, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'argent, à 3 tourteaux d'azur*, 2 & 1.

LANCHALS ou LANCKHALS, ancienne Nobleſſe militaire du Brabant, de laquelle étoit iſſu

MAXIMILIEN DE LANCHALS, Ecuyer, Seigneur d'Olſene, Exaerde, Denterghem, Gotthem, qui obtint en ſa faveur l'érection de la Seigneurie d'*Exaerde* en Flandre, en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, du 10 Janvier 1645, enregiſtrées à Lille.

LANCHY, en Picardie. On lit dans le Nobiliaire de cette Province, par Haudicquer de Blancourt, que LOUIS DE LANCHY, Seigneur de Marquay, demeurant à Eſtrées, près de Péronne, fit preuve depuis l'an 1467; que vivoit JEAN DE LANCHY, Ecuyer, ſon biſaïeul.

Les armes : *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 lances du même, poſées en pal.*

LANCIZE, Ecuyer, Sieur du Hamel, en Normandie, Election d'Avranches, Famille qui porte : *d'argent, à 3 canettes de ſable, becquées & membrées de gueules*, 2 & 1.

* LANCOME ou LANCOSME, Terre & Seigneurie dans le Vendômois, poſſédée, depuis plus de 400 ans, par la Maiſon de *Savary*, l'une des plus anciennes de la Province de Touraine. Elle fut érigée en *Baronnie*, par Lettres Patentes du mois de Février

1631, confirmées en 1705, & enſuite unie avec la Châtellenie de Bauché, le Fief des Roches, les Fiefs & Seigneuries de la Morandière & du Gué-Roſſignol, & les Fiefs & dîmes de Monjouant, Rouablé & Saint-Lactencin, & les Juſtices qui en dépendent; & érigée en *Marquiſat*, par d'autres Lettres Patentes du mois de Juin 1738, regiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, les 18 Mars & 18 Avril 1739, & au Bureau des Finances de Tours le 6 Mai 1740, en faveur de *Louis-François-Alexandre de Savary*, Baron de Lancôme, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment de Richelieu, en conſidération, tant de ſon ancienne nobleſſe, que de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres envers les Rois, prédéceſſeurs de Sa Majeſté, en qualité de leurs Chambellans, de Gentilshommes de leur Chambre, d'Ambaſſadeurs, de Gouverneurs de places, & de Lieutenans Généraux de leurs Armées. Le Marquis *de Lancôme* eſt mort le 12 Juin 1755, laiſſant poſtérité. Voy. SAVARY DE LANCOME.

LANCRAU, Famille noble d'Anjou, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 324.

I. GIRARD DE LANCRAU eut de ſa femme, *Mathurine de Brie*, entr'autres enfans :

II. YVONET DE LANCRAU, Sieur de la Saudraye, qui s'eſt marié, en 1459, avec *Catherine Cheminart*, dont :

III. ANTOINE DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur de la Saudraye, qui épouſa, en 1479, *Catherine Ridouet*, & en eut :

IV. MATHURIN DE LANCRAU, Seigneur de la Saudraye, qui s'eſt marié, en 1504, avec *Ambroiſe Boutier*. Leur fils fut :

V. ANDRÉ DE LANCRAU, qui épouſa, en 1532, *Françoiſe de Porſal*, de laquelle ſortit :

VI. JEAN DE LANCRAU, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Saudraye, qui eut de ſa première femme, *Françoiſe de la Boueſſière*,

VII. JEAN DE LANCRAU, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Saudraye, du Tertre, de la Haute-Porée, de la Prévôté, &c., qui fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1635, avec JACQUES, ſon fils, qui ſuit.

VIII. JACQUES DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, épouſa, 1° le 13 Avril 1622, *Claude de Salles*; & 2° le 21 Décembre 1649, *Renée de Meaulne*. Du ſecond lit vinrent :

Mars 1683, Seigneur de Blanc-Meſnil, de Malesherbes, de Ceriſay, troiſième fils de CHRÉTIEN-FRANÇOIS, Ier du nom, Marquis de Baſville, & de *Marie-Jeanne Voiſin*, fut Avocat au Parlement le 19 Juillet 1702, enſuite Conſeiller le 4 Juin 1704, Avocat Général le 2 Juin 1707, reçu Préſident à Mortier le 20 Décembre 1723, Premier Préſident de la Cour des Aides en 1746, a été nommé Chancelier de France le 9 Décembre 1750, & eſt mort en 1772. Il avoit épouſé, 1° le 1er Septembre 1711, *Madeleine-Louiſe d'Aligre*, née le 23 Juillet 1697, fille d'*Etienne*, IVe du nom, Seigneur de la Rivière, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Marie-Madeleine le Pelletier*, ſa première femme; & 2° le 4 Mars 1715, *Anne-Eliſabeth Roujault*, morte en couches à Paris, le 2 Novembre 1734, dans la 43e année de ſon âge, fille de *Nicolas-Etienne Roujault*, Seigneur de Villemain, Maître des Requêtes, ſucceſſivement Intendant en Berry, Hainaut, Poitou & Normandie, & Conſeiller du Commerce, & de *Barbe-Madeleine Mainon*. Du premier lit il eut:

1. CHRÉTIEN-ETIENNE-FRANÇOIS, né le 16 Octobre 1712, mort le 15 Septembre 1719;
2. N... DE LAMOIGNON, mort en naiſſant, le 24 Septembre 1713, ſans avoir été nommé.

Et du ſecond lit ſortirent:

3. Un garçon, auſſi mort en naiſſant le 23 Septembre 1720, ſans avoir été nommé;
4. CHRÉTIEN-GUILLAUME, qui ſuit;
5. MARIE-ELISABETH, née le 10 Mars 1716, mariée, le 3 Août 1733, avec *Céſar-Antoine de la Luzerne*, Comte de Beuzeville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, morte veuve en 1758;
6. BARBE-NICOLE, née le 25 Juin 1717;
7. ANNE-NICOLE, née le 6 Juin 1718, mariée, en Février 1735, à *Jean-Antoine Olivier de Sénozan*, ci-devant Premier Préſident de la quatrième Chambre des Enquêtes, enſuite Conſeiller d'Etat, dont poſtérité. Voy. OLIVIER DE SÉNOZAN;
8. MARIE-LOUISE, née le 7 Juillet 1719, mariée à *Guillaume Caſtanier-d'Auriac*, Maître des Requêtes, enſuite Conſeiller d'Etat, Secrétaire des commandemens de feue la Reine, & Premier Préſident du Grand Conſeil, dont un fils. Voy. CASTANIER;
9. Et AGATHE-FRANÇOISE, née le 4 Février 1723, Religieuſe à la Viſitation du Fauxbourg Saint-Jacques à Paris.

XV. CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON DE MALESHERBES, né le 6 Décembre 1721, Subſtitut du Procureur Général en 1741, Conſeiller au Parlement le 3 Juillet 1744, pourvu en ſurvivance de la charge de Premier Préſident de la Cour des Aides, en exercice le 9 Décembre 1750, Miniſtre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Maiſon du Roi, Honoraire de l'Académie des Sciences le 7 Mars de la même année, & enſuite de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres, a épouſé, le 4 Février 1749, *Françoiſe-Thérèſe Grimod*, fille de *Gaſpard*, Seigneur de la Reynière, de Clichy-la-Garenne, &c., Fermier Général, & de *Marie-Madeleine Mazade*, laquelle devenue veuve, a épouſé, en ſecondes noces, *Charles de Maſſo*, Marquis de la Ferrière, Sénéchal de Lyon, Lieutenant des Gardes du Corps, Compagnie de Villeroy, en 1758, & Lieutenant Général du 17 Novembre 1759. CHRÉTIEN-GUILLAUME a eu de ſon mariage:

1. MARGUERITE, née le 6 Février 1756, qui a épouſé, le 30 Mai 1769, *Louis le Pelletier*, IVe du nom, Seigneur de Roſambo, Conſeiller, puis Préſident à Mortier au Parlement de Paris;
2. Et FRANÇOISE-PAULINE, née le 15 Juillet 1758, qui s'eſt mariée, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 22 Janvier 1775, à N..., Baron *de Montboiſſier-Beaufort-Canillac*, Meſtre de Camp du Régiment d'Orléans, Dragons.

BRANCHE
des Comtes de LAUNAY-COURSON, *&c.*

XIII. NICOLAS DE LAMOIGNON, né le 26 Avril 1648, Marquis de la Mothe en Poitou, Comte de Launay-Courſon & de Montrevault, Baron de Bohardy, Seigneur de Chavaignes, cinquième fils de GUILLAUME, Premier Préſident du Parlement, & de *Madeleine Potier*, fut reçu Avocat au Parlement le 21 Novembre 1666, Bailli d'Epée du Comté de Limours le 27 Mars 1768, Gouverneur du Château de ce nom, Capitaine des Chaſſes & Gruyer du même Château, par deux différentes Lettres Patentes du 11 Septembre 1669, Conſeiller au Parlement le 12 Décembre 1670, Maître des Requêtes le 7 Décembre 1673, Intendant de Montauban, de Béarn, de Poitiers en 1682 & de Languedoc en 1685, Conſeiller d'Etat de ſémeſtre la même année, puis ordinaire le 19 Février 1697, & obtint du Roi, par Lettres du mois

de Mai de la même année, l'union de la Terre & Seigneurie de *Vauglineuſe*, à ſon Comté de *Launay-Courſon*. Sa Majeſté érigea, au mois d'Octobre 1700, ſa Terre & Seigneurie de *la Mothe* en *Marquiſat*, par Lettres enregiſtrées au Parlement, au mois d'Août 1701. Il mourut à Paris le 17 Mai 1724, & fut inhumé aux Cordeliers dans la ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, le 8 Avril 1672, *Anne-Louiſe Bonnin-du-Chalucet*, morte le 4 Janvier 1732, âgée d'environ 87 ans, fille de *Jean-François Bonnin*, Marquis du Chalucet, Meſſignac, Comte & Vicomte des Grand & Petit-Montrevault, Baron de Bohardy, d'Artron, Thimar & du Vaude-Chavaignes, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement des Ville & Château de Nantes, Pays & Comté Nantois, & d'*Urbaine de Maillé-Brezé*. De ce mariage il a eu :

1. Guillaume-Urbain, né le 7 Mars 1673, mort au berceau ;
2. Urbain-Guillaume, qui ſuit ;
3. Nicolas-Chrétien, né le 13 Octobre 1675, mort le 4 Avril 1680 ;
4. Charles, né le 7 Octobre 1677, mort le 14 Mai 1681 ;
5. Marie-Louise, née le 28 Août 1676, morte le 23 Mai 1684 ;
6. Jeanne-Louise, née le 3 Novembre 1678, morte le 18 Novembre 1680 ;
7. Louise, morte peu après ſa naiſſance en 1683 ;
8. Et Marie-Madeleine, née à Montpellier en 1687, morte le 8 Août 1744, femme, par contrat du 14 Septembre 1706, de *Michel-Robert le Pelletier des Forts*, Comte de Saint-Fargeau, Conſeiller d'Etat ordinaire au Conſeil Royal des Finances, & Miniſtre d'Etat, dont poſtérité. Voy. PELLETIER (le), au Mans.

XIV. Urbain-Guillaume de Lamoignon, né le 29 Octobre 1674, Marquis de la Mothe, Comte de Launay-Courſon & de Montrevault, &c., Bailli d'Epée, Gouverneur, Capitaine des Chaſſes & Gruyer des Comté & Château de Limours, ſoutint ſes thèſes pour être admis au degré de Licencié en l'Univerſité de Montpellier le 14 Juillet 1692, en préſence de Frédéric, Prince, depuis Roi de Danemark ; des Etats de Languedoc, & de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier ; prêta ſerment d'Avocat en la même Cour, le 22 Août ſuivant ; fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 10 Décembre 1692, Commiſſaire des Requêtes le 3 Septembre 1698, nommé Intendant de Rouen le 3 Novembre 1704, de Bordeaux le 14 Août 1709 ; Conſeiller d'Etat en Novembre 1716, Conſeiller au Conſeil Royal des Finances, en Janvier 1730, & mourut le 12 Mars 1742. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Octobre 1695, *Marie-Françoiſe Meliand*, morte le 13 Août 1740, fille de *Claude*, Seigneur de Breviande, Maître des Requêtes, & de *Jeanne de Gomont*, dont :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Chrétien-Nicolas, Sieur de Bournand, né le 25 Décembre 1700, Conſeiller au Parlement le 23 Juillet 1721, Maître des Requêtes en 1728, mort ſans alliance le 25 Août 1733 ;
3. Félix-Urbain, né à Bordeaux le 17 Septembre 1713, reçu Chevalier de Malte le 22 Février 1716, mort ;
4. Anne-Victoire, née à Montpellier le 5 Septembre 1696, mariée, le 7 Mai 1712, à *Charles-René de Maupeou*, Seigneur de Bruyères, ancien Premier Préſident du Parlement ;
5. Marie-Françoise, née le 3 Octobre 1699, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie du Faubourg Saint-Jacques ;
6. Marie-Charlotte, née le 2 Août 1701, morte le 26 Mars 1708 ;
7. Elisabeth-Henriette, née le 10 Janvier 1710, morte au mois d'Octobre 1711 ;
8. Louise-Claire, morte femme d'*Armand-Pierre-Marc-Antoine de Gourgue*, Marquis de Vayres, &c., Conſeiller au Parlement, mort Maître des Requêtes en 1743, dont poſtérité. Voy: GOURGUE ;
9. Et Anne-Louise, mariée à *Antoine-Jean Gagne de Périgny*, Maître des Requêtes.

XV. Guillaume de Lamoignon, né le 6 Octobre 1697, Seigneur de Montrevault, reçu Conſeiller au Parlement, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, le 29 Juillet 1718, Maître des Requêtes le 29 Avril 1724, Préſident à Mortier le 25 Avril 1747, charge dont il s'eſt démis en 1758, en faveur de M. *de Gourgue*, Marquis de Vayres & d'Aulnay, a épouſé, le 29 Août 1726, *Marie-Renée de Catinat*, veuve de *Jacques-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, & fille de *Pierre de Catinat*, Seigneur de Saint-Mars & de Saint-Gratien, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie Fraguier*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *loſangé d'argent & de ſable, au franc-quartier d'hermine.*

LANDAIS, Famille noble originaire de Touraine, où elle eſt connue, par titres, depuis le XII^e ſiècle, & établie depuis en Bretagne.

FRANÇOIS DE LANDAIS, Seigneur de Châteaubilly en Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, & Gouverneur du Fort Saint-François, eut pour fils :

ETIENNE DE LANDAIS, Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, Infanterie, tué aux aſſaut & priſe de Berg-op-Zoom, s'étant avancé & emporté par ſon courage preſque ſeul au milieu de la place. Il étoit âgé d'environ 20 ans, & n'a laiſſé qu'un frère, jeune alors. (*Mercure de France*, d'Octobre 1747, p. 153.)

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4, *d'azur, à la faſce aléſée & échancrée, accompagnée en chef d'un croiſſant accoſté de deux étoiles, & en pointe d'une roſe, le tout d'or; aux* 2 *&* 3 *d'azur, au lion d'or, couronné du même.*

LANDAS, dans les Pays-Bas : Famille noble, dont nous n'avons qu'une ſimple notice.

NICOLAS DE LANDAS, Chevalier, Seigneur de Heule, fils de WALERAND, & d'*Antoinette de Bethencourt*, épouſa *Chrétienne de Ferrare*, fille de *Jean-Baptiſte*, & d'*Yolande de Haynin*, dont :

1. JACQUES, Seigneur de Louvignies, Bierghes, & Clabecq, Chevalier d'honneur à la Cour de Mons, mort en 1613. Il avoit épouſé *Marie Leſquillon;*
2. LAMORAL, Seigneur de Heule, Larbion & Florival, marié à *Adrienne de Beaufort*, fille de N... *de Beaufort*, Seigneur de Cohem, & de *Claude de Hallwin.*

Le Comte *de Louvignies* deſcendant de LAMORAL DE LANDAS, & le fils du Baron de Graincourt, poſſèdent la Terre de *Louvignies* avec le titre de *Comte* par le retrait qu'en ont fait les deſcendans de JACQUES DE LANDAS, frère aîné de LAMORAL.

LANDAULT DE BEAUFORT, Famille originaire du Poitou, où eſt ſitué le fief de Beaufort, repréſentée par deux frères : l'un appelé N... LANDAULT, qui eſt au ſervice; & l'autre, LANDAULT de *Saint-Utin*, & une ſœur unique, ANGÉLIQUE LANDAULT DE BEAUFORT, élevée à Saint-Cyr, Religieuſe Bernardine à la Fontaine-Guérard, Diocèſe de Rouen.

Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur, accompagnée de* 6 *merlettes du même,* 3 *en chef &* 3 *en pointe.*

LANDE (DE LA), Famille de la Baſſe-Marche & du Poitou, laquelle juſtifie ſa nobleſſe, par titres, depuis l'an 1404, que vivoit

PERROT DE LA LANDE, Seigneur de Lavau, mari d'*Hélène du Pleſſis.*

ROBERT DE LA LANDE, Seigneur de Saint-Etienne, épouſa, le 20 Février 1628, *Renée Frotier de la Meſſelière*, fille de *Gaſpard*, Seigneur de la Meſſelière, &c., Meſtre de Camp d'Infanterie, & d'*Eliſabeth de la Rochefoucauld-Bayers*. Ce ROBERT DE LA LANDE étoit un Gentilhomme d'un mérite ſi généralement reconnu, que, le 9 Mars 1646, il fut pourvu de la charge de Sous-Gouverneur de LOUIS XIV. Ses proviſions portent que ce fut en conſidération des longs ſervices qu'il avoit rendus à la guerre, & dans pluſieurs autres emplois importans, où ſa généroſité & ſa prudence avoient toujours été égales. Ces Lettres ſont ſignées au bas LOUIS, & ſur le repli, PAR LE ROI, *la Reine Régente préſente*, DE GUÉNÉGAUD, & ſcellées. ROBERT eut pour fils :

JEAN DE LA LANDE, qui s'eſt marié à *Françoiſe Filleau*, dont ſont ſorties :

MARIE-ANNE, née en 1673 ;
Et JEANNE, née en 1678. (Toutes deux reçues à Saint-Cyr au mois de Juillet 1688.)

De la branche établie en Poitou, eſt deſcendue RENÉE DE LA LANDE DE LAVAU, née en 1680, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1688, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis NICOLAS DE LA LANDE, Seigneur de Lavau, marié, en 1543, à *Jeanne de Razès*, ſes quatrièmes aïeul & aïeule.

Les armes : *écartelé d'azur & d'or.*

LANDE (DE LA) en Normandie, Ecuyer, Seigneur de Cerqueux, Election de Liſieux, Famille dont les armes ſont : *de ſable, à* 3 *molettes d'éperon d'or*, 2 *&* 1.

LANDE (DE LA), autre Famille de la même Province, Election de Conches, qui porte : *d'argent, au ſautoir de gueules.*

LANDE (DE LA), auſſi en Normandie, Ecuyer, Sieur des Coſtils, Election de Vire, qui porte auſſi : *d'argent, au ſautoir de gueules.*

LANDE (DE LA), Ecuyer, Sieur de Saint-

Jean-du-Corail, auſſi en Normandie, Election d'Avranches; Famille dont les armes ſont : *d'argent, au lambel de gueules, coupé d'azur.*

LANDES (DES), Famille noble originaire de Gênes.

PIERRE DES LANDES, noble Gênois, vint s'établir en France ſous le règne de PHILIPPE DE VALOIS. Il acquit, en 1354, la Terre de Magnanville, près de Mantes.

Cette Famille a produit, en 1438, un Prévôt des Marchands nommé PIERRE, dont la ſœur, MARIE DES LANDES, épouſa *Nicolas Raulin*, Chancelier de Bourgogne ſous PHILIPPE-*le-Bon*, & fut mère du Cardinal *Jean Raulin*, Evêque d'Autun, décédé en 1483. Elle s'eſt, depuis, partagée en deux branches.

La branche aînée a fini dans la perſonne de GUILLAUME DES LANDES, Seigneur de Sagy & de Magnanville, mort Doyen des Conſeillers du Parlement, il y a plus de 100 ans. Il voulut que ſon cœur fut mis aux pieds de la Dame ſa mère, en l'Egliſe de Saint-Leu-Saint-Gilles, où le tombeau, qu'il lui avoit fait dreſſer, & qui mérite la curioſité des connoiſſeurs, ſera un monument éternel de la charité de la mère envers les pauvres, & de la piété du fils envers la mère. De *Bonne de Vitry*, Vicomteſſe de Meaux, il ne laiſſa que deux filles :

1. MARIE, née le 28 Septembre 1576, qui épouſa, en l'Egliſe de Saint-Leu-Saint-Gilles à Paris, le 10 Juin 1597, *Chrétien de Lamoignon*, Préſident au Parlement, dixième fils de *Charles*, Seigneur de Baſville, Launay-Courſon, &c., & de *Charlotte de Beſançon*. Elle mourut le 31 Décembre 1651; ſon cœur fut mis aux Cordeliers; mais ſon corps, qu'elle avoit ordonné être porté aux Récollets de Saint-Denis, étant en dépôt en l'Egliſe de Saint-Leu, y fut inhumé furtivement dans la cave de ſa Famille, par les pauvres de cette Paroiſſe, où *Guillaume de Lamoignon*, Premier Préſident, ſon ſecond fils, lui fit élever un tombeau de la main du fameux Girardon, Sculpteur, avec une épitaphe latine. Voy. LAMOIGNON;
2. Et ANNE, qui épouſa *François Briçonnet*, IIe du nom, Maître des Requêtes, & porta dans cette Famille la Terre de Magnanville, qui avoit été près de trois ſiècles dans celle de DES LANDES, dont la branche cadette, qui a toujours été dans l'Epée, a eu pluſieurs emplois militaires de diſtinction. Elle eut poſtérité. Voy. BRIÇONNET.

FRANÇOIS DES LANDES, Seigneur d'Houville (grande Terre au pays Chartrain, acquiſe par JEAN DES LANDES, ſon aïeul), Fontaines, Cinq-Ormes, Pannes, &c., au pays Chartrain, mort au Château du Tronchet, près d'Etampes, le dernier mâle de ſa Famille, le 28 Septembre 1739, âgé d'environ 68 ans, avoit eu pour ſœur CATHERINE DES LANDES, morte audit Château du Tronchet le 10 Août précédent, ſans enfans, âgée de 75 ans, veuve d'*Alexandre des Mazis*. Ce FRANÇOIS DES LANDES avoit épouſé 1° *Marie Meſnard*, morte en 1738; & 2° le 4 Nai 1739, *Cécile-Thérèſe Lévi*, fille de *Jacques-Michel*, & de *Marie-Eliſabeth Hallé*. Il a laiſſé de ſa première femme, pour fille unique,

FRANÇOISE-NICOLE DES LANDES D'HOUVILLE, qui s'eſt mariée, le 3 Février 1727, à *Antoine-Pierre Barillon d'Amoncourt*, Conſeiller au Parlement de Paris, duquel elle eut poſtérité. Voy. BARILLON. (*Mercure de France*, de Février 1727 & de Septembre 1739.)

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur.*

LANDES (DES), en Normandie : Famille noble & ancienne, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de cette Province, par du Moulin, Curé de Manneville. Elle a pour auteur

JEAN DES LANDES, Ier du nom, Banneret & Guidon de la Nobleſſe de Vire, à la Croiſade de 1096, ſous ROBERT, dit *de Courteheuſe*, Duc de Normandie. Ce JEAN DES LANDES poſſédoit, dès ce tems, divers Fiefs & Terres, qui ſont encore dans ſa Famille, aujourd'hui diviſée en trois branches. La branche aînée remonte à

I. PHILIPPE DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, qui épouſa *Anne des Roches*, dont :

II. ROBERT DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, qui s'eſt marié, par contrat du 9 Octobre 1503, à *Damienne Chauvin*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Roque. Il en eut :

III. MARGUERIN DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, lequel épouſa, en préſence de ſon père, par contrat du 20 Février 1534, *Guillelmine Morel*, fille de *Thomas*, Ecuyer, Seigneur de Freſne; ce qui eſt juſtifié par un extrait en forme de compte, en date du 6 Mai 1535, rendu à la Chambre des Comptes de

Paris, par les Sieurs Néel & de la Bigne, du recouvrement par eux fait ſur les Nobles de la Vicomté de Vire, pendant les années 1529 & 1530, du dixième de leur revenu, pour contribuer à la rançon des Enfans de France, en ôtages en Eſpagne, dans lequel ils font recette de la ſomme de 8 livres, payée par Robert des Landes, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, & Marguerin, ſon fils. Ce dernier fut père de

IV. Jean des Landes, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, qui tranſigea avec Jean de Sers, le 4 Mars 1559, & ſe maria, par contrat du 31 Janvier 1560, avec noble *Barbe le Louvetel*, dont vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Michel, lequel ſervit, pour ſon père, au Camp devant Avranches, où il fut tué, ſuivant ſon certificat de ſervice, du 3 Janvier 1591, ſigné, de Saint-Denis-Maillot, &c. ;
3. Et Marie, alliée, le 1er Mars 1599, à *Guillaume Caillot*, Ecuyer, Seigneur de la Ménardière.

V. Jean des Landes, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, eſt prouvé fils de Jean II, dans une aſſemblée de parens, pour délibération de ſon mariage, contracté le 25 Mai 1590, avec noble *Françoiſe des Monts* ; & par deux ordonnances rendues & ſignées par François de Bourbon, Duc de Montpenſier, les 6 & 12 Mars 1591, ſur la Requête qui fut préſentée par ledit Jean des Landes, IIIe du nom, au ſujet de l'empriſonnement fait de la perſonne de ſon père, par le Capitaine des Monts, comme *prétendu rebelle au Roi*, & du pillage de tous ſes biens, titres & papiers, pendant les guerres civiles. Par ces Ordonnances, il fut jugé *non rebelle au Roi, l'ayant toujours fidèlement ſervi & ſes ancêtres*, fut remis en liberté & ſes biens reſtitués. Jean des Landes, IIIe du nom, eut de ſon mariage :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Bertrand, qui partagea, avec Jean & Georges, ſes frères, les ſucceſſions de leurs père & mère, par acte du 13 Février 1631 ;
3. Et Georges, déchargé du droit de francs-fiefs, comme *noble*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 23 Février 1656, & le Traitant fut condamné à reſtitution. (Ces trois frères furent maintenus dans leur *ancienne nobleſſe*, par Arrêt des Commiſſaires Généraux de la Cour des Aides de Rouen, du 12 Mai de l'année ſuivante 1657, dans lequel tous les contrats de mariage & l'Arrêt de décharge du droit de francs-fiefs, ci-deſſus cités, ſont énoncés.)

VI. Jean des Landes, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & autres lieux, ſe maria, par contrat du 13 Février 1631, avec noble *Suſanne du Bourg*, dont :

VII. Michel des Landes, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & de la Heuſerie, lequel épouſa, par contrat du 6 Janvier 1666, noble *Ambroiſe de Rallu*. Leurs enfans furent :

1. Michel, Ecuyer, qui ſervit à l'arrière-ban, en qualité de Brigadier, dans le détachement de la Nobleſſe d'Alençon & de Domfront, ſous les ordres du Sire de Goyon de Matignon ;
2. Et Jean, qui ſuit.

VIII. Jean des Landes, Ve du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & autres lieux, ſervit dans la Maiſon du Roi, & fut Capitaine de Dragons. De *Marie-Michelle de Bauville-de-Ronfeugerai*, qu'il avoit épouſée, par contrat du 26 Janvier 1717, il laiſſa :

IX. Louis des Landes, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville, Seigneur & Patron de Saint-Melaine, de Presles, de Linette, de Lagoulande & autres lieux, qui a ſervi dans la Maiſon du Roi, & a été Capitaine de Cavalerie. Il a épouſé, par contrat du 3 Janvier 1747, noble *Marie-Madeleine-Charlotte-Eliſabeth le Foreſtier*, fille unique & héritière de *Touſſaint-Armand*, Chevalier, Seigneur de Danneville, de Saint-Martin, d'Eſtaville (lequel eſt d'une ancienne Nobleſſe originaire de Flandre, dont fait mention Louis Guichardin, dans ſon Hiſtoire de cette Province ; elle a pour auteur Lyderic de Harlebeke, Comte de Flandre, & elle porte pour armes : *d'argent, au lion de ſable, couronné d'or, armé & lampaſſé de gueules, la fourche de la queue du même*), & de *Charlotte Bellot*. Du mariage de Louis des Landes ſont iſſus :

1. Louis-Charles-Armand, Ecuyer, né en 1750, Mouſquetaire de la Garde du Roi dans la première Compagnie ;
2. Et Marie-Madeleine-Charlotte-Auguſtine, née en 1757, non mariée.

La ſeconde branche, établie d'abord en Dauphiné, puis aujourd'hui en Bretagne (ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*),

dès le tems de la Ducheſſe ANNE, a donné deux Evêques de Tréguier, un Préſident aux Etats de la Nobleſſe de Bretagne, & un Conſeiller d'Etat, mort à Paris le 4 Octobre 1655, âgé d'environ 82 ans. (Voy. la *Gazette de France*, numéro 9.)

Et la troiſième branche, ſucceſſivement établie en Poitou & en Anjou, & enſuite en Bretagne, depuis près de 120 ans, ne ſubſiſte plus que dans un ſeul rejeton, établi à Paris, où il avoit épouſé, en 1723, noble *Marie Vata*, d'une ancienne Famille diſtinguée en Normandie, & alliée à celles *de Malherbe* & *de la Luzerne*. De ce mariage ſont nés, outre pluſieurs fils, morts au ſervice,

1. ROBERT-NOEL, Ecuyer, Seigneur de Lancelot, Conſeiller du Roi, Commiſſaire Provincial & Ordonnateur des Guerres, mort à Francfort, en 1762. Voici ce qu'en dit le Supplément du *Courrier de Francfort*, du 25 Mai 1762 : *à l'âge de* 31 *ans & quelques mois*, ROBERT DES LANDES DE LANCELOT, *Conſeiller du Roi, Commiſſaire provincial & Ordonnateur des guerres, eſt mort ici dans la nuit du Samedi au Dimanche, & a été enterré hier à* 8 *heures du matin dans l'Égliſe Cathédrale de cette ville avec tous les honneurs militaires. Ses talens ſupérieurs, ſes manières affables, ſon véritable patriotiſme & ſurtout ſon exacte probité laiſſent, ſur cette mort prématurée, des regrets qui ne finiront pas ſitôt. Son éloge eſt dans le cœur de ceux qui le connoiſſoient, & dans l'empreſſement que chacun avoit de le connoître, &c.* Ses ſervices importans ayant été repréſentés au Roi par M. le Duc de Choiſeul, Miniſtre de la Guerre, Sa Majeſté a eu la bonté d'accorder une penſion honorable, ſur l'Extraordinaire des Guerres, au père & à la mère, reverſible en partie ſur leurs quatre filles ;
2. ALEXANDRE-JULES, qui ſuit ;

Et quatre filles.

ALEXANDRE-JULES DES LANDES, Ecuyer, Seigneur de Lancelot, qui a ſuccédé à ſon frère ROBERT-NOEL, en 1762, dans l'office de Conſeiller du Roi, Commiſſaire Provincial des Guerres en Bretagne, s'eſt marié, en Janvier 1765, avec *Marie le Gros*, laquelle étant veuve, & avant ſon ſecond mariage, a été nourrice de M. le Comte de Provence. De ce mariage vinrent deux garçons : l'aîné, nommé

LOUIS-XAVIER-PIERRE-MARIE DES LANDES, auquel les cérémonies du baptême ont été ſuppléées, le 8 Septembre 1767, dans l'Egliſe de Saint-Louis de Verſailles, à l'âge de 22 mois, a eu pour parrain M. le Comte de Provence, & pour marraine Madame ADÉLAÏDE, repréſentés par le Duc de la Vauguyon, & la Ducheſſe de Beauvilliers ; il a été préſenté le lendemain à M. le Comte de Provence, en préſence de M. le Dauphin, de M. le Comte d'Artois, de Madame ADÉLAÏDE, & de Meſdames VICTOIRE, SOPHIE & LOUISE.

Ces trois branches de la Maiſon DES LANDES ont toujours conſtamment porté & portent pour armes : *d'azur, au chevron d'or*, leſquelles ſe voient encore peintes & ſculptées en pluſieurs Egliſes, Chapelles & monumens anciens, & qui ſont celles que portoit JEAN DES LANDES, I^er du nom, lors de la Croiſade de 1096. (*Mémoire envoyé* & certifié dreſſé ſur les titres.)

LANDES (DES), autre Famille de Normandie, Election de Vire, citée dans les Recherches de Chamillart, & confondue, par un Généalogiſte, avec l'ancienne Nobleſſe DES LANDES, avec laquelle elle n'a rien de commun. De cette Famille, une branche a été anoblie en 1642, dans la perſonne de MICHEL DES LANDES, d'autres ſont reſtées roturières & exiſtent à Vire & à Coutances, dans les Bailliages de ces deux Villes. Quelques-uns de celle anoblie ont ſervi dans la Maiſon du Roi. De cette Famille eſt N... DES LANDES, Seigneur de Touville, & ſa ſœur, N..... DES LANDES, qui s'eſt mariée, auprès de Mayenne, à N... *Pinſon*, Ecuyer, petit-fils du Tréſorier de France de ce nom, en la Généralité de Caen.

Les armes : *d'azur, à* 3 *chevrons d'or*. (Notice envoyée.)

LANDO, Famille noble & ancienne de Veniſe, qui a donné de grands hommes à cette République.

PIERRE LANDO, Doge de Veniſe en 1539, mourut en 1645.

MARC LANDO fut élu Evêque de Veniſe l'an 1401, & mourut en 1417.

JERÔME LANDO fut Archevêque de Candie, puis Patriarche de Conſtantinople pour les Latins, depuis 1474 juſqu'en 1485.

AUGUSTIN LANDO, Comte de Compiano, fut un des Conjurés contre Pierre-Louis Farnèſe, Duc de Parme, l'an 1547.

Et MARC-ANTOINE LANDO fut tué à la bataille de Lépante en 1571. (Moréri.)

LANDOIS D'HÉROUVILLE (LE), Famille noble de Normandie.

M. Huet, dans ſes *Origines de la ville de Caen*, pag. 44, dit qu'il y a dans cette Ville une Tour, nommée *la Tour au Landois*, que l'on croit bâtie avant l'an 1346, & que cette Tour a pris ſon nom des Seigneurs nommés LE LANDOIS, qui avoient une maiſon tout près de cet endroit, & que GUILLAUME LE LANDOIS, Ecuyer, Seigneur de Venoix, poſſédoit une maiſon tout près de là l'an 1436.

Un contrat de l'an 1430, qualifie COLIN LE LANDOIS, Ecuyer, Seigneur de Venoix, *Maréchal de la Prairie de Caen*, qualité annexée à un Fief, nommé *le Fief au Maréchal*. Cette Famille, dit encore M. Huet, pag. 44, a poſſédé, juſqu'à nos jours, la Terre d'Hérouville, près de Caen.

PIERRE LE LANDOIS, Ecuyer, héritier de COLIN LE LANDOIS, vivoit en 1462, dit la Roque, dans ſon *Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 1003.

Il y a des Arrêts de l'Echiquier de l'an 1505, entre la Mouche & LE LANDOIS, pour le fief d'Hérouville. (Voy. le *Traité de la Nobleſſe*, p. 34.)

JEAN LE LANDOIS, qui poſſédoit la Terre d'Hérouville, en prit le nom & les armes, qui ſont : *de gueules, à 2 jumelles d'or ; au chef du même*. Voy. le *Traité des Noms*, p. 55. (C'eſt ce que nous ſavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille.)

LANDRES (DE). JEAN DE LANDRES, Chevalier, Seigneur de Taxey, Conſeiller, Chambellan du Roi de Sicile, d'une ancienne Nobleſſe de nom & d'armes, dans la Châtellenie de Briey, épouſa, ſur la fin du XV^e ſiècle, ou au commencement du XVI^e, *Alix du Châtelet*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Amand, & d'*Yolande de Haraucourt*.

Les armes : *d'or, à 3 pals de gueules*.

LANDREVILLE. Voy. MAILLART DE LANDREVILLE.

LANDRY. De cette Famille étoit MARIE-MARTHE LANDRY, morte à Paris le 1^er Octobre 1755, âgée de 21 ans, troiſième épouſe de *Pierre-Guy-Balthazar Emé de Guiffrey*, de ſubſtitution *de Monteynard*, Comte de Marcieu, Marquis de Boutières, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Grenoble, & Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde ordinaire de Sa Majeſté. Elle a eu un frère, & avoit été mariée le 3 Juillet 1753. Son père, CLAIR-LOUIS LANDRY, Ecuyer, Seigneur de la Ronce, & feu le Marquis *de Verneuil*, Introducteur, étoient enfans de couſines germaines. M. LANDRY a été marié, par contrat du mois de Juillet 1729, à *Angélique Bouret*, ſœur de trois Fermiers Généraux, & tante de M. *Préaudau*, auſſi Fermier Général, & des Dames de *le Gendre de Villemorien, de la Haye des Foſſes*, & *Thiroux de Montſaugé*.

Les armes de LANDRY ſont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 croiſſans d'argent, 2 & 1, & ſurmonté d'une diviſe d'azur, chargée de 3 trèfles d'argent ; au chef d'or*.

LANDWING, en Suiſſe : ancienne Famille Patricienne de la ville de Zug. Elle poſſédoit autrefois les Terres nobles de Wulfflingen, de Luſſy & d'Adelſmatten. Depuis l'an 1352, elle a donné, ſans interruption, des ſujets au Conſeil d'Etat, qui y ont rempli, avec diſtinction, les premières charges de *Landamman*, de *Ratthalter*, de *Banneret*, &c.

De ce même Conſeil d'Etat eſt aujourd'hui JEAN-FRANÇOIS-FIDÈLE DE LANDWING-LUSSY, Seigneur Châtelain de Kaam, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Capitaine Général des Bailliages libres & Lieutenant-Colonel d'Infanterie.

Cette ancienne Nobleſſe poſſède une Compagnie de père en fils en France, dont eſt Capitaine en pied JEAN-GEORGES DE LANDWING, & elle eſt alliée aux premières Familles nobles du pays, comme à celle de *Zenagle, Koly, Zurlauben, Pfyffer, d'Altishoffen*, &c. (Nous attendons un Mémoire dreſſé ſur titres.)

LANERY. On trouve dans le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 286, CHARLES DE LANERY, Seigneur de Rimberlieu, Election de Compiègne, déclaré *noble*, par Arrêt du Conſeil du mois de Janvier 1668.

LANFERNANT. Deux Familles portent ce nom en Normandie, ſavoir : l'une dans l'Election de Verneuil, & l'autre en celle de Mortagne. Elles ont les mêmes armes, qui ſont : *d'azur, à 3 losanges d'or*, 2 & 1.

LANFERNAT ou L'ENFERNAT (DE),

ancienne Nobleſſe originaire de Brie, qui a des branches en Bourgogne & en Champagne, encore ſubſiſtantes.

N... DE LANFERNAT, qui s'établit dans le Perche en 1490, étoit le triſaïeul de LOUISE-MARIE DE LANFERNAT, née le 4 Décembre 1663, qui épouſa *François de l'Aumoſne*, Seigneur du Bois-de-la-Pierre, Exempt des Gardes du Corps, Chevalier de Saint-Louis, tué, en 1709, à la bataille de Malplaquet. Elle n'en eut point d'enfans, & mourut le 14 Septembre 1730. Elle étoit ſavante dans l'Hiſtoire & la Généalogie. Parmi les ouvrages qu'elle a compoſés, & qui ſont manuſcrits, il y a une *Hiſt. du Monaſtère de la Chaiſe-Dieu* (*Caſa Dei*), de l'Ordre de Fontevrault, fondé dans le XII^e ſiècle par l'ancienne Maiſon de l'Aigle. C'eſt en cette Dame que s'eſt éteinte la branche de LANFERNAT, établie en Perche. (*Mercure de France*, de Février 1731.)

La branche du Comté de Bourgogne a été maintenue dans ſa nobleſſe en 1667.

OUDON DE LANFERNAT, Ecuyer, Seigneur de la Barre, épouſa, en 1430, *Jeanne Beaucaire*, petite-fille de *Richard*, Bailli de Senlis, & ſœur de *Richard Beaucaire*, Abbé de la Paliſſe, près de Nogent-le-Rotrou.

JEAN DE LANFERNAT, marié, en 1456, à N... *de Pouilly*, fille de *Jean*, Seigneur de Gaigné en Brie, rendit aveu, en 1471, au Seigneur de Mormant, tant en ſon nom qu'en celui de ſes enfans. L'aîné fut :

JEAN DE LANFERNAT, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Gaigné en Brie & de Villiers au Perche, Conſeiller d'Etat ſous LOUIS XI. Il épouſa *Louiſe d'Aſſé*, fille de *Guy*, Seigneur de Montfaucon, & de *Jacquine de Maridor*, Dame de la Grère, Horengeau, Saint-Victor, &c.

PIERRE DE LANFERNAT fut marié, le 16 Juin 1499, à *Marguerite de Prénois*.

JEAN DE LANFERNAT, III^e du nom, épouſa, en 1530, *Michelle d'Aſſigny*.

On voit dang l'Egliſe de Souzy en Brie, à dix lieux de Paris, l'épitaphe d'un ADRIEN DE LANFERNAT, en ſon vivant, Seigneur de Souzy, & premier homme d'armes de M. le Prince de la Roche-ſur-Yon, décédé le 1^er Octobre 1556.

GEORGES DE LANFERNAT, Ecuyer, Seigneur, Baron de Pruniers & de Villiers-ſur-Tholon, Ponceaux, &c., épouſa, en 1556, *Françoiſe d'Eſtampes*, fille de *Jean*, Seigneur de la Ferté-Imbault, & de *Blanche de Sains*, iſſue de la Maiſon de *Marigny* en Picardie, dont :

ARTHUS, qui ſuit ;

Et JACQUES-FRANÇOIS, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dit *de Malte*, en 1572.

ARTHUS DE LANFERNAT épouſa, le 25 Janvier 1573, *Charlotte de Saint-Phalle*.

JACQUES DE LANFERNAT, Seigneur, Baron de Pruniers & de Treigny, Gentilhomme ordinaire d'HERCULE-FRANÇOIS, Duc D'ANJOU, frère du Roi, Guidon de la Compagnie du Seigneur de la Ferté-Imbault, épouſa, en 1615, *Madeleine de Courtenay*, fille de *François*, Seigneur de Bleneau, &c., Gouverneur & Bailli d'Auxerre, & d'*Hélène de Quinquet*.

CHARLES DE LANFERNAT, fils de CHARLES, épouſa, le 28 Décembre 1635, *Claude du Pleſſis-Liancourt*.

EDME DE LANFERNAT, Seigneur de la Jacqueminière, Aſnières, la Grange-Rouge, Villars, &c., épouſa, le 19 Juin 1676, *Catherine Sauvat*.

GASTON-JEAN-BAPTISTE DE LANFERNAT, Seigneur d'Aſnières, Villars, la Grange-Rouge, Croteau & du Marquiſat de Tavers, épouſa, le 7 Juin 1715, *Anne Guillaume de Marſangis*.

GASTON-JOSEPH DE LANFERNAT s'eſt marié, au mois d'Avril 1741, à *Perrette-Marie d'Avignon*. &c.

C'eſt ce que nous ſavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à 3 loſanges d'or, 2 & 1, accompagnées d'un caſque de front*. Supports : *un Ange & un Sauvage*. Cri & Deviſe : QUI FAIT BIEN, L'ENFER N'A.

LANGAN DU BOISFÉVRIER (DE), Maiſon comptée entre les plus nobles & anciennes de Bretagne, & alliée aux meilleures de cette Province, de celles du Perche, de Normandie & d'Anjou.

I. SIMON DE LANGAN avoit épouſé *Perronnelle des Portes*, dont il eut :

II. GEOFFROY DE LANGAN, mort en 1415, qui s'eſt marié avec *Jeanne du Perrier de Quintin*, dont vint :

III. SIMON DE LANGAN, II^e du nom, Ecuyer, qui a épouſé *Iſabeau Février*, laquelle lui porta en mariage, en 1431, la Seigneurie du *Boisfévrier* ou *Bois-Février* en Bretagne. Ils eurent :

IV. ETIENNE DE LANGAN, que le Roi envoya

en Ambaſſade auprès d'Anne de Bretagne. De *Julienne du Bouſchet du Mur*, ſon épouſe, il eut :

V. Guyon de Langan, Seigneur du Boisfévrier, décédé en 1545, lequel avoit épouſé *Marguerite d'Orenges de la Feillée*, dont :

VI. Tristan de Langan, Baron du Boisfévrier, Panetier de la Reine, Capitaine de Rennes, & Lieutenant de Roi en Vendômois, mort le 10 Mai 1569. Il avoit épouſé, en 1540, *Jeanne de la Ferrière*, Dame de Paſcoux. Elle fut mère de

VII. René de Langan, Baron du Boisfévrier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Chambellan du Duc d'Anjou en 1571. De *Suſanne de la Voue*, Dame de la Voue au Perche, de Saint-Agil & de Saint-Vandrille au Maine, qu'il épouſa en 1572, naquit :

VIII. Pierre de Langan, Baron du Boisfévrier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, qui s'eſt marié, en 1619, avec *Sainte le Febvre des Rouſſières*. Il en eut :

IX. César de Langan, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui épouſa, en 1640, *Charlotte Conſtantin de la Fraudière*, dont :

X. Gabriel de Langan, né en 1642, en faveur duquel la Châtellenie de Langan, les Terres & Seigneuries de la Trumière, du Breil, de la Chauſſée & de Breſſain, furent unies à la Baronnie du *Boisfévrier*, & érigées en *Marquiſat*, par Lettres de 1674, enregiſtrées le 13 Juillet ſuivant. Le Marquis *du Boisfévrier* avoit épouſé, 1° en 1666, *Claude-Hippolyte de Viſdelou* ou *Vis-de-Loup de Bienaſſis*; & 2° en 1672, *Jeanne-Andrée-Charlotte Brulart-de-Sillery*. Du premier lit il laiſſa :

XI. Charles-Pierre-François de Langan, Marquis du Boisfévrier, qui épouſa, le 1er Janvier 1697, *Marie-Charlotte de Puiſaye de la Meſnière*, dont :

1. Louis-Charles, qui ſuit ;
2. Pierre-Hercule, né le 7 Novembre 1712, reçu Page du Roi en 1728 ;
3. Et une fille.

XII. Louis-Charles de Langan, Seigneur du Boisfévrier, de la Voue, d'Aulnay & de Montbrault, épouſa 1° *Louiſe de Montgommery*; & 2° le 23 Juillet 1735, *Bonne-Marie-Charlotte de Farcy*, née le 22 Octobre 1711, fille de *René-François*, Seigneur de Pont-Farcy, Conſeiller de la Grand'Chambre à Rennes, & d'*Anne-Marie Molant*. (C'eſt ce que nous ſavons, n'ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *de ſable, au léopard d'argent, armé, lampaſſé & couronné de gueules.*

LANGE, Famille noble du Lyonnois, de laquelle étoit

Humbert de Lange, Seigneur de l'Écheneau, qui s'eſt marié, en 1500, avec *Odille de Maugis*.

Arnaud de Lange, Seigneur de Villemenant, épouſa, en 1621, *Marie de la Grange*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Arquian, & de *Marie de Cambray*.

Louise de Lange, petite-fille d'Arnaud, née le 5 Septembre 1678, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1687.

Les armes : *d'azur, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile du même.*

* LANGEAC ou LANGHEAC, ancienne Baronnie, capitale du Langeadois, petit pays limitrophe du Gévaudan & de l'Auvergne, qui a toujours conſervé ſes Coutumes particulières. Cette Baronnie a donné ſon nom à une Maiſon également illuſtre par ſes alliances & ſon origine, dont les anciens Cartulaires conſervent les monumens. La tradition veut que *Saint Allyre*, Evêque de Clermont, vivant dans le IVe ſiècle, en ſoit iſſu. Il eſt vrai que la Maiſon de Langeac jouit de pluſieurs beaux droits dans l'Abbaye qui porte le nom de ce Saint. *Pons*, Comte *de Gévaudan* & de Forez, Seigneur de Langeac en 1010, donna, à l'Egliſe de Saint-Julien de Brioude, Langeac, avec ſes dîmes & appartenances, comme partie de ſon patrimoine héréditaire. Le premier, dont la filiation eſt certaine, eſt

I. Bernard, Seigneur de Langeac & de Braſſac, qui eut de ſa femme *Luce*, morte, ſuivant le Martyrologe de Brioude, en 1187,

II. Bernard, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Langeac & de Braſſac, décédé en 1190, qui avoit épouſé *Toutlingue de Mercœur*, dont :

III. Guillaume, Seigneur de Langeac & de Braſſac, qui ſe maria avec *Turgabize d'Arlenc*. De cette alliance vint :

IV. Bernard, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Langeac & de Braſſac. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, naquit :

V. Bompar, Chevalier, Seigneur de Langeac & de Braſſac, qui s'eſt marié, en 1280, avec *Agnès d'Alègre*. Il en eut :

VI. Armand, Chevalier, Seigneur de Langeac, qui épouſa *Catherine*, fille d'*Aſtorg*, Vicomte *d'Aurillac*, & de *Douce de Thémines*. Ils eurent pour fils :

VII. Pons, Chevalier, Seigneur de Langeac & de Braſſac, Sénéchal d'Auvergne (charge qui fut longtems comme héréditaire dans cette Maiſon), qui épouſa, en 1338, *Iſabelle de Polignac*, de laquelle naquit entr'autres enfans :

VIII. Pons, IIe du nom, Seigneur de Langeac & de Braſſac après ſes frères aînés, qui, de ſa ſeconde femme, *Antoinette de Maubec*, eut :

IX. Jean, Seigneur de Langeac & de Braſſac, Sénéchal d'Auvergne & de Beaucaire, & Chambellan du Roi Charles VII, lequel épouſa, en 1421, *Marie Gouge*, dite *de Charpagne*, nièce de *Martin Gouge*, Evêque de Clermont, & Chancelier de France, Maiſon éteinte. Leurs enfans furent :

Jacques, qui ſuit ;

Et Pons, auteur de la branche des Seigneurs de *Dalet*, rapportée ci-après.

X. Jacques, Seigneur de Langeac & de Braſſac, Vicomte de la Mothe, épouſa *Iſabelle*, fille de *Triſtan de Clermont*, des Comtes *de Cupertino* au Royaume de Naples, & de *Sibylle de Baux des Urſins*, alliance qui le rendit beau-frère de *Ferdinand d'Aragon*, Duc de Calabre, fils du Roi de Naples, & des Ducs *de Venoza* & *d'Andria*, des Maiſons de *Baux* & de *Saint-Séverin*. De Jacques deſcend au IVe degré

Françoise, héritière de la Terre de Langeac, fille de Jean, Seigneur de Langeac, & de *Marie de Chabannes*. Elle porta en dot cette Terre, le 31 Août 1586, à *Jacques de la Rochefoucauld*, Seigneur de Chaumont, fils aîné d'*Antoine*, & de *Cécile de Montmirail de Chambourcy*. Sa poſtérité a pris le nom de la *Rochefoucauld-Langeac*, & s'eſt diviſée en pluſieurs branches, dont l'aînée, dite de *Laſcaris-d'Urfé*, a encore en ſa poſſeſſion la Seigneurie de Langeac. Voy. ROCHEFOUCAULD (la).

BRANCHE
des Seigneurs de Dalet.

On trouve Jean de Langeac, troiſième fils de Tristan, Seigneur de Langeac, & d'*Anne d'Alègre*, Seigneur de Bonnabaud, Comte & Prévôt de Brioude, Aumônier du Roi, Abbé de Saint-Gildas-des-Bois en 1505, de Saint-Lo en 1523, de Pibrac en 1525, & Conſeiller au Grand Conſeil en 1516, après avoir rempli pluſieurs ambaſſades en Portugal, Pologne, Hongrie, Ecoſſe, Angleterre, Veniſe, Suiſſe & à Rome. Il fut confirmé dans ſon office de Maître des Requêtes par Lettres Patentes du 8 Décembre 1527, étant déjà Evêque d'Avranches; fut enſuite transféré à l'Evêché de Limoges le 22 Juin 1533, & mourut le 27 Juillet 1541. Il eſt inhumé dans la Cathédrale de cette dernière Ville. Il avoit pour neveux Antoine de Langeac, Abbé de Saint-Antoine de Viennois, & François de Langeac, Abbé de Saint-Pierre de Chézy, tous deux frères, vivans en 1535.

X. Pons de Langeac dit Ponchot, ſecond fils de Jean, & de *Marie Gouge*, fit partage des biens de ſes père & mère, par tranſaction du 26 Mars 1450. Il épouſa 1° *Marie*, fille d'*Atton-Jean*, Seigneur *de Bellenave*, & de *Blanche le Loup*, dite *de Beauvoir*; & 2° *Alix*, héritière *de Dalet*, iſſue de la Maiſon dont étoit *Saint Allyre*, quatrième Evêque de Clermont, vivant dans le IVe ſiècle. (C'eſt en vertu de cette alliance que leurs deſcendans jouiſſent de pluſieurs beaux droits dans l'Abbaye de Saint-Allyre-lès-Clermont.) De ce ſecond mariage vint :

XI. Allyre de Langeac, Chevalier, Seigneur de Dalet, qui épouſa *Catherine*, fille de *Jacques de Chazeron*, & d'*Anne d'Amboiſe*. Il en eut :

XII. Gilbert-Allyre de Langeac, Seigneur de Dalet, qui s'eſt allié, le 26 Août 1525, à *Anne de Rochefort-Théobon*, dont:

XIII. Gilbert-Allyre de Langeac, IIe du nom, Seigneur de Dalet, qui épouſa, en 1550, *Jacqueline de Coligny-Saligny*.

XIV. Gilbert-Allyre de Langeac, IIIe du nom, leur troiſième fils, fut Seigneur de Dalet, Malintrat, Ciſternes, Pérignat, Merdogne & d'Eſcolore, par don de Gabriel de Langeac, ſon grand-oncle, à cauſe de ſon mariage, en 1588, avec *Antoinette de Gras-de-Pin*, dite *de la Courtine*, veuve de *François de la Roche-Aymon*, ſur lequel elle reprit les Baronnies du Creſt & de Juilhat, qu'elle porta à ſon ſecond mari, duquel elle eut pour fils aîné,

XV. GILBERT-ALLYRE DE LANGEAC, IVe du nom, Comte de Dalet, qui épouſa, le 11 Septembre 1607, *Anne le Loup*, dite *de Beauvoir*, fille unique & héritière de *Gaſpard*, Comte de Montfand, Seigneur de Préchonnet, &c., & de *Charlotte de Montboiſſier*. D'eux naquit :

XVI. GILBERT-ALLYRE DE LANGEAC, Ve du nom, Comte de Dalet, qui s'eſt marié, 1° en 1634, à *Barbe de Coligny-de-Creſſia*; & 2 en 1645, à *Gilberte d'Eſtaing*. Du premier lit il eut :

1. GILBERT-ALLYRE, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. CLAUDE-GILBERT-ALLYRE, rapporté après ſon aîné;
3. Et LOUIS, Chanoine, Comte de Brioude.

XVII. GILBERT-ALLYRE DE LANGEAC, VIe du nom, Comte de Dalet, Marquis de Coligny, &c., mort au ſiège de Condé en 1676, laiſſa de ſa femme *Louiſe-Françoiſe de Rabutin de Buſſy*, fille aînée du Comte *de Buſſy*,

XVIII. MARIE-ROGER, dit *le Comte* DE LANGEAC, qui mourut à Avignon en 1746. De ſon mariage avec *Jeanne-Diane-Marie Palatin de Dio de Montpeiroux*, morte le 7 Novembre 1733, âgée de 55 ans, il n'eſt reſté que ſix filles, ſavoir :

1. LOUISE-ELÉONORE, ſuivant le Mercure, ou MARIE-LOUISE-ELÉONORE DE LANGEAC, d'abord Chanoineſſe de Remiremont, puis mariée à *Claude-Eliſabeth*, Marquis *de la Guiche*, Comte de Sévignon, &c., mort, & que ſes bleſſures, reçues à Malplaquet, avoient forcé de quitter le ſervice. Elle eſt décédée le 16 Février 1772, à Rouane, dans la 72e année de ſon âge, ayant eu poſtérité. Voy. GUICHE (DE LA);
2. FRANÇOISE-CHARLOTTE, mariée, le 17 Juillet 1732, & veuve de *Jean-Baptiſte-François de Cugnac*, Marquis de Dampierre, &c., Meſtre de Camp de Cavalerie, dont des enfans. Voy. CUGNAC;
3. N... DE LANGEAC, Abbeſſe de Saint-Julien à Dijon;
4. 5. & 6. Et trois autres filles, Religieuſes à Prâlon.

XVII. CLAUDE-GILBERT-ALLYRE DE LANGEAC, fils de GILBERT-ALLYRE, Ve du nom, & de *Gilberte d'Eſtaing*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Préchonnet; & après la mort de *Madeleine de Montanier*, ſon épouſe, Dame de Franc-Séjour, &c., & de celle de LOUIS DE LANGEAC, Chanoine, Comte de Brioude, ſon frère, il recueillit, en ſe faiſant Prêtre, la Terre & Seigneurie de Bonnabaud, éteinte ſur lui, & qui ſubſiſtoit depuis 1436, en faveur des cadets de la Maiſon de LANGEAC, qui s'engageroient dans les Ordres. CLAUDE-GILBERT-ALLYRE eut de ſon mariage :

XVIII. GILBERT-ALLYRE-ANTOINE, dit *le Marquis* DE LANGEAC, Seigneur de Préchonnet, Bonnabaud, Commeaux, Palport, Baron du Creſt & de Juilhat, Sénéchal d'Auvergne, qui épouſa 1° *Marguerite-Reine de Rochette*, fille de *Joachim*, Seigneur de Fromental; & 2° le 5 Mai 1742, *Louiſe-Eliſabeth de Melun*, Princeſſe d'Epinoy. Du premier lit il a eu :

1. JEAN-GILBERT-ALLYRE, qui ſuit;
2. CATHERINE, Abbeſſe de Sainte-Claire de Clermont;
3. & 4. Deux autres filles, Religieuſes.

Et du ſecond lit ſont iſſues :

5. 6. & 7. LOUISE-ELISABETH; ANNE-LOUISE, Penſionnaire à Bellechaſſe, à Paris; & ADÉLAÏDE-LOUISE-VICTOIRE.

XIX. JEAN-GILBERT-ALLYRE, dit *le Comte* DE LANGEAC, Meſtre de Camp Lieutenant du Régiment de Conti, Cavalerie, en 1744, Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, a épouſé, en 1733, *Gilberte de la Queuille*, fille de *Claude*, Comte de Pramenoux, & d'*Anne de Chabannes*. Elle eſt morte le 2 Août 1766, à Villefranche en Beaujolois, âgée de 51 ans. De ce mariage ſont iſſus :

1. ANTOINE-GILBERT-ALLYRE, qui ſuit;
2. N... DE LANGEAC, deſtiné à l'état Eccléſiaſtique;
3. Et JEAN-MADELEINE-GILBERT-ALLYRE, dit *le Vicomte* DE LANGEAC, reçu Chevalier de Malte de minorité, Capitaine de Cavalerie.

XX. ANTOINE-GILBERT-ALLYRE, dit *le Marquis* DE LANGEAC, Meſtre de Camp du Régiment de Conti, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi en 1766, s'eſt marié, contrat ſigné le 12 Octobre 1765, avec *Charlotte-Chriſtine-Antoinette de Lenoncourt*, Chanoineſſe de Remiremont. (Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il a poſtérité.)

Les armes de la Maiſon de LANGEAC ſont : *d'or, à 3 pals de vair*.

LANGELÉ, Famille établie à Paris, dont étoit

JEAN LANGELÉ, Secrétaire du Roi, qui épou-

ſa *Hélène Touſtain*, morte le 25 Octobre 1728, à 54 ans, laiſſant :

Louis-Jacques Langelé, né le 8 Mars 1701, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 10 Février 1720, qui avoit épouſé, en Septembre 1730, *Louiſe-Marie des Eſcures*, morte le 1er Avril 1767, fille de *Jacques*, Conſeiller du Roi, Notaire au Châtelet de Paris, & de N.... *Chaulce de Chazelles*, dont.

1. Louise-Hélène, née en 1735 ;
2. Marie-Louise ;
3. Marthe-Elisabeth, mariée, en Février 1764, à *Nicolas du Perrier du Mouries*, Tréſorier de France à Montauban;
4. Et Marie-Pierrette.

C'eſt ce que nous ſavons, faute de *Mémoire*, ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au lion contourné d'or*.

* LANGERON, en Nivernois : Terre & Seigneurie poſſédée, dès le XVIe ſiècle, par *Geoffroy Andrault*, Ecuyer, qui épouſa, en 1532, *Gabrielle Raquiet*. Elle fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1656, regiſtrées au Parlement le 30 Juillet 1660, en faveur de leur arrière-petit-fils, *Philippe Andrault*, Seigneur de Langeron, &c., Maréchal de Camp & premier Gentilhomme de la Chambre de Gaston, Duc d'Orléans, dont il avoit été élevé Page. Voy. ANDRAULT.

LANGES, à Orange & à Genève. Selon l'*Hiſt. de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin*, tom. IV, p. 494, cette Famille remonte à

I. Jean de Langes, Conſul & Aſſeſſeur de la ville d'Orange, qui fut député, avec Laurent Chabert, Viguier de cette ville, au Prince d'Orange, pour ſolliciter la punition des partiſans de Montbrun, l'un des Chefs des Calviniſtes du Dauphiné en 1551. Il fut envoyé par ſes compatriotes à la Cour de France en 1564, pour obtenir la permiſſion d'avoir des radeaux ſur le Rhône, & eut une pareille commiſſion auprès du Roi, au ſujet de la réunion de la Principauté d'Orange à la Couronne, au mois d'Août 1568. Juſque-là il ſe rendit recommandable dans ſa patrie par ſon zèle, la religion de ſes pères & le bien public; mais dans la ſuite il s'engagea dans les nouvelles erreurs dont la ville d'Orange fut infectée, & en devint un des plus ardens défenſeurs. Auſſi fut-il marqué au coin de la proſcription par les Catholiques, qui, devenus plus forts à Orange, y maſſacrèrent les Calviniſtes la nuit du 2 Février 1571. Jean périt dans cette barbare entrepriſe avec deux de ſes enfans, Pierre, ſon frère, & François, ſon neveu.

II. Louis de Langes, Seigneur de Montmiral & de Martignan, Viguier & Conſeiller au Parlement d'Orange, fils aîné de Jean, échappa du maſſacre, & ne s'acquit pas moins de gloire que ſon père. Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange, l'anoblit par Lettres du 3 Septembre 1583, vérifiées au Parlement d'Orange le 28 Mars de l'année ſuivante, *ſur le fondement que dès ſa jeuneſſe il avoit fait profeſſion des armes, & depuis avoit été employé dans les premières charges de la ville, même en celle de Viguier*. Il fut pourvu d'un office de Gentilhomme ſervant auprès du Roi de Navarre, par brevet du 15 Décembre 1584. Ce Prince étant parvenu à la Couronne, le confirma dans ſa nobleſſe, par Lettres données au mois de Janvier 1610, renouvelées avec anobliſſement *en tant que de beſoin*, par le Roi Louis XIII, au mois d'Août de la même année, & vérifiées au Parlement de Grenoble le 12 Décembre 1611. Il y a lieu de préſumer que Louis étoit attaché à Leſdiguières, & qu'il le ſuivit dans les guerres de Piémont & de Savoie, car il fut envoyé de ſa part, au mois de Mai 1593, au Connétable de Montmorency, pour lui demander du ſecours contre le Duc de Savoie qui aſſiégeoit Exilles, & qui prit cette place ſur le Sieur de Blacons. Il fut député, étant Viguier d'Orange, avec les Sieurs de Chabert, Guillaumont & Servant, pour aſſiſter à la conférence indiquée à Grenoble, devant Leſdiguières, au ſujet de ce même Blacons, uſurpateur du Gouvernement d'Orange en 1599. Il prêta ſerment de fidélité, avec les autres membres du Parlement, dont il étoit Doyen, au Prince Frédéric-Henri de Naſſau, le 15 Mars 1625. Il fit ſon teſtament le 21 Février 1619, & y rappelle les enfans qu'il eut de ſon épouſe, *Françoiſe de Colla*, fille d'*Antoine*, Premier Préſident du Parlement d'Orange, & de *Claudine de Gianis-de-la-Roche*. Voy. COLLA de PRADINE. De ce mariage vinrent entr'autres :

1. Frédéric, qui ſuit ;
2. André, rapporté après ſon aîné;
3. Et Marie, alliée, en 1670, avec *Marius de Vaëſc de Loriol* en Dauphiné.

III. Frédéric de Langes, Seigneur de Mont-

miral, de Lubières, Saint-Sauveur & du Villars, Conſeiller au Parlement d'Orange, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

IV. Louise de Langes, Dame de Montmiral, &c., qui s'eſt mariée, vers 1660, à *Pierre Berenger*, Baron de Violès dans la Principauté d'Orange, Seigneur de Beaufin & de Pipet en Dauphiné, dont la poſtérité prit le nom de Langes. De cette alliance vinrent :

1. Frédéric Bérenger de Langes, Baron de Violès, Seigneur de Beaufin, Pipet, Montmiral & Martignan, Procureur Général au Parlement d'Orange, mort, ne laiſſant qu'un fils naturel,

   Henri de Montmiral, vivant en 1725.
2. Amélie Bérenger de Langes, femme de *Jean de Raynaud*, Seigneur de la Tour à Orange ;
3. Et Rose Bérenger de Langes, mariée, en préſence de ſes frère & ſœur en 1688, avec *Alexandre*, Seigneur *de Galliffet*, au Comtat Venaiſſin.

Une branche des Seigneurs *de Beaufin* paſſa en Pruſſe après la révocation de l'édit de Nantes.

III. André de Langes, ſecond fils de Louis, & de *Françoiſe de Colla*, légataire de ſon père, fut Avocat au Parlement de Grenoble, où il fut reconnu noble par Jugement de M. de Sève, Intendant du Dauphiné & Commiſſaire du Conſeil, le 19 Janvier 1641. Il eut de *Madeleine Mathieu*, ſon épouſe,

1. Claude, qui ſuit ;
2. Et autre Claude, Officier au Régiment de Normandie.

IV. Claude de Langes, baptiſé dans l'Egliſe réformée de Grenoble le 3 Septembre 1642, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. Dugué, Intendant du Dauphiné, le 30 Juin 1667. Il ſuivit la profeſſion d'Avocat, & ſe maria, en 1674, avec *Anne Sarrazin*, fille aînée de *Céſar*, d'une Famille ancienne de Genève. Il refuſa un office de Conſeiller de la Chambre de l'Edit de Grenoble, pour n'avoir pas l'occaſion de rentrer dans la Religion Catholique, & ſe retira à Genève avec ſa femme, après la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685. Il fut eſtimé dans cette ville à cauſe de ſon érudition & de la douceur de ſes mœurs, & mourut à Genève en 1717, âgé de 74 ans.

Il y a eu une branche de Langes à Val en Vivarais, & à Bagnols en Languedoc, ſortie de Daniel de Langes ; mais elle ne fut point reconnue pour noble lors de la recherche de 1666, malgré des Lettres d'anobliſſement accordées à Jean de Langes, fils de Daniel, père de Gédéon & d'Hector, par Philippe-Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange, le 16 Mai 1616.

Les armes : *de gueules, au cerf aîlé & élancé d'or*.

LANGES, ancienne Nobleſſe de Breſſe, éteinte. Voici ce que nous apprend une ſimple notice que nous en avons.

Benoît de Langes, Evêque de Belley, vivoit en 1208.

Girard de Langes étoit Bailli du Bugey en 1269.

Thomas de Langes étoit Prieur d'Innimont en 1364.

Louis, Seigneur de Langes, vivoit en 1393, avec *Henriette*, Dame *de Saint-Sulpis*, ſon épouſe, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de *Saint-Sulpis*.

Louis de Langes, Ecuyer, qui peut être leur fils, fut père de

Philibert, Seigneur de Langes-Saint-Sulpis, qui ſe maria, le 20 Septembre 1476, à *Claudine de la Tonnière*, fille de *Jean*, Seigneur de Sernigna, & de *Guillemette de Cornon*.

Philibert, Seigneur de Langes-Saint-Sulpis, épouſa *Claudine de Malaval*, dont il eut :

Antoinette, Dame de Langes, qui s'eſt mariée 1° à *Jean de la Tonnière*, Seigneur de Sernigna, frère de *Claudine de la Tonnière*, ci-deſſus ; & 2° en 1533, à *Jean de Mouton*, fils de *Louis*, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de Salornay*.

On trouve encore Philibert de Langes, Seigneur du Solier, marié, en 1512, à *Guillemette de Mincé*, dont ſortit :

Claudine, Dame du Solier, femme de *Guy de Burges*, Seigneur d'Amareins, fils de *Pierre*, & de *Jeanne de la Salle*.

LANGEVIN, en Normandie, Election de Carentan ; Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de 8 molettes d'argent*.

LANGHEAC. Voy. LANGEAC.

LANGLADE, en Languedoc, Famille

dont les armes ſont : *de ſinople, au ſautoir d'argent, cantonné de 4 coqs du même.*

LANGLADE DU CHAYLA. Voy. ANGLADE DE L'ANGLADE.

LANGLAIS, LANGLOIS ou L'ANGLOIS, de Bretagne, porte : *d'argent, à 3 roſes de gueules, 2 & 1.*

LANGLE, en Normandie : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France, reg.* II, part. II.

MATHIEU DE LANGLE, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de Mauny & de Dardez ou Dardée, Receveur des tailles de l'Election d'Évreux, fut anobli, par Lettres du mois de Juillet 1661, données en faveur de la paix conclue entre la France & l'Eſpagne ; mais tous les anobliſſemens expédiés depuis le 1er Janvier 1634 ayant été révoqués par un Edit de 1664, il obtint des Lettres de confirmation, données à Saint-Germain-en-Laye au mois de Décembre 1675, non ſeulement en conſidération de ſon zèle pour le ſervice du Roi, mais encore de celui de pluſieurs de ſa Famille, particulièrement de FRANÇOIS DE LANGLE, Sieur du Roncenay, l'un des Gentilshommes ſervans ordinaires de ſa Majeſté, qui ſervit pendant près de 30 ans dans la Compagnie des Gendarmes, alors commandée par M. du Hallier, depuis Maréchal de France, dont il fut fait Sous-Brigadier, puis Capitaine appointé de l'Infanterie du Roi à la ſuite de la même Compagnie. Ledit MATHIEU eut de ſa femme dont on ignore le nom,

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, Sieur du Pleſſis, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale d'Evreux, Protonotaire du Saint Siège ;
3. PIERRE, Abbé de Saint-Lo, ſacré Evêque de Boulogne-ſur-Mer le 14 Décembre 1698 ;
4. Et Mathieu, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

RENÉ DE LANGLE, Ecuyer, Seigneur de Mauny, de Fontaine-ſous-Jouy, de Launay & de Conches, Conſeiller au Bailliage & Siège Préſidial d'Evreux, fut maintenu dans la qualité de *noble* & *d'Ecuyer*, par Ordonnance du Commiſſaire départi dans la Généralité de Rouen, du 15 Mai 1700. De ſon mariage, accordé en 1666, avec CATHERINE DE LANGLE, ſa couſine, il eut :

MATHIEU-CLAUDE DE LANGLE, Ecuyer, né en 1684, Seigneur de Fontaine-ſous-Jouy, de Launay, de Conches & de Mauny, qui épouſa, le 25 Février 1724, *Marguerite-Geneviève Giraud*. Leurs enfans ſont :

1. TAURIN-FRANÇOIS, né le 3 Mars 1728 ;
2. & 3. CLAUDE & MATHIEU-RENÉ, nés jumeaux, le 13 Septembre 1729 ;
4. ANTOINE-ARMAND, né le 23 Juin 1736 ;
5. Et LOUIS-ANTOINE, né le 11 Septembre 1737.

MATHIEU DE LANGLE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Dardez & de Mauny, quatrième fils de MATHIEU, Ier du nom, fut Receveur des tailles de l'Election d'Evreux, & fournit au Duc de Bouillon, Comte d'Evreux, en 1682, ſon aveu du fief de Dardez. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

1. MATHIEU, qui ſuit ;
2. Et ESPRIT, Seigneur de la Ronce, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Toulouſe, marié à *Françoiſe de Varſtat*, dont il a laiſſé un fils, nommé

ESPRIT-MATHIEU, Seigneur de la Ronce.

MATHIEU DE LANGLE, IIIe du nom, né en 1675, Seigneur de Dardez & de Mauny, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Caumont en 1707, épouſa, en 1729, *Marguerite Rotrou*, dont il a eu :

1. PIERRE, né le 3 Octobre 1730 ;
2. Et MATHIEU, né le 25 Avril 1736.

C'eſt ce que nous ſavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de 2 glands du même, tigés & feuillés chacun d'une ſeule feuille de ſinople, & en pointe d'une roſe d'or.*

* LANGLES, Vicomté qui eſt entrée dans la Maiſon *de Créquy*, & qui fut le partage de *François de Créquy*, auteur de la branche des Seigneurs de *Langles*, fils de *Charles*, Seigneur de Rouverel, & de *Jeanne, de Vrolant*. Voy. CRÉQUY.

LANGLOIS, en Normandie, Election d'Avranches, Famille qui a pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 2 aigles d'or en chef, & d'une étoile du même en pointe.*

LANGLOIS, autre Famille de la même Province, Election de Caen, dont les armes ſont : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 coſſes de pois de ſinople, 2 & 1.*

LANGLOIS, Seigneur de la Métairie &

de Jouy-du-Bois, auſſi en Normandie, Election de Falaiſe, Famille qui porte : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée en chef de 3 roſes du même, & en pointe de 3 cœurs auſſi de gueules, 2 & 1.*

LANGLOIS, Ecuyer, Seigneur de la Poterie & de Saint-Roch, autre Famille de la même Province, Election d'Argentan : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux aigles du même, & en pointe d'un croiſſant auſſi d'or.*

LANGLOIS, en Picardie, Famille dont étoit JACQUES LANGLOIS, demeurant à Brouchy, Election de Laon, qui produiſit des titres de cinq races, depuis l'an 1526. (*Nobiliaire de Picardie*, p. 286.)

Les armes : *de gueules, à 2 chevrons d'argent, accompagnés de 3 trèfles d'or.*

LANGLOIS D'ESTAINTOT, ancienne Nobleſſe de Normandie, qui ne ſubſiſte plus que dans deux branches : de la première il ne reſte plus que deux filles. Le chef actuel de la branche cadette eſt

Meſſire RENÉ-JEAN LANGLOIS, Chevalier, Seigneur de Langlois, d'Eſtaintot, &c., qui a épouſé, par contrat du mois de Mai 1755, *Marie-Anne de Livet d'Arrantot*, dont il eut :

JEAN-BAPTISTE-RENÉ-ELOI LANGLOIS, né le 24 Juin 1756, qui a été fait Lieutenant d'Infanterie en Mai 1772, puis Capitaine de Canonniers Garde-Côtes, en Mars 1779.

Les armes : *d'azur, à 2 croix d'or, accompagnées de 3 molettes d'éperon d'argent, 2 & 1.*

LANGLOIS DE LA FORTELLE, Famille établie à Paris.

ROBERT LANGLOIS, Seigneur de la Fortelle, en Brie & autres Terres en Hurepoix, mort Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, avoit épouſé 1° *Sophie-Geneviève de Cheré*; & 2° en Mai 1741, *Louiſe-Marguerite de Caſtille-Chenoiſe*. Il a eu du premier lit :

ANDRÉ-FRANÇOIS, qui ſuit;

Et ANNE-REMIETTE-SOPHIE, qui s'eſt mariée, le 2 Décembre 1739, à *André Potier*, Marquis de Novion, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Paris, dont elle a été la première femme. Elle eſt morte ſans enfans le 26 Janvier 1741.

ANDRÉ-FRANÇOIS LANGLOIS DE LA FORTELLE, Conſeiller honoraire au Parlement de Paris, Conſeiller d'Etat, Intendant des Finances en 1764; s'eſt marié avec *Marguerite-Julie Derbais*, dont il n'a pas d'enfans vivans.

Le feu Préſident *de la Fortelle* avoit pour frère l'Abbé N... LANGLOIS, Conſeiller-Clerc en la Grand'Chambre du Parlement de Paris. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, n'ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 molettes d'éperon du même, 2 & 1.*

Nous trouvons LOUIS-CHARLES LANGLOIS, Seigneur de Guérard, né le 14 Mai 1706, fils de PHILIPPE LANGLOIS, Grand Audiencier de France, & de *Louiſe Sandrier*, ſa ſeconde femme, qui porte les mêmes armes que LANGLOIS DE LA FORTELLE. Il a été Conſeiller au Châtelet le 24 Janvier 1727, puis Grand Audiencier de France en ſurvivance, enſuite reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 7 Août 1737, & honoraire le 2 Mai 1770. Il a épouſé, le 13 Février 1765, *Angélique-Françoiſe Touzard*, née le 22 Février 1719, fille de *Jean-Baptiſte*, Receveur du Grenier à Sel à Paris, & d'*Anne-Catherine Dupaud*.

LANGLOIS DE MOTTEVILLE, en Normandie : Famille noble diſtinguée dans la Robe.

I. N.... LANGLOIS eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

1. GEORGES, qui ſuit;
2. Et NICOLAS, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Rouen en 1587.

II. GEORGES LANGLOIS DE MOTTEVILLE, Ier du nom, Seigneur de Pleinboſc, Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, & Premier Préſident des Tréſoriers de France à Rouen en 1580, eut pour fils :

III. GEORGES LANGLOIS, IIe du nom, Seigneur de Pleinboſc, Préſident des Tréſoriers de France à Rouen 1612, qui épouſa *Marie Aubert*, dont :

IV. GEORGES LANGLOIS, IIIe du nom, Seigneur de Pleinboſc, d'Etoutteville & de Motteville, reçu Conſeiller au Grand Conſeil, le 2 Septembre 1634, Premier Préſident en la Chambre des Comptes de Rouen le 2 Décembre 1641, Conſeiller d'Etat le 19 du même mois, qui prit le nom *de Motteville*, en 1658, en conſéquence des Lettres Patentes

qu'il obtint. Il épouſa, 1° par contrat du 23 Décembre 1635, *Madeleine de Hanivel*, morte le 17 Juillet 1643, fille de *Robert de Hanivel*, Seigneur de Rouvray & de la Chevalerie, & de *Madeleine Aubourg*; 2° *Angélique le Charon*, fille d'*Antoine*, Baron des Ormeilles, & de *Madeleine de Vieuvre*; & 3° par contrat du 28 Avril 1655, *Anne de Montecler*, fille d'*André*, Seigneur de Fouilloux-le-Tremblay, Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, & de *Marie de la Flèche*. Il eut du premier lit :

1. Marie Langlois, femme de *François*, Marquis *de Montecler*.

Du ſecond lit vinrent :

2. Marie-Madeleine, alliée, 1° le 26 Avril 1665, avec *Louis Olivier*, *d'Anzeray* Seigneur de Courvaudon, Conſeiller au Parlement de Rouen; & 2° avec *Claude d'Anzeray*, Marquis de Durcet.

Et du troiſième lit ſont iſſus :

3. François-Marie Langlois de Motteville, Seigneur de Bois-Guilbert, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Rouen;
4. Bruno-Emmanuel, qui ſuit;
5. Georges-Michel, Conſeiller-Clerc au Parlement de Rouen en 1699;
6. Et Emmanuel-Bruno, qui partagea, en 1702, avec ſes frères la ſucceſſion de leur mère.

V. Bruno-Emmanuel Langlois, Comte de Motteville, d'abord Conſeiller au Parlement de Rouen, puis Premier Préſident de la Chambre des Comptes en 1689, au lieu de ſon frère aîné, enſuite Préſident à Mortier au même Parlement le 3 Juin 1692, obtint en ſa faveur l'érection de ſa Terre de *Motteville* en Normandie, en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1718, enregiſtrées au Parlement de Rouen. Il avoit épouſé, en Août 1689, *Françoiſe-Anne du Fay*, fille de *Louis*, Baron de la Haye-du-Puits, Préſident à Mortier au même Parlement, & d'*Anne-Charlotte de Magneville*, dont :

1. Marie-Louis-Bruno-Emmanuel, qui ſuit;
2. Et Pierre-Georges, Seigneur de la Haye-du-Puits, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1720.

VI. Marie-Louis-Bruno-Emmanuel Langlois, Seigneur de Motteville, Conſeiller au Parlement de Rouen, le 22 Février 1714, puis Préſident à Mortier le 20 Novembre 1723, par réſignation de ſon père, épouſa, le 2 Août 1717, *Claudine-Louiſe le Peigné-d'Oſmeſnil* ou *d'Ouxménil*, fille de *Pierre*, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Claude Hallé d'Argeville*, dont :

1. Marie-Louis-Bruno-Claude, qui ſuit;
2. Bruno-Gilles, né le 6 Mai 1726, Chevalier de Malte, mort en Janvier 1739;
3. Et Pierre, né le 29 Janvier 1729, Chevalier de Malte.

VII. Marie-Louis-Bruno-Claude Langlois de Motteville, Seigneur de Pleinboſc, Baron de la Haye-du-Puits, Conſeiller au Parlement de Rouen le 22 Juin 1742, depuis Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, mort en 1757, avoit épouſé, le 21 Avril 1749, *Marie-Geneviève-Roſe-Urſule Pajot*, fille de *Pierre*, Seigneur du Port, Maître des Requêtes honoraire, & de feue *Geneviève-Françoiſe de Verſoris*. Elle s'eſt remariée à *Jacques de Fleſſelles*, Maître des Requêtes.

I. D'une autre branche étoit Nicolas Langlois, Seigneur de Colmoulins, Conſeiller au Grand Conſeil, puis Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Rouen, mort le 23 Août 1650, à 76 ans, Sous-Doyen des Conſeils d'Etat & Privé, & Directions des Finances. Il avoit épouſé *Marguerite Reſtout*, & en eut :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Et Georges, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 11 Mars 1651, honoraire le 25 Mars 1671, marié, le 14 Mai 1663, à *Françoiſe Fraguier*.

II. Jean-Baptiste Langlois, Seigneur de Colmoulins & de Canteleu, Conſeiller au Grand Conſeil le 21 Janvier 1642, en la place de Georges Langlois, Seigneur de Pleinboſc, fut fait Maître des Requêtes le 18 Novembre 1650, mourut le 5 Mars 1667, à 52 ans, & fut inhumé à Canteleu. Il avoit épouſé *Gabrielle de Maupeou*, morte le 18 Août 1651, à 33 ans, fille de *Pierre de Maupeou*, Seigneur de Monceaux, Préſident de la Chambre des Comptes, & de *Marie Feydeau*, ſa ſeconde femme, dont :

1. Nicolas, qui ſuit;
2. René, Baron de la Croix-Cardanville, Tréſorier de la Maiſon de Monsieur, mort le 1er Juillet 1698 ſans enfans, & inhumé à Saint-Euſtache;
3. Et Gabrielle, mariée, par contrat du 15 Juillet 1669, à *Gilles de Pilon de Guerville*, Seigneur de Glatigny, Conſeiller au Parlement de Rouen.

III. Nicolas Langlois, Seigneur de Colmoulins & de Canteleu, Maître des Comptes à Paris, le 15 Mai 1671, mort en 1720, avoit épouſé, 1° *Catherine de Brinon*, fille de *Louis*, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Françoiſe Jubert du Thil*; 2° le 19 Septembre 1700, *Anne Dauvet de Rieux*, morte le 28 Septembre 1706, fille d'*Anne-François*, Lieutenant au Régiment des Gardes, & d'*Anne de Leſcoux*; 3° le 19 Avril 1708, *Catherine-Françoiſe de Roncherolles*, âgée d'environ 38 ans, fille de *Claude*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, & de *Catherine le Veneur de Tillières*; & 4° en 1710, *Eliſabeth-Geneviève de Thiremois*, morte, le 23 Décembre 1746, à 80 ans, fille de *Jean*, Seigneur d'Herqueville, Doyen du Parlement de Rouen, & de *Marie de Freſnel*. Il a eu du premier lit :

Cécile, qui s'eſt mariée, le 19 Septembre 1691, à *Pierre-Louis de Turgis*, Conſeiller au Parlement de Paris, le 5 Mai 1691.

Les armes : *d'or, à 2 lions léopardés de gueules; au chef d'azur, chargé de 3 beſans d'or.*

* LANGON, dans le Blaiſois, Diocèſe de Bourges : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Juillet 1657, enregiſtrées le 23 Août ſuivant, en faveur de *Jacques d'Arcemale*.

LANGON (de), ancienne Nobleſſe originaire de Guyenne, qui a paſſé dans le Dauphiné. Elle remonte à

I. Noble Gaillard de Langon, Ier du nom, qui, le 12 Mars 1262, s'obligea ſous peine de 50 marcs Sterlings envers noble Henri Amouſenk, Baron, Seigneur de Cuzance, Sénéchal de Gaſcogne, de faire tenir les conventions paſſées entre les Seigneurs & Dames de Navailles, à cauſe du Château de Saulces & autres places, & envers Edouard, Duc de Guyenne, fils de Henri III, Roi d'Angleterre. Cet acte eſt en vieux langage Gaſcon, extrait du livre coté C, du Bureau des Tréſoriers de France de Guyenne. Ce Gaillard y eſt qualifié *Seigneur* de Langon. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais ſes enfans, nommés dans un hommage, furent :

1. Gaillard, auteur d'une branche établie en Gaſcogne, à préſent éteinte ;
2. Perrot ou Pierre, qui ſuit ;
3. Jean ;
4. Vital, Commandeur de Saint-Antoine, qui prêta hommage, le 6 Mars 1273, pour les biens de ſon Ordre, ſitués dans le Diocèſe de Bazas. (Ceci eſt conforme à un extrait du Regiſtre du Bureau des Tréſoriers de France, coté F. fol. 63 ;)
5. Et Géralde.

II. Perrot ou Pierre de Langon, IIe du nom, iſſu des Seigneurs de Langon en Guyenne fut, ſuivant les titres de Famille, un des 300 Chevaliers qui accompagnèrent Edouard, Roi d'Angleterre, lors de la huitième croiſade, quand ce Prince fut joindre l'Armée de Saint Louis, qui faiſoit le ſiège de la ville de Tunis; ces 300 Chevaliers étoient Anglois & Gaſcons. Au retour de cette croiſade, ils prirent différens partis. Pour Perrot de Langon, en paſſant en Dauphiné, il y trouva de l'emploi dans les troupes de Jean, Ier du nom, Dauphin de Viennois, & s'y établit. Il avoit prêté hommage le Mercredi 11 Mars 1272, au Roi d'Angleterre, comme Duc de Guyenne, avec ſes frères & ſœur pour tout ce qu'ils poſſédoient dans la Paroiſſe de Saint-Pey (*Sancti Luperci*), paya au Roi à ce ſujet des chauſſures rouges d'écarlate ; & s'engagea de le ſuivre à l'armée avec ſes gens. Perrot ou Pierre & ſes frères ont dans cet hommage les qualités de *Domini, Domicelli, filii quondàm fortis Gaillardi de Langonis*. Il faut remarquer que le mot *fortis* revient à la qualité de *haut & puiſſant Seigneur*. L'acte eſt en Latin & extrait du Regiſtre coté C, dépoſé dans les Archives du Bureau des Tréſoriers de France de Guyenne. Il épouſa en Dauphiné, le 20 Juin 1281 (contrat reçu par *Julliani*, Notaire), *Catherine de Moras*, fille de *Guillaume*, dont il eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Denis, bleſſé à la bataille de Varey en 1325, & tué à la bataille de Crécy, le 26 Août 1346 ;
3. Et François, vivant en 1349.

III. Pierre de Langon, IIe du nom, épouſa (acte reçu le 2 Juillet 1337, par *Arbort* & *Villard*, Notaires), *Lionnette de Marnas*, fille de *Guillaume*, & de *Marguerite Chabier*, de laquelle vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Geoffroy, tué à la bataille de Poitiers en 1356 ;
3. Ainard, marié avec *Anſtrude de Commiers*, fille de noble *Guillaume de Commiers* ;
4. Aimery, héritier de ſon frère Ainard, qui,

comme lui, prenoit la qualité de Chevalier, *Miles*. Il rendit la dot à ſa belle-ſœur, *Anſtrude de Commiers*, par acte reçu devant *Moliner*, Notaire, le 8 Avril 1370;

5. Et CLAUDINE, mariée à noble *Jean de Laval*.

IV. JEAN DE LANGON, Ier du nom, Chevalier, épouſa, le 22 Juin 1361 (acte reçu par *Ferrand* & *Meyères*, Notaires), *Béatrix de Colonel* (*Colonelli*), fille de noble *Jean de Colonel-de-Clérieux*. Leurs enfans furent :

PIERRE, qui ſuit;
Et JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1385.

V. PIERRE DE LANGON, IIIe du nom, Chevalier, ſe maria, par contrat du 30 Juin 1381, reçu par *Raſanel*, Notaire, *Béatrix de Buiſſière*, fille de noble *Didier de Buiſſière*, & de *Marguerite de Moras*. Il hommagea au Roi conjointement avec *Guillaume de Buiſſière*, ſon beau-frère, le 7 Décembre 1383, entre les mains de *Pierre du Four*, Notaire, Commiſſaire à ce Député, les hommes, les cens, &c., qu'il avoit dans le Mandement de St.-Nazaire, dont il donna le dénombrement, qui eſt extrait de la Chambre des Comptes de Dauphiné. Il fit ſon teſtament le 17 Février 1400, reçu par *Jean Boyer*, Notaire, & il y rappelle ſa femme & ſes enfans, ſavoir :

JEAN, qui ſuit;
Et ANTOINE, Commandeur de l'Ordre de St.-Antoine.

VI. JEAN DE LANGON, IIe du nom, Chevalier, rendit hommage au Roi, le 30 Août 1405, entre les mains d'*Etienne Faravel*, Notaire & Commiſſaire député par la Chambre des Comptes de Dauphiné, des cens, hommes & ſervis, ainſi que ſon père l'avoit fait en 1383. Il eſt qualifié *noble* JEAN DE LANGON, fils de noble PIERRE DE LANGON, & rendit encore le même hommage le 27 Novembre 1413. Il avoit épouſé, le 27 Juillet 1407, acte reçu par *Vouray*, *Guigy* & *Morel*, Notaires, *Jeanne de Charpey*, fille de noble *Pierre*, & de *Françoiſe Bachaſſon*. Ses enfans, nommés dans un rôle de l'arrière-ban de 1436, furent :

1. DIDIER, qui ſuit;
2. PIERRE, lequel fut père de JEAN & de JOFFREY, qui tranſigèrent conjointement avec FRANÇOIS & ETIENNE, leurs couſins, d'une part, & le Châtelain de Saint-Nazaire de l'autre, pour & au nom du Roi. JOFFREY n'eut point d'enfans, & JEAN n'eut qu'une fille, nommée PHILIPPA, qui s'eſt mariée à noble *Gérenton Bertrand*, laquelle, devenue veuve, rendit hommage en la Chambre des Comptes de Grenoble le 12 Décembre 1540;
3. LOUIS, marié à la fille du Vicomte *de Chareavedon* en Vivarais, dont il n'eut point d'enfans. Il fut tué au combat d'Anthon en Dauphiné en 1430, contre le Prince d'Orange;
4. Et PERRETTE, mariée, le 23 Juillet 1440, acte reçu par *Arbort* & *Bertrand*, Notaires, avec noble *Pierre de la Méerie*.

VII. DIDIER DE LANGON, Chevalier, partagea avec PIERRE, ſon frère, le 8 Janvier 1457, la ſucceſſion de JEAN, leur père. Ils ſont l'un & l'autre mis au rang des Nobles dans une réviſion des feux, du 14 Février 1431. DIDIER DE LANGON prêta, les 1er Mars 1440, & 1er Mars 1446, le même hommage des cens, prés, terres, ſervis & hommes, qu'avoient rendus ſon père & ſon grand-père. Il avoit épouſé, 1° le 23 Octobre 1443, acte reçu par *Rolland*, Notaire, *Antoinette de Revel*, fille de noble *Pierre*, & de N... *de Joffroy*. La Maiſon de *Revel*, à préſent éteinte, étoit très-ancienne, & a donné un Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, élu en 1260, & mort en 1278; & 2° le 4 Janvier 1458, acte reçu par *Petinot*, Notaire, *Marie Chabert*, fille de noble *Berton*, & de *Marguerite Chambaud*. Il teſta, le 4 Septembre 1478, devant *Boutaru* & *Bolini*, Notaires; fit héritier par moitié FRANÇOIS, ſon fils aîné, & ETIENNE, fils de ſa ſeconde femme, laquelle, veuve de lui, fit auſſi, le 5 Août 1482, pour héritiers par égales portions FRANÇOIS & ETIENNE DE LANGON. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. PONÇON, marié avec N... *de Montmère*, Dame de Querrière & de Marinerac, dont il n'eut point d'enfans. Il fut tué à la bataille de Montlhéry en 1465;
3. LOUIS, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1468.

Et du ſecond lit ſortirent :

4. ETIENNE, qui eut un fils & une fille, nommés

JEAN, mort ſans poſtérité maſculine;
Et FRANÇOISE, mariée à noble *Jean Sorel*.

5. FRANÇOISE, alliée, le 2 Décembre 1482, à noble *Jean Ferrier*, contrat reçu par *Brunel*, Notaire;
6. ANTOINETTE, mariée, le 16 Février 1476

(acte reçu par *Gonety*, Notaire), à noble *Arthaud de Theïs*, demeurant à Mantouin;

7. Et GONETTE, femme de noble *Antoine de Flandel*, qui rendit hommage au Roi Dauphin, le 22 Décembre 1491, de ſes hommes & ſervis, ſuivant le terrier de Saint-Nazaire, tiré de la Chambre des Comptes.

VIII. FRANÇOIS DE LANGON, Ier du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, rendit, le 14 Mars 1493, le même hommage de ſes propriétés au Roi Dauphin, que ſes prédéceſſeurs avoient rendus, & fut préſent à une tranſaction paſſée le 5 Juin 1499, avec le Châtelain de Saint-Nazaire. Il avoit épouſé *Catherine du Rivail*, fille de noble *Aimare*, & il donna quittance de ſa dot paſſée, le 6 Mars 1486, devant *Guignon*, Notaire, à nobles *Guigne* & *Aimare du Rivail*, frères de ſon épouſe. De ce mariage vint :

IX. NICOLAS DE LANGON, Ier du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui s'allia en préſence, de l'autorité & du conſentement de FRANÇOIS DE LANGON, ſon père, le 25 Avril 1507, acte reçu par *Michel Martin*, Notaire, en la minute de *Colombat* & *Pierre Blancs*, Notaires, à *Jeanne de Faſſion*, fille de noble *Falcos*, & de *Catherine de Chambaran*, ancienne Famille du Dauphiné, éteinte. Il y eut partage de biens entre lui & FRANÇOIS, ſon père, d'une part, & ETIENNE DE LANGON, ſon oncle, de l'autre. Il donna, à l'exemple de ſes pères, le 31 Août 1540, le dénombrement de ſes propriétés, & fit ſon teſtament le 20 Août 1549, reçu par *Magnen*, Notaire, dans lequel il nomme tous ſes enfans, ſavoir :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. ANTOINETTE, Religieuſe à Laval-Breſſieux; la quittance de ſa dot eſt du 12 Avril 1530;
3. ISABEAU, Religieuſe à Sainte-Colombe de Vienne; la quittance de ſa dot eſt du 3 Juin 1543;
4. CLAUDE, mariée, par contrat paſſé le 29 Juillet 1525, devant *Esbruin* & *Saleſti*, Notaires, à noble *Jean de Cayn*, Seigneur de Saint-Michel;
5. CATHERINE, mariée, le 10 Octobre 1529, acte reçu par le même *Esbruin*, Notaire, avec *Jean de Barlethier*;
6. LOUISE, femme, du 1er Juin 1533 (acte reçu par *le Bruin*, Notaire), de noble *Arnaud Bechat*, Seigneur de Rencurel;
7. JEANNE, alliée, le 2 Mai 1538, à noble *Jacques de Tivoley*;
8. FRANÇOISE, mariée, acte reçu par *Magnen*, Notaire, le 25 Septembre 1547, à noble *Jean de la Meyrie*, Seigneur de la Jaſſaudière;
9. Et HÉLÈNE, femme (acte reçu par *Maridat*, Notaire, le 30 Août 1558), de noble *Pierre de Graſſe*.

X. FRANÇOIS DE LANGON, IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ſe trouva à la bataille de Cériſoles le 14 Avril 1544, où il fut bleſſé. Il épouſa, 1° acte reçu par *Enod*, Notaire, le 5 Mars 1564, *Anne de Fromenton*, fille de noble *Giraud*, Seigneur de Breſſon, & d'*Antoinette de Fugières*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° le 17 Avril 1576, acte reçu par *Bouttu* & *Heurard*, Notaires, *Iſabeau de Revel*, fille de *Gaſpard*, & d'*Iſabeau de Saſſenage*. Il teſta le 25 Juin 1594, devant *Villette*, Notaire, nomma ſes enfans vivans, pluſieurs étant morts en bas âge, ſavoir :

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. GASPARD, Seigneur de Saint-Thomas, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes, marié, par contrat du 26 Octobre 1629, paſſé devant *Noël*, Notaire, *Imberte Monier-de-Rochechinard*, fille de *Romain*, & d'*Imberte Bruyère*, dont il n'eut point d'enfans;
3. ANTOINE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, mort Député de ſon Ordre. Il avoit fait ſes preuves pour être reçu le 15 Novembre 1604;
4. Et FLORIE, mariée, 1° à *Guillaume de Leuſſe*, Sieur du Puy, le 25 Juillet 1605, dont elle eut un fils, nommé *Hippolyte*, mort jeune; & 2° en 1629 (acte reçu par *Chenevier*, Notaire), avec noble *Gaſpard de Chaponay*, dont elle n'eut qu'une fille, mariée à *Claude de Vitrolles*.

XI. NICOLAS DE LANGON, IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Chaffard, Saint-Julien, Montrigaud, Arthemonay, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes, hommagea au Roi, le 24 Mars 1621, la Seigneurie de Montrigaud en partie en 1634; fut un des Députés généraux pour les affaires de la Nobleſſe; rendit un ſecond hommage de ſa Terre de Montrigaud le 6 Mars 1646; teſta le 30 Avril 1650, & fit ſon ſecond fils héritier. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Août 1618, *Clémence de Monteynard*, fille de *Marius*, Seigneur de la Pierre & de Theïs, & de *Joachime Cot*, dont :

1. CLAUDE, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment du Roure, mort de ſes bleſſures en Flandre, ſans avoir été marié;

2. François, qui ſuit;
3. Jacques, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ſur ſes preuves faites le 15 Mai 1641. Il fut Aide de Camp de M. le Duc de Modène, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Canillac, & mourut de ſes bleſſures reçues en Italie en 1657;
4. Marie, alliée, 1° (acte reçu par *Juvenet*, Notaire) le 27 Mai 1640, à noble *Gabriel de Châtelard*, Seigneur de la Béraudière & du Bouchet; & 2° par contrat du 6 Juin 1655 (reçu *Bocon*, Notaire), à *Jean-Baptiſte de Montchenu*, Seigneur de Montchenu & de Châteauneuf-de-Galaure;
5. Marguerite, Religieuſe à Tournon;
6. Et Isabeau, Religieuſe à Saint-Juſt.

XII. François de Langon, IIIe du nom Chevalier, Seigneur de Langon, Montrigaud, Saint-Julien, Chaffard, Arthemonay, Baron d'Uriage, Capitaine dans le Régiment de la Marcouſſe, épouſa, le 12 Août 1659 (acte reçu par *Meyer*, Notaire), *Thérèſe de Boffin*, fille de *Felicien*, Seigneur de Revel, Avocat Général au Parlement de Grenoble, & de *Jeanne de la Croix-de-Chevrières*, Dame d'honneur de la Reine. Ladite *Thérèſe de Boffin* hommagea pour lui la Baronnie d'Uriage le 28 Février 1687. Il fit ſon teſtament le 28 Mars de la même année (reçu par *Paſquier*, Notaire), dans lequel il nomme ſes enfans, ſavoir :

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Claude, Capitaine de Frégate ſur les Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis;
3. Joseph, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1682, Commandeur de Ville-Dieu & Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. Il eut le commandement de 100 Gentilshommes Gardes de la Marine, qui furent envoyés à Naples en 1702, & en récompenſe des ſervices qu'il y avoit rendus, il fut fait Capitaine de haut bord des Vaiſſeaux du Roi le 1er Janvier 1703; alla, en 1704, avec la permiſſion de la Cour, qui lui conſerva ſon rang dans la Marine de France, commander un des Vaiſſeaux de ſon Ordre; introduiſit, en 1707, avec ſon ſeul Vaiſſeau de 50 canons & 300 hommes d'équipage, un convoi de munitions de guerre & de bouche dans Oran, place d'Afrique, paſſant au travers des ſept plus gros Vaiſſeaux d'Alger, & en préſence de leur Roi, ou Dey d'Alger, & eſſuya le feu de leur mouſqueterie & de leurs canons pendant trois heures. Il fut fait Lieutenant Général des Eſ-

cadres de ſon Ordre, & en commandant les Vaiſſeaux, il combattit, le 19 Juillet 1708, corps à corps, le Vaiſſeau l'*Amiral de Tripoli*, monté de 60 canons & 700 hommes d'équipage, qui avoit à ſa ſuite une barque armée en guerre avec 200 hommes. Après un combat qui dura une grande partie du jour, où l'ennemi avoit perdu la moitié de ſon monde, les Turcs aimèrent mieux mettre le feu à leurs vaiſſeaux & à leurs barques que de ſe rendre. On pêcha 300 hommes, au nombre deſquels étoit le Capitaine Bacha de Tripoli, très-grand homme de mer, & Vice-Amiral des Flottes du Grand-Seigneur. Il prit, en 1710, ſur les côtes d'Eſpagne, la Capitane d'Alger, montée de 56 canons & 500 hommes, & fut tué d'un coup de fuſil, tiré après que le vaiſſeau s'étoit rendu. Son corps fut porté à Carthagène, & enterré dans le Chœur de la Cathédrale. Le Gouverneur lui fit rendre les plus grands honneurs, & la Reine Marie de Savoie dit, en apprenant ſa mort, qu'*il y avoit des perſonnes qui ne devroient jamais mourir*. Le Grand Maître lui a fait mettre, aux dépens de l'Ordre, une pierre ſépulcrale dans l'Egliſe de Malte, avec une épitaphe où ſont détaillées ſes actions. Il y a auſſi un Mauſolée à Carthagène avec pareille épitaphe;
4. François, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Senneterre, tué à la bataille de la Marſaille en 1693, ayant reçu 9 bleſſures de fer & 4 de feu;
5. Pierre, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1688, puis Commandeur de Maiſonniſſes & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Eſpinay, Dragons, en 1705;
6. Adrien, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1697, ſucceſſivement Commandeur d'Argentin & Sainte-Anne, Puiſſaubrant & Limoges. Il commença de bonne heure à ſervir ſur les vaiſſeaux du Roi, d'où il paſſa au ſervice de ſon Ordre; fut fait Capitaine de vaiſſeau en 1708, attaqua, en 1712, avec ſon ſeul Navire de 50 canons & 300 hommes d'équipage, ſix vaiſſeaux Algériens, chargés de troupes, dont trois portoient au-delà de 50 canons, en mit deux hors de combat, qu'il laiſſa à la diſcrétion des autres vaiſſeaux de l'Ordre qui étoient en arrière, & continua le combat contre les autres juſqu'à la nuit, qui, jointe à une violente tempête, fit perdre les fruits de la victoire. En 1713, il prit, corps à corps, ſur les côtes d'Eſpagne, un vaiſſeau Algérien de 50 canons & 400 hommes d'équipage, & tira des fers 36 Chrétiens. Il coula à fond, en 1714, ſur les côtes de Provence, avec ſon ſeul vaiſſeau de 52 canons

& 300 hommes, après un combat de 7 heures, un navire Algérien de 56 canons & 500 hommes d'équipage, & 50 Chrétiens eſclaves, dont il n'en put ſauver que deux & ſept Turcs. Le Pape le nomma, en 1716, Lieutenant Général de ſes Eſcadres, & le choiſit pour commander cinq vaiſſeaux de guerre qu'il envoyoit au ſecours des Vénitiens contre les Turcs, qui aſſiégeoient Corfou. Sa Sainteté & le Grand Maître le firent alors de grâce Grand'Croix. En 1720 il fut créé Général des Galères & Ambaſſadeur de ſon Ordre en Sicile; prit dans le paſſage deux demi-galères de Tripoli, de 200 hommes; eut, quelques mois après, le commandement des vaiſſeaux de l'Ordre; prit auſſi, en 1721, ſur les côtes d'Afrique, en vue d'Oran, corps à corps, un vaiſſeau de 46 canons & 350 hommes d'équipage, & tira des fers 40 Chrétiens. L'Isle du Goze, jointe à celle de Malte, étant menacée d'une deſcente en 1722 & 1723, par les flottes du Grand-Seigneur, il fut chargé, par le Conſeil de l'Ordre, de la défendre; il y pourvut ſi bien que les Turcs n'oſèrent rien entreprendre;

7. Ferdinand, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1700. Il commença de ſervir ſur les vaiſſeaux du Roi, d'où il paſſa au ſervice de ſon Ordre, & fut Capitaine de vaiſſeau en 1716 & 1717, dans la guerre des Vénitiens contre les Turcs. Le Grand Maître lui donna de grâce la Commanderie de la Rochelle & celle de Carlat. Il s'eſt trouvé dans tous les combats que ſes frères ont livrés;
8. Christine, Religieuſe à Montfleury;
9. & 10. Angélique & Marie, Religieuſes à Saint-Geoire;
11. Thérèse, Religieuſe à Saint-Juſt à Romans;
12. Et Isabeau, Abbeſſe de Vernaison, Ordre de Cîteaux, à Valence.

XIII. Nicolas de Langon, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Langon, Chaffard, Saint-Julien, Montrigaud, Baron d'Uriage, Co-Seigneur, avec Sa Majeſté, de Seiſſens, Seiſſinet, Saint-Nizier, Pariſet, Seigneur d'autre Montrigaud en Gréſivaudan, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Teſſé en 1688, rendit hommage de toutes ſes Terres en la Chambre des Comptes de Grenoble en 1696, & fit ſon teſtament le 25 Juillet 1709 (reçu par *Amabert*, Notaire), où il nomme ſes enfans. Il avoit épouſé, le 16 Janvier 1693 (acte reçu par *Siraud*, Notaire), *Marguerite de la Tour*, fille de noble *Claude*, & d'*Anne de Pelliſſon*, de laquelle il a eu :

1. François-Joseph, Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Eſpinay en 1710, & en 1716, Major Général d'une Eſcadre de cinq vaiſſeaux du Pape au combat de Paſſava. Il eſt mort à Toulon au retour de la campagne;
2. Jean-Baptiste, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1706, Capitaine de Dragons dans le Régiment du Roi;
3. Hugues, qui ſuit;
4. Augustin, Seigneur de Chemault en Gâtinois, de Nancray & Montbarrois, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1723, Aide de Camp de M. le Maréchal de Coigny en Italie, en 1734, puis Capitaine de Dragons dans le Régiment de Vibraye, & Commandant les Dragons à pied dans celui de Caraman;
5. Et Catherine, Religieuſe à Sainte-Marie.

XIV. Hugues de Langon, Chevalier, Seigneur de Langon, Chaffard, Saint-Julien, Montrigaud, Montmeillien, Rives & Baron d'Uriage, a été reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1723, & Capitaine en ſecond d'un vaiſſeau du Grand Maître en 1725. Il rendit hommage au Roi de ſes Terres en ſa Chambre des Comptes de Grenoble, les 29 Mai 1731 & 30 Juillet 1738. Il a quitté la Croix, & a épouſé, le 18 Novembre 1732 (acte reçu par *Pain*, Notaire), *Madeleine de Gallien de Chabons*, fille de Meſſire *Achille*, Seigneur de Montmeillien, Procureur Général au Parlement du Dauphiné, & d'*Eliſabeth de Roux de Champfleury*, & petite-fille de Meſſire *Jean-Baptiſte de Gallien de Chabons*, Procureur Général au même Parlement. De ce mariage ſont iſſus :

1. Nicolas-François, qui ſuit;
2. Et Marie-Françoise, née le 19 Août 1738, mariée, le 11 Décembre 1754 (acte reçu par *Didier*, Notaire), à Meſſire *Iſidore de Marnais*.

XV. Nicolas-François de Langon, Chevalier, né le 5 Mars 1742, appelé *le Marquis de Langon*, Seigneur de Langon, Chaffard, Saint-Julien, Montrigaud, Montmeillien, Baron d'Uriage, Meſtre de Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gardes du Corps du Roi & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 3 Juillet 1767 (acte reçu par *Jullien*, Notaire), *Anne-Marie-Joſèphe de Prunier de-Saint-André*, fille de Meſſire *Renée-Iſmidon-Nicolas*, Comte de Saint-André, Baron de Beauchêne, Seigneur de Bellecombe, la Buſ-

fière, Marquis de Virieux, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de Dame *Alexandrine-Guicharde de Chaponay*, dont il a :

1. HUGUES-ALEXANDRE ;
2. PIERRE, reçu Chevalier de Malte de Minorité le 18 Octobre 1775 ;
3. & 4. MADELEINE-JEANNE, & MARIE-FRANÇOISE-AUGUSTINE.

Les armes : *de gueules, à la tour d'argent, crénelée de 4 pièces du même, maçonnée, ajourée & portillée de ſable.* (Généalogie dreſſée d'après les titres originaux, communiqués au Généalogiſte des Ordres.)

* LANGOURLA, en Bretagne. Nous apprenons, par une Lettre qui nous a été écrite de Rennes le 27 Octobre 1770, lors de l'Aſſemblée des Etats, que cette Maiſon, diviſée en pluſieurs branches, eſt de la plus grande antiquité, & qu'elle tient ſon nom d'un Château ſitué dans l'Evêché de Saint-Brieuc ; pluſieurs Paroiſſes relèvent de ce Château. Les Fiefs ſont de *haubert*, &, en grand nombre, il y a quatre poteaux patibulaires. La Juſtice y eſt exercée par les Sénéchal, Alloué, Lieutenant-Civil & Sergent-Bannier. Il s'y tient des Foires & des Marchés. Les Seigneurs DE LANGOURLA ont des droits ſeigneuriaux ſur les Moulins, Bois, Forêts, Garennes, Colombiers & beaucoup de dîmes, &c. Cette Maiſon a été maintenue, par Arrêt du 24 Mars 1669, dans la qualité d'*ancienne Chevalerie*, & elle paſſe pour telle en la Province.

Une BONAVENTURE DE LANGOURLA, devenue héritière du Château & de la Terre de ce nom en 1603, la porta à ſon mari *Florent l'Evêque*. Elle en eut des enfans, dont les biens paſſèrent dans la ſuite dans la Maiſon de la Ducheſſe d'Elbeuf.

MM. DE LANGOURLA prétendent tirer leur origine des Comtes *de Porhoët*, primitifs du ſang des Rois de Bretagne, ainſi que les Princes de la Maiſon de *Rohan*. Les Ducs de Bretagne, dit la Lettre ou le Mémoire qu'on nous a fait paſſer, rendoient viſite aux Seigneur DE LANGOURLA, les appeloient *couſins*, nommoient leurs enfans, & ceux-ci étoient appelés à la tutelle des Princes de Bretagne.

On lit dans l'Hiſtoire du pays qu'un PIERRE DE LANGOURLA fut choiſi de toute la Nation, il y a plus de 800 ans, pour porter le Cercle Ducal du Prince à ſon couronnement, & HENRI IV, venant en Bretagne, écrivit à JEAN DE LANGOURLA, l'appela *ſon couſin*, & lui demanda ſon amitié. L'Hiſtoire donne à ceux de ce nom la qualité de *Sire* & de *Vicomte de Maugrénieux*, Terre qui n'eſt plus dans la Maiſon.

Le ſeul de ce nom que nous connoiſſons eſt MARIE-AUGUSTE DE LANGOURLA, Seigneur de la Cheſnelays, de pluſieurs autres Terres & Paroiſſes, veuf d'*Anne-Renée Jouneaux-de-Breilhouſſoux*, fille du Seigneur de ce nom, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Bretagne, qu'il avoit épouſée le 3 Mars 1740. Il en a eu :

Un garçon, mort enfant ;
Et une fille, nommée MARIE-SAINTE, mariée, par acte de 1756, à *Zacharie Gibon*, Chevalier, Seigneur du Pargo, Capitaine de Dragons. Elle eſt morte, ainſi que les enfans qu'elle a eus.

Les alliances de LANGOURLA ſont avec les Maiſons de *Rohan*, *Châteaubriand*, *Avaugour*, *la Mouſſaye*, *Bréfeillac*, *la Houſſaye*, *Poulain de Mauny*, *Talvas*, *Bourdon*, *du Bourblanc*, *Goyon de Matignon*, *du Chaſtellier*, *Mauléon*, *Jocet*, *Conen*, *la Bouexière*, &c.

Les armes : *d'azur à 3 bandes d'or ; & écartelé de* ROHAN, CHATEAUBRIAND & D'AVAUGOUR. Supports : *deux lions*.

*LANGRES, Ville ſituée ſur une montagne, près de la ſource de la rivière la Marne dans le Baſſigny, Province de Champagne. Son Evêque, Suffragant de l'Archevêché de Lyon, eſt Duc & Pair de France. Pluſieurs Auteurs ont cru que c'étoit en conſidération de *Bruno de Rouſſy*, Evêque de Langres, que HUGUES-CAPET avoit attribué à ſon Egliſe la dignité de Pair de France, mais il n'y a pas de preuves. *Gautier de Bourgogne*, 57e Evêque de Langres, parut comme Pair Eccléſiaſtique au ſacre de PHILIPPE-AUGUSTE, en 1179. Voy. la liſte des Evêques de Langres dans le P. Anſelme, tom. II. *Gilbert de Montmorin*, frère du feu Marquis *de Montmorin*, Lieutenant Général des Armées du Roi, né le 6 Juillet 1691, a été d'abord Supérieur du petit Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, nommé Coadjuteur de l'Evêque d'Aire en Gaſcogne, en Juin 1722 ; a été ſacré Evêque titulaire de Sidon le 7 Novembre 1733, eſt devenu Coadjuteur de l'Evêché d'Aire le même jour ; a été nommé Evêque, Duc de

Langres, le 29 Août 1734, reçu au Parlement comme Pair, le 15 Mars 1736; nommé Prieur du Val-des-Choux en 1740, Prélat Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, le 1er Janvier 1742, & reçu le 2 Février ſuivant. Il eſt mort en 1770, & *Céſar-Guillaume de la Luzerne* eſt ſon ſucceſſeur. Voy. MONTMORIN.

LANGUEDOC. Le Fameux Canal de ce nom eſt un des plus magnifiques & des plus curieux ouvrages du Royaume. Il fait l'admiration de l'Europe, a été inventé, imaginé & conſtruit, en 1666, par *Pierre-Paul Riquet*, Seigneur de Bonrepos, arrière-petit-fils de noble *Reynier Riquet*, d'une branche de la Maiſon de *Riquet-Mirabeau*, originaire de Provence, où elle vint s'établir de Toſcane dans le XIVe ſiècle. C'eſt en ſa faveur que Louis XIV, par ſon Edit du mois d'Octobre de la même année, & par ſes Lettres Patentes du 7 des mêmes mois & an, dûment enregiſtrées, créa & érigea le *Canal Royal* de communication des deux Mers, avec ſes bords & rigoles de dérivation, en *Fief relevant immédiatement de la Couronne*, avec droit de haute, moyenne & baſſe Juſtice dans toute ſon étendue, ſur 40 lieues de Languedoc, qui en font près de 50 communes des environs de Paris. La Juſtice y eſt adminiſtrée par un premier Juge-Châtelain, ſix Lieutenans principaux & ſix Procureurs juridictionnels. L'appel des Sentences de cette Juridiction va directement à la Grand'Chambre du Parlement de Toulouſe. Les Propriétaires du Canal ont le droit de bâtir un Château, avec des Tours crénelées, pour y placer le chef-lieu de leur Juſtice. Le Propriétaire & ſes héritiers & ayant cauſe, en doivent jouir en toute propriété incommutablement & à perpétuité, ſans que cet effet puiſſe jamais être réputé Domanial, ni ſujet à rachat, le Roi ne l'ayant pas poſſédé, & la conſtruction, ainſi que la propriété incommutable, étant inſéparables; c'eſt là la première condition de l'entrepriſe, ainſi que Louis XIV le déclare par l'Edit du 7 Octobre 1666. *Pierre-Paul Riquet de Bonrepos*, Propriétaire incommutable de ce Canal, le laiſſa à *Jean-Mathias* & à *Pierre-Paul*, ſes enfans. Il appartient préſentement à *Victor-Maurice Riquet*, Comte de Caraman, Maréchal des Camps & Armées du Roi; à *Marie-Jean-Louis Riuqet*, Marquis de Caraman, Meſtre de Camp, Commandant le Régiment Colonel-Général des Dragons; l'un & l'autre arrières-petits-fils de *Pierre-Paul*, Ier du nom, & à *Jean-Gabriel-Amable-Alexandre Riquet*, Baron de Bonrepos, ſon petit-fils. Voy. RIQUET. (Extr. du *Diction. des Gaules*, tom. III, aux Additions, pag. 892.)

LANGUEDOUE, ancienne Famille noble, originaire du pays Chartrain en Beauce, & dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des tems. Nous n'en rapportons la filiation que depuis qu'elle eſt appuyée de titres authentiques.

I. Jean de Languedoue, Chevalier, épouſa, vers 1220, *Olive de Lamoignon*, fille de *Guillaume*, Seigneur dudit lieu, de Mannay, Chaſnay & Nannay en Nivernois. Il eſt fait mention de ladite *Olive* & de ſon époux dans deux contrats originaux en parchemin, d'acquiſitions faites en 1334 & 1345. Il eut pour fils :

II. Jean de Languedoue, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, Paroiſſe de Réclainville en Beauce, « vivant en 1284, » qui, ſuivant pluſieurs actes & aveux, épouſa *Perrenelle de Corbeil*, dont vint :

III. Jean de Languedoue, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, la Bezègne, Gouverneur de Dourdan & de Gallardon, qui ſe maria avec *Catherine Chenard*, d'une illuſtre Famille de Beauce, fille de *Philippe Chenard*, Seigneur de Louville, la Vieuville & du Bois, & de *Jeanne de Préasle*, du pays du Maine; c'eſt ce qui eſt prouvé par le partage « du 15 Mai 1358, qu'il fit de la ſucceſſion de feu ſon père, » & par un autre partage paſſé devant *Pierre David*, Prévôt de Janville, le 15 Mai 1358, avec ſa belle-ſœur *Agnès Chenard*, & avec *Guyon d'Orléans*, Seigneur de Chaſſonville, époux de *Jeanne Chenard*. Leurs enfans furent :

1. Renaud, qui ſuit;
2. Jeanne, mariée à *Jean des Loges*, ou *de Loges*, ſuivant un acte du 27 Août 1383, dépoſé aux Archives de Louville;
3. Et Olive, femme de *Renaud de Gouffier*, Chevalier de l'Ordre du Roi, « fils de *Claude*, Grand Ecuyer de France, Gentilhomme de la Chambre du Roi, » dont elle eut *Marguerite de Gouffier*, Dame de Réclain-

ville, Terre qu'elle porta en mariage, avec 200 francs d'or (dont le Duc de Bourgogne avoit gratifié *Catherine Chenard*, ſa grand'-mère), à *Jean d'Allonville*, tige de toutes les branches de cette Famille.

IV. RENAUD DE LANGUEDOUE, « Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoue & d'Oiſonville, Gouverneur de Dourdan & de Gallardon, » partagea, le 27 Août 1383 & le 10 Mai 1398, devant *Nicolas Guinguant*, Tabellion Royal à Chartres, la ſucceſſion de ſes père & mère, avec ſes ſœurs & ſes beaux-frères; les Terres de Louville, Epincy & d'Ignonvillier lui échurent, & *Renaud de Gouffier*, ſon beau-frère, eut la Terre de Réclainville, avec les 200 francs d'or dont on vient de parler. « Il reçut deux aveux dudit *Renaud de Gouffier*, les 8 Juillet & 20 Août de ladite année 1398. » Il avoit épouſé *Marguerite de Beaune*, de la Province de Touraine, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. « JEAN, mentionné dans un acte de 1458; »
3. Et JEANNE, mariée, le 17 Août 1421, à *Pierre d'Allonville*, Chevalier, Seigneur des Carneaux & de Louville, petit-fils de *Jean d'Allonville*, & de *Marguerite de Gouffier*, dont deſcend, par divers degrés, la Marquiſe du Roure, Dame de Louville.

V. GUILLAUME DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, Epincy, Moutiers, Puſſay, Beaubigny & Chavannes, tranſigea avec ſon beau-frère, *Pierre d'Allonville*, devant *Iſambert*, Tabellion à Chartres, le 18 Avril 1458. Il épouſa *Michelle de Richebourg*, fille *de Jean*, Seigneur d'Orval, & de *Marguerite de Croſne*, ou *d'Eſcrones*, Dame d'Oiſonville & de Puſſay, fille d'*Adam de Croſne*, & de *Jacqueline d'Angennes*, nièce de *Charles*, Comte de Vendôme, & de *Charles d'Angennes*, dit *le Cardinal de Rambouillet*. Il partagea la ſucceſſion des père & mère de ſa femme, devant *Michel Prévoſt*, Tabellion à Chartres, le 23 Avril 1469, avec ſa belle-ſœur *Bertrane de Richebourg*, femme de *Jean d'Allonville*. Il traita auſſi, en 1467, avec *Jean d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet, & ſon beau-frère *Charles d'Allonville*, pour raiſon des biens de *Jacqueline d'Angennes*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, rapporté après ſon frère aîné ;
3. LAURENT, Seigneur de Beaubigny, mort le 16 Juin 1524. Il avoit épouſé *Claude de Billy*, « Dame de Léveville, » morte le 12 Mai 1525, fille de *Perceval de Billy*, Seigneur de Courville & d'Ivors, & de *Louiſe de Vieuxpont;* celle-ci fille de *Louis de Vieuxpont*, & de *Jacqueline de Drouillard*, ſœur utérine de *Guillaume*, Baron *de Montmorency*. Ce *Louis de Vieuxpont* étoit fils d'*Yves de Vieuxpont*, & de *Blanche d'Harcourt*, petite-nièce de CATHERINE DE BOURBON, belle-ſœur du Roi CHARLES V. LAURENT eut de ſon mariage :

   LAURENT, mort le 30 Mai 1520 ;
   ANNE-MARIE & JEANNE ; celle-ci mariée, par contrat de l'an 1538, à *Odard du Roux*, Baron de Tachy, fils de *Jean*, & de *Catherine de Brichanteau-Nangis*.

4. Et MARGUERITE, mariée, en 1509, à *Pierre Deſmazis*, Seigneur de Brières-les-Scellés, dont poſtérité. Voy. DESMAZIS.

VI. LOUIS DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, la Bezègne, dont il donna aveu à Ouarville le 2 Mai 1490, épouſa *Catherine du Monceau*, fille de *Jean*, Chevalier Seigneur de Saint-Cyr, & d'*Elie d'Hièbes*, dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Quémonville, Moutiers, mort ſans enfans de ſon mariage, contracté le 27 Janvier 1547, avec *Marguerite d'Auxy-des-Coutures*, fille de *Jean*, & de *Louiſe de Moelaert de Congerville;*
2. MADELEINE, mariée à *Guillaume Deſmazis*, Seigneur de Marchais ;
3. JEANNE, femme de *Mathurin de Villereau*, Seigneur de Beauvilliers, dont la poſtérité ſubſiſte dans les *Villereau-Launay, Villereau-Genonville, de Coſne, de la Taille-Eſclenville* & de *Challet-Chanceville;*
4. Et AGATHE, morte fille, laquelle fit pour légataire univerſel FRANÇOIS DE LANGUEDOUE, ſon frère. (Tous ces enfans partagèrent la ſucceſſion de leurs père & mère, devant *Mathurin Polluche*, Tabellion à Boiſville, le 30 Avril 1544. Ils eurent pour arbitres de leur partage : *Pierre Deſmazis*, CLAUDE DE LANGUEDOUE-DE-PUSSAY, *Antoine de Villereau, Paquier de Coſne-du-Houſſay*, *Jean de Reviers-de-Souzy*, tous parens & amis.)

VI. GUILLAUME DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de « Villeneuve-Languedoue » & de Puſſay, en Beauce, « partagea avec ſes frères & ſœur, le 23 Novembre 1484, devant *Etienne Langlois*, Notaire à Boiſville-la-

Saint-Père; » rendit aveu au Château d'Etampes, ſuivant les *Antiquités d'Etampes & d'Orléans*, au Roi, de ces Terres, qui relèvent de la Tour d'Etampes, le 1er Juillet 1485 ; « vivoit encore en 1511, & fut enterré dans l'Egliſe de Puſſay. » Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Denis Marchandeau* & *Jean Almaury*, Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Novembre 1484, *Yolande de Sabrevois*, fille de *Richard*, & de *Catherine Quentin*. Leurs enfans furent :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Nicolas, Seigneur du Clos & de Bourgonné, près de Montfort-l'Amaury. Il épouſa *Marie de Longueau*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Courcelles*, dont :
   1. Hector, mort garçon ;
   2. Jean, décédé ſans poſtérité de ſon mariage avec *Anne de Hallot* ;
   3. Et autre Jean, marié, 1° à N... *de Cléry* ; & 2° à *Hélène du Coudray*, dont :
      1. & 2. Charles & Nicolas.
      3. Autre Charles, qui ſe maria au pays du Maine avec N... *le Mosnier*, dont il eut :

         Jean, qui fut père de

         N... de Languedoue, le dernier de cette branche, lequel n'a point d'enfans de ſon mariage avec N... *de Courchamps*.
      4. Et Marie, filleule de Marie de Médicis, Reine de France, & femme d'Henri IV. (Ces quatre enfans reſtèrent orphelins, & *Jacques d'Angennes*, Evêque de Bayeux, leur plus proche parent, les emmena avec lui, & les fit élever.)
   3. Et Florentine, morte fille.

VII. Claude de Languedoue, Chevalier, Seigneur de Puſſay & de Berchères en Brie, épouſa, par contrat paſſé devant *Girault* & *Jean le Comte*, Notaires au Bailliage d'Etampes, le 3 Octobre 1508, *Charlotte de Châtillon* (de l'illuſtre Maiſon de *Châtillon-ſur-Marne*, pluſieurs fois alliée directement à la Maiſon Royale de France, & à toutes les autres Souveraines de l'Europe), fille d'*Antoine de Châtillon*, Seigneur de Marigny, &c., « Prévôt de Château-Thierry, » & de *Marguerite de Thuillières-de-Château-Renaud*. Elle étoit veuve de ſes enfans mineurs, lorſque, le 29 Juillet 1534, elle en eut la garde-noble, & porta foi & hommage au Roi en ſon Château d'Etampes, & en l'Abbaye de Marigny, le 16 Juillet 1546. De cette alliance vinrent :

1. Jean, Chevalier, Seigneur de Puſſay, qualifié *Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Dourdan & de Gallardon*, ſuivant un partage paſſé devant *Bretoneau*, Notaire à Baugé, le 13 Février 1581. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 3 Août 1579, devant *Hannony*, ou *Hannonyn*, Tabellion à Puſſay, *Jeanne Durand*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Renée Germis*, dont il n'eut point d'enfans ;
2. Antoine, Chevalier & Co-Seigneur de Puſſay, qui reçut l'hommage d'Etienne de la Planche, Seigneur de Villeneuve-le-Bœuf, le 10 Janvier 1549. Il avoit épouſé, 1° *Anne des Ligneris*, fille de *René*, Seigneur d'Azay, Echanſon de la Reine de Navarre, & de *Jeanne de Champrond*, Dame de Villequoy, de laquelle il n'eut point d'enfans, ſuivant le partage de la ſucceſſion de cette *Anne des Ligneris*, du 12 Novembre 1527 ; & 2° *Anne de Bombelles*, dont il n'eut point auſſi d'enfans ;
3. Louis, Chevalier, mort au Hâvre-de-Grâce en 1561, des bleſſures qu'il avoit reçues aux environs de cette ville, ſans laiſſer de poſtérité. Sa ſucceſſion & celle de ſon frère Antoine, furent partagés devant *Baudier*, Notaire à Puſſay, le 4 Octobre 1566 ;
4. François, qui ſuit ;
5. Claude, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ouarville*, &c., rapportée ci-après ;
6. Jeanne, femme de *Gabriel des Prez*, Seigneur de la Queue & de la Salle, près de Mantes, dont poſtérité ;
7. Charlotte, mariée, par contrat paſſé devant *le Noir*, Notaire à Dourdan, le 26 Juin 1578, à *Emery de la Chabrienne*, Seigneur de Neuville ;
8. Claudine, alliée, 1° à *René des Prez* ; & 2° par contrat paſſé devant *Pierre Thibaut*, ſous *Claude Saillard*, Tabellion juré à Etampes, le 9 Janvier 1547, à *Jean de Rimbert*, Seigneur de la Chapelle-d'Aunainville ;
9. Et Marguerite, mariée à *Guillaume de Meaucé*.

VIII. François de Languedoue, Chevalier, Seigneur de Puſſay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 200 hommes d'armes, ſuivant une Ordonnance de la Chambre des Comptes de Dijon, fut enſuite Gouverneur & Capitaine d'Aveſnes en 1570. Charles IX & Henri III lui écrivirent pluſieurs lettres ſur

les bleſſures qu'il reçut en diverſes occaſions & ſur la mort de ſa mère. Il fit des actions d'éclat de la plus grande valeur, à la bataille gagnée par le Roi dans la plaine de Saint-Denis, le 9 Novembre 1567, & à la tête d'un détachement des troupes royales, il fit lever le ſiège de la ville d'Etampes, aſſiégée par le Prince de Condé. Le Duc du Maine l'envoya, en Juin 1589, avec 200 chevaux à Etampes, & François d'Iſy, Seigneur de la Montagne, lui remit, par ordre du Roi, le 7 Juin, le gouvernement de cette Ville; après y avoir ſoutenu un ſiège meurtrier, la Ville fut priſe d'aſſaut le 23 du même mois; il mourut âgé de 80 ans, le 18 Septembre 1595, & fut enterré dans le chœur de l'Egliſe de Puſſay, où l'on voit ſon épitaphe. FRANÇOIS épouſa, 1° par contrat paſſé devant *Picault*, Notaire Royal à Coulommiers en Brie, le 21 Octobre 1566, *Marie Picot*, fille de *Louis*, Chevalier, de l'Ordre du Roi, Baron de Dampierre & Seigneur de Pommeuſe, dont il n'eut point d'enfans; & 2° par contrat paſſé devant d'*Arbonne* & *Croiſſy*, Notaires au Châtelet de Paris, le 1er Juin 1580, *Louiſe de Rivaude*, morte le 4 Mai 1710, fille de *Guillaume*, «Seigneur de Rivaude, au pays de Sologne.» Leurs enfans furent :

1. LOUIS, mort ſans alliance avant 1644;
2. JEAN, qui ſuit;
3. FRANÇOISE, mariée, par contrat paſſé devant *Simphorien Fouchet*, le 2 Avril 1606, à *Etienne de la Valade*, Seigneur de Hanches, près d'Epernon, fils d'*Alexandre*, & de *Françoiſe de Noncellas*, dont *Marguerite de la Valade*, femme de *Pierre Hotman*, Chevalier, Seigneur de Fontenay-ſur-Conie, ſuivant ſon contrat de mariage paſſé devant *Revillart*, Notaire au Châtelet de Paris, le 30 Janvier 1666. Elle mourut ſans enfans à Chartres, en Février 1684, & ſa ſucceſſion fut partagée par acte paſſé devant *le Maître*, Notaire au Châtelet de Paris, le 30 Janvier 1687;
4. ELISABETH, mariée, par contrat du 10 Mars 1616, à *Antoine des Bravards d'Eyſſat*, Seigneur des Fermes, près de Riom en Auvergne, dont la poſtérité ſubſiſte (en 1774) dans *Jean-Baptiſte des Bravards d'Eyſſat*, demeurant en ſon Château des Salles, près de Billom en Auvergne, qui, de *Marie de Saulx-Tavannes*, a pluſieurs enfans;
5. CHARLOTTE, mariée à *Jean de Saulnier*, Seigneur du Plux, dans la Châtellenie de Chantelle, pays du Bourbonnois, dont la poſtérité ſubſiſte dans les Maiſons de *Chambon*, *Marcillac*, de *Villars* en Bourbonnois, & de *Durat* en Auvergne;
6. Et JEANNE, femme de N... *des Preż*, Seigneur de la Queue & de la Folle, près de Montfort-l'Amaury, dont poſtérité.

IX. JEAN DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Puſſay, fut d'abord Officier des Chevaux-Légers de la Compagnie du Marquis de Buſſy; &, ſuivant les Lettres d'Etat du 29 Février 1638, & d'autres du 29 Août 1643, il étoit au ſervice du Roi depuis 30 ans, & alors Capitaine de Carabins ſous le Duc d'Epernon. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Mouſle* & *Arragon*, Notaires au Châtelet de Paris, le 13 Avril 1613, *Louiſe du Coudrier*, fille de *Gilles*, Seigneur de Houville & de la Briche, & de *Françoiſe de Baudouin*; celle-ci fille de *Michel de Baudouin*, Gouverneur de Dreux, & de *Charlotte des Autels-de-la-Roche-Courbon*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE-GASTON, Capitaine au Régiment de Havart, tué au ſervice du Roi;
2. LOUIS, Capitaine au Régiment de Meigneux, auſſi tué au ſervice;
3. FRANÇOIS, qui ſuit;
4. FRANÇOISE, morte ſans alliance à Paris en 1613;
5. & 6. LOUISE & N.... DE LANGUEDOUE, Religieuſes au Val-de-Grâce à Paris;
7. Et CHARLOTTE, mariée à *Henri de Briçonnet*, Seigneur de Leſſay, demeurant dans la Paroiſſe de Garancières. Elle mourut ſans laiſſer de poſtérité.

X. FRANÇOIS DE LANGUEDOUE, Seigneur de Puſſay, donataire de *Jean de Rivaude-de-Villegomblin*, ſuivant l'acte de donation entre vifs, du 5 Avril 1670; & en vertu de cette donation, Seigneur de Rivaude & de Bauſy, fut Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince de Condé, & commanda l'arrière-ban de la Nobleſſe d'Etampes, aux gages de 3600 livres. Il épouſa, 1° par contrat paſſé devant *du Pré*, Notaire Royal à Etampes, le 18 Juillet 1660, *Marie le Roux*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Marmontagne & de Chateaupers, dans le pays Rochelois, & de *Marguerite Vaillant-de-Champvallin*. Elle teſta en faveur de ſon mari, qui, par acte paſſé le 23 Janvier 1662, devant *Jean Boucher*, Notaire à Dourdan, tranſigea, au ſujet de la ſucceſſion de ſa femme, morte ſans enfans,

avec MM. *le Roux-de-Chateaupers*, *de Bouette*, *de Chavernay*, Meſdames *Deſmazis de Brières*, & *de Moriſet*, frères & ſœurs de la défunte, ſous l'arbitrage de MM. *de Briſay*, *de Denonville* & *de la Villeneuve-d'Ouarville*, leurs parens & amis ; FRANÇOIS épouſa, 2° par contrat du 25 Juillet 1666, paſſé devant *Guillard*, Notaire à Sours, près de Chartres, *Hélène de Compans-Becquet*, fille de *Louis*, Seigneur de Brichanteau, &c., & de feue *Jacqueline-Angélique de Havart-de-Senantes*. Il eurent pluſieurs enfans, dont la poſtérité ſubſiſte dans *Ambroiſe-Compiègne de Gaya*, Officier d'Artillerie, & dans la famille *d'Archambault*.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*OUARVILLE, *&c.*

VIII. CLAUDE DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Puſſay en partie, de Rétréville & de la Barre, cinquième fils de CLAUDE, & de *Charlotte de Châtillon*, épouſa, par contrat paſſé devant *le Barbier*, Notaire en la Châtellenie de Guillerval, le 2 Septembre 1563, *Jacqueline de Prunelé*, fille d'*Urban*, Seigneur de Guillerval & de Saint-Aignan, &c., & de *Jeanne-Françoiſe des Ligneris*, dont :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. ALEXANDRE, Seigneur de Saint-Aignan, « de Puſſay en partie & de Dommerville, » mort garçon ;
3. ANNE, morte fille à Méréville ;
4. CHARLOTTE, mariée à *Henri de Briçonnet*, Marquis d'Oiſonville ;
5. Et JEANNE, femme d'*Alexandre Martin*, Seigneur des Ecuries & des Loges. (Ces enfans partagèrent la ſucceſſion de leurs père & mère, par acte paſſé devant *le Boucher*, Notaire à Angerville-la-Gaſte, le 15 Février 1604.)

IX. CHARLES DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Puſſay, Dommerville & de Saint-Aignan, épouſa, par contrat paſſé devant *du Tartre*, Tabellion à Bonnelles, le 17 Octobre 1596, *Marie de la Villeneuve*, fille de *Charles*, Seigneur de Bonnelles, Biſſy & Orgot, & de *Jeanne du Ru*, fille de *Martin du Ru*, & de N... *de Noſſelle*, Dame de Dommerville. « Par acte du 9 Janvier 1612, paſſé devant *Jacques Peteau*, Lieutenant Général d'Etampes, elle fut élue tutrice de ſes enfans, » qui, ſuivant le partage ci-deſſus, furent :

1. « HENRI, auquel *Henri de la Villeneuve*, ſon oncle, Maître en la Chambre des Comptes de Paris & Conſeiller d'Etat, donna, par ſon teſtament du 15 Avril 1645, dont M. le Premier Préſident *de Lamoignon* fut nommé exécuteur, tous ſes biens, & ſpécialement ſa Terre & Seigneurie d'Ouarville, avec ſubſtitution de mâle en mâle, à condition qu'il porterait le nom & les armes de la Famille *de la Villeneuve*. Il obtint, à cet effet, des Lettres Patentes de Commutation de nom, au mois de Janvier 1656, ſcellées du grand Sceau de cire verte lesquelles furent enregiſtrées au Parlement, le 11 Mai 1663. Il mourut ſans alliance ; »
2. CLAUDE, qui ſuit ;
3. & 4. LOUIS & EUSTACHE ;
5. GABRIEL, Seigneur de Lalun, mort au Château de Puſſay en 1638. Son décès occaſionna de longs & diſgracieux procès, qui ne furent aſſoupis que par les tranſactions paſſées devant *Billeheu*, Notaire au Châtelet de Paris, ès-années 1720, 1724 & 1726, entre MM. DE LANGUEDOUE-D'ARCHAMBAULT, & d'*Allonville*, Marquis de Louville. Il avoit épouſé, 1° en 1629, *Marie de Cafardel-d'Yermenonville*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° en 1633, *Suſanne de Baudart-d'Hérouville*, de laquelle naquirent deux filles, ſavoir :

   JACQUELINE, mariée à *Louis de Vion*, Seigneur de Cottainville, dont poſtérité ;
   Et GABRIELLE, femme de *François l'Eſcalopier*, Seigneur de Chalo-Saint-Mars, Major des Mouſquetaires du Roi.

6. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Dommerville* & de *Saint-Léger*, mentionnée ci-après ;
7. Et MARGUERITE, « âgée de 4 ans, lors de l'acte de tutelle du 9 Janvier 1612. »

X. CLAUDE DE LANGUEDOUE DE LA VILLENEUVE, Chevalier, Baron d'Ouarville, Enſonville, Oſſonville & Moulineux, Ecuyer ordinaire du Roi, épouſa, par contrat paſſé devant *Chevré*, Notaire au Châtelet de Paris, le 4 Octobre 1626, *Catherine du Pré*, « laquelle fut élue tutrice, le 3 Décembre 1646, de ſes enfans mineurs, » qui ſont :

1. « ALEXANDRE ; »
2. CLAUDE, qui ſuit ;
3. & 4. « LOUIS & JEAN ;
5. Et MARIE. »

XI. CLAUDE DE LANGUEDOUE DE LA VILLENEUVE, III^e^ du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, Enſonville, Oſſonville & Moulineux, « en rendit hommage

le 26 Juillet 1653, fut Chancelier ou Exempt ordinaire du Roi, sur la démiſſion faite en ſa faveur par Louis de Machault, le 10 Mars 1654. » Il épouſa, par contrat du 2 Juin 1653, *Anne de Briſay-de-Denonville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Denonville, &c., & de *Louiſe d'Alès de Corbet*, dont il eut :

1. Henri-Guillaume, qui ſuit ;
2. Louis-Bernard-Léonard de la Villeneuve, Chanoine Chambrier de l'Egliſe de Chartres, Abbé de Notre-Dame-de-Longuay en Champagne ;
3. Claude, Seigneur d'Oſſonville, Chef de Brigade des Gardes du Corps. Il eut de ſa femme, dont nous ignorons le nom : un fils, ſucceſſivement Page du Roi & Officier aux Gardes Françoiſes, mort ſans laiſſer de poſtérité ; & pluſieurs filles, Religieuſes à l'Abbaye de l'Eau & au Ronceray, près d'Angers ;
4. « Jean-Philippe ; »
5. 6. & 7. Anne, Françoise, « & Marie, » Religieuſes en l'Abbaye de l'Eau, près de Chartres.

XII. Henri-Guillaume de Languedoue de la Villeneuve, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine, « Brigadier des Armées du Roi, Chef de Brigade des Gardes du Corps, obtint un paſſeport du Maréchal d'Humières, du 26 Octobre 1689. » Il avoit épouſé, par contrat paſſé, le 6 Mai 1685, devant *Bru* & *Guyot*, Notaires au Châtelet de Paris, *Marie-Madeleine d'Alègre*, fille de feu *Jean*, Seigneur de Florac, & d'*Anne de Veillart*, dont vinrent :

1. Chrétien, qui ſuit ;
2. « Marie, morte ſans alliance, en 1728, au Château de Réclainville, en Beauce ; »
3. Et Henriette-Adelaïde, mariée avec *Louis-Alexandre de la Barre*, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Groslieu, &c., dont poſtérité Voy. BARRE (de la).

XIII. Chrétien de Languedoue de la Villeneuve, « Chevalier, Seigneur d'Ouarville, Enſonville, Oſſonville & de la Chauverie, au Perche, » élevé Page du Roi, vendit ſa terre d'Ouarville, fut Seigneur de Luigny, au Perche, & épouſa, 1° « *Marguerite-Eliſabeth* » *Gitton-Carré-de-Mont-Giron* ; 2° « par contrat paſſé, le 7 Mai 1722, devant *Daudoin*, & ſon confrère, Notaires au Châtelet de Paris, *Julie Voiſin de Saint-Paul*, morte au Château de la Chauverie ; & 3° « le 20 Juin 1728, *Marie-Henriette de Souchais*, fille du Seigneur de la Faucherie. Du premier lit il a eu :

Claude, qui ſuit.

Du ſecond lit vinrent entre pluſieurs enfans morts :

« N... de Languedoue de la Villeneuve, Garde du Corps du Roi, mort à Romorantin en Sologne. »

Et du troiſième lit ſortirent :

« Trois garçons, l'aîné eſt marié au Perche ; le ſecond eſt mort au ſervice ; » & le troiſième, nommé Henri-Guillaume, a été Lieutenant au Régiment de Penthièvre, Infanterie ;

Marie de Languedoue de Luigny, mariée à N... d'*Orlange de la Grofardière*, dont deux garçons ;

Et N...de Languedoue, morte à Saint-Cyr, où elle avoit été reçue.

XIV. Claude de Languedoue de la Villeneuve, Chevalier, Seigneur de Luigny au Perche, & de Mont-Giron au pays de Sologne, ancien officier au Régiment Dauphin, Infanterie, a épouſé, « par contrat paſſé au Château de Princé, en 1752, devant *Luçon* & ſon confrère, Notaires à Beaufort-en-Vallée, dans l'Anjou, » *Louiſe-Henriette le Gros de Princé*, ſa couſine, « fille de *Louis*, Seigneur de Princé en Anjou, & de *Marie Hurault de l'Hôpital*, dont :

1. Claude, qui ſuit ;
2. N. dit *le Chevalier de Languedoue*, Officier au Régiment de Picardie ;
3. Et une fille, Penſionnaire au Couvent de Baugé, en Anjou.

XV. Claude de Languedoue de la Villeneuve, Chevalier, a épouſé, en 1776, N... *de Sainſon*, de la ville d'Orléans. « Nous ignorons s'il a eu des enfans. »

BRANCHE
des Seigneurs de Dommerville *& de* Saint-Léger, *en Artois.*

X. Charles de Languedoue, Chevalier, ſixième fils de Charles, & de *Marie de la Villeneuve*, Seigneur de Dommerville, Saint-Aignan, « & de Puſſay en partie, mort le 6 Avril 1688, & inhumé dans l'Egliſe de Saint-Germain de Dommerville, en Beauce, Diocèſe de Chartres, » avoit épouſé, par contrat du 5 Juin 1644, paſſé devant *Venard*, Notaire à Ormoy-la-Rivière, « ſous le Tabellionage de la Châtellenie de Meſnil-Girault, Bailliage &

Duché d'Etampes », *Marie de Moſnier-de-la-Geneſſie*, fille de N... *de Moſnier*, Chevalier, Seigneur de la Geneſſie, de Marolles, & Ormoy-la-Rivière, près d'Etampes, & de « *Marie de Pillois*. Elle mourut le 21 Janvier 1689, » ayant eu de ſon mariage :

1. « François, né le 14 Août 1645 ;
2. Autre François, né le 21 Juin 1647;
3. Charles, né le 7 Octobre 1650; »
4. Claude, qui ſuit;
5. « Renaud, né le 9 Juillet 1659;
6. Henri-François, né le 3 Avril 1661 ;
7. Marie, née le 18 Juillet 1646;
8. Louise, née le 8 Juillet 1648;
9. Anne-Louise, née le 11 Juin 1649;
10. Et Angélique, née le 21 Septembre 1656. »

XI. Claude de Languedoue, Chevalier, « né le 22 Décembre 1655, » Seigneur de Dommerville, du Pleſſis-Saint-Benoît & de Saint-Aignan, épouſa 1° par contrat du 31 Décembre 1681, paſſé devant *Nicolas Vacherot*, Notaire à Auneau, en Beauce, *Eliſabeth-Suſanne de Chartres*, morte ſans enfans, fille d'*Henri de Chartres*, Seigneur de Cherville, Douaville, Châtenay & Villeray, « & d'*Anne de Goth;* » & 2° par contrat du 12 Février 1689, paſſé devant *Morlon* & *Caillet*, Notaires au Châtelet de Paris, *Anne le Gros*, fille de *Jacques-Louis*, Seigneur de Princé en Anjou, le Bouchet & Chappe, Grand Bailli de Beaufort-en-Vallée, en Anjou, « dont le fils a été Commiſſaire-Provincial & Ordonnateur des guerres en Bretagne, & le petit-fils a occupé la même place, & s'eſt retiré avec la Croix de Saint-Louis. » De cette ſeconde femme il a eu :

1. Claude, mort au Pleſſis-Saint-Benoît en 1715;
2. Claude-Charles, Lieutenant au Régiment d'Eſclainvillers, Cavalerie, mort à Hazebrouck, près de Lille en Flandre, en 1760;
3. Adrien-Bernard, qui ſuit;
4. Jean-Baptiste-Henri, dit l'*Abbé* de Languedoue, né le 12 Février 1704, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe de Nantes, en 1725, Prieur Commandataire du Prieuré d'Oizé, au Maine, le 10 Février 1749;
5. Louis-Alexandre, rapporté après ſon aîné;
6. Et Marie-Anne, aînée de ſes trois derniers frères, mariée à Meſſire *Jean-Jacques Langlois*, Seigneur de Ciſery, qui ont laiſſé pour fils, N... *Langlois*, né à Auxerre en 1728, Ingénieur à Wiſſembourg, & fait Chevalier de Saint-Louis en 1761.

XII. Adrien-Bernard de Languedoue, Chevalier, Lieutenant d'Infanterie au Régiment du Roi, depuis Aide Major de Bapaume, en Artois, & enſuite de Cambrai, où il eſt mort en Juin 1753, avoit épouſé *Marie-Thérèſe de Boniface*, dont il a laiſſé deux filles, ſavoir :

Marie-Henriette, Penſionnaire du Roi, « mariée, en 1775, à N... *de Dédalle*, Chevalier, Seigneur de Primat, en Champagne, Major d'Artillerie, retiré du ſervice; »

Et « Marie-Marguerite-Sophie, » auſſi Penſionnaire du Roi, élevée à S. Cyr, « d'où elle eſt ſortie le 27 Février 1763, mariée, en Octobre 1775, à Varennes-en-Argonne, avec *François de Prud'homme*, Chevalier, Seigneur du Roc, ancien Capitaine au Corps Royal de l'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice, dont poſtérité. Voy. PRUD'HOMME. »

XII. Louis-Alexandre de Languedoue, né le 17 Janvier 1706, Chevalier, Seigneur de Saint-Léger en Artois, frère puîné du précédent, Colonel d'Infanterie, ancien Commandant de Bataillon du Régiment du Roi, Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice en 1759, titré *Marquis de Languedoue*, par Lettres Patentes de Sa Majeſté, tant en conſidération de ſon ancienne nobleſſe & de ſes bons ſervices, que de ceux de ſes ancêtres, enregiſtrées au Conſeil ſouverain d'Artois en 1761, & a été reçu pour entrer aux Etats de ladite Province en 1762. » Il avoit épouſé, « le 10 Février 1760 dans la paroiſſe St.-Sulpice, à Paris, contrat paſſé le 11 Février 1759, » devant *des Mures* & ſon Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, Dame *Marie-Reine-Anne de la Roſière*, veuve d'*Euſtache*, Marquis d'*Aouſt*, « Seigneur de Cuincy-Prévôt, Baudoin, Fontaine, Saint-Léger & Houazier en Artois. » Elle eſt morte ſans enfans de ſon ſecond mariage.

Les armes : *d'or, à 8 coquilles de ſable, 3, 2 & 3, ſéparées par 2 bandes de gueules; la coquille du milieu en chef plus haute, & celle du milieu en pointe plus baſſe.*

LANGUET de GERGY, en Auxois : Famille qui a produit de grands hommes.

Lambert Languet vint s'établir à Vitteaux, ville du Bailliage de Semur-en-Auxois, où Jean de Montagu, pour l'engager à y reſter, lui accorda de grands privilèges en 1373.

Hubert Languet, Miniſtre d'Etat d'Auguſte, Electeur de Saxe, ſe rendit recommandable par ſon eſprit dans le XVI^e ſiècle.

GERMAIN LANGUET, ami de Philippe Mélanchthon, après avoir beaucoup voyagé, fut attiré à la Cour d'Auguſte, Electeur de Saxe, qui l'employa en pluſieurs négociations & ambaſſades. Il étoit, pour ſa ſeconde fois, ſon Envoyé en France, lors de la ſanglante journée de la Saint-Barthélemy.

JEAN-CLAUDE LANGUET, Seigneur de Saint-Coſme, un des frères d'HUBERT, eut une des premières charges à la Chambre de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS. S'étant retiré de la Cour, il épouſa, en Bourgogne, *Marguerite Pivert*. Son petit-fils,

DENIS LANGUET, Comte de Rochefort, Baron de Saffres, de Gergy, Saint-Coſme, la Villeneuve, ſucceſſivement Conſeiller au Parlement de Rouen & Procureur Général au Parlement de Dijon, office qu'il exerça pendant 26 ans, mourut le 20 Août 1680. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Août 1661, *Marie Robelin*, fille de *Lazare*, Baron de Saffres, ſecond Préſident du Parlement de Bourgogne, & de *Marie Villers*. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, Seigneur de Rochefort, Baron de Saffres, Conſeiller d'honneur au Parlement de Dijon ;
2. JACQUES-VINCENT, qui ſuit ;
3. PIERRE-BÉNIGNE, Baron de Montigny-ſur-Vingeanne en Franche-Comté, Chevalier de l'Ordre de Wurtemberg, Grand Bailli de Calp, Chambellan de l'Electeur de Bavière, Maréchal de Camp, Général de la Cavalerie du Duc de Wurtemberg, ſon Envoyé à la Cour de France à la fin du mois d'Août 1723, pour remercier le Roi des honneurs que Sa Majeſté avoit fait rendre à ce Prince, lorſqu'il avoit paſſé par ſes Etats pour aller prendre poſſeſſion de la Principauté de Montbéliard. Il eſt mort dans ſon Château de Montigny, le 11 Janvier 1743, âgé de 75 ans. On trouve ſon éloge hiſtorique dans le *Mercure de France* du mois d'Avril de la même année ;
4. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, Docteur de la Maiſon de Sorbonne, nommé Curé de Saint-Sulpice à Paris au mois de Juin 1714, mort le 11 Octobre 1750, dans ſon Abbaye de Bernay en Normandie. (Voy. ſon éloge dans Moréri ;)
5. LAZARE, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Docteur de Sorbonne, Prieur de la Ferté, puis Abbé de Saint-Sulpice en Bugey en 1710, élu Abbé de Morimont en 1728, étant à Rome en qualité de Procureur Général de ſon Ordre, & mort en l'Abbaye de la Roſière au Comté de Bourgogne, durant le cours de ſes viſites, le 20 Janvier 1736 ;
6. JEAN-JOSEPH, Docteur de la Maiſon de Navarre, Abbé de Coëtmagoër en 1729, de Saint-Juſt en 1723, ci-devant Aumônier de feue Madame la Dauphine, puis ſacré Evêque de Soiſſons le 23 Juin 1715 ; reçu à l'Académie Françoiſe en 1721, & nommé à l'Archevêché de Sens en 1731 ; mort à Sens le 11 Mai 1753, dans la 76e année de ſon âge. Ce Prélat s'eſt fait connoître par un grand nombre d'ouvrages polémiques, au ſujet de la fameuſe Bulle *Unigenitus*, dont il s'eſt montré zélé défenſeur ;
7. Et THÉRÈSE, mariée à *Claude Rigoley*, Seigneur de Puligny, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Dijon.

JACQUES-VINCENT LANGUET, baptiſé le 29 Avril 1667, Comte de Gergy, Seigneur de Montchenu, Aunay, Raconnay, Bougerot, & des quatre Villeneuve, fut d'abord Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, choiſi par LOUIS XIV, au mois de Novembre 1697, pour ſon Envoyé extraordinaire à Stuttgart auprès du Duc de Wurtemberg ; nommé, au mois de Janvier 1702, pour paſſer en Italie avec la même qualité auprès des Ducs de Mantoue & de Parme ; Envoyé extraordinaire auprès du même Duc de Mantoue, au mois de Décembre 1704, & fit ſon entrée à Mantoue au mois d'Avril 1706. Le Roi le nomma encore, au mois de Juillet 1709, pour paſſer en la même qualité auprès du Grand-Duc de Toſcane, & il fit ſon entrée à Florence le 1er Octobre 1710 ; il y réſida juſqu'en 1715, qu'il fut nommé, au mois de Janvier, Envoyé extraordinaire à la Diète de Ratiſbonne. Il occupoit encore ce poſte, lorſqu'il fut, en 1721, Ambaſſadeur de Veniſe, où il arriva le 5 Décembre 1723, & fit ſon entrée publique le 4 Novembre 1726. Il eſt mort le 17 Novembre 1734. (Voy. le *Mercure de France* de ce mois & de la même année, p. 2536.) C'eſt en ſa faveur que la Terre & Seigneurie de *Gergy*, acquiſe de M. le Prince de Condé, par AUGUSTE LANGUET, Aumônier du Roi, ſon grand-oncle, fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1706, enregiſtrées au Parlement de Dijon, en récompenſe de tous ſes ſervices. Il avoit épouſé, le 21 Octobre 1715, *Anne Henry*, ſœur puînée de la Dame *Regnault*, fille de *Jean-Baptiſte*, ci-devant Tréſorier Général des Galères de France, & de *Marie-Anne le Large-*

du-Moulon. Il n'a laiſſé d'elle que des filles, entr'autres :

ANTOINETTE-BARBONNE-THÉRÈSE, héritière du Comté de Gergy, née le 15 Septembre 1723, qui a été mariée, le 10 Juin 1737, par ſon oncle paternel, feu l'Archevêque de Sens, avec feu *Louis de Cardevac*, Marquis d'Havrincourt, Gouverneur de Heſdin, Ambaſſadeur de France en Suède, dont des enfans. Voy. CARDEVAC D'HAVRINCOURT.

On lit dans Moréri, que M. d'Hozier a donné, dans ſon *Armor. génér*, la Généalogie de cette Famille, & l'on y trouve un long article concernant HUBERT LANGUET, dreſſé & compoſé par M. l'Abbé d'Eſtrées, Prieur de Neufville, connu par d'autres écrits. On parle auſſi, dans la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, par feu l'Abbé Papillon, d'HUBERT LANGUET & de ſes ouvrages, & de pluſieurs autres de cette Famille, entr'autres de CLAUDE LANGUET, Seigneur de Saint-Coſme, neveu d'HUBERT, né à Châlon; de JEAN LANGUET, & de *Jeanne de Loiſy*, & mort en cette ville le 6 Septembre 1620. On dit qu'il étoit très-verſé dans l'étude de l'Ecriture Sainte & des Saints Pères, & que ſon zèle pour la Religion lui fit entreprendre un voyage à Rome avec FRANÇOISE LANGUET, ſa ſœur, veuve de *Robert de Pontoux*, laquelle a laiſſé beaucoup de monumens de ſa piété.

Les armes de LANGUET ſont : *d'azur, au triangle cléché & renverſé d'or, chargé ſur les angles de 3 molettes de gueules.*

LANGUSSEL, ancienne Famille du Languedoc, éteinte.

GUIRAUD DE LANGUSSEL acheta, vers l'an 1285, de Guillaume Bululi, Panetier du Roi, Aubais, Paroiſſe & Château conſidérable dans le Diocèſe de Nîmes, avec les lieux de Nages & Soulorges. GUIRAUD DE LANGUSSEL fut père de BERTRAND I, & biſaïeul de BERTRAND II, Seigneur d'Aubais. Celui-ci fut tué à la bataille de Poitiers, le 19 Septembre 1356. Il eut pour héritière ſa ſœur, MARIE DE LANGUSSEL, qui s'eſt mariée, en 1359, avec *Raymond Pelet*, qui teſta en 1374, & ne laiſſa qu'une fille, *Jeanne Pelet*, Dame d'Aubais, &c., qui ſe maria, le 19 Janvier 1380, à *Antoine Bermond du Cayla*. Voy. AUBAIS.

LANJAMET DE VAUCOULEURS, Famille noble de Bretagne, dont les armes ſont : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

* LANNE, Terre & Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 24 Février 1676, pour *Marie-Catherine Cools*, & *Jean-Philippe de Xavier*, ſon fils, qu'elle eut de feu *Antoine de Xavier*, Meſtre de Camp & Brigadier de Cavalerie.

LANNION, Maiſon de Bretagne, qui tire ſon nom de la Ville de LANNION. Elle a toujours été conſidérée dans cette Province comme une des plus diſtinguées parmi la meilleure Nobleſſe. Voici ce qu'en dit Moréri :

I. On voit par une tranſaction, paſſée l'an 1282, avec Jean II, Duc de Bretagne, que Rolland de Dinan s'engagea à dédommager GUIOMARD DE LANNION, d'un retour de partage ſur la Terre de Léon. Il y a des titres anciens & conſervés dans le Prieuré de Kermaria, en la ville de Lannion, qui font foi que GUIOMARD étoit fils de *Juhaël d'Avaugour*. On ignore le nom de ſa femme, mais il en eut :

II. BRIANT DE LANNION, Ier du nom, qui épouſa *Adeline de Kergorlay*, dont vint :

III. BRIANT DE LANNION, IIe du nom, l'un de ces braves Bretons qui furent compagnons d'armes de Bertrand du Gueſclin. A la priſe de Nantes il fit priſonnier Logier d'Orgeſſin, fils de Jean, Seigneur de Sainte-Meſme & Grand Veneur de France, qui s'étoit jeté dans le parti Anglois. BRIANT II reçut pluſieurs gratifications du Roi CHARLES V; il fut Gouverneur de Montfort & Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnances; mais dans la guerre civile de Bretagne, pour la ſucceſſion à ce Duché, il s'attacha à Jean de Montfort, contre Charles de Blois, & combattit à la journée d'Auray, le 24 Septembre 1364, qui décida ce long différend; fut enſuite un des Députés par les Etats de Bretagne au Roi CHARLES VI, pour lui demander l'honneur de ſes bonnes grâces envers le nouveau Duc, avec la paix, ce qu'ils obtinrent l'an 1380. Deux ans après il paſſa en Angleterre en qualité d'Ambaſſadeur, & l'an 1383, il ſigna à la fondation de l'Egliſe de Saint-Michel, près d'Auray, où eſt maintenant une célèbre Chartreuſe. Il avoit épouſé *Marguerite de Cruguil*, de laquelle ſortit :

IV. JEAN DE LANNION, Ier du nom, qui s'eſt marié avec *Anne de Languéouëz*. Il fut père de

V. ROLLAND DE LANNION, lequel épouſa *Guyonne de Grézy*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. & 3. OLIVIER & YVES, honorés, par le Duc d'Orléans, de ſon Ordre du Porc-Epic ou du Camail, l'an 1440. Ils furent, l'un après l'autre, Vice-Amiraux de Bretagne ; YVES fut auſſi Maître d'Hôtel du Duc de Bretagne.

VI. JEAN DE LANNION, IIe du nom, eut grande part dans la faveur de Jean V, Duc de Bretagne, dont il fut Chambellan & Maître d'Hôtel. Il fut auſſi Gouverneur des Villes de Dol, de Guérande & du Croiſic. L'an 1420, il accompagnoit le Duc à Champtoceaux, quand ce Prince fut enlevé par Olivier de Penthièvre, & il fut arrêté avec lui. Après ſa délivrance, & ſur un Ordre du Duc, il pourſuivit juſqu'en Hainaut les Penthièvre, qui s'y étoient retirés, & prit ſur eux Avefnes, dont il traita avec le Duc de Bavière. De ſon mariage avec *Hélène de Cliſſon* il eut :

VII. FRANÇOIS DE LANNION, Ier du nom, qui épouſa *Françoiſe Lots*, dont vint :

VIII. FRANÇOIS DE LANNION, IIe du nom, lequel s'enferma dans Metz avec le Duc de Guiſe, l'an 1552. Il reçut, en 1554, ordre d'aſſembler & de Commander la Nobleſſe, pour la défenſe des côtes de Bretagne. Il épouſa *Julienne Pinart*, ſœur de *Jeanne Pinart*, mariée dans la Maiſon de *Goulaine*. Leurs enfans furent :

CLAUDE, qui ſuit ;
Et JEAN, Seigneur des Aubrays, dont la branche eſt éteinte, & a porté de grands biens dans la Maiſon de *Pontcallec*.

IX. CLAUDE DE LANNION, Ier du nom, épouſa *Renée de Quélen*, Dame du Vieux-Châtel. Ils eurent pour fils :

X. PIERRE DE LANNION, Ier du nom, Baron du Vieux-Châtel, qui entra dans les engagemens qu'avoient les Seigneurs d'Aradon avec le Duc de Mercœur, & rendit d'importans ſervices à ſon parti. Il ſe remit enfin à l'obéiſſance d'HENRI IV, de qui il obtint pluſieurs faveurs conſidérables. Il épouſa *Renée d'Aradon*, fille unique & héritière de *René*, Seigneur d'Aradon, Quinipily & Camors, Gouverneur des Villes de Vannes & d'Auray, Capitaine de 50 hommes d'armes d'Ordonnance. De ce mariage vint :

XI. CLAUDE, IIe du nom, Comte DE LANNION, Baron du Vieux-Châtel, Seigneur de Cruguil, Aradon, Quinipily, Camors & autres lieux, Baron de Maleſtroit & des Etats de Bretagne, Gouverneur des Villes de Vannes & d'Auray, Capitaine du ban & arrière-ban du Diocèſe de Vannes, & des côtes & rades du Morbihan & de Quiberon. Il épouſa, 1° en 1643, *Thérèſe Huteau de Cadillac*, d'une ancienne Famille de Bretagne, dont elle recueillit les Terres après la mort de ſon frère, le dernier de la branche aînée; cette Famille ne ſubſiſte plus qu'en Albigeois. Voy. HUTEAU; & 2° *Jeanne-Françoiſe de Beringhen*. Du premier lit il eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. N... DE LANNION, appelé l'*Abbé* DE LANNION ;
3. N... DE LANNION, dit le *Chevalier* DE LANNION, Capitaine de Vaiſſeau, tué au combat de Malaga en 1704;
4. LOUISE-RENÉE, mariée, le 31 Janvier 1674, à *Barthélemy-Hyacinthe-Anne le Sénéchal*, Marquis *de Kercado*, &c., dont poſtérité. Voy. SÉNÉCHAL DE KERCADO (LE).

Cinq autres filles, Religieuſes.

Et du ſecond lit vint :

10. FRANÇOIS-ARMEL, Marquis du Crenan, tué, avec ſon frère le Chevalier DE LANNION, du même coup de canon, au combat de Malaga.

XII. PIERRE DE LANNION, IIe du nom, ſuccéda à tous les titres de ſon père ; ſervit dès ſa première jeuneſſe; fit ſa première campagne en Hongrie, ſous le Comte de Coligny; fut fait Capitaine de Cavalerie, enſuite Sous-Lieutenant des Gendarmes d'Anjou, avec brevet de Meſtre de Camp, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine, Brigadier des Armées du Roi en 1688, Maréchal de Camp en 1693, & Lieutenant Général en 1702. Entre pluſieurs commandemens importans dont il fut honoré, il eut la conduite de l'arrière-garde de l'armée que le Roi envoya au ſecours du Duc de Bavière. S'étant diſtingué dans les deux batailles d'Hochſtett, Sa Majeſté le gratifia du Gouvernement de Saint-Malo, par ſes Lettres du 14 Février 1710, & mourut le 26 Mai 1727, âgé de 75 ans, trois mois, avec la réputation d'un des meilleurs Officiers du Royaume. Il avoit épouſé *Françoiſe Eſchallard-de-la-Marck*, élevée Fille d'honneur auprès de la Reine,

& morte, le 27 Avril 1726, dans la 76e année de ſon âge. De ce mariage ſont iſſus :

1. ANNE-BRETAGNE, qui ſuit ;
2. JEAN-BAPTISTE-PIERRE-JOSEPH, rapporté après ſon aîné ;
3. HYACINTHE-FRANÇOIS, Vicomte de Maleſtroit, Colonel du Régiment de la Province de Bretagne, mort à 47 ans, ſans alliance, le 25 Février 1738 ;
4. ISABELLE-JULIE, mariée à *Charles-Félix-Hyacinthe de Galléan des Iſſards*, Marquis du Caſtellet, &c., Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, Brigadier des Armés du Roi, mort le 10 Novembre 1719, dont un fils, mort peu de mois après ſa naiſſance. Voy. GALLÉAN ;
5. Et ELÉONORE, Chanoineſſe-Comteſſe de Munſter-Bilſen.

XIII. ANNE-BRETAGNE, Marquis DE LANNION, fut fait Colonel de Saintonge en Novembre 1704, après l'avoir été d'un nouveau Régiment de ſon nom, depuis le 23 Juillet 1702, Brigadier le 29 Mars 1710, Maréchal de Camp le 1er Février 1719, Lieutenant Général le 1er Août 1734; fut bleſſé le 19 Septembre ſuivant à la bataille de Guaſtalla, & tranſporté dans cette ville, où il mourut de ſa bleſſure, le 28 Décembre de la même année, à 52 ans. Il avoit épouſé, en Janvier 1708, *Gaëtane de Mornay*, morte en ſon Château du Boiſgeffroy, près de Rennes, en Décembre 1764, fille unique de *Gaſton-Jean-Baptiſte de Mornay*, Comte de Mont-Chevreuil, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, tué à la bataille de Nerwinde en 1693, & de *Perrine Barrin du Boiſgeffroy*. Il a laiſſé entr'autres enfans :

XIV. HYACINTHE DE LANNION, Vicomte de Rennes, Baron de Maleſtroit & des Etats de la Province, né en 1719, appelé *le Comte de Lannion*, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel du Régiment de Médoc le 14 mars 1739, puis de Lyonnois en 1745, Brigadier des Armées du Roi le 1er Mai de la même année, Maréchal de Camp le 10 Mai 1748, Lieutenant Général le 17 Décembre 1759, & ci-devant Gouverneur des villes de Vannes & d'Auray, mort Gouverneur de Mahon le 2 Octobre 1762. Il avoit épouſé, le 4 Juin 1738, *Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre*, née le 21 Août 1721, morte le 16 Novembre 1774, fille de *Philippe-Ainard*, Comte de Clermont & de Tonnerre, &c., Grand Maître héréditaire de Dauphiné, Chevalier de Saint-Louis, & de *Geneviève-Armande de la Rochefoucauld-de-Roye*, dont vinrent :

1. FÉLICITÉ-SOPHIE, née le 19 Octobre 1745, mariée, par contrat du mois d'Août 1764, à *François-Alexandre-Frédéric de la Rochefoucauld*, Duc de Liancourt. Voy. ROCHEFOUCAULD (DE LA) ;
2. Et PULCHÉRIE-TRANQUILLE, née le 14 Janvier 1747, mariée, le 1er Février 1766, à *Charles-Armand-Auguſtin*, Marquis *de Pons*, Capitaine de Cavalerie. Voy. PONS.

XIII. JEAN-BAPTISTE-PIERRE-JOSEPH, Chevalier, puis Vicomte & enſuite Marquis DE LANNION, après la mort de ſon frère aîné, ANNE-BRETAGNE, fut Colonel d'un Régiment de ſon nom en 1704, réformé, en 1714, dans Poitou, Brigadier le 1er Février 1719, & Maréchal de Camp le 1er Août 1734. Il épouſa *Marthe de Kerſulguen*, morte veuve à Guingamp en Bretagne, le 17 Mars 1764. De ce mariage eſt iſſue :

MARIE-ANNE, qui s'eſt mariée, le 27 Juin 1752, à *Joſeph-Gabriel-Gaſpard-Anne d'Agoult*, des Vicomtes de Marſeille, Chevalier, Baron & Marquis d'Ollières, dont poſtérité. Voy. AGOULT. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette ancienne Nobleſſe de Bretagne, n'en ayant pas reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable ; au chef de gueules, chargé de 3 quinte-feuilles d'argent.*

* LANNOY, gros Bourg en Flandre, autrefois ſous la domination de la France, & aujourd'hui compris dans la Flandre Autrichienne, & du Diocèſe de Tournai ; ce fut CHARLES DE LANNOY, Prince de Solmona, Vice-Roi de Naples, & Chevalier de la Toiſon d'Or, qui obtint le titre de *Comte* DE LANNOY & de l'empire, par Diplôme de l'Empereur CHARLES-QUINT, donné à Tolède le 10 Février 1526. On trouve, dans l'*Hiſt. de Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 71 & ſuiv. ; dans Moréri, la Généalogie de cette Maiſon ; & auſſi dans le *Diction. des Gaules*, par Expilly, au mot LANNOY ; nous allons répéter ici ce qu'il en rapporte. La Maiſon de LANNOY, dit-il, a pour auteur un Chevalier, nommé

I. JEAN, qui vint en Flandre au commencement du XIVe ſiècle, où il épouſa, en 1312, *Mahaut*, Dame *de Lannoy* & de Lys, héritière de l'ancienne & illuſtre Maiſon de LANNOY, laquelle tiroit ſon nom du Bourg dont

on vient de parler. On ignore ſi ce Chevalier étoit de la Maiſon d'*Allery* en Picardie, ou de celle de *Franchimont* au pays de Liège. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que HUGUES, ſon fils, qui ſuit, & ſa poſtérité continua de porter le nom de LANNOY.

II. HUGUES, Seigneur DE LANNOY, mourut en 1349, laiſſant de *Marguerite*, Dame *de Maingoval :*

1. HUGUES, qui ſuit ;
2. Et GUIBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Santes* & de *Molembais*, &c., rapportée ci-après.

III. HUGUES, IIe du nom, Seigneur DE LANNOY, de Lys & de Maingoval, vivoit en 1373. Il eut de *Marie de Berlaimont*, ſon épouſe,

IV. JEAN DE LANNOY, IIe du nom, qui s'eſt allié à *Jeanne de Croy*, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et ANTOINE, rapporté après ſon aîné.

V. JEAN, IIIe du nom, Seigneur DE LANNOY & de Lys, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur de Lille, de Douai & d'Orchies, Bailli d'Amiens & Ambaſſadeur en Angleterre, mort en 1397, avoit épouſé 1° *Jeanne de Poix*, Dame de Brimeux ; & 2° *Jeanne de Ligne-Barbançon*. Il eut du premier lit :

JEANNE, femme de *Philippe de Hornes*, Ier du nom, Seigneur de Gaesbeeck, Baucignies, &c., Grand Chambellan du Duc de Bourgogne, & Général de ſes armées, dont des enfans. Voy. HORNES, branche des Comtes *de Houtekercke*, &c.

Et du ſecond lit vint entr'autres enfans :

BONNE, Dame DE LANNOY, mariée avec ſon couſin PHILIPPE DE LANNOY, Seigneur de Santes.

V. ANTOINE DE LANNOY, fils puîné de JEAN, IIe du nom, & de *Jeanne de Croy*, fut premier Maître d'Hôtel de l'Empereur MAXIMILIEN, & épouſa *Marguerite de Ville*, fille de *Quentin*, Seigneur d'Audregnies, & de *Jeanne*, Dame *de Sanzelles*, dont :

VI. JEAN DE LANNOY, IVe du nom, mort en 1498, qui avoit épouſé 1° *Catherine de Neuville* ; & 2° *Philippotte de Lalaing*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint :

2. CHARLES, Seigneur de *Sanzelles*, auteur de la branche des Seigneurs de ce nom, qui fut

Chevalier de la Toiſon d'Or en 1516, Gouverneur de Tournai en 1521, Vice-Roi de Naples en 1522. Il mourut en la ville de Gaëte l'an 1527, & fut enterré à Naples. L'Empereur CHARLES V lui donna la Principauté de Solmona. Ce fut lui qui fit priſonnier le Roi FRANÇOIS Ier à la bataille de Pavie en 1524. Il laiſſa entr'autres enfans trois fils, morts ſans enfans, & dont deux furent Chevaliers de la Toiſon d'Or. Cette branche des Seigneurs de *Sanzelles* eſt, à ce que nous croyons, actuellement éteinte dans

CHARLES, Comte DE LANNOY, ancien Colonel d'Infanterie, Gouverneur, après ſon père, des Villes, Châteaux & Comté d'Eu, & du Tréport-ſur-Mer ; il eſt mort en ſon Château de la Motte en Picardie, âgé d'environ 60 ans, au mois de Septembre 1738, fils de CHARLES, Comte DE LANNOY, Gouverneur des Ville, Château & Comté d'Eu, & de *Jeanne-Antoinette de Belloy*, fille de *Jacques*, Seigneur de Catillon, & d'*Amicie de Courtenay*. Il avoit épouſé, le 13 Mars 1704, *Philippe-Louiſe de Furſtenberg*, ſeconde fille d'*Antoine-Egon*, Landgrave de Baar, Prince du Saint-Empire, mort Régent de l'Electorat de Saxe, & de *Marie de Ligny*. Il a eu pour fille,

N... DE LANNOY, qui s'eſt mariée avec *Jacques-François d'Eſpinoy*, Ecuyer, Seigneur de Chongy, dont poſtérité. Voy. ESPINOY (D'), en Champagne.

VII. JEAN DE LANNOY, Ve du nom, Seigneur de Maingoval & d'Audregnies, épouſa 1° *Marguerite de Flandres*, dite *de Praët* ; & 2° *Philippine de Plaines*, veuve de *Pierre de Bourbon*, Seigneur de Carency. Il eut du premier lit :

LOUISE, femme de *Louis*, Seigneur *de Revel.*

Et du ſecond lit vint entr'autres enfans :

PHILIPPE, qui ſuit.

VIII. PHILIPPE DE LANNOY, Prince de Solmona, Chevalier de la Toiſon d'Or, ſe maria avec *Iſabelle Colonna*, veuve de *Louis de Gonzague*, & fille de *Veſpaſien Colonna*, & de *Béatrix Appia*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, créé Comte DE LANNOY & de l'Empire en 1526 ;
2. PROSPER, mort ſans poſtérité ;
3. HORACE, Prince de Solmona après ſon frère, & Chevalier de la Toiſon d'Or, décédé

ſans enfans d'*Antoinette d'Avalos*, fille d'*Alphonſe*, Marquis de Peſcaire, & de *Marie d'Aragon*;

4. Béatrix, femme d'*Alphonſe de Guevara*, Comte de Potenza;
5. Marie, Religieuſe;
6. Et Victoire, épouſe d'*Albert d'Aquaviva*, Duc d'Atri.

BRANCHE
des Seigneurs de Santes, *de* Molembais, *&c.*

III. Guibert de Lannoy, ſecond fils de Hugues, & de *Marie de Maingoval*, Seigneur de Santes & de Beaumont, épouſa *Catherine*, Dame *de Molembais*, dont il eut :

1. Hugues, Maître des Arbalêtriers de France & Chevalier de la Toiſon d'Or, mort ſans enfans en 1456. (Voy. ſon article dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*;)
2. Gilbert, Conſeiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, ſon Ambaſſadeur en Angleterre, & Chevalier de la Toiſon d'Or, qui fut triſaïeul de

   Françoise, laquelle porta les Terres de Lannoy, de Santes, de Rollencourt & de Boulers, à ſon mari *Maximilien d'Egmond*, Comte de Buren, Chevalier de la Toiſon d'Or.

3. Baudouin, dit *le Bègue*, Seigneur de Molembais, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur de Lille, mort en 1474. Il fut triſaïeul de

   Marie, alliée à *Jean de Berghes*, Comte de Walhain, duquel n'ayant point eu d'enfans, les Terres de Molembais & de Solre échurent à Yolande de Lannoy, ſœur conſanguine de ſon père, & femme de *Jacques de Croy*, Seigneur de Sempy, dans la poſtérité duquel ces Terres ſont encore.

4. Et Jean, qui ſuit.

IV. Jean de Lannoy, dit Percheval, Seigneur de la Motterie & d'Orchimont, épouſa *Marie de Cordes-de-Wattripont*, dont :

V. Jean de Lannoy, qui s'eſt marié à *Iſabelle du Mez*, dite *de Croix*. Il en eut :

1. Robert, dont la poſtérité ne ſubſiſte plus;
2. Antoine, qui ſuit;
3. Et Pierre, Seigneur d'Hardiplacque, tige des branches de *Leſdain*, *des Maretz* & d'*Herpinghien*, d'*Hardiplacque* & *du Haupont*, aujourd'hui toutes éteintes.

   Antoine, Seigneur de Leſdain, un des deſcendans de Pierre au ſixième degré, épouſa *Adrienne de Berghes*, dont il eut des enfans.

VI. Antoine de Lannoy, Seigneur de la Motterie, épouſa *Philippotte Abonnel de Gros*, de laquelle vint :

VII. Antoine de Lannoy, IIe du nom, qui s'eſt allié à *Jacqueline du Bois-de-Hove*, dont :

VIII. Louis de Lannoy, Seigneur de la Motterie, qui épouſa *Michele d'Ongnies*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Eſtrées, & d'*Anne de Prant de Blaeſvelt*. De ce mariage ſortit :

IX. Jacques de Lannoy, Seigneur de la Motterie, mort en 1587, qui avoit épouſé *Suſanne de Noyelles*, décédée en 1590, dont, entr'autres enfans :

1. Adrien, qui ſuit;
2. Claude, tige de la branche des Comtes de *la Motterie*, rapportée ci-après;
3. Valentin, dont la poſtérité eſt éteinte;
4. Et Adrienne, Chanoineſſe de Nivelle.

X. Adrien de Lannoy, Seigneur de Waſmes, Toufflers, &c., épouſa 1° *Honorine le Baudain*, fille de *Jacques*, Seigneur de Mauville; & 2° *Catherine du Mez*, dite *de Croix*, fille de N.... *du Mez*, Seigneur de Dadizeele. Du premier lit vint entr'autres enfans :

XI. François de Lannoy, Baron de Waſmes, Toufflers & d'Etterbeek, Gouverneur de Bourbourg (ſuivant le *Diction. des Gaules*, au mot Lannoy), qui épouſa *Mechtilde de Bergh*, Chanoineſſe de Munſter-Bilſen, fille de *Jérôme*, Baron de Trips, & d'*Anne de Pallant*, dont :

1. François, qui ſuit;
2. Et Adrienne-Philippine-Thérèse, Comteſſe du Saint-Empire, Fille d'honneur de la Reine, mariée, par contrat du 11 Mai 1675, à *Jacques-Marie de la Baume*, Comte de Montrevel, &c., dit *le Comte de Brancion*, Brigadier des Armées du Roi, dont des enfans. Voy. BAUME-MONTREVEL (de la).

XII. François, IIe du nom, dit *le Comte* de Lannoy, eut de ſa ſeconde femme *Marie-Catherine-Alexie de Fiennes*, Dame de Regnauville & d'Eſtrées (nous ignorons le nom de ſa première),

1. Pierre-Maximilien, qui ſuit;
2. Charles-François, rapporté après ſon aîné;
3. Et Marc, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur Léopold, qui épouſa *Claire-*

Hippolyte, Comteſſe *de Stahrenberg*, dont :

1. Marie-Françoise, Comteſſe de Lannoy & de l'Empire, qui fut épouſe d'*Adam-Maximilien*, Comte *de Stahrenberg*, Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur ;
2. Et Ernestine, qui s'eſt alliée à N..., Comte *de Herberſtein*.

XIII. Pierre-Maximilien, Comte de Lannoy & d'Annappes, Baron de Waſmes, Seigneur de Regnauville, Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne, mort le 10 Septembre 1749, avoit épouſé *Marie-Françoiſe-Eléonore d'Angeville*, de laquelle ſont iſſus :

1. François-Ferdinand, qui ſuit ;
2. Marie-Thérèse-Robertine, née le 22 Novembre 1729, mariée, le 23 Décembre 1754, à Ignace-Godefroy, Comte de Lannoy de Beaurepaire, mentionné plus loin ;
3. Marie-Françoise, dite *Mademoiſelle de Regnauville ;*
4. Et Marie-Albertine, dite *Mademoiſelle de Lannoy*, née en 1737.

XIV. François-Ferdinand, Comte de Lannoy & d'Annappes, Baron de Waſmes, chef de toute la Maiſon de Lannoy, né le 3 Février 1732, a été nommé, en Août 1758, Colonel dans le Régiment des Grenadiers de France. Il s'eſt marié, le 4 Novembre 1756, avec *Marie-Françoiſe-Conſtance-Antoinette d'Aſſignies*, née en 1741, fille unique & héritière de *Charles-François-Florent*, Marquis *d'Aſſignies*, Seigneur d'Allouagne, &c., mort en 1753, & de *Marie-Madeleine-Joſèphe-Alexandrine de Tramecourt*, dont :

N..... de Lannoy, née en Août 1758.

XIII. Charles-François, Ier du nom, Comte de Lannoy & du Saint-Empire, ſecond fils de François, IIe du nom, & de *Marie-Catherine-Alexie de Fiennes*, ſa ſeconde femme, Comte de Wattignies, Seigneur de Renneval, &c., a ſervi dans le Régiment du Prince de Croy-Solre, enſuite dans celui de la Vallière, qu'il quitta après 30 ans de ſervice, étant Capitaine, & eſt mort à Wattignies le 26 Août 1758. Il avoit épouſé, 1° *Honorine-Caroline le Prince*, dite *du Châtel*, fille de *Joſſe le Prince du Châtel*, & de *Michelle d'Amman de Wernoiſſe ;* elle eſt morte ſans enfans à Tournai en 1739, inhumée dans l'Egliſe Saint-Brice ; & 2° par contrat du 13 Juin 1740, à Tournai, Dame *Marie-Charlotte-Françoiſe Clément-du-Vaulx*, née en 1703, ſa parente par ſa première femme, fille de *Gédéon*, Seigneur de l'Héraule, dont :

1. Charles-François, qui ſuit ;
2. Augustin-François, rapporté ci-après ;
3. Et Charlotte-Marie-Joséphine, née Comteſſe de Lannoy, le 14 Septembre 1744, dite *Mademoiſelle de Wattignies*, qui fut reçue Chanoineſſe de Denain le 3 Juillet 1753, morte le 13 Octobre 1768.

XIV. Charles-François, IIe du nom, Comte de Lannoy & du Saint-Empire, Seigneur de Wattignies, né à Tournai le 25 Mars 1741, eſt entré au ſervice dans le Régiment du Roi, Infanterie, en 1755, où il a été Lieutenant, puis Capitaine, & a épouſé, le 28 Mars 1762, dans l'Egliſe paroiſſiale de la Madeleine à Lille, *Alexandrine-Charlotte-Marie de Hangouart*, née à Gand, le 23 Mars 1738, Baronne d'Avelin, fille d'*Antoine-François-Joſeph*, Comte & Marquis *de Hangouart*, Baron, Seigneur d'Avelin, de Seclin, &c., & de *Marie-Anne-Françoiſe de Preud'homme de Haillies*, née Vicomteſſe de Nieuport, dont :

1. N... de Lannoy, né à Avelin le 14 Novembre 1763, mort le 25 dudit mois ſans avoir été nommé ;
2. N... de Lannoy, né & baptiſé à Lille le 7 Mars 1767, mort le 25 Juillet ſuivant ;
3. Alexandrine-Françoise-Marie-Josèphe-Charlotte-Colette, née & baptiſée à Wattignies le 23 Septembre 1762 ;
4. Marie-Ferdinande-Livine-Josèphe-Colette, née & baptiſée à Wattignies le 12 Novembre 1765 ;
5. Et Marie-Colette-Josèphe, née à Lille le 19 Décembre 1768, morte le 25 Mars 1770.

XIV. Augustin-François, Comte de Lannoy & du Saint-Empire, Seigneur de la Chauſſée, né le 7 Mai 1743, frère du précédent, eſt entré au ſervice en 1757, & a auſſi été Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie. Il a épouſé, par contrat du 23 Avril 1768, à Tournai, *Ferdinande-Dorothée-Joſèphe de Franeau de Hyon*, née Vicomteſſe van der Burch, fille puînée de *Jacques-Adrien-Joſeph*, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Joſèphe-Placide-Camille*, Comteſſe *van der Burch*, dont :

1. Jacques-Adrien-François, né à Tournai le 10 Janvier 1769 ;
2. Et Ferdinand-Joseph, auſſi né à Tournai le 1er Juin 1772, inſcrit, en 1773, pour être Chevalier de Malte.

BRANCHE
des Comtes de la MOTTERIE.

X. CLAUDE DE LANNOY, ſecond fils de JACQUES, & de *Suſanne de Noyelles*, fut Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur de Maëſtricht, puis de Namur, créé *Comte de la Motterie*, par PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, en 1628, & mourut en 1643. Il avoit été Meſtre de Camp de l'Armée Eſpagnole au Pays-Bas. Sa première femme fut, ſelon l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne, Marie-Françoiſe le Vaſſeur*, dite *de Guernonval*, fille de *Philippe*, Seigneur de Guernonval & de Roſemont, Gouverneur & Capitaine Général de la Ville & du Château de Gravelines, & de *Livine de Nieuwenhuiſe*; & ſuivant le *Diction. des Gaules*, *Marie le Quieu*, Dame de Conteville, fille de *Philippe*, Seigneur de Guernonval, Baron d'Equelbecq, ce qui nous paroît être la même; & 2° *Claudine*, Baronne *d'Eltz* & de Clervaux, au pays de Luxembourg, fille & héritière de *Godefroy*, & d'*Eliſabeth de Heu*. Du premier lit il eut :

1. PHILIPPE, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. ALBERT, auteur de la branche des Comtes de *Clervaux*, rapportée ci-après;
3. Et MADELEINE-THÉRÈSE, mariée à *Albert*, Baron *de Merode* & de l'Empire, Comte de Waroux, &c.

XI. PHILIPPE DE LANNOY, Comte de la Motterie, Seigneur de Conteville, Meſtre de Camp d'un terce d'Infanterie Wallone, Maître d'Hôtel des Archiducs LÉOPOLD & DON JUAN D'AUTRICHE, fut tué à la bataille des Dunes, près de Dunkerque, en 1658. Il avoit épouſé, 1° *Anne de Davre*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Louiſe-Michelle d'Ognies de Beaurepaire*, Baronne de Sombreffe, Chanoineſſe de Mons, dont vinrent entr'autres :

1. FRANÇOIS-HYACINTHE, qui ſuit;
2. Et IGNACE-PHILIPPE, auteur de la branche des Comtes de *Beaurepaire*, rapportée ci-après.

XII. FRANÇOIS-HYACINTHE DE LAMNOY, Comte de la Motterie, Baron de Sombreffe, dit *le Comte de Lannoy*, Envoyé extraordinaire de l'Empereur vers le Roi d'Eſpagne, & pluſieurs fois Député de la Nobleſſe des Etats du Brabant, mourut à Nivelle en Février 1725, âgé de 77 ans, laiſſant d'*Anne-Françoiſe de Gavre d'Aiſeau*, ſon épouſe,

1. EUGÈNE-HYACINTHE-MARIE-JOSEPH-IGNACE, qui ſuit;
2. ALBERT-ERNEST, Comte DE LANNOY, Chambellan de l'Impératrice-Reine à la Cour de Bruxelles, mort en 1752. Il épouſa *Cornélie de Leefdale*, veuve en premières noces de *Jean de Cottereau*, Marquis d'Aſſche;
3. Et MARIE-THÉRÈSE, alliée, en 1716, à *Joſeph-Lothaire*, Comte *de Koenigſegg*, Chevalier de la Toiſon d'Or, Maréchal & Grand Chambellan de l'Empereur, & ſon Ambaſſadeur en Angleterre.

XIII. EUGÈNE-HYACINTHE-MARIE-JOSEPH-IGNACE DE LANNOY & de la Motterie, Colonel d'un des Régimens nationaux des Pays-Bas, Grand Maréchal de la Cour de Bruxelles, & le ſeizième de ſa maiſon, Chevalier de la Toiſon d'Or, Général-Feld-Maréchal des Armées de LL. M. I. & R., & Gouverneur de Bruxelles, eſt mort à Bruxelles en 1755. Il avoit épouſé *Lambertine-Lamoraldine-Thérèſe du Faing*, Comteſſe d'Haſſelt, Baronne de Jamoigne, dont :

CHRISTIAN, Comte DE LANNOY, de la Motterie & de Liberchies, Baron de Sombreffe, Chambellan de S. M. I. & R. à la Cour de Bruxelles, qui vivoit ſans alliance en 1756.

BRANCHE
des Comtes de BEAUREPAIRE.

XII. IGNACE-PHILIPPE DE LANNOY, Comte de Beaurepaire, ſecond fils de PHILIPPE, & de *Louiſe-Michelle d'Ognies de Beaurepaire*, épouſa *Francoiſe de Colonna*, fille de *François*, Baron de Bornhem, dont entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, Comte DE LANNOY, mort ſans enfans de *Marguerite-Madeleine de Clermont-Tonnerre de Thoury*, qu'il avoit épouſée en Mai 1720;
2. CHARLES-IGNACE-FRANÇOIS, qui ſuit;
3. Et ELÉONORE-ALDEGONDE, veuve de *Baudry-Adelbert*, Comte *de Marnix*, Baron de Rollencourt, qu'elle avoit épouſé en 1718.

XIII. CHARLES-IGNACE-FRANÇOIS, Comte DE LANNOY & de Beaurepaire, & du Saint-Empire, Seigneur de Caucourt, Député général & ordinaire de la Nobleſſe des Etats d'Artois, mourut le 10 Octobre 1752. Il avoit épouſé, en 1719, *Alix-Barbe-Guyre-Françoiſe de Saint-Vaaſt*, née en 1700, fille & héritière de *Gaſton-François*, Baron & Mar-

quis d'Honnecourt, Seigneur de Courchelettes, &c., & de *Marie-Madeleine de Beauffort de Laſſus*. De ce mariage ſont nés :

1. IGNACE-GODEFROY, Comte DE LANNOY & de Beaurepaire, allié, le 23 Décembre 1754, à MARIE-THÉRÈSE-ROBERTINE DE LANNOY DE WASMES, ſa couſine, dont il a eu :
   1. MARIE-JOSÈPHE-ADRIENNE, née le 15 Janvier 1757 ;
   2. Et MARIE-ALEXANDRINE-FRANÇOISE-CLAUDINE, née le 2 Février 1761.
2. N...., appelé *le Chevalier de* LANNOY, né en 1724, Lieutenant au Régiment des Gardes Wallones en Eſpagne;
3. EMMANUEL-JOSEPH, appelé l'Abbé DE LANNOY, ci-devant Prévôt de la Collégiale de Saint-Géry à Cambrai, à préſent Chanoine de la Métropole de Cambrai;
4. ALEXIS-BON-HENRI, appelé *le Chevalier* DE LANNOY, Capitaine au Régiment du Roi;
5. 6. & 7. Trois filles, Religieuſes à la Viſitation de Sainte-Marie à Amiens ;
8. MARIE-JOÈSPHE-CLAUDINE, née le 2 Avril 1731, Religieuſe de la noble Abbaye d'Eſtrun-lès-Arras ;
9. Et FERDINANDE, reçue Chanoineſſe à Denain, le 10 Juillet 1752.

BRANCHE
des Comtes de CLERVAUX.

XI. ALBERT DE LANNOY, fils de CLAUDE, & de *Claudine*, Baronne *d'Eltz*, ſa ſeconde femme, fut Baron de Clervaux, Seigneur de Wenerange, Ambaſſadeur de CHARLES II, en différentes Cours, épouſa *Anne-Marguerite*, Baronne *de Reede de Sasfeld*, Dame de Boulan, dont entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS-FERDINAND, qui ſuit ;
2. Et MAXIMILIEN, Chevalier de l'Ordre Teutonique.

XII. FRANÇOIS-FERDINAND, Comte DE LANNOY, épouſa *Anne-Apolline*, Baronne *van der Horſt*, Dame de Hamme, dont :

ADRIEN-DAMIEN-GÉRARD, qui ſuit ;
Et deux filles, Chanoineſſes à Nivelle en 1740.

XIII. ADRIEN-DAMIEN-GÉRARD, Comte DE LANNOY & de l'Empire, Baron de Clervaux, a épouſé *Aldegonde-Louiſe-Françoiſe*, Baronne *de Warnant*, de laquelle ſont nés :

1. N.... DE LANNOY, qui ſuit;
2. ADRIENNE-THÉRÈSE-FRANÇOISE, née en 1728, Chanoineſſe à Nivelle en 1750, appelée *Mademoiſelle* DE LANNOY ;
3. N.... DE LANNOY, Chanoineſſe de Maubeuge, puis femme de *Louis-Albert*, Comte *d'Oultremont ;*
4. Et N... DE LANNOY, auſſi Chanoineſſe de Maubeuge.

XIV. N..., Comte DE LANNOY, de Clervaux & de l'Empire, a épouſé N... *de Wignacourt*, Chanoineſſe de Maubeuge, fille de *Balthazar-Pierre-Félix*, Comte de Vleteren, Grand Bailli de Caſſel, & de *Conſtance-Caroline de Ghiſtelles-Saint-Floris*, dont il y a des enfans.

(On peut conſulter pour un plus long détail l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, & Moréri ; mais où l'on ne trouve pas l'état actuel de cette Maiſon.)

Les armes : *d'argent, à 3 lions de ſinople, armés & lampaſſés de gueules, couronnés d'or, 2 & 1.*

LANNOY DE DAMERAUCOURT, en Picardie : Famille à laquelle Chaſot de Nantigny, dans ſes *Tablet. hiſtoriq.*, part. VI, donne pour armes : *échiqueté d'or & d'azur, de 4 tires.*

LANOY ou LAUNOY, ancienne Nobleſſe, originaire du pays de Normandie, qui n'a rien de commun avec la Maiſon DE LANNOY, dont nous venons de parler.

On trouve dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes BENOÎT DE LANOY, Ecuyer, qui rendit aveu au Roi en 1452. Les Echiquiers de Normandie de l'an 1453, parlent auſſi de Jean le Sens, Atourne, & de JEAN DE LANOY, Adminiſtrateur de l'Hôtel-Dieu de Caen. Ceux de 1469 font mention de GUILLAUME DE LANOY, Atourne, de BENOÎT DE LANOY, & de JEAN DE LANOY, Adminiſtrateur des Autel & Chapelle de Saint-Philippe & de Saint-Gratien de Caen. — En 1497, JEAN & GILLES DE LANOY plaidoient contre Jean de Boislichauſſe, Ecuyer, & Pierre Moges, Procureur de JEAN DE LANOY & de GUILLAUME DE LANOY, Seigneur de Cricqueville, pareillement contre Guillaume de Beuville, Ecuyer.

La preuve de nobleſſe de cette Famille de LANOY fut faite en 1540, par CHARLES DE LANOY, Seigneur de Cricqueville & de Clermont; ROBERT DE LANOY, Seigneur de Bray, & LAURENT DE LANOY, ſes couſins, comme auſſi par GUILLAUME, MICHEL, LAURENT & THOMAS DE LANOY, ayant tous pour auteur celui qui ſuit.

I. Benoît de Lanoy, dénommé dans un titre de l'an 1466, épouſa *Marie de Parfouru*, dont :

1. Richard, qui ſuit ;
2. Guillaume, Seigneur de Cricqueville, rapporté ci-après ;
3. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *Clermont*, mentionnée enſuite ;
4. Jeanne, femme de *Michel Dievavant*, Seigneur du Foſſé, fils de *Michel Dievavant*, Seigneur de Montenay, & de *Jeanne Hamon*.

II. Richard de Lanoy, Ier du nom, Seigneur de Livet, eut pour fils :

III. Richard de Lanoy, IIe du nom, Seigneur de Livet, lequel fut père de

IV. Jean de Lanoy, Seigneur de Livet, dont nous ignorons la deſcendance.

II. Guillaume de Lanoy, Seigneur de Cricqueville, ſecond fils de Benoît de Lanoy & de *Marie de Parfouru*, eſt dénommé avec Richard & Jean de Lanoy, ſes frères, dans un titre de l'an 1488. Il épouſa *Jeanne de Bétheville*, fille de *Jacques*, Seigneur de *Bétheville*, & de *Marguerite le Veneur*. Leurs enfans furent :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Charles, Seigneur de Petite-Ville, qui eut un fils & une fille, Dame de la Bardouillère ; &, d'une Maîtreſſe, quelques autres enfans qu'il fit légitimer ;
3. Et Françoise, femme de *Guillaume de Saffray*, Seigneur de Vimont.

III. Robert de Lanoy, Seigneur de Cricqueville & de Lullay, épouſa *Marguerite Richard*, Dame d'Hérouvillette & de Ranville, dont il eut :

IV. Tanneguy de Lanoy, Seigneur de Cricqueville, Conſeiller au Grand Conſeil le 8 Mars 1614, Maître des Requêtes le 23 Mai 1620, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen le 29 Août 1632, qui mourut en 1650, ſans enfans de ſon mariage avec *Anne Vialart*, morte le 5 Février 1638, fille de *Félix*, Seigneur de la Herſe, Maître des Requêtes, & de *Jeanne Hennequin*.

BRANCHE
des Seigneurs de Clermont.

II. Jean de Lanoy, troiſième fils de Benoît, & de *Marie de Parfouru*, épouſa *Marguerite de Carbonnel*, Dame de Clermont, & en eut :

1. Henri, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Thomas, Jean & Guillaume.

III. Henri de Lanoy, Seigneur de Clermont, s'allia, en 1503, avec *Blanche de Vieux*, dont :

Michel, qui ſuit ;
Et Marie, femme de *Gabriel d'Harcourt*, Batard de *Tilly*, fils de *Jacques d'Harcourt*, Baron de Beuvron, &c. Voy. HARCOURT.

IV. Michel de Lanoy, Seigneur de Clermont, épouſa, le 19 Octobre 1539, *Guillelmine de Rupierre*. Leurs enfans furent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Robert, marié à *Iſabeau Rennier*, de laquelle il eut trois fils, ſavoir :
   1. Guillaume ;
   2. Jacques, allié avec *Françoiſe le Comte* ;
   3. Et Robert. Ils ſont tous trois dénommés dans des Lettres de dérogeance en 1621.

V. Jacques de Lanoy, Seigneur de Clermont, eut de *Jeanne Frontin*, ſa femme,

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Robert ;
3. Et une fille, nommée Anne.

VI. Jacques de Lanoy, IIe du nom, Seigneur de Clermont, épouſa, l'an 1648, *Jeanne Caillou*. (On ignore s'il en eut poſtérité, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *d'argent, à l'aigle de ſable*.

*LANQUES, dans le Baſſigny en Champagne : Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie, portée en mariage, l'an 1412, par *Iſabelle*, fille & héritière de *Jean*, Baron *de Lanques*, & d'*Iſabelle de Beſſey*, à *Louis de Choiſeul*, Baron de Clémont. Voy. CHOISEUL.

Vers la fin du XVIe ſiècle, la Baronnie de *Lanques* fut acquiſe par *Hanus de Berman*, Seigneur d'Uzemain & d'Iſches en partie ; & N... *de Berman*, Baronne de Lanques, Dame d'Offroicourt, fille unique de *Louis-Claude de Berman*, Baron de Lanques, Seigneur d'Uzemain & d'Offroicourt, & d'*Eliſabeth de Serocourt*, l'a portée à ſon mari, Claude-Godefroy de Chandon, Seigneur de Briaille, duquel elle eut : N... de Chandon-de-Briaille, Brigadier des Armées du Roi, mort ſans alliance ; & N... de Chandon de Briaille, Baron de Lanques, qui épouſa N... *Segro*, dont il a eu : 1. N.... de Chandon, dit *le Comte de Briaille*, Baron de Lanques ; 2. & N... de Chandon, dit *le Chevalier de Briaille*. (Voy. les *Tablet. généal. & hiſtor.*, part. VIII, page 360.)

LANSALUT. Voy. GAC DE LANSALUT (LE).

* LANSÈGUE, Terre noble à une lieue & demie de Toulouſe, ne relevant que du Roi, laquelle fait partie du terroir dit *de Carbonnières*, compris autrefois dans la fameuſe Baronnie de Blagnac, donnée par PHILIPPE-*le-Bel*, au Sieur de Voiſins, en échange des Terres qu'il poſſédoit au Comté d'Armagnac. Cette Terre fut poſſédée autrefois par des Commandeurs de Malte, qui lui donnèrent le nom qu'elle porte aujourd'hui; elle paſſa enſuite dans la Maiſon *de Lauret*, qui a produit des Premiers Préſidens au Parlement de Toulouſe, & elle appartient actuellement à MM. *de Bardy*, dont le père eſt Préſident à Mortier du même Parlement. Ils deſcendent d'une Maiſon ſouveraine d'Italie, ainſi que nous l'apprend l'Auteur de *La Toſcanne françoiſe*.

Dans des tems de troubles, les BARDI, ou BARDY, perdirent leurs Etats, & les mécontentemens qu'ils eſſuyèrent les portèrent à s'expatrier. Ils étoient trois frères : l'aîné d'entr'eux, duquel deſcendent les BARDY qui ſont en France, vint s'établir en la ville de Saint-Pons dans les Cévennes. Il y avoit un PIERRE BARDY, Viguier d'Angles en 1417.

Le ſixième aïeul de M. le Marquis DE LANSÈGUE étoit Capitaine de Dragons, & poſſédoit dans les Cévennes la Terre de Monſégou & pluſieurs Fiefs que, s'étant établi depuis à Montpellier en Languedoc, vendit M. DE BARDY, père de

N.... DE BARDY, Préſident, Tréſorier Général de France, lequel eut de ſon mariage avec N.... *de Magnol*,

Meſſire N.... DE BARDY, qui ſuit ;
Et une fille, morte en bas âge.

Meſſire N... DE BARDY, d'abord Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Toulouſe, aujourd'hui Préſident à Mortier du même Parlement, a épouſé, en 1743, *Catherine-Cécile de Campiſtron*, fille de feu Meſſire *Jean-Galbert*, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques-de-Calatrava, Marquis de Penango, en Italie, &c., cher à la République des Lettres, par les différens ouvrages qu'il nous a laiſſés, & de *Marie de Maniban*, mariée depuis en ſecondes noces à *Charles de Rochechouart*, dit *le Comte de Clermont*. Cette *Catherine-Cécile de Campiſtron* comptoit parmi ſes plus proches parens, les *du Faur de Pibrac*, les *d'Hautpoul*, les *Caulet*, les *Puivert*, &c. Elle étoit nièce de feu Meſſire N.... de *Maniban*, Premier Préſident au Parlement de Toulouſe, & de feu Meſſire *François-Honoré de Maniban*, Archevêque de Bordeaux, Abbé de Sandras, &c. De ce mariage eſt né :

Meſſire JEAN-JACQUES-CATHERINE-GASTON DE BARDY, Marquis de Lanſègue, reçu Conſeiller au Parlement de Toulouſe le 6 Juillet 1766, qui a été marié le 15 Septembre 1769, à N.... *de Fizes*, riche héritière par M. de Durfort, alors Evêque de Montpellier, aujourd'hui Archevêque de Beſançon.

Il y a eu d'une branche de la Maiſon de BARDY, encore exiſtante en Italie, un Cardinal, mort depuis quelques années.

Les BARDY portent pour armes : *d'azur, à un arbre d'argent, accoſté de 2 chevreuils affrontés d'or, rampant contre l'arbre; au chef d'or, chargé de 3 châtaignes de ſinople*. (Article qui nous a été fourni & déſavoué par M. DE BARDY, Préſident, Tréſorier Général de France, père de JEAN-JACQUES-CATHERINE-GASTON DE BARDY, connu ſous le nom *du Marquis de Lanſègue*.)

LANTAGE, Famille de Champagne, dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province.

JACQUES DE LANTAGE, fils d'ANTOINE & de N... *Davouſt*, épouſa *Eliſabeth de Bretel*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. CHARLES, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Forbin, mort à Gazolo, près de de Mantoue, le 29 Août 1706, & enterré dans l'Egliſe paroiſſiale du même lieu ;
3. CHARLES-CYRUS, Major de Cavalerie du même Régiment, tué à la bataille de Caſtiglione en Italie, le 9 Septembre 1706, à la tête du ſecond eſcadron de ce Régiment, commandé par JEAN DE LANTAGE, ſon aîné; il fut enterré dans l'Egliſe de Medoli ;
4. ELISABETH, Chanoineſſe de Bouxières, près de Nancy en Lorraine ;
5. MARIE-GABRIELLE, alliée avec *Charles-Joſeph de Ravenel*, Chevalier, Seigneur de Juzanvigny, Bailliage de Chaumont-en-Baſſigny, fils de *François-Joſeph*, & de *Françoiſe de Menardeau*, dont une fille, morte au berceau ;
6. Et BARBE-MARGUERITE, morte enfant.

JEAN DE LANTAGE, Lieutenant-Colonel

d'un Régiment de Cavalerie, épouſa, le 13 Juin 1695, *Marie-Eliſabeth Achard*, fille de *Guy*, Chevalier, Seigneur Suzerain & Patron de Juvigny, Seigneur de Bonvouloir & de Loyauté, Bailliage d'Alençon, & d'*Anne-Geneviève de Frébourg*. De ce mariage vinrent :

1. Omer, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, mort à Marienbourg en Hainaut, le 12 Avril 1726, dans la 24e année de ſon âge, & enterré dans l'Egliſe paroiſſiale de ce lieu ;
2. Jean-Louis-Cyr, Lieutenant de Cavalerie ;
3. Françoise-Edmée, morte en Juillet 1724, & enterrée dans l'Egliſe de Saint-Denis de Sézanne en Brie ;
4. & 5. Elisabeth-Anne, & Marie-Geneviève, dont nous ignorons la deſtinée.

Nous trouvons encore, ſuivant une notice de feu Piganiol de la Force, auteur de la *Deſcription hiſtor. de la France*, & de celle de Paris, &c., & de pluſieurs autres Ouvrages, qui étoit Gouverneur des Pages de M. le Comte de Toulouſe, qu'Edme de Lantage eut pour fils Nicolas, Antoine & Jean ; il n'y eut qu'Antoine qui ſe maria. Jean de Lantage eut de N... *Renaud* un fils naturel, nommé François.

Ce François de Lantage, fort bien élevé par ſon père, devint Sécrétaire de M. de Pomponne Bellièvre, Premier Préſident du Parlement de Paris. Il le ſervit dans ſes Ambaſſades, acheta une charge de Secrétaire du Roi, ſe maria & eut pour enfans :

1. Pomponne, qui ſuit ;
2. François, qui a laiſſé une nombreuſe poſtérité que nous ignorons ;
3. Et une fille, mariée à N... *de Favincourt*, Maréchal des Logis des Mouſquetaires du Roi.

Pomponne de Lantage a été Avocat Général au Bureau des Finances de Paris, & a eu :

N..... de Lantage de Sélicourt, Fermier Général en 1726 ;
Et une fille, mariée à N... *Broutin*.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la croix d'or ; aux 2 & 3 d'azur, au fer de moulin d'argent*.

* LANTENAY, Terre & Seigneurie au Bailliage de Dijon, érigée en *Marquiſat*, par Lettres Patentes du mois de Juin 1677, en faveur de *Bernard Bouhier*, Préſident au Grand Conſeil. Ces Lettres furent enregiſtrées au Parlement de Bourgogne le 29 Décembre de la même année, & en la Chambre des Comptes le 8 Janvier 1678. Voy. BOUHIER.

LANTENNE, Famille noble de Franche-Comté, qui porte pour armes : *de ſable, à la croix d'argent*.

LANTI della ROVERE, Maiſon d'Italie, ſur laquelle, faute de *Mémoire*, nous ne pouvons donner qu'une notice, d'après *l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, pag. 294.

Hippolyte Lanti della Rovere, Duc de Bonmars, eut de *Chriſtine d'Altemps*, ſon épouſe, morte en 1712,

Antoine Lanti della Rovere, Duc de Bonmars, Prince de Belmonte, Marquis de la Roche-Sinibalde, nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1696, ſur ſes preuves admiſes, & mort à Rome le 5 Mai 1716. Il avoit épouſé, en Novembre 1682, *Louiſe-Angélique de la Trémoille*, ſœur de la Princeſſe *des Urſins*, & fille de *Louis de la Trémoille*, Duc de Noirmouſtier, & de *Renée-Julie Aubery*, dont il eut :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Alexandre, Prince de la Roche-Sinibalde ;
3. Frédéric, Chevalier ;
4. Et Marie-Anne-Césarine, mariée, en Juin 1712, à *Jean-Baptiſte-Joſeph de Croy*, Duc d'Havré.

Louis Lanti della Rovere, Prince de Belmonte, a épouſé *Anne Vaini*, veuve de N.., Comte *de Litto*, Milanois, & fille de *Guido Vaini*, Prince de Cantaloupe, Chévalier des Ordres du Roi, & d'*Anne Ceuli*.

Les armes : *de gueules, à 3 aigles d'argent, couronnées d'or*.

LANTIN, en Bourgogne : Famille diſtinguée dans la Robe, & dont pluſieurs de ce nom ſe ſont rendus célèbres dans la République des Lettres, ſurtout

Jean-Baptiste Lantin, né à Dijon le 9 Novembre 1620, fils de Jean-Baptiste Lantin, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, né à Châlon-ſur-Saône, le 13 Décembre 1572, qui eut pluſieurs enfans d'*Anne Ocquidem*, ſon épouſe, fille de *Bénigne*, Conſeiller au Parlement, & qui lui réſigna ſa charge. (Voy. Moréri, au mot Lantin.)

Les armes : *d'azur, à la biſſe d'argent en pal ; au chef d'or*.

LANTIVY ou LENTIVI, Nobleſſe l'une des plus anciennes & des mieux alliées de la

Bretagne, où elle eſt connue dès le XIII^e ſiècle. Elle a produit ſes titres dans les differens tems de la Recherche de la Nobleſſe, en 1480, 1483, 1513, 1669 & 1671, & a obtenu des Jugemens qui reconnoiſſent l'ancienneté de ſon extraction. On prétend qu'elle eſt originaire d'Angleterre où des perſonnes diſtinguées, portant ce nom, y réſident encore, & que deux frères paſſèrent de ce Royaume en Bretagne, où ils ſe fixèrent par des mariages avantageux.

L'aîné, JEAN DE LANTIVY, Chevalier, Baron d'Arches, Seigneur des Combes, n'eut point d'enfans de *Julienne de Rochechouart*, & de *Françoiſe de Cramezel*, dite *de Queramezel*, ſes deux femmes.

I. Le cadet, nommé PIERRE DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur de Saint-Urien, & de Vaudemont, étant devenu veuf, ſans enfans, d'*Aliénor de Lanvaux*, des anciens Barons *de Lanvaux*, ſe remaria, en 1298, avec *Adélaïde de Baud*, fille & héritière de *Guillaume*, Chevalier, & de *Béatrix de Lanvaux*. Il eut de cette ſeconde femme pour fils aîné, RAOUL, qui ſuit. (On rapporte que ce PIERRE avoit le don ſingulier de guérir, par le toucher, d'une eſpèce de mal, appelé *Malitouche*, don qui ne peut être qu'une faveur du Ciel. Ses deſcendans ſe vantent d'en jouir, & de guérir encore ceux qui leur ſont préſentés.)

II. RAOUL DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur de Kernuzel, Saint-Urien, Kerveno, Kervily, &c., épouſa 1° *Alliette de Lannouan*; 2° *Aliénor de Kerfau*, de laquelle il n'eut point de poſtérité; & 3° *Alix de Baud*. Du premier lit naquirent pluſieurs enfans, entr'autres :

1. JEAN, qui ſuit;
2. OLIVIER, lequel ratifia la paix de Guérande entre le Roi & le Duc de Bretagne, comme il ſe voit dans l'acte de 1381, rapporté à Saint-Brieuc, ſcellé du ſceau dudit LANTIVY. Cet acte eſt dépoſé à Paris, chez M. *Dupuis*, Garde des Chartes de France.

Et du troiſième lit vint entr'autres enfans pour fils aîné :

3. EON, auteur de la branche des Seigneurs *de Croſco*, qui, quoique cadette, devint la plus riche & la plus renommée. Cette branche finit, à la huitième génération, dans

CLAUDE-FRANÇOIS, Seigneur de Croſco, lequel, de ſon mariage avec N... *l'Eveſque*, laiſſa pour fille unique,

FLORIMONDE, riche héritière, mariée à N... *de Rougé*, Marquis du Pleſſis-Bellière, père d'*Innocente-Luce de Rougé-de-Bellière*, Ducheſſe d'Elbeuf.

III. JEAN DE LANTIVY, I^er du nom, Seigneur de Kernuzel, Kerveno, Kenars, Kerlan, Keraudrenou, Kervily, &c., épouſa 1° *Marion de Maleſtroit*; & 2° *Marguerite Hilary*. Il eut pour fils aîné,

IV. JEAN DE LANTIVY, II^e du nom, Seigneur de Kernuzel, &c., qui s'eſt marié avec *Catherine Phélippot*, dont pour fils aîné,

V. GUILLAUME DE LANTIVY, Seigneur de Kernuzel, &c., qui épouſa *Louiſe de Kerboutier*. Leurs enfans furent entr'autres :

1. ALAIN, dont la fille unique,

   BLANCHE, épouſa GUILLAUME DE LANTIVY, cadet de la branche des Seigneurs *de Croſco*.

2. FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. Et GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *la Lande*, rapportée ci-après.

VI. FRANÇOIS DE LANTIVY, auteur des Seigneurs de *Talhouët*, eut en partage de ſon père, en Juveignerie, la Terre de Keraudrenou, par acte du 14 Août 1516, & acquit, conjointement avec ſa femme, *Noelle de Quillien*, la Seigneurie de Talhouët. Leur fils aîné,

VII. RAOUL DE LANTIVY, Seigneur de Talhouët, épouſa, le 1^er Mai 1525, *Marie de Buléon*, de laquelle il eut :

VIII. JACQUES DE LANTIVY, I^er du nom, Chevalier, Seigneur de Talhouët, Gouverneur de Pontivy, qu'il défendit contre le Duc de Mercœur, un des chefs de la Ligue. Il avoit épouſé, 1° *Marguerite le Tenours*; & 2° *Perrine le Douarain*. Du premier lit vint :

MICHEL, qui ſuit.

Et du ſecond lit il eut:

JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs du *Reſt* & de *Kermeur*, mentionnée plus loin.

IX. MICHEL DE LANTIVY, Seigneur de Talhouët, partagea, en 1604, avec ſon frère, & épouſa « par contrat du 20 Juin 1610, » *Anne de Guervaſic-de-Maleſtroit*, dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et « LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Kergo* & de *Trédion*, rapportée ci-après. »

X. JEAN DE LANTIVY, III^e du nom, Seigneur de Talhouët, marié avec *Françoiſe de Trégouët*, eut pour fils aîné :

XI. Louis de Lantivy, Seigneur de Talhouët, qui fut aſſaſſiné le 25 Février 1673, à Quimper-Corantin, laiſſant de *Gillette Alibant*, Dame de Quéjou, ſa femme,

XII. Hervé de Lantivy, Chevalier, Seigneur de Talhouët, qui s'eſt mariée avec *Jeanne le Bondoul*, Dame de Bonhervo, morte à Hennebont en 1777. De ce mariage vinrent :

1. Vincent-Louis, qui ſuit;
2. Clément, marié à N.... *de Lâge*, morte en 1778, de laquelle il a eu deux filles, dites *Meſdemoiſelles du Beaudory* : l'aînée a été mariée, au mois de Février 1779, au Chevalier *de Cadeville*, Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, réſidant à Morlaix; & la cadette n'eſt point mariée;
3. Pierre, Chevalier, réſidant à Vannes, marié à N.... *de Coué de Salarun*, veuve en premières noces de N.... *de Guervazic*. Il a trois enfans vivans, ſavoir :

   Deux fils, l'un Sous-Lieutenant au Régiment de Hainaut; & l'autre Sous-Lieutenant au Régiment d'Agénois ;
   Et une fille, non mariée.

4. Et Louise, veuve, en 1778, d'*Alexandre du Bouëxic de Campel*, dont elle a eu :

   Un garçon, Mouſquetaire réformé, non marié ;
   Et une fille, mariée, en 1768, à N.... *le Mintier*, Seigneur des Aulnais, qui a ſervi dans les Mouſquetaires du Roi. Ils ont pluſieurs enfans.

XIII. Vincent-Louis de Lantivy de Talhouet, Chevalier, Seigneur de Talhouët, près de Pontivy, où il réſide, a épouſé, 1° *Claudine Robert*, morte ſans enfans, en 1761, fille de l'Intendant de la Marine au Département de Breſt; & 2° en 1763, à N.... *d'Argy*, dont il a eu :

Un garçon, né en 1764, Penſionnaire au Collège de Tiron, en 1779 ;
Et une fille, née en 1773.

BRANCHE
des Seigneurs de Kergo *&* Trédion.

X. « Louis de Lantivy, fils de Michel, & d'*Anne de Guervazic de Maleſtroit*, Seigneur de Kergo, ainſi qu'il eſt prouvé par l'induction fournie à la Chambre de la réformation de la Nobleſſe, en Bretagne, le 6 Novembre 1668, fut maintenu en la qualité d'Ecuyer, concurremment avec Louis, fils de Jean, Seigneur de Talhouët, ſon couſin, par Arrêt de ladite Chambre, rendu le 17 du même mois, commun pour toutes les branches de cette Maiſon. Par un ſecond Arrêt du 24 Mars 1671, MM. de Lantivy ſe firent autoriſer à prendre la qualité de Chevalier. Ledit Louis, Seigneur de Kergo, avoit épouſé, par contrat du 13 Septembre 1650, *Françoiſe Ruaud*, fille de *Pierre*, Seigneur de Kermel & du Ratian, & de *Jeanne Georget*, ſa première femme. Il en eut :

XI. Hyacinthe de Lantivy, Chevalier, Seigneur de Kergo, baptiſé le 6 Novembre 1674, qui ſervit d'abord dans la Marine, & étoit Capitaine d'Infanterie au Régiment de Laubanie, lorſqu'il épouſa, par contrat du 21 Février 1709, *Sylvie Fouquet*, Dame de Trédion, fille unique de *Charles Rolland* (cadet de la branche des *Fouquet-Chalain*, qui l'eſt elle-même des *Fouquet-Belle-Isle*), Seigneur de la Ferronnière, Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, de Saint-Lazare & de Saint-Jean de Jéruſalem, Aide de Camp du frère de Louis XIV, & de *Marguerite Sapient*. Elle porta en dot à ſon mari la Seigneurie & Vicomté de Trédion, que ſon père avoit acquiſe, en 1676, du Duc d'Elbeuf. De ce mariage ils ont eu :

XII. Guy-Joseph-Joachim de Lantivy, Chevalier, Seigneur, Vicomte de Trédion, baptiſé le 3 Décembre 1713, mort le 13 Janvier 1751, qui avoit épouſé, par contrat du 2 Novembre 1737, *Marie-Françoiſe-Xavière-Laurent de Kergadiou*, fille de feu *Jean-François-Laurent*, Maire en titre de la ville de Vannes, &c., & de *Marie Hardy*, dont eſt iſſu »

XIII. Jean-Louis de Lantivy, Chevalier, Seigneur, Vicomte de Trédion, né le 14 Avril 1743, qui a épouſé, par contrat du 1er Février 1765, *Marie-Françoiſe Tuault de la Bouverie*, fille de feu *François-Marie*, Conſeiller du Roi, & Sénéchal des Juridiction & Barre Royale de Ploërmel, & de *Françoiſe-Marie-Joſèphe Ceſſon*. Leurs enfans ſont :

1. Mathurin, Chevalier, baptiſé le 31 Mai 1773 ;
2. René-Joseph, baptiſé le 14 Juin 1776 ;
3. Et Marie-Françoise-Josèphe de Lantivy de Trédion, baptiſée le 15 Août 1770, aînée de ſes frères.

« La deſcendance directe de cette branche eſt ſurabondamment prouvée par les actes de

tutelle & décret de mariage de JEAN-LOUIS DE LANTIVY, Seigneur, Vicomte de Trédion, auxquels ont comparu & donné voix en l'Eſtoc LANTIVY, les Seigneurs de *Talhouët* & *du Reſt*, de la même Maiſon; & par l'Arrêt contradictoire obtenu au Parlement de Rennes, le 10 Mai 1771, par la Maiſon de LANTIVY, contre des bâtards qui avoient uſurpé ſes nom & Armes, dans lequel Arrêt eſt compris ledit JEAN-LOUIS DE LANTIVY, Seigneur de Trédion, en concurrence avec la branche de *Talhouët*, ſon aînée, & celle *du Reſt*, ſa cadette. »

BRANCHE
des Seigneurs du REST *& de* KERMEUR, *&c.*

IX. JACQUES DE LANTIVY, IIe du nom, fils de JACQUES Ier, & de *Perrine le Douarain*, ſa ſeconde femme, tranſigea, le 8 Janvier 1604, ſur la ſucceſſion paternelle, & s'établit au Reſt, Paroiſſe de Noyal, Evêché de Vannes. Il épouſa, par contrat du 6 Septembre 1647, *Nicole Hamon*, fille unique de *François*, Ecuyer, Seigneur de Kernon, dont entr'autres enfans :

1. BERNARD, qui ſuit;
2. JACQUES, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
3. Et FRANÇOIS, marié avec *Michelle-Jeanne de la Cheſnaye-du-Belliquet*, dont il a eu :
   1. JEAN-LOUIS, Seigneur de Kerlogoden, ſans enfans de *Julienne Gueſpin*, ſa femme;
   2. Et JOSEPH-MAURICE, Seigneur de Livery, dont la veuve, *Marie-Joſèphe de Cramezel*, fille unique de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Kergérault, s'eſt remariée avec N... *de Gouvello*, Chevalier, Seigneur de Keriaval, Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie.

X. BERNARD DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur du Reſt & de Kermeur, ſe maria, le 27 Juillet 1686, avec *Catherine de Ménardeau de Maubreuil*, de laquelle il a eu :

1. JÉRÔME-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et CATHERINE, alliée à *Hilarion-Eléonor de Forſanz*, Chevalier, Seigneur du Houx, Conſeiller au Parlement de Rennes.

XI. JÉRÔME-FRANÇOIS DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur du Reſt & de Kermeur, Conſeiller honoraire au Parlement de Bretagne, réſidant en ſon Château du Reſt, Paroiſſe de Noyal, près de Pontivy, a épouſé, le 27 Janvier 1727, *Guyonne-Françoiſe-Pélagie Robert de la Bellangeraye*, dont pour enfans vivans :

1. JULIEN-HILARION-JÉRÔME, qui ſuit;
2. FRANÇOIS-CLAUDE-CAMILLE, dit *le Chevalier de Lantivy*, premier Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, qui a été Cornette de Dragons dans le régiment d'Harcourt, & étoit Chevau-Léger en 1757, Chevalier de Saint-Louis en 1775, retiré du ſervice en 1779, réſidant à Vannes, non marié;
3. INNOCENT-LOUIS-BRETAGNE, Eccléſiaſtique;
4. GUYONNE-CLAIRE, Religieuſe hoſpitalière à Vannes;
5. & 6. Et deux autres filles, non mariées.

XII. JULIEN-HILARION-JÉRÔME DE LANTIVY, Chevalier, reçu Conſeiller au Parlement de Rennes en 1750, réſidant en ſon Château de la Porte-Camus, Evêché de Vannes, a épouſé N.... *de Guervazic*, morte en 1770, dont il a eu :

Trois garçons : l'aîné eſt Sous-Lieutenant au Régiment d'Orléans, Cavalerie; le ſecond, Sous-Lieutenant au Régiment de Béarn; & le troiſième, Chevalier de Malte, a été reçu Garde de la Marine au Département de Breſt en 1778;

Et une fille, née en 1769.

X. JACQUES DE LANTIVY, IIIe du nom, Seigneur de Kerlan, fils puîné de JACQUES II, & de *Nicole Hamon*, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

XI. JOSEPH DE LANTIVY, Seigneur de Pennanec'h, marié à N.... *de Chefdubois de Kerguiomarc'h*, dont eſt iſſu pour fils unique,

XII. JACQUES DE LANTIVY, né en 1736, Chevalier, Seigneur de Pennanec'h, réſidant à Pontivy, qui eſt Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Aquitaine, retiré du ſervice en 1770; il a épouſé, la même année, N.... *du Matz de Kermouel*, & en a eu pluſieurs enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de LA LANDE, *&c., établie dans le Craonnois, en Anjou*, dont ſont ſortis deux Conſeillers au Parlement de Bretagne.

VI. GUILLAUME DE LANTIVY, fils de GUILLAUME, Ier du nom, & de *Louiſe de Kerboutier*, vivoit encore le 5 Juin 1538, avec *Iſabeau de Muido*, ſon épouſe, ſœur & noble héritière de la Haye-Dréan. Cette branche a pour

chef N.... DE LANTIVY, qui eut pour enfans :

1. LOUIS-ANDRÉ, qui ſuit ;
2. Et MARIE-LOUISE, mariée, par contrat du 4 Juillet 1746, à Meſſire *Henri-Auguſtin du Verdier de Genouillac,* Seigneur de la Grüe, de Cellières, Ecuyer, Conſeiller au Parlement de Bretagne, dont poſtérité.

LOUIS-ANDRÉ DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur de Bouchamps, &c., Patron & Fondateur de la Paroiſſe de Niafle, Seigneur de la Lande, l'Isle-Tizon, Bouche-d'Uzure, &c., a fait les deux campagnes de Bavière & de Bohême avec le Régiment de Fouquet, Cavalerie, ayant eu l'agrément de lever une Compagnie pour la formation d'un troiſième Eſcadron dudit Régiment, & a quitté le ſervice à la mort de ſon frère cadet, reſtant fils unique ; il a épouſé, 1° par contrat du 11 Février 1749, *Marie-Marthe-Henriette de Milon*, morte au mois de Juillet 1752, couſine de feu *Alexandre de Milon*, Evêque, Comte de Valence, Prince de Soyons ; & 2° par contrat du 1er Février 1754, *Charlotte-Hyacinthe-Claudine-Joſèphe de Montecler*, fille de Meſſire *Joſeph-François*, Marquis *de Montecler*, Chevalier, Seigneur des Paroiſſes de Saint-Chriſtophe-du-Luat, de Chartres, Saint-Léger-en-Charny, &c., & de Dame *Hyacinthe de Menou de Turbilly*, Marquiſe de la Rongère, Baronne de Villiers-Charlemagne, &c. Du premier lit il reſte

1. MARIE-INNOCENTE-JEANNE-BAPTISTE, née le 13 Août 1750, qui s'eſt mariée, le 4 Octobre 1769, à Meſſire *Pierre le Roi*, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Neuville, &c., dont des enfans. Voy. ROI DE LA POTHERIE (LE).

Et du ſecond lit ſortirent :

2. LOUIS-ANDRÉ-CHARLES, Chevalier, fait, par Lettres du 31 Janvier 1774, Sous-Lieutenant au Régiment des Dragons de Montecler, dont étoit Meſtre de Camp Meſſire *Henri-François de Montecler*, ſon oncle, Chevalier de Malte, mort Brigadier des Armées du Roi en 1774 ; ce Régiment porte aujourd'hui le nom de MONSIEUR, frère du Roi, auquel il a paſſé ;
3. LOUIS-GEORGES-MAURICE, reçu Chevalier de Malte de minorité le 7 Novembre 1763, Garde de la Marine par Lettres du 17 Avril 1778 ;
4. LOUISE-HYACINTHE, non mariée ;
5. Et LOUISE-CHARLOTTE-JULIE, mariée, le 25 Janvier 1775, à Meſſire *Charles-Jérôme de Maurey*, Chevalier, Seigneur de Maurey, Saint-Arnoult, &c., établi à Exmes en Normandie, fils de Meſſire *Louis-Alexis*, Chevalier, & de noble Dame *Louiſe de Rupière*, d'une ancienne Nobleſſe de Normandie. Elle a de ſon mariage *Louis-Remy de Maurey*, né à Exmes le 1er Octobre 1775.

Le chef de la branche des Seigneur de *Kerveno* eſt N.... DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur de Kerveno, qui s'eſt marié à N.... *le Limonier de la Marche*, de laquelle il a eu quatre garçons, dont un vient d'être reçu Chevalier de Malte, & deux filles. Il a de plus deux ſœurs : l'aînée n'eſt pas mariée, & la cadette a épouſé, en 1775, N.... *du Bot*, Gentilhomme de Morlaix.

La branche de *Bernac*, qui doit être cadette de celle de *Kerveno*, ne ſubſiſte plus que dans une fille, Supérieure des Demoiſelles de la Retraite à Vannes. La Terre de *Bernac*, qui, depuis plus de 600 ans, appartenoit à la Maiſon DE LANTIVY, eſt poſſédée aujourd'hui par M. *de Francheville-Pleslin*, du chef de ſa mère, qui étoit une LANTIVY.

PIERRE DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur de Kerlan & de Dauteuil, Marquis de Limur, Comte de Saint-Urien, mourut le 10 Juin 1753, âgé de 64 ans, près de Ségur en Guyenne. (*Mercure de France*, de Septembre, pag. 205.)

Suivant l'*Armor. Breton*, pag. 72, cette Famille porte pour armes : *d'azur, à 8 billettes d'or, 3, 2, 2 & 1, au franc-canton de gueules, chargé d'une épée d'argent en pal, la pointe en bas.* Deviſe : QUI DÉSIRE, N'A DE REPOS.

* LAON, Ville ancienne, Capitale du Laonnois, dont l'Evêque eſt Duc & Pair de France. On prétend que ce fut HUGUES CAPET qui fit Duc & Pair de France *Adalbéron*, Evêque de cette Ville, pour lui avoir livré Charles, Duc de Lorraine, le dernier des Princes de la race Carlovingienne. L'Evêque & Duc de Laon porte la Sainte-Ampoule au Sacre de nos Rois. Cet Evêché faiſoit partie du Diocèſe de Reims. Il fut établi vers l'an 497, par Saint Remy, qui mit à Laon *Saint Genebaud* pour premier Evêque. M. le Cardinal *de Rochechouart*, nommé à cet Evêché en 1741, eſt le 80e. Il eſt porté dans une Charte, de l'an 1225, que Louis *le Gros*, Roi de France, donna à *Barthélemy de Vir*, Evêque de Laon, les *Vidamé* & *Prévôté* du

Laonnois, à condition que lui & ſes ſucceſſeurs Evêques ne pourroient mettre ces dignités hors de leurs mains ou les ſéparer de leur Egliſe; mais après la mort de ce Prince, *Barthélemy de Vir*, peu jaloux de ſa promeſſe, conféra le *Vidamé* du Laonnois à un Seigneur du pays, nommé *Gérard de Clacy*, enterré dans le Cimetière de Saint-Vincent de Laon. Il eut d'*Adeline*, ſon épouſe, une fille unique, nommée *Sarrazine de Clacy*, qui porta le nom, les armes et la terre de Clacy, ainſi que le Vidamé de Laon à un Chevalier appelé *Hector*. De ce mariage vinrent : *Gérard* & *Raoul de Clacy*. *Gérard*, II^e^ du nom, Seigneur *de Clacy*, Vidame de Laonnois, épouſa une Demoiſelle, nommée *Mahaut*, de laquelle il eut : *Gobert* & *Gérard de Clacy*, l'un après l'autre Seigneurs de Clacy, & Vidames de Laonnois. *Gérard*, III^e^ du nom, Seigneur *de Clacy*, & Vidame de Laonnois, eut de *Marie*, ſon épouſe, deux fils & une fille. L'aîné fut *Gérard de Clacy*, IV^e^ du nom, Vidame de Laonnois, qui mourut ſans enfans. *Baudouin*, I^er^ du nom, laiſſa de ſa femme qu'on ne connoît point : *Baudouin* & *Marie*. *Baudouin*, II^e^ du nom, Seigneur *de Clacy*, Vidame de Laonnois, vivoit en 1301 & 1327. Il laiſſa une fille unique, nommée *Marie de Clacy*, héritière de tous ſes biens qu'elle porta à ſon mari *Hugues de Châtillon*, Seigneur de Roſoy, fils de *Gaucher de Châtillon*, Comte de Porcien, Connétable de France, & d'ISABELLE DE FRANCE. Depuis la dernière entrée ſolennelle que, fit, le 11 Juin 1621, Benjamin de Brichanteau, Evêque & Duc de Laon, le Vidamé de Laonnois a été réuni à l'Egliſe de Laon, de laquelle il avoit été ſéparé.

Du tems de la ſeconde race de nos Rois, la ville de Laon portoit le titre de *Comté*. Dans les IX^e^ & X^e^ ſiècles, elle devint une des plus conſidérables places du Royaume, non-ſeulement par ſa ſituation, mais encore par la demeure ordinaire qu'y firent les Rois CHARLES *le ſimple*, LOUIS *d'Outremer*, LOTHAIRE, LOUIS V, & HUGUES CAPET. Leur Palais eſt occupé aujourd'hui par les Cordeliers, auxquels SAINT LOUIS le donna, & on le nomme encore actuellement la vieille Cour du Roi.

LAPARRA DE FIEUX, en Auvergne. Famille dont étoit

CLAUDE DE LAPARRA, du lieu de Varboulès, près d'Aurillac, en Auvergne, qui épouſa *Marie de la Ronce*, dont il eut :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et MARGUERITE, qui s'eſt mariée, par contrat du 29 Juin 1673, avec *Amable de Méalet*, Baron de Fargues, Seigneur de Roffiac & autres lieux, dont poſtérité. Voy. MÉALET.

LOUIS DE LAPARRA, Ingénieur & Lieutenant Général des Armées du Roi, eſt mort, en 1706, des bleſſures qu'il avoit reçues devant Montjouy, près de Barcelone.

Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur, chargée de 3 lions léopardés d'or, & accompagnée en pointe d'un pélican avec ſa piété de gueules.*

LAPORTE, ancienne Nobleſſe du Quercy, originaire de Figeac, où elle a occupé les premiers emplois. La preuve en eſt, que l'écuſſon de ſes armes ſe trouve ſur les plus anciens édifices de cette Ville.

La branche aînée, Seigneurs de *Puy-la-Garde* en Quercy, s'eſt éteinte en 1758. Il ne ſubſiſte plus que la branche des Seigneurs *de Larnagol*, dont nous ne pouvons donner la filiation que depuis

I. GUILLAUME DE LAPORTE, iſſu de la branche aînée, qui laiſſa de (noble) *Marie de Ferrier*, ſon épouſe, entr'autres enfans :

II. PIERRE DE LAPORTE, lequel, par acte du 16 Décembre 1638, fit l'acquiſition de la Terre & Baronnie de Larnagol, dont dépendent les Paroiſſes de Saint-Chels & de Sauſſac. Il épouſa, le 15 Février 1643, *Iſabelle de Saugnac-de-Belcaſtel*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Berganty, & de *Françoiſe de Peyronencq-de-Saint-Chamarand*, dont :

III. FÉLIX DE LAPORTE, Seigneur, Baron de Larnagol, Seigneur de Saint-Chels, Sauſſac, le Poujol, né à Figeac le 2 Septembre 1651, Capitaine de Chevaux-Légers au Régiment de Calvo en 1674, & reçu Chevalier d'honneur de la Cour des Aides de Montauban en 1709, lors de la création deſdites charges. Il avoit épouſé, le 27 Juillet 1668, *Marie de Viguier*, fille de Meſſire *Jean de Viguier-de-Frauſt*, Seigneur de Souillols & de Giniez, Préſident en la Cour des Aides & Finances de Guyenne, & d'*Antoinette de Dinety*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINE, Capitaine d'Infanterie, bleſſé au ſiège de Turin, & mort ſans poſtérité;

3. Et MARIE-MADELEINE, alliée, le 15 Mai 1709, avec *Jean-Joſeph de Cornely*, Seigneur de Camboulit, de Cambès & de Bouſſac.

IV. JEAN DE LAPORTE, Seigneur, Baron de Larnagol, reçu Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban, épouſa, par contrat du 4 Mars 1709, *Foy-Marie le Blanc*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Treſpoux, & de *Marguerite Baudus*, dont :

1. JEAN-JOSEPH, reçu Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban, en Avril 1733, mort ſans avoir été marié ;
2. ETIENNE-ALEXANDRE, qui ſuit ;
3. JOSEPH-ANTOINE, né le 13 Mars 1729, Capitaine dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie ;
4. Et MADELEINE, née le 3 Mars 1711, mariée, par contrat du 27 Juin 1737, à *Jean de Montagu*, Seigneur de Cremps & Bonnac.

V. ETIENNE-ALEXANDRE DE LAPORTE, Seigneur, Baron de Larnagol, Saint-Chels, Sauſſac & le Poujol, né le 3 Août 1722, a ſervi pluſieurs années dans le Régiment de Bigorre, Infanterie, & a été reçu, en 1738, ſur ſes preuves faites en 1737, devant le Juge d'armes de France, M. d'Hozier, Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban. Il a épouſé, par contrat du 5 Mai 1752, *Jeanne-Joſèphe de Lantrom*, fille de feu Meſſire *Jacques*, Seigneur de Saint-Hubert, Bruyères, &c., & de Dame *Jeanne de Landom-Sauvat*. Il y a de ce mariage, en 1774, un garçon & deux filles.

Les armes : *d'azur, à la croix* de *Calvaire d'or, mouvante de la pointe de l'écu, & ſoutenue par 2 poteaux auſſi d'or, poſés en forme de chevron ; au chef couſu de gueules, chargé d'un croiſſant d'argent, poſé entre 2 étoiles d'or.*

LARA. Voy. NARBONNE-LARA.

LARBOUILLARD DU PLESSIS, Famille noble, dont étoit

LOUIS-FRANÇOIS LARBOUILLARD DU PLESSIS, Meſtre de Camp de Cavalerie, & ancien Maréchal des Logis de la première Compagnie des Mouſquetaires de la Garde ordinaire, mort à l'Hôtel, rue du Bac, dans un âge avancé, le 25 Septembre 1738. Il s'étoit retiré du ſervice le 1er Juillet précédent & avoit été récompenſé d'une penſion de 15 liv. & d'une ſomme de 30000 liv. (*Mercure de France*, d'Octobre 1738, pag. 2302.)

LARCHER, ou L'ARCHER, ancienne Nobleſſe de Bretagne, qui n'a rien de commun avec celle de Paris, dont nous parlerons ci-après.

Les Seigneurs de ce nom, en Bretagne, ont dans tous les tems ſervi avec diſtinction les Ducs, leurs Souverains, & depuis la réunion de ce Duché à la Couronne de France, pluſieurs ſont morts à ſon ſervice, & en commandant les troupes Françoiſes. Suivant les Regiſtres de la Chambre établie par le Roi, en date du mois de Janvier 1669, pour la réformation de la Nobleſſe du Pays & Duché de Bretagne, ſa nobleſſe remonte à 400 ans, quoiqu'on trouve bien auparavant dans les Regiſtres des Paroiſſes, les actes civils, les preuves de nobleſſe conſignées dans les dépôts publics, des perſonnes du nom de LARCHER ou L'ARCHER, qui faiſoient profeſſion des armes.

On trouve, en 1171, un PIERRE LARCHER, Chevalier & Capitaine de 100 hommes d'armes, ſous le règne de Conan IV, Duc de Bretagne, dit *le Petit*, tué en défendant la ville de Fougères contre les Anglois. (L'origine de cette ancienne Famille, comme beaucoup d'autres, ſe perd dans l'obſcurité des tems.)

JEAN LARCHER, Chevalier, qui vivoit en 1427, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

PIERRE LARCHER, père d'un autre PIERRE LARCHER, noble d'ancienne extraction, qui partagea avec ſes ſœurs.

OLIVIER & JEAN LARCHER, ainſi qu'ABEL & ROSE LARCHER, vivoient en 1430.

PIERRE LARCHER, vivant en 1473, eut pour femme *Perrine de Bellouan*, de la Maiſon *d'Avaugour*, de laquelle vinrent entr'autres enfans :

OLIVIER, qui ſuit ;
Et GUILLAUME, qui partagea, avec ſon frère aîné, la ſucceſſion de *Perrine de Bellouan*, leur mère.

OLIVIER LARCHER, Chevalier, obtint du Roi LOUIS XII, en 1500, le titre de *Comte*, pour des ſervices que ce Prince en avoit reçus, n'étant que Duc d'Orléans. Il épouſa *Marie du Boiſglé*, dont :

GUILLAUME & FRANÇOISE.

FRANÇOIS LARCHER, Chevalier, épouſa *Françoiſe le Preſtre*. Ils laiſſèrent en bas âge,

FRANÇOIS LARCHER, dont GUILLAUME LARCHER, Seigneur de la Touche-Bourdin, ſon

oncle, fut déclaré tuteur le 26 Janvier 1562.

François Larcher, né le 14 Septembre 1600, fut tuteur de Mathurin, ſon neveu, qui renonça, le 30 Janvier, à la ſeconde communauté de *Roberte de Trébuan*, ſa mère, laquelle ſe remaria à Sire *Jean du Lieu*. Il épouſa *Flavie de Quéhéon*, après le décès de Jean & de Julien, ſes aînés, & partagea, comme aîné, la ſucceſſion de ſes père & mère, avec François, ſon frère, & Françoise, ſa ſœur.

Jean Larcher, Seigneur de Tréjogat, fils aîné de François Larcher, & de *Françoiſe Blondeau*, épouſa, par contrat du 2 Décembre 1632, *Madeleine Riou de Branbuan*, Dame des Gravelles & autres lieux, dont il eut :

Jean-François, né le 19 Janvier 1645;
Et Jean-Baptiste-Pierre, né le 24 Juin 1646.

Jean Larcher comparut les 17 & 21 Septembre 1668, au Greffe de la Chambre établie par le Roi pour la réformation de la Nobleſſe du pays & Duché de Bretagne, avec Barthélemy Larcher, *Barbe de Leſvet*, Dame de Chirſel, veuve de Guillaume Larcher, mère & tutrice de Joseph & de Jean Larcher; & ſur les degrés de leurs aieux qu'ils produiſirent, ils furent maintenus dans leur nobleſſe, & reconnus pour être d'*ancienne & noble extraction*.

Barthélemy Larcher, frère aîné de Guillaume, ſe préſenta encore pour lui, pour Joseph & Jean Larcher, enfans mineurs de feu Guillaume, & teſta le 12 Mai 1672. Jean Larcher, qui avoit le titre de Colonel de Dragons, fut tué à la bataille de Villa-Vicioſa.

François Larcher eut de ſon mariage avec *Thérèſe Mérel*, qui, après la mort de ſon mari, partagea ſa ſucceſſion, le 9 Avril 1712, avec ſes enfans, qui ſont :

1. Pierre, Seigneur du Bois-du-Loup;
2. Gratien, Recteur & Prieur de Moncontour;
3. Isidore, qui ſuit;
4. Et Joseph-Marie.

Isidore Larcher, dit *le Chevalier du Bois-du-Loup*, épouſa, le 20 Mai 1719, *Marie-Anne Gaillard*, dont :

Jean-Chrysostôme Larcher, Seigneur de la Touraille, né le 5 Avril 1720, dit *le Comte de la Touraille*, Chevalier de Saint-Louis, & Meſtre de Camp de Cavalerie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de M. le Prince de Condé. Il a épouſé, 1° le 9 Mai 1739, *Jeanne-Françoiſe le Douarain*, d'une Maiſon de Bretagne, alliée aux Maiſons de *Rohan* & de *Rieux*; & 2° le 6 Février 1759, *Marguerite-Louiſe Patiot*, fille de *Jean-Baptiſte*, ancien Tréſorier des Armées du Roi, & d'*Anne Larminat*. Du premier lit il a eu :

1. Isidore-François, né le 12 Mai 1740, tué en 1759, ſur la Frégate *la Calypſo*, étant employé en qualité d'Enſeigne de Vaiſſeau, laquelle défendoit aux Anglois l'entrée de la rivière de Breſt;
2. Joseph-Jean-Chrysostôme, né le 24 Avril 1741, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi;
3. Marie-Françoise-Emilie, née le 27 Avril 1742, morte à Saint-Cyr en 1747.

Et du ſecond lit vinrent :

4. Louis-Joseph-Antoine, né le 2 Octobre 1760, tenu ſur les Fonts de baptême par S. A. R. M. le Prince de Condé;
5. Et Louis-Eſprit-Juvénal, né le 25 Décembre 1767.

A toutes les preuves que ceux de ce nom ont données à la Chambre établie par le Roi, on peut encore ajouter celles de pluſieurs Gentilshommes des plus qualifiés de la Province, qui, par un écrit ſigné du 8 Janvier 1749, ont atteſté que Jean Chrysostôme Larcher, Chevalier, Seigneur de la Touraille, étoit d'une des plus anciennes Nobleſſes de la Province de Bretagne. Les titres de cette Famille ſont dépoſés à la Chambre des Comptes & au Greffe du Parlement de Bretagne, & dans les Archives de la Maiſon *de Langan du Boisfévrier*, dans laquelle la branche aînée de la famille de Larcher eſt tombée en quenouille. (Tout ceci eſt encore certifié par le Juge d'armes de France.)

Les armes : *de gueules, à 3 flèches tombantes d'argent*.

LARCHER, autre Famille, originaire de Paris, qui a fait pluſieurs belles alliances, & s'eſt diſtinguée par les différentes places honorables qu'elle a occupées ſucceſſivement dans la Magiſtrature; elle remonte, dans Moréri, par filiation ſuivie, à

I. N... Larcher, qui, ſous le règne de Charles VII, étoit Lieutenant de Simon Morhier, Prévôt de Paris, en 1427 ou 1429. Il fut père de

II. Pierre Larcher, Ier du nom, vivant en 1460, lequel eut pour fils :

III. Simon Larcher, Conſeiller de la ville de Paris en 1502. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt auſſi ignoré,

1. Benoît, qui ſuit;
2. Et Gervais, auſſi Conſeiller de la ville de Paris en 1533, père de

Guillaume, qui exerça la même charge en 1543, & eut de *Madeleine Hennequin*, ſon épouſe,

Guillaume & Jeanne, morts ſans poſtérité.

IV. Benoît Larcher, Conſeiller du Roi & Général en ſa Cour des Aides le 13 Octobre 1508, épouſa, le 12 Janvier 1515, *Marthe Gilbert*, fille de *Jean*, Seigneur de Villeron, Correcteur des Comptes, & de *Françoiſe Brinon*, dont :

1. Michel, qui ſuit;
2. Claude, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après.
3. Marie, alliée à *Guillaume du Moulinet*, Procureur Général de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides en 1551;
4. Et Françoise, femme d'*Euſtache Allegrain*, Seigneur d'Herblay-ſur-Seine, Correcteur des Comptes le 11 Mars 1537.

V. Michel Larcher, Ier du nom, Seigneur d'Olizy, Boujacourt, Nogent, le Chemin, &c., reçu Conſeiller de la Cour des Aides le 4 Janvier 1548, Conſeiller au Parlement le 26 Janvier 1554, Surintendant de la Généralité de Lyon en 1569, & Préſident des Enquêtes le 5 Novembre 1570, mourut le 14 Décembre 1581, ainſi qu'il eſt juſtifié par l'extrait des Regiſtres du Parlement, du 18 du même mois, lequel, pour honorer ſa mémoire (& en conſidération de ſes grands ſervices & de la généreuſe mort de Claude Larcher, ſon frère), ſe trouva en corps à ſon ſervice, & par ſon épitaphe en l'Egliſe des Chanoines Réguliers de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie à Paris, lieu de la ſépulture de ſa Famille. Michel Larcher avoit épouſé *Madeleine de Barillon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Murat, & de *Perrette Olivier*. Leurs enfans furent :

1. Pierre, qui ſuit;
2. François, tige de la branche des Seigneurs de *Boujacourt* & de *Pocancy*, rapportée ci-après;
3. Marthe, mariée à *Guillaume Gouſſault*, Seigneur du Chêne, Conſeiller au Parlement en 1580;
4. Et Madeleine, femme, le 23 Nai 1588, de *Germain Texier*, Seigneur de Grandvilliers, Maître des Comptes.

VI. Pierre Larcher, IIe du nom, Seigneur d'Olizy, &c., Maître des Comptes le 17 Février 1588, Conſeiller ordinaire du Roi en tous ſes Conſeils d'Etat & Privé, & Direction de ſes Finances, le 12 Août 1623, avoit épouſé, le 27 Août 1554, *Jeanne de Lyon*, de laquelle il eut pour fils unique,

VII. Michel Larcher, IIe du nom, Marquis d'Eſternay, Baron de Réveillon, la Fortelle, d'Olizy, Boujacourt, &c., qui fut reçu Conſeiller au Parlement le 5 Janvier 1618, Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi le 21 Janvier 1619, Maître des Requêtes le 15 Juillet 1623, Préſident de la Chambre des Comptes le 13 Mai 1626, Conſeiller ordinaire du Roi en tous ſes Conſeils d'Etat & Privé, & Direction de ſes Finances, le 10 Novembre 1629. Il épouſa, 1° *Anne de Flexelles*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Marie Mérault*, fille de *Claude*, Seigneur de la Foſſée, Maître des Comptes le 20 Juillet 1594, & de *Jeanne le Comte de Montauglan*. Du ſecond lit vinrent :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Germain, Prieur de Saint-Gond en Champagne, Conſeiller-Clerc au Parlement le 17 Mai 1658;
3. Michel, Marquis d'Olizy, &c., Maître d'Hôtel ordinaire du Roi le 15 Décembre 1645, Enſeigne des Gendarmes de la Compagnie du Maréchal de Schulemberg, le 11 Novembre 1653, Capitaine & Major du Régiment de Picardie en 1654, Grand Bailli d'Epée de Vermandois le 18 Janvier 1666, & Capitaine des Chaſſes en Champagne le 28 Février 1667. Il eſt mort le 15 Novembre 1709, ſans enfans de *Françoiſe Martin*, & de *Simonne de Blanchebarbe*, ſes deux femmes;
4. Marie, morte en Février 1686, épouſe de *Nicolas le Camus*, Procureur Général & depuis Premier Préſident de la Cour des Aides en 1672, dont des enfans. Voy. CAMUS de la GRANGE-BLIGNY;
5. Et Geneviève, mariée à *Edouard Colbert*, Marquis de Saint-Pouange & de Villacerf, &c., premier Maître d'Hôtel de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, puis de Madame la Dauphine, & Surintendant Général des bâtimens du Roi. Elle eſt morte le 17 Avril 1712, ayant eu poſtérité. Voy. COLBERT.

VIII. Pierre Larcher, IIIe du nom, Mar-

quis d'Eſternay, Baron de Réveillon, de Baye, de la Fortelle, d'Ormoy, Villevenard, Joches, Talus, Bannay, &c., reçu Conſeiller au Grand Conſeil en Mars 1652, Préſident de la Chambre des Comptes le 10 Juillet 1654, & Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils d'Etat & Privé, & Direction de ſes Finances, eſt mort le 14 Novembre 1712. Il avoit épouſé, le 15 Juin 1654, *Françoiſe Mangot*, morte le 18 Décembre 1662, fille d'*Anne*, Seigneur de Villarceaux, Conſeiller d'Etat & Doyen des Maîtres des Requêtes, & de *Marie Phélypeaux*. De ce mariage il eut :

1. Michel, qui ſuit ;
2. Pierre-Germain, Chevalier de Malte en 1664, mort en 1682 ;
3. Et Marie-Anne, épouſe de *Jacques Pollart*, Seigneur de Villequoy, &c., Conſeiller au Parlement le 4 Septembre 1671 ; morte en Janvier 1688.

IX. Michel Larcher, IIIe du nom, Marquis d'Olizy, Boujacourt, Nogent, le Chemin, Baron de Baye, Ormoy, Villevenard, Joches, Talus, Bannay, &c., Conſeiller au Grand Conſeil le 24 Septembre 1681, Grand Rapporteur en Chancellerie le 19 Mars 1682, Maître des Requêtes le 23 Février 1687, Commiſſaire de la Chambre Souveraine pour la réformation de la Juſtice aux Grands Jours le 11 Août 1688, Intendant de la Généralité de Rouen le 25 Février 1690, puis de celle de Champagne le 24 Décembre 1691, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, & Préſident en la Chambre des Comptes, ſur la démiſſion de ſon père, le 17 Février 1700, eſt mort le 9 Avril 1715. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 5 Mars 1685, *Gabrielle Rioult de Douilly*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Douilly*, Curſay, Eſtouy, &c., & de *Marie Métayer*, depuis remariée à *François*, Marquis *de l'Hôpital*, Gouverneur de Toul ; & 2° *Marguerite le Cornier*, ſans enfans. Du premier lit il en eut cinq, dont trois morts en bas âge ; les deux autres ſont :

Pierre, qui ſuit ;

Et Marie-Louise, alliée, en 1712, à *Antoine-Galliot*, Marquis *de Saint-Chamans*, de Mézières & de Montaiguillon, Comte du Pécher, Meſtre de Camp du Régiment Royal-Etranger, Brigadier, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant de ſes Gardes du Corps, Gouverneur de Puy-Laurens, & Grand Bailli d'épée de Sézanne ; il eſt mort en 1731, & ſa veuve

le 5 Décembre 1751, dans ſon Château de Villenauxe en Champagne. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans. Voy. SAINT-CHAMANS.

X. Pierre Larcher, IVe du nom, Marquis d'Arcy & Vindecy, Seigneur d'Avrilly en Bourgogne, Conſeiller au Châtelet le 23 Mars 1709, Grand Bailli d'épée de Vermandois après la mort de Michel Larcher, Marquis d'Olizy, ſon grand-oncle, en 1710, Conſeiller au Parlement de Paris en 1712, Préſident de la Chambre des Comptes en 1715, mort le 17 Juillet 1724, à 37 ans, avoit épouſé, le 12 Juillet 1712, *Marie-Anne de Jaucen*, fille de *Jean-Martial*, Seigneur & Baron de Croſnes & de Noiſy-le-Petit, & de *Marguerite de la Live*, dont :

1. Michel, qui ſuit ;
2. Pierre-Martial, né le 19 Juillet 1716, mort en bas âge ;
3. Et Marie-Marguerite, née le 2 Décembre 1721, mariée en 1740, à *François des Montiers*, Chevalier, Comte de Mérinville, Seigneur de la Livinière & Ferrals en Languedoc, Gouverneur de Narbonne & Port de la Nouvelle, Baron des Etats de Languedoc, Meſtre de Camp de Cavalerie & Sous-Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmerie. Voy. MONTIERS (des.)

XI. Michel Larcher, IVe du nom, né le 4 Mars 1714, Marquis d'Arcy & Vindecy, Seigneur d'Avrilly & autres lieux, Conſeiller au Parlement le 13 Mai 1735, Maître des Requêtes le 27 Janvier 1741, a épouſé, le 20 Décembre 1735, *Jeanne-Lazare Thiroux*, morte le 10 Novembre 1754, fille de *Claude*, Seigneur d'Ouarville & Villemesle, Conſeiller au Grand Conſeil, & de *Marie-Anne le Meignan*. Il en a eu :

1. Pierre, né en Octobre 1736, mort en Mai 1742 ;
2. Marie-Louis-Michel, né en Janvier 1738, mort en Septembre 1739 ;
3. Pierre-Nicolas, né en Octobre 1742, mort en Février 1750 ;
4. Michel-François-Louis, né le 12 Octobre 1754, vivant en 1773 ;
5. Anne-Adélaïde, née en Février 1744, morte en Juillet même année ;
6. Et Marie-Philiberte, morte en Juillet 1750, trois jours après ſa naiſſance.

BRANCHE

des Seigneurs de Boujacourt *& de* Pocancy.

VI. François Larcher, fils puîné de Mi-

CHEL, Ier du nom, & de *Madeleine de Barillon*, Seigneur de Boujacourt, &c., fut reçu Maître des Comptes le 4 Février 1606. Il épouſa *Claude Godet*, Dame de Pocancy, fille de *François*, Correcteur des Comptes, & de *Marguerite Molé*, dont :

1. EDOUARD, qui ſuit ;
2. N...., LARCHER, Abbeſſe de Criſenon en Bourgogne ;
3. MADELEINE, mariée à *Louis le Clerc*, dit *Coctier*, Marquis d'Aunay, &c., dont poſtérité. Voy. CLERC DU TREMBLAY (LE) ;
4. Et MARIE, femme, le 28 Avril 1642, de *Jean de Gourgue*, IVe du nom, Marquis de Vayres, &c., Préſident à Mortier du Parlement de Bordeaux, dont des enfans. Voy. GOURGUE.

VII. EDOUARD LARCHER, Seigneur de Boujacourt & de Pocancy, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 4 Septembre 1636, épouſa *Gabrielle de Loubert*, de laquelle il eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. JEAN, Seigneur de Pocancy, Conſeiller au Grand Conſeil, mort ſans poſtérité ;
3. Et MARIE, Abbeſſe de Vinets, à Châlons en Champagne.

VIII. JEAN-BAPTISTE LARCHER, Seigneur de Pocancy, &c., Conſeiller de la Cour des Aides le 16 Mars 1675, mort en 1692, laiſſa de *Marie le Clerc*, ſon épouſe,

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. MARIE-MADELEINE, mariée, ſans enfans, à *Charles-Joſeph de Fortia*, Seigneur de Chailly, Conſeiller au Parlement le 28 Avril 1698, & depuis Conſeiller d'honneur, & Premier Préſident du Grand Conſeil ;
3. Et MARIE, Abbeſſe de Vinets.

IX. PIERRE LARCHER, Seigneur de Pocancy, reçu Conſeiller au Parlement le 2 Juillet 1704, mort le 19 Février 1706, âgé de 25 ans, avoit épouſé, le 27 Avril 1705, *Anne-Thérèſe Héberi*, fille d'*André-Pierre*, Seigneur du Buc, Maître des Requêtes, & d'*Anne-Françoiſe le Gendre*. Elle s'eſt remariée, le 23 Novembre 1718, à *Antoine-François Talon*, Colonel d'Infanterie, ancien Capitaine aux Gardes Françoiſes, & eſt morte le 3 Octobre 1733, âgée de 51 ans, laiſſant de ſon premier mari,

X. ANNE LARCHER, née poſthume le 6 Mars 1706, morte à Paris le 14 Avril 1754, qui s'eſt mariée, le 24 Mai 1717, à *Marc-Pierre de Voyer de Paulmy*, Comte d'Argenſon, lors Maître des Requêtes, depuis Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, dont deux fils. Voy. VOYER DE PAULMY (DE).

TROISIÈME BRANCHE.

V. CLAUDE LARCHER, Ier du nom, ſecond fils de BENOÎT, & de *Marthe Gilbert*, reçu Conſeiller de la Cour des Aides, enſuite Conſeiller du Parlement le 30 Décembre 1567, puis Conſeiller de Grand'Chambre, fut, à l'âge de près de 70 ans, victime de ſa fidélité pour ſon Roi & ſa Patrie, ayant été honteuſement exécuté pendant la Ligue, par la faction des Seize, au commencement du règne d'HENRI IV, avec Barnabé de Briſſon, Préſident du Parlement, & Jean Tardif, Conſeiller au Châtelet, le 15 Novembre 1591. Il fut enterré dans l'Egliſe des Chanoines Réguliers de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé *Marie Courtin*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bois-Roſe, & d'*Anne le Cirier*, dont :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. ANDRÉ, Conſeiller au Parlement, mort ſans enfans ;
3. MICHELLE, mariée à *Jérôme Creſpin*, Conſeiller au Parlement, & depuis Préſident des Enquêtes le 26 Mai 1596 ;
4. Et MARIE, femme d'*Antoine d'Eſpinoy*, Conſeiller de Grand'Chambre en 1583.

VI. CLAUDE LARCHER, IIe du nom, Conſeiller au Parlement le 17 Décembre 1598, épouſa *Marie le Picard*, fille de *Jean*, & de *Louiſe Brebart*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et LOUISE, mariée à *Barthélemy de Maſcrani*, Lieutenant Général de la Maiſon de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans.

VII. JEAN LARCHER, Maître d'Hôtel & Secrétaire des Commandemens de MADAME, Ducheſſe d'Orléans, avoit épouſé *Anne Foullé*, fille de *Jacques*, Seigneur de Prunevaux, Maître des Requêtes, & de *Marie Charon*, dont :

ANDRÉ & EDMÉE, morts ſans enfans ;
Et LOUISE, femme de *Nicolas-Louis-François Lotin*, Comte de Charny, Seigneur de Saint Péravy, &c., Préſident de la Cour des Aides le 31 Août 1675, dont poſtérité. Voy. LOTIN DE CHARNY.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roſes d'argent & en pointe d'une croix patriarchale du même.*

IMPR.

DÉPOT LÉGAL
Pas de Calais
Nº 196
1867

LARCHIER ou L'ARCHIER, Famille ancienne de Normandie, diviſée en pluſieurs branches, connues ſous les noms de *Maltot*, de *Camprond*, des *Authieux*, de *Gonneville*, de *Martainville*, éteintes; & actuellement ſous ceux de *Courcelles* & du *Brèvedent*. Elle a été reconnue noble par Raymond de Montfaut en 1463, &c.

De la branche de *Courcelles* eſt chef Louis-Nicolas Larchier, Chevalier, Seigneur de Courcelles, ancien Chevau-Léger de la Garde du Roi, veuf en 1774 de *Suſanne Carette de Sommereux*, qui étoit ſeule & unique héritière de l'ancienne & illuſtre Maiſon des Barons de *Clère* & de *Panilleuſe*, dont:

1. François-Charles-Nicolas, connu ſous le nom de *Baron de Larchier*, Lieutenant des Maréchaux de France, & Officier de Cavalerie au Régiment de Bourgogne;
2. Et Marie-Louis-Joseph, appelé *le Chevalier de Courcelles*, Sous-Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Royal-Lorraine.

Oncle du père : Claude Larchier, Chevalier, Seigneur de Saint-Remy, vivant en 1778, âgé de 84 ans, fils de Georges-Antoine, Chevalier, Seigneur de Gonneville, & d'*Eliſabeth de Briçonnet*.

De la branche du *Brèvedent* eſt chef N.... Larchier, Chevalier, Seigneur du Brévedent, ancien Mouſquetaire du Roi, qui s'eſt marié à N.... *de Rocquigny*, de laquelle ſont iſſus pluſieurs enfans encore en bas âge; l'aîné eſt actuellement Page du Roi.

Les armes : *d'argent, au porc-épic de ſable.*

LARDIER, Famille dont étoit Meſſire Jean de Lardier, Chevalier, Echevin de Liège, qui avoit épouſé N... *de la Cange*, fille de *Gilles*, & de N... *d'Ochain*. Voy. OCHAIN.

Les armes de Lardier ſont : *d'or, au ſautoir de gueules, chargé d'une fleur d'argent.*

LARÉ ou LAREY. Voy. LARREY.

♆ LARGE (le), Famille originaire du Réthelois, anoblie par Lettres Patentes de Louis XIV, au mois de Décembre 1652, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de Paris le 26 Mars 1659, & à la Cour des Aides le 3 Septembre ſuivant.

Arrêt qui confirme & maintient Nicolas le Large, Sieur de la Plante, en l'anobliſſement à lui accordé par ſes Lettres Patentes de 1652; jugement de l'Intendant de la Province de Champagne, qui ordonne que ledit Sieur de la Plante ſera inſcrit ſur le rôle des nobles de ladite Province, du 16 Décembre 1669, & dont la teneur ſuit :

Sur la requête à nous préſentée par Nicolas le Large, *Ecuyer, Sieur de la Plante, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en pied, pour le ſervice de Sa Majeſté, demeurant à Coegny, Élection de Réthel, tendante à ce qu'il nous plût le comprendre dans l'état qui ſera par nous dreſſé, & envoyé à Sa Majeſté, pour être inſcrit dans le catalogue des véritables Gentilshommes du Royaume; vu ladite Requête,* ſignée le Large; *l'arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du* 1er *Juillet* 1669, *par lequel Sa Majeſte a maintenu & confirmé le Suppliant, en l'anobliſſement à lui accordé par les Lettres Patentes du mois de Décembre* 1652, *nonobſtant la révocation des anobliſſemens, portée par l'Edit du mois de Septembre* 1664, *dont en conſidération de ſes ſervices, Sa Majeſté l'a excepté & excepte, ce faiſant, ordonne qu'il jouira, enſemble ſes ſucceſſeurs, enfans & poſtérité, nés & à naître en légitime mariage, des privilèges & exemptions dont jouiſſent les autres Gentilshommes du Royaume, tant qu'ils vivroient noblement, & ne feroient aucun acte de dérogeance, avec défenſe à toutes perſonnes de les y troubler ni empêcher, à peine de* 1000 *livres d'amende, dépens, dommages & intérêts, & que ledit Suppliant ſeroit inſcrit & employé dans l'état & catalogue des Gentilshommes, qui ſera arrêté au Conſeil, & envoyé dans les Bailliages & Elections du Royaume, ledit arrêt* ſigné *le Tellier, & ſcellé. Nous avons renvoyé le Suppliant de l'aſſignation à lui donnée pardevant Nous, à la requête de Me* Jacques Duret, *& en conſéquence dudit arrêt, ordonné qu'il ſera inſcrit & employé dans le rôle des nobles de la Province de Champagne, qui ſera envoyé à Sa Majeſté. Fait à Rennes le* 16 *Décembre* 1669, *& ſera ſignifié à* Duret. Signé le Febvre de Caumartin, & plus bas, *par Monſeigneur, Bernard, au bout duquel eſt la ſignification faite audit* Duret, *par* Vaillant, *Sergent, le* 20 *du même mois de Décembre.*

Lettres Patentes qui confirment & maintiennent ledit Sieur de la Plante en ſon ano-

1867

bliſſement de 1652, en date du mois de Juillet 1659, dans leſquelles Lettres d'anobliſſement, on y lit ce qui ſuit: Louis, *par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre, &c. Par la conſidération des bons & recommandables ſervices que notre cher & bien amé* Nicolas le Large, *Sieur de la Plante, Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, au Régiment du Maréchal* de la Ferté-Senneterre, *a rendu au feu Roi, notre honoré Seigneur & père, de glorieuſe mémoire, & à nous depuis notre avènement à cette Couronne, depuis* 21 *ans & plus, en divers emplois & charges de guerre, ayant ſervi* 18 *mois dans le Régiment de Touraine; deux années, en la même qualité de Cavalier, dans le Régiment de cavalerie étrangère de Carquois;* 8 *années en ladite qualité de Cavalier ou en celle de Maréchal des Logis dans le Régiment de la Clavière, Cavalerie; deux années en qualité de Capitaine dans le Régiment d'Infanterie, commandé par le Maréchal* de Grand-Pré; *trois années en qualité de Cornette d'une Compagnie de Cavalerie dudit Comte* de Grand-Pré, *& trois années en qualité de Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, s'étant trouvé aux ſièges de Vic, Moyenvic, de Trèves, Secours & d'Heidelberg, où il fut bleſſé d'un coup de mouſquet à la cuiſſe; à la retraite de Mayence; premier ſiège de la Motte; ſiège de Saint-Omer, où il fut bleſſé d'un coup de piſtolet au bras gauche, & ſon cheval tué ſous lui; ſièges d'Arras, d'Aire, où il fut bleſſé d'un coup de canon à l'épaule; à la bataille d'Honnecourt; à celle de Rocroy, où il eut un cheval tué ſous lui; au ſiège de Thionville, où il eut la cuiſſe percée de trois balles, & un cheval tué ſous lui; à la bataille de la Vallée, contre l'armée Lorraine, commandée par le Comte* de Ligniville; *en la bataille de Sougy (a), & en plusieurs autres occaſions de guerre qui ſe ſont préſentées, ayant paſſé par tous les degrés qui peuvent élever la vraie nobleſſe, nous avons eſtimé le devoir gratifier de quelques marques d'honneur, dignes de ſa généroſité & de ſon affection, afin de l'exciter par cette reconnoiſſance & ſa poſtérité à nous ſervir de bien en mieux; ſavoir faiſons, que nous, pour ces cauſes, & autres bonnes conſidérations à ce nous mouvans, avons, de notre grâce ſpéciale, pleine puiſſance & autorité Royale, ledit* le Large, *avec ſa femme, ſes enfans, & poſtérité, nés & à naître en loyal mariage, anoblis & anobliſſons, & du titre & qualité de Gentilhomme, décoré & décorons par ces préſentes, ſignées de notre main; voulons & nous plaît qu'en tous actes & endroits, ſoit en jugement & dehors, ils ſoient tenus & repréſentés pour Gentilshommes & nobles, & que, comme tels, ils puiſſent porter le titre d'Ecuyer, jouir & uſer des honneurs, privilèges, franchiſes, exemptions, prérogatives & prééminences dont jouiſſent & accoutumés de jouir les autres nobles de notre Royaume, acquérir & poſſéder tous fiefs & ſeigneuries, tout ainſi que s'ils étoient nés nobles & ancienne race; permettons & octroyons en outre audit Sieur* le Large, *& à ſesdits enfans & poſtérité, de porter dorénavant leurs armoiries timbrées & figurées, les faire mettre & élever en toutes leurs maiſons, terres & ſeigneuries nobles, ſans que, pour raiſon de notre préſente grâce, ils ſoient tenus nous payer, ni aux Rois, nos ſucceſſeurs, aucunes finances ou indemnité, deſquelles à quelques ſommes qu'elles puiſſent ſe monter, nous leur avons fait & faiſons don par ces préſentes. (b)*

Louis XIV, par ſa déclaration du mois de Février 1661, avoit taxé les nouveaux anoblis, depuis 1634, au paiement de la ſomme

(a) *Il étoit pour lors Capitaine au Régiment des Cravates. Le* 12 *Février* 1650, *la même faute qu'avoit commiſe dans Dainvillers,* la Rochefoucauld, la Mouſſaye *là fit dans Clermont, où il commandoit ainſi qu'à Stenay, & elle eut les mêmes réſultats; il avoit gardé les ſoldats, & même quelques vieux Officiers de l'ancienne garniſon, & entr'autres un Capitaine nommé* la Plante, *attaché de tout tems à* la Ferté-Senneterre, *Gouverneur de Lorraine, & qui l'avoit été de Clermont;* la Plante, *ſaiſiſſant le moment, gagne la plus grande partie des ſoldats, il écrit à* Senneterre, *& s'avance, ce qu'il fait précéder d'un détachement de* 1500 *hommes de pied, commandés, & ſuivant lui-même avec quelques cavaliers;* la Plante *averti de ſon approche, trouve le moyen de s'introduire dans la citadelle; on crie vive le Roi, & tout ce qui n'eſt pas du complot, voyant l'inutilité de la défenſe, ſe rend priſonnier de guerre.* (Extrait de l'*Hiſt. de la Fronde*, tom. III, pag. 365.)

(b) Louis XIV, demeurant pour lors à Saint-Germain-en-Laye, étant à ſon balcon avec ſes courtiſans, aperçut dans ſon jardin un ſoldat

de 1500 livres ; NICOLAS LE LARGE, qui avoit refuſé de les payer à M. de Loménie, alla trouver Louis XIV, & lui dit : que s'il étoit digne de la grâce que Sa Majeſté lui avoit accordée de l'anoblir, il ne devoit rien payer ; en conſéquence, le Roi le déchargea de cette taxe, par autre Lettres de confirmation de nobleſſe, du mois de Juillet 1669, dans leſquelles on lit : *tant en conſidération deſdits ſervices de* NICOLAS LE LARGE, *que de ceux qu'il nous a rendus depuis l'expédition de nosdites Lettres d'anobliſſement, ſavoir : en l'année* 1652 *au combat du faubourg Saint-Antoine de Paris, & aux ſièges de Bar & de Ligny, Château-Porcien & Vervins, en qualité de Capitaine au Régiment de Cavalerie du Maréchal* de la Ferté. *En* 1653, *aux ſièges de Réthel, Mouzon & Sainte-Menehould. En* 1654 *&* 1655 *au ſecours & à la défaite des ennemis, devant Arras, où il eut un cheval tué ſous lui, & un autre la cuiſſe percée d'un coup de mouſquet ; & aux ſièges du Queſnoy, de Condé & Saint-Guislain* (a). *En* 1656, *au ſiège de Valenciennes, & enſuite à celui de la Capelle, où ayant été commandé avec* 60 *Cavaliers &* 40 *Mouſquetaires, pour conduire un convoi à Saint-Guislain, il fut attaqué par* 150 *chevaux des ennemis qui s'étoient mis en embuſcade à deſſein d'enlever ledit convoi ; mais il ſe défendit ſi vigoureuſement, qu'il donna le tems à la Cavalerie, qui étoit à Saint-Guislain, de venir à ſon ſecours, ce qu'ayant obligé les ennemis de prendre la fuite ; il les chargea en queue, de ſorte, qu'outre le grand nombre qu'il en tua, il fit priſonnier de guerre le Maréchal des Logis, qui commandoit l'arrière-garde, avec les cavaliers d'icelle, & reprit ſur eux cinq chariots, ayant, en cette occaſion, reçu un grand coup de ſabre ſur le bras gauche, & ſon cheval trois coups de piſtolet ou de mouſqueton. En* 1657 *&* 1658, *il s'eſt trouvé aux ſièges de Montmédy, Saint-Venant, au ſecours d'Ardres, & au ſiège de Gravelines, & enſuite dans toutes les occaſions qui ſe ſont offertes juſqu'à la publication de la paix des Pyrénées, à l'occaſion de laquelle, ſa Compagnie fut réformée en* 1667 ; *étant entré en Flandre à la tête de notre armée, ledit Sieur* DE LA PLANTE *y ſervit volontairement, s'étant trouvé aux ſièges & priſes de Charleroi, Douai, Oudenarde, Tournai, Ath, Lille, & au combat donné contre les troupes commandées par* Marſin, *ce qui nous engagea à le rétablir en ladite compagnie du Régiment Royal-Cravates, dans lequel il continue de nous ſervir journellement à notre entière ſatisfaction, &c., &c.*

I. NICOLAS LE LARGE, Sieur de la Plante, comblé des bienfaits du Roi, & regretté de ſes Officiers Généraux, lorſque ſes bleſſures & ſon grand âge l'obligèrent à demander ſa retraite, ayant ſervi pendant 40 campagnes ſans perdre une ſeule occaſion ; il ſe retira à Coegny dans ſon Château, où, peu de tems après, il eut une maladie ſi conſidérable, qu'elle lui en fit tourner la tête, & vécut encore près de cinq ans dans la dernière démence, & mourut en 1683. Il fut enterré à Chaffelly, ſa Paroiſſe ; il étoit Seigneur de Coegny, du Sart, Séry, & autres lieux. Il avoit épouſé *Iſabeau Drouet*, de laquelle il eut :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. LOUIS-FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné ;
3. & 4. Et deux filles.

II. NICOLAS LE LARGE, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Motte, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Vallière-de-Varennes, mourut avec penſion en ſon Château de Coegny, près de Réthel, en Champagne. Il avoit épouſé *Perrette Watelet*, de laquelle vinrent trois enfans, entr'autres :

III. PONCE LE LARGE, Ecuyer, Sieur de la Motte, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Vibraye, retiré du ſervice avec penſion ; il eſt mort ſans poſtérité en 1770.

II. LOUIS-FRANÇOIS LE LARGE, Ecuyer, Sieur du Sart, ſecond fils de NICOLAS, Ier du nom, & d'*Iſabeau Drouet*, Garde du Corps du Roi, en la Compagnie du Duc de Lorges, & enſuite Porte-Etendard, retiré avec une Compagnie aux Invalides, avec penſion, où il eſt mort en 1720, & la moitié de ſa penſion

---

tout tremblant, qui ſe préſentoit à lui, pour le remercier des Lettres de nobleſſe qu'il venoit de lui accorder, dit à ſes courtiſans : *Voyez donc ce pauvre ſoldat comme il tremble ;* LE LARGE, dit *la Plante*, l'ayant entendu : *oui, Sire*, répondit-il, *je tremble devant vous, mais vous ne m'avez pas vu trembler devant vos ennemis.*

(a) C'eſt après l'affaire de Saint-Guislain qu'on lui fit cette chanſon : *Vous avez raiſon, la Plante, il eſt bon ſur ce ton-là*, &c.

a reſté à *Catherine de Granet*, ſa veuve, juſqu'à ſa mort; il a laiſſé pour enfans:

III. Louis-Charles le Large, Sieur du Sart, Lieutenant au Régiment de Chartres, Infanterie, qui fut envoyé lors de la peſte à Marſeille, en 1720, pour former la chaîne; il s'eſt trouvé à pluſieurs batailles, a eu ſon fuſil emporté d'entre ſes bras, par un boulet de canon, & dont la commotion lui fit avoir un tremblement qu'il a toujours gardé; il eſt mort à Paris en la Paroiſſe Saint-Sulpice en 1750. Il avoit épouſé *Françoiſe Bronval*, dont:

1. Joseph, qui ſuit;
2. Jacques, Ecuyer, Sieur du Sart, que des malheurs arrivés dans ſon enfance ont mis hors d'état de ſervir le Roi;
3. & 4. Et deux filles.

IV. Joseph le Large, Ecuyer, Sieur du Sart, mort en 1784, avoit épouſé *Marguerite Fillion*, dont il a eu:

V. Jean-Baptiste le Large, Sieur du Sart, Ecuyer, qui a ſervi ſept ans en qualité de Volontaire, tant dans le Régiment de Condé, que dans la même légion. Il a épouſé, en 1781, *Françoiſe-Eléonore Breton*, & a eu un fils, nommé

François, Ecuyer, Sieur du Sart.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or, ſurmonté de 3 coquilles d'argent en faſce; & aux 2 & 3 de gueules, à 3 pattes de griffon d'or, 2 & 1.* C'eſt ainſi qu'elles ſont enregiſtrées dans l'*Armor. génér. de France*, reg. coté *Champagne*. (Article dreſſé ſuivant les Lettres Patentes en original, & celles de confirmation de nobleſſe, dont partie eſt ici extraite.)

LARGE (le), Ecuyer, Sieur de Gouſtranville, Election de Caen, en Normandie, qui porte: *d'argent, à l'aigle de ſable.*

LARGENTIER, en Champagne: Famille noble, dont les armes ſont: *d'azur, à 3 chandeliers d'Egliſe d'or.*

* LARGEZ (du), dans la Haute-Bretagne: Baronnie de toute antiquité, toujours connue ſous le nom de Gael ou Hael, qui, en langue Bretonne, ſignifie Largez. Elle eſt ſituée dans la Paroiſſe du Largez, Diocèſe de Saint-Malo, auſſi de tout tems connue ſous le nom de Gael, & a donné ſon nom, ou le tient d'une très-ancienne Nobleſſe de cette Province, dont la Terre du Largez, en Baſſe-Bretagne, ſituée dans la Paroiſſe de Louargat, Diocèſe de Tréguier, tire ſon origine. Cette Maiſon, comme beaucoup d'autres, ſuivant des Procès-Verbaux du 22 Mai 1649 & du 14 Septembre 1668, n'a pas été épargnée pendant les guerres de la Ligue. En 1592, ſes titres, pour la plupart, furent incendiés ou pillés; mais Dom Morice & tous les anciens Hiſtoriens de Bretagne, font mention de ce nom.

Méen, Even, Guillaume, Carion, & Trescand du Largez (père de Robert), enfans de Raoul du Largez, qualifiés *hauts Barons*, dans des actes de Conan, III^e^ du nom, vivoient en 1027, 1058 & 1075. Raoul du Largez eut de Guillaume, Roi d'Angleterre, en 1074, l'ancien Royaume d'Eaſtanglie, qui comprenoit les Comtés de Norfolk & de Suffolk, en récompenſe de la part qu'il avoit eue à la conquête d'Angleterre. Ayant déplu à ce Prince, ſes Comtés furent confiſqués, & il paſſa en Bretagne, où il ſe révolta contre ſon Duc; mais ſes armes ne furent pas plus heureuſes.

Un autre Raoul du Largez & Alain, ſon fils, & Juhael, père de Bardol du Largez, ſe croiſèrent avec le Duc Alain en 1096, & eurent très-grande part à la conquête de la Terre Sainte. Suivant une Charte de l'Abbaye de Marmoutier, Raoul du Largez vivoit en 1096.

Suivant une autre Charte de celle de Redon, Robert du Largez, Religieux de cette Abbaye, vivoit en 1112; & Even du Largez, mentionné dans une Charte de l'Abbaye de la Vieuville, vivoit en 1170 & 1171.

On trouve dans le XIII^e^ ſiècle Georges & Thomas du Largez, Marquis & Comte de Tolbiac & de Lincoln; — Robert & Pierre du Largez, Seigneurs de Thoeſſithois; — Pierre, Richard & Christophe, Seigneurs de Waſconie & Walcotie; — Robert du Largez & *Jouhanne*, ſon épouſe, Seigneur & Dame de Thaiſgarth; Walter & Witme du Largez, Seigneur de Sowthférébi; & enfin Jouhan du Largez & *Jouhanne de Legs*, ſon épouſe, Seigneur & Dame de Weſthalthon, père & mère de Richarde, & d'Elisabeth du Largez. Tous ces dénommés ſont qualifiés *hauts Barons*, dans un titre ſcellé de deux ſceaux des armes de la Famille, paſſé à Tolbiac.

Dans le commencement du XIV^e^ ſiècle vivoient THOMAS DU LARGEZ, Chevalier Bachelier, Gendarme d'ARTHUR DE BRETAGNE, Comte de Richemont, & Capitaine d'hommes d'armes du Duc de Guyenne, fils de France, & ROLLAND DU LARGEZ, Gendarme de RICHARD DE BRETAGNE, Comte d'Etampes, & Gentilhomme de ſa Chambre, qui ſervoit dans la Compagnie du Seigneur de la Hunaudaye, qu'il avoit ſuivi dans les guerres, ſous les ordres des Connétables Bertrand du Gueſclin & Olivier de Cliſſon. — Un Seigneur DU LARGEZ, Gendarme du Seigneur Vicomte d'Aunay, enſuite Capitaine de gens de guerre, tant Gendarmes, Infanterie, que Suiſſes, Gouverneur & Commandant en ſecond des pays de Dinan & de Saint-Malo, prit d'aſſaut, le 24 Août 1488, le Château du Pleſſis-Bertrand, ſur un Seigneur du Gueſclin, qu'il fit priſonnier avec tous ſes gens.

I. La filiation ſuivie de cette ancienne Nobleſſe, prouvée par titres, ne remonte qu'à JEHAN, Seigneur DU LARGEZ, qui comparut & fit ſes preuves lors de la réformation de la Nobleſſe, en 1427. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

II. PHILIPPE, Seigneur DU LARGEZ, qui s'étoit trouvé aux montres générales de 1420, en qualité d'Archer en Brigandine. Il épouſa 1° *Plézou de Keranrais;* & 2° *Anne de Coëtvoult*. Du premier lit il eut, entr'autres :

1. JEHAN, fils aîné, principal & préſomptif héritier de PHILIPPE, & d'*Anne de Coëtvoult*, Seigneur de Coëtvoult en Botlezan, Curé de Glomel, Abbé de Daoulas, premier Chanoine de la Cathédrale de Quimper, Evêque titulaire d'Aveſnes, Co-adjuteur de Vannes & de Cornouailles, & enfin Evêque de Vannes, mourut en ſon Abbaye, le 6 Juin 1533. Sa tombe, placée au milieu du Chœur de cette Egliſe, eſt couverte d'une plaque de cuivre, armoriée aux quatre coins des armes de ſa Famille. Il fonda beaucoup de Chapellenies, entr'autres dans les Egliſes de Daoulas, Belle-Isle-en-Terre, Botlezan, Lannéven, Quemperven, Louargat, & dans celle-ci la Chapellenie DU LARGEZ, où il fait mention de ſes parens défunts, entr'autres de GUILLAUME DU LARGEZ, en ſon tems Abbé de Daoulas. Dans la fondation de la Chapelle Sainte-Marguerite, en la ville de Belle-Isle-en-Terre, il parle de RENÉ DU LARGEZ, premier Fondateur de cette Chapelle, Evêque de Vannes. C'eſt peut-être ce RÉNÉ qui a été Cardinal. Le premier de ces actes eſt du 15 Février 1525, & le ſecond du 28 Octobre 1616. Ce Seigneur Abbé JEHAN DU LARGEZ, frère germain de GUILLAUME, Religieux de l'Ordre de Cîteaux dans l'Abbaye de Bégard, donna, le 21 Janvier 1527, à ſa nièce MARGUERITE, fille de ſon frère germain, CHARLES DU LARGEZ, une taſſe armoriée de ſes armes, de 38 écus d'or ſol, & le domaine de Kerellou avec ſes appartenances & dépendances, en faveur de ſon mariage. Le père de cette MARGUERITE comparut à cheval au premier rang des Gentilshommes de la Paroiſſe de Belle-Iſle-en-Terre, & il lui fut enjoint de comparoir & fournir, au premier mandement, brigandine, ſalade, gorgeline, arcs & trouſſes, & d'être en état & en habillement d'Archer, bien & dûment armé & monté.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Autre JEHAN, qui ſuit;
3. Et PHILIPPE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. JEHAN DU LARGEZ, II^e^ du nom, ſe trouva aux montres de l'Evêché de Tréguier en 1503, & y ayant été ſans harnois, il lui fut ordonné d'y comparoître, au premier mandement, & de fournir deux archers, armés de brigandine, ſalade, bannière, gorgeline, arcs & trouſſes, bien & dûment montés. Il avoit épouſé, en 1480, *Jouhanne du Cleuſiou* (de la Maiſon *du Cleuſiou*, Juveigneurie du Comté de Guingamp), fille de N.... *du Cleuſiou*, & de *Deniſe le Long*, & petite-fille de *Guillemette de Gouëre*. Leurs enfans furent :

1. ROLLAND, qui ſuit;
2. Et HERVÉ, rapporté après la poſtérité de ſon frère.

IV. ROLLAND DU LARGEZ épouſa *Catherine des Isles-de-Penamprat*, & en eut pour fils aîné,

V. GUILLAUME DU LARGEZ, qui s'eſt marié à *Jouhanne de Thuomelin*, dont :

LOUISE, Dame & héritière de Guerdénolé, qui eut pour tuteur & curateur *Pierre de Kerguézay*, Seigneur de Guermorvan, arrière-petit-fils de MARIE DU LARGEZ, Dame de Kergouriou, morte ſans hoirs. Elle inſtitua ſon héritier VINCENT DU LARGEZ, mentionné ci-après.

IV. HERVÉ DU LARGEZ, Seigneur de Guermorvan, ſecond fils de JEHAN II, & de *Jou-*

hanne du Cleuſiou, épouſa 1° *Françoiſe de Carantez*; & 2° *Jouhanne de Kerméno*. Il eut du premier lit, entr'autres enfans, pour fils aîné,

GUILLAUME, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint entr'autres :

JEHAN, qui s'eſt marié à *Françoiſe de Taillard du Reſtolles*, dont un garçon & deux filles, ſavoir :

1. JEHAN, duquel on ne ſait rien;
2. MARIE, Dame de *Kezperk*, femme de *Vincent de Coëtriou*, Seigneur de Kerdérien;
3. Et CATHERINE, mariée à *Chriſtophe des Isles*, Seigneur de Penamprat.

V. GUILLAUME DU LARGEZ, IIe du nom, Seigneur de Kerantrech, fut maintenu dans ſa nobleſſe lors de la réformation de 1535, & épouſa *Anne de Suaſſe*, de la Maiſon de *Correc*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

VI. VINCENT DU LARGEZ, qui eſt devenu chef de ces nom & armes, par la mort de LOUISE DU LARGEZ, Dame de Guerdénolé. Il épouſa 1° *Claudine de Kerſaliou du Réchou*, fille de *Marie le Boſſec*, & petite-fille d'*Adéliſe de Coatarel*; & 2° *Marie de la Bouëxière de Kerouc'hant*, Dame de Kervéno, iſſue du côté maternel des Maiſons de *Quélen* & de *Penfeunteniou*. Il eut du premier lit :

1. VINCENT, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. FRANÇOISE, mariée à *François le Blonſart*, Seigneur du Bois-de-la-Roche;
3. Et MARGUERITE, femme de *Gilles de Kerloaguen*, Seigneur du Gouzhallé.

VII. VINCENT DU LARGEZ, IIe du nom, Seigneur de Kermathéman, ſe trouva au ban & arrière-ban en 1636, eut deux Brevets de Capitaine, datés des 1er Décembre 1639 & 2 Avril 1660; fit déclaration au Roi de tous ſes biens nobles & Seigneuries en 1690 & 1693, & épouſa *Suſanne le Mignot de Kerlan*, fille de N... *le Mignot de Kerlan*, & de *Françoiſe de Guillaume*, dont :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur de Kerlan, marié à *Françoiſe Fleſchart de Ferraud*, de laquelle il eut pour fille unique,

   MARIE-ANNE, morte ſans hoirs de ſon mariage contracté avec *Charles-René-Joſeph le Rouge*, Chevalier, Seigneur de Goazruz. Elle laiſſa pour ſon héritier JOSEPH-JEAN-MARIE DU LARGEZ, mentionné plus loin.

3. Et FRANÇOISE, Dame de Rubriant, morte ſans hoirs.

VIII. LOUIS DU LARGEZ, Seigneur dudit lieu, de Kermathéman & autres Terres & Seigneuries, comparut avec ſes frère & ſœur, & avec RENÉ & YVES DU LARGEZ, Seigneurs de Portzancoz & du Parcoz, dont il ſera parlé à la branche ſuivante; & ils furent maintenus dans leurs qualités de *nobles d'ancienne extraction*, lors de la réformation de la Nobleſſe de 1670. Ce LOUIS DU LARGEZ mourut ſans hoirs.

SECONDE BRANCHE.

III. PHILIPPE DU LARGEZ, IIe du nom, fils puîné de PHILIPPE, & d'*Anne de Coëtvoult*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Portzancoz, ſe trouva aux montres de l'Evêché de Tréguier en 1503, où il comparut à cheval avec l'épée & la javeline, & il lui fut enjoint de comparoir & de fournir, au premier mandement, brigandine, gorgeline, ſalade, bannière, arcs & trouſſes, bien & dûment monté & armé. Il épouſa *Jehanne de la Haye de Kergomar*, dont pour fils aîné,

IV. YVES DU LARGEZ, qui ſe maria avec *Anne de Loz de Kergoanton*, & en eut :

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. MARIE, femme de *Pierre de Kerouallan*, Seigneur de Kerprigent;
3. Et CEILLEINE, Dame de Kermorvan, mariée à *Jacques de Liſquildry*, Seigneur de Keramprat.

V. PHILIPPE DU LARGEZ, IIIe du nom, fut un des Gentilshommes envoyés, en 1562, à la défenſe du Port-Blanc, & épouſa *Jeanne le Mignot de Roſſalic*, dont pour fils aîné,

VI. JEHAN DU LARGEZ, Seigneur de Portzancoz, Ecuyer du Roi HENRI IV, lequel épouſa, 1° *Françoiſe de la Boueſſière de la Fontaine-Plate*, iſſue, du côté maternel, des Maiſons *du Droniou, Cléauroux, Jourdain, Botillio, Pleſſis-Baliſſon* & de *la Rochejagu* (qui avoit une alliance avec l'illuſtre Maiſon de *Rohan*); & 2° *Marie du Hezou*. Du premier lit il eut :

1. HENRI, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. René, Seigneur du Parcoz, Gendarme de M. de Kergomar, Capitaine de Gens de guerre, Gouverneur & Commandant en fecond des ville & pays de Guingamp;
3. Marie, femme de *Jacques Robin*, Seigneur de Maifonfort;
4. Et Anne, mariée à *Yves du Dreſnay*, Seigneur du Pontélory.

VII. Henri du Largez, Seigneur de Portzancoz, épouſa *Françoiſe de Roſmar-de-Kergroas*, fille de N... *de Roſmar*, Seigneur de Kergroas, & de *Catherine Rogier*, de la Maiſon Comtale de *la Vieuville*. Leurs enfans furent :

1. Charles, qui ſuit;
2. Louise, femme de *Pierre le Gonidec*, Seigneur de la Villeneuve;
3. Catherine, mariée à *Claude le Page*, Seigneur de Kervaſtou;
4. Et Anne, épouſe d'*Olivier Geslin*, Seigneur des Barrières, le Prédavy & de la Villeneuve.

VIII. Charles du Largez, Seigneur de l'Isle & de Portzancoz, fournit à Tréguier, en 1636, avec ſon père, aux Commiſſaires du Roi un état de ses Terres & Seigneuries avec l'extrait de l'arrière-ban de 1503. Il épouſa, 1° *Jeanne du Dreſnay de Kerroué*, fille de N... *du Dreſnay*, Seigneur de Kerroué, & de *Claudine de Roſmar*; petite-fille d'*Anne de la Haye*, & arrière-petite-fille de *Françoiſe de Bénerven*; & 2° *Marguerite de Clévéder*, de la Maiſon du *Porzou-l'Isle-Kernoval*, fille de *Claudine de Kerſaliou*, & petite-fille de *Jeanne de Fraval*, fille de *Jeanne de Quellenec*. Du premier lit il eut :

1. René, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Vincent, dont on ne ſait rien;
3. Yves, Seigneur de l'Isle-Belle, qui, de *Catherine de Geffroy*, ſa femme, eut pour fils aîné,

   Yves-Jean, Seigneur de l'Isle-Kerbaſquiou, marié à *Barbe le Ny*, de la Maiſon Baroniale de *Coételez*, iſſue du côté maternel des Maiſons de *Thuomelin*, *Keranflec'h*, *Kergournadec'h*, *Kerven*, *Tournemine*, *Kérouallan*, *Treffily*, & de *Coételez*.

4. Et Marie, Dame de Lannouan, femme de *Pierre de Larchiver*, Seigneur de Kerſtang.

IX. René du Largez, Seigneur de Portzancoz & de Coat-Cannoz, épouſa *Jeanne de Trolong du Rumain*, fille de *Jeanne de Beaucours*, petite-fille de *Françoiſe du Dreſnay*, & arrière-petite-fille de *Marguerite le Chaponnier*. Ils eurent pour fils puîné,

X. Vincent du Largez, Seigneur de Portzancoz & de Kerbalanec, lequel fut du nombre des 50 Gentilshommes qui, à la tête de 1200 hommes de Marine, défirent 1200 Anglois à la deſcente de Camaret, le 16 Juin 1694. Il épouſa *Catherine de Trolong de Coadélay*, fille de *Jacquette de Hamon*, petite-fille de *Marie du Merdy*, & arrière-petite-fille de *Renée du Halegoët*, fille de *Luzuron*, iſſue du côté maternel des Maiſons de *Kercabin*, *du Droniou*, de *Budes* & autres. De ce mariage eſt iſſu

XI. Joseph-Jean-Marie du Largez, Chevalier, Seigneur de Kerbalanec, &c., né le 24 Juin 1711, héritier principal & préſomptif de Marie-Anne du Largez. Il a épouſé, le 15 Septembre 1744, *Marie de Kerautret*, fille de *Catherine le Dourguy de Lambezre*, en Léon (qui avoit pour mère *Marguerite de Jouhan*), petite-fille de *Marguerite de Roſpiec*, & arrière-petite-fille d'*Anne de Tréouret*. Leurs enfans ſont :

Pierre-François, Chevalier, appelé *le Comte* du Largez, né le 28 Juillet 1745, Capitaine Garde-Côtes du 15 Juin 1778;
Et Louis-Gabriel, Curé de Ploumilliau, près de Lannion, né le 14 Février 1748, ſucceſſivement recteur de Trézélan & de Pleumeur-Bodou, & Député du Clergé de Tréguier.

On trouve une Amice du Largez, femme de *François de l'Isle*, & un Yves du Largez, Seigneur du Parcoz, marié, en 1578, à *Egidie de Quintin*, dont il eut nombre d'enfans.

Cette ancienne Nobleſſe, dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des tems, eſt alliée aux Maiſons de *Rohan*, de *Duras*, de *Lorges*, d'*Aiguillon* & autres. Elle portoit anciennement pour armes : *d'argent, au lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules*; & auſſi *d'argent, au lion de ſinople, armé, lampaſſé de gueules & couronné d'or*. C'eſt ainſi que les portoit le Cardinal du Largez, comme elle ſe voient au Château du Porzou. On les trouve auſſi dans une infinité d'Egliſes, comme dans celles de Louargat, Trégrom, Cuburien, le Folgoët, Daoulas & à la Cathé-

drale de Quimper. Ceux de ce nom portent aujourd'hui : *d'argent, au lion de ſinople, armé, lampaſſé & couronné de gueules ; au chef du même.*

LARLAN DE KERCADIO, Famille noble de Bretagne, de laquelle étoit

VINCENT-EXUPÈRE DE LARLAN DE KERCADIO, Seigneur de la Nitré & de Rochefort, Conſeiller, puis Préſident au Parlement de Bretagne, qui s'eſt marié à *Renée de Kerouartz*, dont :

JEAN-BAPTISTE DE LARLAN, Seigneur de Kercadio, & de Rochefort, Conſeiller au Grand Conſeil, le 18 Avril 1685, puis Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, le 20 Octobre 1692, qui épouſa *Marie-Madeleine Courtin*, fille d'*Honoré*, Comte des Menus, Maître des Requêtes, & de *Marie-Eliſabeth le Gras*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS-JULIEN, qui ſuit ;
2. MARIE-RENÉE-ANGÉLIQUE, femme, 1° de *Louis-François du Parc*, Marquis de Locmaria, Chevalier des Ordres, Lieutenant Général des Armées du Roi ; & 2° le 10 Janvier 1725, d'*Henri-François de Lambert*, Marquis de Saint-Bris, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur d'Auxerre ; elle eſt morte le 3 Mai 1736. Voy. PARC DE LOCMARIA (DU), & LAMBERT, en Angoumois, &c. ;
3. Et N... DE LARLAN, troiſième femme de N...., Comte *d'Acigné*.

FRANÇOIS-JULIEN DE LARLAN, Conſeiller au Parlement de Rennes, le 12 Avril 1715, & Préſident à Mortier le 25 Septembre 1717, épouſa *Marie-Thérèſe Bonnier de la Coquerie*, dont :

JEAN-ANNE-VINCENT DE LARLAN DE KERCADIO, Marquis de la Dobiais, Comte de Rochefort, Cornette des Chevaux-Légers d'Anjou, qui s'eſt allié, le 13 Mars 1736, avec *Marie-Thérèſe de Brancas*, née le 2 Avril 1716, fille de *Louis de Brancas-Cereſte*, dit *le Marquis de Brancas*, Lieutenant Général, Chevalier de la Toiſon d'Or, Ambaſſadeur en Eſpagne, Maréchal de France, &c., & d'*Eliſabeth-Charlotte-Candide de Brancas-Villars*. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, dont nous n'avons point reçu de *Mémoire*).

Les armes : *d'argent, à la croix de ſable, chargée de 9 macles d'argent.*

* LARNAGOL, Terre & Baronnie ſituée en Quercy, ſur la rivière du Lot, hommagée & dénombrée depuis pluſieurs ſiècles, de laquelle dépendent les Paroiſſes de Saint-Chels & de Sauſſac. Cette Terre appartient à *Etienne-Alexandre de Laporte*, Baron de Larnagol. Voy. LAPORTE.

LARRALDE (DE), ou DE LARRARD, en Guyenne : Famille diviſée en deux branches :

De la première eſt ALEXANDRE-JEAN-MARIE DE LARRARD, Ecuyer, Seigneur du Marquiſat de Puyguilhem, & de la Baronnie de Saint-Barthélemy, né à Paris le 9 Août 1744, entré, le 27 Février 1762, dans la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & nommé, le 18 Septembre 1763, Enſeigne au Régiment des Gardes Françoiſes.

De la ſeconde branche eſt JACQUES DE LARRARD DE MELAC, Ecuyer, d'abord Garde du Corps du Roi, Compagnie d'Harcourt, où il a ſervi pendant ſix ans avec diſtinction, enſuite Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Brion. Il a paſſé au ſervice de l'Empire, où il a été fait Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers de l'Empereur. De retour en France, en 1740, il a épouſé, le 21 Janvier 1741, *Gratienne de Geres de Camarſac*, fille de feu *Jean*, Seigneur du Baqué, & d'*Iſabeau de Chaufour*, dont il a deux filles :

BARTHOLOMÉE, née le 10 Mars 1742 ;
Et JEANNE, née le 13 Juin 1743.

Les armes : *parti, au 1 d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 coquilles de ſable, poſées 2 & 1 ; au chef d'azur, chargé de 3 têtes de loup d'argent ; au 2 d'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de 2 merlettes de ſable, & en pointe d'un pin de ſinople.* (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. VI.)

* LARREY, Terre & Seigneurie en Bourgogne, Bailliage de Châtillon, érigée en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Marquiſat de Fabert*, par Lettres du mois de Mai 1650, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Dijon, les 30 Juin & 4 Juillet ſuivans, en faveur d'ABRAHAM DE FABERT, Gouverneur de Sédan, créé Maréchal de France en Août 1658, & de ſes enfans mâles & femelles. Voy. FABERT. Le Marquiſat *de Fabert* ayant été vendu, a repris ſon premier nom de LARREY. Il eſt poſſédé actuellement par la Maiſon *de Condé*, & feu M. *le Duc* en

a affecté les revenus à l'entretien de l'Hôpital de Chantilly, en ſe réſervant la Seigneurie.

* LARREY, LAREY, LARRÉ ou LARÉ, Terre & Seigneurie ſituée dans le Bailliage d'Alençon, & qui a paſſé dans la Maiſon d'*Aché*, par le mariage d'ALIX, Dame DE LARRÉ, fille de THOMAS, Seigneur DE LARRÉ & d'Eſcures, & de *Jeanne de Silly*, avec *Pierre*, Seigneur *d'Aché*, fils de *Jean*, Seigneur d'Aché, dit *le Galois*, & d'*Iſabeau d'Harcourt*. Cette Terre a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe, établie en Normandie & en Allemagne.

On trouve dans les Archives de l'Abbaye de St-Martin de Séez, qu'OLIVIER, Seigneur DE LARRÉ, fils de NICOLAS, Seigneur du même lieu, donna à ce Monaſtère le patronage de Semallé, de Congé, de Saint-Pierre, de la Chapelle, de N.-D.-de-Bouillon & de Saint-Germain-du-Marché de Séez, donation qui fut confirmée, en 1207, par Sylveſtre, Evêque de Séez. — L'Echiquier de Normandie, de l'an 1347, parle de ROLLAND ou ROULLAND DE LARRÉ, Chevalier. — Les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris contiennent un rôle de l'an 1326, dans lequel eſt employé OLIVIER DE LARRÉ, poſſédant des biens avec Robert de Courcy, & Nicolas de Mallemains, & dans le nombre des Chevaliers Bacheliers eſt employé ROBERT DE LARRÉ. — Un rôle de la Chancellerie de Normandie fait connoître que LOUIS DE LARRÉ, Chevalier, vivoit, en 1420, avec *Agnès de Grainville*, ſon épouſe, & qu'ils furent maintenus dans leurs biens par HENRI V, Roi d'Angleterre, qui s'étoit emparé de la Normandie.

HECTOR DE LARRÉ étoit Maître d'Hôtel de la Reine de France en 1428. — JEAN DE LARREY, Seigneur du Meſnil-Guérard, eut de *Perrette de Tournebu*, ſon épouſe, Dame de Franqueville, une fille, mariée à *Jean de Longaulnay*, Seigneur d'Amigny, Chambellan de LOUIS XI. — Il y a un Arrêt de l'Echiquier, donné en 1424, entre JEANNE DE LARREY, veuve de *Jean de Longaulnay*, & Robert Seran, Ecuyer. Un rôle des Nobles tenant fiefs dans le Bailliage d'Alençon, de l'an 1503, fait mention de CHARLES DE LARREY, Ecuyer, Seigneur des Quatre-Favrils, qui tenoit ladite Seigneurie & étoit Seigneur & Patron de l'Egliſe de ce nom. Il avoit auſſi

un quart de fief, nommé *le Meſnil-Guérard*, ſitué dans la Paroiſſe de Trun, mouvant par parage du fief de LARREY, ſitué dans la Châtellenie d'Alençon. — JEAN DE LARRÉ, Seigneur des Quatre-Favrils, eut un fils, auſſi nommé JEAN, mort ſans hoirs; & deux filles, ISABEAU & CHARLOTTE. La dernière mariée à *Gilles de Bailleul*, Seigneur de Beauvais. — Il y a une vérification de dénombrement, donnée par Marie de Saint-Denis, en 1552, & en conſéquence de la Déclaration du Roi pour l'arrière-ban en 1557, on voit que ROBERT DE LARREY étoit enrôlé dans la Compagnie de M. de Mouy. — *Bonaventure de Guerpel*, fils de *Guillaume*, Docteur ès-Lois, & de *Jeanne Malart*, Dame de Montchauveau, épouſa FLORENCE DE LARREY, Dame du Meſnil de Trun.

ANTOINE DE LARREY, qualifié *noble perſonne*, Seigneur de Flouville, de Moyaux & de Piſtrat, fut préſent aux articles de mariage de ROBERT DE LARREY, avec *Catherine le Poigneur*, datés du 25 Janvier 1561.

I. Ce ROBERT DE LARREY, Ecuyer, Seigneur de Vaufouquet, Archer d'une Compagnie d'ordonnance, eſt appelé, dans un certificat qui lui fut donné, le 7 Août 1560, par Jean d'Eſtouteville, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie, ROBERT DE LARREY, *Ecuyer, Seigneur de Vaufouquet, Lieutenant commandant la garniſon d'Harfleur*. Il fut père de

II. JEAN DE LARREY, Ecuyer, Seigneur de Vaufouquet, qui épouſa *Marguerite Aprix*, dont :

JEAN, Ecuyer, qui a formé la branche des Seigneurs d'*Hainneville*, de laquelle nous n'avons pas la filiation;

Et JACQUES, qui ſuit.

III. JACQUES DE LARREY, Ecuyer, épouſa *Sara Miffant*, & en eut :

IV. ISAAC DE LARREY, né le 25 Janvier 1639, Ecuyer, Seigneur de Courmenil, qui s'attacha à l'Electeur de Brandebourg, depuis Roi de Pruſſe, & en reçut de grands bienfaits. Dans ſon teſtament du 16 Mars 1719, il ſe qualifioit *Conſeiller de Cour & d'Ambaſſade de ce Prince*. Il eut de ſon mariage avec *Anne Eudes*,

V. HENRI DE LARREY, Comte du Saint-Empire, Général-Major & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au ſervice de la République de Hollande. Il obtint, le 14 Novembre

1739, un Diplôme de l'Empereur CHARLES VI, en forme de Lettres Patentes, par lequel S. M. I. le créa, & tous ſes enfans mâles & femelles, nés & à naître, en légitime mariage, avec leurs deſcendans, *Comtes du Saint-Empire*. Son fils,

VI. THOMAS-ISAAC DE LARREY, né le 8 Janvier 1703, Comte du Saint-Empire & Grand Sénéchal du Comté de Kniphauſen, Miniſtre de leurs hautes Puiſſances les Etats-Généraux auprès du Roi de France, épouſa, le 8 Juin 1732, *Joachime-Julie-Louiſe de Weltzien*, fille aînée d'*Ulric-Frédéric*, Grand Sénéchal de Kniphauſen, & de N..., Baronne *de Lilienburg*. De ce mariage ſont ſortis:

1. ANTOINE, né le 27 Février 1735;
2. CHARLES-HENRI, né le 3 Septembre 1742;
3. CHARLES-EDOUARD, né le 19 Novembre 1743;
4. Et WILHELMINE-MARIE, née le 14 Mai 1733.

Les armes : *d'or, à 9 loſanges accolées & aboutées d'azur, poſées en pal*, 3, 3 & 3.

Nous croyons auſſi qu'il y a une branche de cette Maiſon établie au Maine, qui ſont les Seigneurs *de Bellemare*, dont le chef, JEAN DE LARREY (car c'eſt ainſi que ceux-ci écrivent leur nom) paſſa en Angleterre avec ROBERT, ſon fils, en 1166, à la ſuite de GUILLAUME *le Conquérant*. C'eſt ce qu'on lit dans les Archives de la Chambre des Comptes de Rouen; ils y fixèrent leur ſéjour. D'eux ſont iſſus les Barons *d'Huſdon* & les Comtes *de Fernineſt*.

I. NICOLAS LARREY, un des deſcendans de JEAN, Grand Ecuyer d'Angleterre, y eut la tête tranchée. Son fils,

II. PIERRE LARREY, ayant trempé dans la conſpiration contre la Reine MARIE, fille d'HENRI VIII, ſe retira en Normandie ſur la fin du règne d'HENRI II, Roi de France, avec un de ſes fils, & ſe cacha entre Rouen & Liſieux.

III. JEAN LARREY, un de ſes trois fils, ſe maria avec *Anne de la Porte*, d'une Famille de Normandie, dont :

NICOLAS;
JEAN, qui ſuit; & N.... LARREY, qui entretinrent des Compagnies à leurs dépens pendant la guerre civile.

IV. JEAN LARREY, commanda une des portes de Rouen, & rendit, avec ſon frère, quelques ſervices au Roi HENRI III, ce qui les fit connoître de ce Prince, & comme ils ne pouvoient plus retourner en Angleterre, leurs biens y étant confiſqués à cauſe de leur changement de Religion, le même Prince leur accorda des Lettres de naturalité & de nobleſſe en 1581, avec les mêmes prérogatives dont jouiſſent les anciens Nobles du Royaume. Mais HENRI IV leur accorda des Lettres en forme de brevet en 1598, par lequel ils n'étoient pas tenus de payer la taxe des nouveaux Nobles, attendu qu'ils n'étoient pas anoblis, mais maintenus dans leur nobleſſe d'*ancienne extraction*. Ce JEAN DE LARREY eut pour fils :

V. NICOLAS DE LARREY, qui épouſa *Marie Baudouin du Baſſet*, fille d'un Conſeiller au Parlement de Rouen, de laquelle vint :

VI. JEAN DE LARREY, qui s'eſt marié avec *Antoinette Coſtard*, de la Famille de MM. *de Burſard*, en Normandie, près de Séez. Il en eut :

PIERRE, qui ſuit;
Et N... DE LARREY, Chanoine de Liſieux. (On voit ſon tombeau dans la Chapelle du Cimetière des pauvres de cette ville.)

VII. PIERRE DE LARREY épouſa *Anne-Marie du Bois de Courceliers*, fille de *Claude*, Seigneur de Courceliers & des Bordeaux, & d'*Anne-Marie du Pleſſis*. De ce mariage naquit :

VIII. GUILLAUME DE LARREY, qui s'eſt marié à *Gabrielle Laudier*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de la Crochardière, & de *Marguerite de la Fournerie*, dont :

IX. PIERRE-FRANÇOIS DE LARREY, qui épouſa *Marguerite Bondonnet de Parence*, fille de N... *Bondonnet de Parence*, Conſeiller du Roi, & ſon Avocat au Préſidial du Mans, & de *Marguerite le Gendre*. Leur fils,

X. PIERRE-GUILLAUME-NICOLAS DE LARREY, fut reçu d'abord dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes à Metz, paſſa enſuite dans le Régiment de la Couronne, Infanterie, où il fut Capitaine. Il épouſa *Jacqueline-Françoiſe de Renuſſon*, fille de *Pierre*, Conſeiller honoraire au Préſidial du Mans, & de *Françoiſe-Marguerite Olivier*, dont:

PIERRE-GASPARD-GABRIEL.

Une autre branche eſt établie en Normandie, & ſubſiſte dans trois frères, dont l'aîné poſſède la Terre de Bellemare; le ſecond n'a qu'une fille, & le troiſième vit ſans poſtérité.

LARRINVILLE, en Beauce : de cette Famille noble étoit

Pierre de Larrinville, Ecuyer, Seigneur de Montguignard, Paroiſſe de Pithiviers-le-Vieil en 1482, vivant encore en 1528. Il étoit petit-fils d'Adam de Larrinville, Ecuyer, Seigneur de Baudreville, Paroiſſe d'Arceville en Beauce, qui, ſuivant un acte paſſé devant *Barbier*, Notaire à Orléans, vivoit en 1387. Pierre épouſa *Catherine*, aliàs *Bertrande de la Valignière*, de laquelle vint :

Guillaume de Larrinville, Ecuyer, Seigneur de Montguignard, qui, d'*Antoinette des Echelles*, ſa femme, eut pour fille unique,

Claude de Larrinville, Dame de Montguignard, qui s'eſt mariée, le 5 Janvier 1531, à *Jean de Billy*, dont la poſtérité poſſède actuellement la Ferme de Montguignard.

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'argent.*

LART (de). Cette Famille noble, du Diocèſe d'Auch, dans le Comté d'Armagnac, n'ayant pu recouvrer ſes titres anciens, qui ſont dans celle de Lart de Rigoulières, ne remonte, par filiation, que juſqu'à l'an 1506.

I. Arnaud de Lart, Seigneur de Rigoulières, épouſa *Bernarde de Luſtrac*, dont :

1. Bertrand, qui ſuit ;
2. François, marié à *Marguerite de Beaupuy*, Dame de Saint-Camalcheri & de la Terre de Limeuil en Périgord ;
3. Et Jacques, auteur de la branche des Seigneurs *du Garouſſet*, qui ſubſiſte dans N... de Lart du Garousset, marié au Port-Sainte-Marie en Agénois, avec l'héritière de Madame *de Méſanger*. Cette branche a donné, dans N... de Lart de la Boulbène, un Capitaine de 100 hommes d'armes.

Ces trois frères, Bertrand, François & Jacques de Lart, tranſigèrent, par acte du 25 Avril 1506, paſſé devant *de Gardies*, Notaire Royal, ſur la ſucceſſion d'Arnaud de Lart & de *Bernarde de Luſtrac*, dont il ſont dits fils, pour leurs droits tant paternels que maternels.

Depuis cette époque, la branche *de Rigoulières* a toujours ſubſiſté dans ce lieu juſqu'à préſent qu'elle eſt tombée en quenouille par deux filles : l'aînée, N... de Lart, a épouſé N... *de Raffin d'Auterive* ; & la cadette, le Baron *des Junies*. Leur mère vivoit encore en 1769. — N... de Lart, frère cadet de leur père, s'eſt marié près de Villeréal, & a eu trois garçons : l'aîné, N... de Lart, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbon, s'eſt retiré à l'Hôtel Royal des Invalides ; & les deux autres, Capitaines au Régiment de Normandie, ont quitté le ſervice. — Il y a encore une autre branche, ſortie de celle *de Rigoulières*, établie à Caudecoſte en Armagnac.

II. Bertrand de Lart, Seigneur de Rigoulières & de Montagnac, épouſa, par contrat paſſé le 10 Décembre 1579, devant *Jean Vernhes*, Notaire Royal de Monflanquin en Agénois, *Catherine de Colonges*, & en eut :

III. Jean de Lart, Seigneur de la Mothe, de Calignac & de Fieux, qui épouſa, par contrat du mois de Juin 1601, paſſé devant *Donnen*, Notaire de Villeneuve, *Marie de Bauger*, dont vinrent :

Daniel, qui ſuit ;

Et Bertrand, auteur de la branche des Seigneurs de *Bordeneuve*, rapportée ci-après.

IV. Daniel de Lart, Seigneur de Laſcombes, s'établit à Eauze en Armagnac. Il épouſa, par contrat du 27 Mars 1623, retenu par *Bats*, Notaire, *Paule de Pardaillan-Gondrin*, & en eut :

V. Pierre de Lart, Seigneur de Laſcombes, qui s'allia, par contrat retenu le 8 Avril 1654, avec *Marie de Vilhères*, de laquelle ſortit :

VI. Jean-Charles de Lart, Seigneur de Cazaux, qui fut reçu oppoſant au Jugement de forcluſion de M. Pellot, Intendant de la Province ; déchargé de l'aſſignation qui lui avoit été donnée, & maintenu, avec ſes enfans & ſa poſtérité nés & à naître en légitime mariage, dans la qualité de *noble*, pour jouir des privilèges & exemptions attribués aux Gentilshommes, tant que ceux de ſa poſtérité vivroient noblement & ne feroient acte de dérogeance à nobleſſe. Ce faiſant, il fut inſéré dans le Catalogue des Nobles de cette Généralité, par délibéré du 24 Juillet 1716, ſigné *Catallacoture*, Procureur du Roi ; & fut maintenu à Auch le 11 Août de la même année, par M. le Gendre, Intendant de la Province. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Septembre 1688, paſſé devant *Sabatier*, Notaire, *Madeleine de Cours*, dont il a eu :

VII. Joseph de Lart, Seigneur de Cazaux, mort en 1768, laiſſant de *Marie de Lacaſſin*, qu'il avoit épouſée par contrat du 13 Juin 1731,

1. Pierre, qui ſuit ;

2. Joseph, Archiprêtre de Cieutat, l'une des paroiſſes d'Eauze, Diocèſe d'Auch;
3. Et Jacques, marié, en 1771, avec N... *de Larrendat.*

VIII. Pierre de Lart de Labarthe-Massey, Seigneur de Mahon & des Etangs de Bernède, établi à Eauze, a épouſé, en 1766, *Huguette Marſolier de Gaujac*, fille de N... *Marſolier*, Baron de Gaujac, dont il n'avoit point d'enfans vivans en 1774.

Les armes de cette branche ſont : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 bandes d'argent; au 2 d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé du même; & au 3 d'argent, à 3 épieux de ſable.*

On trouve dans les titres de cette Famille ces armes chargées au premier quartier d'une *barre d'azur & d'un franc-canton de ſinople*, ce qui différencie celles des autres branches. La raiſon (dit le *Mémoire* qu'on nous a fait paſſer) eſt que Bertrand de Lart de Rigoulières, Chevalier, permit à Jean de Lart, de faire bâtir ſur une de ſes Terres une maiſon ſeigneuriale, où ſeroient ſes armes : *briſées d'une barre ſur le côté;* mais à condition qu'il lui feroit hommage d'un fer de pique doré. Cette tranſaction fut paſſée pardevant *Dangles*, Notaire, le 23 Juin 1608, & elle eſt conçue en ces termes : *Meſſire* Bertrand de Lart, *Chevalier, Seigneur de Rigoulières & de Montagnac, permet à* Jean de Lart, *Seigneur de Calignac, ſon bon parent & notable ami, que tous les biens qu'il poſſède en la Seigneurie de Montagnac ſoient tirés des cadaſtres, terriers & lièves de ladite Seigneurie; & pour l'affection qu'il a envers ledit* de Lart, *il entend & déclare que lui dit* de Lart *porte les armes ruſtiques & marques dudit Seigneur, y mettant une* barre de travers tendant ſur la main droite, *deſquelles ledit* de Lart *pourra uſer, &c.*

BRANCHE
des Seigneurs de Bordeneuve.

IV. Bertrand de Lart, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, ſecond fils de Jean, & de *Marie de Bauger*, épouſa, ſuivant ſes articles de mariage dreſſés le 3 Janvier 1641, & remis à *Maigne*, Notaire, le 22 du même mois, *Françoiſe de Coquet*, dont :

V. Antoine de Lart, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui ſe maria, par contrat du 19 Septembre 1678, paſſé devant *de Forès*, Notaire de Marmande, aſſiſté de Bertrand, ſon père, *Eliſabeth de Sacriſte*, dont il eut :

VI. Jean de Lart, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui, ſuivant ſon contrat de mariage du 7 Mai 1722, remis à *Carrière*, Notaire de Villeneuve, épouſa *Jeanne de Baratet*. Leurs enfans ſont :

Jean-Jacques, qui ſuit;
Et N... de Lart, appelé *le Chevalier de Bordeneuve*, Chevalier de Saint-Louis.

VII. Jean-Jacques de Lart, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, teſta le 16 Janvier 1752 (*Jean-Baptiſte Magnan*, Notaire Royal & Greffier du Bourg du Temple du Breuil en Agénois). Il avoit épouſé *Jeanne d'Albert*, dont eſt iſſu :

VIII. Charles de Lart, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui a fait dreſſer un Procès-Verbal de la filiation de ſa branche devant *Jean Gairard*, Juge & Magiſtrat Civil, Criminel & de Police dudit Bourg, Paroiſſe & Juridiction du Temple du Breuil en Agénois, le 1er Juillet 1769. Cette filiation eſt ſignée de lui & dudit *Magnan*, Greffier, qui en a délivré expédition. Ce Charles de Lart a de ſa femme, dont nous ignorons le nom, un fils, nommé

Jean-Charles.

Cette Famille de Lart poſſédoit beaucoup de biens au Duché d'Albret, comme il conſte par un Procès-Verbal de vérification d'hommage au Roi de Navarre ſous la date du 8 Octobre 1538, au fol. 19 des Archives du Château de Nérac, ſous la cote 4 Z, 2e liaſſe, où il eſt dit que noble homme Antoine de Lart, Ecuyer, Seigneur de Birac, d'Aubiac & de Beaulens, Seigneur foncier des rentes appelées de Saint-Etienne de Cabugières en Durance & de Baillard Caparibet en Lauſignan, a préſenté le dénombrement, &c., & une maiſon dans ladite Ville appelée au *Pont de Lart*, &c.

* LARTAUDIÈRE, Terre & Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1729, enregiſtrées au Parlement de Grenoble le 20 Mai 1730, en faveur de *Claude-Mathias de la Porte*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné.

* LARTIGUE. Il y a deux Terres de ce nom, l'une ſituée dans le Diocèſe d'Auch, qui a donné ſon nom à une des plus ancien-

nes Nobleſſes du pays ; & l'autre en Chaloſſe.

Le nom de LARTIGUE eſt connu depuis l'an 1174, ſuivant les *Chroniques Eccléſiaſtiques du Diocèſe d'Auch*, imprimées à Toulouſe en 1746. L'Hiſtoire fait mention de pluſieurs perſonnes de ce nom, illuſtres par le rang qu'elles tenoient, & par les terres & les fiefs qu'elles poſſédoient, ce qui prouvoit alors l'ancienne nobleſſe. L'*Hiſt. de Béarn*, par M. de Marca, parle de différens Seigneurs de LARTIGUE, & d'un de ce nom, Chancelier du Roi de Navarre. En 1173, Guillaume de Langlade, *pro Caſalâ* de Langlade, & VITAL DE LARTIGUE, avec GUILLAUME, ſon neveu, *pro Caſalâ de Lartiguâ*, firent hommage à EDOUARD, Roi d'Angleterre. Ces Seigneurs étoient de la plus haute & de la plus ancienne Nobleſſe de Guyenne & de Languedoc, puiſqu'en ce même tems ARMAND & BENOÎT DE LARTIGUE, Vicomtes & frères, ſouſcrivirent comme témoins, avec cette qualification, dans des actes paſſés en 1163 & 1181, par Raymond, Comte de Toulouſe, avec l'Abbé de la Garde-de-Dieu, & Pierre, Abbé d'Aurillac en Quercy & Rouergue, ce qui eſt rapporté plus au long dans la *Gallia Chriſtiana*, tom. I, de la lettre E, ſeconde colonne & ſuiv.

Les auteurs qui ont parlé des ſervices militaires de cette Maiſon, ſont MM. de Thou & Davila; Girard, dans la *Vie du Duc d'Epernon*; Jean de Serre, dans ſon *Inventaire génér. de la France*; Scipion Dupleix; Guillaume & Martin du Bellay; l'Abbé Fleury, dans ſon *Hiſt. Eccléſiaſtique*, ſous l'anée 1522; Jean-Louis Chevillard, Hiſtoriographe & Généalogiſte de France; & le Bret, dans ſon *Hiſt. & ſiège de Montauban*, &c. La filiation de cette ancienne Nobleſſe, dans Moréri, commence à

I. ARNOUL, Seigneur de Liſſe & DE LARTIGUE, qui fut, en 1236, ſous le Roi SAINT LOUIS, du nombre des Seigneurs de Guyenne, convoqués à Saint-Germain-en-Laye, comme on le voit dans la Roque, pag. 55 & 56. On croit que ſes enfans furent :

1. ARNOUL, qui ſuit ;
2. Et PHILIPPE ; ce qui eſt confirmé dans la liſte des Seigneurs hommagés de Guyenne, d'EDOUARD Ier, Roi d'Angleterre & Duc de Guyenne, où ARNOUL & PHILIPPE DE LARTIGUE rendirent hommage pour les deux Terres de Lartigue, & pour celle de Liſſe en Gaſcogne.

II. ARNOUL, Seigneur DE LARTIGUE, IIe du nom, laiſſa de ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré,

AMANIEU, qui ſuit ;
Et N... DE LARTIGUE, rapporté après ſon aîné.

III. AMANIEU, Seigneur DE LARTIGUE, Damoiſeau, l'un des grands Capitaines de ſon tems, vivoit dans le XIVe ſiècle. Il fut un de ceux qui eſſuyèrent le plus les vexations de LOUIS, Duc d'ANJOU, enſuite Roi de Naples, & qui, en l'abſence du Roi JEAN, gouvernoient le Royaume, & avoient été Gouverneurs du Languedoc. Les cruautés de ce Prince obligèrent AMANIEU DE LARTIGUE de ſe joindre à Pierre de Savoie, à Nolli & à Pavaillon, & à prendre les armes en faveur d'EDOUARD II, alors encore Duc de Guyenne. Ces quatre Capitaines ravagèrent une partie du Languedoc, prirent, à la tête de 2000 hommes, les villes de Montolieu, au Diocèſe de Carcaſſonne, & de Pomérols, au Diocèſe d'Agde. Il rentrèrent en grâce, en 1358, avec LOUIS d'ANJOU; mais ayant été de nouveau accuſés, en 1360, d'avoir conſpiré contre la vie de ce Prince, pour le livrer à EDOUARD, LOUIS D'ANJOU les défit avec ſon armée, les fit priſonniers avec partie de leurs troupes, ayant les armes à la main; & fit ſur-le-champ trancher la tête dans Toulouſe à Pierre de Savoie, AMANIEU DE LARTIGUE, & fit pendre Nolli & Pavaillon, une partie de leurs troupes, & noyer le reſte. Ces faits ſont rapportés par Dom Vaiſſette, Religieux Bénédictin, dans ſon *Hiſt. du Languedoc*, qui les a tirés du *Talamus* & Chronique Conſulaire, qui eſt manuſcrite, à l'Hôtel de Ville de Montpellier, à la Chambre des Comptes de la Ville, & en celle de Paris.

III. N...., Seigneur DE LARTIGUE, frère puîné d'AMANIEU, eut deux fils :

1. N.., Seigneur DE LARTIGUE, qui fut père de

CHARLES, lequel ſe rendit illuſtre ſous pluſieurs Rois par ſon courage, ſes emplois militaires, & les ſervices qu'il rendit en différentes rencontres à ſon Prince. Il commença à porter les armes ſur mer ſous LOUIS XI, fut fait, vers 1470, Chef d'Eſcadre, donna des preuves de ſa valeur ſous CHARLES VIII & LOUIS XII. En 1513, étant Commandant Général des Armées Navales, il battit & coula à fond la Flotte Angloiſe ſur les côtes

de Bretagne, diſent Ferron & Dupleix, tua leur Amiral, & prit leurs Vaiſſeaux, ce qui ſauva la Bretagne & la France de l'invaſion des Anglois; fut fait Vice-Amiral en Bretagne ſous FRANÇOIS Ier, & en 1521 & 1522, Général & conducteur de l'Armée Navale, que ce dernier Prince envoyoit à Fontarabie, aſſiégée par les Eſpagnols. Il mourut en 1523, au retour de cette expédition, & ſans alliance.

2. Et ANTOINE, qui ſuit.

IV. ANTOINE DE LARTIGUE, Ier du nom, Ecuyer & Damoiſeau, épouſa, en 1410, une Demoiſelle *de Montcaſſin*, branche de la Maiſon *de Montlezun*, & laiſſa de ſon mariage pluſieurs fils, dont les branches, dans la ſuite des tems, ſe ſont éteintes, & il ne reſta qu'un cadet, qui ſuit.

V. Ce cadet, Seigneur DE LARTIGUE, quitta la Chaloſſe ſur la fin du XVe ſiècle, & vint ſe marier, dans le Condomois, avec *Françoiſe de Baultian*, fille unique & riche héritière du Seigneur *de Baltian-Rouſſanne*, ou *Louſſanne de Montela*. Leurs enfans furent:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. ANTOINE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. JEAN, auteur de la troiſième branche, mentionnée enſuite;
4. Et BERNARD, qui fut longtems Gendarme, puis Capitaine de 50 lances. Il avoit épouſé la fille du Seigneur du *Bouzet-Poudenas*, d'une branche de *Roquépine* & du *Marin*, & dont la poſtérité a fini vers 1678, en la perſonne de BERTRAND DE LARTIGUE, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment de Maulevrier, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi. (C'eſt ce qu'on peut voir dans le *Mercure hiſtoriq. & militaire* de ce tems.)

Pendant que ces quatre frères étoient au ſervice, leurs Châteaux & Maiſons furent réduits en cendres, leurs titres, papiers & autres effets brûlés, ou pillés, & leurs femmes & enfans chaſſés; de là vient en partie la décadence de cette Maiſon, au dire de pluſieurs auteurs, comme Blaiſe de Montluc, Maréchal de France, dans ſes *Mémoires*, impreſſion de Paris, 1746, tom. III, pag. 397.

VI. PIERRE DE LARTIGUE, Ecuyer, ſurnommé *d'Eup*, d'une Terre en Condomois, qui lui échut du partage qu'il fit avec ſes frères, des biens de *Françoiſe de Baultian*, leur mère, fut en ſon tems un grand Capitaine. Il commença à porter les armes ſous le Seigneur DE LARTIGUE, Vice-Amiral, ſon couſin, puis ſervit ſur terre, & fut enſuite Capitaine de 500 hommes; contribua, avec ſa troupe, à pénétrer, en 1530, dans la Savoie, où l'Amiral Chabot l'envoya en 1536. En 1537, le Maréchal d'Humières le chargea, avec un de ſes frères, de la garde de Turin, capitale du Piémont; fut enſuite envoyé par ce Maréchal, avec Jules des Urſins & Pierre Strozzi (depuis Maréchal de France), pour garder Albe, ville d'Italie. Il fut du nombre des Seigneurs qui compoſoient l'armée du Comte de Buſançois, ſous M. le Dauphin, & il conduiſit ſa troupe ſous ſes Enſeignes; fut depuis de l'armée commandée ſous M. le Dauphin, par le Grand Maître de Montmorency; contribua à forcer le Pas-de-Suze avec le Capitaine Ratdeforces, auſſi Gaſcon, commandant alors l'aile gauche; fut le premier à ſauter au-deſſus du baſtion gauche, qui étoit le plus fortifié, & commanda au Capitaine Gabaret, ſon Lieutenant, de forcer avec lui, pour pénétrer, ce qu'ils firent avec tant de valeur & de précipitation, qu'il s'en rendirent maîtres, de même que de la place; il taillèrent en pièces tous ceux qui oſèrent ſe préſenter les armes à la main, chaſſèrent & mirent le reſte en fuite. Cette action fut trouvée, par M. le Dauphin, le Grand Maître de Montmorency, & par toute l'armée, d'autant plus admirable, qu'ils commençoient à perdre eſpérance de cette entrepriſe. PIERRE DE LARTIGUE D'EUP s'étoit ſignalé dans d'autres rencontres, où il reçut pluſieurs bleſſures, comme au combat de Favanel, l'une d'un coup de pique, & l'autre d'un coup d'arquebuſade à la cuiſſe, ce qui lui fit recevoir pluſieurs bienfaits de FRANÇOIS Ier, de qui il devint tellement le favori, que ce Prince l'avoit toujours auprès de ſa perſonne, & ne l'appeloit jamais que ſon *Moureau*, à cauſe qu'il étoit un peu brun. L'Italie ne fut pas le ſeul théâtre ſur lequel PIERRE DE LARTIGUE D'EUP ſe diſtingua. Il ſe ſignala encore dans différentes occaſions après la mort de FRANÇOIS Ier, & porta les armes ſous HENRI II, qui l'envoya avec ſa Compagnie à Metz. Il contribua au ſiège & à la priſe de cette Ville, & à faire lever aux Impériaux le ſiège de cette place qu'ils vouloient reprendre, & ſe trouva encore à la bataille de Renty que le Duc de Guiſe gagna ſur les ennemis en 1553. HENRI II ayant fait, en 1558,

ſa paix avec l'Eſpagne, & étant mort en 1559, après avoir comblé de bienfaits PIERRE DE LARTIGUE D'EUP, celui-ci, couvert de bleſſures, & avancé en âge, fut obligé de quitter le ſervice & de ſe retirer en Gaſcogne. Ayant toujours eu plus d'amour pour la gloire que pour l'intérêt, au lieu de recueillir pendant les guerres ce que les emplois & ſa faveur auroient pu lui procurer, il y conſomma ſon patrimoine; car il ne lui reſta, lors de ſa retraite, qu'un peu d'argent & autres effets, qui lui furent même enlevés à ſon retour à une journée de Blaye, par un parti Huguenot, qui ravageoit alors le Bordelois, & tous ſes équipages furent pillés. Il vécut encore quelques années dans la Province, aimé & reſpecté de toute la Nobleſſe, qui le prioit ſans ceſſe de lui ſervir de Juge dans toutes les querelles & différends entre Gentilshommes. Il mourut en 1579, âgé de 98 ans ou environ, & avoit épouſé la fille du Seigneur *d'Eſtignos*, d'une Maiſon noble & ancienne de Navarre, de laquelle naquirent :

1. GUY, qui ſuit;
2. ANTOINE, mort ſans alliance, étant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Mauvoiſin;

Et ſix filles.

VII. GUY DE LARTIGUE ſe trouvant d'une faible complexion, demeura auprès de ſon père, qui mourut, comme on vient de le dire, ſans biens, mais comblé de gloire; c'eſt ce qui fit que ſon fils épouſa une riche héritière, fille d'un gros Marchand, & embraſſa le commerce après la mort de ſon beau-père, parce qu'il ſe trouva alors chargé de ſept filles & de deux fils. L'aîné fut :

VIII. GUY DE LARTIGUE, IIe du nom, appelé par d'autres GASSION DE LARTIGUE, qui laiſſa de ſon mariage,

IX. GÉRAUD DE LARTIGUE, Ecuyer, Seigneur de Capliſſe, qui porta toute ſa vie glorieuſement les armes pour ſon Prince, s'adonna au génie, & entra de bonne heure dans ce corps, où il fut reçu Ingénieur; c'eſt en cette qualité qu'il fut appelé à Bordeaux au ſecours de cette place, où, ſe trouvant enveloppé d'un parti Huguenot, il perdit tout ce qu'il avoit. Il parvint à la tête des Ingénieurs, & mérita, par ſes ſervices, pluſieurs bienfaits, & la faveur de LOUIS XIII. Ce Prince, en conſidération de ſon ancienne & noble extraction, des ſervices de ſes ancêtres & des ſiens, lui accorda des Lettres de réhabilitation, à condition qu'il prouveroit être iſſu de noble PIERRE DE LARTIGUE D'EUP, ſon biſaïeul. Ce relief de nobleſſe, en connoiſſance de cauſe, fut donné à Chantilly le 20 Mars 1634, ſcellé de cire jaune, ſigné LOUIS, & plus bas PHÉLYPEAUX. En conſéquence des ordres du Roi, la Cour des Aides de Guyenne, ſéante alors à Agen, ordonna une Enquête, & députa pour cela, en qualité de Commiſſaire, Robert de Mellet-de-Fondelin, Conſeiller du Roi & Préſident en l'Election du Condomois & Bazadois, qui fit cette Enquête le 1er Juin de la même année 1634, & entendit dix dépoſans & témoins, tant Seigneurs Gentilshommes, Capitaines & nobles, qu'autres, tous âgés de 95 à 98 ans, qui tous dépoſèrent en faveur de GÉRAUD DE LARTIGUE, pour avoir vu dans le pays & les Armées, & pour avoir ouï dire par leurs aïeux & biſaïeuls, & par la tradition du pays & de leurs ancêtres, de père en fils, que la Maiſon de LARTIGUE étoit *noble d'ancienne extraction*. GÉRAUD eut de ſon mariage :

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur de Capliſſe, Prêtre, Docteur en Théologie, Religieux Prémontré, reçu Docteur de Sorbonne à Paris, où ſon mérite & ſes ouvrages l'avoient attiré, enſuite Hiſtoriographe de France, mort après 1680;
3. BERNARD, mort ſans alliance, étant Gendarme de la Garde du Roi;
4. JEAN-ARNAUD, tué avec ſon couſin ſur le Pont de Maubeuge, ſans avoir pris d'alliance;
5. Et LOUIS, marié à Gabarret en Condomois, où il poſſéda des fiefs & des directes. Il laiſſa deux enfans, ſavoir :
   1. JOSEPH, connu ſous le nom de Seigneur *d'Agneſcous*, mort ſans alliance, étant Capitaine au Régiment Royal-Artillerie;
   2. Et ARNAUD, Officier de mérite & de diſtinction, ſoit par ſes emplois, ſoit par ſes différentes preuves de valeur. Il mourut, vers 1698, Lieutenant de Roi des ville & citadelle de Belfort en Alſace, & Chevalier de Saint-Louis, ne laiſſant de ſon mariage que deux filles : la cadette, reçue Chanoineſſe à Maubeuge; & l'aînée, qui vivoit veuve du Seigneur *de la Vergne*, à Veſoul en Franche-Comté.

X. JEAN-JACQUES DE LARTIGUE, Ecuyer,

épouſa *Françoiſe de Jaubert de Barrault-Paron*, couſine de *Jean de Jaubert de Barrault*, Evêque de Bazas, puis Archevêque d'Arles & Préſident des Etats en 1634. Ce Prélat étoit fils d'*Emery de Jaubert de Barrault*, Seigneur de Paron, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & ſon Ambaſſadeur en Eſpagne. JEAN-JACQUES eut pour fils :

XI. FRANÇOIS-ANNIBAL DE LARTIGUE, mort Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Saint-Aignan. Il a laiſſé de ſon mariage :

XII. ARNAUD-GERVAIS DE LARTIGUE, qui fut longtems Capitaine dans le Régiment Danois, réformé en 1714. De ſon mariage contracté avec *Marie des Champs*, il a eu :

1. JACQUES, Prêtre, Docteur en Théologie & Religieux Bénédictin de l'Ordre de Cluny à Mezin ;
2. JOSEPH, Capitaine dans le Régiment de Montboiſſier, qui s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy, Rocoux & Lawfeld, & aux ſièges de Lille & de Berg-op-Zoom ;
3. Et JEAN-BAPTISTE, qui a toujours ſervi avec ſon frère, & étoit, en 1759, Lieutenant de ſa Compagnie.

SECONDE BRANCHE.

VI. ANTOINE DE LARTIGUE, Damoiſeau (frère puîné de PIERRE DE LARTIGUE D'EUP), Seigneur de Loubès, Beſſabat, Romas, la Salle, Auzan, Ballos, Seigneur direct d'une partie de la ville & juridiction de Mezin en Condomois (fief qui appartenoit, en 1759, à Mademoiſelle de Saint-Marc), fut un Gentilhomme d'un grand mérite, & diſtingué par ſa valeur & ſa fidélité pour ſon Prince. Il fut d'abord Lieutenant dans la Compagnie de ſon frère, puis Capitaine d'une Compagnie de gens de pied ; commanda enſuite une Cornette à Saint-Jean-de-Luz ; donna divers ordres à Montluc, depuis Maréchal de France ; ſe trouva avec ce Seigneur au combat qui ſe donna, en 1523, à Saint-Jean-de-Luz ; plaça M. de Montluc dans un poſte avec 80 Arquebuſiers ; devint Colonel de 5 Enſeignes Gaſconnes, avec leſquelles il ſe diſtingua contre Don Pedro de Navarre ; fut du nombre des Seigneurs qui s'oppoſèrent à la deſcente de ce Prince qui alloit par mer au ſecours de l'armée Eſpagnole ; donna des preuves éclatantes de ſa valeur au ſiège de Naples, & dans un Château voiſin, en repouſſant les ennemis qui vouloient faire une ſortie par un poſte où ils avoient déjà gagné du terrain, & en les forçant de rentrer dans la place. Le choc fut vif de la part des aſſiégeans & des aſſiégés. LARTIGUE y fut bleſſé, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à donner ſes ordres, de contribuer à la retraite de Don Pedro, & de ſe ſignaler par ſon courage dans un ſecond combat qui s'y livra, où l'armée Françoiſe, obligée de céder au premier feu, ſe replia avec précipitation ; mais il reſta ſur le champ de bataille avec ſa troupe, & fut en bon ordre ſous le rempart joindre ſon bataillon. Ceci eſt tiré des *Mémoires de Montluc*. ANTOINE DE LARTIGUE, comme ſon frère aîné, PIERRE, conſomma une partie de ſon bien au ſervice, & mourut vers l'an 1578, âgé de près de 93 ans. Il avoit épouſé, 1° en 1530, *Françoiſe de Lupé*, fille de *Carbon*, Seigneur *de Lupé*, morte en 1540 ; & 2° en 1545, contrat paſſé en Condomois par *Caſtera* & *la Roche*, Notaires, *Marie de Melignan*, fille de *François*, Seigneur de Trignan, & d'*Annette de Marſan*. Du premier lit il eut :

1. & 2. ARNAUD & BERTRAND, tués au ſervice, étant Gendarmes de la Garde du Roi, Compagnie du Maréchal de Bellegarde. Tout le monde ſait, que par les Ordonnances de CHARLES VIII, FRANÇOIS Ier, HENRI II, & HENRI III, il falloit, pour être reçu dans ces Compagnies, être de qualité & *Gentilhomme de race*, ainſi que pour occuper des charges auprès de leurs perſonnes.

Et du ſecond lit ſortirent :

3. FRANÇOIS, Seigneur de la Salle & d'Auzan, qui porta toute ſa vie les armes pour le Roi ; donna, en différentes occaſions, des preuves de ſa valeur, & mourut ſans alliance, étant Gouverneur des ville & citadelle de Die ;
4. BOMPART, Seigneur de Ballos & de Lailhon, lequel ne ſe diſtingua pas moins que ſon frère. Il avoit été bleſſé en diverſes rencontres, & fut tué, ſans alliance, en 1626, au ſiège de Montauban, étant preſqu'à la tête du Régiment de Piémont, où il étoit depuis longtems Capitaine ; c'eſt ce qu'on peut voir dans l'*Hiſt. du Siège de Montauban*, par le Bret, Chanoine & Prévôt de Montauban ;
5. DANIEL, qui ſuit ;
6. Et MARIE, alliée, le 26 Juillet 1605, à *Jean de Claret*, Ecuyer.

VII. DANIEL DE LARTIGUE, Seigneur de Beſſabat & de Romas, ſe rendit recommandable par ſon mérite, ſa valeur & ſa fidélité en-

vers ſon Prince. Il fut Capitaine de 500 hommes, qu'il commanda en pluſieurs rencontres; aſſiſta aux guerres de Béarn & de Bigorre; ſe trouva au ſiège de Rabaſteins, y fut commandé, à la tête de 40 Pionniers, pour enlever la terre & mieux placer l'artillerie, afin de battre en brèche; il y travailla lui-même pour animer les ouvriers & les encourager à pouſſer les ouvrages; eut enſuite ordre avec Salles de Béars, & leurs Compagnies, pour garder ſeuls la brèche; & furent les premiers commandés pour monter à l'aſſaut. Il fut encore du nombre des Seigneurs avec M. d'Ambleville, qui allèrent au ſecours du Duc d'Angoulême auprès du Duc d'Epernon, pour appaiſer les troubles & la ſédition cauſée par les Huguenots & habitans de cette ville, qui voulurent s'emparer du Château, & ſe ſaiſir de la perſonne du Duc & des Seigneurs qui étoient avec lui. DANIEL DE LARTIGUE & le Seigneur d'Ambleville ſe ſaiſirent de la porte du Château, y entrèrent & taillèrent en pièces tous les conjurés, à la réſerve d'un Conſul, ce qui fit mériter au Seigneur DE LARTIGUE, & aux autres, une amitié particulière de la part des Seigneurs d'Epernon & de la Valette. Après cette expédition, il alla battre un parti Huguenot qui venoit de ſurprendre Condom entre cette ville & Lectoure, où, pour joindre les ennemis, il fit conſtruire un pont, qui porte encore ſon nom. Il ſe maria avec *Madeleine de Noaillan*, fille & héritière d'*Henri*, Seigneur d'Eſpayroux & de Gajo, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & d'*Adrienne d'Apat de Vaquedanno*, Maiſon noble & ancienne de Navarre, petite-fille du Seigneur *de Vaquedanno*, Sénéchal de Navarre. Ce *Henri de Noaillan*, père de *Madeleine*, s'étant marié en ſecondes noces avec *Françoiſe de Jaubert de Barrault-Paron*, & en ayant eu deux garçons, voulut fruſtrer ſa fille du premier lit, de ſes droits portés par le contrat de mariage. En conſéquence il attaqua ſon contrat de mariage, & DANIEL DE LARTIGUE, qui l'accuſoit de crime de rapt. DANIEL mépriſa ſes pourſuites, étant d'ailleurs abſent pour le ſervice du Roi, ce qui fit que le Sénéchal & le Parlement de Bordeaux caſſèrent le mariage, condamnèrent DANIEL DE LARTIGUE à perdre la tête ſur un échaffaud, & ladite *Madeleine*, ſon épouſe, à revenir auprès de ſon père & lui demander pardon; mais HENRI IV ayant ordonné deux Enquêtes à l'égard des Familles *de Noaillan* & DE LARTIGUE, elles furent faites par les plus grands Seigneurs de la Province & âgés de 80 à 90 ans, le 20 Septembre 1598, & ce Prince accorda à DANIEL DE LARTIGUE des Lettres de grâce & d'abolition en tant que beſoin ſeroit, & caſſa tous les Arrêts & procédures. *Henri de Noaillan*, père, nonobſtant ces Lettres du Roi, s'oppoſa à l'entérinement, & intenta procès au Parlement. Nouvelle Enquête fut ordonnée, en 1606, à Nérac, où étoit alors la Chambre, & le Parlement, ayant vu que la malice, le crédit & les alliances du Sieur *de Noaillan* avec la faveur de ſa femme ne lui avoient rien fourni à oppoſer à la nobleſſe, aux ſervices & à la validité du mariage du Seigneur DE LARTIGUE, pour obéir aux ordres du Roi, ordonna l'entérinement de ces Lettres, par Arrêt de la Cour & Chambre de l'Edit de Guyenne, le 18 Septembre 1606, étant alors à Nérac. DANIEL DE LARTIGUE, Seigneur de Beſſabat, &c., eut de ſon mariage:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. DANIEL, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
3. CATHERINE, femme, en 1640, du Seigneur *de la Barthe*;
4. MARIE;
5. Et MADELEINE-MARIE, alliée, en 1628, à *Barthélemy de Montgaillard*, par contrat paſſé à Salzſolz, en Armagnac par *Dubarry*, Notaire.

VIII. PIERRE DE LARTIGUE DE BESSABAT, Seigneur de Romas, perdit un procès à Pampelune dans la Navarre, où la Terre de Beſſabat eſt ſituée; cette perte monta à 20000 écus. Il marcha ſur les traces de ſes ancêtres; mais ſon courage fut arrêté preſqu'au milieu de ſa courſe. Le Comte de Candale & le Cardinal de la Valette ne pouvant joindre leurs corps d'armée à Maubeuge, parce que le pont étoit gardé par Piccolomini avec 8000 hommes, PIERRE DE LARTIGUE, Enſeigne des Gardes de Picardie, fut commandé à la tête de 500 hommes de ſes Gardes par le Comte de Candale & le Cardinal de la Valette, pour aller chaſſer les ennemis de deſſus le pont, & faciliter la jonction des deux armées. C'eſt ce que fit glorieuſement DE LARTIGUE, il battit Piccolomini, tailla en pièces ſon armée, en fit noyer une partie; mais il y reçut plu-

ſieurs bleſſures, dont il mourut le lendemain, en 1634, avec ſon couſin, JEAN-ARMAND DE LARTIGUE, qu'il laiſſa mort ſur le champ de bataille. Ces deux braves Officiers furent regrettés de toute l'Armée & des Généraux. Il avoit épouſé, en 1623, *Anne-Louiſe de Montlezun*, fille de *Bernard*, Seigneur de Ligardes, la Briffe, &c., & de *Jeanne de Balſac d'Entragues*; ſœur de *François de Montlezun*, Seigneur de Ligardes, & iſſue de *Bertrand de Montlezun* & de *Françoiſe de Roquelaure*. De cette alliance vinrent :

1. JEAN-BOMPART, qui ſuit;
2. CHARLES, mort ſans alliance étant Lieutenant dans le Régiment de Boiſſe-Pardaillan;
3. Et ELÉONORE, mariée, en 1660, avec le Seigneur *de Gajan*, Gentilhomme d'Armagnac.

IX. JEAN-BOMPART DE LARTIGUE DE BESSABAT entra, en 1650, dans les Mouſquetaires de la Garde du Roi; fut, en 1663, Capitaine dans le Régiment de Piémont; fit pluſieurs campagnes en Flandre & ailleurs ſous LOUIS XIV, qui d'abord lui donna une penſion de 600 livres, que ce Prince augmenta en 1680 juſqu'à 1000 francs: il la conſerva jusqu'à ſa mort. Il étoit fort connu de ce Prince par ſa naiſſance, ſon courage & ſa force extraordinaires; fut fait Major de la Citadelle de Valenciennes en 1680, & Chevalier de Saint-Louis en 1695. Il mourut ſans alliance dans ſa majorité en 1699, & avoit fait ſon teſtament à Paris, chez *le Roy*, Notaire, en 1698, par lequel il laiſſa à ſes couſins germains, JOSEPH-HERMAN, RENAUD & FRANÇOIS-MARTIAL DE LARTIGUE, dont il ſera parlé ci-après, la jouiſſance des fonds de 24000 livres qu'il avoit placés ſur l'Hôtel de Ville de Paris, ſeul bien qui lui reſtoit de ceux qu'il avoit vendus à Paris & diſſipés au ſervice; & par le même teſtament il donna ce fond, après la mort du dernier ſurvivant de ſes couſins germains, à Notre-Dame de Lannes, juridiction de Mezin, en Condomois, où il fonda une Chapelle deſſervie par quatre Chapelains, leur donnant 300 livres à chacun, à condition de dire tous les jours une meſſe de *Requiem*, pour le repos de ſon âme & de celle de ſes ancêtres, & d'autres ſes parens, à la réſerve du Samedi, où elle ſera dite à l'Invocation du Saint-Eſprit & de la Sainte-Vierge, & le Dimanche, ſelon l'uſage du Diocèſe. Il veut auſſi que tous les Dimanches les Marguilliers ou autres principaux habitans, ayant charge de l'Egliſe, publient à haute voix à la Meſſe de Paroiſſe le nom du fondateur & ſes intentions; & laiſſe la nomination de ces quatre Chapelains à l'Evêque de Condom.

VIII. DANIEL DE LARTIGUE, IIe du nom, ſecond fils de DANIEL, & de *Madeleine de Noaillan*, étoit Capitaine dans le Régiment de Sainte-Croix, lorſqu'il tua en duel le Chevalier *de Saurin*, ſon couſin, ce qui l'obligea de vendre une partie de ſon patrimoine & de paſſer quelques années dans le pays étranger; mais ayant obtenu ſa grâce en 1632, il revint en France, & fut remis en poſſeſſion du bien qui lui reſtoit. Il ſervit avec diſtinction dans l'armée du Rouſſillon, commandée par HENRI DE BOURBON en 1639, & joignit quelques années après l'armée compoſée de la Nobleſſe du pays, & commandée par le Marquis de Fimarcon. Il donna des preuves de ſa valeur & de ſon attachement pour ſon Prince, en contribuant à remettre Bordeaux & la Province ſous l'obéiſſance du Roi, comme il paroît par une lettre que le Duc d'Epernon, Commandant dans la Province, lui écrivit, laquelle eſt rapportée en abrégé dans Moréri. Il fut du nombre de la haute nobleſſe parmi laquelle il y avoit trois Chevaliers du Saint-Eſprit & deux Capitaines des Gardes qui aſſiſtèrent comme parens, en 1637, au contrat de mariage du Seigneur de Mauvezin, avec Françoiſe de Bezolles. Il épouſa, en 1642, à Sainte-Livrade en Agénois, *Jeanne de Ménoire*, fille unique & héritière de *Jean-Jacques de Ménoire de Feuillade*, Ecuyer, cidevant Capitaine dans le Régiment de Sainte-Croix, & de *Marie de Cours*. De ce mariage vinrent :

1. JOSEPH-HERMAN, qui ſuit;
2. MICHEL-JOACHIM, rapporté après ſon aîné;
3. RENAUD, mentionné après ſes deux frères;
4. FRANÇOIS-MARTIAL, qui a continué la poſtérité;
5. ANNE, mère du Sieur *de Miramont*, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Baſſigny, enſuite de Grenadiers Royaux, & Chevalier de Saint-Louis;
6. JEANNE, veuve du Sieur *de Montplaiſir*;
7. Et MARIE, femme de *Guillaume Dupleix de Villamade*, Ecuyer.

IX. JOSEPH-HERMAN DE LARTIGUE DE BESSABAT entra, en 1662, dans les Chevaux-Lé-

gers de la Garde, en ſortit en 1666, pour être de la Compagnie d'Ordonnance des Gardes du Corps, fut enſuite Capitaine, puis Aide Major dans le Régiment de la Marche en 1671, Lieutenant-Colonel en 1690, Chevalier de Saint-Louis en 1695, & Brigadier des Armées du Roi en 1700, avec 800 livres de penſion. Il avoit aſſiſté à nombre de batailles & ſiéges ſous Louis XIV, en Allemagne & en Flandre; s'étoit trouvé à la bataille du Pont-Major, en Catalogne, ſous M. de Bellefonds, en 1684, où il reçut un coup de feu à la cuiſſe, qui le fit boiter le reſte de ſa vie; avoit été de l'embarquement avec ſon Régiment pour l'Irlande, en faveur de Jacques II, Roi d'Angleterre, ſous les ordres du Comte de Lauzun & de Tyrconel, & avoit aſſiſté aux batailles qui s'y donnèrent en 1690, contre les Princes d'Orange & Maréchal de Schomberg à la Boyne; & en 1692 à celle de Drogheda, ſous les ordres du Comte de Lanſac, à qui le Comte de Lauzun, ramenant le Roi d'Angleterre en France, remit le Commandement. Joseph-Herman fut fort aimé & eſtimé du Comte de Lauzun, qui le fit porter dans le Château de Lauzun, pour éviter les pourſuites de la Juſtice, s'étant battu en duel à Aiguillon en 1684, pour le parti des Seigneurs de Malvin de Montazet, y ayant été dangereuſement bleſſé, & quoiqu'il eut tué deux de ſes adverſaires. Il mourut de ſes bleſſures à Rocroy, ſans alliance, en 1700.

IX. Michel-Joachim de Lartigue, frère du précédent, entra, en 1663, dans le Régiment de la Marine en qualité de Lieutenant, fut enſuite Capitaine dans le Régiment de la Marche, Major de ce Régiment en 1690, & Chevalier de Saint-Louis en 1696, avec 600 livres de penſion. Il fit toutes les campagnes avec ſon frère, & pendant celle de Flandre, en 1697, ayant été appelé en duel par le Chevalier Bardelle, Capitaine dans ce même Régiment, qui voulut venger la mort de ſon frère, que de Lartigue avoit tué en duel, ils ſe tuèrent tous les deux. Le Seigneur de Lartigue fut généralement regretté de l'Armée & du Prince de Condé, qui honora alors ſon frère de ſa viſite. Michel-Joachim mourut auſſi ſans alliance.

IX. Renaud de Lartigue de Bessabat, puîné des deux précédens, ſervit quelque tems avec ſes frères en qualité de Volontaire, fut enſuite Lieutenant; s'embarqua avec ſes frères pour

l'Irlande; aſſiſta aux batailles qui s'y donnèrent; s'attira l'eſtime du Roi d'Angleterre, qui le fit Major, en 1690, du Régiment Irlandois Ofooffolrs, & obtint en même tems de Louis XIV une penſion de 400 livres. Le Roi d'Angleterre étant mort, Renaud de Lartigue, accablé de goutte & de peſanteur par la groſſeur de ſon corps, ſe retira en Province, & ſe maria, par contrat paſſé dans le Château de Montſégur en Agénois en 1704, avec *Marguerite de Fumel*, fille de *Jean*, Baron de Montſégur & de l'Isle en Périgord, & de *Marie de Choiſy de Moléry*; il mourut ſans poſtérité en 1718, à Sainte-Livrade en Agénois.

IX. François-Martial de Lartigue, dit *le Chevalier de Beſſabat*, quatrième fils de Daniel, & de *Jeanne de Ménoire*, fut quelque tems dans le Régiment de la Marche avec ſes frères (dont étoit Colonel le Seigneur de Biron, depuis Maréchal de France), enſuite Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, où il fut Capitaine en 1690. Il en ſortit, en 1695, pour être Major du Régiment de Marcilly, & obtint du Roi 400 livres de penſion. Il ſe trouva à une grande partie des guerres de Louis XIV, tant en Flandre qu'en Allemagne, ainſi qu'en Irlande; étoit fort connu & aimé de Louis-Auguste de Bourbon, comme il paroît par deux Lettres de ce Prince de 1699 & 1712. Etant preſque perclus de la goutte, il ſe retira chez lui, où il eut l'eſtime des Evêques & des Commandans de la Province. Il épouſa, 1° en 1701, *Anne*, héritière & veuve du Seigneur *François de Cours*, laquelle mourut ſans enfans & fit ſon mari pour héritier; & 2° à Sainte-Livrade en Agénois en 1708, *Eliſabeth de Nombel*, d'une ancienne & honnête Famille de la Province. De ce ſecond mariage vinrent:

1. Renaud, qui ſuit;
2. Jean, dit *le Chevalier de Beſſabat*, né en 1713, mort jeune;
3. Jeanne, auſſi morte jeune;
4. Autre Jeanne, née en 1711, Religieuſe au Couvent de Sainte-Urſule à Sainte-Livrade;
5. Marie, femme du Seigneur *Gaillard*;
6. Marguerite, née en 1715, Religieuſe avec ſa ſœur en 1742;
7. Françoise, née en 1717, Religieuſe à Cahors en 1738;
8. Et autre Marie, née en 1719, Religieuſe, en 1741, au Couvent de Notre-Dame de Villeneuve en Agénois.

X. Renaud de Lartigue de Bessabat, Chevalier, né le 18 Avril 1712, envoyé à Condom, en 1721, au Collège des Pères de l'Oratoire, enſuite, en 1725, à Pontlevoy, près de Blois, au Collège des Bénédictins, entra par le crédit du Maréchal de Biron dans une des Compagnies des Cadets Gentilshommes; mais ces Compagnies ayant été dans le même tems ſupprimées, il entra, en 1733, en qualité de Lieutenant, dans le Régiment de Richelieu. Il contribua aux deux retraites conſécutives à Heilbron, du Prince Eugène, Général des ennemis, & fut enſuite commandé pour aller à Manheim, dans le Palatinat, y conſtruire un pont sur un bras du Rhin à la face des ennemis, leſquels ſe retirèrent après quelques légères eſcarmouches, après quoi il fit faire le ſiège de Philippsbourg, où, ayant perdu un œil, il faillit en perdre totalement la vue, ce qui l'obligea de paſſer deux ans à Paris entre les mains des Oculiſtes qui lui conſeillèrent de quitter le ſervice & de ſe retirer dans ſon pays natal. Il obtint, le 18 Mars 1748, un Arrêt contradictoire au Parlement de Bordeaux, ſur la queſtion d'Etat en faveur de ſa nobleſſe; un ſecond le 27 Mai 1752, qui fut imprimé dans les affiches des Provinces, du Mercredi 16 Août même année 16e feuille hebdomadaire; & un troiſième, le 18 Août 1753, au même Parlement contre l'Evêque & le Clergé de Condom, qui n'ont fait que confirmer l'Arrêt dans la même cauſe du Parlement de Paris, du mois d'Août 1749, où il eſt fait mention de ſes ſervices, de ceux de ſes ancêtres, & d'un nouvel incendie, qui lui conſuma, avec tous ſes effets, une partie de ſes titres, ſuivant les différentes atteſtations des Gentilshommes qualifiés du pays, de l'Intendant de la Province, des Curé, Maire, Conſul, Juge Civil & Criminel de la ville de Sainte-Livrade. Il avoit épouſé, 1° en cette ville dans l'Agénois, en 1737, *Marthe Dangeroux de Caſtelgaillard*, morte le 12 Août 1751, fille de *Joſeph*, Seigneur de Caſtelgaillard, ci-devant Lieutenant dans le Régiment Royal-Artillerie, & d'*Henriette Poujade;* & 2° à Bordeaux en Décembre 1758, *Marie de Vidouze*, âgée de 38 ans. Du premier lit il a eu :

1. & 2. Jean & François, morts jeunes;
3. François-Martial-Jean-Antoine, qui ſuit;
4. Pierre-Antoine, dit *le Chevalier de Beſſabat*, né le 27 Octobre 1745;

5. Elisabeth, morte jeune;
6. Jeanne;
7. Et autre Jeanne, deſtinée pour la Maiſon de Saint-Cyr en 1759, reçue depuis ſur les preuves faitse par ſon père, qui eſt venu à Paris en 1747, muni d'un certificatde l'ancienne nobleſſe de ſa Maiſon, des ſervices de ſes ancêtres & des ſiens, ſigné des quatre plus grands Seigneurs de la Nobleſſe de l'Agénois. (Feu M. d'Hozier, Juge d'armes de France, auquel il porta ſes titres, a dreſſé ſa généalogie tirée ſur les originaux, dont il en a rapporté avec ſes titres un certificat de ſon ancienne nobleſſe ſigné de lui, le 18 Janvier 1747.)

XI. François-Martial-Jean-Antoine de Lartigue, Seigneur des Hébrars, né le 17 Juillet 1744, inſtruit dans une penſion à Bordeaux, où l'on élève la plupart de la Nobleſſe de cette ville & des environs, entra, pour marcher ſur les traces de ſes ancêtres, dans le Régiment de Soiſſonnois, en qualité d'Enſeigne de la Colonelle, par Brevet du 30 Septembre 1760 (le Comte de Narbonne-Lara en étoit alors Colonel). Son Régiment ayant été envoyé, en 1761, pour garder les côtes aux environs de la mer dans la crainte d'une deſcente des Anglois, le jeune de Lartigue, lors d'une alerte dans le Camp, fut envoyé vers le Maréchal de Richelieu, Gouverneur de la Province, pour prendre en conſéquence ſes ordres; il ſuivit ſon Régiment dans l'Isle de Ré, qui y reſta en garniſon juſqu'à ſa réforme faite à la Rochelle en 1763. Il eſt entré enſuite en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Périgord, par Brevet du 18 Juin 1768. Il n'eſt pas encore marié en 1774.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. Jean de Lartigue, Ier du nom, troiſième fils de N.... de Lartigue, & de *Françoiſe de Baultian*, fut d'abord Gendarme du Roi, dans la Compagnie du Maréchal de Bellegarde, enſuite Capitaine d'une Compagnie de gens de pied en 1540. La Reine Marguerite l'attacha à ſon ſervice, & le fit Gentilhomme de ſa Chambre le 7 Octobre 1568, dont il prêta ſerment entre les mains de Michel de Bouzet, Sieur de Marin, ſon premier Maître d'Hôtel, duquel deſcend le Seigneur du Bouzet, Marquis de Marin. Il étoit défendu par Henri III, aux Etats de Blois, en 1588, art. 259, & par Henri IV en 1600, art. 58, comme il l'avoit été par les précédens Rois, de poſſé-

der des charges chez le Roi, comme de Gentilhomme de ſa Chambre & d'être Gendarme, qu'on ne fut *ancien Gentilhomme & de noble race*. JEAN DE LARTIGUE mourut fort avancé en âge vers l'an 1574. Il avoit épouſé, 1° en 1540, la fille du Marquis *de Roquepine*, branche du *Bouzet de Marin & Podenas;* & 2° en 1565, *Jeanne de Patras*, de la même branche que les Seigneurs à préſent de *Campaigno & de Ligardes*. De ce dernier mariage vint :

VII. BERNARD DE LARTIGUE, Seigneur de Cazeaux, &c., en Condomois, qui aſſiſta aux Etats, ayant été député de la Nobleſſe de cette Province, le 27 Mai 1610. Il donna des preuves de ſon courage en différentes rencontres dans la Province & au ſiège de Montauban, & accompagna à cet effet le Duc d'Epernon, comme il paroît par une lettre de ce Seigneur du 4 Juin 1625. Il épouſa, le 2 Mai 1610, *Madeleine de Goth* ou *de Gout*, couſine de *Cécile de Gout*, femme de *Jean de Roquelaure*, I^er^ du nom, de la même Maiſon que les Seigneurs *de Goth* ou *de Gout*, d'*Aubèze*, & de *Maleche*, Maiſon qui a donné dans *Bertrand de Goth* ou *de Gout*, Archevêque de Bordeaux en 1300, un Pape élu en 1305, & connu ſous le nom de CLÉMENT V. De cette alliance il eut :

VIII. JEAN-CHARLES DE LARTIGUE, Seigneur de Cazeaux, du Hillet & de Courrèges, qui fut quelque tems Gendarme dans la Compagnie de Sainte-Croix, & enſuite Capitaine au Régiment de Roquepine, Cavalerie, en 1639. Il aſſiſta, le 29 Juin 1650 & le 2 Juillet 1651, aux Etats, en qualité de Député de la Nobleſſe du Condomois. JEAN-CHARLES fut maintenu dans ſa nobleſſe, le 1^er^ Mai 1645, par Sentence du Sénéchal de Condomois, confirmée par deux Arrêts contradictoires du Parlement de Bordeaux, rendus le 29 Novembre même année & le 28 Octobre 1651 ; le tout prouvé & énoncé dans la relaxe qu'il obtint, en 1667, de M. Pellot, alors Intendant de la Province, en conſéquence de l'Arrêt du Conſeil de 1666, pour la recherche des faux nobles. Il épouſa, en 1649, *Charlotte de Noaillan*, de la même Maiſon dont nous avons parlé ci-devant. De ce mariage il eut deux garçons :

1. N... DE LARTIGUE, qui n'a laiſſé que deux filles, la première eſt mariée près de Nérac, avec le Chevalier *du Vernet;*

2. Et N... DE LARTIGUE, qui a auſſi été marié, & a laiſſé un fils, Seigneur du Petit-Goualard, qui a été quelque tems Lieutenant de Cavalerie. Il a épouſé N... *d'Arod*, & en a des enfans. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette ancienne nobleſſe, en parti d'après Moréri & quelques *Mémoires* de Famille qui nous ont été adreſſés.)

Les armes : *de gueules, au lion d'or*. Couronne de Marquis. Supports : *deux léopards*. Ce ſont celles des anciens Comtes de Rouergue ſouverains, & ſuivant la tradition, la Maiſon DE LARTIGUE pourroit en deſcendre; mais les ténèbres de l'antiquité, le malheur des guerres, les incendies & autres pertes domeſtiques, ne permettent pas à cette Famille de le prouver par des titres originaux & authentiques.

La Maiſon de LARTIGUE a fait de très-belles alliances, ſavoir : avec celles de *Lorraine, Rohan, Narbonne-Pelet Narbonne-Lara, Cayla, Baſchi d'Aubais, Belſunce, Roquelaure, Pons-de-Pons, Gramont. Groſſoles-de-Flamarens, Balſac, d'Argenſon, Goth, du Bouzet-Podenas de Marin & de Roquepine, d'Eſtignos, Patras, Mélignan de Trignan, Noaillan, Montlezun, Fumel, Dangeroux de Caſtelgaillard*, &c., & beaucoup d'autres.

LAS, en Nivernois, Famille noble, dont les armes ſont : *de ſable, à 3 coquilles d'argent*, 2 & 1.

LASCARIS-LASCARIS. Voici l'hiſtoire abrégée & généalogique de la Maiſon Impériale de LASCARIS, & de celle des Comtes ſouverains de VINTIMILLE (iſſus au V^e^ degré des Rois d'Italie, régnant en 870), à dater ſeulement, pour la première, de ſon avènement à l'Empire ; & pour la ſeconde, depuis ſon alliance avec la Maiſon de LASCARIS : le tout d'après l'*Hiſt. de la Maiſon Royale de France, & des Grands Officiers de la Couronne;* Guichenon, Hiſtorien de la Maiſon de Savoie; Moréri, Edit. de 1759; Noſtradamus, Hiſtorien de Provence; l'Abbé Robert de Briançon (*Hiſtoire généalogique de la Maiſon de* VINTIMILLE); MM. de Sainte-Marthe; l'Auteur de la *Généalogie de la Maiſon de Graſſe;* le Comte de Gubernatis; Laurent Echard, & autres Hiſtoriens des plus accrédités. Pour ce Mémoire hiſtorique & généalogique que nous allons donner, en commen-

çant à Louis Lascaris, frère puîné de Guillaume-Pierre, auteur des Comtes ſouverains *de Tende*, arrière-petits-fils du Comte Guillaume-Pierre de Vintimille, & de la Princeſſe Eudoxia Lascaris, nous avons encore conſulté les titres originaux, & les propres minutes qui ſe trouvent dans les Archives du Roi, & dans les Regiſtres anciens & modernes des Notaires publics, & qui nous ont été communiqués.

La Maiſon de Lascaris eſt des plus anciennes & des plus illuſtres de la Grèce, où elle poſſédoit la ſouveraineté de Céphalonie; elle s'eſt encore rendue bien plus célèbre ſur les différens Trônes qu'elle occupa en Orient. L'Abbé Robert de Briançon dit que ſes véritables armes étoient un *lion* : c'eſt ce qu'on voit en effet ſur un ſceau attaché à un titre de Jean Lascaris, Comte de Céphalonie, du 9 Juin 1387, mais elles furent converties en celles de l'Empire d'Orient, depuis l'époque où les Lascaris furent proclamés Empereurs de Nicée, de Trébizonde & de Conſtantinople; armes que leur poſtérité a conſervées, & qui ſont : *de gueules, à l'aigle d'or à deux têtes, couronnées & diadémées du même;* au lieu que les armes de l'Empire d'Occident ſont : *d'or, à l'aigle à deux têtes de ſable, diadémées de gueules.*

Sans nous arrêter à l'hiſtoire des Empereurs du nom de Lascaris, écrite par tant d'Auteurs fameux, & conſacrée par tant de monumens reſpectables; ſans rappeler encore leurs actions héroïques, & tout ce qui peut piquer la curioſité du Lecteur, dans ce genre, nous allons ſeulement rapporter, dans cet abrégé généalogique, leur auguſte deſcendance par ordre de filiation.

Théodore Lascaris, après la mort de ſon beau-père, Alexis-Ange Comnène, fut proclamé Empereur des Grecs l'an 1218. Ses ſuccès le firent regarder comme le fondateur de la ſeconde Monarchie des Grecs. Georges Acropolite dit que la Nation n'en fut redevable qu'à ſa ſageſſe, à ſon courage & à ſon habileté; il régna juſqu'en 1222, & mourut à l'âge de 49 ans. Il avoit épouſé 1° Anne Comnène, fille d'Alexis-Ange, laquelle comptoit pluſieurs Empereurs dans ſa Famille. Etant veuf, il épouſa 2° la fille du Roi d'Arménie, qu'il répudia, pour épouſer, en troiſièmes noces, Marie de Courtenay, fille de Pierre de Courtenay, le troiſième des Empereurs François à Conſtantinople. Ce Pierre de Courtenay étoit fils de Pierre de France, & d'*Iſabelle*, Dame *de Courtenay*, & petit-fils du Roi Louis *le Gros*, & d'une Princeſſe *de Savoie*, & couſin germain de Philippe-Auguste, alors régnant. Théodore Lascaris eut de ſa première femme, Anne Comnène, un fils, qui devoit lui ſuccéder à la couronne; mais l'Empire éprouvoit de ſi grandes révolutions, & les affaires étoient en ſi mauvais état au moment de ſa mort, qu'il conſulta plutôt les intérêts de ſa Patrie que ceux de ſa Famille. Ce fils, au rapport de Laurent Echard, n'étant âgé que de 8 ans, Théodore, I^er du nom, craignit qu'une minorité n'occaſionnât la perte abſolue de l'Empire, déjà attaqué de toutes parts, & donna à ce jeune Prince de grands biens, & la Couronne à ſon gendre Jean Ducas, ſurnommé *Vatace*, dont la très-illuſtre Famille avoit occupé le Trône, même avant les Comnène. Ce Jean Ducas mourut le 30 Octobre 1255, à Nymphée en Bithinie, âgé de 62 ans. Il avoit épouſé 1° Irène Lascaris, fille aînée de l'Empereur Théodore I^er, veuve d'*Andronic Paléologue*, Deſpote de l'Empire; & 2° Anne, fille de l'Empereur Frédéric II; mais Alexis & Isaac Lascaris, frères de l'Empereur Théodore, irrités de voir paſſer la couronne Impériale dans une Maiſon étrangère, quittèrent la Cour & ſe retirèrent à Conſtantinople, où faiſant valoir leurs droits & prétentions ſur cet Empire Grec, ils ſe liguèrent, avec Robert de Courtenay, Empereur de Conſtantinople, contre Jean Ducas, Empereur Grec, gendre de leur frère aîné. Ces deux Princes, dans une déroute, furent faits priſonniers, & dans la ſuite, pour avoir pris le parti des François contre leur propre Nation, ils eurent les yeux crevés. (On donne encore pour frère à Théodore I^er, Manuel Lascaris). Ce fait eſt rapporté par Laurent Echard, tom. IV. Théodore Lascaris I^er eut encore d'Anne Comnène, ſa première femme, pluſieurs enfans, parmi leſquels on compte Marie Lascaris, fille puînée, mariée, par ſon père, au Roi de Hongrie. Ce fut cette Princeſſe qui eut la gloire d'avoir entamé la réunion de l'Egliſe Grecque avec l'Egliſe Latine.

Théodore Lascaris, II^e du nom, dit *le jeune Ducas* & *Conſtantin*, ſecond ſucceſſeur de Théodore I^er, naquit l'an du couronnement de ſon père, fut couronné lui-même en

1255, à l'âge de 33 ans, & mourut en Asie en 1259. Son corps fut inhumé dans le Monastère de Sozandre, à côté de celui de son père. Il avoit établi, par son testament, Régent de l'Empire & tuteur du jeune Prince, son fils, alors âgé de 6 ans, Georges Muzalon, Grand Maître de sa Garde-Robe, & le Patriarche de Constantinople. Il avoit donné à MICHEL PALÉOLOGUE, pour femme, THÉODORA LASCARIS-DUCAS, de la race Impériale de son nom, & eut de son mariage, contracté avec HÉLÈNE, fille du Roi de Bulgarie, l'un des plus puissans Monarques Orientaux, entr'autres enfans :

1. JEAN, qui suit;
2. Et EUDOXIA, mariée à GUILLAUME-PIERRE, Comte DE VINTIMILLE, comme on le verra ci-après.

JEAN LASCARIS, couronné au mois d'Août 1259, ne régna pas longtems. MICHEL PALÉOLOGUE conspira d'abord contre le Régent de l'Empire, & les soldats, gagnés par lui, vinrent demander à l'Empereur & au peuple la mort de l'infortuné Muzalon, qu'ils massacrèrent avec toute sa famille, ses amis & ses partisans, avec autant d'injustice que de cruauté. La tutelle du jeune Prince causa ensuite les plus grands troubles; tous les Grands de l'Empire y prétendirent, les uns, dit Laurent Echard, représentant leurs services rendus à l'Etat, les autres l'ancienneté & l'extraction de leur noblesse; ceux-ci se faisant un droit des bonnes grâces de l'Empereur régnant, qui les favorisoient ouvertement, & d'autres enfin briguant cette place, en qualité de parens de l'Empereur; ils vouloient même qu'on suivit la disposition des Lois à leur égard. Ce fut par cette voie que l'usurpateur PALÉOLOGUE prétendoit couronner sa conspiration, contre l'Empereur JEAN LARCARIS, neveu de sa femme, & par ses intrigues, ses cabales & ses séductions, il l'emporta en effet au point d'être couronné avec l'Empereur LASCARIS, toutefois sous cette promesse solennelle devant les Grands, les Evêques & le Peuple, qu'il n'entreprendroit jamais rien contre les intérêts du jeune Prince, son neveu & son Maître. Mais quand il eut affermi son autorité & accru ses forces, il fit entendre qu'un double règne étoit une source de conjurations, d'exils & de guerres civiles. Il se détermina à se défaire de l'héritier légitime & naturel de l'Empire, projet barbare qu'il exécuta le jour de Noël, en faisant aveugler le jeune LASCARIS avec un fer chaud, & enfermer, peu de tems après, au Fort d'Acibyse, sur le bord de la mer. C'est ainsi que la Maison DE LASCARIS se vit dépouillée de la Pourpre Impériale par MICHEL PALÉOLOGUE, qui, non content de ce forfait, éloigna les sœurs du jeune Empereur, en les mariant à des Princes & Seigneurs étrangers.

XIII. Ce fut à cette époque que GUILLAUME-PIERRE, Ier du nom, Comte DE VINTIMILLE (*a*), attiré de Gênes à Constantinople par les révolutions de cet Empire, épousa EUDOXIA LASCARIS, fille de l'Empereur THÉODORE II, & sœur de l'Empereur JEAN, détrôné. On sait que cette ancienne & illustre Race étoit d'un rang à prétendre à cette grande alliance. Pour preuve qu'elle ne le cédoit en rien, en fait d'extraction brillante, à celle des LASCARIS, il suffit de dire, avec quantité d'Auteurs, que la Maison de VINTIMILLE descend de celle des Marquis *d'Ivrée*, Rois d'Italie. GUILLAUME-PIERRE, Comte DE VINTIMILLE, traita avec les Génois, ennemis de sa Maison, & en partie usurpateurs de ses biens, le 31 Juillet 1249; & le 10 Novembre 1255, il ratifia le traité de paix, passés entre le Roi de Sicile & PIERRE, Comte DE VINTIMILLE, son frère. Le 17 Mai 1278, il fit encore un autre traité de paix, conjointement avec ses fils : JEAN, qui suit; & JACQUES (qu'il eut entr'autres, de son mariage avec la Princesse EUDOXIA LASCARIS), & ses deux neveux, *Pierre Balbs* & *Guillaume*, tous Comtes de Vintimille. Ces différens titres originaux sont déposés dans les Archives de la Chambre des Comptes d'Aix.

Nota. Malgré les premières entreprises des Génois, les Comtes DE VINTIMILLE avoient paisiblement joui de leurs Etats jusqu'en 1222; mais, à cette époque, cette République, leur ennemie, ayant réuni toutes ses forces, tant par mer que par terre, le Prince GUILLAUME, Ier du nom, se vit contraint de sortir, par capitulation, de sa Ville capitale, après une résistance longue & presque incroyable, &, peut-être, sans l'abandon du Comte EMMANUEL, son frère, la Maison de VINTIMILLE jouiroit-elle encore de son ancien lustre.

(*a*) Ce GUILLAUME-PIERRE fait le XIIIe degré, à compter des Rois d'Italie, régnant l'an 870.

XIV. Jean Lascaris (Ier du nom, à compter depuis l'époque de cette alliance), Comte de Vintimille & de Tende, releva le nom & les armes de ſa mère, en vertu des droits & prétentions qu'elle avoit ſur l'Empire d'Orient. Il rendit hommage de ſon Comté de Tende, en 1285, à Charles II, Roi de Naples & Comte de Provence; fut rétabli dans la poſſeſſion du Caſtellar & du Château de Gorbio, le 7 Janvier 1287; & donna, par acte du 5 Février 1301, pouvoir à la Communauté de Tende de nommer ſes Conſuls à ſon gré. Le Comte Jean Lascaris fit un traité de paix, conjointement avec le Comte Guillaume-Pierre, ſon père, le 21 Janvier 1285, par lequel, déſirant mettre fin aux guerres qui régnoient entre les Comtes de Vintimille & les Rois de Sicile, Comtes de Provence, attendu les grands préjudices qu'elles cauſoient dans leurs Etats, il fut convenu & accordé, qu'ils s'obligeoient de rendre hommage lige de toutes les Terres, Villes & Châteaux qu'ils poſſédoient dans le Comté de Vintimille, audit Seigneur Roi, Comte de Provence. Jean, Ier du nom, eut deux garçons & deux filles, ſavoir :

1. Guillaume-Pierre, qui ſuit, tige des Comtes ſouverains de *Tende*, & des Seigneurs Barons de *Châteauneuf-lès-Graſſe*, en Provence, tranſplantés en Languedoc l'an 1593;
2. Manuel Lascaris, qu'on croit avoir eu le Caſtellar en partage, & être la tige des Seihneurs de Lascaris du Comté de Nice. Quelques autres, au contraire, leur donnent pour auteur un Pierre Lascaris. Ne pouvant articuler ſur ces faits, dont nous n'avons point de connoiſſance, nous obſervons ſeulement qu'ils ne pouvoient être Seigneurs du Caſtellar qu'en partie tout au plus, puiſque nous voyons, par acte publics & contemporains, cette Terre du Caſtellar, avec le Château de Gorbio, poſſédée par Guidon Lascaris, & Louis, ſon fils, mentionnés dans les deux & troiſième degrés, après celui de Guillaume-Pierre II, leur grand-père & biſaïeul. Le Comte Manuel Lascaris, l'un de ceux de ſa Maiſon qui furent ſi fort perſécutés par les Génois, eut auſſi de grands démêlés avec le Comte *de Tende*, ſon frère, auquel il fut obligé de rendre hommage l'an 1353;
3. Renée, des Comtes de Vintimille & de Tende, qui épouſa *Louis de Caretto*, Marquis de Finale, d'une Maiſon illuſtre & conſidérable;
4. Et Eudoxie Lascaris, &c., mariée à *Guillaume de Gueidan*, IIIe du nom, des Comtes *de Forcalquier*. Ce Seigneur ſe croiſa, & reçut l'Oriflamme de la main du Roi Saint Louis. Voy. GUEIDAN.

XV. Guillaume-Pierre Lascaris, IIe du nom, Comte de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigue, &c., fit un traité de paix avec la Reine Jeanne, Comteſſe de Provence, & lui rendit hommage l'an 1352, ſuivant l'ancien traité fait par *Pierre Balbs*, Comte de Vintimille, ſon grand-oncle, en 1285. Le P. Anſelme, Auteur de la Généalogie de la Maiſon de France, rapporte que ce Guillaume-Pierre, *dans ſes Lettres, datées de Paris le* 10 *Février* 1306, *en faveur des très-illuſtres* Philippe & Pierre Rubbini, *ſes couſins, ſe qualifie Comte de Vintimille, Seigneur des Châteaux de Marro, de Prela, de Candiaſch, & de toute la vallée de Marro, dont il les établit Gouverneurs, en les déchargeant de tous les impôts & redevances, auxquels étoient tenus ſes autres Vaſſaux*. Le Comte Guillaume-Pierre II étoit, comme on vient de le voir, petit-fils du Comte Guillaume-Pierre, Ier du nom, qui fut la tige de tous les Vintimille, du nom de Lascaris, quelle que ſoit la contradiction des Hiſtoriens ſur les auteurs de leurs différentes branches, particulièrement ſur celle des Seigneurs de Lascaris du Comté de Nice.

Premièrement, des Lascaris, Comtes Souverains de Tende, branche aînée de toute la Maiſon de Vintimille, fondue dans la Maiſon Royale de Savoie, par le mariage d'Anne Lascaris (des Comtes de Vintimille, Comteſſe Souveraine de Tende, Dame de Prela, Marquiſe de Marro, Dame de Villeneuve, de Menton, de Limon, de Pierrelate, d'Alvernante, au-delà des Monts, Dame, conjointement avec la Maiſon de Grimaldi, d'Antibes, de Cagnes & de pluſieurs autres Places, nommément ſur la côte ou rivière de Gênes), avec le Prince *René de Savoie*, déclaré habile à ſuccéder aux Etats de cette Couronne, dans le cas où *Philibert*, IIe du nom, Duc *de Savoie*, ſon frère, viendroit à mourir ſans enfans mâles. Les droits & les biens de cette branche de la Maiſon de Vintimille ſont paſſés par différentes héritières, de la Maiſon de *Savoie*, ſucceſſivement dans celles d'*Urfé*, de *Montmorency*, de *Mailly*, de *la Rochefoucault-Langeac*, de *la Tour-d'Auvergne*, &c. Le Roi de Sardaigne eſt poſſeſſeur de ce

Comté de Tende, en vertu d'un échange fait par RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, Marquiſe d'Urfé, l'an 1575, comme nous l'expliquerons plus amplement ci-après, au degré d'HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, IIe du nom.

Secondement, des LASCARIS, anciens Seigneurs de Châteauneuf-lès-Graſſe, en Provence, tranſplantés en Languedoc vers la fin du XVIe ſiècle, dans cette partie appelée *le Minervois*, Diocèſe de Narbonne. Louis LASCARIS, auquel la Reine JEANNE donna le commandement de ſes armées, fut auteur de cette branche, puînée de celle des Comtes *de Tende*.

Troiſièmement, des LASCARIS, qui habitent le Comté de Nice, diviſés en pluſieurs branches, ſous les noms du *Caſtellar*, de *la Brigue*, de *Peille*, d'*Apremont*, &c. Leur filiation eſt rapportée par le P. Anſelme, auteur de l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*. Comme nous n'en avons pas vu les titres, ni reçu de *Mémoires*, nous ne pouvons pas, ainſi que nous l'aurions déſiré, en faire une mention exacte; ce que nous ſavons, c'eſt qu'ils ont occupé les plus grands emplois à la Cour de Turin. Le Comte JOSEPH-VINCENT LASCARIS, Miniſtre des Affaires Etrangères, & premier Secrétaire d'Etat du feu Roi de Sardaigne, Chevalier de l'Ordre ſuprême de l'Annonciade, Grand du Royaume, ſorti d'une de ces branches, eſt marié avec Mademoiſelle *de la Coſte*, de Nice.

Ce ſont ces LASCARIS qui ont donné à l'Ordre de Malte le Grand Maître JEAN-PAUL LASCARIS, homme d'un mérite diſtingué; nous rapporterons ſon épitaphe à la fin de cette Généalogie. La branche de ce Grand Maître ſubſiſte dans JEAN-PAUL-AUGUSTIN LASCARIS, Comte de Peille, marié à *Thérèſe de Galléan*. Il fait ſon ſéjour à Nice, où il jouit des prérogatives accordées à ſa Maiſon par ce Grand Maître. Le Comte ALEXANDRE LASCARIS, Evêque de Toulon, deſcend auſſi d'une des branches de ces LASCARIS; ce Prélat a deux neveux, dont l'un eſt marié à Mademoiſelle *de Forbin*, d'Avignon; l'autre occupe la dignité de Grand Chantre dans l'Abbaye de Figeac. L'Evêque de Toulon a encore un troiſième neveu dans le Comte *de la Brigue*, appelé DIPLO LASCARIS, parce qu'il eſt LASCARIS du côté paternel & maternel, ſa mère étant ſœur de cet Evêque. Il ſert dans le Régiment Royal-Italien, où, par ſon application & ſon zèle, il a la réputation d'un excellent Militaire.

Il y avoit encore une branche de ces LASCARIS établie en Flandre, vers la fin du XVIIe ſiècle, éteinte dans la perſonne du Comte JULES-CÉSAR LASCARIS, qui n'a eu de ſon mariage avec Mademoiſelle *du Repaire*, qu'une fille, mariée au Marquis *de Fiennes*. Il avoit pour ſœur JULIE LASCARIS, alliée avec *François Raulin-de-Belval*, Gentilhomme Flamand, dont le fils, père de pluſieurs enfans qui ſont au ſervice, fut fait Colonel d'un Régiment étranger.

Le Baron de LASCARIS, Comte d'Apremont, mort il y a trois ans ou environ, chef d'une des branches établies à Nice, étoit marié avec Mademoiſelle *de Roubion*, fille de l'Ambaſſadeur de ce nom. Il a laiſſé deux fils: l'aîné n'eſt point encore marié; le cadet a été reçu, dès le berceau, Chevalier de Malte. Une ſœur du baron DE LASCARIS épouſa le Baron *de Grimaldi* (de la branche *d'Antibes*), dont elle eut trois garçons, placés au ſervice, à Malte & dans l'Egliſe.

Le Comte GUILLAUME-PIERRE, IIe du nom, mentionné ci-devant, a laiſſé pour fils & ſucceſſeurs :

1. GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, IIIe du nom, auteur de la branche des Comtes *de Tende*, éteinte dans le XVe ſiècle, & repréſentée par la poſtérité de *René de Savoie*, & ſucceſſivement par les héritiers de la Maiſon *d'Urfé*, comme on le verra ci-après;
2. PIERRE LASCARIS, ſurnommé *Balbs*, que quelques Hiſtoriens diſent mort ſans poſtérité, & que d'autres croient auteur des Seigneurs de LASCARIS, dont nous venons de parler dans la diviſion que nous avons faite des LASCARIS, établis dans le Comté de Nice;
3. Et LOUIS LASCARIS, Ier du nom, auteur de la branche des LASCARIS, Seigneurs, Barons de *Châteauneuf-lès-Graſſe*, &c., rapportée ci-après.

Le nom de *Balbs* étoit déjà ancien dans la Maiſon de VINTIMILLE. L'Abbé Robert de Briançon croit qu'il fut retenu depuis l'alliance de GUILLAUME Ier, Comte DE VINTIMILLE, avec cette ancienne Maiſon *des Balbs*. Voici les propres expreſſions de cet auteur : *La femme du Comte Guillaume étoit apparemment de l'ancienne Maiſon des Balbs, puiſque ſes deſcendans portèrent ſouvent le nom de Balbs, & c'étoit aſſez l'uſage an-*

ciennement de porter le nom des mères, particulièrement lorsqu'elles étoient d'une Maiſon illuſtre, telle qu'étoit celle de Balbs, laquelle tire ſon origine de Bertilion proche parent, & quelques-uns diſent frère de Hugues, Roi d'Italie.

La filiation de Louis Lascaris, Ier du nom, tige des Vintimille-Lascaris, Seigneurs, Barons de Châteauneuf, puînés des Comtes *de Tende*, tranſplantés en Languedoc depuis 1593, eſt prouvée, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, par des titres originaux & propres minutes, & par des monumens authentiques, puiſés dans les Archives du Roi à Aix, dans celles des Seigneurs de Lascaris-Vintimille, ſeuls rejetons de cette branche, à moins que celui de Tibère, dont on parlera aux degrés d'Honoré ſon père, & de Claude ſon frère, ne ſe ſoit perpétué ſur la côte de Gênes, & enfin chez pluſieurs Notaires anciens & modernes, &c.

C'eſt ſur cette branche de Lascaris-Vintimille, & ſur ſa deſcendance, que nous allons nous arrêter plus particulièrement, vu qu'il nous paroît qu'elle a été trop négligée dans ſes détails généalogiques, par les auteurs qui ont écrit ſur cette Maiſon. Les détails où nous allons entrer, avec connoiſſance de cauſe, intéreſſent eſſentiellement ces Seigneurs du Languedoc, qui ont produit leurs titres par ordre exprès de Sa Majeſté, & ſur leſquels ils ont été favorablement jugés en 1770, par le Généalogiſte des Ordres du Roi (M. de Beaujon).

BRANCHE
des Lascaris, *Comtes de Tende, de la Maiſon de* Vintimille.

XVI. Guillaume Pierre Lascaris, IIIe du nom, Comte Souverain de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigue & de quantité d'autres places, rendit hommage à la Reine Jeanne de Sicile & de Naples, Comteſſe de Provence, &c., avec Pierre Balbs & Louis Lascaris, Ier du nom, ſes frères, le 23 Férier 1369, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. Guillaume-Pierre, qui ſuit ;
2. Et Anne, mariée au célèbre *Jean de Fieſque*, Comte de Lavagne, d'une des quatre principales Maiſons de Gênes, & des plus illuſtres d'Italie. On y compte deux Papes, Innocent IV & Adrien VI, ſix Cardinaux, plus de 100 Archevêques ou Evêques. Pluſieurs de ſes filles ont épouſé des Princes Souverains, comme les Comtes de Savoie, les Marquis *de Montferrat*, les Comtes de Vintimille, ceux *de Tende*, les *Viſconti*, Ducs de Milan, &c. Elle a donné dans *Jean-Louis de Fieſque*, Comte de Lavagne, un perſonnage que ſon ambition & le malheur, qui en fut le fruit, ont rendu célèbre. Ce jeune Seigneur, doué de toutes les qualités néceſſaires qui font un grand Général, & de l'art de gagner les cœurs & les eſprits, voyant avec peine l'élévation de la Maiſon de Doria, réſolut de ſe rendre maître de Gênes, & prit pour cet effet tous les moyens propres à réuſſir dans ſon entrepriſe ; & il dit à ſa femme, qui le conjuroit, en verſant des larmes, de ne pas le ſuivre : *Madame, ou vous ne me verrez jamais, ou vous verrez demain dans Gênes toutes choſes au-deſſous de vous.* L'alternative lui fut funeſte, ſes gens remplirent ſi bien ſes ordres, que ſe voyant maître de *la Darcenne*, lieu où les Génois tiennent leurs Galères, il voulut entrer dans une ; mais la planche ſur laquelle il paſſoit fut rompue, & l'infortuné & courageux *de Fieſque* tomba dans la mer, avec deux ou trois ſoldats qui le ſuivoient. Pour laiſſer à la poſtérité un exemple mémorable de cette entrepriſe, les Génois firent raſer l'ancien magnifique Palais que la Maiſon *de Fieſque* avoit dans Gênes. Le Comte *de Fieſque*, ſon frère, ſe jeta dans la Forteresſe, où on le fit mourir ; & ſes deux autres frères, qui furent bannis, ſe réfugièrent à Rome.

XVII. Guillaume-Pierre Lascaris, IVe du nom, ou Jean, ſurnommé *Lucain*, Comte de Vintimille & de Tende, &c., eut pour enfans :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Marc, Evêque de Riez en 1466, qui fut fait Cardinal ;
3. Marie, alliée avec *Honoré Grimaldi*, Seigneur d'Antibes ;
4. Et Béatrix, mariée, 1° au Prince *de Pavie* ; 2° au Duc *de Milan*, de la Maiſon de *Viſconti*, qui eut la cruauté de lui faire trancher la tête en 1447, pour avoir été innocemment accuſée du crime d'adultère. Elle s'eſt éteinte dans ce Duc : on rapporte à cette mort de la Ducheſſe de Milan, l'extinction de la branche Ducale de la Maiſon *de Viſconti*. Sa ſœur, *Valentine Viſconti*, belle-ſœur de Béatrix Lascaris, & fille de *Jean-Galéas Viſconti*, épouſa Louis de France, Duc d'Orléans, ſecond fils du Roi Charles V, & de Jeanne de Bourbon ; ce qui fait que la Maiſon de

Lascaris a l'honneur d'appartenir à la Maiſon Royale. C'eſt cette *Valentine Viſconti* qui a donné le droit que les Rois de France ont eu ſur le Duché de Milan. Elle eut de ſon mariage, contracté en 1389, entr'autres enfans : Charles, Duc d'Orléans, père du Roi Louis XII ; & Jean d'Orléans, Comte d'Angoulême & de Périgord, donné en ôtage par ſon frère, Charles, Duc d'Orléans, aux Anglois, en 1422, qui ne le rendirent qu'en 1444. Il fut enterré en 1467, dans l'Egliſe Cathédrale d'Angoulême. Cette ville fut priſe en 1562, durant la fureur des guerres civiles ; les Huguenots déchirèrent le reſte du corps de ce Prince, mort en odeur de ſainteté. Il avoit épouſé, en 1449, *Marguerite de Rohan*, fille d'*Alain* IX, dont il eut : Charles, Comte d'Angoulême, père du Roi François Ier, ce qui donne une ſeconde alliance aux Vintimille-Lascaris, avec la Maiſon de France. Le Roi François Ier, dans pluſieurs titres conſervés dans les Archives de S. M. à la Chambre des Comptes d'Aix, des années 1512, 1515, 1517, 1520, 1528, 1529, &c., qualifie du titre glorieux de *ſa très-chère & amée tante*, Anne de Vintimille-Lascaris, Comteſſe de Tende, mentionnée ci-après, laquelle avoit pour beau-frère ſon couſin, de même ſang & de même branche, Honoré Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe, & de Coni en Albenga, grand-père d'Antoine Lascaris, auteur de la tranſmigration en Languedoc, dont il ſera auſſi parlé ci-après en ſon rang.

XVIII. Antoine Lascaris, Ier du nom, des Comtes de Vintimille, Comte Souverain de Tende, &c., devint feudataire du Duc de Savoie, par l'échange du Comté de Nice entre ce Prince, le Roi & la Reine de Sicile & de Naples, Comteſſe de Provence, conclu le 15 Octobre 1419. Il épouſa *Françoiſe de Bouliers*, fille du Marquis *de Centallo* en Piémont, & en eut :

1. Honoré, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Guillaume, Pierre & Georges, Religieux Chartreux, qui furent élevés aux dignités de leur Ordre ;
5. Autre Pierre, marié avec *Catherine Grimaldi*, fille de *Georges*, Co-Seigneur d'Antibes, Gouverneur de Graſſe & de Saint-Paul. On lit dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, qu'il laiſſa de ſon mariage :

Honoré & Louis, morts ſans poſtérité ; ils avoient inſtitué pour leur héritier

Honoré Lascaris, leur oncle paternel, dans tous les biens qu'*Honoré Grimaldi*, leur oncle maternel, leur avoit légués, & dont la Seigneurie de Villeneuve faiſoit partie.

6. Marc, Prévôt de Veſou, Diocèſe de Caſal, Prieur de Sainte-Marie, nommé Evêque de Riez, le 6 Octobre 1466. Il fut Conſeiller d'Etat de René, Roi de Sicile & de Naples & Comte de Provence, & en conſidération de ſon attachement pour lui & ſes prédéceſſeurs, ce Prince lui fit don des droits Régaliens avec toute Juridiction dans les Terres dépendantes de l'Evêché de Riez, par Lettres du 12 Octobre 1472. Ce Prélat, qui mourut en 1492, s'étoit démis de ſa Prévôté & de ſon Evêché ;
7. Thomas, Seigneur de la moité de Châteauneuf-lès-Graſſe, par l'acquiſition que ſon frère aîné, Honoré, en fit de Jean Lascaris, IIe du nom, ſon couſin de même branche, rapporté dans la ſuivante, degré XIX. Il fut auſſi Co-Seigneur de la ville de Riez, où il vint s'établir après ſon ſéjour à Châteauneuf, pendant l'Epiſcopat de Marc, ſon frère, & il paſſa quantité d'actes, tant en ſon nom, qu'en celui de ſon frère aîné avec ſon couſin au IIIe degré, Jean Lascaris, IIe du nom, au ſujet de la Terre de Châteauneuf qui leur appartenoit en commun. Il ſe maria avec *Simonette Adorno*, d'une des plus grandes Maiſons de Gênes, laquelle eſt nommée dans pluſieurs actes conſervés dans les Regiſtres des Notaires de Châteauneuf & de la ville de Graſſe. Il en eut :

1. Antoine, qui ſuccéda à l'Evêché & aux autres bénéfices de Marc Lascaris de Tende, ſon oncle, par la démiſſion qu'il lui en fit en Septembre 1490. Il étoit Evêque lors du mariage de ſa ſœur Yolande, & l'on voit par un Synode tenu le 22 Octobre 1517, qu'il gouvernoit encore l'Egliſe de Riez à cette époque ;
2. Jean Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, Co-Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe, & Seigneur auſſi en partie de la ville de Riez. Il eſt appelé *Jean* dans les Regiſtres de la Terre de Châteauneuf ; & dans quelques autres Actes, ſelon le P. Anſelme, Jean-Antoine ou Antoine ; il eſt qualifié dans quelques Lettres *M. de Châteauneuf*. Il fut Protonotaire Apoſtolique, & obtint des Bulles expectatives ſur la Prévôté de Riez ; mais ſa vocation changea en faveur du mariage, &

conjointement avec l'Evêque ANTOINE, ſon frère, il conſtitua des Procureurs à Rome en Octobre 1497, pour faire tomber cette Prévôté à THOMAS-INNOCENT LASCARIS DE TENDE, leur frère naturel, qui obtint diſpenſe du Pape JULES II, ſur le défaut de ſa naiſſance, pour pouvoir poſſéder des Bénéfices. Ce THOMAS-INNOCENT LASCARIS, nommé à la Prévôté de Riez, fut fait Grand Vicaire de l'Evêque ANTOINE, ſon couſin germain, auquel il ſuccéda à ſon Evêché de Riez l'an 1523. Dans la même année il obligea Pierre Fabrice de Mazan & Maximin de Caſtellane, Co-Seigneurs de Riez, de lui rendre hommage. Il mourut le 10 Avril 1526, après avoir inſtitué pour héritier ANTOINE, ſon couſin germain, qui, à cette époque, étoit Evêque de Beauvais. Le Comte JEAN ou JEAN-ANTOINE LASCARIS s'allia avec *Catherine de Caſtellane*, fille de *François*, Baron d'Allemagne, & de *Jeanne Gaſſe de la Barge*. Etant devenu veuf, il embraſſa une ſeconde fois l'état Eccléſiaſtique, fut Archidiacre de Riez en 1523, & l'Evêque ANTOINE, ſon frère, l'inſtitua pour héritier, conjointement avec *Gaſpard de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, leur neveu. Il eut de ſon mariage deux filles :

La première, nommée CLAUDE ou CLAUDINE, épouſa *Jean de Demandols*, Seigneur de Trigance, qui devint, par ſa femme, Co-Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe, & paſſa en cette qualité pluſieurs Actes dans ladite Terre de Châteauneuf;

Et la ſeconde, nommée HONORADE ou HONORATE LASCARIS, épouſa 1° *Mayme* ou *Maxime de Caſtellane*, Seigneur de Tournon, Norante, Majaſtre, qui teſta le 1er Mai 1525; 2° le 3 Janvier 1526, *Gaſpard de Caſtellane*, Seigneur d'Eſparron, de Saint-Julien & de Reguſſe, qui teſta le 10 Octobre 1547. Ces dates ſont tirées de la Généalogie de *Caſtellane*, où elle eſt nommée fille de JEAN LASCARIS DE TENDE, Seigneur de Châteauneuf, & de *Catherine de Caſtellane*; 3° *Honoré de Caſtellane*, Seigneur de Saint-Juers & de Gaſſin. Voy. CASTELLANE; & 4° *Jean-Jacques de Gribaldi*, Seigneur de Montbeau, Gentilhomme Piémontois. Elle teſta le 9 Février 1569,

& ordonna ſa ſépulture devant le maître Autel de l'Egliſe de Riez, au tombeau de Monſeigneur *de Châteauneuf*, ſon père.

3. HONORÉ LASCARIS, Chanoine de Riez;
4. Et YOLANDE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, alliée, par contrat du 25 Août 1495, avec BERTRAND DE VINTIMILLE, VII^e du nom, des Comtes de Marſeille, ſon couſin, deſcendu d'EMMANUEL, frère puîné de GUILLAUME & d'HENRI, tous les trois Comtes DE VINTIMILLE. (Ces trois frères ont été les auteurs de tout ce qui eſt connu, tant du nom de VINTIMILLE-LASCARIS, que de celui de VINTIMILLE, ſoit en Italie, ſoit en France, ſoit en Sicile. Il ſeroit poſſible qu'il exiſtât encore des LASCARIS-LASCARIS; quelques-uns le croient, & l'Auteur du *Mémoire* que nous rédigeons, marque en avoir quelques probabilités.)

ANTOINE LASCARIS, I^er du nom, Comte de Tende, eut encore de *Françoiſe de Bouliers*, ſon épouſe,

8. & 9. CATHERINE, mariée au Seigneur *de Solaire*, en Piémont; & MARGUERITE, alliée, par contrat du 30 Juillet 1450, avec *Gaſpard Grimaldi*, Co-Seigneur d'Antibes, &c., mort en 1466, laiſſant poſtérité. Voy. GRIMALDI.

XIX. HONORÉ LASCARIS, Comte de Vintimille, & Souverain du Comté de Tende, Chambellan & Conſeiller d'Etat de RENÉ, Roi de Sicile & de Naples, acheta d'un de ſes couſins conſanguins, une partie du Comté de Vintimille qu'il réunit à celui de Tende, ſavoir : Buſſon dans le Royaume de Sicile; Marro, Préla & autres places dans le Dioſèce d'Albenga en Ligurie. Il acheta encore la Terre de la Garde-lès-Villeneuve & la moitié de celle de Châteauneuf-lès-Graſſe de ſon couſin JEAN LASCARIS, II^e du nom. Raymond de Puget, Seigneur de Prats, rendit hommage, le 19 Décembre 1465, de cette Terre de la Garde au Roi RENÉ, en préſence d'illuſtre Jean Coſſa, Comte de Troyes, Lieutenant Général des Comtés de Provence & de Forcalquier, au nom & en qualité de Procureur d'HONORÉ LASCARIS, qualifié *ſpectabilis Miles, Dominus Honoratus Laſcaris, Comes Vintimilii & Tendæ*. Ce Comte dit avoir acheté cette Terre depuis peu de tems, de ſon couſin JEAN LASCARIS, qualifié dans ce même acte d'hommage *nobilis & generoſus*

vir, Johannes Laſcaris, ex Comitibus Vintimilii, Dominus pro mediâ parte de Caſtro novo. Le Roi René fit don à Honoré Lascaris, en vertu de ſes ſervices multipliés des droits de Lods du *Trezin* & autres, par Lettres Patentes ſignées de ce Monarque, le 16 Août 1453, & contreſignées de *Charles de Caſtillon* & de *Vital de Chabannes*, Seigneur (en Latin) *de Podiecardi*. Ces Lettres ſont conçues dans les termes ſuivans : Renatus, Dei gratia, Jerusalem et Siciliæ Rex, *Endegaviæ & Barri Dux, Provinciæ Forcalquerii & Pedemontis Comes, Seneſcallo & Theſaurario, &c., necnon Magiſtris rationalibus & nationalibus Regii noſtri Archiviis Aquenſis, &c., Conſiliariis & fidelibus noſtris, &c., gratiam & bonam voluntatem ſignificamus vobis quod conſideratis ſervitiis plurimis per magnificum virum* Honoratum Lascaris, *Comitem Tendæ, Cambellanum & Conſiliarium noſtrum, fidelem dilectum, nobis preſtitis & impenſis & in futurum preſtituris eſperamus necnon fide quam erga nos gerit, &c., eidem Comite &c., Laudimium & Trezenum nobis & noſtræ Curiæ debita ex cauſa emptionis meditatis Caſtri novi, &c. De noſtra ſientia, &c. relaxamus, &c. expreſſe mandamus ne ex cauſâ emptionis Comitem prædictum aut ſuos inquietetis, turbetis, &c., preſentes Litteras noſtro ſecretto ſigillo & manus propriæ ſuſcriptione roboratas efficaciam habere volumus, &c., datum in Curiſco Aſtenſi, die* 16 *Auguſti* 1453, René. *Domino Epiſcopo Maſſilien; Guidone de Lavalle; Domino de Loue; Carolo de Caſtillon; Domino de Albanea, & Vitalis de Chabannes; Domino de Podiecardi & Judice majori Provinciæ preſentibus.* Honoré Lascaris fut fait Viguier de Marſeille & d'Arles, places alors de diſtinction, qui ne ſe donnoient qu'aux Seigneurs les plus qualifiés. Il fut ſurnommé *le grand*, à cauſe de ſa valeur, & s'allia avec *Marguerite de Caretto*, des Marquis *de Finale*, proche parente du Grand Maître de Malte de ce nom. C'étoit une femme remplie d'un orgueil qui caractériſe le vrai courage lorsqu'il eſt ſéparé cependant de l'injuſtice & de la violence. Avide d'étendre ſes domaines & d'accroître ſa juridiction, pluſieurs du ſang de ſon mari éprouvèrent ſa cruauté. Elle les dépouilla, autant qu'il fut en ſon pouvoir, de leurs biens, & ſurtout de leurs droits de Souveraineté. Pour y parvenir, elle employa la force des armes & les circonſtances la favoriſèrent. La Ducheſſe de Gênes, alors régnante, étoit ſa fille, & ce fut en vain que les Lascaris, Comtes de Vintimille, qu'elle perſécutoit, eurent recours à cette République. Honoré Lascaris eut de ſon mariage :

1. Jean-Antoine, qui ſuit ;
2. Antoine, Evêque de Limoges, puis de Beauvais, Comte & Pair de France. (*Nota.* Cet Antoine eſt dit fils d'Honoré, par MM. de Sainte-Marthe ; mais Honoré, dont ils parlent, eſt le même que l'Evêque de Riez, fils de Thomas, conſéquemment neveu d'Honoré, qui fait le XIX^e^ degré, & non pas ſon fils ;)
3. Rodolphe, Religieux Chartreux ;
4. Guillaume, Religieux de l'Ordre de Saint-Auguſtin, mort en odeur de ſainteté dans le Couvent de Tende, qu'il fit bâtir des libéralités de ſon père & de ſon frère aîné ;
5. Madeleine, mariée avec *Auguſtin Adorno*, Duc & Arbitre ſouverain de la République de Gênes. (Voy. Moréri, pour la magnificence des bâtimens de la ville de Gênes ;)
6. Marguerite, mariée à *François*, des Comtes *de Valpergue*, [illegible] de Masin
7. Et Françoise, mariée à *Odon de la Rovère*.

Nota. On lit dans l'Hiſtoire de Noſtradamus, exacte ſur quelques points, mais peu fidèle dans d'autres, qu'Honorat ou Honoré Lascaris fut marié deux fois. Voici ce que rapporte cet Auteur : *Et parce que de tems* Marguerite Coſſa, *femme de grand & illuſtre courage, de bon & virile ſens, femme du Seigneur* Honorat de Lascaris, *Maiſon qui a produit des Empereurs Grecs (a), Comte de Vintimille & de Tende, étoit Capitaineſſe & Gouvernante des Ville & Château de Caſtellanne, il eſt bon à voir que le Roi* René, *ſans avoir égard que les Lois excluent de toutes charges importantes & publiques l'imperfection de ce ſexe, voulut bien laiſſer à la poſtérité, comme choſe rare*

(a) C'eſt une erreur de Noſtradamus. La Maiſon d'Honorat ou Honoré Lascaris n'a pas eu l'honneur de donner des Empereurs à la Grèce, elle a ſeulement eu celui d'en épouſer une héritière, & de relever, à cauſe des droits de cette Princeſſe, le nom & les armes de cet Empire. Voy. le degré de Jean, fils de l'Empereur Théodore Lascaris, II^e^ du nom.

& mémorable, que de ſon règne & en ſon Etat, il avoit eu des Amazones excellentes, & des femmes illuſtres & généreuſes, capables de rompre les barrières des Lois civiles, & de bien & courageuſement commander. Cette *Marguerite Coſſa* étoit fille d'illuſtre *Jean Coſſa*, Comte de Troyes, Grand Sénéchal & Lieutenant Général des Etats du Roi RENÉ, ainſi qualifié dans le teſtament de ce Monarque, dont il étoit Chambellan.

XX. JEAN-ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Comte ſouverain de Tende, & dernier mâle des VINTIMILLE-LASCARIS, Comtes de Tende, Seigneur de Marro, Prela, Menton, Villeneuve, d'Antibes & de Cagnes, conjointement avec Nicolas Grimaldi, & Louis, des Marquis de Sève, & de quantité d'autres places, fut un des plus grands, des plus riches & des plus magnifiques Seigneurs de ſon tems. Il s'allia avec *Iſabeau d'Anglure*, fille de *Simon-Saladin*, Baron d'Etoges, & de *Jeanne de Neufchâtel*. Il ordonna, par ſon teſtament, qu'ANNE LASCARIS feroit choix d'un mari parmi les races les plus illuſtres, & exigea que le premier enfant mâle qui naîtroit de ſon mariage, prendroit le nom & les armes de LASCARIS. Jamais volonté de teſtateur n'a été mieux remplie ; car la poſtérité d'ANNE LASCARIS, ſa fille, tant par mâles que par femmes, s'eſt appropriée le même droit. On trouve ſon teſtament & quantité d'actes qui le concernent, dépoſés aux Archives du Roi, Chambre des Comptes d'Aix. La Terre d'Etauges ou d'Etoges, ſelon l'Auteur de l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, qu'*Iſabeau d'Anglure* avoit apportée à ſon mari, fut réunie avec pluſieurs autres places aux biens de *Simon-Saladin d'Anglure*, ſon père, par la libéralité de RENÉ, dit *le bon*, Roi de Sicile, dont il étoit Conſeiller, Chambellan & Chevalier de ſon Ordre du Croiſſant. *Jeanne de Neufchâtel* porta auſſi à ſon mari la Vicomté de Blagny. JEAN-ANTOINE LASCARIS eut de ſon mariage

1. ANNE LASCARIS, Comteſſe de Tende, qui ſuit ;
2. Et CATHERINE, mariée à ſon couſin de même ſang, HONORÉ LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Seigneur en partie de Châteauneuf-lès-Graſſe, de Clermont & autres places en Provence & de Coni en Albenga, ſur la rivière de Gênes, Marquiſat de Marro.

Le Comte JEAN-ANTOINE mourut en 1509, après avoir marié en ſecondes noces la Comteſſe *de Tende*, ſa fille aînée, ſa donataire & ſon héritière univerſelle. Ces faits ſont conſtatés par quantité d'actes, nommément par celui de l'hommage rendu par les habitans de Cagnes, aux héritiers du ſuſdit Comte *de Tende*, de l'an 1510, dépoſé dans les Archives de MM. de LASCARIS du Languedoc, dont nous rapporterons la partie probante après le teſtament énoncé ci-devant à la fin de cette Généalogie.

Nous obſerverons ici que quoique tout Gentilhomme (de quelque grande race qu'il tire ſon origine) doive être flatté qu'un autre Gentilhomme porte ſon nom & ſes armes, il peut ſurvenir des cas qui renverſent l'ordre de cette opinion. En le ſuppoſant, nous ſommes de cet avis que les VINTIMILLE-LASCARIS ſeroient fondés à s'oppoſer que leur nom fut plus longtems tranſmis dans des Maiſons étrangères, depuis l'extinction maſculine de cette branche de l'illuſtre Maiſon de SAVOIE. On verra dans l'acte d'hommage, ci-deſſus cité, qu'elle fut obligée de faire l'honneur à celle de VINTIMILLE de prendre le nom de LASCARIS, & d'écarteler ſes armes avec la Maiſon de SAVOIE. Voy. les blaſons dans un Auteur (autre que le P. Anſelme) des Grands Officiers de la Couronne. Soit que l'héritière de cette même branche de SAVOIE ait tranſmis le même droit à la Maiſon *d'Urfé* (ce qui demanderoit d'être établi par preuves probantes), ſoit que cette Maiſon *d'Urfé* ſe le ſoit appropriée depuis ſon alliance avec RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, héritière, par l'extinction des mâles, de toute la ſucceſſion qu'ANNE LASCARIS apporta à RENÉ DE SAVOIE, quelques-uns de la race mettent en queſtion ſi la Maiſon *d'Urfé* a le droit inconteſtable de le tranſmettre dans une autre ſans le conſentement de la Maiſon de VINTIMILLE, & expreſſément de la branche des LASCARIS : malgré, toutefois (ſelon le propre langage de ces Seigneurs), l'honneur que leur fait une auſſi grande & illuſtre race que celle des *d'Urfé*.

Nous obſerverons encore ci-après, au degré d'HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS : que RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, ſa ſœur & ſon héritière, femme de *Jacques*, Marquis *d'Urfé*, céda, par échange, tous ſes biens & tous ſes droits au Prince régnant de ſa Maiſon ; ce qui prouveroit, d'une manière aſſez invinci-

ble, qu'elle ne put pas les porter dans celle *d'Urfé*, & que cette Maiſon *d'Urfé*, ou ſes héritiers, ne peuvent pas, à plus forte raiſon, faire paſſer dans une autre le nom de LASCARIS.

XXI. ANNE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Comteſſe de Tende, Marquiſe de Marro, Dame de Prela, de Villeneuve, de Menton & de toutes les autres places poſſédées par le Comte JEAN-ANTOINE, ſon père (ſauf la place de Coni qu'il donna ſans doute pour dot à CATHERINE, ſa fille), épouſa, 1° à l'âge de 12 ans, *Louis de Clermont*, Vicomte de Nébouſan, Seigneur de Clermont, fils de *Triſtan de Clermont-Lodève*, chefde ſa Maiſon & Vicomte deſdites places, & de *Catherine d'Amboiſe*; & 2° le Prince RENÉ DE SAVOIE, déclaré légitime ſucceſſeur aux Etats de cette Couronne, dans le cas où ſon frère, PHILIBERT, II^e^ du nom, Duc DE SAVOIE, viendroit à mourir ſans poſtérité maſculine, laquelle déclaration futconfirmée par le Pape, l'Empereur, le Roi de France & la Reine de Sicile. Il étoit fils de PHILIBERT I^er^ DUC DE SAVOIE, & de *Bonne de Romagnan*. RENÉ DE SAVOIE fut inveſti par le Duc, ſon frère, du Marquiſat de Villars, des Seigneuries d'Apremont & de Gourdan, dans le Duché de Breſſe. Outre la Souveraineté de Tende, les Terres & Châteaux qu'il poſſédoit du chef de ſa femme, ANNE LASCARIS, il étoit encore Seigneur de Villerieu-le-Grand, de Cipières, de la Baſtie, d'Arbeneys, de Verrive, &c., Comte de Sommariva, par ſa femme, & Comte de Beaufort, par la libéralité de ſa ſœur, LOUISE DE SAVOIE, qui lui en fit don, après l'avoir reçu du Roi FRANÇOIS I^er^ ſon fils. Le Prince RENÉ, doué de la valeur la plus ſignalée, montra toujours la plus grande prudence, & le Duc de SAVOIE, ſon frère, le fit Lieutenant Général de tous ſes Etats. Quelque tems après, le Duc s'étant marié à MARGUERITE D'AUTRICHE, fille de l'Empereur MAXIMILIEN, & veuve de Don JEAN, fils unique de FERDINAND, Roi d'Eſpagne, la nouvelle Ducheſſe DE SAVOIE (ne pouvant oublier l'injure qu'elle avoit reçue du Roi CHARLES VIII, qui, après l'avoir fait demander en mariage, ne voulut plus l'épouſer), prit RENÉ DE SAVOIE en averſion, parce qu'il avoit pour les François beaucoup d'attachement & une eſtime toute particulière; mais ce Prince ſe voyant une ennemie auſſi puiſſante que ſa belle-ſœur, prit le parti de ſe retirer à la Cour de France, au mois de Juin 1502, & le Roi LOUIS XII ayant reconnu ſon mérite, l'attacha à ſon ſervice. Il accompagna ce Monarque à l'entrée ſolennelle qu'il fit à Gênes, & fut fait Gouverneur & Sénéchal de Provence, pour récompenſe de ſes ſervices. Après la mort de LOUIS XII, le crédit du Prince RENÉ augmenta conſidérablement à la Cour de France, par l'appui de ſa ſœur, LOUISE DE SAVOIE, mère du nouveau Roi FRANÇOIS I^er^. Il aſſiſta, avec tous les Princes, à la cérémonie d'Amboiſe, à l'occaſion du baptême de FRANÇOIS II, Dauphin de France; ſignala ſon courage à la bataille de Marignan; combattit toujours à côté de la perſonne du Roi; commanda l'armée que FRANÇOIS I^er^ envoya au ſecours des Vénitiens en 1519; fut fait Grand Maître de France, & envoyé en Suiſſe en 1521, pour faire un nouveau traité avec les Cantons, afin de les engager à ſervir Sa Majeſté qui alloit en Italie, pour s'emparer du Duché de Milan.

Nota. Nous avons dit, au degré XVII de GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, IV^e^ du nom, que ce Duché fut apporté dans la Maiſon de France, du chef de *Valentine Viſconti-de-Milan*, belle-ſœur de BÉATRIX DE VINTIMILLE-LASCARIS, Ducheſſe de Milan, & femme de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, biſaïeul du Roi FRANÇOIS I^er^.

RENÉ DE SAVOIE, ſecond mari d'ANNE LASCARIS, Comteſſe de Tende, &c., avoit, dans le voyage qu'il fit en Suiſſe, 500 chevaux à ſa ſuite; ſe diſtingua au combat de la Bicoque en 1522 & 1523; leva 16000 Suiſſes, qu'il mena à Milan, où commandoit le Maréchal de Lautrec; aſſiſta, en qualité de Grand Maître de France, à pluſieurs Conſeils tenus à Paris, par ſon neveu le Roi FRANÇOIS I^er^, contre l'Empereur CHARLES-QUINT & le Connétable DE BOURBON; alla en Bourbonnois, où il réduiſit les meilleures places ſous l'obéiſſance du Roi; fut fait priſonnier avec FRANÇOIS I^er^, à la bataille de Pavie, donnée le 24 Février 1525, & mourut des bleſſures qu'il y reçut. De ſon mariage avec la Comteſſe de Tende, RENÉ DE SAVOIE eut :

1. CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS, qui ſuit;
2. HONORÉ, Comte de Sommariva & de Villars, Maréchal de France & Amiral des mers, Gouverneur de Guyenne & de Provence, Grand Sénéchal & Chevalier de

l'Ordre du Roi. Ce Prince, qui ne le céda en rien à la vertu & à la générosité de son père, après avoir fait plusieurs campagnes avec le Roi, alla à Augsbourg pour une importante négociation avec Maurice, Duc de Saxe ; fut blessé à la bataille de Saint-Quentin, & après la défaite de l'armée Françoise, eut ordre de Sa Majesté de se jeter dans la ville de Laon, avec le Prince de Condé & le Seigneur de Montmorency ; suivit CHARLES IX à son voyage de Bayonne; assista à l'Assemblée des Grands du Royaume ; soumit à l'obéissance du Roi différentes villes du Quercy, prises sur les Huguenots ; signala sa vie par plusieurs belles actions, & mourut à Paris en 1580. Il avoit épousé *Jeanne de Foix*, fille d'*Alain*, Vicomte de Châtillon, & de *Françoise de Montpezat*, dont il eut pour fille unique,

HENRIETTE DE SAVOIE-LASCARIS, mariée, 1° à *Melchior des Prez*, Seigneur de Montpezat, Sénéchal du Poitou, dont : *Eléonore des Prez*, alliée avec *Gaspard de Pontevès*, Comte de Carcès, Grand Sénéchal & Lieutenant de Roi en Provence ; & 2° à *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, Pair, Amiral & Grand Chambellan de France, chef de la Ligue, après la mort de ses frères, le Duc *de Guise*, & le Cardinal *de Lorraine*, tués aux Etats de Blois en 1584. Ce Duc prit le titre de Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France. Il s'étoit acquis la confiance des peuples ; mais, après avoir longtems résisté aux forces d'HENRI IV, il se soumit enfin à ce Prince, qui le reçut avec bonté, & lui resta fidèle. Ce Duc étoit fort gros & fort gras ; à peine avoit-il fait quelques pas, qu'il étoit rendu de lassitude. Un jour HENRI IV se plût à le faire beaucoup courir en jouant à quelque jeu, & après cet exercice qui ne plaisoit pas au Duc, HENRI IV lui dit : *Mon cousin, c'est là toute la vengeance que je veux tirer de vous.* Ce Duc, Gouverneur de Bourgogne, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *François de Lorraine* & d'*Anne d'Este*, mourut à Soissons en 1611. Voy. LORRAINE, branche des Ducs de *Mayenne*.

3. MADELEINE DE SAVOIE-LASCARIS, qui s'allia avec le fameux Connétable *Anne de Montmorency*. Le Roi FRANÇOIS Ier, avec toute sa Cour, assista à ce mariage de MADELEINE DE SAVOIE, sa cousine germaine. Ce Connétable mourut le 12 Novembre 1587, âgé de 80 ans. Voy. MONTMORENCY, & son éloge, dans les Poësies de Ronsard ;
4. MARGUERITE DE SAVOIE-LASCARIS, mariée, à Crémieu en Dauphiné, le 7 Mars 1535, à *Antoine de Luxembourg*, Comte de Brienne, de Ligny, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, Colonel des Légionnaires de Champagne & de Brie, qui défendit, en 1544, Ligny, contre l'Empereur CHARLES-QUINT. Il étoit fils de *Charles de Luxembourg*, Lieutenant Général de Picardie, & au Gouvernement de Paris & de l'Isle-de-France, & de *Charlotte d'Estouteville*. Il mourut en 1557, laissant postérité. Voy. LUXEMBOURG ;
5. Et ISABEAU DE SAVOIE-LACARIS, qui s'allia, an 1527, avec *René de Batarnay*, Comte du Bouchage, Seigneur de Montrésor, dont des enfans. Voy. BATARNAY.

XXII. CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS fut Amiral des mers du Levant, Gouverneur & Grand Sénéchal de Provence, Chambellan du Roi & Général des Suisses, par Lettres des années 1520, 1524, 1528, 1529, 1547 & 1548, &c. Dans le Registre de cette dernière année, on lit : *Pro illustri Domino* CLAUDIO SABAUDIÆ, *Comite Tendæ, magno Senescallo, locum tenente, Regio Generali Gubernatore & Amiraldo Provinciæ, Litteræ Regiæ declarationis suæ autoritatis, potestatis & facultatis, undè Litteras missivas.* Dans le Registre Elephantis ann. 1552, on lit : *Pro generosa Domina* FRANCISCA DE FOIX, *Comitissa Tendæ, Litteræ Regiæ doni bonorum, jurium & actionum confiscatorum, per Arrestum Curiæ Parlamenti Provinciæ, quæ fuerunt* Honorati de Grimaldo, *Domini de Monaco.* Dans un autre, aux mêmes Archives du Roi à Aix : *Pro illustrissimo* CLAUDIO DE SABAUDIA, *Comite Tendæ, &* FRANCISCA DE FOIX, *ejus consorte, Litteræ Regiæ doni juris Laudimii Castrorum, &c.* On voit dans le Registre de 1554, qu'il avoit de grands droits sur toutes les prises de mer ; dans celui de 1556, on lit : *Pro illustribus* CLAUDIO SABAUDIÆ, *Comite Tendæ, &* HONORATO DE SABAUDIA, *filio suo, Litteræ Regiæ ad superviventiam* CLAUDII, *patris sui.* CLAUDE DE SAVOIE fut pourvu de plusieurs de ses charges, à l'âge de 14 ans, par FRANÇOIS Ier. Il les posséda toutes en 1521, par la démission du Prince RENÉ, son père, & en jouit pendant plus de 40 ans, sous les règnes de FRANÇOIS Ier, HENRI II, FRANÇOIS II & CHARLES IX ; fut Comte de Beaufort, ainsi que son père, par la

libéralité & l'amitié de LOUISE DE SAVOIE, ſa tante, & mère de FRANÇOIS Ier. Après la mort de CLAUDE, ce Comté fut réuni à la Couronne. Nous avons dit ailleurs qu'il étoit de ſon domaine. Le Prince CLAUDE rendit de grands ſervices au Roi FRANÇOIS Ier, contre CHARLES-QUINT; fut fait priſonnier, avec ſon père, à la bataille de Pavie, & on le relâcha pour aller chercher la rançon du Prince RENÉ, ſon père. Il mourut à Aix le 6 Avril 1566, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Jean, où l'on voit ſon tombeau. Il avoit épouſé, 1° *Marie de Chabannes*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Paliſſe, Grand Maître & Maréchal de France, mort devant Pavie, & de *Marie de Melun*; & 2° *Françoiſe de Foix*, fille de *Jean de Foix-Candale* (de la ſeconde race de ce nom), Vicomte de Meilles, Seigneur de Gurſon, & d'*Anne de Villeneuve-Trans*. Les enfans du premier lit furent :

1. HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, qui ſuit ;
2. RENÉ, Prévôt de Pignans, & pourvu d'autres bénéfices ;
3. ANNIBAL, connu ſous le nom *de Tende*. Ce Seigneur prit la Sainte-Baume en ſe faiſant deſcendre dans une grande caiſſe attachée au Saint-Pilon par le moyen d'une corde, & la remit enſuite ſous l'obéiſſance du Roi. La Sainte-Baume eſt ce roc admirable où Sainte Madeleine fit pénitence pendant 30 ans, ſuivant l'Hiſtoire ; il eſt ſitué entre Aix, Marſeille & Toulon, ſur une montagne qui a trois lieues de hauteur & dix d'étendue;
4. RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, alliée avec *Jacques d'Urfé*, Gouverneur & Bailli de Forez, d'une des grandes Maiſons du Royaume, dont nous aurons encore occaſion de parler ci-après. Le P. Anſelme dit que les enfans de RENÉE DE SAVOIE, petite-fille d'ANNE LASCARIS, Comteſſe de Tende, ayant hérité de ſes trois oncles maternels, morts ſans poſtérité, prirent le ſurnom de LASCARIS, & qu'une des petites-filles de cette RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, s'étant mariée dans une des branches de la Maiſon *de Mailly*, il fut ſtipulé que les enfans qui en naîtroient, porteroient le nom de LASCARIS.

Et du ſecond lit vint.

5. ANNE DE SAVOIE-LASCARIS, qui s'eſt mariée, 1° avec *Jacques de Saluces*, Marquis de Gardé; 2° avec *Antoine de Clermont-d'Amboiſe*, Marquis de Renel ; & 3° avec *Georges de Clermont-Gallerande*, Ier du nom.

CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS, Comte de TENDE, eut encore un fils naturel, dont les deſcendans ont pris le nom *de Tende*, ſous lequel ils ont été connus à Paris, en y joignant le titre de Comte. Ils ont toujours été au ſervice de France.

XXIII. HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, Comte de Tende & de Sommariva, Seigneur de Marro, Prela, Villeneuve, Menton, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Sénéchal & Gouverneur de Provence, épouſa, 1° *Claire Strozzi*, fille de *Pierre Strozzi*, de Florence, qui quitta le ſervice d'Italie pour celui de France, où il fut fait Général des Galères & Maréchal de France, & de LAUDIMIE DE MÉDICIS ; & 2° *Madeleine de la Tour d'Auvergne*, fille de *François*, IIIe du nom, Vicomte de Turenne, mort âgé de 31 ans, & d'*Eléonore de Montmorency*, fille du Connétable *Anne*, & de MADELEINE DE SAVOIE-LASCARIS. Il mourut ſans enfans de ces deux mariages, & RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, veuve du Marquis *d'Urfé*, hérita de tous ſes droits, & recueillit ſa ſucceſſion, qu'elle céda aux Princes de ſa Maiſon, comme on va le voir.

CHARLES III, Duc DE SAVOIE, fut un Prince rempli de grandes qualités, & eut cependant un règne malheureux. Ayant voulu pacifier les différends du Roi FRANÇOIS Ier, ſon neveu, & de CHARLES-QUINT, ſon beau-frère, il ſe vit accablé de tous côtés; ſon pays devint le théâtre de la guerre, où les deux plus puiſſans Princes de la Chrétienté vengèrent leurs querelles. Les François prirent Turin en 1536, & Nice en 1543. Ce Prince y fut ſenſible au point d'en tomber malade; mourut d'une fièvre lente, âgé de 66 ans, en 1553, après en avoir régné 49, & laiſſa ſes Etats dans le plus grand déſordre. Son fils EMMANUEL-PHILIBERT lui ſuccéda à l'âge de 20 ans. Ce Prince paſſa en Allemagne. L'Empereur CHARLES-QUINT le fit Chevalier de la Toiſon d'Or, & Général de l'Armée Impériale; il ſuivit le Roi d'Eſpagne en Angleterre, où il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretière. La paix ayant été conclue en 1559, il épouſa MARGUERITE DE FRANCE, fille du Roi FRANÇOIS Ier; par ce mariage il recouvra preſque tous ſes Etats, & déſirant les aggrandir encore & d'y régner ſeul, il propoſa à ſa parente, RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, Comteſſe de Tende, veuve du Marquis *d'Urfé*, un échange auquel elle conſentit. Ils paſſèrent en conſéquence un accord le 16 Novembre 1575, par

lequel *Renée*, Marquiſe *d'Urfé*, lui céda la Souveraineté de Tende, les Terres & Châteaux qu'elle poſſédoit dans les Etats de Savoie, & en vertu de cet échange, le Duc lui donna le Comté de Baugé, qu'il érigea en *Marquiſat*, pour elle & ſa poſtérité, & d'autres Terres & Châteaux, en ſe réſervant les droits de ſouveraineté. Le Baugé appartenoit à la Maiſon de ce nom, & paſſa dans celle de Savoie, auſſi bien que la Breſſe en 1272, par le mariage de *Sibylle de Baugé*, avec Amé V, Comte de Savoie. Malgré la ceſſion de la Marquiſe *d'Urfé*, faite au Duc de Savoie, elle retint pour ſa poſtérité le nom de Lascaris, qui en effet a été porté juſqu'ici par les Seigneurs *d'Urfé*. Elle eut de ſon mari douze enfans :

1. Anne d'Urfé, né en 1555, Marquis de Baugé, Comte d'Urfé, Baron de Château-Morand, Seigneur de la Baſtie, Bailli & Gouverneur de Forez, qui ne fut pas ſeulement illuſtre par ſa naiſſance, mais encore par ſon eſprit & ſon mérite. Il ſuccéda à toutes les charges de ſon père, & compoſa, à Marignan, en 1573, *la Diane* en 140 ſonnets, & *la Hiéroſolime*, imitée du Poëme du Torquato Taſſo. Ayant embraſſé l'état Eccléſiaſtique, il fut Comte de Lyon, & céda ſon droit d'aîneſſe avec ſa ſucceſſion à ſon frère puîné ;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. Claude, mort jeune ;
4. Christophe, marié à *Charlotte de la Chambre*, fille de *Jean*, Comte *de la Chambre*, & d'*Aimée de la Baume ;*
5. Honoré, Comte de Châteauneuf, auteur de *l'Aſtrée*, le plus ingénieux de tous les Ouvrages de ce genre. Ce Roman le rendit célèbre dans le XVII^e ſiècle. Il étoit né à Marſeille en 1567, & paſſa à Malte ;
6. Antoine, Abbé de la Chaiſe-Dieu, puis Evêque de Saint-Flour, mort en 1565 ;
7. Françoise, femme de *Claude de Rochefort*, Seigneur de la Valette ;
8. Gabrielle, morte ſans alliance ;
9. Diane, Abbeſſe de Cuſſet, puis Religieuſe à Soiſſons ;
10. Catherine, mariée, 1° à *Jean du Planet*, & 2° à *Antoine de Montfaucon*, Seigneur de Montagut ;
11. Marguerite, femme d'*Antoine de Broon ;*
12. Et Madeleine d'Urfé, qui s'allia avec *Paul-Camille de Cavalque*, que le P. Anſelme dit être Gentilhomme Parméſan.

XXIV. Jacques d'Urfé de Savoie-Lascaris, II^e du nom, ſurnommé *le Paillard* (ſurnom qui avoit été apporté dans la Maiſon *d'Urfé* par une alliance, dit l'Auteur du Roman de *l'Aſtrée*, ſon frère), fut Marquis de Baugé, Comte d'Urfé, Baron de Châteauneuf, Chevalier de l'Annonciade, Grand Ecuyer de Savoie, Lieutenant pour le Roi & Bailli de Forez. Il épouſa *Marie de Neufville*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Magnac, dont :

1. Charles-Emmanuel, qui ſuit ;
2. Geneviève, mariée, 1° à *Charles-Alexandre*, Duc *de Croy ;* 2° avec *Guy d'Harcourt*, Baron de Cirey ; & 3° à *Jean*, Baron *de Mailly ;*
3. 4. & 5. Anne-Marie, Gabrielle, & Isabelle-Aimée d'Urfé, Religieuſes à Sainte-Claire de Montbriſon.

XXV. Charles-Emmanuel Lascaris, Marquis d'Urfé & de Baugé, Comte de Sommariva & de Saint-Juſt, Seigneur de la Baſtie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, épouſa, le 24 Avril 1633, *Marguerite d'Alègre*, & mourut le 2 Novembre 1685, âgé de 81 ans, laiſſant :

1. Louis Lascaris, Marquis d'Urfé, qui fut élevé à la Cour en qualité d'Enfant d'honneur de Louis XIV, dont il étoit filleul ; mais il renonça à tous les avantages & de ſon droit d'aîneſſe & de ſon éducation qui l'auroient fait parvenir au but qu'il auroit pu déſirer, aidé de ſa naiſſance. Il entra au Séminaire de Saint-Sulpice ; fut Evêque de Limoges, où il mourut en odeur de ſainteté, le 1^er Juillet 1695, & fut enterré dans la Chapelle de ſon Séminaire ſous le cierge qui brûle devant le Saint-Sacrement ;
2. François, Abbé d'Uzerche, mort en 1701 ;
3. Claude-Yves d'Urfé, Viſiteur de l'Oratoire ;
4. Emmanuel, Doyen de l'Egliſe de Notre-Dame du Puy-en-Velay ;
5. Charles-Maurice-Bonaventure, Comte de Sommariva, Colonel de la Cavalerie, mort en 1682, à l'âge de 32 ans ;
6. Joseph-Marie, qui ſuit ;
7. Et Marie-Françoise Lascaris-d'Urfé, alliée à *Jean de la Rochefoucauld*, Marquis de Langeac.

XXVI. Joseph-Marie Lascaris, Marquis d'Urfé & de Baugé, Grand Bailli de Forez, Enſeigne des Gardes du Roi, Lieutenant Général du Limouſin, épouſa, le 13 Septembre 1684, *Louiſe de Gontaut*, dite *Mademoiſelle de Biron*, fille de *François*, Marquis de Biron, Lieutenant Général des Ar-

mées du Roi, & d'*Eliſabeth de Coſſé*, Fille d'honneur de Madame la Dauphine, puis Dame d'honneur de Madame la Princeſſe de Conti, Douairière. De cette alliance naquit :

XXVII. Louis-Christophe Lascaris, Marquis d'Urfé, &c., mort le 7 Janvier 1734. Il avoit épouſé, en 1724, *Jeanne Camus de Pontcarré*, fille de *Nicolas-Pierre*, Premier Préſident du Parlement de Normandie, de laquelle il n'a eu qu'un fils, dit *le Marquis d'Urfé*, mort à l'âge de 9 ans, & deux filles, ſavoir :

Adélaïde-Marie-Thérèse d'Urfé, qui ſuit;
Et Agnès-Marie Lascaris, alliée avec le Marquis *de Colbert*, Duc d'Eſtouteville. Elle étoit une des plus belles femmes de Paris, & mourut 5 ou 6 mois après ſon veuvage, âgée d'environ 24 ans, ne laiſſant point d'enfans.

XXVIII. Adélaïde-Marie-Thérèsed'Urfé-Lascaris, née le 6 Août 1727, Marquiſe de Baugé, la Baſtie, Langeac, Baronne des Eſſars, épouſa, le 7 Mai 1754, *Alexis-Jean*, Marquis *du Chaſtellet-Frenières*. Nous croyons qu'une partie des biens de la Maiſon *d'Urfé* paſſa dans celle *de la Rochefoucauld*, du chef de Marie-Françoise d'Urfé-Lascaris, ſœur de Joseph-Marie, arrière-petit-fils de Renée de Savoie-Lascaris-Tende. Madame *du Chaſtellet* vit au Couvent de Conflans, depuis la mort de ſon mari, dont elle a eu deux fils, qui ſont morts en 1756 & 1757. Voy. CHASTELLET.

BRANCHE
des Lascaris, *Seigneurs, Barons de* Chateauneuf-lès-Grasse, *puînés des Comtes de Tende, de la Maiſon de* Vintimille.

XVI. Louis Lascaris, Ier du nom, Comte Souverain de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigue & de quantité d'autres places, rendit hommage, avec ſes deux frères, comme il eſt dit ci-devant, degré XVI, à Jeanne, Comteſſe de Provence & de Piémont. Cette Princeſſe lui ayant donné le commandement de ſes armées, il battit les Anglois & les Bretons qui avoient fait irruption dans la Provence, & ſuivit cette Princeſſe dans ſes Etats de Sicile. Il ne ſe rendit pas moins célèbre par ſon génie, que par ſa valeur & ſes exploits. On a de lui pluſieurs ouvrages. Il mourut en 1376, & laiſſa de ſon mariage avec la ſœur d'*Iſnard de Glandevès*, dit *le Grand*, pluſieurs enfans, entr'autres : Guy, ou Guidon, qui ſuit, ſon aîné, qu'on trouve dans quelques actes de ſon tems, ſous les noms de *Vintimille* & du *Caſtellar*.

XVII. Guy, ou Guidon Lascaris, des Comtes Souverains de Vintimille & de Tende, & par Eudoxia Lascaris, ſa triſaïeule, des Empereurs d'Orient, Seigneur du Caſtellar, près de Nice & de Gorbio, Diocèſe de Vintimille, prit alliance avec *Marguerite de Graſſe*, Dame de Châteauneuf-lès-Graſſe, fille unique & héritière de *Louis*, Seigneur dudit Châteauneuf, iſſu d'un puîné des Seigneurs de Cabris. Voy. CHATEAUNEUF, en Provence. Ce Guidon rendit hommage de cette Terre, en qualité de Seigneur & Maître des biens dotaux de ſa femme, en 1399, en préſence du Roi. Il en rendit auſſi un autre pour ſes Terres du Caſtellar & de Gorbs, en Italien Gorbio, le 19 Avril 1406; ces actes ſe trouvent dans les Archives de la Chambre des Comptes d'Aix. On trouve auſſi, dans les anciens Regiſtres des Notaires de la ville de Graſſe & de Châteauneuf, pluſieurs actes concernant le Comte Guidon, ſa femme & ſes enfans, où il eſt qualifié *magnificus, potens & generoſus Miles*. Il teſta en 1431, en faveur de ſes enfans, qui furent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Henri, Seigneur en partie du Caſtellar;
3. Guillaume, père d'Antoine & de Barthélemy. (Ces deux frères furent Seigneurs de Gorbs; mais on n'a pas encore pu découvrir leur poſtérité, ni celle d'Henri, leur oncle. On préſume cependant, en attendant qu'on puiſſe en faire la vérification, qu'elle s'eſt perpétuée dans les Seigneurs de ces deux Terres du nom de Lascaris. La préſomption eſt d'autant mieux fondée que nous avons vu dans quelques Mémoires généalogiques que ces Seigneurs de Nice avoient pour auteur un Barthélemy;)
4. Et Messaline de Vintimille-Lascaris-Tende, mariée à *Jean de la Lucerne*, ou *de Lucerne*, en Latin *de Lucerna*. Elle en eut : *Annette de la Lucerne*, qui ſtipula avec Jean Lascaris, IIe du nom, ſon couſin germain, fils de Louis, IIe du nom, dans un acte du 18 Septembre 1455, paſſé à Nice, à l'occaſion de la dot que *Jean de Lucerne*, ſon père, avoit reçue du Comte Guidon, père de Messaline.

XVIII. Louis Lascaris, IIe du nom, des Comtes de Vintimille & de Tende, Co-Seigneur

du Caſtellar & de Gorbs en Italie, Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe & de la Garde en Provence, paſſa différens actes ès-années 1428, 35, 54, 63 & 1465, qui ſont conſervés dans les Regiſtres des anciens Notaires de Graſſe & de Châteauneuf. Dans l'un de ces actes, il ſtipula, avec ſes deux frères, pour faire bâtir une Chapelle en l'honneur du grand *Saint Antoine*, au profit & uſage de *Marguerite de Graſſe*, ſa mère. Il y eſt qualifié *magnificus & potens* LUDOVICUS LASCARIS, *ex Comitibus Vintimilii, ac Tendæ, Dominus Caſtrinovi, filius magnifici & potentis Militis, Domini* GUIDONIS LASCARIS, *ex dictis Comitibus, Domini de Gorbio & con-Domini de Caſtellario, Diœceſis Vintimilienſis, & magnificæ Dominæ Marguaritæ de Graſſâ, filiæ Domini de Cabris*, &c. Il épouſa PHILIPPE, des Comtes DE VINTIMILLE, ſa parente (de la branche des VINTIMILLE de Gênes), dont vinrent pluſieurs enfans, ſavoir :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. GUY, ou GUIDON, lequel teſta en faveur de ſa mère, par acte retenu à Antibes ;
3. HONORÉ, Religieux dans l'Abbaye des Isles de Saint-Honorat & de Lérins. Il parvint aux dignités de ſon Ordre. Cette Abbaye a toujours regardé la Maiſon de VINTIMILLE comme ſa bienfaitrice, vu les grands biens qu'elle en a reçus, avec le droit d'y battre monnoie, comme il conſte par un acte conſervé dans un Regiſtre couvert de bazanne verte, coté *Graſſe*, N° 4, fol. 43, *Arm. j*, Archives du Roi, Chambre des Comptes à Aix, de l'an 954, le 3 des Calendes d'Avril, indiction XII^e, contracté par GUY DE VINTIMILLE, qualifié dans cet acte de donation, *Comte Impérial de Vintimille & de Lauſane, Marquis des Alpes Maritimes*, &c. Comme cet acte eſt propre à intéreſſer la curioſité du lecteur, nous le rapporterons mot à mot, tel qu'on le lit dans ledit Regiſtre des Archives du Roi, après les épitaphes, à la fin de cette Généalogie ;
4. MANUEL ou EMMANUEL, Prieur de Saint-Hilaire ;
5. LUQUINE LASCARIS, mariée au Seigneur *de Thodon*, de la Maiſon de *Riquerii*, par contrat du 17 Mai 1463, où elle eſt qualifiée *nobilem Domicellam* LUQUINAM, *filiam quondàm magnifici viri*, LUDOVICI LASCARIS, *ex Comitibus Vintimilii, Domini de Caſtronovo atque de Gardâ ;*
6. MESSALINE, morte *ab inteſtat*, pour la ſucceſſion de laquelle il ſurvint quelques différends entre ſes frères ;
7. Et MARIONNE, alliée, par contrat de l'an 1453, avec *Balthazar de Graſſé*, Seigneur de Cabris & de toute ſa Vallée.

Deux des fils de LOUIS LASCARIS, II^e du nom, paſſèrent un compromis à l'occaſion de ſon teſtament, par la médiation d'OTHON & de BARTHÉLEMY, des Comtes de Vintimille, leurs couſins germains, Seigneurs en partie du Caſtellar & de Gorbs. (Ses deux fils étoient JEAN & HONORÉ.)

XIX. JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, II^e du nom, Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe & de la Garde, paroît être le premier qui ſe fixa d'une manière plus ſtable dans ſa Terre de Châteauneuf. Il ne poſſédoit plus celle du Caſtellar, ni celle de Gorbs. On voit que ſes deux oncles les tranſmirent ſans partage à leurs deſcendans. JEAN LASCARIS, II^e du nom, ſtipule dans quantité d'actes avec OTHON, BARTHÉLEMY, GARNIER, OTTOSIEN & autres LASCARIS, des Comtes de Vintimille, ſes couſins germains, tous qualifiés *Seigneurs du Caſtellar & de Gorbs*, ou *Gorbio*, d'où il eſt naturel de préſumer que tous les LASCARIS du Comté de Nice qui poſſèdent ces deux Terres, ſont deſcendus de ces couſins germains, probabilité cependant contraire à l'opinion des auteurs de la Maiſon de France & de celle de Vintimille, & autres, qui donnent des auteurs différens à ces Seigneurs de Nice, ce qui doit engager les LASCARIS du Languedoc à éclaircir ce fait. Le Comte JEAN, II^e du nom, donna pouvoir, le 19 Novembre 1459, à EMMANUEL LASCARIS, ſon frère germain, de recueillir la ſucceſſion qui lui étoit échue du chef d'*Elzéar de Podio*, Seigneur en partie de la ville de Riez, en qualité de fils aîné de LOUIS LASCARIS, II^e du nom, en faveur duquel *Elzéar de Podio* avoit teſté. LOUIS LASCARIS eſt dit dans ce teſtament neveu dudit *Elzéar de Podio*. JEAN, II^e du nom, vendit, dans ladite année 1459, à Florent de Caſtellane, ſa juridiction & tout ce qui lui appartenoit ſur la ville de Riez, ainſi que tous les autres lieux & places dépendans de l'hérédité de ſon grand-oncle, *Elzéar de Podio* ; & le 5 Avril 1461, il fit une ceſſion ſur ledit Florent de Caſtellane, ſon débiteur, à EMMANUEL, ſon frère, pour le remplir du Légat de LOUIS LASCARIS, ſon père. Il avoit encore vendu, en 1453, la moitié de ſa Terre de Châteauneuf, à ſon couſin HONORÉ LASCARIS, Comte de Tendé, comme nous

l'avons dit ci-devant. Dans la diviſion qu'ils firent de cette Terre, par acte du 1er Mai 1459, ils ſont qualifiés *puiſſans, magnifiques & illuſtres Chevaliers & Seigneurs, couſins de même ſang & de même branche, & liés par la plus étroite amitié*. Le Comte JEAN vendit de plus, par acte du 5 Juillet 1465, au Comte HONORÉ, ſa terre de la Garde, près de Villeneuve, diocèſe de Graſſe, ou de Vence, & même les biens que ſon père lui avoit laiſſés ſur la ville de Nice, & probablement ſes droits ſur les terres du Caſtellar & de Gorbs, dont ſon père étoit Co-Seigneur, car lui ne l'étoit plus. Il eſt vrai qu'on n'a point encore vu d'actes qui établiſſent les vrais motifs de la fin de cette dernière poſſeſſion : elle peut avoir eu lieu par les voies légitimaires & collatérales. Quoi qu'il en ſoit, par la vente de tous ces biens & par le partage que ſes enfans furent obligés de faire entr'eux de ſa ſucceſſion, cette branche perdit beaucoup de ſon éclat, en perdant autant de ſa fortune. On trouve quantité d'actes, dans leſquels JEAN ſtipule avec HONORÉ & THOMAS, des Comtes *de Vintimille* & *de Tende*, l'un des frères dudit HONORÉ, dont il hérita ſans doute, puiſqu'il fut Seigneur de cette moitié de Châteauneuf, & qu'il la tranſmit à ſes deſcendans. Ce fut ce THOMAS LASCARIS, qui rapprocha les VINTIMILLE-MARSEILLE des VINTIMILLE-LASCARIS, tous de même ſang (mais dont les branches ſont ſéparées depuis pluſieurs ſiècles), par le mariage d'YOLANDE, ſa fille, avec BERTRAND DE VINTIMILLE-MARSEILLE, mentionné au degré d'ANTOINE, quatrième fils de THOMAS, & de *Simonette Adorno*. Ce fut encore ce même THOMAS qui fit la ſeconde branche de ſa Maiſon, ſous le nom de *Châteauneuf*, depuis l'époque de la vente de la moitié de cette Terre, par les VINTIMILLE-LASCARIS, Seigneurs de Châteauneuf, aux VINTIMILLE-LASCARIS, Comtes de Tende, leurs aînés. Cette ſeconde branche de Châteauneuf fut encore diſtinguée par le nom de *Riez*, parce que THOMAS avoit quelque droit de Juridiction ſur cette ville, où il alla faire ſon ſéjour, comme nous l'avons dit, pendant l'Epiſcopat de ſon frère. On a auſſi vu que cette même branche fondit : 1° dans celle des VINTIMILLE-MARSEILLE, par YOLANDE LASCARIS DE TENDE, fille de THOMAS, 2° enſuite dans la Maiſon de *Demandols*, de la branche de *Trigance*, par CLAUDE ou CLAUDINE LASCARIS DE TENDE, petite-fille de THOMAS, & fille de JEAN LASCARIS-TENDE, Co-Seigneur de Châteauneuf, de la ſeconde branche de ce nom ; & 3° cette branche s'eſt fondue dans la Maiſon de *Caſtellane*, par le mariage d'HONORADE LASCARIS, ſœur de CLAUDINE, filles de JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, & de *Catherine de Caſtellane-Allemagne*, avec trois *Caſtellane*, mentionnés au degré XVIII de la branche aînée.

Le Comte JEAN LASCARIS, IIe du nom, reçut hommage de ſes Vaſſaux, le 14 Mai 1454, conjointement avec ſon couſin le Comte *de Tende*, en préſence de *Balthazar de Graſſe*, Seigneur de Cabris, ſon beau-frère, & d'*Eſparron de Villeneuve*, des Seigneurs *de Tourrettes-lès-Vence* ; & il paſſa un compromis à l'occaſion d'un bail donné par LOUIS, ſon père, le 5 Juin 1470, par l'entremiſe de NICOLAS, des Comtes *de Vintimille*, Prieur de Seillans & de Valbonne. Il épouſa, par contrat de l'an 1452, *Louiſe de Brandis*, d'une des plus anciennes Maiſons du Comté de Nice. Etant veuve elle teſta le 13 Mai 1505, & inſtitua pour héritières particulières ſes filles ; une de ſes belles-filles ; une de ſes petites-filles ; & pour ſes héritiers univerſels ſes trois fils. De ſon mariage vinrent ſix enfans, ſavoir :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. PIERRE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Co-Seigneur de Châteauneuf, qui s'eſt marié, par contrat du 18 Avril 1491, avec *Georgette de la Mothe*, fille de *Sauveur*, Seigneur dudit la Mothe, & d'*Antoinette de Glandevès*. Il en eut ſept enfans :
   1. QUINTIN, Viguier de Marſeille, marié, le 12 Décembre 1520, à *Catherine de Berre*, d'une des plus illuſtres Maiſons de Provence, dont il n'eut point d'enfans ;
   2. JEAN, en faveur duquel QUINTIN teſta ;
   3. JACQUES, qui teſta en faveur de QUINTIN, ſon aîné. (Ces trois frères moururent ſans poſtérité) ;
   4. 5. & 6. ANNETTE, CHARLOTTE, SIBYLLE ;
   7. Et ANTOINETTE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, qui épouſa, le 3 Janvier 1526, *Honoré de Villeneuve*, Cadet des Arcs, auquel elle porta tous ſes biens, & dont vinrent : *Honoré de Villeneuve*, mentionné ci-après, qui fut héritier univerſel de JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, ſon on-

cle paternel, ſuivant ſon teſtament du 3 Avril 1572, par lequel il eſt obligé de prendre ſes ſurnoms & armes avec cette deviſe GRATIA DEI; & *Jean de Villeneuve-Laſcaris*, qui fut la cauſe de la tranſmigration des VINTIMILLE-LASCARIS, en Languedoc, ayant paſſé dans ſa Commanderie, dont le principal Château étoit ſitué à Peyriac-Minervoi, Diocèſe de Narbonne, & emmené avec lui ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Cadet de Châteauneuf, fils de CLAUDE LASCARIS, & de *Perrette d'Agoult*, & petit-neveu à la mode de Bretagne de cette ANTOINETTE LASCARIS, mère du Commandeur. Cet ANTOINE LASCARIS, étant devenu amoureux de la belle-ſœur de *Saint-François de Régis*, le Commandeur *de Villeneuve*, que l'on appeloit vulgairement ſon *oncle*, le maria avec cette jeune veuve, en 1593, dans ſon Château de Peyriac, où ſa race maſculine s'eſt perpétuée juſqu'à nos jours, comme on va le voir dans la ſuite de cette filiation.

Honoré de Villeneuve, fils aîné d'*Honoré*, & d'ANTOINETTE LASCARIS VINTIMILLE, héritier de toute la portion de Châteauneuf, échue en partage à PIERRE LASCARIS, un des trois fils de JEAN II, & de *Louiſe de Brandis*, épouſa *Lucrèce de Berre*, nièce de *Catherine*, femme de QUINTIN LASCARIS-VINTIMILLE, ci-deſſus mentionné. Il en eut : *Alexandre*, dont on va parler ci-après; *Jean de Villeneuve-Laſcaris*, Commandeur de Malte dans la Province de Languedoc; & *Honorade de Villeneuve-Laſcaris*, femme de *Pierre de Villeneuve*, ſon parent conſanguin, dont eſt iſſu l'Abbé *de Villeneuve*, Chanoine de Saint-Victor de Marſeille, Vicaire Général de Nevers.

Alexandre de Villeneuve-Laſcaris, fils aîné d'*Honoré*, dit LASCARIS, & de *Lucrèce de Berre*, épouſa *Marguerite de Graſſe*, de la branche de *Cabris*, dont naquit : *Marguerite de Villeneuve-Laſcaris*, Dame en partie de Châteauneuf, alliée le 19 Novembre 1618, avec *Hubert de Puget*, Ecuyer de la ville de Saint-Maximin, Seigneur de Chaſteuil, fils d'*Antoine de Puget*, Baron de Saint-Marc, Seigneur de Chaſteuil & de Merveille, & de *Philippe d'Arnaud*. Par ce mariage & celui d'une autre héritière du nom de LASCARIS, on verra que la Maiſon *de Puget*, des Barons *de Saint-Marc*, a réuni toute la Terre de Châteauneuf & les biens de la Maiſon DE VINTIMILLE.

3. BARTHÉLEMY, Seigneur de Châteauneuf, conjointement avec ſes frères LOUIS & PIERRE. Il fut élevé à la dignité de Viguier de Marſeille, & étant prêt à partir pour la conquête du Royaume de Naples, il teſta le 17 Juillet 1494, en faveur de PIERRE, auquel il ſubſtitua LOUIS LASCARIS, leur aîné; fit des legs à *Louiſe de Brandis*, ſa mère, à BARTHÉLEMY LASCARIS, & à *Brigide* & *Marguerite*, ſes neveu & nièces. On ignore le nom de ſa femme, dont il n'eut que des filles, l'une deſquelles épouſa *Branquin de Villeneuve*, en faveur duquel il fit un autre teſtament, & ſubſtitua à ce beau-fils, QUINTIN, ſon neveu, fils de PIERRE, & à QUINTIN, HONORÉ LASCARIS, ſon neveu, fils de LOUIS, ſon frère aîné;
4. HONORÉE;
5. MARGUERITE, femme d'*André Iſoard* de Barcelonne;
6. Et ANTOINETTE LASCARIS-VINTIMILLE, mariée avec *Barthélemy de Flotte*, Co-Seigneur de Cabris, d'une des meilleures Maiſons de Provence. De cette alliance vint : *Honoré de Flotte*, qui donna quittance, le 24 Octobre 1580, à LOUIS LASCARIS, ſon oncle maternel, à l'occaſion de la dot d'ANTOINETTE LASCARIS, ſa mère. Une des branches de la Maiſon de *Flotte* fut obligée de prendre le nom *d'Agoult*, dont la poſtérité a fini de nos jours dans la Maiſon de *Villeneuve*, par la branche de *Bargemont;* mais un rameau de cette même branche qui prit le nom *d'Agoult*, en vertu du teſtament de *Raymond d'Agoult*, Seigneur de Saint-Auban, s'eſt perpétué juſqu'à nos jours dans MM. *de Flotte de Seillans*. L'un d'eux fait ſon ſéjour en cette Terre avec ſes ſœurs, & l'autre à Toulon, où il eſt Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. Nous aurons encore ſujet d'en parler à l'occaſion de CLAUDE LASCARIS, marié à la puînée des filles de *Raymond d'Agoult*. (*Nota.*) C'eſt par erreur que nous n'avons donné qu'une fille à ce *Raymond d'Agoult*, au mot AGOULT; il en eut ſept & un fils.

XX. Louis Lascaris, IIIe du nom, des Comtes de Vintimille, &c., Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe, de Clermont, Opio & autres places, conjointement avec Pierre & Barthélemy, ſes frères, tous les trois fils & héritiers de Jean II, & de *Louiſe de Brandis*, fut choiſi, par acte du 30 Janvier 1487, pour exécuteur teſtamentaire de *Balthazar de Graſſe*, Seigneur de Cabris & de ſa Vallée, ſon oncle maternel par ſa femme Marionne Lascaris. Par acte du 13 Septembre 1496, il tranſigea avec la Communauté de la Brigue, conjointement avec ſes frères & *Andronic de Villeneuve*, Seigneur de Tourrettes-lès-Vence; ledit *Balthazar de Graſſe*, Seigneur de Cabris & de ſa Vallée; *François de Requiſton*, Seigneur d'Eſcragnolles, & *Vincent de Caſtellane*. Il fit, par acte du 11 Octobre 1506, les diviſion & partage de la ſucceſſion de ſon père, & nommément de la Terre de Châteauneuf, avec Pierre & Barthélemy Lascaris, ſes frères, & les héritiers de Thomas Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, ſon couſin; & le 14 Septembre 1510, il dota Anne Lascaris, ſa nièce, fille de Pierre, & aſſiſta à ſon mariage avec *Marc Dominici*, Seigneur de Guillaumes. Louis Lascaris, IIIe du nom, ſtipula dans quantité d'autres actes avec Pierre & Barthélemy, ſes frères, avec *Louiſe de Brandis*, ſa mère, avec Jean Lascaris de Tende, ſon couſin, fils de Thomas, & de *Simonette Adorno*, avec autre Jean Lascaris, des Comtes de Vintimille, auſſi ſon couſin, fils de Garnier Lascaris, Co-Seigneur de Gorbs, auquel Barthélemy Lascaris avoit vendu partie de ſa portion de Juridiction ſur la Terre de Châteauneuf, & fait don de celle qu'il s'étoit réſervée. Cette vente & cette donation furent faites en commun à ce Jean, fils de Garnier, Co-Seigneur de Gorbs, & à Pierre, ſon frère, à raiſon de la grande amitié (ſelon les propres expreſſions de l'acte) qu'ils avoient pour l'un & pour l'autre. Ce Louis ſtipula encore par acte du 14 Juin 1520, avec *Georgette de la Mothe*, ſa belle-ſœur, avec Quintin, ſon neveu, fils de Pierre, & de ladite Dame *de la Mothe*, & avec Honoré, ſon fils. Louis Lascaris, IIIe du nom, ſe maria ſur la Côte de Gênes, & fit ſon teſtament le 3 Juin 1511, retenu par *Antoine Arnaud*, Notaire de Châteauneuf, dont les Regiſtres ſe trouvent chez *André Iſnard*, Notaire de Graſſe par lequel il inſtitue pour héritier univerſel Honoré Lascaris, ſans doute ſon fils unique, qui ſuit, puiſqu'il ne nomme que lui dans ce teſtament, & qu'aucun de ſes autres actes, qui ſont en grand nombre, ne fait mention que de cet Honoré ou Honorat. *Gratia* (ainſi s'exprime ce teſtament) *ſcienter & ſponte in omnibus & ſingulis aliis ſuis bonis, &c., Juriſdictionibus, Juribus, actionibus, &c., quibuſcumque, qualiacumque, quantacumque, &c., hæredem ſuum univerſalem & in ſolidum fecit & ordinavit, & ex ore ſuo proprio nominavit, &c., nobiliſſimum generoſiſſimum & ſcutiferum* Honnoratum Lascaris, *ex Comitibus Vintimilii, ſuum dilectum filium legitimum & naturalem*, &c.

XXI. Honoré Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, Seigneur en partie de Châteauneuf-lès-Graſſe, d'Opio, de Clermont & du Vignal en Provence, & de Coni, dans le Marquiſat de Marro en Albenga, fils unique de Louis, IIIe du nom, & ſon héritier univerſel, par acte de l'an 1511, faiſoit ſon ſéjour dans ſon Château de Coni, ſur la rivière de Gênes, comme il appert par acte du 30 Juin, audit an 1511. Il s'y maria avec Catherine Lascaris, ſœur de la Comteſſe *de Tende*, & fille de Jean-Antoine Lascaris, des Comtes de Vintimille, dernier Comte de Tende, du nom de Lascaris, ſa parente conſanguine au Ve degré. Cette Catherine Lascaris fit ſon teſtament dans le lieu *di Ponto di Parnaſſio*, retenu par le Notaire *Morq*. Ce mariage lui donna le titre glorieux d'oncle du Roi François Ier, puiſque René de Savoie, frère de Louise de Savoie, mère de ce Monarque, & Honoré Lascaris, épouſèrent les deux ſœurs. François Ier, dans toutes ſes Lettres Patentes, tranſactions, dons & privilèges en faveur de René de Savoie & d'Anne de Vintimille-Lascaris, les qualifie *notre très-cher & bien amé oncle*, & Anne Lascaris, *notre très-chère & bien amée tante*. Ces actes, des années 1517, 1520, 1524, 1530 & autres, ſe voient aux Archives du Roi à Aix. Hororé Lascaris, en qualité d'héritier univerſel de Louis, ſon père, fut chargé de payer à la Dame *Louiſe de Brandis*, ſa grand'mère paternelle, les penſions & légats que Jean, IIe du nom, ſon mari, & Louis, IIIe du nom, Pierre & Barthélemy, ſes enfans, lui firent dans leurs teſtamens ou actes de donation, dont il reçut quittance fi-

nale de ladite Dame *Louiſe de Brandis*, le 14 Mars 1512. Il prêta ſerment de fidélité au Roi Louis XII en 1506; rendit hommage par Procureur le 2 Septembre 1511; donna, par acte du 15 Mars 1512, à titre de bail, tous ſes biens de Châteauneuf, d'Opio & de Clermont; tranſigea le 5 Avril 1516, par la médiation de *Louis de Graſſe*, Seigneur de Cabris, ſon couſin, avec PIERRE LASCARIS, ſon oncle paternel, à l'occaſion de quelques différends entre ledit PIERRE & LOUIS LASCARIS, IIIe du nom, ſon père; donna à BARTHÉLEMY LASCARIS, ſon oncle paternel, par acte du 6 Décembre 1517, pouvoir d'exiger tous ſes droits & de percevoir tous ſes revenus de Provence; & élut un Juge pour la Cour de Châteauneuf, par acte du 8 Juin 1525, conjointement avec ſon couſin JEAN LASCARIS, fils de THOMAS & ledit BARTHÉLEMY LASCARIS. Le Comte HONORÉ LASCARIS teſta le 3 Octobre 1546 (acte retenu par *Conrad*, Notaire de Caravonica), & inſtitua ſes trois fils pour héritiers univerſels par égales portions, en les ſubſtituant les uns aux autres, ſuivant l'ordre de primogéniture, dans le cas qu'il en mourût ſans enfans mâles. De ſon mariage vinrent :

1. JEAN-ANTOINE, qui ſuit ;
2. TIBÈRE, rapporté après ſon aîné;
3. CLAUDE, qui a continué la poſtérité, mentionné après ſes deux frères ;

Le Comte HONORÉ LASCARIS eut encore des filles, dont nous ne parlerons pas, attendu qu'elles furent établies, ſans doute, ſur la côte de Gênes (où leur père réſidoit, & où il mourut dans ſon Château de Coni), & que nous n'avons pas la connoiſſance que nous aurons un jour (dit l'auteur de ce Mémoire), de tous les titres & actes paſſés dans ces contrées, par les Seigneurs de cette branche.

Nota. On trouve dans un manuſcrit de feu Piganiol de la Force, que *Claude de Lyobard*, le jeune, Seigneur du Châtelard, fils puîné de *Pierre*, & de *Marie de Glanne*, Panetier ordinaire du Roi FRANÇOIS Ier, & Gentilhomme de ſa Chambre, épouſa, dans la Ville de Blois, le 21 Janvier 1523, ISABEAU DE CHATEAUNEUF-LASCARIS, fille d'ELÉONOR, aliàs HONORÉ, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, iſſu des Comtes *de Vintimille*, & de CATHERINE LASCARIS. Voy. LYOBARD.

XXII. JEAN-ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, fut Seigneur en partie de Coni, qu'il eut en partage avec ſon frère TIBÈRE, & dont il reçut l'inveſtiture à Turin le 5 Septembre 1581, de CHARLES-EMMANUEL, Duc DE SAVOIE. Il paſſa un bail à Châteauneuf au nom d'HONORÉ, ſon père, le 14 Octobre 1538, & ſe maria ſur la côte de Gênes, où il demeuroit. De ſa femme, qui n'eſt connue dans les actes que ſous le nom de *Catin* ou *Catherine*, & que l'on croit de la Maiſon de *Caretto*, mais que d'autres diſent être de la même Maiſon que ſon mari, il laiſſa : ISABELLE; JULIE, & BARBARA LASCARIS, qu'il inſtitua ſes héritières univerſelles, & leur nomma pour tuteur, par ſon teſtament, CLAUDE LASCARIS, ſon frère, & ſa femme qu'il laiſſa jeune; mais CLAUDE ſubſtitua dans ſa charge de tuteur, *Honoré de Caretto*, des Seigneurs *de Lavine*, proche parent de ces trois filles, par acte du 17 Juillet 1586. Ce CLAUDE lui ſuccéda dans la poſſeſſion du fief de Coni en Albenga, & eut un procès avec LOUIS & HONORÉ, ſes neveux, fils de TIBÈRE, touchant cette ſucceſſion, en vertu du teſtament d'HONORÉ LASCARIS, père de CLAUDE, & grand-père de LOUIS & d'HONORÉ. Ils le terminèrent à l'amiable, par une tranſaction du 22 Juin 1593. Elle commence ainſi : *Attendu que le feu magnifique Seigneur* HONORÉ, *des Comtes* de Vintimille, *& des Co-Seigneurs de Coni & de Châteauneuf en Provence, dans ſon dernier teſtament, paſſé par feu M*e Conrad des Conrads, *Notaire, le* 3 *Octobre* 1546, *entr'autres diſpoſitions, eut laiſſé pour ſes héritiers à égales portions, les Seigneurs* JEAN-ANTOINE, TIBÈRE *&* CLAUDE, *ſes enfans légitimes & naturels, à condition qu'ils ne pourroient aliéner leur part des fiefs dudit lieu de Coni & de Châteauneuf, ſinon entr'eux frères & héritiers, & avec ſubſtitution qu'en cas que quelqu'un d'eux vint à mourir ſans enfans légitimes, ces frères ſe ſuccéderoient l'un à l'autre par degrés, comme il eſt pleinement ſpécifié par ledit teſtament.* On ſait, par relation, qu'on trouve à Marro, Coni, Albenga, &c., pluſieurs actes relatifs à cette affaire, concernant ledit HONORÉ, CATHERINE, ſa femme, avec leur poſtérité, ſavoir : JEAN-ANTOINE, leur aîné; CLAUDE, leur troiſième fils; *Perrette d'Agoult*, ſa femme; AUGUSTIN & ANTOINE, frères & fils de CLAUDE LASCARIS, & de *Perrette d'Agoult*; TIBÈRE, fils puîné d'HONORÉ; LOUIS & HONORÉ, frères & fils dudit TI-

BÈRE, cousins germains d'AUGUSTIN & d'ANTOINE LASCARIS, lequel ANTOINE étoit déjà passé en Languedoc à cette époque; car AUGUSTIN, son aîné, stipule en son nom dans cette transaction de 1593, & se porte caution pour lui faire ratifier toutes les clauses qu'elle contient; on trouve dans ce même acte, outre ces quatre cousins germains, GUIDON & ROGER, des Comtes *de Vintimille*, leurs parens, à un degré plus éloigné.

XXII. TIBÈRE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, &c., Seigneur de Coni avec son frère, JEAN-ANTOINE, se maria sur la côte de Gênes; son père consentit, en sa faveur, une procuration le 20 Juin 1541. On vient de voir qu'il fut père de LOUIS & d'HONORÉ LASCARIS, qui transigèrent avec AUGUSTIN & ANTOINE, leurs cousins germains. On ne connoît point par titres leur postérité; mais on a des connoissances particulières qu'elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours, & qu'elle est sur le point de s'éteindre: c'est ce qu'on va voir par la filiation rapportée ci-après, & qui nous a été communiquée dans un *Mémoire* envoyé au Comte PAUL LASCARIS, par un descendant, par femmes, des Comtes *de Vintimille*, qui vit sur les mêmes lieux, où ce rameau de la Maison de VINTIMILLE a fait son séjour.

XXIII. LOUIS & HONORÉ LASCARIS, fils de TIBÈRE, reçurent l'investiture de leur portion de la place de Coni, les mêmes jour, mois & an, que JEAN-ANTOINE, leur oncle, par CHARLES-EMMANUEL, Duc DE SAVOIE, comme il conste de ses Lettres Patentes données à Turin le 5 Septembre 1581. Ce même Prince en accorda une seconde à LOUIS personnellement, stipulant à Turin au nom d'HONORÉ LASCARIS, son frère puîné, enfans dudit TIBÈRE, par autres Lettres signées du 17 Mars 1588. Ce LOUIS LASCARIS, Ier du nom de cette branche, fut père de

GÉRENTE, de TIBÈRE II, & de LOUIS II, qui suit.

XXIV. LOUIS LASCARIS, IIe du nom, eut pour enfans:

TIBÈRE, qui suit;
HONORÉ II, & ROGER.

XXV. TIBÈRE LASCARIS, IIIe du nom, fut père de

1. LOUIS III, qui fut prêtre;
2. HONORÉ III;
3. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
4. Et PIERRE-ANTOINE.

XXVI. JEAN-BAPTISTE LASCARIS eut pour fils:

XXVII. Le Comte TIBÈRE-CÉSAR LASCARIS, qui épousa *Blanche-Lombarde de Fagia*, qu'on dit être d'une bonne Maison d'Italie. Il a eu de ce mariage une fille unique (selon ce même *Mémoire*), que des lettres particulières nous ont appris être morte en 1766.

Nous avons dit que cette branche finissoit dans la personne du Comte TIBÈRE-CÉSAR, parce que nous ne croyons pas que sa femme soit d'âge à lui donner d'autres enfans, à moins que devenant veuf il ne se remariât.

On peut observer ici, que dans le nombre des enfans qu'a produit la postérité de TIBÈRE Ier, quelqu'un d'eux auroit pu former des branches collatérales; mais nous l'ignorons & ne le croyons même pas, parce qu'il n'est point permis, sur des matières aussi délicates que les Généalogies, de ne rien appuyer sans connoissance de cause. Ce qui a donné lieu probablement à ce préjugé, *que la lignée masculine de* TIBÈRE LASCARIS *ne s'est pas perpétuée jusqu'à nos jours*, ce sont les intérêts de la Maison *de Gubernatis*, qui a hérité des biens & des droits d'une des branches de la Maison DE VINTIMILLE, comme nous l'avons déjà remarqué, branche que l'on confond infailliblement avec celle des LASCARIS, dont il s'agit ici. Il est au moins aisé de le conclure sur le raisonnement que fit au Comte FRANÇOIS-PAUL LASCARIS, dans son voyage à Nice en 1770, le Comte *de Gubernatis*, homme, dit-on, de beaucoup d'esprit, & versé dans la partie des Généalogies. Voici son raisonnement: *S'ils étoient* LASCARIS *par mâles, je ne jouirois pas des biens dont je jouis, ni du droit de porter le nom de* VINTIMILLE. Si M. *de Gubernatis* prenoit la peine de bien consulter les faits, il verroit que ces LASCARIS, de la côte de Gênes, qu'il suppose faux, & que l'auteur du *Mémoire* croit vrais, cependant sans preuves, ni juridiques, ni directes, n'ont rien de commun avec ses droits, puisque c'est par une des branches, du nom purement de VINTIMILLE, qu'il les a acquis, & que les LASCARIS, dont il est ici question, sortent de la branche des VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE, quoique tous du même sang & des mêmes armes, aux brisures près,

bien différens les uns des autres. Le Comte *de Gubernatis* finit par dire au Comte François-Paul, que les Lascaris Génois étoient *Gandulpho* dans leur propre nom. C'eſt à eux à faire leurs preuves. Il eſt toujours glorieux, quand on porte un beau nom, de ne point ſouffrir les nuages qui pourroient l'envelopper; plus digne & plus noble de chercher à les diſſiper que de les mépriſer.

Par l'extinction du Comte Tibère-César Lascaris (en ſuppoſant ſon exiſtence juſqu'ici), le Comte Jean-Paul Lascaris, fils aîné du Comte Paul, né Baron de Puichéric en Languedoc, eſt le ſeul chef & le ſeul repréſentant des nom & armes de tous les Vintimille-Lascaris, Comtes de Tende, & de tous les Vintimille-Lascaris, Seigneurs de Châteauneuf, anciennement Seigneurs du Caſtellar & de Gorbs. Nous diſons le ſeul repréſentant par mâles; car on a vu dans la première branche, que les Comtes *de Tende* ſont repréſentés par la Marquiſe *du Chaſtellet*, fille du Marquis *d'Urfé*, & les Seigneurs *de Châteauneuf*, par le Baron *de Châteauneuf*, de la Maiſon *de Puget*, & par les Marquis de Vintimille, Comte du Luc & Marquis du Luc, du ſurnom de Marſeille, qui deſcendent, ſavoir : Madame *du Chaſtellet*, d'Anne Lascaris, par la Maiſon de Savoie; M. *de Châteauneuf*, de Marguerite Lascaris, Dame de Châteauneuf; & MM. de Vintimille & du Luc, d'Yolande, fille de Thomas Lascaris de Tende, Co-Seigneur de Châteauneuf.

XXII. Claude Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, &c., Co-Seigneur de Châteauneuf en Provence, par le partage de la ſucceſſion d'Honoré, ſon père, auquel il procéda avec Jean-Antoine & Tibère, ſes frères, par acte du 29 Août 1547, y eſt qualifié avec eux *les nobles & magnifiques Seigneurs* Jean-Antoine, Tibère & Claude Lascaris, *frères, fils & héritiers du Seigneur, noble* Honorat Lascaris, *des Comtes de Vintimille, leur père, en ſon vivant, Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe & de Coni, diocèſe d'Albenga.* Il fut élevé à la charge de Viguier de Marſeille en 1553, mis en poſſeſſion de Coni par Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, dans la perſonne d'Augustin, ſon fils aîné, par Lettres Patentes de ce Prince, données à Turin le 26 Juillet 1586. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Juillet 1550, *Pierre* ou *Perrette d'Agoult*, fille puînée de magnifique *Raymond*, Seigneur de Saint-Auban, & d'*Antorone, Antouronne* ou *Antoinette de Raymond*, de la branche des Seigneurs *d'Eoux*, dont la mère étoit née Lascaris. Il donna, le 2 Avril 1561, quittance à Jean Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, Co-Seigneur & Prieur de Châteauneuf, ſon oncle à la mode de Bretagne. Ce fut ce Jean, qui adopta pour héritier *Honoré de Villeneuve*, ſon neveu, en l'obligeant de prendre ſes nom & armes, en qualité de fils de Pierre Lascaris, cité au degré de Jean II, ſon père. Le 22 Février 1562, Claude fonda de procuration, conjointement avec ledit Seigneur Jean Lascaris, ſon oncle; *Honoré & Charles de Graſſe*, Ecuyers, de Briançon; *Auban d'Agoult*, ſon beau-frère, Ecuyer, de Saint-Auban; *Honoré de Graſſe*, Seigneur de Cabris; *Claude de Graſſe*, Seigneur d'Auribeau; le Seigneur *de Moriez*; le Seigneur *d'Angles*; & le Seigneur *de Rognes*, tous parens & amis de Claude & de Jean Lascaris, *aux fins*, dit cet acte, *de ſe préſenter devant Monſeigneur le Comte de Tende, Grand Sénéchal & Gouverneur pour le Roi en ce pays de Provence, à l'occaſion du ban & arrière-ban.* Le Comte Claude Lascaris recut, par acte du 10 Septembre 1565, une obligation en vertu de la dot de ſa femme, conſentie par noble *Auban d'Agoult*, fils de *Raymond*, au nom de ſon père, ſur les biens, place & Seigneurie d'Eoux; & par acte du 21 des même mois & an, ſon beau-père ratifia la ceſſion qu'*Auban d'Agoult*, ſon beau-frère, lui avoit faite. Le même Claude Lascaris, par acte du 13 Mai 1567, donna quittance à ſon beau-père, en qualité de mari, de maître & de Seigneur des biens dotaux de ſa femme; lui & Jean, ſon oncle, par acte du 6 Mai 1577, inſtituèrent un Juge pour leur juſtice dans la Terre de Châteauneuf; & le 30 Septembre 1579, *Auban d'Agoult*, beau-frère dudit Claude Lascaris, le nomma ſon exécuteur teſtamentaire avec *Jean-Jacques de Villeneuve*, Seigneur de Villevieille. *Perrette d'Agoult*, femme de Claude, par acte du 21 Septembre 1582, fonda de procuration Augustin Lascaris, ſon fils aîné, & Joſeph de Foulques, Seigneur de la Mothe, en vertu de quelques droits à réclamer de la Dame *Antoinette de Raymond*, Dame de Saint-Auban, ſa mère & uſufruitière teſtamentaire

du Seigneur *de Saint-Auban*, ſon mari. CLAUDE LASCARIS vendit, par acte du 5 Septembre 1583, les bâtimens, terres & prés, ſitués à Saint-Auban, tombés en partage à *Perrette d'Agoult*, ſa femme, par la ſucceſſion de *Raymond*, ſon père; ſtipula le 9 du même mois, dans un acte de ſentence, ſur les biens laiſſés en partage par *Raymond d'Agoult*, à ſes ſept filles; contracta quantité d'autres actes en vertu de la même ſucceſſion, tant avec ledit *Raymond*, ſon beau-père; *Auban d'Agoult*, ſon beau-frère; *Marguerite de Villeneuve*, ſa belle-ſœur, femme d'*Auban*; qu'avec d'autres héritiers dudit Seigneur *Raymond d'Agoult*; & par acte du 10 Mai 1586, il donna pouvoir & ordre à AUGUSTIN LASCARIS, ſon fils aîné, de ſe tranſporter à Coni, pour donner à ferme tous les biens, droits & juridictions qui lui appartenoient dans ce lieu, par le décès de JEAN-ANTOINE, ſon frère aîné, mort ſans enfans mâles; par le même acte il lui donna auſſi pouvoir de prêter ſerment de fidélité à S. A. le Duc DE SAVOIE. Par un autre acte, du 21 Juillet de ladite année 1586, il révoqua une procuration en ces termes : *Le Seigneur* CLAUDE LASCARIS, *des Comtes de Vintimille, Seigneur de Châteauneuf, de Clermont & d'Opio-lès-Graſſe, tuteur & adminiſtrateur, conjointement avec ſa belle-ſœur (en vertu du teſtament de feu* JEAN-ANTOINE LASCARIS, *des Comtes de Vintimille, ſon Frère, Seigneur, en ſon vivant, de Coni), des perſonnes & biens des Demoiſelles* ISABELLE, JULIE & BARBARA, *filles & héritières univerſelles dudit* JEAN-ANTOINE, *révoque la procuration donnée à noble* Auguſtin d'Urbec, *du lieu d'Onèglia, & en charge noble* Honoré de Caretto, *des Seigneurs* de Lavine, *procheparent deſdites Demoiſelles* LASCARIS. Dans un autre acte cet *Honoré de Caretto* eſt dit neveu de CLAUDE LASCARIS, qui paſſa une infinité d'autres actes trop longs à rapporter. Par ſon teſtament du 10 Février 1568 (où ſes quatre fils & ſes trois filles ſont nommés, à l'exception de la dernière, qui naquit après l'époque de ce teſtament), il fait des légats à *Perrette d'Agoult*, ſa femme, ordonne qu'AUGUSTIN, ſon fils aîné, paye à ſes frères leur légitime, dès qu'ils ſeront parvenus à l'âge de 20 ans, ou qu'ils auront trouvé place dans l'Ordre de Malte. Ces enfans furent :

1. AUGUSTIN, qui ſuit;
2. AUBAN, mort ſans poſtérité;
3. GILLY, baptiſé le 28 Avril 1564, mort ſans alliance;
4. ANTOINE, rapporté après ſon aîné; il a continué la poſtérité : c'eſt la ſeule de cette branche de la Maiſon de VINTIMILLE qui ſe ſoit perpétuée juſqu'à l'époque où nous écrivons, à moins (comme nous l'avons aſſez obſervé) que celle de TIBÈRE LASCARIS, ſon oncle, n'exiſte encore ſur la côte de Gênes;
5. & 6. MARGUERITE & PERRETTE LASCARIS, des Comtes de Vintimille; on ignore ſi elles ont été mariées;
7. Et JEANNE, alliée, le 2 Janvier 1592, au Seigneur *de Valbonne*, en préſence & du conſentement de *Perrette d'Agoult*, ſa mère; d'AUGUSTIN & d'ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, ſes frères.

XXIII. AUGUSTIN LASCARIS, héritier univerſel de CLAUDE, ſon père, épouſa, en premières noces, *Jeanne de Foulques*, fille du Seigneur de la Garde, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. CLAUDE, rapporté après ſon aîné;
3. Et une fille, mariée au Seigneur *de Cheiron*, Terre ſituée près de Caſtellanne.

XXIV. GUILLAUME LASCARIS, &c., héritier univerſel de ſon père, Seigneur en partie de Châteauneuf, de Soleilhas (Terre qui appartient aujourd'hui à M. de Fortis, Conſeiller au Parlement d'Aix) & de Vauplane, porta longtems le nom de cette dernière Terre, ſuivant quantité d'actes ſignés de lui ſous ce nom. Il épouſa *Jeanne de Graſſe*, fille du Seigneur de Mouans, & en eut :

1. CÉSAR, mort jeune;
2. MARGUERITE, dont on va parler;
3. FRANÇOISE, Religieuſe à Caſtellanne;
4. Et ISABEAU, mariée à *Louis d'Haultier*, Seigneur de Gaudes, de la Penne, &c., en Provence, qui laiſſa poſtérité.

XXV. MARGUERITE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Dame de Châteauneuf, de Vauplane, de Clermont & autres lieux, héritière univerſelle de ſes père & mère; dont on voit encore le portrait à Châteauneuf (qui repréſente une très-belle femme), épouſa, 1° *Alexandre de Villeneuve*, Seigneur de Gault, Chevalier de Mons, premier Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, frère unique de LOUIS XIV, fils d'*Henri de Villeneuve*, & de *Conſtance de Fernande*, Dame de Mons; & 2° *Marc-Antoine de Puget*, des

Barons de *Saint-Marc*, Seigneur en partie de Châteauneuf, fils d'*Hubert de Puget*, Seigneur de Chasteuil, & de *Marguerite de Villeneuve-Lascaris*, Dame de l'autre partie de Châteauneuf. Ce fut par ces deux alliances de MARGUERITE LASCARIS avec *Marc-Antoine de Puget*, & de *Marguerite de Villeneuve-Lascaris* avec *Hubert*, que tous les biens de la branche des VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE-CHATEAUNEUF passèrent dans les Maisons *de Villeneuve* & *de Puget*.

On trouve une Lettre de cette MARGUERITE LASCARIS, datée de Châteauneuf, du 13 Novembre 1668, écrite à des gens d'affaire, en faveur de JEAN LASCARIS, IIIe du nom, son cousin issu de germain, c'est-à-dire petit-fils d'ANTOINE, conséquemment petit-neveu d'AUGUSTIN Ier, grand-père de cette Dame. Elle est conçue en ces termes : *Il est venu icy un honest homme de la part d'un de nos parens, qui est habité en Languedoc, &c., & comme c'est un cadet de notre Maison, il a recours à nous pour avoir les titres qui justifient sa noubleſſe. Il lui est nécessaire d'avoir le mariage de* CLAUDE LASCARIS, *Seigneur de ce lieu, avec* Perrette d'Agoult, *fille de Monsieur* de Saint-Auban, *de l'année* 1550, *&c. J'escripts la même Lettre à M.* Roubaud, *Procureur au siège ; vous me fairés grand plaisir de travailler de concert, car c'est affaire me touche très-sensiblement, & de me croire véritablement votre très-humble Servante.* M. DE LASCARIS.

Nota. Il est à remarquer que dans tous les actes que l'on a vus de cette Dame, elle est signée, ainsi que dans cette Lettre, purement de son propre nom. Cette Lettre est une pièce, ou un titre de famille bien excellent, pour appuyer une transmigration.

Cette MARGUERITE LASCARIS eut plusieurs enfans de son mariage avec *Marc-Antoine de Puget*. Elle en plaça plusieurs dans l'Ordre de Malte & au service. *Antoine*, qui suit, continua la postérité.

Antoine de Puget, Seigneur & Baron de Châteauneuf, eut de son mariage, entr'autres enfans : *Louis*, qui suit. Une des sœurs d'*Antoine* fut mère d'*Antoine*, Chevalier *de Villeneuve*, de la Branche de Vence, ancien Officier de Carabiniers, & de *Louis*, Marquis *de Villeneuve*, Seigneur de Mouans, Senanon & autres lieux, Sénéchal de Grasse. Ils font leur séjour dans cette Ville, ou dans leurs Terres.

Louis de Puget, des Barons de Saint-Marc, des Seigneurs de Chasteuil & de Merveille, Seigneur & Baron de Châteauneuf-lès-Grasse, épousa sa cousine germaine, de même nom & de même sang, & en eut plusieurs enfans, entr'autres :

Jean-Paul de Puget, des Barons *de Saint-Marc*, &c., dit *le Baron de Châteauneuf*, qui possède en entier cette terre de Châteauneuf, laquelle a appartenu à la Maison de *Grasse* jusqu'au XIVe siècle, & que les VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE, sortis du Castellar, ont possédée pendant trois siècles ou environ ; ils l'ont perdue par les deux héritières ci-dessus nommées, contre le droit, peut-être inconteſtable, que donnent les biens patrimoniaux, & même contre l'intention d'HONORÉ LASCARIS & de CLAUDE, son fils, manifestée dans leur testament. *Jean-Paul de Puget*, dit *le Baron de Châteauneuf*, fait son séjour à Grasse, & n'a point encore d'enfans de son mariage avec la sœur du Marquis *de Tourrettes*.

XXIV. CLAUDE LASCARIS, second fils d'AUGUSTIN, & de *Jeanne de Foulques*, n'eut de son père qu'une foible légitime, & alla s'établir à Marseille, où il épousa *Claire de Laurens*, fille du Seigneur *de Septèmes*, dont :

AUGUSTIN, qui suit ;
Et BALTHAZAR, mort sans postérité.

XXV. AUGUSTIN LASCARIS, IIe du nom, épousa à Marseille *Anne de Brunet*, & en eut :

THÉODORE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, &c. (On dit qu'elle laissa tous ses biens à MM. de Chrétien, Famille anoblie pour avoir contribué (dit-on encore) à la rançon du Roi FRANÇOIS Ier.) Cette THÉODORE LASCARIS eut de grands démêlés, & suivit de grands procès avec MARGUERITE, sa tante, femme de *Marc-Antoine de Puget*, en vertu des droits légitimaires d'AUGUSTIN II, son père, & de BALTHAZAR, son oncle, sur ladite terre de Châteauneuf.

XXIII. ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, &c., baptisé à Châteauneuf le 21 Novembre 1566, vulgairement qualifié *cadet de la branche de Châteauneuf*, dernier fils de CLAUDE, & de *Perrette d'Agoult*, passa en Languedoc avec *Jean de Villeneuve*, dit LASCARIS (attendu qu'il étoit fils, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, d'ANTOINETTE DE VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE-CHATEAUNEUF,

& d'*Honoré de Villeneuve-Tourrettes-près-Vence*, conséquemment son grand-oncle à la mode de Bretagne), dans la Commanderie de Douzens, dont le Château est situé à Peyriac-Minervois, Diocèse de Narbonne. Il y devint amoureux (selon la tradition de famille), de Madame *de Regis*, belle-sœur, comme nous l'avons dit, de *Saint François de Regis*. Après la mort de son père, & du consentement de la Dame *d'Agoult*, sa mère, manifesté par sa procuration, retenue par M^e *Elhias Joseph*, Notaire de Châteauneuf, il épousa cette jeune veuve, par contrat du 4 Novembre 1593, en présence de son oncle, le Commandeur *de Villeneuve*, comme il conste de l'acte de célébration de son mariage, conçu en ces propres termes : *L'an* 1593, *& le huitième jour du mois de Novembre, a été administré le Sacrement de Mariage à noble* Antoine Lascaris, *cadet de la Maison de* Châteauneuf-lès-Grasse *en Provence, fils légitime & naturel de feu noble* Claude, *des Comtes* de Vintimille, *Co-Seigneur dudit Châteauneuf-lès-Grasse & autres lieux, & de Damoiselle Perrette d'Agoult, fille du Seigneur de Saint-Auban, aussi en Provence, mariés, & à Damoiselle Claire de Molet, veuve du Capitaine de Regis, fille de Messire Marc de Molet & de Dame Françoise de Caussat-la-Bastide, sa femme, en présence de noble frère Jean de Villeneuve, Seigneur, Commandeur de Douzens & du présent lieu, oncle du conjoint, dudit Messire Marc de Molet, & de MM. les Comtes de Rieux, de Grave & de la Bastide, & autres parens & amis.* On trouve dans les Registres de Châteauneuf, de l'an 1583, qu'Antoine Lascaris tint sur les Fonts Baptismaux avec *Perrette d'Agoult*, sa mère, Demoiselle *Pierre de Garidel*. Par acte du 5 Octobre 1593, il contracta une obligation envers Augustin Lascaris, des Comtes de Vintimille, Seigneur dudit Châteauneuf, son frère aîné; & par un autre acte du 6 du même mois (c'est-à-dire le lendemain), il contracta une seconde obligation en faveur de sondit frère aîné, qualifié *magnifique* Augustin Lascaris, des Comtes de Vintimille, Seigneur dudit Châteauneuf. On voit par un acte du 9 Février 1598, qu'il fit un voyage à Châteauneuf, pour y régler & terminer ses droits légitimaires avec son frère. Nous allons rapporter succinctement la teneur de cet acte. *L'an* 1598, *le neuvième jour du mois de Février, &c., noble* Antoine Lascaris, *des Comtes de Vintimille, fils, au Seigneur* Claude, *en son vivant, Seigneur du présent lieu de Châteauneuf, d'Opio & de Coni en Albenga, lequel, de son bon gré, &c., confesse avoir reçu d'*Augustin Lascaris, *des Comtes de Vintimille, fils & héritier dudit feu* Claude, *Seigneur en partie dudit Châteauneuf, son frère présent, &c., savoir est la somme de 410 écus pour tous & chacuns les droits à lui compétans, & qui lui peuvent appartenir sur l'héritage, tant dudit feu Seigneur* Claude, *son père, que de feue Dame Perrette d'Agoult, sa mère, que pour tous & chacuns ses droits de légitime qui lui peuvent appartenir sur lesdits héritages desdits feu Seigneur* Claude *& Dame Perrette d'Agoult, ses père & mère, &c.* Par acte du 20 Février de ladite année 1598, il chargea de procuration son beau-frère, pour percevoir toutes les sommes qui pouvoient lui être dues, & les lui faire tenir à Peyriac en Languedoc, lieu de sa transmigration. Depuis cette époque on ignore quel fut son sort, & on n'a pas pu découvrir son testament; mais on trouve quantité d'actes, contractés par sa femme, où elle est qualifiée *de veuve dudit* Antoine, entr'autres une ratification de 1601, par *Jean de Villeneuve*, Commandeur de Douzens & de Peyriac, sur une vente qu'elle avoit faite de quelques terres, le 10 Décembre 1600. On voit, par un acte du 18 Juin 1604, qu'elle étoit à Châteauneuf, où elle consentit une procuration en faveur de Dame *Françoise de Caussat*, sa mère. Le 23 Mars 1607, elle ratifia une obligation, à l'occasion de l'entretien de Jean-Pierre Lascaris, son fils, pendant le tems de ses pensions; & fit enfin, par acte du 26 desdits mois & an, un accord & transaction, en qualité de mère & tutrice de Marc Lascaris. Elle se maria, 3° par contrat passé à Grasse, en présence de *noble & magnifique* Augustin Lascaris, des Comtes de Vintimille, Seigneur de Châteauneuf, son beau-frère, avec pacte exprès que *Jean-François de Giraud*, son mari, seroit chargé de l'entretien général des Seigneurs Marc & Jean-Pierre Lascaris, fils, à feu noble Antoine Lascaris, cadet de la Maison *de Châteauneuf*, des Comtes *de Vintimille*, & de ladite *Claire) de Molet*, sa femme. Nous pourrions citer plusieurs autres actes passés

par ledit Seigneur ANTOINE & *Claire*, ſa femme, tant à Châteauneuf, Graſſe & autres lieux en Provence, qu'à Peyriac, Carcaſſonne, Narbonne & autres lieux en Languedoc; mais nous croyons en avoir rapporté aſſez pour convaincre le lecteur de ſon exiſtence, & établir ſa tranſmigration de Provence en Languedoc, quelques auteurs ayant négligé d'en parler, ainſi que de pluſieurs autres branches dont ils n'ont point fait plus de mention. Du mariage d'ANTOINE LASCARIS avec *Claire de Molet*, vinrent :

1. MARC, qui ſuit ;
2. Autre MARC, mort jeune ;
3. Et JEAN-PIERRE, baptiſé le 18 Mars 1597. Il eut pour parrain Jean-Pierre de Comminges, & pour marraine la Comteſſe de Rieux. Il prit, dans quelques actes, le titre de *Chevalier de Châteauneuf*.

XXIV. MARC LASCARIS, fils aîné d'ANTOINE, des Comtes de Vintimille, héritier univerſel de ſa mère, & héritier particulier, conjointement avec JEAN-PIERRE, ſon frère, d'AUGUSTIN LASCARIS, leur oncle, fut baptiſé à Peyriac le 11 Août 1594. Il ſtipula, par acte du 15 Septembre 1614, en qualité d'héritier de la Dame *de Molet*, ſa mère, avec Dame *Françoiſe de Cauſſat*, ſa grand'mère maternelle, agiſſant en cette qualité & comme légitime adminiſtratrice de la perſonne & des biens de JEAN-PIERRE, fils & co-héritier auſſi de *Claire de Molet*; ratifia, par acte du 14 Février 1620, avec ledit JEAN-PIERRE LASCARIS DE CHATEAUNEUF, ſon frère, une vente faite par leur mère, veuve d'ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, cadet de Châteauneuf; & paſſa un acte, le 21 Novembre 1627, avec nobles *Antoine* & *Pierre de Cauſſat*, frères & Seigneurs de la Baſtide-Eſparbairenque & de la Fayolle, &c., & le Seigneur de Paulignan, en vertu de la dot de la Dame *de Cauſſat*. On trouve encore quantité d'autres actes ſur ce degré. MARC LASCARIS épouſa, le 21 Septembre 1632, *Anne de Pochelon*, fille de *Marc*, & d'*Iſabeau de Rouſſiac*, & mourut au Château de Peyriac le 25 Septembre 1651, après avoir fait ſon teſtament. Il fut inhumé dans ſa Chapelle de Villeliſſes, dont il avoit hérité par ſon grand-père maternel, & qui, depuis cette époque, a ſervi de ſépulture à cette branche de la Maiſon de VINTIMILLE, tranſplantée en Languedoc. On y voit ſes armes & différentes épitaphes. La conceſſion en

fut faite à *Marc de Molet*, par *Guillaume de Saix*, Seigneur de Paulignan, ſon ami & ſon parent. Cette race *de Saix* étoit une des plus anciennes & des plus nobles du Languedoc. Le Comte MARC LASCARIS eut de ſon mariage,

1. JEAN, qui ſuit ;
2. JACQUES, dit *le Chevalier* DE LASCARIS, héritier particulier de ſon père, & donataire de tous les biens de ſa mère, par acte du 13 Janvier 1666. Son père l'envoya à Malte, où il fut reçu Chevalier par le Grand Maître JEAN-PAUL LASCARIS, en qualité de ſon couſin de même ſang, par ſa Bulle Magiſtrale du 11 Novembre 1656, & lui accorda le privilège de ſe marier ſans quitter la Croix de l'Ordre. Il fut auſſi Chevalier de Saint-Louis, & porta toute ſa vie les armes au ſervice de ſon Prince ; fait Capitaine en chef dans le Régiment de Silly ; ſucceſſivement dans celui de Caſtelnau ; Commandant du Régiment de Bourbonnois, où il perdit une jambe, par un boulet de canon, au ſiège de Maëſtricht, à laquelle il ſuppléa par une autre de bois, ce qui ne l'empêcha pas de voyager ; eut le Commandement de Charleville & du Mont-Olympe, & le Gouvernement du Fort des Bains de la ville d'Arles, & d'autres lieux en Rouſſillon, où étoit alors le théâtre de la guerre. Il accepta, par acte du 8 Mai 1682, l'héritage de JEAN LASCARIS, ſon frère aîné, qui le fit héritier univerſel de tous ſes biens, à la charge de remettre ſa ſucceſſion à BLAISE, ſon fils, s'il ſavoit s'en rendre digne, attendu qu'il le laiſſoit fort jeune, & le 17 Janvier 1695, il acheta les domaines de Violet d'Auguſtin de Rambaud, Conſeiller du Roi & Garde des Sceaux de Carcaſſonne, & mourut dans ſon Gouvernement, le 28 Avril 1698, où LOUIS XIV l'avoit honoré de pluſieurs de ſes Lettres. Nous donnerons ſon Epitaphe après le degré de JEAN-PAUL, ſon arrière-petit-neveu. Il avoit épouſé *Antoinette de Chaume* ou *de la Chaulne*, Dame de Pouſſan, dont il n'eut point d'enfans ;
3. Et ISABEAU, mariée à *Paul de Rambaud*, Co-Seigneur de Peyriac. Elle teſta en faveur de ſa mère & de ſes frères, par acte du 13 Juin 1663.

Nota. Ce fut à l'époque du ſiège de Maëſtricht, en 1673 (la recherche des Nobles ayant lieu en France), que le Traitant, qui n'avoit que l'intérêt pour objet, crut pouvoir tirer parti de l'abſence de JEAN & JACQUES LASCARIS, frères. Il leur fit une ſommation de produire leurs titres de nobleſſe, à quoi ils ne

purent répondre, étant alors au ſervice; mais un Arrêt du Conſeil rendu, le 7 Avril 1681, ſur la production que ces deux frères firent de leurs titres au Roi & à ſon Conſeil, Sa Majeſté y étant préſente, les maintint dans leur *nobleſſe d'extraction*, avec amende de 3000 livres envers ceux qui pourroient troubler les Expoſans dans leur nobleſſe d'origine. Il intervint enſuite un Jugement contradictoire de l'Intendant du département de Languedoc, qui condamna le Traitant & déchargea les Expoſans de l'amende encourue, faute d'avoir répondu à la ſommation de produire leurs titres, ſuivant l'Edit.

XXV. JEAN LASCARIS, IIIe du nom (à dater de l'alliance de la Maiſon de VINTIMILLE avec celle de LASCARIS), baptiſé le 21 Août 1633, ſervit quelques années, en qualité de Capitaine dans le Régiment de Silly (devenu *Bourbonnois*, depuis que le Chevalier DE LASCARIS, ſon frère, qui le commandoit alors, demanda cette mutation de nom, qu'il obtint de LOUIS XIV), & ſe retira dans ſa Province. Il y ſtipula un acte le 11 Avril 1665, en vertu d'un accord paſſé par *Claire de Molet*, ſon aïeule; il en contracta encore quantité d'autres; teſta le 8 Mai 1682, en faveur du Chevalier LASCARIS, ſon frère puîné, pour les motifs énoncés ci-deſſus, & mourut âgé de 48 ans. Il avoit épouſé, 1° le 12 Février 1658, *Anne-Paule de Comminges*, fille de *Paul*, & de *Marie de Mallac*, de Narbonne. Il contracta encore deux autres alliances, dont il eut des enfans; mais on ne voit pas qu'ils aient vécu. De ſa première femme il en eut auſſi pluſieurs; mais le ſeul qui reſta fut

XXVI. BLAISE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Baron de Puichéric en Languedoc, héritier des domaines de Violet, achetés par le Chevalier LASCARIS, ſon oncle, dont il recueillit toute la ſucceſſion, tant de ſes biens perſonnels que de ceux du Comte JEAN, ſon père. Il fut baptiſé le 10 Février 1664, & eut pour parrain & marraine, *Jacques de Pochelon*, & *Marie de Saix*, ſon épouſe. Il entra jeune au ſervice, d'abord dans la compagnie des Gentilshommes à Metz, obtint enſuite une Compagnie dans le Régiment de Bourbonnois, où il perdit un bras à la bataille de Steenkerke, & reçut deux bleſſures dangereuſes, à la veille d'être fait Colonel d'un Régiment de Dragons, dont il avoit obtenu l'agrément, & dont le prix étoit dépoſé au Tréſor Royal : cet accident le mit hors d'état de continuer ſes ſervices; fut fait Chevalier de Saint-Louis; ſe retira avec une penſion, dont il ne toucha que la première année; fut chargé, de la part du Chevalier LASCARIS, ſon oncle, de porter à LOUIS XIV, 20000 écus, que ce Monarque lui donna, en lui faiſant l'honneur de lui dire : *J'ai perdu plus que vous, en perdant le Chevalier* DE LASCARIS; *je ſuis ſi content de ſes ſervices & des vôtres, que ſi vous avez quelque grâce à me demander, je vous l'accorderai avec plaiſir*. Le Comte BLAISE, qui jouiſſoit alors d'une très-jolie fortune & d'une femme qu'il aimoit beaucoup, ſe contenta de répondre à Sa Majeſté : *que ſe voyant hors d'état de lui rendre aucun ſervice militaire, & ſatisfait de la récompenſe qu'il venoit d'en recevoir, il alloit s'occuper à lui faire des ſujets auſſi fidèles que lui;* & en effet, comme on va le voir, il a eu une nombreuſe poſtérité; mais il n'a vécu que ſept enfans. Le Comte BLAISE eſt mort le 6 Décembre 1741, âgé de 77 ans, & a été inhumé dans le tombeau de ſes pères en Languedoc; c'étoit un des beaux hommes de la Cour de LOUIS XIV. Il avoit épouſé, le 21 Janvier 1695, *Marie-Charlotte de Rambaud*, fille d'*Auguſtin*, & de *Françoiſe de Villa*, dont :

1. JACQUES, baptiſé le 26 Décembre 1695, mort le 20 Novembre 1698;
2. GUILLAUME-PIERRE, baptiſé le 24 Novembre 1696;
3. PAUL, qui ſuit;
4. JACQUES, baptiſé le 9 Juin 1699, mort le 5 Novembre 1700;
5. BLAISE, baptiſé le 7 Octobre 1700, mort deux jours après;
6. JEAN-JACQUES-PAUL, baptiſé le 10 Août 1701, mort le 16 Décembre 1702;
7. MARC-BLAISE, baptiſé le 23 Juillet 1702, mort le 23 Mai 1705;
8. FRANÇOIS-PAUL, baptiſé le 31 Décembre 1705, ancien Officier de Dragons, connu ſous le nom & le titre de *Comte de Tende*, veuf, ſans enfans, d'*Anne de Schmidlin*, d'Alſace. Il a relevé le nom *de Tende*, en vertu du droit réel que ſa branche a de le porter, puiſqu'elle en eſt deſcendue, & que la branche aînée eſt tombée en quenouille. (Il ne faut pas confondre ce Comte *de Tende*, avec un autre Comte *de Tende*, deſcendu d'un fils naturel de CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS, Comte de Tende;)
9. MARC-ANTOINE, baptiſé le 1er Mai 1709;

10. Louis, IVe du nom, baptiſé le 13 Février 1711, connu ſous le nom de *Chevalier* de Lascaris, aujourd'hui titré de *Vicomte*, veuf de *Marie de Montredon*, de la branche de *Saint-Maſſal*, dont il n'a point eu d'enfans;
11. Marc-Blaise, baptiſé le 22 Octobre 1715, tué au ſiège de Prague, âgé de 17 ans;
12. Esprit-Augustin, baptiſé le 15 Octobre 1716, mort le 12 Juillet 1717;
13. Louis-César-Auguste, baptiſé le 4 Juillet 1718;
14. Clément-Joseph-Auguste, baptiſé le 16 Janvier 1720;
15. Jean-Paul, baptiſé le 24 Octobre 1724;
16. Antoinette, baptiſée le 3 Juin 1697;
17. Marie-Françoise, baptiſée le 8 Novembre 1703, morte le 17 du même mois;
18. Marie, baptiſée le 29 Septembre 1707, qui fait ſon ſéjour à Peyriac-Minervois, en Languedoc, avec ſa Famille, ou dans le Château de Violet;
19. Françoise-Charlotte, baptiſée le 20 Août 1708, morte Religieuſe à l'Abbaye d'Azille en Languedoc;
20. Et Anne, baptiſée le 26 Novembre 1713, morte, ſans alliance, à Roubia, Diocèſe de Narbonne en Languedoc.

XXVII. Paul Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, devenu l'aîné par la mort de ſes deux frères, baptiſé le 12 Juin 1698, à Peyriac-Minervois, ſervit, en qualité de Capitaine, dans le Régiment de Blaiſois, où il fut attiré par le Marquis de la Mothe, ancien ami de ſon père, qui en étoit Colonel; mais il fut forcé de quitter le ſervice en 1730, à cauſe des infirmités de ſon père, qui ſe trouvoit dans l'impoſſibilité de vaquer à ſes affaires domeſtiques, & ſurtout à des procès que les funeſtes ſuites du ſyſtême lui avoient attirés. Paul Lascaris ne fut pas plus heureux que lui dans la pourſuite de ces procès, il les perdit, & eut le malheur, vu la grande dépenſe que ſon père fut encore obligé de faire au ſervice, de ſe voir privé de la fortune honnête dont il devoit jouir; car il étoit né avec la perſpective de 25000 livres de rente. Pendant la guerre de 1743, juſqu'à la paix de 1748, il fut employé par M. le Cardinal de Fleury, & M. le Comte d'Argenſon, alors Miniſtre de la Guerre, rendit des ſervices utiles au Roi & à l'Etat, & manifeſta ſon zèle, tant ſous les ordres du Maréchal de Saxe, que ſous ceux du Maréchal de Löwendal, devant Berg-op-Zoom, comme il paroît par une Lettre que le Roi chargea M. d'Argenſon d'écrire au Comte Paul, pour lui marquer ſa ſatisfaction, avec ordre de trouver l'occaſion de l'en récompenſer; mais le Comte Paul, à l'exemple de ſes ancêtres, trouva ſa récompenſe dans le bonheur d'avoir ſervi ſon Prince. Il épouſa, par acte du 3 Mars 1729, *Germaine de Gazes*, fille puînée de feu *Jean*, & de *Françoiſe de Sers*. Il paſſa, le 21 Mai 1743, un accord, en vertu de ſa procuration conſentie, en faveur de ſa femme, entre lui & Madame de Riquet, épouſe du Préſident au Parlement de Toulouſe, pour fixer la légitime de ſes frères & ſœurs. Par un acte du 26 Février 1732, il avoit conſenti une déclaration, en faveur de *Françoiſe de Sers*, ſa belle-mère. Cette Famille *de Sers* a donné un grand nombre de braves Officiers & de Chevaliers de Saint-Louis. Voy. SERS (de).

Le Comte Paul voulant faire un voyage à la Cour de Turin, pour y réclamer des droits négligés par ſes derniers pères, s'arrêta à Nice, le berceau de ſa Famille; en partit pour ſe rendre à Aix au devant de ſon fils aîné qu'il attendoit pour faire avec lui le voyage de Turin. Il y tomba malade chez M. *de Laurens*, où il mourut le 17 Mars 1763, dans la 66e année de ſon âge, après une maladie de 3 mois, qu'il ſouffrit avec réſignation, courage & patience, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Joachim, à Aix, conformément à l'acte d'élection de ſa ſépulture, retenu, le 15 Janvier 1763, par Me *Pierre Garcin*, Notaire de ladite ville d'Aix. Son convoi fut aſſigné par le Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine de Saint-Sauveur, où aſſiſtèrent différens Corps. La cérémonie funèbre fut faite par l'Archidiacre, le Capiſcol, & un troiſième dignitaire. Nous rapporterons à la fin de cette Généalogie ſon épitaphe que l'on voit dans ladite Egliſe de Saint-Joachim, en face du caveau où il eſt dépoſé, en la Chapelle de St.-Déodat, accordée en toute propriété & affectée aux enfans dudit Comte Paul, avec droit de ſépulture pour tous ceux de leur Maiſon, tant mâles que femelles nés ou à naître. Le motif de ſon élection de ſépulture eſt exprimé dans l'acte énoncé ci-deſſus, & dont voici la teneur: *L'an* 1763 *& le* 15 *du mois de Janvier, &c., pardevant le Notaire Royal à Aix & témoins, fut préſent haut & puiſſant Seigneur Meſſire* Paul Lascaris, *des Comtes de Vintimille & de Tende, déte-*

nu dans le lit malade par indiſpoſition corporelle, néanmoins libre de ſes ſens, vue, mémoire & entendement, & ferme parole; lequel a élu la ſépulture de ſon corps, décédant dans cette ville d'Aix, dans l'Egliſe de Saint-Joachim dudit Aix, pour y être faites ſes funérailles, à la diſpoſition de M.r de Laurens, ſon couſin, où il eſt logé, parce qu'il aura toujours des prières, ainſi qu'il nous l'a déclaré & déclare; de quoi nous a requis acte que nous avons concédé, fait & publié dans l'Hôtel dudit Meſſire de Laurens, Grand Prévôt de Provence, &c. Le Comte PAUL a laiſſé de ſon mariage :

1. JEAN-PAUL, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS-PAUL DE VINTIMILLE-LASCARIS, nommé par feu LOUIS XV, en 1772, Grand Chantre de la Primatie de Lorraine ;
3. FRANÇOISE, morte à l'âge de 9 ans, des ſuites d'une chûte ;
4. Et MARIE, qui, au décès de ſa mère, auprès de laquelle elle avoit toujours été élevée, eſt entrée Penſionnaire à l'Abbaye Royale de Saint-Antoine à Paris. Après avoir vécu quelques années avec Madame la Marquiſe du Barail, ſon intime & reſpectable amie, elle vint joindre, en Lorraine, le Comte FRANÇOIS-PAUL, ſon frère, où le fixe la dignité dont l'a honoré Sa Majeſté. Ces quatre enfans ſont nés à Pamiers dans le Comté de Foix en Languedoc, où ſe maria leur père, & ont été baptiſés en l'Egliſe Collégiale.

XXVIII. JEAN-PAUL LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, &, par ſa femme, Baron des Etats de Languedoc, &c., chef de ſes nom & armes, a porté le titre de *Marquis* du vivant de ſon père. Après ſa mort il a pris celui de *Comte*, titre qui a toujours été une prérogative attachée à tous ceux de ſa Maiſon, tous les chefs des branches & même leurs cadets ayant droit de le prendre. Il eſt entré fort jeune au ſervice en qualité de Cornette dans le Régiment de Conti, Cavalerie. Lors de la paix de 1748, il fut compris dans la réforme conſidérable qui ſe fit. M. le Comte de Langeac, qui l'aimoit beaucoup, & déſiroit de le conſerver, obtint pour lui, de M. le Prince de Conti, dont la protection particulière pour la haute Nobleſſe n'a jamais manqué de ſe montrer, l'agrément d'une Compagnie; mais la réforme d'un nouvel eſcadron dans le Corps de Cavalerie, a privé le Comte JEAN-PAUL des bontés dont ce Prince, toujours bienfaiſant, l'avoit comblé, lorſqu'il eut l'honneur de lui être préſenté par ſon Colonel, pour le remercier de la grâce qu'il venoit d'en obtenir. Depuis cette époque, le dérangement abſolu des affaires de ſon père, malgré tout ſon déſir & ſon zèle, ne lui a pas permis de rentrer au ſervice. Il a épouſé, de l'agrément du Roi, le 23 Octobre 1773, *Françoiſe-Marie-Gabrielle de Bar*, fille aînée *d'Antoine*, Marquis de Caſtelnau, Baron des Etats de Languedoc, & de *Dorothée de Büiſſon de Beauvoir*. Nous aurons occaſion dans la ſuite de parler de la Maiſon *de Bar*, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres du Languedoc.

Quoique nous nous propoſions de parler de la Maiſon de VINTIMILLE à la lettre V, nous dirons cependant ici qu'elle ſe diviſe en trois branches principales, ſavoir : 1° la branche des VINTIMILLE-LASCARIS; 2° la branche des VINTIMILLE-MARSEILLE; 3° & la branche des VINTIMILLE-JERACI, en Sicile.

Chacune de ces trois branches en a produit pluſieurs autres, nous pouvons même dire qu'elles ont formé des tiges, dont les plus conſidérables ſont connues en France, en Italie, en Sicile, &c. :

Premièrement ſous le nom de *Tende*, éteinte dans le XV^e ſiècle & fondue, comme on l'a vu, dans la Maiſon de SAVOIE, ſucceſſivement dans celle *d'Urfé*, & par une de ſes branches cadettes dans celle des VINTIMILLE-MARSEILLE.

Secondement, ſous le nom de *Châteauneuf* en Provence, ſortie de celle *du Caſtellar*, tranſplantée en Languedoc en 1593, branche puînée de celle de *Tende*, devenue conſéquemment branche aînée de ſa Maiſon.

Le rameau qui s'établit à Marſeille eſt éteint. Il en exiſte encore un ſur la côte de Gênes, dans le Marquiſat de Marro, ſi la poſtérité de TIBÈRE (frère de CLAUDE & de JEAN-ANTOINE), s'eſt perpétuée, ſuivant les différentes obſervations que nous avons faites.

Troiſièmement, ſous le nom *du Caſtellar & de la Brigue*, dans le Comté de Nice, qui ont produit pluſieurs rameaux, comme celui des Comtes *de Peille*, l'un des plus honorables de la Famille, dont eſt ſorti le Grand Maître JEAN-PAUL LASCARIS, & celui des Comtes d'Apremont, &c.

Quatrièmement, ſous celui de *Seyſſons* en Provence, branche aînée parmi les VINTIMIL-

LE-MARSEILLE, ſortie des Seigneurs d'*Ollioules*, aujourd'hui établie à Paris dans la perſonne du Marquis de VINTIMILLE, Seigneur de Figanières & de Vidauban, &c., Brigadier des Armées du Roi, Chevalier d'honneur de Madame la Comteſſe D'ARTOIS, qui a épouſé, le 7 Février 1765, *Marie-Madeleine-Sophie Talbot*, Dame de Franqueville, fille du Duc de *Tyrconnell* (perſonne n'ignore la grandeur de cette illuſtre race des *Talbot*, nous en parlerons à la lettre T); & dans la perſonne du Chevalier DE VINTIMILLE, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, & dans celle de l'Abbé DE VINTIMILLE, Prieur de Sorbonne (*a*).

Cinquièmement, ſous le nom DU LUC, auſſi en Provence, deſcendue ainſi que celle *de Seyſſons*, des Seigneurs *d'Ollioules*, également tranſplantée à Paris dans la perſonne du Comte DU LUC, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & dans le Marquis DU LUC, Colonel du Régiment Royal de Corſe, Gouverneur des Isles de Porquerolles & connu juſqu'à ſon mariage avec Mademoiſelle *de Caſtellane*, ſous le nom de *Comte de Marſeille*. Cette branche DU LUC eſt une de celles qui ont le plus illuſtré leur race; elle a paru avec éclat dans les armes, les négociations & dans l'Egliſe; elle a donné, dans un Comte DU LUC, un Ambaſſadeur en Suiſſe, fait Cordon Bleu en 1724, &c., & un Archevêque de Paris, Commandeur du même Ordre du Saint-Eſprit, que nous rapporterons en leur rang, au mot VINTIMILLE. Elle a toujours eu cet avantage de s'être montrée, dans les occaſions, l'appui de pluſieurs des branches des LASCARIS. M. le Marquis DU LUC n'a point dégénéré de ſes pères dans des qualités auſſi honorables dans les Familles. M. l'Abbé LASCARIS, pour conſacrer à jamais ſa reconnoiſſance, nous a prié de dire ici qu'il reçut de ce digne parent les traits les plus marqués de ſa généroſité & de ſon amitié, à l'époque de la première grâce qu'il obtint de Sa Majeſté. Pour prouver encore que cette branche DU LUC a été une des plus diſtinguées de ſa race, nous tranſcrirons à la fin de ce Mémoire généalogique l'Epitre dédicatoire de Robert de Briançon, à l'ancien Evêque de Toulon, ſorti de cette branche dès VINTIMILLE DU LUC. CHARLES-EMMANUEL-MARIE-MADELON, Marquis DE VINTIMILLE DU LUC a eu de ſon mariage avec *Marie-Marguerite-Madeleine-Adelaïde de Caſtellane*, morte le 29 Mars 1770, qu'il avoit épouſée le 18 Novembre 1764, un fils, appelé *le Comte* CHARLES, & deux filles.

Sixièmement, des Princes *de Belmonte*, Grands d'Eſpagne, &c., branche illuſtre & puiſſante, dont nous parlerons auſſi en ſon rang, lettre V.

Il y a encore des LASCARIS en Pologne. Le Comte THÉODORE LASCARIS, neveu du Comte LASCARIS, Patriarche de Jéruſalem, qui fait ſon ſéjour à Rome, vient d'y contracter un mariage très-avantageux, en épouſant la Comteſſe *Zabiello*. Le Patriarche LASCARIS entretient une relation de parenté avec MM. LASCARIS, en France; mais nous ignorons ſi c'eſt en qualité de LASCARIS-LASCARIS, ou de VINTIMILLE-LASCARIS. Sa Lettre du 19 Février de la préſente année 1774, au Comte JEAN-PAUL LASCARIS, ne nous paroît pas propre à éclaircir ce doute; en voici la teneur: *Permettez, Monſieur, que je vous faſſe part du mariage que mon unique neveu, le Comte* THÉODORE LASCARIS, *vient de conclure avec Mademoiſelle la Comteſſe* Zabiello, *fille du Grand Veneur du Grand-Duché de Lithuanie, & Chevalier de l'Ordre Royal de l'Aigle Blanc de Pologne : alliance qui lui attire une très-nombreuſe & très-diſtinguée parenté dans ce pays, où il a été naturaliſé & où il a acquis des poſſeſſions. Il ſert dans l'Armée du Roi & de la République dans le grade de Lieutenant-Colonel actuel avec le rang de Colonel en ſecond du Régiment du Grand Général de Lithuanie; ce mariage doit être célébré le* 13 *du paſſé, & j'en attends, à chaque poſte, la nouvelle préciſe. Comme vous prenez, Monſieur, beaucoup de part, avec Madame la Comteſſe votre épouſe, ainſi que toute la Famille, à tout ce qui regarde ma perſonne & ma branche, j'eſpère que vous aurez la bonté de ne pas déſapprouver cette alliance, qui à l'aide de Dieu vous produira de nouveaux parens & ſerviteurs, & remettra au jour en Pologne la Famille, qui dès le XIII^e ſiècle*

(*a*) C'eſt par erreur que nous avons dit, d'après un *Mémoire*, à l'article FIGANIÈRES, au degré de GASPARD-FRANÇOIS-JOSEPH DE VINTIMILLE, des Comtes de Marſeille, qu'il étoit chef des nom & armes de ſa Maiſon en France. Tout le monde ſait (& il ne faut qu'ouvrir tous les Auteurs), que partout où il y a des VINTIMILLE-LASCARIS, ceux-ci ſont les aînés de leur Maiſon.

avoit donné à Boleslas *pudique, Roi & Duc de Pologne, pour femme une propre nièce de* Théodore II, *Empereur des Grecs, procréée de ſa propre fille, la Reine de Hongrie, & femme de* Bela IVe. *Et ce fut l'occaſion que du tems de l'uſurpation de* Paléologue *quelque* Lascaris, *parent de ladite Reine, vénérée comme Sainte en Pologne ſous le nom de* Sainte Cunégonde, *ſe retira dans ce Royaume, & propagea le nom & la Famille* Lascaris, *qui ſubſiſte encore; mais ſous des noms pris des Villes & Terres que ſes ſucceſſeurs y acquirent, ou qu'ils y fondèrent, jouiſſant de tous les honneurs & plus grandes dignités tant ſéculières qu'Eccléſiaſtiques du pays.*

On a connu encore à Paris (porte le *Mémoire*), il y a peu d'années, un Comte Lascaris, du ſurnom de *Jonas*, qui eſt établi à Saint-Domingue; il ſe dit de la Maiſon de Vintimille, de la branche des Lascaris, en donna verbalement tous les renſeignemens; & promit qu'il reviendroit dans quelques années ſe faire connoître & reconnoître. On en dit tant de bien à M. l'Abbé Lascaris, vers l'an 1770, que ſi la gloire & la délicateſſe de noms auſſi conſidérables n'exigeoient pas le plus grand examen dans les faits généalogiques, on s'en rapporteroit, ſans balancer, à l'expoſé du Comte Lascaris, dit *Jonas*, tant ce jeune homme (d'environ 28 ou 30 ans à cette époque) paroît digne de ſes prétentions; mais ni dans les branches Vintimille-Lascaris, ni dans les branches purement Vintimille, on n'a jamais entendu dire qu'il ſe fût faite aucune tranſmigration dans cette partie d'Outre-mer. Cependant ſur ces mêmes matières généalogiques, il eſt auſſi de la gloire & de la délicateſſe des grandes Maiſons de ne jamais nier ce qu'on ne connoît pas; il y a tant de révolutions dans les Familles! Quand une race, d'ailleurs, eſt auſſi étendue & qu'elle eſt déchue de ſon ancien rang, de ſon ancienne fortune & de ſes anciennes prérogatives, autant que le ſont, en grande partie, les branches de la Maiſon de Vintimille, il n'y auroit rien de ſurprenant quand il en exiſteroit d'inconnues à celles qui ſont les plus puiſſantes ou le plus en évidence; c'eſt ce qui peut arriver, ſoit par des tranſmigrations éloignées, ſoit par la médiocrité de fortune, qui éloigne toujours de toutes relations ou du moins de relations ſuivies, & trop ſouvent encore par ignorance de ſoi-même, ou par inſouciance de caractère (le perſonnel, dans ces cas-là, fait beaucoup) : ces derniers motifs ſont très-blâmables & très-répréhenſibles. On ne ſe ſoutient mutuellement que par l'union & les rapports, & qui n'eſt bon qu'à ſoi n'eſt bon à rien; *vis unita fit fortior*. Sans un amour propre mal entendu, l'on peut & l'on doit ſentir ſon état & s'y maintenir.

Les Lascaris ſe qualifient en général, quand ils ne ſimplifient pas leurs droits (ce qui eſt quelquefois très-nuiſible, à moins qu'on ne conſerve ſes biens avec ſon nom), *des Comtes Souverains* de Vintimille *& de Tende, & des Empereurs d'Orient.* Ils portent pour armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de gueules, à l'aigle d'or, à deux têtes couronnées du même* (qui eſt Lascaris, Empereurs de Conſtantinople); *aux* 2 *&* 3 *auſſi de gueules, au chef d'or* (armes ſimples de la Maiſon de Vintimille), *avec le bonnet impérial.*

Les *Marſeille* ſe qualifient *des Comtes de Marſeille*, & portent pour armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de gueules, au chef d'or* (qui eſt de Vintimille); *aux* 2 *&* 3 *auſſi de gueules, au lion d'or, couronné du même* (armes des anciens Vicomtes *de Marſeille*), *avec la couronne de Souverain.*

Les *Jeraci* ſe qualifient *des Comtes de Vintimille, Princes de Caſtel-Buono & de Belmonte, Grands d'Eſpagne, &c.*, & leurs armes ſont : *écartelé, aux* 1 *&* 4 de Vintimille, comme ci-deſſus; *& aux* 2 *&* 3 de Jeraci, qui eſt : *d'azur, à la bande échiquetée de deux traits d'argent & de gueules* (*a*).

La Maiſon de Vintimille prend pour deviſe : Præ millibus unus. René-*le-Bon*, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, en donna une ſeconde à cette Maiſon, ce fut celle de Constance. Il eut en vue (dit Robert de Briançon, pag. 15, de ſon *Hiſt. de la Maiſon de* Vintimille), ſa fidélité au ſervice de ſes Maîtres, & ſa fermeté dans ſes malheurs, qui l'ont fait deſcendre au rang de ſimples Gentilshommes, de Souveraine qu'elle étoit. On trouve dans un vieil Imprimé la-

(*a*) Nous croyons que le Prince de Vintimille, Grand Maître actuel de la Maiſon du Roi de Naples, eſt chef de ſes nom & armes en Sicile.

tin pour les LASCARIS-LASCARIS, dont la filiation eſt conduite juſqu'au XVII^e ſiècle, NEC ME FULGURA.

On voit en la Chapelle de la langue de Provence, dans l'Egliſe de Saint-Jean, un magnifique mauſolée, dreſſé en l'honneur du Grand Maitre JEAN-PAUL LASCARIS (dont il a été parlé au degré XV de cette hiſtoire), où l'on lit l'épitaphe ſuivante :

D. O. M.

Hic jacet JOANNES-PAULUS LASCARIS-CASTELLAR, *M. Magiſter & melitæ Princeps, qui naſcendo ab Imperatoribus & Comitibus Vintimiliæ accepit nobilitatem, vivendo in Conſiliis fecit ampliſſimam, & moriendo inter omnium lacrimas reddidit immortalem; regnavit annos XXI inter Principes fortunatus, erga ſubditos pater Patriæ, erga Religionem bene merentiſſimus, ſeptima triremi quam annuis redditibus ſtabilivit, nova Commenda quam inſtituit; aliis atque aliis quæ conſtruxit, tot terra marique victoriis omnibus celebris ſoli Deo ſemper affixus obiit die decimâ-quartâ Auguſti anno Domini* 1657, *ætatis ſuæ* 97.

On lit dans la Chapelle de Saint-Sauveur de Peyriac-Minervois, diocèſe de Narbonne en Languedoc, appartenante à la branche des LASCARIS, tranſplantée dans cette province, l'inſcription ſuivante, en l'honneur de JACQUES LASCARIS (mentionné ci-devant, degré XXIV), reçu Chevalier de Malte par ſon couſin JEAN-PAUL, Grand Maître de l'Ordre, dont nous venons de parler :

A LA MÉMOIRE

De Meſſire JACQUES DE LASCARIS, *Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, iſſu des Comtes de* Vintimille *& de* Tende, *dont la famille a donné autrefois des Empereurs à Conſtantinople, & de notre tems des Grands Maitres à Malte, Gouverneur du Fort des Bains de la Ville d'Arles & autres lieux en dépendans en Rouſſillon, mort dans ſon gouvernement le* 29 *Avril* 1698, *enterré dans l'Egliſe abbatiale dudit Arles, devant le maître-autel, encore vivant dans le cœur de Dame* Antoinette de la Chaulne de Pouſſan, *ſon épouſe, qui lui a fait dreſſer ce petit monument pour marquer ſa douleur & ſon amour. Paſſans, priez pour lui.*

Nota. Cette *Antoinette de la Chaulne* a partagé auſſi l'erreur de quelques Hiſtoriens (comme nous l'avons remarqué ailleurs), & autres perſonnes même du ſang de ſon mari. Elle devoit dire, dont la Famille repréſente les droits des anciens Empereurs de Conſtantinople, du nom de LASCARIS (*a*).

Voici l'épitaphe du même JACQUES LASCARIS (frère puîné de JEAN III), qu'on lit ſur ſon tombeau à Arles :

Hic jacet nobilis JACOBUS LASCARIS, *illuſtris melitæ relioginis ſummo Magiſtro ſobrino ſuo decoratus, regiique & militaris Ordinis Sancti Ludovici Eques digniſſimus, Caſtri Balneorum de Avulis Gubernator meritiſſimus; obiit die* 28 *Aprilis ann.* 1698. *Anima ejus bona æterna poſſideat.*

On lit à Aix en Provence, dans la ſeconde Chapelle de l'Egliſe de Saint-Joachim, l'épitaphe ſuivante de PAUL LASCARIS, petit-neveu de JACQUES, gravée ſur une Pierre de marbre blanc, enchaſſée dans le mur, en face du caveau, où repoſent ſes cendres :

D. O. M.

Sub hoc marmore jacet illuſtriſſimus Dominus Comes PAULUS LASCARIS, *ex ſummis Comitibus Vintimilii & Tendæ (maſculis) Imperatoribuſque Orientis (fœminis), oriundus, ſtirpis Caſtrinovi Graſſæ in Provinciæ provincia caput; Peyriac-Minervenſis, Narbonenſis Diœceſis, in Volcarum regione natus VI Non. Junii M. DCLXXXXVIII. Obiit die XVIIa Martii, anni M. DCCLXIII, ætatis ſuæ LXV, pietate atque morum ſuavitate religioni & naturæ ornamentum ſuorumque deliciæ parentum. Anima ejus bona æterna poſſideat.*

On voit dans la même Chapelle de Peyriac-Minervois, ſur une plaque de bronze, enchaſſée dans le mur, près de l'Autel, ſur laquelle ſont gravées les armes des VINTIMILLE-LASCARIS, l'épitaphe ci-deſſus du Comte PAUL, après laquelle eſt écrit ce qui ſuit : *On lit à Aix en Provence, dans l'Egliſe de Saint-Joachim, l'épitaphe ci-deſſus gravée ſur le tombeau de très-haut & très-puiſſant Seigneur Monſeigneur le Comte* PAUL LASCARIS, *qui lui fut élevée par ſes enfans,* JEAN-PAUL, *chef du nom & des armes de cette branche de la Maiſon ſouveraine de* VINTI-

(*a*). On trouve la même erreur dans l'*Hiſt. de la Maiſon de Montmorency,* par M. Deformeaux, tom. I, degré XVII, pag. 81.

MILLE *& de Tende* (*tranſplantée à Peyriac-Minervois, Province du Languedoc, l'an* 1593, *par* ANTOINE, *dernier fils de* CLAUDE, *Seigneur de Châteaunenf-lès-Graſſe, & de Dame* Perrette d'Agoult, *fille du Seigneur* de Saint-Auban); FRANÇOIS, PAUL *&* MARIE, *tous les trois nés de Dame* Germaine de Cazes; *foible témoignage de leur amour & de leur regret. Priez pour lui.*

Dans l'Egliſe de Saint-Nicolas de Nancy, en Lorraine, on voit un fort beau mauſolée, où ſont repréſentés un homme & deux femmes, avec l'épitaphe ſuivante, au milieu de deux écuſſons :

Credo videre bona Domini in terra viventium, Pſal. XXVI.
Proſpere ades huc, lector.

D. O. M.

Quis hic jaceam quæris? Proſpere illè ſum ex antiquiſſima Familia VINTIMILIENSIUM *Comitum* PALEOLOGORUM *&* LASCARENORUM *Impp: affinitate de ſtemmate illuſtriſſima Familia in Italia oriundus, qui in Gallia foriſque Lotharenorum Principum fortunæ ac virtuti plures annos pace ac bello addictiſſimus, ſtirpi ipſi Lotharenæ Domus Sereniſſimo* HENRICO II, *inter nobiles Cubicularios honorificè carus atque à publicis privatiſque Conſiliis optante illuſtriſſimo, atque excellentiſſimo Principe Comite* VADEMONTANO, *lectiſſimis ejus filiis ac ſpei publicæ flori gemino* CAROLO VADEMONTANO, *hodie etiam Lotharengiæ ac Barri Duci* FRANCISCO NICOLAO, *Principi* VADEMONTANO, *appoſitus moderator, qui eorum adoleſcentiam piè ac providè ex parentum & reipublicæ votis anno XV domeſtica in reducta uxore è primaria inter Allobroges nobilitate ac ſpectabili hæroïna Claudia, Cornilionæ in concordiſſima vitæ ſocietate nullis ex ea ſuſceptis liberis* YOLANDAM *ejus, è priore toro, filiam natu minimam propriam gentilitii ſtemmatis ac nominis ſui hæredem adoptarat trium uno monumento nomina, hic vides proſperi conjugis natæ tribus bene precare, & mortalitatis tuæ memor pacem mortuis orate; obiit anno Domini M, DCXXVII, die* II *Februarii, ætatis LVII.*

Teſtament, portant acte de donation, par le Comte GUY DE VINTIMILLE, de l'an 954, en faveur de l'Abbaye des Isles de Lérins (dont jouit aujourd'hui l'Evêque d'Orléans), tel qu'on le voit dans les Archives du Roi à Aix, où il fut enregiſtré le 24 Février de l'an 1532. Nous n'avons fait que le citer au degré XVIII de la branche de VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE-CHATEAUNEUF, article d'HONORÉ LASCARIS, troiſième fils de LOUIS LASCARIS, IIe du nom, des Comtes de Vintimille & de Tende, &c., & de PHILIPPE, des Comtes de VINTIMILLE, ſa parente de même ſang (*a*). Voici mot pour mot le contenu de ce teſtament.

Pro eodem Monaſterio beati Honorati Lerinenſis, regiſtratio & archivatio donationis Oliveti & Caſtri de ſepulcro, de quibus in eiſdem.

Anno Nativitatis Domini, milleſimo quingenteſimo trigeſimo ſecundo, & die vigeſima quarta menſis Februarii præſentato in Regiis Provinciæ Archiviis, venerabilis ac devoti Monaſterii Beati Honorati Lerinenſis parte, inſtrumento valde antiquo in pargameno deſcripto tenoris ſubſequentis, ſigilloque plombeo impendenti ſigillato, ligato filo levico, eſculto ab una parte imagine hominis equeſtris tenentis enſem in manû dextrâ, in quo ſcripta & eſculta ſunt atque apparent verba hæc: GUIDO, Comes VINTIMILII, *&* Lauſanæ; *ab aliâ verò parte eſt eſcultum animal ſolitudine primâ facie leonis habens ab iis verbis eſcultis &* Marchio Alpinæ Maritimæ, *ad fines ac perpetuam rei memoriam in eiſdem Regiis Archiviis ac in hoc libro regiſtrandum & archivandum fuit eadem die; eodem inſtrumento prius viſo, beneque palpato, ſano, integro in nullaque ſui parte ſuſpecto invento regiſtratum & archivatum in eodem preſenti libro ejuſdem Monaſterii parte alias confecto in eiſdem Regiis Archiviis & in armario Vicariæ Graſſæ conſervato per me, Honoratum* Dinhe, *Secretarium rationalemque ac Archivarium regium prout in eodem continetur ac melius legi potuit, cum eodemque alium originali inſtrumento debitè collationato prout ſubſequitur.*

IN CHRISTI NOMINE *amen. Ego* GUIDO, Imperialis Comes VINTIMILII *&* Lauſanæ *&* Marchio Alpinæ Maritimæ, *proficiſſens*

(*a*) Elle eſt appelée, dans le P. Anſelme, tom. II, p. 291, ADRIENNE, fille de PIERRE-ANTOINE, celui-ci fils, ſelon du Cange, de GUILLAUME, Comte DE VINTIMILLE, qui donna le lieu de Curio, Cunio ou Coni, à la République de Gênes.

contra perfidos Saraſenos in ſubſidium illuſtris Domini Ildephonſi, Regis Hiſpaniarum, avunculi mei, cum Antonio, fratre meo, preſide honoris imperialis in Pedemonte & Alpinæ Marchione & Bonaſio Comite Sabaudiæ, fratre Eleonoris, uxoris meæ, & Reoumundo, Marchione Montisferati & Berengario, Comite Valentino, nepotibus meis, & Conrado primogenito meo futuro, Comite Vintimilii & Odone, ſecundo nato meo, futuro Marchione Alpinæ Maritimæ, & Rolando, poſtremo nato meo futuro Comite in Lauſana & montibus Carfanhanæ & Vivaldo de Caſtello, cum Bonabella & Odone Craveſana & Carlo Targanigra Domino ſepelegi & Errole judice Balbo, Domino de Branchis & Sarſonne, commilitonibus meis, divinum judicium timens & mortis incertitudinem expaveſcens, de conſilio ſupradictorum, ordino, diſpono & eligo pro me & meis liberis ubicumque me & illos mori contingat, ſepulturam in Capella Sancti Michaelis, quam pater meus conſtrui fecit in oliveto ſuo apud Vintimilium; quam Capellam cum hoſpitio & oliveto juxta poſito & cunctis terris cultis & incultis, hortis & molendinis & domibus quæ ſunt a porta Burgilactus ſubtus Vintimilianum uſque ad podium ſupradictum olivetum & ſequendo altiora colla dicti podii uſque apium & deſcendendo ab Apio ad Cogalonæ & montes Morlo & circum flumen Rodoro verſus prata Roulini & ad dictam portam lactus equatur, cum omnibus aqueductibus dicti fluminis Rodoro, a dicta porta lactus uſque Benevam & caſtrum de ſepulcro & cum mero & libero imperio cum ejus habitatoribus & territorio, ſicut incipit a collâ crucis & deſcendit per vallonum vallis Roganæ & Malaſini, & progreditur infima Gallium uſque ad paſſum de Lona, & de dicto paſſo aſcenditur ad Rocam ſcuram. Super Sepelegum & ex alia parte ſicut ad dicta colla crucis progreditur per altiora loca montium medio exiſtentium uſque ad montem Nigoni & deſcenditur per vallonum dicti montis uſque ad paſſum de Gargo & jungitur ad dictam Rocam ſcuram; quæ ſupra dicta ſunt propriii juris mei, dono, lego pro ſepultura mea & anima mea, parentum meorum & ex nunc offero Deo & Beato Honnorato & Alberto Alberti & fratribus Monaſterii Sancti Honorati inſulæ Lerinenſis, ſub expreſſa conditione quod dictam Capellam neque dictum caſtrum de ſepulcro poſſint vendere, cambiare aut aliquo modo alienare a Capella & Fratribus Lerinenſi habitantibus ibidem; quod ſi fecerint, amittant prædicta & ad Fratres Monaſterii Sancti Petri montis majoris penitus devolvantur; retinens liberis meis & eorum legitimis ſucceſſoribus, ut poſſint quandiu in Vintimilio fuerint & hoſpitium non conſtruxerint cum dictis Fratribus hoſpitari ibidem ligna ſalem, aquam & mapas cum uſtenſilibus ad coquinam tantum ab ipſis Fratribus accipiendo, injungens Corrado, *primogenito meo, & ſuis ſucceſſoribus ſe hoc nequiverint adimplere ut ante ſepulcrum meum in dicta Capella conſtrui faciant altare beati Antonii, & juxta dictam Capellam hoſpitale pro infirmis Sancti Antonii, quibus ipſi Fratres ſerviant & de prædictis rogo & injungo per Henricum, meum Judicem Notarium, & Cancellarium Cameræ conſcribi & prænominatis teſtibus ſignari, & bulla mea ſigillari ad perpetuam memoriam; ego* Guido, *qui ſupra Comes imperialis Vintimilii & Lauſanæ & Marchio Alpinæ Maritimæ prædicta omnia ſupra per me donata approbo :*

Ego Antonius, *Marchio* Alpinæ.	*Ego* Berengarius, *Comes* Valentini.
Ego Corradus.	*Ego* Vivaldus de Castello.
Ego Odo.	*Ego* Bonabella.
Ego Rollandus.	*Ego* Odo de Cravesana.
Ego Bonasius, *Comes* Sabaudiæ,	*Ego* Carlo Targanigra.
Ego Reoumundus, *Marchio* Montisferati.	*Ego* Judex Balbus.
	Ego Sayso.

Actum, &c. In Municipio Varageti & ſcriptum per me Henricum, Judicem & Notarium Cancellarium prædicti Domini Guidonis, Comitis Vintimilii & Lauſanæ, & Marchionis Alpinæ Maritimæ præcepto & meo ſigno, ſignatum illuſtri Domino Ludovico, Romanorum Imperatore, feliciter imperante anno Dominicæ Incarnationis nongenteſimo quinquageſimo quarto, tertio Calendarum Aprilis, indictione duodecimâ, datum & atteſtatum & ſignatum.

Acte de l'hommage rendu par les habitans de Cagnes aux héritiers de Jean-Antoine Lascaris, des Comtes de Vintimille, Comte Souverain de Tende, &c.; mentionné au degré XX de l'an 1510, que l'on voit dans les Archives de MM. de Lascaris du Langue-

doc, dont nous allons rapporter la partie probante :

In nomine Domini nostri, *&c., anno Nativitatis* 1510, *& die decima octava menſis Februarii, regnante chriſtianiſſimo Principe & Domino noſtro, Domino* Ludovico, *Dei gratiâ Francorum Rege, &c.*

Noverint univerſi, &c., ex mandato magnificorum Dominorum Caſtri de Cagna, &c., in preſentia illuſtris & potentis Domini Renati, *&c., ac illuſtris & potentis Dominæ* Annæ *conjugum, &c., quod cum in contractu matrimonii celebrati inter eundem illuſtrem Dominum Renatum Sabaudiæ Comitem Comitatuum prædictorum videlicet Villaris in Ducatu & dictione Sabaudiæ, Sommœripæ de Boſco in Principatu Pedemontis, Domini Apremontis, Verudegran, atq : Sancti Juliani, Gordanis, Sipieræ, Venciæ & Baſtitæ de Albanaſtorium ſub dictione illuſtriſſimi Principis Domini Ducis Sabaudiæ, fratris, & Domini metuendiſſimi dicti illuſtris Domini* Renati *exiſtentium & illuſtrem & potentem Dominam* Annam, *filiam & hæredem univerſalem ac donatariam illuſtris & potentis bonæ memoriæ Domini* Joannis-Antonii Lascaris, *ex Comitibus Vintimilii & Comitis Tendæ, Domini Limoni, Alvernati ultrà montes, Marri, Petralatæ & totius diſtrictus in Ripia Ganuæ, Villenovæ & con-Domini de Antipoli & de Cagna, dederit & donaverit idem quondàm illuſtris Dominus* Joannes-Antonius Lascaris, *Comes Tendæ, donatione mera, pura, &c., prædictum Comitatum una cum Villis & Caſtris mero & mixto Imperio, alta & baſſa Juridictione, hommagia, terras, jura, actiones, &c., quæ & quas habebat in & ſuper Comitatu, Villis, Caſtris & terris prædictis cum pacto & lege quod primus naſciturus ex eiſdem illuſtriſſimis Domino* Renato *&* Anna, *jugalibus, maſculus habere debeat & tenere cognomen & arma ipſius illuſtris Domini Comitis Tendæ, conſtante de præmiſſis inſtrumentis publicis ſuper hoc ſumptis per egregios & nobiles viros* Andream Renoire *&* Michaelem Raſcaſſi, *Ducales Secretarios & Magiſtrum* Joannem Cota, *Notarium publicum de Tenda à quibus totalis relatio habeatur de anno Domini* 1501, *& die vigeſima quinta menſis Januarii, cum quidem de anno proxime lapſo, & die decima-tertia menſis Auguſti proxime lapſi, prædictus illuſtris Dominus Comes Tendæ ſuos dies clauſerit extremos, relictis prænominatis illuſtribus Domino* Renato *&* Anna, *jugalibus, una cum Domicello* Claudio Sabaudiæ, *filio ex eiſdem jugalibus, nato & ſuperſtite; & propterea dictam donationem & legitimam ſucceſſionem prædicti illuſtris Domini Comitis Tendæ, &c., ut eiſdem illuſtriſſimis Dominis jugalibus tanquam con-Dominis pro duabus partibus medietatis dicti loci de Cagna, tam ex dictis donatione quam legitima ſucceſſione preſtare habeant hommagium ligium & fidelitatis debitæ ſacramentum, &c. qui quidem ſindici & alii particulares reſpondendo dixerunt, quod ſunt parati facere & adimplere ea omnia & ſingula quæ quilibet verus & fidelis ſubditus ſuo Domino legitimo & naturali facere tenetur; intellecta intimatione & præcepto facto, exiſtentes in præfatorum illuſtrium Dominorum* Renati *&* Annæ *conjugum, præſentia dicti Sindici nomine Sindicario univerſitatis & ſingularum perſonarum, &c., ſeriatim deſcripti, genibus flexis, capite diſcoperto, tenentes ambas manus ſuprà Librum Miſſale & ſuprà Sancta Dei Evangelia, &c. &c. — Acta & publice recitata fuere hæc omnia in dicto loco de Cagna infrà Eccleſiam Parochialem ante majus altare; preſentibus ibidem ſpectabilibus, nobilibus & egregiis viris Dominis,* Dominico Spinola, *&c., Petro ex Dominis* de la Langueilla, *Caſanovæ Domus,* Augustino, *ex Comitibus* Vintimilii, Bartholomeo de Caravonica, *ex Comitibus* Vintimilii, Gasparino de Lascaro *primo de Ripia Ganuæ, &c. &c., & me Claudio Prioris cive & habitatore civitatis Graſſæ, Notario publico, &c., qui ex omnia vidi, audivi & notam ſumpſi, &c.*

Lettre ou Epître dédicatoire de Robert de Briançon (citée, pag. 70, art. 5, ſur la branche du Luc).

A Monſeigneur l'Illuſtriſſime & Révérendiſſime Jean, *des Comtes de Vintimille de Marſeille du Luc, Evêque de Toulon.*

Monseigneur,

Ce petit ouvrage (a) vous appartient avec

(*a*) Généalogie de ſa Maiſon.

tant de droit, que je ne puis le préſenter ſans injuſtice à autre qu'à vous; il vous appartient, puiſque c'eſt l'Hiſtoire de votre illuſtre Maiſon, & je ne dois le préſenter qu'à vous, puiſque vous en faites le principal ornement. D'ailleurs, Monſeigneur, j'ai reçu de V. G. des marques ſi particulières de cette bonté qui vous eſt ſi naturelle, que je ne puis me diſpenſer de vous donner quelque preuve publique de ma reconnoiſſance, & je n'ai pas cru vous en pouvoir donner qui vous fuſſent plus chères qu'en vous offrant ce qu'il y a de plus conſidérable dans la vie de vos ancêtres. Je me perſuade, Monſeigneur, que vous ne me ſaurez pas mauvais gré du ſoin que j'ai pris de débrouiller une Généalogie, dont on n'a eu juſqu'ici que des connoiſſances fort confuſes, & d'avoir tiré, comme de leurs tombeaux, tant de grands hommes qu'il y a eu dans votre Famille, pour les faire revivre glorieuſement dans la mémoire des hommes; j'eſpère même de me faire un mérite auprès du public, en lui donnant le détail d'une Maiſon ſi conſidérable, & par ſon ancienneté, & par la nobleſſe de ſon origine, & par la grandeur de ſes emplois & de ſes alliances. On apprendra avec plaiſir, Monſeigneur, que votre Maiſon a une origine des plus illuſtres, puiſque vous deſcendez en droite ligne des anciens Comtes Souverains DE VINTIMILLE, *iſſus des anciens Rois d'Italie, & que du côté maternel vous avez pour aïeuls les Vicomtes de Marſeille, iſſus des anciens Comtes de Provence; on admirera enſuite ſa grande ancienneté, puiſqu'elle peut produire des titres de 7 à 8 ſiècles, par le moyen deſquels, depuis les anciens Comtes* DE VINTIMILLE, *on peut, ſans interruption, en continuer la ſuite juſqu'à vous. Mais ce qu'il y a de plus merveilleux, Monſeigneur, eſt de voir que cet illuſtre ſang ait conſervé toute ſa pureté dans le cours de tant d'années, que le tems, qui cauſe de ſi grandes altérations en toutes choſes, n'en ait point fait en votre Famille, & que la gloire des deſcendans ait toujours ſoutenu celle de leurs ancêtres; on remarquera auſſi Monſeigneur, que votre Maiſon a donné des Saints au Ciel, des Evêques à l'Egliſe, des Pères à la Patrie, des Ambaſſadeurs aux plus grandes Puiſſances du monde, des Généraux d'armée, des Grands Amiraux, des Grands Chambellans & autres Grands Officiers de la Couronne, ſous nos anciens Comtes de Provence, Rois de Naples & de Sicile; mais ce qu'il y a de plus remarquables en ceux de votre Maiſon, c'eſt leur fort attachement pour les intérêts de leurs Souverains, & la grandeur de leur zèle & de leur fidélité, qui les ont obligés d'expoſer, non-ſeulement leurs biens, mais encore leurs vies pour le ſervice de leurs Princes légitimes; & ſans aller bien loin, Monſeigneur, chercher parmi vos aïeux la preuve de cette vérité, n'a-t-on pas vu de nos jours deux de Meſſieurs vos frères mourir dans le ſervice, l'un ayant été tué au ſiège de Beaucaire en Languedoc, & l'autre à la fameuſe bataille de Lens, après avoir donné l'un & l'autre des preuves ſignalées de leur valeur; deux de vos neveux, marchant ſur les traces de leurs oncles, ont ſuivi leur deſtinée, ayant été tués auſſi dans le ſervice, l'un à la deſcente de nos troupes à Gigery en Afrique, & l'autre ces dernières années, dans l'armée du Roi en Flandre, étant pour lors Page de Sa Majeſté. Enfin M. le Comte* DU LUC, *qui ſe trouve à préſent l'aîné des deux neveux qui vous reſtent, & qui doit être le ſoutien de ſa Maiſon, combattant en la journée de Montcaſſel, à côté de M. le Commandeur* de Forbin, *dans les Mouſquetaires du Roi, après s'être diſtingué dans cette ſanglante occaſion, y perdit un bras, & faillit en perdre la vie de cette dangereuſe bleſſure; on ne s'étonnera pas après cela ſi notre grand Monarque, inſtruit de toutes ces vérités, a des conſidérations ſi particulières pour la Maiſon* DU LUC, *& s'il a reconnu, en diverſes occaſions, l'importance de ſes ſervices; c'eſt pour ce ſujet, Monſeigneur, & pour montrer auſſi l'eſtime particulière qu'il fait de votre vertu, qu'il vous a élevé aux diverſes dignités eccléſiaſtiques que vous avez ſi dignement occupées, car ces dignités ne ſont pas tant une marque de la bienveillance envers votre Maiſon en général, qu'une preuve éclatante de l'eſtime particulière que S. M. fait de votre vertu & de votre mérite; & c'eſt cette vertu & ce mérite, Monſeigneur, qui doit faire le principal ſujet de votre éloge; tout ce qu'on peut dire de la nobleſſe de vos ancêtres ſont des motifs généraux de gloire pour votre Mai-*

ſon, qui vous eſt commune avec tous ceux de votre ſang, d'être iſſu d'une illuſtre race; c'eſt un avantage que pluſieurs Gentilshommes du Royaume ont auſſi bien que vous; mais d'être conſidéré comme vous êtes, d'un Prince ſi éclairé dans le diſcernement des perſonnes, c'eſt ce qui fait, en votre particulier, la matière d'un grand éloge; c'eſt auſſi ce qui m'empêchera de m'arrêter dans le détail de toutes les vertus qui reluiſent en votre perſonne; ainſi je ne dirai rien de cette grande douceur qui charme d'abord tous ceux qui vous approchent, de cette piété ſolide envers Dieu, *de cette charité envers le prochain, de cette prudence dans les affaires; enfin, de cette réſidence continuelle que vous faites dans le Diocèſe qui vous a été commis, & de ce grand zèle pour la doctrine orthodoxe qui a paru avec tant d'éclat aux yeux de toute la France, & qui vous a mérité des louanges dans la Cour de Rome, & une Lettre ſi obligeante du Souverain Pontife; toutes ces choſes fourniroient aſſez de matière pour un grand Panégyrique; mais outre que j'appréhenderois de bleſſer votre modeſtie, n'ayant pas d'ailleurs aſſez d'éloquence pour m'en bien acquitter, je me contenterai de vous aſſurer que je ſuis avec un parfait attachement & un profond reſpect,*

Monſeigneur,

de Votre Grandeur,

le T. H. & le T. obéiſſant

Serviteur,

F. Dominique Robert.

La tige des Vintimille-Lascaris, Comtes de Tende, & des Comtes *de Tende*, a donné quatre Evêques à l'Egliſe de Riez: l'un d'eux fut promu au Cardinalat. Les Lascaris & les Vintimille des autres branches en ont auſſi donné à pluſieurs villes de France, de Savoie, de Sicile, &c., particulièrement à Beauvais, dans la perſonne d'Antoine Lascaris, fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit; à Aix, à Limoges, dont le ſiège fut encore occupé par un Lascaris-Savoie-d'Urfé; à Marſeille, à Paris, à Toulon (anciennement & de nos jours); à Vintimille, à Aoſte, Evêché ſuffragant de Tarentaiſe; à Meſſine, Archevêché en Sicile, &c. (Cette ville de Meſſine eſt dite la plus célèbre de ce Royaume & la plus agréable : elle eſt bâtie en partie ſur les collines, & en partie dans la plaine, de façon qu'elle forme un amphithéâtre dont le milieu eſt le port; ſon canal eſt le paſſage de tous les Vaiſſeaux qui viennent du Levant.)

LAS CASES, en Eſpagnol LAS CASAS, ancienne Nobleſſe, originaire de l'Andalouſie en Eſpagne, où il y a encore des Las Cases, laquelle s'eſt établie en Languedoc, en Agénois & en Quercy; nous en avons déjà parlé dans le tom. V, p. 405 & ſuiv. de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*.

Charles de Las Cases fut un des Seigneurs nommés pour accompagner Blanche, fille du Roi de Caſtille, qui vint en France en 1200, pour épouſer Louis VIII, dit *le jeune*, fils aîné de Philippe-Auguste. Il obtint permiſſion du Roi de Caſtille de reſter en France, & ſervit dans les guerres contre les Anglois, notamment dans celles du Languedoc, où il s'établit. Il fit acquiſition, en 1224, des Terres & Seigneuries de Belvèze, Ceſſeras, & enſuite de celle de la Bellouidère. Un de ſes deſcendans, nommé

Noble Pierre de Las Cases, Damoiſeau, Seigneur de Ceſſeras & de Belvèze, ayant éprouvé des troubles, occaſionnés par les guerres, obtint main-levée, en conſéquence de Lettres Patentes accordées par Philippe de Valois, Roi de France, datées du 7 Février 1331, & fut remis en poſſeſſion deſdites Terres de Belvèze & de Ceſſeras, comme il paroît par un acte du Sénéchal de Carcaſſonne de la même année. Ces Terres reſtèrent dans cette Maiſon juſqu'en 1594, qu'Antoine de Las Cases, Chevalier, les vendit à noble Antoine de Saint-Jean, Seigneur de la Cortelle, & fit acquiſition de celles de la Cauſſade & de Lamerie, que le Marquis de Las Cases, un de ſes deſcendans, poſſède encore aujourd'hui.

Guillaume de Las Cases, Seigneur de Belvèze, Ceſſeras & la Bellouidère, épouſa noble *Delphine Otho*, Dame de Roquefort, de Laudamie & de la Tour, Co-Dame de Cambouſit, qui étoit veuve de noble *Pierre de Gramont*. Il en eut deux enfans : l'aîné reſta en Languedoc ſur les Terres de ſon père; & le cadet s'établit en Quercy, ſur celles de ſa mère. Cette Dame, devenue auſſi veuve de ſon ſecond mari, obtint, le 5 Octobre 1453, un Arrêt du Parlement de Toulouſe, pour rentrer dans ſes Terres du Quercy, que les guer-

res l'avoient forcée d'abandonner. Son fils cadet,

BERTRAND DE LAS CASES, Seigneur, Baron de Roquefort & de la Bellouidère, Co-Seigneur de Camboulit, reçut de ſa mère différentes procurations, en date du 16 Janvier 1450, du 30 Octobre 1455 & du 5 Décembre 1458. Il épouſa, de ſon conſentement, par contrat du 27 Mai 1458, *Madeleine de Barras*, fille de *Déodat*, Seigneur de Beduer, de Grialou, &c. Il fit ſon teſtament le 16 Avril 1473, dans lequel, après nombre de ſubſtitutions faites en faveur de ſes enfans, il y rappelle ſon neveu, noble PIERRE DE LAS CASES, Chevalier, Seigneur de Belvèze, Ceſſeras, &c., & inſtitue pour héritier univerſel, noble DIEUDONNÉ DE LAS CASES.

Cette ancienne Nobleſſe eſt diviſée en trois branches : l'aînée eſt établie au Diocèſe de Lavaur dans le Haut-Languedoc ; la ſeconde, dans l'Agénois ; & la troiſième, dans le Quercy.

PREMIÈRE BRANCHE.

MARC-ANTOINE, Marquis DE LAS CASES, Seigneur de Belvèze eut pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et autre JEAN, mort ſans avoir été marié.

JEAN DE LAS CASES, Seigneur de la Nauze, épouſa, le 3 Octobre 1647, *Marie de Beſſet*, dont il eut :

1. MARC, qui ſuit ;
2. Et PIERRE, marié.

MARC DE LAS CASES, Seigneur de la Cauſſade & de Lamerie, épouſa *Marie de Poitevin*, dont vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PIERRE, mort Capitaine dans le Régiment de Saint-Simon en l'année 1749. Il avoit épouſé N... *de l'Hoſtelle*, de laquelle il a eu trois garçons, l'un d'eux, nommé

   LOUIS, eſt Chanoine-Comte du noble Chapitre de Saint-Louis de Gigny depuis 1771.

JEAN DE LAS CASES, né le 9 Mars 1687, Seigneur de la Cauſſade & de Lamerie, Capitaine dans le Régiment du Maine, mort le 10 Septembre 1758, a eu d'*Eliſabeth-Marque Tallon*, fille de *Florimond*, & d'*Eliſabeth Tallon*, ſa couſine, huit enfans, dont cinq ſont morts en bas âge ; les autres ſont :

1. FRANÇOIS-HYACINTHE, qui ſuit ;
2. MARIE-ANNE, née le 2 Juin 1727, Religieuſe Maltoiſe, qui a été élevée à Saint-Cyr ;
3. Et JEANNE-MARQUE, née le 22 Mai 1739, Marquiſe DE LAS CASES, Penſionnaire, en 1761, aux Dames Religieuſes de Saint-Antoine à Paris ; elle s'eſt mariée, le 26 Août 1765, avec *Gabriel de Bernetz*, Marquis de Berny, Gouverneur de Marcigny, nommé, par le Roi de Sardaigne, Chevalier de St.-Maurice. Sur production de ſes titres, il a été reconnu par ceux du nom *de Bernetz*, qui reſtent en Piémont, pour être de leur ancienne & illuſtre Maiſon, & reconnu pareillement par le Marquis, *Joſeph-Céſar de Bernetz*, Seigneur du Bout-du-Bois, & par ſon fils, ainſi qu'il nous eſt apparu. Leurs enfans ſont : *Etienne-Charles-Gabriel*, & *Emmanuel-Armand-Charles-Conſtant*, Chevaliers de Malte. Voy. BERNETZ.

FRANÇOIS-HYACINTHE, Marquis DE LAS CASES, Seigneur de la Cauſſade, Lamerie & autres lieux, né le 1er Janvier 1733, Capitaine des Grenadiers Royaux, Chevalier de Saint-Louis, Commandant de Revel, Sauves, Puy-Laurens, &c., commandoit le Bataillon d'Albi, au Mont-Dauphin, en 1759, &c., a épouſé, en 1765, *Jeanne Naves de Ranchin*, dont il a eu :

MARIE-JOSEPH-EMMANUEL-AUGUSTE-DIEUDONNÉ, né le 21 Juin 1766 ;

Et deux autres enfans, en bas âge.

SECONDE BRANCHE.

PIERRE-JEAN DE LAS CASES, Chevalier, Seigneur, Baron de Roquefort, Camboulit, Cambes, Bouſſac, &c., ſe maria, par contrat du 12 Avril 1698, à *Marie-Anne du Bouzet de Podenas*, fille de feu *Jean*, Seigneur, Comte de Podenas, & de *Marie de Ségur*, dont :

PIERRE GASTON DE LAS CASES, Chevalier, Seigneur, Baron de Roquefort, Camboulit, &c., qui a vendu la Terre de *Roquefort* à Jacques Delfau, Seigneur de Bouillac, Tréſorier de France en la Généralité de Montauban, par contrat paſſé à Figeac en Quercy, le 28 Janvier 1736 ; & il a acquis les Terres & Seigneuries du Péré & de Mézières en Agénois, où il eſt établi. Il a épouſé, par contrat paſſé à Bordeaux, *Anne-Jeanne d'Abadie*, parente du Gouverneur de la Baſtille, morte à la fin de Décembre 1759. Il en a eu :

1. PIERRE-JEAN, qui ſuit ;
2. Et JEANNE, mariée, en 1771, à N... *d'Abadie*, Lieutenant de Vaiſſeau.

PIERRE-JEAN, Marquis DE LAS CASES-BEAUVOIR, Seigneur du Péré & de Mézières en Agénois, élevé Page du feu Roi dans sa Petite Ecurie.

TROISIÈME BRANCHE.

LOUIS DE LAS CASES s'eſt marié avec *Françoiſe de Roquemaurel*; il en a eu :

1. LOUIS, mort ſans poſtérité;
2. Et JEAN-PAUL, qui ſuit.

JEAN-PAUL DE LAS CASES s'eſt marié, 1° le 16 Octobre 1660; & 2° avec N... *des Mouceaux de Reignac*, dont :

LOUIS DE LAS CASES, qui a épouſé, par contrat du 26 Avril 1699, *Catherine de Loſtanges*, dont il eut :

1. JEAN-PIERRE, qui ſuit;
2. N... DE LAS CASES, Chevalier de Saint-Louis, marié, en 1758, à *Françoiſe de Corn de Queyſſac*, ci-devant veuve de N... *de Cardaillac*. Ils n'ont point eu d'enfans;
3. N... DE LAS CASES, Chevalier de St-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment d'Auvergne, Infanterie, mort ſans alliance;
4. & 5. Et deux filles, Religieuſes Maltoiſes à Beaulieu en Quercy.

JEAN-PIERRE DE LAS CASES DE SAINT-POL, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé N... *de Choppin*, née à Paris, dont il n'a point eu d'enfans.

L'Abbé de Beauvoir, du nom DE LAS CASES, a fait ſes preuves il y a quelques années, devant le Juge d'Armes de France, pour faire entrer à Saint-Cyr, Mademoiſelle *de Vaſſal de Baſte*, ſa nièce, dont la mère eſt la ſœur dudit Abbé.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur; à la bordure de gueules. Couronne de Marquis.*

* LASCOS ou LASCOTS. C'eſt une Seigneurie en Auvergne, mouvante du Roi à cauſe de ſon Duché d'Auvergne, dont fit hommage au Roi à Riom, le 1er Juillet 1669, JEAN D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Chaludet, au nom de *Gilberte d'Anglard*, ſon épouſe. Voy. ASTORG ou ASTORGUE.

LASNIER ou LANIER, Famille noble originaire d'Angers, qui a fondé le Prieuré du Papillay, près de cette Ville.

I. JEAN LASNIER, Seigneur de Monternaut & de l'Effretière, fut Maître d'Hôtel de la Reine ANNE, & Echevin de la ville d'Angers en 1505. Il épouſa *Marie Renaud*, Dame de Sainte-Gemmes, & en eut :

GUY, qui ſuit;
Et FRANÇOIS, célèbre juriſconſulte, Profeſſeur en Droit.

II. GUY LASNIER, Ier du nom, Seigneur de Ste-Gemmes, de l'Effretière & de Monternaut, Conſeiller au Préſidial d'Angers, & Maire de cette ville en 1560, ſe maria avec *Iſabeau Collin*, dont :

III. GUY LASNIER, IIe du nom, Conſeiller au Grand Conſeil, par Lettres données à Paris le 23 Mai 1578, & reçu le 15 Juillet ſuivant. Il compoſa un *Traité des Libertés de l'Egliſe Gallicane*, mourut à Angers le 23 Octobre 1606, âgé de 56 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Julien, ſa Paroiſſe. Il étoit oncle de FRANÇOIS LASNIER, rapporté ci-après, & avoit épouſé *Charlotte le Lièvre*, de laquelle vinrent :

GUILLAUME, qui ſuit;
Et ELISABETH, femme d'*Antoine de la Brunetière*, Seigneur du Pleſſis, de Geſté, Capitaine dans le Régiment de Brezé, mort en 1635, dont des enfans.

IV. GUILLAUME LASNIER, Seigneur de l'Effretière, d'abord Conſeiller au Parlement de Bretagne, puis au Grand Conſeil le 23 Décembre 1608, Conſeiller honoraire le 15 Septembre 1643, & Doyen des Conſeillers d'Etat, épouſa *Lucrèce Louet*, fille de *René*, Seigneur de la Souche, Maître des Requêtes du Duc d'Anjou, & Lieutenant Particulier au Préſidial d'Angers, & de *Lucrèce Thevin*. De ce mariage ſortit :

V. GUILLAUME LASNIER, IIe du nom, Seigneur de Baubigné, Conſeiller au Grand Conſeil en 1643, qui s'eſt marié à *Marthe le Fèvre-de-la-Faluère*, ſœur de *René le Fèvre-de-la-Faluère*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, dont il n'eut point d'enfans. Etant devenue veuve peu de tems après ſon mariage, elle ſe retira aux Urſulines, où elle demeura 50 ans, juſqu'au 25 Juillet 1716, qu'elle mourut, à 90 ans, en odeur de ſainteté.

IV. FRANÇOIS LASNIER, Seigneur de Sainte-Gemmes, neveu de GUY LASNIER, IIe du nom, fut Procureur du Roi, Lieutenant Général & Préſident au Préſidial d'Angers, & Maire de cette Ville en 1619. Il épouſa *Angélique Davy de la Fautrière*, & en eut :

V. FRANÇOIS LASNIER, IIe du nom, Seigneur de la Ferrière, Baron de Sainte-Gemmes-ſur-Loire, qui fut Conſeiller au Grand Conſeil en

1625, Grand Rapporteur en la Chancellerie le 13 Novembre de la même année, Maître des Requêtes le 25 Juin 1632, charge qu'il réſigna en 1636, Intendant des Armées dans la Valteline, puis en Flandre, Picardie & Anjou, Commiſſaire aux Etats de Bretagne & de la Chambre de Juſtice de l'Arſenal, enſuite Ambaſſadeur en Suiſſe, & deux fois en Portugal, en 1653. Il épouſa *Jeanne Licquet*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Maiſon-Neuve, Procureur du Roi de la Prévôté & Echevin d'Angers en 1609, & Maître des Requêtes de la Reine Marie de Médicis, & de *Jeanne-Gourreau de la Prouſtière*, dont pluſieurs enfans.

De cette famille étoit René Lasnier, Avocat Général au Grand Conſeil, mort en 1609. Il avoit épouſé *Marie Frubert*, laquelle ſe remaria à *François de Sainte-Marthe*, Avocat au Grand Conſeil, mort en 1641. De ſon premier lit elle eut :

Marie Lasnier, qui s'eſt alliée, le 11 Février 1625, à *Guy-François de Montholon*, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, Avocat au Parlement, & Conſeiller d'Etat par Brevet, mort Doyen des Avocats, dont elle eut poſtérité. Voy. MONTHOLON. Elle mourut à Ecouis, à 7 lieues de Rouen, le 2 Février 1692, à 94 ans.

C'eſt ce que nous ſavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au ſautoir loſangé d'or, accompagné de 4 laniers éployés*, ou *de 4 aiglettes du même*.

* LASSAY, Ville, avec titre de *Marquiſat* & un Château, dans le pays du Maine, & dont la Seigneurie s'étend ſur 30 Paroiſſes.

* LASSAY eſt une autre Seigneurie dans le Blaiſois, qui eſt entrée, avec pluſieurs Terres, dans la Maiſon de *Madaillan*, par le mariage de *Judith de Chauvigné* avec *Jean de Madaillan de Leſparre*, Seigneur de Montataire & de Montviel, iſſu d'une ancienne Famille noble de l'Agénois, en faveur duquel la Seigneurie de Lassay fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1647, regiſtrées le 7 Septembre 1649. Voy. MADAILLAN.

LASTIC, en Auvergne : ſuivant un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux par M. Clabault, Archiviſte & Généalogiſte, cette Maiſon remonte à

I. Hugues de Lastic, Chevalier, iſſu d'un puîné de la Maiſon de *Mercœur*. Il étoit déja créé *Chevalier*, lorſqu'en l'an 1211, il donna le conſeil à Simon, dit le Macchabée, Comte de Montfort, Général des Croiſés contre les Albigeois, commandés par Raymond, Comte de Toulouſe, de ne pas l'attendre, & de ſe jeter dans Caſtelnaudary, pour l'arrêter dans ſa marche; avis que le Comte de Montfort ſuivit, malgré l'oppoſition de quelques-uns des ſiens. (*Hiſt. génér. du Languedoc*, tom. III, pag. 216). Il vivoit encore en 1225, qu'il fit, avec ſa femme, diverſes fondations en l'Egliſe de Brioude, & eut ſans doute pour frère, ou pour oncle, Etienne de Lastic, Chanoine de Brioude, qui, dès l'an 1161, comparut en cette qualité comme témoin à la fondation faite par Odile de Chambon, auſſi Chanoine de Brioude, de l'Egliſe du Pont de la Bajaſſe, où ce dernier avoit déjà fait conſtruire un Hôpital pour des lépreux. Cet Etienne de Lastic vivoit encore en 1200, qu'il fut auſſi préſent à une tranſaction paſſée entre le Chapitre de Brioude & Odile de Mercœur. (Archives de Brioude.) Hugues de Lastic avoit épouſé *Ermengarde*, dont le nom de famille eſt ignoré, laquelle conſentit aux fondations par lui faites à l'Egliſe de Brioude en 1225. Leurs enfans furent :

1. Bompar, ou Bonpar (*ſive Boniparis*), qui ſuit ;
2. Et Guillaume, Chanoine, Prieur de Vieille-Brioude, puis Abbé de Pébrac, enſuite Archiprêtre de Brioude & de Langeac. Il doit être le même qui comparut comme témoin à une tranſaction faite le 11 des Nones de Juin 1214, entre Odile de Chambon, auſſi Chanoine de Brioude, & les Chanoines de la Bajaſſe, touchant le droit de patronage, qui fut conſervé au premier. Il étoit Prieur de Vieille-Brioude, lorſqu'il fut élu Abbé de Pébrac, vers 1225; tranſigea alors avec les Chanoines de Saint-Julien de Brioude, touchant ſa prébende qu'il ſe réſerva ; & ayant gouverné ſon Abbaye de Pébrac pendant deux ans, il la réſigna, en 1227, à Pierre de Chavagnac, qui mourut deux ans après. Guillaume de Lastic, étant rentré dans cette Abbaye, s'appliqua à en faire confirmer tous les droits par Robert, Comte de Clermont, en 1231 ; tranſigea, en qualité d'Abbé de Pébrac, avec le Chapitre de Brioude, en 1234; reçut, au mois de Septembre 1238, la Terre de la Ro-

che, d'Odillon de Mercœur, Prévôt de Brioude; & après avoir gouverné ſon Abbaye pendant 12 ans, c'eſt-à-dire juſqu'en 1240, & avoir été fait Archiprêtre de Brioude & de Langeac, il abdiqua de nouveau l'Abbaye de Pébrac, en faveur de Jean de Paulhac, qui s'en démit auſſi deux ans après, en 1242. Hugues, Evêque de Clermont, reçut de lui la foi & hommage, & le ſerment de fidélité (*eum abſolvit & quittavit*) en qualité d'Archiprêtre de Brioude & de Langeac, le Mercredi après la Pentecôte 1245, & il vivoit encore le Mercredi après la Fête Saint-André 1248, ſuivant une Charte, dans laquelle il eſt auſſi qualifié *Prieur de Vieille-Brioude*. (*Gallia Chriſtiana*, tom. III, col. 277, A, & 460, C. D. E.)

II. Bompar, Seigneur de Lastic & de Valeilles, Chevalier, eſt le même que le Sire de Lastic, qui, ainſi que pluſieurs autres Seigneurs & Barons d'Auvergne, tranſigea, en 1254, avec Alphonse, Comte de Poitiers (frère du Roi Saint Louis), Seigneur de ce qu'on appeloit alors la Terre d'Auvergne, & depuis nommé *Duché d'Auvergne*, au ſujet des franchiſes & immunités de la Nobleſſe de cette Province, enfreintes en pluſieurs choſes par les Officiers d'Alphonse, auquel ces Seigneurs en avoient adreſſé leurs plaintes. Il ne vivoit plus en 1256, que ſa femme & Bertrand Bompar, Seigneur de Lastic, leur fils, rendirent hommage à l'Evêque de Clermont pour la Terre de Valeilles : c'eſt ce qui appert par les Archives de l'Evêché de Clermont, N° 85. Il eſt rappelé avec le titre de *Chevalier*, dans le compte rendu en 1288, par Antoine de Leotoing & Bernard de Charey, Chanoines de Brioude, au Chapitre de cette Egliſe, touchant les fondations faites en la même Egliſe, & où, à l'article des Meſſes, il s'en trouve une annotée pour Bompar de Lastic, Chevalier; ce qui prouve que de ſon vivant il avoit exercé des bienfaits envers ce Chapitre. Il avoit épouſé *Alix*, Dame *de Valeilles*, laquelle étant veuve, ſoumit, pour la première fois, avec Bertrand Bompar, Seigneur de Lastic, ſon fils, à l'Evêque de Clermont, à cauſe de ſon Comté d'Alleuze, la Terre de Valeilles, qui avoit toujours été un aleu noble & indépendant; ils en rendirent foi & hommage à ce Prélat en 1256. Elle vivoit encore en 1262, que ſondit fils ſe porta garant envers elle du don qu'il fit alors au Prieur de Paulhac. Bompar eut de ſon mariage :

1. Bertrand Bompar, qui ſuit;
2. Guillaume, Chanoine, Comte de Brioude l'an 1237. Il doit être le même que ce Guillaume Bompar (*a*), Abbé de Saint-André de Mégemont-lès-Clermont, en 1243 & 1251, & qui ne l'étoit plus en 1255. (*Gall. Chriſt.*, tom. II, col. 411, E.) Il fut préſent, avec Pierre & Etienne de Lastic, auſſi Chanoines de Brioude, ſes frères, à une Charte de ce Chapitre de l'an 1256, touchant l'inveſtiture des Terres vacantes, qu'il avoit coutume de conférer à des ſéculiers pour leur uſage particulier, laquelle coutume le même Chapitre abolit, par cet acte, comme y ayant alors 80 Prébendiers, & n'étant pas permis, y eſt-il dit, de diſpoſer ainſi du patrimoine de *Jéſus-Chriſt*. Au mois de Juillet de l'an 1261, il fit don au même Chapitre, pour le repos de l'âme de ſes oncles (*avunculorum meorum*), du domaine direct de ſes dîmes de Mazeyrat, de Montchaſſela, de Biroc, & leurs appartenances, ſauf le domaine utile & la propriété des mêmes dîmes, qu'il reconnut, par cet acte, tenir dorénavant en fief de ce Chapitre, ſous la redevance d'une obole d'or de cens chaque année à la Saint-André; & pour raiſon de quoi il fit de ſuite l'hommage, & jura fidélité au même Chapitre, pour lui, ſes héritiers & ſucceſſeurs, du conſentement & approbation de *Dalmas de Fontenilles*, Chevalier, de Pierre de Lastic, Chanoine de Brioude, ſon frère, & de *Francon*, *Etienne* & *Guillaume de Fontenilles*, ſes neveux, enfans dudit *Dalmas de Fontenilles*. Le ſceau de Guillaume de Lastic, pendant à cette Charte, eſt *une faſce*. Il fut préſent, avec autre Guillaume Bompar, ſon neveu, à une tranſaction faite, en 1277, entre le Chapitre de Brioude & Ithiers de Rochefort, Doyen de la même Egliſe, à l'occaſion d'une mine que l'on comptoit trouver au terroir de Chazelles. (*Gall. Chriſt.* tom. II, col. 145, E. inſtrum.) Il vivoit encore en 1280, qu'il fut auſſi préſent, au traité paſſé entre ce Chapitre & Béraud, Sire de Mercœur. Dans cet acte il prend le nom de Bompar, *aliàs* de Lastic. (Archives de Brioude ;)
3. Pierre, Chanoine, Comte de Brioude & Bailli de ce Chapitre en 1254. Il comparut avec Guillaume, ſon frère, à la Charte de l'an 1256, ci-deſſus mentionnée. Il eſt dit

(*a*) C'eſt-à-dire Guillaume, fils de Bompar : première époque où l'on trouve le nom de Bompar adopté par lui & ſon frère aîné, en mémoire de Bompar, Seigneur de Lastic, leur père.

frère du même GUILLAUME DE LASTIC, Chanoine de Brioude, dans la donation que ce dernier fit au Chapitre de cette Eglise au mois de Juillet de l'an 1261, & que PIERRE DE LASTIC approuva. Il eſt encore dit frère de BERTRAND BOMPAR, Seigneur DE LASTIC, dans un don fait, par ce dernier, au Prieur de Paulhac ; & vivoit encore en 1266, qu'il comparut auſſi, comme témoin, à la réſignation faite par Bernard d'Auriole, de ſa Prébende canoniale de Brioude, le Mardi après la Fête de Saint-Michel ;

4. ETIENNE, Chanoine, Comte de Brioude & Abbé de Saint-Amable de Riom. Il fut auſſi préſent, avec GUILLAUME & PIERRE DE LASTIC, ſes frères, au réglement fait, en 1256, par le Chapitre de l'Egliſe de Brioude, touchant les terres vacantes qu'il avoit coutume de conférer à des ſéculiers; & eſt dit frère de BERTRAND BOMPAR, Seigneur DE LASTIC, dans un don fait, par celui-ci, au Prieur de Paulhac, en 1262. Il étoit Abbé de Saint-Amable de Riom, le Mardi après l'Octave de la Pentecôte 1285, qu'il prêta ſerment d'obéiſſance à Guy de la Tour, Evêque de Clermont, & ne l'étoit plus en 1289. (*Gall. Chriſt.*, tom. II, col. 389. D.;)
5. Et LOUISE, ſans doute la même qui fut mariée à *Dalmas de Fontenilles*, Chevalier, lequel, avec ſes trois enfans *Francon*, *Etienne* & *Guillaume de Fontenilles*, approuva la donation faite, au mois de Juillet 1261, au Chapitre de Brioude, par GUILLAUME DE LASTIC, Chanoine de la même Egliſe, qui dans cet acte appelle *Francon*, *Etienne* & *Guillaume de Fontenilles*, ſes neveux, & les dit fils de *Dalmas de Fontenilles*. Le ſceau de ce dernier, pendant à cette charte, étoit un écu chargé de *quatre pals*.

III. BERTRAND BOMPAR (*a*), Sire DE LASTIC, de Valeilles & de Paulhac, Chevalier, rendit hommage en 1256, avec *Alix*, Dame *de Valeilles*, ſa mère, pour raiſon des Château & Seigneurie de Valeilles, qu'ils ſoumirent pour la première fois par cet acte à l'Evêque de Clermont, à cauſe de ſon Comté d'Alleuze, quoique cette Terre eut toujours été auparavant un aleu noble & indépendant, comme nous l'avons dit ci-devant. Ils rendirent en même tems aveu de tout ce qu'ils poſſédoient à Saint-Flour. BERTRAND BOMPAR accorda, tant pour lui que pour ſes ſucceſſeurs, à Bernard du Vernet, Archiprêtre de Saint-Flour, & Prieur de l'Egliſe de Paulhac, par charte du Jeudi après la fête de la réſurrection de *N.-S.* 1262, le droit de lever la dîme dans toute l'étendue de ſa Terre de Paulhac au nom de cette Egliſe, tant ſur ſes terres que ſur celles de ſes feudataires; & il promit de faire garantir cette donation par *Alix*, ſa mère, PIERRE & ETIENNE DE LASTIC ſes frères. Il prenoit encore la qualité de *Sire* DE LASTIC en 1263 & 1270, qu'il mourut ſuivant le Nécrologe de Saint-Julien de Brioude. Il avoit épouſé *Aude*, que des *Mémoires* ſurnomment *d'Auril-lac*, laquelle eſt rappelée dans le teſtament de PIERRE BOMPAR, Seigneur DE LASTIC, ſon fils, de l'an 1299. Ils laiſſèrent de leur mariage :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. BERTRAND, lequel eut un différend avec ETIENNE DE LASTIC, que l'on croit ſon neveu, concernant ſes droits héréditaires. Il intervint entr'eux, le Mercredi avant la fête de Saint-Grégoire de l'an 1327, une Sentence arbitrale touchant ſes prétentions ſur le Château de Valeilles, dans laquelle il eſt dit qu'ETIENNE DE LASTIC pourroit ſeul exercer toute juſtice civile & criminelle, & avoir droit de four banal. Cette Sentence décide auſſi que les 8 deniers que BERTRAND DE LASTIC avoit droit de percevoir au Mas de Laſtours, paroiſſe de Cuſſac de la Juridiction d'ETIENNE DE LASTIC, ainſi que le droit que ledit Bertrand avoit encore coutume de percevoir depuis le moulin du Pont juſqu'au Pont de Valeilles, appartiendront dorénavant à perpétuité à ETIENNE DE LASTIC, ſans que BERTRAND DE LASTIC & les ſiens puiſſent rien demander dans les limites de Valeilles, & les eaux y renfermées. Ce BERTRAND peut avoir eu pour enfans :
   1. GARIN, qui comparut comme témoin au teſtament de *Maragde de Paulhac*, femme de PIERRE, dit BAYARD, Seigneur DE LASTIC, de l'an 1316 ;
   2. DRACON, Chanoine de Brioude, qui le Samedi, veille de la Pentecôte 1326, fut préſent à une obligation de la ſomme de 100 livres Tournois, faite par le Chapitre de la même Egliſe, au profit de GUILLAUME & PIERRE-BERNARD, frères;
   3. Et ETIENNE, qui fit, étant ſimple

(*a*). C'eſt-à-dire BERTRAND, fils de BOMPAR. M. de Marca, dans ſon *Hiſt. de Béarn*, liv. 3, chap. 5, p. 207 & 208, obſerve que les anciens Ecrivains voulant exprimer les noms patronimiques, ajoutoient au nom de Baptême du fils, celui du père ou de l'aïeul; & que l'on trouve cet uſage fort reçu, même parmi les Romains, du tems de la République.

Clerc, hommage de ſes Terres à l'Evêque de Clermont en 1329. Il étoit Abbé de Saint-Amable de Riom au mois de Novembre 1340, & ne l'étoit plus en 1345.

3. Guy, Abbé de Saint-Amable de Riom, le Lundi après la fête de Saint-Julien en Janvier 1292, qu'il accorda à Jean Collabier, & à Etienne Boyer, Clerc, la faculté de lire (*legendi*) la Grammaire & la Logique à Riom, tant qu'il ne révoqueroit pas cette permiſſion. (*Gall. Chriſt.* tom. II, col. 389. E.;)
4. Et Guillaume, Abbé de Chantoin, puis de Saint-Amable de Riom, Chanoine, Comte de Brioude en 1277, qu'il comparut en cette qualité avec autre Guillaume de Lastic, ſon oncle, à une tranſaction faite entre le Chapitre de Brioude & Etienne de Rochefort, Doyen de cette Egliſe, à l'occaſion d'une mine d'argent qu'on eſpéroit trouver au terroir de Chazelles. Il fut élu Abbé de Chantoin après Etienne, qui gouvernoit encore cette Egliſe en 1293, & enſuite Abbé de Saint-Amable de Riom après ſon frère Guy, le 9 Mars 1296. Il ne l'étoit plus longtems avant 1317 qu'il avoit eu deux ſucceſſeurs. Il mourut fort âgé en 1326, ſuivant ſon épitaphe. Le nom de Bompar ou de Lastic, que lui & ſon oncle prenoient indifféremment, démontre clairement l'identité de Maiſon. Il eſt prouvé d'ailleurs que les Seigneurs qui ſe nommoient collectivement ou ſimplement Bompar-Bompar ou Lastic, portoient les mêmes armes.

IV. Pierre Bompar, I^er^ du nom, Sire de Lastic & de Valeilles, Chevalier, rendit hommage, en 1266, à l'Evêque de Clermont, pour ſa Terre de Valeilles, que Bertrand, Seigneur de Lastic, ſon père, & *Alix*, Dame *de Valeilles*, ſon aïeule paternelle avoient ſoumiſe à cet Evêché, en 1256. Au mois de Juin 1270, il fit la foi & hommage, & fournit aveu & dénombrement à Godefroy, Prieur du Couvent de Saint-Flour, pour raiſon d'un certain Courtil, ſis à Cuſſac, nommé *li Chaminada*; de ſon mas de Snaurat, Paroiſſe de Cuſſac & ſes appartenances, & d'autres héritages qu'il avoit reçus du Couvent en indemnité & récompenſe des dîmes qu'il avoit données au même Monaſtère dans ſes Terres de Cuſſac, Paulhac, Cezens, Oradour (*Droratorio*) & de Las Ternas, ainſi que pour raiſon de la forteresſe qu'il devoit édifier à Cuſſac dans le Fief & Seigneurie de ce Couvent, à condition cependant que lorſque la troiſième partie de la tour de cet édifice ſeroit achevée, le Couvent fourniroit alors 25 livres Tournois pour la finir. Il rendit encore foi & hommage, en 1281, au Roi Philippe-*le-Hardi*, à cauſe de ſes Comtés de Poitou & d'Auvergne, comme héritier du Prince Alphonse, frère de Saint Louis, pour raiſon de ſa Terre de Laſtic; & tranſigea le Samedi après la fête de l'Annonciation de la Vierge en 1300, avec *Souveraine de Pierrefort*, femme d'Etienne Bompar, ſon fils aîné, au ſujet de la dot à elle aſſignée par *Gilbert*, Seigneur *de Pierrefort*, Chevalier, ſon père, ſur le mas de Paulhaguet, de laquelle dot il avoit vendu partie à Jean d'Uſſel. Par cet acte il donna en indemnité à *Souveraine de Pierrefort*, ſa bru, 10 livres de rente à prendre ſur le mas d'Obax & ſes appartenances, & ſur le fief du Puy aſſis en la Paroiſſe de Cezens. Il a dans ce même acte la qualité de *Damoiſeau*, vivoit encore le Dimanche après la Touſſaint de l'an 1310, qu'il fut préſent au contrat de mariage d'Alausie de Lastic, ſa petite-fille, avec *Dracon de Châteauneuf*, Damoiſeau, comme il eſt prouvé par des Lettres du Dimanche Fête de Saint-Clément, Pape, de l'an 1371, dans leſquelles, ainſi que dans une tranſaction faite entre ſes enfans, pour raiſon de ſa ſucceſſion, dès le Samedi après la Fête de Sainte-Foy, de l'an 1323, il eſt rappelé avec le titre de *Chevalier*. Il avoit fait ſon teſtament en 1299, par lequel il choiſit ſa ſépulture au Cimetière du Prieuré de Rochefort, voiſin de ſa Terre de Laſtic; diſpoſa de 50 livres tournois pour le repos de l'âme d'*Aude*, ſa mère, & de celle de *Julienne*, ſon épouſe, en faveur de diverſes Egliſes; fit un legs aux pauvres filles de ſa Terre de Lastic & de Valeilles; fonda un *Obit* au Prieuré de Rochefort; fit pluſieurs autres legs pieux, dont un de 5 ſols tournois à l'Hôpital du Val-Rouade. Il paroît qu'il mourut en 1317, qu'Etienne Bompar, ſon fils, avoit déjà diſpoſé du Château de Laſtic en faveur de Pierre, dit Bayard, fils de ce dernier. Il avoit épouſé *Julienne*, Dame *de Valeilles* (*a*),

(*a*) Il y avoit trois Châteaux du nom de *Valeilles*: le ſupérieur ou ſuzerain étoit tenu par les Seigneurs de Lastic, avant l'an 1256; l'inférieur, dont il eſt ici queſtion, appartenoit, dans le XIV^e^ ſiècle, à Bernard de Racher, Damoi-

que l'on croit avoir été fille de *Guillaume de Bec*, & ſœur de *Robert* & de *Béralde de Bec*. Cette opinion eſt fondée ſur la donation faite le 6 Octobre 1323, par *Béralde de Bec*, autre fille du même *Guillaume de Bec*, à ETIENNE BOMPAR, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, fils de PIERRE BOMPAR, de tous les droits & actions ſur le mas & territoire de Valeilles, Paroiſſe de Neuvégliſe, pour raiſon de ſon partage & légitime paternelle & maternelle, & de la ſucceſſion directe de *Robert de Bec*, ſon frère défunt; termes qui prouveroient en effet que *Julienne* étoit de la Maiſon *de Bec*. Quoi qu'il en ſoit, elle ne vivoit plus lors du teſtament de ſon mari, en 1299, dans lequel elle eſt rappelée. Leurs enfans furent :

1. ETIENNE BOMPAR, qui ſuit;
2. PIERRE BOMPAR, Chanoine, Comte de Brioude, rappelé dans le teſtament de ſon père, qui lui fit don de 40 livres tournois de rente, à prendre dans l'étendue de la Terre de Valeilles, avec pouvoir de diſpoſer de cette ſomme juſqu'à 10 livres tournois. Il tranſigea avec ſon frère aîné, par acte du Jeudi après l'Aſſomption de N.-D. 1321; étoit mort lors du teſtament d'un autre PIERRE DE LASTIC, ſon neveu, du 18 Mars, que l'on comptoit encore 1327, & fut enterré, ſuivant ſon teſtament, à Brioude, devant la porte de la Chapelle Sainte-Marie-Madeleine;
3. GUY BOMPAR, nommé dans le teſtament de ſon père, qui lui légua 20 livres tournois de rente à prendre ſur la Terre de Valeilles, & le mit ſous la tutelle de PIERRE, ſon frère;
4. MARQUISE, auſſi rappelée dans le teſtament de ſon père, qui lui donna un marc d'argent, 15 livres tournois de rente, & 350 livres tournois. Elle fut femme de *Turc de Meyronne*;
5. Et GALLIENNE, Dame de Montſuc, dite femme de *Guillaume de Taillac*, Damoiſeau, Seigneur dudit lieu. Son père lui donna, par ſon teſtament, un marc d'argent, 25 livres tournois de rente, & 500 liv. tournois en eſpèces. ALAUSIE DE LASTIC, ſa nièce, & *Dracon de Châteauneuf*, ſon mari, firent ceſſion à *Guillaume de Taillac*, par acte du Vendredi après la Fête de la Nativité de Saint-Jean-Baptiſte 1320, de 50 livres tournois de rente, à eux conſtituées en dot par leurs conventions matrimoniales de l'an 1310, moyennant certains autres écus & rentes que ledit *Guillaume de Taillac* leur bailla en compenſation.

V. ETIENNE BOMPAR, Ier du nom, Seigneur DE LASTIC, de Valeilles, &c., Chevalier, eſt nommé dans une charte de l'Egliſe de Pébrac de l'an 1290 *aliàs* 1296. Son père, par ſon teſtament, ratifia les avantages qu'il lui avoit faits de ſon mariage, & il a dans cet acte le titre de *Damoiſeau*. Il fut préſent à l'acte de remploi d'une partie de la dot de ſa femme, par PIERRE BOMPAR, Seigneur DE LASTIC, ſon père, par acte du Samedi après la Fête de l'Annonciation de la Vierge, de l'an 1300, & émancipa en 1312, par acte du Lundi après la Saint-Pierre-aux-Liens, PIERRE BOMPAR, ſon fils. Il prend, dans ces deux actes, le titre de *Damoiſeau*, & celui de *haut & puiſſant Seigneur* & *Chevalier*, dans pluſieurs autres. Il teſta, avant la Fête de Saint-Barnabé, Apôtre, le 10 Juin 1334; élut ſa ſépulture au Prieuré de Rochefort, au tombeau de ſes ancêtres; fit divers legs pieux; inſtitua pour héritier univerſel ETIENNE DE LASTIC, ſon ſecond fils; établit une ſubſtitution graduelle entre tous ſes enfans; aſſigna un douaire à ſa femme; légua 100 livres tournois, une fois payées, pour marier 13 pauvres filles de ſa Terre de Valeilles, & 12 pauvres filles de ſa Terre de Laſlic; légua à Guillaume de la Fage de Chaslin, ſon écuyer, 50 liv. tournois de rente viagère; fit pour exécuteurs teſtamentaires *Adelbert de Pierrefort*, Chanoine de Rodez, & ſon frère *Bertrand de Pierrefort*, Seigneur dudit lieu, Chevalier, *Guillaume de Taillac*, Chevalier, *Adelbert*, ſon fils, & autres Seigneurs. Il vivoit encore en 1336, qu'il fut préſent au contrat de mariage d'ETIENNE, Seigneur DE LASTIC, ſon fils, & étoit mort le 6 Avril 1340, ſuivant une tranſaction de ce jour, dans laquelle il eſt rappelé. Il avoit épouſé, avant l'an 1299, *Souveraine de Pierrefort*, fille de *Gilbert*, Seigneur *de Pierrefort*, Chevalier, & ſœur de *Bertrand*, Chevalier, Seigneur du même lieu, & d'*Adelbert de Pierrefort*, Chanoine de Rodez. Elle vivoit encore lors du teſtament de ſon mari, le 10 Juin 1334, par lequel il lui aſſigne pour douaire, durant ſa

---

ſeau; & le troiſième, également inférieur, étoit poſſédé par une Maiſon de *Valeilles*. Ces deux derniers Châteaux relevoient du premier, dont le nom fut enfin changé, vers l'an 1472, en celui de Château de *Rochegonde*.

vie, ſon domaine de Stors avec tous ſes droits, & 100 livres de cens à prendre ſur ſa Terre & Paroiſſe de Cezens, & étoit morte au mois d'Août 1343. Leurs enfans furent :

1. PIERRE BOMPAR, qui ſuit ;
2. ETIENNE BOMPAR, rapporté après ſon aîné ;
3. Autre PIERRE, Chanoine de Brioude, ainſi qualifié dans ſon teſtament du 18 Mars 1327, par lequel il élut ſa ſépulture au Cimetière de l'Egliſe de Brioude, à côté de PIERRE DE LASTIC, auſſi Chanoine de Brioude, ſon oncle ; inſtitua pour héritier univerſel *Guillaume de Fontenilles*, Chevalier, qu'il appelle ſon *très-cher frère*, & fit pluſieurs legs pieux ;
4. ADELBERT, Seigneur de la Chaumette, Clerc, qui comparut, comme témoin, à l'émancipation, en 1332, de CATHERINE DE LASTIC, ſa nièce, & à celle d'ETIENNE, ſon frère, en 1333. Il eſt rappelé dans le teſtament de ſon père, du 10 Juin 1334, par lequel il lui légua, pour tous droits de légitime, 45 livres tournois de rente annuelle & viagère, avec les jouiſſance & uſufruit des Châteaux de Soleyra & de Valeilles ; & le ſubſtitua à ETIENNE DE LASTIC, ſon frère, au mariage duquel il aſſiſta en 1336 ;
5. GILBERT, Chanoine de Brioude, qui n'avoit que le titre de *Clerc*, lorſqu'en 1332 il fut préſent, avec ADELBERT, ſon frère, à l'émancipation de CATHERINE DE LASTIC, leur nièce ; mais il avoit la qualité de *Chanoine de Brioude*, dans le teſtament de ſon père, par lequel il lui légua auſſi 45 livres de rente, avec la jouiſſance du Château de Valeilles, & le ſubſtitua à ſes frères. Il comparut encore, comme témoin, à une tranſaction faite entre ETIENNE, ſon frère & ALIÉNOR DE LASTIC, leur nièce, en 1343 ;
6. ALAUSIE, mariée, en préſence de ſon père & de ſon aïeul, par contrat du Dimanche après la Touſſaint 1310, avec *Dracon de Châteauneuf*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, auquel elle apporta en dot 50 livres tournois de rente, à prendre ſur le village de Seſtrières. Ils ne vivoient plus l'un & l'autre lors de la tranſaction faite le Dimanche, Fête de SAINT CLÉMENT, Pape, de l'an 1311, entre *Louis de Châteauneuf*, Chevalier, leur fils, JEAN BOMPAR, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, & *Guillaume de Taillac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, au ſujet des droits d'ALAUSIE DE LASTIC, mère de *Louis de Châteauneuf* ;
7. N.... DE LASTIC, femme de *Guillaume de Fontenilles*, Chevalier, que PIERRE DE LASTIC, Chanoine de Brioude, appelle ſon très-cher frère (*dilectum* mère *riſſimum fratrem meum*), dans ſon teſtament du 18 Mars 1327 ;
8. GUILLARDE, rappelée dans le teſtament de ſon frère, qui lui légua, pour tous droits de légitime, la ſomme de 1200 livres tournois, une fois payée, pour la marier ;
9. BOMPAR, Religieuſe au Monaſtère de Lavaudieu, *aliàs* Comps, lors du teſtament de ſon père, qui lui donne, en cette qualité, un legs ou une penſion de 10 livres ;
10. ADE, auſſi Religieuſe dans le même Monaſtère, mentionnée dans le teſtament de ſon père, qui lui légua auſſi une penſion de 10 livres ;
11. SMARAGDE, dite, dans le teſtament de ſon père, Religieuſe au Monaſtère de Beaumont, à laquelle il donna une penſion annuelle de 12 livres ;
12. Et DAUPHINE, Religieuſe au même Monaſtère, à laquelle ſon père légua une pareille penſion qu'à ſa ſœur.

VI. PIERRE BOMPAR, IIe du nom, dit BAYARD, pour le diſtinguer de PIERRE, Chanoine de Brioude, ſon frère, Chevalier, Seigneur de LASTIC, de Paulhac, la Garde, Chabreugeol, Saint-Saturnin, Saint-Diéry, Champetières, la Chaumette, Valeilles, Laquérie, la Barmhella, Bosbovic, &c., émancipé par ſon père, comme on l'a dit, en 1312, paſſa, avec lui, pluſieurs tranſactions, rendit hommage de ſa Terre de Paulhac au Chapitre de Brioude, & eſt qualifié *Chevalier* dans pluſieurs actes. Il vivoit encore en 1332, & ne vivoit plus lors du teſtament de ſon père, du 10 Juin 1334. Il avoit épouſé, 1° vers la fin du mois d'Août 1312, *Smaragde*, Dame *de Paulhac*, la Garde, Chabreugeol, Saint-Saturnin, Saint-Diéry, Champetières, &c., fille d'*Hérald de Paulhac*, & de N.... *de Langeac*. Elle hérita d'*Hérald de Paulhac*, ſon frère, & apporta dans la Maiſon de LASTIC de grands biens. Elle teſta le Mercredi, jour de Sainte-Foy, Vierge, de l'an 1316, élut ſa ſépulture au cimetière du Prieuré de Rochefort, Diocèſe de Clermont, au tombeau des ancêtres d'ETIENNE, Seigneur DE LASTIC ; inſtitua pour héritier univerſel l'enfant dont elle étoit enceinte, ſi c'étoit un garçon, ſinon ſes deux filles, auxquelles elle ſubſtitua PIERRE DE LASTIC, ſon mari, & ordonna que ſon héritier ſeroit tenu d'envoyer un ſerviteur à pied & armé ſuffiſamment, au premier paſſage d'Outre-mer pour le ſubſide de la Terre Sainte. Elle vivoit encore en 1317, & étoit morte le 21 Décembre 1328, que ſe firent les accords du mariage de ſes deux filles. PIERRE BOMPAR avoit

épouſé, 2° par contrat du Mercredi dans l'Octave de la Nativité de Saint-Jean-Baptiſte en 1332, *Béatrix de Boſchant*. Etant veuve, elle ſe remaria à *Jean*, dit *Lochard Syrot*; elle eut procès pour ſon douaire de 50 livres tournois de rente, avec le Château de Val, pendant ſa vie, ainſi qu'il étoit porté dans ſes conventions matrimoniales. Si ce douaire lui fut conteſté, c'eſt que lors de ſon mariage elle étoit mineure de 10 ans, & qu'à la mort de ſon premier mari, elle étoit encore mineure de 12 ans; mais il fut convenu qu'il lui ſeroit payé pour ſon douaire la ſomme de 500 livres. Elle ratifia cet accord le Jeudi avant la Fête de Saint-Jacques & de Saint-Philippe, de l'année 1340. Il eut du premier lit:

1. CATHERINE, Dame de Paulhac, Saint-Bodeil, Saint-Saturnin, Saint-Diéry, Champetières, &c. Elle épouſa, par accord du 21 Décembre 1328, *Raymond de Moſtuéjouls*, fils émancipé d'*Emery de Moſtuéjouls*, Damoiſeau. Il lui fut aſſigné en dot & pour ſa part, dans l'hérédité de *Smaragde de Paulhac*, ſa mère, l'hôtel ou auſpice de Paulhac, ſitué en la ville de Brioude, & autres biens & rentes, avec la forêt de Boſchant, ſiſe devant le Château des Vernières & ſes appartenances, & tout ce que ſa mère avoit au lieu de Saint-Bodeil, à la charge que tous ces biens retourneroient à ſon père, en cas qu'elle mourût ſans enfans. Elle étoit mariée le 21 Avril 1333, que ſon mari rendit hommage au Chapitre de Brioude de la Terre de Paulhac. De cette alliance vint *Marie de Moſtuéjouls*, qui porta, par ſon mariage, la Terre de Paulhac dans la Maiſon *de Rochefort d'Aurouſe;*
2. ELÉONORE, Dame de Chabreugeol, &c., ſubſtituée à CATHERINE DE LASTIC, ſa ſœur, par le teſtament de *Smaragde de Paulhac*, leur mère. Elle fut promiſe en mariage, par traité du 21 Décembre 1328, à *Lordet de Chirac*, Seigneur de Caſſagnes, Damoiſeau, auquel elle apportoit en dot le Château de Chabreugeol, près de Brioude, avec les mas du Boſchet & de Racolas, & la dîme des blés & vins aux mêmes lieux, les terres de Saint-Saturnin & de Saint-Diéry, avec haute & baſſe juſtice, & tout ce que *Smaragde de Paulhac*, ſa mère, avoit au lieu de Saint-Jérôme & en la Terre de Champetières, ſauf le domaine de la Chaumette; mais ce mariage n'eut pas lieu. Elle épouſa, 1° noble & puiſſant *Guy de Chaſtel (de Caſtro)*, Seigneur de Boſchant, Damoiſeau, par traité du Mercredi dans l'Octave de la Fête Saint-Jean-Baptiſte 1332, en préſence d'ETIENNE & de PIERRE BOMPAR, ſes aïeul & père, qui lui aſſignèrent en dot le Château de Chabreugeol, 120 livres tournois de rente, avec haute & baſſe juſtice, ſavoir 90 livres, ſur la Châtellenie de Chabreugeol & le lieu voiſin, 30 livres ſur la Châtellenie de la Garde, avec la ſomme de 1000 livres tournois; & ſon mari lui conſtitua pour douaire la jouiſſance de tous ſes biens, préſens & à venir. Elle étoit remariée à *Guillaume de Verduzan*, Chevalier, lors de ſon teſtament du 13 Février 1363, par lequel elle légua à l'Egliſe de Brioude 15 livres tournois, pour être délivré, chaque année, le jour de ſon décès, à perpétuité, à chacun des Chanoines de cette Egliſe, un denier à l'heure de Matines, un autre denier pour la Proceſſion qui ſe feroit enſuite, & un troiſième denier à la Meſſe des Morts; légua auſſi, à l'école de la même Egliſe de Brioude, 10 livres, monnoie forte, pour une Meſſe des Morts, & nomma pour ſes exécuteurs teſtamentaires ETIENNE BOMPAR, Seigneur DE LASTIC, *Guillaume de Taillac* & *Guillaume de Verduzan*, ſon mari, Chevaliers, qu'elle appelle ſes chers amis (*cariſſimos amicos meos*). Elle ne vivoit plus, ni ſon mari, le 16 Avril 1379, qu'il fut délivré, par extrait, une expédition de ſon teſtament;
3. Et N... DE LASTIC, enfant, dont *Smaragde de Paulhac* déclara être enceinte lors de ſon teſtament de l'an 1316, nommée femme du Seigneur *d'Alcaze* dans la tranſaction faite le 6 Avril 1340, entre ETIENNE II, Seigneur de LASTIC, & ſes frères, & *Beatrix de Boſchant*, ſeconde femme de PIERRE BOMPAR DE LASTIC, à l'occaſion du douaire de cette dernière.

VI. ETIENNE-BOMPAR, IIe du nom, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur DE LASTIC & de Valeilles, &c., ſecond fils d'ETIENNE BOMPAR Ier & de *Souveraine de Pierrefort*, émancipé, comme on l'a dit, par ſon père, tranſigea, en 1343, avec ALIÉNOR BOMPAR DE LASTIC, Dame de Chabreugeol, ſa nièce. Il a dans pluſieurs titres la qualité de *noble & puiſſant Seigneur*, & de *Chevalier*, rendit hommage à l'Evêque de Clermont en 1352, pour la Terre de Valeilles; ſe trouva à la bataille de Poitiers en 1356; ſervit dans toutes les guerres contre les Anglois, ſous les règnes des Rois JEAN & CHARLES V; fit don à JEAN, ſon fils aîné, le 12 Octobre 1358, de ſes Château & Châtellenie de Valeilles, pour qu'il pût ſoutenir plus dignement ſon rang; aſſiſta à ſon contrat de mariage paſſé en 1358; fut un

des exécuteurs teſtamentaires d'ELÉONORE DE LASTIC, ſa nièce, & rendit encore foi & hommage le 11 Janvier 1364, au Comte Dauphin, Seigneur, Baron de Mercœur, de ſes Château & Terre de Laſtic, de ſes Terres & Seigneuries de Saint-Pons, &c. Il ne vivoit plus le Dimanche, Fête de SAINT CLÉMENT, Pape, de l'an 1371. Il avoit épouſé, par contrat du Jeudi après la quinzaine de la Nativité de Saint Jean-Baptiſte 1336, *Alix de Montaigu*, Dame de Champex, de Lodenc, &c., fille de noble & puiſſant Seigneur *Pierre de Montaigu*, & de feue *Iſabelle*, Dauphine *d'Auvergne*; celle-ci fille de *Robert III*, Comte *de Clermont*, Dauphin d'Auvergne, & d'*Iſabeau de Châtillon*, en Bazois. Elle apporta en dot à ſon mari de grands biens, provenant tant du côté paternel que maternel, & ſon mari lui aſſigna pour douaire 55 livres tournois de rente viagère, ſur le Château de Laſtic. Ils eurent pour enfans :

1. JEAN BOMPAR, qui ſuit;
2. BAYARD, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem, Commandeur de la Tourette. Il paroît être le même à qui le Roi CHARLES V fit un don en 1368 ou 1369, pour s'être remis ſous ſon obéiſſance. Il ſervit en qualité de Chevalier Bachelier dans toutes les guerres contre les Anglois, ès-années 1375, 1377 & 1379. Il fut encore employé en cette qualité à la garde & défenſe des Pays d'Auvergne, ſous le commandement de Poncet de Lanſac, le 15 Janvier 1380, qu'il donna quittance pour ſes gages & ceux de 9 Ecuyers de ſa Chambre. Il fut porteur des lettres que la Dauphine d'Auvergne, Comteſſe de Clermont, écrivit, le 28 Mai 1385, au Comte d'Armagnac, pour la délivrance de ſon frère, alors fait priſonnier de guerre. Une de ces lettres eſt conçue en ces termes, rapportée par Baluze, tom. II, aux Preuves, pag. 779 : *Cher Sire, il eſt ainſi que le Seigneur* DE LASTIC, *frère du porteur des préſentes, eſt priſonnier à Alleuze, ſi vous prie, cher Sire, tant chèrement que je puis, qu'il vous plaiſe de le avoir pour recommandé & lui aidier, s'il vous plaît, à ſa délivrance, & à ſoutenir ſon bon droit; car il avoit ſauf-conduit des Anglois. Si vous prie, que en ce ne me feuilliez faillir, car votre parole lui voudra moult, & vue l'ez ſavoir, cher Sire, que ledit Seigneur* DE LASTIC *eſt du lignage de Monſieur* (a): *& par ce je vous en écry plus affectueuſement.* Il fut préſent, en 1392, au partage fait entre ETIENNE, Seigneur DE LASTIC, & BAYARD, dit BERTRAND DE LASTIC, frères, ſes neveux, touchant la ſucceſſion de leur père;
3. PONS, auſſi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Montchamp & Maréchal de Rhodes, qui fit une fondation dans l'Egliſe de Brioude en 1362. Il étoit mort avant le 10 Juillet 1437, ſuivant une tranſaction, où on lui donne encore la qualité de *Commandeur de Montchamp;*
4. Et peut-être DRACON, Chanoine, Comte de Brioude en 1450, & Prévôt de cette Egliſe, depuis l'an 1385 juſqu'en 1388.

VII. JEAN BOMPAR DE LASTIC, Seigneur de Laſtic, de Valeilles, &c., qualifié *Chevalier* dans un acte du 12 Octobre 1358, fait priſonnier par les Anglois, étoit mort avant le 29 Février 1392, que ſes enfans partagèrent ſa ſucceſſion. Il avoit fait deux teſtamens, comme on le voit par une tranſaction du 21 Juillet 1395, & avoit épouſé en Janvier, par contrat du Mardi après la Fête de Saint-Hilaire, que l'on comptoit encore 1358, *Hélis de Montcellès*, Dame d'Unſac & de Ségonzat, veuve de *Jean du Breuil*, dit *Trolhart*, Chevalier, Seigneur du Breuil, & fille de N... *de Montcellès*, Seigneur d'Unſac & de Ségonzat, & de *Dalmaſie*..... Elle porta à ſon mari les Terres d'Unſac & de Ségonzat, avec tous leurs droits & revenus, circonſtances, appartenances & dépendances, qui lui étoient échus de la ſucceſſion de ſon père, ainſi que tout ce qui pouvoit lui écheoir. Elle eut en douaire 50 liv. tournois, & vivoit encore le Dimanche après la Fête de Saint-Luc de l'an 1408. De ſon premier mariage vint une fille, morte avant elle; & du ſecond lit ſortirent :

1. ETIENNE BOMPAR, qui ſuit;
2. BAYARD, dit BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs *d'Unſac* & de *Ségonzat*, rapportée ci-après;
3. Autre ETIENNE BOMPAR, Damoiſeau, Clerc Bachelier en décret, qui fit avec ETIENNE, ſon frère aîné, le 20 Mars 1395 (vieux ſtyle), une tranſaction ſur le procès élevé entr'eux au ſujet des ſucceſſions de JEAN, leur père, & d'ETIENNE, leur aïeul. Il lui fut aſſigné 50 liv. de rente ſur les terres de Laſtic & de Boſcharat, avec la ſomme de 100

(a) *Alix* étoit en effet fille d'*Iſabelle*, Dauphine *d'Auvergne*, mère de JEAN, Seigneur DE LASTIC,

liv. tournois une fois payée. Il tranſigea encore pour le même ſujet avec ſon frère, en 1399, parce qu'il ſe propoſoit de faire ſes études, & ils convinrent, en révoquant leur premier arrangement, qu'ETIENNE, ſon aîné, lui payeroit une penſion annuelle & viagère de 50 liv. tournois, monnoie courante, pour tout droit. Il a, dans ce dernier accord, le titre de *noble & puiſſant Seigneur* & de *Damoiſeau*. Il rendit foi & hommage à JEAN DE FRANCE, Duc de Berry & d'Auvergne, pour raiſon de ce qu'il poſſédoit dans la Châtellenie de Belinay, par acte du 16 Juillet 1404, & il étoit Bachelier en décret le 8 Septembre 1414, lorſqu'il intervint un Arrêt du Parlement ſur de nouveaux différends qui s'élevèrent entre lui, ETIENNE, ſon aîné, & BERTRAND, dit BAYARD, ſon autre frère, à l'occaſion de leurs droits reſpectifs dans la ſucceſſion de leur père, parce que, par un autre Arrêt du 18 Mars 1412, il s'étoit emparé du revenu du lieu de Boſcharat, dont BERTRAND, ſon frère, étoit en poſſeſſion depuis longtems;

4. JEAN-BOMPAR, né vers l'an 1371, entré dans l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, après le 21 Juillet 1395, Grand Prieur d'Auvergne & Commandeur de Montchamp, qui ſervit dans les guerres contre les Anglois, & fut probablement fait priſonnier avec ſon père en 1385. Il étoit abſent de l'Isle de Rhodes, lorſque ſa grande réputation le fit juger digne, au commencement du mois d'Octobre 1437, de ſuccéder à Antoine Fluvian, Maître de ſon Ordre. Ce fut lui qui le premier prit le titre de *Grand Maître*. On le regarde comme un des héros de ſon Ordre. Il ſoutint vaillamment, en 1444, le ſecond ſiège de Rhodes contre toute la puiſſance de MAHOMET, qui, tant qu'il vécut, n'oſa plus l'attaquer, dit l'Abbé de Vertot dans ſon *Hiſt. de Malte*, tom. II, p. 234;
5. Et BÉRAUD, Damoiſeau, qui comparut comme témoin au partage fait entre ETIENNE & BERTRAND, dit BAYARD DE LASTIC, frères, le 26 Février 1392. Il eſt cru leur frère avec d'autant plus de raiſon, que dans une tranſaction du 21 Juillet 1395, entre ETIENNE & JEAN BOMPAR DE LASTIC, frères, il eſt dit que ce dernier prétendoit un quart dans la ſucceſſion de leur père; & ETIENNE, Seigneur DE LASTIC, y obſerve qu'ils étoient quatre frères vivans avec l'héritier, ce qui prouveroit qu'ils étoient cinq. On ignore au ſurplus ſa deſtinée.

VIII. ETIENNE BOMPAR DE LASTIC, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Laſtic, de Valeilles, &c., homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne (Béraud II, dit le Grand), ès-années 1383 & 1384, fournit, le 22 Février 1397, ſon aveu & dénombrement à Henri, Evêque de Clermont, pour ce qu'il tenoit de ſon Evêché; teſta le 7 Août 1426; élut ſa ſépulture au Mont de Rochefort; fit des legs en faveur de ſes enfans & de ſes parens; fonda un *Obit* dans la Paroiſſe de Neuvégliſe, pour le 18 Août de chaque année, ſuivant une quittance touchant cette fondation, donnée le 18 Septembre 1511, par la Communauté des Prêtres de cette Egliſe, à LOUIS, Seigneur DE LASTIC, ſon petit-fils. Il avoit épouſé, par traité du 31 Décembre 1392, *Agnès de Taillac*, Dame de Montſuc, fille de feu noble & puiſſant *Aſtorg de Taillac*, Damoiſeau, & d'*Hélis de Viſſac*, ſa veuve. Il paroît qu'elle étoit morte, lors du teſtament de ſon mari du 7 Août 1426; car il n'y eſt fait aucune mention d'elle. De leur mariage vinrent:

1. DRAGUINET, qui ſuit;
2. PONS, rapporté après ſon aîné;
3. LOUIS, rappelé dans le teſtament de ſon père, qui lui fit don de 100 livres de rente à vie ſeulement, qu'il ſubſtitua à PONS DE LASTIC, ſon frère, auſſi ſubſtitué à DRAGUINET, ſon aîné;
4. GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Lyon, de Celles & de Carlat, Sénéchal de ſon Ordre, mentionné dans le teſtament de ſon père, qui lui fit un legs de 40 livres tournois. Il étoit Sénéchal de Rhodes, lorſque pour pénétrer les deſſeins des Infidèles, JEAN DE LASTIC, alors Grand Maître de la Religion de Rhodes, ſon oncle, l'envoya avec deux vaiſſeaux vers les côtes d'Égypte & de Barbarie. Il rendit toujours d'utiles ſervices dans les emplois que ce Grand Maître lui commit;
5. JEAN, Religieux Hoſpitalier de la Chaiſe-Dieu, ainſi qualifié dans le teſtament de ſon père, qui lui fit un legs à vie ſeulement;
6. HÉLIS, mariée, par contrat du 26 Janvier 1420, à *Géraud Baſtet*, Seigneur de Cruſſol & de Beaupré, auquel elle porta en dot la Terre de Collat, au Diocèſe de Saint-Flour, avec ſes dépendances, & 3000 livres tournois, moyennant quoi elle renonça à la ſucceſſion de ſes père & mère. La Terre de Collat lui avoit été donnée par *Hélis de Viſſac*, ſon aïeule maternelle;
7. AGNÈS, Religieuſe au Monaſtère des Chazes, nommée en cette [illegible] en 135[illegible] dans le teſ-

tament de ſon père, qui lui légua une penſion viagère de 20 livres ;

8. Et GABRIELLE, auſſi rappelée dans le teſtament de ſon père, par lequel il lui fit don de 3000 livres tournois pour la marier. Elle fut accordée par Robert, Dauphin d'Auvergne, Evêque de Chartres, & LOUIS DE BOURBON, Comte de Montpenſier, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont & de Sancerre, ſon frère aîné, faiſant pour DRAGUINET, à *Jean de Murols*, de la Maiſon *d'Apchon*, Chevalier, avant le 5 Février 1428, & elle l'épouſa au mois de Septembre 1429. De ce mariage elle eut trois garçons, & une fille, nommée *Dauphine de Murols*, alliée à *Annet d'Aubières*, Chevalier, duquel elle étoit veuve lors d'une tranſaction paſſée le 2 Août 1491.

IX. DRAGUINET, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, de Valeilles, de Montſuc, &c., Conſeiller, Chambellan de LOUIS DE BOURBON, Comte de Montpenſier, puis Conſeiller & Chambellan du Roi CHARLES VII, Grand Maître d'Hôtel de la Reine, &c., ſervit en qualité de Chevalier Bachelier contre les Anglois en 1419 & 1423. Il fut un des Commiſſaires ordinaires pour le Roi pour l'impoſition de l'Aide de 18000 livres octroyée à S. M. par les gens des trois Etats du pays d'Auvergne, lorſque le 22 Octobre 1441 & le 10 Février 1442, il donna quittance au Receveur du même Aide ; & acquit, en 1443, de Jacques de Montmorin, Seigneur de Chas & de Rillac, moyennant la ſomme de 800 réaux, bon or, tous les cens & rentes en blé & en argent & autres à lui appartenant aux lieux de Bodabet, Aubatz, la Valette, Chaffaiguemoret & du Brolliet, &c., ſitués dans les Juridictions & Paroiſſes de Valeilles, de Cezens & de Cuſſac, comme le tout ayant été autrefois des appartenances de la Terre & Châtellenie de Valeilles, vendues aux prédéceſſeurs de Jacques de Montmorin, par ceux de DRAGUINET DE LASTIC. Il rendit foi & hommage des Terres de LASTIC & de Valeilles, tant à LOUIS DE BOURBON, Dauphin d'Auvergne, Baron de Mercœur, qu'aux Evêques de Clermont & de Saint-Flour, Seigneurs Suzerains ; confirma les donations qu'il avoit faites aux Frères Mineurs de Clermont & à d'autres Couvents d'Ordres mendians ; releva tous ſes Officiers, tant Capitaines, Châtelains, qu'autres, de leur ſerment, voulant qu'ils obéiſſent à PONS DE LASTIC, ſon frère,

& à ſes enfans mâles, & mourut au mois de Janvier 1473, ſuivant une tranſaction du 11 Mars de cette année. Il fut enterré dans l'Egliſe du Prieuré conventuel de la Voûte, ſelon la fondation faite en ce Prieuré par PONS DE LASTIC, en 1484. Il avoit épouſé *Marie de Peyrols*, Dame de Saint-Diéry, de Langlade, &c., fille de *Pierre de Peyrols*, & d'*Alix de Saillans*, dite *de Langlade*, Dame de Saint-Diéry. Elle fit don en préſence de ſon mari, par acte du 30 Juin 1468, des Hôtel & lieu de Langlade avec 25 livres de rente ſeigneuriale, ſauf l'uſufruit, à *Robinet de Murols*, Chevalier, lors de ſon mariage avec *Gabrielle de Saint-Quentin-Beaufort*, ſa nièce. Cette *Marie de Peyrols* eſt encore rappelée avec ſa mère dans une tranſaction du 11 Mars 1473 (vieux ſtyle), & dans la ratification de cet acte du 18 Avril 1474. Elle laiſſa de ſon mariage :

1. GABRIELLE, Dame de Saint-Diéry, &c., mariée, par contrat du 1er Juin 1454, à noble & puiſſant Seigneur *Jacques de Tourzel*, Chevalier, Seigneur, Baron d'Alègre, de Livradois, Meilhaud, &c. Elle eut en dot le Château de Saint-Juéry, nommé *le Châtel-Souverain*, avec 250 livres de rente, la ſomme de 5000 écus d'or & autres biens & droits ; & étoit morte lors de la tranſaction du 11 Mars 1473, entre ANNE DE LASTIC, ſa ſœur puînée, & PONS DE LASTIC, leur oncle ; ſon mari étoit mort le 15 Septembre 1490 ;
2. Et ANNE, mariée à *Léonard de Saint-Prieſt*, Chevalier, Seigneur de Saint-Chamond, dont elle étoit veuve le 20 Février 1473, qu'elle chargea de ſa procuration Jean, bâtard de Saint-Ennemond, aliàs Saint-Chamond, pour tranſiger en ſon nom, au ſujet de ſes droits, avec PONS DE LASTIC, ſon oncle, tranſaction qui fut en effet paſſée le 11 Mars ſuivant, & qu'elle ratifia le 18 Avril que l'on comptoit 1474. Elle étoit morte le 27 Novembre 1496.

IX. PONS DE LASTIC, Chevalier, Seigneur, Baron de Laſtic & de Rochegonde, *aliàs* Valeilles, Seigneur de Montſuc, de Cuſſac, &c., ſecond fils d'ETIENNE BOMPAR, IIIe du nom, & d'*Agnès de Taillac*, fut ſubſtitué à DRAGUINET, ſon frère aîné, par le teſtament de ſon père. Il étoit un des Commiſſaires du Roi ſur le fait des Aides ordonnées par Sa Majeſté au haut pays d'Auvergne, le 7 Novembre 1443, qu'il donna quittance au Receveur des mêmes Aides, de la ſomme de 60

liv. tournois, pour avoir vaqué à cette impoſition, & donna encore quittance, le 22 Octobre 1445, au Receveur des Aides dudit pays d'Auvergne, de la ſomme de 120 livres en qualité d'Elu par le Roi, ſavoir 100 liv. tournois pour ſes gages ordinaires, & 20 liv. tournois pour voyages & chevauchées par lui faites. Il a le titre de *Chevalier* dans un accord qu'il fit, le 15 Janvier 1447, tant en ſon nom qu'en celui de ſa femme avec DRAGUINET, Seigneur DE LASTIC, ſon aîné, & *Antoine de Senneterre*, aliàs *Saint-Nectaire*, Seigneur dudit lieu, &c. Il étoit encore élu pour le Roi, ſur le fait des Aides, le 22 Juillet 1456, & rendit, le 12 Septembre 1470, la foi & hommage à Antoine de Léotoing-de-Montgon, Evêque de Saint-Flour, pour raiſon de ſa Terre de Cuſſac avec tout droit de juſtice, haute & baſſe, tenue en fief franc & noble de ce Prélat, à cauſe de ſon Egliſe. Il a les qualités de *magnifique & puiſſant Seigneur* & de *Chevalier*, dans des lettres du 26 Mars 1482, par leſquelles il émancipa ANTOINE, LOUIS, DRAGUINET & JEAN DE LASTIC, ſes enfans, à qui il fit divers dons; & ſe réſerva la ſomme de 1500 liv. tournois tant pour ſa ſépulture qu'autrement, qui ſeroit payée par ANTOINE & LOUIS DE LASTIC, chacun à concurrence de la valeur des biens à eux donnés. Le 17 Mars, que l'on comptoit encore 1484, il fonda, à l'exemple de DRAGUINET DE LASTIC, Chevalier, ſon frère, de l'avis de LOUIS & de JEAN, ſes enfans, deux Meſſes de *Requiem* en l'Egliſe du Prieuré conventuel de la Voûte, où il élut ſa ſépulture, & ne vivoit plus le 1er Février, que l'on comptoit encore 1488, ſuivant une quittance de ce jour, dans laquelle LOUIS DE LASTIC, ſon fils, prend la qualité de ſon héritier univerſel. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Janvier 1447, *Jeanne de Saint-Nectaire*, fille & héritière de feu noble & puiſſant *Armand de Saint-Nectaire*, & de noble & puiſſante Dame *Algaye de Montmorin*. Elle étoit âgée de 20 ans lors de ce traité de mariage, par lequel *Antoine*, Seigneur *de Saint-Nectaire*, ſon frère, lui conſtitua en dot pour tous droits paternels, maternels & fraternels la ſomme de 2500 réaux ou écus vieux d'or. Elle vivoit encore le 16 Mai 1499, lors du mariage d'ANNE DE LASTIC, ſa petite-fille, avec *Jean de Saillant*. De ce mariage ils laiſſèrent :

1. ANTOINE, Damoiſeau, Seigneur DE LASTIC & de Montſuc, émancipé le 26 Mars 1482, mort le 18 Septembre 1484. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Mars 1482, *Chriſtine de Montchodat*, fille de *François*, Seigneur dudit lieu & de Muret. Elle ſe remaria, le 28 Février 1489, à *Jean de Chapelu*, dit *de la Vigne*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & elle étoit morte le 25 Octobre 1498. Elle eut de ſon premier mari,

   ANNE, Dame *de Montchodat*, de Muret, de Montbacou, alliée, par contrat du 16 Mai 1499, à *Jean*, Seigneur *de Saillant*, dont elle eut deux fils : *Jean* & *Antoine de Saillant*.

2. LOUIS, qui ſuit ;
3. DRAGUINET, Chanoine de Valence, qui ne vivoit plus le 17 Mars 1484 ;
4. JEAN, Protonotaire du Saint-Siège & Grand Prieur de Saint-Etienne de Viennois. Il vivoit encore le 24 Novembre 1523 ;
5. Et MARGUERITE, mariée, du vivant de ſon père, par contrat du 6 Septembre 1478, à *Gabriel de Gimel*, Ecuyer, Seigneur de Gimel, de Sarran, d'Ambiers, &c. Il mourut en 1496, & ſa veuve reconnut avoir reçu pluſieurs ſommes de LOUIS DE LASTIC, ſon frère, en déduction de ſa dot. Elle eut un fils de ſon mariage, nommé *Aimé de Gimel*.

X. LOUIS, Ier du nom, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, Baron de Rochegonde, Montſuc, &c., fut préſent à la fondation faite par PONS, ſon père, en l'Egliſe de la Voûte, le 17 Mars 1484. Il vivoit encore le 4 Septembre 1520, ſuivant une ſommation qu'il fit faire à *Antoine*, Seigneur *de la Fayette*, à l'occaſion de la dot de ſa femme, & mourut peu après, ſuivant une tranſaction du 12 Novembre 1522, où il eſt décédé depuis deux ans. Il avoit épouſé, par contrat des 21 Janvier, que l'on comptoit encore 1489, & 18 Avril 1490, *Anne de la Fayette*, née le 25 Juillet 1475, fille de *Gilbert*, IVe du nom, Seigneur *de la Fayette*, Pontgibaut, Montel-de-Gelat, Saint-Romain, Roche-d'Agoux, & d'*Iſabeau de Polignac*. Elle apporta en dot la ſomme de 7700 liv. tournois à ſon mari, qui lui aſſigna pour douaire, en cas d'enfans ou non, 200 livres de rente avec un Château fort. Elle vivoit encore le 1er Juin 1543, que *Jean* & *Gaſpard Soureau*, père & fils, lui donnèrent quittance de la ſomme de 300 liv. qu'elle avoit aſſignée en dot à MADELEINE DE LASTIC, fille légitime & naturelle, de ſon mariage

avec le même *Gaſpard Soureau*. Ses enfans furent :

1. JACQUES, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, de Montſuc, Baron de Rochegonde, &c., né le 23 Juin 1498, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1516, qualifié *Chevalier* dans deux accords qu'il fit les 9 Juin & 7 Août 1522, avec LOUIS & PHILIPPE DE LASTIC, ſes frères. Il vendit, par acte du 26 Octobre 1526, aux Religieux du Prieuré de la Voûte, pour 400 liv. tournois, la dîme de blé qui lui appartenoit aux lieux de Malfraize & de la Veſſière, & 14 ſetiers de ſeigle qu'il avoit droit de prendre ſur la dîme de Védrines ; fit ſon teſtament le 5 Septembre 1526, par lequel il élut ſa ſépulture au Prieuré de la Voûte, dans la Chapelle de Saint-Odile ; fit un legs de 100 livres pour les réparations de cette Chapelle, & diverſes autres diſpoſitions ;
2. CHRISTOPHE, né le 27 Octobre 1499, peut-être le même qui fut préſent avec *Anne de la Fayette*, à l'accord fait entre lui & THIBAUT DE LASTIC, frères, le 7 Juin 1538. On a cependant lieu d'en douter n'étant rappelé avec ſes frères dans aucun autre acte antérieur à celui-ci, pas même dans la Sentence concernant leur tutelle & curatelle, du 4 Novembre 1523 (c'eſt tout ce qu'on ſait de lui) ;
3. ANTOINE, Protonotaire du Saint-Siège, Chanoine de l'Egliſe & Curé de Saint-Flour, né le 6 Décembre 1500, qui tranſigea, ainſi que pluſieurs de ſes frères, avec le Chapitre de Saint-Flour, au ſujet de divers cens & rentes ſis au village de la Chaumette, le 12 Novembre 1522. Il a dans cet acte le titre de *Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Saint-Flour*, eſt qualifié *Protonotaire* & encore *Chanoine de Saint-Flour*, dans la tranſaction qu'il fit, ainſi que tous ſes frères & ſœurs, le 14 Mai 1524, avec *Anne de la Fayette*, leur mère, au ſujet de ſon douaire. Il obtint, le 14 Novembre ſuivant, des proviſions en Cour de Rome, pour la Cure de Saint-Flour ;
4. PHILIPPE, né le 20 Février 1501, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Il tranſigea pour ſa légitime, le 7 Août 1522, avec JACQUES, ſon frère aîné, qu'il tint quitte moyennant la ſomme de 600 livres ; & il eſt qualifié *Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem*, dans l'acte de tranſaction paſſée entre ſes frères & ſœurs avec leur mère ;
5. CLAUDE, qui ſuit ;
6. JEAN, né le 29 Octobre 1504, Prieur de Thérondels, rappelé dans le teſtament de JACQUES, ſon frère aîné, & dans la tranſaction faite entre LOUIS & THIBAUT, ſes autres frères, le 7 Juin 1538, par laquelle il lui réſerve 100 liv. tournois juſqu'à ce qu'il fut pourvu de Bénéfices eccléſiaſtiques, de la valeur de 400 livres de rente ;
7. LOUIS, né le 7 Mars 1505, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Grand Prieur d'Auvergne, Commandeur de Blandès, de Montchamp, de Salins, de la Vaufranche, de Verrières, de Lureuil, Grand Maréchal du même Ordre, Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. Il fit ſes preuves au Grand Prieuré d'Auvergne & fut reçu le 12 Mai 1523. Philippe de Villiers de l'Iſle-Adam, Grand Maître de l'Ordre, le pourvut par Lettres, du 4 Avril 1530, de la Commanderie de la Chau en Vau dans le Prieuré d'Auvergne. Claude des Angles, Grand Maître de Malte, lui conféra la Commanderie de Montchamp & la dignité de Maréchal de l'Ordre après la mort de Pierre des Roches, par deux Brevets, l'un du 27 Septembre 1554, & l'autre du 3 Juillet 1555 ; lui accorda l'ancienneté avant tous les autres, & lui aſſura le Grand Prieuré-d'Auvergne après la mort d'Imbert de Murinais ; il le poſſédoit le 16 Septembre 1559. Il fut employé dans les guerres contre les Religionnaires ſous le règne du Roi CHARLES IX ; & aidé du Vicomte de Polignac, des Seigneurs d'Apchier, de Leſtrange & autres, ramaſſa autant qu'il put de troupes en Auvergne, en Gévaudan & en Vivarais ; & le mois de Septembre ſuivant, il alla joindre le Comte de Suze & le Duc de Joyeuſe, qui s'avançoient vers Montpellier, pour réduire à l'obéiſſance du Roi les Places que Baudiner, Chef des Religionnaires, occupoit en Languedoc. S'étant rendu à Meſſine, en 1565, avec plus de 200 Chevaliers, Commandeurs & Grand'Croix de différentes Langues de ſon Ordre, dans l'eſpérance d'y trouver des Vaiſſeaux qui les portaſſent à Malte, aſſiégé par les Turcs, il fut un de ceux qui, déſeſpérés de la lenteur de Garcias de Tolède, Vice-Roi de Sicile, mêlèrent les reproches à leurs prières ; de ſorte que ce Vice-Roi fier & hautain s'en plaignit, & trouva mauvais que ces Chevaliers en lui parlant ne le traitoient pas d'*Excellence*. LOUIS DE LASTIC lui répondit d'un air cavalier : *pourvu, Seigneur, que nous arrivions à Malte aſſez à tems pour ſecourir la Religion, je vous traiterai avec plaiſir* d'EXCELLENCE, *d'*ALTESSE, *& même,*

ſi vous le voulez, *de* MAJESTÉ. Le Vice-Roi ne fit que ſourire à ce diſcours, & ayant appris que ce vieux Chevalier étoit d'une illuſtre naiſſance, & qu'il s'étoit acquis beaucoup de gloire en France contre les Huguenots, il le tira en particulier & lui dit que, par conſidération pour ſa qualité & ſon mérite, il vouloit bien s'ouvrir à lui & lui faire ſavoir ſes intentions. Il ſervit encore en qualité de Capitaine des Ordonnances du Roi en 1567, 1568 & 1569; & reçut deux brefs du Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, le 24 Janvier 1569, l'un pour convoquer tous les Chevaliers & leur ordonner de ſe rendre avec armes par-devers lui; & l'autre, pour enjoindre à tous les Baillis, Commandeurs, Chevaliers & Servans du même Ordre, de ſe tenir prêts à marcher contre les Turcs qui menaçoient l'Isle de Malte. Il mourut au mois de Septembre 1576;

8. GEORGES, Ecuyer, Seigneur DE LASTIC & de Montſuc, Baron de Rochegonde, &c., né le 18 Février 1510, rappelé avec ſes frères dans la tranſaction faite entr'eux & le Chapitre de Saint-Flour, le 12 Novembre 1522. Il reçut, en 1536, les foi & hommages de ſes Vaſſaux de Laſtic, de Rochegonde & de Montſuc; tranſigea le 10 Avril 1537, avec CLAUDE & LOUIS ſes frères, à l'occaſion de leur partage (vieux ſtyle), que LOUIS & THIBAUT DE LASTIC, ſes frères, étoient déjà en poſſeſſion des biens de la Maiſon de LASTIC;
9. THIBAUT, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, de Rochegonde, &c., né vers 1514, nommé le dernier de ſes frères dans la tranſaction ci-deſſus énoncée. Il eſt qualifié *Baron* DE LASTIC dans un acte du 7 Septembre 1539. Une partie des troupes des Religionnaires, au nombre d'environ 4000 hommes, ayant paſſé la Loire au Pont de Saint-Lambert, &, après avoir traverſé la forêt, s'étant rendus à Gannat ſur les frontières de l'Auvergne, & paſſé l'Allier au pont de Vichy, le 4 Janvier 1568, le Baron DE LASTIC & pluſieurs autres Seigneurs raſſemblèrent auſſitôt un corps de troupes le Mardi ſuivant, jour des Rois; formèrent une armée ſupérieure en Cavalerie à celle des Religionnaires, & marchèrent à leur rencontre pour leur couper le paſſage entre Gannat & le village de Cognat. (*Hiſt. génér. du Languedoc*, tom. V, pag. 283). Il a le titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans les articles de mariage de ſa fille de 1568; étoit, en 1569, Gouverneur & Commandant en la ville de Saint-Flour, ſuivant un Mandement du Roi aux Baillis & Sénéchaux du Carladez; a auſſi le titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans l'acte d'émancipation & de donation en faveur de LOUIS DE LASTIC, ſon fils, du 26 Mars 1578; & étoit mort le 30 Décembre 1582. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Avril 1542, *Anne d'Ancezune*, Dame de Caderouſſe, fille de feu magnifique & puiſſant Seigneur *Jean d'Ancezune*, Chevalier, Seigneur de Caderouſſe, & de *Marie de Cruſſol*. Par le partage fait avec *Françoiſe d'Ancezune*, veuve de *Gaſpard de Brancas*, Baron de Céreſte, & *Louiſe d'Ancezune*, femme de *Chriſtophe*, Baron *de Saint-Chamond*, ſes ſœurs, le 26 Mars 1560, il lui échut la moitié de la Terre de Caderouſſe. Etant veuve le 30 Décembre 1582, elle fit donation à LOUIS DE LASTIC, ſon fils, de tous ſes biens, à la réſerve de l'uſufruit & de la ſomme de 2000 écus pour en diſpoſer à ſa volonté. Elle eut de ſon mariage:

1. LOUIS, IIe du nom, Seigneur, Baron de LASTIC, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi. Il étoit Guidon de la Compagnie de LOUIS DE LASTIC, ſon oncle, Grand Prieur d'Auvergne, le 23 Novembre 1567, qu'il donna quittance de ſes gages, ainſi qu'en 1568. Il fut émancipé, le 26 Mars 1578, par THIBAUT, ſon père, avec lequel il tranſigea le 29 Novembre 1579. Il a la qualité de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans un acte du 2 Avril 1587;
2. Et FRANÇOISE, Dame DE LASTIC, après ſon frère, mariée, 1° par contrat du 30 Janvier 1569, à *Joſeph de Foix*, Seigneur, Baron de Mardogne, Moiſſac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, mort avant le 6 Août 1581, dont poſtérité. Voy. FOIX; & 2° vers le mois de Mai 1582, ſuivant une lettre qu'elle en écrivit, le 15 de ce mois, à LOUIS DE LASTIC, ſon frère, avec *Jean de la Guiche*, Seigneur, Baron de Bournoncles, fait Chambellan ordinaire de FRANÇOIS, fils de France, frère unique du Roi, Duc d'Anjou & d'Alençon, par Lettres du 25 Février 1580 (*a*), qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi & de Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté* dans des Lettres Royaux, obtenues par ſa femme les 27 Septembre 1588 & 29 Août

(*a*) *Jean de la Guiche* a dans ces Lettres la qualité de *Seigneur*, *Baron de Bournoncles*; ainſi il y a erreur dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 44, où il eſt énoncé qu'il n'a eu cette Seigneurie qu'en 1603.

1590, ainſi que dans pluſieurs autres actes. Elle fit ſon teſtament le 27 Mars 1602, par lequel elle élut ſa ſépulture au tombeau de ſes prédéceſſeurs, en l'Egliſe de Rochegonde, & un codicille le 30 du même mois de Mars. Elle étoit morte lors des articles de mariage propoſés, le 15 Avril 1604, entre *Louiſe de la Guiche*, ſa fille du ſecond lit, & *Godefroy de la Guiche*, Seigneur de la Perrière; mais il n'eut point lieu. Voy. GUICHE (DE LA).

10. GILBERTE, née le 27 Janvier 1493, Religieuſe de Mergemont, Ordre de Cîteaux, lors du teſtament de JACQUES, Seigneur DE LASTIC, ſon frère aîné, du 5 Septembre 1529, par lequel il lui fit un legs de 100 livres;
11. ISABEAU, née le 8 Mai 1495. Elle vivoit veuve, le 7 Août 1522, de *Bertrand-Pierre*, Seigneur, Baron *de Pierrefort*, ſuivant une tranſaction de cette date, paſſée entre JACQUES & PHILIPPE DE LASTIC, ſes frères, où ledit JACQUES déclare être chargé de payer ſa dot; & eſt dite femme de *Monſeigneur de Bouzigues*, dans le teſtament du même JACQUES DE LASTIC, du 5 Septembre 1529, par lequel il lui fit un don de 100 écus;
12. GABRIELLE, née le 3 Avril 1497;
13. FRANÇOISE, née le 17 Août 1508;
14. MARIE, née le 6 Septembre 1509;
15. Et MADELEINE, vivante, ſans alliance, lors de la tranſaction qu'elle & ſes frères firent le 14 Mai 1524, avec *Anne de la Fayette*, leur mère, à l'occaſion de ſon douaire.

XI. CLAUDE DE LASTIC, Chevalier, Seigneur de Montſuc, de Sieujac, &c, né le 26 Avril 1503, fut préſent à l'acte de priſe de poſſeſſion de la Terre de Rochegonde, par *Anne de la Fayette*, ſa mère, du 29 Juillet 1522, & a la qualité de *puiſſant Seigneur*, dans l'accord ſur partage qu'il fit avec LOUIS & GEORGES DE LASTIC, ſes frères, le 10 Avril 1537. Il fit ſon teſtament le 11 Mars 1545, par lequel il élut ſa ſépulture en l'Egliſe de Rochegonde, au tombeau de ſes prédéceſſeurs; donna 300 livres aux Curé & Prêtre de Neuvégliſe, à la charge de célébrer, tous les Vendredis, une Meſſe haute de *Quinque plagis*; inſtitua pour héritier univerſel JEAN DE LASTIC, ſon fils aîné; fit divers legs à ſes autres enfans; & étoit mort avant le 28 Janvier 1573. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Janvier, que l'on comptoit encore 1537, *Marguerite de Farges*, Dame de Sieujac, fille de noble *Pierre de Farges*, Seigneur de Farges & de Sieujac, & de défunte *Jeanne de Neuvégliſe*, ſœur de *Guérin*, Seigneur *de Neuvégliſe*. Elle apporta en dot 3000 écus d'or à ſon mari, qui lui aſſigna pour douaire, tant qu'elle reſteroit en viduité, 133 écus d'or un tiers de rente. Il la nomma tutrice de ſes enfans, par ſon teſtament du 11 Mars 1545, & voulut qu'elle ne fut forcée de rendre compte de ſa tutelle, que dans le cas où elle convoleroit en ſecondes noces. Elle vivoit encore le 28 Janvier 1573, qu'elle fut préſente au contrat de mariage de ſon fils aîné, & étoit morte le 12 Mars 1577, que ſes enfans partagèrent ſa ſucceſſion. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Autre JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Jal*, &c., rapportée ci-après;
3. Et ANTOINE, auſſi nommé dans le teſtament de ſon père, qui lui légua 500 livres, dont ſon frère aîné ſeroit héritier, s'il mouroit en minorité. Il partagea avec lui ledit jour 12 Mars 1577.

XII. JEAN DE LASTIC, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Sieujac, Baron de Saint-Georges & d'Alleuze, Seigneur de Saint-Maurice, Naumale, Neuvégliſe, la Trémoulière, du Buiſſon, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Châteauneuf en Carladez, & l'un des Gentilshommes d'honneur de la Reine MARGUERITE, fut inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon père, & étoit homme d'armes de la Compagnie de 50 lances de LOUIS DE LASTIC, Grand Prieur d'Auvergne, ſon oncle, en 1568 & 1569. Le Roi FRANÇOIS II, par ſes Lettres écrites à Riom le 2 Juillet 1571, & ſignées de ſa main *votre bon ami* FRANÇOIS, le pria d'avoir ſoin que Longueville, l'un des Secrétaires de S. M., fut ſatisfait de ce qui lui étoit dû par le défunt Vice-Bailli du haut pays d'Auvergne; & Charles de Lorraine, par d'autres Lettres de Paris du 15 Juin 1576, ſignées *votre anciennement meilleur ami*, CHARLES DE LORRAINE, *l'aſſura que ſur tous les amis qu'il avoit, il devoit & le prioit de faire état de lui comme du plus parfait entre tous, ayant bien fort grand envie*, continue ce Prince, *de vous en faire une bonne preuve en quelque bonne occaſion où je me pourai employer, qui ſera ſi ſuffiſante, que vous ſerez dutout aſſeuré de quelle bonne volonté je vous aime & honore*. Le Roi

Henri III, par une Lettre datée de Blois le 16 Mars 1577, prouve l'eſtime qu'il fait de lui en le mettant au nombre de ſes *bons ſerviteurs & fidèles ſujets*. Elle eſt conçue en ces termes : *Monſieur de Sieughac, encore que je vous eſtime, tant zélateur de mon ſervice que du repos de ce Royaume, que je maſſeure n'eſtre beſoing de vous exciter à y rendre l'office que je peus attendre d'un Gentilhomme de votre qualité, ſi eſt-ce que faiſant état de vous entre mes bons ſerviteurs & fidèles ſujets, je n'ay voulu laiſſer à vous écrire pour vous prier qu'aux occaſions qui s'offriront, vous vouliés de plus en plus faire paroître l'affection que vous avés au ſervice de votre Roy & conſervation de votre Patrie, aſſuré que je n'oublierai le bon devoir que vous fairés, priant Dieu, Monſieur de Sieughac, vous avoir en ſa ſainte garde. Signé* Henry. Il ſervoit en qualité d'homme d'armes & Guidon de la Compagnie de 30 lances des Ordonnances du Roi, ſous la charge de M. de la Fayette, le 15 Juin ſuivant, qu'il donna quittance de 300 livres pour un quartier de ſes gages. Jean de Beaufort-Montboiſſier, Marquis de Canillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c., lui envoya ordre, le 17 Janvier 1580, de lever 12 Cuiraſſiers, dont il le fit chef & Commandant, pour veiller à la conſervation du pays d'Auvergne. Henri III lui écrivit encore le 7 Mai 1586, pour aſſiſter & favoriſer, autant qu'il lui ſeroit poſſible, le Maréchal d'Aumont, afin de purger les pays du Velay, d'Auvergne, de Rouergue & du Gévaudan, des déſordres qui s'y commettoient par les ennemis; & le 27 Août ſuivant, Anne, Duc de Joyeuſe, Lieutenant Général pour le Roi en ſon Armée d'Auvergne, lui envoya ordre de faire travailler en diligence au démantèlement & démolition des murailles, remparts & fortifications de la ville de Marvéjols, en l'abſence d'Antoine de la Tour, Baron de Saint-Vidal, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi au même pays. Il rendit auſſi de grands ſervices à Henri IV dans ſes guerres, & reçut de ce Prince une Lettre, écrite au Camp devant Laon, en date du 4 Août 1594, conçue en ces termes : *Monſieur de Syoughat, après l'heureuſe iſſue qu'il a plu à Dieu me donner du ſiège de ma ville de Laon, j'ai adviſé, pour le bien de mon ſervice, avant que de m'éloigner de ce pays, de donner ordre à ce qui eſt néceſſaire pour la ſureté de nos frontières de Picardie & Champagne, ce que j'eſpère avoir fait dans peu de jours, & auſſitôt m'acheminer dans mon pays de Lyonnois, pour, avec mon armée, empêcher les deſſeins de mes ennemys ſur ma ville de Lyon. J'ay mandé, pour ceſt effaict, à tous mes Serviteurs des Provinces de-delà, de ſe tenir preſt pour me venir trouver, en faiſant état que ſerez de ce nombre, je vous fais la préſente pour vous faire entendre ma vollunté, & vous dire que s'offrant ceſt occaſion, je veux croire que ne la vouldrez laiſſer paſſer, ſans me faire paroiſtre l'affection qu'avez à mon ſervice : tenez-vous donc preſt pour me venir trouver, avec ce que vous pourrez aſſembler de vos amis, pour me joindre ſur mon paſſage, qui ſera incontinent, vous aſſurant que jauray très-agréable votre ſervice, lequel je ſcauray bien reconnoître en toutes les occaſions qui s'offriront pour votre contentement, à quoy m'aſſeurant que ne ferez faulte. Je prieray Dieu vous avoir, Monſ. de Syoughat, en ſa ſainte garde. Signé* Henry. Jean de Lastic fit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Paris, le 5 Février 1607, pour raiſon de ſa Seigneurie de Sieujac, mouvante de Sa Majeſté, à cauſe de ſa Vicomté de Murat; & don entrevifs, le 12 Juin 1610, de tous ſes biens ſitués en pays Coutumier de la Haute-Auvergne, des Seigneuries de Sieujac, Neuvégliſe & autres, à Philibert de Lastic, ſon fils. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Janvier 1573, *Madeleine d'Eſpinchal*, Dame ordinaire de Marguerite, Reine de France, fille de feu *Pierre*, Seigneur *d'Eſpinchal*, & de *Jeanne de Léotoing-de-Montgon*. Elle lui apporta en dot 2666 écus ſol & deux tiers, & 100 écus pour acheter des robes. Elle vivoit encore le 3 Avril 1625, qu'elle fit un don à Philibert de Lastic, ſon fils, & étoit morte peu de jours après, le 8 Octobre de la même année. Elle eut de ſon mariage :

1. Philibert, qui ſuit ;
2. Jeanne, mariée, par contrat du 21 Juin 1498, à *Louis du Bourg*, Seigneur, Baron de Saillans, qui donna quittance de la ſomme de 1000 écus ſol, en déduction de la dot de ſa femme, à Jean de Lastic, ſon beau-père, le 24 Février 1499 ;

3. CATHERINE, nommée dans le premier teſtament de ſon père, du 25 Mars 1600, par lequel il lui fit un legs de 7000 écus ſol ;
4. Et MARGUERITE, auſſi rappelée dans ce premier teſtament de ſon père, par lequel il lui légua pareillement 7000 écus ſol ; & dans ſon ſecond du 24 Octobre 1610, par lequel il lui fit encore un legs de 15000 livres, outre la ſomme de 5000 liv. qu'il avoit chargé PHILIBERT, ſon fils, de lui payer quand elle ſe marieroit. Elle épouſa, par contrat du 21 Novembre 1619, *Jacques*, Seigneur *de Sévérac*, Baron de la Garde, &c., auquel elle porta en dot la ſomme de 30000 livres. Elle étoit morte, ſans enfans, le 10 Avril 1636.

XIII. PHILIBERT DE LASTIC, Chevalier, Seigneur, Baron de Sieujac & de Saint-Georges, Seigneur de Neuvégliſe, la Trémoulière, Alleuze, du Buiſſon, &c., Capitaine de Châteauneuf en Carladez, inſtitué héritier univerſel par ſon père, obtint de MARIE, Reine de France & de Navarre, par Lettres du 4 Septembre 1630, la charge de Capitaine de Châteauneuf en Carladez, dont il prit poſſeſſion le 18 Décembre ſuivant. Il teſta le 13 Juillet 1637, ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Georges; fonda une Meſſe, en l'honneur de la Vierge, chaque premier Dimanche du mois, & une Meſſe des Morts tous les Lundis ; fit divers legs à ſes enfans, & inſtitua pour héritier univerſel FRANÇOIS, ſon fils. Il étoit mort le 5 Août ſuivant, que ſa femme prenoit la qualité de tutrice de ſes enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juin 1620, *Marguerite de Beaufort-de-Canillac-de-Montboiſſier*, fille de feu *Jean-Claude*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat & Privé, Lieutenant Général, pour Sa Majeſté, au Gouvernement du bas pays d'Auvergne, Vicomte de la Mothe, de Canillac, &c., & de *Gabrielle de Dienne*, ſa veuve. Elle apporta en dot à ſon mari tous ſes droits paternels, avec une ſomme de 5000 livres pour ſes droits maternels. Il lui fut aſſigné, pour ſon douaire, une ſomme de 1200 livres de rente ſur la Seigneurie de Sieujac, tant qu'elle reſteroit en viduité, ſinon 600 livres ſeulement. Elle fit don, par acte du 30 Novembre 1663, aux Curé & Prêtres de l'Egliſe de Saint-Pierre de Bredon, de la ſomme de 94 liv. tournois, pour une Meſſe haute à perpétuité, devant l'Autel du Roſaire, le jour de Notre-Dame d'Août ; & vivoit le 14 Mars 1674. Elle eut de ſon mariage :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JEAN-ANTOINE, Seigneur, Abbé de Bredon, mort en 1709 ;
3. GABRIELLE, nommée dans le teſtament de ſon père, du 13 Juillet 1637, par lequel il lui légua la ſomme de 15000 livres. Elle fut mariée à *Louis-Timoléon d'Oradour*, Seigneur de Sarlan, duquel elle eut des enfans. Elle étoit morte le 19 Mars 1674. *Marguerite de Beaufort-de-Canillac*, ſa mère, dans la donation qu'elle fit de tous ſes biens à FRANÇOIS DE LASTIC, ſon fils aîné, en réſerva 2500 livres en faveur des enfans de GABRIELLE, ſa fille, comme un témoignage d'amitié ſeulement, ayant été avantageuſement dotée ;
4. Et GABRIELLE, dite *la jeune*, Religieuſe de la Viſitation Sainte-Marie en la ville de Saint-Flour, rappelée dans le teſtament de ſon père, qui lui légua auſſi 15000 livres.

XIV. FRANÇOIS DE LASTIC, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur, Baron de Sieujac & de Saint-Georges, Seigneur de Neuvégliſe, Alleuze, du Buiſſon, la Trémoulière, &c., Capitaine de Châteauneuf en Carladez, Guidon de la Compagnie du Duc de Candale, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon père, obtint, après ſa mort, par Proviſions du Roi, la charge de Capitaine de Châteauneuf en Carladez, dont il prêta ſerment le 16 Novembre 1639, qu'il en fut mis en poſſeſſion par le Juge de la Vicomté de Murat. Il fut bleſſé au combat de Salſonne en Catalogne, donné le 19 Septembre 1655, étant Guidon dans la Compagnie du Duc de Candale. Sa mère lui fit don de tous ſes biens, comme on l'a dit, par acte du 19 Mars 1674, ſauf l'uſufruit. Suivant un certificat du 3 Décembre de la même année, il fournit un Ecuyer pour ſervir, en ſa place, à la convocation du ban ; fit don, le 16 Juin 1683, au Chapitre Collégial de Saint-Flour, de la ſomme de 100 livres, à la charge, par ce Chapitre, de dire des Prières pour l'âme de ſa défunte femme ; eut ordre, le 18 Avril 1693, de ſe rendre à la revue des Gentilshommes convoqués pour le ban, au 5 Mai ſuivant, dans la ville de Riom. Il fut chargé, par Louis XIV, de travailler à la confection du Rôle de la capitation, comme ayant une con-

noiſſance particulière de la Nobleſſe du Bailliage de Saint-Flour, avec M. d'Ableiges, Intendant de la Province. Le même Monarque le chargea encore, par d'autres Lettres écrites de Verſailles le 14 Avril 1701, de travailler aux états de répartition de la Capitation ſur la Nobleſſe, dans l'Election de Saint-Flour, avec M. d'Ormeſſon, Commiſſaire départi en cette Généralité. Il mourut fort âgé en 1716, & avoit épouſé, par contrat du 21 Mai 1673, *Louiſe de Peyronencq de Saint-Chamarand,* fille de feu *Antoine*, Seigneur de Marcenac, Livinhac, &c., Maître d'Hôtel du Roi, Maréchal des Camps & Armées de S. M., Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, & de *Marie de Grignols*, ſa veuve. Elle apporta en dot à ſon mari 30000 livres pour ſes droits paternels, & 10000 liv. pour ſes droits maternels; & par cet acte il fut convenu qu'elle auroit pour douaire une penſion annuelle de 2500 livres, avec un appartement convenable à ſa qualité, & une litière. Elle étoit morte le 16 Juin 1683, que ſon mari fit, comme on l'a dit, pour elle une fondation dans l'Egliſe du Chapitre Collégial de Saint-Flour. Ils eurent de leur mariage :

1. François, qui ſuit;
2. Claire, mariée, en 1696, à *François de Malras*, Chevalier, Seigneur, Marquis d'Yolet, Auteyrac, la Fouillouſe, Beaulieu, Entraigues, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, Meſtre de Camp du Régiment de Berry, Cavalerie, mort en 1727, & ſa femme en 1742;
3. Et Marguerite, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Sainte-Claire de la ville de Clermont en Auvergne, auſſi morte en 1742.

XV. François de Lastic, IIe du nom, Chevalier, Seigneur, Comte de Sieujac, Vicomte de Murat, Baron d'Alleuze, de Saint-Georges, &c., dit *le Marquis de Sieujac,* ondoyé le 8 Novembre 1680, baptiſé le 27 Mai 1692, Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 13 Février 1694, Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 18 Janvier 1700, Capitaine au même Régiment le 23 Avril 1702, mort en 1749, avoit épouſé, par contrat du 29 Août 1706, *Marie de la Roche-Aymon*, morte en 1754, fille de *Renaud-Nicolas,* Chevalier, Seigneur, Comte *de la Roche-Aymon*, Mainſat, Lavaud, Hume, Saunat, Thoſny, Villers-Saint-Denis, la Chapelle, &c., Capitaine dans le Régiment de Beauvilliers, Cavalerie, & de *Françoiſe-Geneviève de Baudry de Biencourt*. De cette alliance ſont iſſus :

1. François, qui ſuit;
2. Antoine, d'abord Prieur d'Allanche, Abbé de Saint-Guilhem-le-Déſert, puis Evêque de Comminges, ſacré en 1740, nommé enſuite Evêque, Comte & Pair de Châlons-ſur-Marne en 1763, mort la même année;
3. Charles-Antoine Renaud, né en 1713, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, premier Gentilhomme de S. A. S. M. le Duc de Penthièvre, dit le *Chevalier* de Lastic, Brigadier des Armées du Roi en 1748. Il fit ſes preuves pour Malte, le 12 Novembre 1728, & eſt mort en 1763;
4. Et Marie-Elisabeth, mariée, en 1732, à *Joſeph-Bonaventure d'Eſcars*, Marquis de Montal & de la Roquebrou, Baron de Carbonnières, &c., dit *le Marquis d'Eſcars*, chef de cette Maiſon, dont deux garçons. Voy. ESCARS (d').

XVI. François de Lastic, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur, Comte de Sieujac, Baron de Saint-Georges & d'Alleuze, Vicomte de Murat, &c., dit *le Marquis* de Lastic, né en 1706, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1762, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & Chef de Brigade des Gardes du Corps du Roi, Compagnie Ecoſſoiſe, mort en 1772, avoit épouſé, en 1726, *Madeleine-Hélène Camus de Pontcarré*, fille de *Nicolas-Pierre*, Chevalier, Seigneur de Pontcarré, Premier Préſident au Parlement de Rouen, mort en 1734, & de *Marie-Françoiſe-Michelle de Bragelongne,* morte en 1765. Leurs enfans ſont :

1. François, qui ſuit;
2. Charles-Henri, mort en bas âge;
3. Marie-Nicole, née le 18 Octobre 1727, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Saint-Laurent de Bourges, Ordre de Saint-Benoît, depuis 1761;
4. Et Jeanne-Antoinette, mariée, en 1755, à N...., Comte *de Montagnac-Linières*, dont un fils & deux filles.

XVII. François de Lastic, IVe du nom, Chevalier, dit *le Comte* de Lastic, né le 13 Juillet 1729, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie le 1er Janvier 1743, Capitaine au Régiment de Saint-Jal, Cavalerie, en 1748, Colonel aux Grenadiers de France en 1755, Colonel d'un Régiment d'Infanterie

de ſon nom, enſuite Beaujolois, aujourd'hui Lamballe, en 1761, fait Brigadier des Armées du Roi en 1762, Chevalier de Saint-Louis, & Maréchal de Camp en 1770. Il a épouſé, par contrat du 30 Avril 1755, *Anne Charron de Ménars*, Dame de Meſdames *de France*, VICTOIRE & SOPHIE, depuis 1760, fille de feu *Michel-Jean-Baptiſte Charron*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Ménars, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Capitaine des Chaſſes de la Capitainerie de Blois, & Gouverneur de ladite ville, mort en 1739, & d'*Anne de Caſtéra-de-la-Rivière*. De ce mariage ſont iſſus :

1. ANNET-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. ALEXANDRE-ESPRIT-JEAN-FRANÇOIS, né en 1766, reçu Chevalier de Malte de minorité;
3. Et MADELEINE-ANTOINETTE-HÉLÈNE, née en 1765.

XVIII. ANNET-FRANÇOIS DE LASTIC, Chevalier, né en 1759, Capitaine de Cavalerie, s'eſt marié le 31 Janvier 1779, contrat ſigné par L. M. & la Famille Royale, avec N..... *de Monteſquiou*.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-JAL, *&c.*

XII. JEAN DE LASTIC, fils puîné de CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Montſuc, &c., & de *Marguerite de Farges*, eſt rappelé dans le teſtament de ſon père, par lequel il le ſubſtitua à ſon frère aîné; lui fit un legs de 500 livres, qui lui ſeroit payé lors de ſa majorité, & ordonna que dans le cas où il décéderoit mineur, ſon aîné lui ſuccéderoit. Il fit partage avec lui, le 12 Mars 1577, pour raiſon de ſes droits héréditaires; & moyennant la ſomme de 500 livres, qui lui fut aſſignée par cet acte, il renonça à tout ce qu'il pouvait prétendre dans la Seigneurie de Sieujac & autres biens paternels.

A cette branche appartient JEAN-MARIE DE LASTIC-SAINT-JAL, qui a été nommé, en 1752, Abbé de l'Abbaye Séculière de Gaillac, Diocèſe d'Albi, neveu à la mode de Bretagne de feu l'Evêque de Caſtres, du Comte *de Saint-Jal*, Lieutenant Général, père de Madame *de Hacqueville*, qui eſt oncle à la mode de Bretagne de N.... *de Laſtic*, Capitaine d'Infanterie, au Régiment de Nice, lequel a trois ſœurs, Religieuſes, & une fille, qui n'eſt pas mariée.

BRANCHE

*des Seigneurs d'*UNSAC *& de* SÉGONSAT.

VIII. BERTRAND, dit BAYARD DE LASTIC, Chevalier, Seigneur d'Unſac, Ségonzat, Boſcharat, la Chaumette, &c., ſecond fils de JEAN, Ier du nom, Seigneur DE LASTIC, & d'*Hélis de Montcellès*, Dame d'Unſac & de Ségonzat, ſervit en qualité de Chevalier Bachelier à la garde & défenſe du pays d'Auvergne, ſous le commandement de Poncet de Lanſac, Ecuyer, en 1380, & tranſigea, le 29 Février 1392, avec ETIENNE DE LASTIC, ſon frère aîné, touchant le partage de la ſucceſſion de leur père, & d'*Alix de Montaigu*, leur aïeule paternelle. Il eſt mentionné comme mort avec ROBERT BOMPAR, ſon fils, dans un Arrêt du Parlement de l'an 1461. Il avoit épouſé *Jeanne de Montlaur*, ſœur de *François de Montlaur*, Chevalier, lequel comparut au contrat de mariage de MARGUERITE DE LASTIC, ſa petite-nièce, avec *Claude de Solignac*, du 10 Février 1487. De ce mariage vinrent :

1. ROBERT, qui ſuit;
2. JEAN, duquel ſont deſcendus les Seigneurs de *Jarry* en Auvergne, *de Vergnettes*, *Vigouroux*, *Leſcure*, dont eſt M. l'Evêque de Rieux & autres; & les Seigneurs *de Saon* en Dauphiné;
3. Et ADHÉMAR, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, qui ſervit à la défenſe de Rhodes en 1480, & qu'on croit fils de BERTRAND DE LASTIC, Seigneur d'Unſac.

IX. ROBERT DE LASTIC, Chevalier, Seigneur d'Unſac, Ségonſat, Boſcharat, Lodières, Clémenſat, Enval, &c., né après 1407, eſt qualifié *Chevalier* dans le contrat de mariage de MARGUERITE DE LASTIC, ſa fille, du 10 Février 1487, ainſi que dans l'accord fait entre BARTHÉLEMY & HECTOR DE LASTIC, ſes enfans, du 27 Octobre 1496, auquel il conſentit; & étoit mort avant le 19 Novembre 1511. Il avoit épouſé *Antoinette de Maubec*, morte lors de l'accord fait le 27 Octobre 1496, de laquelle il eut :

1. BARTHÉLEMY, qui fit don à ſon frère HECTOR de tous ſes droits & prétentions ſur la ſucceſſion de leur mère, moyennant une penſion annuelle & viagère de 200 liv. tournois, laquelle ceſſeroit d'avoir lieu quand il auroit obtenu des bénéfices eccléſiaſtiques juſqu'à la valeur de 350 liv. tournois de rente;

2. HECTOR, qui ſuit;
3. Et MARGUERITE, mariée en préſence de ſes père & mère, par contrat du 10 Février 1487, à *Claude de Solignac,* Chevalier, Seigneur de Vieil-Armé (*veteris armati*). Elle lui porta en dot pour tout droit dans la ſucceſſion future de ſes père & mère la ſomme de 4000 liv. tournois. Elle vivoit encore le 25 Mars 1536, & eut de ſon mariage: *Jean*; *Jeanne*, alliée à *Bernard Galbert*, Seigneur de Roucoules; & *Marguerite de Solignac*, Religieuſe à l'Abbaye de Blesle.

X. HECTOR DE LASTIC, Chevalier, Seigneur d'Unſac, de Ségonzat, Boſcharat, &c., né vers l'an 1460, rendit foi & hommage & aveu pour raiſon de ſes Terres de Boſcharat & d'Enval, à Antoine, Duc de Calabre & de Lorraine. Il avoit épouſé, vers l'an 1497, *Germaine d'Eſpagne*, fille d'*Arnaud*, IVe du nom, Seigneur de Monteſpan, & de *Madeleine d'Aure*, des Vicomtes *de Larbouſt*. Elle ſe maria en ſecondes noces, par contrat du 28 Août 1542, à *Louis de Saſſenage*, Seigneur de Baure, qu'elle déshérita enſuite pour cauſe de ſa mauvaiſe conduite envers elle, par ſon teſtament du 1er Septembre 1547. Elle étoit morte ſans poſtérité de ſon ſecond mariage le 13 Juillet 1549, que *Roger d'Eſpagne*, Baron de Monteſpan, ſon frère, plaidoit avec *Louis de Saſſenage*, ſon ſecond mari; & il obtint des Lettres Royaux pour rentrer dans les biens d'HECTOR DE LASTIC, dans leſquelles il eſt dit que ce dernier, lors de ſon mariage avec *Germaine d'Eſpagne*, étoit âgé de 70 ans & plus. *Roger d'Eſpagne* & THIBAUT DE LASTIC plaidoient encore à ce ſujet, le 9 Mai 1554. HECTOR DE LASTIC eut pour fille naturelle,

JEANNE DE LASTIC, Dame de Lodières, mariée en préſence de ſon père, par contrat du 3 Avril 1532, à *Louis d'Apchier*, Seigneur de Broſſadol. Elle apporta en dot à ſon mari la Seigneurie de Lodeyre, *aliàs* Lodières en la paroiſſe de Montchamp avec toute Juſtice, haute, moyenne & baſſe. Il rendit aveu, à cauſe d'elle, au Duc de Lorraine, de Calabre & de Bar, Baron de Mercœur pour raiſon de ladite Terre de Lodières, le 1er Septembre 1538; & étoit mort le 26 Août 1561, que JEANNE DE LASTIC, ſa veuve, rendit encore aveu au même Prince pour raiſon de cette Terre de Lodières.

Les armes : *de gueules, à la faſce d'argent.*

LASTIC, en Languedoc, dont les armes ſont : *d'or, au cœur de gueules.*

LASTOURS, ancienne Maiſon du Limouſin, qui a poſſédé, dès le commencement du XIe ſiècle, la Terre de *Hautefort*, une des plus belles du Périgord, tant par ſon étendue, que par le nombre de vaſſaux qui en relèvent, & par une ancienne Forteresſe qui y a longtems exiſté.

GUY, poſſeſſeur de cette Terre, poſſédoit en même tems les Châtellenies de LASTOURS & de Terraſſon. Une ancienne Chronique met ce GUY au rang des Princes du pays Limouſin, c'eſt-à-dire dans la claſſe de ces anciens Seigneurs qui tenoient leurs Terres en franc-aleu, & n'en rendoient au Souverain qu'un hommage de ſimple formalité. Voy. HAUTEFORT. GUY ne laiſſa qu'une fille, mariée avec un autre Seigneur, nommé *Aimare-Comtour de Laron*. De ce mariage ſortit un fils, nommé GUY, qui ſuccéda à tous les biens de ſa mère, & prit le nom DE LASTOURS. De trois fils qu'eut celui-ci, & qui tous trois portèrent comme lui le nom propre de LASTOURS, l'un nommé GOLFIER DE LASTOURS, Chevalier très-célèbre dans les guerres de la Paleſtine, eut en partage la Châtellenie de Hautefort, qu'il poſſédoit en 1126 & vers 1140; mais OLIVIER DE LASTOURS, ſon fils & ſon ſucceſſeur, mort vers l'an 1160, n'ayant laiſſé qu'une fille, nommée AGNÈS DE LASTOURS, la Terre de Hautefort paſſa dans la Maiſon *de Born*, par le mariage de cette AGNÈS DE LASTOURS avec *Conſtantin de Born*, qu'elle fit père d'un fils, nommé GOLFIER DE LASTOURS, & Seigneur de Hautefort, après elle. Voy. BORN.

Les armes de LASTOURS ſont : *de gueules, au dextrochère d'or, tenant une épée nue d'argent en pal, garnie d'or.*

LASTRES en Artois. Voy. LATTRE D'AYETTE.

LATENAY, ci-devant à Béziers en Languedoc, actuellement à Bize, près de Narbonne, même Province. Cette Famille, originaire de la Grèce, établie en France depuis pluſieurs ſiècles, a formé différentes branches. L'on voit une inſcription, de l'an 1626, dans la Chapelle Sainte-Croix, Paroiſſe de Saint-Félix à Béziers, qui dit qu'elle eſt ancienne & illuſtre, & a des alliances avec des

Maiſons très-nobles. Les armes ſont au haut de cette inſcription.

La branche aînée a fini vers l'an 1556, dans FRANÇOIS DE LATENAY, Chevalier, Seigneur de Corneilhan, Co-Seigneur de la ville de Béziers, allié avec *Marthe de la Coſte*, qui n'a eu qu'une fille, nommée FRANÇOISE, laquelle fut mariée avec *Louis Hébert*, Chevalier, Baron du Viala, Maître d'Hôtel du Roi, & mourut ſans enfans en 1626.

Les autres branches ſont auſſi éteintes; il n'en reſte qu'une de SIMON DE LATENAY, Seigneur de Pouzolles. Il épouſa, en 1508, *Jeanne de Clermont*, fille de *Sicart*, Comte de Lodève & du Boſc. Cette ancienne Maiſon a eu de grandes alliances, & a produit le Maréchal *de Clermont-Caſtelnau*, & le Cardinal du même nom, Archevêque de Narbonne.

JEAN DE LATENAY ſe maria, en 1553, avec *Jaquette de Puymiſſon*, dont la ſœur, *Anne de Puymiſſon*, fut mariée à *Jean*, Seigneur *de Lauzières*, de Thémines, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Béziers, qui eut poſtérité. Voy. LAUZIÈRES.

Un autre JEAN DE LATENAY, Seigneur de Liſſac, épouſa *Claire d'Arnaud*, fille du Seigneur *de Neffiès*, iſſue d'une ancienne Nobleſſe, dans laquelle la Maiſon *de Roſſet*, Duc de Fleury, a pris alliance.

SIMON DE LATENAY, Sieur de la Coſte, ſe maria, 1° en 1660, avec *Anne de Bouſquat*; & 2° en 1664, avec ANNE DE LATENAY, ſa couſine germaine, dont la mère étoit de la Maiſon de *Roquefeuil*, Préſident à la Cour des Aides de Montpellier. ANNE DE LATENAY avoit pour frère SIMON-FRANÇOIS, Docteur de Sorbonne, Religieux dans l'Ordre des Grands Carmes, Aſſiſtant Général de l'Ordre. Le Pape voulant le fixer à Rome, le nomma *Qualificateur du Saint-Office & Conſulteur de l'Index*, charges qu'il quitta par ordre du Roi en 1701, pour accompagner le Duc d'Anjou, Roi d'Eſpagne, à Madrid, où il demeura pluſieurs années, & retourna en France avec le Cardinal d'Eſtrées, qui le demanda pour être ſon Théologien. Il mourut à Paris en 1730, regretté des Grands & des Savans. SIMON DE LATENAY, marié avec ſa couſine germaine, a eu pour enfans :

1. JOSEPH, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, tué fort jeune au ſervice de Sa Majeſté;
2. ANTOINE, qui ſuit;
3. Et CATHERINE, morte ſans alliance.

ANTOINE DE LATENAY, Sieur de Liſſac, marié, en 1702, avec *Catherine de Barrès*, fille de N... *de Barrès*, Sieur de la Barthe, Avocat au Parlement, Juge, Vérificateur & Conſervateur du pays Nivernois, a eu pour enfans :

1. SIMON, dit l'*Abbé* DE LATENAY, Prieur du Prieuré Royal de Saint-Sauveur de Narbonne, Co-Seigneur de ladite ville, mort en 1742;
2. CHARLES-BLAISE, qui ſuit;
3. Et SIMON-FRANÇOIS, Sieur de Laval, Chevalier de Saint-Louis, Aide-Major avec Brevet de Commandant des ville & Gouvernement de Brouage en Saintonge.

CHARLES-BLAISE DE LATENAY, Sieur de Liſſac, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Flandre, retiré du ſervice en 1762 avec une penſion de 800 livres, a épouſé, à Bize, en 1752, *Anne de Page*, dont :

ANNE-CHARLES-BLAISE DE LATENAY, né en 1754, reçu à l'Ecole Royale Militaire en 1764.

La nobleſſe de cette Famille fut vérifiée & confirmée en 1669, par Monſieur Bazin de Bezons, Maître des Requêtes & Intendant de Languedoc, nommé Commiſſaire du Roi pour la vérification des titres de la Nobleſſe de ladite Province. (Voy. le *Catalogue de la Nobleſſe de Languedoc* de 1676, pag. 41.)

Les armes ſont : *d'azur, à la tour d'or, maçonnée de ſable, accoſtée d'une épée d'argent, poſée en pal, la pointe en bas, & d'un lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

LATIER ou LATTIER (DE), ancienne Famille noble du Dauphiné, dont nous avons déjà parlé dans le tom. V de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, pag. 407 & ſuiv. Son ſéjour a été autrefois dans la ville de Grenoble & à Vourey. S'étant diviſée en pluſieurs branches, elle a paſſé dans le Valentinois où elle eſt encore. Des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem & du Temple, qu'elle a eus preſque ſans interruption, ſont une marque certaine de ſon ancienneté. Les alliances qu'elle a faites avec pluſieurs des plus illuſtres Familles du Dauphiné, & les Officiers de mérite qu'elle a donnés dans tous les tems, ſont encore une preuve de la conſidération où elle a toujours été. Ses armes étoient anciennement : *trois lacs d'amour d'argent, ſur un fond d'azur*. Deviſe : POUR

TROIS. Depuis environ deux ſiècles, ces *lacs d'amour* ont été changés en *trois frettes*, pour la briſure des branches cadettes. Le premier connu de ce nom est

I. JACQUES DE LATIER, qui hommagea des Terres au Dauphin, l'an 1290. Il eut pour fils :

II. JEAN, qui vivoit en 1320, & reconnut les mêmes terres au Dauphin; ſes enfans furent :

1. JACQUEMET, mort ſans poſtérité ;
2. Et ANTOINE, qui ſuit.

III. ANTOINE DE LATIER vivoit en 1350. Il fut père de

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. Et HUGUES, Chevalier de l'Ordre du Temple en 1370, qui fit une tranſaction en faveur de la Commanderie de Saint-Jean de Vourey.

IV. BERTRAND DE LATIER eut pour fils :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et GUIGONNE, laquelle, en 1417, fit une donation en faveur des Frères Prêcheurs de Grenoble.

V. FRANÇOIS DE LATIER vivoit en 1380, & eut pour enfans :

1. HUGUES, qui ſuit;
2. Et ANTOINE.

VI. HUGUES DE LATIER, IIe du nom, vivoit en 1415, & fut père de

1. GEORGES, qui ſuit;
2. Et GUIGUES.

VII. GEORGES DE LATIER, Capitaine d'une Compagnie de 50 lances en 1431, qui rendit hommage au Dauphin LOUIS VIII, pour une maiſon forte qu'il avoit à Vourey ou Vourais. Il teſta en 1468, & eut de *Jeanne de Faſſion*, ſon épouſe,

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. BERTRAND, mort Capitaine à Bayonne ;
3. PIERRE, Conſeiller au Parlement de Grenoble, qui ſe maria, & n'eut que trois filles;
4. JEAN, auteur de la branche de *Latier-Charpey*, rapportée ci-après ;
5. Autre JEAN, Chanoine à Saint-André de Grenoble;
6. ANTOINE, Moine à Saint-Robert;
7. FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem;
8. Et HUGUES, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine.

VIII. CLAUDE DE LATIER fut d'abord Juge Mayeur des appellations & des nullités de tout le Dauphiné, enſuite Conſeiller & Avocat Général au Parlement de Grenoble. Il épouſa, par contrat du 13 Septembre 1464, *Marie d'Arvillars*, & teſta le 14 Septembre 1493. Ses enfans furent :

1. GEORGES, qui ſuit;
2. CLAUDINE, Religieuſe à Montfleury;
3. Et MARTHE, mariée.

IX. GEORGES DE LATIER, IIe du nom, Seigneur de Mantonne, Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers, ſe trouva aux guerres d'Italie. Il eut de *Jeanne Armuet*, ſon épouſe,

1. FRANÇOIS, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, mort à la bataille de Pavie en 1525, étant de l'armée du Duc de Montmorency ;
2. & 3. Et deux filles, mariées.

BRANCHE
de LATIER-CHARPEY.

VIII. JEAN DE LATIER, quatrième fils de GEORGES Ier, & de *Jeanne de Faſſion*, fut Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers des Ordonnances du Roi, Gouverneur du Comté de Rouſſillon, de Perpignan & de la Cerdagne. Il épouſa, par contrat du 10 Novembre 1482, *Antoinette de Vilheu*, & teſta en 1518. De ſon mariage vinrent :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. LOUIS, auteur de la branche de *Latier-Bayanne*, rapportée ci-après ;
3. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, tué dans un combat naval contre les Infidèles ;
4. & 5. Deux filles, mariées.

IX. PIERRE DE LATIER, Seigneur de Charpey, Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers, ſe trouva à la bataille de Marignan contre les Suiſſes en 1515, & à celle de Pavie, où il reçut un coup de lance dans l'œil, qui le mit hors de combat. Il avoit épouſé, le 16 Mars 1518, *Catherine de la Tourette*, fille de *Gillet*, Seigneur *de la Tourette* en Vivarais, dont il eut :

CLAUDE, qui ſuit;
Et deux filles, mariées.

X. CLAUDE DE LATIER, Ier du nom de cette branche, Seigneur de Charpey & de Vatillieu, épouſa, le 15 Juin 1550, *Honorade d'Urre*, fille de *Giraud*, Seigneur d'Ourches, d'une ancienne & illuſtre Maiſon du Dauphiné. Leurs enfans furent :

1. Claude, qui ſuit;
2. Pierre, auteur de la branche de *Latier-Saint-Vincent*, rapportée ci-après;
3. Et Anne, mariée deux fois.

XI. Claude de Latier, IIe du nom, Seigneur de Charpey & de Vatillieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut ſucceſſivement Capitaine d'Infanterie & de Cavalerie, puis Meſtre de Camp. Louis XIII lui donna une penſion de 3000 livres, pour récompenſe de ſes ſervices. Il avoit épouſé, le 1er Janvier 1582, *Françoiſe Bertrand*, fille d'*Imbert*, Co-Seigneur de Vatillieu. Il teſta en 1605, & ne laiſſa que deux filles, mariées.

BRANCHE
de Latier-Saint-Vincent.

XI. Pierre de Latier, fils puîné de Claude, Ier du nom, & d'*Honorade d'Urre*, prit alliance dans la Maiſon *de Montaigu-Frémigière*; on ignore le nom de ſa femme, de laquelle il eut :

XII. Louis de Latier, qui ſe maria, avec *Marguerite de Saint-Vincent*, dont vinrent:

1. Charles, mort jeune, au ſervice, étant Cornette de Cavalerie;
2. Et une fille, mariée à N... *de Rochepierre*, en Vivarais.

BRANCHE
de Latier-Bayanne.

IX. Louis de Latier, ſecond fils de Jean, & d'*Antoinette de Vilheu*, tranſigea avec Pierre de Latier, ſon frère, en 1524; eut une Compagnie de gens à cheval; ſervit avec diſtinction ſous les règnes de François Ier & d'Henri II; ſe trouva, en 1529, à l'armée que commandoit le Comte de Saint-Paul, contre le Duc de Brunſwick; teſta le 11 Juillet 1569, & eut de ſon épouſe, *Alix de Brottin*, Dame de Souſpierre,

1. Pierre, Seigneur de Bayanne, marié, le 25 Février 1582, à *Françoiſe d'Iſeran*, fille de *Philibert*, & de *Francoiſe des Lemps*, mort ſans poſtérité, étant Capitaine d'Infanterie;
2. Charles, qui ſuit;
3. Georges, Chevalier de Malte, Commandeur de Valence, tué à la bataille de Lépante;
4. Autre Pierre, auſſi Chevalier de Malte & Commandeur de Poët-Laval;
5. Jean, tué au ſiège de Livron;
6. Jean-Denis, Capitaine d'Infanterie, mort ſans poſtérité. Il avoit épouſé, le 11 Mars 1584, *Françoiſe de Murinais*, fille de *François*, & de *Françoiſe du Motet;*
7. Et une fille, mariée.

X. Charles de Latier, Seigneur de Souſpierre & d'Orcinas, porta les armes pendant 24 ans; ſervit en Piémont ſous le Maréchal de Briſſac, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, par commiſſion du 26 Mai 1577; eut le commandement de 150 hommes de gens de pied François, par une autre commiſſion du 14 Juin 1579, & fut enſuite Capitaine & Sergent-Major du Régiment de Livarot, Cavalerie, par commiſſion du 24 Juin 1580. Il épouſa, le 20 Janvier 1582, *Louiſe de Moreton de Chabrillan*, dont :

1. Antoine, qui ſuit;
2. André, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem;
3. Jean, auteur de la branche de *Latier-Souſpierre*, rapportée ci-après;
4. Gaspard, auteur de celle de *Latier-Burlet*, mentionnée enſuite;
5. 6. & 7. Et trois filles.

XI. Antoine de Latier, Seigneur d'Orcinas & de Bayanne, Capitaine d'une Compagnie Franche en 1615, ſe ſignala en pluſieurs occaſions, & épouſa, le 20 Juin 1620, *Andrée de Salignon*, fille de *Thomas*, & de *Marguerite de Theïs*, dont :

XII. Charles-Antoine de Latier, qui ſervit également avec diſtinction, & épouſa, le 20 Septembre 1656, *Eléonore du Maine*, fille d'*Antoine*, Comte du Bourg, dont :

Antoine-Marie, qui ſuit;
Et deux filles.

XIII. Antoine-Marie de Latier ſervit auſſi avec honneur, & ſe diſtingua à la priſe de Condé. Il eut de *Marguerite de Varre*, ſa femme,

1. & 2. Claude & Charles, Capitaines au Régiment Royal, morts au ſervice;
3. Louis, qui ſuit;
4. Et Antoine, Capitaine au Régiment de Fleury, Cavalerie, & Chevalier de St-Louis.

XIV. Louis de Latier, Marquis de Bayanne, Seigneur d'Orcinas, &c., Capitaine de Cavalerie, Lieutenant des Maréchaux de France, épouſa, le 5 Novembre 1727, *Catherine de Sibeud*, fille d'*Hercule*, Chevalier, Seigneur de Saint-Ferréol, Gouverneur des ville & citadelle de Die, dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Armand, Chevalier de Malte, d'abord Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, puis Major du Régiment Provincial de Valence en 1770;
3. Et Alphonse-Hubert, Chanoine, depuis 1770, de la Cathédrale de Saint-Apollinaire de Valence, Vicaire Général du Diocèſe de Coutances, & Abbé de Saint-Guilhem-le-Déſert, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Rhodez, oncle, à la mode de Bretagne, de M. le Cardinal *de Luynes;*

Et trois filles, Religieuſes de la Viſitation à Grenoble.

XV. Louis de Latier, appelé *le Marquis* de Latier, Capitaine de Cavalerie, enſuite Colonel du Régiment Provincial de Valence, depuis 1770, employé dans l'Etat-Major, de la Province de Dauphiné, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 10 Octobre 1767, *Angélique-Adrienne-Eliſabeth-Joſéphine de la Porte.*

BRANCHE
de Latier-Souspierre.

XI. Jean de Latier, troiſième fils de Charles, & de *Louiſe de Moreton de Chabrillan*, Capitaine d'Infanterie, épouſa, le 20 Janvier 1619, *Marguerite d'Urre,* dont :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Charles, Chevalier de Malte;
3. Adrien, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné;
4. & 5. Et deux filles, mariées.

XII. Pierre de Latier, Chevalier, Seigneur de Saint-Paulet & de Souſpierre, épouſa, le 15 Février 1652, *Iſabeau de Belin-de-Marcel*, & en eut :

1. Louis, qui ſuit;
2. Claude, Chevalier de Malte, mort Commandeur de Poët-Laval;
3. Laurent, mort Capitaine de Dragons;
4. Joseph, Chevalier de Malte, Capitaine dans le Régiment de Chabrillan, tué à la bataille d'Hochſtett;
5. Et une fille, mariée à *André de Pays*, d'une Famille originaire du Comtat d'Avignon.

XIII. Louis de Latier épouſa, le 10 Juillet 1697, *Victoire-Agnès de Blégiers de Taulignan* (*a*), dont :

1. Joseph, mort Officier d'Infanterie dans le Régiment de Lyonnois;
2. Joseph-Joachim, d'abord Chevalier de Malte & Capitaine au Régiment Royal des Vaiſſeaux, marié, le 7 Avril 1744, avec *Madeleine-Gabrielle de Vervins;*
3. Pierre, Capitaine au Régiment Royal-Italien, Chevalier de Saint-Louis;
4. Jean, Chevalier de Malte;
5. Jean-François, auſſi Chevalier de Malte, & Capitaine dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux, tué à la bataille de Lawfeld;
6. Françoise-Flaviane-Thérèse, mariée à *André-Thomas de Clémens-des-Tourettes*, dont une fille unique, appelée *Madeleine-Charlotte;*
7. Marie-Elisabeth, fille;
8. Et Madeleine, mariée avec *Charles de Genton-de-Loſtal.*

XII. Adrien de Latier, troiſième fils de Jean, & de *Marguerite d'Urre*, épouſa, 1° *Jeanne de Veſc-de-Beconne;* & 2° *Jeanne d'Arzac.* Du premier lit il eut :

1. Une fille, mariée à N... *d'Urre,* Lieutenant de Roi des ville & citadelle de Montélimar.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Charles-Antoine, mort ſans poſtérité;
3. Adrien, Prêtre;
4. Et Jérôme, qui ſuit.

XIII. Jérôme de Latier épouſa, en 1713, *Marie-Agathe-Antoinette du Puy de Montbrun*, dont ſont iſſues :

1. Justine-Agathe, mariée, le 5 Février 1736, avec *Louis de Viennois;*
2. Laurence-Antoinette, mariée avec *Joſeph-Séraphin de Pluvinel-de-Tertulle*, Marquis de la Roque;
3. Et Susanne-Thérèse, fille.

BRANCHE.
de Latier-Burlet.

XI. Gaspard de Latier, quatrième fils de Charles, & de *Louiſe de Moreton de Chabrillan*, Capitaine d'Infanterie, épouſa *Iſabeau de Villette*, fille d'*Etienne*, & d'*Iſabeau du Pont.* Il teſta le 12 Janvier 1665, & laiſſa de ſon mariage :

1. Charles-Antoine, qui ſuit;

(*a*) Elle avoit deux tantes : l'une, nommée *Marthe-Urſule de Blégiers de Taulignan*, épouſe de *Joſeph d'Orléans de la Motte*, d'où ſont ſortis pluſieurs enfans. Voy. ORLEANS de la MOTTE; & l'autre, nommée *Madeleine de Blégiers de Taulignan*, a épouſé *Balthazar de Gérente-de-la-Bruyère*, & eſt aïeule de l'ancien Evêque de Die, aujourd'hui Evêque d'Orléans, qui a eu la Feuille des Bénéfices. Voy. GÉRENTE.

2. Antoine, Religieux d'Ordre de Saint-Antoine ;
3. Et Françoise-Louise, Religieuse de l'Ordre de Cîteaux à Valence.

XII. Charles-Antoine de Latier, Sieur de Burlet, fut un excellent Officier ; il servit avant la paix de 1661, & n'ayant que 14 ans, étant Lieutenant de la Compagnie de Mestre de Camp au Régiment du Comte de la Guiche, il se signala à la bataille de Dunkerque, où il prit le Comte de Merle, Lieutenant Général de l'armée ennemie, qui mourut de ses blessures dans sa tente. Il se fit connoître à la bataille de Sintzheim, en Allemagne, étant Capitaine dans le Régiment de Montferrier. Ce fut près de lui que son Mestre de Camp fut blessé à mort. Le Vicomte de Turenne l'estima à cause de sa valeur. Il mourut sans postérité, & avoit épousé, le 13 Juin 1666, *Anne du Claux*, fille de N.... *du Claux*, Seigneur de l'Etoile, & de *Marguerite de Saint-Georges*.

Les armes : *d'azur, fretté d'argent ; au chef du même.*

LATIL (de), en Provence. L'*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 53, dit que, dans la dernière recherche des titres de noblesse, cette Famille prouva la sienne depuis

I. Noble Louis de Latil, qui vivoit au commencement du XV^e siècle. Il fit une fondation dans l'Eglise Paroissiale de Mées, & eut pour fils :

II. André de Latil, qui testa en 1552. Il laissa de noble *Claudine de Gaillard de Bellaffaire*, sa femme,

1. Louis, qui suit ;
2. Et Jeanne, mariée, en 1558, à *Bernard d'Albisse*, de la ville de Tarascon, Ecuyer.

III. Louis de Latil, II^e du nom, acquit les Terres d'Entraigues & de Villosc, aux années 1599 & 1600, & fit son testament le 16 Août 1601. Il avoit épousé *Sillette de Roquefeuil de Converti*, de laquelle naquirent :

1. Joseph, qui suit ;
2. Gaspard, rapporté après son aîné ;
3. Henri, reçu Chevalier de Malte en 1600, Commandeur de Puimoisson, mort Bailli de Manosque en 1655 ;
4. Et Madeleine, mariée à *Joseph de Thomassin*, Seigneur de la Garde & de Taillas, Avocat Général en la Cour des Comptes.

IV. Joseph de Latil, Seigneur d'Entraigues, épousa *Gabrielle de Bardel*, dont :

V. Charles de Latil, Seigneur d'Entraigues & de Villosc, qui s'est marié avec *Susanne de Roye*, dont il a des enfans.

IV. Gaspard de Latil, second fils de Louis, II^e du nom, & de *Sillette de Roquefeuil*, épousa *Lucrèce de Bardel*, dont :

V. Manaud de Latil, Seigneur de Converti, qui s'est marié avec Dame *Lucrèce de Villeneuve*, dont on ignore la postérité. (Cette Famille a été maintenue dans sa Noblesse le 28 Février 1668.) L'Abbé Robert de Briançon en parle dans son *Etat de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 264.

Les armes : *d'azur, à six losanges d'or, posées* 3, 2 & 1.

LATRE-DOBY. Voy. LATTRE-DOBY.

LATTAIGNANT. Suivant Haudicquer de Blancourt, p. 286 & suiv., de son Nobiliaire, cette Famille noble, originaire de Picardie, remonte à

I. Jean de Lattaignant, qui servoit en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, l'an 1342.

III. Pierre de Lattaignant, son petit-fils, fut Seigneur du Vivier, & épousa, vers l'an 1395, *Jeanne Carbonnier* (d'une ancienne Famille originaire du Cambrésis, dont une branche puînée s'établit, en 1568, dans le pays de Bresse), fille de *Guy Carbonnier*, Seigneur de la Mothe, & de *Jeanne d'Estourmel*, desquels ils partagèrent la succession, le 18 Mai 1416, avec *Mathieu Carbonnier*, Seigneur de la Mothe & du Fournel ; *Jacques*, Seigneur de Brucourt ; *Pierre*, Seigneur de la Fosse, & *Jean*, Chanoine de Thérouanne, frères de ladite *Jeanne Carbonnier*. Elle eut de son mariage :

IV. Jean de Lattaignant, Seigneur du Vivier, qui s'allia avec *Marie le Vasseur*, de laquelle vint :

V. Alphonse de Lattaignant, I^er du nom, Seigneur du Vivier, mentionné dans un titre de l'an 1463, avec *Jeanne d'Acheu*, sa femme. Leurs enfans furent :

Alphonse, II^e du nom, Seigneur du Vivier, mort sans alliance ;
Et Gabriel, qui suit.

VI. Gabio, de Lattaignant, Seigneur du Vivier, de du [illegible] frère, servit longtems les

Rois CHARLES VIII & LOUIS XII, & fut tué au combat de Guinegatte, l'an 1513. On voit dans un titre de l'an 1489, qu'il avoit épouſé, dès l'an 1484, *Jeanne Rouſſel-de-Miannay*, dont il eut entr'autres :

PIERRE, qui ſuit ;
Et GABRIEL, Seigneur de Blengues, lequel ſervit longtems le Roi FRANÇOIS Ier, dans ſes Compagnies d'Ordonnances.

VII. PIERRE DE LATTAIGNANT, Seigneur du Vivier, rendit de notables ſervices au même Prince, qui l'honora de ſa bienveillance, & fut tué au ſiège de Heſdin en 1537, après y avoir donné des preuves de ſon courage. Il avoit épouſé, en 1518, *Marguerite le Maupin*, des Seigneurs *de Bouvaque*, du conſentement de laquelle il vendit quelques héritages à *Antoine Guillerault*, Sieur des Forges, comme il paroît par ſon teſtament du 28 Janvier 1525. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, Seigneur du Vivier, allié, l'an 1546, avec *Jeanne Guillerault*, décédée ſans enfans en 1560. Il tranſigea pour ſa ſucceſſion, le 4 Août 1561, avec *Antoine* & *Jacques Guillerault*, Seigneurs des Forges & de Fontaines, ſes beaux-frères, & mourut en 1574 ;
2. ALPHONSE, qui ſuit ;
3. GABRIEL, auteur de la branche des Seigneurs *de Blengues, du Gallet* & de *Beuſſingue*, rapportée ci-après ;
4. & 5. ROBERT & MARGUERITE.

VIII. ALPHONSE DE LATTAIGNANT, IIIe du nom, Seigneur du Vivier, épouſa, l'an 1548, *Marie de Beauvarlet*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Ailly en partie, avec laquelle il conſtitua 150 livres de rente le 22 Juillet 1561, & en eut :

PIERRE, Seigneur du Vivier, mort ſans poſtérité, après 1575 ;
Et MARGUERITE, qui ſuit.

IX. MARGUERITE DE LATTAIGNANT fut mariée, l'an 1573, avec *Jean le Bourg*, Seigneur de Cloſratel. Ils rachetèrent la rente ci-deſſus le 20 Juillet 1575, & eurent deux fils & une fille, nommée *Colette le Bourg*, alliée, le 22 Février 1603, avec *Firmin Haudicquer*, Seigneur de Blancourt, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, aïeul de l'auteur du *Nobiliaire de Picardie*.

BRANCHE
des Seigneurs de BLENGUES, *du* GALLET *& de* BEUSSINGUE.

VIII. GABRIEL DE LATTAIGNANT, Seigneur de Blengues, troiſième fils de PIERRE, Seigneur du Vivier, & de *Marguerite le Maupin*, épouſa, en 1550, *Catherine Obry*, fille de *Guillaume*, Vicomte de Cayeu, & de *Catherine Clairé*, & ſœur de *Claude Obry*, époux de *Marie le Tonnelier*, de la Maiſon de Breteuil. Ils eurent pluſieurs enfans, entr'autres :

1. ROBERT, qui ſuit ;
2. GABRIEL, rapporté après ſon frère ;
3. Et HÉLÈNE, mariée, par ſes père & mère, le 15 Octobre 1575, avec *Noël de Lattre*, Seigneur de Scizes, aïeuls de *Catherine de Lattre*, mère de l'auteur cité.

IX. ROBERT DE LATTAIGNANT, Seigneur de Blengues, épouſa, en 1586, *Anne Bonné*, fille de *Jacques*, Avocat en la Cour, & de *Marie Lucas*. Il vivoit encore en 1641, âgé de 88 ans, & eut pour fils :

X. ALPHONSE DE LATTAIGNANT, Seigneur de Blengues, marié, le 10 Juillet 1633, avec *Marguerite Gagot*, fille de *Nicolas*, Avocat en la Cour, & de *Marie Malhoſte*, dont :

CATHERINE, reſtée fille unique, femme de *Pierre Pecquot*, Seigneur de Saint-Maurice, Conſeiller-Secrétaire du Roi, & Greffier de ſon Conſeil. Elle en eut 5 garçons & une fille. Voy. PECQUOT DE SAINT-MAURICE.

IX. GABRIEL DE LATTAIGNANT, IIe du nom de cette branche, Seigneur du Gallet & de Beuſſingue, près de Calais, fils puîné de GABRIEL, Seigneur de Blengues, & de *Catherine Obry*, fut préſent au contrat de mariage d'HÉLÈNE, ſa ſœur, en 1575, & épouſa *Marie Raoul*, dont il eut :

1. GABRIEL, Sieur du Gallet, décédé jeune ;
2. Autre GABRIEL, qui ſuit ;
3. CATHERINE, femme de *Pierre Poncet*, Seigneur de la Rivière, Comte d'Ablis, Conſeiller du Roi, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & Conſeiller d'Etat ordinaire ;
4. ELISABETH, mariée à *Pierre-Naud Monet*, Seigneur de la Salle, Préſident à Boulogne ;
5. Et MARIE, épouſe de *David du Boiſſel*, Avocat Général de la Reine.

X. GABRIEL DE LATTAIGNANT, Seigneur du Gallet & de Beuſſingue, fut d'abord reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 13 Mai 1639, puis de Grand'Chambre le 13 Mai 1676, & mourut le même jour. Il avoit épouſé *Jeanne de Monteſcot*, fille de *François*, Maître des

Requêtes, & de *Marguerite Simon*. Leurs enfans furent :

1. Alexandre, qui ſuit;
2. Gabriel, Seigneur de Grange-Menant, marié à *Hélène Lallemant-de-Leſtrée*, morte en couches en 1686, mère d'un ſeul fils;
3. Et Louis, Religieux en l'Abbaye de Saint-Victor, & Prieur de Buſſy-le-Roi, Diocèſe d'Orléans.

XI. Alexandre de Lattaignant, Seigneur du Gallet & de Beuſſingue, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Août 1676, épouſa *Marie-Marthe-Gabrielle de Bragelongne*, fille de *Jacques*, Intendant de la Maiſon de Gaston de France, Duc d'Orléans, puis Maître de la Chambre aux Deniers du Roi, mort en 1679 (d'une des anciennes Familles de robe, originaire de Bourgogne, où ils ont longtems poſſédé la Terre de ce nom), & de *Marie de Saint-Meſmin*. De ce mariage il y a des enfans.

De cette Famille eſt Jérôme-Alexandre de Lattaignant, Seigneur de Baronville, &c., au pays Chartrain, Conſeiller en la Grand'-Chambre du Parlement de Paris en Juillet 1750, qui s'eſt marié, le 28 Août 1714, à *Claude-Brigitte Miotte*, ſœur de *Louis*, Grand Maître des Eaux & Forêts de la Généralité d'Orléans, dont naquirent :

1. François-Louis, Seigneur de Bainville, &c., au pays Chartrain, Chevalier & Tréſorier de N.-D. du Mont-Carmel, né le 6 Septembre 1717;
2. Et Pierre, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris le 27 Février 1750, qui eſt né le 30 Novembre 1718.

Gabriel-Charles de Lattaignant, appelé *l'Abbé* de Lattaignant, Chanoine de l'Egliſe de Reims, & Conſeiller Commiſſaire du même Diocèſe, en la Chambre du Clergé de France à Paris, eſt connu dans la Répuplique des Lettres par ſes Poéſies légères.

Les armes : *d'azur, à 3 coqs d'or.*

LATTIER. Voy. LATIER.

* LATTRE d'AYETTE ou LASTRES, ancienne & illuſtre Famille d'Artois.

I. Jacques de Lattre épouſa *Marie Morel-Tangry*, dont il eut :

II. Adrien de Lattre, Seigneur d'Ayette, qui épouſa *Philippine de France*, de laquelle vint :

III. Adrien de Lattre, II^e^ du nom, Seigneur de Wallonvillers, marié, le 26 Mai 1611, avec *Yolande de Landas-Mortagne*.

IV. Jean-Philippe de Lattre, leur fils, Chevalier, Seigneur d'Ayette, le Rutoir, le Vigne, le Prez-Lievin, Wallonvillers, &c., épouſa *Valentine-Marie-Madeleine de Boulogne*, qui lui porta en mariage la Terre de Neuville. De ce mariage naquit :

V. Christophe-François de Lattre, Chevalier, Seigneur d'Ayette, en faveur duquel & de ſon ancienne extraction la Seigneurie de *Neuville* fut érigée en *Comté*, avec union des Fiefs & Seigneuries de Sailly & d'Ayette, par Lettres Patentes du mois de Mai 1719. Il avoit épouſé, en Août 1693, *Marie-Anne-Françoiſe de Brias*, fille de *Louis-Joſeph*, Comte *de Brias*, & de ſa première femme *Marie-Alexandrine Bernard*. Il a eu pour fils :

VI. Charles-Valentin de Lattre, Comte de Neuville, qui a laiſſé de ſon mariage avec *Marie-Eliſabeth de Bochart de Champigny* :

1. Théodore-Charles-Antoine, Comte de Neuville, qui a été Mouſquetaire de la Garde du Roi dans ſa ſeconde Compagnie;
2. Et Valentine-Adrienne-Elisabeth.

LATTRE-DOBY, Famille originaire de Dinant, dans le pays de Liège, dont étoit

Pierre-François de Lattre-Doby, né à Dinant le 19 Septembre 1696, fils unique de Dominique-François de Lattre-Doby, Contrôleur des grande & petite Chancelleries de France, & d'*Anne de Vellète*, ſa première femme. Il a été Subſtitut du Procureur Général du Grand Conſeil, le 29 Février 1720, reçu Avocat Général audit Conſeil le 9 Novembre 1722, & eſt mort, ſans alliance, le 10 Mars 1729.

Les armes : *coupé d'azur & d'or, à trois écuſſons de l'un en l'autre.*

La *Gazette de France* de l'année 1773 parle de Marc-Antoine de Lattre, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant Colonel du Régiment Royal-Navarre, Cavalerie, décédé le 6 Février 1773, à Saint-Germain-en-Laye. (Nous ignorons de quelle Famille il étoit.)

LAU (du), ancienne & illuſtre Nobleſſe, qui a des alliances avec les Maiſons *de Pons*, *la Porte*, *Beaupoil-Saint-Aulaire* & *de Lambertye*, par le mariage, contracté le 19 Juillet 1630, de

Claude du Lau, fille d'Henri, Gentilhom-

me ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur de Chambon, de Seltette & de Chaniers, & d'*Henriette de Pons* (fille de *Jacques*, Baron de Mirambeau, & de *Marie de la Porte*, ſortie d'une *Beaupoil-Saint-Aulaire*), avec *Gabriel de Lambertye*, Seigneur du Bouchet, &c. Voy. LAMBERTYE. Elle épouſa en ſecondes noces, par contrat du 1er Juin 1643, *Deſſe d'Aubuſſon*, fils d'*André*, Baron d'Auriac, Seigneur de Saint-Prieſt, & de *Gabrielle de Trompodon*, dont elle eut la Vicomteſſe *de Campagnac*, & autres enfans.

JEAN-LOUIS DU LAU, Marquis d'Allemans, héritier le 17 Juin 1761, de *Marc-Antoine-Front de Beaupoil*, Marquis de Lanmary, Seigneur de Milly, d'Angerville, eſt frère du Curé de Saint-Sulpice, et veuf de *Marie-Madeleine le Coigneux de Bélabre* avec quatre enfans, dont un, nommé le Comte *du Lau*, eſt Colonel au Corps des Grenadiers de France.

LAUBANIE. Voy. MAGONTIER DE LAUBANIE.

* LAUBÉPIN, Terre & Seigneurie en Franche-Comté, qui fut portée en mariage, après l'an 1600, par BARBE, fille unique de CLAUDE DE LAUBÉPIN, à *Léonel de Mouchet*, dit *Battefort*, Baron de Tramelay, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, dont le père, *Jean de Mouchet*, Seigneur de Villeſeraine & de Beauregard, Tréſorier Général de Bourgogne, & Ambaſſadeur de l'Empereur CHARLES-QUINT, en Suiſſe, avoit épouſé *Louiſe*, fille unique de *Léonel de Battefort*, Baron de Tramelay. BARBE DE MOUCHET DE BATTEFORT fut mère de CLAUDE, Baron de Tramelay & de Laubépin, Commandeur de l'Ordre Royal de Saint-Jacques en Eſpagne, & Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, qui épouſa *Anne de Harlay de Beaumont*, dont il eut CHARLES-ACHILLE DE MOUCHET DE BATTEFORT, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie Allemande au ſervice d'Eſpagne, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara & premier Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, en faveur duquel le Roi d'Eſpagne érigea la Seigneurie de Laubépin en Comté, par Lettres du 17 Mars 1649. Voy. MOUCHET DE LAUBEPIN, & le *Dictionnaire des Gaules*, au mot LAUBÉPIN.

Les armes de LAUBÉPIN ſont : *d'azur, au ſautoir d'or, accompagné de 4 billettes du même.*

LAUBERIE (DE), en Normandie, Election de Bayeux : JACQUES DE LAUBERIE, confirmé dans ſa Nobleſſe aux francs-fiefs, ſe fit autoriſer, en 1603, à changer ſon nom de *Miette* en celui de *Lauberie*.

Les armes : *de gueules, à trois moutons paſſans d'or*, 2 & 1.

LAUBESPINE ou AUBESPINE, Famille dont étoit

CLAUDE DE LAUBESPINE, Sieur d'Erdeville, Bailli de Saint-Euverte d'Orléans, Conſeiller & Echevin de ladite ville en 1516. Il eut de *Marguerite le Berruyer*, Dame de la Corbillière,

1. CLAUDE, Secrétaire d'Etat. Voy. AUBEPINE ;
2. SÉBASTIEN, mort Evêque de Limoges ;
3. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS DE LAUBESPINE, Sieur de Bois-le-Vicomte & de la Corbillière, Lieutenant Général de la ville de Bourges en 1547, Préſident de la Juſtice de Metz, puis Maître des Requêtes le 30 Décembre 1558, épouſa *Antoinette-Marie Cotton*, fille de *Gérard*, ou de *Nicol Cotton*, Préſident de la Juſtice à Metz, ſuivant la Thaumaſſière, & de *Madeleine*, ou *Antoinette de la Grange-Trianon*, ſelon les Mémoires de Caſtelnau, & la Thaumaſſière. De ce mariage vint :

CLAUDE DE LAUBESPINE, Dame de la Corbillière & de Bois-le-Vicomte, alliée avec *Merry de Barbezières*, Sieur de Chemerault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Maréchal des Logis, mort à Paris le 5 Mai 1609, dont elle n'a point laiſſé d'enfans.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au ſautoir alaiſé d'or, accompagné de 4 billettes du même*, au lieu *de gueules, à 3 aubépines d'argent*, que les prédéceſſeurs de FRANÇOIS DE LAUBESPINE avaient portées ; *aux 2 & 3 d'azur, au heaume d'argent*, qui eſt *Berruyer*.

LAUDERDALE, Maiſon diſtinguée d'Ecoſſe. Le Comte DE LAUDERDALE, un des 16 Pairs d'Ecoſſe, avoit un fils unique, nommé Lord MAITLAND, décédé en Septembre 1754, à Hatton.

LAUDUN, en Languedoc : Famille no-

ble, qui porte : *d'azur, au ſautoir d'or, ſurmonté d'un lambel de gueules.*

LAUENBOURG ou LAWENBOURG. Les Ducs de Baſſe-Saxe, ou de Lauenbourg, ont commencé à

JEAN Ier, Electeur de Saxe en 1260, qui mourut le 12 Juillet 1285. Après la mort ſans poſtérité maſculine de JULES-FRANÇOIS, Duc DE LAUENBOURG, arrivée le 29 Septembre 1689, l'Electeur *de Saxe*, les Ducs de *Brunſwick-Lunebourg* & les Princes d'*Anhalt*, formèrent chacun des prétentions ſur ce Duché, dont le ſéqueſtre a été donné à la Maiſon de *Brunſwick*; & le ſuffrage de la diète a été ſuſpendu.

LAUGIER, en Provence : Maiſon ancienne & illuſtre, dont une branche s'eſt établie en Lorraine ſur la fin du dernier ſiècle.

I. RAYMOND, Baron DE LAUGIER, Chevalier, eſt mentionné au nombre des Barons & Seigneurs Provençaux, qui, en 1114, ſuivirent le parti de Bérenger, Comte de Provence, dans la guerre qu'il fit à la Maiſon de Baux; il eſt placé le huitième Baron dans l'acte d'hommage que rendirent pluſieurs Barons au Comte Raymond-Bérenger, dans la ville de Taraſcon, au mois de Février 1146. Il eut pour enfans :

PIERRE, qui ſuit ;
Et RAYMOND, Evêque de Nice en 1166.

II. PIERRE DE LAUGIER eſt nommé au nombre des Barons & Prélats qui prêtèrent hommage à Raymond, dit le jeune, Comte de Provence, à l'aſſemblée des Etats tenus à Aix en 1173. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. & 3. BERTRAND & RAYMOND.

III. GUILLAUME DE LAUGIER, Seigneur de l'Isle & de Sault en partie, fut choiſi parmi les Barons de Provence avec Pierre de Lambeſc, pour être garant du traité de mariage entre Alfonſe, Comte de Provence, & Garſinde de Forcalquier, en 1193; & ſe trouva préſent avec ſes deux frères à l'hommage que Guillaume, Comte de Forcalquier rendit au Comte de Toulouſe en 1194. Les mêmes furent auſſi préſens à pluſieurs autres actes conſervés dans les Archives du Roi & dans celles de l'Archevêché d'Embrun. Il avoit épouſé *Faydide d'Agoult*, des Comtes *de Sault*, & fut nommé par le Comte Raymond-Bérenger, tuteur des enfans de *Raymond d'Agoult*, ſon parent. Il eut de ſon mariage :

1. ISNARD, qui ſuit ;
2. Et MATHIEU, qualifié *Chevalier d'Aurel*, Terre ſituée dans le Comté de Sault. Il eſt mentionné dans une tranſaction paſſée à Carpentras au Palais Epiſcopal en 1254, entre *Raymond d'Agoult*, Seigneur de Sault, & l'Abbé de Saint-André-lès-Avignon. Ce MATHIEU fut père d'HÉLÈNE DE LAUGIER, mariée à GUILLAUME, Baron DE LAUGIER, ſon couſin.

IV. ISNARD, Baron DE LAUGIER, Seigneur de l'Isle & de Sault en partie, fit tranſport à *Raymond d'Agoult*, ſon couſin, des droits qu'il avoit dans la Baronnie de Sault, & il accompagna, en 1248, CHARLES D'ANJOU, Comte de Provence, lorſque ce Prince fut avec le Roi SAINT LOUIS, ſon frère, dans la Paleſtine. De *Françoiſe de Pontevès*, ſon épouſe, il eut :

V. BERTRAND, Baron DE LAUGIER, qui ſuivit le même CHARLES D'ANJOU en 1264, à la conquête du Royaume de Naples. Il épouſa *Anne de Laincel*, dont vint :

VI. GUILLAUME DE LAUGIER, IIe du nom, qui fut préſent à l'hommage que rendit le grand Iſnard d'Agoult d'Entrevennes, à CHARLES D'ANJOU pour ſa Baronnie de Sault, en 1291. Il accompagna, en 1309, le Roi ROBERT, qui alloit prendre poſſeſſion du Royaume de Naples, & prêta hommage à ce Prince, en 1331, pour ſes Terres d'Aurel & d'Eſparron. Il épouſa ſa couſine HÉLÈNE DE LAUGIER, avec laquelle il fit une fondation en l'Egliſe Cathédrale d'Apt, où ils furent inhumés. Leur fils

VII. RAYMOND DE LAUGIER, IIe du nom, fut, en 1341, avec les principaux Gentilshommes de Provence, à une nombreuſe armée que Foulquet d'Agoult, Grand Sénéchal de Provence, fit aſſembler pour aller attaquer Robert de Durazzo, qui occupoit le Château de Baux. Il épouſa *Décane de Rémuſat*, ſœur de *Pons*, Seigneur de Rouſſet, & fille de *Renommée de Sabran*, dont :

ELZÉAR, qui ſuit ;
Et LOUIS, auteur d'une branche éteinte dans la perſonne de HUGUETTE DE LAUGIER, morte ſans poſtérité.

VIII. ELZÉAR, Baron DE LAUGIER, tranſigea, le 7 Octobre 1378, avec LOUIS, ſon frère,

d'une part, & *Pons de Rémuſat*, Seigneur de Rouſſet, d'autre part, à cauſe de la ſucceſſion de la Dame *de Sabran*, leur aïeule maternelle. Il ſe joignit, en 1382, au Seigneur de Sault, avec quelques autres qui marchèrent à la tête de leurs Vaſſaux au-devant de Louis d'Anjou, héritier de la Reine Jeanne, pour aller combattre Charles de Durazzo, qui s'étoit emparé d'une partie de la Provence. Il épouſa *Lucrèce de Servières*, fille de *Jean*, Ecuyer de la ville de Digne, & en eut :

IX. Jean, Baron de Laugier, Seigneur en partie de Thoard, Quinſon, Collobrières, & Saint-Paul-le-Fougaſſier. Foulquet d'Agoult & Fanette, ſon épouſe, lui firent tranſport de la portion qu'ils avoient dans la Terre de Thoard, par acte du 6 Juin 1404. Il en prêta hommage au Comte de Provence le même jour, & la même Fanette d'Agoult lui donna la Terre de Saint-Paul-le-Fougaſſier en 1405. Il épouſa *Auguſte* ou *Huguette de Coſta*, fille de *Bertrand*, dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et André, auteur de la branche des Seigneurs de *Collobrières*, de laquelle étoit Antoine de Laugier, reçu Avocat Général au Parlement d'Aix, le 20 Juin 1512. Cette branche éteinte en mâles eſt fondue dans la Maiſon *de Margalet*.

X. Louis, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard, ſervit René d'Anjou dans ſes guerres d'Italie, & épouſa, en 1429, *Catherine de Guiramand*, des Seigneurs de *la Penne* & de *Lagremuſe*. Il rendit hommage au Roi René en 1454, pour ſes Terres de Provence, & eut de ſon mariage :

XI. Antoine, Baron de Laugier, né en 1432, Seigneur de Thoard, de Beaucouſe & de Barras, du chef de ſa femme. Il accompagna le Roi René dans toutes ſes expéditions, prêta hommage pour ſes Terres en 1444, reçut celui des habitans de Thoard la même année ; & obtint de ce Prince, le 15 Mars 1484, permiſſion de faire conſtruire des tours & foſſés à ſon Château de Thoard, & d'ouvrir une porte de ſecours aux murailles de la ville. De *Romaine de Barras*, morte en 1512, qu'il avoit épouſée par contrat du 10 Novembre 1448, il eut :

Pierre, qui ſuit ;
Et Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaucouſe*, rapportée ci-après.

XII. Pierre, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard & de Barras, fut du nombre des Barons qui rendirent hommage à Charles d'Anjou, Comte de Provence, en 1480 ; partagea avec ſon frère, le 14 Janvier 1508, la ſucceſſion de leur père, & avoit épouſé, par contrat du 8 Mai 1487, *Jeanne de Richière*, des Barons *de Montjardin* en Dauphiné, & en eut :

Louis, qui ſuit ;
Et Antoine, qui ſervit le Roi Louis XII dans ſes guerres d'Italie, & fut père, par ſa femme, *Catherine de Laincel*, de

Gaspard, mort ſans poſtérité ;
Melchior, Chevalier de Rhodes ;
Et Françoiſe, mariée, en 1545, avec *Melchior d'Arbaud*, dont poſtérité. Voy. ARBAUD.

XIII. Louis, Baron de Laugier, IIe du nom, Seigneur de Thoard, Barras, Villars, Verdaches & la Javie, &c., épouſa, par contrat du 26 Avril 1537, *Francoiſe*, fille d'*Antoine de Pontis*, & de *Catherine de Raffé*, dont pour fils unique,

XIV. Jacques, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, Verdaches & la Javie, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, marié, en 1582, à *Lucrèce de Verdillon*, Dame de Châteauredon, fille de *Jacques*, Seigneur *de Verdillon*. Il en eut :

XV. Jean, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard, Verdaches, la Javie & Châteauredon, qui épouſa, par contrat du 29 Juin 1614, *Jeanne de Roux*, fille d'*Honoré*, des Marquis *de la Péruſſe* & *de Courbons*, dont :

XVI. Honoré, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard, Villars, Verdaches, la Javie & Châteauredon, qui s'allia, 1° par contrat du 7 Septembre 1642, avec *Iſabeau du Puget*, des Barons de *Châteauneuf* & de *Saint-Marc*, fille de *Hubert*, & de *Marguerite de Villeneuve* ; & 2° à *Marguerite de Raffélis*. Les enfans du premier lit furent :

1. Hubert, qui ſuit ;
2. Jean-François, Prieur de Colmars ;
3. Marc-Antoine, Chevalier de Malte, mort Capitaine au Régiment Royal des Vaiſſeaux ;
4. Et Louis-Maxime, auſſi tué au ſervice étant Capitaine au Régiment de Normandie.

XVII. Hubert, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, Verdaches & Châteauredon, Capitaine au Régiment de Vendôme,

ſuivit le Duc de Beaufort au ſiège de Candie, & épouſa, en 1679, *Eliſabeth*, fille de *Charles de Caſtellane*, Seigneur de Majaſtre & d'Alanc, & de *Renée de Guilhem de Salla-de-Montjuſtin*, dont pour fils unique,

XVIII. Honoré, IIe du nom, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, d'Auzet & Châteauredon, qui, après avoir ſervi en qualité de Capitaine dans les Régimens de Savine, Bourgogne & Flandre, s'eſt retiré à cauſe de ſes bleſſures avec commiſſion de Lieutenant-Colonel & une penſion. Il a enſuite été Lieutenant des Maréchaux de France, & a épouſé, le 2 Septembre 1715, *Marie-Marguerite*, fille de *Guillaume Pigault*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, dont :

1. Jean-François-Hippolyte, qui ſuit;
2. Louis-Antoine, Abbé de N.-D.-du-Temple à Nice;
3. Et une fille.

XIX. Jean-François-Hippolyte, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, Auzet & Châteauredon, Capitaine de Carabiniers, décoré de la Croix de Saint-Louis à l'âge de 25 ans, a été maintenu par le Roi dans le titre de *Baron*, qui s'eſt perpétué dans ſa Maiſon depuis plus de 600 ans, & a épouſé, le 15 Juillet 1751, *Marie-Jeanne-Eliſabeth de la Croix*, d'une Famille qui donne des Maîtres des Comptes à Paris, depuis 13 générations.

BRANCHE
des Seigneurs de Beaucouse.

XII. Louis de Laugier, IIe du nom, fils puîné d'Antoine, & de *Romaine de Barras*, fut Seigneur de Beaucouſe & de Thoard en partie. Il épouſa *Jacqueline de Guiramand*, des Seigneurs *de Lagremuſe & de la Penne*, dont :

XIII. Pierre de Laugier, Seigneur de Beaucouſe & en partie de Thoard, qui ſervit dans les guerres d'Italie ſous François Ier. Il épouſa *Yolande de Pontevès*, des Seigneurs *de Sillans*, & en eut :

XIV. Elzéar de Laugier, Seigneur de Beaucouſe & en partie de Thoard, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes des Ordonnances au ſervice du Roi Henri II. Il ſe maria, par contrat du 14 Août 1542, avec *Valérienne des Ferres*, du Comté de Nice, dont :

Jean-Sébastien, qui ſuit;

Et Vincent, auteur de la branche des Seigneurs *du Puy*, rapportée ci-après.

XV. Jean-Sébastien de Laugier, Seigneur de Beaucouſe, ſervit ſous les Rois François II, Charles IX, Henri III, & fut pourvu du Gouvernement d'Entrevaux. Il épouſa, par contrat du 25 Septembre 1569, *Catherine*, fille de *Jean de Giraud*, Conſeiller au Parlement d'Aix, & en eut :

XVI. Louis de Laugier, Seigneur de Beaucouſe, qui s'eſt marié, par contrat du 20 Avril 1596, à *Marguerite de Bardonenche*, fille de *Gaſpard*, Baron *de Bardonenche* en Dauphiné, dont :

XVII. Alexandre de Laugier, Seigneur de Beaucouſe, Capitaine de 100 hommes d'Ordonnances au ſervice du Roi, marié, par contrat du 30 Juillet 1629, à *Lucrèce de Chaix*, de laquelle vinrent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Alexandre, Commandant d'un Bataillon dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux;
3. Antoine, Docteur de Sorbonne;

Et trois filles, mariées dans les Maiſons *de Barras & de Baſchi*.

XVIII. Louis de Laugier, IVe du nom, Seigneur de Beaucouſe & Co-Seigneur de Thoard, né avec un génie ſublime pour les accommodemens les plus importans, fut un des Gentilshommes nommés par Louis XIV, pour être arbitres des différends du point d'honneur & autres affaires entre la Nobleſſe de Provence, par Lettres Patentes du 1er Juillet 1680. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Octobre 1660, *Marguerite*, fille de *Gaſpard de Barras*, Seigneur de la Penne & de Barroux, de laquelle il eut 17 enfans, entr'autres :

1. Joseph, Commandant d'un bataillon du Régiment de Sanſais, mort au ſiège de Toulon en 1707, ſans enfans de ſon mariage avec *Marie-Anne*, fille de *Louis de Pontis*, Gouverneur de Seyne;
2. Pierre, Major du même Régiment, tué au ſiège de Liège en 1705;
3. & 4. Charles & Jean-Louis, Chevaliers de Saint-Louis, & Capitaines au Régiment de Montmorency, retirés du ſervice avec penſion, à cauſe de leurs bleſſures;
5. Jean-Baptiste, Chevalier de Malte, Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Douai en 1759;
6. Louis-François, qui ſuit;
7. & 8. Deux garçons, Eccléſiaſtiques;

Et trois autres, morts en bas âge.

XIX. Louis-François de Laugier, Seigneur de Beaucouſe & de Thoard en partie, a ſervi ſur les Vaiſſeaux du Roi, & s'eſt retiré avec penſion & la Croix de Saint-Louis. Il a épouſé, le 4 Septembre 1709, *Iſabeau de Bertet*, fille de *Jean*, Seigneur de la Clue, & de *Madeleine de Sabran*, des Marquis *de Baudinard*. De ce mariage ſont nés 14 enfans, entr'autres :

1. Louis-Joseph, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Victor à Marſeille ;
2. Jean-François, Chanoine Sacriſtain au Chapitre Royal de Taraſcon ;
3. Jean-Paul, Chevalier de Malte, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi à Toulon ;
4. Gaspard, auſſi Chevalier de Malte, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, mort à Mahon le 24 Mai 1756, de la bleſſure qu'il reçut au combat naval, donné le 20 du même mois, ſur le vaiſſeau du Roi *le Content*, de l'Eſcadre commandée par le Comte de la Galliſſonnière, Lieutenant Général des Armées navales ;
5. Charles-Gaspard, qui ſuit ;
6. N... de Laugier, mort en bas âge ;

Et pluſieurs filles, Religieuſes.

XX. Charles-Gaspard de Laugier, Seigneur de Beaucouſe & de Thoard en partie, a commencé à ſervir dès l'âge de 10 ans, a été ſucceſſivement Lieutenant-Colonel du Régiment de Fleury, Infanterie, Commandant, pour le Roi, à Lauterbourg, en 1759, & eſt Chevalier de Saint-Louis. Il a épouſé, par contrat paſſé le 21 Octobre 1754, devant *Segond*, Notaire à Marſeille, *Marie-Marguerite-Claire d'Eſtelle-Daren*, morte en 1761, fille d'*André-Jean-Baptiſte*, Chevalier, Seigneur de la Plage-Daren, & de *Madeleine Carraud*, dont :

1. Joseph-Charles, né le 21 Septembre 1755 ;
2. Jean-Baptiste-Louis, né en Juillet 1758 ;
3. Marie-Elisabeth, née le 25 Mars 1757 ;
4. Et Anne-Louise-Henriette, née en Janvier 1760.

BRANCHE des Seigneurs du Puy.

XV. Vincent de Laugier, fils puîné d'Elzéar, & de *Valérienne des Ferres*, naquit le 25 Décembre 1550. Son père le fit émanciper à Apt le 30 Novembre 1573. Il donna quittance à Louis de Laugier, ſon neveu, de la ſomme de 400 écus d'or, pour raiſon des droits qui lui revenoient ſur les héritages de

ſes père & mère, par acte du 3 Mai 1584. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Janvier 1580, *Françoiſe de Laurenci*, fille de *Guillaume*, & d'*Anne d'Aimoneti*, de la ville d'Apt, où il vint s'établir ſur ſes vieux jours, en la maiſon de ſes ancêtres, qui lui échut par ſucceſſion. Il y décéda, & fut inhumé, avec ſa femme, dans l'ancien tombeau de ſa Famille, élevé à côté de la petite porte de l'Egliſe Cathédrale. De leur mariage vinrent :

Esprit, qui ſuit ;
Et Françoise, femme d'*Annibal de la Pierre*, Seigneur de Châteauneuf.

XVI. Esprit de Laugier, Seigneur du Puy, ſervit en ſa jeuneſſe dans le Régiment de Saulx. Il donna quittance, le 6 Août 1632, à Alexandre de Laugier, Seigneur de Beaucouſe, ſon couſin germain, des droits qu'il avoit encore à prétendre ſur la ſucceſſion d'Elzéar, ſon aïeul, & teſta en 1644. Il avoit épouſé, 1° *Madeleine de la Pierre*, ſœur de ſon beau-frère, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ils firent enſemble une fondation en l'Egliſe des Cordeliers, où il ſont inhumés dans le tombeau de la Famille de *la Pierre* ; & 2° par contrat du 12 Février 1626, avec *Madeleine de Rians*, fille de *Joſeph*, & de *Sibylle d'Etienne de Villemus*. Elle teſta en 1643, & eut pour enfans :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Marc-Antoine, Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, par commiſſion du 10 Décembre 1676, marié avec *Hortenſe de Piolle*, veuve du Seigneur *de Reillanne*, de laquelle il n'eut point d'enfans ;
3. Joseph, Prêtre de la Doctrine Chrétienne ;
4. Et Marie, Religieuſe en l'Abbaye de Sainte-Croix d'Apt.

XVII. Jean de Laugier, Seigneur du Puy, entra dès ſa jeuneſſe au ſervice de Charles-Emmanuel, II^e^ du nom, Duc de Savoie, qui le fit Capitaine en 1650. Sa Compagnie, avec cinq autres, furent choiſies, en 1652, pour faire la fonction de Gardes de ce Prince, puis augmentées par d'autres dont fut formé le Régiment des Gardes. Il épouſa, en 1655, *Blanche de Ripert*, fille de *Jean*, & d'*Anne-Suſanne de Bély*, dont :

1. Jean-Joseph, qui ſuit ;
2. Marc-Antoine, tué à la bataille de Steenkerke, en 1592, à l'âge de 25 ans, étant Lieutenant de Dragons au Régiment Dauphin. Louis XIV, en récompenſe de ſes ſer-

vices, lui avoit fait préſent d'une très-belle épée ;

3. François, reçu dans la Compagnie des Gentilshommes Cadets établie à Metz, dès ſa création, Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1689, Capitaine en 1694, tué au ſiège de Verue, étant Major du Régiment ;
4. Jean-Baptiste-André, tige de la branche établie en Lorraine, rapportée ci-après ;
5. Dominique, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué d'un coup de mouſquet pendant le ſiège de Tortoſe en Eſpagne. Il inſtitua pour héritier le fils de ſon frère établi en Lorraine ;
6. Une fille, Religieuſe de la Viſitation à Apt ;
7. Et N... de Laugier, femme de *Joſeph-Antoine de Boyeri.*

XVIII. Jean-Joseph, Baron de Laugier, Seigneur du Puy, Chevalier de Saint-Louis, avec penſion, fit ſa première campagne dans les guerres de Hollande, en qualité de Cadet, dans la Compagnie Générale des Dragons, que ſon oncle, Marc-Antoine de Laugier, commandoit ; ſe trouva au paſſage de l'Yſſel, à la priſe du fort de Skenk, & à toutes les conquêtes que la France fit ſur les Hollandois ; fut fait Cornette du Régiment Dauphin, Dragons, dans la Compagnie de ſon oncle, enſuite Lieutenant & Capitaine au même Régiment, d'où on le tira en 1690, pour le faire Major de celui de Marſan, Dragons ; & enfin Lieutenant-Colonel de ce Régiment en 1697. Il commanda le Régiment de la Reine, Dragons, à la bataille de Spire en 1734. Il avoit épouſé, le 10 Mai 1701, *Catherine de Ripert*, dont :

1. Pierre-François, qui ſuit ;
2. N... de Laugier, mariée à *Pierre de Saporta*, Capitaine au Régiment de Bourbon, morte de ſa première couche ;
3. N... de Laugier, femme d'*Ignace de Vérot* ;
4. Et N... de Laugier, alliée avec *Auguſte de la Tour-du-Pin*, des Marquis *de Gouvernet*.

XIX. Pierre-François de Laugier, Seigneur du Puy, a fait pluſieurs campagnes en Italie, étant Officier au Régiment de Bourbon, & s'eſt trouvé aux priſes de Pizzighettone, Novare & Tortone.

BRANCHE
établie en Lorraine.

XVIII. Jean-Baptiste-André, Baron de Laugier, Chevalier, quatrième fils de Jean, & de *Blanche de Ripert* fut reçu à la Compagnie des Cadets établie à Sarrelouis, à l'âge de 16 ans, en 1687, & en ſortit l'année ſuivante pour paſſer à une Sous-Lieutenance dans le Régiment de Languedoc ; fut enſuite fait Lieutenant en 1691, & en même tems Capitaine audit Régiment dans le ſecond bataillon, & fut tué à la bataille d'Hochſtett en 1704. Il avoit épouſé à Nancy en Lorraine, en 1699, *Marguerite-Reine de Rennel*, fille de *Charles-Jean*, Comte *de Rennel*, Seigneur d'Andilly, Conſeiller d'Etat du Duc Léopold, & de *Thérèſe-Françoiſe de Rouſſelot*. Il en a eu :

Charles, qui ſuit ;
Et François-de-Paule, Eccléſiaſtique.

XIX. Charles, Comte de Laugier, Chevalier, Seigneur de la Rappe, d'abord Page du Duc Léopold, vint ſervir en France, & retourna en Lorraine, où il fut fait Capitaine aux Gardes, & enſuite Chambellan. Il ſervit auſſi l'Empereur en qualité de ſon Chambellan. Il a épouſé *Marguerite de Bry d'Arcy*, fille de *Louis-Céſar*, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Bernbourg, & de *Charlotte de Mahuet*, dont :

1. N... de Laugier, Capitaine au Régiment du Duc Charles de Lorraine ;
2. Louis-André, qui ſuit ;
3. Léopold, Capitaine au Régiment des Gardes du Grand-Duc de Toſcane ;
4. Louis-Gabriel, Chanoine de la Métropolitaine de Florence ;
5. André-Remy, Capitaine au Régiment de Koenigſegg ;
6. César-Lucien, Officier dans la Marine de Toſcane ;
7. Charlotte-Françoise, élevée à Saint-Cyr, puis Fille d'honneur de la Ducheſſe de Wurtemberg ;
8. Et Julie, née le 23 Novembre 1743.

XX. Louis-André, Comte de Laugier, ancien Capitaine au Régiment du Duc Charles de Lorraine, a épouſé à Nancy, le 7 Septembre 1768, N... *du Ménil*, fille de *Louis*, ancien Capitaine au Régiment de Limouſin, & de *Marie-Eliſabeth de Freſnoy*, Baronne de Maupas, Villiers & Vimeux ; celle-ci fille de *Nicolas*, Marquis *de Freſnoy*, & de *Louiſe-Alexandre de Coligny*, ſœur puînée de la Marquiſe *de Nesle*, & du dernier mâle de l'illuſtre Maiſon *de Coligny*.

Les armes de Laugier ſont : *d'argent, à*

un lion de gueules, armé & lampaſſé du même. Supports : *deux lions*. Deviſe : NON FORTIOR ALTER.

LAUGIER DE BEAURECUEIL, Famille dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, & qui remonte ſa filiation à

CLAUDE-JOACHIM LAUGIER, Seigneur de Beaurecueil, Rouſſet & Roques-Hautes, Tréſorier Général de France en la Généralité de Provence. Il eut de ſon épouſe, *Marie-Catherine Barlatier*, des Seigneurs *de Mas*,

1. JEAN-JOACHIM, qui ſuit ;
2. PAUL-JOACHIM, Seigneur de Roques-Hautes, Chevalier de Saint-Louis & Commandant d'un bataillon du Régiment de la Tour-du-Pin. Il a rempli la place de Lieutenant de Roi de la ville d'Oſtende dans la guerre terminée en 1749 ;
3. CHARLES-BERNARDIN, Curé de la Paroiſſe Sainte-Marguerite à Paris ;
4. FRANÇOIS-ETIENNE-MARTIN, ancien Chanoine & Vicaire Général à Senez ;
5. MARIE-ANNE, veuve de *Louis de Bougerel*, Seigneur de Fontienne, Conſeiller en la Cour des Comptes d'Aix ;
6. Et THÉRÈSE, mariée à *Balthazar de Faudran-Laval*, Seigneur de Taillades, dont poſtérité. Voy. FAUDRAN.

JEAN-JOACHIM DE LAUGIER, Seigneur de Beaurecueil, Roques-Hautes & Rouſſet, Conſeiller au Parlement de Provence, a été honoré, en 1757, d'une penſion du Roi de 1000 livres. Il a épouſé, en 1732, *Marie-Françoiſe de Jouffrey*, fille de *Pierre de Jouffrey de Châteaubon*, de la ville de Siſteron, & de *Juſtine du Pilon*. De cette alliance ſont iſſus, entr'autres enfans :

1. JOACHIM-FRANÇOIS SERGE, qui étoit Enſeigne à Piquet des Gardes Françoiſes en 1759 ;
2. JOSEPH-PIERRE-PAUL-EMILE, Garde de la Marine, mort au retour de la priſe de Port-Mahon ;
3. Et ESPRITE-MARIE-JUSTINE, mariée, en Dauphiné en 1732, avec *Joſeph-Louis-Marie de Buffévant*, Seigneur de Vatilion, Miridoie & la Cerrière.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 demi-vols d'argent*.

LAUGIER DE MONTBLANC, Famille dont il eſt parlé dans l'ouvrage ci-devant cité, qui eſt connue à Arles, où elle fait ſa réſidence. Elle jouiſſoit des privilèges accordés aux Nobles dès le XVI^e ſiècle.

CHARLES DE LAUGIER, I^er du nom, fut fait Lieutenant du Gouvernement de la ville des Beaux, le 4 Avril 1570, & épouſa *Raymonde Achard*, fille de *Jacques*, dont :

HONORÉ DE LAUGIER, Capitaine pour le Roi de la ville des Beaux, qui teſta le 24 Septembre 1634. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Septembre 1595, *Madeleine de Barrême*, & en eut :

CHARLES, qui ſuit ;
Et MARIE-ANNE, alliée, en 1635, à *Guillaume de Meyran-Lacetta*, Seigneur de Nans.

CHARLES DE LAUGIER, II^e du nom, Seigneur de Montblanc & de la Garde, eut permiſſion du Prince de Monaco d'établir des Officiers au lieu de Montblanc en 1642 & 1662. Il fut reçu Conſeiller aux Requêtes du Parlement d'Aix en 1641, & au ſémeſtre de la même Cour en 1648. Il s'allia, le 10 Novembre 1641, avec *Alphonſine de Glandevès*, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Rouſſet, Conſeiller au Parlement de Provence, & de *Véronique de Ruſſan*, Dame de Rouſſet. De ce mariage naquirent :

CHARLES, qui ſuit ;
Et MADELEINE, mariée avec *François de Cays*, dont poſtérité. Voy. CAYS.

CHARLES DE LAUGIER, III^e du nom, Seigneur de Montblanc, Lieutenant Principal aux ſiège & reſſort d'Arles, a laiſſé des enfans dont les deſcendans continuent leur nobleſſe à Arles.

Les armes : *d'argent, à la croix de Lorraine de ſable*.

LAUGIER DE SAINT-ANDRÉ, à Aix : Famille, qui porte les mêmes armes que LAUGIER, col. 669, & ſe dit ſortie du même tronc. L'auteur de l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence* dit qu'elle ne lui eſt pas aſſez connue pour fixer au juſte ſon origine. Voici ce qu'il en a trouvé aux Archives du Roi en Provence, regiſtre *Miſericordia*, arm. 6, fol. 285 : Lettres Patentes données en Janvier 1728, obtenues par ANTOINE LAUGIER, Subdélégué général de l'Intendance de Provence, enregiſtrées le 21 Mai ſuivant, par leſquelles le Roi maintient & confirme ledit LAUGIER, enſemble ſes enfans nés & à naître de légitime & loyal mariage, dans la nobleſſe de leurs ancêtres, ſans que les actes dérogeans à no-

bleſſe, contractés par PONS LAUGIER, aïeul dudit ANTOINE, puiſſent lui nuire, & ordonne en conſéquence qu'ils jouiront de tous les droits, privilèges & franchiſes dont ont accoutumé de jouir les anciens Nobles, avec faculté de porter les mêmes armes que leurs ancêtres, tant qu'ils vivront noblement, & ne feront acte de dérogeance, avec défenſes à toutes perſonnes de les troubler. Par ces Lettres il paroît que les ancêtres de PONS LAUGIER jouiſſoient des privilèges accordés aux Maiſons nobles ; mais comme l'auteur de l'Hiſtoire citée n'a pas vu les pièces originales qui regardent cette Famille, il ſe contente ſeulement de dire que PONS eut deux fils, ſavoir :

ANTOINE, qui ſuit ;

Et JOSEPH, Conſeiller du Roi, Subdélégué général de l'Intendance, père de

ANTOINE, auſſi Subdélégué général de l'Intendance, dont la fille unique,

URSULE-FÉLICITÉ-ELISABETH, a épouſé *Charles-Alexandre de Mazenod*, Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances, dont des enfans. Voy. MAZENOD.

ANTOINE DE LAUGIER, reçu Conſeiller du Roi & Correcteur en la Cour des Comptes de Provence le 9 Novembre 1675, épouſa, le 18 Janvier 1677, *Anne de Théric*, des Seigneurs *de Cabardeaux*. Il fut reçu dans la charge de Conſeiller du Roi, Contrôleur Général des Domaines & Bois de Provence, le 10 Décembre 1693. Il eut pour fils :

ANTOINE DE LAUGIER, IIe du nom, Seigneur de Saint-André, qui s'eſt marié, le 18 Février 1704, avec *Marie-Roſe de Sauvaire*, après avoir été reçu dans la charge de ſon père, le 28 Septembre 1703. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE-LOUIS-ROCH, qui ſuit ;
2. THÉRÈSE-ANGÉLIQUE, mariée, en 1730, dans la Famille *de Bonnaud de la Galinière* ;
3. MARGUERITE, qui vit ſans alliance ;
4. Et ELISABETH, femme de *Claude d'Archias*, Seigneur de Ruſtrel & du Clos, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine dans le Régiment de Flandre.

ANTOINE-LOUIS-ROCH DE LAUGIER, Seigneur de Saint-André, reçu dans la charge de Conſeiller du Roi, Contrôleur Général des Domaines & Bois de Provence, le 9 Janvier 1750, a épouſé, le 24 Juin 1754, *Françoiſe-Gabrielle de Bonet-de-Coſtefred*, fille de *Philippe-Ignace-André*, Conſeiller en la Cour des Comptes, & de *Marguerite d'Arbaud de Jouques*, dont :

ANTOINE-IGNACE-JUSTIN & JULIE-JOSÈPHE, qui étoient en bas âge en 1759.

LAUMONIER ou L'AUMOSNIER. On trouve dans l'*Hiſt. de Cambrai*, par Carpentier, LAUMOSNIER ou AULMOSNIER. Cette Famille eſt connue parmi les Patrices de la ville de Cambrai, dès l'an 1340.

JEAN LAUMONIER, ſurnommé *Gonet*, étoit Echevin en 1341, lorſque Renaud, Sire de Haucourt, jura de garder fidèlement & de défendre avec ſes ſoldats la ville de Cambrai. Il laiſſa un fils, nommé

JEAN LAUMONIER, qui eut d'*Agnès Pingré*,

1. JEAN, Chanoine de Saint-Aubert de Cambrai ;
2. HUGUES, marié à *Jeanne le Mahieu* ;
3. PIERRE, qui ſuit ;
4. Et une fille.

PIERRE LAUMONIER épouſa *Guillemette de Wingles*, de laquelle ſortirent :

JEAN, JACQUEMART & GUY LAUMONIER. Ce dernier fut franc-fieffé de l'Evêché de Cambrai, & s'allia avec *Marguerite de Saint-Hilaire*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & d'*Yolande Roſel*. Il en eut une nombreuſe poſtérité, dont aucuns, pour mieux ſubſiſter, s'engagèrent dans le commerce. L'Abbaye de Premy a eu une Abbeſſe de ce nom. Cette poſtérité s'eſt diſperſée en Picardie, en Champagne, à Valenciennes & ailleurs.

On trouve dans les titres de Saint-Aubert de Cambrai, un MARTIN LAUMONIER, homme de fief de cette Egliſe.

THOMAS, JEAN, NICOLAS & PIERRE, furent nommés Echevins de la ville de Cambrai dans les années de 1554 à 1564. On voit dans l'Egliſe de Notre-Dame-la-Grande à Valenciennes, l'épitaphe en vers François de PIERRE LAUMONIER, qui fut Maître de l'Hôtel-Dieu de cette ville, vulgairement appelé *l'Hôtellerie*. C'étoit toujours un premier Magiſtrat qui adminiſtroit cet Hôpital.

Ceux du nom de LAUMONIER établis en Champagne, Seigneurs de Vaux, Varennes & la Chapelle, furent, ſur la production de leurs titres, maintenus dans leur nobleſſe, au mois de Février 1670, par M. de Caumartin, Intendant de Champagne. La Filiation ſuivie de cette Famille commence à

I. JEAN LAUMONIER, Tréſorier de la Prin-

ceſſe Marie de Luxembourg, Ducheſſe Douairière de Vendômois, Comteſſe de Saint-Paul & de Marle, qui obtint des Lettres d'anobliſſement, au mois de Novembre 1526, du Roi FRANÇOIS Ier, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 23 Février 1530, & au Greffe du Bailliage de Vermandois, le 19 Avril 1582. Il étoit Seigneur du Tournevelle & de Travecy, près de la Fère, & laiſſa de *Marie le Fèvre*, ſon épouſe,

1. JEAN, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Chanoine des Egliſes de Notre-Dame & de Saint-Jean de Laon;
3. ANTOINETTE, femme de *Jean Pigache*, Seigneur de Marcy;
4. LOUISE, mariée à *Claude Denuet*, Seigneur de Membercourt;
5. Et MADELEINE, épouſe de *Jean Grouchet*, Bailli de Chauny en Picardie.

II. JEAN LAUMONIER, IIe du nom, Receveur Général des Finances de Marie de Luxembourg, Ducheſſe Douairière de Vendômois, &c., partagea, le 27 Septembre 1531, les biens de ſes père & mère, avec ſon frère FRANÇOIS & ſes ſœurs, & rendit foi & hommage, le 12 Mars 1534, pour raiſon des Fiefs, Terres & Seigneuries du Tournevelle & de Travecy en partie, devant le Bailli de Marle, à haute & puiſſante Princeſſe la Ducheſſe Douairière de Vendôme. Il épouſa *Marie de Feret*, dont:

1. ADRIEN, tué en 1562, étant Capitaine & Commandant d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers pour le ſervice du Roi;
2. CLAUDE, qui ſuit;
3. 4. 5. 6. & 7. PIERRE, FRANÇOIS, JEAN, ROLLAND, Ecuyer, Seigneur de Levry; & autre JEAN, deſquels nous ignorons la deſtinée;
8. Et ANTOINETTE, mariée à *Louis le Châtelain*, Seigneur de Sommette.

III. CLAUDE LAUMONIER, Ecuyer, paſſa bail avec ſa mère, qui étoit veuve, le 12 Mai 1565, des Terres du Tournevelle & de Travecy, à Antoine Garidroit, Laboureur, demeurant à Travecy, & tranſigea, le 6 Juin 1571, pardevant *le Preux* & *Dartois*, Notaires Royaux de Noyon, avec ſon beau-frère *Louis le Châtelain*, Seigneur de Sommette, & Lieutenant Général de Noyon. Il épouſa, par contrat paſſé, le 30 Juin 1571, devant *Peron* & *Gaudicher*, Notaires au Châtelet de Paris, aſſiſté de ſon frère ROLLAND, *Catherine*, fille de *Jean Anjorrant*, Seigneur de

Claye & de Souilly, Préſident au Parlement de Paris, & de *Catherine Budé*. Leurs enfans furent:

1. ISAAC, Ecuyer, Seigneur du Tournevelle, qui obtint un Arrêt confirmatif de Nobleſſe de la Cour des Aides, le 8 Août 1614. Il épouſa *Marie de Proiſy*, fille de *Claude*, Seigneur de Morgny, & de *Marie d'Amiens*, Dame d'Houval;
2. LOUIS, Ecuyer, Sieur de la Motte-Souilly, Avocat en la Cour du Parlement à Paris;
3. Et HENRI, qui ſuit.

IV. HENRI LAUMONIER, Ecuyer, Seigneur de Varennes, de Vaux & de la Chapelle, eut commiſſion de Capitaine de 100 hommes de pied, le 4 Mars 1614, du Prince de Condé, pour faire & compoſer partie du Régiment de Saint-Paul, & fut tué au premier ſiège de la Motte, en conduiſant le fourneau, qu'il fit jouer ſi heureuſement, que cette place ſe rendit. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 16 Octobre 1608, *Suſanne de Proiſy*, fille de *Claude*, Seigneur de Morgny, & de *Marie d'Amiens*; & 2° par contrat du 18 Juillet 1619, *Marthe*, fille de *Salomon de Broſſe*, Architecte du Roi, Seigneur du Pleſſis, &c., & de *Florence de Métivier*. Il eut du premier lit:

HENRI & JACQUES, qui ſuit.

V. JACQUES LAUMONIER, Chevalier, Seigneur de Vaux, Varennes & la Chapelle, Capitaine au Régiment de Turenne, par commiſſion du 12 Mai 1635, Lieutenant-Colonel au même Régiment le 16 Juillet 1641, récompenſé d'une penſion annuelle de 1500 livres, en conſidération de ſes longs ſervices, le 9 Décembre 1643, Commandant dans Spire le 10 Août 1645, eut, le 5 Avril 1647, le brevet de faire la charge de Major-Général de l'armée en Allemagne, le long du Rhin; fut fait Maréchal de Camp le 15 du même mois, Gouverneur des Ville & Château de Réthel le 21 Juin 1654, & eut commiſſion, le 16 Juin 1655, en l'abſence du Vicomte de Turenne & du Marquis de Caſtelnau, de commander l'Armée de Flandre en qualité de Lieutenant Général. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Avril 1638, *Marthe du Fay*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Verneüil, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Etienne, dont:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. DAVID, rapporté après ſon frère;

3. Et MADELEINE, mariée à LOUIS LAUMONIER, ſon couſin, Seigneur de Travecy.

VI. JACQUES LAUMONIER, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Varennes, Capitaine au Régiment de Turenne, Infanterie, épouſa, par contrat paſſé devant *Olry* & *Mariniel*, Notaires Royaux en la ville de Metz, le 27 Avril 1665, *Anne-Henriette d'Orthe*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Fontaine & autres lieux, & de *Madeleine de Pas de Feuquières*.

VI. DAVID LAUMONIER, Chevalier, Seigneur d'Euville, ſecond fils de JACQUES Ier, & de *Marthe du Fay*, Capitaine au Régiment de Turenne, Infanterie, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

VII. LOUIS LAUMONIER, Ecuyer, Lieutenant des Gardes de M. le Vicomte de Turenne, qui a laiſſé pour fils :

VIII. JACQUES LAUMONIER-DE-LA-FERTÉ-ST.-MARC, Ecuyer, lequel, ſelon ſes certificats, ſervit auprès de MONSIEUR, frère unique de LOUIS XIV, en qualité de Garde & d'Exempt de ſes Gardes pendant 42 ans. Il ſuivit ce Prince dans toutes ſes campagnes; ſervit encore, comme Volontaire, avec ſes chevaux, armes & bagages, depuis 1670 juſqu'en 1678; &, le 7 Juin 1673, il fut d'un détachement de Volontaires, commandé pour éloigner les partis ennemis, & enlever les fourrages qui ſe trouvoient dans les Villages à la proximité de Maëſtricht, dont LOUIS XIV vouloit former le ſiège. Il y fut bleſſé au bras & au côté droit, ſervant alors à ſes frais avec chevaux, armes & bagages, & mourut âgé de 82 ans. Il avoit épouſé *Marie Tarteret*, dont :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. & 3. ANNE & MARIE, mortes filles.

IX. LOUIS LAUMONIER-DU-BOIS-JULIEN, Ecuyer, a ſervi plus de 40 ans, ſavoir : 14 ans 11 mois en qualité de Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, & enſuite, en qualité d'Officier, dans les Régimens de la Reine & de Valgrand, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1721, & a eu de *Marguerite-Françoiſe de Porteau*, ſon épouſe,

X. FRANÇOIS-JEAN-LOUIS LAUMONIER-DU-BOIS-JULIEN, Chevalier, Mouſquetaire du Roi en ſa ſeconde Compagnie, avec brevet de Capitaine de Cavalerie, mort le 4 Septembre 1757, après avoir ſervi plus de 21 ans dans ce Corps, dont cinq années comme Surnuméraire. Il y a été reçu le 2 Mai 1741, & a laiſſé, de *Marie-Charlotte Gallois*, ſon épouſe,

XI. LOUIS-CHARLES-JEAN LAUMONIER-DU-BOIS-JULIEN, Officier, en 1773, au Régiment de Penthièvre.

Les armes : *d'azur, à 3 coquilles d'or*, telles qu'elles ſe trouvent dans l'*Hiſtoire de Cambrai*, par Carpentier. Le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 289, porte qu'elles ſont : *d'or, à 3 hures de ſanglier de ſable*. Deviſe : LE PAUVRE DÉSIRE LAUMONIER. Cimier : *un lion iſſant* d'une couronne de Comte. (Généalogie dreſſée ſur des copies collationnées en bonne forme.)

LAUMOY, Seigneur de Gironville-ſous-Bunon.

I. EUSTACHE DE LAUMOY, fils de GUILLAUME, Seigneur du fief de Luigny, ſis à Gironville, & de *Jeanne Bourſier*, eſt qualifié *Ecuyer, Seigneur de Gironville*, dans ſon contrat de mariage du 11 Mars 1512, avec *Antoinette de Gentils*, morte avant 1548. Il en eut :

1. TRISTAN, marié, le 9 Novembre 1543, à *Françoiſe de Granchay*, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu des enfans;
2. JEAN, qui ſuit;
3. & 4. LOUISE & CHARLOTTE;
5. Et PÉTRONILLE, femme, en 1545, de *Jacques de Neufville*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe-du-Muis, près de Chartres.

II. JEAN DE LAUMOY, Ecuyer, Seigneur de Gironville, pour lequel il porta la foi au Seigneur de Courances, le 9 Mars 1570, mort en 1580, avoit épouſé, en 1554, *Lionne de la Rocque*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Larmières, Paroiſſe de la Ferté-Gaucher en Brie, & de *Louiſe du Mouſtier*, dont :

1. ANDRÉ, qui fit la foi à Courances, pour lui & CHARLES, ſon frère, le 12 Juillet 1583, mort ſans alliance;
2. CHARLES, qui ſuit;
3. & 4. Et deux filles, mariées à Sédan & en Normandie.

III. CHARLES DE LAUMOY, Ecuyer, Seigneur de Gironville, Larmières, &c., paya les profits qu'il devoit pour Gironville à Pierre Clauſſe, Seigneur de Courances, qui lui en donna quittance ſous ſeing-privé, le 28 Février 1593, & fit depuis la foi audit Courances, le 29 Avril 1624. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Reims le 20 Décembre 1592, *Madeleine Cauchon*, fille de *Thierry*, Ecuyer, Seigneur de Condé; & de *Madeleine Brulart*. Leurs enfans furent :

1. Théodore, qui ſuit ;
2. Claude, mort en 1633 ;
3. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Larmières*, rapportée ci-après ;
4. Marie, femme, le 28 Juin 1619, de *Louis de Longueau*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Michel ;
5. Et Madeleine, femme de *Paul de Vidal*, Ecuyer, Seigneur d'Argeville.

IV. Théodore de Laumoy, Ecuyer, Seigneur de Gironville, acquit le fief de Monclard, ſitué à Gironville, de Gaſpard de la Chapelle, qui étoit au lieu de Claude de Monclard, Ecuyer, Seigneur dudit fief, & de la Brière, en la Châtellenie de Lorris en Gâtinois, & épouſa, le 15 Novembre 1632, *Louiſe de Crèvecœur*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Vienne, & de *Claude de Montdoucet ;* ladite *Crèvecœur* étoit veuve & tutrice de ſes enfans, pour leſquels elle demanda ſouffrance au Seigneur de Courances, devant *Chartier*, Notaire à Melun, le 9 Mai 1651, ſavoir :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et Charles, fondé de la procuration de ſa mère, dans la ſouffrance du 19 Mai 1651, mort ſans poſtérité.

V. Louis de Laumoy, Chevalier, Seigneur de Gironville, des Grands & Petits-Carneaux & de Boigneville en partie, mort avant 1605, avoit épouſé, par contrat du 8 Juillet 1675, *Eliſabeth-Madeleine du Hamel*, morte en 174.., fille du Seigneur de Denainvilliers, près de Pithiviers, dont :

1. Alexandre-Louis, qui ſuit ;
2. Joseph-Charles, Seigneur de Luigny, mort à Pithiviers le 12 Avril 1754. Il avoit épouſé, le 6 Juillet 1734, *Joſèphe-Chriſtophe-Marguerite de Longueau*, née en 1711, fille de *Louis*, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, mort le 1^er^ Janvier 1753, & de *Louiſe-Suſanne Viart-de-Villebazin*, morte en 1732, dont deux fils & une fille, ſavoir :
   1. Joseph-Théodore, né le 15 Décembre 1736 ;
   2. Athanase, né le 30 Novembre 1740 ;
   3. Et Marguerite-Angélique, née le 14 Septembre 1750.
3. Henri-Théodore, dit *le Chevalier* de Laumoy, Seigneur de Digny en Gâtinois, non marié ;
4. Et Madeleine, femme, le 15 Décembre 1718, de *Chriſtophe d'Eſtrés-de-Marnay*, Chevalier, Seigneur de la Roche, dont il reſte aujourd'hui *Eliſabeth - Madeleine d'Eſtrés*, Dame de la Roche, femme, le 17 Septembre 1751, de *Charles-Léon de Féra*, Chevalier, Seigneur de Rouville.

VI. Alexandre-Louis de Laumoy, Chevalier, Seigneur de Gironville, des Grands & Petits-Carneaux, l'Humery, &c., ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 3 Avril 1750, avoit épouſé, 1° le 9 Janvier 1713, *Marie-Madeleine Hémart ;* & 2° en vertu d'une diſpenſe de Rome, le 26 Février 1732, *Anne-Iſidore de Foyal*, Dame de Formaville, née le 11 Octobre 1708, morte le 2 Juin 1734, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, &c., né en 1663, mort en 1731, & de *Marguerite-Angélique de Savoie*, Dame de Nanteau & de Formaville en Beauce, née en 1670, morte en 1738. Du premier lit vint :

Félicité, née en 1722, femme le 28 Décembre 1749, de *Joſeph - Paul - Auguſtin Martiny*, fils de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean & de Brégançon, Conſeiller, Doyen du Parlement de Provence, & de *Madeleine du Thibault*, dont des enfans.

Et du ſecond lit eſt iſſue :

Angélique-Isidore, Dame de Gironville, des Grands & Petits-Carneaux, l'Humery & Formaville, née le 11 Mars 1733, mariée, le 9 Septembre 1750, à *André-Victor de Bizemont*, Chevalier, Seigneur de Fontaine, Sous-Lieutenant des Grenadiers au Régiment des Gardes Françoiſes, & Chevalier de Saint-Louis en Mars 1758, dont des enfans. Voy. BIZEMONT.

BRANCHE
des Seigneurs de Larmières.

IV. Charles de Laumoy, Chevalier, Seigneur de Larmières, &c., Capitaine au Régiment de Touraine, épouſa, le 17 Février 1637, *Henriette de Berziau*, fille de *Robert*, Chevalier, Baron de Molins, dont entr'autres enfans :

1. Charles, Chevalier de Saint-Lazare, mort ſans alliance ;
2. Alexis, qui ſuit ;
3. Et Madeleine, femme de *Louis-Joſeph de Longueau*, Chevalier, Seigneur du Bois-Corneille.

V. Alexis de Laumoy, Chevalier, Seigneur de Toulotte, Cofferay & la Boulais, né le 31 Avril 1657, eut d'*Angélique de Cham-*

pagne, ſon épouſe, pluſieurs enfans, dont le dernier eſt

VI. CLAUDE DE LAUMOY, Chevalier, Baron de Molins, né le 29 Décembre 1715, qui s'eſt marié, le 24 Novembre 1744, à *Charlotte-Perrine Berthe*, Dame de Nolongue. Leurs enfans ſont :

1. ALEXIS-CHARLES-AUGUSTIN, né en Septembre 1745 ;
2. Et MARIE-PERRINE-ADÉLAÏDE, née le 15 Janvier 1748.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 croiſſans de gueules*. (Cet extrait eſt tiré ſur les titres & mémoires de famille envoyés par feu M. le Marquis de Prunelé, & déjà imprimés dans le tom V. de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*.)

LAUNAY ou LAUNEY, Ecuyer, Seigneur de Villarmoy, Election de Vire en Normandie, qui porte : *d'hermine, à trois pots de gueules*, 2 & 1.

LAUNAY, Ecuyer, Seigneur de Cochard, même Province, Election d'Alençon, porte : *faſcé de vair & de gueules; à la champagne d'argent*.

LAUNAY, Seigneur de la Borde, dans l'Orléanois, Famille dont étoit

FRANÇOIS DE LAUNAY, Ecuyer, Seigneur de la Borde, qui eut de ſa ſeconde femme, *Marie Beſnard*, veuve de *Salomon de Fouville*, Ecuyer, Seigneur de Sevenay, & fille de *Charles Beſnard*, Ecuyer, Seigneur d'Harville, & de *Claude de Cléry*,

PIERRE DE LAUNAY, Ecuyer, Seigneur de la Borde & de Villemevaut, qui s'eſt marié, par contrat du 18 Décembre 1645, préſent *le Dagre*, Notaire à Beaugency, avec *Judith de Renier*, dont on ignore la poſtérité.

Les armes : *de ſable, à 7 roſes d'argent, miſes en orle*.

LAUNAY, en Sologne. N... DE LAUNAY, Seigneur de la Prévôtière, dont il rendit aveu en 1518, épouſa, 1° le 19 Avril 1528, *Louiſe de Troſſy*; & 2° préſent *Garçonnet*, Notaire à Beaugency, *Catherine Joulain*. Il eut des enfans de ces deux femmes.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, qui porte : *d'hermine, au chevron d'azur*.

* LAUNAY-COURSON, dans le Hurepoix, Isle-de-France, Diocèſe de Paris : Terre & Seigneurie, près de Montlhéry, que François de Clèves, Duc de Nevers, donna le 1er Février 1551, à *Charles de Lamoignon*, Seigneur de Baſville, chef de ſon Conſeil, depuis Maître des Requêtes, & aïeul de *Guillaume*, Premier Préſident du Parlement de Paris, en faveur duquel *Baſville* fut érigé en *Marquiſat*, & *Launay-Courſon* en *Comté*, par Lettres du mois de Décembre 1670, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 8 & 20 Janvier 1671. Ce Comté fut donné en partage à ſon ſecond fils, *Nicolas de Lamoignon*, qui fut, pendant 33 ans, Intendant en Languedoc, & mourut Conſeiller d'Etat, le 17 Mai 1724. Voy. LAMOIGNON.

LAUNOY, en Champagne. Famille noble, dont les armes ſont : *d'argent, à 3 pals de gueules, accoſtés de 14 mouchetures d'hermine, poſées 4, 3, 3 & 4*.

* LAUNOY (DE), ancienne Famille noble, établie à Epinal, en Lorraine.

CHARLES IV, Duc de Lorraine, pour récompenſer les longs & fidèles ſervices d'*Antoine de Ranfain*, Gentilhomme ſervant, iſſu de cette Famille, lui accorda, en 1660, la permiſſion de faire porter à l'un de ſes fils le nom & les armes de la Maiſon de LAUNOY, aſſez connue dans ſes Etats, & lui en conféra les rangs, honneurs & avantages.

La guerre, la famine & la peſte, qui déſolèrent cette Province, dans le XVII^e ſiècle, ne nous permettent d'en donner la filiation que depuis JEAN, qui ſuit, quoiqu'elle ait des titres d'illuſtration bien antérieurs. La célèbre fondatrice du Refuge, *Eliſabeth de Ranfain*, a pris naiſſance dans le ſein de cette famille.

I. JEAN DE LAUNOY, Ecuyer, fit repriſe, à Nancy le 16 Juin 1495, de tout ce qu'il avoit, mouvant en fief, au Comté de Vaudemont. RENÉ, Roi de Sicile & Duc de Lorraine, la fit recevoir par Meſſire Thomas de Pfaffenhoffen, Chevalier, Sénéchal de Lorraine. Il avoit épouſé *Jeanne de Thiaucourt*, d'une Maiſon ancienne, ſœur de *Didier de Thiaucourt*, Ecuyer, & en eut :

II. CLAUDE DE LAUNOY, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Battigny, Freſnoy & Villars-ſur-Port, qui s'eſt marié, par contrat du 11 Juin 1529, avec *Henrie de Poireſſon*,

fille & unique héritière de noble *Claude de Poireſſon*, de laquelle vinrent :

1. Claude, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Guillaume, François & Simon, Ecuyers, morts ſans poſtérité ;
5. Et Jean, Ecuyer, Seigneur de Battigny, Freſnoy & Villars-ſur-Port, Archer des Gardes de S. A. de Lorraine, rappelé avec Claude & Simon, ſes frères, dans un contrat d'acquêt, du 24 Novembre 1565, & dans un acte de vente, du 2 Décembre 1598. Il épouſa *Jeanne de Moroges*, mentionnée dans un contrat d'échange du 25 Avril 1600, paſſé entre ſon mari & Claude de Launoy, Ecuyer, ſon frère, demeurant audit Battigny. Elle en étoit veuve ſuivant un acte d'acquêt du 17 Janvier 1615, auquel elle renonça le 2 Avril ſuivant, en faveur de ſes deux fils, & fonda deux obits, l'un en la Paroiſſe de Battigny, le 27 Juillet 1619. Elle eut de ſon mariage :
   1. Louis, Ecuyer, qui rendit ſes foi & hommage au Duc Henri de Lorraine, le 8 Avril 1612, pour tout ce qu'il tenoit en fief dans le Comté de Vaudemont. Il épouſa *Claudine Breſſon*, laquelle étant veuve fit faire en ſon nom ſes foi & hommage au Duc Charles IV, le 16 Novembre 1626, par *Léonard Ranfain*, ſon fondé de procuration, pour tout ce qu'elle tenoit auſſi en fief dans ledit Comté de Vaudemont ;
   2. Jacques, Ecuyer, rappelé dans le teſtament de ſa ſœur Françoise, & mort ſans poſtérité ;
   3. Françoise, qui, par ſon teſtament du 16 Février 1617, fit des legs & donation à Marie de Launoy, ſa ſœur, & à nobles Ecuyers Louis & Jacques de Launoy, ci-deſſus, ſes frères ;
   4. Et Marie, femme de *Léonard de Ranfain*, fils de *Simon*. Ils ſont biſaïeux d'*Anne-Gabrielle de Lavaulx*, veuve du Baron *de Seccaty* ; de *Claude-Antoine de Lavaulx*, Comte de Saint-Ouen, ſon frère, & d'*Anne-Gabrielle de Lavaulx*, Chanoineſſe de Pouſſay, comme elle l'a prouvé par ſes lignes, à ſon entrée dans ce Chapitre.

III. Claude de Launoy, IIe du nom, Ecuyer, eſt mentionné avec Simon & Jean, ſes frères, dans un contrat d'acquêt, du 24 Novembre 1565, à ſon profit. Se faiſant fort de *Catherine Petitgont*, ſa femme, il vendit, de concert avec Simon & Jean de Launoy, Ecuyers, ſes frères, par acte du 2 Décembre 1598, en faveur de François Guérin, demeurant à Vézeliſe, une maiſon ſiſe ſur la place, du côté de la porte Notre-Dame, laquelle lui étoit échue par le décès d'*Henrie de Poireſſon*, ſa mère, épouſe de feu Claude de Launoy, Ecuyer, ſon père. Il eut de ſon mariage :

IV. Claude de Launoy, IIIe du nom, Ecuyer, demeurant à Vicherey, qui étoit mort le 23 Décembre 1643, date d'un contrat de vente fait par Jacques Guérin, du lieu de Vézeliſe, au profit de *Marie de Raincourt*, veuve dudit Claude de Launoy, Ecuyer, d'une maiſon ſiſe à Vézeliſe, provenant d'acquêt fait le 2 Décembre 1598, par feu François Guérin, père du vendeur. Ladite de *Raincourt* fit un contrat de donation entre-vifs, pardevant *Cornullier*, Tabellion à Nancy, le 10 Janvier 1650, en faveur de Nicolas de Launoy, Ecuyer, ſon filleul & petit-fils, d'une conſtitution de rente de 200 francs, monnoie de Lorraine. De ſon mariage vint :

V. Claude de Launoy, IVe du nom, Ecuyer, qui épouſa *Catherine de Calais*, avec laquelle il vivoit le 10 Janvier 1650, date du contrat de donation ci-deſſus, où ils ſont mentionnés. Il en eut :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Jean, Curé d'Aroſſe ;
3. Claude ;
4. & 5. Pierre & Christophe, morts ſans poſtérité, en 1673, & enterrés dans l'Egliſe Paroiſſiale d'Epinal, où eſt leur mauſolée, ſur lequel on voit leurs noms & Armes, & celles de *Catherine de Calais*, leur mère ;
6. & 7. Barbe & Françoise, auſſi décédées ſans poſtérité.

VI. Nicolas de Launoy, Ecuyer, donataire de *Marie de Raincourt*, ſon aïeule & ſa marraine, le 10 Janvier 1650, épouſa, par acte de célébration en la Paroiſſe Saint-Paul, Diocèſe de Toul, le 9 Février 1682, *Jeanne Vanneſſon*, fille de *Claude Vanneſſon*, de Commercy, dont :

VII. Claude-François de Launoy, Ecuyer, baptiſé en la Paroiſſe Saint-Remy du Bourg de Vicherey, le 3 Avril 1685, Avocat à la Cour Souveraine & Lieutenant Général de Police de Mirecourt, qui épouſa, par contrat du 28 Janvier 1709, *Marie Pirot*, fille de *Thomas*, & de *Gabrielle Aubertaut*, Dame de Frénois, de laquelle il eut :

1. Claude-Thomas, qui ſuit ;

2. François, mort ſans poſtérité au ſervice d'Eſpagne, Capitaine au Régiment de Flandre, Wallon;
3. Et Jean-Nicolas, né le 25 Décembre 1712, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de l'Isle-de-France, Infanterie, vivant ſans alliance.

VIII. Claude-Thomas de Launoy, Ecuyer, né le 18 Décembre 1710, Conſeiller du Roi, Maître Particulier des Eaux & Forêts d'Epinal, fut maintenu dans ſa nobleſſe, ainſi que ſon frère, comme iſſus de Jean de Launoy, qualifié Ecuyer, en 1495, ſur la production de leurs titres ci-devant rapportés, & relevés, en tant que beſoin, des omiſſions de qualifications de Noble, faites par eux, & Claude-François de Launoy, leur père, par Arrêt du Conſeil d'Etat de Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, rendu à Lunéville, le 7 Janvier 1755, qui ordonne que tant leſdits Claude-Thomas & Jean-Nicolas de Launoy, que leurs enfans, poſtérité née & à naître, en légitime mariage, jouiront de tous les honneurs, privilèges, franchiſes & exemptions, dont jouiſſent les anciens nobles de ſes Etats, avec défenſe à toutes perſonnes de les y troubler, ni inquiéter, tant & ſi longtems qu'ils vivroient noblement, à peine de nullité, & de tous dépens, dommages & intérêts; leur permet, & à tous leurs deſcendans, de ſe qualifier Ecuyers en tous actes, tant en Jugement que dehors, & de continuer de porter, ainſi que leurs ancêtres ont fait d'ancienneté, les Armes ci-après expliquées, énoncées avec les Titres dans ledit Arrêt, enregiſtré en la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, en la Chambre des Comptes de Nancy, le 22 Janvier 1755, & en l'Hôtel de Ville d'Epinal, le 24 deſdits mois & an. Cette précaution, de la part de Claude-Thomas, & de Jean-Nicolas de Launoy, parce que Claude-François, leur père, avoit omis de ſe qualifier noble, eſt au moins exceſſive: 1° cette omiſſion n'avoit pas duré aſſez longtems pour nuire; 2° parce que Claude-François étant pourvu d'un Office de Judicature, il ne pouvoit être réputé de dérogeance, par Edit ou Arrêt du 4 Juin 1668; enfin, parce que leurs titres établiſſent, de la manière la plus invincible, leur filiation depuis Jean de Launoy, qualifié Ecuyer, en 1495. Claude-Thomas de Launoy eſt mort le 23 Janvier 1763; il avoit épouſé,

par contrat du 11 Août 1740, *Barbe Ebaudy*, fille de *Charles-Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Bricon & autres lieux, & de laquelle il a laiſſé :

1. Claude-Charles-Nicolas, qui ſuit;
2. Anne-Antoinette, mariée, par contrat du 23 Mars 1772, à *Charles-Joſeph de la Salle*, Ecuyer, Gouverneur de la ville de Dompaire;
3. Et Marie-Barbe-Charlotte, mariée, par contrat du 20 Juin 1777, à *Charles-Robert de Chambon*, Seigneur de Trouſſeauville, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, & Sous-Lieutenant au Régiment d'Artois, Dragons.

IX. Claude-Charles-Nicolas de Launoy, Ecuyer, né le 15 Août 1748, Conſeiller du Roi, Maître Particulier des Eaux & Forêts d'Epinal, par proviſions du 12 Avril 1769, a épouſé, par contrat du 30 Août 1764, *Marie-Anne-Gabrielle de la Salle*, fille de *Joſeph-Gabriel*, Ecuyer, Seigneur en partie de Mortagne & autres lieux, & de feue *Marguerite*, Baronne *de Redouté*, dont:

Marie-Barbe-Gabrielle, née le 30 Septembre 1776.

Les armes : *parti, au* 1 *faſcé de gueules & d'argent de* 8 *pièces; & au* 2 *bandé de gueules & d'or auſſi de* 8 *pièces*. Cimier : *un caſque ouvert orné de ſes lambrequins, aux métaux & couleurs de l'écu*.

LAUR, noble & ancienne Famille du Béarn.

I. Suivant la production des titres de nobleſſe en 1669, Arnaud, Seigneur de Laur, teſta en 1485, & eut pour fils:

II. Arnaud, IIe du nom, Seigneur de Laur, qui ſe maria, en 1506, avec *Antonine de Momas*, de laquelle ſortit :

III. Esteven, Seigneur de Laur, qui fut père de

IV. Vincent de Laur, qui s'eſt marié à *Bertrande de Mora*, dont vint :

V. Gabriel de Laur, qui teſta le 24 Octobre 1553, & laiſſa de *Françoiſe de Véhic*, ſon épouſe,

VI. Gabriel de Laur, IIe du nom, qui s'eſt marié, le 13 Juin 1567, avec *Iſabeau de Gachiſſans*, de laquelle naquit :

VII. Jacques de Laur, Gouverneur des villes & citadelle de Navarrenx, père, par ſa femme, *Madeleine de Moreuil*, de

VIII. Jacques de Laur, IIe du nom, qui

testa le 10 Avril 1663. Il avoit épousé *Jeanne de Lons*. Leur fils,

IX. Philippe de Laur, Baron de Lescun & de Bonnegarde, Seigneur de Cours, des Prez & de Vellignan en Boulonnois, Gouverneur des Ville & Château d'Orthez, se maria, le 20 Août 1667, avec *Marie de la Forgue-Souge*, & mourut en 1705, laissant plusieurs enfans, l'aîné desquels fut

X. Charles-César de Laur, Baron de Lescun, qui épousa, en 1712, *Marthe de Faget*. Ils moururent l'un & l'autre en 1744. Leurs enfans sont :

1. Charles-Daniel, Ecclésiastique ;
2. Alexandre, Baron de Lescun, &c. ;
3. Et Jeanne-Marie, alliée, en 1736, à *Joseph d'Arrac*, Baron de Sault & de Vignes.

La Baronnie de *Lescun*, l'une des douze premières du Béarn, est possédée par la famille de Laur depuis 100 ans. (*Tabl. généalog.*, part. V, pag. 318.)

Les armes : *écartelé, au 1 d'argent, à la tour d'azur, surmontée d'un croissant de gueules; aux 2 & 3* de Lons; *au 4 d'azur, semé de fleurs de lis d'or; au lion du même brochant;* & sur le tout, *coupé, au 1 d'or au rameau de laurier de sinople, mouvant du flanc sénestre de l'écu*, qui est de Laur; *au 2 de gueules, au cœur d'or*, qui est de Lescun.

* LAURAGUAIS, petit pays de France, situé en la Province de Languedoc, aux environs de Castelnaudary, qui en est la capitale, tire son nom du Château de Laurac, dont il ne reste que des ruines, & qui est proprement dans le Toulousain. L'an 1258, Jacques, Roi d'Aragon, céda au Roi Saint Louis tout le droit qu'il avoit sur ce pays, qui dépendit du domaine de la Couronne jusqu'en 1477, ou 1478. Au mois de Janvier de cette année, Louis XI l'érigea en *Comté* pour *Bertrand de la Tour*, II^e^ du nom, Comte d'Auvergne, en échange du Comté de Boulogne, dont le Roi s'étoit saisi après la mort de Charles-*le-Téméraire*, Duc de Bourgogne, & *Bertrand de la Tour* lui céda les droits qu'il y avoit. Ce dernier eut *Jean*, III^e^ du nom, père d'*Anne de la Tour*, mariée à *Jean Stuart*, Duc d'Albany, & de *Madeleine de la Tour*, femme de *Laurent de Médicis*, Duc d'Urbin. La première mourut sans enfans, & eut pour héritière la Reine Catherine de Médicis, sa nièce. Ce fut en faveur de cette Princesse que le Roi Henri II, son mari, établit, en 1553, un Présidial à Castelnaudary pour le Lauraguais. Charles de Valois, fils naturel du Roi Charles IX, avoit eu ce Comté & celui d'Auvergne, par donation; mais il en fut dépossédé l'an 1606, par Arrêt du Parlement de Paris, parce que le contrat de mariage du Roi Henri II & de Catherine de Médicis, du 27 Octobre 1533, portoit substitution. Ces Comtés furent adjugés à la Reine Marguerite, fille de Catherine de Médicis, qui les remit, par donation entrevifs, au Dauphin, depuis Louis XIII, à condition qu'il les uniroit inséparablement à la Couronne. Le Comté de *Lauraguais* étoit possédé par *Louis-Antoine de Brancas*, Duc de Villars, mort le 29 Février 1760, dont le fils, nommé *Louis de Brancas*, II^e^ du nom, a porté le titre de *Duc de Lauraguais*. *Louis-Léon-Félicité de Brancas*, dit *le Comte de Lauraguais*, fils aîné du premier lit du Duc *de Lauraguais*, né le 7 Juin 1733, fait Mestre de Camp, Lieutenant du Régiment Royal-Roussillon, Cavalerie, en 1749, a épousé, le 11 Janvier 1755, *Elisabeth-Pauline de Gand de Merode-de-Montmorency*, fille du Comte de Middelbourg. (*Tabl. généalog. & histor.*, part. VII, pag. 130.) Voy. BRANCAS.

LAURE, ancienne Noblesse du Dauphiné, que nous croyons éteinte. En voici une notice.

Jacques Laure, Chevalier, surnommé *le Bufle*, Seigneur de Brotel & de Chapeau-Cornu en Dauphiné, vivoit en 1303, & avoit pour sœur Matheline Laure, mariée, le 7 des Ides de Novembre 1312, avec *Gilles d'Arloz*, Seigneur de la Servette, dont postérité. Voy. ARLOZ.

Jacques Laure, Seigneur de Brotel & de Chapeau-Cornu, probablement fils du précédent, vivant en 1383, avoit épousé *Jeanne de la Poype*, fille de *Jean*, Seigneur de Serrières, & d'*Eléonore de Saint-Prieft*, sa troisième femme. De ce mariage vint :

Béatrix, Dame de Brotel & de Chapeau-Cornu, femme, en 1415, d'*Imbert de Grolée*, Seigneur de Viriville, &c., Sénéchal & Gouverneur de Lyon, Maréchal de Dauphiné, Bailli de Mâcon, mort en 1446, dont des enfans. Voy. GROLÉE.

Aimar Laure, Seigneur de Brotel, vivant

en 1455, épouſa *Claudine de Buenc*, fille de *Jean*, Seigneur de Mirigna, & de *Gabrielle d'Urfé*, dont il eut :

GABRIEL LAURE, Seigneur de Brotel & de Chapeau-Cornu, Chevalier, qui vivoit en 1482, avec *Claude-Louiſe de la Baulme*, ſon épouſe, fille de *Guillaume*, Seigneur *de la Baulme*, & de *Françoiſe de la Balme*, Dame de Morterey. De cette alliance vint :

LOUIS, Seigneur de Brotel, qui vivoit en 1529.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette ancienne Nobleſſe, dont les armes ſont : *d'azur, au chef échiqueté de vair & de gueules de deux traits.*

LAURENCIE (DE LA), ou, ſelon l'orthographe de quelques titres, DE LA LAURANCYE, & DE LA LORANCYE, Famille noble établie en Angoumois, Poitou & Saintonge, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II, & que nous avons déjà inſérée, d'après un *Mémoire envoyé*, dans le tom. VII de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, p. 532 & ſuiv. Ceux de ce nom ont, pour établir l'ancienneté de leur race, les mêmes moyens que les Maiſons les plus diſtinguées du Royaume, c'eſt-à-dire une Terre du nom de LAURENCIE, des alliances illuſtres, la poſſeſſion des qualités de *noble & puiſſant*, & de *haut & puiſſant Seigneur*, depuis un tems où l'uſage libre d'une qualification étoit une preuve du droit que l'on y avoit. Cependant, malgré cet avantage, le défaut de titres ne permet pas à cette Famille de remonter ſon origine au-deſſus du ſeptième aïeul.

I. LOUIS DE LA LAURENCIE, Ecuyer, Seigneur de la Laurencie, eut pour fils :

II. FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Charras & de Claix, qui fut accordé, par contrat de mariage du 25 Janvier 1493, avec *Marie de Plouer*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Charras & de Claix, qui fit une donation à ſa fille de la Terre & Seigneurie de Charras. Ainſi FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, devenu Seigneur de Charras, obtint, au mois de Mars 1519, des Lettres Patentes en forme de Charte, par leſquelles FRANÇOIS Ier créoit & établiſſoit en cette Terre quatre Foires par an, & un jour de marché par ſemaine, Sa Majeſté, ſelon l'expreſſion même des Lettres, voulant traiter favorablement l'impétrant *en conſidération de ſes bons & agréables ſervices.* Il paſſa un acte, le 27 Juillet 1528, avec Jacques de la Chambre, Seigneur de Champagne & de Melleran, où l'un & l'autre ſont qualifiés *noble & puiſſant Seigneur*. Il mourut le 21 Janvier 1536. *Marie de Plouer*, ſon épouſe, teſta le 22 Août 1541, élut ſa ſépulture au lieu de Claix; mais elle ne mourut qu'après le 30 Août 1556, puiſque ce jour-là elle fit inſinuer elle-même ſon teſtament au Greffe des inſinuations d'Angoulême. Elle eut de ſon mariage :

1. RENÉ, Eccléſiaſtique, Protonotaire du St.-Siège Apoſtolique, Prieur de Charras & Curé de Maſſignac;
2. Et CHRISTOPHE, qui ſuit.

Ces deux frères, le jour du décès de leur père, convinrent entr'eux, par acte paſſé au Château noble de LA LAURENCIE, devant les Notaires d'Angoulême, du conſentement de leur mère & de *Louis de Leriſſé* leur couſin, Ecuyer, Seigneur de la Couſt, que le premier ayant cédé ſon droit d'aîneſſe à ſon puîné, il avoit le tiers de la Terre & Seigneurie de LA LAURENCIE avec ſes dépendances pour tous les droits qu'il pouvoit prétendre, tant dans la ſucceſſion de leurs père & mère, que dans celles des feues FRANÇOISE & LOUISE DE LA LAURENCIE.

III. CHRISTOPHE DE LA LAURENCIE, Ecuyer, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, Seigneur de Villeneuve-la-Comteſſe, de Charras & de Claix, eut, ſuivant le teſtament de ſa mère tous & un chacun de ſes biens meubles, acquêts, immeubles préſens & à venir quelconques en quelque part & lieu qu'ils fuſſent ſitués, tant en Angoumois, Poitou que partout ailleurs; & pour ôter tout ſujet de diſcuſſion entre lui & ſon frère aîné, elle ordonna que le partage fait entr'eux dès le 21 Février 1536, ſeroit exécuté de point en point. Il avoit épouſé, le 20 Juillet 1528, *Marie de la Chambre*, fille de *noble & puiſſant Seigneur* Meſſire *Jean de la Chambre*, Chevalier, Seigneur & Baron de Champagne, de Melleran, de Villeneuve-la-Comteſſe, & de Dame *Franquine* ou *Jacquine de la Rochefoucauld*. Cette *Marie de la Chambre* étoit ſœur germaine de *Jacques de la Chambre*, Seigneur, Baron de Champagne, qui, en faveur de ſon mariage, lui céda pour la portion qui lui appartenoit dans la ſucceſſion de leurs feu père & mère, frères & ſœurs, les Château & Châtel-

lenie de Villeneuve-la-Comteſſe, ſes appartenances & dépendances à la charge de l'hommage dû au Roi, & des autres devoirs anciens, droits & facultés que Sa Majeſté pourroit prétendre. De ce mariage vinrent :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Philippe, tige de la branche des Seigneurs de *Charras*, rapportée ci-après.

IV. François de la Laurencie, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Claix & de Villeneuve - la - Comteſſe, reçut l'hommage, le 11 Août 1562, d'Arnaud d'Eſtiſſac, Docteur ès-Droits, Abbé de Celles, pour ſon Hôtel ou Manoir de la Croix-Comteſſe, mouvant de ſa Terre de Villeneuve. Il épouſa, 1° par contrat paſſé au Château d'Orfeuille dans la Paroiſſe de Priſſé, reſſort de Niort, le 21 Avril 1560, *Sidoine de Canquelin*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Oſtz & de Prahec, & de *Catherine de Mathefelon*. Cette *Sidoine de Canquelin* vivoit encore en 1573, qu'elle eſt nommée dans une tranſaction du 10 Septembre de la même année; & 2° *Jeanne Frotier de la Meſſelière*, qui, dès le 24 Avril de l'an 1598, étoit remariée avec *Charles de la Foreſt*, Ecuyer, Seigneur de Malveau & de la Roche-Montbaut. Pendant les troubles qui agitèrent le Royaume dans les Provinces du Poitou, de Saintonge & d'Angoumois, il paroît par deux Lettres d'Henri III, l'une du mois de Novembre 1585, & l'autre du 24 Novembre 1588, écrites à François de la Laurencie, qu'il n'abandonna ni la créance de ſes pères, ni le ſervice de ſes Souverains. Il eut de ſa première femme :

Catherine, alliée à *Jacques Nourigier*, Ecuyer, Seigneur des Granges.

Et de ſa ſeconde vint :

Gabriel, qui ſuit.

V. Gabriel de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, dont il fit hommage au Roi le 15 Mai 1612, mourut peu d'années après. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Migré, le 11 Février 1603, du conſentement de ſa mère, & de *Gaſpard Frotier*, ſon couſin germain, *Catherine Cheſnel*, fille de *Guy*, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Migré-lès-Groyes & de la Flamenicherie, & d'*Amice de Polignac*, ſœur de *Léon de Polignac*, Chevalier, Seigneur d'Ecoyeux, &c., dont :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Louis, mort ſans poſtérité le 3 Août 1660;
3. Et Gabriel, Seigneur de Moulières, à qui le Maréchal de la Force donna, du Camp de Bioncourt, un certificat de ſervices le 13 Novembre 1635. Il fit à ſon frère aîné, le 2 Mars 1640, une ceſſion de toutes les parts & portions qui pouvoient lui appartenir dans les ſucceſſions de leurs père & mère. Cependant depuis cette ceſſion, il ſe maria avec *Madeleine Girault*, & en eut :

Bénigne, qui s'eſt alliée avec Charles de la Laurencie, Seigneur de Beaulieu, dont il ſera parlé ci-après.

VI. Charles de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, donna, le 21 Avril 1623, un dénombrement de ſa Terre tel qu'il avoit été donné en 1612 par ſon père, & antérieurement par ſes autres auteurs, poſſeſſeurs de cette Terre. Il eut du Roi, le 11 Septembre 1627, commiſſion de Capitaine d'une Compagnie de nouvelle levée, de 100 hommes de guerre à pied dans le Régiment de Jonſac; fut pourvu, le 31 Décembre 1633, d'une charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en conſidération de ſes bons & agréables ſervices; & le 6 Juillet de l'année ſuivante, il obtint en l'élection de Niort une Sentence portant qu'en conſéquence des titres qu'il avoit produits, il ſeroit employé au rang des Nobles, & en cette qualité jouiroit de l'exemption des tailles tant qu'il vivroit noblement & ne feroit acte dérogeant à nobleſſe. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au lieu de Dœuil, reſſort de Saint-Jean-d'Angély, en préſence de *Jean Cheſnel*, ſon oncle maternel, le 8 Juillet 1624, *Luce de Montberon*, ſœur de *Jean*, & fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, & de *Françoiſe de Francœur*, nommée *Françoiſe de Faucœur* dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom VII, p. 28, de la Généalogie de *Montberon*. Leurs enfans furent :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Charles, Seigneur de Beaulieu - Saint-Méard, dans la paroiſſe d'Aulnay, marié avec Bénigne de la Laurencie, ſa couſine germaine, dont :

   Henri-Charles, Seigneur de Beaulieu, allié avec une fille d'Henri de la Laurencie, ſon oncle ;

3. & 4. Marie & Françoise, l'une mariée à *Jean Aubert*, Ecuyer, Seigneur du Petit-

Mont & de Sallebœuf, & l'autre à *Bernard d'Allégret-d'Aulède*, Seigneur de Servanches en Périgord.

VII. HENRI DE LA LAURENCIE, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, qualité dans laquelle ſon hommage fut reçu au Bureau des Tréſoriers de France à Poitiers le 5 Janvier 1663, prit comme aîné ſes préciput & avantages nobles ſuivant la coutume, & partagea avec ſon frère le 21 Juin 1664. Il avoit épouſé, le 3 Août 1660, *Marie de Caſtello*, fille de *Pierre*, Seigneur de Teſſon, dans la paroiſſe de Saint-Jean de Priſſé, & de *Marie de Béchillon*; à ce contrat de mariage aſſiſtèrent : CHARLES DE LA LAURENCIE, ſon frère, LOUIS & GABRIEL, ſes oncles, & pluſieurs parens tant de ſon côté que de celui de ſa femme. Cette *Marie de Caſtello* avoit pour ſœur *Renée*, l'une & l'autre héritière dans la ſucceſſion de *Renée d'Albène*, leur aïeule maternelle, par repréſentation de *Claude de Béchillon*, leur mère; & *Marie de Caſtello*, qui étoit l'aînée, exerça ſes droits d'aîneſſe dans cette ſucceſſion. HENRI DE LA LAURENCIE, ſon mari, étoit mort le 25 Août 1685, & laiſſa pour enfans :

1. PIERRE-HENRI, qui ſuit;
2. PIERRE, nommé avec ſon aîné dans l'acte d'un partage noble, du 17 Septembre 1697;
3. LOUISE, mariée avec HENRI-CHARLES DE LA LAURENCIE, ſon couſin germain, Seigneur de Beaulieu;
4. CATHERINE, femme de *Léon Jourdain*, Seigneur *de Chantecourt*;
5. 6. & 7. BÉNIGNE, ELISABETH & MARIE-ANNE; les deux premières, Religieuſes Carmélites à Niort, & la troiſième aux Urſulines de la même ville.

VIII. PIERRE-HENRI DE LA LAURENCIE, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, de la Fontguyon, des Vallées, &c., fut aſſigné devant M. de Maupeou-d'Ableiges, Intendant & Commiſſaire départi dans la Généralité de Poitiers lors de la recherche de la Nobleſſe, & obtint, le 29 Janvier 1700, un Jugement de cet Intendant, qui le maintint dans ſa nobleſſe après l'avoir juſtifiée par pluſieurs titres depuis l'an 1493, c'eſt-à-dire depuis l'époque où remonte cet article. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Août 1685, paſſé devant le Notaire Royal du Bourg de Champniers, *Jeanne du Laux*, fille d'*Armand*, Seigneur de Champniers en Périgord, & de *Marie-Sibylle Jaubert de Saint-Gelais*, dont :

1. CHARLES-HENRI, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, né le 8 Mai 1688, reçu Chevalier de Malte & Page du Grand Maître, le 24 Décembre 1699, ſur ſes preuves tant paternelles que maternelles faites au Grand Prieuré d'Aquitaine, devant les Chevaliers, Jacques de Ferrières de Champigny, Commandeur d'Auſigné, & Gabriel Thibaut de la Carte, Commandeur des Epaux, Commiſſaires nommés par délibération du Chapitre Provincial. Il étoit, en 1728, Commandeur de Saint-Remy & de Lavauſſeau;
3. JEAN-BAPTISTE, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Bayeux;
4. & 5. MARIE-ANNE & CATHERINE.

IX. CHARLES-HENRI DE LA LAURENCIE, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe de la Croix-Comteſſe, &c., né le 7 Juin 1686, reçu Page de la Grande Ecurie le 30 Avril 1701, obtint une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment d'Aubuſſon le 25 Avril 1706, eut la Croix de Saint-Louis le 29 Octobre 1729, en conſidération de ſes ſervices dans ce Régiment, ſoit pendant qu'il portoit le nom d'Aubuſſon, ſoit quand il portoit celui de Cayeux. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1728, MARIE-ANNE DE LA LAURENCIE, ſa couſine, de la branche des Seigneurs de *Charras*, dont nous allons parler. De ce mariage ſont iſſus :

1. BERNARD-HENRI, dit *le Comte* DE LA LAURENCIE, né le 30 Novembre 1731;
2. FRANÇOIS, né le 15 Août 1735, Chevalier de Malte & Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi;
3. JEAN-HENRI, né le 22 Octobre 1736, auſſi Chevalier de Malte;
4. Autre FRANÇOIS, né le 5 Mars 1738, appelé *l'Abbé* DE LA LAURENCIE;
5. JACQUES, né le 18 Avril 1739;
6. JEANNE-MARIE, née le 3 Août 1733.

BRANCHE des Seigneurs DE CHARRAS.

IV. PHILIPPE DE LA LAURENCIE, Ecuyer, Seigneur de Charras, &c., ſecond fils de CHRISTOPHE, & de *Marie de la Chambre*, partagea avec ſon frère aîné le 10 Septembre 1573, qui lui céda la Terre de Charras, & en même tems lui remit tous les droits qu'il pouvoit prétendre ſur la Terre de Villeneuve-la-Comteſſe & ſur celle de Claix. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Décembre 1570, *Jeanne de Leriſſé*, fille & héritière de *Clau-*

de, Ecuyer, Seigneur de la Couſt dans la Vicomté de Rochechouart, en Poitou, & de *Louiſe du Guéroir* ou *Guéroulhet*, *Guérouher*, *Guéroulx*, ſuivant les titres. Il la laiſſa veuve de bonne heure avec un fils, JEAN, qui ſuit; elle ſe remaria deux fois : la première, avec *Mondot de Blon*, Ecuyer, Seigneur de Mareuil, dont elle eut un fils, nommé *Pierre de Blon*, qualifié *Ecuyer*, Sieur de la Salle; la ſeconde, à *Arnaud Leſperon*, Ecuyer, Sieur des Loges, avec lequel elle vivoit encore en 1611, date d'une tranſaction faite entr'elle & ſon fils du premier lit pour ſon douaire & des redditions de compte de tutelle.

V. JEAN DE LA LAURENCIE, Ecuyer, Seigneur de Charras, épouſa, le 5 Juin 1595, *Suſanne de la Garde*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Nanteuil, & de *Catherine d'Authon*. Il paroît, par ſon contrat de mariage, qu'à la révolution que la Religion ſouffrit en Poitou, il ne conſervoit pas la croyance de ſes pères auſſi fidèlement que la branche aînée de ſa Famille; car ſuivant les articles de ſon mariage il devoit ſe faire dans l'Egliſe Réformée. Au reſte HENRI IV, par ſes Lettres Patentes du mois d'Octobre 1609, rétablit les Foires & Marchés qui avoient été interrompus dans le lieu de Charras pendant les guerres, & avoient été établis par FRANÇOIS I^er^, en faveur de FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, ſon biſaïeul. Il vivoit encore fort âgé le 27 Juin 1646, qu'il fit ceſſion de ſa Terre de Charras à l'aîné de ſes enfans, ſavoir :

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. GUY, Seigneur de Mongélias ou Montguilard, nommé Capitaine de 100 hommes de pied dans le Régiment de Fougères, par commiſſion donnée à Saint-Germain-en-Laye, le 16 Septembre 1627;
3. Et JÉRÔME, Seigneur de la Plaine en 1619.

VI. BERTRAND DE LA LAURENCIE, I^er^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Charras & de Seguiniac, embraſſa le parti de la Reine MARIE DE MÉDICIS, mère de Louis XIII, & eut de cette Princeſſe, le 20 Juillet 1620, commiſſion de lever une Compagnie de 100 hommes de gens de pied des plus vaillans & des mieux aguerris dans la guerre contre les inſolens favoris qui obſédoient le Roi ſon fils, ſous les ordres du Duc d'Epernon. Cette guerre fut preſqu'auſſitôt éteinte qu'allumée, par la défaite des troupes de la Reine aux Ponts-de-Cé, le 7 Août de la même année 1620. (Voy. les *Mémoires* de ce tems.) BERTRAND, aſſigné devant M. d'Agueſſeau, Maître des Requêtes, Préſident au Grand Conſeil & Commiſſaire départi pour l'exécution des Ordres du Roi en la Généralité de Limoges, Election de Saintonge & de Cognac, juſtifia ſa deſcendance depuis FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, ſon triſaïeul, mari de *Jaquine de la Rochefoucauld*, & obtint ſa maintenue de Nobleſſe le 22 Décembre 1666. Il avoit épouſé, dès le 27 Décembre 1619, *Léonarde Audier*, ſœur de *Marguerite*, femme de *Guy d'Aydie*, Seigneur de la Bernardière, toutes deux filles de *Bertrand Audier*, Ecuyer, Seigneur de Montcheni!, dans la paroiſſe de Saint-Martial-de-Valette en Périgord, & d'*Antoinette de Pourtenc de la Labarde*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, Seigneur de Charras & de Jumillac, allié, le 24 Juin 1653, à *Louiſe de Doucet*, dont il n'eut point d'enfans. La Terre de Charras retourna à ſon puîné par une donation ſpéciale qu'il lui fit, & de tous ſes droits en juſtice haute, moyenne & baſſe, cens, rentes & devoirs Seigneuriaux, ſoit du fonds de la Terre, ſoit acquis par lui-même;
2. Et ARMAND, qui ſuit.

VII. ARMAND DE LA LAURENCIE, Seigneur de Mongélias ou Montguillard, puis de Charras, de Chadurie & des Thibaudières, eut ces trois dernières Terres dès ſon contrat de mariage paſſé à Angoulême, le 10 Mai 1668, avec *Marie Cladier*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Chadurie, l'un des anciens Pairs de l'Hôtel de Ville d'Angoulême (ce qui veut dire peut-être Echevin), & de *Catherine Duſſieux*. Ceux-ci donnèrent à leur fille tous leurs biens, domaines & héritages ſitués dans la paroiſſe de Rodas, de Magnac, de Juillac & de Marſac; enſemble toutes les rentes Seigneuriales qui leur étoient dues tant ſur le bourg que ſur les habitans de Rodas; & *Jean Cladier*, leur fils, Avocat au Parlement, en faveur de qui *Marie Cladier* avoit renoncé à leur ſucceſſion, étant mort ſans poſtérité, celle-ci hérita de tous les biens du nombre deſquels étoient la Terre de Chadurie, & le Fief des Thibaudières dans la même paroiſſe de Chadurie. ARMAND teſta conjointement avec ſon épouſe, le 11 Décembre 1704, & ne ſurvécut pas beaucoup

à cette époque. Ils eurent plusieurs enfans, entr'autres :

1. BERTRAND, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, Seigneur de Chadurie, des Thibaudières, de Chez, &c., suivant l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II, né le 4 Novembre 1677. Il fut Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Piémont en 1691, reformé en 1697, remis en pied le 12 Février 1700; fait Lieutenant le 28 Octobre de l'année suivante, & obtint la Compagnie vacante par la retraite de son frère. Il épousa, en 1707, *Anne-Catherine des Forges*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Châtelard, Conseiller du Roi, Doyen du Siège Présidial & Sénéchaussée d'Angoumois, & d'*Anne Girard*. Il a eu de ce mariage :

   BERTRAND, Seigneur de Chadurie, qui a épousé, le 22 Mars 1734, *Marie-Madeleine Challier*, fille de *Jean-Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Vouillac, de Puyrenaud, de Boismuret & du Frayssé, & de *Bénigne-Henriette Lainé*.

   Et une fille, nommée FRANÇOISE.

VIII. BERTRAND DE LA LAURENCIE, IIe du nom, Seigneur de Charras, de Neuvicq, de Surville, le Seure en Saintonge, né le 22 Septembre 1669, entra vers la fin de 1686 ou au commencement de 1687, dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, où il resta jusqu'au 10 Septembre 1688, que le Roi lui donna une Compagnie de Cavalerie ou de Chevaux-Légers avec laquelle il eut ordre de passer dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, sous le Marquis de Livarot, Mestre de Camp de ce Régiment. Il y servit pendant 13 ans avec distinction suivant un certificat donné à Clermont en Auvergne, le 26 Juin 1722, par M. le Vicomte de la Baume, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Commandant en la Province d'Auvergne & pays de Combrailles. Il se retira du service, & trois mois après il obtint un Office de Lieutenant des Maréchaux de France, & eut la Croix de Saint-Louis, avec une pension de 1500 livres, suivant une Lettre de M. le Blanc, Secrétaire d'Etat & Ministre de la guerre; il se démit de cet Office le 6 Mai 1739. Il avoit épousé, 1° le 12 Février 1700, *Anne Arnaud-du-Méré*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Bouex, du Méré, d'Enclave, de Gurat, de Breuil, d'Edignac, &c., Conseiller du Roi, Lieutenant Particulier au Présidial d'Angoumois, & de *Jeanne Dexmier*; & 2° *Marie de Chazeau*, veuve de *Jean Paulte*, Seigneur des Fiefs des Riffauds, de Bourlaveau, dans la paroisse de Ruelle, & des Grimaudières, Conseiller du Roi, Maître des Eaux & Fôrêts d'Angoumois. Il a eu du premier lit :

1. NOËL-BERTRAND, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Capitaine dans le Régiment de Saint-Aignan, Cavalerie, à qui son père, par acte du 20 Décembre 1731, fixa pour sa légitime, la Terre & Châtellenie du Seure avec les Borderies de la Frenaye & autres dépendances ;
3. Et MARIE-ANNE, femme de CHARLES-HENRI DE LA LAURENCIE Seigneur de Villeneuve-la-Comtesse, mentionné plus haut.

IX. NOEL-BERTRAND DE LA LAURENCIE, né le 8 Novembre 1707, Chevalier, Marquis de Charras & de Neuvicq, Baron du Seure, Seigneur des Châtellenies de Maumont, Macqueville, Herpes, &c., Lieutenant de la Province d'Angoumois, & des Bailliages de Saint-Jean-d'Angély & de Cognac, a épousé, le 20 Décembre 1731, *Marie Paulte*, née le 18 Mai 1717, fille de *Jean*, & de *Marie de Chazeau*, dont :

1. BERTRAND-JEAN, Marquis de Charras, né le 27 Avril 1737, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 6 Août 1754;
2. FRANÇOIS, né le 22 Février 1741, dit *le Baron* DE LA LAURENCIE, puis *Marquis de Charras*, après la mort de son frère aîné, Sous-Aide-Major au Régiment du Roi, Infanterie, en Août 1764;
3. BERTRAND, né le 13 Juillet 1743, appelé *le Chevalier de Charras*, Enseigne des Vaisseaux du Roi ;
4. MARC-RENÉ, né le 1er Avril 1744, appelé *l'Abbé de Charras* ;
5. CHARLES-CÉSAR, né le 26 Août 1745, dit *le Chevalier de Charras*, Capitaine-Sous-Aide-Major au Régiment du Roi, Infanterie ;
6. JEAN-BERTRAND, né le 16 Février 1748, dit *le Chevalier de Neuvicq*, Lieutenant au même Régiment, après avoir fait la dernière campagne en qualité de Volontaire dans celui d'Auvergne ;
7. & 8. NOEL-FRANÇOIS & BERTRAND : le premier, né le 5 Juillet 1749 ; & le second, le 3 Septembre 1751 ; ils étoient tous deux aux études en 1765 ;
9. MARIE, née le 23 Février 1736, mariée, le 9 Juin 1756, & veuve en 1762, de *Nicolas-Noël-Armand*, Seigneur *de Vouzan* & de la Bergerie, dont un fils & une fille ;

10. Marie-Anne, née en 17.., appelée *Mademoiſelle* de la Laurencie ;
11. Autre Marie-Anne née, le 4 Janvier 1747 appelée *Mademoiſelle de Neuvicq ;*
12. Marie, née le 18 Juillet 1760, appelée *Mademoiſelle du Seure;*
13. Marie-Anne, *la jeune*, née le 10 Avril 1753, appelée *Mademoiſelle du Breuil ;*
14. Et autre Marie, née le 11 Août 1754, appelée *Mademoiſelle des Riffauds.*

IX. Bertrand de la Laurencie, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Chadurie, des Thibaudières, &c., né en 1709, que nous croyons fils de Bertrand II, & de *Marie de Chazeau*, ſa ſeconde femme, mort le 22 Octobre 1752, avoit épouſé, le 12 Septembre 1740, *Marie-Anne Thomas d'Authon*, dont :

1. Antoine, né le 20 Mai 1742, Seigneur de Chadurie, & Garde de la Marine ;
2. Charles-Joseph, né le 7 Septembre 1744, appelé *le Chevalier* de la Laurencie, Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie ;
3. Bertrand-Jean-Baptiste, né le 28 Septembre 1745, appelé *le Chevalier des Thibaudières ;*
4. Arnaud, né le 17 Janvier 1748, appelé *le Chevalier du Breuil;*
5. Marie-Thérèse, née le 15 Octobre 1747;
6. Et Anne, née le 20 Mai 1751.

Ces enfans ont pour oncles : François de la Laurencie, Prêtre, Doyen de Saint-Yrieix en Saintonge, & Prieur de Saint-Blaiſe en Poitou; & Charles de la Laurencie, né le 30 Août 1715, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant dans le Régiment du Commiſſaire-Général, Cavalerie, par l'incorporation en 1761, de celui de Beauvilliers, marié, le 11 Août 1755, avec *Thérèſe Bourlon*, fille de *Pierre*, Conſeiller du Roi à Saint-Dizier en Champagne, dont :

Paul-Pierre de la Laurencie, né le 6 Juillet 1756.

Les armes : *d'azur, à l'aigle éployée, au vol abaiſſé d'argent*, pour la branche aînée. Les autres portent : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable, becquée & membrée de gueules.*

LAURENCIN. On voit à Lyon, à l'un des coins de la clôture des jardins de Saint-Marcel, une inſcription, ou plutôt une épitaphe fort ancienne des Laurentin, dont on croit que deſcendent les Laurencin d'aujourd'hui. Quoi qu'il en ſoit, on ignore d'où la Famille des Laurencin, noble & ancienne, tire ſon origine ; mais par les veſtiges qui en reſtent, entr'autres à Lucques, on pourroit préſumer qu'elle eſt originaire d'Italie. On pourroit auſſi la croire d'Allemagne, à en juger par d'anciens *Mémoires* domeſtiques, & d'anciennes monnoies ou teſtons frappés à leurs armes, & conſervés dans les Archives des aînés de cette Maiſon. Paradin, en ſon *Hiſt. de Lyon*, imprimée le 15 Mars 1575, parle, liv. 3, fol. 264, de ſon ancienneté, par rapport à l'Hôtel de Rouannès, à préſent le Palais de Juſtice. Elle remonte, ſuivant différens monumens, juſqu'au XII^e^ ſiècle. Sa première alliance avec les *Gorrevod*, qui étoient Ducs, prouve qu'elle étoit fort ancienne à cette époque; mais comme les Terres & Châteaux de cette Famille, à l'extinction de la branche aînée, ont paſſé dans des mains étrangères, nous nous bornons à en parler d'après un *Mémoire* communiqué, dreſſé ſur les titres. Elle a formé trois branches, & a donné pluſieurs Chevaliers & Commandeurs de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Ses alliances ſont, entr'autres, avec les Maiſons d'*Amboiſe, Talaru de Chalmazel, Foudras, Senneterre, Choiſeul de Traves, Rochefort d'Ally, Lucinge, la Tour d'Auvergne, d'Amanzé, Mont-d'Or, Meynier de la Salle, Béthiſy*, &c. Le premier, depuis lequel on a une filiation ſuivie, eſt

I. Nicolas de Laurencin, qui, ſelon ſon teſtament, avoit pour ſœur Jeanne de Laurencin, mariée à *Martin de Jaux de Gorrevaux*, Seigneur de Cruſille. Il épouſa, le 17 Octobre 1417, une fille de la Maiſon *de Gorrevod-Pont-de-Vaux*, dont :

II. Etienne de Laurencin, marié à *Catherine de Chalant*, de laquelle il eut :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Pierre, mort jeune;
3. Jean, Sacriſtain de Saint-Juſt de Lyon ;
4. Jeanne, mariée à *Jean de Salagny ;*
5. Munde, femme de *Jacques du Fenoyl ;*
6. Et Catherine, épouſe de *Claude du Blé d'Uxelles.*

III. Claude de Laurencin, I^er^ du nom, Seigneur & Baron de Riverie, Châtelus, Fontaney & les Mazoyers, épouſa *Sibylle d'Amboiſe*. Leurs enfans furent :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Jean, Tréſorier de Rhodes, Commandeur

du Ramier de Morges & de Châlon-ſur-Saône, Abbé de Valbenoîte, où il mourut le 18 Décembre 1547;

3. ETIENNE, Prieur de Saint-Irénée-de-Thalny;
4. PONTUS, Grand Prieur de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de l'Omus-de-Netha en Lorraine, de Bruyères en Berry, de Montelidon, de N.-D. de Chazelles & de Saint-Georges de Lyon, mort à Malte le 5 Novembre 1536;
5. BARTHÉLEMY, premier Aumônier de FRANÇOIS Ier;
6. FRANÇOIS, homme de guerre, mort ſans alliance;
7. PIERRE, dont on ignore la deſtinée;
8. BONNE, mariée à *Jean de Bothéon;*
9. FRANÇOISE, femme de *Jean Charpin*, Seigneur de Montrillier, Gentilhomme de la Maiſon du Roi;
10. Et JEANNE, Prieure de la Bruyère.

IV. CLAUDE DE LAURENCIN, IIe du nom, Baron de Riverie, Châtelus & Fontaney, épouſa *Marie Buatier*, dont :

1. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Prapin*, éteinte;
2. FRANÇOIS, Précepteur & premier Aumônier de MONSIEUR, frère du Roi, & Prieur de Saint-Irénée;
3. JEAN, Prieur de Narge en la Marche;
4. Autre JEAN, Chanoine de Saint-Paul à Lyon;
5. ANTOINE, mort jeune;
6. RENÉ, qui ſuit, auteur de la branche des Seigneurs de *la Buſſière* en Bourgogne;
7. JACQUETTE, mariée à *Jean de la Tour;*
8. EMERAUDE, Religieuſe à l'Abbaye de la Déſerte à Lyon;
9. BONNE, Religieuſe à la même Abbaye;
10. Et FRANÇOISE, Prieure de Sales en Beaujolois.

BRANCHE
des Seigneurs de la BUSSIÈRE.

V. RENÉ DE LAURENCIN épouſa *Marguerite de Paffy*, fille de *Jean*, Seigneur & Baron de la Buſſière, de Néronde, de Cleppé, &c., dont :

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. JEAN, Prieur de Saint-Irénée de Lyon;
3. GEORGES, dont la poſtérité nous eſt inconnue;
4. FRANÇOIS, Religieux Bénédictin de l'Abbaye Royale d'Ainay à Lyon, & Prieur de Thalny;
5. TOUSSAINT, Capitaine d'Infanterie, mort au ſervice;
6. MARGUERITE, mariée à *Etienne de Foudras*, Seigneur de Château-Thiers, dont poſtérité. Voy. FOUDRAS;
7. MARIE, femme du Baron *de Saint-Léger*, en Beaujolois;
8. Et CONSTANCE, alliée avec *François du Terrail*, Seigneur d'Ornaiſon, dont poſtérité.

VI. PHILIPPE DE LAURENCIN, Seigneur & Baron de la Buſſière, la Garde, Deſchalas, & Bailli de la Nobleſſe du Mâconnois, épouſa, 1° *Jeanne*, ſœur d'*Etienne de Foudras*, fille de *Jean*, Seigneur de Château-Thiers, & de *Jeanne* (fille d'*Antoine de Choiſeul de Traves*, & de *Renée-Girarde de Baſoges*); & petite-fille d'autre *Jean de Foudras*, & de *Madeleine de Senneterre*; & 2° *Marthe de Chape de Chandieu*, nièce du Cardinal de ce nom, des Barons *de Poule* en Beaujolois, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

JEAN, qui ſuit;
Et RAYMOND, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaufort* en Comté, rapportée ci-après.

VII. JEAN DE LAURENCIN, Seigneur & Baron de la Buſſière, épouſa *Marguerite Mellier*, fille & unique héritière de *Laurent*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Ambaſſadeur de Sa Majeſté dans la Valachie & à Conſtantinople, Baron de Chanzé, Seigneur de Curis, la Serra & autres lieux, dont :

1. CHARLES, tué au ſiège d'Arras le 4 Octobre 1650, étant Cornette au Régiment Cardinal;
2. PIERRE, qui ſuit;
3. Et FRANÇOIS, dont on ignore la poſtérité.

VIII. PIERRE DE LAURENCIN, Chevalier, Seigneur & Baron de la Buſſière, la Garde, Curis, Saint-Léger, Trambly, d'Arcy, Mont-Preſſeton, &c., épouſa, *Marie-Anne-Françoiſe de Rochefort d'Ally de Saint-Point*, fille de *Claude*, Seigneur & Comte de Montferrand & de Saint-Point, Marquis de Sénaret, Gouverneur de Saint-Jean-de-Loſne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel du Régiment Royal, Infanterie, & d'*Anne de Lucinge*, fille de *René*, Comte de la Mothe, Chevalier des Ordres de Savoie, & d'*Honorade de Galles*. Cette *Marie-Anne de Rochefort* étoit petite-fille de *Claude de Rochefort*, & de *Claire de la Tour-Saint-Vidal*, fille d'*Antoine*, Grand Maître de

l'Artillerie de France. PIERRE DE LAURENCIN eut de ſon mariage :

1. JEAN-ALEXANDRE, qui ſuit ;
2. MARIE-ANNE ;
3. MARIE-ARTÉMISE, alliée avec JEAN DE LAURENCIN, Seigneur d'Avenas & du Péage, ſon oncle à la mode de Bretagne, dont des enfans ;
4. Et MARIE-HIPPOLYTE, morte Religieuſe à l'Abbaye Royale de Marcigny-ſur-Loire.

IX. JEAN-ALEXANDRE DE LAURENCIN, Chevalier, Marquis de la Buſſière, appelé *le Baron d'Ormont*, Colonel au ſervice de l'Empereur, Caſtellan du Château de Trieſte dans la Pouille, ſur la mer Adriatique, Gouverneur en ſurvivance de Brunduſe & de Barletta, dans le Royaume de Naples, avoit épouſé *Marie-Anne de Meleſer*, Allemande, Demoiſelle de l'Impératrice régnante, dont il eſt veuf, avec un fils & une fille, ſavoir :

LÉOPOLD-JOSEPH-IGNACE, & THÉODORE DE LAURENCIN, qui font tige en Allemagne.

BRANCHE
des Seigneurs de BEAUFORT, *en Comté.*

VII. RAYMOND DE LAURENCIN, Chevalier, ſecond fils de PHILIPPE, Baron de la Buſſière, & de *Jeanne de Foudras*, ſa première femme, épouſa *Jeanne de Kropet*, d'une ancienne Famille de Vienne en Autriche, tranſportée à Lyon, fille de N... *de Kropet*, & de *Madeleine d'Amanzé*. Leurs enfans furent :

1. PHILIPPE, Chanoine d'Ainay à Lyon ;
2. & 3. PIERRE & JEAN, dont on ignore la deſtinée ;
4. ANTOINE, qui ſuit ;
5. CHARLES, mort ſans alliance ;
6. N... DE LAURENCIN, Religieux à l'Abbaye de Savigny ;
7. JEANNE, mariée à *Antoine de Mont-d'Or*, Chevalier ;
8. FRANÇOISE, femme de N... *la Porte*, ſans enfans ;
9. Et ISABEAU, alliée à N... *Garbaud*, dont poſtérité.

VIII. ANTOINE DE LAURENCIN DE PERSANGES, Major du Régiment de Dauphiné, Infanterie, épouſa *Françoiſe de Berton*, Dame de Beaufort, Flacey & Maynal, dont :

1. PHILIPPE, qui ſuit ;
2. MARC-ANTOINE, Capitaine de Cavalerie, lequel, de N... *de Glane*, ſon épouſe, eut :

MARC-ANTOINE, Docteur de Sorbonne, Abbé de Foucarmont en Normandie.

3. PIERRE-ANTOINE-FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné ;
4. JEAN-FRANÇOIS, Comte d'Avenas, Capitaine au Régiment de Navarre ; il eſt marié, & a un fils, âgé de 24 ans ;
5. JEANNE-MARIE, épouſe *de Claude-Louis*, Baron *de Saint-Germain*, Seigneur de Courlans, Chavannes, &c. ;
6. MARIE-ARTÉMISE, Chanoineſſe au Chapitre noble de Neuville-les-Dames, près de Mâcon ;
7. JEANNE-MARIE, femme de *Marc-Joſeph de la Porte de la Boiſſière ;*
8. Et ANTOINETTE-MARIE, alliée avec *Alexis d'Argy*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général.

IX. PHILIPPE DE LAURENCIN, Chevalier, Seigneur de Beaufort, Flavy, Crèvecœur, &c., a épouſé *Simonne-Gabrielle de Beaurepaire*, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Saint-Léonard, Varey, &c., & de N... *de Hénin-Liétard*, dont ſix enfans, entr'autres :

N... DE LAURENCIN, Chevalier, Seigneur de Beaufort, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Berry ;
Et une fille, mariée à N... *de Charbonnier*, Seigneur de Crangeac & de Longes.

IX. PIERRE-ANTOINE-FRANÇOIS, Comte DE LAURENCIN DE PERSANGES, troiſième fils d'ANTOINE, & de *Françoiſe de Berton*, Commandant & Lieutenant-Colonel par brevet au Régiment de Normandie, puis nommé à la Lieutenance de Roi de Phalſbourg en Alſace, a épouſé *Françoiſe-Gabrielle de Pargaud de Rouſſel*, fille de Meſſire *Georges*, héritier & ſubſtitué aux nom & armes, pour lui & ſa poſtérité, de MM. *de Rouſſel*, l'un Maréchal de Camp, & l'autre, Colonel au ſervice des Empereurs RODOLPHE & LÉOPOLD, comme on peut le voir par les Lettres Patentes de ces deux Empereurs, enregiſtrées en la Chambre des Comptes & au Parlement de Paris. PIERRE-ANTOINE-FRANÇOIS a eu de ſon mariage :

1. FRANÇOIS-GASPARD, Comte DE LAURENCIN DE MAYNAL, Capitaine de Grenadiers, avec brevet de Lieutenant-Colonel au Régiment de Normandie, & Commandant d'un Bataillon de ce Régiment à l'Isle-de-France ;
2. Et FRANÇOIS-ALEXIS, qui ſuit.

X. FRANÇOIS-ALEXIS, Comte DE LAURENCIN, Capitaine au Régiment de Normandie, a

épouſé *Louiſe-Françoiſe-Catherine de Meynier de la Salle*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Publy, &c., & de *Catherine de la Tour de Manſe*. Elle eſt nièce, par ſa grand'mère, de Madame *de Béthiſy*, Abbeſſe de Panthemont, couſine d'*Eugène*, Comte *de Béthiſy*, Colonel du Régiment de Poitou; & par là alliée à Madame la Comteſſe *de Brionne* & Madame la Princeſſe *de Ligne*. De ce mariage eſt né

CHARLES-MARIE, qui a eu pour marraine Madame l'Abbeſſe de Panthemont, & pour parrain M. le Prince de Soubiſe.

Les armes : *de ſable, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent, 2 & 1*. Supports : *deux lions*. Deviſe : LUX IN TENEBRIS, ET POST TENEBRAS SPERO LUCEM.

LAURENS, Famille noble d'Anjou.

I. PHILIPPE DE LAURENS, Seigneur de la Crillouère, marié à *Anne Savary*, fille aînée & héritière de feu *René Savary*, Seigneur de la Crillouère, obtint une Sentence le 26 Janvier 1530, en la Cour Royale d'Angers, au ſujet des différends qu'il eut avec honorable homme Maître Morillon Genaut, Sieur de l'Orchière, dont le père Guillaume Genaut, ou Geraut, avoit fait décréter les biens de la ſucceſſion de feu Lézin Garnier, duquel *René Savary*, beau-père de PHILIPPE DE LAURENS, étoit héritier en ligne paternelle. PHILIPPE eut pour enfans :

1. CLAUDE, Ecuyer, Sieur de Joreau;
2. GILLES, qui ſuit;
3. Et CATHERINE. (C'eſt ce qui paroît par un Arrêt du Parlement, rendu le 26 Janvier 1547, entre leur père PHILIPPE, Charlotte Gouffier, veuve de René de Coſſé, Chevalier, Seigneur de Briſſac; Charles de Coſſé, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Arthus de Coſſé, ſes enfans, ſur le procès qu'ils avoient pour la Seigneurie de la Crillouère, criée ſur feu *René Savary*, père d'*Anne Savary*, au profit de René de Coſſé, dans la jouiſſance de laquelle ledit PHILIPPE DE LAURENS & ſa femme s'étoient obligés de le maintenir en 1518.)

II. GILLES & CLAUDE DE LAURENS, Ecuyers, Sieurs de Joreau, obtinrent une Sentence le 17 Mars 1550, rendue à Angers par le Lieutenant Général du Sénéchal d'Anjou, ſur l'entérinement des Lettres Royaux, laquelle Sentence les portoit héritiers par bénéfice d'inventaire de leurs père & mère. GILLES DE LAURENS épouſa, par contrat du 10 Mai 1552, reçu par *Beautemps*, Notaire au lieu de Sarré, reſſort de Saumur, *Françoiſe Taupier*, veuve de noble homme *Guy de Bournan*, Seigneur de Champd'oiſeau & de Sarré. De ce mariage vinrent :

FRANÇOIS, qui ſuit;
Et RENÉE, femme de *Claude Balne*, Seigneur du Bois & du Chemin, dans la Paroiſſe de Saint-Sauveur-de-Flée. Elle partagea la ſucceſſion de ſes père & mère avec ſon frère, par acte paſſé le 8 Décembre 1586, devant *Fauveau*, Notaire à Angers.

III. FRANÇOIS DE LAURENS, Seigneur de Joreau, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, par contrat paſſé le 19 Mars 1590, devant *Davonneau*, Notaire de la Cour de Villaines en Touraine, *Madeleine Rouxellé*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Treille, & de *René Savary*, Dame de Saché. Il en eut:

IV. JEAN-BAPTISTE DE LAURENS, Ecuyer, Seigneur de Joreau, qui fut condamné, à cauſe de ſes fiefs, pour ſa contribution, au ban & arrière-ban de la Sénéchauſſée de Saumur, dont il avoit été élu chef pour la Nobleſſe; mais ſa taxe fut modérée par Sentence du Sénéchal de Saumur, le 24 Septembre 1639. Il avoit épouſé, le 25 Novembre 1631, par contrat paſſé devant *du Cheſne* & *Fieffé*, Notaires au Châtelet de Paris, *Bonne Miron*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de l'Hermitage, du Breuil, de Malaffis, Conſeiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & Maître honoraire en ſa Chambre des Comptes de Bretagne, & de *Charlotte de Beauclerc*. Leurs enfans furent :

1. URBAIN, qui ſuit;
2. 3. & 4. LOUIS, HILAIRE, & CÉSAR;
5. 6. 7. & 8. ALIX, MARIE, JEANNE & CHARLOTTE;
9. BONNE, femme de *Jacques Boiſon*, Ecuyer, Sieur de la Guerche;
10. Et MADELEINE, mariée à *Auguſtin de Gennes*, Ecuyer, Sieur de la Rouillière. (Tous ces enfans obtinrent, ſur le partage des biens de leurs père & mère, un Arrêt du Parlement, ſigné *du Tillet*, qui fut rendu le 11 Mars 1670.)

V. URBAIN DE LAURENS, Chevalier, Seigneur de Joreau, épouſa, par contrat paſſé le 15 Août 1665, devant *Drouin*, Notaire à Angers, *Marie Gilles*, fille de *Jean*, Ecuyer,

Seigneur de la Grue, & de *Marie Chotard*, dont :

VI. Jean-Urbain de Laurens, baptiſé le 4 Mai 1666, dans l'Egliſe de Saint-Maurice d'Angers, par le Gendre, Curé de cette Paroiſſe.

C'eſt ce que nous ſavons, faute de *Mémoire*, ſur cette Famille, qui porte : *coupé d'azur & d'argent, au lion de l'un à l'autre.* Supports : *deux lions d'or.* Timbre : *un caſque de front.*

LAURENS, en Baſſe-Marche : Famille dont ſont ſortis les anciens Seigneurs de Darnac & ceux du fief de Lezignac.

Guillaume Laurens, Ecuyer, Sieur de Lezignac, vivoit le 13 Mars 1461. Il reſte encore de cette famille Jean Laurens, Ecuyer, appelé *M. de Lezignac*, demeurant à Preſſac, marié à N... *du Theil;* il eſt fils de feu Antoine Laurens, Ecuyer, qui portoit auſſi le nom de *Lezignac*, & de *Marie de Montalembert*. (Nous ne pouvons rien dire de plus, n'ayant point reçu de *Mémoire.*)

LAURENS, Nobleſſe des plus anciennes du Languedoc, miſe, par *de la Faille*, au rang de celles qui ont illuſtré le Capitoulat dès le XIII^e ſiècle, tems auquel elle poſſédoit la Terre de Soupex & le Fief du Caſtelet-lès-Puginier. La première de ces Terres n'eſt ſortie de cette Famille qu'à l'extinction de la branche aînée, dans le XVI^e ſiècle; & l'autre eſt encore poſſédée par les Seigneurs de ce nom. Cette poſſeſſion, non interrompue, des mêmes Fiefs, n'a pas peu ſervi à établir la filiation depuis cette ancienne époque juſqu'à nous, ayant eu recours aux actes ſeigneuriaux, lorſque la perte des titres, ſi commune dans preſque toutes les Familles, occaſionnoit un dérangement dans la deſcendance. Cette filiation remonte à

I. Raymond Laurens, Seigneur de Soupex, & Co-Seigneur de Puginier, lequel eut, entr'autres, deux fils, ſavoir :

Imbert, qui ſuit;
Et Pierre, tuteur des enfans de ſon frère.

II. Imbert Laurens, Seigneur de Soupex eut, de légitime mariage, trois enfans :

1. Pierre, qui ſuit;
2. & 3. Raymond & Imbert, leſquels, à ſa mort, procédèrent au partage de ſes biens, par acte du 3 Novembre 1282, paſſé devant

Anduſe, Notaire, ſous les auſpices de Pierre, leur oncle.

III. Pierre Laurens, Seigneur de Soupex, fut, conjointement avec Pierre, ſon oncle, & Géraud Laurens, ſon couſin, maintenu dans la Juſtice dudit lieu, par Sentence du Sénéchal de Toulouſe rendue en 1316. Ledit Géraud avoit en partage un domaine noble, appelé *les Brullats*, qu'il vendit au Chapitre de Lautrec en 1336 : ce Chapitre le poſſède encore. Les enfans de Pierre furent :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. & 3. Cyrille & Foulques, leſquels paſſèrent tous trois, avec leur père, & Pierre, leur grand-oncle, un accord, en 1323, ſur les droits & biens dont ils jouiſſoient;
4. Jeanne, épouſe de *Philippe de Roſiers;*
5. Anne, alliée à *Emerit de Kiriès;*
6. Et Guillemette, mariée à *Pons de la Paſſe*. (Ces trois filles cédèrent enſemble une partie de leurs droits auxdits Seigneurs *de Soupex*, par acte de 1327, paſſé devant *Roſandi*, Notaire.)

IV. Guillaume Laurens, Damoiſeau, Seigneur de Soupex, ne jouit pas longtems de cette Terre. Les derniers actes qu'on trouve de lui, ſont de 1333. Il eut pour fils :

V. Raymond Laurens ou Laurent, Damoiſeau, Seigneur de Soupex & Co-Seigneur de Puginier, dès l'an 1328. Il paſſa pluſieurs actes en ces qualités, juſqu'en 1349, la plupart retenus par *Roſandi*, Notaire de Soupex, & laiſſa ſes biens à Bertrand, qui ſuit, & des fiefs à Hugues, qu'on croit fils cadet dudit Raymond.

VI. Bertrand Laurens ou Laurent, Damoiſeau, fut Co-Seigneur de Soupex & de Puginier juſqu'en 1387. On trouve quantité d'actes de baux à fiefs, échanges & ventes, la plupart retenus par *Fernand*, Notaire de Villepinte, *Biſtan, Gayraud* & *Deſcouſſes*, Notaires d'autres lieux. On ne lui connoît d'autre fils que

VII. Bertrand Laurens, II^e du nom, Co-Seigneur de Soupex & de Puginier dès 1390, dont on trouve des actes, retenus par *Deſcouſſes, Clavel, Hugonis, Roſandi* & *Miravallan*, Notaires. Il reconnut, par acte, du 16 Avril 1411, paſſé devant *Ruffé* ou *Rupé*, Notaire, la dot de ſa femme, *Bienne de Plagnole*, fille de *Jourdain*, & de *Jeanne.* De ſon mariage vint :

VIII. Jean Laurens, I^er du nom, qualifié

noble & puiſſant Seigneur, Seigneur de Soupex & Co-Seigneur de Puginier, qui rendit ſes hommages & dénombremens en 1463 & 1464. Il eut pluſieurs enfans, entr'autres :

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. GUILLAUME, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. CATHERINE, alliée, en 1482, à *Jean des Caſſes*, Seigneur dudit lieu, d'une ancienne Nobleſſe éteinte;
4. Et ISABEAU, mariée à *Rigaud de Blanzac de Cambiac*, laquelle, en préſence des Seigneurs *de Plagnole-Saint-Germier*, *de Varagne de Béleſta*, *de la Tour de Juges*, *d'Aſtorg-Eſclaupont*, *de Villeneuve-la-Croiſille*, *de Caſtelnau-Vareilles*, *de Peytes-Saint-Paulet*, *de Guignes de Roche*, tous Seigneurs des meilleures Maiſons, & ſes alliés, céda des droits en faveur dudit BERTRAND, ſon frère, acte retenu, le 22 Novembre 1484, par *Gazelle*, Notaire de Caraman.

IX. BERTRAND LAURENS, III^e^ du nom, Seigneur de Soupex en 1478, fit ſes dénombremens, & rendit ſes hommages en 1492; traita, en 1505, avec GUILLAUME, ſon frère, ſur ſes droits légitimaires, & lui céda les Endibats. Sa femme fut *Antoinette de la Tour*, fille de *Pierre*, Seigneur de Juges, & de *Siamonde de Rigaud*. Il s'étoit accordé, avec les droits qu'elle avoit, en 1478, & en eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. SIMON, lequel traita, en 1508, avec ſon frère, ſur ſes droits légitimaires. Il paroît qu'il fut Curé de Miraval, & qu'il teſta en 1526, devant *Bouquier*, Notaire de Montmaur;
3. PIERRE, Religieux de Saint-Benoît, Capiſcol de Saint-Papoul;
4. CLAIRE, mariée à N... *de Capriol*, Seigneur de Bellefontaine;
5. JEANNE, épouſe de *Mathieu des Nos*, Seigneur de Montmaur, lequel donna quittance de ſes droits en 1496;
6. Et ANTOINETTE, mariée à *Jean de*.... Elle donna quittance à ſon frère en 1508, *Cauſſidières*, Notaire de Caſtelnau.

X. JEAN DE LAURENS, II^e^ du nom, qualifié de *noble & puiſſant Seigneur*, Seigneur de Soupex & Co-Seigneur de Puginier, rendit ſon hommage en 1532, & fit procéder, en 1537, au partage de la Terre de Puginier, dont la quatrième partie lui appartenoit. C'eſt à cauſe de ce partage que ſes deſcendans & héritiers ont pris la qualité de *Seigneurs du Caſtelet*, chef-lieu de la portion qui fut adjugée alors audit JEAN. Il avoit épouſé, en 1511, *Iſabeau de Galard*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Liſle-du-Boſc. Ce *Bertrand* deſcendoit de *Géraud*, qui, en 1270, partagea avec *Aſſieu*, II^e^ du nom, ſon frère aîné, les biens d'*Aſſieu* I^er^, Sire *de Galard*, ſon père, & fut la tige des Seigneurs *de Galard de Liſle*, éteints en la perſonne de *Jean*, Grand Sénéchal d'Armagnac, frère de ladite *Iſabeau de Galard*, lequel teſta en faveur d'AMANIEU DE LAURENS, ſon neveu, mentionné ci-après, à la charge de porter ſes nom & armes. Le contrat de mariage d'*Iſabeau de Galard* fut paſſé en préſence des parens reſpectifs, tous de la meilleure nobleſſe. JEAN DE LAURENS, II^e^ du nom, fit ſon teſtament en 1538, & un codicille l'année ſuivante; & ſa femme teſta en 1568. Leurs enfans furent :

1. BALTHAZAR, qui ſuit;
2. CLAIRE, mariée 1° à *François de Beauville*, Baron dudit lieu; & 2° avec *Jean de Signan*, Seigneur de Lartigue. De ſon premier lit elle eut : 1. *François-Louis de Beauville*, qui eut des conteſtations avec les LAURENS-ENDIBATS, ſur la ſucceſſion de CLAIRE, ſa mère; 2. *Iſabeau de Beauville-de-Laurens*, épouſe 1° de *Blaiſe de Montluc*, Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi; & 2° de *François*, Comte *d'Eſcars*, Chevalier des Ordres & Lieutenant Général de Guyenne. Ladite *Iſabeau* termina le grand procès mû entre CLAIRE, ſa mère, & les LAURENS-ENDIBATS, au ſujet de la ſucceſſion de la branche aînée; 3. & *Claude de Beauville*, alliée, en 1563, avec *François de la Tour*, Seigneur de Caſtanet;
3. Et CHARLOTTE, mariée 1° à *Achille de Bonne*, Sieur de Marguerittes; & 2° avec N..., Seigneur *de Gorade*.

XI. BALTHAZAR DE LAURENS, Seigneur de Soupex & de Puginier, d'abord Page d'HENRI DE NAVARRE, puis homme d'armes dans les Compagnies des Maréchaux de Montpezat & de Melphes, fut fait priſonnier avec le Duc d'Aumale, bleſſé à Ulpian, & mourut à Turin. Il avoit teſté en 1553, & acquis la Terre de Souillanets, de la Reine MARGUERITE, en 1554. Il avoit épouſé, en 1542, *Claude de Beauville*, fille de *François*, dont :

FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſervit longtems, & teſta en faveur de ſon frère AMANIEU, n'ayant point eu d'enfans d'*Iſabeau de Rigaud-Vaudreuil*, ſon épouſe;

Et AMANIEU, inſtitué héritier par *Jean de Ga-*

lard, Grand Sénéchal d'Armagnac, ſon grand-oncle : il mourut ſans lignée. A ſon décès, CLAIRE DE LAURENS, ſa tante, intenta un grand procès aux Seigneurs *des Endibats*, pour la ſucceſſion des biens de ſon neveu, en qui finit la branche aînée.

BRANCHE
des ENDIBATS *& du* CASTELET.

IX. GUILLAUME DE LAURENS, fils puîné de *noble & puiſſant Seigneur* JEAN, Ier du nom, Seigneur de Soupex & Co-Seigneur de Puginier, eut en partage les Endibats, & teſta, en 1519, devant *Bocqueri*, Notaire de Montmaur. Il épouſa *Yolande de Vital*, fille de *Jean*, de laquelle il laiſſa :

1. GAILLARD, qui ſuit ;
2. GELIS, Religieux ;
3. Et ANTOINETTE, qu'on croit épouſe du Seigneur *de Roquefort*.

X. GAILLARD DE LAURENS, Sieur des Endibats, déclaré *noble* en 1531, fit ſes dénombremens en 1542 & 1552, & épouſa *Iſabeau des Guillots*, des anciens Seigneurs *du Faget*, Barons d'Auriac, fille aînée de *Jacques des Guillots*, Baron d'Auriac, Gouverneur de Breſt, & d'*Iſabeau de Montbrun*. Il fit une donation, en faveur de ſes enfans, en 1566, & permit à ſon épouſe d'en faire autant, en 1569. De leur mariage naquirent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. ANTOINE, Sieur de la Peyre, d'abord Religieux de Boulbonne. Il ſe fit relever de ſes vœux, & mourut ſans lignée ;
3. FRANÇOIS, lequel donna quittance de ſes droits devant *Labày*, Notaire ;
4. ADRIEN, Sieur de la Rivière, qui traita ſur ſes droits avec JACQUES, ſon aîné, en 1576 & 1587, & décéda, ſans lignée, avant 1592. Il eut une fille naturelle, nommée ANTOINETTE, mariée à *Jean Scargueil de Saint-Pons ;*
5. Autre ANTOINE, Religieux, donataire de ſes père & mère ;
6. CATHERINE, mariée à *Antoine de Bernon*, Sieur de Cruzy, père de *Vincent*. Il donna quittance de la dot de ſa femme, en 1549 ;
7. JACQUELINE, alliée, par contrat de 1557, avec *Pierre de Boucher*, Sieur de la Roque ;
8. Et ISABEAU, Religieuſe.

XI. JACQUES LAURENS, Sieur des Endibats, commença le grand procès pour la ſucceſſion de la branche aînée. Il en eut le fief de Puginier, dit *du Caſtelet*, dont il fut mis en poſſeſſion en 1578, & tranſigea définitivement, en 1584, avec *Iſabeau de Beauville-de-Laurens*, Comteſſe *d'Eſcars*. Il avoit épouſé, en 1554, *Gabrielle de Bonvillars*, ſa couſine, fille de *Thomas*, Seigneur de Sauſens, & de *Catherine de Plagnole*. Leur contrat fut retenu par *Jounou*, Notaire de Bourg-Saint-Bernard. Ils eurent pour enfans :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. MARC-ANTOINE, lequel donna quittance de ſes droits par pluſieurs actes, en date des années 1591, 1601 & 1606 ;
3. Et ANNE, mariée à *Olivier de Peytes*. Il tranſigea, en 1603 & 1604, avec ANTOINE LAURENS, ſon beau-frère, pour les droits légitimaires de ſa femme, en préſence des Seigneurs *de Montagut* & *de Tréville*, ſes parens ; & eut une partie des Endibats.

XII. ANTOINE LAURENS, Seigneur des Endibats & du Caſtelet, vendit les Endibats ſous faculté de rachat, à Yolande de Durfort. Il épouſa, en 1585, *Marguerite de Villeneuve*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Croiſille & de Maurens, & mourut vers 1606. Sa veuve teſta en 1608, ratifia la vente des Endibats, & décéda en 1615, laiſſant :

1. JACQUES, Seigneur de Puginier & du Caſtelet, qui revendit les Endibats, auſſi ſous faculté de rachat, à Jean de la Faille, qui les céda au Seigneur de Folcarde, duquel ledit JACQUES LAURENS les retira dans la ſuite. Etant mort ſans lignée, vers 1613, ſes biens paſſèrent à ſes frères, en vertu des ſubſtitutions ;
2. MARC-ANTOINE, mort jeune ;
3. JEAN-GEORGES, qui quitta le Monaſtère de Sorèſe, pour recueillir la ſucceſſion de JACQUES, ſon frère. Il fut Seigneur du Caſtelet, donna ſon dénombrement en 1615, & mourut ſans alliance ;
4. OLIVIER, qui ſuit ;
5. Et ANNE, Religieuſe aux Caſſes.

XIII. OLIVIER DE LAURENS, Seigneur du Caſtelet, ſuccéda à JEAN-GEORGES, en vertu des anciennes ſubſtitutions, rendit ſon hommage en 1625, & ſervit longtems. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement du 20 Décembre 1638, & tranſigea avec *Jean Scargueil de Saint-Pons*, mari d'ANTOINETTE LAURENS, fille naturelle d'ADRIEN, mentionné ci-devant. OLIVIER teſta le 27 Janvier 1665, & avoit épouſé *Iſabeau de Braſſac*, fille d'*Olivier*, Sieur de Cruzy, & de *Marthe de Soubiran*. Elle teſta en 1672, & eut pour enfans :

1. Marc-Antoine, Seigneur du Caſtelet, maintenu, par les Commiſſaires du Roi, dans ſa nobleſſe, avec tous ſes frères, en 1668, y ayant été troublé. Il donna des dénombremens en 1672 & 1680, & mourut ſans alliance ;
2. Barthélemy, qui ſuit ;
3. Jean-Jacques, lequel tranſigea, en 1693, avec ſon frère, pour ſes droits légitimaires. Il ſervit d'abord en qualité de Cadet aux Gardes, puis entra dans les Gardes du Corps ; fut ſucceſſivement nommé Aide-Major de Salſes & Major de Prats-de-Mollo, & mourut ſans lignée ;
4. François, mort jeune ;
5. Alexandre, mort au ſervice en 1670, ſans poſtérité ;
6. Scipion, qui prit également le parti des armes, & mourut à Limbourg en Allemagne ;
7. Martial, mort en 1685, après avoir ſervi dans les Gardes du Corps ;
8. Augustin, Garde du Corps du Roi, mort de ſes bleſſures en 1674 ;
9. Eléonore, épouſe, en 1668, de *Marc-Antoine de Mauléon de Narbonne*, Seigneur de Nébias. Elle tranſigea avec ſon frère Barthélemy, pour ſes droits légitimaires ;
10. Hélène, Religieuſe aux Caſſes ;
11. Et Delphine, donataire de *Marc-Antoine de Braſſac*, Sieur de la Raiſerie, morte ſans alliance.

XIV. Barthélemy de Laurens, Seigneur du Caſtelet, d'abord Bénéficier à Puy-Laurens, embraſſa enſuite le parti des armes, & fut Garde du Corps de Sa Majeſté. Il tranſigea avec la plupart de ſes frères & ſœurs, & épouſa, en 1679, *Suſanne de Soubiran-d'Arifat*, qui teſta le 11 Mars 1681, laiſſant pour fils unique,

XV. Alexandre de Laurens, Seigneur du Caſtelet, donataire de *Françoiſe de Soubiran*, ſa tante. Il épouſa, 1° en 1707, *Marie-Anne de Rapin*, dont il n'eut point lignée ; & 2° par acte du 13 Août 1720, *Gabrielle de Couffin*, des Seigneurs *du Valès*. Il décéda peu après, laiſſant :

1. Charles-Paul, Seigneur du Caſtelet, Co-Seigneur de Puginier, qui s'eſt marié, par acte du 16 Février 1753, à *Marguerite de Ruſſon de Roquevias*, morte ſans poſtérité, fille de *Gabriel*, Sieur de Roquevias, Co-Seigneur direct de Marſeillette, & de *Marguerite de Ruſſon* ;
2. Grégoire-Alexandre, qui ſuit ;
3. Et Gabrielle, vivante ſans alliance en 1774.

XVI. Grégoire-Alexandre de Laurens,

Seigneur de Biez & du Caſtelet, Co-Seigneur de Puginier, a épouſé, par acte du 8 Mars 1769, *Anne-Eliſabeth-Georgette de Loubens de Verdalle*, fille d'*Henri-François*, Marquis de Verdalle, & de Dame *Marie-Antoinette du Cup*. Leurs enfans ſont :

1. François-Alexandre, né le 28 Janvier 1770 ;
2. Gabriel-Louis-Frédéric, né le 25 Juillet 1773 ;
3. Charlotte-Marie-Antoinette, née le 3 Janvier 1771 ;
4. Et Gabrielle-Joséphine, née le 25 Mai 1772.

Les armes : *de gueules, à 3 coquilles d'argent, rayées de ſable*, 2 & 1. Supports : *deux Sauvages armés chacun d'un arc bandé.* (Mémoire envoyé, dreſſé ſur les titres originaux.)

LAURENS, autre Famille du Languedoc, dont les armes ſont : *d'argent, à un arbre de ſinople, chargé d'une bande de gueules.*

LAURENS. Cette Famille, originaire du Duché de Toſcane, eſt connue en Provence depuis le XIV^e ſiècle.

I. Noble Jean de Laurens étoit, en 1345, Juge de la Cour Royale de Draguignan, *Judex Curiæ Regiæ Caſtri Draguignanenſis.*

II. Noble Antoine de Laurens, ſon fils, étoit pourvu, en 1374, de la même charge. C'eſt ce qu'on voit par l'extrait du compte du Clavaire de Draguignan, conſervé aux Archives du Roi en Provence, où il eſt qualifié *Nobilis vir Dominus Antonius Laurenſius, de Florentiâ.* Son fils,

III. Hugues de Laurens épouſa *Bertrande*, laquelle étant veuve, fonda, le 7 Novembre 1420, avec ſa ſœur *Alix*, un Anniverſaire dans l'Egliſe de Fréjus. Elle eſt qualifiée, dans le titre de fondation, *Bertranda, uxor quondam Domini Hugonis Laurenſii.*

IV. Georges de Laurens fut marié avec *Camille de Caſtellane*. Ils ſont rappelés dans le contrat de mariage de leur fils, nommé

V. Scipion de Laurens, qui épouſa, par contrat du 7 Novembre 1493, *Catherine d'Apremont*, dont il eut :

VI. Bernard de Laurens, Seigneur en partie de Roquebrune, qui fit hommage au Roi, le 4 Avril 1537, & teſta le 19 Mai 1566. Il avoit épouſé, le 12 Mars 1527, *Anne de Ber-*

tatis, fille de *Jean-Antoine*, Co-Seigneur de Tourettes & de Mauvans. De ce mariage vint :

VII. JEAN DE LAURENS, IIe du nom, qui épousa, en 1554, *Julie de Laugier*, fille *d'Elzéar*, des Barons *de Thoard*, & de *Jeannette de Caſtellane*. Il en eut :

VIII. PIERRE DE LAURENS, Ier du nom, marié, le 11 Octobre 1601, avec *Madeleine d'Albertas*, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Villecroze, & de *Claudine de Blacas-d'Aulps*, dont il eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. JEAN-ANTOINE, Capitaine au Régiment d'Auvergne, par commiſſion du 10 Mai 1655 ;
3. ANTOINE, Capitaine au même Régiment ;
4. Et JACQUES (*a*), Seigneur de Vaugrenier, marié, en 1625, avec *Anne de Graſſe*, fille de *René*, des Seigneurs *de Saint-Tropez*, & de *Diane de Villeneuve*, dont il eut :

   RENÉ, Capitaine au Régiment de Vendôme, par commiſſion du 20 Juillet 1660, tué au ſiège de Grave ;

   Et trois fils, Capitaines dans d'autres Régimens, tués auſſi au ſervice du Roi.

IX. PIERRE DE LAURENS, IIe du nom, fixa ſa demeure à Aix, où il fut reçu Conſeiller au Parlement en 1623. Il épouſa, le 1er Février même année, *Jeanne de Séguiran*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bouc, alors Préſident au Parlement, & depuis Premier Préſident de la Chambre des Comptes d'Aix. Il fit ériger, en 1665, ſa Terre de *Saint-Martin-de-Pallières*, en *Marquiſat*. Il en fit hommage au Roi en 1672, & teſta le 30 Septembre même année. Il eut de ſon mariage pluſieurs enfans, entr'autres :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Peyrolles*, rapportée ci-après ;
3. Et SUSANNE, mariée, en 1653, à *Dominique de Benaud de Lubières*.

X. HENRI DE LAURENS, Marquis de Saint-Martin & de Brue, Seigneur de Tourtour, Conſeiller au Parlement de Provence en 1654, fut marié, le 1er Janvier 1648, à *Catherine d'Agut*, fille de *Jean-Barthélemy*, Conſeiller au même Parlement, & d'*Iſabeau de Toron*. Il teſta le 18 Septembre 1693, & eut de ſon mariage pluſieurs enfans, entr'autres :

1. PIERRE-JOSEPH, qui ſuit ;
2. Et N... DE LAURENS, Prévôt de l'Egliſe de Barjols.

XI. PIERRE-JOSEPH DE LAURENS, Ier du nom, Marquis de Saint-Martin & de Brue, &c., ſucceſſivement Conſeiller, Procureur Général & Préſident à Mortier au Parlement de Provence, épouſa, le 30 Août 1665, *Aimare de Forbin*, fille d'*Henri*, Baron d'Oppède, Premier Préſident du Parlement de Provence, & de *Marie-Thérèſe de Pontevès*. Il fit ſon teſtament le 5 Novembre 1714, & eut pour enfans :

1. PIERRE-JOSEPH, qui ſuit ;
2. JEAN-BAPTISTE, mort chef d'Eſcadre des Armées Navales du Roi ;
3. RENAUD, Prévôt de l'Egliſe de Barjols ;
4. Et VINCENT, Page du Roi, enſuite Capitaine au Régiment d'Anjou, tué au ſervice du Roi à la priſe d'Aſti en Piémont en 1702.

XII. PIERRE-JOSEPH DE LAURENS, IIe du nom, Marquis de Saint-Martin & de Brue, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Provence, eut de ſon mariage avec *Gabrielle de la Rocque*, fille du Préſident de ce nom,

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS-BERNARD DE LAURENS-VAUGRENIER ;
3. PIERRE-FRANÇOIS-GABRIEL, Chanoine de l'Egliſe d'Aix ;
4. AYMARE-THÉRÈSE-HENRIETTE, mariée le 3 Août 1726, à *Jean-François d'Honorati de Jonquerette*, IIe du nom, Capitaine d'Infanterie, dont poſtérité. Voy. HONORATI ;
5. 6. & 7. Et trois filles, Religieuſes : l'une au Couvent des Urſulines ; les deux autres au Couvent de la Miſéricorde d'Aix.

XIII. FRANÇOIS DE LAURENS, Marquis de Brue & de Saint-Martin, Seigneur de Sault, de Vaugrenier, de la Braiſſe, &c., a épouſé à Paris, le 29 Août 1734, *Louiſe-Antoinette-Thérèſe de Melun*, née le 21 Janvier 1710, baptiſée par le Cardinal de Noailles, qui la nomma avec la Ducheſſe de Richelieu. Il n'a eu de ce mariage que

MARIE-MARGUERITE, qui s'eſt mariée, en 1752, avec PIERRE DE LAURENS, Seigneur de Peyrolles, alors Avocat Général au Parlement de Provence, enſuite Préſident à Mortier au même Parlement.

(*a*) La branche que JACQUES forma s'eſt terminée en pluſieurs filles mariées dans les Maiſons de *Pontevès-Bargême*, de *Micaëlis du Bignoſc* & de *Guidi*.

BRANCHE des Seigneurs de PEYROLLES.

X. ANTOINE DE LAURENS, Ier du nom, Seigneur de Peyrolles, ſecond fils de PIERRE II, Marquis de Saint-Martin, Conſeiller au Parlement de Provence, & de *Jeanne de Séguiran*, fut Capitaine au Régiment d'Auvergne, Infanterie, paſſa en la même qualité dans celui de Foucault, Cavalerie, & fut Grand Prévôt de Provence. Il épouſa, en 1658, *Françoiſe d'Anjou*, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et BALTHAZAR, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XI. PIERRE DE LAURENS, IIIe du nom, Seigneur de Peyrolles, Conſeiller au Parlement de Provence en 1686, épouſa, en 1690, *Anne de Cornier*, dont il eut :

1. HENRI, qui ſuit;
2. ANTOINE;
3. ANNE, mariée à *Joſeph-Geoffroy d'Entrechaux-d'Arenne*, Conſeiller au Parlement de Provence;
4. Et CLAIRE, mariée à *Joſeph de Croze*, des Seigneurs *de Montlaux*, Gouverneur du Fort de Notre-Dame-de-la-Garde à Marſeille, dont des enfans. Voy. CROZE.

XII. HENRI DE LAURENS, Seigneur de Peyrolles, épouſa, en 1723, *Thérèſe de Raimondis*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. JOSEPH, Capitaine de Frégate;
3. Et CLAIRE, mariée, en 1753, à *François-Honoré d'Eſtienne-Chauſſegros*, Seigneur de Lioux.

XIII. PIERRE DE LAURENS, IVe du nom, Seigneur de Peyrolles, Avocat Général au Parlement de Provence, enſuite reçu Préſident à Mortier au même Parlement en 1766, épouſa, en 1752, MARIE-MARGUERITE DE LAURENS, fille de FRANÇOIS, Marquis de Brue & de Saint-Martin, & de *Louiſe-Antoinette-Thérèſe de Melun*.

XI. BALTHAZAR DE LAURENS, ſecond fils d'ANTOINE II, & de *Françoiſe d'Anjou*, fut Grand Prévôt de Provence, & épouſa, le 26 Juin 1703, *Marie-Anne de Robert-d'Eſcragnolles*, dont il a eu entr'autres enfans :

XII. JACQUES DE LAURENS, Chevalier des Ordres de Saint-Lazare & de Saint-Louis, Meſtre de Camp de Cavalerie, Inſpecteur Général des Maréchauſſées, Lieutenant des Maréchaux de France, & Grand Prévôt de Provence, marié en 1738, avec *Anne de Griffeuil*.

Cette Famille de LAURENS, diſtinguée en Provence par l'ancienneté de ſa Nobleſſe & par ſes alliances, porte pour armes : *d'or, au laurier de ſinople ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*. Supports : *un cerf à dextre, & un loup à ſéneſtre*. Cimier : *un cerf naiſſant*.

LAURENS, Famille éteinte, différente de la précédente, quoiqu'elle porte à-peu-près les mêmes armes. Elle étoit originaire de Savoie, & ſubſiſtoit à Arles ſur la fin du ſiècle paſſé, dit l'Abbé Robert de Briançon, dans ſon *Etat de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 270.

LOUIS DU LAURENS eut de *Louiſe de Caſtellane* une nombreuſe poſtérité, ſavoir :

1. HONORÉ, qui exerça pendant pluſieurs années la charge d'Avocat Général au Parlement d'Aix, & fut marié avec *Anne d'Ulme (de Ulmo)*, fille de *François*, Seigneur de Montravail & Premier Avocat Général au même Parlement. Etant devenu veuf, il ſe fit d'Egliſe, fut nommé à l'Archevêché d'Embrun en 1600, & y mourut en 1612. Il eut de ſon mariage :

   JEAN-BAPTISTE, mort Abbé de Sinanque;
   Et LOUISE, mariée, en 1599, avec *Hubert de Laincel*, Seigneur de Saint-Martin.
2. RICHARD, qui ſuit;
3. ANDRÉ, premier Médecin du Roi, & Seigneur de Ferrières en France. Il eut d'*Anne Sanguin*, ſon épouſe, des Seigneurs *de Livry*, un fils, Seigneur de Ferrières, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui ne laiſſa point de poſtérité;
4. JEAN, Capucin, ſous le nom de P. *Jérôme*, qui fut trois fois Provincial de ſa Province, refuſa les Archevêchés donnés à ſes frères, & fut noyé dans la mer, revenant de ſa viſite des Martigues;
5. JULIEN, Théologal de l'Egliſe de Saint-Trophime à Arles, qui y mourut de la peſte, s'étant expoſé pour ſecourir ceux qui en étoient affligés;
6. ANTOINE, Abbé de Saint-Pierre de Vienne & Aumônier du Roi;
7. Et GASPARD, Archevêque d'Arles en 1603.

RICHARD DU LAURENS, Seigneur de Chivry, épouſa la fille d'*Anne Robert*, célèbre Avocat au Parlement de Paris, de laquelle il eut

quatre fils & pluſieurs filles : trois des garçons ont été ſucceſſivement Conſeillers au Parlement de Paris ; un a été marié & n'a point laiſſé d'enfans ; le quatrième, Grand Prieur de Cluny, a été nommé à l'Evêché de Belley ; une des filles, Louise du Laurens, a été mariée à *Jean Baltazard*, Conſeiller au Parlement de Paris, & enſuite Maître des Requêtes. Les autres ont été Religieuſes à l'Abbaye de Saint-Antoine de Paris & à celle de Poiſſy.

Les armes : *d'argent, au laurier de ſinople ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

LAURENS, troiſième Famille de la même Province, établie à Arles, & originaire de la ville d'Avignon, dont il eſt parlé dans l'*Etat de la Nobleſſe de Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, & dans l'*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 67. Elle remonte à

I. Barthélemy de Laurens, qualifié *noble* & *Ecuyer* dans un acte d'achat paſſé devant *Bontoſi*, Notaire à Avignon, en 1470. Il fut élu premier Conſul de cette ville en 1477, & eut pour fils, Pons, qui ſuit, ainſi qu'il conſte par ſon teſtament du 10 Août 1500.

II. Pons de Laurens épouſa *Eliſabeth de Damians*, & teſta devant *Vilardi*, Notaire à Avignon, le 17 Avril 1545. De ſon mariage vint :

III. Bernardin de Laurens, allié à *Anne Morelly*, par contrat paſſé devant *Laurenci*, Notaire à Avignon, le 16 Novembre 1549. Il fut élu premier Conſul d'Avignon en 1556, & Député vers le Pape Paul IV l'année d'après. Il laiſſa de ſon mariage :

IV. Marc-Antoine de Laurens, Ier du nom, qui épouſa, le 6 Janvier 1607, par contrat paſſé devant *Veyrier*, Notaire à Avignon, *Lucrèce de Candiac*, fille de *Philippe*, & de *Françoiſe de Vani*, dont :

V. Marc-Antoine de Laurens, IIe du nom, marié, 1° à *Claudine de Blancheti*, par acte paſſé devant *Rémon*, Notaire à Avignon, le 1er Août 1632 ; & 2° le 19 Mai 1643, à *Françoiſe de Maris*, par acte paſſé devant *Eſcofier*, Notaire à Arles. Il fut premier Conſul de cette ville où il s'établit en 1659, & maintenu dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires du Roi en 1667. Il eut de ſa ſeconde femme :

VI. François de Laurens, marié, le 3 Avril 1676, acte reçu par *Boſſi*, Notaire à Béziers, à *Marguerite de Bonnet de Maureillan*, fille de *François*, Seigneur & Baron de Maureillan, & d'*Eliſabeth de la Roque-Bouillac de Saint-Géry*. Leur fils fut :

VII. Marc-Antoine de Laurens, IIIe du nom, qui acquit la Terre & Baronnie de Beaujeu, Viguerie de Digne, le 11 Novembre 1690, & épouſa, par acte paſſé devant *Léotard*, Notaire à Beaucaire, le 29 Septembre 1698, N... *du Long*, dont :

VIII. Charles-François de Laurens, Baron de Beaujeu, Seigneur de Mariaud, marié, par contrat paſſé devant *Vaugier*, Notaire à Arles, le 26 Décembre 1718, à *Thérèſe du Roure*, fille de *Nicolas*, Conſeiller du Roi, Capitaine, Viguier pour Sa Majeſté de la ville d'Arles, & de *Brigitte de Meyran d'Ubaye*. Leurs enfans ſont :

1. Henri, Baron de Beaujeu, Capitaine au Régiment d'Auvergne, Infanterie, en 1759 ; nous ignorons s'il eſt marié ;
2. Jacques, dit *le Chevalier de Beaujeu*, Sous-Lieutenant & Aide-Major des Grenadiers à cheval en 1759, puis Lieutenant en 1760 juſqu'en 1764, avec rang de Meſtre de Camp de Cavalerie ;
3. Et Jean-Baptiste, Chanoine de l'Egliſe d'Arles.

Les armes : *parti, au 1 d'or, à la croix pattée de gueules ; au 2 d'or, à 3 bandes de gueules.*

LAURENTS (des), quelquefois dits Laurenti, a Laurentiis & de Laurentiis, dans les actes latins, & que l'on prononce encore par corruption de Laurans, eſt une Famille originaire de la ville de Rome, où elle étoit diſtinguée dès le XIIIe ſiècle, ſelon l'Auteur du *Nobiliaire du Comtat Venaiſſin*, tom. II, p. 177. Elle paſſa, dit-il, en Piémont en 1380, & s'établit à Avignon ſur la fin du XVe ſiècle. On trouve en effet, dans le *Traité des diverſes eſpèces de Nobleſſe*, du P. Meneſtrier, p. 378, les *Laurentii*, les *Pagani*, &c., parmi les Nobles de la ville de Saruces. En voici la Généalogie, telle à-peu-près qu'on la trouve dans le Nobiliaire ci-deſſus cité.

I. Othon Laurenti, Gentilhomme Romain, s'attacha à la Maiſon de Savoie, vers l'an 1380, & épouſa, par acte paſſé devant *Joſeph Angelo*, Notaire de la ville d'Aſti en Piémont, le 17 Juillet 1392, *Catherine Philippini*, dont entr'autres enfans :

II. Louis ou Aloïsio Laurenti, qui ſervit

avec ſon père dans les troupes de Savoie, & épouſa, par contrat paſſé le 23 Octobre 1380, devant *Jacques de Sulſo*, Notaire à Milan, *Thérèſe Mangaroni*, fille de *Carlo Mangaroni*, Patrice de Milan. Il en eut :

MONETO, qui ſuit;
Et CLARISSE, mariée avec *Antoine des Rollands*, d'Avignon.

III. MONETO LAURENTI ſervit en qualité de Maréchal de Bataille dans les troupes auxiliaires que Louis, Duc de Savoie, envoya dans le Milanois, après la mort de Philippe-Marie, leur dernier Duc, de la Maiſon des Viſconti, ſous les ordres des Seigneurs de Compeys & de Varax, en 1449. MONET, ou MONETO LAURENTI, ſervit auſſi en la même qualité dans l'armée d'Amédée IX, Duc de Savoie, ſous les ordres de Philippe de Savoie, Comte de Breſſe, contre Guillaume, Marquis de Montferrat, & fut nommé, à la fin de la campagne, Capitaine ou Gouverneur du Château de Nice, par Lettres datées du camp d'Agano, du 14 Septembre 1467, jour auquel les deux Princes firent leur traité de paix. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 4 Novembre 1464, devant *Jean Gonizi*, Notaire à Turin, *Louiſe Sabionelli*, dont :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, lequel continua la poſtérité dans la ville d'Aſti, où OTHON LAURENTI, ſon biſaïeul, avoit établi ſa famille en 1392. Il y épouſa *Andrivette de Campanelli*, qui ſe remaria, par contrat paſſé devant *Girardi*, Notaire d'Avignon, avec *Guillaume de Paniſſe*, Gentilhomme de la ville d'Aſti;
3. Et NICOLAS, qui quitta le ſervice du Duc de Savoie, & accompagna ſon frère aîné à Avignon. Il prit depuis parti dans l'Armée que le Roi FRANÇOIS Ier envoya en Italie ſous la conduite du Vicomte de Lautrec en 1528. L'armée Françoiſe ayant été diſſipée par les maladies, NICOLAS LAURENTI ſe retira à Porchia, ville de la Marche d'Ancône, & s'y maria avec la nièce du célèbre Juriſconſulte *Antonini*, Profeſſeur en l'Univerſité de Macerata, depuis Evêque titulaire de Nicoſie. Cette branche ſubſiſtoit encore en 1676, dans une ville de la Marche d'Ancône, appelée *la Ripatronſone*, dans la perſonne de FRANÇOIS LAURENTI, fils de RODOMONT.

IV. LOUIS LAURENTI, IIe du nom, élevé à Nice par ſon père dans la profeſſion des armes, paſſa à Avignon avec ſon frère NICOLAS. Peu après ſon mariage, il quitta le parti de l'épée pour prendre celui de la robe, alors en grande conſidération à Avignon; fut reçu Docteur en Droit en 1504, & y mourut. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 14 Septembre 1498, devant *Ortigue*, Notaire d'Apt, *Anne de Caranza* ou *Carence*, ſœur de *Jeanne de Carence*, Abbeſſe de Sainte-Croix de la même ville (dont les armes ſont : *d'or, au chevron de ſable, accompagné de 3 bouquets de garence de.....*) De ce mariage vinrent :

1. JÉRÔME, qui ſuit;
2. JEAN, Grand Prieur de Cluny, Adminiſtrateur du Collège de Saint-Martial d'Avignon, & l'un des quatre Auditeurs Apoſtoliques de cette ville, dont il étoit Conſeiller dans le tems des troubles cauſés par les Calviniſtes en 1562. Il vivoit encore en 1565 ;
3. Et MARGUERITE, mariée, par contrat paſſé devant *Hugues Gazari*, Notaire à Apt, le 26 Avril 1535, avec *Georges de Sabran*, des Comtes *de Forcalquier*.

V. JÉRÔME DES LAURENTS, Comte aux Lois, admis dans la première claſſe de la Nobleſſe d'Avignon en 1550, nommé Auditeur de Rote de cette ville lors de la création de ce Tribunal, dont il devint Doyen en 1579, fut député par la ville d'Avignon vers les Papes PIE IV & V, dont il obtint des franchiſes & des privilèges pour les habitans de Pernes & de Menerbes au Comtat Venaiſſin, & fut chargé par les Avignonois de complimenter les Rois HENRI II & HENRI III, à leur avènement à la Couronne. Il mourut à Avignon âgé de près de 100 ans, après avoir fait des fondations dans les Egliſes de Saint-Martial & de Sainte-Claire, pour le repos des âmes de ſes père & mère, en 1557 & 1588. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 28 Janvier 1548, devant *Honoré Joannis*, Notaire d'Avignon, *Iſabelle de Lopès de Villanova*, fille de *Michel*, & d'*Anne de Pomard*, dont:

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JEAN, tige de la branche des Marquis de *Brantes*, rapportée ci-après ;
3. Et GUILLAUME, qui aſſiſta au mariage d'*Alexandrine de Siroc*, ſa couſine, avec *Antoine d'Alleman*, Co-Seigneur de Châteauneuf, le 16 Août 1595.

VI. FRANÇOIS DES LAURENTS, Auditeur de Rote après ſon père, par Bref du Pape CLÉMENT VIII de l'an 1599, épouſa, par contrat paſſé à Avignon en 1599, devant *Théodore Joannis*, Notaire de cette ville, *Hélène de*

Serres, fille de *Raymond*, Capitaine Châtelain de la Roque-ſur-Pernes, & d'*Eléonore de Benoît*. Leurs enfans furent :

1. Barthélemy, qui ſuit ;
2. Isabelle, femme de *Loup de Ribère*, à Avignon ;
3. Et Françoise-Marie, morte Abbeſſe de Saint-Laurent d'Avignon.

VII. Barthélemy des Laurents, Auditeur de Rote d'Avignon, en ſurvivance de ſon père, auquel il ſuccéda en 1622, ſe maria, en 1625, par contrat paſſé devant *Gabriel Barnioli*, Notaire d'Avignon, avec *Marie de Quiqueran*, fille de *Balthazar*, Seigneur de Ventabren, Colonel de l'artillerie du Pape à Avignon, & de *Marguerite Filleul de la Madelène*, Dame de Remuzat, ſa ſeconde femme. Il en eut :

VIII. Antoine-Balthazar des Laurents, qui s'eſt marié, par contrat paſſé en 1664, devant *Antoine Chanuel*, Notaire d'Avignon, avec *Catherine de Garcin*, fille de *Théodore*, & de *Jeanne Meyronnet*, dont :

IX. Antoine-Jean-Baptiste des Laurents, Seigneur de Champfort, qui épouſa, par contrat paſſé en 1699, devant *Eſprit-Michel Gollier*, Notaire d'Avignon, *Marie*, fille de *François Poule*, de laquelle il a eu :

1. Joseph-Balthazar, qui ſuit ;
2. Claude-Ignace, appelé *le Chevalier* des Laurents, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1719 ;
3. Antoine-Joseph, dit *l'Abbé* des Laurents ;
4. Et Diane-Lucrèce, Religieuſe au Monaſtère du Verbe Incarné à Avignon.

X. Joseph-Balthazar des Laurents, Seigneur de Champfort, Saint-Alexandre & Saint-Nazaire, Co-Seigneur de Montagut & de Carſan, reçu Page de la Ducheſſe de Berry, depuis Officier de Dragons, a épouſé, le 6 Avril 1744, *Claude-Madeleine Ferrand d'Eſcotay*, fille de *François*, Baron d'Avernes, Gouverneur du Navarrins & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Marguerite de Flecelles de Brégy*, Dame de Flecelles, dont pour fille unique :

Eléonore-Joséphine-Pulchérie, née à Avignon le 18 Mars 1745, qui s'eſt mariée, le 11 Février 1765, avec *Charles-François-Chriſtian de Montmorency-Luxembourg*, Prince de Tingry, Duc héréditaire, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres, & Capitaine des Gardes du Corps de S. M., dont elle a été la troiſième femme. Voy. MONTMORENCY.

BRANCHE des Marquis de Brantes, *à Avignon & à Paris.*

VI. Jean des Laurents, fils puîné de Jérôme, & d'*Iſabelle de Lopès*, épouſa, par contrat paſſé devant *François Marez*, Notaire d'Avignon, le 29 Décembre 1594, *Lucrèce le Blanc*, Dame de l'Olive & du Broc en Provence, fille de *Pierre*, Auditeur Général de la Légation d'Avignon, ſous le Cardinal Georges d'Armagnac, & de *Camille Gaultier de Girenton*, dont :

1. Antoine, marié à *Françoiſe de Bellis*, fille de *Pierre*, & de *Catherine de Candiac*, dont il n'eut point d'enfans ;
2. Georges, qui embraſſa le Calviniſme & ſe maria dans la ville de Montélimar avec *Françoiſe de Bérenger*, Dame de Puygiron dans le Valentinois, dont un fils, mort au ſervice, & deux filles, Religieuſes ;
3. Henri, qui ſuit ;
4. Louis, Sieur de l'Olive, Gentilhomme ſervant du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment de Piémont, marié dans l'Egliſe de Sureſnes-lès-Paris, le 14 Janvier 1652, avec *Marie de Freſne*, dont :
   1. Charles, qui ſervit dans différens Régimens, & ſe maria dans l'Egliſe Saint-Laurent à Paris, le 11 Octobre 1691, avec *Jeanne Bonvalet*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, deux filles, ſavoir :
      Jeanne, vivante ſans alliance en 1741 ;
      Et Françoise-Louise, reçue à Saint-Cyr en 1707, mariée, en 1723, avec François-Louis des Laurents, Baron de Beaumont & de Montſerein, ſon couſin iſſu de germain, mentionné ci-après.
   2. Marie-Louise, femme, en 1671, de *Jacques de Polaſtron*, Seigneur de Pominet & de Tarquat, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ;
   3. Catherine, mariée, en 1718, avec *Henri de Nains*, Marquis de Candeau, Gentilhomme de la Manche des Ducs d'Anjou & de Berry, & Capitaine au Régiment des Gardes.
   4. Et Françoise, mariée avec *Annibal de la Cépède*.

de Nays.

VII. Henri des Laurents, Seigneur de l'Olive & du Broc, Auditeur de Rote en 1632, épouſa, par contrat paſſé le 4 Novembre

1636, devant *Félix Jay*, Notaire d'Avignon, *Catherine de Rhodes*, fille de *Jean*, & de *Gabrielle Féraudy*, dont :

1. Georges-Dominique, qui ſuit ;
2. Joseph-François, marié à Uzès en Languedoc. Il y forma la branche des Seigneurs *de Jonquairoles*, dont il ne reſtoit qu'une fille, non mariée en 1749 ;
3. Thomas, mort ſans alliance ;
4. 5. 6. & 7. Et quatre filles, Religieuſes à Avignon.

VIII. Georges-Dominique des Laurents, Seigneur du Broc & de l'Olive en Provence, Baron de Brantes, au Comtat Venaiſſin, dont il obtint l'érection en *Marquiſat*, par Bulles du Pape Clément X, données au Palais de Sainte-Marie-Majeure le 13 Juillet 1674, épouſa, par contrat paſſé le 15 Janvier 1675, à Lambeſc en Provence devant *Boſſe*, Notaire de cette ville, & *Flaſſani*, Notaire du Thor, *Louiſe-Thérèſe de Lauris*, Dame de Beaumont & de Montſerein, au Comtat, fille d'*Emery*, Marquis de Taillades & de Valbonnette, Gouverneur de Philippeville, des Ville, Cour & Château des Ponts-de-Cé, tué en Allemagne, le 11 Juillet 1675, à la bataille d'Altenheim, au paſſage du Rhin, & de *Françoiſe de Caſtellane de la Verdière*, ſa ſeconde femme. Leurs enfans furent :

1. François, dit *l'Abbé de Brantes ;*
2. Jean-Dominique, Marquis de Brantes ;
3. Hyacinthe-Dominique, titré *Marquis des Laurents*, Capitaine au Régiment de Tallard, Chevalier de Saint-Louis, marié, le 20 Octobre 1724, par contrat paſſé devant *Baudouin* & ſon confrère, Notaires au Châtelet de Paris, avec *Marie-Yolande d'Eſtrées de Lauzières-Thémines*, fille de *François-Annibal*, IIIe du nom, Duc *d'Eſtrées*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c., & de *Madeleine de Lionne*, ſa première femme, dont il n'eut point d'enfans. Ils étoient couſins au IVe degré, par *Julienne-Hippolyte d'Eſtrées*, Ducheſſe de Brancas, biſaïeule maternelle du Marquis *des Laurents ;* & ſon épouſe l'inſtitua ſon héritier, à condition de porter le nom & les armes *d'Eſtrées* ;
4. Louis-Joseph, appelé *le Comte d'Ampus*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Meſtre de Camp Général, Chevalier de St-Louis, & Lieutenant de Roi, honoraire à Saint-Domingue, marié, 1° le 1er Juillet 1719, avec *Conſtance-Léonore d'Eſtrées*, ſœur aînée de la précédente ; & 2° le 15 Octobre 1727, à *Marthe le Blond de la Joupière*, veuve du Vicomte *de Choupes*, Major du Pont-Goave en Amérique, & fille de N... *le Blond*, Sieur de la Joupière, Conſeiller au Conſeil Suprême de St.-Domingue, & de *Marthe Renoul*. Il n'a point eu d'enfans de ces deux mariages ;
5. & 6. Esprit & François, dont on ignore la deſtinée ;
7. François-Louis, qui ſuit ;
8. Jean-Dominique, dit *le Chevalier des Laurents*, Capitaine dans le Régiment de Nieuperg au ſervice de la Maiſon d'Autriche ;
9. Et Marie-Thérèse, Religieuſe Bénédictine à l'Abbaye de Saint-Laurent d'Avignon.

IX. François-Louis des Laurents, Baron de Montſerein & de Beaumont, Capitaine d'Infanterie au Régiment du Fort le Normand, par Commiſſion du 15 Septembre 1710, épouſa, par contrat paſſé devant *Martin*, Notaire au Châtelet de Paris en 1723, Françoise-Louise des Laurents, ſa couſine, dont il a été parlé ci-deſſus. De ce mariage ſont ſortis :

1. Joseph-Jean des Laurents de Montserein, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Flandre ;
2. Joseph-Marthe ;
3. Hyacinthe-Dominique ;
4. Françoise-Martine-Eléonore, dite *Mademoiſelle de Montſerein ;*
5. Louise-Elisabeth ;
6. Rose-Josèphe ;
7. Et Louise-Adélaïde, tenue ſur les fonts de Baptême par feu M. le Duc d'Orléans, premier Prince du ſang, & feue Madame d'Orléans, ancienne Abbeſſe de Chelles.

Les armes : *d'or, à 2 palmes de ſinople, adoſſées & poſées en pal.* (Il eſt auſſi parlé de cette Famille dans l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II.)

Pour le Marquiſat de *Brantes*, dont fit acquiſition, en 1697, *Pierre du Blanc*, Inſpecteur des troupes d'Avignon, voy. BRANTES.

LAURÈS (de), en Guyenne. Les filiations ſuivies de cette Famille, juſtifiées devant le Juge d'armes de France, ſoit en original, ou par expéditions délivrées ſur les minutes en forme authentique, ſoit par l'Ordonnance de maintenue de nobleſſe, rendue le 20 Septembre 1715, par M. de Lamoignon, Intendant en Guyenne, en faveur de noble Geoffroy

DE LAURÈS-DE-LA-DEVÈSE, remontent à BÉRAUD DE LAURÈS, Conſeiller au Parlement de Pau.

Depuis ce BÉRAUD, cette Famille a formé cinq degrés juſqu'à ce jour, & porte pour armes : *d'or, à 3 branches de laurier de ſinople en pal, poſées 2 & 1; au chef de gueules, chargé de 3 foudres d'argent.* (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II.)

LAURIERE, Nobleſſe l'une des plus anciennes de la Province du Limouſin, dont ſont iſſus les Seigneurs & Barons *de Moncaut*, en Gaſcogne.

I. BERTRAND DE LAURIÈRE, Seigneur d'Andas, fils puîné de JEAN, Baron DE LAURIÈRE, & de *Bertrande de Durfort*, épouſa, 1° *Anne de Lomagne*, dont il n'eut point de poſtérité; & 2° en 1550, *Antoinette de Mondenard*, fille de *François*, Seigneur & Baron de Moncaut, Sainte-Colombe, & de *Catherine de Foudras*. De ce mariage vint :

II. BLAISE DE LAURIÈRE, Seigneur & Baron de Moncaut, Sainte-Colombe, Saint-Peſſerre, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur des ville & citadelle de Layrac, tué devant la ville de Marmande, à la tête des troupes qu'il commandoit pour le Roi de Navarre, & en ſa préſence. Ce Prince le fit tranſporter dans la ville de Tonneins, & inhumer au tombeau des Seigneurs dudit lieu, & aſſiſta à ſes funérailles, avec pluſieurs perſonnes de ſa ſuite & de ſon armée, comme il eſt rapporté dans le Procès-verbal fait à cette occaſion en 1580. Il avoit épouſé *Catherine de Coutures*, Baronne de Sarrazin & de St.-Loubert, au pays de la Chaloſſe, & Dame d'Atours de la Reine JEANNE DE NAVARRE. Il en eut :

III. BLAISE DE LAURIÈRE, IIe du nom, Seigneur & Baron de Moncaut & autres lieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, qui épouſa, le 28 Juin 1597, *Marie de Fabas*, fille de Meſſire *Jean*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Caſtels, Andaure, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes du Roi, Maréchal de Camp des Armées Françoiſes, Gouverneur pour Sa Majeſté au pays du Haut-Albret. Leur fils fut :

IV. JOSEPH DE LAURIÈRE, Baron de Moncaut, Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il s'allia, le 17 Février 1622, avec *Marie de Luſignan*, fille de *haut & puiſſant Seigneur François de Luſignan*, Marquis dudit lieu, Galapian, Monbalen, Saint-Surin, Goux, &c., de laquelle il eut :

V. LOUIS DE LAURIÈRE, Chevalier, Seigneur & Baron de Moncaut, qui s'eſt marié, par contrat du 29 Juillet 1654, avec *Françoiſe de Boudon*, fille de feu *Henri*, & de *Charlotte de Catus*. De cette alliance vint :

VI. BLAISE DE LAURIÈRE, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Moncaut, qui épouſa, en 1687, *Marguerite de Sarrau*, fille de *Jacob*, Seigneur d'Arras, & de *Conſtance de Goudal*. Il eut entr'autres enfans :

VII. CLAUDE DE LAURIÈRE, Seigneur & Baron de Moncaut, qui s'eſt marié, en 1718, avec *Antoinette de Beſſière*, fille de *Joſeph*, Conſeiller en la Cour des Aides de Guyenne, dont :

VIII. JOSEPH DE LAURIÈRE, Seigneur & Baron de Moncaut, Capitaine au Régiment de Piémont, Chevalier de Saint-Louis. Il a épouſé, en 1755, *Marie-Anne de Sarrau*, & eſt mort en 1765, laiſſant :

CLAUDE, Seigneur & Baron de Moncaut, né le 1er Janvier 1766. (*Notice envoyée.*)

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé, lampaſſé & couronné du même.* Supports : *deux lions.*

* LAURIS, en Provence, ancienne Nobleſſe qui tire ſon nom de la Terre de LAURIS, qu'elle a poſſédée pendant plus de 500 ans, ce qui eſt prouvé par des hommages rendus aux Comtes de Provence par les Barons DE LAURIS. L'Abbé Robert de Briançon, dans ſon *Etat de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, pag. 276; l'Abbé Pithon-Curt, dans ſon *Hiſt. de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin*, tom. II, pag. 186; & l'Auteur de l'*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, pag. 69, parlent de cette famille. On croit que la Ville de Marſeille eſt le vrai lieu de ſon origine, du moins la première époque de ſon exiſtence ſemble-t-elle l'indiquer, puiſque, dès l'an 1262, cette Ville voulant de nouveau s'ériger en République, & s'étant révoltée contre Charles d'Anjou, Comte de Provence, ſon Souverain, elle députa à Barral de Baux, qui étoit venu à la tête d'une armée pour l'aſſiéger, Colomb de Pierre-Sainte, ſon Podeſ-

tat, accompagné des principaux Citoyens, parmi leſquels étoit un GUILLAUME DE LAURIS, pour fléchir la colère de ce Prince, & implorer ſa clémence; cela prouve que dès-lors la Maiſon de LAURIS étoit une des premières de la ville de Marſeille. On trouve dans le même ſiècle & dans le ſuivant, pluſieurs Gentilshommes de ce nom, tels que HUGUES DE LAURIS, Damoiſeau de Valbonnette, à qui le Prieur de ce lieu rendit aveu & dénombrement au mois de Septembre 1276, pour des héritages qui relevoient de ſa Seigneurie. — Un Chevalier, ALFANT DE LAURIS, qui fut du nombre de ceux que Charles d'Anjou, Ier du nom, Comte de Provence, avoit choiſis pour le fameux duel de 100 contre 100, qu'il avoit indiqué à Bordeaux en 1283, contre PIERRE, Roi d'Aragon, au ſujet de leur démêlé touchant le Royaume de Sicile, & qui n'eut point d'effet, par la lâcheté de l'Aragonois. — Et un autre GUILLAUME DE LAURIS, vivant à Aix en 1355, lequel avoit pour contemporain BERTRAND DE LAURIS, demeurant à Mallemort, Diocèſe de Marſeille.

I. Vers ce tems vivoit auſſi, dans le même lieu, HUGUES DE LAURIS, Damoiſeau, Co-Seigneur de Valbonnette, ainſi qualifié dans des aveux qui lui furent rendus en 1360 & 1362. *Ferrier de Saint-Chamas* (*Saint-Amant*), lui donna tout ce qu'il poſſédoit à Lauris, à Piévert, à Villelaure, à Cadenet & à Mérindolles, terres ſituées en Provence, ce qui fait préſumer qu'il étoit ſon parent. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

MONTOLIN, qui ſuit;
Et ALAYONNE, mariée, avant l'an 1400, avec *Louis de Valbelle*, Seigneur de la Garde.

II. MONTOLIN, ou MONTOLIEN DE LAURIS, Damoiſeau, Co-Seigneur de Valbonnette, épouſa, par contrat du 14 Mai 1420, *Dauphine d'Allamanon*, Dame en partie de la ville de Lambeſc, fille de *Pierre*, iſſu d'une ancienne Famille de Provence, qui poſſédoit les Seigneuries de Lambeſc, de Rognes & d'Aureille, dès le commencement du XIIIe ſiècle. De ce mariage vint :

III. ELZÉAR DE LAURIS, qui obtint un délai d'un an pour la preſtation de l'hommage qu'il devoit au Roi RENÉ, Comte de Provence, pour raiſon de ſes Seigneuries de Lambeſc & de Valbonnette en 1454. Il eut pour fils :

IV. JOUVENCEAU-FRÉDÉRIC DE LAURIS, Co-Seigneur de Lambeſc, que LOUIS D'ORLÉANS, Marquis de Rothelin, Grand Sénéchal de Provence, diſpenſa de payer au Domaine du Comte de Provence, les ſubſides qu'il devoit à ce Prince, à cauſe de ſes biens, parce qu'il avoit dès-lors, en 1507, douze enfans de *Marguerite de Gantès*, avec laquelle il avoit été marié par contrat du 21 Mai 1469. Elle étoit fille de *Pierre*, ſavant Juriſconſulte du lieu de Cuers, au Diocèſe de Toulon, & de *Louiſe de Cuers*. De ces douze enfans, ſept ont été reçus Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem, ſéant à Rhodes. On n'en connoît que deux, ſavoir :

HONORÉ, qui ſuit;
Et ANTOINETTE, mariée, en 1530, à *Jean de Forbin*, Chevalier, Seigneur de la Tour-Dauvet, dont le petit-fils, *Paul-Albert*, reçu Chevalier de Malte en 1589, mourut Grand Prieur de Saint-Gilles, & Lieutenant Général des Galères de France. Il avoit été le premier Ambaſſadeur de Malte à la Cour de France. Voy. FORBIN.

V. HONORÉ DE LAURIS, Co-Seigneur de Lambeſc en Provence, & de Taillades au Comtat Venaiſſin, épouſa, par contrat du 2 Mars 1522, *Catherine Roux* (*Ruffi*), fille de *Jean*, Seigneur de la Tour-de-Beauvezet, Co-Seigneur de Lamanon & d'Aurons, & d'*Alix Flotte de la Roche*, de la ville de Salon. Il teſta le 29 Août 1562, en faveur de ſes enfans :

1. ESPRIT, qui ſuit;
2. MELCHIOR, ſurnommé l'*Ecuyer de Taillades*, l'un des Capitaines de la Milice d'Avignon, pendant les guerres des Calviniſtes, en 1562, &c. Il ſe trouva dans le détachement des gens de pied qui accoururent au ſecours du Château de Sorgues, aſſiégé par les Huguenots, & qui les chaſſèrent de ce lieu le 30 Août 1562. Il continua de ſervir dans les guerres du Comtat, & aſſiſta aux Etats de Provence tenus à Aix, pour pacifier les troubles de la Province avec les Seigneurs de Beaujeu, d'Oyſe, de Croze & de la Barben, & autres ligueurs, le 28 Avril 1592. Il épouſa *Louiſe de Caſtellane*, dont il n'eut point d'enfans, & diſpoſa de ſes biens en faveur de ſon neveu, par ſon teſtament de l'an 1595;
3. CATHERINE, mariée à *Saturnin de Chapus*, de la ville de Lambeſc, dont poſtérité. Voy. CHAPUS;
4. LUCRÈCE, femme de *Nicolas Seguin*, du lieu d'Aiguilles, au Diocèſe d'Aix;

5. Et ANNE, alliée à *Guillaume Arquier*, de la ville de Lambesc.

On trouve en 1565 un CLAUDE DE LAURIS, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, tué au siège de Malte.

VI. ESPRIT DE LAURIS, Seigneur de Valbonnette & de Taillades, nommé Viguier de Marseille, après Antoine de Rizzo, par provisions du 1er Mai 1570, avoit épousé, le 20 Mai 1565, *Isabelle de Damians*, fille de *Michel*, Seigneur de Vernègues, & de *Gillette d'Andréa*, dont :

1. FRANÇOIS, héritier de son oncle, & mort sans enfans ;
2. JEAN, Chevalier de Malte, tué au service de la Religion le 26 Juin 1625 ;
3. Et CLAUDE, qui suit.

VII. CLAUDE DE LAURIS, aussi Chevalier de Malte, défendit les intérêts du Roi pendant les troubles de la ligue en Provence, & fut un de ceux qui s'opposèrent au ravitaillement de la ville de Salon, tenue par les ligueurs le 13 Avril 1593. Il quitta l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après la mort de son frère aîné, & épousa, le 7 Juin 1632, *Madeleine de Saint-Chamas*, fille d'*Emery*, & de *Françoise Maingre*, de la ville de Lambesc. Il en eut :

VIII. EMERY DE LAURIS, Marquis de Valbonnette & de Taillades, Gouverneur de Philippeville, des Ville, Cour & Château des Ponts-de-Cé, tué en Allemagne le 11 Juillet 1675, à la bataille d'Altenheim, au passage du Rhin, avec la réputation d'un des plus braves hommes de son tems. Il avoit épousé, 1° *Renée de Forbin*, de la branche de Bonneval, nièce de *Paul-Albert de Forbin*, Grand Prieur de Saint-Gilles, dont nous avons parlé ci-devant; & 2° en 1658, avec *Françoise de Castellane*, fille d'*Henri*, Seigneur d'Ampus, près de Draguignan, & de *Marie de Brancas-Villars*; & sœur de *Dominique de Castellane*, qui se noya dans le naufrage que firent cinq de nos Galères, auprès de Gênes, en 1655. Elle en hérita. Du premier lit vinrent :

THÉRÈSE, mariée, en 1666, à *François-Louis de Forbin*, Seigneur de la Barben & de la Goye ;
Et quelques autres filles, Religieuses.

Et du second lit il eut :

1. JOSEPH-MATHIAS, qui suit ;
2. JEAN-CHARLES, reçu Chevalier de Malte en 1667, & vivant Commandeur de Favoillane en 1729 ;
3. LOUISE-THÉRÈSE, Dame de Beaumont & de Montserein au Comtat, femme, par contrat du 2 Février 1673 (& le même auteur, à l'article *Laurents*, marque le 15 Janvier 1675 ; laquelle de ces deux dates croire ?), de *Georges-Dominique des Laurents*, Marquis de Brantes à Avignon ;
4. Et MARIE, Religieuse Professe au Monastère de Sainte-Praxède à Avignon.

IX. JOSEPH-MATHIAS DE LAURIS DE CASTELLANE & DES GÉRARDS, Marquis d'Ampus, Seigneur de Villehaute, de Taillades, de Valbonnette & de Lagneroſc, connu sous le nom de *Marquis de Castellane*, fut élu premier Consul d'Aix & Procureur du pays en 1713, & mourut à l'Isle au Comtat Venaissin en 1734. Il avoit épousé, vers 1688, *Marie de Vassadel*, fille & héritière d'*Alexandre*, Seigneur de Vacqueyras, ou Vaquéras, au Comtat Venaissin, dont :

ALEXANDRE, qui suit ;
Et MARIE-LOUISE-THÉRÈSE, femme, en 1710, de *Louis-Daniel de Montcalm*, dit *de Gozon*, Marquis de Saint-Véran en Languedoc.

X. ALEXANDRE DE LAURIS CASTELLANE, Marquis d'Ampus, &c., né en 1689, épousa *Antoinette du Deffand*, fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de la Lande en Bourgogne, Gouverneur de Neuf-Brisach, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Charlotte-Angélique Amelot de Bisseuil*, dont :

LOUIS-JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit ;
Et une fille, morte sans alliance à Roquemaure en Languedoc, auprès de la Dame *de Vaux*, sa parente.

XI. LOUIS-JOSEPH-FRANÇOIS DE LAURIS DE CASTELLANE, Marquis d'Ampus, &c., élu Syndic de la Noblesse en 1741, est marié, depuis le mois de Janvier 1737, avec N... *de Rivière de Brueix*, fille de *Dominique*, Lieutenant de Roi à Besançon, & de *Marie*, ou *Madeleine-Thérèse de Rahisse*, & en a eu :

XII. LOUIS-JOSEPH-MARIE-ANDRÉ-GABRIEL DE LAURIS, né à Avignon le 30 Novembre 1738, qui a épousé à Paris, *Julie de Porlier de Rubelles*, dont deux garçons & une fille.

Les armes : *d'argent, à 3 bandes, dont celle du milieu de sinople, & les deux autres de gueules.*

LAUTHIER, Famille originaire du Dauphiné, de laquelle étoient

PHILIPPE DE LAUTHIER, Préſident des Monnoies, mort en 1450 ; & ANNE DE LAUTHIER, Dame de Chambaudoin.

CHARLES DE LAUTHIER, Brigadier des Armées du Roi en 1711, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1755, avoit ſervi d'abord en Eſpagne, où il fut Gouverneur des Isles de Majorque & de Minorque, & Colonel des Gardes Wallones. Dans le tems de la guerre entre les deux Couronnes de France & d'Eſpagne, il quitta le ſervice de celle-ci pour entrer au ſervice de l'autre, ne voulant pas porter les armes contre ſon Prince. Il avoit trois frères, qui ſont morts au ſervice, étant Capitaines en pied.

§ LAUTHONNYE (DE), Famille noble & originaire du Limouſin, illuſtre par ſon antiquité, ſes alliances & ſes ſervices militaires. L'ancienne tradition du pays en fait remonter la nobleſſe à des tems reculés; mais un incendie qu'elle éprouva, dont l'acte authentique eſt de 1445, & les preuves qui ont été faites judiciairement le 17 Juin 1758, pardevant M. Charles-Blaiſe-Léon Milon, Conſeiller du Roi en ſon Châtelet de Paris, certifiés véritables par Louis d'Hozier, Juge d'Armes de France, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, ne permettent d'en remonter la Généalogie par titres originaux, qu'à

I. JEAN DE LAUTHONNYE, Ier du nom, qui eſt qualifié noble dans une tranſaction qu'il paſſa le 16 Novembre 1339, devant *Cœuille*, Notaire Royal, avec Dame Marie de Tulle, pour raiſon de la Juſtice du fief de la Farge, qui appartenoit audit JEAN DE LAUTHONNYE. Cette tranſaction eſt énoncée dans un inventaire des titres & effets de la Famille, du 28 Juin 1619, & du fief de la Farge, ainſi que de la terre de la Lauthonnye, & autres fiefs, dont JEAN étoit propriétaire, & qui ſont encore aujourd'hui, depuis ce tems, toujours poſſédés par ſes deſcendans. Du mariage de JEAN DE LAUTHONNYE, Ier du nom, avec N... *de Chanac* (*a*), vint :

II. N... DE LAUTHONNYE, qui probablement mourut jeune, & laiſſa de ſon mariage

III. JEAN DE LAUTHONNYE, IIe du nom, qui eut pour tuteur noble *Guillaume de Chanac*, ſon aïeul maternel, ainſi qu'il eſt juſtifié par un acte paſſé devant Notaire & témoins, le 1er Février 1365, dans lequel JEAN DE LAUTHONNYE eſt qualifié petit-fils de *Guillaume de Chanac (ejus nepotis)*. Ce tuteur donna pouvoir à noble Hugues de la Francie, Bernard Rebuffie, Damoiſeaux, & autres, de faire le recouvrement des ſommes dues à ſon pupille, & de régir & adminiſtrer ſes biens mobiliers & immobiliers. Par cet acte on voit que deux Gentilshommes furent chargés par le Seigneur *de Chanac* de l'adminiſtration de ce pupille, ſon petit-fils. JEAN DE LAUTHONNYE, IIe du nom, Damoiſeau, préſenta une Requête, en 1392, au Sénéchal du Limouſin, dans laquelle il expoſa, que quoiqu'héritier de ſon père, ayant droit de jouir de ſes biens, cens & rentes par lui délaiſſés, les emphytéotes ou cenſitaires refuſoient néanmoins de lui payer les droits ſeigneuriaux, ſous prétexte qu'il n'en avoit pas pris poſſeſſion judiciaire, ce qu'il n'avoit pu faire, à cauſe de ſon bas âge, & enſuite à cauſe de ſes longues abſences, cauſées par ſes ſervices militaires. Le Sénéchal du Limouſin commit ſur cette Requête *Jean de Cœuille*, Notaire Royal, à l'effet de mettre en poſſeſſion ledit JEAN DE LAUTHONNYE, des biens délaiſſés par ſon père, ce qu'exécuta ledit Notaire Royal, le 13 Juillet 1392, en le mettant en poſſeſſion de la Juſtice, des cens, des tènemens du Mas, du Plos, de la Bergerie, Paroiſſe de Fargès, du Soul & autres. JEAN DE LAUTHONNYE, IIe du nom, eſt qualifié *Noble & Damoiſeau*, dans l'hommage qu'il rendit devant le même *Cœuille*, Notaire Royal, le 2 Mai 1397, à noble Aymard de la Garde, au ſujet de quelques fiefs ſitués à la Garde, dans lequel il eſt qualifié noble, ainſi que dans le dénombrement fourni par Guillaume de la Garde, au Maréchal de Boucicaut, Vicomte de Turenne, le 20 Février 1414. La qualité de Damoiſeau lui fut auſſi donnée dans une reconnaiſſance que les emphytéotes paſſèrent à ſon profit, le 25

(*a*) La Maiſon *de Chanac* a donné à l'Egliſe deux Cardinaux, des Patriarches, un Archevêque de Bourges, deux Evêques de Paris & d'autres Prélats. Cette Maiſon s'eſt fondue dans celle *de Pompadour*, par le mariage, en 1355, de *Julienne de Chanac*, avec *Ranulphe*, ou *Raoul de Pompadour*. Voy. les *Annales du Limouſin* dans l'*Hiſt. de Saint-Martial*, tom. III, pag. 632, Edit. de Limoges, en 1685; & Moréri, Edit. de 1712 & 1765, au mot CHANAC.

Novembre 1434, au ſujet de ſes droits ſeigneuriaux. Il laiſſa

IV. PHILIPPE DE LAUTHONNYE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garde, qui racheta, le 2 Octobre 1434, de Guy de Saint-Chamans, douze ſols & ſix ſetiers de ſeigle de rentes ſur le Mas de Plos, que ſon père avoit vendues. Il eſt qualifié *Damoiſeau* dans une reconnoiſſance pure & ſimple, le 28 Janvier 1439, au Comte de Ventadour, qui lui affranchit, le 16 Avril 1646, un fonds de terre ou héritage, nommé *la Gaſcardie*, pour en jouir dorénavant, comme les autres francs-fiefs, par ſimple reconnoiſſance, ſans foi ni hommage; & il acheta, de Guillaume de la Garde & de Tranchelion, un ſetier de ſeigle & un ſetier d'avoine, qu'il lui devoit ſur une pièce de terre & autres cens & rentes. Il avoit épouſé *Catherine de la Falconnie de Tudeils*, & donna quittance de la dot de ſa femme, le 31 Août 1461. (La Maiſon *de la Falconnie de Tudeils* eſt fondue dans celle de *Gréen de Saint-Marſault*, Vicomtes du Verdier.

V. GÉRAUD DE LAUTHONNYE, à qui ſes père & mère firent la donation univerſelle de leurs biens, épouſa, par contrat du 6 Février 1478, *Annette de Bariat*, fille de noble *Rigal*, Seigneur de Carlat, & de *Marguerite de Faucher*, de la Maiſon de *la Valette*, dont le Grand Maître de ce nom a augmenté le luſtre; & *Guillaume Faucher*, l'un des aïeux maternels de GÉRAUD DE LAUTHONNYE, eſt qualifié *Domicellus*, dès 1263, dans une charte de Tulle, rapportée par Baluze dans l'*Hiſtoire de Tulle*. GÉRAUD DE LAUTHONNYE, Damoiſeau, déclara, par un acte de 1478, au Comte de Ventadour, que ſa terre de Lauthonnye relevoit de ſon Comté, ſans preſtation, hommage, ſerment de fidélité: *francum feudum abſque hommagio & fidelitatis juramento*. Tels ſont les termes de l'acte. GÉRAUD DE LAUTHONNYE eut de ſon mariage:

1. GILBERT, qui ſuit;
2. GABRIEL, rapporté après ſon aîné;
3. JEAN, Eccléſiaſtique;
4. Et un autre garçon, qui a été Religieux Bernardin.

VI. GILBERT DE LAUTHONNYE, Seigneur de la Farge, qualifié noble dans un contrat paſſé le 2 Septembre 1513, entre lui & noble Jean de Neuville, au ſujet de la juſtice, des cens & rentes des Plos, qui avoient été poſſédés par JEAN DE LAUTHONNYE, Ier du nom, épouſa, par contrat du 17 Juin 1504, *Clémence de Roux*, fille de noble *Jean de Roux*, Viguier de Campagnac, & de noble *Munde de Maynard de Chauſſenejoux*. (La Maiſon *de Roux de Campagnac* en Périgord ſubſiſte dans la perſonne du Vicomte de *Campagnac*; & celle de *Maynard-de-Chauſſenejoux* eſt fondue dans celle de *Paulhac*, dans le même pays.) De ce mariage vint:

VII. JEAN DE LAUTHONNYE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de la Farge, qui avoit eu pour tuteur JEAN DE LAUTHONNYE, Eccléſiaſtique, ſon oncle, fit appeler, le 29 Juin 1527, les Sieurs de Sainte-Fortunade & de Tranchelion, devant le Sénéchal du Limouſin, au ſujet de l'entrepriſe faite par leur Officier, ſur les droits de juridiction qui lui appartenoient dans le bourg de la Garde. Ce JEAN DE LAUTHONNYE mourut peu de tems après, ſans alliance.

VI. GABRIEL DE LAUTHONNYE, Ecuyer, Seigneur de la Farge, fils puîné de GÉRAUD, & d'*Annette de Bariat*, tranſigea, le 2 Septembre 1513, avec Jean de Neuville, pour le Mas de la Rivière, Paroiſſe de la Farge, & teſta le 6 Mai 1538, inſtitua pour héritier ſon fils aîné, & fit des legs avec ſubſtitution à JEAN, leur frère aîné. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 12 Juillet 1525, *Marguerite de Bouſſac*, fille de noble *Antoine*, Sire *de Bouſſac*, Seigneur dudit lieu; & 2° en 1531, noble *Françoiſe Roux de Campagnac*, en Périgord, fille de *François*, & nièce de *Clémence de Roux*, femme de *Gilbert*, frère de ſon mari. Du premier lit vint:

1. MARGUERITE, décédée ſans alliance.

Et du ſecond lit il eut:

2. JEAN, qui ſuit;
3. & 4. MERCURE & JEAN, morts en bas âge, & ſans alliance.

VII. JEAN DE LAUTHONNYE, IIIe du nom, Seigneur de Lauthonnye & de la Farge, qualifié Noble & Ecuyer, dans le dénombrement qu'il fournit au Comte de Ventadour, le 7 Février 1545, des fonds, cens & rentes par lui tenus à la Garde, en conſéquence de l'hommage qu'il avoit rendu audit Seigneur Comte de Ventadour, embraſſa le parti des armes, ſe ſignala en différentes occaſions; ſervit d'abord dans la Compagnie de 100 Hommes d'Armes, qui n'étoit compoſée que

de Gentilshommes, commandée par le Maréchal de Saint-André, ſuivant la montre de cette Compagnie faite en armes à Moulins, le 4 Août 1560, ſuivant le certificat du Sieur Sue, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Lieutenant de la même Compagnie, & d'Eſtinals & Moreau, Commiſſaires & Contrôleurs. Il ſervit enſuite en qualité de Maréchal des Logis dans la Compagnie de 50 Lances, commandée par le Comte de Ventadour, Gouverneur de la Province de Limouſin; ce qui eſt juſtifié par l'extrait de la revue faite à Brive, en Limouſin, le 15 Juillet 1571. Il fut encore employé en la même qualité, le 1er Août de la même année, ſuivant un autre certificat du même Comte de Ventadour, & celui des Commiſſaires, Tréſoriers, Contrôleurs de la même Compagnie, du 31 Juillet 1571 (*a*). Dans le tems des troubles & guerres civiles, le Comte de Ventadour voulant pourvoir à la ſûreté des villes de la Province, & connoiſſant le courage, la fidélité & l'expérience de JEAN DE LAUTHONNYE, le nomma d'abord Commandant de la Ville de Beaulieu en Limouſin, enſuite pour commander en ſon abſence dans la Ville de Limoges, d'où ce même Comte étoit obligé de s'éloigner; & ſuivant un certificat des Conſuls de Limoges, on voit avec combien de fidélité JEAN DE LAUTHONNYE s'acquitta des devoirs de Commandant. Son Général voulant encore l'employer pour une expédition importante, à laquelle il deſtinoit ſa Compagnie de 50 Lances, le prévint, par ſa lettre du 5 Avril 1574, que cette Compagnie ne pouvoit pas ſe paſſer de lui, qu'il eût à ſe tenir prêt pour le venir joindre, & qu'il mandoit aux Conſuls de Limoges de lui payer ſes appointemens depuis le tems qu'il y ſervoit en qualité de Commandant. Le Comte de Ventadour, accompagné des Seigneurs de Pompadour, Bouchars & Corbiers, délogèrent le Mercredi 19 Octobre 1575, de Saint-Léonard, en y laiſſant garniſon pour l'aſſurance du retour, & alla droit à Limoges, envoyant devant les Seigneurs de Pompadour & DE LAUTHONNYE, pour avertir les Conſuls de lui faire ouvrir les quatre portes pour le faire recevoir avec ſes gens, la guerre continuant toujours. Et en 1585, les troubles de Religion s'étant répandus dans le Limouſin, la Maurie, Chef d'une Légion Proteſtante, ſous les ordres du Vicomte de Turenne, s'avança avec ſa troupe vers la Ville de Tulle, pour la ſurprendre & la ravager; mais les habitans implorèrent l'aſſiſtance du Seigneur DE LAUTHONNYE, qui réſidoit en ſon Château de la Farge, autrement dit *Lauthonnye*, à une lieue de Tulle, qui partit ſur-le-champ, ſe mit à la tête des habitans, auxquels il fit prendre les armes, fit avec eux des ſorties, repouſſa la Maurie avec tant de courage & de valeur, qu'il mérita des louanges & des remercimens du Roi Henry III, ſuivant la lettre dont ce Prince l'honora : *Monſieur* DE LAUTHONNYE, *je ne vous ſaurois aſſez exprimer le contentement qui demeure du bon & fidèle devoir que vous avez fait de ſecourir les Habitans de ma Ville de Tulle, & les délivrer des miſères & calamités qui leur étoient préparées, ſi Dieu eût permis que* la Maurie *& ſes adhérans fuſſent venus à chef de leurs entrepriſes. Sur quoi, comme vous n'avez pas moins mérité de louanges que de récompenſes, je déſire que l'occaſion ſe préſente de vous rendre content de l'un & de l'autre : à quoi vous me trouverez toujours diſpoſé; & cependant je vous prierai de ne vous laſſer point de ſecourir ces pauvres gens, s'ils reviennent derechef réclamer votre aſſiſtance, priant Dieu, Monſieur* DE LAUTHONNYE, *qu'il vous tienne en ſa ſainte & digne garde. Ecrite à Paris, le* 24 *Septembre* 1585. *Signé* : HENRY. *Et plus bas :* DE NEUFVILLE. On lit encore dans les *Annales du Limouſin*, que le Seigneur DE LAUTHONNYE ne quitta point la Ville de Tulle, après avoir repouſſé la Maurie, de crainte de nouvelles entrepriſes de ſa part, & qui furent très-prochaines. En effet, ce la Maurie ayant été rejoindre le Vi-

(*a*) Cette Compagnie étoit compoſée de Gentilshommes & d'Hommes d'Armes, tous de diſtinction, du nombre desquels étoient Antoine de Scorailles de Rouſſille, Raymond de Chambon, René de Mirambel, Jean de la Porcherie, Jean de Saint-Félix, de Saint-Vians; les Officiers étoient Gilbert de Levis, Comte de Ventadour, Capitaine de Courſan, Lieutenant; Gabriel de Veilhan de Penacor, Enſeigne; Jean de la Rouſſière de Baſſiline, Guidon; & JEAN DE LAUTHONNYE, Maréchal des Logis, qui ſervit en cette qualité, durant le cours de pluſieurs années, & avec une diſtinction qui lui attira des marques d'eſtime & de confiance exprimées dans des lettres que lui écrivit le Comte de Ventadour, le 15 Avril 1574, le 7 Mai 1580, & le 3 Mai 1585.

comte de Turenne, & lui ayant raconté ſon échec, ce Général ſe mit en marche à la tête de 10000 hommes, & vint en perſonne aſſiéger cette Ville, où le Seigneur DE LAUTHONNYE employa ſa valeur & ſon expérience, à la tête des Habitans, pour les défendre contre cette ſeconde attaque; mais les aſſiégés, infiniment inférieurs en nombre, la Ville ne put réſiſter. Elle fut priſe le 9 Octobre de la même année 1585, & le Vicomte de Turenne y laiſſa pour Gouverneur la Maurie, qui exigea des Habitans des très-grandes rétributions, juſqu'au 9 Février 1586, qu'il ſe retira avec ſa troupe au Château de Turenne, dans la crainte des approches des troupes du Roi, commandées par Charles de Lorraine. Voilà à-peu-près le détail des ſervices de JEAN DE LAUTHONNYE, III^e^ du nom, qui épouſa, 1° par contrat du 23 Août 1571, *Catherine de Médicis de Roſſias*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Roſſias, & de *Marie de Marqueſſac*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2° par contrat du 15 Mai 1582, *Françoiſe de Bar*, fille de *Guy*, Ecuyer, Seigneur du Puy-Marc, chef de la branche aînée de ſa Maiſon (*a*). Il teſta le 4 Juin 1600, & laiſſa l'uſufruit de ſes biens à *Françoiſe de Bar*, ſa ſeconde femme, & inſtitua pour héritier CHARLES DE LAUTHONNYE, ſon fils, ſorti d'elle.

VIII. CHARLES DE LAUTHONNYE, Ecuyer, Seigneur de la Garde, & autres Places, épouſa, par contrat du 13 Septembre 1609, *Jeanne Veilhan de la Majorie*, fille de N..... *Veilhan de la Majorie*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de la Vignière, la Baſſe, Grandmont, &c., & d'*Anne de Biron*, de l'illuſtre Maiſon *de Gontaud-Biron*. CHARLES DE LAUTHONNYE, étant ſur le point de partir pour l'armée, fit ſon teſtament le 30 Avril 1619, inſtitua pour héritière ſon épouſe, à la charge de rendre ſon hérédité à PIERRE DE LAUTHONNYE, ſon fils aîné, qui ſuit, & lui ſubſtitua JACQUES, ſon autre fils, Cornette dans une Compagnie d'Ordonnance du Duc de Ventadour, ſuivant une quittance de 450 livres, pour trois montres de ſon ſervice. CHARLES DE LAUTHONNYE fut tué peu de tems après au ſervice du Roi, ainſi qu'il eſt énoncé dans l'inventaire fait après ſon décès, le 28 Juin 1619; & ſa veuve, *Jeanne de Veilhan*, teſta le 14 Mai 1645. L'on voit par cet acte qu'elle légua JACQUES DE LAUTHONNYE, un de ſes fils, ainſi que Demoiſelle *de Chauſſenejoux*, nommée *Catherine Maynard de Chauſſenejoux*, femme de PIERRE, ſon fils aîné; fit ſon héritier ſon ſecond fils, rapporté après ſon aîné; légua PIERRE-ARMAND, un de ſes autres fils, qui fournit ſon dénombrement au Vicomte de Turenne, de pluſieurs fiefs, cens & biens nobles, en toutes Juſtices; & légua auſſi ſes deux filles, CLAUDE & TOINETTE, l'une mariée au *Verdier*.

IX. PIERRE DE LAUTHONNYE, qualifié noble, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & autres places, rendit hommage le 31 Janvier 1635, au Duc de Ventadour pour ſa Seigneurie de Lauthonnye. Il avoit épouſé *Catherine Maynard de Chauſſenejoux*, dont une fille, mariée avec *Jean-Pierre Audebart*, Ecuyer, Seigneur de la Martinie, dont vinrent deux filles, l'une mariée dans la Maiſon *d'Hauteroche*, & l'autre dans celle *de Bonneval*.

IX. JOSEPH DE LAUTHONNYE, ſecond fils de CHARLES, & de *Jeanne Veilhan de la Majorie*, fut émancipé par ſon père, le 3 Février 1638, & épouſa, le 13 Mai 1664, *Marguerite du Pradel*, fille du feu Seigneur *du Pradel*, Maréchal des Logis de la Reine, femme de Louis XIV, & de *Marie de Rouffignac*. Il fournit ſon dénombrement le 17 Avril 1698, au Prince de Rohan, Seigneur du Duché de Ventadour, au ſujet de la Seigneurie de la Garde, & de ſes autres biens nobles. Suivant un certificat du Marquis du Saillant, Grand Sénéchal du Limouſin, du 31 Juillet 1689, on voit que JOSEPH DE LAUTHONNYE avoit ſervi Brigadier dans la Compagnie des Gentilshommes du Bas-Limouſin. Il eut de ſon mariage :

1. ARMAND, qui ſuit;
2. MARIE, mariée à *Raymond de la Serre*, Seigneur de la Lande, par contrat du 14 Septembre 1711, fils de *Louis-Alexis de la Serre*, Seigneur de Conques, & de Dame *Marie de Roquemaurel*.

X. ARMAND DE LAUTHONNYE, Chevalier, Seigneur de la Garde, épouſa, le 28 Novembre 1709, *Marie de Chabannes*, Dame de Saint-Paul, fille de feu *Jean-Joſeph de Cha-*

(*a*) De la Maiſon *de Bar* étoit le Marquis *de Bar*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur des ville & citadelle d'Amiens, qui avoit un fils unique, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Gouverneur en ſurvivance des ville & citadelle d'Amiens, tué à la bataille de Ramillies.

bannes, & de Dame *Jeanne-Marie de Bardoulat*. De ce mariage vinrent :

1. Jean-Charles, qui ſuit;
2. Et Eléonore, mariée, par contrat du 1er Juin 1738, avec *Jean-Joſeph de Bardoulat*, Ecuyer, Seigneur de la Salvanie & de Puymège & autres lieux, fils de feu *Dominique*, Ecuyer, Seigneur de la Salvanie & de Puymège, & de Dame *Thérèſe de Teyſſier de Chaunac*.

XI. Jean-Charles de Lauthonnye, baptiſé le 4 Septembre 1717, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Sainte-Fortunade, Chevalier, Seigneur de Lauthonnye & autres lieux, Baron de la Garde, épouſa, par contrat du 2 Avril 1740, *Jeanne-Aimée de Teyſſier de Chaunac*, fille aînée de Meſſire *Jean-Blaiſe*, Ecuyer, Seigneur de Chaunac, du Mazel, Boiſſy, & autres lieux, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conty, Chevalier de Saint-Louis, & de feue *Marie-Anne de Baluze de Boiſſy*, avec clauſe, par ledit Sieur *de Chaunac*, père de ladite Demoiſelle, que par reſpect de ſes père & aïeul, il déſiroit conſerver dans la poſtérité deſdits Sieur & Demoiſelle, futurs époux, le nom *de Chaunac*, qu'ils portoient depuis pluſieurs ſiècles, & à cet effet, ledit Sieur de *Chaunac*, père, ſubſtitue ſa terre de Chaunac, avec toutes ſes appartenances & dépendances, à un de ſes enfans mâles, qui proviendroit de ce futur mariage, à la charge d'ajouter le nom *de Chaunac* à celui de Lauthonnye. Cet acte a été paſſé devant *Sudour* & *Buſſières*, Notaires. De ce mariage ſont ſortis :

1. Jean-Joseph, qui ſuit;
2. & 3. Jeanne-Eléonore-Julienne, & Jeanne-Marie-Thérèse.

XII. Jean-Joseph de Lauthonnye, baptiſé le 5 Août 1745, dans l'Egliſe de Saint-Julien de Tulle, par le Curé de la Paroiſſe, fut Page de la Reine, femme de Louis XV; eſt entré enſuite dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & s'eſt marié le 21 Septembre 1768, par contrat paſſé devant les Notaires du Châtelet de Paris, avec *Claude-Pétronille de Courtoux*, fille de Meſſire *Nicolas-Joſeph*, Chevalier, Seigneur de la Gauvière & de la Foye, Ecuyer de S. A. S. Monſeigneur le Duc de Penthièvre, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, & de Dame *Jeanne-Eliſabeth de Vilaine*; à ce contrat de mariage ont ſigné : Monſeigneur le Duc de Penthièvre; la Princeſſe de Carignan, veuve du Prince de Lamballe, fils dudit Duc; la Marquiſe de Saluces; la Comteſſe de Guébriant; Madame de Serrey; Mademoiſelle de Roſtaing; & auſſi *Claude-Simon de Courtoux*, Chevalier, Ecuyer de feue Madame la Comteſſe de Touloufe, oncle de la future épouſe; & *Jean-Marie-Félicité de Courtoux*, frère d'icelle, Officier au Régiment de Penthièvre, Cavalerie, Gentilhomme de Monſeigneur le Duc de Penthièvre; & autres Seigneurs, parens & amis. De ce mariage ſont nés :

1. Louis-Jean-Marie, qui ſuit;
2. & 3. Jean-Louis-Aimé, & Louis-Bonaventure;
4. Et Marie-Jeanne-Françoise-Aimée, Chanoineſſe Maltoiſe, en Dauphiné, tous les quatre enfans vivant en 1780.

XIII. Louis-Jean-Marie de Lauthonnye a eu pour parrain & marraine Monſeigneur le Duc de Penthièvre, & Madame la Ducheſſe de Chartres, ſa fille.

Les alliances de cette Maiſon ſont avec *Chaunac, la Falconnie de Tudeils, Bariat, Bouſſac, Roux de Campagnac, Bar, Veilhan de la Majorie, Gontaud-Biron, Maynard de Chauſſenejoux, Calvimont, du Pradel, Chabannes, Teyſſier de Chaunac*, & *Courtoux*.

On ne peut donner ici au juſte l'explication des Armes, parce que le cachet en cire qui les repréſente n'en marque pas aſſez bien les émaux & les couleurs. Nous voyons cependant qu'elles ſont : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 2 épis de blé, éffeuillés d'or; & aux 2 & 3 d'or, à 3 étoiles d'azur.*

* LAUTREC, Vicomté ſituée en Languedoc, Diocèſe de Caſtres, laquelle a donné ſon nom à une des plus anciennes Maiſons du Royaume, qui, ſuivant un *Mémoire* envoyé, ſubſiſte encore en deux branches, établies à Gaillac, en Albigeois, & à Caſtres. L'origine de cette Maiſon a ſouvent occupé les Savans & les Généalogiſtes.

On convient que Bertrand & Sicard, frères, & Vicomtes de Lautrec au XIIIe ſiècle, ſont les tiges des branches dont on va parler; & le ſentiment commun eſt qu'ils deſcendent des anciens Comtes *de Toulouſe*. Les uns prétendent, avec Olhagaray, que *Raymond* III, Comte *de Toulouſe*, fut frère

de Baudouin, Vicomte de Lautrec, père de Pierre, époux d'Alix de Lautrec, dont il eut Bertrand & Sicard. Les autres disent, avec Borrel, dans ses *Antiquités de Castres*, que ce *Baudouin* étoit fils de *Raymond* III. Ceux-ci, suivant Labbe & Louvet, croient que *Baudouin* étoit fils de *Bertrand*, & de *Comtoresse de Rabastens*, & petit-fils de *Raymond* VI; qu'il épousa Alix de Lautrec, héritière des anciens Vicomtes, & que ce fut à la charge de porter le nom & les armes de Lautrec; qu'en conséquence, Frotard, leur fils, fut Vicomte, & en transmit le nom & les armes à Bertrand & à Sicard, ses enfans. Enfin d'autres, guidés par les Auteurs de la savante *Histoire du Languedoc*, simplifient cette descendance, & disent que *Baudouin*, fils de *Raymond*, fut mis à mort, pour avoir porté les armes contre *Raymond* VI, son frère, & que ses biens héréditaires furent confisqués. Ils supposent qu'il épousa Alix de Lautrec, qu'ils prouvent être devenue héritière de la Vicomté de *Lautrec*, par le décès de Frotard, son frère, mort sans alliance; ils en concluent que Bertrand & Sicard étoient propres fils de *Baudouin*, & qu'à raison de la susdite confiscation, ils n'héritèrent que de la Vicomté de Lautrec. Ils confirment ce sentiment par le sceau des enfans de Sicard, & ils font observer que de trois frères, l'un portoit pour armes l'écusson de Toulouse en plein; l'autre, celui de Lautrec; & le troisième *écarteloit aux* 1 *&* 4 de Toulouse, *& aux* 2 *&* 3 de Lautrec; & comme ils supposent, avec raison, que ces Seigneurs n'auroient pas certainement osé prendre l'écusson de *Toulouse*, s'ils n'avoient été de cette Maison, ils en tirent une dernière preuve bien frappante de leur sentiment.

Quoi qu'il en soit, il est démontré que les Auteurs les plus anciens & les plus accrédités l'ont adopté, quant au fond. Il falloit même que ce fait parût bien établi, puisque Guillaume de Puylaurens, vivant dans le XIVe siècle, en parle comme d'une chose notoire. Cela prouve du moins que ce n'est pas une fable inventée de nos jours par les Seigneurs de Lautrec, comme le prétendent certaines personnes peu instruites en cette matière. On pourroit même leur prouver que les Lautrec du XVe siècle avancèrent, sans contradiction, en plein Parlement de Toulouse, qu'ils descendoient de ces anciens Comtes, & qu'ils en avoient toujours porté les armes. Ils appuyèrent même ce fait par un Mémoire généalogique, où il est notamment fait mention du contrat de mariage de *Baudouin* & d'*Alix*, qui existoit alors, dans les Archives de Carcassonne. Enfin il est encore démontré que les Maisons d'*Ambres* & d'*Arpajon*, qui prirent des alliances avec les Lautrec, dans le XIVe siècle, ont toujours écartelé de *Toulouse* plein, fondées sur la notoriété des tems, qui fixoit la tige de ces Vicomtes de Lautrec, dans la Maison des Comtes *de Toulouse*. Mais quelque parti que l'on prenne dans cette discussion, on ne pourra du moins contester à ceux du nom de Lautrec qui subsistent une origine bien illustre, puisqu'il est prouvé que leurs ancêtres étoient Vicomtes de Lautrec dans le XIIIe siècle, & marchoient de pair avec les premiers Seigneurs du Royaume. En conséquence on va se contenter ici de donner leur descendance, d'après ces deux Vicomtes, Bertrand, qui suit; & Sicard, rapporté après son aîné.

I. Bertrand, Vicomte de Lautrec, partagea, en 1242, avec ses neveux, & eut la moitié de la Vicomté. Il céda des droits à l'Abbesse de Vielmur, & eut pour enfans :

1. Sicard, qui suit;
2. Raymonde, alliée, le 1er Novembre 1272, avec *Raymond de Brassac*, d'une ancienne Maison qui ne subsiste plus;
3. & 4. Sibylle & Comtoresse, Abbesses de Vielmur.

II. Sicard, *aliàs* Sicardet, Vicomte de Lautrec, accorda des franchises aux habitans de Lautrec. Il eut deux femmes dont on ignore les noms, & mourut avant 1267. Ses enfans furent :

1. Sicard, Seigneur de Paulin & d'Aigrefeuille, Seigneur suzerain de Janès, & Vicomte de Lautrec. Il vivoit encore en 1350;
2. Bertrand, Vicomte de Lautrec, lequel céda, le 25 Janvier 1305, ses droits sur la Vicomté, au Roi, qui lui donna en échange le Comté de Caraman. Il fut père de Fredot, dont on ignore la destinée;
3. Philippe, allié, en 1285, à *Marie de Tournel*. On ne sait plus rien de lui;
4. Guillaume, Seigneur de Brassac & de Belfourtès en 1309. Il ne paroît pas qu'il ait laissé de postérité;
5. Jean, Archidiacre de Béziers;
6. Alets ou Alix, épouse de *Sicard d'Alaman*, d'une Maison illustre, alliée aux Com-

tes *de Toulouſe*, qui fut père d'un autre *Sicard*, à qui *Jeanne de Toulouſe* donna, par ſon teſtament de 1270, le Château de Caylus en Quercy, en conſidération de ſon mariage avec *Gaillarde de Burniquel;*

7. & 8. JEANNE & AGNÈS, Abbeſſes.

C'eſt tout ce qu'on ſait de la poſtérité de BERTRAND.

I. SICARD, Vicomte DE LAUTREC, ſon frère, mort vers 1235, avoit épouſé *Agnès de Mauvoiſin*, fille de *Guy*, Seigneur de Roſny, & d'*Alix de Porrhoët*, deux alliances illuſtres; car la Maiſon *de Mauvoiſin* étoit alliée de très-près à celle *de Montfort*, & tenoit un rang diſtingué dans le Royaume. Perſonne n'ignore auſſi que les *Porrhoët* ſont la tige de tous les Seigneurs *de Rohan*; ce qui procure aux LAUTREC les plus grandes alliances. SICARD, Vicomte DE LAUTREC, dût beaucoup déplaire au Roi, puiſque tous ſes biens furent confiſqués; mais ils furent enſuite rendus à ſa veuve, qui, par les ſoins du Comte *de Montfort*, ſon couſin, eut encore les Terres de Montredon & de Sénégas. Après le décès de SICARD, il y eut un partage de biens entre ſes enfans, en 1255 & en 1256. Ils prirent pour arbitre de leurs différends, les Nobles & les habitans de la Vicomté DE LAUTREC. De ſon mariage vinrent :

1. PIERRE, Seigneur de la Bruyère, mort ſans lignée, de ſon épouſe *Vaquerie de Monteil-Adhémar*. Sa ſucceſſion fut, en 1270, diviſée entre ſes frères ſurvivans. Il eſt à remarquer que ce PIERRE portoit pour armes l'écuſſon de LAUTREC en plein. Cela paroît juſtifier les conditions qu'on ſuppoſe avoir été appoſées au contrat de mariage de *Baudouin* avec ALIX DE LAUTREC;
2. ISARN, qui ſuit;
3. FROTARD, qui rendit hommage, en 1281, à l'Evêque de Cahors, & mourut ſans poſtérité;
4. GUY, dont on ne ſait rien;
5. BERTRAND, Seigneur de Sénégas, donataire de ſon père, & exécuteur teſtamentaire de *Sicard d'Alaman*. Il accorda des droits aux habitans de Lautrec, & fut père de BÉATRIX, mariée trois fois, 1° à *Philippe*, aliàs *Guy de Levis*, auteur des Seigneurs *de Mirepoix*, qui, en 1287, reconnut les droits de ſon épouſe; 2° à *Bertrand de Goth* (*a*), père de pluſieurs filles, & entr'autres, de *Régine*, épouſe de *Jean* Ier, Comte *d'Armagnac*; & de *Braide*, alliée à *Réginald*, Vicomte *de Burniquel*, fils naturel de *Raymond* VI, Comte *de Toulouſe*; & 3° à *Roger de la Barthe*, d'une ancienne Maiſon qui a formé pluſieurs branches;
6. AMALRIC, Seigneur d'Ambres, à qui ſon frère BERTRAND céda quelques droits ſur Lautrec. Il donna, de ſon chef, des privilèges aux habitans, & rendit hommage à l'Evêque de Cahors, dont les prédéceſſeurs avoient obtenu des droits de Suzeraineté ſur la Vicomté de LAUTREC, des anciens Seigneurs dudit lieu. Par *Alix d'Alaman*, ſon épouſe, il devint la tige des Seigneurs *d'Ambres*, ayant eu pour enfans : FROTARD, dont on ne ſait rien; & SICARD, qui fut père d'AMALRIC, dont nous allons parler, & d'ERMENGARDE, épouſe de *Bertrand* V, *de Cardaillac-Bioule*, tige des Seigneurs de ce nom. AMALRIC rendit ſon hommage en 1336, & épouſa *Marguerite de Périgord*, dont il eut : 1. SICARD, Evêque de Béziers; 2. ARCHAMBAUD, Evêque de Châlons; 3. AMALRIC, époux de *Jeanne de Narbonne*, de laquelle il n'eut que BRUNISSENDE, alliée à *Yves de Garancières;* n'en ayant point eu d'enfans, elle teſta le 22 Janvier 1418, laiſſant à *Jean de Voiſins*, ſon parent, tige des Seigneurs *de Voiſins-d'Ambres* & *Gélas*, tous les biens de la Maiſon de LAUTREC; & à *Guillaume de Narbonne*, tous ceux qui lui étoient échus du chef maternel; 4. & 5. ELÉONORE & JEANNE, Abbeſſes de Vielmur;
7. Et BÉATRIX, mariée à *Sicard d'Alaman*, alors veuf de *Philippe*. Il épouſa 3° *Béatrix de Meuillon*, dont on ignore la lignée. Il eut du premier lit : *Elis d'Alaman*, épouſe d'AMALRIC, Vicomte DE LAUTREC, ſon oncle; & *Cécile*, mariée à *Hugues de Monteil-Adhémar;* & du ſecond lit : *Sicard d'Alaman*, donataire de *Jeanne de Toulouſe*, comme on l'a remarqué ci-deſſus; & *Agnès d'Alaman*.

II. ISARN, Vicomte DE LAUTREC, Seigneur de Montredon, Braſſac & Camarès, céda des privilèges aux habitans de Lautrec; aſſiſta aux Etats de la Province, convoqués à Carcaſſonne en 1275, & teſta la même année. Il portoit les armes de *Toulouſe* en plein. On lui connoît, de *Jeanne de Saiſſac*, ſon épouſe, trois enfans, ſavoir :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. FROTARD, Seigneur de Montfa, marié à *Yolande*, morte en 1312. Il en eut :

§ GUILLAUME, Seigneur de Montfa & DE

(*a*) Des Généalogies particulières nomment ſa femme JEANNE.

Lautrec, qui s'allia avec *Alix de Pons*, mère de deux filles :

La cadette, qui épouſa le Seigneur *de Villars* ;

Et l'aînée, appelée Hélène, qui ſe maria au Seigneur *d'Arpajon*, à qui elle tranſmit tous ſes droits ſur la Vicomté de Lautrec, ainſi que ſur la Terre de Montfa ; mais *Hugues d'Arpajon*, petit-fils d'Hélène, rendit cette Terre à Pierre de Lautrec, qui ſuit, lequel lui donna en échange la Terre de Montredon. C'eſt à cauſe de ce mariage que les Seigneurs *d'Arpajon*, deſcendant de ladite Hélène, écartelèrent toujours leurs armes de celles de *Toulouſe*.

3. Et Béatrix.

III. Pierre, Vicomte de Lautrec & Seigneur de Montredon, épouſa *Ermeſſinde*, dont on ignore le ſurnom. On ne leur connoît d'autre enfant que

IV. Amalric, Seigneur de Montredon & Vicomte de Lautrec, qui reconnut, en faveur d'Isarn de Lautrec, la dot d'Hélène de Lautrec, future épouſe de Pierre II, qui ſuit ; & mourut vers 1341, laiſſant un autre fils, appelé Guy, allié à *Blanche de Gardouch*. On ne lui connoît point de lignée.

V. Pierre, IIe du nom, Vicomte de Lautrec, fut Seigneur de Montredon, Saint-Germier, le Caylar, &c., teſta & mourut avant 1390. Il portoit pour armes : *de Toulouſe, au chef chargé d'un lion paſſant*, par alluſion à celles de Lautrec ancien. Il avoit épouſé Hélène de Lautrec (ſans doute des *Lautrec-Venez*), qui lui ſurvécut pluſieurs années. Leurs enfans furent :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Germier*, rapportée ci-après ;
3. Amalric, mentionné au teſtament de ſon neveu Pierre ;
4. Et Jeanne, mariée à *Guiraud de Bellafare* ou *Bellafaire*, Seigneur d'Auriac, dont on croit la lignée éteinte.

VI. Pierre, IIIe du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de Montredon, fut Chambellan de Jean, fils du Roi. C'eſt par erreur que les Bénédictins donnent cette qualité à ſon père. En préſence de ſa mère il tranſigea avec Jean, ſon frère, ſur la ſucceſſion paternelle, & en eut même tous les droits qu'il pouvoit avoir ſur Montredon, en échange deſquels il céda à Jean les fiefs de Saint-Germier & du Caylar. En 1408 il acheta de Philippe de Lautrec-Venez tous les droits qu'il avoit dans la Vicomté ; ſe battit en duel contre Amaury de la Motte, qu'il vainquit ; & fit deux teſtamens, l'un le 11 Avril 1390 ; & l'autre le 1er Juillet 1402. Dans le premier, il ſe dit époux d'*Ermeſſinde de Montaut*, Maiſon diſtinguée, fille de *Raymond* ; fait mention de ſes mère, frères, ſœur & oncle, & inſtitue héritier Pierre, IVe du nom, qui ſuit ; fait des legs à Marguerite, ſa fille, & ſubſtitue à Jean, ſon frère. Dans le ſecond teſtament, il confirme, en faveur dudit Pierre, l'inſtitution d'héritier, & ſubſtitue enſuite 1° en faveur de Jean, Innocent, Catherine, Agnès, Ermessinde, ſes autres enfans ; 2° de Jean, ſon frère ; 3° de *Guillaume, Amalric* & *Hugues de Bellafare*, ſes neveux ; & 4° en faveur de Philippe de Lautrec-Venez. (On ignore la deſtinée de tous ces cadets.)

VII. Pierre, IVe du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de Montfa, la Bruyère & de la Montagne de Montaut, Terres que lui céda *Hugues d'Arpajon*, ſon couſin, à qui il avoit donné en échange celle de Montredon, ſauf toutefois les droits appartenans à Guillaume de Lautrec-Saint-Germier, ſon couſin. Pierre vendit une partie de ſes droits aux Comtes de Foix, & mourut en 1444. Il avoit épouſé *Marguerite de Peſtels*, fille de *Guy*, Seigneur de Vranzac & de Salers, d'une Maiſon connue. Leurs enfans furent :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Sicard, dont on ignore la deſtinée ;
3. François, duquel les actes ne diſent rien ;
4. Anne, mariée à *Jean de Sévérac*, alias *Savignac*, Seigneur de Belcaſtel en Rouergue. (On ignore, dit le *Mémoire*, s'il étoit de la même Maiſon que le Maréchal de France ;)
5. Catherine, épouſe de *Pharamond de la Vergne*, Seigneur de Saint-Sernin en Rouergue. (On ne connoît plus cette Maiſon ;)
6. Isabeau, femme de *Raymond de Saint-Germier*, en Lauraguais, d'une Maiſon éteinte ;
7. Jeanne, alliée à *François Hébrail*, Seigneur de la Courtade, d'une branche des *Hébrail*, Seigneur *de Canaſt*, en Lauraguais ;
8. Et Louise, qu'on croit née poſthume. Elle fut mariée à *Louis d'Auriol*, Seigneur de Boiſſezon, Laurion, Bouſſenac, Lacalm & les Vignals, fils de *Jean*, Seigneur de Mon-

tagut, des anciens Seigneurs *de Montagut* en Lauraguais. Il en ſubſiſte encore deux branches; mais celle de *Boiſſezon* s'eſt éteinte dans la Famille des *Patry Calouin*, Seigneurs de Tréville, par le mariage (contrat paſſé le 11 Juin 1623) d'*Anne d'Auriol*, petite-fille de LOUISE DE LAUTREC, avec *Mathurin de Patry Calouin*, Seigneur de la Calouinière & de Montalivet. Voy. PATRY CALOUIN. Ladite LOUISE DE LAUTREC donna quittance, devant *Broſſati*, Notaire, à ANTOINE, ſon frère, des droits qui lui étoient échus du chef de PIERRE, ſon père.

Nota. On trouve un teſtament fait en 1572, par *Guillaume de Villeſpaſſans*, dans lequel *Marguerite*, ſa ſœur, eſt dite veuve de PELFORT DE LAUTREC, Seigneur de Salettes, père de HUGUES; & un acte de 1552, où il eſt dit qu'OLIVIER DE LAUTREC avoit épouſé *Jeanne de Hugues*; mais on n'a pas pu découvrir de quelle branche ils étoient.

VIII. ANTOINE, qualifié de *noble & puiſſant Seigneur*, dit *de Toulouſe*, Vicomte DE LAUTREC, Seigneur de Montfa, la Bruyère & Ferrals, qu'il avoit dénombré au Roi, vécut plus d'un ſiècle. En 1445, il obtint la récréance des biens de la Vicomté dépendans de l'héréditté de ſon père, & ſoutint un grand procès contre SICARD, ſon frère, pour ſes droits légitimaires. C'eſt dans le cours de ce procès qu'il ſe dit publiquement *iſſu des anciens Comtes de Toulouſe*. Il en donna la deſcendance, à commencer par le contrat de mariage de *Baudouin* avec ALIX DE LAUTREC, & prouva que ſes ancêtres en avoient toujours porté les armes en plein. Il fit quelqu'échange avec ANTOINE, Seigneur de Saint-Germier, ſon couſin, par acte de 1482, & teſta le 31 Juillet 1527. Il fut prouvé que de ſon tems le Château de Montfa avoit été envahi & pillé, & qu'il s'y perdit quantité de titres. Il avoit épouſé, 1° *Catherine de Coſtière*; & 2° *Séguine de Bar*, nièce de *Séguine d'Ornézan*, Dame de Vaudreuille, & donataire de *Marie de Bar*, ſa ſœur, veuve de *Jean de Châteauverdun*, & héritière de ſon mari, & d'*Imberte*, ſa fille. Du premier lit vinrent :

1. & 2. JEANNE & LOUISE, Religieuſes à Vielmur;
3. CATHERINE, Religieuſe à la Salvetat;
4. MARIE, épouſe de *haut & puiſſant Seigneur Jean d'Antin*, Seigneur de Ferrals, vraiſemblablement du chef de ſa femme, laquelle teſta en 1528, devant *Malbouiſſon*, Notaire.

Elle fut mère de: *Raymonde d'Antin*, alliée à *Robert de Manent*, Seigneur de Garus; de *Blanche d'Antin*, mariée à *Bertrand Auberard*, Seigneur de Lasbordes en Lauraguais; de *Marie d'Antin*, femme de *Jean de la Valette*; & de pluſieurs autres.

5. MADELEINE, alliée à *Jean*, aliàs *Bernard d'Albert*, Seigneur de la Ginié & de Puicalvel, dont on ignore la deſcendance.

Les enfans du ſecond lit furent :

6. PIERRE, Baron de la Bruyère, héritier de ſon père. Il n'eut point d'enfans de *Jeanne de Rigaud de Vaudreuil*, ſon épouſe, & mourut en 1598;
7. FRANÇOIS, qui ſuit;
8. PHILIPPE, dont on ne ſait rien;
9. SÉGUINE, mariée avec *Antoine de Saint-Jean*, Seigneur d'Honnoux;
10. IMBERTE, femme d'*Antoine d'Anticamareta*, Seigneur de Villeneuve & de Loubens;
11. VIOLANTE, *aliàs* CHARLOTTE, alliée avec *Jean de Lordat*, Seigneur de Saint-Victor en Foix; c'étoit ſans doute un collatéral des *Lordat-Cazeneuve*;
12. CLAUDINE, épouſe de *Hugues de Padiès*, Seigneur dudit lieu, Maiſon ancienne qui ſubſiſte encore dans le Diocèſe de Lavaur;
13. CATHERINE, Religieuſe à Caſtres;
14. 15. & 16. ISABEAU, *aliàs* GUILLEMETTE; ANNE, & FRANÇOISE, Religieuſes à la Salvetat.

Nota. On trouve dans le même tems une MARGUERITE DE LAUTREC, épouſe de *Jacques de Nadal*, ou *Noël*, ancienne Maiſon de Caſtres; mais on ignore de qui elle eſt fille.

IX. FRANÇOIS, Vicomte DE LAUTREC, & déclaré ſeul fondé à porter ce titre, Baron de Montfa & de la Bruyère, Sieur de Peyrefiche, Chevau-Léger de la Compagnie de Randan, puis Commandant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre, fut maintenu en la ſucceſſion d'ANTOINE ſon père, & teſta le 26 Septembre 1565, en préſence d'ANTOINE DE LAUTREC-SAINT-GERMIER, ſon couſin. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Novembre 1547, *Catherine de Sales*, fille de *Pons*, Seigneur de la Griffoule, Co-Seigneur d'Algans, & d'*Anne de la Font*, fille de *Guillaume*, de la Maiſon de *Ferreirols*. De ce mariage vinrent :

1. PONS, Vicomte DE LAUTREC & Baron de Montfa, allié, le 17 Juillet 1569, avec *Jeanne d'Aure*, dont il paroît qu'il n'eut que :

   JEAN, Vicomte de Montfa, Seigneur de la Montagne de Montaud, Gentilhom-

me ordinaire de la Chambre, qui eut un grand procès contre les Co-Seigneurs & habitans de Lautrec. Il fit un accord avec PIERRE, ſon oncle, & mourut ſans lignée.

2. PIERRE, qui ſuit;
3. Et autre PIERRE, dont on ne trouve rien.

X. PIERRE, Ve du nom, DE TOULOUSE & DE LAUTREC, Baron de Montfa, teſta le 10 Mars 1624. Il avoit épouſé *Anne de Noël*, aliàs *Nadal*, fille de *Jean*, Seigneur de la Croiſette, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Commandant pour Sa Majeſté en Languedoc, en l'abſence du Duc de Damville, & de *Marguerite de Sales*, fille de *Louis*, Seigneur de la Griffoule, Gouverneur de Leucate, & de *Renée de Chauviers*, de la Maiſon de *Pouſſan*. *Anne de Noël* deſcendoit encore, par ſes aïeules, des Maiſons de *la Font de Ferreirols* & de *Padiès*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE-AUGUSTE DE TOULOUSE DE LAUTREC, Baron de Montfa, vraiſemblablement décédé ſans alliance;
2. BERNARD, qui ſuit;
3. JEAN DE TOULOUSE DE LAUTREC, reçu Chevalier de Malte. On voit dans ſes procès-verbaux d'Enquêtes & de preuves, qu'il portoit des armes écartelées *aux* 1 *&* 4 *de gueules, à la croix d'or pommetée aux* 12 *pointes*, qui eſt DE TOULOUSE; *& aux* 3 *&* 4 *d'azur, au lion rampant d'argent, couronné de fleurs de lis d'or,* qui eſt DE LAUTREC ancien. On y voit encore que tous les témoins dépoſent qu'il eſt notoire que ledit JEAN deſcend des Comtes *de Toulouſe;*
4. & 5. ABEL & JACQUES;
6. & 7. RENÉE & GENEVIÈVE.

XI. BERNARD DE TOULOUSE DE LAUTREC, Seigneur de Montfa, épouſa *Marguerite de Vitroles*, & teſta le 5 Septembre 1656, laiſſant :

1. ALEXANDRE, qui ſuit;
2. JEAN-GUILLAUME;
3. LOUISE, épouſe de *Bernard-Antoine de Monteſquieu*, Seigneur de Sainte-Colombe;
4. Et RENÉE.

XII. ALEXANDRE, Vicomte DE LAUTREC, Seigneur de la Ferraye en Dauphiné & de Veynes, vendit Montfa au Marquis d'Ambres. Il s'allia, le 7 Mars 1650, avec *Catherine de Cambefort*, & en eut :

1. JEAN DE TOULOUSE DE LAUTREC, allié, le 8 Mai 1678, avec *Françoiſe de Saint-Maurice*, fille de *Pierre*, Seigneur de Coudols, Plégades, Lers, Clapiers, &c., & de *Marie de Brandouin*, dont :

MARIE, épouſe, par contrat du 27 Janvier 1700, de *Joſeph de Brunet*, Comte de Panat. Elle eſt morte en 1745;
Et MADELEINE-DOROTHÉE, femme, le 29 Juin 1700, de *Jean-Henri de Roquefort de Marquein*.

2. BERNARD, qui ſuit;
3. Et JEAN-ALEXANDRE, qui de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, a eu trois enfans, ſavoir :
   1. BERNARD DE TOULOUSE DE LAUTREC, Page & Gentilhomme du Duc D'ORLÉANS, Capitaine aux Gardes Françoiſes en 1751, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier;
   2. FULCRAN, Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis;
   3. Et ISABEAU, alliée au Seigneur *de Bonne de Montmaur*.

XIII. BERNARD DE TOULOUSE DE LAUTREC, IIe du nom, épouſa *Hélène de Paſſemar de Bertoules*, dont il eut :

XIV. ALEXANDRE DE TOULOUSE DE LAUTREC, IIe du nom, qui s'eſt marié avec *Catherine de Villeneuve*, fille d'*André*, Seigneur de la Roque, des anciens *Villeneuve*, connus en Languedoc depuis le XIe ſiècle, & de *Catherine Boyer de Pechmeja*. Il a eu pour enfans :

1. ANTOINE-JOSEPH, mort en bas âge;
2. ALEXANDRE, Capitaine de Cavalerie, marié en 1748;
3. BARTHÉLEMY-JOSEPH, Prêtre;
4. Et CHARLES-JOSEPH-CONSTANTIN, qui ſuit.

XV. CHARLES-JOSEPH-CONSTANTIN DE TOULOUSE DE LAUTREC, dit *le Comte de Toulouſe*, ancien Capitaine d'Infanterie, a épouſé *Jeanne-Marie-Françoiſe d'Aroux*, fille de *Jean-Baptiſte-François-Xavier*, Seigneur de la Serre, & de *Catherine-Anaſtaſie d'Abrial*, dont lignée.

BRANCHE
des Seigneurs de SAINT-GERMIER.

VI. JEAN DE LAUTREC, ſecond fils de PIERRE, IIe du nom, & d'*Hélène de Lautrec*, tranſigea avec PIERRE, ſon frère, les 25 Mai 1390, & 3 Juillet 1392, eut en partage le fief de Saint-Germier, & fut ſubſtitué aux biens dudit PIERRE. Par ſon mariage avec *Marguerite de Villette*, ſœur d'*Amiel*, Seigneur de Montlédier, il devint la tige des

LAUTREC-SAINT-GERMIER. On voit par là que les Editeurs de l'*Hiſt. génér. du Languedoc* ſe ſont mépris en faiſant deſcendre ces Seigneurs de GUY DE LAUTREC. Les enfans de JEAN furent :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. 3. & 4. JEAN, JEANNE & MARGUERITE.

VII. GUILLAUME DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, eut la réſerve de ſes droits ſur Montredon, lorſque PIERRE céda cette Terre à *Hugues d'Arpajon*. En 1436, il donna ſon dénombrement, & rendit hommage au Comte de Foix en 1452. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Octobre 1435, *Bertrande de Mirabel*, fille de *Pierre*, Seigneur de Roſières au Diocèſe d'Albi, & de *Bertrande de Paulin*. (Ces deux Maiſons tenoient alors un rang diſtingué dans la Province, & avoient des alliances les plus flatteuſes.) De ſon mariage vinrent :

1. SIMÉON, qui ſuit;
2. PIERRE, Chanoine d'Albi, lequel céda tous ſes droits à FRANÇOIS, ſon neveu, par acte du 5 Août 1503;
3. YOLANDE, Religieuſe à Vielmur;
4. Et ANTOINETTE, alliée, le 10 Octobre 1464, à *Guy du Puy*, Seigneur d'Elga. Il donna quittance des droits de ſon épouſe le 16 Février 1496.

VIII. SIMÉON DE LAUTREC, Seigneur de St.-Germier, le Caylar, Laux, Saint-Giniès, St.-Jean-de-Vals, & Co-Seigneur de Mirandol, Fontſiron & Thorène, fit des échanges avec ANTOINE DE LAUTREC-MONTFA, acquit quelques biens de *Jean de Châteauverdun*, Seigneur de Sainte-Camelle, & dénombra en faveur des Comtes de Foix, le 16 Octobre 1459. Il épouſa, 1° en Juillet 1468, *Catherine de Morlhon*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Vincent, à qui il donna quittance des droits d'icelle le 1er Avril 1482; & 2° *Marguerite d'Iſalguier*, d'une Maiſon très-ancienne, alliée à la meilleure Nobleſſe, & miſe, par M. de la Faille, au rang de celles qui ont illuſtré le Capitoulat de Toulouſe. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JACQUES, Abbé de Saint-Pierre, lequel dénombra, le 19 Mars 1539, pour ANTOINE, ſon neveu & pupille, & teſta le 1er Novembre 1543, en faveur de ſes neveux;
3. ISSALINE, mariée à *Pierre de Leſcure*. Elle céda quelques-uns de ſes droits à FRANÇOIS, ſon frère, le 22 Juin 1490.

Nota. On trouve que LAURENCE DE LAUTREC, étoit alliée, en 1490, avec un *Perrin*, dans une Généalogie imprimée de cette Famille; mais on n'a pu découvrir, dans aucun des titres des LAUTREC, la filiation de cette LAURENCE.

Et du ſecond mariage de SIMÉON naquirent :

4. FRANÇOIS, Abbé d'Ambres;
5. CHARLES, Sieur du Bouſquet, qui épouſa, *Jeanne Doulcet*, Co-Dame de Maſſaguel, maintenue par Arrêt de 1559, contre *Antoine de Vernioles*. Elle avoit dénombré au Roi, le 19 Mars 1539, & fut mère de

JEAN DE LAUTREC, héritier de Jean de Mons, Sieur de la Beſſière. Il dénombra le Bouſquet & Maſſaguel, & aſſiſta au mariage d'*Antoine de Vernioles*, avec BRUNETTE DE LAUTREC, mentionnée ci-après, degré X. De ſon alliance avec *Jeanne Delhom*, ou *de Levi*, il eut deux filles, ſavoir :

1. MARIE, femme 1° de *Samuel de Rabaſtens*, Seigneur de Mailloc, fils de *Philippe*, Baron de Paulin, & de *Louiſe de Roquefeuil* (& frère d'*Olympe de Rabaſtens*, épouſe du Sieur *de Tanus*, & de *Jeanne de Rabaſtens*, alliée à *Charles de Rigaud de Vaudreuil*), dont *Charlotte de Rabaſtens*, épouſe de *Guillaume Viguier*, Sieur de Durfort; & 2° de JACQUES DE TOULOUSE DE LAUTREC, rapporté ci-après, degré XII;
2. Et MARGUERITE, alliée à *Jean de Nadal*, ou *Noël*, Seigneur de Maſſaguel.

6. Et CATHERINE, épouſe de *Fulcon Olric*, fils de *Sanxius*, qui reçut ſes droits le 14 Novembre 1502. (Cette Maiſon d'*Olric*, jadis puiſſante, & qui poſſédoit des grands fiefs en Lauraguais, eſt vraiſemblablement éteinte.)

IX. FRANÇOIS DE LAUTREC, Gentilhomme des Roi & Reine de Navarre, donataire de ſon père en 1501, de ſon oncle PIERRE, Chanoine d'Albi, & de ſa ſœur ISSALINE, tranſigea, le 7 Août 1508, avec *Marguerite d'Iſalguier*, ſa belle-mère, & avoit épouſé, le 29 Novembre 1501, *Brunette de Lordat*, fille de *Hugues*, Seigneur de Cazeneuve, & ſœur de *Corbeiran*, qui lui conſtitua ſa dot. FRANÇOIS teſta le 5 Janvier 1511, fit deux codicilles, l'un en 1512, & l'autre en Janvier 1518, & mourut le 21 du même mois,

laiſſant *Brunette*, ſon épouſe, tutrice de ſes enfans, avec leſquels elle tranſigea le 9 Février 1551. Elle avoit teſté le 2 Novembre 1539, en faveur d'ANTOINE, ſon troiſième fils. Elle eut de ſon mariage :

1. SIMON, héritier, lequel donna procuration le 19 Février 1522, à ſa mère, pour l'acquit des droits de ſes ſœurs, & décéda ſans lignée ;
2. CORBEIRAN, qui ſuit ;
3. ANTOINE, héritier de ſa mère & de JACQUES, ſon oncle. Il fut Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & ſubſtitué aux biens de CORBEIRAN. Lors des troubles qui agitèrent Toulouſe, dans le XVI^e ſiècle, il fut arrêté & brûlé, laiſſant un fils, nommé JACQUES, dont on ignore la deſtinée ;
4. 5. 6. & 7. JEANNE, CATHERINE, MARGUERITE, & CATHERINE-JEANNE, Religieuſes à Vielmur ;
8. SÉGUINE, mariée, par contrat du 23 Juin 1542, avec *Bringuier de Flavin de Sigal*, Sieur de la Capelle.

Nota. On trouve, en 1550, un GUILLAUME DE LAUTREC, dit époux de *Jeanne de Bouſquet*, qui rendit hommage ; mais on ignore ſa filiation.

X. CORBEIRAN DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, teſta le 8 Mars 1535, & étoit mort en 1547. Il avoit épouſé *Iſabeau de Las-Combes*, laquelle ſe diſoit Dame d'Hautpoul & de Mazamet, fille de *Michel*, & de *Françoiſe de Montredon d'Eſcales*, ſœur de *Gilbert*, Seigneur d'Eſcales. Elle tranſigea ſur ſes droits le 18 Octobre 1568, avec *Liſe de Padiès*, ſa belle-ſœur, veuve de *Jean de Las-Combes*, ſon frère, faiſant tant pour elle que pour *Anne de Las-Combes*, ſa fille, épouſe de *François d'Auriol*, Seigneur de Laurion, Boiſſezon, &c., & teſta en 1546 & 1572, laiſſant pour enfans :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. BRUNETTE, mariée, par contrat du 7 Novembre 1547, avec *Antoine de Vernioles*, Seigneur de Campan, dont elle eut : 1. *Antoine de Vernioles*, lequel donna quittance, le 16 Juillet 1569, à ANTOINE, des droits de ladite BRUNETTE, ſa mère ; 2. *Iſabelle de Vernioles*, épouſe de *Balthazar de Soubiran* ; 3. & *Jeanne de Vernioles*, alliée à *Jacques de Marion*, Seigneur de Payra, auquel on ne connoît d'autre fille que *Sara de Marion*, épouſe d'*Odet de Capriol*, dont les deſcendans poſſèdent encore ladite Terre de Payra. *Odet* eut entr'autres enfans : *Madeleine de Capriol*, mariée à *François Hébrail*, Sieur de Canaſt ;
3. Et JEANNE, qui fit des donations en faveur d'ANTOINE & de BRUNETTE, ſes frère & ſœur.

XI. ANTOINE DE TOULOUSE DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, le Caylar, Lacalm & la Meylarié, fut mis ſous la tutelle de JACQUES, Abbé de Saint-Pierre, ſon oncle ; dénombra en 1539 & 1558 ; tranſigea, en 1598, avec JEAN DE TOULOUSE DE LAUTREC, Seigneur de Montfa ; & en 1598 & 1599, avec JACQUES, ſon fils. Il épouſa, 1° en 1555, *Jeanne de Varagne*, fille de *Gaillard*, Seigneur de Beleſta & de Gardouch ; & 2° le 15 Mars 1572, *Germaine de Foix* (dont la dot fut payée en 1580), fille de *Jean*, Vicomte de Conſerans, & de *Conſtance de Mauléon*, & ſœur de *Jean-Paul de Foix*, dernier Vicomte de Conſerans de cette Maiſon ; & 3° le 9 Août 1602, *Jeanne de Huc*, fille de N... *de Huc*, Seigneur de Monſégou, & de *Gillette d'Amat-Delram*. Du premier lit il eut :

1. GAILLARD, ſubſtitué par *Iſabeau de Las-Combes* ; il eſt mort ſans lignée ;
2. JEANNE, épouſe d'*Arnaud de Vernon*, Seigneur d'Aigues-Vives, qui fit quittance de ſa dot le 7 Août 1579 ;
3. ISABEAU, alliée à *Pierre du Mas*, Seigneur de Cantauſſet.

Du ſecond lit vinrent :

4. PAUL, dont on ne ſait rien ;
5. JACQUES, qui ſuit ;
6. DÉBORA, épouſe d'*Arnaud Moliet*, Sieur de la Réole ;
7. SUSANNE, femme 1° de *Gaſpard de Lacalm* ; & 2° de *Guérin de Montfaucon*, Seigneur de Belflou ;
8. CATHERINE, mariée à *Nicolas de la Baume*, Sieur d'Arifat.

Et du troiſième lit eſt iſſu :

9. PAUL-ARNAUD, dont on ignore la deſtinée.

XII. JACQUES DE TOULOUSE DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, Sénéchal de Caſtres, ſoutint un grand procès contre les Co-Seigneurs DE LAUTREC & les Habitans dudit lieu. Il épouſa, le 10 Juin 1596, MARIE DE LAUTREC, ſa couſine, fille de JEAN, Seigneur de Maſſaguel, & de *Jeanne Delhom*, & veuve de *Samuel de Rabaſtens*, laquelle tranſigea avec les Seigneurs *de Latger*, le 12 Septembre 1620, & teſta le 23 Juillet 1629. De ce mariage vinrent :

1. Marquis, qui ſuit;
2. Autre Marquis, mentionné dans une Sentence du Sénéchal de Carcaſſonne;
3. Paul, Sieur de Durfort, décédé *ab inteſtat.* Ses biens furent partagés entre ſes frères & ſœurs;
4. Marc-Antoine, rapporté après ſon aîné;
5. Marguerite, mariée, le 29 Décembre 1628, à *Céſar de Voiſins*, Baron de Blagnac, qui en étoit veuf en 1646;
6. Isabeau, alliée, le 26 Août 1636, à *Galibert de Legibus,* Baron de Felzins, Sieur de Sorgues, lequel tranſigea le 31 Mars 1645, avec Marc-Antoine, ſon beau-frère;
7. Et Aldonce, femme de *Jacques le Noir*, Seigneur de Cambon & du Puget.

XIII. Marquis de Toulouse de Lautrec, Baron de Ceſtayrols, Sénéchal de Caſtres, héritier contractuel de ſes aïeux, ſervit longtems le Roi, & mourut d'une maladie qui le ſurprit à Leucate. Il avoit tranſigé avec ſes frères & ſœurs, & avoit épouſé, le 1er Novembre 1617, *Iſabeau de Latger*, héritière d'une branche des anciens *Latger*, de Caſtres, dont il y a eu nombre de Conſeillers au Parlement, & dont il ne reſte que les branches de Caſtres & de Caſtelnaudary. Elle étoit fille de *Jean de Latger*, Seigneur de Maſſuguiès, Conſeiller au Parlement de Touloufe, & de *Marguerite de Dammartin*. Le Seigneur *de Maſſuguiès* avoit eu un fils, appelé *Hercule de Latger*, qui lui ſuccéda dans ſa charge de Conſeiller; mais il mourut ſans alliance, & laiſſa ſa ſœur *Iſabeau*, héritière générale. Marquis de Toulouse de Lautrec avoit teſté le 31 Décembre 1637, laiſſant ſon épouſe héritière, laquelle en qualité de tutrice de ſes enfans, tranſigea, le 7 Mai 1641, avec les Seigneurs *de Vaudreuil*, & Marc-Antoine de Lautrec, ſon beau-frère, & vendit Ceſtayrols au Sieur *Carlot*, ſon beau-fils. Leurs enfans furent :

1. Marie, alliée, le 1er Juin 1641, avec *Pierre Carlot,* Conſeiller à la Chambre de l'Édit, fils de *Jérôme,* & de *Gabrielle de Vernet*. Ce *Pierre* fut l'auteur des Seigneurs actuels *de Maſſuguiès;*
2. Marguerite, mariée, le 28 Octobre 1645, avec *Pierre de Rouſſet*, Seigneur de Cauſſe;
3. Lucrèce, épouſe, le 12 Mars 1647, de *Jacques de Gartoule*, Seigneur de Belfortès;
4. Isabeau, femme, par contrat du 3 Mai 1645, de *Marquis*, aliàs *Jacques de Corneillan,* Sieur de la Brunie & de Padiès;
5. Et Louise, alliée, le 3 Septembre 1650, avec *Jean Izarn,* Avocat à la Chambre de l'Edit.

XIII. Marc-Antoine de Toulouse de Lautrec, Seigneur de Saint-Germier, hérita des biens ſubſtitués, dont avoit joui précédemment Marquis ſon frère aîné, & en donna ſon dénombrement en 1639, après avoir plaidé contre ſes nièces, filles dudit Marquis. Il épouſa, le 17 Avril 1636, *Jeanne de Tignol*, fille de *Jacob*, & d'*Iſabeau de Vidal.* Elle ſurvécut à ſon mari, & fit donation à Marc-Antoine, ſon petit-fils. Ils eurent pour enfans :

1. Louis, qui ſuit;
2. Jean, Sieur du Caylar;
3. Jacques, Sieur de Monſégou;
4. Et Pierre, Sieur du Bouſquet.

XIV. Louis de Toulouse de Lautrec, Seigneur de Saint-Germier, émancipé le 18 Juin 1661, donataire des biens de ſes père & aïeux, épouſa, 1° par contrat du 16 Avril 1657, *Jeanne d'Albié*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Rey*, & traita avec ſon père au ſujet de ce mariage. Sa femme teſta le 11 Décembre 1670, & mourut ſans lignée; & 2° *Anne de Mellier*, qui lui ſurvécut, & tranſigea avec les héritiers de ladite *Jeanne d'Albié*. Il eut de cette ſeconde femme :

Marc-Antoine, qui ſuit;
Et une fille naturelle, appelée Delphine.

XV. Marc-Antoine, dit *le Comte* de Toulouse de Lautrec-Saint-Germier, élevé ſous la tutelle d'*Anne de Mellier*, ſa mère, & donataire de *Jeanne de Tignol*, ſon aïeule, rendit hommage en 1725, & ſon dénombrement le 5 Mai 1731. Il mourut chef d'une brigade dans les Carabiniers, & avoit épouſé, par contrat du 14 Décembre 1716, *Marie-Charlotte de Percin*, dont :

1. Pierre-Joseph, qui ſuit;
2. André-Hercule, Chanoine;
3. Et Etienne, Abbé de Gaillac.

XVI. Pierre-Joseph de Toulouse de Lautrec, dit *le Comte de Touloufe*, Seigneur de Saint-Germier, Colonel-Lieutenant du Régiment de Condé, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, a épouſé *Jeanne-Eliſabeth Boutonnet,* dont il a pluſieurs enfans en bas âge.

Les armes pleines de Toulouse ſont : *de gueules, à la croix vidée, clêchée & pommetée d'or, aux* 12 *pointes.*

Cette Maiſon eſt alliée à la meilleure Nobleſſe du Languedoc, & autres des plus grandes du Royaume & de la Cour.

LAUWEREYNS, Famille noble & ancienne, originaire de la Saxe, iſſue des Seigneurs de DIEPENHEDE, & établie en Flandre dès le commencement du XIII^e ſiècle. Elle a eu des emplois diſtingués, tant militaires que civils, au ſervice des Comtes de Flandre, qui avoient alors leur réſidence à Bruges, où ils tenoient leur cour; & elle a occupé les premières charges de la Régence Magiſtrale dans cette ville, qui étoit dans ce tems une des plus célèbres de l'Europe, par l'immenſité de ſon commerce, ſes richeſſes & ſa grande population. Cette Famille quitta Bruges en 1560, au commencement des troubles, & fixa ſon domicile à Dunkerque, & de là à Bergues-Saint-Winoc. LOUIS XV a reconnu, ſur les titres originaux & preuves authentiques, ſon ancienne extraction noble, iſſue en ligne directe & maſculine, de la Famille DE LAUWEREYNS, dite DIEPENHEDE, en maintenant, par Lettre Patentes du mois de Juin 1719, CHARLES-FRANÇOIS LAUWEREYNS, Ecuyer, Seigneur de Rooſendael, & JEAN-BAPTISTE-WINOC LAUWEREYNS, Ecuyer, Seigneur de Berghendaele, frères, dans les mêmes privilèges que les autres Gentilshommes de ſon Royaume, comme ſes ancêtres avoient joui de tout tems, ſous la domination des Comtes de Flandre, Ducs de Bourgogne & Rois d'Eſpagne; qu'à cet effet ils puiſſent tenir & poſſéder tous fiefs, terres & Seigneuries, de quelques noms, titres & dignités qu'elles ſoient, même à parvenir à tous degrés de chevalerie, comme vrais Gentilshommes de nom & d'armes, ſans que, pour raiſon de ce, ils ſoient tenus de lui payer, & à ſes ſucceſſeurs Rois, aucune finance ni indemnité, dont il leur a fait don & remiſe par les préſentes; leſquelles Lettres ont été enregiſtrées, tant au Greffe de la Cour du Parlement de Flandre, le 27 Juil- 1719, qu'au Bureau des Finances & Domaines de la Généralité de Lille, le 28 deſdits mois & an.

I. OTHON, Seigneur DE DIEPENHEDE, Chevalier, vivant en 1247, ſuivit dans l'Isle de Chypre Guillaume de Dampierre, fils de Marguerite de Conſtantinople, Comteſſe de Flandre, lors de l'expédition de la Syrie, qui fut la 1^ere Croiſade du Roi SAINT LOUIS. Il mourut dans cette Isle : ſon ſceau étoit chargé de *trois merlettes*. De *Jeanne van Velthuiſen*, ſon épouſe, il laiſſa :

II. WILLEMAR DE LAUWEREYNS, Chevalier, Seigneur DE DIEPENHEDE, qui décéda l'an 1292. Il avoit épouſé *Catherine van Voſmaer*, fille de *Robert*, Chevalier, natif de Zélande, dont :

III. N.... LAUWEREYNS, Seigneur DE DIEPENHEDE, Chevalier, mort en 1310. Il avoit épouſé *Mathilde d'Alſemberghe*, fille de *Jean*, Ecuyer, de laquelle il eut :

1. ROBERT, Seigneur DE DIEPENHEDE, qui paſſa en Angleterre, où il s'établit;
2. Et MARC, qui ſuit.

IV. MARC retint LAUWEREYNS pour ſon ſurnom, & DIEPENHEDE pour ſon cri d'armes; & ajouta à ſon écuſſon, *un arbre de laurier, arraché de ſinople*, que ſa poſtérité a continué juſqu'à préſent de porter. Il décéda le 17 Novembre 1339, & laiſſa de ſon épouſe, *Marie van Ravenſvelde*, fille de Pierre, Ecuyer,

V. GILLES LAUWEREYNS, I^er du nom, Chevalier, Conſeiller de Louis de Male, Comte de Flandre, vivant en 1350, qui hérita, de ſon père, d'un fief ſitué à Bruges, rapportant 50 livres tournois par an, & relevant de la Cour féodale de l'Abbaye exempte de Saint-Pierre de Gand. Il mourut en Juin 1381, & avoit épouſé *Barbe de Pillenrode*, fille de *Baudouin*, Chevalier, Seigneur de Billemſtède, mort le 4 Août 1368, dont entr'autres enfans :

VI. GILLES LAUWEREYNS, II^e du nom, Chevalier, Conſeiller & Ecuyer de Philippe de Valois, Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, qu'il accompagna partout, juſqu'au décès de ce Prince, arrivé à Halle, le 27 Mars 1404. Il ſuccéda au fief ſitué à Bruges, mourut en cette ville, le 8 Décembre 1413, & fut enterré en l'Egliſe Collégiale de Saint-Sauveur, dans la grande nef du milieu, ſous une grande tombe de pierre bleue, ornée de ſes Armoiries & liſières en cuivre, avec une inſcription Flamande ſur le même métal. Il avoit épouſé *Catherine de Rotſelaer*, fille de *Joſeph*, iſſu des Seigneurs de ce lieu, en Flandre, morte le 12 Avril 1415, laiſſant pour enfans :

1. GILLES, III^e du nom, Ecuyer, Bourgmeſtre de la commune de la ville de Bruges, en Octobre 1437, par nomination de Philippe le Bon. Il fut du nombre des Députés

envoyés, le 9 Janvier 1438, à Arras, vers leur Souverain, pour demander grâce & pardon de la rébellion des Citoyens de Bruges, & de l'aſſaſſinat commis dans la perſonne de Jean de Villiers, Sire de l'Isle-Adam, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Maréchal de France. Il fut premier Bourgmeſtre au renouvellement de la Régence de Bruges, en 1442, Echevin aux années 1440, 1445, 1451 & 1453, & Chef-Homme en 1443, 1446 & 1450; mourut le 12 Avril 1455, & fut inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Jacques, ne laiſſant aucune poſtérité de ſon épouſe *Catherine de Vriendt*, fille de *Jean*, d'une noble & ancienne Famille de Bruges. Mais il eut deux fils naturels :

L'aîné, nommé ETIENNE, mort garçon ;
Et le cadet, nommé ANDRÉ, paſſa en Eſpagne, & ſe maria à Lepe, près de Cadix.

2. PIERRE, qui ſuit ;
3. Et MARGUERITE, fille Béguine en 1426.

VII. PIERRE LAUWEREYNS, Ier du nom, Chevalier, Chambellan & Conſeiller d'Adolphe Ier, Duc de Clèves, au ſervice duquel il reſta juſqu'en 1448, décéda à Bruges le 29 Juin 1454, & fut inhumé auprès de ſon père. Il avoit épouſé *Pétronille de Boot*, morte le 15 Août 1449, fille de Meſſire *Nicolas*, Grand Maître du haut Thonlieu de Bruges, & de ſes dépendances, d'une ancienne Famille noble, éteinte au commencement de ce ſiècle, & fondue dans celle du Comte *de Colins*, à Bruxelles. Ses enfans furent :

1. COLLARD, qui ſuit ;
2. GILLES, mort le 20 Avril 1486, laiſſant un fils naturel, nommé ADRIEN LAUWEREYNS ;
3. PIERRE, Prêtre, vivant en 1485 ;
4. JACQUES, qui briſa ſon ſceau d'un *croiſſant au premier canton ;*
5. PÉTRONILLE, morte à Lille en 1493, ſans enfans, de ſon mariage avec *Wautier Meſdach*, fils de *Philippe*, Chevalier, d'une noble & ancienne Famille de Flandre, qui a poſſédé la Seigneurie de Gramma, & celle de Wingines, depuis érigée en Baronnie ;
6. MATHILDE, morte à Bruges en 1485, ſans poſtérité, de ſon mariage avec *Charles Kalverkeete*, Seigneur dudit lieu ;
7. CORNÉLIE, vivante en 1485, mariée à *Georges Barvoet*, fils de *Jean*, Conſeiller & Echevin de Bruges, & d'*Eliſabeth de Langhe* ;
8. Et BARBE, femme de *Jacques Boudins*, fils de *Renier*, Ecuyer, & frère de *Pierre*, Grand Bailli d'Aloſt, puis de Furnes, enſuite Ecoutette de Bruges ; ils étoient iſſus d'un fils naturel de *Baudouin* XII, Comte *de Flandre*.

VIII. COLLARD LAUWEREYNS, Ecuyer, Seigneur du fief ſitué à Bruges & du fief ſis à Zuyenkerke, dont il fit hommage le 12 Février 1455, Echevin du Magiſtrat de Bruges, en 1471, décéda troiſième Echevin, le 19 Juin 1477, & fut inhumé en l'Egliſe Saint-Jacques, au bas de l'Autel de la Chapelle Sainte-Marguerite qu'il avoit fait bâtir, dans un caveau couvert d'une grande pierre bleue ornée de deux figures en marbre blanc, où d'un côté il eſt repréſenté & ſon épouſe de l'autre, avec une inſcription à l'entour ; il portoit pour ſupports à ſes armes *un ours & un lion*. Il avoit épouſé, 1° *Claire Moreel*, morte en 1459, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Cleyhem, d'une ancienne Famille noble, & premier Bourgmeſtre de Bruges, & de *Jeanne de Luſc*, iſſue des Seigneurs *de Swevezeele* ; & 2° *Claire de Beer*, dite *de Meulebeke*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Echevin, Conſeiller & Chef-Homme de Bruges, & de *Jacqueline de Croock*, deſcendue de la très-ancienne & illuſtre Maiſon *de Beer*, Seigneurs de Meulebeke, &c., originaire de Flandre, où elle floriſſoit dès le XIIe ſiècle. (Voy. Meyerus, *in Annal. Flandr., in vitâ Ludovici Maleani.*) Après la mort de ſon mari elle ſe remaria à *Joſſe de Deckere*, Ecuyer, premier Bourgmeſtre de Bruges, & mourut le 19 Janvier 1483. COLLARD LAUWEREYNS eut de ſon premier lit :

1. BARBE, morte en 1516, femme en 1485, d'*Henri Enghenieulant*, Conſeiller de Bruges en 1504, Tréſorier principal en 1509, fils d'*Henri*, d'une Famille noble & ancienne, originaire du Duché de Gueldre, & d'*Helzaete van der Buerſe*, dont poſtérité ;
2. CORNÉLIE, morte le 5 Septembre 1502, & inhumée dans la Collégiale de Notre-Dame de Bruges, où elle fonda un anniverſaire perpétuel avec ſon mari, *Jacques de Donckere*, mort Bourgmeſtre de la Commune de Bruges en 1501, fils de *Jacques*, Ecuyer, Echevin de ladite Ville, & d'*Amplonie de Metteneye*. Ils ne laiſſèrent qu'une fille unique, nommée *Eléonore de Donckere*, morte en 1531, femme de *Gaſpard de Waele*, Ecuyer, Seigneur de Corvere,

Venniſſen, &c., Avoué de la Ville d'Ypres en 1515, dont deſcendance.

Et du ſecond lit vinrent :

3. Pierre, qui ſuit ;
4. François, Ecuyer, Echevin & Bourgmeſtre du pays du Franc de Bruges en 1526, mort ſans alliance ;
5. Gilles, IVe du nom, Conſeiller de Bruges, en 1505 & 1506, Chef-Homme en 1508, Prévôt de la Confrérie du Précieux Sang de Notre Seigneur, en 1514. Il briſa ſes Armes d'une *étoile d'or au premier canton*, mourut le 27 Mars 1533, & fut inhumé en l'Egliſe Saint-Jacques, au caveau qu'il y fit conſtruire, couvert d'une grande pierre bleue ornée de ſes armoiries & de liſières en cuivre avec une inſcription ſur même métal. Il avoit épouſé *Louiſe de Waterleet*, morte le 29 Juillet 1556, fille de *Philippe*, Ecuyer, iſſu des Seigneurs *de Waterleet*, dont pour fille unique,

   Louise, morte le 9 Juin 1548, femme, le 22 Janvier 1527, de *Marc de le Flye*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée, Conſeiller de Bruges, en 1529, Prévôt du Précieux Sang, en 1549, fils aîné de *Jean*, Seigneur de *le Flye*, d'Ennevelin, &c., Maître d'Hôtel du Roi de Caſtille, & de *Madeleine Strabant*. Il mourut le 15 Août 1549, & fut inhumé avec ſon épouſe à Saint-Jacques, dont grande poſtérité ;

6. Jean, Ecuyer, Docteur ès-Lois, mort en 1556, marié, 1e à *Catherine van Erfvoorde ;* & 2° à *Eliſabeth Wynne*. Du premier lit vinrent : cinq garçons, dont pluſieurs morts ſans alliance, & trois filles :

   1. 2. & 3. Pierre, François, & Guillaume ;
   4. Gilles, Ecuyer, Conſeiller du Magiſtrat de Bruges, aux années 1505 & 1506, Chef-Homme de ladite Ville en 1508, Prévôt de l'illuſtre Confrérie du Précieux Sang, qui s'y conſerva depuis 1504. Il briſa ſes Armes d'une *étoile au premier canton*, & décéda le 17 Mars 1533, fut inhumé à Saint-Jacques, dans un caveau qu'il y avoit fait conſtruire, couvert d'une grande pierre bleue, entourée de cuivre, avec ſes armoiries & inſcriptions de même métal, dans laquelle Egliſe il fonda un anniverſaire perpétuel ; il avoit épouſé *Louiſe de Waterleet*, morte le 29 Juillet 1556, fille de Meſſire *Philippe*, de

l'illuſtre Maiſons des Seigneurs *de Waterleet*, & de *Cornélie van Cortrycke* de ce mariage ne vint qu'une fille unique,

   Louise, décédée le 9 Juin 1548, inhumée près de ſes parens. Elle avoit épouſé, le 21 Janvier 1527, *Marc de le Flye*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée, Conſeiller du Magiſtrat de Bruges en 1529, Prévôt du Précieux Sang, en 1549, mort du vivant de ſon père, le 15 Août de la même année, enterré au caveau de ſon beau-père, à Saint-Jacques, & fils aîné de Meſſire *Jean de le Flye*, d'Ennevelin, de la Gaugerie, la Vallée, &c., Maître d'Hôtel de Philippe le Bel, & de *Madeleine Strabant*. Ils eurent une grande poſtérité, exiſtante actuellement par les femmes.

5. Jean, Ecuyer, Docteur ès-Lois, marié, 1° à *Catherine van Erfvoorde*, de laquelle il étoit veuf en 1530 ; & 2° à *Eliſabeth Wynne*, fille de *Jean*, laquelle étoit veuve en 1549. De ſes deux mariages il eut huit enfans, dont pluſieurs filles mariées. Le dernier, nommé Jean, Ecuyer, Docteur ès-Lois, lequel vivoit en 1565, avec ſon épouſe, *Cornélie Bernaerts*, dont on ignore la poſtérité ; & Claire, morte le 18 Septembre 1529, femme de *François van den Heede*, Vicomte de Vive-Saint-Eloi, Seigneur de Negreputte, &c., décédé le 27 Mai 1537, fils de *Jacques*, Seigneur *van den Heede*, & de *Lutgarde de Bruges de la Gruthuſe*, de l'illuſtre Maiſon de ce nom, dont les Princes de Steenhuyſe, honorés de la Toiſon d'Or ;
   6. Adrienne, morte en 1559, femme de *Chrétien Weyms*, Ecuyer ;
   7. Anne, morte en 1571, femme de *Simon Gaillaert*, Ecuyer ;
   8. Et Marguerite, morte ſans alliance.

IX. Pierre Lauwereyns, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du fief de Zuyenkerke, dont il fit hommage le 5 Octobre 1477, décéda à Bruges en 1528, & fut enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye d'Eeckhout. Il avoit épouſé *Jacqueline Coopman*, fille d'*Eugène*, Ecuyer, Seigneur d'Hooghburgh, &c., & de *Marie van Themſeke*. Elle ſe remaria à *Etienne Bart*, Ecuyer, Echevin de Bruges, & décéda le 20 Septembre 1555 ; elle eſt enterrée près de ſon premier mari, dont elle eut :

1. Collard, qui ſuit ;
2. Et Pierre, tige de la branche des premiers Seigneurs de *Rooſendael,* mentionnée en ſon rang.

X. Collard Lauwereyns, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du fief de Zuyenkerke, quitta Bruges, en 1560, à l'occaſion des troubles qui commençoient à l'agiter, & s'établit à Dunkerque. Il fut élu Bourgmeſtre & Chef du Magiſtrat en 1562 & 1565, & mourut en 1566. Il avoit épouſé, à Bruges, *Jacqueline van Helſen,* avec laquelle il fonda dans la grande Egliſe de Dunkerque, où ils ſont enterrés, un anniverſaire perpétuel, le 12 Septembre 1566. Elle étoit fille de *Godefroy*, & de *Barbe van der Saint-Repen*, d'une Famille noble, patricienne de Bruges; *Barbe van der Saint-Repen* ſe remaria avec *Herman van Volden*, Gentilhomme natif de Duysbourg, au pays de Clèves. Collard eut pour enfans:

1. Jean, Ecuyer, Echevin & Tréſorier des Ville & Territoire de Dunkerque, qui décéda ſans poſtérité en 1602. Il avoit fondé & créé une bourſe de 100 florins *Carolus,* par an, à perpétuité, au profit d'un jeune homme pendant le cours de ſes études, hypothéquée ſur le Corps de la Ville de Dunkerque, & un jeune homme de ſa Famille doit avoir la préférence. Il fit hommage, le 15 Novembre 1566, de l'ancien fief de Zuyenkerke, dont il avoit hérité de ſon père. Il avoit épouſé *Pétronille Coopman*, fille de *Jean,* Ecuyer, Seigneur d'Hoogburgh ;
2. Collard, qui ſuit ;
3. Lievin Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes au ſervice d'Eſpagne, décédé ſans alliance ;
4. Barbe, femme de *Jean de Schodt*, Ecuyer, Seigneur de Verdonck, &c., troiſième Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues-Saint-Winoc, en 1587. Elle mourut en 1595, & eut un fils & une fille, mariés ;
5. Et Marie, épouſe de *Georges Duyck*, Licencié ès-Lois, &c., fils de *Laurent*, Ecuyer, dont une fille, *Marie Duyck*, qui de ſon époux, *Michel van der Beke,* Licencié ès-Lois & Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues-Saint-Winoc, eut nombreuſe poſtérité.

XI. Collard Lauwereyns, IIIe du nom, Ecuyer, né à Dunkerque, fut Capitaine d'Infanterie Wallone, au ſervice de Philippe II, Roi d'Eſpagne. Après l'avoir quitté, il s'établit le premier de ſa famille à Bergues-Saint-Winoc, où il épouſa, en 1587, *Jeanne Bertolomeux*, d'une noble & ancienne Famille de ce canton, fille de *Georges,* Licencié ès-Lois, & de *Guillaumette Sordey*. Il décéda à Bergues en 1598, & elle le 25 Novembre 1605, & ils furent inhumés en l'Egliſe Saint-Pierre. De leur mariage naquirent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Jean, Prêtre, Religieux en l'Abbaye de Bergues-Saint-Winoc, mort en 1652 ;
3. Et Pétronille, Religieuſe aux Dames Pauvres-Claires à Ypres.

XII. Charles Lauwereyns, Ecuyer, Licencié ès-Lois, Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues-Saint-Winoc, y décéda le 27 Octobre 1633, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Pierre, au chœur de Notre-Dame, ſous une tombe qu'il y fit conſtruire. Il avoit épouſé 1° le 16 Mai 1627, *Chriſtine de Nachtegael*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Licencié ès-Lois, Conſeiller de l'Amirauté de S. M. C., & de *Marie de Swart;* & 2° *Marie de Gauwy*, le 30 Janvier 1633, fille d'*Aubin*, Ecuyer, Capitaine au ſervice de l'Empereur, & de *Sara Monnaert*, décédée le 12 Décembre 1646. Il eut du premier lit :

1. Martin, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. René-Nicolas, Prêtre, Curé de Boeſinghe, en Septembre 1666, ſous la Châtellenie de Caſſel, né le 18 Novembre 1633, décédé à Bergues-Saint-Winoc le 14 Septembre 1676, & enterré dans le grand chœur de l'Egliſe Saint-Martin ;
3. Charles, Capitaine de Cavalerie au ſervice d'Eſpagne, qu'il quitta à cauſe de ſes bleſſures conſidérables qu'il avoit reçues. Il ſe fit enſuite Prêtre, fut Curé de Saint-Martin en 1682, décéda le 24 Décembre 1702, & eſt inhumé dans ſon Egliſe auprès de René-Nicolas, ſon frère ;
4. Anne-Philippine, Religieuſe Capucine à Bergues, ſous le nom de Sœur *Marie-Agnès*, morte en 1692 ;
5. Et Marie-Albine, née le 27 Août 1635, mariée 1° *Jean-François van Teteghem*, Ecuyer, Seigneur de Camerleen, &c., Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues, mort à Rexpoëde en 1674 ; & 2° à *Jean-François le Blon,* Ecuyer, Seigneur de Liebaesſbrughe, &c., Echevin de Bergues, mort ſans poſtérité, fils de *François-Ignace le Blon*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu. Elle mourut au commencement de 1701, au

village de Rexpoëde, Châtellenie de Bergues, & eut de ſon premier lit un fils, qui fut marié.

XIII. MARTIN LAUWEREYNS, né à Bergues en 1628, Licencié ès-Lois en l'Univerſité de Douai, le 4 Mai 1653, Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues en 1653, 1654, 1655, devint Conſeiller Penſionnaire & Greffier Criminel le 25 Novembre 1655, Ecuyer, Seigneur de Rooſendael, par retrait lignager du 2 Septembre 1664, Subdélégué Général de la Flandre Maritime, & Subdélégué Particulier en la ſuſdite Ville, fut nommé par Louis XIV Préſident à la création de ſon Parlement de Flandre à Tournai, dont il remercia Sa Majeſté; fit le retrait lignager de la Cour Féodale de Roſendael, relevant de Sa Majeſté, le 2 Septembre 1664; décéda le 17 Octobre 1696, & fut inhumé dans l'Egliſe St.-Pierre, devant le grand autel, ſous la tombe de la Famille de M. Martin Schodt. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 17 Novembre 1654, *Marie-Jeanne Vernimmen*, morte le 17 Janvier 1670, d'une ancienne Famille diſtinguée, depuis pluſieurs ſiècles, dans la Magiſtrature, qui a donné un Préſident à Mortier & un Procureur Général au Parlement de Flandre. Elle étoit fille de *Paul Vernimmen*, Seigneur de Bammaerde & de la Clytte, premier Conſeiller Penſionnaire de Bergues-Saint-Winoc, & de *Marie de Hardevuyſt*, iſſue de l'illuſtre Maiſon de ce nom, originaire de la Ville Impériale de Cologne, de laquelle étoit *Saint Bruno*. Le Seigneur de Rooſendael épouſa, 2° à Bruges, en 1672, *Marie-Anne Maroucx*, ſœur germaine d'*Antoine*, Bourgmeſtre & Echevin de la Ville de Bruges & Député aux Etats de Flandre, morte en ladite Ville le 22 Octobre 1685, ſans enfans, fille de *Pierre Maroucx*, Ecuyer, Receveur Général du pays & territoire du Franc de Bruges, & d'*Anne-Marie van Caſele*; & 3° *Anne de Ligny*, morte ſa douairière en 1702, auſſi ſans poſtérité, fille de *Pierre*, Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues-Saint-Winoc & de *Marie Nelis*. Du premier lit il eut :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. PHILIPPE-CORNEILLE, mort ſans poſtérité en 1682;
3. JEAN-BAPTISTE-WINNOC, tige de la branche des Seigneurs de *Berghendaele*, rapportée ci-après;
4. Et MARIE-ANNE, morte ſans laiſſer d'enfans de ſon mari le Marquis *de la Sale* Capitaine de Cavalerie au ſervice de France, à Armentières, en 1763.

XIV. CHARLES-FRANÇOIS LAUWEREYNS, né, le 11 Octobre 1660, Ecuyer, Seigneur de Rooſendael, &c., Licencié ès-Lois, Conſeiller Penſionnaire des Ville & Châtellenie de Bergues-Saint-Winoc, aux années 1684, 1685 & 1690, obtint de Louis XV des Lettres Patentes de reconnoiſſance d'ancienne Nobleſſe, en date du mois de Juin 1719, ſur les preuves, titres & documens authentiques qu'il préſenta; décéda en cette Ville le 4 Décembre 1728, & fut enterré aux Capucins, au caveau de la Chapelle Saint-Antoine qu'il y avoit fait bâtir, où on voit ſes Armes. Il avoit épouſé, 1° à Ypres, *Iſabelle-Claire de Queval*, née le 5 Avril 1666, décédée à Bergues le 18 Mai 1694, & inhumée en la ſépulture de CHARLES LAUWEREYNS, à Saint-Pierre; fille de *Nicolas*, Seigneur de Belvillette, &c., & de *Marie-Jeanne Thibault*, fille d'*Henri*, Echevin d'Ypres, & de *Jeanne de le Flye*; & petite-fille de *Jacques de Queval*, & de *Catherine d'Eſquiennes*, toutes deux d'anciennes familles nobles d'Artois; & 2° *Iſabelle-Françoiſe de Meyere*, née à Bruges, morte le 16 Janvier 1722, & enterrée près de ſon mari, fille de *Juſt de Meyere*, Ecuyer, Licencié ès-Lois, Bailli de la Prévôté de Bruges, & d'*Iſabelle Deſmartin*, dont une fille, morte en bas âge. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES-JOSEPH, qui ſuit;
2. ANNE-CLAIRE, morte à Ypres le 6 Mai 1725, & enterrée dans la Cathédrale. Elle avoit épouſé à Bergues, en Décembre 1711, *Albert-Ferdinand de Rycquier*, Seigneur de Rochefort, Quintenshove, &c., Capitaine au Régiment de M. *Brulard*, ſon beau-père, puis Echevin de la Châtellenie d'Ypres, fils d'*Henri-Norbert*, Ecuyer, & d'*Anne-Chrétienne de Longin*. Il obtint de l'Empereur Charles VI la permiſſion de porter le nom & les Armes de l'ancienne & noble Famille *de Longin*, par diplôme du 9 Février 1735, & eſt mort à Ypres le 24 Mars 1760, laiſſant trois garçons;
3. Et MARIE, morte ſans alliance en 1761.

XV. CHARLES-JOSEPH LAUWEREYNS, né le 5 Juin 1692, Ecuyer, Seigneur de Rooſendael, &c., Licencié ès-Lois, Conſeiller Penſion-

naire des Ville & Châtellenie de Bergues, où il eſt décédé, le 10 Août 1749, & inhumé à Saint-Pierre, avoit épouſé, 1° à Bruges, le 2 Juin 1722, avec diſpenſe du quatrième degré de conſanguinité, *Thérèſe-Dorothée de la Villette*, décédée en cette ville, le 14 Septembre 1725, & enterrée à Saint-Martin, fille de *Jacques de la Villette*, Ecuyer, Seigneur de Zuytcote, Monſwalle, Tentorre, &c., premier Conſeiller Penſionnaire du pays du Franc de Bruges, & des Etats de Flandre, & de *Gertrude-Françoiſe-Iſabelle de Cock*; celle-ci fille de *François de Cock*, Ecuyer, Conſeiller de S. M. C., & ſon Procureur Général du Conſeil de Flandre, & petite-fille de Meſſire *Robert de la Villette*, créé Chevalier par Patentes du Roi CHARLES II, en date du 18 Juin 1679, Bourgmeſtre & Echevin du pays du Franc, & Député aux Etats de Flandre. Le Seigneur de Rooſendael avoit épouſé, 2° à Bourbourg, le 2 Février 1728, *Bernardine-Chriſtine-Cécile Daeten*, fille de *Jean-Baptiſte*, Licencié ès-Lois, Conſeiller du Roi, & Greffier héréditaire des Ville & Châtellenie de Bourbourg, & de *Jeanne-Bernardine de Montigny*. Du premier lit il a laiſſé :

1. CHARLES-PIERRE-JOSEPH-XAVIER, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. ALEXANDRE-JEAN-JOSEPH, né le 24 Janvier 1733, Ecuyer, Licencié ès-Lois, décédé à Bruges, le 12 Avril 1765, ſans alliance, & inhumé dans l'Egliſe Saint-Jacques, au caveau de GILLES LAUWEREYNS, IV^e^ du nom;
3. EMMANUEL-FRANÇOIS-XAVIER, né le 19 Février 1737, Jéſuite, mort le 4 Juin 1764, au Collège d'Ypres;
4. LOUIS-DOMINIQUE, né le 11 Août 1739, Religieux de l'exempte Abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer, où il eſt mort le 21 Octobre 1765;
5. PIERRE-BRUNO, rapporté après ſon aîné du premier lit;
6. JOSEPH-BERNARD, né le 28 Avril 1745, Capitaine au Corps Royal du Génie au ſervice de France, depuis le mois de Janvier 1777;
7. AUGUSTIN-XAVIER-BERNARD, dit *le Chevalier* DE LAUWEREYNS, né le 16 Juillet 1748;
8. MARIE-JOSÉPHINE-BERNARDINE, aînée de ſes frères du ſecond lit, née à Bergues-Saint-Winoc, le 11 Février 1729, mariée en cette ville, le 27 Mai 1756, à *François-Joſeph de Jacob de Dougny*, Ecuyer, né à la Citadelle de Tournai, le 8 Février 1703, Echevin perpétuel du pays du Franc de Bruges,

où il eſt décédé le 2 Février 1770, & enterré à Notre-Dame; fils de *Jean-François de Jacob*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de l'Isle-de-France, & puis, Lieutenant de Roi au Gouvernement de la Citadelle de Tournai, & de *Marie-Thérèſe Bonaert*, ſa première femme;

9. JEANNE-BERNARDINE-CLAIRE, née le 19 Juin 1730, Prieure de l'Abbaye de Ravesbergues, au Diocèſe de Saint-Omer;
10. ANNE-ELÉONORE-JOSÉPHINE, née le 18 Février 1735, dite *Mademoiſelle de Rooſendael*, non mariée;
11. Et FRANÇOISE-CLAIRE, née le 20 Juin 1738, mariée, le 13 Octobre 1776, à *Nicolas Vernimmen*, Seigneur de Vinckhof, &c., Conſeiller Penſionnaire des Ville & Châtellenie de Bergues, fils de *Pierre*, Conſeiller Penſionnaire de ladite ville, & de *Marie-Anne-Benoîte de Schodt*.

XVI. CHARLES-PIERRE-JOSEPH-XAVIER LAUWEREYNS, né le 2 Septembre 1724, Ecuyer, Seigneur de Rooſendael, &c., Licencié ès-Lois, ancien Conſeiller de la ville de Bruges, depuis le 4 Mars 1752, dont il eſt devenu troiſième Echevin, le 4 Février 1754, l'étoit encore en Octobre 1778, fut élu, en 1769, chef de la Confrérie Impériale de Saint-Georges, après le décès de Meſſire Jean-Pierre del Campo, Vicomte de la Camara, Bourgmeſtre de Bruges, le 2 Février 1769, qui, de ſon tems, a réuni tous les Francs Arbalêtriers de deux cours de Saint-Georges, par décret de S. M. I. & R. Il a épouſé, à Bruges, le 8 Septembre 1751, *Marie-Charlotte-Jeanne-Joſéphine van der Haghen*, dernière des nom & armes de ſa Famille, originaire de Flandre, fille de *Jean-Baptiſte*, décédé Major de la ville de Bruges, le 14 Août 1768, & enterré à Notre-Dame, où ſe voient ſes armes, accompagnées de 16 quartiers, & de *Marie-Iſabelle-Joſéphine de Hooghe*; celle-ci fille de Meſſire *Ignace de Hooghe*, créé Chevalier, par Patentes de PHILIPPE V, Roi d'Eſpagne, en date du 1^er^ Avril 1702, Seigneur de Thenheede, Baesrode, Walle, Peuthy, Denterghem, Villecq, &c., & de *Marie-Madeleine de le Flye*, Dame de la Gaugerie, &c. Ladite *van der Haghen* deſcend d'*Henri*, Chevalier, Grand Bailli de Caſſel en 1250, qui, en cette qualité, aſſiſta à un décret donné l'an 1284 contre le Châtelain de Saint-Omer, en faveur de celui d'Ypres, ſelon les Lettres expédiées, en 1286, ſous le

ſceau de Guy, Comte de Flandre. Le Seigneur de Rooſendael a eu de ſon mariage neuf enfans, dont quatre ſont morts. Les autres ſont :

1. JEAN-BAPTISTE-CHARLES-JOSEPH, Ecuyer, né le 20 Juin 1752, Major de la ville de Bruges;
2. ALEXANDRE-JOSEPH-XAVIER, né le 31 Mars 1757, reçu le 13 Mars 1779, Cadet au Régiment d'Infanterie du Général, Comte de Murray, au ſervice de l'Impératrice-Reine de Hongrie ;
3. FRANÇOIS-XAVIER-MARIE, né le 27 Octobre 1758;
4. JACQUES-ANGE-HYACINTHE, né le 30 Juin 1770;
5. Et MARIE-FRANÇOISE-CHARLOTTE, née le 27 Février 1761.

XVI. PIERRE-BRUNO LAUWEREYNS, né le 21 Mai 1742, Ecuyer, Seigneur de Potente, &c., quatrième fils de CHARLES-JOSEPH, & de *Bernardine-Chriſtine-Cécile Daeten*, ſa ſeconde femme, d'abord Echevin de Bergues, & depuis 1776 Chevalier d'honneur au Bailliage Royal & Siège Préſidial de Flandre, à Bailleul, a épouſé, à Bergues, en 1765, *Anne-Eugénie-Emérence Rouſſel*, fille de *Louis-Joſeph*, Seigneur du Queſnoy, Licencié ès-Lois, premier Echevin de Bergues, & Subdélégué de l'Intendance de Flandre audit lieu, & de *Marie Morphy*, dont :

1. PIERRE-LOUIS-JOSEPH, Ecuyer, né le 15 Février 1767;
2. BERNARD-FRANÇOIS, né le 13 Septembre 1768;
3. CHARLES-JOSEPH, né le 2 Novembre 1769, mort le même jour;
4. ANNE-BERNARDINE-LOUISE, née le 13 Février 1766;
5. MARIE-BERNARDINE-SOPHIE, née le 11 Juillet 1772;
6. Et BERNARDINE-ELÉONORE, née à Bailleul, le 9 Décembre 1776.

BRANCHE
des Seigneurs de BERGHENDAELE.

XIV. JEAN-BAPTISTE-WINNOC LAUWEREYNS, né le 2 Mars 1669, Ecuyer, Seigneur de Berghendaele, &c., fils puîné de MARTIN, & de *Marie-Jeanne Vernimmen*, ſa première femme, fut Licencié ès-Lois, premier Echevin, puis Bourgmeſtre des Ville & Châtellenie de Bergues, & eſt mort le 2 Avril 1720. Il avoit épouſé, le 22 Novembre 1695, *Marie-Anne Zylof*, morte le 2 Décembre 1715, fille de *Jacques-Mathieu*, Ecuyer, Seigneur de Steinbourg, Obigny, Wingen, &c., & d'*Anne-Marie de Bacquelrot*, dont :

1. JACQUES-WINNOC, Seigneur de Berghendaele, &c., Capitaine au Régiment de Foix, Infanterie, au Service de France, décédé le 17 Juillet 1736, & enterré en l'Egliſe Saint-Pierre à Bergues. Il avoit épouſé, à l'Isle-d'Oleron, *Suſanne Meſchinet*, de laquelle il a laiſſé deux fils, ſavoir :
   1. WINNOC-BENOÎT, né à l'Isle-d'Oleron, Seigneur de Berghendaele, qu'il vendit à ſon couſin germain ci-après. Il fit toute la dernière guerre comme Officier de Marine, devint enſuite Commiſſaire de la Marine à Cayenne, & y eſt mort, le 6 Mars 1772, ſans laiſſer de poſtérité de *Françoiſe le Roux*, qu'il avoit épouſée le 15 Janvier de la même année, fille de *Balthazar*, Capitaine d'Infanterie, & Commandant du Quartier de le Miere audit Cayenne, & d'*Eliſabeth Hondu;*
   2. Et CHARLES-FRANÇOIS, ci-devant Lieutenant dans un Régiment d'Infanterie au ſervice de France, qui s'eſt marié en Bretagne. On croit qu'il a deux filles, vivantes en Juin 1778.
2. EMMANUEL-FRANÇOIS, qui ſuit;
3. ANNE-FRANÇOISE, née le 17 Mars 1708, à Waremme, décédée à Bergues, le 14 Février 1754, & inhumée à Steene. Elle avoit épouſé, le 10 Février 1736, par diſpenſe, ſon couſin germain, *Floris-Guillaume Zylof*, Ecuyer, Seigneur de Steinbourg, Obigny, Wingen, &c., Bourgmeſtre des Ville & Châtellenie de Bergues, mort le 5 Mars 1778, fils de *Floris-Hyacinthe*, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, & de *Marie-Jeanne de Créquy*. Ils n'ont eu qu'un fils unique, *Floris-François-Félix Zylof*, Ecuyer, auſſi Seigneur deſdits lieux, né le 18 Mai 1744, non marié en Juin 1778;
4. 5. 6. & 7. Et quatre filles, mortes ſans alliance.

XV. EMMANUEL-FRANÇOIS LAUWEREYNS, Ecuyer, premier Echevin du Magiſtrat de Bergues, vivant en Juin 1778, a épouſé en ladite Ville, le 10 Août 1733, *Iſabelle-Françoiſe Lambrecht*, fille de *Pierre-François*, Seigneur de Coudekerke, &c., Licencié ès-Lois, Echevin de Bergues, & de *Cornélie-Charlotte Aernout*. Elle eſt décédée le 30 Septembre 1775, & eſt enterrée en l'Egliſe Saint-Martin de Bruges au chœur de Notre-Dame, laiſſant pour fils unique,

XVI. Charles-Emmanuel-Pierre-Benoît Lauwereyns, Ecuyer, Seigneur de Berghendaele, par acquiſition qu'il en a faite de Winnoc-Benoît, ſon couſin germain. Il en a rendu aveu à la Cour de Caſſel, dont ladite Seigneurie relève, le 24 Mai 1762, & eſt Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues, où il a épouſé, par contrat du 18 Janvier 1761, *Thérèſe-Françoiſe de Hau*, fille de *Winnoc-Antoine*, Seigneur de Staplande, &c., Conſeiller, Penſionnaire de ladite Ville & Subdélégué de l'Intendance de Flandre audit lieu, & d'*Anne-Thérèſe Cardinal*. Leurs enfans ſont :

1. Louis-Floris, Ecuyer, né le 9 Janvier 1767;
2. Marie-Thérèse-Isabelle, née le 23 Avril 1768;
3. Et Thérèse-Emélie-Isabelle, née le 19 Octobre 1773.

Cette Branche briſe ſes armes d'*un croiſſant*.

BRANCHE
des Lauwereyns, *premiers Seigneurs de* Roosendael, *éteinte.*

X. Pierre Lauwereyns, IIIe du nom, Ecuyer, ſecond fils de Pierre II, & de *Jacqueline Coopman*, s'établit à Vliſſeghem en Zélande, où il mourut le 1er Août 1547. Il avoit épouſé à Bruges *Marguerite Voet*, qui y étoit née le 27 Novembre 1511, morte audit Vliſſeghem, le 3 Août 1547, trois jours après ſon époux, d'une fièvre maligne qui y régnoit, fille d'*Antoine Voet* (d'une ancienne Famille Noble de Flandre, iſſue de *Lambert Voet*, Chevalier, Avoué d'Ypres en 1216), Ecuyer, Seigneur de Voormezeele, Steenkerke, &c., Bourgmeſtre de la Ville de Bruges, & de *Catherine de Vroeſchepe*. Ils eurent de leur mariage :

1. Jacques, né à Vliſſeghem le 22 Janvier 1542, décédé à Bruges, ſans alliance, le 6 Août 1584; & enterré au Couvent des Sœurs Noires, ſous une tombe de pierre blanche, ornée de ſes Armes, qui ſont écartelées, avec celles de *Voet*, & d'une inſcription Latine;
2. Pierre, qui ſuit;
3. Et Guislaine, née le 14 Mai 1547, mariée à Dunkerque, en 1567, avec *Pierre van der Burgh*, Ecuyer, dont elle n'eut point de poſtérité.

XI. Pierre Lauwereyns, IVe du nom, Ecuyer, né à Vliſſeghem le 11 Août 1545, porta ſes armes auſſi écartelées avec celles de *Voet*, fut Capitaine de Vaiſſeau au ſervice d'Eſpagne. Il épouſa, 1° à Dunkerque, *Eſther de Timmermans*, Capitaine au ſervice du même Prince; & 2° le 20 Mai 1572, par contrat paſſé devant le Magiſtrat de Dunkerque, *Suſanne Poyte*, Dame de Polenshove, Zwarthove, fille de *Joſſe*, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, & de *Marie van Parys*, Dame de Coudekerke, & arrière-petite-fille de *Bernard Poyte*, d'une ancienne extraction Noble, Seigneur de Rooſendael, & de *Philippotte van Zinneghem*. De ce mariage vinrent :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Jacques, Capitaine d'Infanterie au ſervice d'Eſpagne, qui ſe maria à Lisbonne, & eut pour fils : Don Pedro Lauwereyns, dont poſtérité diſtinguée;
3. Et Barbe, née à Dunkerque, où elle décéda le 6 Octobre 1626. Elle avoit épouſé, par contrat du 7 Octobre 1607, *Martin de Jongheryckx*, veuf de *Marie de Wavrans*, fille de *Jacques*, Bourgmeſtre de la Ville de Nieuport; & fils de *Jean de Jongheryckx*, Ecuyer, & de *Marguerite de Schodt*. Il mourut le 2 Octobre 1626, & eut de ſon mariage avec ladite Barbe Lauwereyns, ſa ſeconde femme, un fils & une fille, ſavoir : *Pierre de Jongheryckx*, Seigneur de Coudekerke, mort ſans alliance à Dunkerque, en Novembre 1672; & *Louiſe de Jongheryckx*, morte le 31 Octobre 1641, femme de *Louis Lambrecht*, décédé le 26 Juillet 1655, dont les deſcendans, Seigneurs dudit Coudekerke, exiſtent encore.

XII. Pierre Lauwereyns, Ve du nom, Ecuyer, premier Seigneur de Rooſendael, par ſucceſſion qu'il releva, à la Cour Féodale du Prince à Bergues-Saint-Winoc, le 10 Septembre 1597, de Polenshove, Zwarthove, &c., Cornette de Cavalerie, puis Capitaine au ſervice d'Eſpagne, fut, après l'avoir quitté, Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues aux années 1607 & 1608; décéda à ſon Château de Looberghe, le 1er Juin 1628, & fut inhumé dans l'Égliſe Paroiſſiale dudit lieu, à laquelle il donna des cloches de métal. On y voit ſon épitaphe (*a*) placée dans la murailles du Chœur, ornée de ſes huit quartiers, que

(*a*) En voici l'inſcription : *Hîc jacet nobilis ac generoſus Dominus, Dominus* Petrus Lau-

lui fit dreſſer ſon épouſe *Louiſe de Waele*, fille de *Pierre*, Ecuyer, iſſu d'une ancienne Famille Noble, jadis Seigneur d'Axpoele & de Corvere, & de *Jacqueline de Backere*, dont :

1. JACQUELINE, qui ſuit ;
2. Et LOUISE-MARTINE, femme d'*Henri de Tanton*, fils de *Marc*, Ecuyer. Ils vivoient encore à Gand le 19 Février 1652.

XIII. JACQUELINE LAUWEREYNS, Dame de Rooſendael, Polenshove, Zwarthove & autres lieux, épouſa Meſſire *Antoine de la Houſſoye*, Vicomte de Bodeghem & de Zuthove, Seigneur de Quercamps, Lavaſſeur, Noyelles, Quindalle, &c., & eut : *Louiſe de la Houſſoye*, Dame de Rooſendael, Polenshove, &c., Zwarthove, mariée à *Théodore-Ekema de Vrieſe*, Seigneur de Bekercke en Zélande, d'une illuſtre Maiſon de la Friſe, dont ceux de ce nom ont été Gouverneurs & Podeſtats du tems que ce pays étoit encore ſans Princes légitimes. Elle vendit leſdites Seigneuries, le 19 Juillet 1664, à Nicolas-Gabriel de Lermont, Ecuyer, Seigneur de Socx, ci-devant Echevin & Bourgmeſtre du pays du Franc de Bruges, duquel achat MARTIN LAUWEREYNS fit le retrait lignager, le 2 Septembre ſuivant. Elle eut de ſon mariage deux filles, *Marie-Antoinette de Vrieſe*, Dame de Berckercke, vivante en 1688 ; & *Louiſe-Ekema*, Religieuſe, morte Prieure des Jacobines à Bruges.

Cette famille DE LAUWEREYNS porte pour armes : *d'argent, à un arbre de laurier, arraché de ſinople ; au chef de gueules, chargé de 3 merlettes du champ ;* l'écu timbré d'un *caſque d'argent, grillé, liſeré & couronné d'or à 3 fleurons, entre chacun une perle, orné de ſes lambrequins d'argent & de gueules ; & au-deſſus*, en cimier : *une merlette de l'écu entre un vol d'argent & de gueules*. Supports : à droite *un lion, la tête contournée, armé & lampaſſé de gueules ;* & à gauche *un ours du même, accollé de gueules ; le tout d'or*. Cri d'armes : DIEPENHEDE, DIEPENHEDE. Deviſe : AD LAURUM NON AURUM.

WEREYNS, *Dominus* de Rooſendael, Polenshove, Zwarthove, &c.

Bruga dedit proavos, vitam Dunkerka, Loberga
Patria matris erat, quæ foret urna mihi.

Et ſur ſa tombe l'inſcription ſuivante : *Hîc expectat reſurrectionem* PETRUS LAUWEREYNS, *Dominus* de Rooſendael, *Petri filius, Petri nepos, Petri pronepos, Nicolai abnepos, Petri adnepos, & Ægidii trinepos. Nec-non Suſannæ* Poyte *Judoci filiæ, Judoci neptis, Bernardi proneptis, Petri abneptis, Franciſci adneptis, & Joannis trineptis. Tu qui pertranſis benè precare mortuo, memor quod eadem ſors te manet, & quod tunc ſi pius es, eodem duceris voto, nec mecum communa tranſito. Veni* XXIII *menſis Septembris* CIↃIC, LXXIII *redii prima menſis Junii* CIↃ. IIↃ. XXVIII *poſuit Ludovica* de Waele, *ad mandatum ultimæ voluntatis uxor dilectiſſima, mater duarum filiarum obſervantiſſima, nec-non vidua triſtiſſima.*

LAUZANNE. C'eſt une ancienne Nobleſſe diviſée en trois branches : la première, établie dans la Marche ; la ſeconde, en Auvergne, & la troiſième, en Bretagne. Mais les deux premières viennent de tomber en quenouille. Cette Famille, comme beaucoup d'autres, par le laps des tems, le ravage des guerres & les incendies, a perdu ſes anciens titres, & ne peut remonter ſa filiation qu'à

I. PIERRE DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang, qui fut déchargé du payement des francs-fiefs & nouveaux acquêts, par Sentence du 27 Septembre 1473, en conſéquence de ſes preuves de nobleſſe qu'il fit ; ce qui prouve que cette Famille eſt ancienne. Son fils

II. JACQUES DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang, ainſi qualifié dans un contrat d'acquiſition du 9 Octobre 1548, rendit ſes foi & hommage au Roi pour ſa Terre & Seigneurie de l'Eſtang ès-années 1542, 1553, & 1557, & épouſa, par contrat paſſé devant *Picot*, Notaire, le 5 Mars 15.., *Françoiſe de Malleret*, dont :

1. CATHELIN, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche établie en Auvergne, rapportée ci-après ;
3. Et JEAN, que nous trouvons mentionné dans le contrat de mariage de ſon frère aîné.

III. CATHELIN DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang, inſtitué principal héritier par ſon père, à la charge de donner à JEAN, ſon frère, la ſomme de 30,000 livres, épouſa (ſon père préſent) par contrat du 28 Juin 1568, *Jeanne de Saint-Julien*, dont :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, qui rendit ſes foi & hommage, & fit ſon dénombrement au Roi à cauſe de la Terre de l'Eſtang, dont il étoit en partie Seigneur, les 17 Février & 7 Avril 1610. Il obtint une Sentence des Officiers

de l'Election de la Marche, Commiſſaires députés par Sa Majeſté, laquelle ſur la production de ſes titres, le maintint, le 23 Juin 1624, dans ſa qualité d'*Ecuyer*. Nous ignorons ſi ce FRANÇOIS a eu poſtérité.

IV. CLAUDE DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang, épouſa, par contrat paſſé devant *Suyet*, Notaire, le 25 Octobre 1586, *Gabrielle Gauthier*, qu'il laiſſa veuve avec ſon fils mineur, nommé

V. GEFFROY DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang, qui ſe maria, par contrat du 24 Avril 1647, paſſé devant *Mavignon*, Notaire, *Marguerite de Pierrebrune*, dont vinrent :

SÉBASTIEN & ANTOINE DE LAUZANNE, Ecuyers, Seigneurs de l'Eſtang. D'un de ces deux frères deſcend une fille unique, qui a porté les biens de ſa branche, avec les titres primordiaux de ſa famille, dans la Maiſon *de la Trollière*.

BRANCHE
établie en Auvergne.

III. FRANÇOIS DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang en partie, ſecond fils de JACQUES, & de *Françoiſe de Malleret*, tranſigea devant *Picot*, Notaire, le 18 Juin 1581, avec CATHELIN, ſon frère aîné, & tous les deux ſignèrent dans cet acte *de l'Eſtang* (nom de leur Terre au lieu DE LAUZANNE, leur nom propre). Ce FRANÇOIS obtint en ſa faveur une Sentence du 25 Juin 1579. Il fut tuteur de CLAUDE, ſon neveu, fils de CATHELIN; & après lui avoir rendu compte de ſa tutelle, il en reçut quittance paſſée devant *Picot*, Notaire, le 8 Mai 1585. Il avoit épouſé, en préſence de douze de ſes parens & amis, Gentilshommes, par contrat paſſé devant le même *Picot*, Notaire, le 13 Septembre 1584, *Françoiſe de Vichy*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Luzillat, qui, devenue veuve, fut déclarée, par acte paſſé le 29 Mars 1603, en la Sénéchauſſée de la Marche, tutrice de ſes enfans :

PIERRE, qui ſuit;

Et ANNET, reçu, par Brevet du Roi, Ecuyer de ſa Grande Ecurie.

IV. PIERRE DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur du Puy-Malſignat, rendit au Roi ſes foi, hommage & dénombrement, & fut, avec ſon frère, maintenu dans ſa nobleſſe, par Sentence de l'Election, du 29 Juin 1634, en conſéquence des titres qu'ils produiſirent & de leurs certificats, par leſquels il paroît qu'ils ſervirent le Roi dans ſes Armées en 1630, 1633, 1634, 1635 & 1637. PIERRE DE LAUZANNE avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Reynaud*, Notaire, le 14 Janvier 1618, *Louiſe d'Hautefaye*, dont vinrent :

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. SÉBASTIEN, auteur de la branche établie en Bretagne, rapportée ci-après;
3. Et PHILIBERT, connu ſous le nom de *Vauroufſel*. Ayant eu une affaire d'honneur à Paris, il fut contraint de quitter le ſervice de France, & paſſa à celui de l'Impératrice Douairière, qui le fit d'abord ſon Gentilhomme d'honneur, & il étoit Lieutenant-Colonel du premier Régiment des Cuiraſſiers, quand il fut ſurpris & tué en 1684, avec quatre Compagnies de ſon Régiment, paſſées au fil de l'épée par un camp volant Hongrois, qui vint l'attaquer dans ſon quartier nommé *Obernuſſdorf* aux montagnes Blanches du Comté de Fribourg. Ce fait eſt atteſté par un certificat adreſſé au Comte de Lobkowitz, alors Ambaſſadeur de S. M. I. à la Cour de France.

V. CLAUDE DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur du Puy-Malſignat, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frère SÉBASTIEN & ſes couſins SÉBASTIEN & ANTOINE, par Jugement rendu, le 11 Novembre 1667, par M. Lambert d'Herbigny, Intendant de la Province. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Bertrand*, Notaire, le 5 Mars 1658, *Aimée de Pouthe*, dont il eut deux garçons, nommés SÉBASTIEN. De l'un d'eux deſcendent trois garçons & une fille.

L'aîné des garçons, N... DE LAUZANNE, Chevalier, Seigneur du Puy-Malſignat, Capitaine dans le Régiment de Baſſigny, enſuite dans celui de Royal-Comtois, où ſon Régiment a été incorporé, Chevalier de Saint-Louis avec penſion, & Capitaine des Grenadiers au même Régiment, a ſervi 38 ans, & eſt mort en 1766, deux ans après ſa retraite, laiſſant de ſon mariage avec N.... *Madot*, une fille pour ſeule & unique héritière;

Le ſecond des garçons, N... DE LAUZANNE, Chevalier, ancien Garde du Corps du feu Roi, & âgé de cinquante & quelques années, n'étoit pas marié en 1769. Il avoit vendu à ſon aîné ſa portion paternelle & maternelle, & après ſa mort & celle de ſa belle-ſœur, il s'eſt chargé de la tutelle de ſa nièce, qu'il faiſoit élever dans un Couvent en 1769;

Le troiſième des garçons étoit, la même année, Religieux Minime.

BRANCHE
établie en Bretagne.

V. Sébastien de Lauzanne, Chevalier, Seigneur du Buy, ſecond fils de Pierre & de *Louiſe d'Hautefaye*, plus connu dans ſes brevets ſous le nom de *Chevalier du Buy*, fut pourvu d'une Compagnie dans le Régiment de Mazarin, Infanterie, le 25 Avril 1653; ſe diſtingua ſuivant pluſieurs certificats de ſervice aux ſièges de Landrecies, Condé & Saint-Guislain, où il fut bleſſé. En 1656, il fut pourvu d'une charge de l'un des 36 Gentilshommes de Sa Majeſté; envoyé à Calais, en 1657, par le Cardinal Mazarin pour affaires ſecrètes; & à Turin, en 1659, pour autres affaires d'Etat; fait Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi le 29 Avril 1663; reçut une lettre de S. M. le 1er Octobre 1667, pour ſe rendre aux Etats de Bretagne; & obtint un Arrêt du Parlement de Rennes le 19 Novembre 1669, qui le maintint dans ſon ancienne nobleſſe. Suivant un certificat du Duc de Chaulnes, en date du 12 Février 1678, ce Sébastien de Lauzanne s'acquit fidèlement de ſon devoir & en homme de courage dans toutes les occaſions où il a été queſtion du ſervice de S. M. ſoit dans la tenue des Etats de Bretagne, ſoit pendant les ſéditions & troubles arrivés en cette Province, où il expoſa pluſieurs fois ſa vie, ayant eu un cheval tué ſous lui, & deux de ſes gens dangereuſement bleſſés de coups de fuſil. Il mourut le 25 Octobre 1695. Il avoit épouſé, 1° par contrat ſigné du Roi, le 18 Juin 1664, & de pluſieurs Seigneurs de la Cour, *Anne de Porcaro*; & 2° par contrat du 1er Juin 1680, *Anne de Kerléau*, veuve de *Pierre Ferrière*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Rogon, &c., & fille d'*Hervé de Kerléau*, Chevalier, Seigneur de Lanvénec & autres lieux, & d'*Anne de Graindorge*. Elle eſt morte à Tréguier le 8 Octobre 1723, & eſt inhumée dans la Cathédrale de cette ville. Du premier lit il a eu trois garçons, dont il n'y en a eu qu'un de marié à une Demoiſelle *de Porcaro*, ſa parente; & du ſecond lit deux garçons : l'aîné eſt mort ſans hoirs; & le ſecond eſt

VI. Joseph-Marie de Lauzanne, Chevalier, Seigneur du Buy, &c., né le 24 Septembre 1684, qui ſervit d'abord en qualité de Garde de la Marine; fut enſuite Lieutenant de Frégate, ſuivant un certificat de M. de Pontchartrain, du 23 Avril 1706; s'eſt retiré après 22 ans de ſervice, le 16 Mars 1728, & eſt mort le 3 Septembre 1749. Il avoit épouſé *Catherine-Françoiſe le Roux de Kerninon*, dont pour fils unique,

VII. Jean-Baptiste de Lauzanne, Chevalier, Seigneur de Kerauter, Kerjehan, du Dreſnay, &c., né le 8 Août 1718, baptiſé le lendemain, & marié, le 22 Janvier 1750, à *Claudine-Jeanne de Launay*, née le 10 Juin 1732, fille unique de feu *René-Jean*, & de *Marie-Anne Guiller*, Dame de Saint-Péran, du Coſquer & du Louaut. Leurs enfans ſont:

1. Guy-René-Marie, né au Château de Kerauter le 21 Décembre 1750, tenu ſur les fonts de baptême, par Claude, Comte de Sarsfield, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Colonel du Régiment de Provence, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, & par Marie-Charlotte de Marc'hallac'h, Dame du Leslay;
2. Toussaint-Joseph, né le 13 Mars 1754;
3. Et Claudine-Françoise-Fortunée, née le 28 Novembre 1758. (Généalogie dreſſée ſur des copies de pièces envoyées, collationnées ſur les titres & ſur les maintenues de nobleſſe.)

Les armes : *d'azur, au croiſſant d'argent, accompagné de 2 étoiles d'or, une en chef & l'autre en pointe*, ſuivant la maintenue de nobleſſe de 1667.

* LAUZIÈRES, Bourg dans le Bas-Languedoc, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier & Diocèſe de Lodève, dont tire ſon nom l'ancienne Maiſon de Lauzières, qui a donné un Chevalier des Ordres & Maréchal de France, & un Maître Viſiteur & Général Réformateur de l'Artillerie. Nous allons en rapporter la Généalogie, d'après l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 411. Elle commence à

I. Frotard, Seigneur de Lauzières, qui, conjointement avec ſa femme, reçut pluſieurs hommages & reconnoiſſances en 1168. Il teſta aux Ides de Septembre, férie ſeptième de l'an 1173; fit pluſieurs legs à différens Monaſtères; donna la jouiſſance de ſon bien à ſa femme, nommée *Riſcende*, tant qu'elle vivroit en viduité, le Château de Lauzières à ſon fils aîné Arnaud, qui ſuit, à condition

qu'il le donneroit à PIERRE, ſon fils, s'il vivoit; & ſi ce PIERRE étoit décédé, à ſes autres enfans mâles, ſavoir à l'aîné, enſorte que la Seigneurie de LAUZIÈRES n'eût jamais qu'un ſeul Seigneur, & ne pût appartenir aux femmes. Il mit, par ce teſtament, GUIRAUD DE LAUZIÈRES, ſon ſecond fils, qui étoit muet, entre les mains d'ARNAUD, ſon aîné; donna un pré à PIERRE-BERNARD, ſon petit-fils, & pluſieurs biens à RAYMOND, HUGUES & GUILLAUME, ſes enfans; fit la même choſe pour BEGUON & FREDLON, ſes autres enfans, diviſant en trois portions les biens qu'il avoit donnés à FROTARD, ſon autre fils, Religieux: l'une pour ARNAUD, l'aîné; la ſeconde pour RAYMOND, HUGUES & GUILLAUME; la troiſième pour BEGUON & FREDLON, & les ſubſtitua les uns aux autres. Il chargea de plus ARNAUD d'avoir ſoin de BEGUON & de FREDLON, en cas que leur mère vint à mourir, juſqu'à ce qu'ils fuſſent faits Chevaliers; & juſqu'à ce tems, il voulut qu'ARNAUD eut leurs biens & ordonna que dès qu'ils ſeroient faits Chevaliers, ARNAUD & ſes héritiers leur donnaſſent 300 ſols melgoriens, & à RAYMOND, HUGUES & GUILLAUME, pareille ſomme. Après ſa mort, l'ouverture de ſon teſtament fut faite le 14 des Calendes de Juin 1178.

II. ARNAUD, Seigneur DE LAUZIÈRES, Ier du nom, ſuivant une enquête du mois de Janvier 1213, faite par Pierre, Evêque de Lodève, & ſcellée par lui dans l'Egliſe de Lauzières, en préſence de pluſieurs témoins, du nombre deſquels étoient BEGUON & FREDLON, frères d'ARNAUD, fit ſon teſtament avec PIERRE-BERNARD, ſon fils aîné, qui ſuit, & REINE, une de ſes filles. Il chargea PIERRE-BERNARD d'entretenir honorablement ARNAUD, ſon ſecond fils; donna à RICARDE, ſa fille aînée, 200 ſols; à RISCENDE, la ſeconde, 10 ſols. Des témoins dépoſèrent qu'il avoit légué, à l'Hôpital de Saint-Jean de Jéruſalem, 20 ſols; à celui des Templiers 10 ſols; & d'autres dépoſèrent qu'il avoit légué à ce dernier 100 ſols, & au premier 30 ſols. Le nom de ſa femme eſt ignoré.

III. PIERRE-BERNARD DE LAUZIÈRES, inſtitué héritier de la Terre de Lauzières, par le teſtament de FROTARD, ſon aïeul, Seigneur DE LAUZIÈRES, de Veilhes, de Prades, d'Albias, de Mallevieille, de Saint-Jean-de-Loubas, &c., fut émancipé en 1197, en préſence de l'Evêque de Lodève, par ARNAUD, ſon père, qui lui donna le Château de Lauzières, & ce qu'il poſſédoit dans la Paroiſſe de Sainte-Marie-de-Rouvignac. Il épouſa, par contrat du mois de Janvier 1197, *Eliſabeth de Tours*, fille de *Bérenger*, laquelle eut en dot 3300 ſols melgoriens, dont la reſtitution fut évaluée, en cas de décès ſans enfans, à 65 marcs d'argent. Elle teſta le 11 des Calendes de Mars 1252, & nomma dans ſon teſtament RAYMOND, un de ſes fils, & ELISABETH, ſa petite-fille. Ses enfans furent:

1. FROTARD, Seigneur DE LAUZIÈRES, qui fut père d'ELISABETH DE LAUZIÈRES, femme de *Bérenger de Saint-Guiraud*;
2. PIERRE-BERNARD;
3. GUILLAUME-RAYMOND, qui donna ſon bien à RAYMOND, ſon frère, ſuivant un acte du 16 Décembre 1244;
4. Et RAYMOND, qui ſuit.

IV. RAYMOND, Seigneur DE LAUZIÈRES, Ier du nom, Chevalier, mentionné dans des actes des années 1235, 1240, 1243, 1244, 1245, 1257, 1263 & 1266, fit ſon teſtament le 7 des calendes de Mars 1261, par lequel il fit pluſieurs legs à diverſes Egliſes. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 16 des Calendes de Juillet 1232, *Béatrix de Maffre-de-Lunas*, fille d'*Oger de Maffre*, & de *Bérengère*; ſon père lui conſtitua 3000 ſols melgoriens pour ſa dot; & 2° *Bertrande*, nommée dans le teſtament de ſon mari. Il eut du premier lit:

1. ARNAUD, qui ſuit;
2. PIERRE-BERNARD;
3. ERMENGARDE;
4. CORNÉLIE, mariée à *Pierre-Roger de Falguières*;
5. RAYMONDE;
6. BÉRENGÈRE, femme de *Raymond de Bauſſan*.

Et du ſecond lit vint:

RAYMOND, qui fut Seigneur de Pézènes.

V. ARNAUD, IIe du nom, Chevalier, Seigneur DE LAUZIÈRES, inſtitué héritier par le teſtament de ſon père de l'an 1261, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. ARNAUD, qui ſuit;
2. PIERRE-BERNARD;
3. Autre ARNAUD, Abbé de Saint-André-lès-Avignon;
4. BÉATRIX, femme de *Guillaume de Soubès*;
5. BÉRENGÈRE, alliée à *Pierre de Brignac*, Damoiſeau;
6. Et GUILLEMETTE, alliée à *Pierre Blanchet*.

VI. ARNAUD, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur DE LAUZIÈRES, qualifié *noble* ARNAUD DE LAUZIÈRES, *Damoiſeau*, dans l'hommage qu'il rendit, en 1325, à Bernard, Evêque de Lodève, pour la Terre & Seigneurie de Lauzières, épouſa *Garſende de Moſtuéjouls*, ſœur de *Raymond de Moſtuéjouls*, Cardinal, Evêque du Puy, & enſuite de Saint-Papoul en 1327, dont :

1. ANGLE, dit ANGLESIAN, qui ſuit ;
2. ARNAUD, Seigneur de Monteſquieu ;
3. RAYMOND ;
4. BÉRENGER, vivant en 1390, auteur de la branche des Seigneurs de *Soubès*. Le dernier de cette branche, au XVe degré, étoit FRANÇOIS DE LAUZIÈRES, Co-Seigneur de Soubès, déchargé des francs-fiefs le 12 Mars 1639, lequel eut de ſon mariage contracté, le 18 Février 1664, avec *Catherine d'Hérail* : JEAN-GASPARD & PIERRE DE LAUZIÈRES, Co-Seigneurs de Soubès, qui furent maintenus dans leur nobleſſe par Jugement de M. Bazin de Bezons, Intendant en Languedoc, du 18 Septembre 1669 ;
5. PONS, exécuteur du teſtament de RAYMOND, ſon oncle, qui fut Prieur de Saint-Martin de Colombe, Chanoine & Official de Lodève ; il mourut en odeur de ſainteté, & fut canoniſé par le Pape URBAIN V ;
6. PIERRE-BERNARD, Seigneur de Montpeyroux ;
7. & 8. BÉATRIX & GUILLEMETTE.

VII. ANGLE, ou ANGLESIAN DE LAUZIÈRES, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Lauzières, de Montagnac, de Conas, &c., fonda, du vivant de ſon père, en 1350, l'Abbaye des Religieuſes de Saint-Etienne-de-Gourgas, Ordre de Saint-Benoît, près de Clermont-Lodève, du conſentement du Pape CLÉMENT VI, & de Bertrand Dumas, Evêque de Lodève, & la dota de 6000 florins d'or du coin de Florence. Suivant la Bulle du même Pape, donnée à Poitiers, le Patronage de cette Abbaye appartient à la Maiſon de LAUZIÈRES, qui y a toujours nommé. ANGLESIAN fut élu des Etats de Languedoc pour conſervateur de leur délibération, ce que JEAN DE FRANCE, Comte de Poitiers, confirma, comme Gouverneur de Languedoc, par Lettres du 15 Avril 1359. Il eut de *Guillemette de Rochefixe*, ſon épouſe :

1. RAYMOND, qui ſuit ;
2. Et ARNAUD, nommé dans le teſtament de ſon frère aîné.

VIII. RAYMOND DE LAUZIÈRES, IIe du nom,

Seigneur de Lauzières, de Montagnac, de Conas, de Ceyras, de Saint-Jean-de-la-Coſte, & en partie de Cognac, teſta le 17 Août 1361, fit un codicille le 19 du même mois, par lequel il changea quelques diſpoſitions à ſon teſtament, & ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Jean de Lauzières. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Août 1344, *Marguerite de Clermont-Lodève*, fille de *Roſtaing*, Seigneur de Ceyras, Chevalier, dont :

1. ROBERT, inſtitué héritier par le teſtament de ſon père & mort ſans poſtérité ;
2. ROSTAING, qui ſuit ;
3. ANGLESIAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Jean-de-la-Coſte*, rapportée ci-après ;
4. Et VASSADELLE, mentionnée au teſtament de ſon père, qui lui légua 800 florins d'or.

IX. ROSTAING, Seigneur DE LAUZIÈRES, épouſa, 1° *Agnès de Guilhem*, fille de *Méric*, Baron de Clermont-Lodève, laquelle teſta en 1393, en faveur de ſes enfans, & à leur défaut en faveur de ſon mari, qui donna des quittances de ſa dot en 1357 & 1358 ; & 2° le 3 Novembre 1398, *Catherine de Penne*, veuve de *Jean de Caſtelnau*, & fille de *Rathier*, Seigneur de Penne, & d'*Hélène de Cardaillac*, Dame de Thémines, de Ceyras, d'Eſpardaillac & de Cardaillac en partie ; elle teſta en 1444. Du premier lit vinrent :

1. ARNAUD, vivant en 1404, mort ſans alliance ;
2. PONS, auſſi mort ſans alliance.

Et du ſecond lit naquirent :

3. RAYMOND, qui ſuit ;
4. DOMINIQUE, Prieur de Saint-Jean de Bodie ;
5. DORDET-ARNAUD, Seigneur de Monteſquieu ;
6. Autre PONS ;
7. 8. & 9. ANNE, ELISABETH & MARGUERITE, Religieuſes à Gourgas ;
10. & 11. ISABELLE & JEANNE.

X. RAYMOND, IIIe du nom, Seigneur DE LAUZIÈRES & de Thémines, Co-Seigneur de Cardaillac, teſta en 1451, & avoit épouſé *Jeanne-Gaillarde de Nogaret de Calviſſon-Trélans*, dont :

1. ROSTAING, Seigneur de Ceyras, &c., marié à *Dragonette de Belvèze*, de laquelle il eut :

DORDET, mort ſans enfans, après avoir teſté le 3 Juin 1504, & le 13 Septembre

1512, en faveur de LOUIS DE LAUZIÈRES-THÉMINES, fils de GUILLAUME, & de *Souveraine d'Ebrard-de-Saint-Sulpice*, dont il ſera parlé ci-après, avec clauſe de ſubſtitution graduelle & perpétuelle.

2. DORDET, qui ſuit ;
3. 4. 5. 6. & 7. ARNAUD, ANGLE, LOUIS, ROSTAING & MICHEL ;
8. GUY, dit GUINOT DE LAUZIÈRES, Chevalier, Seigneur de Montreuil, Pézènes & de la Chapelle, Maître d'Hôtel du Roi & Sénéchal d'Armagnac, eut en don du Roi Louis XI, au mois de Mai 1482, la Châtellenie de Saint-James-de-Beuvron ; fut établi Maître Viſiteur & Général Réformateur de l'Artillerie de France, après la mort du Seigneur de Bruſſac, par Lettres données à Creil le 21 Avril 1493 ; s'étant démis de ſa charge de Sénéchal d'Armagnac, il en fit ſerment le 7 Mai ſuivant, & poſſéda cette charge juſqu'à ſa mort, arrivée en 1504. Il avoit épouſé, 1° *Souveraine d'Ebrard de Saint-Sulpice*, dont : JEANNE DE LAUZIÈRES, mariée à *François*, Seigneur *de Gourdon* & de Sennevières ; & 2° *Jeanne de la Roche*, de laquelle il eut :
   1. ROBERT, qu'il fit ſon héritier univerſel ;
   2. FRANÇOIS, Protonotaire Apoſtolique ;
   3. Et CATHERINE, mariée, 1° à *Mathelin de Combret* Seigneur de Bouquiès, Diocèſe de Rodez ; & 2° par contrat du 30 Juin 1506, en préſence de ſa mère & de ſes deux frères, à *Vital de Rigaud*, Seigneur de Vaudreuil, &c.
9. Et LOUISE.

XI. DORDET DE LAUZIÈRES, Seigneur de Penne, appelé à la ſucceſſion de ſon aïeule, & héritier de *Raymond de Penne*, Seigneur de Thémines, ſon grand-oncle maternel, à la charge de quitter le nom & les armes de LAUZIÈRES, pour prendre le nom & les armes de *Thémines-Cardaillac*, fut Maître d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, par Lettres du mois d'Août 1483 ; & par d'autres de l'an 1495, il eut la charge de faire les montres, revues & conduites des Gentilshommes du ban & arrière-ban de Quercy. Il avoit teſté dès le 18 Avril 1477, & avoit épouſé, en 1452, *Miracle de Cardaillac*, laquelle teſta en 1472, fille de *Pons*, Baron de Varaire, & de *Miracle de Séneret*, dont :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. JEAN, Protonotaire Apoſtolique ;
3. BERTRAND, Seigneur de Loubéjac ;
4. & 5. OLIVIER & GUY, nommés dans le teſtament de leur père ;
6. LOUISE, mariée à *Arnaud de Saint-Félix*, Seigneur de Galapian ;
7. CATHERINE, femme de *Jean de Salagnac*, Seigneur de la Motte ;
8. Et MARGUERITE, mariée à *Triſtan de Murat*.

XII. GUILLAUME DE LAUZIÈRES, Seigneur de Thémines, de Lauzières, de Ceyras, d'Eſpardaillac, &c., teſta le 3 Juin 1504, & fit les ſubſtitutions en faveur de tous les enfans mâles de ſa Maiſon. Il avoit épouſé, en 1487, *Souveraine d'Ebrard*, fille de *Raymond*, Baron de Saint-Sulpice, & d'*Agnès d'Eſtaing*, dont :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. & 3. ANTOINE & FROTARD ;
4. JEAN, Prieur d'Authon ;
5. JEANNE, mariée à *François de Gourdon*, Seigneur de la Vercantelle ;
6. CATHERINE ;
7. CATHERINE, femme de *Guillaume de Touchebœuf*, Seigneur de Clermont ;
8. LOUISE, alliée à *Gaſton de Sautant* ;
9. MARIE, épouſe de *Jacques de*..... ;
10. MARGUERITE, femme du Seigneur *de Mairac* ;
11. MARIE, dite *la jeune* ;
12. Et autre MARGUERITE, mariée à *Arnaud*, Seigneur *de Mathas* en Albigeois, laquelle n'eſt point mentionnée dans le teſtament de ſon père, à moins qu'elle ne ſoit celle rapportée ci-deſſus.

XIII. LOUIS, Seigneur DE LAUZIÈRES, de Thémines, &c., inſtitué héritier par le teſtament de DORDET, ſon grand-oncle, & par celui de ſon père, fit le ſien le 30 Octobre 1558, où il nomme ſes enfans. Il avoit épouſé *Madeleine de Roquefeuil*, laquelle teſta en 1552, fille de *Bérenger*, & d'*Anne Guérin du Tournel*, dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur DE LAUZIÈRES, mort avant ſon père. Il eut de *Madeleine de Baſillac*, ſon épouſe,

   PIERRE, qui teſta le 5 Avril 1570, & mourut ſans alliance ;
   Et LOUISE, décédée avant 1570.
2. JEAN, qui ſuit ;
3. PIERRE, Seigneur de Villeneuve ;
4. GABRIELLE, mariée à *François de Roffignac*, Seigneur de Couſages ;
5. MARGUERITE, femme, en 1543, de *Gaillard*, ou *Galliot de Turenne*, Seigneur d'Aynac, Capitaine des Ville & Château de Puy-

mirol en Agénois, Commiſſaire d'Artillerie le 11 Juillet 1546, qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans un Arrêt du Parlement de Toulouſe, du 9 Avril 1581 ;

6. MADELEINE, femme de *Raymond de Pellegrin*, Seigneur du Vigan ;
7. ANNE, alliée au Seigneur *de Salvézou ;*
8. 9. & 10. JEANNE, GABRIELLE & CATHERINE, Religieuſes à Nonanques.

XIV. JEAN, Seigneur DE LAUZIÈRES, de Ceyras & de Thémines, après la mort de PIERRE, ſon neveu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes, Gouverneur de Béziers, teſta le 16 Juin 1576, & eut d'*Anne de Puymiſſons*, ſon épouſe,

1. GABRIEL, mort ſans alliance ;
2. PONS, qui ſuit ;
3. ANNE, femme de *Jean de la Tude*, Seigneur de Fontès. Elle teſta en 1615, & inſtitua héritier ſon neveu ;
4. GLORIANDE, femme du Seigneur *de Conas ;*
5. CLAIRE, mariée au Vicomte *du Bouſquet-Roquefeuil ;*
6. Et GABRIELLE.

XV. PONS DE LAUZIÈRES-THÉMINES-DE-CARDAILLAC, Marquis de Thémines, ſervit dès l'âge de 17 ans ſous le Maréchal de Damville, aux guerres de Languedoc, & au ſiège de Montauban ſous le Duc de Mayenne. Il rendit de grands ſervices aux Rois HENRI III & HENRI IV, dans leurs guerres ; ſignala ſon courage au combat de Villemur en 1592 ; réduiſit à l'obéiſſance du Roi le pays de Quercy, dont il fut Sénéchal & Gouverneur ; fut fait Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Chevalier des Ordres en 1595, & après 40 ans de ſervice, & avoir arrêté priſonnier le Prince de Condé, il fut créé Maréchal de France le 1er Septembre 1616 ; commanda l'armée du Roi au ſiège de Montauban en 1621 ; prit pluſieurs places ſur les Huguenots en 1625, où il fit de grands dégâts ; eut le Gouvernement de Bretagne le 23 Juin 1626, mourut à Auray le 1er Novembre 1627, âgé de 74 ans, & fut enterré à Cahors. Il avoit épouſé, 1° *Catherine d'Ebrard-de-St.-Sulpice*, qui teſta en 1618, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Sulpice, & de *Claude de Gontaut* ; & 2° au mois de Septembre 1622, *Marie de la Noue*, veuve en premières noces du Seigneur *de Chambray*, & en ſecondes de *Joachim de Bellengreville*, Seigneur de Neuville, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Prévôt de France, & fille de *François de la Noue*, dit *Bras-de-Fer*, & de *Marguerite de Telligny*. Il n'eut des enfans que du premier lit, ſavoir :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. CHARLES, rapporté après ſon frère ;
3. CLAUDINE, première femme de *Jean de Gontaut*, IIIe du nom, Comte de Cabrerès, Sénéchal & Gouverneur du Quercy, dont poſtérité. Voy. GONTAUT-BIRON ;
4. Et GLORIANDE, première femme de *Louis d'Arpajon*, Marquis de Sévérac, puis Duc d'Arpajon, Chevalier des Ordres, fils de *Jean* III, & de *Jacquette de Caſtelnau-Clermont-Lodève.*

XVI. ANTOINE DE LAUZIÈRES, Marquis de Thémines, fut tué, du vivant de ſon père, au ſiège de Montauban, le 4 Septembre 1621. Il avoit épouſé, le 31 Décembre 1606, *Suſanne de Montluc*, Dame de Montſalès, fille de *Charles*, Seigneur de Caupenne, & de *Marguerite de Balaguier*, dont :

1. SUSANNE, mariée à Paris, le 26 Mars 1634, à *Charles de Levis*, Duc de Ventadour, Pair de France, dont elle fut la première femme, & mourut ſans enfans en 1645 ;
2. Et MARIE, épouſe du Marquis *de Sourdès.*

XVI. CHARLES, Seigneur de LAUZIÈRES, fut auſſi tué, du vivant de ſon père, devant Monheurt, le 11 Décembre 1621. Il avoit épouſé, le 16 Octobre 1618, *Anne Habert de Montmort*, fille de *Jean*, Seigneur *de Montmort*, laquelle ſe remaria à *François-Annibal*, Duc *d'Eſtrées*, Pair & Maréchal de France. Elle eut du premier lit :

1. PONS-CHARLES, Marquis de Thémines, Meſtre de Camp du Régiment de Navarre, Sénéchal de Quercy, par proviſions du 4 Avril 1622, tué au ſiège de Mardick en 1646, âgé de 26 ans, ſans avoir été marié ;
2. MARIE, dite *Mademoiſelle de Thémines*, morte à Rome ſans alliance ;
3. Et CATHERINE, héritière de ſa branche, mariée à *François-Annibal*, IIe du nom, Duc *d'Eſtrées*, Pair de France, Marquis de Cœuvres, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, avec ſubſtitution des nom & armes de LAUZIÈRES pour ſes deſcendans. Voy. ESTRÉES.

Le Maréchal *de Thémines* portoit pour armes : *écartelé, au* 1 *d'argent, au buiſſon d'oſier de ſinople*, qui eſt DE LAUZIÈRES ; *au* 2 *de gueules, à* 2 *chèvres paſſantes d'argent, poſées l'une ſur l'autre*, qui eſt DE THÉMINES ; *au* 3 *de gueules, au lion d'argent, à*

l'orle de 8 *beſans du même*, qui eſt DE CARDAILLAC ; *& au* 4 *d'or, à* 3 *faſces de ſable, au chef d'hermines*, qui eſt DE CLERMONT-LODÈVE.

BRANCHE
des Seigneurs de SAINT-JEAN-DE-LA-COSTE, *&c.*

IX. ANGLESIAN DE LAUZIÈRES, IIe du nom, Damoiſeau, troiſième fils de RAYMOND, IIe du nom, Seigneur DE LAUZIÈRES, & de *Marguerite de Clermont-Lodève*, fut Seigneur de Saint-Jean-de-la-Coſte, de Saint-Guiraud, de Conas, &c., teſta le 25 Janvier 1414, ordonna ſa ſépulture dans la Chapelle de Saint-Blaiſe de Saint-Jean-de-la-Coſte, & fit pluſieurs legs pieux. Il eut de *Martrete Joenine*, ſon épouſe, mentionnée dans ſon teſtament,

X. GUIRAUD DE LAUZIÈRES, Seigneur de St.-Jean-de-la-Coſte, &c., Chevalier, mort avant le teſtament de ſon père. Il avoit épouſé *Audette de Saint-Beaulize*, fille de *Guyon*, Seigneur de Saint-Beaulize, Damoiſeau, dont :

1. ANGLESIAN, qui ſuit ;
2. RAYMOND, nommé dans les teſtamens de ſes aïeuls paternels & maternels ;
3. 4. 5. & 6. JEANNE, MARGUERITE, GUINOTTE & LÉVEZONNE, toutes légataires de leur aïeul paternel.

XI. ANGLESIAN DE LAUZIÈRES, IIIe du nom, Seigneur de St.-Jean-de-la-Coſte, de St.-Guiraud, &c., fut inſtitué héritier par les teſtamens de ſon aïeul paternel, du 25 Janvier 1414, & de ſon aïeule maternelle, du 21 Avril 1426, & donna, le 10 Mars 1423, quittance à ſa mère de l'adminiſtration de ſa tutelle. Il teſta le 5 Mars 1450, fit pluſieurs legs pieux & légua ſes enfans. Il eut de *Bellette*, ſon épouſe, à laquelle il laiſſa l'uſufruit de la Terre de St.-Jean-de-la-Coſte, tant qu'elle vivroit en viduité,

1. ANGLESIAN, qui ſuit ;
2. PONS, auteur d'une branche, qui finit dans une fille, mariée dans la Maiſon des Seigneurs *de Thézan*, Vicomtes du Poujol. C'eſt par cette alliance que la Maiſon *du Poujol* jouit aujourd'hui de la Terre de Conas ;
3. TRISTAN ;
4. 5. & 6. GUIRAUDE, AUDETTE & GAILLARDE, toutes légataires dans le teſtament de leur père.

XII. ANGLESIAN DE LAUZIÈRES, IVe du nom, Seigneur de St.-Jean-de-la-Coſte, de St.-Guiraud, de St.-Beaulize, &c., fit ſon teſtament le 27 Août 1479, par lequel il fit pluſieurs legs, & légua ſes enfans, neveux & nièces, & ſon épouſe *Jeanne de Saint-Félix*, à qui il laiſſa 100 livres outre ſa dot ; elle étoit fille de *Michel*, Co-Seigneur *de Saint-Félix*, & en eut :

1. ARNAUD, qui ſuit ;
2. 3. & 4. TOINETTE, HÉLIS & DURANTONE ;
5. ANTONIE, femme de *Guiraud de Tubières ;*
6. 7. 8. & 9. BÉRENGÈRE, CATHERINE, GASPARDE & AGNÈS, toutes légataires chacune de 500 florins par le teſtament de leur père.

XIII. ARNAUD DE LAUZIÈRES, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Coſte, de Saint-Guiraud, de Saint-Beaulize & de Saint-Jean-del-Capiès, teſta le 12 Juin 1542. Il avoit épouſé *Hélis Comteſſe*, laquelle donna, le 11 Avril 1558, un dénombrement devant le Sénéchal de Carcaſſonne, comme mère & légitime Adminiſtratrice de la perſonne & des biens d'ARNAUD DE LAUZIÈRES, ſon fils, qui ſuit. Elle eut encore une fille, nommée FRANÇOISE, mariée à *Paul de Solages*, Seigneur d'Alzac.

XIV. ARNAUD DE LAUZIÈRES, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Guiraud, de Saint-Beaulize, &c., fit ſon teſtament le 24 Janvier 1593, & avoit épouſé, 1° par contrat du 21 Mars 1565, *Jeanne de Fourès de Carlencas*, fille de *Thomas*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Marie Roubin ;* & 2° *Gabrielle de Caſtelnau*. Il eut du premier lit :

1. FRANÇOIS, qui eut ordre du Roi HENRI IV, de s'oppoſer aux courſes que les Religionnaires faiſoient dans les pays de Rouergue, ſurtout au Monaſtère de Silvanès, Ordre de Saint-Bernard. Il s'y rendit à la tête des troupes qu'il commandoit, y fut tué dans un combat le 27 Mai 1591, & fut enterré dans la Chapelle de Saint-Blaiſe de ce Monaſtère ;
2. JEAN, mort ſans avoir été marié ;
3. PAUL, qui ſuit ;
4. 5. & 6. HÉLIS, ANNE & MARIE, nommées dans le teſtament de leur père.

Et du ſecond lit vint :

7. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Guiraud*, rapportée ci-après.

XV. PAUL DE LAUZIÈRES, Seigneur de St.-Beaulize, du Boſc & de Bernas, obtint, le 12 Septembre 1622, du Roi Louis XIII, un Brevet de repréſailles contre les Religionnaires

de Milhau, de Saint-Affrique, de Saint-Félix, &c., à cauſe du ravage & des enlèvemens des blés & beſtiaux qu'ils avoient faits dans ſa Terre de Saint-Beaulize. Il teſta le 30 Mai 1661, fit pluſieurs ſubſtitutions en faveur des enfans & deſcendans mâles d'HENRI, &, à leur défaut, de ſes autres enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Novembre 1618, *Marguerite de Carrion*, fille de *Jean-Raymond de Carrion de Nizas*, & de *Judith de Contour*, dont :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. ANTOINE, marié à *Roſe de Roſſet de Roquezel*, dont :

   JOSEPH-ANTOINE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Béringhen, qui n'étoit point marié au mois de Septembre 1730.

3. & 4. FRANÇOIS, & JEAN-ANTOINE, Chevaliers de Malte non profès le 30 Mai 1661 ;
5. Et ESCLARMONDE, femme de *Jean Dorieu*, de la ville de Pézénas.

XVI. HENRI DE LAUZIÈRES, Chevalier, Seigneur de Saint-Beaulize, du Boſc, &c., teſta le 17 Avril 1681, & inſtitua pour héritière univerſelle ſa femme avec pouvoir de régler les légitimes de ſes enfans mâles & femelles. Il avoit épouſé, par contrat des 5 Octobre & 23 Novembre 1670, *Marguerite de Nogaret-Trélans*, fille de *François*, Seigneur de Trélans, de la Baſtide, &c., & d'*Anne-Renée de la Font de Caumont*, Dame de Briols, du Pont-de-Camaret, &c., dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Beaulize, marié à *Marguerite de Levezou de Vézins*, mère de PAUL-HENRI, mort à Paris le 15 Septembre 1726, âgé de 7 ans ;
2. JEAN-LUC, qui ſuit ;
3. PAUL-HENRI, Chevalier de Malte, non profès vivant en 1730 ;
4. LOUIS, mort en bas âge ;
5. & 6. MARIE-ANNE & ROSE, mortes ſans alliance, la première en 1729, & la ſeconde en 1716.

XVII. JEAN-LUC DE LAUZIÈRES, Marquis de Thémines, reçu Chevalier de Malte en 1699, Capitaine dans le Régiment de Bezons, Cavalerie, avec rang de Meſtre de Camp par Brevet du 1er Décembre 1718, eut une penſion du Roi de 3000 livres ſur l'Evêché de Périgueux, par Brevet du 11 Janvier 1721 ; fut inſtitué, le 11 Mai ſuivant, donataire entrevifs de *Louis-Armand*, Duc *d'Eſtrées-Lauzières-Thémines*, Pair de France ; fait Gouverneur des ville & Château de Domme en Périgord ; nommé Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, premier Prince du ſang, par proviſions du 5 Mars 1724 ; & fut maintenu, par Arrêt contradictoire du Parlement de Toulouſe du 29 Mai 1728, dans la propriété, poſſeſſion & jouiſſance des Terres & Seigneuries à lui données par le Duc *d'Eſtrées*. Il mourut à Paris le 1er Avril 1737, âgé de 63 ans, ſans poſtérité de ſon mariage contracté, le 12 Novembre 1730, avec *Angélique-Sophie de Hautefort*, qui ſe remaria, le 20 Mars 1743, avec *Henri-Camille de Beringhen*, premier Ecuyer du Roi & Chevalier de ſes Ordres. Voy. HAUTEFORT.

BRANCHE
des Seigneurs de SAINT-GUIRAUD.

XV. CHARLES DE LAUZIÈRES, Seigneur de Saint-Guiraud, né le 29 Avril 1586, fils d'ARNAUD, Ve du nom, & de *Gabrielle de Caſtelnau*, ſa ſeconde femme, mort en 1622, avoit épouſé, le 15 Avril 1605, *Louiſe de Pluviès*, fille de *Louis*, Seigneur de Sallaſſols, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Bonnel*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. LOUIS ;
3. MARGUERITE, femme d'*Hector de Bedos*, Seigneur de Celles, lequel tranſigea avec ſon beau-frère, le 7 Février 1637 ;
4. Et MADELEINE.

XVI. FRANÇOIS DE LAUZIÈRES, Seigneur de Saint-Guiraud, né le 15 Octobre 1607, renonça à la ſucceſſion de ſon père en 1624, commanda 100 hommes contre les rebelles & les ennemis de l'Etat, en 1622 & 1636, & teſta le 13 Mars 1653. Il avoit été marié à Saint-Guiraud, par l'Evêque de Lodève, contrat paſſé le 12 Février 1649, avec *Marguerite Julien*, fille de *François*, & d'*Antoinette Simondy*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JEAN-JACQUES, marié à *Anne des Fours*, dont poſtérité ;
3. CLAUDE, Chanoine & Archidiacre de Condom, en 1700 ;
4. LOUIS-ARNAUD, Enſeigne, puis Lieutenant des Gardes du Duc d'Orléans, Maire perpétuel de la ville de Meaux, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſes frères par Jugement de M. de Bezons, Intendant du Languedoc, du 3 Décembre 1668, & par autre Jugement de M. Phélypeaux, Intendant de la Géné-

ralité de Paris, du 3 Décembre 1700. Il avoit épouſé, 1° le 29 Juillet 1683, *Catherine le Bert*, veuve de *Jean Grenier*, Seigneur des Roches, Secrétaire du Roi, morte le 21 Septembre 1707; & 2° le 26 Décembre de la même année, *Paule-Marguerite Hélène Payen*, fille de *Nicolas*, Préſident & Lieutenant Général de Meaux, & d'*Hélène le Féron*, dont :

1. Nicolas-Louis-Pons, né le 19 Septembre 1708, mort le 17 Août 1710;
2. Charles-Gabriel, né le 25 Juillet 1710, mort le 20 Avril 1712;
3. Pons-Faron de Lauzières de Cardaillac, Comte de Thémines, né le 12 Février 1717, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Château-Thierry au commencement d'Octobre 1774;
4. Louise-Hélène-Jeanne-Marie, née le 27 Septembre 1711, morte le 25 Août 1714;
5. Et Catherine-Louise, née le 14 Avril 1715.

5. Charles, Enſeigne des Gardes du Duc d'Orléans, marié à *Catherine de Phélip*, dont il a eu des enfans;
6. Gaspard, Lieutenant des Vaiſſeaux, en 1700;
7. Philippe-André, Capitaine au Régiment de Vermandois, tué au ſiège de Luxembourg, le 16 Mai 1684;
8. Et Charlotte, femme d'*Antoine de Meny*, Seigneur de Medaſſe.

XVII. François de Lauzières, Seigneur de Saint-Guiraud, Mouſquetaire en 1666, nomma, le 13 Avril 1667, la Supérieure du Monaſtère de Gourgas, fondé par ſes ancêtres, comme avoit fait ſon père en 1636; & fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Jugement de M. de Bezons, Intendant en Languedoc, du 3 Décembre 1668. Il eut de *Madeleine de Maſſip*, ſon épouſe,

XVIII. Joseph de Lauzières, Seigneur de Saint-Guiraud, Lieutenant-Colonel dans le Régiment Royal, Cavalerie, en 1723, qui a eu de ſa femme dont nous ignorons le nom, un fils, nommé

XIX. Henri de Lauzières, Marquis de Thémines, Capitaine de Cavalerie, lequel eſt marié & avoit une fille, nommée

Marie-Françoise-Diane, morte le 1er Novembre 1749, & inhumée à Saint-Roch. (C'eſt ce que nous ſavons ſur l'état actuel de cette Maiſon, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Il y a encore une autre branche de Lauzières, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes, laquelle, ſuivant l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, a formé cinq degrés, & avoit pour auteur Jean, *aliàs* Jacques de Lauzières, qui vivoit en 1539. Elle s'eſt éteinte dans Louis-Ambroise de Lauzières, Seigneur de Lémouſie, qui s'eſt marié à *Marguerite de Montagut*, le 22 Septembre 1679. Il fut déchargé des francs-fiefs, par M. d'Herbigny, Intendant de Montauban, le 12 Juin 1693, & maintenu dans ſa nobleſſe, par Jugement de M. Samſon, Intendant de la même Généralité, du 16 Janvier 1698.

Les armes : *d'argent, au buiſſon d'oſier de ſinople.*

LAUZON (de), Famille noble établie à Paris, dont étoit

François de Lauzon, Conſeiller au Parlement de Paris, qui eut d'*Iſabelle Lotin*, ſon épouſe,

Jean de Lauzon, Sieur de Lirec, Conſeiller au même Parlement le 8 Février 1613, Maître des Requêtes le 23 Mai 1622, Préſident au Grand Conſeil, charge qu'il exerçoit encore le 1er Juillet 1628; Intendant en Provence & en Guyenne, Gouverneur du Canada, puis Conſeiller d'Etat & l'un des douze Conſeillers d'Etat ordinaires, réſervés à la réforme du Conſeil en 1657. Il épouſa *Marie Gaudart*, fille de *François*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Deniſe Canaye*. D'autres lui donnent pour femme *Colombe de Chabans*, veuve de *François le Blanc*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux.

C'eſt ce que nous ſavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* ſur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à 3 ſerpens d'argent, ſe mordant la queue, 2 en chef & 1 en pointe; à la bordure de gueules, chargée de 6 beſans d'or.*

* LAUZUN, en Guyenne : ancienne Baronnie qui étoit poſſédée, dans le XIIIe ſiècle par N... *Nompar de Caumont*, d'une fort ancienne Maiſon en Guyenne, dont la branche aînée, diſtinguée par le ſurnom *de la Force*, a eu deux Maréchaux de France, & ſept Ducs & Pairs. Cette Baronnie fut érigée en *Comté*, l'an 1570, en faveur de *François Nompar de Caumont*, père de *Gabriel Nompar*, Comte *de Lauzun*, reçu le 31 Dé-

cembre 1585, Chevalier des Ordres du Roi, dont fut auſſi honoré ſon fils, *François Nompar de Caumont*, Capitaine des 100 Gentilshommes au Bec-de-Corbin, qui ſe démit de cette charge en faveur de ſon fils, *Gabriel Nompar*, II^e^ du nom, Comte *de Lauzun*, père d'*Antoine Nompar de Caumont*, créé *Duc de Lauzun*, par Lettres du mois de Mai 1692, vérifiées au Parlement le 13 du même mois. Ce Seigneur, qui fut Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, Colonel-Général des Dragons, puis Capitaine des Gardes du Corps, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Berry, étant mort ſans poſtérité le 19 Novembre 1723, le Duché de *Lauzun* échut à ſa nièce, *Marie-Antonine de Bautru de Nogent*, mariée à *Charles-Armand de Gontaut*, Maréchal-Duc de Biron, mort Doyen des Maréchaux de France le 23 Juillet 1756, à 93 ans. Voy. CAUMONT & GONTAUT-BIRON. (*Diction. des Gaules*, tom. IV, p. 167 & ſuiv., au mot LAUZUN.)

LAVAGNAC, Baron des Etats Généraux en Languedoc, porte : *d'or, au lion de gueules; au chef d'azur, chargé de 2 étoiles d'or.*

* LAVAL. Il ſeroit fort difficile de déterminer exactement l'étendue de la Sirerie & Comté de LAVAL, au Maine; ce qu'il y a de certain, c'eſt que les anciens Sires DE LAVAL recevoient les hommages de plus de 140 Terres nobles, dont il y en a quatre de titrées; 36 Châtellenies, pluſieurs deſquelles ſont de 10 à 12000 livres de rente; & en tout 112 Paroiſſes, compriſes dans le Comté de LAVAL, qui eſt uni à celui de la Province du Maine. Cette Seigneurie, l'une des plus grandes du pays, étoit anciennement une Baronnie qu'une branche de l'illuſtre Maiſon *de Montmorency* avoit acquiſe par alliance, vers l'an 1218. *Yves*, I^er^ du nom, Sire *de Laval*, eſt le premier poſſeſſeur de cette Terre dont on ait connoiſſance. De lui deſcendoit, au VIII^e^ degré, *Emme*, ou *Edmée*, Dame *de Laval*, ſœur & héritière de *Guy* VI, alliée, 1° à *Robert*, Comte *d'Alençon*; 2° à *Mathieu*, Sire *de Montmorency*; & 3° à *Jean* VI, Sire *de Tocy*. Le fils de *Mathieu de Montmorency*, & d'*Edmée de Laval*, quitta ſon nom pour prendre celui *de Laval* qu'il laiſſa à ſes deſcendans, ſans cependant quitter les armes *de Montmorency*, qu'il briſa de 5 *coquilles d'argent*. Les Seigneurs *de Laval-Montmorency* ont fini, en 1465, dans la perſonne d'*Anne*, fille unique de *Guy* XI, dix-ſeptième Seigneur *de Laval*, mort en 1412, laquelle s'étoit alliée à *Jean*, Comte *de Montfort*, en Bretagne, qui prit le nom de *Guy XII de Laval*. C'eſt en faveur de *Guy* XIII, leur fils, que la Baronnie de *Laval* fut érigée en *Comté*, par Lettres du 17 Juillet 1429, dans leſquelles le Roi lui donne le titre de *couſin*, & lui accorde le même rang & les mêmes honneurs dont jouiſſoient alors les Comtes d'Armagnac, de Foix & de Vendôme. *Guy*, XV^e^ du nom, troiſième Comte *de Laval*, arrière petit-fils de *Guy* XIII, mourut en 1531, & eut pour ſucceſſeur ſon fils, *Guy* XVI, mort ſans poſtérité en 1547. Il laiſſa ſes biens à ſes deux ſœurs, *Catherine* & *Anne de Laval*. L'aînée, *Catherine*, épouſa *Claude de Rieux*, Comte d'Harcourt, dont la fille aînée, *Renée de Rieux*, fut mariée à *Louis de Sainte-Maure*, Marquis de Nesle, & mourut ſans enfans en 1567. *Anne de Laval*, ſœur cadette de *Catherine*, avoit épouſé, dès l'an 1521, *François*, Seigneur *de la Trémoille*. C'eſt par repréſentation de cette *Anne de Laval*, que *Charles de Bretagne*, Duc de la Trémoille, poſſède aujourd'hui la Terre de *Laval*.

Il eſt bon de remarquer ici, d'après le *Dictionnaire des Gaules*, que ſi *Mathieu*, Sire *de Montmorency*, quitta ſon nom pour prendre celui de *Guy* VII, Sire & Comte *de Laval*, ce changement de nom n'étoit pas nouveau par rapport aux Seigneurs *de Laval*; d'ailleurs il étoit fondé. On trouve en effet que le nom de *Guy* étoit attaché à la Seigneurie de *Laval*, & que celui qui portoit un autre nom le quittoit pour prendre celui de *Guy*. Ce privilège, ſi c'en eſt un, fut accordé, dit-on, à *Guy*, III ou IV^e^ du nom, Baron *de Laval*, par le Pape PASCAL II, vers l'an 1101, pour ſon fils & ſes ſucceſſeurs, Seigneurs de *Laval*, en mémoire perpétuelle des ſervices qu'il avoit rendus à la Chrétienté, au voyage qu'il fit à la Terre Sainte, ſous Godefroy de Bouillon. Cette conceſſion, ajoute-t-on, fut confirmée par Lettres de PHILIPPE I^er^, Roi de France, & a fait quelquefois donner le nom de *Laval-Guyon* à la ville de *Laval*.

En obſervant & ratifiant ce privilège, *Guy*, VII^e^ du nom, ordonna, par ſon teſtament de

l'an 1268, que les aînés de cette Maiſon porteroient le nom de *Guy*, avec le ſurnom & les armes *de Laval*; que ceux qui refuſeroient de le faire, ſeroient privés de la ſucceſſion qui paſſeroit au mâle le plus proche du lignage de *Laval*; & que la Seigneurie de *Laval* ſeroit indiviſible. Cette diſpoſition de *Guy* VII donna lieu à une grande conteſtation du droit François, qui étoit de ſavoir ſi en pays coutumier les particuliers de grande Maiſon pouvoient ſubſtituer les terres & les rendre indiviſibles, malgré les diſpoſition de la Province où elles étoient ſituées. On allégua des raiſons pour & contre; mais par ſon Arrêt ſolennel du 9 Avril 1595, le Parlement de Paris jugea que la ſubſtitution n'auroit point lieu, & que les filles ſuccéderoient au Comté de *Laval* pour leur part & portion, ſuivant la coutume du Maine, ſi mieux n'aimoit le propriétaire, leur payer leur légitime. Au mot MONTMORENCY nous parlerons de la branche de LAVAL-MONTMORENCY.

LAVAL, Famille noble, établie depuis peu en Touraine, & originaire de Lorraine, qui a ſuivie ces Princes à la guerre.

CLAUDE-HECTOR DE LAVAL ſuivit ſon Prince avec ſon frère & ſes vaſſaux, en bon équipage & à ſes frais, & lui rendit de bons & loyaux ſervices. Son fils,

CLAUDE-LOUIS-FRANÇOIS DE LAVAL, Seigneur de Boſſerville, ſe diſtingua auſſi par ſes ſervices, & laiſſa

JOSEPH-ANNE DE LAVAL, Seigneur de Charmois, Baron de Meuvy & d'Azelach, qui s'attacha à S. A. S. Guillaume-Hyacinthe, Prince d'Orange, de Neufchâtel & de Naſſau, qui le fit Conſeiller Réſident à la Cour de France, poſte qu'il occupa pendant pluſieurs années, enſuite ſon Conſeiller intime d'Etat & Privé, & lui conféra le collier de ſon Ordre, puis lui expédia des Lettres de créance données à Cologne le 27 Mars 1724, pour aller, en qualité de ſon envoyé, au Congrès de Cambrai, y repréſenter & appuyer ſes intérêts. Il a laiſſé un fils, nommé

JOSEPH-CLAUDE-LAZARE DE LAVAL, qui a eu pour fils :

LOUIS-JOSEPH DE LAVAL, lequel entra, au mois de Janvier 1741, au Régiment de Saintonge. Peu de tems après il fut fait Lieutenant de la Colonelle, & obtint enſuite une commiſſion de Capitaine. Il a ſervi 15 ans, s'eſt trouvé aux ſièges de Fribourg, d'Oudenarde, d'Ath, à la bataille de Rocoux, à pluſieurs détachemens, & à l'attaque des retranchemens du Col de l'Aſſiette, où il a été bleſſé. Il a épouſé, le 3 Février 1750, *Angélique-Louiſe-Charlotte Audiger*, & a eu de ce mariage cinq garçons & une fille, ſavoir :

LOUIS-JOSEPH, LOUIS-ANNE, LOUIS, REMY, PIERRE, & LOUISE-MADELEINE. (*Mémoire envoyé.*)

Les armes : *d'or, ſemé de flammes de gueules, à la croix ancrée d'azur, chargée de 5 flammes d'or; l'écu ſurmonté d'un armet d'acier poli, chargé de lambrequins aux métaux & couleurs dudit écu.* Cimier : *trois flammes de gueules, ſortant d'un tortil d'or, d'azur & de gueules.* Supports : *deux ſalamandres d'or.* Deviſe : SPES MEA CRUX ET AMOR.

LAVAL, en Normandie, Election de Falaiſe; Famille noble qui porte : *de contre-hermine plein.*

LAVAL DE RAIS, autre Famille, dont les armes ſont : *d'or, à la croix de ſable.*

* LAVARDIN, Terre & Seigneurie au Maine, avec un Château, que *Marie Riboulle* porta à ſon mari, *Jean de Beaumanoir*, Seigneur de Boisbilly. Il fut le quatrième aïeul de *Jean de Beaumanoir*, que le Roi HENRI IV fit Maréchal de France & Chevalier de ſes Ordres en 1595, & en faveur duquel il érigea la Terre de *Lavardin* en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juillet 1601, enregiſtrées en 1604. Sa poſtérité maſculine s'éteignit le 15 Novembre 1703, dans la perſonne d'*Emmanuel-Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, tué à la bataille de Spire. Voy. BEAUMANOIR.

LAVAULX, Nobleſſe ancienne en Lorraine & en Barrois, qui occupoit les premières places aux Aſſiſes du Duché de Luxembourg. Quelques-uns diſent qu'elle deſcend des Comtes *de Chiny*. (Voy. les *Tablettes généalogiq.*, vol. VI, pag. 72.)

I. FRANÇOIS DE LAVAULX, II^e du nom, iſſu de VARY, Seigneur DE LAVAULX, ayant perdu ſon fils unique au ſiège de Neufchâteau qu'il défendoit, épouſa, en ſecondes noces, *Alexie de Dampierre*, dont il eut :

II. ERARD DE LAVAULX, I^er du nom, Seigneur de Sorbey & de Bellefontaine, Gou-

verneur de Châtel-ſur-Mozelle en 1548, qui avoit acquis, le 30 Mars 1524, de la Maiſon de Choiſeul-de-Bignecourt, la Seigneurie de Vrécourt dans le Barrois mouvant, au Bailliage de la Marche. Il épouſa *Barbe de la Marck*, Baronne de Gironcourt, dont il eut entr'autres enfans :

III. JEAN DE LAVAULX, Seigneur de Vrécourt, Dombrot, &c., qui épouſa, en 1555, *Didière d'Auxy*, Dame de Romain, de laquelle vint entr'autres :

IV. ADAM DE LAVAULX, Seigneur de Dombrot, Grand Veneur du Duc CHARLES III, en faveur duquel la Seigneurie de *Vrécourt* fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 29 Septembre 1612. Il avoit épouſé *Catherine de Falletans*, & en eut, entr'autres :

V. ERARD DE LAVAULX, IIe du nom, Baron de Vrécourt, Grand Chambellan du Duc CHARLES IV, qui s'eſt marié à *Véronique de Lutzelbourg*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. CLAUDE-LOUIS, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
3. Et ERARD, auteur de la troiſième branche, mentionnée enſuite.

VI. CHARLES-FRANÇOIS DE LAVAULX, Baron de Vrécourt, Lieutenant-Colonel du Régiment de Condé, Cavalerie, épouſa *Marie de Rochefort-d'Ally*, dont :

VII. CHARLES DE LAVAULX, Baron de Vrécourt, Lieutenant-Colonel du Régiment de Gournay, Infanterie, en 1696, qui avoit épouſé, en 1683, *Marie-Urſule de Bazentin*, Dame de Malapret, & d'Auzainvilliers, morte en 1711. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, Comte DE LAVAULX, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur CHARLES VI, créé *Comte* en 1734, par FRANÇOIS, DUC DE LORRAINE, depuis Empereur. Il eſt mort en 1748, & avoit épouſé *Marie-Victoire de Viegenick*, Dame de Tabor, dont il a eu cinq garçons & ſix filles :

   L'aîné, nommé FRANÇOIS, Comte DE LAVAULX, né en 1735, Seigneur de Tabor, eſt Capitaine de Dragons au ſervice de l'Empereur.

3. JEAN-BAPTISTE, Baron DE LAVAULX, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur, marié, en 1740, à *Eliſabeth*, Baronne *de Chriſtianſtadt*, en Siléſie, dont il n'avoit point d'enfans en 1753 ;

4. JOSEPH-ALEXIS, Baron DE LAVAULX, Seigneur de Sauville, Capitaine au Régiment des Gardes Suiſſes du Duc LÉOPOLD, marié, en 1728, à *Catherine de Sarrazin*, Dame de Germainvilliers, dont trois filles, ſavoir :

   CATHERINE, mariée, en 1750, à *François*, Comte *de Greiſche* ;
   Et CHARLOTTE & MARIE, dont nous ignorons la deſtinée.

5. ANNE, mariée, en 17.., à *Charles de Chatelies*, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Exempt des Gardes du Corps du feu Roi de Pologne ;
6. Et MARIE-CATHERINE, qui n'a point pris d'alliance.

VIII. CHARLES, IIe du nom, Comte DE LAVAULX, Baron de Vrécourt, &c., obtint l'érection de cette Baronnie en *Comté*, par Lettres du 12 Avril 1725. Il épouſa, en 1730, *Anne-Françoiſe-Agathe Jolly de Morey*, dont :

IX. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, Comte DE LAVAULX, Baron de Vrécourt, Guidon de Gendarmerie, & Chambellan du feu Roi de Pologne. Il s'eſt marié à Paris, le 9 Juillet 1754, à *Marie-Madeleine de Pechpeyroux-Comminges-de-Guitaud*, fille de feu *Louis-Athanaſe de Pechpeyroux-Comminges*, Comte de Guitaud, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Inſpecteur Général de Cavalerie, & d'*Eliſabeth-Madeleine Chamillart*.

SECONDE BRANCHE.

VI. CLAUDE-LOUIS DE LAVAULX, Baron de Vrécourt, ſecond fils d'ERARD II, & de *Véronique de Lutzelbourg*, eut de ſa femme, *Marguerite de Montarby*,

VII. CLAUDE-HENRI DE LAVAULX, Baron & Seigneur de la Haſnaut & d'Attignéville, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Baſſigny, qui épouſa, en 16.., *Catherine*, fille de *Jean Leſcamouſſaire*, Colonel d'Infanterie, & Gouverneur de Baſſigny. De ce mariage vint :

VIII. CLAUDE-ANTOINE, Baron DE LAVAULX, Seigneur de Martigny, de Pompierre, &c., qui s'allia, en 1697, avec *Chriſtine*, fille unique & héritière de *Jean*, Comte *de Thiaucourt*, Seigneur de Sommerécourt, Pompierre & Bazeilles, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers pour le ſervice de Louis XIV, & de *Marguerite de Bagary-de-Montaigu*, Chanoineſſe d'Epinal. Ils eurent :

1. François, Baron de Lavaulx, Seigneur de Pompierre, Courcelles & Blaincourt, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur Charles VI, marié, en 1741, à *Louiſe le Roy*, Baronne de Séraucourt, de laquelle il a :

   Charlotte, née en 1745.

2. Et Charlotte, mariée, en 1732, à François, Comte de Lavaulx, Seigneur de Sommerécourt, ſon couſin, dont on parlera ci-après.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. Erard de Lavaulx, IIIe du nom, troiſième fils d'Erard II, & de *Véronique de Lutzelbourg*, épouſa, en 1640, *Anne Leſpine*, qui lui porta en dot la Seigneurie de St.-Ouen en Lorraine, dans le Bailliage de Neufchâteau. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans :

1. Joseph, qui ſuit;
2. Et Antoine, rapporté après la poſtérité de ſon frère.

VII. Joseph de Lavaulx, Chevalier, Seigneur de Sommerécourt, Bermont, Villars & Franois, épouſa, en 16.., *Gabrielle d'Ourches-de-Vidampierre*, & en eut :

VIII. François, Comte de Lavaulx, Seigneur de Sommerécourt, Capitaine des Gardes du Duc Léopold de Lorraine, qui s'allia, en 1732, avec ſa couſine, Charlotte de Lavaulx-de-Pompierre. Leurs enfans ſont :

1. Charles-Gabriel, reçu Page du feu Roi de Pologne en Avril 1751. Nous ignorons ſes grades de ſervice, & s'il eſt marié;
2. François;
3. Charlotte, reçue Chanoineſſe de Pouſſay en 1742, mariée, le 30 Octobre 1750, à *Louis de Fagnier*, Marquis de Lugny, Lieutenant de Roi en Poitou, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Clermont-Tonnerre, Cavalerie;
4. Joséphine, reçue Chanoineſſe à Pouſſay en 1748;
5. Marie, auſſi reçue, en 1751, au même Chapitre;
6. & 7. Charlotte & Thérèse.

VII. Antoine de Lavaulx, Baron & Seigneur de Bourbévelle, Jaudoncourt & St.-Ouen, fils puîné d'Erard, IIIe du nom, & d'*Anne Leſpine*, fut Colonel d'un Régiment de Dragons Lorrains, pour le ſervice de Louis XIV. Il épouſa, en 1699, *Françoiſe de Ranfin*, Dame de Battigny, dont :

VIII. Claude-Antoine de Lavaulx, Seigneur de Battigny, Capitaine de Dragons, créé *Comte de Saint-Ouen*, par Lettres du Duc François de Lorraine, du 24 Février 1734. Il a épouſé, en 1735, *Suſanne de Baillet-d'Eſpence*, de laquelle ſont iſſus :

1. Guillaume-Antoine de Lavaulx-de-Saint-Ouen, qui a été Mouſquetaire du Roi, en 1757. Nous ignorons ſes grades de ſervice, & s'il eſt marié;
2. & 3. Et deux filles.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, à* 2 *bars adoſſés d'argent, cantonnés de* 4 *croiſettes d'or*, qui eſt de Chiny; *aux* 2 *&* 3 *de ſable, à* 3 *herſes ſaraſines d'argent*, qui eſt de Lavaulx; & ſur le tout : *un écu de ſable, à* 3 *tours d'argent* (armes de récompenſe.) *Cet écu ſurmonté d'une couronne murale, en ayant une en pointe de Comte, accompagnée de* 2 *petites bannières*, l'une de Chiny, & l'autre de Luxembourg.

LAVAUR & ARGENTINES. C'eſt une branche de la Maiſon de *Galard de Braſſac*, dont eſt auteur *Charles de Galard de Béarn*, fils puîné de *René*, & de *Marie de la Roche-Beaucourt*. Il eut en partage les Seigneuries de *Lavaur* & *Argentines*. Sa poſtérité en a pris le nom. Voy. GALARD de BRASSAC.

LAVAUR de GAIGNAC, en Quercy : Famille noble qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de* 3 *croiſſans du même, poſés* 2 *&* 1; *au chef d'azur, chargé de* 3 *étoiles d'or.*

*LAVEDAN, en Gaſcogne : petit pays dont Lourdes eſt la Capitale. Il relève du Comté de Bigorre, & a eu, dès le Xe ſiècle, ſes Seigneurs particuliers, ſous le titre de *Vicomtes*. *Aneman* & *Ancilius*, premiers Vicomtes *de Lavedan*, vivoient vers 950. *Jeanne*, fille & héritière de *Raymond-Garcias*, porta, ſur la fin du XVe ſiècle, cette Vicomté à *Gaſton du Lion*, Seigneur de Malauſe, ſon mari. *Louiſe du Lion*, leur fille & héritière, épouſa Charles, bâtard de Bourbon, fils naturel de Jean II, Duc *de Bourbon*. Charles de Bourbon mourut le 8 Septembre 1502. Jean-Jacques de Bourbon, ſon arrière-petit-fils, mort ſans poſtérité en 1610, donna la Vicomté de *Lavedan*, par teſtament, à ſa femme, *Marie de Gontaut-de-Saint-Geniès*, qui en fit don à ſa nièce, *Judith de Gontaut*,

Dame de Saint-Geniès, qui épouſa *Philippe de Montaut*, Baron de Benac, créé *Duc de Lavedan* & Pair de France, en 1650. *Philippe de Montaut*, ſon fils, appelé *Duc de Navailles*, Pair & Maréchal de France, mourut le 6 Février 1684. Il laiſſa deux filles : *Françoiſe de Montaut*, l'aînée, mourut ſans poſtérité le 11 Juin 1717, troiſième femme de *Charles III de Lorraine*, Duc d'Elbeuf; & *Gabrielle-Eléonore*, la cadette, morte le 30 Août 1698, avoit épouſé *Henri d'Orléans*, Marquis de Rothelin, mort le 19 Septembre 1691. *Alexandre d'Orléans*, Marquis de Rothelin, héritier de la Ducheſſe *d'Elbeuf*, ſa tante, né en 1688, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1734, mort depuis quelques années, avoit épouſé en ſecondes noces, en 1739, *Marie-Catherine-Dorothée de Roncherolles*, née le 27 Septembre 1707, fille de *Michel*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, dont ſont nés un fils & une fille. Voy. MONTAUT & ROTHELIN.

* LAVELINE, petit Bourg dans le Duché de Lorraine, dont les habitans rendirent pluſieurs ſervices importans au Duc RENÉ II, pendant les guerres qu'il eut à ſoutenir contre CHARLES *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, & entr'autres, ayant ſurpris & défendu courageuſement le Château de Bruyères, ce Duc leur accorda, en 1476, des privilèges conſidérables. On appelle encore aujourd'hui leurs deſcendans, réduits à un très-petit nombre, les *Gentilshommes de Laveline*. Ils portent pour armes : *de gueules, à 2 épées d'argent, emmanchées d'or, poſées en ſautoir, & un rateau la tête en bas, mis en pal d'argent, liés d'un cordon d'or; au chef couſu d'azur, chargé d'une levrette d'argent, colletée d'or*. Cimier : *une épée comme celle de l'écu*. Non ſeulement ces Gentilshommes *de Laveline* tranſmettoient leurs privilèges à leur poſtérité de mâle en mâle; mais encore les maris de leurs filles devenoient *Gentilshommes de Laveline*. Par Arrêt de ſon Conſeil des 4 Septembre 1739 & 18 Mai 1743, le feu Roi de Pologne ordonna que les deſcendans mâles des Gentilshommes *de Laveline* tranſmettroient leurs privilèges à leur poſtérité maſculine; mais que les maris des filles n'en jouiroient que pendant leur vie. (*Diction. des Gaules*, tom. IV, p. 163, au mot LAVELINE.)

LAVERDI. Voy. DEL'AVERDI.

LAVERGNE, ancienne Nobleſſe de la Province de Languedoc, dont étoit

GUY DE LAVERGNE, qui épouſa N..., Dame *de Tovejo*, dont il eut :

LUCAS, Chanoine de Tours;

Et MADELEINE, qui a épouſé, le 17 Février 1546, par acte reçu de *Simon Gaudinelly, Hermès Huteau*, Ecuyer, homme d'armes de la Compagnie de l'Ordonnance du Roi, dont poſtérité. Voy. HUTEAU.

Les armes : *d'azur, à la croix recroiſettée d'or; au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or*.

LAVERGNE DE TRESSAN, en Languedoc. Voy. VERGNE DE TRESSAN (LA).

LAVIER, ou LAVIEZ, LAISVEZ, LAVIEL, LAVY, LAVEY, LAVEL & LEVEL, en Franche-Comté. Voici ce que nous avons déjà dit ſur cette Famille, dans le tom. V de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire :*

I. PIERRE DE LAVIER, baptiſé le 10 Août 1459, eut pour femme *Jeanne de Mugnans*, dont naquit, pour fils aîné,

II. THIBAUT DE LAVIER, Ecuyer, Sieur ou Seigneur à Noiroy, né en 1502, marié à *Simonne de Chazeaulx*, mère de

III. ETIENNE DE LAVIER, Capitaine des Elus de la Prévôté de Montjuſtin. Il fut du nombre des Gentilshommes qui, en 1571, accompagnèrent Don JUAN D'AUTRICHE, & combattirent ſous ſes ordres à la fameuſe journée de Lépante. Il épouſa, en 1576, *Anne le Doux*, qui lui porta en dot la Terre de Calmoutier. De ce mariage ſortit entr'autres enfans :

IV. GUY DE LAVEY ou LAVIER, Sieur de Calmoutier, qui prit les armes pour ſon Souverain dans les premières années de la longue guerre déclarée entre la France & l'Eſpagne, le 19 Mai 1635, & ne le ſervit pas moins fidèlement que ſes prédéceſſeurs, ſurtout au ſiège de Dôle en 1636. Il épouſa, par contrat du 7 Mars 1615, *Claude Prévoſt de Peloufey*, dont il eut deux fils & trois filles.

V. JEAN-FRANÇOIS DE LAVIER, l'aîné, Ecuyer, Seigneur de Calmoutier, ayant quitté dans un âge fort jeune ſon pays natal, alla ſervir au Pays-Bas dans l'armée entretenue par les Magiſtrats des Etats de Flandre, & y étoit Capitaine en 1661. Il fut Capitaine de

Dragons en 1669, eut encore de la Cour d'Eſpagne, le 18 Octobre 1671, une commiſſion de Capitaine d'une Compagnie de 100 Arquebuſiers à cheval de nouvelle levée; mais peu de tems après il quitta ce ſervice, pour celui de France, où il entra en qualité de Lieutenant-Colonel du Régiment de Liſtenois, Dragons, lors de ſa création en 1673. Il fut Colonel du même Régiment le 6 Juin 1676, & quitta le ſervice à la paix de Nimègue en 1678. La guerre ayant été déclarée à la France par les Puiſſances conjurés à Augſbourg en 1687, le Roi, qui connoiſſoit ſa bravoure, le fit Colonel d'un des trois Régimens de Milices levés en Franche-Comté, & Capitaine de la première Compagnie du nombre de 50 hommes d'armes, par commiſſion du 12 Novembre 1692. Suivant un *Mémoire* de Famille, le Régiment prit ſon nom, diſtinction honorable, & il ne partagea cet honneur qu'avec les Marquis de Bauffremont & de Vaugrenans. Il fut déclaré, par Ordonnance de M. le Maréchal de Duras, du 21 Avril 1678, *Gentilhomme d'ancienneté;* & le 22 Avril de l'année ſuivante, il fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges. Son fils

VI. Claude-François de Lavier, Chevalier, Seigneur de Calmoutier, né au mois d'Octobre 1694, fut Cornette de Cavalerie dans le Régiment d'Aubuſſon, par Brevet du 6 Juin 1711. Il obtint, en 1737, des Lettres en forme de Charte, par leſquelles le Roi le fit Chevalier, lui & ſes enfans & deſcendans mâles, nés & à naître en légitime mariage. Il épouſa, en 1718, *Marie-Louiſe de la Bazinière*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Morvillars & de Grandvillars, & d'*Angélique-Françoiſe de Cointel de Filain*, dont :

1. François-Camille, Chevalier, né le 12 Février 1720;
2. François-Henri, né le 13 Février 1721, Eccléſiaſtique;
3. Charles-Joseph-François, né le 7 Octobre 1733, reçu Chevalier de minorité dans l'Ordre de Malte par Bref du Grand Maître, daté du 10 Janvier 1735;
4. Angélique-Françoise, née le 29 Mars 1726;
5. Marguerite-Françoise, née en 1727;
6. Ferdinande, née en 1729, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1740;
7. Et Claude-Françoise-Marie-Claire, née le 9 Avril 1737.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent.*

LAW, Famille connue en Ecoſſe pour très-ancienne & très-illuſtre, & dont étoit N... Law, qui eut pour enfans :

1. Jean, Contrôleur Général des Finances, qui a épouſé la Comteſſe *d'Hérold*, dont une fille, mariée en Languedoc;
2. Et Guillaume, qui ſuit.

Guillaume Law, Ecuyer, Baron de Lauriſton, avoit épouſé *Rébecca Deſves*, dont :

1. Jean, qui ſuit;
2. Jacques-François Law, Comte de Tancarville, appelé *le Chevalier Law*, né le 20 Janvier 1724, Chevalier de Saint-Louis. En conſidération de ſes ſervices diſtingués, rendus à la Compagnie des Indes, il a obtenu, en 1765, le brevet de Colonel, & a été nommé, en 1766, Major-Général & Commandant des troupes du Roi dans l'Inde; il eſt mort aux Isles de France en 1766. Il avoit épouſé, le 22 Février 1751, *Marie Carvalho*, fille de Dom *François*, noble Portuguais, & de *Marie de Saint-Hilaire*, & en a eu :
   1. Jacques, né le 8 Août 1758;
   2. Marie, née le 1er Mars 1752;
   3. Françoise, née le 12 Mars 1754;
   4. Et Jeanne, née le 18 Juillet 1757.
3. Jeanne-Marie, qui a épouſé, le 6 Février 1743, *Jean-Jacques de la Cour*, Ecuyer, Seigneur de Viala, Commandant à Vallerraugue en Languedoc, dont poſtérité. Voy. COUR (de la), en Languedoc;
4. Et Elisabeth-Jeanne, qui s'eſt mariée à *François-Xavier de Boiſſerolles*, Ecuyer, dont des enfans.

Jean Law, Baron de Lauriſton, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, Commiſſaire & Commandant Général des Troupes dans les Etabliſſemens françois aux Indes Orientales par Lettres Patentes du mois de Juin 1761, fut Gouverneur de Pondichéry en 1763, & Brigadier des Armées du Roi en 1767. Il s'attacha à ſuivre la fortune de Shah-Zadde, fils du Mogol, qui régnoit en 1757. Il avoit épouſé, en 1755, *Jeanne Carvalho*, couſine germaine de la femme de ſon frère, dont il a eu une fille. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. VI.)

Les armes : *d'hermine, à la bande de gueules, accompagnée de 2 coqs hardis du même, poſés un en chef & l'autre en pointe; à la bordure engrêlée auſſi de gueules.*

LAWENBOURG. Voyez LAUENBOURG.

* LAXION, Terre & Seigneurie qui, avec celle de Saint-Jory, fut le partage d'*Antoine Chapt de Raſtignac*, frère puîné d'*Adrien*. Sa fille, *Marguerite*, en devint héritière, & épouſa, en 1599, ſon couſin germain *Peyrot Chapt de Raſtignac*, qui mourut le 26 Juillet 1621. Leur ſecond fils, *François*, marié à *Jeanne de Hautefort-Marqueſſac*, eut LAXION, dont il fut créé *Marquis* en 1653. Celui-ci fut père de *Charles* I^er^, & aïeul de *Charles Chapt de Raſtignac*, II^e^ du nom, en faveur duquel le Marquiſat de *Laxion* fut renouvelé & confirmé par Lettres du mois de Mars 1724. Voy. CHAPT DE RASTIGNAC.

LAY DE VILLEMAREST (LE), Famille déclarée d'*ancienne extraction noble*, par les Commiſſaires de la Chambre établie pour la recherche de la Nobleſſe de la Province de Bretagne en 1670. L'Hiſtoire qui en a été donnée par le P. Dom Lobineau, Religieux Bénédictin, fait ſouvent mention de ce nom, notamment d'ALAIN LE LAY, lequel ſigna, en 1380, la ratification du traité de paix faite entre le Roi de France & le Duc de Bretagne. La branche aînée de cette Famille eſt fondue dans celle de *Kerouſſy*, dont M. le Préſident *de Marbeuf* a épouſé l'héritière.

JEAN-BONAVENTURE LE LAY, Chevalier, Seigneur de Villemareſt, de Guébriant, du Rocher, &c., ci-devant Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, mourut à Paris le 29 Octobre 1743, âgé de 84 ans, laiſſant de ſon mariage avec *Anne Croc*, morte au mois d'Avril 1729,

1. GERMAIN LE LAY DE VILLEMAREST, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 26 Mars 1711, mort ſans alliance;
2. PAUL-MARIE-BONAVENTURE, Chevalier, Seigneur du Pleſſix, du Hirel, du Buchon ou Buiſſon, de Leſpinaſſe, de la Cornillière, des Saulnières, &c., ci-devant Capitaine dans le Régiment de Geſvres, Cavalerie, Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, & Chevalier de Saint-Louis, qui a épouſé, le 3 Mars 1734, *Marie-Madeleine Delpech*, fille de *Paul*, Seigneur de Chaumot, Receveur Général d'Auvergne, & de *Madeleine de Monchy*, dont un fils;
3. JEAN-BONAVENTURE LE LAY DE GUÉBRIANT, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, Commiſſaire aux Requêtes du Palais, le 27 Août 1728, & Lecteur de la Chambre du feu Roi;

4. ANNE, veuve de *Nicolas Yſoré d'Hervault*, Marquis de Pleumartin, dont elle a des enfans;
5. Et LOUISE-FRANÇOISE-BONAVENTURE, mariée, au mois d'Avril 1729, à *Pierre Poncet de la Rivière*, Préſident de la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, depuis le 15 Décembre 1728, frère de l'ancien Evêque de Troyes. (Voy. *le Mercure de France* de Mars 1734, p. 621, & de Novembre 1743, p. 2533.

La Famille LE LAY DE VILLEMAREST porte pour armes : *d'argent, à la faſce d'azur, accompagnée en chef de 3 annelets de gueules, & en pointe d'une aigle éployée de ſable, becquée & membrée de gueules.*

LAYE, ancienne Nobleſſe du Beaujolois, éteinte.

PHILIBERT & GUILLAUME DE LAYE, Chevalier, ſont nommés préſents au contrat de mariage d'Odet, Seigneur de Chandée avec Béraude de Vaſſalieu, l'an 1309.

MARIE DE LAYE, vivante en 1423, fut femme de *Jean de Saint-Trivier*, Seigneur de Chazelles en Dombes.

CLAUDE DE LAYE, Seigneur de Rotellia, vivoit en 1470, & eut deux fils :

CLAUDE, qui ſuit;
Et HUGONIN, Chevalier.

CLAUDE DE LAYE, II^e^ du nom, Seigneur de Rotellia, épouſa *Claudine du Blé d'Uxelles*, dont ſortit :

ANTOINETTE, Dame de Rotellia, femme d'*Antoine*, Seigneur *de Montjouvent*, veuf de *Philiberte de Buiſadam*, & fils d'*Henri*, Seigneur *de Montjouvent*, & de *Claudine de Chevrel*.

HUGONIN DE LAYE, Chevalier, Seigneur de Meximieux en Dombes, vivant en 1384, épouſa *Marguerite de Feillens*, fille de *Jean*, Seigneur *de Feillens*, & de *Lionnette de la Baulme*. D'eux deſcendoit

PIERRE DE LAYE, Seigneur de Meximieux, qui s'eſt marié, 1° avec *Aremburge de St.-Amour*; & 2° à *Marguerite de Chavannes*. Du premier lit il eut :

JEAN, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint :

ANTOINETTE, femme de *Jean de Chabeu*, III^e^ du nom, Seigneur de Feillens, &c., Panetier ordinaire de la Ducheſſe de Savoie, dont des enfans. Voy. CHABEU.

JEAN DE LAYE, Seigneur de Meximieux, épouſa *Marie d'Alinges*, fille de *Rodolphe*, Baron de Coudrée, & d'*Iſabelle de Menthon*, dont vinrent :

1. AMABLE ;
2. HUMBERT, qui ſuit ;
3. Et ANTOINETTE, mariée à *Antoine de Bagié*, Seigneur de Bereins, fils de *Jean*, Seigneur de Bereins, & d'*Andrée de Tarlet*.

HUMBERT DE LAYE, Seigneur de Meximieux, eut de *Gabrielle de Boyvert*, ſa femme, entr'autres enfans :

LAMBERT DE LAYE, Chanoine & Comte de Lyon, mort le 6 Décembre 1575.

CLAUDE DE LAYE, Seigneur de Meximieux, épouſa *Louiſe de Seyturier*, fille de *Louis*, Baron de la Verjonnière, & de *Claude de Candie*. Il en a eu :

1. CLAUDINE, femme de *Pierre de la Poype*, Seigneur de Vertrieu, dont poſtérité. Voy. POYPE (DE LA) ;
2. Et ISABEAU, mariée à *Pierre*, IVe du nom, Seigneur *de Montferrand*, de Château-Gaillard, &c., Capitaine au Régiment d'Enghien, dont des enfans. Voy. MONTFERRAND, en Bugey.

AMÉ DE LAYE, Seigneur de Meximieux, fut père de

JACQUES, & de FRANÇOISE, femme, le 16 Août 1527, de *Claude du Saix*, Seigneur de Barbarelles, fils de *Philibert*, Seigneur de Barbarelles, & de *Claudine de la Porte*.

JEAN, Seigneur DE LAYE en Beaujolois, étoit marié, en 1510, avec *Huguette de Chacipol*, fille de *Jacques*, Seigneur de Léal, & d'*Antoinette de Marzé*. C'eſt peut être lui qui épouſa, 2° en 1515, *Jeanne d'Oncieu*, fille de *Philippe*, Seigneur de Monternoz, & de *Jacqueline de Montjouvent*.

PIERRE DE LAYE, Seigneur de Saint-Lager en Maconnois, épouſa *Marie de la Palu*, fille d'*Aimé*, IIe du nom, Seigneur de Varambon, & d'*Alix de Corgenon*, ſa ſeconde femme.

On trouve encore de cette Famille JACQUEMETTE DE LAYE, mariée à N... *de Lanieu*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ;

JEANNETTE, Dame DE LAYE, femme d'*Henri de la Teyſſonnière*, Chevalier, fils d'*Etienne*, Seigneur *de la Teyſſonnière*, & de *Jeanne de Bécerel* ;

N..., Seigneur DE LAYE, vivant en 1503, marié à *Louiſe de Feurs*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eſtours, & d'*Antoinette de Sachins* ;

Et GUIGONNE DE LAYE, vivante en 1540, femme de *Claude de Bourgeois*, Seigneur de Verny. (Manuſcrit de feu Piganiol de la Force.)

Les armes : *d'argent, à la croix de ſable*.

LAYE DU BLÉ D'UXELLES, dont les armes ſont : *de gueules, à 3 chevrons d'or*.

LÉAUMONT, Maiſon d'ancienne Chevalerie, originaire d'Allemagne, dont le nom en Allemand eſt écrit LÉAULMONT, & qui eſt établie en France depuis 500 ans, dans le pays de Lomagne, Province de Guyenne. Elle a contracté de belles alliances avec les Maiſons *du Bouzet, Bezolles, Comminges, Eſparbez, Faudoas, Groſſolles, Lupé, la Barthe, Monteſquiou, Maillé de Brézé, Preiſſac, Polaſtron, Roquelaure, Sédillac, Sariac, Touges*, &c. Elle a fourni des Chevaliers de l'Ordre du Roi, des Capitaines de 50 hommes d'armes, un Cordon bleu, des Chevaliers de Malte & un Grand Prieur de Toulouſe. Cette Maiſon ſubſiſte actuellement en quatre branches. En attendant qu'on ait raſſemblé les titres néceſſaires pour en former une généalogie complète, en voici un précis très-raccourci, qu'on nous a envoyé, pour être inſéré en ſon rang.

I. CALBET DE LÉAUMONT, Chevalier, fut Pleige de Bernard d'Orbeſſan, dans l'accord qu'il paſſa avec les Capitouls de Toulouſe, le 20 de la ſortie d'Avril, Férie 6, 1204. Il fit hommage de la Terre de Montferrand, au Comte de l'Isle-Jourdain, en 1234. Son fils

II. PILEFORT DE LÉAUMONT, Chevalier, donna en 1265 des Coutumes à ſes vaſſaux de Gariés, terre que cette Maiſon poſſède encore ; fit ſerment de fidélité au Roi de France en 1271, & teſta en 1281, en faveur de ſon fils, qui ſuit.

III. RAYMOND DE LÉAUMONT, Ier du nom, Damoiſeau, Seigneur de Gariés, qui vivoit encore en 1300, avoit épouſé en 1270, *Roſe de Sédillac*, qui teſta en 1298, en faveur de ſon fils, qui ſuit.

IV. GAILHARD DE LÉAUMONT, Ier du nom, Chevalier, fut l'un des plus puiſſans Seigneurs du pays, par l'hommage qu'il fit au Comte de l'Isle-Jourdain, en 1331, de 32 Villes, Châteaux, Forts & Seigneuries.

VII. GAILHARD DE LÉAUMONT, IIe du nom, deſcendu DE GAILHARD Ier, au quatrième degré, Seigneur de Gariés, Puygaillard, Mau-

roux, Eſtramiac, &c., ſe maria, avec *Jeannette de Groſſolles*, dont:

VIII. RAYMOND DE LÉAUMONT, Seigneur de Gariés, Puygaillard, Mauroux, Eſtramiac, &c., qui fut père de

JEAN, qui ſuit;

Et MONDINE, laquelle fut Demoiſelle de Jeanne d'Armagnac, ſœur de Jean, Comte d'Armagnac, IIe du nom; elle épouſa, en 1443, *Arnaud-Guilhem de la Barthe*, Seigneur de Moncorneil & de Guizerix, premier Baron d'Aſtarac. Le Comte d'Armagnac lui fit don de 600 écus d'or en faveur de ce mariage.

IX. JEAN DE LÉAUMONT, Ier du nom, Seigneur de Gariés, Puygaillard, ſe maria avec *Bertrande de Comminges*, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. & 3. BERTRANDE & JEANNE.

X. JEAN DE LÉAUMONT, IIe du nom, Seigneur de Gariés, Puygaillard, Mauroux, &c., inſtitué héritier par le teſtament de ſon père, & par un codicille du 3 Novembre 1503, ſe maria avec *Louiſe de Berrac*, de laquelle vint:

1. GILLES, qui ſuit;
2. EMERIC, auteur de la branche des Barons de *Saint-Lanne*, en Armagnac, que nous ne pouvons que rappeler ſimplement à la fin de ce Précis;
3. JEAN, Seigneur de Puygaillard, Baron de Blou & de Moré, connu ſous le nom de *Puygaillard*, qui, conſtamment dévoué à ſon Roi pendant les fureurs de la Ligue, le ſervit avec le plus grand zèle; il s'eſt diſtingué ſous les règnes de CHARLES IX & d'HENRI III; il combattit ſouvent contre le fameux de la Noue, dit *Bras-de-Fer*; il fut bleſſé au ſiège de la Rochelle, en 1573, ayant raſſemblé 8 à 9000 hommes, pour une expédition; mais de la Noue le prévint & l'attaqua, & le combat fut très-acharné, & un de ſes couſins lui dit: *Mon cher Puygaillard, vous êtes bleſſé; mais je ne ſuis pas tué*, répondit-il, & il continua de combattre. Il fut ſucceſſivement Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Blou & de Moré, Gouverneur d'Angers, Grand Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, à la promotion du 31 Décembre 1580, & mourut de la peſte, le 6 Juillet 1584, ſans poſtérité de ſes trois femmes, *Clémence le Roy*, *Marie de Maillé & de Brezé*, *Françoiſe du Puy-du-Fou*. (Voy. les actions éclatantes de cet Officier Général dans l'*Hiſt.*

de France du Père Daniel; la *Vie de François de la Noue*, pag. 42 & ſuiv., où il eſt dit qu'il défit JEAN DE LÉAUMONT DE PUYGAILLARD & non pas qu'il prit le fort de Puygaillard, où il défit les Catholiques, comme on l'a avancé par erreur dans les *Etrennes à la Nobleſſe* de 1775, art. de la Noue; les *Mémoires de la Province d'Anjou*; les *Mémoires de Caſtelnau*, pag. 263, chap. XI, & les additions à ces derniers;)

4. CATHERINE, mariée, le 7 Décembre 1540 avec *Frix de Preiſſac*, Baron d'Eſclignac;
5. Et BERTRANDE, mariée avec *Carbon*, Seigneur *de Lupé*.

XI. GILLES DE LÉAUMONT, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Gariés, Puygaillard, teſta le 8 Août 1572. Il avoit épouſé *Antoinette de Monteſquiou-de-Bèze*, dont:

XII. EMERIC DE LÉAUMONT, Baron de Puygaillard, Seigneur de Gariés, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui fut député de la Nobleſſe d'Armagnac aux Etats de Paris; HENRI IV lui témoigna la ſatisfaction qu'il avoit de ſes ſervices, par une lettre du 6 Avril 1589. Il épouſa, le 23 Février 1568, *Madeleine d'Arzac*, fille de *Charles*, Baron d'Encauſſe, dont:

1. GILLES, qui ſuit;
2. CHARLES, auteur de la branche des Barons de *Montey*, en Chaloſſe, dont il ſera parlé ci-après;
2. HÉRARD-HONORAT, auteur de la branche des Seigneurs de *Gariés*, rapporté ci-après;
4. DIANE, mariée à *Bertrand de Roquelaure*, en 1593;
5. & 6. JEANNE & ISABEAU, dont nous ignorons la deſtinée.

XIII. GILLES DE LÉAUMONT, IIe du nom, Baron de Puygaillard, Seigneur d'Encauſſe, Mauroux, &c., fut Capitaine de 50 hommes d'armes, & épouſa, le 14 Juin 1612, *Iſabeau de Jaubert*, fille d'*Emery*, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller au Conſeil d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal & Gouverneur du Bazadois, Vice-Amiral de Guyenne, & de *Guyonne de la Mothe*, dont:

1. JEAN-EMERIC, mort ſans poſtérité en 1653;
2. Et MARIE-LOUISE, mariée à *Alexandre de Mun*, Baron de Sarlabous.

BRANCHE
des Seigneurs de GARIÉS, *qui ſubſiſte.*

XIII. HÉRARD-HONORAT DE LÉAUMONT, Seigneur de Gariés, troiſième fils d'EMERIC,

& de *Madeleine d'Arzac*, épouſa, par contrat du 2 Juin 1625, *Marguerite de Touges de Noaillan*, fille de *Jean*, Seigneur de Noaillan, & de *Françoiſe de Montaut*, dont :

1. Jean-François, qui ſuit ;
2. Et Marie, Religieuſe.

XIV. Jean-François de Léaumont, Ier du nom, Seigneur de Gariés, Officier au Régiment de Guitaut en 1648, ſervit à l'arrière-ban en 1689, & avoit épouſé, par contrat du 28 Avril 1665, *Jeanne-Françoiſe de Las*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Tulle, de Friſé, de Montaut, dont :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. Et Marguerite, mariée à *Joſeph de Mauléon*, Seigneur de Saint-Sauvy.

XV. Joseph de Léaumont, Seigneur de Gariés & de Tulle, épouſa, par contrat du 12 Juillet 1690, *Anne de Polaſtron de la Hillière*, fille de *Jean-Paul*, Seigneur de Braſſe, & d'*Antoinette du Faur de Pibrac*, dont :

1. Jean-François, qui ſuit ;
2. René, reçu Chevalier de Malte en 1703. L'Empereur ayant demandé au Grand Maître un Officier expérimenté, pour commander des vaiſſeaux qui étoient ſous Belgrade en 1739, lors de la guerre contre les Turcs, le Chevalier de Léaumont fut choiſi ; & ſa bravoure & ſa bonne conduite lui méritèrent les éloges de ce Prince, qui le gratifia d'une Croix de Malte, enrichie de diamans. Il eſt aujourd'hui (1780) Grand Prieur de Toulouſe.

XVI. Jean-François de Léaumont, IIe du nom, Seigneur de Gariés, fut Page de la Chambre du Roi, & épouſa, par contrat du 30 Mars 1718, *Jeanne de Patras*, fille de *Jean-Bertrand*, & de *Louiſe de la Barthe-Giſcaro*, dont :

1. Guy, qui ſuit ;
2. Jérôme, Chevalier de Malte ;
3. Autre Jérôme, auſſi Chevalier de Malte ;
4. René, mort ſans alliance ;
5. Anne, Religieuſe ;
6. Autre Anne, Chanoineſſe de Saint-Sernin à Toulouſe ;
7. Louise, mariée à *Anne d'Agret de Toulouſe* ;
8. Et autre Anne, mariée à N... *de Combes de Puymirol*, en Agénois.

XVII. Guy, Marquis de Léaumont, Seigneur de Gariés, ancien Officier au Régiment de Montmorin, s'eſt trouvé aux ſièges de Mons, de Saint-Guislain, de Namur, & à la bataille de Rocoux, où il fut bleſſé. Il a épouſé, par contrat du 22 Février 1763, *Anne-Marie-Thérèſe-Eliſabeth de Lupé-Garané*, fille de *Louis*, Comte *de Lupé-Garané*, & de *Marie-Sidonie de Colbert de Saint-Mars*, dont :

1. Jean-François, né en Mai 1765, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi le 31 Décembre 1778 ;
2. Jérôme-Madeleine-Charles-Augustin, né en Juillet 1767, Chevalier de Malte de minorité ;
3. Jérôme-Charles, né en Août 1769, auſſi Chevalier de Malte de minorité ;
4. René-Louis, né en Janvier 1771, auſſi Chevalier de Malte de minorité ;
5. Louis-Augustin, né en Août 1773, auſſi Chevalier de Malte ;
6. Jérôme-Guy, né en Décembre 1774 ;
7. Anne-Louise-Germaine, née en Mars 1766 ;
8. Pierrette-Louise-Apollonie, née en Août 1768 ;
9. Louise-Catherine-Mélanie, née en Mars 1772 ;
10. Et Jeanne-Anne-Perpétue, née en Juin 1776.

BRANCHE
des Barons de Montey, *en Chaloſſe.*

XIII. Charles de Léaumont, ſecond fils d'Emeric, & de *Madeleine d'Arzac*, eut pour ſes droits légitimaires la Baronnie de Montey, en Chaloſſe, & épouſa, par contrat du 7 Avril 1616, *Françoiſe de Monteſquiou-Sainte-Colombe*, dont :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Gilles, mort ſans alliance ;
3. Hérard-Honorat, Chevalier de Malte ;
4. & 5. Jacques & Jean, morts ſans alliance ;
6. Et Louise, dont on ne connaît que le nom.

XIV. Antoine de Léaumont, Baron de Montey, épouſa, le 16 Décembre 1638, *Charlotte de Malvin*, dont il n'eut qu'une fille unique, nommée

Marie, mariée à *Jacques* de *Saint-Julien*, auquel elle porta la terre de Montey.

BRANCHE
des Barons de Saint-Lanne.

XI. Emeric de Léaumont, fils puîné de Jean, IIe du nom, & de *Louiſe de Berrac*, forma la branche des Barons de *Saint-Lanne*, en Armagnac. Il fut Capitaine de 50 hommes d'armes en 1550, & épouſa *Marie de Clermont*, dont il eut :

1. JEAN-FRIX, qui ſuit;
2. JEAN-MAGDALON, mort ſans alliance;
3. & 4. LOUISE-BERTRANDE & CATHERINE.

XII. JEAN-FRIX DE LÉAUMONT, Baron de Saint-Lanne, épouſa *Bonne de Maniban*, dont deux filles :

1. LOUISE, mariée, le 9 Octobre 1606, avec *Alexandre de Preiſſac*, Baron d'Eſclignac;
2. Et MADELEINE, mariée à *Etienne de Saint-Julien*.

BRANCHE
des Seigneurs de SAINTE-CHRISTIE,
éteinte.

De cette branche étoit BÈGUE DE LÉAUMONT, Damoiſeau, qui forma, en 1402, la branche des Seigneurs de *Sainte-Chriſtie, la Brie & Mirepoix*. Elle a fini à HERCULE DE LÉAUMONT, Seigneur de Sainte-Chriſtie, mort ſans enfans, de ſon mariage avec *Germaine de Sariac*, en 1595.

SECONDE BRANCHE,
qui ſubſiſte.

N... DE LÉAUMONT eut pour enfans :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Rieubet, né le 7 Septembre 1713, ancien Officier d'Infanterie, marié, en 1763, à N... *de Maſſac*, dont deux fils;
3. PIERRE, né le 12 Août 1720, élevé à Toulouſe par brevet du Roi, Curé de Feſpect en Agénois, reçu Bachelier en 1760;

Et deux filles, non mariées.

ANTOINE DE LÉAUMONT, Ecuyer, Seigneur de Gachous, en Agénois, né le 4 Mars 1706, établi à Aiguillon, où il s'eſt marié, mort en 1770, & a laiſſé quatre enfans vivans, dont deux Eccléſiaſtiques, l'un Curé & l'autre Chanoine; un Gendarme; & l'aîné vivant ſur ſon bien de Gachous.

TROISIÈME BRANCHE,
ſubſiſtante.

N... DE LÉAUMONT a eu pour enfans :

1. PAUL-JACQUES, qui ſuit;
2. GABRIEL-HENRI, Ecuyer, né le 31 Octobre 1723, ancien Officier de Cavalerie, établi aux Isles Saint-Domingue, où il vit ſur ſon habitation depuis 1746; il s'y eſt marié avec N... *Bezin*, dont il reſte cinq garçons & une fille, ſavoir :
   1. GABRIEL-HENRI, Ecuyer, né le 24 Février 1755;
   2. JEAN-SUSANNE, né le 2 Mars 1756; tous deux Lieutenans dans le Régiment Royal, Dragons, depuis le mois de Mai 1777;
   3. ROBERT, *le Chevalier*, Officier au Régiment d'Agénois, percé de 4 coups de baionnette au ſiège de New-York en Virginie. S. M. lui a accordé une penſion de 300 livres;
   4. NICOLAS-MARIE, ci-devant Officier au Régiment de Port-au-Prince, qui a fait en cette qualité le ſiège de Savannach en Géorgie, où il fut légèrement bleſſé, & lequel ſert aujourd'hui en France, à la ſuite des Dragons;
   5. N... DE LÉAUMONT, qui ſert toujours dans la Colonie;
   6. Et N... DE LÉAUMONT, mariée, en 1777, à N... *de Loménie de Marmeix*, fils du Marquis de Marmeix.
3. JOSEPH, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, né le 3 Novembre 1725, ancien Officier au Régiment de Picardie, Gouverneur de Sauveterre en Agénois, depuis 1767; il réſide à ſa terre de Saint-Martin-du-Bidat, avec ſon épouſe, N... *de Fontbourgade*, dont il a deux filles;
4. N... DE LÉAUMONT, mariée à N... *de Baglerie*, Seigneur de Pallières, près de Clairac, ſans enfans;
5. N... DE LÉAUMONT, veuve de l'Ecuyer de l'Académie Royale de Bordeaux, auſſi ſans enfans;
6. Et N... DE LÉAUMONT, appelée *Mademoiſelle de Saint-Martin*.

PAUL-JACQUES DE LÉAUMONT, Ecuyer, Seigneur de Caſtille, près de Clairac, né le 16 Novembre 1722, eſt mort en 1775. De ſon mariage avec N... *de Fontbourgade*, il a laiſſé :

1. N... DE LÉAUMONT, qui a été reçu Cadet Gentilhomme dans le Régiment de Neuſtrie, en Mars 1777, ſur ſon certificat de nobleſſe ſigné par quatre Gentilshommes, par le Lieutenant des Maréchaux de France, & de plus par le Maréchal de Mouchy, Gouverneur de la Province;
2. Et N... DE LÉAUMONT, qui a été auſſi reçu ſur leſdites preuves, Cadet Gentilhomme dans le Régiment de Neuſtrie en 1779.

QUATRIÈME BRANCHE,
auſſi ſubſiſtante.

MOÏSE-PIERRE DE LÉAUMONT, Capitaine de Cavalerie, avoit épouſé *Bénigne de Bachem*, dont il a eu :

PIERRE DE LÉAUMONT, Ecuyer, Contrôleur

Général des Fermes du Roi, qui s'eſt marié, en 1715, à *Marguerite de Fontanieu*, née en 1687, morte en 1734, dont il a eu huit enfans, deſquels il ne reſte plus que

1. & 2. Bénigne & Françoise, vivantes ſans alliance à Hambourg;
3. Et Hyacinthe-Madeleine, née le 5 Mai 1730, mariée, le 7 Octobre 1766, à Meſſire *Jean-Baptiſte-Charles de Bouvet de Lozier*, Ecuyer, d'une ancienne Nobleſſe de Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Gouverneur de l'Isle-Bourbon, &c., dont deux fils & une fille. Voy. BOUVET, en Bretagne.

Les armes : *d'azur, au faucon d'argent, le vol étendu, perché, grilletté & longé du même.*

LÉAUTAUD. Voy. LÉOTAUD.

LEBEL, en Picardie. Suivant le Nobiliaire de cette Province, pag. 289, Jacques Lebel, Seigneur de Huchenneville, Lieutenant Général en la Sénéchauſſée de Ponthieu, fils de Nicolas Lebel, Seigneur du même lieu, ancien Conſeiller en ladite Sénéchauſſée, & de N... *du Bos-de-Taſſerville*, fut déclaré *noble* par Arrêt du Conſeil, & eut des enfans de N... *Foulques*, ſon épouſe.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, chargé de 3 roſes de gueules, boutonnées d'or, & accompagné de 3 molettes auſſi d'or.*

LE BOUCHER d'AILLY, Famille noble, originaire du Ponthieu, qui remonte ſa filiation par titres à

I. Jean le Boucher, Ecuyer, Seigneur de Monval en 1370, qui vivoit encore en 1408. Il épouſa *Bellote d'Acarville*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Marie Joignet*, dont vint:

II. Simon le Boucher, Ecuyer, Seigneur de Monval & de Frireule, mentionné dans des actes des 2 Décembre 1466 & 4 Avril 1469. De *Colaye de Bailleul*, ſon épouſe, il eut:

III. Jean le Boucher, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Monval & de Frireule, mentionné dans des actes de 1505, 1525 & 1531, qui épouſa *Marie d'Amiens*, dont:

IV. Jean le Boucher, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Monval & de Frireule, rappelé dans des actes de 1545. Il avoit épouſé *Catherine de Saint-Blimond*, Dame de Cavermont & de Cayeux en partie, fille de *Guillaume de Saint-Blimond*, & de *Jeanne de la Trenchée*. De leur mariage vinrent:

1. Simon, qui ſuit;
2. Et Nicolas, Ecuyer, Sieur de la Motte, marié à *Nicole le Fèvre*, dont:

Jeanne, qui épouſa, le 5 Mars 1598, par contrat paſſé devant *Vulfran Pappin*, Notaire d'Abbeville, *Oudart Leſcuyer*, Archer des Ordonnances du Roi, ſous la charge de M. le Connétable.

V. Simon le Boucher, Ecuyer, Seigneur de Monval & de Frireule, né vers 1522, mort le 11 Février 1558, & inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Gilles à Abbeville, ſous une tombe concédée à ſa Famille, avoit épouſé *Marie le Blond*, Dame d'Ailly-le-haut-Clocher, fille d'*Honoré*, Ecuyer, Seigneur de Bouillancourt-ſur-Miannay, & de *Marie Papin*. Elle fit ſon teſtament le 13 Novembre 1573, pardevant *Vautrique*, Notaire à Abbeville, mourut le 6 Août 1587, & fut inhumée en ladite Egliſe de Saint-Gilles. Leurs enfans furent:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Isabeau, mariée à *Antoine Vraignart*, Procureur du Roi à Abbeville;
3. Et Jossine, femme de *Thiébaut Mouret*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Eloy.

VI. Jacques le Boucher, Ecuyer, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, du Menil-lès Franleu, né le 1er Janvier 1558, Conſeiller du Roi & ſon Procureur en toutes les Juridictions d'Abbeville, fut un homme de mérite, que ſes grandes qualités firent élire Mayeur de ladite Ville en 1597, époque de la ſurpriſe d'Amiens par les Eſpagnols. On trouve ſon éloge dans une Hiſtoire d'Abbeville. Henri IV l'honora de ſes bontés en y paſſant, & lui accorda différentes grâces. Il mourut le 25 Janvier 1618, fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Gilles. Il avoit épouſé, le 8 Octobre 1584, par contrat paſſé le 22 Août précédent, devant *Vulfran Pappin*, Notaire à Abbeville, *Françoiſe Mallet*, née le 9 Juin 1569, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Thorel & de Richemont, & de *Marguerite Macquet*. Elle apporta à ſon mari les terres et fiefs de Richemont, de Cumont-les-Villeroy, d'Huval & du Catelet. Ils eurent:

1. François, mort à Poitiers, le 16 Décembre 1608, âgé de 22 ans;
2. Nicolas, qui ſuit;

Et ſix autres enfans, morts jeunes.

VII. Nicolas le Boucher, Ecuyer, Seigneur d'Ailly, du Menil, de Cumont, Huval, Frireule, Thorel & du Catelet, né le 3 Décembre 1601, Tréſorier de France & Général des Finances en la Province de Picardie & d'Artois, mort en 1671, avoit épouſé, par contrat du 13 Janvier 1627, paſſé devant *Trencart*, Notaire à Amiens, *Jeanne Thierry*, née en 1614, fille de *Jean*, Seigneur du Thil, Conſeiller du Roi, Receveur Général des Décimes de Picardie, & de *Marie Pingré*. Elle mourut en 1678, et fut inhumée avec ſon mari en l'Egliſe Saint-Gilles d'Abbeville. De leur mariage naquirent:

1. Louis, qui ſuit;
2. François, auteur de la branche des Seigneurs *du Menil*, rapportée ci-après;
3. Nicolas, né le 10 Octobre 1642, Seigneur d'Huval, mort ſans alliance à Abbeville le 31 Décembre 1685;
4. Jacques-Henri, Seigneur du Catelet, né le 19 Octobre 1643, Eccléſiaſtique, mort à Paris le 21 Septembre 1723;
5. Joseph-Gilles, tige de la branche des Seigneurs de *Richemont*, mentionnée enſuite;
6. Jean, né en Décembre 1650, Lieutenant-Colonel de la Brigade des Carabiniers de Rouvray en Octobre 1706, Chevalier de Saint-Louis, mort à Amiens en 1712, ſans avoir eu d'enfans d'*Anne de Beauvarlet*, ſon épouſe;
7. Charles, né en 1652, mort ſans alliance en 1685;
8. Jeanne-Colette, née à Amiens le 5 Mars 1636, mariée, par contrat du 21 Avril 1659, paſſé devant *Madelaine*, Notaire de cette Ville, à *Adrien Morel*, Ecuyer, Seigneur de Bécordel, Conſeiller au Préſidial d'Amiens, dont poſtérité;
9. Fr[illegible]ise, née le 4 Décembre 1644, mariée, par contrat du 28 Janvier 1673, paſſé devant *Lengaigne* & *Regnault*, Notaires à Abbeville, avec *Jacques Leſperon*, Ecuyer, Seigneur de Belloy, Préſident en l'Election de Ponthieu : elle mourut en 1692, laiſſant poſtérité;
10. Et Marguerite, née le 28 Avril 1648, mariée le 12 Novembre 1679, à *Pierre Doreſmieulx*, Ecuyer, Seigneur de Neuville, Conſeiller au Préſidial d'Abbeville, & ancien Mayeur, Commandant de ladite Ville, dont poſtérité.

VIII. Louis le Boucher, Ecuyer, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, de Famechon & Cumont, né à Abbeville le 10 Septembre 1638, Conſeiller du Roi, Lieutenant Particulier, Aſſeſſeur au Bailliage d'Amiens, Conſeiller de l'Hôtel commun de cette Ville, mort le 17 Décembre 1716, & inhumé à l'Oratoire d'Amiens, où ſe voient ſon épitaphe & celle de ſa femme, avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Madelaine*, Notaire à Amiens, le 28 Août 1666, *Marie-Gabrielle de Sachy*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, & de *Marie du Freſne*. Elle eſt morte le 15 Janvier 1708, âgée de 62 ans, ayant eu :

1. Nicolas-Joseph, Chevalier, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, de Famechon, Cumont & du Vert-Bois, né à Abbeville le 18 Novembre 1668, Capitaine commandant le ſecond Bataillon du Régiment de Saint-Vallier, décédé à Ailly le 2 Mars 1736, & enterré dans le chœur de l'Egliſe d'Ailly, ſous une tombe; il avoit épouſé, par contrat du 8 Décembre 1727, paſſé devant *Froiſſart*, Notaire à Saint-Riquier, *Geneviève de Huppy*, fille de *Matthieu*, Ecuyer, & de *Marie Dupuis*, alors remariée à *Joſeph Vaillant*, Ecuyer, Seigneur de Romainville, Jaucourt, Hemimon & Buſſu : elle eſt morte ſans enfans le 17 Septembre 1743;
2. Gabriel, Chevalier, né le 5 Octobre 1671, qui devint Seigneur d'Ailly & de Famechon, & fut Conſeiller du Roi, Lieutenant Particulier, Aſſeſſeur au Bailliage d'Amiens, où il eſt mort le 17 Avril 1748; il avoit épouſé N... *Mouret*, dont un garçon, mort en naiſſant;
3. Louis-François, né le 10 Novembre 1672, Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré en l'Abbaye de Saint-Pierre-lès-Selincourt, dite de Sainte-Larme, le 1er Juin 1692, où il eſt mort;
4. Jean-Baptiste-Firmin, né le 10 Septembre 1676, Eccléſiaſtique, Seigneur d'Ailly en 1748, mort le 30 Avril 1749 à Mons en Vimeux, où il eſt inhumé;
5. Jean, mort jeune;
6. Joseph, qui ſuit;
7. Jacques-Augustin, né le 1er Janvier 1686, vivant encore à la Jamaïque en 1703, décédé vraiſemblablement en Amérique;
8. Geneviève-Elisabeth, née le 18 Novembre 1673, mariée, par contrat du 24 Juillet 1694, paſſé devant *Madelaine*, Notaire à Amiens, avec *Adrien Picquet*, Ecuyer, Seigneur de Douriez, Lieutenant Particulier au Bailliage de ladite Ville, où elle eſt morte le 20 Janvier 1755;
9. Marie-Gabrielle, née le 25 Décembre 1674, morte ſans alliance le 9 Avril 1720, & inhumée à l'Oratoire d'Amiens;

10. Et JEANNE-COLETTE, née le 6 Juillet 1683, mariée en Janvier 1722, à *Pierre-Paul d'Arreſt*, Ecuyer, Seigneur de Sailly-Bray, morte ſans poſtérité le 1er Janvier 1753, & inhumée dans l'Egliſe Saint-Gilles à Abbeville.

IX. JOSEPH LE BOUCHER D'AILLY, Chevalier, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, de Famechon & Cumont après la mort de ſes frères, Lieutenant de Roi de la Ville & du Gouvernement d'Amiens, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Abbeville le 1er Avril 1754, & inhumé dans l'Egliſe d'Ailly, avoit épouſé, par contrat du 8 Février 1741, paſſé devant *Machart*, Notaire, MARIE-CATHERINE LE BOUCHER DU MENIL, ſa parente, veuve en premières noces de *Jean-Baptiſte-François de Villers*, Ecuyer, Seigneur de Ligny, Authieule, Préſident Tréſorier de France à Amiens, & fille de NICOLAS LE BOUCHER D'AILLY, Chevalier, Seigneur du Menil, Fremontiers, Uzenneville, & de *Françoiſe Morgan*. Il n'en a point eu d'enfans.

BRANCHE
des Seigneurs DU MENIL.

VIII. FRANÇOIS LE BOUCHER D'AILLY, Ecuyer, ſecond fils de NICOLAS, Seigneur d'Ailly, & de *Jeanne Thierry*, né à Abbeville le 13 Décembre 1639, Seigneur du Menil-lès-Franleu, Quincampoix & la Neuve-Rue, mort le 11 Janvier 1694, & enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Michel d'Amiens, avoit épouſé, par contrat du 19 Novembre 1667, paſſé devant *Madelaine*, Notaire de ladite Ville, *Marie-Catherine de Sachy*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Coudray, & de *Catherine du Freſne*, dont :

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. JEAN-FRANÇOIS, né le 13 Novembre 1680, Prêtre & Chanoine de la Cathédrale d'Amiens, mort le 5 Juin 1747;
3. 4. 5. & 6. Un autre garçon, & trois filles, mortes jeunes.

IX. NICOLAS LE BOUCHER D'AILLY, Chevalier, Seigneur du Menil-lès-Franleu, de Fremontiers & d'Uzenneville, né le 4 Octobre 1670, mort le 10 Décembre 1738, & inhumé dans l'Egliſe de Saint-Michel d'Amiens, avoit épouſé, par contrat du 22 Août 1701, paſſé devant *le Caron*, l'aîné, Notaire, *Françoiſe Morgan*, fille de *Jacques*, Conſeiller du Roi, Maître Particulier des Eaux & Forêts d'Amiens, & de *Françoiſe d'Amiens;* elle eſt morte le 6 Janvier 1744, & eſt enterrée auprès de ſon mari dans ladite Egliſe de Saint-Michel d'Amiens. De leur mariage ils ont eu :

1. PIERRE-NICOLAS, né le 1er Février 1715, décédé ſans alliance le 22 Octobre 1740;
2. PAUL-FRANÇOIS, qui ſuit;
3. MARIE-CATHERINE, née en Novembre 1703, Dame de Gomiécourt, d'Englebelmer, mariée 1° par contrat du 9 Septembre 1726, paſſé devant *Caron*, Notaire à Amiens, à *Jean-Baptiſte-François de Villers*, Ecuyer, Seigneur de Ligny, Authieule, Préſident Tréſorier de France à Amiens, dont une fille; & 2° par contrat du 8 Février 1741, paſſé devant *Machart*, Notaire, avec ſon parent JOSEPH LE BOUCHER, Chevalier, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, Lieutenant de Roi d'Amiens, Chevalier de Saint-Louis, dont elle n'a point eu d'enfans;
4. MARIE-FRANÇOISE, née le 17 Décembre 1708, morte Religieuſe à la Viſitation de ladite Ville le 16 Mars 1749;
5. MARIE-ANNE, née le 27 Mai 1710, mariée, par contrat du 30 Mars 1743, à Meſſire *Charles-Louis Picquet*, Chevalier, Seigneur de Bonnainvillers, Noyelle-en-Chauſſée & Crécy, ancien Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, dont elle fut la première femme. Elle eſt morte ſans enfans à Abbeville le 14 Novembre 1755, & eſt inhumée à St.-Gilles;

Et pluſieurs enfans, morts jeunes.

X. PAUL-FRANÇOIS LE BOUCHER D'AILLY, Chevalier, Seigneur du Menil-lès-Franleu, de Fremontiers, d'Uzenneville, de Rot, d'Ailly-le-haut-Clocher & de Cumontrille, né à Amiens le 16 Mai 1718, devenu chef de ſa Famille en 1754, a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & a épouſé, par contrat du 25 Juillet 1744, paſſé devant *Machart*, Notaire, *Marie-Madeleine du Fay*, née en 1714, Dame de Dreuil, fille de *Philippe-Auguſte*, Chevalier, Capitaine au Régiment du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de *Madeleine Trudaine*. Elle eſt décédée le 27 Janvier 1748, laiſſant :

1. MARIE-MADELEINE-FRANÇOISE, Dame de Dreuil, née à Amiens le 5 Décembre 1745;
2. Et FRANÇOISE-GABRIELLE-JOSÈPHE-PAULINE, née le 23 Janvier 1748, mariée au château d'Ailly le 11 Mai 1772, à *Jacques-Gabriel-François-de-Paule Rouſſel*, Chevalier, Seigneur de Belloy-Saint-Léonard & d'Hallivillers, dont des enfans.

BRANCHE
des Seigneurs DE RICHEMONT.

VIII. JOSEPH-GILLES LE BOUCHER D'AILLY, Ecuyer, Seigneur d'Huval, du Catelet & de Richemont, cinquième fils de NICOLAS, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, & de *Jeanne Thierry*, fut Conseiller du Roi, Magistrat en la Sénéchaussée de Ponthieu, maintenu dans sa noblesse le 7 Septembre 1716, par Ordonnance de M. de Bernage, Intendant de Picardie, & est mort à Amiens le 22 Juillet 1726. Il avoit épousé, à Abbeville, le 10 Janvier 1694, *Barbe du Ponchel*, née le 24 Mars 1662, fille d'*Eustache*, & de *Marguerite le Fuzelier*. Elle est morte à Abbeville le 5 Novembre 1710, & est enterrée sous la tombe de la famille, Paroisse Saint-Gilles de ladite Ville. Il en a eu :

1. JOSEPH-EUSTACHE, mort âgé de sept ans, & inhumé dans la Chapelle de Notre-Dame-de-Lorette en la Collégiale de Saint-Wulfran ;
2. JEAN-BAPTISTE-PASCAL, Chevalier, Seigneur d'Huval & du Catelet, né le 6 Mars 1697, mort à Abbeville sans alliance le 24 Juillet 1775 ;
3. JACQUES-NICOLAS, qui suit ;
4. FRANÇOIS-MARIE, Chevalier, Seigneur du Bouchage, né à Abbeville le 6 Janvier 1700, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, qui a commencé de servir le 6 Mars 1717, & s'est retiré en 1760 ;
5. JOSEPH-EUSTACHE, Chevalier, Seigneur d'Acarville, né le 12 Février 1702, mort sans alliance à Abbeville le 22 Février 1772 ;
6. BARBE-ANTOINETTE-JEANNE, née le 3 Novembre 1700, décédée sans alliance le 5 Septembre 1776 ;
7. Et MARGUERITE-CHARLOTTE, née le 10 Août 1703, morte aux Alleux le 8 Décembre 1728, laissant des enfans de son mariage contracté le 15 Février 1722, par acte passé devant *le Bel*, Notaire d'Abbeville, avec Messire *Nicolas*, Chevalier, Marquis *de Bellengreville*, Seigneur des Alleux & de Brehen. Voy. BELLENGREVILLE.

IX. JACQUES-NICOLAS LE BOUCHER D'AILLY, né le 4 Juillet 1698, Chevalier, Seigneur de Richemont, Bouillancourt-en-Série, Huiry, Fontaine-sur-Maye, Lesperon, Saint-Eslier, d'Huval & du Catelet, nommé par Lettres du grand sceau du mois de Décembre 1736 Conseiller du Roi, Maire & Commandant d'Abbeville, Député de la Noblesse du Comté de Ponthieu pour la réforme de la Coutume en 1770, mort le 13 Janvier 1776, avoit épousé, par contrat passé le 24 Septembre 1747, devant *de Lignières*, Notaire d'Abbeville, *Marie-Louise-Catherine-Françoise-Colette de Villers*, sa parente, Dame d'Hocquincourt, de Ligny & d'Authieule, fille de *Jean-Baptiste-François*, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, & de MARIE-CATHERINE LE BOUCHER DU MENIL, Dame de Gomiécourt & d'Englebelmer, dont :

1. JACQUES-JOSEPH-PASCAL, qui suit ;
2. RENÉ, né le 10 Décembre 1754, mort le lendemain ;
3. EMMANUEL-EUSTACHE-MARIE, Chevalier, Seigneur d'Huval & de Fontaine-sur-Maye, né le 19 Décembre 1760, Officier au Régiment de Chartres, Dragons ;
4. MARIE-CATHERINE-COLETTE-JOSÉPHINE, née le 2 Février 1754, dite *Mademoiselle de Richemont*, Dame du Catelet ;
5. ALEXANDRINE-MARIE-ELISABETH, née le 15 Juin 1756, alliée en 1779 à Messire *Jean-François-Aimé de Jean*, Capitaine au Corps-Royal du Génie ;
6. Une fille, morte en naissant le 1er Septembre 1757 ;
7. Et ADÉLAÏDE-VICTOIRE, née le 24 Août 1762, décédée le 1er Septembre 1763.

X. JACQUES-JOSEPH-PASCAL LE BOUCHER D'AILLY, né le 21 Février 1753, Chevalier, Seigneur de Richemont, Bouillancort-en-Série, Huiry & Saint-Eslier, a épousé, le 16 Novembre 1777, par contrat passé devant *Baudelocque*, Notaire à Amiens, *Marie-Françoise-Firmine de Mons*, Dame de Roussseville & de Saint-Mars, fille de *Jacques de Mons*, Chevalier, Seigneur de Meigneux, d'Hédicourt & de Saint-Sauveur, & de *Marie-Jeanne-Charlotte-Honorée-Geneviève Roger*, Dame de Roussseville.

Les armes : *d'or, au sautoir engrêlé de sable, cantonné de 4 aiglettes du même, becquées & membrées de gueules.* Supports : *deux levrettes d'argent.* Cimier : *un lévrier naissant.*

LECEY (DE), en Champagne, Diocèse de Langres. Cette Famille, ancienne & distinguée dans la Robe, suivant un *Mémoire envoyé*, remonte à

I. JEAN DE LECEY, Officier au Grenier à Sel de Langres, mort le 19 Novembre 1523. Il avoit épousé, 1° *Jeanne Itérot* ; & 2° *Clai-*

re de Mauléon. Il en eut seize enfans, entr'autres :

II. Robert de Lecey, marié à *Claudine d'Aillancourt*, dont :

III. Philibert de Lecey, né en 1509, mort en 1591. Il avoit épouſé 1° *Catherine Odinet*; & 2° *Marguerite Plusbel*, de laquelle ſortit :

IV. Christophe de Lecey, qualifié *noble* dans pluſieurs titres, marié 1° à *Quentine Genevois*, morte ſans enfans; & 2° à *Louiſe Piétrequin*, dont, entr'autres :

Jean-Baptiste, qui ſuit;
Et Christophe, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

V. Jean-Baptiste de Lecey, Secrétaire du Roi, Elu à Langres, épouſa, 1° *Jacquette Voinchet*; & 2° *Anne Couſt de Boisleroy*, de Sens. D'un de ces deux mariages vint :

VI. Etienne de Lecey, Ecuyer, Seigneur de Changey, Premier Préſident au Préſidial de Langres, qui épouſa *Marguerite Piétrequin*, morte en 1733, dont :

1. Jean-Baptite, qui ſuit;
2. Gabriel, Ecuyer, Seigneur de Monveignan & de Damrémont, Conſeiller au Grand Conſeil en 1741, puis Secrétaire d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, mort le 15 Octobre 1760. De *Marie-Nicole Aubertot*, ſon épouſe, il n'a eu que

   Marguerite, mariée à *François*, Comte *de Walles*, Gentilhomme Irlandois, demeurant à Troyes, dont elle a été ſéparée en 1759.
3. Philibert, Ecuyer, Seigneur de Sacquenay, Montormentier, &c., allié avec *Marie Treſſe*, morte ſans enfans le 15 Avril 1765;
4. Marie-Marguerite, femme de *Jean-Auguſte Bichet*, Ecuyer, Seigneur d'Iſomes, Procureur du Roi au Bailliage & au ſiège Préſidial de Langres;
5. Et Marguerite, non mariée.

VII. Jean-Baptiste de Lecey, Ecuyer, Seigneur de Changey, Premier Préſident au Bailliage & Siége Préſidial de Langres, épouſa *Marguerite de Sercey*, morte en 1765, laiſſant :

1. Philibert-Etienne, qui ſuit;
2. Jean-Baptiste-Marie, Doyen du Chapitre de Langres;
3. Etienne, Jéſuite, puis Chanoine de Langres;
4. Jean-Baptiste-Auguste, Lieutenant des Maréchaux de France, marié, en 1768, à

N... *de Léaulté de Griſſey*, dont deux filles : l'une née en Mars 1769, & l'autre en 1770;
5. Geneviève, morte jeune;
6. Et Bernarde, née le 28 Octobre 1732, morte en 1753.

VIII. Philippe-Etienne de Lecey, Ecuyer, Seigneur de Changey, Préſident au Préſidial de Langres, a épouſé, le 25 Septembre 1741, *Marguerite Pechin*, dont :

Jean-Baptiste-Xavier, né le 10 Août 1743, mort jeune.

SECONDE BRANCHE.

V. Christophe de Lecey, Ecuyer, Seigneur de Récourt, Procureur du Roi à Langres, ſecond fils de Christophe, & de *Louiſe-Piétrequin*, ſa ſeconde femme, épouſa *Raymonde Girault*, dont entr'autres enfans :

VI. Sébastien de Lecey, Seigneur de Récourt, Secrétaire du Roi, qui épouſa *Louiſe-Gabrielle de Lorraine-de-Chaumont*, morte en 1732, laiſſant :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Claudette, première femme de *Claude des Barres*, Ecuyer, Seigneur de Marat;
3. Et Anne, mariée à N... *des Barres*, Seigneur de Brechainville.

VII. Jean-Baptiste de Lecey, Ecuyer, Seigneur de Récourt, épouſa *Catherine-Charlotte de Rimancourt*, dont :

1. Jean-Baptiste, mort le 5 Décembre 1739, âgé de 17 ans;
2. N... de Lecey;
3. Nicolas, Seigneur de Récourt & de Poizeuil en partie, Officier dans le Régiment de Piémont, Infanterie, mort à Langres le 27 Février 1763, ſans enfans de ſon mariage avec *Angélique le Febvre*;
4. Jean-Baptiste;
5. Antoine, Seigneur de Doncourt en partie;
6. N... de Lecey-d'Andilly, Seigneur en partie d'Aiſey, marié, en 1766, à N... *Genevois*, dont il a une fille;
7. N... de Lecey, Ecuyer, Seigneur de Récourt;
8. Et Marguerite, mariée à N... *de Rivau*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un agneau d'argent, portant ſur une croix du même un petit étendard d'argent ou de gueules.*

LE CHARTIER, en Baſſe-Normandie, Election de Bayeux, qui porte : *d'azur, à 2 perdrix d'or, poſées ſur un tronc d'arbre*

du même, & en pointe 3 branches d'olivier auſſi d'or.

LE CHARTIER, autre Famille des mêmes Province & Election, & dont les armes ſont : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 coquilles d'or, & cotoyée de 3 roſes de gueules, 1 & 2 ; au chef d'azur, chargé de 3 molettes d'or.*

LE CHARTIER, autre Famille de la même Province, qui porte les mêmes armes que la précédente. Elle eſt établie en l'Election de Coutances.

LE CLERC DE LA MOTTE. Voyez CLERC DE LA MOTTE (LE).

LE COMTE. Voy. COMTE (LE).

LECZINSKI ou LESZCZYNSKI, Maiſon de Pologne qui a donné, dans ces derniers tems, un Roi à la Pologne, & une Reine à la France.

I. RAPHAEL LESZCZYNSKI, Comte du Saint-Empire & de Leſno, Palatin de Brzeſc, mort en 1569, laiſſa trois fils, dont l'aîné fut

II. ANDRÉ LESZCZYNSKI, Palatin de Brzeſc, Cujavie, &c., qui mourut en 1606. Il avoit épouſé *Anne*, Comteſſe *de Radziminska*, fille du Palatin de Podlachie, de laquelle il eut pour fils aîné

III. RAPHAEL LESZCZYNSKI, IIe du nom, Caſtelan de Kaliſch, puis Palatin de Brzeſc. Il fut père de

IV. BOGISLAS LESZCZYNSKI, Vice-Chancelier, puis Grand Tréſorier de la Couronne de Pologne, marié 1° avec *Anne*, Comteſſe *de Donhoff*, fille d'*Erneſt*, Palatin de Siradic ; & 2° avec une Princeſſe *de Radziwil*, morte ſans enfans. Il eut du premier lit :

V. RAPHAEL LESZCZYNSKI, IIIe du nom, Comte de Leſno, Palatin de Kaliſch, de Poſnanie & enſuite de Lenczitz, Général de la grande Pologne, & enfin Grand Tréſorier. Il avoit épouſé *Anne*, Comteſſe *Jablonowſka*, fille de *Stanislas de Jablonowski*, Caſtelan de Cracovie, & Grand Général de l'armée de la Couronne, dont :

VI. STANISLAS LESZCZYNSKI, né le 18 Avril 1677, & ſelon d'autres, le 20 Octobre, élu Roi de Pologne le 12 Juillet 1704, enſuite Duc de Lorraine & de Bar, mort à Lunéville le 23 Février 1766. Il avoit épouſé, en 1698, *Catherine Opalinſka*, Comteſſe de Bnin, née le 5 Novembre 1680, morte à Lunéville le 19 Mars 1747, âgée de 66 ans, 4 mois & 14 jours, fille d'*Henri Opalinſki*, Caſtelan de Poſnanie, décédé en 1697, & de *Catherine Czarnkowska*, morte le 2 Décembre 1701. De cette alliance eſt ſortie pour fille unique,

VII. MARIE LESZCZYNSKA, née le 23 Juin 1703, mariée, par contrat ſigné à Verſailles le 9 Août 1725, & célébration à Straſbourg le 15 du même mois, avec LOUIS XV, mort le 10 Mai 1774, dont dix enfans ; & elle eſt morte le 24 Juin 1768. Voy. FRANCE.

Les armes : *d'argent, à la tête de buffle de ſable, bouclée d'or.*

* LEDE ou LEEDE, dans la Flandre Autrichienne : Baronnie qu'*Iſabeau de Gruutère* porta en dot à ſon mari, *Jacques Bett* ou *Bette*, Chevalier, Seigneur d'Angrelle & de Péronne en Mélanthois, ſous la Châtellenie de Lille, du chef de ſa mère, *Jacqueline de Verdière*, femme d'*Adrien Bette*, Chevalier, Seigneur d'Angrelle, iſſu de *Gérolff Bette*, Général du Comte Robert le Friſon, à la bataille de Caſſel, où il fut tué l'an 1072. Cette Baronnie de LEDE fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du Roi Catholique, du 3 Août 1633, regiſtrées à Lille, en faveur de *Guillaume Bette*, Colonel d'Infanterie & Grand Bailli de Gand, fils de *Jean Bette*, Baron de LEDE, & de *Jeanne de Berghes-de-Grimberghes*. Voy. BETTE. (Extr. du *Diction. des Gaules*, tom. IV, p. 171.

LEDO, Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'argent, à 3 faſces de gueules ; à la bordure d'azur, chargée de 10 beſans d'or.*

LEDOUX, ou LE DOUX DE MONTIGNY, branche cadette d'une Famille originaire de Picardie, établie en Armagnac depuis le milieu du XVIe ſiècle.

I. JEAN LE DOUX, Seigneur de Rateboul, avoit pour frère puîné noble JOSEPH LE DOUX, qui, par acte du 10 Mars 1555, renonça, en faveur de ſon frère aîné, à tous les biens échus de la ſucceſſion de ſes père & mère, moyennant la ſomme de 6000 livres. JEAN LE DOUX eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

BERNARD, qui ſuit ;

Et ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Montigny, lequel traita avec ſon frère aîné des droits à lui légués par ſon père JEAN, Seigneur de Rateboul. C'étoit la ſomme de 4000 livres à

lui payable un an après le décès de ſon père en payement deſquelles ſon aîné lui céda la maiſon noble de Montigny.

II. Bernard le Doux, Seigneur de Rateboul, vivant en 1575, eut pour enfans :

Guillaume, qui ſuit;
Et Pierre, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Balagny.

III. Guillaume le Doux, Ecuyer, Seigneur de Montigny, Gendarme dans la Compagnie du Roi, renonça au procès pendant au Préſidial d'Amiens, en faveur de Pierre, ſon frère, Seigneur de Rateboul, & tranſigea avec lui le 20 Mai 1608, moyennant la ſomme de 10000 livres pour ſes prétentions ſur la ſucceſſion de ſes père & mère. Il épouſa Demoiſelle *Thomas Barrin*, dont :

IV. Jean le Doux, Seigneur de Montigny, Ecuyer, Conſeiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, qui, ſuivant ſes certificats des 30 Septembre 1647, 1648, 1649 & 1650, commença ſes ſervices dans les Gardes du Corps de la Reine. Sa commiſſion d'Archer des Gardes eſt du 10 Janvier 1651. Il avoit été fait Gendarme de la Reine le 7 Octobre 1649; eut une commiſſion de Capitaine dans le Régiment de Bourgogne le 22 Avril 1650; fut créé Maître d'Hôtel dans la Maiſon du Roi le 26 Janvier 1654; décoré du collier de l'Ordre de Saint-Michel le 22 Mai même année, & déchargé, le 7 Juillet ſuivant, de la taxe des francs-fiefs. On le trouve qualifié de *Gentilhomme du pays de Guyenne*, dans un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 26 Mars 1670. La Reine mère ayant voulu reconnoître les ſervices qu'il avoit rendus auprès de ſa perſonne, & notamment dans les guerres de Guyenne, lui avoit fait épouſer, en 1650, noble *Louiſe de Lavardac*, qui lui apporta en dot la Terre de Saint-Amant en Armagnac. Jean le Doux obtint, par conceſſion de Sa Majeſté, la qualité de *Chevalier*, & *trois bras tenant chacun une épée* pour être ajoutés à ſes armes, en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat. Il eut de ſon mariage :

N... le Doux de Montigny, mort Lieutenant dans le Régiment de Champagne ;
Et Joseph, qui ſuit ;

V. Joseph le Doux de Montigny, Chevalier, Baron de Saint-Amant, Lieutenant dans le même Régiment que ſon frère aîné, teſta, le 2 Août 1740, en faveur de ſon fils aîné. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 31 Octobre 1690, *Eliſabeth de Florens*, morte ſans enfans; 2° le 7 Février 1719, *Catherine d'Aubert de Peyrelongue*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, morte auſſi ſans enfans; & 3° le 18 Avril 1723, *Jeanne de Cours*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Latrille, dont :

Antoine, qui ſuit;
Et Louise, de laquelle on ignore la deſtinée.

VI. Antoine le Doux de Montigny, Chevalier, Seigneur, Baron de Saint-Amant, tranſigea, le 8 Août 1763, avec Bernard-Laurent du Haget, Chevalier, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France. Il a teſté le 3 Février 1773, & eſt mort la même année. Il avoit épouſé, le 1er Février 1751, *Marie-Anne de Monteſquiou*, la dernière de ſa branche, fille de *Pierre*, ancien Capitaine, deſcendant d'une ancienne & illuſtre Maiſon, alliée aux Princes du ſang de France, aux Rois de Navarre, aux Ducs & Rois d'Aragon, aux Comtes *d'Armagnac* & *de Fezenſac*. De ce mariage ſont nés :

Joseph, qui ſuit;
Et Jeanne-Marie-Claire, appelée *Mademoiſelle de Montigny*, non encore mariée.

VII. Joseph le Doux, IIe du nom, Seigneur, Baron de Saint-Amant, né le 26 Janvier 1753, Officier dans le Régiment de Vivarais, Infanterie, par Brevet du 11 Mai 1769, s'eſt préſenté, en Mars 1774, à faire ſes preuves de nobleſſe, pour être reçu dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Il n'eſt pas encore marié.

Les alliances de le Doux de Montigny ſont avec les Maiſons de *Lavardac, Monteſquiou de Poylobon, Aydie, Lart, Medrane, Laſſeran de Maſſencomme, Montluc, Paigne-de-Monteſpan, Caſtelbajac, d'Aſpremont, du Faur, Villemur, Foix-Carmain, Pardaillan, d'Antin, Montlezun de Saint-Lary, Daſte, Sarcy, Bazillac, Lambades, Fortaner, Bombarde de Baulieu, d'Eſcalap*, &c. (Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.)

Les armes : *d'azur, au lion d'or, accoſté de 2 bras armés d'argent, tenant chacun une épée du même*. Couronne de Baron, ſurmontée d'un *caſque, duquel ſort auſſi un bras armé d'une épée d'argent*.

* LEEFDAEL, ancienne Baronnie du Brabant, qui fut acquiſe du Marquis *de Deinſe*, par *Jean-Philippe Helman*, Ecuyer, lequel en fit une donation entre vifs à ſa fille unique *Anne-Françoiſe Helman*, & à ſon mari *Jean Brouchoven*, fils aîné de *Jean-Baptiſte*, Comte de Bergeyck, en faveur duquel, & de ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles, le Roi Catholique confirma le titre de *Baron de Leefdael*, par Lettres du 15 Juin 1679. Voyez BROUCHOVEN.

* LEEUW-SAINT-PIERRE, Terre & Seigneurie conſidérable du Brabant, démembrée de celle de *Gaesbeek*, dans la Cour féodale du Brabant, par la vente qui en a été faite publiquement à *Jean-Charles Rooſe*, Conſeiller au Grand Conſeil des Pays-Bas, en faveur duquel le Roi CHARLES II l'a érigée en *Baronnie*, par Lettres du 20 Septembre 1690.

LEGALL ou LE GALL. RENÉ-FRANÇOIS LE GALL, Lieutenant Général a laiſſé une veuve, encore vivante, âgée de 88 ans, avec deux fils : l'aîné eſt M. LE GALL DE KERMEUR; le ſecond eſt M. *le Chevalier* LE GALL.

LEIGONYE (DE), Famille noble & très-ancienne établie en Auvergne dès le XVe ſiècle. Les troubles des guerres civiles ont privé Aurillac, ville où ils ont leur réſidence, de preſque tous les titres, les archives ayant été brûlées en 1571 par les Huguenots qui saccagèrent & pillèrent cette ville dont ils s'emparèrent & reſtèrent les maîtres pendant 18 mois. D'après cette époque & celle de 1676, où les titres particuliers appartenant à cette Maiſon furent brûlés, il ne leur reſte que quelques adminicules, qui prouvent qu'ils deſcendent de l'ancienne Maiſon *de Jourdain de l'Isle*, Seigneur de l'Isle-Jourdain, branche cadette des Comtes *de Toulouſe*. L'incendie de 1676 eſt conſtaté par un procès-verbal dreſſé par le Sieur de Lort, Conſeiller d'Etat & Lieutenant Général Civil, & expédié par Me *Seyriès*, lors Greffier audit Bailliage. C'eſt ce qui fait que nous ne pouvons donner la filiation ſuivie que depuis JOURDAIN, qui ſuit.

I. JOURDAIN DE LEIGONYE, Conſeiller du Roi, Commiſſaire des Montres (ou des Guerres) de la Haute-Auvergne, & Docteur ès-Lois, demeurant à Aurillac, vivant encore en 1657, eut de ſon mariage contracté, en 1618, avec *Delphine de Fortet*:

II. FRANÇOIS DE LEIGONYE, qualifié noble & Ecuyer, Docteur ès-Lois, Conſeiller du Roi, Commiſſaire des Montres (ou des Guerres), qui s'eſt marié, par contrat paſſé devant *Dabernard*, Notaire Royal à Aurillac, le 22 Novembre 1654, avec *Marguerite de Sénezergues*, fille de feu *Guillaume Robert*, Ecuyer, Seigneur de la Rodde, Conſeiller, Procureur du Roi aux Bailliage, Siège Préſidial & Sénéchauſſée de la Haute-Auvergne, & de *Philiberte de Laurens*. De ce mariage vint :

III. GUILLAUME DE LEIGONYE, né le 9 Juin 1657 à Aurillac, qualifié *Meſſire* & *Chevalier*, Seigneur de la Baſtide, le Rouſſillon, Tréſorier Général de France en la Généralité d'Auvergne à Riom, qui épouſa *Françoiſe de Sarret de Fabrègues*, qui lui porta en dot la charge de Préſident Tréſorier de France, & fonda une Chapelle ſous l'invocation de Sainte-Geneviève en l'Egliſe des Dames Religieuſes du Couvent de Sainte-Claire, appelé de Saint-Joſeph de la Ville d'Aurillac, par acte du 2 Juin 1700, paſſé devant *Léonard Lagarrigue*, Notaire Royal de ladite Ville. Elle fit ſon teſtament le 19 Avril 1755 devant *de Larmandie*, Notaire Royal, & ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe du Chapitre de Saint-Géraud d'Aurillac, en la Chapelle de Notre-Dame du chœur de ladite Egliſe. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. & 3. JEAN-BAPTISTE & PIERRE-GÉRAUD, Chanoines dudit Chapitre de Saint-Géraud d'Aurillac, & Conſeillers, légataires chacun de 2000 livres par le teſtament de leur mère ;
4. AMABLE, dont la poſtérité ſubſiſte ;
5. GENEVIÈVE, légataire de 2800 livres par le ſuſdit teſtament ;
6. MARGUERITE, rappelée comme morte, & épouſe de feu *Antoine Textoris de Pouzols*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, dont les filles furent inſtituées héritières de ladite Dame *de Sarret*;
7. Et ANNE, femme de *Jean de Gain de Montaignac*, Chevalier, Seigneur d'Orgon.

IV. FRANÇOIS DE LEIGONYE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Baſtide, Premier Préſident Tréſorier de France en la Généralité d'Auvergne, inſtitué héritier général &

univerſel de ſa mère, fit ſon dernier teſtament olographe le 13 Mai 1762. Il avoit épouſé *Marie-Cécile de Lolmie*, laquelle fit un teſtament myſtique le 23 Juillet 1765. De ce mariage ſont iſſus :

1. Louis-François, Chevalier, Seigneur de la Baſtide, la Trémoulière, &c., né en 1735, qui a été Mouſquetaire dans ſa ſeconde Compagnie, mort ſans alliance en 1773;
2. Jean-Joseph-Georges, qui ſuit ;
3. Et Geneviève, mariée, en 1776, à François de Leigonye de Pruns, ſon couſin germain, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourbon, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

V. Jean-Joseph-Georges de Leigonye de Rangouse, Chevalier, né le 24 Avril 1745, Comte de Rangouſe, le Rouſſillon, la Baſtide, Capitaine-Aide-Major-Général dans la Légion Américaine, Conſeiller d'épée, Chevalier d'honneur au Préſidial d'Aurillac & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, n'eſt pas encore marié.

La nobleſſe d'extraction de cette Famille a été conſtatée par un certificat ſigné de quatre Gentilshommes qualifiés de la Province, en date du 14 Janvier 1772, & légaliſé par le Juge & Lieutenant Général du Siège d'Aurillac.

Les alliances ſont avec les maiſons *de Bourbon-Malauſe*, *Durfort*, *Giou de Caylus*, *Loſtanges*, *Sarret de Fabrègues*, *de Gain de Montagnac*, *de la Cheſnaye*, &c.

Les armes : *d'or*, *ſemé de flammes de gueules*, *au laurier de ſinople*.

LEISSIN. Voy. LEYSSIN.

LEITH, Famille originaire d'Ecoſſe, dont étoit Patrice Leith, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur des Hayes, Election de Pithiviers, Exempt des Gardes du Corps du Roi, de la Compagnie Ecoſſoiſe. Il juſtifia ſa nobleſſe devant M. d'Aubray, Intendant d'Orléans, ſur les Lettres Patentes qu'il avoit obtenues du Roi d'Angleterre au mois de Mai 1665.

Les armes : *d'or*, *à la croix recroiſettée au pied fiché de ſable*, *accompagnée de 3 croiſſans de gueules*, *rangés en chef*, *& de 3 loſanges du même en pointe*, *poſées 2 & 1*.

LELAY de VILLEMAREST. Voy. LAY de VILLEMAREST (le).

LELONG de CHENILLAC. Voy. LONG de CHENILLAC (le).

LEMAIRE. Voy. MAIRE (le), en Gatinois.

LEMOS, Maiſon illuſtre d'Eſpagne, ſortie des Ducs *de Bragance*, qui portoient : *aux 1 & 4* de Portugal ; *aux 2 & 3 contr'écartelé*, *aux 1 & 4 d'argent*, *à 6 tourteaux d'azur*, 2, 2 & 2, qui eſt Castro ; *aux 2 & 3 d'or*, *à 2 loups paſſans de gueules*, *à un faſcé-ondé d'argent & d'azur en pointe*, qui eſt Osorio.

Ils ont commencé à *Denis de Portugal*, Comte de Lemos, fils puîné de *Ferdinand de Portugal*, IIe du nom, Duc de Bragance, & d'*Iſabelle de Portugal-Viſco*. Il épouſa, vers 1500, *Béatrix de Caſtro-Oſorio*, Comteſſe de Lemos. Sa poſtérité a formé VIII degrés, & a fini à *Salvador de Portugal-Caſtro*, Comte de Caſtro, de Lemos, d'Andrada & de Vilalva, Marquis de Sarria, Duc de Torizano, mort le 19 Août 1694. Il ne laiſſa que des filles.

LENET, Famille noble de Dijon, dont étoit

Claude Lenet, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, qui, d'*Anne Fyot*, ſon épouſe, eut :

Pierre Lenet, né à Dijon, reçu Conſeiller au même Parlement le 22 Septembre 1637, ſur la réſignation de ſon père. Il fut Procureur Général en cette Cour le 3 Avril 1641, & joignit à cette charge celle de Procureur Général à la Table de Marbre, en laquelle il fut reçu le 19 Novembre 1646. Il fut, pendant le ſiège de Paris, l'un des Intendans de Juſtice, Police & des Finances, & le ſiège fini, il retourna à la Cour, où on l'employa en beaucoup d'occaſions importantes & de confiance. La même Cour le deſtina, en 1649, pour l'Ambaſſade de Veniſe, & il a mis par écrit ce qui ſe paſſoit de plus conſidérable de ſon tems. Il mourut à Paris le 3 Juillet 1671. On a imprimé ſes Mémoires, contenant l'Hiſtoire des guerres civiles des années 1649 & ſuiv., principalement celles de Guyenne & autres Provinces ; il s'y montre très-attaché à la Maiſon de Condé, et l'on y voit que, pendant la priſon des Princes, ce fut lui qui dirigea les entrepriſes les plus importantes.

De cette Famille étoit auſſi Philibert-Bernard Lenet, Chanoine Régulier, ancien Profeſſeur en Théologie dans l'Abbaye de Saint-Jacques de Provins, ancien Abbé du Val-des-

Ecoliers, vivant en 1748, & mort depuis. (C'eſt ce que nous ſavons d'après Moréri, n'ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes de LENET ſont: *d'azur, à la faſce ondée d'argent, accompagnée de 3 quintefeuilles d'or.*

LENFANT ou L'ENFANT, en Bretagne, porte: *d'azur, à la bande d'argent, côtoyée de 2 cotices* ou *filets d'or.*

LENFANT ou L'ENFANT, Ecuyer, Sieur du Pont, en Normandie, Election de Valognes: ancienne Nobleſſe alliée aux *Saint-Pierre, Suhard & Croville*, & dont les armes ſont: *d'argent, au cor de chaſſe contourné de ſable, enguiché & virolé d'or, lié de gueules, & acccompagné de 3 molettes d'éperon du même, 2 & 1.*

LENFANT, autre Famille de la même Province, qui porte: *d'azur, au croiſſant d'or, ſurmonté d'un lambel d'argent.*

LENFERNAT. Voy. LANFERNAT.

LENGLANTIER (DE), ancienne Nobleſſe, dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 289 & ſuiv.

RACE DE LENGLANTIER, Seigneur de Saint-Euſoye, mentionné dans les titres de l'Egliſe de Beauvais, de l'an 1331, fut père de

BERTAUT DE LENGLANTIER, Ecuyer, Seigneur du Pleſſier & de Saint-Euſoye, qui eut pour enfans:

JEAN, qui ſuit;

Et SIMON, Ecuyer. (Ils tranſigèrent enſemble le 23 Avril 1476.)

JEAN DE LENGLANTIER, Ecuyer, Seigneur du Pleſſier & de Saint-Euſoye, fut biſaïeul de

CHARLES DE LENGLANTIER, Seigneur de Saint-Euſoye, qui fut tué au ſiège de la ville d'Amiens, pour le ſervice du Roi, en 1596. Il avoit épouſé *Charlotte de Rouvroy*, & en eut:

FRANÇOIS DE LENGLANTIER, Seigneur de Saint-Euſoye, qui ſe maria avec *Anne Fillon*, dont vinrent:

CHARLES, Seigneur de Saint-Euſoye, Prévôté de Montdidier;

Et CLAUDE, Seigneur de Neureux, Election de Compiègne. (Ils furent déclarés *nobles* au Conſeil, par Arrêt du mois de Septembre 1667.) C'eſt ce que nous ſavons d'après l'ouvrage ci-deſſus cité.

Les armes: *d'argent, à 3 tourteaux de gueules.*

LENNOX. Voyez AUBIGNY-RICHMOND.

LENONCOURT: c'eſt une des quatre plus anciennes Maiſons de Chevalerie de Lorraine, qui a porté, dans ſes commencemens, le ſurnom de NANCY, auquel a ſuccédé dans le XIVe ſiècle celui de LENONCOURT. Elle a pour auteur

ODELRIC DE NANCY, ou NANCEY, qui ſouſcrivit, en 1069, à une Charte d'Eudes, Evêque de Toul, & dans une autre d'Adalberon, Evêque de Metz, de l'an 1065. On trouve un ODELRIC, frère du Duc *Gérard de Lorraine*; DROGON DE NANCY, Sénéchal de Lorraine, ſouſcrivit à une Charte de Thierry, Duc de Lorraine. Le même, ou un autre DROGON DE NANCEY, qui en ſouſcrivit auſſi une de Simon, Duc de Lorraine, pour l'Abbaye de Clairlieu, le 14 Mai 1176, prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de Beaupré, Diocèſe de Toul. Il y fit une donation du conſentement de ſes deux fils, SIMON & WAUTIER, qui fut ratifiée par le Duc Simon, le 11 Janvier 1176; & il y dit que ce DROGON DE NANCEY avoit été Sénéchal du feu Duc Mathieu, ſon père. Le P. Jérôme Vignier, de l'Oratoire, aux preuves de ſes *Tables généalogiq. de la Maiſon de Lorraine*, a marqué, pag. 113, que c'eſt de ce DROGON que ſort la Maiſon LENONCOURT. L'Abbé le Laboureur paroît être de ce ſentiment. La Généalogie que nous allons donner, d'après *l'Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, pag. 53, a été dreſſée ſur titres, particulièrement ſur l'Inventaire fait par feu M. du Fourny, qui ſe trouve à la Bibliothèque du Roi, & ſur ceux du Cabinet des Ordres.

I. GÉRARD DE NANCY, dit *le Tartre*, qui vivoit en 1250, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. THIERRY, qui ſuit;
2. JACQUES, ſurnommé *le Tartre*, Chevalier, lequel fut père de

REGNIER, Chevalier, qui céda à Raoul, Duc de Lorraine, la Maiſon forte qu'il avoit à Roſières, avec ſes dépendances; ce Duc lui donna en échange tout ce qu'il avoit aux deux Ferrières, & au ban de Bettainviller, ne retenant que la garde du Clergé. Ce REGNIER & ſon fils JACQUEMIN, paſſèrent un acte en

1345, par lequel ils consentirent, qu'après leur mort & celle de leurs femmes, *Alix* & *Jeanne*, le Duc pourroit racheter, entre les mains de leurs hoirs, pour la somme de 600 livres, toutes les terres qui venoient d'être échangées, & que s'ils mouroient sans hoirs, ces héritages retourneroient au Duc, excepté ce qui leur appartenoit en la petite Ferrière. (On ne sait si JACQUEMIN eut postérité.)

3. & 4. GÉRARDIN & JEAN, dont on ne trouve que les noms.

II. THIERRY DE NANCY, Bailli de Ferry, Duc de Lorraine, fonda les Cordeliers de Toul en 1261, où il fut inhumé en 1313. On y voit son tombeau sous une arcade, au côté sénestre du Maître-Autel; sa statue couchée représente un Chevalier armé, & sur son écu est une *croix dentelée en bosse*. Son *Obit* est marqué au 24 Juin dans le Nécrologe de ce Monastère, & celui de sa femme *Elvis*, ou *Elvide*, qui est représentée à côté de lui, au 3 de Juin. Leurs enfans furent :

1. GÉRARD, qui suit;
2. ALIX, femme de *Warry d'Ormes*, Seigneur de Fléville;
3. BÉATRIX, mariée à *Jean de Maizay*;
4. Et CATHERINE, épouse de *Geoffroy de Blecourt*.

III. GÉRARD DE NANCY, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Lenoncourt, porta le nom de *Gérardin* du vivant de son père, qui lui donna, en 1313, tout ce qu'il avoit à Lenoncourt. Il fut aussi Seigneur de Gonderville, de Trouan, de Champigneules, d'Isy & de Guillancourt, par partage avec ses sœurs en 1317. Il transigea avec Raoul, Duc de Lorraine, pour la reprise de la Seigneurie de Lenoncourt, le 9 Février 1342, & le 20 du même mois, il reconnut par ses Lettres tenir du même Duc sa Maison forte de Lenoncourt, la Ville, le Ban, &c., testa le 7 Janvier 1348, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Toul, où il avoit fondé une Chapelle en l'honneur de Notre-Dame, depuis nommée *la Chapelle de Lenoncourt*. Son *Obit*, avec celui de *Felice d'Ormes*, son épouse, qui étoit veuve d'*Henri de Ferrières*, est marqué au 12 Janvier dans le Nécrologe de ce Monastère. Il eut pour enfans :

1. THIERRY, qui suit;
2. NICOLAS, de qui l'on tient que descend la branche des Seigneurs de *Loches*, dite *sur Thil* & de *Marolles*, rapportée ci-après;
3. Et HERMAN, qui fut père d'ELVIS DE LENONCOURT, femme d'*Henri de Dompmartin*.

IV. THIERRY, IIe du nom, Seigneur DE LENONCOURT, en prit plus communément le nom, quoique, dans quelques actes, il se trouve encore surnommé DE NANCY. Il repose dans l'Abbaye de Clairlieu, avec ses deux femmes, qui furent *Agnès du Châtelet*, morte en 1352; & *Jeanne de Paroye*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Haraucourt*, avec lequel elle vivoit en 1344. Il eut du premier lit :

1. GÉRARD, qui suit;
2. HENRI, Primicier de l'Eglise de Metz.

Et du second lit vinrent :

3. COLLARD, qui partagea avec son frère HENRI & ses neveux, enfans de GÉRARD. Il épousa *Lise de Florenges*, fille de *Philippe*, IIIe du nom, vivante veuve le 4 Janvier 1430 (vieux style.) Il en eut deux filles :

   JEANNE, Dame en partie de Florenges, mariée, 1° par contrat du 2 Juin 1403, à *Jean de Marley*, Seigneur de Saulcy, père de *Collard de Marley*, dont la fille unique porta la succession à *Robert de la Marck*, Ier du nom, Seigneur de Sédan; & 2° avant le 3 Octobre 1430, à *Henri de la Tour*, Seigneur de Pierrefort, Bailli de Vitry; ils se firent une donation mutuelle entre vifs, le 20 Février 1431, & vivoient ensemble le 2 Août 1438;

   Et MARGUERITE, Dame en partie de Florenges, qui fut femme de *Michel de Castres*.

V. GÉRARD, IIIe du nom, Seigneur DE LENONCOURT, fit son testament le 16 Juin 1380, & épousa *Catherine de Haraucourt*, fille de *Jean*, IIe du nom, & de *Jeanne de Paroye*, dont :

1. THIERRY, Seigneur DE LENONCOURT, mort sans postérité avant le 15 Décembre 1385;
2. JEAN, qui fit un compromis entre les mains de Jean, Duc de Lorraine, les mêmes jour & an de la mort de son frère aîné, pour une rente dont il avoit joui, & qui étoit due par Robert, Duc de Bar, Marquis de Pont-à-Mousson, sur la Châtellenie de l'Avant-Garde. Il avoit épousé *Lise des Armoises*, fille de *Richard*, & en eut :

   MARGUERITE, mariée, en 1414, à *Guillaume de Savigny*, Seigneur de Tonnoy,

avec lequel elle vivoit le 20 Octobre 1455.

3. Herman, qui ſuit;
4. Didier, mentionné dans des actes de 1383, 1394 & 1398;
5. Et Catherine, femme de *Venchelin de la Tour*, Bailli de Vitry.

VI. Herman, de Lenoncourt vivoit en 1429, & étoit mort avant le 25 Février 1449. Il gît aux Cordeliers de Toul, avec ſon épouſe *Jeanne de Luxembourg-de-la-Tour*, ſœur de *Venchelin de la Tour*, tous deux enfans de *Gilles*, Bâtard *de Luxembourg*, & de *Clémence de la Tour*, Dame de la Tour-en-Voëvre. Il en eut :

1. Thierry, qui ſuit ;
2. Philippe, Grand Ecuyer du Roi de Sicile;
3. Autre Philippe, tige de la branche des Seigneurs de *Gondrecourt*, rapportée ci-après;
4. Et Nicole, qui tranſigea avec ſes frères, Thierry & Philippe, ſur la ſucceſſion de *Gilles de Luxembourg*, leur aïeul maternel, le 25 Février 1449.

VII. Thierry, III^e du nom, Seigneur de Lenoncourt, fut, en 1436, une des cautions & ôtages pour la rançon de René d'Anjou, Roi de Sicile & Duc de Lorraine, priſonnier du Duc de Bourgogne. Il fut nommé, par le Roi Charles VII, Bailli de Vitry-en-Perthois, charge qu'il conſerva juſqu'à ſa mort, Conſeiller & Chambellan de Louis XI, auſſi bien que du Duc de Guyenne, ſon frère, & Capitaine de la Rochelle pour ce Duc. Le même Monarque lui donna la Capitainerie des Terres & Seigneuries de Dun-le-Roi, le 13 Octobre 1472, celle de Châtillon-ſur-Marne le 3 Octobre 1474, & en Septembre 1477, les Comtés & Terres de Beaufort, Larzicourt, Soulanges & Villemayeu, près de Vitry, confiſqués ſur Jacques d'Armagnac, Duc de Nemours. Il avoit été envoyé Ambaſſadeur avec deux autres, vers l'Empereur, en Mars 1474. Enfin il ſe trouva, pour le Roi René, Duc de Lorraine, contre le Duc de Bourgogne, à la bataille de Nancy, donnée le 5 Janvier 1476. Il étoit mort le 7 Novembre 1483, comme le porte ſon épitaphe aux Cordeliers de Toul, où il eſt inhumé. Il avoit épouſé, 1° *Marguerite de Laval*, veuve d'*Arnoul de Sampigny*; & 2° *Antoinette*, Dame *de Haroué*, fille, ſelon une Généalogie manuſcrite, d'*Henri*, Seigneur de Sarobbé, & d'*Iſabelle de Nancy*. Du ſecond lit il eut :

1. Henri, qui ſuit;
2. Et Eléonore, femme d'*Erard de Dompmartin*, dont elle eut un fils.

VIII. Henri de Lenoncourt, homme d'armes ſous Geoffroy de Saint-Belin, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Bailli de Chaumont, & Capitaine de 50 Lances en 1461, rendit hommage au Duc de Lorraine le 31 Janvier 1464, des Terres & Seigneuries qu'il tenoit de lui; & le 25 Décembre 1468, à Hennequin, Comte de Linange, Seigneur d'Apremont, de certains fiefs mouvans de cette Seigneurie. Il étoit Conſeiller & Chambellan du Roi Louis XI, & mourut le 18 Septembre 1477, ſuivant ſon épitaphe aux Cordeliers de Toul. Il avoit épouſé, en 1450, *Jacquette*, ou *Jeanne de Baudricourt*, morte le 19 Février 1493, & inhumée à côté de ſon mari, ſœur de *Jean de Baudricourt*, Maréchal de France, & fille de *Robert*, Seigneur *de Baudricourt*, Chambellan du Roi, & d'*Alearde de Chambley*, dont :

1. Thierry, qui ſuit;
2. Robert, Abbé Commendataire de Tournus, de Saint-Remy de Reims, Prieur de St.-Pourçain en 1503 & 1509, qui avoit été nommé à l'Archevêché de Tours le 21 Juillet 1484, qu'il permuta pour celui de Reims, avec le Cardinal de Carretto; il en prêta ſerment à Lyon, le 7 Avril 1508; ſacra à Reims le Roi François I^er, le 25 Janvier 1514; & lors d'une famine ſurvenue dans la Champagne en 1520, il nourriſſoit tous les jours 300 pauvres; fit de grands biens à ſon Egliſe & à pluſieurs autres, & mourut le 25 Septembre 1532;
3. Et Claude, Seigneur d'Haroué, Bailli de Vitry le 23 Décembre 1483, & Capitaine de cette Ville & du Château en 1487. Il eut un don de 300 écus en 1491, pour récompenſe de pluſieurs Ambaſſades; fut envoyé, en 1493, avec Jean de Pierrepont, Maître des Requêtes, par le Roi Charles VIII, aux Etats de Bourgogne, & étoit Maître d'Hôtel du Roi en 1496; mourut peu après, ſans enfans de ſon mariage avec *Marguerite d'Alègre*, Dame de Buſſet, fille de *Bertrand de Tourzel*, dit *d'Alègre*, Baron de Puiſſagut, de Buſſet, &c., & de *Jeanne de Levis-Couſan*, ſa ſeconde femme. Elle ſe remaria à *Pierre de Bourbon*, Chevalier, Seigneur & Baron de Buſſet, &c., Conſeiller & Chambellan du Roi Louis XI, &c., dont des enfans. Voy. BOURBON, branche de Bourbon-Busset.

IX. Thierry, IV^e du nom, Seigneur de

LENONCOURT & de Vignory, fit hommage au nom de *Jacquette de Baudricourt*, ſa mère, de 200 florins de rente qu'elle prenoit ſur les Salines de Marſal & de Moyenvic, le 22 Octobre 1478; & au Seigneur d'Apremont, tant pour lui que pour ſes frères ROBERT & CLAUDE, à cauſe des Terres mouvantes de lui. Le 29 Septembre 1480, il donna dénombrement à Philippe de Linange, Seigneur d'Ormes, des biens mouvans de cette Terre par *indivis*. Il fut inſtallé Châtelain & Bailli de Vitry, le 30 Septembre 1496, & rendit hommage, le 19 Septembre 1499, au Duc de Lorraine, tant en ſon nom qu'en celui de ROBERT, Archevêque de Tours, ſon frère, de ce qui leur étoit échu ès-Duchés de Lorraine & de Barrois par la mort de *Jean de Baudricourt*, Maréchal de France, leur oncle. Il en rendit un autre au Duc Antoine de Lorraine, le 18 Janvier 1509, pour les Places, Terres & Seigneuries qu'il tenoit de lui aux mêmes Duchés & dans le Comté de Vaudemont; & fut naturaliſé François, par Lettres du mois de Janvier 1514. Il mourut à Paris le 20 du même mois, & fut enterré aux Cordeliers de Toul. Il avoit épouſé *Jeanne de Ville*, morte à Vitry le 3 Février 1525, ſuivant ſon épitaphe aux Cordeliers de Toul, fille & héritière de *Colignon*, Seigneur de Ville-ſur-Illon, & de *Mahaut de Ville*, dont :

1. HENRI, qui ſuit;
2. ROBERT, Cardinal, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, Prieur de Saint-Pourçain, au Diocèſe de Clermont & Abbé de Saint-Remy de Reims en 1532, après la mort de l'Archevêque de Reims, ſon oncle. Il fut envoyé vers l'Empereur CHARLES-QUINT, ſur le différend qu'il y avoit ſur le Duché de Gueldre; nommé, durant cette négociation, à la recommandation du Roi FRANÇOIS Ier, Cardinal le 20 Décembre 1538; ſe démit de ſon Evêché en faveur de ſon neveu, dont il ſera parlé ci-après; fut pourvu de celui de Metz en 1551, enſuite de l'Archevêché d'Arles, puis de celui d'Embrun en 1554. C'eſt lui qui fit bâtir le magnifique tombeau de Saint-Remy dans l'Egliſe de cette Abbaye. Il concourut à l'élection du Pape JULES III en 1550, de MARCEL II & PAUL IV, en 1555, & à celle de PIE IV en 1559; entra dans l'Ordre des Cardinaux Evêques, opta l'Evêché de Sabine le 13 Mars 1560, & mourut le 2 Février 1561, dans ſon Prieuré de la Charité, où il fut inhumé;
3. NICOLE, femme d'*Erard du Châtelet*, Seigneur de Vauvillars, dont elle étoit veuve, & avoit la tutelle de ſes enfans le 6 Octobre 1532;
4. Et JACQUELINE, mariée à *Jean d'Aguerre*, Baron de Vienne-le-Château, & Chambellan du Duc de Lorraine, avec lequel elle vivoit le 13 Mars 1540, lors du partage avec ſes frères & ſa ſœur. Elle ſe remaria à *Charles de Coutes*, Seigneur de Pavant. (D'autres ont remarqué que c'étoit une de ſes ſœurs.)

X. HENRI, IIe du nom, Seigneur DE LENONCOURT, Bailli de Vignory, Seigneur de Ville, de Baudricourt & de Paſſy-en-Valois, Comte de Nanteuil-le-Haudouin dans l'Isle-de-France, ſur le chemin de Paris à Crépy-en-Valois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, inſtitué Bailli de Vitry, après ſon père, le 18 Avril 1515, entra Enfant d'honneur du Roi FRANÇOIS Ier, en 1518; fut Bailli & Gouverneur de Valois, le 16 Septembre 1528, & Lieutenant du Duc de Lorraine en ſa Compagnie de 60 Lances fournies, des Ordonnances du Roi, dont Sa Majeſté permit qu'il en reſtât 20 ès-pays du Duc pour leur garde & ſûreté. La Châtellenie de *Nanteuil-le-Haudouin* fut érigée en ſa faveur en *Comté*, par Lettres Patentes du mois de Mai 1543, enregiſtrées le 26 Novembre ſuivant. Il étoit Gouverneur d'Ivry en 1544, & HENRI II l'ayant envoyé en Allemagne pour ôtage de ſa parole, il y mourut en 1555. Il avoit épouſé *Marguerite de Broye*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Paſſy-en-Valois & de Nanteuil-le-Haudouin, & de *Jeanne de Villiers*. Elle ſe remaria à *Georges d'Urre*, Seigneur de Venterol, auquel elle donna, en 1555, la troiſième partie du Comté de Nanteuil. Elle vendit ce Comté à François de Lorraine, Duc de Guiſe, & à *Anne d'Eſte*, ſon épouſe, pour le prix de 260000 livres, s'en réſervant l'uſufruit ſa vie durant. Elle eut de ſon premier mari :

1. ROBERT, qui ſuit;
2. PHILIPPE, né au Château de Coupvray en 1527, Abbé de Montiéramder, Diocèſe de Châlons; de Moutiers-Saint-Jean, Diocèſe de Langres; de Rebais, Diocèſe de Meaux; d'Oigny, Diocèſe d'Autun; d'Epernay, Diocèſe de Reims, qu'il avoit eu dès ſa jeuneſſe, & qu'il quitta en 1551; de Barbeaux, & Prieur de la Charité-ſur-Loire. Il parvint à l'Evêché de Châlons, ſur la démiſſion de

ſon oncle en 1550; s'en démit en 1556; fut fait Evêque d'Auxerre, & envoyé en cette qualité par la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, à Rome en Juillet 1562, pour les affaires de ſon fils; ſe démit encore de cet Evêché en 1563; fut fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1579; nommé Cardinal-Prêtre du titre de Saint-Onufre, par le Pape SIXTE-QUINT, le 17 Décembre 1586; aſſiſta aux Etats de Blois en 1588; retourna à Rome, où le même Pape le nomma Archevêque de Reims; mais il n'en fit jamais les fonctions étant mort à Rome le 13 Décembre 1591;

3. LOUIS, rapporté après ſon frère aîné;
4. JEAN, dit HENRI, Abbé d'Eſſommes, au Diocèſe de Soiſſons, & Prieur de Marizy, qui embraſſa le parti de la Ligue, & eut, après la mort de ſon frère le Cardinal, du Duc de Mayenne, les Abbayes de Montier-en-Argonne, de Moutiers-Saint-Jean, de Barbeaux & de Rebais;
5. HENRI, IIIe du nom, Seigneur DE LENONCOURT & de Coupvray, Chevalier des deux Ordres du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & Maréchal de Camp. Il fut d'abord deſtiné à l'Ordre de Malte, nommé Chevalier du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1580, & mourut le 5 ou 31 Décembre 1584, âgé de 47 ans. Il avoit épouſé *Françoiſe de Laval*, fille de *René*, Seigneur du Bois-Dauphin, & de *Catherine Baïf*, ſa première femme. Elle ſe remaria à *Louis de Rohan*, VIe du nom, Prince de Guémené, dont elle fut la ſeconde femme, & n'en eut point d'enfans. Du premier lit vint :

   MADELEINE, Dame de Coupvray, mariée, 1° à *Louis de Rohan*, VIIe du nom, premier Duc de Montbazon, fils aîné de *Louis* VI, & de ſa première femme; & 2° par contrat du 24 Octobre 1594, à *Hercule de Rohan*, ſecond Duc de Montbazon, Pair & Grand Veneur de France (frère puîné de ſon premier mari), duquel elle fut la première femme. Voy. ROHAN. Elle mourut en 1602.

6. MADELEINE, nommée MARIE par la Roque, alliée, par contrat du 28 Juin 1544, avec *Pierre d'Harcourt*, Baron d'Annebecq, de la branche de *Beuvron*, Lieutenant Général pour le Roi en Normandie. Elle vivoit veuve le 6 Octobre 1575, & mourut à Rânes ſans enfans le 21 Novembre 1581;
7. JEANNE, mariée le 12 Décembre 1547, à *René de Laval*, IIe du nom, Seigneur du Bois-Dauphin, dont elle fut la ſeconde femme, mort en 1557, & elle en 1582, l'une des Dames de la Reine LOUISE, femme d'HENRI III;
8. Et CHARLOTTE, alliée à *Nicolas Rouault*, Seigneur de Gamaches, dont elle fut la première femme en 1553, & n'eut qu'un fils, mort jeune. Elle étoit décédée avant le 15 Février 1573, que ſon mari ſe remaria.

XI. ROBERT, Seigneur DE LENONCOURT, Comte de Vignory par érection faite en ſa faveur, en 1555, Baron de Paſſy-en-Valois, de la Voëvre, de Dannemarie, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Bailli & Gouverneur de Valois, mourut peu après le 26 Août 1566. Il avoit épouſé, le 20 Mai 1543, *Joſſine de Piſſeleu*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Heilly, & de *Charlotte d'Ailly*, laquelle ſe remaria à *Nicolas des Lions*, Seigneur d'Epaux, & vivoit avec lui le 24 Août 1578. Elle n'eut de ſon premier mari que deux filles, ſavoir :

   MADELEINE, Comteſſe de Vignory, par partage fait avec ſa ſœur en 1572, & femme de *François de Quincampoix*, Seigneur de Muy, auquel elle porta le Comté de Vignory, qui a paſſé en différentes Maiſons, & eſt actuellement poſſédé par M. Crozat;
   Et GUILLEMETTE, Dame de Paſſy-en-Valois, mariée, le 20 Juin 1577, à *Louis le Clerc*, Seigneur de Fleurigny, près de Sens.

XI. LOUIS DE LENONCOURT, troiſième fils d'HENRI, IIe du nom, & de *Marguerite de Broye*, Seigneur de Colombey & Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon d'une Compagnie de 50 Lances, ſous le Seigneur de Picquigny en 1562 & 1565, puis de celle du Duc de Guiſe en 1567, épouſa *Jeanne de Dinteville*, fille de *Guillaume*, Seigneur des Chenets, & de *Louiſe de Rochechouart*, laquelle ſe remaria à *Philippe de Choiſeul*, IIe du nom, Baron d'Aigremont. Elle eut de ſon premier mari :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. PHILIPPE, Abbé de Rebais en 1632;
3. GABRIELLE, qui mourut en 1638; elle avait épouſé, par contrat du 11 Mars 1600, *René du Châtelet*, Seigneur de Châtillon & de Thons;
4. Et N... DE LENONCOURT, fille.

XII. CHARLES DE LENONCOURT, Seigneur de Colombey, épouſa, le 14 Janvier 1594, *Antoinette le Genevois-Blagny*, fille de

Pierre, Seigneur de Blagny, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoiſe d'Anglure de Bourlemont*, dont :

1. Claude, Seigneur de Colombey, dit *le Marquis* de Lenoncourt, Gouverneur de Lorraine pour le Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, Gouverneur particulier de Clermont-en-Argonne, tué d'un coup de mouſquet devant Thionville, le 25 Juillet 1643, ſans avoir été marié, & inhumé aux Cordeliers de Toul, où l'Abbé de Rebais, ſon frère, fit mettre une épitaphe compoſée par Jérôme Vignier, Prêtre de l'Oratoire ;
2. Philippe, Abbé de Rebais, & Aumônier du Roi Louis XIII ; il vivoit encore en Septembre 1655 ;
3. Pierre, Abbé de Montier-en-Argonne ;
4. Et Charlotte, Religieuſe Carmélite.

BRANCHE des Seigneurs de Gondrecourt.

VII. Philippe de Lenoncourt, troiſième fils d'Herman, & de *Jeanne de Luxembourg-de-la-Tour*, fut Seigneur de Lenoncourt en partie, de Gondrecourt, de Serres & de Frouart, Grand Ecuyer de René d'Anjou, Roi de Sicile, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, lors de ſon inſtitution en 1448. Il fut, avec ſon frère Thierry, l'un des Seigneurs qui ſe rendirent caution de la rançon du Roi René, & un des tenans de l'*empriſe* ou joûte que ce Prince fit pour défendre un Château de bois qu'il avoit fait conſtruire près de Saumur, & qui fut nommé le *Château de la Joyeuſe-Garde*. Vulson de la Colombière a donné la deſcription de cette joûte dans ſon *Théâtre d'honneur*, p. 82. Le Roi Louis XI le fit Ecuyer de ſon écurie, ſon Conſeiller & Chambellan ; il avoit épouſé 1° *Catherine de Beauvau*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Preſſigny, & de *Jeanne de la Tour-Landry*, ſa première femme ; & 2° *Marguerite Bayer de Boppart*, morte en 1496, & inhumée à Nancy. Il eut du premier lit :

1. Louis, Vicomte de Meaux, Conſeiller & Chambellan du Roi Louis XI, qui rendit foi & hommage à N... de Heſſe, Comte de Linange, Seigneur d'Apremont, de ce qu'il avoit au ban & finage d'Yvelin. Il mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Claude de la Marck*, fille de *Robert*, Seigneur de Sédan, & de *Jeanne de Marley*, & fut enterré aux Cordeliers de Toul ;
2. Bernardin, qui ſuit ;
3. Jean, que l'on dit avoir été Tréſorier de l'Egliſe Abbatiale de Saint-Martin de Tours, & avoir été élu Evêque de Verdun ; mais il n'en eſt point fait mention dans la *Gallia Chriſtiana ;*
4. Jeanne, femme d'*Antoine de Baiſſey*, Seigneur de Longecourt, Bailli de Dijon ſous Louis XI, Charles VIII & Louis XII, & Colonel des Suiſſes & Lanſquenets.

Et du ſecond lit vint :

5. Blanche, femme d'*Henri de Haraucourt*, tué à la bataille de Nancy en 1476. Elle mourut le 9 Mai 1482.

VIII. Bernardin de Lenoncourt, homme d'armes ſous M. de Baudricourt, Gouverneur de Bourgogne en 1490, depuis Seigneur de Gondrecourt, &c., Bailli de Saint-Mihiel, Capitaine d'Artillerie du Duc Antoine ; Gouverneur de Blamont, mourut le 21 Octobre 1533, & fut inhumé aux Cordeliers de Toul. Il avoit épouſé *Marguerite de Haraucourt*, fille de *Perrin*, Bailli de Nancy, & de *Blanche-Fleure de Chambley*, Dame dudit lieu, dont pour fils unique,

IX. Louis de Lenoncourt, IIe du nom, Seigneur de Serres & de Gondrecourt, Conſeiller & Chambellan de François, fils aîné d'Antoine, Duc de Lorraine ; Capitaine d'Artillerie, & Bailli de Saint-Mihiel, Gouverneur de Blamont. Il fut naturaliſé François avec ſon épouſe, mourut le 10 Septembre 1544, & fut inhumé aux Cordeliers de Toul. Il avoit épouſé *Catherine de Haraucourt*, fille de *Gérad*, & de *Françoiſe d'Anglure*, laquelle ſe maria à *Théodore de Saulx*, Seigneur d'Ormes & de Paroye par elle, & Sénéchal de Lorraine. Elle eut de ſon premier mari :

1. Bernardin, qui ſuit ;
2. Jean, tige de la branche des Seigneurs *de Serres*, rapportée ci-après ;
3. Charles, Seigneur d'Ormes, &c., qui teſta le 12 Décembre 1589, & mourut, avant le 30 Mars 1596, ſans enfans légitimes de ſon mariage avec *Gabrielle de Marteau*. Mais il eut de *Gilberte de Baudreuil*, une fille naturelle, nommée Charlotte, à laquelle il légua 500 écus pour la mettre en religion ou la marier ;
4. Françoise, mariée, 1° le 15 Septembre 1546, à *René de Freſneau ;* & 2° à *Philbert du Châtelet*, IIe du nom, Baron de Saint-Amand & de Cirey ;
5. Nicole, Dame des Sœurs Prêchereſſes de Nancy ;
6. Marguerite, Dame de Bouxières ;

7. Et N.... DE LENONCOURT, femme de N...., Seigneur *de Lieu-Dieu*, Gouverneur de Verdun.

X. BERNARDIN DE LENONCOURT, IIe du nom, Seigneur de Gondrecourt, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, donna dénombrement au Duc de Lorraine, en ſon nom et en celui de ſon frère, de la Terre de Richecourt, le 15 Février 1573, fut Bailli de Saint-Mihiel, & mourut en 1605. Il avoit épouſé *Claudine de Choiſeul* fille, d'*Antoine*, Baron de Lanques, Seigneur de Preſſigny, & d'*Anne de Ray*, dont:

1. THÉODORE, qui ſuit;
2. ANTOINE, Abbé Commendataire de Beaupré, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Toul, Seigneur & Prieur de Lhuis, Conſeiller & Gentilhomme de la Chambre du Cardinal de Lorraine;
3. Et PHILIBERTE, Dame de Remiremont, Chantre de cette Abbaye, le 2 Août 1579, mariée depuis, à *Jean d'Allamont*, Seigneur de Malandry.

XI. THÉODORE DE LENONCOURT, Seigneur de Gondrecourt, &c., Comte de l'Empire, Bailli de Saint-Mihiel, Gouverneur de Marſal, puis de Nivelle, Conſeiller d'Etat & Gentilhomme de la Chambre du Duc de Lorraine, le 5 Septembre 1607, mort en 1613, avoit épouſé *Françoiſe de Haraucourt*, fille de *Perrin*, Seigneur de Chambley, & d'*Eve de Lucy*, dont :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. THÉODORE, mort en 1613;
3. Et MARGUERITE, femme de *Charles le Danois*, Vicomte de Ronchères.

XII. CHARLES DE LENONCOURT, Seigneur de Gondrecourt, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, épouſa *Henriette de Joyeuſe*, fille aînée de *Claude*, Comte de Grandpré, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, & de *Philiberte de Saulx-Torpes*, de la branche de *Tavannes*. Il en eut :

1. ANTOINE, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, mort ſans enfans, avant 1645, de *Catherine de Sainte-Maure*, qu'il avoit épouſée en Février 1635, fille de *Léon*, Baron de Montauſier, & de *Marguerite de Châteaubriand*. Elle ſe remaria, en 1645, à *Philibert-Elie de Pompadour*, Marquis de Laurières, dont poſtérité;
2. & 3. CLAUDE & THIERRY, morts avant leur aîné;
4. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

XIII. FRANÇOIS DE LENONCOURT, Baron de Neuvron en Verdunois, puis Marquis de Blainville après la mort de ſon aîné, Seigneur de Gondrecourt, Comte de l'Empire, Capitaine des Gardes du Duc de Lorraine, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie, mort avant le 10 Août 1664, avoit épouſé *Antoinette de Savigny*, fille unique & héritière de *François*, Gouverneur & Bailli de Clermont, Maréchal de Camp, Général des Armées de Lorraine, & d'*Anne-Madeleine de Braubach*, dont :

1. CHARLES-HENRI-GASPARD, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, tué en duel;
3. CHARLES-ANTOINE-JOSEPH, tué en Hongrie;
4. ANTOINE, Chanoine régulier de Saint-Auguſtin, Abbé de Chaumouzey, du même Ordre, au Diocèſe de Toul, mort en 1699:
5. ROBERT, Chanoine régulier à Pont-à-Mouſſon, mort à 18 ans;
6. FERRY, mort jeune;
7. FRANÇOISE-AGNÈS, Religieuſe à Sainte-Gloſſinde de Metz, élue Abbeſſe le 24 Décem- 1647, dont elle prit poſſeſſion en vertu des Bulles du Pape. Mais le Roi, uſant de ſon droit, y nomma Louiſe de Foix-Candale, qui y fut maintenue par Arrêt de ſon Conſeil, & en prit poſſeſſion le 30 Mars 1654. FRANÇOISE-AGNÈS mourut en Février 1663;
8. CHRISTINE, Religieuſe de Sainte-Marie à Pont-à-Mouſſon;
9. CHARLOTTE-MADELEINE, Dame Chanoineſſe d'Epinal, mariée, 1° au Seigneur *de Majaſtre*, Gouverneur d'Epinal; 2° à N.... *de Villelume*, Seigneur du Bâtiment en Limouſin; & 3° au Seigneur *de Vierne*, en Picardie;
10. & 11. MARIE-MADELEINE & MARIE-CLAIRE, Religieuſes de la Viſitation avec leur ſœur CHRISTINE;
12. Et HENRIETTE-MADELEINE, femme de *Georges*, Marquis *de Lambertye*, Maréchal de Lorraine.

XIV. CHARLES-HENRI-GASPARD, Marquis DE LENONCOURT & de Blainville, Comte du Saint-Empire, Grand Chambellan de Léopold, Duc de Lorraine, ſon Envoyé en France, puis à Rome en 1698, mourut le 14 Décembre 1713. Il avoit épouſé, le 31 Août 1679, *Charlotte-Yolande de Nettancourt*, fille de *François*, Seigneur de Paſſavant, & d'*Henriette des Armoiſes*, dont :

1. CHARLES-LOUIS-HENRI, qui ſuit;
2. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné;

3. Louis-Antoine, Abbé de Saint-Mihiel, au Diocèſe de Verdun ;
4. Charlotte-Thérèse, Dame de Remiremont, puis mariée, le 17 Septembre 1704, à *Louis-Alexandre de Choiſy*, Marquis de Mognéville, dont poſtérité. Voy. CHOISY ;
5. Antoinette-Charlotte, auſſi Dame de Remiremont, & mariée, enſuite le 11 Décembre 1715, à *François-Delphin d'Aulède*, Seigneur de Margaux en Médoc ;
6. Et Elisabeth-Marthe-Christine, auſſi Dame de Remiremont, & mariée, le 23 Avril 1714, à *Antoine-Bernard de Reims*, Baron de Vannes, Seigneur du Barizey dans le pays Meſſin, &c., dont des enfans. Voy. REIMS, en Lorraine.

XV. Charles-Louis-Henri de Lenoncourt, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, premier Gentilhomme de la Chambre des Ducs de Lorraine, Léopold Ier & François III, eſt mort en ſon Château de Blainville, à quatre lieues de Nancy, le 15 Juin 1735, âgé de plus de 55 ans. Il avoit épouſé, le 14 Octobre 1710, *Thérèſe-Angélique de Ligniville*, Grande Maîtreſſe de la Princeſſe Royale, ſœur de l'Empereur ; elle eſt fille de *Melchior de Ligniville*, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, &c., Maréchal des Duchés de Lorraine & de Bar, &c., & de *Marguerite-Antoinette de Bouzey*. Elle mourut en Hainaut le 16 Juillet 1770, dans la 77e année de ſon âge, laiſſant deux filles :

L'aînée, Secrète à Remiremont en 1749 ;
Et la puînée, nommée Gabrielle-Charlotte, a été mariée, la même année, à *Joſeph*, Marquis *de Raigecourt*, Comte de Gournay, Chambellan de L. M. I., dont un fils & une fille. Voy. RAIGECOURT.

XV. Jean-Baptiste-François de Lenoncourt, frère puîné du précédent, Marquis de Lenoncourt & de Blainville, Comte du Saint-Empire, Grand Maître de la Garde-Robe du Duc Léopold, & Guidon de Gendarmerie, s'eſt marié, en 17.., avec *Catherine-Antoinette*, née Comteſſe *de Lambertye*, ci-devant Chanoineſſe de Mons, fille de *Nicolas-François*, Marquis *de Lambertye*, premier Gentilhomme de la Chambre de Léopold, Duc de Lorraine, ſon Envoyé à la Cour d'Angleterre en 1714, mort en 1741, Colonel des deux Compagnies des Gardes du Corps de feu Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & d'*Eliſabeth de Ligniville*. De ce mariage eſt né entr'autres enfans :

XVI. Charles-François-Antoine, Marquis de Lenoncourt & de Blainville, mort le 11 Mai 1750, qui a épouſé, le 25 Mars 1749, *Marie-Jeanne-Thérèſe de Cléron*, fille de *Charles-Louis-Bernard*, dit *le Comte d'Hauſſonville*, Grand Louvetier du feu Roi de Pologne, Maréchal de Camp du 1er Janvier 1748, & mort à Nancy le 4 Février 1754 dans ſa 54e année, & de *Marie-Françoiſe de Maſſemback*, morte le 3 Mai 1747. Ils n'ont point eu d'enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de Serres.

X. Jean de Lenoncourt, ſecond fils de Louis, IIe du nom, & de *Catherine de Haraucourt*, Seigneur de Serres, Guidon de la Compagnie du Duc de Lorraine, ſon Grand Maître d'Hôtel, & chef de ſes Finances, Gouverneur de Villefranche & Bailli de Saint-Mihiel, fut tué au ſiège de Stenay en 1591, & inhumé aux Minimes de Serres, qu'il avoit fondés. Il avoit épouſé *Barbe du Puy-du-Fou*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, Bailli de l'Evêché de Metz, & d'*Iſabeau de Beauvau*. Elle étoit veuve le 14 Mai 1612. Leurs enfans furent :

1. Charles, tué le 15 Mai 1570 ;
2. Louis-Jean, qui ſuit ;
3. Et Catherine, Abbeſſe de Juigny, Ordre de Saint-Benoît, près de Stenay.

XI. Louis-Jean de Lenoncourt, Seigneur de Serres, Baron de Pierrefort, Conſeiller d'Etat de Charles III, Duc de Lorraine, Bailli de Saint-Mihiel, Gouverneur de Villefranche, mourut âgé de 27 ans, en 1594, laiſſant de *Claude de Freſneau*, fille & héritière univerſelle de *Jean*, Seigneur de Pierrefort, &c., & de *Claude de Beauvau*, pour fils unique,

XII. Charles de Lenoncourt, Seigneur de Serres, Baron de Pierrefort, Conſeiller d'Etat, Capitaine des Gardes de Charles IV, Duc de Lorraine, Bailli & Gouverneur de Saint-Mihiel. Il défendit cette Ville contre l'armée de Louis XIII, qui y étoit en perſonne ; mais forcé de ſe rendre à diſcrétion le 2 Octobre 1635, il fut envoyé priſonnier à la Baſtille, où il reſta près de 4 ans. Il mourut en 1644. Il avoit épouſé *Chriſtine-Léonore de Madruce*, Comteſſe de Chalant, &c., morte en 1669, fille unique & héritière de *Ferdinand*

de Madruce, Comte d'Ave & d'Asberg, de Chalant, de Brenton, Baron de Bauffremont, & de *Bonne de Livron*, dont :

1. Henri, Marquis de Lenoncourt, Comte de Chalant, Seigneur de Serres, Capitaine des Gardes du Duc de Lorraine, Lieutenant Général de Bataille, & Colonel d'un Régiment de 20 Compagnies au ſervice du Duc *de Savoie*. Il épouſa *Chriſtine-Charlotte de Havart-de-Senantes*, fille unique de *François*, Seigneur de Senantes, &c., Chevalier de l'Annonciade en 1660, & de *Chrétienne-Mauricette de Damas*, Dame d'honneur de Madame Royale, Ducheſſe *de Savoie*, dont :
   1. Charles, Comte de Chalant & d'Ave en Piémont, Colonel d'un Régiment de ſon nom au ſervice du Duc de Savoie, à la tête duquel il fut tué à la bataille de la Marſaille, ſans avoir été marié ;
   2. Et Chrétienne, mariée avec *Octave del Caretto*, Marquis de Baleſtrin en Piémont. Elle eſt morte à Pont-à-Mouſſon le 2 Avril 1755, âgée de 117 ans. Elle liſoit encore ſans lunettes, jouiſſoit de toute ſa raiſon, & avoit beaucoup d'eſprit & de littérature. Elle eut de ſon mariage quatre enfans, ſavoir : 1. N... *del Caretto*, Marquis de Baleſtrin, qui eut poſtérité ; 2. le Marquis *Philippe del Caretto*, Maréchal des Camps & Armées du Duc de Savoie ; 3. N... *del Caretto*, Comte de Madruce ; 4. & N... *del Caretto*, Chanoine Régulier de l'Ordre de Saint-Philippe de Néry.
2. Antoine, qui ſuit ;
3. Et Charlotte-Marguerite, Abbeſſe d'Epinal, ſur la Moſelle.

XIII. Antoine de Lenoncourt, Comte d'Ave & d'Aſberg, prit le titre de *Marquis* de Lenoncourt après ſon aîné ; fut Conſeiller d'Etat, Grand Ecuyer de Lorraine, ſous les Ducs Charles IV & Léopold II, auxquels il reſta attaché, & mourut en Juin 1705. Il avoit épouſé *Marie-Cécile de Morſberg*, fille de *Jules-Neidhard*, Comte *de Morsberg*, Chevalier de Saint-Jacques en Eſpagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, & de *Marie-Sidoine d'Eggenberg*, ſœur du Prince de ce nom. De ce mariage il a eu :

Marie-Françoiſe, Marquiſe de Lenoncourt, née en Styrie, amenée, ſeulement âgée de 10 mois, en Lorraine, & miſe entre les mains de ſa tante, Abbeſſe d'Epinal, qui la fit recevoir, n'étant encore qu'enfant, dans ce Chapitre. Elle fut Gouvernante des enfans du Duc de Lorraine, mourut en 1709, & eſt enterrée à Epinal à côté de ſa tante. Elle avoit épouſé *Denis Sublet*, Comte de Heudicourt, & ſes enfans ont pris le nom & les armes de Lenoncourt. Voy. SUBLET de HEUDICOURT.

BRANCHE des Seigneurs de Loches, *&c.*

IV. Nicolas de Lenoncourt, ſecond fils de Gérard de Nancy, IIe du nom, & de *Félice d'Ormes*, & qui paſſe pour être auteur de cette branche, eſt nommé Colin de Lenoncourt, avec ſon frère aîné, Thierry, IIe du nom, dans un acte du 16 Janvier 1344.

V. Antoine de Lenoncourt, qui peut avoir été ſon fils, Ecuyer, Seigneur d'Is-ſur-Tille, Bailli de Dijon, mort le 24 Avril 1448, & enterré dans l'Egliſe d'Is, avoit épouſé *Jeanne de Vienne*, morte en 1453, laiſſant :

VI. Philibert de Lenoncourt, Seigneur d'Is-ſur-Tille, de Loches, à deux lieues de Bar-ſur-Seine, de Chauffour, Gouverneur de Dijon, qui mourut en 1485, & eſt inhumé dans l'Egliſe de Loches, où il eſt nommé Philippe ſur ſa tombe. Il avoit épouſé *Iſabeau de Marchefoin*, nommée, dans une Généalogie, *Oudette de Hauſſonville*, dont :

Philippe, qui ſuit ;
Et Agnès, femme de *Didier de Ludres*, dont elle étoit veuve le 11 Novembre 1473.

VII. Philippe de Lenoncourt, Ier du nom, Seigneur de Loches, de Chauffour, Marolles & Breuil, inſtitué Bailli de Bar-ſur-Seine le 1er Janvier 1514, fit donation, à ſon fils aîné, des Terres & Seigneuries de Loches, s'en réſervant l'uſufruit, & à *Philippotte de la Marche*, ſa femme, veuve de *Thierry de la Charme*, & fille d'*Olivier de la Marche*, en Breſſe, premier Maître d'Hôtel de l'Archiduc. Leurs enfans furent :

1. Jean, Seigneur de Loches & de Servigny, Bailli de Bar-ſur-Seine, ſur la réſignation de ſon père, par Lettres du 22 Septembre 1516. Il teſta le 31 Août 1539, fit pour héritier Olivier, ſon frère, légua ſes autres frères, & fut enterré à Loches. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Bruxelles le 18 Janvier 1500, *Cornélie des Champs*, dont il n'eut point d'enfans ;
2. Olivier, qui ſuit ;
3. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Marolles*, rapportée ci-après ;

4. Philippe, Curé de Saint-Germain, près de Châtel-ſur-Moſelle, qui réſigna ce bénéfice en 1538. Il ſe trouve qualifié *Chanoine & Vidame de l'Egliſe de Reims*, dans le partage des biens de ſon père, du 18 Mars 1518;
5. Et Edmonde, déjà mariée lors dudit partage, à *Jean de Cuſance*, Seigneur d'Arcy, Bailli de la Montagne, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. Olivier de Lenoncourt, qualifié *Seigneur de Chauffour & Bailli de Langres*, dans le partage fait avec ſes frères & ſa ſœur en 1518, eſt nommé Seigneur de la Marche, de Douart & d'Is-ſur-Tille, Guidon des Gendarmes du Duc de Guiſe, & Bailli de Langres, dans un acte de foi & hommage qui lui fut rendu par Jean Chambon, Ecuyer, Seigneur de Herce, le 31 Août 1531. Il eut la garde du Château de Saulx-le-Duc, en Bourgogne, par commiſſion du Roi, le 6 Août 1541, & mourut l'année ſuivante. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 5 Juillet 1520, *Claude de Méligny*, veuve de *Hugues d'Amoncourt*, Seigneur de Piépape, & fille de *Jean de Méligny*, Seigneur de Dampierre; & 2° *Philippotte de Malain*, qui fit un don entre vifs à Claude de Lenoncourt, petit-fils de feu ſon mari, le 27 Septembre 1570. Du premier lit vinrent :

Philippe, qui ſuit;
Et Edmond, Chanoine & Chancelier de l'Egliſe de Langres. Il étoit tuteur & curateur le 4 Avril 1555, avant Pâques, des enfans de Pierre, Seigneur de Marolles, ſon oncle.

IX. Philippe de Lenoncourt, IIe du nom de cette branche, Seigneur de Loches, d'Is-ſur-Tille & de la Marche, Capitaine du Châtel de Dijon, épouſa, le 25 Février 1543, *Anne de Chauvirey*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aunay & de Gratedon, & de *Jeanne de Saulx*, dont :

1. Claude, qui ſuit;
2. Edme, Seigneur de Souvigny, que *Marie de Maulmont*, ſa femme, fit père, d'Anne, mariée à *Jean Poſtel*, Seigneur d'Ormoy;
3. & 4. Renée & Charlotte;
5. Edmonde, Religieuſe à Sainte-Gloſſinde de Metz;
6. Et Anne, femme de N..., Seigneur *de Buſſillon*.

X. Claude de Lenoncourt, Seigneur de Loches, la Marche & d'Is-ſur-Tille, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Bailli de Barſur-Seine, par proviſions du 18 Mars 1575, mourut avant le 7 Mai 1605. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Dijon le 11 Décembre 1570, *Henriette de Saulx*, fille de *Claude*, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Lieutenant Général au pays de Bourgogne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Chriſtine de Vergy*. Leurs enfans furent :

1. Etienne, qui fit ſes preuves, pour l'Ordre de Malte, au Grand Prieuré de Champagne, le 13 Mars 1594, âgé de 17 ans, & mourut avant ſon père;
2. François, Seigneur de la Marche, qualifié *fils aîné* le 7 Mai 1605; mort ſans enfans, d'*Anne de Marmier*, ſon épouſe;
3. René, qui ſuit;
4. Anne, émancipée le 7 Mai 1605;
5. & 6. Guillemette & Edmonde : cette dernière fit ſes preuves à Remirecourt, le 3 Janvier 1620;
7. Et Marguerite.

XI. René de Lenoncourt, Seigneur de la Marche, mort le 24 Juin 1620, avoit épouſé, par contrat du 1er Octobre 1608, *Marguerite Fyot*, morte en 1620, & inhumée à la Marche, dont il n'eut que deux filles :

Françoiſe, Dame de la Marche;
Et Anne, Religieuſe.

BRANCHE
des Seigneurs de Marolles.

VIII. Pierre de Lenoncourt, Seigneur de Marolles, troiſième fils de Philippe, Ier du nom, Seigneur de Loches, & de *Philippotte de la Marche*, étoit, en 1537, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & fut tué à la Fère par le Seigneur de Traves. Il avoit épouſé à Compiègne, le 2 Novembre 1529, *Iſabeau de Caniſy*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Caniſy, en Picardie. Elle étoit veuve le 18 Décembre 1542, ſe remaria à *Antoine des Champs*, Seigneur de Rozay, & mourut en 1558. Les enfans du premier lit furent :

1. Claude, qui ſuit;
2. Jean, Seigneur de Chauffour, mort avant le 7 Mai 1586. Il avoit épouſé *Françoiſe de Brancion*, fille de *Hugues*, des Seigneurs *de Pernant*, en Bourgogne, & d'*Edmonde de Lantage*. Elle ſe remaria à *Louis de Villers-la-Faye*, Chevalier de l'Ordre du Roi, avec lequel elle vivoit le 7 Mai 1586. De ſon premier mari elle eut :

1. Claude, Seigneur de Chauffour, Che-

valier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui épouſa 1° *Hélène le Bourdier ;* & 2° *Jeanne Humbert ;* il vivoit en 1650. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans ſes fils, morts ſans alliance ;

2. Et JEANNE, mariée 1° à *Philbert de Villers-la-Faye*, Seigneur de Genas ; & 2° à *Louis de Pouilly*, Seigneur dudit lieu & de Beſſey.
3. Et ANNE, femme de *Robert de Laumont*, Seigneur de Bauland.

IX. CLAUDE DE LENONCOURT, Seigneur de Marolles, eſt qualifié *Chevalier, Guidon de la Compagnie de M. de Dinteville*, dans un échange qu'il fit le 7 Mai 1586. Il avoit épouſé à Briel, au Bailliage de Bar-ſur-Seine, par contrat du 12 Juin 1565, *Anne de Maulmont*, fille de *Béraud*, Seigneur de Château-Chinon en Berry, de la Vacherie, &c., dont :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et MARIE, alliée, le 1er Juillet 1596, à *François le Baſcle*, Seigneur d'Argenteuil, Chambellan du Comte de Soiſſons.

CLAUDE eut encore pour fils naturel, GERMAIN DE LENONCOURT, dit *de Marolles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, Capitaine de Cavalerie, demeurant à Virey-ſous-Bar, mentionné dans un acte de ſon frère ANTOINE, Seigneur de Marolles, du 1er Juillet 1596. Il mourut ſans enfans, & laiſſa ſa ſucceſſion à ſon neveu JOACHIM DE LENONCOURT, Seigneur de Marolles.

X. ANTOINE DE LENONCOURT, Seigneur de Marolles, Poligny, &c., Bailli de Bar-ſur-Seine, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal du Pleſſis-Praslin, épouſa, par contrat paſſé au Château de Grioult, Bailliage de Montdidier, le 13 Septembre 1602, *Marie d'Angennes*, fille de *Philippe*, Seigneur du Fargis, & de *Jeanne de Hallwin*. Il en eut :

1. JOACHIM, qui ſuit ;
2. & 3. CHARLES & BERNARD, tués au ſervice ;
4. PAUL, tué en duel près de Marolles ;
5. MADELEINE-CLAIRE, mariée, par contrat du 21 Décembre 1649, à *Louis-François de Brancas*, Duc de Villars, dont elle fut la première femme. Elle mourut, ſans enfans, le 16 Août 1661 ;
6. Et MARIE, Religieuſe Bénédictine en l'Abbaye de Jouarre.

XI. JOACHIM DE LENONCOURT, dit *le Marquis de Marolles*, Bailli de Bar-ſur-Seine, Meſtre de Camp de Cavalerie & d'Infanterie, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de Thionville, fut tué devant le Château de Muſſy, en Lorraine, en 1655. Il avoit épouſé *Iſabelle-Claire-Eugénie de Cronenberg*, laquelle ſe remaria deux fois. Elle en eut :

1. LOUIS-ANNE, dit *le Marquis de Marolles*, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie étrangère, mort, ſans alliance, en 1665 ;
2. Et MARIE-SIDONIE, Dame de Marolles, alliée, 1° en 1666, avec *Charles de Champlais*, Marquis de Courcelles, Lieutenant Général de l'Artillerie de France, fils de *Louis*, Marquis de Courcelles, & de *Marie de Neufville-Villeroy ;* & 2° avec *Jacques Gauthier*, Seigneur de Tilleul en Normandie, Capitaine de Dragons.

Les armes : *d'argent, à la croix engrêlée de gueules.*

LENS, ancienne Nobleſſe, qui tire ſon nom de la ville de Lens en Artois.

HUGUES étoit Châtelain DE LENS en 1096. Ses deſcendans, juſqu'à la cinquième génération, lui ont ſuccédé dans cette charge.

GODEFROY DE LENS, Seigneur de Lowez, de Hourdes, &c., fils puîné de BAUDOUIN, Châtelain DE LENS, Seigneur de Camblain, & de *Sara de Lowez*, épouſa *Iſabeau*, Dame & héritière *d'Annequin*, dont il eut :

BAUDOUIN, père, par *Marguerite d'Azincourt*, ſa femme, de

BAUDOUIN DE LENS, IIIe du nom, Sire d'Annequin, Chevalier, Chambellan du Roi, Gouverneur de Lille, de Douai & d'Orchies, qui ſervoit en Picardie, & ſur les frontières de Normandie, ſous Geoffroy de Charny, ès-années 1350, 51 & 1352. En reconnoiſſance des grands ſervices qu'il avoit rendus, le Duc de Normandie, Régent du Royaume, lui donna, au mois d'Août 1358, 1000 livres de rente à vie, à prendre ſur le tréſor, dont il jouit juſqu'à ſa mort, & l'inſtitua Maître des Arbalêtriers de France, après le décès du Sire de Houdetot. Il ſuivit M. le Régent à la viſite des places de Melun, de Corbeil, de Crécy & de Pontoiſe, en Février 1358 ; accompagna le Roi de Chypre juſqu'à Poitiers, au commencement de 1364 ; & s'étant trouvé à la bataille de Cocherel, il y mourut le 23 Mai de cette année.

GODEFROY DE LENS, Seigneur de Lowez,

dont nous avons parlé ci-devant, eut encore un fils naturel, nommé

GILLES, bâtard DE LENS, dit *l'Eſclave*, qui fut père de TASSART DE LENS, & aïeul de N... DE LENS, dite *d'Annequin*, femme d'*Elie d'Aix*, Seigneur d'Aix-en-Gohelle, dont les deſcendans ont pris le nom & les armes de LENS.

GILLES DE LENS, Chevalier, Seigneur d'Aix, de Grand-Foſſé, épouſa *Marie*, Dame *de Habarcq*, d'Aubigny, de Warlus, Givenchy, &c., fille & héritière de Meſſire *Pierre de Habarcq*, &d'*Antoinette de Markais*; celle-ci fille de Meſſire *Robert de Markais*, Gouverneur d'Arras, & d'*Anne de l'Hoynel*, & ſœur de N... *de Markais*, qui épouſa *Cyprien de Montmorency*. Leurs enfans furent :

1. GILLES, qui ſuit;
2. Et ANNE, mariée à *Adrien de Dion* IIe du nom, Seigneur de Dion-le-Val, &c., dont des enfans. Voy. DION (DE).

GILLES DE LENS, Chevalier, Baron d'Aubigny, Habarcq, Warlus, Givenchy, épouſa *Joſſine*, Dame de *Noyelles* & de Croix, dont :

1. MARIE, Baronne d'Aubigny, qu'elle porta à ſon mari, *Charles*, IIe du nom, Comte d'*Egmont*, Prince de Gavre, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c., dont des enfans. Voy. EGMONT.
2. Et MADELEINE, mariée à *Jean de Montmorency*, Comte d'Eſtaire & de Morbecq, dont poſtérité. Voy. MONTMORENCY.

(Voy. l'Hiſt. *des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 28 & ſuiv.)

Les armes de cette Maiſon éteinte étoient : *écartelé d'or & de ſable.*

LENTIVI. Voy. LANTIVY.

LENTRIN, en Normandie, Election de Bayeux; Famille qui porte : *de gueules, au croiſſant d'or, ſurmonté d'un lambel d'argent.*

LENZBOURG ou LENTZBOURG (DE), en Allemand VON LENZBURG ou LENZBURGER : c'eſt une des plus nobles & des plus anciennes Familles de la Suiſſe & Patricienne de la République de Fribourg. Il en eſt fait mention dans pluſieurs Auteurs, tels que Michel Stettler, Jean Stompff, le célèbre Tſchudi de Glaris, Jean Gouler, Munſterus, Fortunat Sprecher, le P. Chriſtophe Hartman, dans ſa *Chronique des Hermites*; le Baron de Zurlauben, Auteur de l'*Hiſt. militaire des Suiſſes*; le Baron d'Alt; & dans pluſieurs actes, chartes & manuſcrits des Abbayes de Muri, de Weltingen, & du célèbre Chapitre de Munſter en Aargau; & dans les Archives des villes de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Zug & de Fribourg. Les Nobles de LENZBOURG, ſuivant les actes des Abbayes de Muri & de Weltingen, étoient originairement Barons, Echanſons héréditaires, Vidames, Seigneurs feudataires des Comtes Souverains de LENZBOURG & de Kibourg. Pluſieurs ont été les bienfaiteurs de l'Abbaye de Muri, vers l'an 1136 & l'an 1140, du tems de l'Abbé Ronzelin, qui eut l'adminiſtration de cette Abbaye, depuis l'an 1119 juſqu'en 1145.

EGLOLF DE LENZBOURG, Chevalier, fils d'un autre EGLOLF, fit donation, vers l'an 1128 à 1132, du tems de l'Abbé Ronzelin, à l'Abbaye de Muri, d'un domaine conſidérable appelé *Crettingen*, à condition qu'on y célébreroit, toutes les ſemaines de l'année, excepté celles de Noël, de Pâques & de la Pentecôte, deux Meſſes pour les Morts, & l'Anniverſaire à perpétuité du Seigneur EGLOLF, ſon père, au 5 des Kalendes d'Octobre.

I. BURCARD, Vidame DE LENZBOURG, qu'on préſume être deſcendu de cet EGLOLF, vivoit, ſuivant d'autres actes de l'Abbaye de Muri, en 1284. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom (mais les archives de la ville de Zurich nous la donnent pour avoir été de la Famille des Barons *de Wediſchweil*), trois fils, ſavoir :

1. DIETRICH, l'un des Seigneurs qui étoient à la ſuite de l'Empereur ALBERT Ier, au ſervice duquel il fut attaché. L'Impératrice ELISABETH, ſa veuve, ayant fait bâtir & fondé, ſur la place où ce Prince fut aſſaſſiné en 1308, l'Abbaye Royale de Kœnigsfelden, de l'Ordre de Sainte-Claire, DIETRICH DE LENZBOURG en fut établi le premier adminiſtrateur temporel, du vivant d'AGNÈS, Reine de Hongrie, & fille de l'Empereur, qui en étoit la première Abbeſſe en 1310. Il conſerva cette dignité juſqu'en 1335, qu'il mourut, & fut inhumé dans l'Egliſe de cette Abbaye. *Marguerite d'Emmen*, ſon épouſe, étoit décédée ſans lui laiſſer d'enfans. L'un & l'autre y fondèrent richement leurs anniverſaires, comme le cartulaire & pluſieurs autres actes de ladite Abbaye de Kœnigsfelden en font foi. Elle ap-

partient aujourd'hui à l'illuſtre République de Berne, qui en a fait un Bailliage ;
2. JEAN, mort Religieux Novice dans l'Abbaye de Weltingen, de l'Ordre de Cîteaux, près de Baden en Suiſſe, ainſi que le prouve le Nécrologe de ce Monaſtère, en 1304;
3. Et WALTHER, qui ſuit.

II. WALTHER DE LENZBOURG épouſa *Eliſabeth de Hunaberg*, au nom de laquelle & de celui de *Marguerite*, veuve du Seigneur *Hartman de Hunaberg*, il céda, entre les mains de Herman de Bonſtetten, les droits qu'elle avoit ſur le Bourg & la Baronnie de Wadenſchwyl, dans le canton de Zurich; l'acte fut ſigné à Cham, l'an 1300, par pluſieurs Barons & Chevaliers de l'Aargau, & eſt conſervé dans les Archives de la Chancellerie de Zurich. WALTHER eut de ſon mariage :

1. HENRI, qui ſuit;
2. JEAN, Chanoine du noble Chapitre de Munſter, en Aargau, Canton de Lucerne, qui vivoit en 1340;
3. Et JACQUES, auſſi Chanoine dudit Chapitre en 1340.

III. HENRI, Vidame DE LENZBOURG, vivoit en 1336, & eut pour fils :

1. CONRAD, qui ſuit;
2. Et JEAN, Evêque de Brixen, & Chancelier d'ALBERT, Duc d'Autriche. Il mourut en 1375, à Brixen, où l'on voit, dans la Cathédrale, ſon épitaphe avec ſes armoiries.

IV. CONRAD, Avoyer de la ville DE LENZBOURG, épouſa noble *Anne Segenſer*, & en eut :

HENRI, qui ſuit;
Et ULRICH, qui, avec ſes deux fils, tranſigèrent avec *Godefroy* & *Pierre de Hunaberg*, du conſentement de BÉATRIX, Abbeſſe de Zurich, & de ſes Religieuſes, pour toutes les prétentions réciproques ſur le village de Steinhauſen, aujourd'hui petit Bailliage du canton de Zug, ſur le diſtrict dit *von Kaulant*. Ledit CONRAD, HENRI & ULRICH, ſes fils, prirent en fief leſdites poſſeſſions des Ducs d'Autriche, ALBERT & LÉOPOLD; l'acte fut dreſſé en Allemand à Zurich, en 1372, le jour des SS. Martyrs JEAN & PAUL, & eſt conſervé dans la Chancellerie de Zug. Ils obtinrent auſſi, des mêmes Ducs d'Autriche, ALBERT & LÉOPOLD, le droit de juger à mort, & la charge héréditaire de *Schultheis*, qui veut dire en Allemand *Avoyer de la ville de Lenzbourg*. On les appela depuis *Schultheis de Lenzbourg*, & ils furent auſſi décorés du droit de Bourgeoiſie de la ville de Zurich en 1384. Le ſurnom de *Schultheis* reſta longtems dans cette Famille. ULRICH, fils cadet de CONRAD, fut Religieux à Einſiedeln, puis Evêque & Prince de Coire en 1332. Fortunat Sprecher, dans ſon *Hiſt. Latine des Griſons*, imprimée à Bâle en 1617, in-4°, ſous le titre de *Pallas Rhœtica*, l. 3, p. 86 & 88, parle au long de ce Prélat, & dit, liv. 8, p. 216, qu'il fut le 59e Evêque, Prince de Coire, après avoir été Abbé de Pfeffers; que vers l'an 1346, voulant aider CHARLES, Roi de Bohême, à s'emparer du Comté de Tyrol, qui appartenoit à l'Empereur LOUIS DE BAVIÈRE, IVe du nom, il fit la guerre au fils de ce dernier, Margrave de Brandebourg, LOUIS, dit *le Romain*, le même qui fut ſi célèbre par ſes expéditions contre les Infidèles de la Pruſſe; & que ce Prélat, dans un combat livré contre ce Prince dans le Tyrol, fut fait priſonnier, avec un grand nombre de Nobles, mais enſuite remis en liberté, & qu'il mourut dans ſon Evêché le 25 Mars 1355, à Sargans. Ce Prélat avoit abandonné les intérêts de l'Empereur LOUIS DE BAVIÈRE, dont il avoit été zélé partiſan, puiſqu'il avoit été envoyé, quelque tems auparavant, de ſa part, à Avignon, avec le Comte de Naſſau, auprès du Pape, qui l'avoit excommunié. Les foudres du Vatican effrayèrent ſi fort l'Evêque de Coire, qu'il renonça au parti de LOUIS DE BAVIÈRE, pour embraſſer celui de CHARLES DE LUXEMBOURG, Roi de Bohême. Voy. la *Coſmographie Allemande* de Sébaſtien Munſter, imprimée à Bâle en 1592, in-fol. liv. 5, ch. 115, pag. 951 & 952; le P. Hartman, dans ſes *Annales*, imprimées à N.-D.-des-Ermites, pag. 314 & 315; & Moréri, au Catalogue des Evêques de Coire.

V. HENRI DE LENZBOURG, fils aîné de CONRAD, Avoyer DE LENZBOURG, vendit à ſon oncle, *Jean Segenſer*, Avoyer de Mellingen, le village de Steinhauſen, ſitué près de Zug, avec tous ſes droits ſeigneuriaux, par acte paſſé & ſcellé à Mellingen, le jour de la Pentecôte 1383. Il fonda à Vilmergen le bénéfice de Saint-Michel, & après la mort de ſes deux filles, l'une nommée MARGARETA, & l'autre ANNA, en 1403, il alla finir ſes jours à l'Abbaye de Muri, où il mourut le 15 Août 1431. Il eut encore de ſon épouſe trois garçons, ſavoir :

HANS, ou ENSELIN, qui ſuit;
ULRICH, qui étoit, en 1398, Chapelain de l'Egliſe Collégiale de Zurich, Curé, en 1420, de l'Egliſe de Saint-Pierre dans la même

ville où il deſſervoit encore la Chapelle de Sainte-Catherine. Il mourut le 17 Avril 1445;

Et WERNER, lequel, avec ſa femme *Urſule de Buttiken*, vendit, à la ville de Lucerne, la moitié de la Seigneurie de Triengen, près de Buren, qu'ils poſſédoient avec toute juridiction, cens, dîme, &c. L'acte en fut paſſé le Jeudi, jour de Sainte-Croix, 14 Décembre 1457, & eſt conſervé dans les Archives de la Chancellerie de Lucerne. (On ignore s'il a eu poſtérité.)

VI. HANS, ou ENSELIN DE LENZBOURG, qui veut dire en allemand JEAN, entra, en 1410, dans l'alliance contractée entre un grand nombre de Villes & de Gentilshommes, ſujets de la Maiſon d'Autriche. Ce traité eſt rapporté par Tſchudi, *Chronique Helvétique*, liv. 8, pag. 650. La Maiſon d'Autriche ayant perdu, au Concile de Conſtance, tous les biens qu'elle poſſédoit en Aargau, par l'excommunication & la preſcription interjetée contre FRÉDÉRIC, Duc d'Autriche, l'Empereur SIGISMOND confirma & continua, en 1414, au même JEAN, ou HANS, Avoyer, dit *Schultheis* DE LENZBOURG, le droit que ſa Famille avoit obtenu, en 1374, des Ducs d'Autriche; & après la conquête que les Bernois firent ſur la Maiſon d'Autriche des Ville & Comté de LENZBOURG en 1415, JEAN, ſous le nom de *Henſelinus* DE LENZBOURG, accompagna le Duc d'Autriche à Fribourg en Suiſſe, où il fut admis dans ſes Conſeils, & inſcrit dans le Livre des Patriciens en 1416, diſent les plus anciens Regiſtres des Archives & Chancellerie de Fribourg, fol. 17. Il vendit, du conſentement de noble *Verene de Reinach*, ſa femme, en 1433, à la ville de Berne, les droits & titres qu'il avoit de haute & baſſe juridiction, péage, cens, directe, coupage de bois, généralement toutes ſes autres prétentions ſur la Ville & le Comté de LENZBOURG. Voyez Michel Stettler, dans ſa *Chronique*, liv. 3, p. 127. Il eut pour enfans :

HANS, ou JEAN, qui ſuit;

Et HENRI, nommé en Allemand *Trugſeſſ*, qui veut dire *Echanſon*. Il fut encore ſurnommé *Dapifer* DE LENZBOURG, & reçu avec diſtinction à Soleure dans les fêtes de carnaval en 1452, étant accompagné de l'Avoyer d'Aargau. Il fut bienfaiteur du Chapitre de Mellingen en 1486, & épouſa noble *Judith de Barenfels;* mais nous ignorons s'il en a eu poſtérité. Voy. l'ancienne Charte de l'Abbaye de Muri.

VII. HANS, ou JEAN DE LENZBOURG, IIe du nom, fut du Conſeil de la République de Fribourg en 1473, & commanda un détachement de Cavalerie & d'Infanterie Fribourgeoiſes, envoyé au ſecours des Bernois qui faiſoient le ſiège de Valshout en 1468. Il ſe trouva auſſi à la bataille de Morat en 1476, & à celle de Nancy contre CHARLES VI, Duc de Bourgogne, en 1477; fut admis par diſtinction au Conſeil des Soixante en 1494, & mourut en 1502. Ceci eſt tiré des Regiſtres de la Chancellerie de Fribourg. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

VIII. JEAN DE LENZBOURG, IIIe du nom, qui fut auſſi du Conſeil de la République de Fribourg en 1505 & 1507. Il porta la bannière des troupes Fribourgeoiſes, qui firent, avec les autres Suiſſes, le ſiège de Dijon, que le Duc de la Trémoille défendoit en 1513; il s'y diſtingua, & fut enſuite envoyé avec d'autres troupes en Italie, où il fut bleſſé à la bataille de Marignan, que FRANÇOIS Ier gagna contre les Suiſſes, le 13 Septembre 1515. A ſon retour, ayant fait connoiſſance avec CHARLES, Duc DE SAVOIE, il ſe préſenta comme caution pour une ſomme conſidérable que ce Prince avoit empruntée du Chapitre de Saint-Pierre de Bâle, ſous l'hypothèque des Château & Ville de Romont, & Seigneurie de Cudrefin, qui tombèrent enſuite au pouvoir des Républiques de Berne & de Fribourg, dans la conquête qu'elles firent du pays de Vatis; l'acte eſt en parchemin, ſigné de ſa main & ſcellé de ſon ſceau, & de pluſieurs Seigneurs, Comtes et Barons, & plus bas par *Antoine Lardet*, ſon Secrétaire, à Chambéry, le 14 Mai 1529. Pluſieurs années après, le même JEAN DE LENZBOURG reçut de nouveau, pour ſervices rendus à l'Empereur CHARLES-QUINT, la confirmation de ces prérogatives & privilèges pour lui & les ſiens, accordés, comme feudataires de l'Empire, par un diplôme ſigné de S. M. I. & plus bas par *Jean Bernbourger*; & à côté par *Jean-Baptiſte Vilſegger*, avec le grand ſceau Impérial, daté de Ratisbonne le 2 Mai 1539. Il eut de noble *Anne Alex*, ſon épouſe,

1. JEAN, qui acheta les Seigneuries de Carouge, de Meizières-le-Jorat; celles de Donneloye, de Prahim & de Granges, près de Payerne, de noble Jean de Blonnay, pour 4500 écus d'or au ſoleil, au coin du Roi de France; l'acte eſt en parchemin, & ſigné d'*Egrège-*

Henri Michon, Notaire & Bourgeois de Romont, du 28 Juin 1536, & de *Laudo,* au nom de Leurs Excellences de Berne, par *Michel Quiodi*, Commiſſaire rénovateur des fiefs nobles, & par *Hans Friching*, Bailli de Moudon. Il donna enſuite, par ſon teſtament, à la ville de Berne, 100 écus d'or au Soleil : l'acte eſt en parchemin, ſigné *Hans Hecht,* Notaire, & daté de Fribourg le 14 Mars 1546;

2. Et JEAN-DONZEL, qui ſuit.

IX. JEAN-DONZEL DE LENZBOURG prêta à Michel, Comte de Gruyères, 1400 écus d'or au ſoleil, pour laquelle ſomme il lui aſſigna, pour aſſurance, la Seigneurie de Corbière, qui eſt aujourd'hui un Bailliage du canton de Fribourg; l'acte eſt ſigné de ſa main, ſcellé de ſon ſceau, & paſſé à Fribourg le 7 Juillet 1545. Son fils,

X. JEAN DE LENZBOURG, IVe du nom, appelé dans pluſieurs actes HENZIMAN, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, fut, après un voyage qu'il fit à la Terre Sainte, admis au Conſeil Souverain de la République de Fribourg en 1592, élu Seigneur Bailli de la ville de Montagny en 1595, & du Conſeil des Soixante en 1607.

XI. JEAN DE LENZBOURG, Ve du nom, ſon fils, Chevalier, ſe diſtingua en qualité de Capitaine dans le Régiment de Gersberg, Infanterie, au ſervice de MAXIMILIEN, DUC DE BAVIÈRE, à la bataille de Weiſſenberg, près de la ville de Prague en 1621. Il quitta enſuite le ſervice, fut admis au Grand Conſeil Souverain de la République en 1625, élu Seigneur Bailli de la ville de Montagny en 1629, député, le 21 Avril 1630, de ſa République, pour aller complimenter le Maréchal de Baſſompierre, à ſon paſſage à Payerne en Suiſſe, & fut élu Sénateur en 1635. Il eut de noble Dame *Catherine-Eliſabeth de Boccard,* ſon épouſe,

1. BEAT-LOUIS, qui ſuit;
2. Et JEAN-ULRICH, qui leva une compagnie de 200 hommes du canton de Fribourg, dans le Régiment de Greder, Suiſſe, le 2 Janvier 1639. Il s'eſt trouvé au ſiège d'Ivoy & à différens autres, en qualité de Lieutenant de la Compagnie de Praroman, au Régiment des Gardes Suiſſes, en 1646. (Voy. l'*Hiſt. militaire des Suiſſes*, par le Baron de Zurlauben, tom. II, p. 83 & tom. VI, p. 463, &c. Ce fut lui qui dreſſa à Paris, le 23 Novembre 1649, le Mémoire que le Régiment de Reynold préſenta au Roi avec celui de Molondin, au ſujet de la réforme de 15 Compagnies Suiſſes en France. Ayant enſuite quitté le ſervice, il fut agrégé au Conſeil Souverain en 1654, & envoyé, de la part de ſa République, avec un corps de troupes Fribourgeoiſes, pour apaiſer une révolte de Payſans à Berne; il s'y diſtingua ſi glorieuſement, qu'il en reçut une Lettre de remercimens de la République de Berne, datée du 21 Janvier 1654, avec une médaille d'or; & en 1658, il fut nommé du Conſeil des Soixante, & Avoyer de Morat, par conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſon père, rendus à la République de Fribourg. Cet acte, paſſé le 29 Janvier 1668, eſt ſigné de *Protaſius Alt*, avec le ſceau de la République de Fribourg.

XII. BEAT-LOUIS DE LENZBOURG commença à être Enſeigne en France au Régiment des Gardes Suiſſes. Il commanda, dans la ſuite, un détachement employé à la défenſe de la ville d'Armentières, & ſe diſtingua, dans pluſieurs ſorties, contre les troupes de l'Archiduc d'AUTRICHE, qui inveſtiſſoient la place en 1647. Il leva, en 1648, une Compagnie de 200 hommes dans le Régiment de Reynold; ſe trouva au ſiège de Tortoſe en Eſpagne, à l'aſſaut de la ville d'Alger, ſous les ordres du Maréchal de Schomberg, & commanda auſſi les troupes auxiliaires que la République de Fribourg envoya, avec ſes Alliés, au Prince de Porentruy, en 1674. Il avoit été admis au Grand Conſeil Souverain de la République en 1654, élu Bailli des Ville & Comté de Romont en 1663, du Conſeil des Soixante en 1669, & enfin fut choiſi pour *Tribun* ou *Banneret du Peuple* en 1684. (Voy. l'*Hiſt. militaire des Suiſſes*, tom. II, pag. 224 & 258.) Il eut de noble Dame *Anne-Marie de Tann*, ſon épouſe,

1. SIMON-PIERRE, qui ſuit;
2. FRANÇOIS-PIERRE, Lieutenant dans la Compagnie Colonelle de Caſtellas, Suiſſe, au ſervice de France, tué au ſiège de Pignerol, en Piémont, en 1694;
3. JEAN-NICOLAS, qui fut admis au Conſeil Souverain en 1687, nommé Seigneur Avoyer des Ville & Bailliage de Morat en 1695, & du Conſeil des Soixante en 1703;
4. JEAN, admis auſſi au Conſeil Souverain en 1701, nommé Avoyer ſubſtitué des Ville & Seigneurie d'Eſtavayer en 1704;
5. TOBIE, marié à noble *Anne de Praroman.* Il fut admis au Grand Conſeil Souverain en 1703, au Conſeil des Soixante en 1714, & élu *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1720;

6. Et JEAN-ANTOINE, Lieutenant au Régiment des Gardes Suiſſes en France, qui a été admis au Grand Conſeil Souverain en 1705, nommé Bailli des Ville & Comté de Romont en 1713, du Conſeil des Soixante en 1722, & élu Sénateur de la République en 1731.

XIII. SIMON-PIERRE DE LENZBOURG, Officier dans les troupes de la République de Hollande, a paſſé enſuite à une Lieutenance dans le Régiment de Pfyffer, Suiſſe, au ſervice de France. Il s'eſt trouvé aux ſièges de Lille, d'Oſtende, &c., à la bataille de Steenkerke en 1692, & à celle de Nerwinde en 1693, où il fut bleſſé. Il avoit été admis au Grand Conſeil Souverain de la République en 1681; fut nommé Bailli de Surpierre en 1699, du Conſeil des Soixante en 1702, *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1711, & Sénateur de la République en 1716. Il a eu de noble *Marie-Urſule de Chambrier*, dit en allemand *Kamerling*, Famille originaire de Neufchâtel,

1. JOSEPH, qui a été Enſeigne dans la Compagnie d'Affry, au Régiment Suiſſe de Villard, ſous LOUIS XIV, & fut tué à la bataille de Ramillies en 1706;
2. JEAN-ANTOINE, qui ſuit;
3. FRANÇOIS-PIERRE-EMMANUEL, qui a été Lieutenant dans la même Compagnie que ſon frère. Il s'eſt trouvé aux ſièges de Saint-Sébaſtien & de Fontarabie en 1719; a été admis au Grand Conſeil Souverain de la République en 1721, & élu Seigneur Bailli de Grasbourg en 1730;
4. Et FRANÇOIS-PIERRE, Chevalier de Saint-Louis, qui a été Capitaine-Commandant au Régiment Suiſſe de Vigier en France, où il a ſervi pendant l'eſpace de 32 ans. Il s'eſt trouvé aux ſièges de Saint-Sébaſtien, de Fontarabie & de Roſe en Eſpagne, en 1719, a fait les campagnes d'Italie de 1734 & 1735, a été à la priſe des Châteaux de Pont & de Lachenal, en Piémont, en 1743, à la priſe des retranchemens de Montalban, & au ſiège de Villefranche, Comté de Nice, en 1744. Il fut admis au Grand Conſeil Souverain de la République en 1731, nommé Seigneur Bailli d'Echallens, au pays de Vaud, en 1745, & du Conſeil des Soixante en 1748.

XIV. JEAN-ANTOINE DE LENZBOURG a été Lieutenant dans la Compagnie de Caſtellas, au Régiment Suiſſe de Heſſi, en France; s'eſt trouvé aux ſièges de Kaiſers & de Landau, où il a été bleſſé à la jambe gauche en 1713; a été admis au Grand Conſeil Souverain la même année, & élu Bailli de Bulle en 1737. De ſon mariage avec noble Dame *Marie-Urſule de Vevey-d'Eſtavayé*, il a eu :

1. SIMON-NICOLAS, qui ſuit;
2. FRANÇOIS-PIERRE-EMMANUEL, Religieux Bernardin, appelé *Frère Bernard* DE LENZBOURG, élu d'une voix unanime, par ſon Chapitre, Abbé de l'Abbaye d'Hauterive, Ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux, le 19 Septembre 1761. Il eſt connu dans la République des Lettres, & a été nommé, par le Chapitre général, tenu à Cîteaux, Commiſſaire, avec l'Abbé de Salem, pour dreſſer les Mémoires qui ont ſervi à la défenſe du procès que les quatre premiers Pères de l'Ordre avoient intenté à l'Abbé de Cîteaux, Général de l'Ordre, en 1765. Il a été nommé Promoteur, au Chapitre général de 1768, & choiſi, par ce Chapitre, pour l'un des cinq Abbés rédacteurs des Conſtitutions de l'Ordre, aſſemblés à Paris en 1770;
3. GEORGES-JOSEPH, qui, en qualité de Lieutenant dans la Compagnie de Caſtellas, au Régiment Suiſſe de Vigier, a fait les campagnes de Gênes de 1746 & 1747. Sa ſanté n'a pu lui permettre de continuer le ſervice;
4. JOSEPH-PANCRACE, Lieutenant dans la Compagnie de Wek, Régiment Suiſſe de Waldner, en 1754. Il a fait, en Allemagne, la campagne de 1757, ſous les ordres du Maréchal d'Eſtrées; s'eſt trouvé à la bataille de Rosback, en Saxe, en 1758, où il reçut deux bleſſures, l'une à la tête, l'autre au bras gauche; à celles de Sunderhauſen, de Bergen, près de Francfort, de Minden, en 1759, & à la vigoureuſe défenſe de la ville d'Ilembourg, le 7 Janvier 1760, où il a été fait priſonnier par les Hanovriens, & conduit, avec ſa troupe, à Stade, ſur l'Elbe, près de Hambourg. Il s'eſt trouvé, en Septembre 1762, à la ſanglante affaire du Pont, au-deſſous d'Amnesbourg, ſous les ordres de M. de Caſtries. Il avoit été admis au Grand Conſeil Souverain de la République en 1757, & nommé Seigneur Avoyer des Ville & Bailliage de Morat, pour les Républiques de Berne & de Fribourg, en 1765;
5. 6. & 7. Et trois filles : MARIE-AGNÈS, MARIE-URSULE & MARIE-FRANÇOISE.

XV. SIMON-NICOLAS, Baron DE LENZBOURG, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare le 3 Mai 1764, a été Lieutenant dans la Compagnie de Boccard, au Régiment Suiſ-

ſe de Burky, appelé actuellement *Caſtellas*, au ſervice de France; a ſervi en Italie en 1734, à Borgoforte, près de Mantoue; a fait la campagne de 1735, celle de 1743 en Piémont, en qualité d'Aide de Camp de M. le Comte de Courten, alors Maréchal de Camp, commandant l'armée Françoiſe combinée avec celle d'Eſpagne, aux ordres de Dom PHILIPPE; il s'eſt auſſi trouvé à la priſe du Château de Pont en Piémont, à l'attaque des retranchemens de Montalban, où il reçut un coup de feu au travers du corps, la nuit du 29 au 30 Avril 1744; aux ſièges de Coni, d'Acqui, à la priſe des Bains; à la bataille & paſſage du Tidone, près de Plaiſance, aux ordres du Maréchal de Maillebois; à l'affaire de la Bouquette; aux ſorties pendant le ſiège de Gênes; aux débarquemens faits en Corſe en 1745, 1746, & 1747, & à pluſieurs autres expéditions. Il a été admis au Grand Conſeil Souverain de la République de Fribourg en 1745, nommé Seigneur Bailli de Châtel-Saint-Denis en 1750, du Conſeil des Soixante en 1756, *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1759, & Avoyer de Morat, pour les Républiques de Berne & de Fribourg, en 1767. Il a épouſé, à Beſançon, au mois de Juin 1768, *Bonaventure de Belot*, Marquiſe de Villette, ci-devant Chanoineſſe de Lons-le-Saunier, dont :

1. LOUIS-PHILIPPE, né en 1772 ;
2. JOSEPH, né en 1773 ;
3. SUSANNE, née en 1770;
4. Et MARIE-URSULE, née en 1775.

Cette ancienne Famille fut diviſée en pluſieurs branches, dans l'Aargau, à Zurich & à Fribourg, comme on vient de le démontrer. Quelques-unes ont été appelées au lieu de LENZBOURG, LENZBURGER. Du tems des Croiſades, l'une portoit pour armes : *un buſte d'homme ſans bras, la tête couverte d'un bonnet rayé & terminé en haut par* 3 *ou* 4 *plumages.*

Une autre a porté : 3 *coupes antiques*, & ſouvent *une ſeulement*, *couverte par le haut, & poſée penchante du côté ſéneſtre, ou en barre, ornée de lambrequins.* Cimier : *rehauſſé d'un bonnet pyramidal à côté de* 2 *coupes, ayant le haut relevé par une aigrette de plumages de ſable.*

Et celle qui exiſte aujourd'hui porte : *de gueules, à une lune dans ſon croiſſant d'or, les pointes en haut, ſoufflant une flèche d'argent, empennée & ferrée du même, poſée en pal, la pointe vers le chef.* Cimier : *un cercle d'or de Baron, orné de perles d'argent, & rehauſſé d'un lion naiſſant d'azur, colleté d'or & d'argent, & armé d'une flèche ferrée & empennée d'argent en bande, la pointe en bas, vers l'écuſſon.* Ancienne Deviſe : TRIE UNDRECO, en allemand; ce qui veut dire en françois : TOUJOURS LOYAL ET FIDÈLE; c'eſt ainſi qu'on la voit à côté du portrait du Capitaine & Chevalier JEAN DE LENZBOURG, de l'année 1625, ſur ſes armoiries.

* LÉON, Province d'Eſpagne, qui a eu ſes Rois particuliers. Ils commencent à PÉLAGE Ier, mort en 736. SANCHE, ſœur de BERMUDE III, dernier Roi de Léon, mort en 1037, étant devenue Reine de Léon, épouſa FERDINAND DE NAVARRE, Roi de Caſtille, qui réunit les deux Couronnes, & fut Roi de Navarre, de Léon & de Caſtille. Ces trois Royaumes, avec celui d'Aragon, ſont réunis à la Monarchie d'Eſpagne. Mais HENRI IV, Roi de Navarre en 1572 & de France en 1589, unit la Baſſe-Navarre & ſes autres Etats à la Couronne de France.

* LÉON, Comté en Bretagne, dont quelques Seigneurs prirent le titre de *Comte, par la grâce de Dieu*, comme *Hervé* II, mort en 1169; mais ſes deſcendans ne prirent que le titre de *Vicomte*. Après *Hervé* IV, qui diſſipa tous ſes biens, & mourut en 1277, le Duc de Bretagne acquit le Comté de Léon, qui eſt aujourd'hui dans la Maiſon de *Chabot*, par héritage d'une branche puînée de *Rohan-Gié*, dans laquelle l'ancienne Sirerie de LÉON & la Vicomté de *Rohan*, avoient été portées par une héritière de la branche aînée. Celle de *Montbazon*, qui ſubſiſte dans les Princes *de Guémené* & *de Soubiſe*, étoit aînée dans la poſtérité du Maréchal *de Gié*. Le Duc *de Rohan-Chabot* d'à préſent ſe qualifie *Prince de Léon*, & préſide alternativement aux Etats de Bretagne avec le Baron *de Vitré*, Duc *de* la Trémoille. Ce droit appartient à la Terre de LÉON, & il eſt dans la Maiſon de *Rohan*, depuis le mariage de *Jean*, Ier du nom, Vicomte *de Rohan*, avec *Jeanne*, ſœur & héritière de *Hervé* VIII, ſon frère, morte en Septembre 1372. Voy. CHABOT & ROHAN. *Hervé*, VIe du nom, mort en 1337, eut un frère nommé *Guillaume*, qui fit une branche, & dont l'héritière MARGUERITE DE

Léon porta les Terres de Hacqueville & de Crélo dans la Maiſon de *Roncherolles*.

Les armes : *d'or, au lion morné de ſable, à la bordure chargée de* 11 *annelets en orle.*

LÉON, en Bretagne. Le *Nobiliaire* manuſcrit de cette Province fait mention de trois Familles nobles d'extraction, dès le commmencement du XIII^e ſiècle, & lors des réformations de la Nobleſſe de cette Province, en 1423, 1513 & 1669, deſquelles trois Familles nous ne parlerons ici que de celle de Léon des Ourmeaux, établie depuis pluſieurs ſiècles dans l'Evêché de Saint-Brieuc, au Duché de Penthièvre.

Alain Léon eſt compris parmi les Nobles & Ecuyers, dans une montre de 1356.

Perrin ou Pierre Léon eſt compris dans un compte de 1426 comme Maître des Monnoies de Bretagne, place qui n'étoit occupée pour lors que par des Gentilshommes. Cette Famille fut maintenue dans ſa nobleſſe dans la réformation des nobles en 1426, 1440, 1460, 1513, 1535, & par arrêt du Parlement de Bretagne (dit alors les Grands Jours), en 1545.

Pierre Léon, de la Paroiſſe Saint-Michel de Moncontour, fut celui maintenu en ſa nobleſſe, & déclaré noble, comme deſcendant de Mathelin Léon, puîné de *la Ville-Auvais,* Paroiſſe de Pommeret, en 1426, ſur des actes de partage, prouvant la nobleſſe de ladite Famille juſqu'en 1302, de laquelle nous allons donner la filiation ſuivie, qui commence à

I. Olivier Léon, qui eſt mentionné dans un contrat d'échange, de l'an 1323, d'entre un Sire de Rohan & Guillaume Urvoy, d'une pièce de terre ſituée Paroiſſe de Plouguenaſt, au Duché de Penthièvre ; il eſt auſſi mentionné dans un acte de 1385. Il paroît qu'il eut deux fils : Guillaume, mort ſans poſtérité, qui paya, en 1416, au Comte de Penthièvre le rachat d'Olivier Léon, duquel il eſt dit, dans le même acte, fils aîné, héritier principal & noble. Ce même Guillaume eſt cité en 1388 & 1397, comme tenant fief ſous la Seigneurie de Penthièvre ; il fit, en 1415, le retrait lignager d'une pièce de terre vendue par Mathelin, ſon frère, qui ſuit.

II. Mathelin Léon, puîné de la Famille de *la Ville-Auvais*, comme il eſt prouvé par arrêt de 1545, fut déclaré noble d'extraction à la réformation de 1426, comme il eſt dit ci-deſſus; il eſt appelé par le Seigneur de Penthièvre au nombre des Sergens féodés du Duc de Bretagne, avec les Sires de Penthièvre, de Goyon, Matignon, du Quengo, & autres gens de même qualité. Il rendit hommage de la ſucceſſion de *Jean le Foreſtier*, père de *Jeanne le Foreſtier,* ſa femme, de laquelle il a eu :

1. Rolland, qui ſuit ;
2. & 3. Pierre & Yves ;
4. Et Guillaume, rapporté après ſon aîné.

III. Rolland Léon, Sergent féodé du Duc de Bretagne, ſuivant la déclaration qu'il en fit en 1445, audit Duc de Bretagne, rendit hommage à la Seigneurie de Penthièvre, comme fils aîné & principal héritier de Mathelin Léon, & de *Jeanne le Foreſtier*, ſes père & mère. Il rendit aveu pour une Maiſon noble, ſiſe au bourg de Pommeret, avec des Terres qui en dépendoient, dont une partie tomba en partage à Guillaume, ſon frère puîné; Rolland avoit épouſé *Jeanne Beaucouet,* de laquelle il n'eut que

Catherine, unique & principale héritière, qui fut mariée à *Bertrand Hus*, dont poſtérité.

III. Guillaume Léon, frère puîné du précédent, tranſigea, en 1487, avec *Bertrand Hus*, gendre de ſon frère aîné; en 1492 il lui donna, à rente cenſive, deux pièces de terres, ſituées en la Paroiſſe de Pommeret, qui fut payée aux héritiers de Guillaume Léon, II^e du nom, ſon fils aîné. Il épouſa *Thomine le Moine*, dont il eut :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Alain, tige de la ſeconde branche, rapportée après celle-ci.

IV. Guillaume Léon, II^e du nom, Seigneur du Chaucheix, en la Paroiſſe de Trédaniel, près de Moncontour, eſt cité au nombre des nobles de la Paroiſſe de Trédaniel, à la réformation de 1513, comme poſſédant la maiſon du Chaucheix, qui appartenoit avant à Robert & à Olivier Chaton. Il tranſigea, en 1538, avec *Guillaume de Kmené* pour la Terre & fief de la Ville-Amaury, dépendante de la ſucceſſion de *Guillemette le Métayer,* dont ledit *Kmené* étoit héritier principal. Guillaume Léon avoit épouſé 1° *Marie Hamon*, décédée en 1513 ; & 2° ladite *Guille-*

mette le Métayer, dont il n'eut point d'enfans; ceux du premier lit furent :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et autre PIERRE, auteur de la troiſième branche, rapportée plus loin.

V. PIERRE LÉON, Seigneur du Chaucheix, épouſa *Marie de Kmené*, veuve en 1535, lorſqu'elle partagea, avec autre PIERRE LÉON, ſon beau-frère, la ſucceſſion de *Marie Hamon*, leur mère. Elle partagea auſſi noblement, en 1539, la ſucceſſion de GUILLAUME LÉON, Seigneur du Chaucheix, ſon beau-père. Elle rendit hommage au Seigneur de Penthièvre, comme tutrice de ſes enfans, dont entr'autres :

VI. RENAUD LÉON, qui épouſa *Catherine du Boſc*, héritière de la Villeméno, laquelle eut pour unique & principale héritière,

VII. FRANÇOISE LÉON, Dame du Chaucheix, mariée à *Alain Kémar*, Seigneur de Kphilippe, qui tranſigea ſur les diſcuſſions ſurvenues pour l'entière liquidation d'une rente de 20 ſols, due à PIERRE LÉON, Sieur de Cardroc, comme repréſentant autre PIERRE LÉON, fils juveigneur de GUILLAUME, Seigneur de Chaucheix.

SECONDE BRANCHE, éteinte.

IV. ALAIN LÉON, ſecond fils de GUILLAUME, 1er du nom, & de *Thomine le Moyne*, fut partagé noblement en 1499. Il épouſa *Perrine Chaignon*, dont il eut JULIEN, qui ſuit.

V. JULIEN LÉON, Seigneur de la Haye, autoriſé de ſon père, rendit aveu de ſes biens à la Seigneurie de Moncontour en Penthièvre. Cet acte fut paſſé, en l'année 1538, chez GUILLAUME LÉON, Seigneur du Chaucheix. JULIEN avoit épouſé *Hélène Viſdelou*, dont :

VI. ALAIN LÉON, IIe du nom, mort ſans poſtérité, & dont hérita FRANÇOISE LÉON, mariée à *François Piron*, Seigneur de Méléan, en la Paroiſſe de Pommeret.

TROISIÈME BRANCHE.

V. PIERRE LÉON, ſecond fils de GUILLAUME, IIe du nom, Seigneur du Chaucheix, & de *Marie Hamon*, partagea noblement, comme il eſt dit ci-deſſus, avec *Marie de Kmené*, ſa belle-ſœur, & tutrice de ſes enfans. Il eut en partage la rente due par les héritiers de *Bertrand Hus*, ſuivant le contrat de rente cenſive, fait, en 1492, entre ledit *Bertrand Hus*, & GUSTINE LÉON, ſon épouſe, héritière de ROLLAND, & de GUILLAUME LÉON, Ier du nom; il eut auſſi en partage la rente cenſive, due par leſdits *Hus*, ſuivant l'acte de 1524, entre GUILLAUME LÉON, IIe du nom, Seigneur du Chaucheix & *Guyonne Hus*. Il rendit aveu au Prieur de Saint-Michel de Moncontour, en 1537. Il rendit pareillement hommage & aveu au Seigneur de Penthièvre, en 1537 & 1555, pour les rentes qui lui étoient dues dans les Paroiſſes de Pommeret, Hillion & Trédaniel. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe, par arrêt du Parlement, en 1545, ſur des actes & partages nobles, & remontant juſqu'en l'année 1302, comme nous l'avons déjà dit. Il épouſa *Jacquemine le Douaren*, Dame des Vauxboëdes, de laquelle il eut :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et LÉONARD, qui tranſigea, en 1565, avec le Seigneur du Fraiche-Clos, pour une rente qu'il devoit à PIERRE LÉON, ſon père, ſuivant l'acte de 1492.

VI. GUILLAUME LÉON, Ier du nom de ſa branche, Seigneur des Vauxboëdes & des Ourmeaux, rendit hommage & aveu en 1585, comme héritier principal de PIERRE LÉON, ſon père, à la Seigneurie de Moncontour; il eſt cité au nombre des Vaſſaux nobles du Prieur de Saint-Michel de Moncontour, &c. Il épouſa *Jeanne Thuron*, Dame de Cardroc, qui fut, en 1609, tutrice de ſes enfans, & donna quittance de la rente qui leur étoit due par N... *Hus*, Seigneur de Fraîche-Clos. Elle eut entr'autres enfans :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, mort ſans poſtérité.

VII. PIERRE LÉON, Sieur de Cardroc, prit, ſous bénéfice d'inventaire, les ſucceſſions de ſon frère & de ſon père. Il rendit aveu, en 1630, au Prieur de Moncontour & au Seigneur de Penthièvre. La Terre de Cardroc, la plus conſidérable de la Famille, fut vendue par décret & retirée par N... *Poulain de Quéféron*, comme parent de *Jeanne Thuron*, épouſe de GUILLAUME LÉON, ſon père. Il épouſa *Hélène-Henriette le Faux*, duquel mariage ſont iſſus :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. GUILLAUME;
3. JEAN, tige de la quatrième branche, rapportée ci-après;
4. JEANNE;
5. Et ELISABETH, mariée à *Yves le Foreſtier*

du Joncheray, Ecuyer, qui eut en mariage la rente due ſur la Maiſon du Fraiche-Clos en Pommeret, ſuivant l'acte de 1524.

VIII. PIERRE LÉON, IIIe du nom, Seigneur des Ourmeaux, obtint un arrêt de maintenue de nobleſſe d'extraction; il épouſa *Marguerite Berthelot de Saint-Ylan*, & eut pour enfans :

1. CHARLES, Prêtre, qui vendit la Terre & Seigneurie des Ourmeaux à *Jean-Baptiſte le Foreſtier*, Seigneur du Joncheray, fils d'*Yves*, & d'ELISABETH LÉON;
2. GUILLAUME;
3. PIERRE, qui ſuit.
4. Et BONAVENTURE, dont on ne ſait rien.

IX. PIERRE LÉON, IVe du nom, épouſa N... *le Rouxeau de la Ville-Pierre*, dont :

X. PIERRE LÉON, Ve du nom, qui épouſa N... *Bureau de la Villeſvent*, dont il ne paroît point de poſtérité.

QUATRIÈME BRANCHE.

VIII. JEAN LÉON, troiſième fils de PIERRE, Ier du nom, Sieur de Cardroc, & d'*Hélène-Henriette le Faux*, mourut en 1682; il épouſa *Béatrix Guillon*, dont entr'autres enfans :

IX. GUILLAUME LÉON, Sieur de la Lande-Chaton, qui épouſa *Claude Moy de la Croix*, fille de *Robert*, & de *Michelle Patenoſtre*, dont il eut :

X. JOSEPH LÉON DE LA LANDE-CHATON, Seigneur des Loges, qui épouſa 1° *Geneviève le Royer*; & 2° *Anne-Françoiſe de Ponthays*; du premier lit il a eu :

XI. FRANÇOIS-JOSEPH LÉON, Seigneur des Loges, Capitaine de Dragons au Régiment de Deux-Ponts, qui s'eſt marié, avec l'agrément du Roi & de la Famille Royale, avec *Anne-Louiſe de Magallon de la Morlière*, fille d'*Alexis*, Comte de la Morlière, Lieutenant Général des Armées du Roi & Maître de la Garde-Robe de la Reine, & d'*Henriette-Louiſe-Catherine de Segent*. De ce mariage eſt iſſu

XII. ALEXIS-FRANÇOIS DE LÉON.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'or*. Dans les différens aveux rendus par cette Famille, elle déclare porter l'écuſſon ci-relaté, & tel que le Seigneur *de Breffeillac* le porte en liſière ſur l'Egliſe de Pommeret. Sur le Château de Breffeillac, qui exiſtoit dans le XIVe ſiècle, on voit le même écuſſon, à double alliance de mari & femme, *ſans lambel*, ce qui prouve que la Famille LÉON étoit puînée de celle *de Breffeillac*, ou que le Seigneur de Breffeillac avoit épouſé l'héritière de la branche aînée de la Famille LÉON, à charge d'en porter les armes. La Terre de la Ville-Auvais, en la même Paroiſſe, dont MM. LÉON ſont puînés, ſuivant l'arrêt de 1545, eſt depuis pluſieurs ſiècles réunie à la Seigneurie de *Breffeillac*.

LÉON, auſſi en Bretagne, Famille dont les armes ſont : *d'or, au lion de ſable, armé lampaſſé & couronné de gueules*.

LÉONARD, Ecuyer, Sieur de Rampan & d'Ourville en Normandie, Election de Bayeux; Famille dont les armes ſont : *d'azur, au lion d'or, lampaſſé de gueules, & accompagné de 3 flammes d'or, 2 & 1*.

LÉONARD, autre Famille, dont étoit ADRIEN LÉONARD, Seigneur de Letterie, demeurant à Eſtrées-Saint-Denis, Election de Clermont, qui produiſit des titres de quatre degrés depuis l'an 1530.

Les armes : *d'or, au lion de gueules, graviſſant un rocher de ſable*. (*Nobiliaire de Picardie*, pag. 290.)

LEOTAUD ou LEAUTAUD, en Provence : Famille originaire de Taraſcon, qui jouiſſoit des privilèges accordés à la Nobleſſe vers le milieu du XVe ſiècle.

I. ETIENNE DE LEOTAUD eſt qualifié *Ecuyer* dans ſon contrat de mariage, paſſé en 1460, avec *Madeleine de Davin*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. JOANISSE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. Et LOUIS, auteur d'une branche, éteinte, connue par pluſieurs Officiers, qui ſe ſont diſtingués dans les armées où ils ont eu des commandemens, & par deux Chanoineſſes qu'elle a données au Chapitre de Metz.

II. GUILLAUME DE LEOTAUD épouſa, en 1528, *Françoiſe de Vincent*, de laquelle vint entr'autres enfans :

III. JEAN DE LEOTAUD, qui, peu de tems après ſon mariage, en 1569, avec *Anne Marthe de Cognet*, ſe retira à Arles, où il fixa ſa demeure. Il eut pour enfans :

JOSEPH, qui ſuit;

Et ANTOINE, auteur d'une branche, éteinte,

qui a donné un Gentilhomme de la Cham-du Roi, & a fait des alliances dans les Maiſons de *Quiqueran* & de *Biord*.

IV. JOSEPH DE LEOTAUD épouſa, en 1609, *Marguerite de Domnine*, héritière de cette Famille, dont il prit le nom. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. GUILLAUME, mort au ſervice;
3. Et MARGUERITE, femme, en 1647, de *Guillaume d'Antonelle*.

V. ANTOINE DE LEOTAUD-DOMNINE ſe maria, en 1649, à *Françoiſe de Mandon*, de laquelle il eut :

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. GUILLAUME, mort ſans alliance;
3. & 4. Et deux filles, Religieuſes.

VI. JOSEPH DE LEOTAUD-DOMNINE, ci-devant Capitaine dans le Régiment Royal, Infanterie, Commandant d'un Bataillon de Milice, épouſa, en 1675, *Jeanne d'Antonelle*, dont :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit;
2. FRANÇOIS-JOSEPH, Sous-Brigadier des Gardes du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Major & Commandant de Sa Majeſté à Senlis, mort en 1750;
3. ANTOINE-JOSEPH, Religieux de Saint-Dominique;
4. Et ANTOINE, Capitaine-Major & Commandant d'un Bataillon dans le Régiment Dauphin, Infanterie, & fait Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Saint-Martin de l'Isle-de-Ré. Il eſt mort en 1750, ſans poſtérité de ſon mariage avec *Madeleine de Gautier*.

VII. FRANÇOIS-LOUIS DE LEOTAUD-DOMNINE, Officier dans le Régiment de Limoſin, Infanterie, épouſa, 1° le 18 Octobre 1701, *Marie de Ferrier*; & 2° en 1718, *Marie d'Icard*. Il a eu du premier lit :

1. PIERRE, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie;
2. BLANCHE, morte Urſuline à Beaucaire;
3. MARGUERITE, Religieuſe à Saint-Céſaire d'Arles.

Et du ſecond lit vinrent :

4. GUILLAUME, mort en bas âge;
5. JEAN-JACQUES, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de St-Louis;
6. MARIE-MADELEINE, Urſuline à Beaucaire;
7. Et MARIE-SIBYLLE, morte en bas âge.

SECONDE BRANCHE.

II. JOANISSE DE LEOTAUD, ſecond fils d'ETIENNE, & de *Madeleine de Davin*, épouſa, en 1525, *Marie de Monge*, dont :

PONS, qui ſuit;

Et LOUIS, auteur d'une branche, éteinte dans la perſonne de JEAN-BAPTISTE DE LEOTAUD, marié, en 1678, à N... *de Gras*, veuve du Sieur *de Saint-Ange*.

III. PONS DE LEOTAUD, Docteur ès-Droits, Juge Royal de Beaucaire, épouſa, en 1555, *Marthe de Poitevin*, qui lui porta en dot la Terre de Masblanc & de la Tour de Canilhac. Il en eut :

IV. JEAN DE LEOTAUD, Seigneur de Masblanc & de la Tour de Canilhac, marié, en 1591, à *Anne du Pré*, dont :

V. GUILLAUME DE LEOTAUD, qui épouſa, en 1614, *Louiſe d'Aimini*. De ce mariage vint :

VI. FRANÇOIS DE LEOTAUD, allié, en 1652, avec *Diane de Priſe*, de laquelle ſortit :

VII. ANDRÉ-JOSEPH DE LEOTAUD, époux, en 1699, de *Marie de Payan*, dont eſt né

VIII. JEAN-LOUIS DE LEOTAUD, qui s'eſt allié, en 1739, avec *Marie de Privat*. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, d'après l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, pag. 71, & d'après l'*Etat de la Nobleſſe de Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, pag. 282.)

Les armes : d'*azur, à un anneau d'or, accroché* ou *cramponné de 4 croix recroiſettées du même*.

LÉOTOING. C'eſt une des plus illuſtres & anciennes Maiſons d'Auvergne, alliée à celle de *Guérin de Lugeac*.

JACQUETTE DE LÉOTOING, fille d'ANTOINE DE LÉOTOING, Seigneur de Charmenſac, Gemeaux, &c., & ſœur de ROBERT DE LÉOTOING, Seigneur des mêmes lieux, & de LÉGER, Chanoine & Comte de Brioude, avoit épouſé, par contrat du 7 Décembre 1511, *Yves de Guérin*, Seigneur de Pouzols & de Chambarel, fils aîné d'*Antoine*, & d'*Iſabeau de Bulhon*. Elle teſta en 1545, & fut inhumée à côté de ſon mari dans l'Egliſe paroiſſiale de Monlet. Elle eut des enfans de ce mariage. Voy. GUÉRIN DE LUGEAC. (Nous ignorons ſi l'ancienne nobleſſe de LÉOTOING ſubſiſte.)

Les armes : *d'or, à 3 faſces de ſable* ou *d'azur*.

LEOUZE, Famille noble de Marſeille, qui portoit anciennement le nom d'ALIX.

Laurent Alix, qui vivoit en 1550, eut un fils, appelé

Gilles Alix, lequel, ayant hérité d'Antoine de Leouze, ſon parent, par teſtament du 11 Mai 1577, à la charge de porter ſon nom & ſes armes, quitta le nom d'Alix, pour prendre celui de Leouze. Il fut père de Melchion de Leouze, & aïeul de Pascal, qui ſuit.

Pascal de Leouze, maintenu dans ſa qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, le 26 Novembre 1668, avoit épouſé, en 1652, *Françoiſe de Borely*, dont il eut pluſieurs enfans qui étoient dans le ſervice en 1693.

C'eſt ce que nous ſavons d'après l'*Etat de la Nobleſſe de Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 284.

Les armes : *d'argent, à un chêne arraché de ſinople.* (Elles ſont parlantes, le Provençal appelant un chêne vert, un *Eouze*.)

LÉPINETTE ou LESPINETTE le MAIRAT (de), Famille noble établie à Paris.

I. Jean-Louis Lépinette, dit le Mairat, fut héritier univerſel de *Pierre le Mairat*, Baron de Luſtrac, Avocat au Parlement, mort le 24 Novembre 1625, ſon frère utérin, ſuivant ſon teſtament du 14 Mai 1624, à la charge de ſe dire de Lépinette le Mairat. Les Lettres Patentes pour ce changement de nom furent accordées en Octobre 1632, & enregiſtrées les 13 & 17 Novembre au Parlement de Paris & en la Chambre des Comptes. Il fut reçu Maître des Comptes le 26 Novembre de ladite année, Conſeiller d'Etat par Brevet du 13 Décembre ſuivant, Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi le 1er Mai 1633; acheta, en 1641, la Terre de Bruyères-le-Châtel, de Marie d'Aubray, veuve de Louis le Cirier, Seigneur de Neufchelles, & mourut en 1662. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Avril 1633, *Charlotte Leſné*, fille d'*Aubert*, Maître des Comptes, & de *Catherine Paſſart*, dont :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Jean-Jacques, Seigneur de Verville, de Beaupré, &c., Conſeiller au Grand Conſeil par proviſions du 9 Mai 1671, reçu le 17 Juin ſuivant ; honoraire le 9 Juillet 1691, mort le 29 Juin 1694. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Janvier 1675, *Marie Sallé*, fille d'*Henri*, Tréſorier de France à Paris, & de *Marie Gaillard*. Elle ſe remaria au Marquis *d'Avaugour*, veuf de N.... *de Brenne-Bombon*, & mourut le 28 Juin 1738, âgé de 78 ans. De ce mariage vint :

Charlotte-Henriette le Mairat-de-Verville, mariée, par contrat du 27 Décembre 1694, à *Louis le Pelletier*, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, &c., Préſident à Mortier, puis Premier Préſident du Parlement de Paris, dont des enfans. Elle eſt morte le 13 Décembre 1660, âgée de 84 ans. Voy. PELLETIER (le).

3. Jean-Louis, Seigneur de Bruyères, Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Mai 1660, charge qu'il réſigna, en 1693, à Jean-Louis, ſon neveu. Il mourut le 2 Août 1713, âgé de 76 ans ;
4. Et Catherine, mariée à *Louis le Boulanger*, Seigneur de Jacqueville, Maître des Requêtes, & morte en 1693.

II. Antoine Lépinette le Mairat, Baron de Luſtrac, Seigneur de Nogent, Maître des Comptes le 28 Juin 1663, mort en 1710, avoit épouſé, par contrat du 6 Février 1668, *Louiſe Bourgoin*, fille de *Louis*, Seigneur de la Grange-Batélière, Maître des Comptes, & d'*Anne Gédoyn*. Il en a eu :

Jean-Louis, qui ſuit ;
Et Joachim, rapporté après ſon aîné.

III. Jean-Louis Lépinette le Mairat, Seigneur de Nogent, né le 21 Mai 1670, Conſeiller au Parlement de Paris le 3 Janvier 1693, ſur la réſignation de ſon oncle, Maître des Requêtes le 27 Août 1700, & honoraire le 27 Décembre 1719, eſt mort le 30 Décembre 1729. Il avoit épouſé, 1° en Mai 1699, *Hélène Bougier*, décédée, ſans enfans, le 19 Décembre 1700, âgée de 20 ans, fille d'*Edme Bougier*, Seigneur de Montrouge, Fermier Général, & d'*Hélène de Laitre ;* & 2° par contrat du 16 Juin 1701, *Renée Ballet*, fille de *Nicolas*, Seigneur de la Chenardière, Secrétaire du Roi, & de *Jeanne-Renée Michau*. De ce ſecond lit il a eu :

Marie-Renée, qui s'eſt mariée, par contrat du 12 Août 1722, à *Félix Aubery*, Marquis de Vatan, Maître des Requêtes, mort Prévôt des Marchands de Paris, dont des enfans. Voy. AUBERY de VATAN.

III. Joachim Lépinette le Mairat, né le 11 Août 1681, Seigneur de Nogent, puis de Bruyères-le-Châtel, ſecond fils d'Antoine, & de *Louiſe Bourgoin*, fut Maître des Comptes le 12 Mars 1710, Préſident en cette Chambre le 5 Juillet 1718, & eſt mort le 15 Avril

1755. Il avoit épouſé *Edmée-Geneviève Vallier*, décédée le 20 Septembre 1765, fille de *Guillaume Vallier*, Préſident aux Requêtes du Palais, & d'*Eliſabeth-Françoiſe du Mas*. De ce mariage il a eu :

1. André-Edme, Conſeiller au Parlement le 4 Février 1749, mort, âgé de 29 ans, le 19 Juin 1750;
2. Louis-Charles, qui ſuit;
3. Pierre-Joachim, dit le *Chevalier le Mairat*, Seigneur de Virbon, Officier au Régiment des Gardes Françoiſes, & Chevalier de Saint-Louis;
4. N.... Lépinette, mariée à *Adrien-Jules Gaultier*, Seigneur de Bézigny, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Préſident aux Requêtes du Palais;
5. Et Marie-Anne, alliée, en Février 1753, avec *Léon-François le Gendre de Lormoy*, Comte d'Ons-en-Bray, Lieutenant Général des Armées du Roi, dont poſtérité. Voy. GENDRE (le).

IV. Louis-Charles Lépinette le Mairat, Seigneur de Bruyères-le-Châtel, Conſeiller au Parlement de Paris le 4 Février 1749, & Préſident de la Chambre des Comptes en 1755, a épouſé *Marie-Thérèſe-Geneviève Pecquot-de Saint-Maurice*, fille de *Pierre-Claude*, Préſident en la Chambre des Comptes, & de N... *de Chaumont*, dont des enfans. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, chargé d'un écuſſon d'or, ſurchargé d'un arbre de ſinople; le chevron accompagné de 3 têtes de paon, arrachés d'azur*.

LÉRAN. Les Seigneurs de Léran ſont une branche de la Maiſon de Levis. Voy. LEVIS.

LÉRIGET de la FAYE, en Angoumois, en Dauphiné & à Paris.

Pierre Lériget, Sieur de la Faye, Conſeiller du Roi, Receveur Général en l'Election de Vienne en Dauphiné, & Commiſſaire établi par Sa Majeſté, pour la vérification & la liquidation des dettes des Villes, Bourgs & Communautés de cette Election, fut pourvu, le 23 Juillet 1680, d'un office de Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Octobre 1670, *Anne Héraud*, dont :

1. Jean-Elie, qui ſuit;
2. Et Jean-François, Lieutenant dans le Régiment du Roi en 1697, & Capitaine d'une Compagnie de Grenadiers dans le Régiment de Laſſay, Infanterie, le 11 Janvier 1702. Il avoit un talent ſi rare pour manier les eſprits, que Louis XIV ſe ſervit de lui pour le bien de l'Etat. Ce Prince le fit ſucceſſivement Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Secrétaire du Cabinet; le chargea, diverſes fois, des commiſſions les plus importantes, entr'autres, à Gênes, où il parut revêtu du titre d'Envoyé extraordinaire; au Congrès d'Utrecht, d'où il porta à Sa Majeſté la ratification des Traités, & en Angleterre, où il ménagea ſeul les intérêts de la France, l'eſpace de ſix mois. Il parcourut la plupart des Cours de l'Europe, & ſe montra partout avec diſtinction.

Jean-Elie Lériget, Seigneur de la Faye, né à Vienne en Dauphiné le 15 Avril 1671, Capitaine dans le Régiment des Gardes Françoiſes, par commiſſion du 2 Janvier 1704, paſſa une grande partie de ſa vie dans le ſervice, où il ſe ſignala. Le Roi, pour le récompenſer, le fit Chevalier de Saint-Louis, par Lettres du 17 Mars 1711. L'exercice des armes ne faiſoit pas ſeul toute ſon occupation; il ſut, auſſi bien que ſon frère, y réunir la culture des Lettres. Il mourut en 1718, & avoit épouſé, le 22 Avril 1708, *Marie le Gras*, fille de *François*, III^e^ du nom, Seigneur du Luart, Conſeiller du Roi, Doyen du Grand Conſeil, & de *Marie-Madeleine-Martin*, dont il a laiſſé pour fils unique,

Jean-François Lériget de la Faye, Seigneur de Condé, Sacconnay, Courthiezy, Savigny, Beaune, Selles, Monthurel, Pargny, Montigny, This, Neuville, Houdiſy, des Loges, &c., Secrétaire du Cabinet du Roi, puis Colonel du Régiment Royal Comtois, mort à Gênes, des bleſſures qu'il avoit reçues dans une action paſſée le 21 Mai 1747, entre les troupes qui défendoient la ville de Gênes, & celles que commandoit le Comte de Schulembourg, pour l'Impératrice-Reine. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Août 1739, *Marguerite-Charlotte Pape de Saint-Auban*, fille de *Guy-Antoine*, Marquis de Saint-Auban, & de *Marie-Charlotte du Puy de Montbrun*, dont des enfans. (C'eſt ce que nous ſavons, faute de *Mémoire*. Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. II, part. II; & le *Mercure de France* de Juin 1747, pag. 211 & 212.)

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 aiglettes de gueules, les aîles étendues.*

LÉRIN ou LÉREN. Les Comtes DE LÉREN ſont ſortis de *Charles de Beaumont*, fils naturel de LOUIS DE NAVARRE, Comte de Beaumont-le-Roger, lequel étoit fils de PHILIPPE III, Roi de Navarre, & de JEANNE DE FRANCE. *Louis de Beaumont* Ier, Comte de Léren, fils aîné de *Charles de Beaumont*, fut Connétable de Navarre, & mourut à Madrid en 1462. Sa poſtérité a fini à *Louis de Beaumont* IV, Comte de Léren, mort en 1565. Sa fille, *Briante de Beaumont*, Comteſſe de Léren, épouſa, en 1565, *Diégo Alvarez de Toledo*, ſecond fils de *Ferdinant Alvarez de Toledo*, IIIe du nom, & troiſième Duc d'Albe, ſi fameux dans l'Hiſtoire. La branche aînée de *Toledo de Beaumont*, Duc d'Albe & Comte de Léren, eſt fondue dans une branche cadette de *Sylva*, ſortie des Ducs *de l'Infantado*, dont le Duc *de Hueſca*, Ambaſſadeur en France. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que l'héritière de *Sylva*, Ducheſſe *de l'Infantado-Paſtrane*, a épouſé un cadet de *Toledo-Albe*.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 DE NAVARRE; *aux* 2 *&* 3 *loſangé d'or & d'azur.*

LESCALLEY ou LESCALAY, en Normandie, Election de Bayeux.

I. GUILLAUME, Sieur de Tour, fut anobli par Lettres de FRANÇOIS Ier, du mois de Janvier 1543, vérifiées à la Chambre des Comptes de Rouen, le 6 Mars ſuivant. Il fut père de

II. LAMBERT LESCALLEY, Ecuyer Sieur de Tour, Saint-Vigor & d'Auval, qui épouſa *Françoiſe des Marets de Brunville*, dont :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. PIERRE, rapporté après ſon aîné ;
3. ARTHUR ;
4. GUILLAUME, Ecuyer, demeurant à Tour, près de Bayeux, lequel fit ſes preuves, en 1598, devant M. de Roiſſy, tant pour lui, qu'au nom de ſes fils DANIEL, PIERRE & JACOB ;
5. & 6. LAMBERT & FRANÇOIS ;
7. JEANNE, mariée, le 26 Juin 1560, à *Jacques de Cuſſy*, Ecuyer, Sieur de Verquereuil ;
8. Et CATHERINE, femme de *Jean de la Rivière*, Ecuyer, Sieur de Rommilly & de Hérils, Conſeiller au Parlement de Rouen.

III. ANTOINE LESCALLEY, Ecuyer, Avocat du Roi à Bayeux, mort avant 1575, laiſſa pour enfans :

1. JACQUES, Ecuyer, Sieur de Grevilly, employé dans la recherche de M. de Roiſſy, l'an 1598, par PIERRE LESCALLEY, ſon oncle. Il eut pour fils :

   LAMBERT, Ecuyer, Sieur de Vaux, Lieutenant du Vicomte de Bayeux, confirmé, l'an 1666, dans ſa nobleſſe, par M. de Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen, & père de

   CHARLES, Chanoine de Feuguerolles en la Cathédrale de Bayeux, âgé de 20 ans en 1670.

2. JOACHIM, qui ſuit ;
3. Et JUDITH, vivante en 1575.

IV. JOACHIM LESCALLEY, Avocat du Roi, employé, comme ſon frère JACQUES, dans la recherche de M. de Roiſſy, mourut le 21 Août 1617, âgé d'environ 47 ans, laiſſant ſa femme enceinte, quatre fils & une fille, dont l'aîné n'avoit pas plus de dix ans. Entr'autres enfans il eut :

JACQUES & MICHEL, qui ſuit ; ils furent déclarés *nobles*, l'an 1666, par M. de Chamillart, Intendant de Caen.

V. MICHEL LESCALLEY, Ecuyer, Sieur d'Auval, fut père de

VI. RENÉ-JOACHIM LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Vallières.

III. PIERRE LESCALLEY, Sieur de Tour & d'Auval, ſecond fils de LAMBERT, & de *Françoiſe des Marets de Brunville*, fut Avocat du Roi après ANTOINE, ſon frère aîné. Il produiſit ſes preuves de nobleſſe, en 1584, devant Jacques Joncy, Conſeiller du Roi, Général de ſes Finances en la Cour des Aides de Rouen, & Commiſſaire de Sa Majeſté, tant pour lui, ARTHUR, GUILLAUME, FRANÇOIS & LAMBERT, ſes frères, que pour ſes neveux JACQUES & JOACHIM, fils de feu ANTOINE, ſon aîné. Il fit la même preuve, en 1598, devant M. de Roiſſy, pour lui, ANNIBAL & GERMAIN, ſes enfans, & pour JACQUES & JOACHIM, ſes neveux. Il mourut, âgé près de 82 ans, le 12 Juin 1611, à Bayeux, d'où il fut porté le lendemain à Mandeville, où il eſt enterré. Il avoit eu pour enfans :

1. JEAN, mort ſans alliance avant 1598 ;
2. ANNIBAL ;
3. GERMAIN, qui ſuit ;
4. Et RENÉE, femme de *Jean de la Cour*, Ecuyer, Sieur du Biſſon, Vicomte de Caen.

IV. GERMAIN LESCALLEY, Ecuyer, Sieur d'Auval, Conſeiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, puis Capitaine appointé de Sa Majeſté, épouſa *Marguerite d'Achey*, dont on ignore la poſtérité.

JACQUES LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de St.-Vigor, aſſiſta, comme parent, à la délibération, tenue le 28 Octobre 1615, pour la tutelle des enfans en bas âge de feu Geoffroy de Boran, Seigneur de Caſtilly, & de Jeanne d'Héricy, ſa veuve.

N... LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Torteval, conduiſit, au mois de Mars 1649, un détachement de Bourgeois de Bayeux vers M. de Matignon, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie, pendant qu'il faiſoit le ſiège de Valognes ſur M. de Bellefonds.

Demoiſelle ANNE LESCALLEY fut enterrée dans l'Egliſe des Carmélites de Caen, quoique, par ſon teſtament du 27 Mai 1675, elle eut choiſi ſa ſépulture aux Jacobins de la même Ville. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, d'après une *Notice envoyée*.)

Les armes : *d'azur, à 3 heaumes ou caſques d'or.*

LESCALOPIER ou L'ESCALE & L'ESCALOPIER, Famille diſtinguée par ſes alliances, & qui a occupé les premières charges de la Magiſtrature.

GASPARD L'ESCALOPIER, Baron de Nourat, Conſeiller au Parlement de Paris, mort, étant de Grand'Chambre, en 1708, avoit épouſé *Françoiſe-Geneviève Colin*, morte le 3 Avril 1725. Il en eut :

1. CÉSAR-CHARLES, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOISE-MARIE, veuve depuis 1718 de *René-François de Saint-Remy*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Fouquet au Maine, &c., dit *le Marquis de Saint-Remy*, morte le 29 Mai 1747, n'ayant eu qu'une fille, morte le 26 Février 1719.

CÉSAR-CHARLES L'ESCALOPIER, Chevalier, Seigneur de Liencourt, Crémery & autres lieux, né le 5 Février 1671, fut ſucceſſivement Conſeiller au Parlement de Paris, où il fut reçu le 30 Juin 1694; Maîtres des Requêtes le 3 Décembre 1708, Intendant du Commerce, puis Intendant de Champagne, & nommé Conſeiller d'Etat en 1730; il préſida, en cette qualité, au Grand Conſeil en 1742, & eſt mort à Paris le 7 Février 1753. Il avoit épouſé *Anne-Geneviève Charrier*, morte le 24 Juillet 1712, fille de *Jean*, Seigneur de la Rochette, & d'*Anne Gaborit*. Il laiſſa :

1. GASPARD-CÉSAR-CHARLES, qui ſuit ;
2. CHARLES-ARMAND L'ESCALOPIER DE NOURAT, Maître des Requêtes ;
3. CHARLES-FRANÇOIS, Capitaine dans le Régiment Royal-Cravates, qui s'eſt retiré de bonne heure du ſervice, avec la Croix de Saint-Louis, à cauſe de ſes infirmités.

GASPARD-CÉSARD-CHARLES L'ESCALOPIER, Maître des Requêtes, Intendant à Montauban depuis 1740, puis à Tours depuis 1756, Conſeiller d'Etat en 1766, s'eſt marié le 15 Septembre 1737, avec *Anne le Clerc de Leſſeville*, fille de *Charles-Nicolas*, & de *Charlotte-Françoiſe le Clerc de Leſſeville*, dont des enfans, entr'autres :

EDMÉE-ANNE-CHARLOTTE, qui s'eſt mariée le 1er Avril 1764, avec *Joſeph Bailly*, Comte de Freſnay, Capitaine au Régiment du Roi. Voy. ESCALE & ESCALOPIER (L').

(*Mercure de France* de Juin 1753, pag. 207.)

LESCHASSIER, Famille établie à Paris, qui remonte à

I. LAURENT LESCHASSIER, marié 1° à *Jeanne Meſſier ;* & 2° à *Anne Hennequin*. Du premier lit il eut :

1. JEAN, dont on ignore le ſort.

Et du ſecond lit vinrent :

2. PIERRE-PHILIPPE, qui ſuit ;
3. Et FRANÇOIS, Auditeur des Comptes en 1557, & Correcteur le 16 Novembre 1560, mort le 12 Novembre 1569, ainſi qu'il ſe voit par ſon épitaphe dans l'Egliſe Saint-Paul de Paris, Chapelle Saint-Nicolas. Il avoit épouſé *Madeleine Veau*, décédée le 16 Juin 1602, fille d'*Alain Veau*, Receveur Général des Finances, & de *Jeanne de Neufville-Villeroy*, dont :

JEAN, Conſeiller au Châtelet, qui, de ſa femme, *Marie Pithou*, fille du célèbre *Pierre Pithou*, Subſtitut du Procureur Général, & de *Catherine Palluau*, eut deux filles, ſavoir :

MARIE-LOUISE, morte en Octobre 1651. Elle avoit épouſé, le 8 Février 1626, *Louis le Pelletier*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Tréſorier de France en Dauphiné, d'une ancienne Famille de Robe du pays d'Anjou & du Maine, mort en Octobre 1649, dont l'illuſtre *Claude*

le Pelletier, Miniſtre d'Etat, mort le 10 Août 1711;

Et CATHERINE, mariée à *Claude Fournier,* Préſident & Tréſorier de France à Poitiers.

II. PIERRE-PHILIPPE LESCHASSIER, Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi, épouſa *Claude Miette*, fille de *Jean*, Seigneur de Bois-Raoul, près d'Amiens, & en eut :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. JACQUES, né en 1550, célèbre Avocat, Auteur de pluſieurs ouvrages, particulièrement ſur les Libertés de l'Egliſe Gallicane, à l'occaſion deſquelles il fut lié d'un commerce de Lettres très-intime avec Fra-Paolo, & autres ſavans perſonnages; il mourut le 28 Avril 1625. (Voy. ſon éloge dans Moréri ;)
3. Et autre JACQUES, époux de *Marie Gobelin,* fille de *Philibert,* & de *Catherine Favereau,* dont :

CLAUDINE, mariée à *Jean Lombart.*

III. LOUIS LESCHASSIER, Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi le 18 Janvier 1588, réſigna en 1624, mourut le 9 Avril 1631, âgé de 74 ans. Il avoit épouſé *Deniſe Breuillet*, morte le 6 Janvier 1622, âgée de 55 ans. Ils ſont inhumés dans l'Egliſe Saint-Leu, où ſe voit leur épitaphe, derrière le Chœur, près de la Chapelle Notre-Dame-des-Anges. Ils laiſſèrent de leur mariage :

CHRISTOPHE, qui ſuit;

Et ANNE, mariée à *Jean-François de Bragelongne*, Chevalier, Seigneur de la Neuville, Conſeiller au Parlement de Paris, dont des enfans. Voy. BRAGELONGNE.

IV. CHRISTOPHE LESCHASSIER, Correcteur des Comptes le 7 Octobre 1621, puis Maître des Comptes le 24 Juin 1634, avoit épouſé, en 1632, *Marguerite Miron*, fille de *Robert*, Seigneur du Tremblay, Prévôt des Marchands, Ambaſſadeur en Suiſſe, & de *Marguerite Brethe*, dont :

1. ROBERT, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Docteur de Sorbonne, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice en 1704, mort Doyen de la Sorbonne le 18 Août 1725, âgé de 84 ans ;
3. Et MADELEINE, Fondatrice de la Maiſon des Filles de l'Inſtitution Chrétienne, établie d'abord rue du Gindre, & préſentement rue du Pot-de-Fer.

V. ROBERT LESCHASSIER, Seigneur de Maricourt, né le 15 Mars 1637, Avocat du Roi au Châtelet le 7 Novembre 1656, Conſeiller au Parlement le 19 Décembre 1659, Conſeiller de Ville en 1675, mort, Doyen honoraire du Parlement, le 28 Juin 1723, & inhumé à Saint-Sulpice, où l'on voit ſon épitaphe ſur l'un des piliers du Chœur, du côté de la Sacriſtie, avoit épouſé, 1° en Juin 1661, *Marie-Françoiſe Loiſel,* fille d'*Antoine*, Conſeiller au Parlement, & d'*Anne le Boulanger ;* 2° le 21 Juin 1666, *Anne Brayer*, morte le 13 Juillet 1687, âgée de 45 ans, fille de *Nicolas Brayer*, Médecin du Roi, & d'*Anne Joſſe;* & 3° en 1696, *Louiſe Deſchamps,* dit *Morel*, Dame de Maricourt. Du ſecond lit vinrent :

1. CHRISTOPHE-NICOLAS, qui ſuit ;
2. ROBERT, Sieur de Perchant, Lieutenant de Cavalerie, mort, ſans alliance, le 14 Janvier 1728;
3. THOMAS, Sieur de la Chapelle, Conſeiller au Grand Conſeil, mort auſſi ſans alliance, le 16 Octobre 1737 ;
4. GASPARD, Sieur de Courmont, Sous-Lieutenant aux Gardes Françoiſes, mort ſans avoir été marié ;
5. ETIENNE-FRANÇOIS, rapporté après ſon frère aîné ;
6. Et ANNE-MARGUERITE (aînée de ſes frères), mariée à *Charles Loyſeau*, Conſeiller au Parlement, dont : *Charles-Joſeph Loyſeau*, mort garçon le 13 Octobre 1739 ; & *Anne-Madeleine Loyſeau,* femme d'*Antoine-Jean Lucas de Muyn,* Conſeiller au Parlement, duquel elle eut : *Marie-Anne-Geneviève Lucas*, née le 10 Mars 1715, mariée, le 14 Février 1748, à *Louis-François-de-Paule le Fèvre d'Ormeſſon de Noiſeau,* Préſident du Parlement. De cette alliance ſont iſſus deux enfans. Voy. FÈVRE D'ORMESSON D'EAUBONNE & DE LÉZEAU (LE).

VI. CHRISTOPHE-NICOLAS LESCHASSIER-DESCHAMPS-DE-MOREL, Seigneur de Maricourt, Conſeiller de la Cour des Aides le 19 Mars 1695, mort à Maricourt le 4 Octobre 1727, avoit épouſé, le 23 Avril 1696, *Charlotte-Geneviève Soufflot*, fille de N... *Soufflot*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & de N... *Rondelet*, dont il n'eſt reſté que deux filles, ſavoir :

MARIE-GENEVIÈVE, femme de *Jean-Baptiſte-Pierre Lambert,* Correcteur des Comptes. Elle eſt morte le 10 Juillet 1749, laiſſant trois fils, qui ſont mariés, & ſon époux eſt décédé le 31 Janvier 1763;

Et ANNE-MADELEINE, mariée à *Jacques-Louis-Sébaſtien Héricart*, Seigneur de Thury,

Conſeiller en la Cour des Aides, mort le 14 Octobre 1757, laiſſant ſix fils, dont les quatre aînés ſont décédés ſans avoir été mariés.

VI. ETIENNE-FRANÇOIS LESCHASSIER, Seigneur de Méry-ſur-Marne, né au mois de Mars 1679, cinquième fils de ROBERT, & d'*Anne Brayer*, ſa ſeconde femme, a épouſé, le 4 Mai 1719, *Anne-Marie-Charlotte de Méry*, Dame de Méry-ſur-Marne, fille de *Charles-Antoine*, & d'*Henriette de Laval de Létancourt*. Elle eſt décédée le 16 Septembre 1731, & ſon mari le 10 Avril 1744, laiſſant :

1. ETIENNE-ROBERT, qui ſuit ;
2. LOUIS-FRANÇOIS, né le 19 Mars 1721, Capitaine au Corps Royal de l'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice en 1760 ;
3. Et MADELEINE, née le 29 Juin 1725, morte le 1er Février 1755, mariée, le 22 Juin 1748, à *Philbert-Charles Richer*, Seigneur de Montéhard, Baron de Neufville, dont *Marie-Madeleine-Etiennette Richer de Montéhard*, née le 10 Avril 1749, mariée, en Février 1770, à *Jean-Baptiſte-Denis de Baſtard-de-Fontenay*, Capitaine de Dragons.

VII. ETIENNE-ROBERT LESCHASSIER, Seigneur de Méry-ſur-Marne, Létancourt, &c., né le 4 Février 1720, Conſeiller en la Cour des Aides le 1er Décembre 1739, a épouſé, le 26 Juin 1753, *Marie-Henriette Thoré*, fille de *Nicolas-François*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Seigneur de Charonne & Paras, & de *Louiſe Tronchy*, dont :

1. JACQUES-ETIENNE, né le 22 Novembre 1767 ;
2. Et HENRIETTE-MADELEINE, née le 5 Mai 1754, mariée, le 29 Janvier 1771, à *Jacques-Etienne-Joſeph Lambert-Deſchamps-de-Morel*, Auditeur des Comptes, ſon couſin iſſu de germain, dont poſtérité. Voy. LAMBERT.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de 5 mouchetures d'hermine de ſable, & accompagné de 3 demi-vols d'or, 2 & 1.*

ETIENNE-ROBERT LESCHASSIER les porte *parti* de celles de ſa mère : *bandé d'or & de gueules*, qui ſont les armes DE MÉRY.

LESCOET ou LESCOUET, en Bretagne, Famille à laquelle l'*Armorial Breton*, imprimé à Rennes en 1691, donne pour armes : *de ſable, à la faſce d'argent, chargée de 3 quintefeuilles de ſable.*

LESCOET ou LESCOUET, Famille originaire de la même Province, & dont étoit

AUFFRAY DE LESCOET, Sieur de la Guérande, Conſeiller d'Etat & Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Bretagne, qui obtint que la Seigneurie *du Boſchet*, avec union de celle de *la Chalotais*, fut érigée en Vicomté, par Lettres du mois de Juillet 1608, enregiſtrées à Rennes & à Nantes les 17 Février & 27 Mars 1609. Cette Vicomté étoit poſſédée, en 1757, par N... DE LESCOET, veuve du Marquis *de la Roche*.

A cette Famille appartient JEANNE DE LESCOET, Dame de la Moquelays, Dame d'honneur de la Reine, qui s'eſt mariée à *Charles de Beurges*, Seigneur de Sivry en Lorraine, dont la fille unique, *Philippe de Beurges*, Dame de Sivry & de la Moquelays, a été la première femme de *Charles du Cambout*, Marquis de Coislin, Baron de Pontchâteau, &c., duquel elle a eu poſtérité. Voy. BEURGES & CAMBOUT.

Les armes DE LESCOET ſont : *de ſable, à l'épervier d'argent, armé, longé & grilleté d'or, & accompagné de 3 coquilles d'argent, 2 & 1.*

LESCOET, ou LESCOUET, auſſi en Bretagne ; Famille établie dans le Bas-Léon. L'*Armor. Breton* lui donne pour armes : *d'argent, à l'écuſſon de gueules en abîme, accompagné de 6 croix recroiſettées d'azur, en orle.*

LESCOT, en Dauphiné, Famille qui porte : *d'or, à 3 têtes de lion, arrachées de gueules.*

LESCOUX. Il eſt parlé de cette Famille dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 290.

HENRI DE LESCOUX, Seigneur de Torcy, demeurant à Hautevesnes, Election de Château-Thierry, produiſit des titres de cinq degrés depuis l'an 1523.

Les armes, *de gueules, au ſautoir échiqueté d'argent & d'azur de 2 tires.*

* LESCUN. C'eſt une des douze premières Baronnies du Béarn, qui fut poſſédée, juſqu'au commencement du XIIIe ſiècle, par des Seigneurs auxquels elle avoit donné ſon nom. Elle paſſa depuis dans diverſes Maiſons, entr'autres dans celle de *Foix*, & donna ſon nom à *Thomas de Foix*, dit *le Maréchal de Leſcun*. Cette Baronnie eſt poſſédée, depuis

100 ans, par ceux du nom de *Laur*, d'une noble & ancienne Famille de Gaſcogne, ſuivant la production de leurs titres de Nobleſſe de 1639. Voy. LAUR.

* LESCURE, en Languedoc, Diocèſe d'Albi : ancienne Baronnie qui donne droit d'entrée à l'Aſſiette de ce Diocèſe. Voici ce que nous ſavons ſur cette Famille, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

ALPHONSE, Marquis DE LESCURE, Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, & Chevalier de Saint-Louis, mort en Septembre 1734, avoit épouſé, le 14 Février 1714, *Henriette-Eliſabeth de Granges-de-Surgères*, fille de *François*, Marquis de Puyguion & de la Flocellière, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Françoiſe de la Caſſaigne*, dont un fils, qui ſuit. — Cet ALPHONSE avoit pour frère, LOUIS, dit *le Chevalier* DE LESCURE, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, & Chevalier de Saint-Louis.

FRANÇOIS-ALPHONSE, Marquis DE LESCURE, Baron de Sainte-Flaive, Trébons, &c., Meſtre de Camp Lieutenant du Régiment Dauphin, Dragons, Menin de Monſeigneur le Dauphin, fut tué à la bataille donnée ſous Plaiſance, le 16 Juin 1746, commandant tous les Dragons de l'armée. Il avoit épouſé, le 15 Février précédent, *Agathé-Geneviève Sauveſtre de Cliſſon*, Comteſſe des Mottes, fille de feu *Charles-Bernard-Xavier*, Comte de Cliſſon, Grand Sénéchal du pays d'Aunis & de Marennes, & de *Marie-Anne-Sara de Pont*; elle étoit ſœur du Comte *de Cliſſon*, Capitaine aux Gardes Françoiſes, tué à la bataille de Fontenoy en 1745; & petite-nièce de M. le Comte *de Cliſſon*, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine des Grenadiers aux Gardes Françoiſes. Elle a été préſentée, le 3 Janvier 1748, par feue Madame la Princeſſe de Montauban, & admiſe dans les caroſſes de feue la Reine à Compiègne, en 1764. Elle a pour fils unique,

LOUIS-MARIE-JOSEPH, Marquis DE LESCURE, Baron de Sainte-Flaive, Valderiès, Marcel, &c., né poſthume le 25 Novembre 1746, tenu ſur les Fonts à la Rochelle, en Juillet 1748, par feu M. le Dauphin & Madame la Dauphine, repréſentés par M. le Comte & Madame la Comteſſe de Chabannes. Il a été Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin en 1766, & Cornette des Mouſquetaires de la ſeconde Compagnie en 1768. Il avoit épouſé, par contrat du 2, célébration le 17 Juin 1765, *Jeanne de Durfort*, préſentée le 20 du même mois, & le 21 en qualité de Dame pour accompagner Meſdames VICTOIRE, SOPHIE & LOUISE, morte en 1766, fille puînée de *Jacques de Durfort*, II^e^ du nom, dit *le Marquis de Durfort-Civrac*, ci-devant Colonel du Régiment Royal des Vaiſſeaux, Ambaſſadeur de France auprès du Roi des Deux-Siciles, &c., & de N... *de la Faurie*, l'une des Dames de Meſdames de France. (Voy. DURFORT, branche de *Civrac*.)

La branche de *Ledon*, ou *Ledou*, s'eſt éteinte dans JACQUES DE LESCURE, Seigneur de Ledon, mort depuis pluſieurs années, laiſſant pour fille unique, MARIE-ANNE DE LESCURE, femme d'*Alexandre du Lac*, Seigneur de Monvert, à Caſtres en Languedoc, dont des enfans.

Les armes DE LESCURE ſont : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or; & aux 2 & 3 d'or, au lion d'azur*.

LESCUT ou L'ESCUT (DE), ancienne & illuſtre Nobleſſe du Duché d'Anjou, originaire du Poitou, dont une branche a ſubſiſté longtems en Lorraine, & s'eſt éteinte dans la Maiſon de *Rennel*; une branche de cette dernière a relevé le nom de LESCUT.

I. LOUIS DE LESCUT, Ecuyer d'Ecurie de Louis, Duc d'Anjou, épouſa *Marguerite de Tillon*, & en eut :

II. HARDI DE LESCUT, Chevalier, Seigneur du Sacé en partie, Chambellan du Duc d'Anjou, qui s'eſt marié à *Barbe de Chahanay*, dont vint :

III. LOUIS DE LESCUT, II^e^ du nom, Capitaine de 100 Lances au ſervice du Roi de Sicile, Duc d'Anjou. Il épouſa *Anne du Buchet*, fille de *Louis*, Seigneur du Buchet, en Anjou, & de *Jeanne de Châteaubriand*. Leurs enfans furent :

JEAN, qui ſuit;

Et RENÉ, Capitaine dans l'armée du Duc de Calabre, qu'il ſuivit dans ſa conquête de la Catalogne. Il épouſa à Barcelone la Dame *de la Maille*.

IV. JEAN DE LESCUT, Capitaine de 100 Lances au ſervice de JEAN D'ANJOU, Duc de Ca-

labre, de Lorraine & de Bar, dans ſes guerres en Italie & en Catalogne, fut bleſſé mortellement au ſiège de Barcelone. Il étoit venu en Lorraine, où il avoit épouſé *Marguerite de Bouzey*, fille de *Jean*, Seigneur de Dombrot & de Saint-Germain, & de *Bonne de Saint-Loup*; celle-ci fille de *Mathieu*, Seigneur *de Saint-Loup* (fils de *Guillaume de Saint-Loup*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Choiſeul*), & de *Jeanne de Vergy*, dont les père & mère étoient *Jean de Vergy*, Seigneur de Richecourt, & *Catherine de Haraucourt*. Cette *Marguerite de Bouzey* étoit petite-fille de *Liébaut*, Seigneur *de Bouzey*, & de *Catherine de Thuillières*, & arrière-petite-fille de *Jean*, Seigneur *de Bouzey*, & de *Marie de Bauffremont*. Elle fut mère de

V. Louis de Lescut, IIIe du nom, Seigneur en partie de Saint-Germain, Conſeiller d'Etat des Ducs de Lorraine, René II, Antoine, François & Charles, & Vice-Bailli de Nancy, mourut le 8 Août 1555. Il avoit épouſé, en 1503, *Iſabellion Guérin*, tante de *Claude Guérin*, Seigneur du Montet, Miniſtre, Secrétaire d'Etat & Préſident de Lorraine, &c. Elle fonda, le 18 Septembre 1555, la Chapelle Saint-Louis & Sainte-Eliſabeth, en l'Egliſe Saint-Georges de Nancy, où ſon époux étoit inhumé, teſta le 1er Mars 1563, & décéda le 3 Juin 1573, ayant eu de ſon mariage :

1. Claude, mort ſans alliance;
2. Jean, qui ſuit;
3. Bernard, mort Religieux Bernardin, en l'Abbaye de Clairlieu, près de Nancy;
4. Olry, mort Religieux Bénédictin, en l'Abbaye de Saint-Epvre à Toul;
5. Nicolas, Seigneur de Saint-Germain, Secrétaire d'Etat & Ambaſſadeur des Ducs Antoine, François & Charles, vers l'Empereur Charles-Quint. Il négocia le fameux traité de Nuremberg, du 26 Août 1542, & l'Empereur le créa *Comte du Saint-Empire*, par diplôme du 30 Mai 1544, avec clauſe qu'au défaut de ſa poſtérité, cette dignité paſſeroit à ſon frère Jean de Lescut, & à ſes deſcendans mâles; & au défaut de ceux-ci, à ſa fille aînée & à ſa poſtérité maſculine. Le Comte de Lescut mourut ſans poſtérité le 22 Février 1580. Voy. ESCUT (L'). Il avoit épouſé, en 1546, *Claude le Clerc*, morte en 1603, ſœur aînée de *Barbe*, ſeconde femme de Jean de Lescut, ſon frère aîné;
6. Anne, mariée, en 1536, à *Joachim des Fours*, Ecuyer, Seigneur de Mont, & morte le 3 Juin 1551. D'elle ſont iſſus les Comtes *des Fours*, établis en Bohême. Voy. FOURS (DES);
7. Et Barbe, mariée 1° à *Gérard de Vauthier*, Seigneur de Xivry, Broucey, Rolcourt & Marvoiſin, Capitaine de Bouconville; 2° à *Jacques de Menuteau*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de Lorraine, mort ſans enfans; 3° à *Jean du Hautoy*, Seigneur de Luzy, dont elle eut poſtérité. Voy. HAUTOY (DU); & 4° à *Jean de Saint-Flin*, Seigneur dudit lieu, Maréchal des Logis du Duc de Lorraine. Elle n'en eut point d'enfans.

VI. Jean de Lescut, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Pixerécourt, Malzéville, Vice-Bailli de Nancy, en ſurvivance de ſon père, mort le 17 Mai 1581, avoit épouſé, 1° par contrat du 17 Octobre 1534, *Mayelles de Beurges*, fille de *Jean*, Seigneur de Remicourt, &c., Contrôleur Général de Lorraine, & de *Claude d'Eumont*, ſa première femme. Elle étoit ſœur conſanguine de *Charles*, Seigneur de Sivry, &c., Bailli & Gouverneur du Marquiſat de Nomeny, qui fut aïeul de *Marguerite-Philippe du Cambout*, épouſe du Prince Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, Grand Ecuyer de France. Voy. BEURGES & CAMBOUT; & 2° par contrat du 21 Octobre 1554, *Barbe le Clere*, fille de *Claude*, Seigneur de Pulligny, Ceintrey, Voinemont, Malaucourt, Chamagne, &c., Voué de Saint-Nicolas, & de *Catherine de Trèves*, Dame d'Érize-Saint-Dizier, & des deux Maraſſes. Du premier lit il eut :

1. Jean, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Barbe, Comteſſe du Saint-Empire, titre qu'elle tranſmit à ſa poſtérité maſculine. Elle mourut le 29 Mars 1637, âgée de 79 ans; elle avoit épouſé, par contrat du 9 Juin 1575, *Balthazar de Rennel*, alors Ecuyer d'Ecurie de Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, frère de la Reine Louise, enſuite Miniſtre d'Etat & Préſident de Lorraine, mort le 16 Novembre 1637, âgé de 83 ans. Voy. RENNEL;
3. Elisabeth, Dame de Pixerécourt, mariée, par contrat du 31 Août 1586, à *Antoine de Berman*, Seigneur d'Uzemain, Conſeiller d'Etat du Duc de Lorraine;
4. Et Claude, Dame de Malaucourt, alliée, 1° à *Perrin Leſcuyer*, Seigneur de Remaiſ-

nil, & Hannonville, mort ſans enfans, lequel lui légua tous ſes biens ; & 2° par contrat du 11 Juin 1598, à *Jacob de Rutant*, Conſeiller d'Etat & Préſident unique de la Cour Souveraine de Saint-Mihiel.

VII. JEAN DE LESCUT, IIIe du nom, Chevalier, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Pixerécourt & Saint-Germain, mourut en 1589, ſans enfans de ſa femme *Jeanne le Poignant*, fille de *Jean*, Conſeiller d'Etat & Préſident de la Cour Souveraine de Saint-Mihiel. (*Tablettes généal. & hiſtor.*, part. VII, p. 132.)

Les armes : *d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, chargé ſur l'épaule d'un écuſſon d'argent.*

LESCUYER, ou L'ESCUYER, en Champagne, porte : *d'argent, à 3 merlettes de ſable.*

LESCUYER, ou L'ECUYER DE MURET, en Picardie. Voici ce que nous apprend, ſur cette Famille, le *Mercure de France* de Novembre 1741, pag. 2545.

JÉRÔME LESCUYER, Comte de Greſſy, eut de *Marie Viole*, ſon épouſe,

JÉRÔME LESCUYER, IIe du nom, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, qui obtint que la Seigneurie *de Muret*, près de Soiſſons, fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1659, enregiſtrées au Parlement le 29 Août ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 30 Juin 1660. Le Comte *de Muret* fut tué à la bataille de Senef le 11 Août 1674. De ſon mariage avec *Françoiſe de Boullenc de Saint-Remy* il a eu :

JÉRÔME-FRANÇOIS LESCUYER, Comte de Muret, Seigneur de Droizy, Nanteuil, Mais, Violaine, Launoy-lès-Crouas, & en partie d'Acy, de Balagny, Courcelles & Bagneux, & du Fief de LESCUYER, qui commença à ſervir, en 1683, en qualité d'Aide de Camp du Comte d'Auvergne, au ſiège de Courtrai. Il fut ſucceſſivement Lieutenant dans le Régiment Dauphin en 1686, Capitaine au même Régiment en 1689 ; Colonel du nouveau Régiment d'Albigeois en 1692, puis de celui de Beauvoiſis la même année ; Brigadier des Armées du Roi le 29 Janvier 1702 ; Maréchal de Camp le 26 Octobre 1704 ; Chevalier de Saint-Louis en 1705 ; Commandeur du même Ordre, avec 4000 livres de penſion, en Décembre 1707 ; & enfin Lieutenant Général des Armées du Roi le 27 Mars

1710. Il obtint la Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis le 18 Avril 1721, & le Gouvernement de Thionville le 1er Octobre 1731, dont il ſe démit en Juin 1733, & fut récompenſé d'une penſion de 8000 livres. Il eſt mort à ſa Terre de Muret dans le Soiſſonnois, vers la fin du mois d'Octobre 1741, âgé de près de 80 ans. Il avoit épouſé *Louiſe-Agnès Aubert*, fille de *Simon*, de la Province du Limouſin, Capitaine dans le Régiment d'Anjou, & de *Catherine Barbade-de-Mézières*, dont pour fils unique,

LOUIS-JÉRÔME LESCUYER, Marquis de Muret, né en 1722. (Nous ignorons s'il eſt marié, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, chargé de 5 bezans de gueules, & accompagné de 3 molettes d'éperon d'or ; & aux 2 & 3 d'azur, à la bande d'or.*

LESDAIN, ancienne Nobleſſe originaire du Cambréſis, qui vient de s'éteindre. Son antiquité, ſes illuſtrations & ſes alliances ſont prouvées par une quantité de Chartres des Abbayes de Flandre, d'Artois & du Cambréſis, & par les Hiſtoriens de ces Provinces.

On croit que le Bourg, qui porte le nom de LESDAIN, dans le Cambréſis, a été l'un des apanages de l'illuſtre Maiſon de *Crèvecœur*, dont ſont ſorties pluſieurs autres Maiſons, comme *Saint-Aubert*, *Honnecourt*, *Wallincourt*, *Buſignies*, *Haucourt*, *Beaumont*, *Frincourt*, *Aſpremont*, LESDAIN, *Clermont*, *le Bouc*, *Pillaizo*, *Buſigneuil*, & pluſieurs autres du Cambréſis.

Les deſcendans de ces Maiſons, dit le *Mémoire* manuſcrit qui nous a été communiqué, ne ſe ſont fait connoître que ſous les noms de leurs apanages, quoiqu'iſſus d'une même ſouche, les uns s'étant contentés de briſer ou diverſifier leurs armes de quelques pièces ; les autres de retenir les ſimples couleurs, ou de les changer tout-à-fait, retenant tous néanmoins le cri de *Crèvecœur*, ou d'*Oiſy*, en mémoire de leur *Eſtoc*.

Il eſt parlé dans le tom. II, de l'*Hiſt. de Flandre*, ſous l'an 1096, d'un ARNOUL DE LESDAIN, entre les Chevaliers du Cambréſis, qui ſe trouvèrent au Tournois d'Anchin.

Parmi les principaux bienfaiteurs de l'Abbaye de Vaucelles, fondée, en 1131, par Hugues d'Oiſy, on compte les Seigneurs de Coucy, de Montmirail, de Saint-Aubert, de

Courtenay, de Wallincourt, de Beaumetz, DE LESDAIN, & autres Chevaliers, &c. D'anciennes Chartes, de 1148, juſtifient, que les Seigneurs DE LESDAIN furent, avec d'autres Seigneurs, bienfaiteurs de l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambrai. Les Maiſons d'Oiſy, de Coucy, de Montmirail, d'Ivry, de Luxembourg, de Beaumetz, DE LESDAIN, de Wallincourt, &c., contribuèrent, en 1180, à la fondation de l'Abbaye de Prémy. On lit auſſi dans l'*Hiſt. de Flandre*, que GILLES DE LESDAIN ſe croiſa pour la Terre Sainte, avec Renaud de Haucourt, Alard de Saint-Vaaſt, Gérard de Saint-Aubert, Gilles de Croiſy, & une quantité d'autres Chevaliers. Les mêmes Chartes & Hiſtoires diſent que les Chanoines de Wallincourt reconnoiſſent pour leurs bienfaiteurs, les Seigneurs de Crèvecœur, de Luxembourg, de Beaumetz, de Melun, de Haucourt, DE LESDAIN, &c. On lit enfin dans une Charte de l'Abbaye de Vaucelles de 1263, qu'Adam, Sire d'Audencourt, Jean le Leu, Weric le Leu, Watier de Tourote, Sire d'Honnecourt, & Châtelain de Noyon, & Gérard d'Avernes, eurent de grands procès, pour la ſucceſſion de leurs aïeuls, qui ne finirent que par une Sentence ſolennelle, donnée par la Cour Féodale de l'Evêché de Cambrai, compoſée d'un grand nombre d'hommes de Fiefs, tant Chevaliers, qu'Ecuyers, dont les principaux étoient Simon d'Eſcars, Grand Bailli de Cambrai, Baudouin de Wallincourt, Jean de Creton, dit d'Eſtourmel, Hugues, dit l'Enfant de Crèvecœur, ARNOUL DE LESDAIN, Landry d'Oiſy, Renaud de Haucourt, Mathieu d'Havrincourt, & autres Chevaliers, qualifiés tous *hommes de Fiefs du Palais Epiſcopal de Cambrai.*

De RENAUD DE LESDAIN ſortirent pluſieurs enfans mâles : un des aînés eut la Terre de LESDAIN, & n'eut qu'une fille, qui porta cette Seigneurie à Meſſire *Renaud de Haucourt*, vers l'an 1314, dans la Famille deſquels cette Terre a reſté juſqu'en 1475, qu'une fille, héritière de ladite Seigneurie, la porta à *Pierre de Lannoy*, ſon mari.

I. PIERRE DE LESDAIN, cadet des fils de RENAUD, quitta ſon pays vers l'an 1350, épouſa une Demoiſelle *de Saint-Omer de Moerbeeck*, & paſſa en Normandie, où il acheta pluſieurs Terres, entr'autres la Terre & le Fief de la Châlerie, près de Domfront. Il fut Châtelain du Château de cette ville, ſous Pierre, Comte d'Alençon, auquel il rendit de très-grands ſervices. Il conſerva Domfront, malgré tous les efforts des Anglois ; en reconnoiſſance de ſa valeur, il eut la permiſſion de placer l'écu de ſes armes ſur celles de la ville. Il eut de ſon mariage :

II. PIERRE DE LESDAIN, IIe du nom, qui épouſa *Anne d'Orglande*, de la Maiſon de *Pretot* du Côtentin, aujourd'hui *Briouze*. Il fut Châtelain du Château de Domfront, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Ordre où l'on ne recevoit alors que les perſonnes les plus qualifiées, tant par l'antiquité que par l'illuſtration de leur naiſſance. PIERRE DE LESDAIN rendit aveu, le 11 Juillet 1469, de ſon Fief de la Châlerie aux Abbé & Religieux de Lonlai, à cauſe de leur Baronnie de Lonlai, dont il relève. Il eut de ſon mariage :

III. PIERRE DE LESDAIN DE LA CHALERIE, IIIe du nom, qui épouſa, 1° en 1492, *Guillemette Muſtel du Boſc-Roger* ; & 2° *Madeleine de Neuville*. Du premier lit il eut :

GUILLAUME, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint :

THOMAS, tué à la tête d'un Régiment qu'il commandoit. Son tombeau ſe voit dans l'Egliſe paroiſſiale de N.-D. de Domfront, & il eſt repréſenté dans un tableau à genoux, ayant l'épée au côté.

IV. GUILLAUME DE LESDAIN, Ecuyer, Seigneur de la Châlerie, tranſigea, le 2 Juillet 1539, avec Julien Gilbert, au ſujet d'une maiſon ſiſe à Domfront. De ſon mariage contracté, le 2 Janvier 1524, avec *Mahée Foucault*, il eut :

V. PIERRE DE LESDAIN DE LA CHALERIE, IVe du nom, qui s'eſt marié, par acte paſſé devant les Tabellions de Domfront, le 17 Juin 1555, à *Renée Roger*, Dame du Champ-au-Gué. Il rendit aveu, au Duc d'Alençon, pour les héritages par lui poſſédés à Domfront ; fut député par la Nobleſſe de cette ville en 1586, pour aller préſenter au Roi l'état déplorable, où les guerres l'avoient réduite, & obtenir de Sa Majeſté la permiſſion de lever ſur les marchandiſes un droit d'octroi pendant un certain tems. Le Roi HENRI III lui donna une Lettre en parchemin, & ſcellée des armes de France, qui permettoit à PIERRE DE LESDAIN, Ecuyer, Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine de Chevaux-Légers au

pays de Normandie, de lever & mettre ſur pied quelques gens de guerre, tant de Cavalerie que d'Infanterie. Le Roi le qualifie dans cette Lettre, de *notre cher & bien amé* PIERRE DE LESDAIN, & il ordonne à tous les Lieutenans Généraux & Gouverneurs des Provinces & Villes, Maréchaux de France, Meſtres de Camp, Baillis, Sénéchaux, Capitaines & conducteurs de gens de guerre, & à tous ceux qu'il appartiendra, de le laiſſer & ſouffrir-faire ſûrement & librement ladite levée de gens de guerre, & à le laiſſer paſſer, &c.; cette Lettre eſt du 15 Mars 1589. PIERRE DE LESDAIN rendit de grands ſervices pendant les guerres, dont la ville de Domfront fut affligée. Il en fut nommé Capitaine en chef, le 3 Novembre 1590, rendit hommage de ſon fief de la Châlerie, le 8 Octobre de la même année, aux Abbé & Religieux de Lonlai, & laiſſa de ſon mariage :

VI. RENÉ DE LESDAIN, Ecuyer, Seigneur de la Châlerie, qui obtint du Roi HENRI IV, des Lettres de confirmation de nobleſſe, avec diſpenſe d'une plus grande production de titres, que ceux qu'il produiſit, & qu'il avoit pu réchapper des guerres & des incendies, auxquels fut en proie la ville de Domfront, & particulièrement ſa maiſon, ſur laquelle les ennemis de l'Etat ſe vengèrent. Il obtint une ſeconde confirmation de nobleſſe, le 11 Décembre 1611; remit en état ſon fief de la Châlerie, qui avoit ſouffert quelques dénombremens par ſes prédéceſſeurs, à cauſe des dépenſes qu'ils avoient été forcés de faire à la guerre; & ſervit fidèlement ſon Roi & ſa patrie ſous les règnes d'HENRI III, d'HENRI IV & de LOUIS XIII. Ce dernier Prince lui accorda un Brevet de Capitaine d'Infanterie, avec une lettre écrite de ſa main, qui lui ordonnoit de lever avec toute diligence cette Compagnie, & de joindre l'armée à la ville de Meaux. Il épouſa, par contrat paſſé en 1586, devant les Tabellions de Domfront, *Madeleine le Cornier*, dont vint :

VII. FRANÇOIS DE LESDAIN, Ecuyer, Seigneur de la Châlerie, qui rendit foi & hommage au Roi, en 1628, de la Sergenterie de Lepicé, dite *de Lonlai*. Il fut Capitaine d'Infanterie, dans le Régiment de Quincé, où il ſervit pendant trois ans avec courage & fidélité dans toutes les occaſions qui ſe préſentèrent, ſuivant un certificat du Seigneur, Comte de Quincé, du 1er Février 1644. De *Nicole de Marguerit*, qu'il épouſa, par contrat du 30 Janvier 1628, il eut :

VIII. JACQUES DE LESDAIN, Ecuyer, Seigneur de la Châlerie, qui eut un Brevet de Capitaine d'Infanterie, en 1652, fut déchargé par un Arrêt contradictoire, rendu en la Chambre Souveraine établie par le Roi, de la taxe impoſée pour les droits de francs-fiefs, & de nouveaux acquêts; & il fut fait défenſe de le troubler, comme étant *noble d'ancienne race*, & d'*ancienne extraction*. Son fief de *la Châlerie* fut uni avec celui de la *Haute-Chapelle*, & érigé en plein fief de *Haubert*; & l'échange du fief de la *Haute-Chapelle*, entre le Seigneur *de la Châlerie* & les Religieux de Lonlai, fut confirmé par des Lettres Patentes de 1662, enregiſtrées en 1663. JACQUES DE LESDAIN épouſa, 1° *Marguerite Hébert*, fille de *Jean*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, & Doyen des Auditeurs des Comptes de la Chambre de Normandie, & d'*Anne Thouroude*; & 2° *Anne-Marie de Caignou*. Il eut du premier lit :

PIERRE, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint :

CHARLES-CLAUDE, Capitaine d'Infanterie pendant quelques années, Gentilhomme du Duc d'Orléans, Gouverneur des Ville & Château de Domfront, Lieutenant des Maréchaux de France, Grand Bailli d'Epée de la Généralité d'Alençon, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare de Jéruſalem, Maître des Eaux & Forêts de Domfront & de Falaiſe. Il épouſa, en 1736, *Henriette-Charlotte Picon de Grand-Champ*, fille de Meſſire *Jean-François-Louis Picon de Grand-Champ*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Cambréſis, & de noble Dame *Eliſabeth-Thérèſe de Baſſompierre*, nièce du Maréchal de ce nom. De ce mariage, qui donne des alliances à la Famille de LESDAIN, avec les Maiſons de *Choiſeul*, *Baſſompierre*, *Thiard de Biſſy*, &c., eſt née

MARIE-MICHELLE-FRANÇOISE-CHARLOTTE, mariée à ſon couſin germain, rapporté ci après.

IX. PIERRE DE LESDAIN, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de la Châlerie, & de la Haute-Chapelle, Seigneur, Patron, Haut-Juſticier de Clécy, la Villette, Saint-Lambert, Saint-Remy, Baron de la Landelle, né le 4 Novembre 1666, fut Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie, & pourvu de l'office de

Lieutenant des Maréchaux de France, au Bailliage de Falaiſe, le 30 Janvier 1700. Il épouſa *Catherine-Thérèſe de Croiſilles*, fille de Meſſire *Simon*, Chevalier, Seigneur de Chaſſonville, Moulins & de la Baronnie de la Landelle, & de *Catherine de Perrochel*. De ce mariage il a eu :

1. Pierre-François, qui ſuit ;
2. Et Charles-Pierre-Adélaïde, Capitaine de Dragons au Régiment d'Harcourt, Chevalier de Saint-Louis, mort le 4 Mars 1756.

X. Pierre-François de Lesdain, Chevalier, Seigneur de la Châlerie & de la Haute-Chapelle, Seigneur & Patron, Haut-Juſticier de Clécy, la Villette, Saint-Lambert, Saint-Remy-ſur-Orne, a été Page du Roi en ſa Petite Ecurie, Cornette, puis Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis en 1745, Lieutenant des Maréchaux de France, Gouverneur des Ville & Château de Domfront, Conſeiller du Roi, & Maître des Eaux & Forêts de Domfront & de Falaiſe, a obtenu du Roi par Lettres Patentes, accordées en Juin 1759, l'érection de ſix nouvelles Foires, à ſon Bourg de Clécy ; ces Lettres ont été lues au Parlement de Rouen le 6 Août de la même année, & enregiſtrées le 21 Décembre ſuivant. Il a épouſé, le 18 Juin 1754, par diſpenſe de Rome, du 10 Mai précédent, ſa couſine germaine, Marie-Michelle-Françoise-Charlotte de Lesdain, fille de Charles-Claude, ſon oncle, & d'*Henriette-Charlotte Picon de Grand-Champ*. Il eſt mort depuis quelques années, & n'a laiſſé qu'une fille unique, nommée

XI. Louise-Henriette de Lesdain, née le 26 Juillet 1755, qui a eu pour parrain & marraine M. le Duc & feue Madame la Ducheſſe d'Orléans. Elle s'eſt mariée, le 23 Octobre 1770, avec *Louis-Marie*, Comte *de Vaſſy*, né le 21 Juillet 1749, Meſtre de Camp de Cavalerie, & ſecond Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Anglois, et en a eu poſtérité. Voy. VASSY (de).

La Terre de *la Châlerie*, réunie au fief de la *Haute-Chapelle*, eſt dans cette Famille, depuis 1340, & la Terre & la Baronnie de *la Landelle* y a paſſé, en 1632, par acquiſition de M. de Pellevé, Comte de Flers.

Les armes, telles qu'on les voit à la voûte & à trois Chapelles de l'Egliſe paroiſſiale de Domfront, ſont : *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée en chef de 3 étoiles du même, & en pointe d'un cœur auſſi d'or*. L'écu eſt ſurmonté *d'un caſque de front, orné de panaches*. Supports : *deux lions*. (Extrait d'un *Mémoire envoyé*, dreſſé ſur les titres).

* LESDIGUIÈRES, en Dauphiné. Les Terres de Lesdiguières & de *Champſaur* furent érigées, au mois de Septembre 1619, en *Duché-Pairie*, en faveur de *François de Bonne*, IV^e^ du nom, Seigneur de Leſdiguières, devenu Duc *de Leſdiguières*, Pair, Maréchal & Connétable de France, Gouverneur de Dauphiné, né à Saint-Bonnet-en-Champſaur en Dauphiné le 1^er^ Avril 1543, d'une Famille noble & ancienne. Il ſe ſignala dès ſa jeuneſſe par ſa valeur & ſa prudence, devint un des principaux chefs des Calviniſtes, pour leſquels il prit diverſes places. Henri IV, étant monté ſur le Trône, lui donna de nouvelles marques de ſon eſtime, le fit Lieutenant Général de ſes Armées de Piémont, de Savoie & de Dauphiné. Lesdiguières défit le Duc de Savoie à la bataille d'Eſparron le 15 Avril 1595, & en pluſieurs combats, & conquit la Savoie. En reconnoiſſance de ſes ſervices, il eut le Bâton de Maréchal de France en 1607. Dans la ſuite il abjura le Calviniſme à Grenoble, & après cette abjuration le Maréchal *Charles de Blanchefort de Créquy*, ſon gendre, pour lequel, par une grâce ſingulière, la Terre de Lesdiguières avoit auſſi, en même tems que pour ſon beau-père, été érigée en *Duché-Pairie*, lui préſenta les Lettres, par leſquelles le Roi le faiſoit Connétable, le 24 Juillet 1622. Il commanda l'Armée en Italie en 1625, & mourut à Valence en Dauphiné le 28 Septembre 1626, à 84 ans, *raſſaſié de jours & comblé de gloire*, dit le Duc de Rohan. Louis XIII fit de lui cet éloge : *d'avoir toujours été vainqueur & de n'avoir jamais été vaincu*.

Charles de Blanchefort, Sire de Créquy, avoit épouſé *Madeleine de Bonne*, fille du Duc de *Leſdiguières*. Ce *Duché-Pairie* a été éteint par la mort d'*Alphonſe de Blanchefort*, dit *de Créquy*, Duc de Leſdiguières, arrivée le 5 Août 1712. *Camille d'Hoſtun de la Baume*, Comte de Tallard, Maréchal de France, acquit ces Terres en 1719. Voy. HOSTUN.

Les Seigneurs de *Bonne de Leſdiguières* portoient pour armes : *de gueules, au lion d'or, au chef couſu d'azur, chargé de 3 ro-*

ſes d'argent, qui eſt DE BONNE. Les Seigneurs de *Blanchefort* portoient : *coupé, parti en chef & tiercé en pointe*, qui fait cinq quartiers : *au* 1 *d'or, à* 2 *lions léopardés de gueules*, qui eſt DE BLANCHEFORT ; *au* 2 *d'or, au loup raviſſant d'azur, lampaſſé & armé de gueules*, qui eſt D'AGOULT ; *aux* 3 *&* 1er *quartier de la pointe : d'azur, à* 3 *tours d'or, poſées* 2 *&* 1, qui eſt DE MONTAUBAN ; *au* 4 *d'azur, à* 3 *pals d'or ; au chef du même*, qui eſt DE VAESC ; *au* 5 *d'azur à* 2 *léopards d'or*, qui eſt DE MONTLAUR ; & ſur le tout : *d'or, au créquier de gueules*, qui eſt DE CRÉQUY.

LESDO ou LESDOS DE SAINT-VALERY, en Normandie.

I. THOMAS DE LESDO, Sieur de la Rivière & de Dureſcu, Avocat en la Vicomté de Valognes, rendit des ſervices ſignalés à HENRI IV, tant au fait de la Juſtice, pendant 20 ans, qu'au fait de la Guerre, pendant les troubles, où il avoit aidé à conſerver, en l'obéiſſance de S. M., la ville de Cherbourg. Le 24 Novembre 1632, il y eut Sentence rendue au Bailliage du Côtentin, Siège Préſidial de Coutances, ſur le partage des biens de THOMAS DE LESDO, entre ſa veuve & ſes enfans. Il avoit épouſé *Jeanne Meſſent*, de laquelle il eut :

1. NICOLAS, Evêque de l'Isle de Milo ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. GRATIEN, Doyen de la Hague ;
4. PIERRE, Avocat au Conſeil, qui laiſſa poſtérité de *Catherine Aubery*, ſon épouſe ;
5. Et RICHARD, Bailli de Cherbourg.

II. JEAN DE LESDO, Seigneur de la Rivière, épouſa, en 1615, *Marguerite Thomas*, dont :

III. JACQUES DE LESDO, Ecuyer, Avocat au Parlement de Rouen, qui s'eſt marié, en 1648, à *Suſanne Buſquet*, fille de *Renaud*, Ecuyer, Seigneur & Châtelain du Héron, Conſeiller, Garde des Sceaux en la Chancellerie du Parlement de Rouen, & de *Madeleine le Guerchois*. De ce mariage vint :

IV. JEAN-BAPTISTE DE LESDO, Procureur Général en la Cour des Aides de Rouen en 1679, & pourvu enſuite de la charge de Premier Préſident en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Normandie, par proviſions du 12 Décembre 1706, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus au Roi pendant 25 ans, dans la charge de Procureur Général. Il avoit épouſé, en 1687, *Marie-Madeleine Hébert*, fille de *François*, Ecuyer, Conſeiller, Maître des Comptes à Rouen, & de *Marie le Diacre*, dont :

V. THOMAS-AMABLE-NICOLAS DE LESDO DE SAINT-VALERY, né le 19 Juin 1696, qui a été reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1712.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée d'un croiſſant de gueules.*

LESENERAC, *aliàs* LESNERAC DU BOUILLON, comme écrit la Roque : ancienne Nobleſſe de Normandie, Election de Caen, qui porte : *de gueules à trois aigrettes d'argent*, 2 *&* 1.

LESENERAC ou LESNERAC DE MESNIVILLE, dans les mêmes Province & Election : Famille qui prétend être de la précédente. Ses armes ne diffèrent qu'en ce qu'il y a un *chevron d'or.*

LESENS, *aliàs* LE SENS DE FOLLEVILLE, Famille qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de* 3 *encenſoirs du même*, 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

LESGUISÉ, en Picardie : Famille ancienne, originaire de Champagne, reconnu noble ſous CHARLES V.

JACQUES LESGUISÉ, Seigneur du Rocq, & NICOLAS LESGUISÉ, Seigneur d'Aigremont, demeurant à Bleſmes, Election de Château-Thierry, produiſirent des titres de quatre degrés, depuis l'an 1523.

JEAN LESGUISÉ, Chanoine, puis Evêque de Troyes, en Champagne, en 1426, mort le 3 Août 1450, & inhumé dans l'Egliſe de Troyes, rendit des ſervices conſidérables au Roi CHARLES VII, en lui faisant remettre cette ville ſous ſon obéiſſance.

Cette Famille eſt alliée à celles de *Hennequin* & de *Molé*. (*Nobiliaire de Picardie*, pag. 290.) Elle ne ſubſiſte plus que dans N.... DE LESGUISÉ, qui eut pour enfans :

1. LOUIS-NICOLAS, qui ſuit ;
2. MARC-ANTOINE, Chevalier de Saint-Louis, ancien Mouſquetaire de la première Compagnie, avec commiſſion de Capitaine de Cavalerie, & penſionné du Roi, qui a épouſé, en 1761, *Marie-Louiſe de Graimberg du Breuil*, dont il a eu deux filles :

   LOUISE & VICTOIRE.

3. Et CHARLES-HENRI, ancien Sous-Brigadier des Mouſquetaires de ladite Compagnie,

avec commiſſion de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & penſionné du Roi, qui a épouſé, le 5 Août 1749, *Marie-Louiſe de Fruges*, fille de feu *Louis-François*, Ecuyer, Seigneur des Tournelles, Paroiſſe de Belleu, près de Soiſſons, ancien Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, & de défunte Dame *Agnès d'Arſonval*, tous les deux d'anciennes Familles nobles de Champagne; & ſœur cadette de *Gabrielle de Fruges*, non mariée. Il n'a point d'enfans.

LOUIS-NICOLAS DE LESGUISÉ, Chevalier, Seigneur du Grand-Aigremont en Brie, Crézancy, & en partie de Foſſoy, ancien Sous-Brigadier de la première Compagnie des Mouſquetaires, avec commiſſion de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & penſionné du Roi, a épouſé, le 26 Janvier 1751, *Marie-Anne Vitard*, de Coulommiers, en Brie, dont il a eu :

1. LOUIS-MARC-FRANÇOIS DE LESGUISÉ D'AIGREMONT, Chevalier, né le 21 Novembre 1751, Lieutenant au Régiment Provincial de Soiſſons, depuis 1769;
2. ADÉLAÏDE-MARIE-FÉLICITÉ, mariée, le 17 Mai 1779, à Meſſire *Barbe-Oger Pinterel de Louvergny*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Belſunce, & Chevalier de Saint-Louis;
3. Et ANNE-LOUISE-SOPHIE, mariée, le même jour que ſa ſœur, à Meſſire *Joſeph Puget de Roſoy*, Maréchal des Logis de la Gendarmerie, & Chevalier de Saint-Louis.

Les armes : *d'azur, à 3 têtes de léopard d'or, lampaſſées de gueules.*

LESHÉNAUT DE BOUILLÉ, Famille établie en Anjou.

ANTOINE-HERCULE LESHÉNAUT, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Bouillé-Théval & de Saint-Sauveur-de-Flée, né à Château-Gontier le 28 Janvier 1692, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. Chauvelin-de-Beauſéjour, Intendant de la Généralité de Tours, ſur les titres qu'il produiſit en original, depuis JACQUES LESHÉNAUT, ſon triſaïeul, Ecuyer, Sieur de Lépinay, vivant en 1524. Il étoit fils d'ANTOINE-HERCULE LESHÉNAUT, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauveur & de Bouillé, Capitaine des Gardes du Corps de MONSIEUR, frère du Roi, & avoit pour frère PAUL-FRANÇOIS LESHÉNAUT, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Gondrin, Infanterie, en 1737. ANTOINE-HERCULE, IIe du nom, épouſa, 1° le 19 Juin 1717, *Françoiſe-Gabrielle Louet*, fille de *Guillaume-Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-d'Orveau; & 2° le 10 Mai 1723, *Marie-Anne-Catherine de Scépeaux*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Houſſay, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, & de *Catherine Chailland*. Il y a des enfans de ces deux mariages. (*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.)

Les armes : *d'or, à 3 croix pattées de gueules, poſées 2 & 1; à l'étoile d'azur en cœur.*

LESMERIE ou LESMERYE, en Poitou.

JEAN-JACQUES-PHILIPPE-JOSEPH LESMERIE, Marquis d'Échoiſy, épouſa, le 24 Juillet 1756 (ſuivant le *Mercure de France* du mois d'Août de la même année), *Claudine-Céſarine de la Tour du Pin-Montauban*, fille de *Louis*, Comte de Montauban, premier Ecuyer de S. A. S. le Duc D'ORLÉANS, & de *Marie-Olympe de Vaulſerre-des-Adrets*.

De cette Famille étoit PHILIPPE-JOSEPH DE LESMERIE-D'ÉCHOISY, Bailli, Grand'Croix de Malte & Grand Prieur d'Aquitaine, mort à Poitiers le 30 Mars 1734, dans la 95e année de ſon âge.

* LESPARRE, Baronnie qui appartient à la Maiſon Ducale de *Gramont*. Voy. GRAMONT D'AURE.

LESPERON, en Picardie.

MICHEL LESPERON, Seigneur de la Jonquière, anobli par Lettres du mois de Mars 1594, vérifiées dans toutes les Cours les 21 Juillet & 27 Août 1595, avoit épouſé *Antoinette Tardieu*, de laquelle il eut:

JEAN DE LESPERON, Seigneur de la Jonquière, qui s'eſt marié avec *Marguerite Maillart*, dont ſortirent :

1. ALEXANDRE, qui ſuit;
2. & 3. JEAN & LOUIS, Seigneurs de Belloy, qui demeuroient à Abbeville.

ALEXANDRE DE LESPERON, Seigneur d'Ochancourt, laiſſa de ſon épouſe, *Marguerite Maneſſier*,

PHILIPPE DE LESPERON, Seigneur d'Ochancourt, qui s'allia avec *Charlotte d'Agueſſeau*, fille de *Jean*, IIe du nom, Seigneur d'Ignaucourt, & de *Marie de Louvencourt*, & en eut :

JEAN, Seigneur d'Ochancourt & des Granges.

Voilà ce que nous apprend le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 291, ſur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à 3 molettes d'éperon d'argent.*

LESPERON ou L'ESPERON D'AMFREVILLE, en Normandie : Famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 26 Janvier 1666, dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. de Rouen*, t. II, p. 19, et de laquelle eſt

NICOLAS-ROBERT L'ESPERON D'AMFREVILLE, né le 25 Novembre 1736, Lieutenant au Régiment d'Eu, Infanterie ; il a pour ſœur LOUISE-CATHERINE, né en 1734, non mariée.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 molettes d'éperon d'or, 2 & 1.*

LESPINACE. Voy. ESPINASSE (DE L').

LESPINASSE ou L'ESPINASSE, en Limouſin : Famille dont une branche s'eſt établie à Toulouſe depuis plus d'un ſiècle. Il y avoit de ce nom un Conſeiller au Parlement de Toulouſe en 1761.

LESPINAY ou L'ESPINAY, Famille originaire d'Anjou, qui eſt alliée à celle *de Hellaut de Vallière*, de la même Province, par le mariage (contrat paſſé devant *Nicolas Bertrand*, Notaire Royal à Angers, le 8 Juillet 1582), de FRANÇOISE DE LESPINAY, fille aînée de RENÉ, Ecuyer, Seigneur de la Haute-Rivière, & d'*Anne Hunault de la Chevalerie*, avec *François de Hellaut*, fils aîné de *René*, Ecuyer, Seigneur de Vallière & de la Foſſe, & de *Florence de Chavigny*, dont il n'y eut point d'enfans. Voy. HELLAUT DE VALLIÈRE.

Les armes de LESPINAY ſont : *d'argent, à la faſce de gueules ; au lion de ſable brochant ſur le tout.*

LESPINAY ou L'EPINAY, Seigneur de Marteville & de Pancy : Famille établie en Picardie, en Beauvoiſis & dans le Soiſſonnois. Le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 291, en fait mention, & dit que TIMOLÉON DE LESPINAY, Seigneur de Bracheux, demeurant à la Fraye, Bailliage & Comté de Clermont, & JEAN DE LESPINAY, Seigneur de Magny-à-la-Foſſe, Bailliage de Saint-Quentin, firent preuve de leur nobleſſe depuis le 10 Octobre 1476, que vivoit ANTOINE DE LESPINAY, Ecuyer, quart-aïeul de TIMOLÉON.

Suivant l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II, JACQUES DE LESPINAY, Seigneur de Marteville, Vendelles, Ville-l'Evêque, Jeancourt, Attilly, le Verguier & de Holnon, fut ſucceſſivement Capitaine dans le Régiment de Pertuis, Cavalerie, le 7 Janvier 1676, puis dans celui de Villeroy le 5 Octobre de la même année, dont il fut fait Major le 20 Février 1686, & Lieutenant-Colonel le 9 Mai 1691, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, Meſtre de Camp, pour tenir rang d'ancienneté, le 4 Mai 1704, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Capitaine de la première des Compagnies qui le compoſoient, le 29 Juin de ladite année, Brigadier de Cavalerie le 29 Janvier 1709, & fait Maréchal de Camp le 1er Février 1719. Il ſervit avec diſtinction dans toutes les guerres où il fut employé. LOUIS XIV le choiſit pour commander les troupes à Cambrai, & il mourut le 13 Mai 1728. De ſon mariage, accordé en 1686, avec *Catherine d'Abancourt*, fille de *Louis d'Abancourt-de-Vadencourt*, Seigneur de Lonchamps, Maréchal de Camp & Lieutenant pour le Roi des Ville & Gouvernement de Saint-Quentin, & de *Marie du Breuil*, il laiſſa :

1. LOUIS, Seigneur de Marteville, Ville-l'Evêque, Holnon, Attilly, &c., Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment de Marteville en 1709, qui étoit celui de ſon père, & Meſtre de Camp de Cavalerie en 1721. Il épouſa, le 6 Novembre 1729, *Marie-Geneviève Camus-de-Pontcarré*, fille du Premier Préſident de Rouen, dont il n'a eu qu'une fille,

   MARIE-JEANNE-THÉRÈSE, qui épouſa, 1° le 3 Octobre 1751, *Joſeph-Maurice-Annibal de Montmorency*, Comte de Luxe, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, mort en Septembre 1762, dont elle fut la deuxième femme et duquel elle n'eut point d'enfans ; & 2° en Décembre 1762, *Charles-Anne-Sigiſmond de Montmorency-Luxembourg*, Duc d'Olonne, Maréchal de Camp, né le 31 Août 1721, dont elle a été la troiſième femme. Voy. MONTMORENCY.

2. JACQUES, qui ſuit ;
3. Et ELISABETH, mariée, en 1730, à *Ferdinand-Gillon de Recourt de Lens*, Marquis de Licques, dont poſtérité. Voy. RECOURT DE LENS.

JACQUES DE LESPINAY, Seigneur de Pancy,

de Chamouille, de Colligis, &c., Major du Régiment du Luc, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, enſuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Puiſieux, par commiſſion du 16 Janvier 1735, produiſit, par titres, avec ſon frère aîné, les preuves de leur filiation, depuis PIERRE DE LESPINAY, Seigneur des Lorides, leur ſeptième aïeul, qualifié d'*Ecuyer* dans un aveu qui lui fut rendu en 1420, pour des héritages relevant de ſon fief des Lorides. JACQUES épouſa, le 23 Février 1739, *Michelle-Charlotte-Catherine de Recourt de Lens*, fille de *Ferdinand-Roch-Jean*, Marquis de Licques, & d'*Anne-Michelle-Alexandrine le Sart-de-Premont*. Ils ont eu pour enfans :

1. LOUIS-JEAN, Ecuyer, né le 25 Août 1730 ;
2. JACQUES-FERDINAND, né le 2 Octobre 1731 ;
3. PIERRE, né le 29 Octobre 1735 ;
4. Et ANNE-MICHELLE, née le 27 Octobre 1736, mariée à N... *Godet*, d'une ancienne Nobleſſe de Champagne.

Les armes : *d'argent, à 3 loſanges de gueules, 2 & 1.*

LESPINAY ou L'ESPINAY, en Bretagne, Famille qui porte : *de ſable, au ſautoir d'argent.*

LESPINAY ou L'ESPINAY, même Province; Famille dont les armes ſont : *d'argent, au croiſſant de gueules, accompagné de 6 billettes de ſable, 3 & 3.*

LESPINAY ou L'ESPINAY DE LA VRIGNONNIÈRE, Famille différente des précédentes, établie en Bretagne & en Poitou, & qui a formé pluſieurs branches.

I. JEAN DE LESPINAY, Ecuyer, Seigneur de Bedouan, de Leſpinay & de Trémar, Conſeiller du Roi, Tréſorier & Receveur Général des Finances du Duché de Bretagne, épouſa, avant le 26 Avril 1479, *Bertrande Robelot*, & mourut le 30 Juillet 1554, ſans avoir reſidu entièrement ſes comptes au Domaine, en ſorte que ſa ſucceſſion fut totalement perdue pour ſes héritiers. Il en revint au Roi, entr'autres choſes, les Terres & Seigneuries de *Trémar* & de *Leſpinay*, que S. M. donna à *Louis du Perreau*, Seigneur de Caſtillon ; mais ces Terres ſont rentrées depuis dans cette Famille, par le mariage de PIERRE DE LESPINAY, arrière-petit-fils de JEAN, ci-deſſus énoncé, avec *Aliénore*, ou *Léonore du Perreau*, dont il eut :

V. SAMUEL DE LESPINAY, qualifié *noble & puiſſant*, Ecuyer, Seigneur du Chaffault, de Monceaux, de Villaire, d'Erſelle, de Pras, du Fief de Rozandal, de Lodic, de Briort & du Pré-Nouveau. Il épouſa, en 1585, *Suſanne des Rouſſières*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, & de *Bonaventure Louer*, Sieur & Dame de Briort, du Pré-Nouveau, &c., dont:

1. SAMUEL, IIe du nom, père de

   CHARLES, Seigneur de Monceaux, de Briort, &c., déclaré *noble*, & iſſu d'*extraction noble*, par Arrêt des Commiſſaires de Bretagne, du 31 Octobre 1668.
2. Et JACOB, qui ſuit, tige de la branche des Seigneurs *de la Ruffelière* & *de la Vrignonnière*, établie en Poitou.

VI. JACOB DE LESPINAY, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur du Pré-Nouveau, de Villaire & de Buhelle, épouſa, par contrat du 3 Novembre 1632, *Anne de Tinguy*, dont entr'autres enfans :

VII. JACOB DE LESPINAY, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Pré-Nouveau, de Villaire, Buhelle & de la Ruffelière, déclaré *noble* & iſſu d'*extraction noble*, par Arrêt des Commiſſaires de Bretagne, du 31 Octobre 1668. Il vendit, le 22 Novembre 1662, la Terre de Villaire à Jean du Wé, & eut d'*Henriette de Goulaine*, ſa première femme,

VIII. SAMUEL DE LESPINAY, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Ruffelière, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe, lui, ſes enfans & ſa poſtérité, nés & à naître, en légitime mariage, par Ordonnance de l'Intendant de Poitiers, & dans le droit de prendre la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*. Il épouſa, avec diſpenſe de Rome, le 30 Juillet 1696, *Louiſe de la Buſſière*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Vrignonnière, dont :

1. LOUIS-JACOB, qui ſuit ;
2. CHARLES-SAMUEL, Seigneur de Soulandeau, né le 9 Septembre 1699, marié, le 2 Juillet 1742, à *Françoiſe-Perrine de la Rochefoucauld*, fille de *Pierre-Joſeph*, Seigneur de la Ferronnière, & de *Françoiſe Rivaudeau ;*
3. MARC, Sieur de la Flotterie, né le 6 Septembre 1700 ;
4. ALEXIS, né le 15 Juillet 1704 ;
5. LOUISE-AIMÉE, née le 10 Septembre 1701, mariée avec *Jean-Baptiſte le Bœuf*, Seigneur de la Noue;
6. ANNE-HENRIETTE, ſœur jumelle de la précédente ;
7. Et HENRIETTE, née en 1702.

IX. Louis-Jacob de Lespinay, Seigneur de la Ruffelière & de la Vrignonnière, né le 30 Juillet 1697, épouſa, le 7 Juillet 1726, *Marie-Eliſabeth des Nouhes,* fille de *René,* Seigneur de Beaumont & du Pally, Chevalier de Saint-Louis. Leurs enfans ſont :

1. Samuel-Alexis, né en 1727;
2. Et Louis-Gabriel, né en 1728. Ils ont été reçus Pages du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 18 Mars 1744. (*Armorial génér. de France*, reg. IV.)

Les armes : *d'argent, à 3 buiſſons d'épines de ſinople, 2 & 1.*

LESPINE, en Picardie. De cette Famille étoit

Léonard de Lespine, Seigneur du Meſnil en Ponthieu, où il demeuroit, lequel fit preuve depuis le 10 Février 1511, que vivoit Jean de Lespine, Ecuyer, ſon biſaïeul. (*Nobiliaire de Picardie*, pag. 292.)

Les armes : *d'or, à une épine de 3 racines de ſinople.*

LESQUEN de la VILLEMENEUST, Maiſon originaire de Bretagne. On lit dans l'Hiſtoire de cette Province, par d'Argentré, qu'en 1386, *Saint-Guenolay*, né en Angleterre, fuyant la perſécution des Anglois-Saxons, vint en Bretagne avec ſon père & ſa mère, & s'établit à Lesquen, dans l'Evêché de Quimper. Les Seigneurs de ce nom en poſſèdent la Terre de tems immémorial, ils ont toujours fait leur partage ſuivant l'*Aſſiſe* du Comte *Geffroy*, & ont comparu aux anciennes réformations, commencées en 1426. Ils conſervent, depuis près de 400 ans, un ſceau à leurs armes, telles qu'ils les portent encore aujourd'hui, & ils ont contracté des alliances avec les Maiſons les plus diſtinguées de la Province. Toutes les preuves réunies d'une nobleſſe ancienne & diſtinguée, donnent lieu de penſer qu'une branche des Seigneurs de Lesquen, établie dans l'Evêché de Quimper, porta ſon nom dans celui de Saint-Brieuc, & le donna à la Terre ſituée en la Paroiſſe de Pluduno ; & que les Seigneurs de Lesquen poſſèdent encore aujourd'hui, & de tems immémorial.

Suivant l'*Hiſt. de Bretagne,* Guillaume de Lesquen, Commandant ſur les côtes de Saint-Brieuc, avec 100 hommes d'armes, reçut ordre, en 1333, d'augmenter ſa Compagnie d'autres 100 hommes d'armes.

Un autre Guillaume de Lesquen étoit, en 1362, Abbé de Beaulieu dans l'Evêché de Saint-Malo. On y voit ſon tombeau avec ſes armes ; c'eſt une Abbaye de Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint-Auguſtin, laquelle était autrefois très-conſidérable, à cauſe de la grande étendue de ſes fiefs. On ne nommoit à cette Abbaye que des perſonnes de Maiſons diſtinguées, leſquelles étoient ſouvent à la Cour des Ducs de Bretagne, & y poſſédoient des charges. On ne commence la filiation de cette Maiſon qu'au XIV^e^ ſiècle, & à Guillaume, qui ſuit, les premiers degrés n'ayant pas paru aſſez certains, parce que les titres primordiaux ont été conſumés dans le premier incendie de la ville de Rennes, au commencement du XIV^e^ ſiècle.

I. Guillaume de Lesquen, Chevalier, Seigneur dudit lieu, reçut, le Jeudi après le jour des Cendres, de l'an 1346, hommage de ce qu'un particulier poſſédoit dans la tenue de ſa Terre de Leſquen. Il épouſa, le Mardi après la mi-Août 1364, *Jeanne du Parc*, de l'ancienne Maiſon *d'Avaugour,* iſſue des Ducs de Bretagne (*a*). Sa mère n'eſt pas nommée dans le contrat ; elle eſt dite ſeulement fille aînée de *Pierre du Parc,* qui lui aſſigna 30 livres de rente ſur les biens qu'il poſſédoit dans les Paroiſſes de Ploërmel, Pluduno, Hillion, Hénon & Bréhand, au reſſort de Rennes, & s'obligea encore de lui payer la ſomme de 200 écus d'or : ce contrat fut paſſé en la Cour de Rennes, & ſcellé de cinq ſceaux qui ont été perdus, mais dont on voit encore les attaches. De ce mariage vinrent :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Olivier, dont on ignore l'alliance ; mais il y a tout lieu de préſumer qu'il eſt auteur de la branche de Lesquen de l'Argentaye, établie dans l'Evêché de Saint-Brieuc, dont les armes ſont différentes de la branche aî-

(*a*) Il y avoit alors en Bretagne deux branches iſſues de la Maiſon *d'Avaugour*, connues ſous le nom de *du Parc*. On voit dans ces mêmes tems un *Pierre du Parc,* marié à *Jeanne de Dol.* Il étoit fils d'*Henri du Parc*, & de *Jeanne de Brives*. Il eſt dit qu'il eut deux filles, *Jeanne* & *Renée*. La dot de *Jeanne du Parc,* mariée à Guillaume de Lesquen, étoit telle qu'on n'en donnoit de pareilles qu'aux filles des Maiſons les plus diſtinguées ; ce qui donne à penſer que cette *Jeanne du Parc* étoit fille de *Pierre du Parc,* de la Maiſon *d'Avaugour*, & de *Jeanne de Dol*.

née, ſuivant l'uſage de ce tems-là, comme il ſe voit dans pluſieurs Maiſons, bien reconnues pour être ſorties de la même ſouche, quoique les armes ne ſoient pas les mêmes. Nous parlerons de cette branche à la fin de la Généalogie, d'après l'*Armor. génér. de France*. Le père d'OLIVIER DE LESQUEN lui fit don d'une dîme dans la Paroiſſe de Pluduno, au mois de Janvier 1399 : le ſceau, dont cet acte eſt ſcellé, eſt un écu à l'antique, ſur lequel ſe voient encore *trois jars*, ou *oies couronnés*. (C'eſt ainſi que les Seigneurs DE LESQUEN ont toujours porté leurs armes, & que leurs deſcendans continuent de les porter) ;

3. BIENVENUE, mariée au Seigneur *de Plouër*, dont une fille, qui s'allia à *Rolland de Saint-Meloir*, Chevalier ;
4. JEANNE, femme de *Rolland de la Villéon*, Sénéchal d'Hennebont, qui fut envoyé, par le Duc de Bretagne, en Angleterre ;
5. Et THOMINE, dont on ignore la deſtinée.

II. GUILLAUME DE LESQUEN, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, comme fils aîné & héritier principal & noble de GUILLAUME, ſon père, fit un accord avec THOMINE DE LESQUEN, ſa ſœur, ſur la demande qu'elle lui fit de la part qui lui revenoit en *noble* dans la ſucceſſion de ſes père & mère, par acte du 17 Septembre 1423, & lui céda les droits Seigneuriaux qui ſe levoient ſur le tènement de la Terre de Leſquen. Il épouſa *Jeanne de la Motte-Fouqué*, veuve en premières noces, avec un fils & une fille, de *Bertrand de la Mouſſaye*, Chambellan du Duc de Bretagne, fils de *Guillaume*, frère d'*Edouard* l'aîné, dont la branche s'eſt éteinte dans la Maiſon de *Goyon de Matignon*, & fille de *Geoffroy de la Motte-Fouqué*, & de *Jeanne de Mathefelon*, (Famille qui a donné, en 1324, un Evêque d'Angers, mis au nombre des ſavans). Elle étoit ſœur de *Guillaume de la Motte-Fouqué*, Chambellan du Roi CHARLES VI, marié à *Bullone de Montfaucon*. Cette *Jeanne de la Motte-Fouqué*, qui reçut en dot 25 livres de rente & 100 écus d'or, eut de ſon ſecond mariage :

JEAN, qui ſuit ;
Et OLIVIER.

III. JEAN, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, eut pour curateur, après la mort de ſon père, *Jean du Parc*, ſon oncle, qui fit en ſon nom une ratification d'une Sentence arbitrale, rendue le 23 Janvier 1426, ſur les demandes des enfans mineurs de *Rolland de Saint-Meloir*, ſur le partage qui étoit dû à BIENVENUE DE LESQUEN, leur aïeule : cette ratification fut faite aux Plaids de la Cour de Plancoët, le 18 Septembre 1428. JEAN DE LESQUEN fut compris dans la réformation de la Nobleſſe des Paroiſſes de l'Evêché de Saint-Brieuc, de 1427. Il épouſa, étant encore mineur, *Gervaiſe Tirecoq du Boishervier*, fille de *Bertrand*, Chevalier, Seigneur du Boishervier, & ſœur de *Bertrand Tirecoq*, marié à *Olive Ploüer*, & de *Jeanne Appolaine*, qu'on croit être de la Maiſon *d'Appelvoiſin*, anciennement établie en Bretagne.

Gervaiſe Tirecoq étant devenue veuve, ſe remaria à *Pierre*, Seigneur *de Bellouan*, nommé Commiſſaire de la réformation de la Nobleſſe en 1426. JEAN DE LESQUEN eut de ſon mariage :

RICHARD, qui ſuit ;
Et ROLLANDE.

IV. RICHARD, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN & de la Villemeneuſt, héritier principal & noble de JEAN, ſon père, fut ſous la tutelle d'OLIVIER DE LESQUEN, ſon oncle, qui fit un accord avec *Pierre*, Seigneur *de Bellouan*, pour le douaire de *Gervaiſe de Tirecoq*, ſa femme, veuve de JEAN DE LESQUEN. Il épouſa, étant encore mineur, ſous l'autorité de ſon oncle, le 5 Avril 1445, *Jeanne de Bodégat*, d'une race également ancienne & diſtinguée, fille d'*Alain de Bodégat*, Chevalier, Seigneur de la Riaye, & de *Jeanne de Limur*, dont la mère étoit de la Maiſon *de Maleſtroit*. Cette *Jeanne de Bodégat* étoit arrière-petite-fille de *Caro de Bodégat*, l'un des Chevaliers qui ſe trouvèrent au fameux combat entre 30 Bretons contre 30 Anglois, en 1351 ; & ſœur de *Caro de Bodégat*, marié, en 1450, à *Marie de Rohan-du-Gué-de-l'Isle*, fille d'*Olivier*, Vicomte *de Rohan*, premier Ecuyer du Duc de Bretagne, & de *Marie de Roſtrenen*. Il fut ſtipulé, dans le contrat de mariage de *Jeanne de Bodégat*, par ſon père & ſa mère, que la part qu'elle avoit dans leurs héritages & richeſſes, ſeroit ſur leur Terre du Vaumorvan, dans le reſſort des Rennes. RICHARD DE LESQUEN fit un échange, le 13 Juillet 1456, avec *Jean le Felle*, Seigneur de la Villegoures, ſon parent, pour une rente qui lui reve-

noit, comme héritier principal & noble de *Jeanne de la Motte-Fouqué*, ſon aïeule; & ſur la plainte qu'il fit à Jean, Evêque de St.-Brieuc, que des particuliers avoient rompu, dans la Paroiſſe de Pluduno, les armes & les marques de ſa nobleſſe, *ſigna & nobilitatis inſignia*, il obtint, pour la réparation de ce tort, contre les malfaiteurs, un Monitoire, qui fut fulminé, ſous peine d'excommunication, le 26 Juillet 1460. Il eut de ſon mariage :

OLIVIER, qui ſuit;
Et ROLLANDE, mariée à *Pierre de Saint-Méen*, Seigneur de la Cordonnais.

V. OLIVIER, Ier du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt & du Vaumorvan, épouſa, le 4 Septembre 1475, *Anne de Goyon*, fille de *Charles*, Seigneur de la Bouettardaye, & d'*Olive de Beaumanoir*, fille de *Jean*, Seigneur de Carmoran, mort en 1439, & enterré aux Jacobins de Dinan, dans une Chapelle fondé par la Maiſon *de Beaumanoir*. Cette *Anne de Goyon* étoit arrière-petite-fille de *Louis de Goyon*, l'un des 30 Bretons qui ſe trouvèrent au fameux combat de 1351, dont nous avons parlé ci-deſſus. De ce mariage vinrent :

1. OLIVIER, qui ſuit;
2. JACQUES, tige de la branche des Seigneurs *du Pleſſix-Tréhen*, rapportée ci-après;
3. & 4. MADELEINE & FRANÇOISE;
5. JEANNE, mariée, le 2 Avril 1513, à *Michel Labbé*, Seigneur de la Ville-Gueurie, en la Paroiſſe de Trégon;
6. MARGUERITE, femme de *Guyon le Breton*, Seigneur de la Hingandais, fils de *Jacques*, & de *Jeanne de Launay de Comatz*;
7. Et JEANNE, alliée à *Lancelot Budes de Guébriant*, d'une ancienne Nobleſſe, qui a donné un Maréchal de France.

VI. OLIVIER, IIe du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt & du Vaumorvan, fit un accord, le 25 Juin 1511, avec ROLLANDE DE LESQUEN, ſa tante, pour terminer les différends qu'ils avoient au ſujet des droits qu'elle répétoit dans les ſucceſſions de RICHARD DE LESQUEN & de *Jeanne de Bodégat*, ſes père & mère, dont il étoit le petit-fils & l'héritier principal. Il donna partage noble à ſes ſœurs MADELEINE & FRANÇOISE DE LESQUEN, & l'accord en fut fait le 19 Juin 1547. Il avoit épouſé *Marguerite du Breil-du-Chalonge*, fille d'*Olivier*, Seigneur du Chalonge, & de *Guillemette Lenfant*. Cet *Olivier du Breil* étoit Procureur Général de Bretagne & Sénéchal de Rennes, & frère de *Rolland du Breil*, Seigneur de Rays, Sénéchal de Dinan, qui a formé les branches de *Rays* & de *Pontbriant*. OLIVIER DE LESQUEN eut de ſon mariage :

1. JEAN, qui ſuit;
2. GUY, Prieur de Saint-Nicolas;
3. JEANNE, mariée, le 25 Novembre 1543, à *Jean Langlais*, Seigneur du Prémorvan, fils de *Jean Langlais-du-Prémorvan*, & de *Marie de Goyon*
4. Et GILLETTE, mariée, le 9 Septembre 1555, à *René de Coëtquen*, Seigneur de la Dieuxais, d'une Maiſon ancienne & illuſtre, dont l'héritière *Louiſe-Françoiſe-Maclovie-Céleſte de Coëtquen*, fille unique du feu Marquis *de Coëtquen*, Lieutenant Général des Armées du Roi, a épouſé, le 6 Octobre 1735, *Emmanuel-Félicité de Durfort*, Duc de Duras, Pair de France, Lieutenant Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi, & premier Gentilhomme de ſa Chambre, &c., dont poſtérité. Voy. DURFORT, branche de *Duras*.

VII. JEAN, IIe du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt & du Vaumorvan, fut chargé, en 1541, de la garde des côtes de l'Evêché de Saint-Brieuc, ſous le règne de FRANÇOIS Ier, qui, depuis l'union de la Bretagne à la France, fut le premier reconnu, par les Bretons, pour Duc de Bretagne. Depuis cette époque, les Seigneurs DE LESQUEN ont toujours continué de remplir des emplois militaires, & donné, en pluſieurs occaſions, des preuves de leur valeur & fidélité. JEAN DE LESQUEN reçut, le 3 Juillet 1574, l'hommage de Pierre le Bouëtoux, Ecuyer, pour les héritages qu'il tenoit & qui relevoient de la Seigneurie de la Villemeneuſt. Il épouſa *Madeleine de la Duchais*, fille de *Guérin*, Chevalier, Seigneur *de la Duchais*, dont le nom eſt le même que celui du Marquis *de Saint-Brice*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conty, marié, en 1751, à *Jacquette-Hyacinthe le Preſtre-de-Châteaugiron*. JEAN DE LESQUEN eut de ſon mariage :

LAURENT, qui ſuit;
Et trois filles, LAURENCE, PÉTRONILLE & GUILLEMETTE.

VIII. LAURENT, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt, du Vaumor-

van & de la Duchais, épouſa, le 15 Octobre 1569, *Jeanne de Goyron*, ſa parente au IVe degré, morte le 20 Octobre 1624, âgée de 80 ans, fille de *Jean de Goyron*, Seigneur de la Bouettardaye. Leurs enfans furent :

1. Marc, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, tué à la guerre en Picardie, & tranſporté à Corbie où il fut inhumé ;
2. Gilles, qui ſuit ;
3. François, marié à *Perronnelle de Kergu*, fille de *François*, & de *Jeanne de Viſdelou*. Il en eut :

   N... de Lesquen, mariée à *Jean Poullain*, Seigneur de la Chauſſière, dont pluſieurs enfans.

4. Autre François, auteur de la branche des Seigneurs *du Pleſſis* & de *Caſſo*, rapportée ci-après ;
5. Jean, Prieur de la Trinité ;
6. Vincent, Religieux ;
7. Autre Jean, Recteur d'Évran ;
8. Et Julienne, mariée à *Jean des Nos*, Seigneur de la Barre, fils de *Jean*, & de *Gillette Lambert*.

IX. Gilles, Chevalier, Seigneur de Lesquen, de la Villemeneuſt, du Vaumorvan, la Duchais, la Villeauvraix, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort vers l'an 1630, avoit épouſé, 1° en 1602, *Bertrande Collet*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de la Villegeffroy, & de *Gillette de Kergu* ; & 2° le 19 Juin 1621, *Louiſe du Guiny*, veuve d'*Iſaac Giffard*, Seigneur de la Perrine, & fille de *Jean du Guiny*, Seigneur de la Garoulaye & de Bonaban, & de *Julienne le Filz-Hux*. Du premier lit vinrent :

1. Pierre, mort à 8 ans ;
2. Alain, qui ſuit ;
3. Claude ;
4. Perronnelle, mariée à *Jean Chartier*, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Caniot. (Il y a eu ſous le règne de Louis XI un Evêque de Paris du nom de *Chartier*) ;
5. Et Gabrielle.

X. Alain, Chevalier, Seigneur de Lesquen, de la Villemeneuſt, du Vaumorvan, de la Duchais, la Villeauvraix, la Ferté & la Villegeffroy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître d'Hôtel ordinaire de S. M., en conſidération de ſes ſervices, depuis 20 ans, dans les armées & dans les Etats de la Province, fit un accord, le 8 Juin 1630, avec *Louiſe du Guiny*, veuve de ſon père, pour l'aſſiette de ſon douaire. Il épouſa, 1° le 17 Février 1630, *Françoiſe Ferré*, fille de *Daniel*, Seigneur de la Villesblanc, & de *Renée de Champagne* ; & ſœur de *René Ferré*, marié, en 1658, à *Anne-Louiſe Deſcartes* ; 2° le 11 Février 1640, à *Marie de Ploeuc*, fille de *Vincent*, Baron de Kergorlay, & de *Suſanne de Courtarvel* ; & 3° le 9 Mai 1648, à *Marguerite de la Palluelle*, veuve de *Louis Poullain*, Marquis de Tramain, fille de *Jean-Jacques de la Palluelle*, & de *Marguerite de la Blinàis*, & ſœur d'*Iſaac*, Marquis *de la Palluelle*, marié à *Renée de Roſmadec*, dont il eut *Charlotte de la Palluelle*, fille unique, aïeule de la Comteſſe *de Forcalquier*, & de MM. *de Caniſy*. Alain de Lesquen eut du premier lit :

1. Renée, mariée à *Euſtache Ferron*, Seigneur du Cheſne, fils de *Guillaume*, & d'*Anne Guérin* ;
2. Jeanne.

Du ſecond lit vinrent :

3. Jean, Capitaine de Chevaux-Légers, tué à l'attaque d'un poſte à Pierrefontaine en Flandre, en 1667 ;
4. François, Chevalier de Malte ;
5. Françoiſe, Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Georges à Rennes ;
6. Marguerite, mariée au Baron *de Kerhoent*, près de Quimper.

Et du troiſième lit ſortirent :

7. Joseph, qui ſuit ;
8. Et Alain, reçu Chevalier de Malte en 1661.

XI. Joseph, Chevalier, Seigneur de Lesquen, de la Villemeneuſt, du Val, &c., Capitaine de Chevaux-Légers, épouſa, le 6 Juin 1669, *Eliſabeth de Fradel*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur des Granges en Bourbonnois, Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi, & de *Suſanne de Rollon de la Villeneuve*, dont :

1. Paul-Alain, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, mort en 1741, ſans enfans de ſon mariage contracté avec *Thomaſſe du Hallay*, fille d'*Emmanuel*, Seigneur dudit lieu, de la Borderie & de Kergouanton, & de *Marie-Renée de Sévigné-de-Montmoron* ;
2. Joseph, qui ſuit ;
3. Jean-Laurent, appelé *le Chevalier du Val*, Capitaine au Régiment de Charoſt, tué à la défenſe de la Citadelle de Liège, qui avoit reçu une garniſon, le 23 Octobre 1701, & qui fut priſe par les ennemis le 23 Octobre 1702 ;

4. MARGUERITE, mariée à *Jean de Talhouët*, Comte de Keravéon, fils de *Georges*, Seigneur de Keravéon, & d'*Henriette du Breil-du-Chalonge ;*
5. Et OLIVE, nommé Abbeſſe de Saint-Sulpice en Bretagne, en 1721.

XII. JOSEPH DE LESQUEN, IIe du nom, appelé *le Chevalier de la Villemeneuſt*, Seigneur de Leſquen & de la Villemeneuſt, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Orléans, Infanterie, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, Député des Etats de Bretagne, Brigadier des Armées du Roi, fut ſur la liſte des Maréchaux de Camp, qui parut peu de tems après ſa mort, arrivée le 29 Décembre 1732. Il avoit mérité l'eſtime particulière de PHILIPPE, Duc d'ORLÉANS, Régent du Royaume, qui lui donna un nom d'affection, l'appelant preſque toujours *ſon brave Colonel*. Il avoit ſervi avec diſtinction & donné des preuves de la plus grande valeur dans la guerre, terminée par le Traité de Ryſwick, de 1697, & dans celle pour la ſucceſſion d'Eſpagne. Il ſe trouva à nombre de ſièges & de batailles, particulièrement à celle d'Almanza, le 25 Avril 1707, où les François, commandés par le Maréchal de Berwick, battirent les Portugais & les Anglois, commandés par Milord Galloway & le Marquis de las Minas. Le Régiment d'Orléans plia à la première charge des ennemis, qui fut vigoureuſe, & étoit en déſordre, lorſque le Marquis *de la Villemeneuſt* ſaiſit un drapeau de ſon Régiment & ſe jeta au travers des ennemis; ce qui ranima les ſoldats de ſon Régiment, qui les repouſſèrent. A l'aſſaut de Barcelone, en 1714, il fut un des premiers ſur la brèche d'un des baſtions attaqués; quoique bleſſé, il reſta à ſon poſte à la tête de ſa diviſion; en 1713, au ſiège de Landau, il fut chargé d'attaquer, à la tête des Grenadiers d'Orléans & de Saintonge, une redoute des ennemis, dont le terrain étoit miné. La mine occaſionna d'abord un grand déſordre, il y fut preſqu'enterré; mais il ne fut pas plutôt dégagé, qu'il ſe mit à la tête des piquets les plus avancés, & qu'il repouſſa les ennemis juſques dans leur chemin couvert. Le Roi lui fit écrire, pour lui en marquer ſa ſatisfaction, & lui accorda 2000 livres de penſion. Les perſonnes qui eſtiment les qualités du cœur liront avec plaiſir un trait particulier qui a fait autant d'honneur au Marquis *de la Villemeneuſt*, que ſes faits de guerre, & qui caractériſe auſſi PHILIPPE, Duc D'ORLÉANS, Régent du Royaume. Ce Prince lui donna une preuve ſingulière de ſon eſtime dans le tems de la querelle des Princes légitimes ſur les droits & prérogatives des Princes légitimés. La plupart des courtiſans, pour faire leur cour aux Princes légitimes, s'étoient retirés de la Cour du Comte de Toulouſe, & le Marquis *de la Villemeneuſt* n'avoit pas diſcontinué de lui faire la ſienne en ayant toujours éprouvé des bontés; ce qui fit que par une raillerie piquante, dans l'intention de le deſſervir auprès du Duc D'ORLÉANS, on voulut lui en faire un crime dans l'eſprit de ce Prince; mais le Régent répondit : *je connois le Marquis de la Villemeneuſt, je ſais qu'il n'eſt pas capable d'abandonner ſes amis dans aucune circonſtance*. Cette réponſe fait autant d'honneur au Prince qu'à celui qui en étoit l'objet. Le Marquis *de la Villemeneuſt* avoit épouſé, 1° le 21 Novembre 1699, *Anne-Barbe le Chevalier*, veuve d'*André du Buiſſon de Varenne*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, morte ſans poſtérité au mois de Mai 1720; & 2° le 3 Juillet de ladite année 1720, *Barbe-Marguerite-Perrette de Garnier-de-Grandvilliers*, fille d'*Armand-Joſſe*, Ecuyer, Seigneur de Grandvilliers, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Beaumont-ſur-Oiſe, Capitaine au Régiment d'Orléans, Ecuyer de M. le Duc D'ORLÉANS, & de *Barbe Tiſſart*. Du ſecond lit il a laiſſé :

1. CHARLES-LOUIS-JOSEPH, qui ſuit;
2. Autre CHARLES-LOUIS-JOSEPH, né le 19 Octobre 1727, appelé *le Chevalier de la Villemeneuſt*, Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine;
3. PERRETTE-FRANÇOISE DE LESQUEN DE LA VILLEMENEUST, née le 29 Juillet 1726, mariée, le 28 Avril 1746, à *André-Joſeph des Friches-Doria de Braſſeuſe*, appelé *le Marquis Doria*, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fiennes, veuf de *Marie-Anne Colbert de Villacerf*. Le Marquis *Doria*, d'une Maiſon ancienne de Picardie, eſt ſubſtitué au nom *de Doria*. Voy. FRICHES-DORIA DE BRASSEUSE (DES).
4. 5. & 6. Un fils, & deux filles, mortes en minorité.

XIII. CHARLES-LOUIS-JOSEPH DE LESQUEN, appelé *le Marquis de la Villemeneuſt*, né le 19

Mars 1721, Seigneur de Leſquen & de la Villemeneuſt, Chevalier de Saint-Lazare de minorité en 1724, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, de l'agrément du Roi, le 27 Mars 1765, *Thérèſe du Hautoy*, fille de *Charles*, Comte *du Hautoy*, Chambellan de feu LÉOPOLD, DUC DE LORRAINE, & Capitaine-Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers de ſa Garde, & de *Charlotte de Runes*; & ſœur de *Jean-Charles*, Marquis *du Hautoy*, Colonel au Régiment Royal-Rouſſillon, Infanterie.

BRANCHE
des Seigneurs du PLESSIS *& de* CASSO.

IX. FRANÇOIS DE LESQUEN, quatrième fils de LAURENT, & de *Jeanne de Goyon*, épouſa, le 9 Avril 1616, *Renée de Talguern*, fille d'*Elie*, Seigneur du Pleſſis & de Caſſo, & d'*Iſabeau de Téhillac*. Il eut pour fils,

X. CLAUDE DE LESQUEN, Seigneur du Pleſſis & de Caſſo, qui épouſa, 1° en 1644, *Julienne Rogon*, fille de *Jacques*, Seigneur de Kermartin, Coaguel, & de *Renée Gibon*; & 2° le 11 Janvier 1668, *Louiſe de la Garde*, fille de *François*, Seigneur de la Rive, & de *Marie de Liger*. Elle étoit veuve de *Gilles Peſchart*, Seigneur de la Durantais, fils de *Paul Beſchart*, Seigneur de la Durantais, & de *Madeleine de Bégaſſon*. Il fut père de

XI. ALEXANDRE-MARIE DE LESQUEN, Seigneur de Caſſo, Capitaine de Dragons au Régiment de la Villegagnon, qui s'eſt marié le 10 Avril 1707, à *Renée-Pélagie de Bahuno de Berrien*, fille de *François*, Seigneur de Berrien, & d'*Anne de la Coudrais de Kerboutier*, dont :

1. CLAUDE-LOUIS, qui ſuit;
2. Et ALEXANDRE-GABRIEL, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Guaſtalla en Italie en 1734.

XII. CLAUDE-LOUIS DE LESQUEN, Seigneur de Caſſo, Officier au Régiment d'Orléans, Infanterie, épouſa, le 27 Mai 1728, MARIE-CÉLESTE-SUSANNE DE LESQUEN, ſa parente, veuve de *Charles-Martien le Meneuſt du Chaſtellier de Bréquigny*, & fille de BARTHÉLEMY-LOUIS DE LESQUEN, Seigneur de Carméné, & de *Jacquemine-Agnès de Chevrier*. De ce mariage ſont iſſus :

1. MAXIME-LOUIS-JOSEPH, Capitaine, en 1759, au Régiment de Rohan-Rochefort, aujourd'hui Poitou, mort à ſa Terre de Caſſo le 11 Septembre 1762, ſans enfans de *Victoire-Louiſe de la Landelle*, qu'il avoit épouſée, le 15 Juillet 1762, fille de *René*, & de *Marguerite d'Andigné de la Chaſſe*;
2. RENÉ-ALEXANDRE, qui ſuit;
3. Et CÉLESTE-LOUISE-HÉLÈNE, mariée, en 1756, à *Philippe*, Baron *de la Charbotière*, Seigneur de la Grande-Bretonnière, près de Mortagne au Perche, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres.

XIII. RENÉ-ALEXANDRE DE LESQUEN, Seigneur de Caſſo, Capitaine d'Infanterie, en 1760, au Régiment de Poitou, a épouſé, le 7 Février 1764, *Gabrielle-Julienne de Nourquer du Camper*.

BRANCHE
des Seigneurs du PLESSIX-TRÉHEN.

VI. JACQUES DE LESQUEN, Seigneur du Pleſſix-Tréhen, ſecond fils d'OLIVIER, Ier du nom, Seigneur de la Villemeneuſt & du Vaumorvan, & d'*Anne de Goyon*, épouſa *Simonne le Commandeur*, & en eut :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. JACQUES, auteur d'une branche dont on ignore la deſcendance;
3. Et BONAVENTURE.

VII. PIERRE DE LESQUEN, Seigneur du Pleſſix-Tréhen, épouſa *Bertrande de Vaujoyeux*, dont vinrent :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. GILLES, tige de la branche des Seigneurs *du Pont-à-l'Ane*, rapportée ci-après;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *Julien le Fruglais*.

VIII. JACQUES DE LESQUEN, IIe du nom de ſa branche, Seigneur du Pleſſix-Tréhen, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant de 200 hommes de pied pendant la Ligue ſous HENRI III, dont il ſoutint les intérêts avec beaucoup de valeur & de fermeté, épouſa, 1° *Françoiſe Simon*, fille de *François*, Seigneur de Tromenec, & de *Madeleine de Brézal*; & 2° *Gillette de Kergu*. Ses enfans furent :

JACQUES, qui ſuit;
Et ISABEAU, mariée à *Claude de Kergu*, fils de *Georges*, & de *Bertrande Durand*.

IX. JACQUES DE LESQUEN, IIIe du nom, Seigneur du Pleſſix-Tréhen, épouſa *Anne Chartier*, fille de *Charles*, Seigneur de la Ville-Caniot, & de *Renée Giffart*. Il n'en eut

point d'enfans, & la Terre du Pleſſix-Tréhen paſſa à ISABEAU DE LESQUEN, ſa ſœur.

BRANCHE
des Seigneurs du PONT-A-L'ANE.

VIII. GILLES DE LESQUEN, Seigneur du Pont-à-l'Ane, ſecond fils de PIERRE, Seigneur du Pleſſix-Tréhen, & de *Bertrande de Vaujoyeux*, épouſa *Louiſe Morice*, & en eut:

IX. FRANÇOIS DE LESQUEN, Seigneur du Pont-à-l'Ane, qui s'eſt marié à *Jeanne de la Haye-Larré*, fille de *Pierre*, & de *Jacquette de Tournemine*, dont vint :

X. FRANÇOIS DE LESQUEN, IIe du nom, Seigneur du Pont-à-l'Ane, qui épouſa, le 27 Juillet 1616, *Jeanne de la Cheſnaye*, fille & unique héritière de *François*, Seigneur de Guéhenno, Felgué, Kerouſault, & de *Marguerite Baillon*. Leurs enfans furent :

1. BARTHÉLEMY-LOUIS, qui ſuit ;
2. PIERRE-RENÉ, tige de la branche des Seigneurs de *Goizac*, rapportée ci-après ;
3. JEAN-FLORIMOND, Seigneur de la Rivière & de Kervarin, Cornette au Régiment du Roi, Cavalerie, en 1704, mort jeune ;
4. FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs de *Kerouſault*, mentionnée plus loin.

Et trois filles.

XI. BARTHÉLEMY-LOUIS DE LESQUEN, Seigneur de Carméné, épouſa, le 3 Août 1694, *Jacquemine-Agnès de Chevrier*, dont :

1. ALAIN-JEAN, qui ſuit ;
2. MARIE-CÉLESTE-SUSANNE, mariée en ſecondes noces, le 27 Mai 1728, à CLAUDE-LOUIS DE LESQUEN, Seigneur de Caſſo, ſon couſin, mentionné ci-devant ;
3. JEANNE, Grande Prieure de l'Abbaye Royale de Saint-Sulpice, près de Rennes ;
4. MARIE, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Montcaſſin, près de Joſſelin ;
5. Et autre MARIE, reſtée fille.

XII. ALAIN-JEAN DE LESQUEN, Seigneur de Carméné, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, fut Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, en 1713. Ayant été préſenté à Louis XIV, ce Prince lui dit: *Vous êtes bien jeune pour être déjà Capitaine*. Il répondit à Sa Majeſté avec vivacité : SIRE, *c'eſt qu'on ne vieillit point dans votre Régiment d'Orléans*. Cette réponſe plut beaucoup au Roi, qui le fit Chevalier de Saint-Louis à 19 ans, avec 2000 livres de penſion, en récompenſe de ſes belles actions & des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiège de Barcelone en 1714. Il s'eſt fait, depuis, Religieux à la Chartreuſe d'Auray en Bretagne, où il eſt mort le 22 Octobre 1755.

BRANCHE
des Seigneurs de GOIZAC.

XI. PIERRE-RENÉ DE LESQUEN, Seigneur de Felgué & de Goizac, ſecond fils de FRANÇOIS, IIe du nom, Seigneur du Pont-à-l'Ane, & de *Jeanne de la Cheſnaye*, épouſa *Charlotte Trouſſier*, & en eut :

ROBERT, qui ſuit ;
Et deux filles, MARIE & CHARLOTTE.

XII. ROBERT DE LESQUEN, Seigneur de Goizac, Officier au Régiment d'Orléans, Infanterie, depuis Major des Gardes-Côtes de l'Evêché de Vannes, & Chevalier de Saint-Louis, épouſa, en 1728, *Angélique le Boutouiller*, de laquelle eſt iſſue

XIII. MARIE-ANNE DE LESQUEN, qui s'eſt mariée, le 17 Juillet 1760, à *Julien-Louis de Robien*, Seigneur de Tréalan, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, fils de *Jean de Robien*, & de *Joſéphine Éon de Carman*, dont pluſieurs enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de KEROUSAULT.

XI. FRANÇOIS DE LESQUEN, Seigneur de Kerouſault, quatrième fils de FRANÇOIS, IIe du nom, Seigneur du Pont-à-l'Ane, & de *Jeanne de la Cheſnaye*, a été Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles, & a épouſé, en 1713, *Eliſabeth Moro*, dont :

RENÉ-JEAN, qui ſuit ;
Et ANNE.

XII. RENÉ-JEAN DE LESQUEN, Seigneur de Kerouſault, Capitaine, en 1745, au Régiment de Mailly, Infanterie, aujourd'hui Guyenne, puis Chevalier de Saint-Louis, a été bleſſé au ſiège de Fribourg en Briſgau en 1744, & à la bataille de Rocoux en 1746. Il a épouſé, le 21 Février 1753, *Jeanne-Cécile Boſſinot*, fille de *Pierre-Louis*, & de *Jeanne Perrée*, dont il n'a eu qu'une fille,

ANNE-LOUISE DE LESQUEN. (*Mémoire envoyé*, dreſſé ſur les titres.)

Les armes de LESQUEN DE LA VILLEMENEUST ſont : *de ſable, à 3 jars d'argent, becqués & membrés de gueules*, 2 & 1.

BRANCHE
des Seigneurs de L'ARGENTAYE, *établie dans l'Evêché de Saint-Brieuc.*

On préſume que cette branche a pour auteur

OLIVIER DE LESQUEN, second fils de GUILLAUME, Ier du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, & de *Jeanne du Parc*. Son père, comme nous l'avons dit, lui fit don d'une dîme dans la paroisse de Pluduno au mois de Janvier 1399. On ignore le nom de la femme d'OLIVIER; mais on croit qu'il eut pour fils,

LOUIS DE LESQUEN, reconnu *noble* & *issu de nobles ancêtres*, & déclaré exempt de tous subsides le 23 Janvier 1400. Il fut père de

PIERRE DE LESQUEN, Ecuyer, Sieur de Levinaie, compris dans plusieurs rôles des montres générales des Nobles de l'Evêché de Saint-Malo, des années 1467, 1477, &c.

THOMAS DE LESQUEN, Sieur de Jeunebois, comparut au nom de PIERRE DE LESQUEN, son père, aux montres de l'Evêché de Saint-Malo en 1477, 81 & 1483. Il fut fait prisonnier de guerre par les François, & racheté moyennant 14 pièces de bon or, que Dom JEAN DE LESQUEN, son frère, donna le 12 Août 1488. Du mariage de THOMAS, accordé avant 1516, avec *Jeanne de Bréhand*, vint entr'autres :

OLIVIER DE LESQUEN, Seigneur de Jeunebois, qui épousa, avant 1564, *Anne Chopin*, dont il eut pour fils aîné,

GEORGES DE LESQUEN, Ecuyer, Sieur de Jeunebois, mort de la peste avec *Françoise de la Bouexière*, sa femme, laissant pour fils unique,

JEAN DE LESQUEN, Ecuyer, Sieur des Salles, de la Marre, de la Ménardaye & de Jeunebois, Capitaine & Lieutenant du Château du Guildo. Il épousa *Jeanne Lavocat*, Dame du Bouan, dont le mariage fut déclaré en la Cour de Villemenou attendu qu'elle étoit de *bonne race & famille, de bon gouvernement & religion*. Leurs enfans furent :

1. RENÉ, qui suit;
2. JULIEN, Ecuyer, Sieur de la Rougerais ;
3. Et YVES, Ecuyer, Seigneur des Salles, Avocat au Parlement de Rennes, puis Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Saint-Malo.

RENÉ DE LESQUEN, Ecuyer, Seigneur de la Ménardaye, des Salles & de la Marre, Conseiller du Roi, Lieutenant Général de la Marine, & Sénéchal de la Cour de Saint-Malo, fut déclaré *noble*, *issu d'extraction noble*, & maintenu dans sa qualité d'*Ecuyer* le 14 Décembre 1668. Il avoit épousé, en 1639, *Jeanne Artur*, Dame des Milières, dont pour fils aîné,

FRANÇOIS DE LESQUEN, Ecuyer, Sieur de l'Argentaye, qui s'est marié, en 1656, à *Mauricette-Renée de Gourcuff*. Il en eut :

1. RENÉ-MAURICE, qui suit;
2. FRANÇOIS, Major de Milices entre les rivières la Rance & l'Arguenon ;
3. ALAIN-JOSEPH, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment d'Humières;
4. LOUIS-JEAN, Sous-Lieutenant dans le même Régiment ;
5. ETIENNE, Sieur de la Vieuville, Cadet dans la Flotte du Roi ;
6. & 7. JEANNE-RENÉE & MAURICETTE-ROSE.

RENÉ-MAURICE DE LESQUEN, Ecuyer, Seigneur de l'Argentaye, de la Ménardaye & de Kerohant, épousa, en 1686, *Geneviève Bouan*, dont :

1. RENÉ-YVES, qui suit ;
2. CONSTANT-RENÉ, Ecuyer ;
3. Et MARIE-FRANÇOISE, femme séparée de corps & de biens de N... *du Bouilly*, Ecuyer, Seigneur de Resnon.

RENÉ-YVES DE LESQUEN, Ecuyer, Seigneur de l'Argentaye, né le 8 Mars 1687, épousa le 7 Février 1710, *Marguerite-Françoise-Agnès de la Chapelle*, Dame de Villesalou, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Villesalou, Lieutenant-Colonel de la Noblesse de l'Evêché de Saint-Brieuc, & de *Renée-Agnès Tranchant*, dont :

CONSTANT-FRANÇOIS-RENÉ DE LESQUEN, Ecuyer, Seigneur de l'Argentaye, né le 10 Mai 1711, reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie le 13 Mai 1728. (Extrait de l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 333.)

Cette branche, dont nous n'avons point l'état actuel, porte pour armes: *de gueules, à l'épervier d'argent, becqué & membré d'or, la tête contournée, accompagné en chef d'un croissant renversé entre deux molettes, & en pointe d'une autre molette, le tout d'or.*

LESRAT ou LE RAT, Famille établie à Angers.

GUILLAUME DE LESRAT, né à Villiers-Charlemagne, dans le diocèse du Mans, fils de PASCAL LESRAT, fut Docteur en Droit en l'Université d'Angers, le 3 Septembre 1521, Avocat à Paris, depuis Abréviateur des Lettres Apostoliques sous CLÉMENT VII, à Rome, Commandant de l'armée de l'Eglise sous ce Pontificat, & ensuite Conseiller au Grand Conseil. Il se trouve sur la liste du 20 Juin

1537; ce fut dans ce tems qu'il quitta le nom de *le Rat*, pour prendre celui de LESRAT. Il retourna à Angers, où il fut Lieutenant Général en la Sénéchauſſée, puis Lieutenant Général & Préſident au Préſidial, créé en 1551. Il mourut le 10 Juillet 1563, âgé de 64 ans, & avoit épouſé *Michelle*, ou *Marie Boudet*, alliée aux *Morvilliers* & aux *Séguier*, de laquelle il eut:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. GUY, Seigneur de Briottières, Chanoine de l'Egliſe d'Angers, en Juillet 1558, juſqu'en 1560, Conſeiller au Parlement de Bretagne, enſuite Préſident & Lieutenant Général au Préſidial d'Angers. (MM. DE LESRAT d'aujourd'hui en deſcendent);
3. JEANNE, femme de *René Louet*, Lieutenant Particulier au Préſidial d'Angers;
4. Et ANNE, morte fille.

GUILLAUME DE LESRAT, Seigneur de l'Ancreau, Préſident au Préſidial d'Angers, puis Préſident au Parlement de Bretagne le 1er Septembre 1573, mort à Paris en Septembre 1586, avoit épouſé *Françoiſe de Grignon*, morte le 20 Mai 1580, laiſſant:

GUILLAUME DE LESRAT, Chevalier, Seigneur de l'Ancreau, Conſeiller au Parlement de Bretagne, puis à celui de Paris le 6 Août 1613, Procureur du Roi au Châtelet le 3 Septembre 1618, puis Préſident aux Requêtes du Palais le 12 Janvier 1628, & Préſident en la troiſième Chambre des Enquêtes du Parlement, cité aux preuves de Malte de 1673. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Septembre 1615, *Catherine Feydeau*, fille de *Denis*, Chevalier, Seigneur de Brou, Prunelay, la Villeneuve, Calende, &c., Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils d'Etat & Privé, & de *Marguerite le Maire*, ſa première femme, dont il eut:

GABRIELLE DE LESRAT, morte le 18 Juin 1686, qui s'eſt mariée, le 16 Février 1640, à *Charles le Jay*, Maître des Requêtes, Baron de la Maiſon-Rouge & de Tilly, Conſeiller au Grand Conſeil, mort en Septembre 1671, dont des enfans. Voy. JAY (LE), à Paris.

On trouve encore de cette Famille deux filles, qui peuvent être ſorties du mariage de GUY, Seigneur de Briottières, dont nous avons parlé ci-devant, ſavoir:

FRANÇOISE, femme de *Chriſtophe de Seſmaiſons*, Seigneur de la Sauzinière, dont des enfans;

Et LUCRÈCE, mariée à *Jean Chaillou*, Maître des Comptes. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes: *d'azur, à une tête de loup arrachée d'or, au chef couſu de gueules.*

LESSAY. Les Seigneurs de ce nom ſont une branche de la Maiſon de *Briçonnet*. Ils ont commencé à *Charles Briçonnet*, Seigneur de Leſſay, &c., ſecond fils de *François*, & de *Jeanne de Tavel*, dont la poſtérité ſubſiſte. Voy. BRIÇONNET.

LESSELINE ou LIESSELINE, ancienne Famille de l'Election de Bayeux, Généralité de Caen en Normandie, dont nous ne pouvons donner qu'une notice, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

JEAN DE LESSELINE, de la Paroiſſe de Trungy, Sergenterie de Briqueſſard, Election de Bayeux, fut reconnu *noble d'ancienne race*, l'an 1463, par Raymond de Montfaut, Commiſſaire du Roi. Ses deſcendans firent également leurs preuves d'ancienne nobleſſe, ès années 1598 et 1599, devant M. de Roiſſy.

JEAN DE LESSELINE, Ecuyer, de la Paroiſſe de Bernières-Bocage, Sergenterie de Briqueſſard, Election de Bayeux; JEAN & PHILIPPE, de la Paroiſſe de Loucelles, Sergenterie de Cheux; & JEAN DE LESSELINE, de la Paroiſſe de Creſſerons, Sergenterie d'Etreham, Election de Caen, furent confirmés dans leur nobleſſe, en 1666, par M. de Chamillart, Intendant de Caen.

Un manuſcrit ancien marque que JEAN DE LESSELINE, bâtard, fut légitimé & anobli par le Roi en 1532.

OLIVIER DE LESSELINE, Ecuyer, fut tué près de Putot, à 3 lieues de Caen, le Samedi 7 Mars 1573. Il étoit redouté dans le pays.

MATHIEU DE LESSELINE, Ecuyer, & ſa femme, de la R. P. R. furent brûlés par accident dans leur maiſon, le 14 Janvier 1575.

JACQUES DE LESSELINE, Ecuyer, décéda le 22 Mars 1595, & *Françoiſe de Vaſſy*, ſon épouſe, mourut peu de tems après lui. Ils laiſſèrent une modique fortune à leurs enfans, par le peu d'économie qu'ils avoient eu.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de* 6 *billettes du même*, 2 & 1, *& en pointe de* 3 *épées d'argent, la pointe en bas*, 2 & 1.

♦ LESSEPS, Famille ancienne, originaire

de Bayonne, connue & conſidérée dans cette ville, ſans interruption, dès l'an 1450, époque de ſa reddition à la France, par capitulation entre CHARLES VII & HENRI VI, Roi d'Angleterre. DOMINIQUE DE LESSEPS, ancien Miniſtre du Roi à Bruxelles, a obtenu pour lui & pour les ſiens, des Lettres de Nobleſſe, en conſidération de leurs ſervices rendus à l'Etat de père en fils, datées de Fontainebleau en Octobre 1777.

PIERRE DE LESSEPS, né le 2 Janvier 1690, Secrétaire de la ville & de la Chambre de Commerce à Bayonne & Secrétaire des Commandements de la feue Reine d'Eſpagne, MARIE-ANNE DE NEUBOURG, qui s'étoit retirée dans ladite ville, eſt mort le 20 Août 1759. Il avoit épouſé à Bayonne, le 27 Janvier 1715, *Catherine de Fourcade*, née en Juillet 1691, & morte le 22 Août 1760. De leur mariage, célébré à Bayonne le 27 Janvier 1715, ſont provenus :

1. DOMINIQUE, qui ſuit ;
2. PIERRE, né le 17 Décembre 1716, décédé aux Indes Eſpagnoles ;
3. ARNAUD-PASCAL, né le 10 Juillet 1719, pareillement décédé ;
4. JEAN-BARTHÉLEMY, né le 24 Juin 1720, établi à Bayonne, Tréſorier Secrétaire de la ville & de la Chambre de Commerce ;
5. JEAN-PIERRE, né le 7 Juin 1721, décédé après ;
6. MARIETTE-DOMINIQUE, né le 3 Novembre 1722, pareillement décédé ;
7. MICHEL, né le 3 Février 1729, Secrétaire de l'Ambaſſadeur du Roi à la Haye en 1750, qui a paſſé l'année d'après à Verſailles, où il a été attaché au Département des Affaires Etrangères, où il eſt encore aujourd'hui durant cette époque. Il a été près d'un an chargé des Affaires du Roi près du Gouvernement Général des Pays-Bas, & a accompagné les Miniſtres du Roi, aux Cours de Hanovre, d'Eſpagne, de Portugal ; & enfin, par une autre miſſion en Bretagne, lors de l'expédition du Maréchal de Conflans ;
8. MARTIN, né le 17 Octobre 1730, ci-devant Conſul de France en Eſpagne, enſuite Commiſſaire de la Marine à Hambourg, actuellement Conſul Général de la Nation Françaiſe en Ruſſie ;
9. MARIE, née le 12 Décembre 1717, morte peu après ;
10. CATHERINE, née le 12 Septembre 1724, mariée, à Bayonne, à M. *de la Rue*, Officier de la Monnoie ;
11. GRACIEUSE-FRANÇOISE, née le 4 Octobre 1725, reſtée fille ;
12. PLAISANCE, née le 13 Novembre 1727, décédée peu après ;
13. JEANNE-MARIE, née le 17 Mars 1733, mariée à N... *du Broc*, Lieutenant de Frégate du Roi, décédée en 1760 ;
14. Et ETIENNETTE, née le 17 Septembre 1735, veuve de N... *Simonnin*, Profeſſeur d'Hydrographie, à Bayonne, décédée en 1778.

DOMINIQUE DE LESSEPS, aîné de tous ces enfans, né à Bayonne, le 25 Octobre 1715, a ſervi 32 ans dans les Affaires du Miniſtère du Roi LOUIS XV ; a obtenu, en récompenſe de ſes ſervices, des Lettres de Nobleſſe, du mois d'Octobre 1777, acquiſes ſuivant l'expreſſion deſdites Lettres, à titre de juſtice, plutôt qu'à titre de grâce, & ces Lettres ont été enregiſtrées au Parlement de Toulouſe & à la Cour des Aides de Montauban. Il poſſède une Terre appelée le Colombier, en toute juſtice, & a épouſé, par contrat du 11 Novembre 1765, devant le Notaire de Montauban, *Charlotte-Claire Duc*, fille du Receveur des Finances de ladite Généralité, dont :

1. MARIE-MICHEL-CHARLES-DOMINIQUE, né le 29 Août 1767 ;
2. JEAN-BAPTISTE, né le 5 Mars 1773 ;
3. PASCAL, né le 5 Août 1779 ;
4. Et JEANNE-MARIE-CHARLOTTE, née le 20 Juin 1770.

Les armes : *d'argent, à un cep de vigne de ſinople, planté ſur une terraſſe du même, mouvante de la pointe de l'écu, tigé auſſi de ſinople, fruité dans le milieu de deux grappes de raiſin de ſable, & ſurmonté d'une étoile d'azur.*

*LESTANG, Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juillet 1643, enregiſtrées au Parlement le 26 Décembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes de Grenoble le 3 Décembre 1646, en faveur d'*Antoine de Murat de Leſtang*, premier Baron du Lyonnois, fils de *Jacques de Murat de Leſtang*, Maréchal de Camp en 1576, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Sébaſtienne de Grolée de Viriville*. Voy. MURAT DE LESTANG.

LESTANG ou L'ESTANG, Famille établie dans le Berry, qui a formé pluſieurs branches, ſavoir celles de *Villemont*, des *Girards*, de *Rochepeau* & de *la Courtauderie*, anciennement Sieurs de *Montaboulin*.

Il y a dans l'Evêché de Léon une Famille du nom de L'ESTANG DU RUSQUEC, déclarée *noble & iſſue d'extraction noble*, par un Arret des Commiſſaires du Roi, en Bretagne, du 18 Juillet 1669. Deux de ſes deſcendans, l'un, AMBROISE-MARIE DE L'ESTANG, Seigneur du Ruſquec; l'autre, du côté maternel, *François de Launay*, Seigneur de l'Eſtang, comme héritier de JEANNE DE L'ESTANG, ſa biſaïeule, reconnurent, par une Déclaration ſignée d'eux, en date du 19 Août 1724, que les Sieurs *de Montaboulin* étoient, par une tradition ſuivie, de la même ſouche que les Seigneurs *du Ruſquec;* qu'ils avoient connoiſſance qu'un GUILLAUME DE LESTANG, Ecuyer, ſuivit le parti de Charles de Blois, contre Jean de Montfort; qu'après la mort de Charles de Blois, tué à la bataille d'Auray en 1364, ayant été contraint de quitter la Bretagne, ſa patrie, il ſe retira au ſervice de Jeanne de Bretagne, veuve de Charles de Blois, de laquelle il obtint la charge de Gouverneur & Capitaine du Dorat, & qu'il forma trois branches, qui s'établirent, l'une en Provence, l'autre en Poitou, & la troiſième dans le Berry. C'eſt de cette dernière dont nous allons parler, d'après l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. I.

I. PIERRE DE LESTANG, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de Borderouſſe, né en Bretagne, eut pour fils :

II. GUILLAUME DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, de Ville-Claire, de Pondeau, de Bourdoiſeau, de Condé, de la Chaiſe, de Ronzay-le-Freſne, de Vaux, &c., qui fut père de

III. JACQUES LE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Pondeau, qui épouſa *Françoiſe Pennier*, & en eut :

IV. PIERRE DE LESTANG, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, &c., qui s'eſt marié trois fois. Sa première femme fut *Jacquette Perrotin*, dont vint :

V. JACQUES DE LESTANG, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, du Tremble, de Rochepeau & de Beauregard, Conſeiller Procureur au Siège Royal des Prévôté, Eaux & Forêts, & Bailliage d'Iſſoudun, en 1650. Il avoit épouſé, le 12 Juin 1637, *Jacquette Mayet*. Leurs enfans furent :

PIERRE, qui ſuit;
Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Sieurs de *Rochepeau*, rapportée ci-après.

VI. PIERRE DE LESTANG, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, Conſeiller Procureur du Roi au Siège Royal d'Iſſoudun en 1683, puis Honoraire, par Lettres du 16 Juin 1710, avoit épouſé, par contrat du 31 Janvier 1669, *Marie Augier*, de laquelle il eut :

VII. FRANÇOIS-JOSEPH DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Montaboulin & des Girards, né le 18 Septembre 1684, Conſeiller Procureur du Roi au Siège Royal de la ville d'Iſſoudun, dont il obtint des Lettres d'Honoraire en 1734. Il fut déchargé du droit de francs-fiefs, tant par une déciſion du Conſeil du 8 Septembre 1726, en conſéquence de ce qu'il avoit juſtifié la poſſeſſion de ſa nobleſſe depuis l'an 1610, que par une Ordonnance de l'Intendant de Berry, du 19 Février 1727. Il avoit épouſé, en 1709, *Anne Courtin*, dont ſont iſſus :

1. PIERRE-JOSEPH, qui ſuit;
2. PHILIPPE, baptiſé en 1711, Prieur de Cencoings, au Diocèſe de Bourges;
3. FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné;
4. FÉLIX-FRANÇOIS, mort en bas âge;
5. 6. & 7. Et trois filles, l'une mariée, & les deux autres Religieuſes.

VIII. PIERRE-JOSEPH DE LESTANG, Ecuyer, Seigneur de Villemont, baptiſé le 7 Août 1711, Conſeiller Procureur du Roi au Siège Royal d'Iſſoudun, a épouſé, le 4 Novembre 1733, *Catherine Tabaut*, dont eſt iſſue une fille, nommée

ANNE, née le 9 Janvier 1736.

VIII. FRANÇOIS DE LESTANG, Ecuyer, Seigneur des Girards, baptiſé en 1717, troiſième fils de FRANÇOIS-JOSEPH, & d'*Anne Courtin*, fut Lieutenant dans le Régiment de la Marine le 16 Mars 1735, & déchargé, comme *noble* du droit des francs-fiefs, par Ordonnance de l'Intendant de Berry, du 25 Mars 1740. Il a épouſé, le 15 Avril 1739, *Anne-Marie-Thérèſe Bonin*, dont deux filles.

BRANCHE
des Sieurs de ROCHEPEAU.

VI. FRANÇOIS DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Rochepeau, né en 1650, ſecond fils de JACQUES II, Sieur de Montaboulin, & de *Jacquette Mayet*, épouſa, en 1687, *Anne Pearron*, & en eut entr'autres enfans :

VII. JEAN DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de

Rochepeau, Lieutenant Particulier & Criminel aux Bailliage & Siège Préſidial d'Iſſoudun, qui épouſa, par contrat du 9 Mai 1723, *Eliſabeth le Roy*, dont il a laiſſé :

1. René, qui ſuit ;
2. Jean-François, Ecuyer, né le 5 Septembre 1726 ;
3. Pierre, baptiſé le 2 Août 1727 ;
4. Et Catherine-Elisabeth, née le 21 Juin 1731.

VIII. René de Lestang, Ecuyer, Sieur de Rochepeau, né le 29 Mars 1725, a été reçu Conſeiller Procureur du Roi au Siège Royal d'Iſſoudun, le 20 Janvier 1747, ſur la réſignation de Pierre-Joseph, ſon couſin. (On ignore s'il eſt marié, & ſa poſtérité, n'ayant point reçu de *Mémoire*).

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent, poſées deux en chef, & la troiſième ſous le chevron, ſoutenue de 2 cœurs du même, appointés au bas de l'écu.*

LESTANG ou L'ESTANG de RY, ancienne Nobleſſe du Poitou.

On lit dans le *Mercure de France* de Mai 1740, pag. 1039, que Jacob de Lestang de Ry, Commandant pour le Roi dans les Ville & Château de Saumur, & pays Saumurois, avoit épouſé *Louiſe de Saint-Eſtan*, dont il a eu

Louise-Françoise, qui s'eſt mariée avec *Pierre-Marc-Antoine Gouffier*, Comte de Caravas & de Paſſavant, chef du nom & des armes de la Maiſon de *Gouffier*, & le ſeul qui reſtât de la branche des Ducs de *Roannez*, mort le 2 Mai 1740, âgé de 66 ans 4 mois, ne laiſſant que des filles. Voy. GOUFFIER.

LESTENDART. Voyez ESTENDART (L').

LESTÉVENON, ou L'ESTÉVENON van BERKENRODE, Famille noble de Hollande, dont eſt

Matheus Lestévenon van Berkenrode, Seigneur de Berkenrode & de Stryen, dans la Province de Hollande, Foreſtier héréditaire de Bréderode, Député de la Province de Hollande à l'Aſſemblée des Etats Généraux des Provinces-Unies, Ambaſſadeur de leurs Hautes Puiſſances à la Cour de France, &c. Il a épouſé, 1° le 28 Juillet 1749, *Catherine Windſor*, morte ſans enfans, fille de feu *Thomas Windſor*, Lord-Baron de Montjoy en Angleterre, Pair de la Grande-Bretagne, Vicomte & Baron de Windſor en Irlande, auſſi Pair de ce Royaume ; & 2° *Marie-Wilhelmine van der Duyn*, fille de feu *Nicolas*, Baron de Duyn, Seigneur de Saint-Gravenoer, Lieutenant Général de la Cavalerie Hollandoiſe, Quartier-Maître-Général des Armées de la République, & de la ſœur de Milord *Albemarle*, dont pour fils unique,

Wilhem-Anne Lestévenon van Berkenrode, né à Paris le 14 Octobre 1750, & tenu ſur les Fonts au nom du Prince Stathouder, & de la Princeſſe Gouvernante.

C'eſt ce que nous ſavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* ſur cette Famille, qui, ſelon l'*Armorial*, par Dubuiſſon, porte : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au croiſſant d'argent ; au chef d'or, chargé de 3 ſautoirs de ſable ; aux 2 & 3 d'argent, à 3 roſes de gueules, & un croiſſant en abîme du même ; le tout enclos dans un double treſcheur contrefleuré de ſinople ;* & ſur le tout : *de gueules, au lion écartelé de ſable & d'argent.*

LESTOCQ, Famille noble & ancienne de Picardie, qui remonte à

Jean de Lestocq, Ecuyer, Seigneur de Grandval, lequel ſervoit en qualité d'Ecuyer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de Robin Emery, Ecuyer, puis dans celle de Jean Bretas, Chevalier Bachelier, comme il paroît par les revues qu'en fit, les 8 Mai & 8 Juin 1407, Ayas Heron, Tréſorier des guerres. Il ſervit auſſi dans la Compagnie de Raoul de Flandre, Chevalier Bachelier, ſuivant la montre qui en fut faite à Paris par le Maréchal de Bourgogne, le 27 Octobre 1411, & ſe trouva à la bataille d'Azincourt, donnée contre les Anglois le 25 Octobre 1415, ainſi qu'il conſte par le rôle fait alors, qui eſt en la Chambre des Comptes.

Nicolas de Lestocq, Seigneur de Beaufort, deſcendu de Jean par divers degrés, fonda la Chapelle de Saint-Nicolas en ſa Terre de Tirancourt, par ſon teſtament du 2 Novembre 1677, & poſſédoit un cabinet de médailles très-curieux, qu'il avoit eu de ſon père, ainſi que l'ont remarqué du Cange & Triſtan, auſſi bien que le P. Sirmond. Il avoit épouſé *Antoinette du Mont*, ſœur de *Nicolas*, Seigneur de Termont & de Belloy en partie, Conſeiller au Préſidial d'Amiens, dont :

ADRIEN, qui ſuit ;
Et FRANÇOISE, mariée, en 1651, à *François de Villers,* Seigneur de Rouſſeville, Contrôleur des Guerres en 1693, fils de *Louis de Villers,* Seigneur de Rouſſeville, & de *Catherine de Sachy*.

ADRIEN DE LESTOCQ, Seigneur de Beaufort, de Termont, de Rivière-lès-Tirancourt & de Belloy en partie, Lieutenant François des Cent Suiſſes de la Garde ordinaire du Corps de MONSIEUR, frère unique du Roi, obtint de S. M. des Lettres de confirmation de nobleſſe au mois de Novembre 1680, qui furent enregiſtrées dans toutes les Cours au mois de Février 1681. Il épouſa *Henriette-Bénédicte de Sorel*, femme de Chambre de MADAME, Ducheſſe D'ORLÉANS, dont il a eu pluſieurs enfans, entr'autres :

1. PHILIPPE, nommé par MONSIEUR, frère unique du Roi, & Madame la Ducheſſe de Savoie ;
2. CHARLOTTE-PHILIPPE, nommée par M. le Duc de Chartres, & par MADAME, Ducheſſe D'ORLÉANS ;
3. Et CATHERINE.

Cet ADRIEN DE LESTOCQ, Seigneur de Beaufort, avoit pour couſins germains :

GUILLAUME DE LESTOCQ, célèbre Docteur, & Profeſſeur Royal en Théologie de la Maiſon & Société de Sorbonne, Prieur de Domart-en-Ponthieu, & Chanoine de la Cathédrale d'Amiens ;

Et ANTOINE DE LESTOCQ, Seigneur de Saleux, qui a exercé la charge de Procureur du Roi à Amiens pendant plus de 30 ans, & a laiſſé de *Marie Parmentier*, ſa femme,

CHARLES, Seigneur de Saleux, qui lui a ſuccédé dans la même charge ;
Et pluſieurs cadets, qui ont ſervi dans les troupes de S. M., en qualité de Capitaines. (*Nobiliaire de Picardie,* pag. 293 & 294.).

Les armes : *d'azur, ſemé de billettes d'or; à la bande d'argent, chargée de* 3 *molettes d'éperon de gueules, brochante ſur le tout.*

LESTRADE DE LA COUSSE, en Périgord. C'étoit une coutume, dans les tems reculés, parmi la grande Nobleſſe, que les cadets quittaſſent le nom propre de leur Famille, pour prendre celui d'une Terre qui leur appartenoit : celle de LESTRADE DE LA COUSSE, originaire du Périgord, eſt du nombre. Elle eſt venue s'établir en Bourgogne depuis environ 70 ans. Elle quitta le nom de LESTRADE & ne retint que celui de LA COUSSE, Terre poſſédée par cette Famille depuis pluſieurs ſiècles, & qui l'eſt encore aujourd'hui par PHILIBERT DE LESTRADE, Comte de la Couſſe, en Périgord, chef de la branche aînée. Le peu d'ordre qui ſe trouve dans les Archives de cette Famille, ne permet pas d'en donner une filiation bien ſuivie au-deſſus du XIV^e^ ſiècle. Au reſte, en ne remontant que juſqu'à ce tems, elle peut entrer dans tous les Chapitres nobles. Le premier, dont on ait connoiſſance, eſt

I. BERNARD DE LESTRADE, qui vivoit dès 1410. Il prend la qualité de *Chevalier,* dans ſon contrat de mariage, du 11 Avril 1439, avec *Marie de Jaubert*, reçu par *Leymarie de Jacot*, ayant les ſceaux. Ce contrat eſt ſigné de haut & puiſſant Prince Jean, Duc de Bretagne, Comte de Périgord & Vicomte de Limouſin, & paſſé en ſa préſence. Il conſtitua même la dot de cette *Marie de Jaubert*, dont la quittance du payement eſt au bas. Il eſt bon de remarquer ici que le Duc de Bretagne n'auroit pas fait épouſer, à BERNARD DE LA COUSSE, cette Demoiſelle, s'il n'eut été de bonne nobleſſe ; & que ce Prince n'eut pas permis qu'il prît, dans ſon contrat de mariage, la qualité de *Chevalier*, titre qui n'étoit donné, dans ces tems-là, qu'aux Seigneurs de la plus haute diſtinction. Il y avoit même des Gentilshommes de très-bonnes Maiſons, qui ne prenoient alors que la qualité d'*Ecuyer*. Du mariage de BERNARD DE LESTRADE vinrent :

1. JEAN, dont on ne ſait rien, ſi ce n'eſt qu'il mourut ſans enfans, puiſque par ſon teſtament, du 6 Mars 1506, il inſtitua, pour héritier univerſel, JEAN DE LESTRADE, ſon neveu, mentionné au degré III ;
2. Et autre JEAN, qui ſuit.

II. JEAN DE LESTRADE, Chevalier, Seigneur de la Couſſe, épouſa *Marie de Marcirion*, d'une Maiſon illuſtre de Périgord, dont il eut :

III. JEAN DE LESTRADE, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de la Couſſe, qui s'allia, par contrat du 19 Juin 1509, reçu par *le Favre,* Notaire Royal, *Jeanne de la Tour-d'Auvergne,* d'une des plus illuſtres Maiſons du Royaume. De ce mariage vinrent :

JEAN, qui ſuit ;
Et autre JEAN, réduit à ſa légitime par le teſtament de ſa mère, du 19 Avril 1528, reçu

par *Malardit*, Notaire Royal. On ignore s'il prit alliance.

IV. Jean de Lestrade, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Couſſe, épouſa, par contrat du 10 Juillet 1443, reçu par *Géraudon*, Notaire Royal, *Françoiſe de Rilhac*, d'une des plus illuſtres Maiſons d'Auvergne, dont :

François, qui ſuit ;
Et Alain, auteur de la branche établie en Bourgogne, rapportée ci-après.

V. François de Lestrade, Chevalier, Comte de la Couſſe, Seigneur dudit lieu, de Coulaures, & de Verrières, épouſa *Jeanne de Gimel*, Dame de Salvert. C'eſt ce qui paroît par leur teſtament mutuel, reçu par *Fargis*, Notaire Royal, en date de 17 Mars 1604. Ils eurent pour fils unique,

VI. Jean de Lestrade, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de la Couſſe, qui ſe maria avec *Iſabeau de Ferrières*, Dame de Sauvebœuf, d'une bonne Maiſon du Périgord. Leur fils,

VII. Charles de Lestrade, Chevalier, Comte de la Couſſe, épouſa, par contrat du 10 Janvier 1660, reçu par *Deſmoulins*, Notaire Royal, *Antoinette du Cheſne*. Il fit ſon teſtament le 18 Septembre 1685, reçu par *Guichon*, Notaire Royal. Ils eurent :

Philibert, qui ſuit ;
Et un autre garçon, dont on ignore le nom.

VIII. Philibert de Lestrade, Chevalier, Comte & Seigneur de la Couſſe, Coulaures, Verrières, &c., eut, de *Marguerite de Bony*, ſon épouſe,

1. Gabriel, qui ſuit ;
2. Charles, dit *le Chevalier de la Couſſe*, Capitaine d'Infanterie ;
3. Anne, dit *le Chevalier* de Lestrade, auſſi Capitaine d'Infanterie ;

Et ſept filles, dont trois Religieuſes, & quatre mariées à des Seigneurs de diſtinction dans le Périgord.

IX. Gabriel de Lestrade, Chevalier, Comte & Seigneur de la Couſſe, Coulaures & Verrières, Capitaine de Cavalerie, a épouſé N... *de Laſteyrie du Saillant*, fille du Marquis du Saillant. De ce mariage ſont nés des enfans, dont on ignore les noms.

Nota. On n'a point rapporté les ſervices de cette branche du Périgord, parce qu'on n'a pas les brevets, & qu'on eſt trop éloigné pour les ſavoir au juſte.

BRANCHE
établie en Bourgogne.

V. Alain de Lestrade de la Cousse, Baron d'Arcelot, ſecond fils de Jean, IIIe du nom, & de *Françoiſe de Rilhac*, quitta le nom de Lestrade, & ne ſigna que celui de *la Couſſe*. Il eut 10000 livres pour ſa légitime, dont il donna quittance à François de Lestrade, ſon frère, en date du 2 Décembre 1608, reçue par *Fargis*, Notaire. Il fut amené en Bourgogne en qualité de Capitaine de 100 Reîtres, l'an 1581, lors de l'aſſemblée des Etats de Bourgogne par le Duc de Mayenne, Gouverneur de la Province. Son mérite & ſa valeur lui firent obtenir une charge de Capitaine de 100 hommes d'armes, & il épouſa, par contrat paſſé devant *Jean Clopin*, Notaire Royal, le 2 Mai 1599, *Claude-Françoiſe de Baiſſey*, fille & unique héritière d'*André de Baiſſey*, Chevalier de l'Ordre du Roi (d'une Maiſon originaire d'Amſterdam, & qui vint s'établir en Bourgogne dès le XIIe ſiècle), & de *Claude de Marmier*; & petite-fille d'*Antoine de Baiſſey*, Chevalier, Baron de Thil-Châtel, Bourberain, &c., Lieutenant pour le Roi dans le Duché de Milan, Colonel de 14000 Suiſſes, Capitaine de 100 hommes d'armes, & Bailli de Dijon. De ce mariage vinrent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. François, appelé *le Chevalier d'Arcelot*, Gentilhomme de la Reine, mère de Louis XIII, tué devant Nancy, ſans alliance ;
3. Gaspard, nommé *le Chevalier de la Couſſe*, tué, dans le Château de Trouhans, par Galas, qui commandoit l'armée Impériale, au ſiège de Saint-Jean-de-Lône ;
4. Jean-Baptiste, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem, ainſi qu'il réſulte de l'acte du 31 Janvier 1637, reçu par *Beruchet*, Notaire Royal, & du teſtament de ſa mère, fait le 10 Septembre 1631 ; il mourut en 1651 ;
5. Et Anne, mariée à *Charles de Pontallier* (d'une très-bonne Maiſon du Comté de Bourgogne), Marquis de Trailly, Colonel d'un Régiment de ſon nom, & Chef d'Eſcadre ſur les mers du Ponant.

VI. Charles de la Cousse, Chevalier, Baron d'Arcelot, ainſi qualifié par Arrêt du Roi rendu en ſon Conſeil Privé, en date du 27 Août 1650, ſervit, pendant près de 20 ans, dans le Régiment du Prince de Conty, & dans celui de Trailly, en qualité de Capitai-

ne. Il commandoit le Régiment du Marquis de Trailly, ſon beau-frère, près du Pont de Sainte-Menehould, le 29 Janvier 1639. Galas, Général de l'armée Impériale, étant venu faire le ſiège de Saint-Jean-de-Loſne, le 25 Octobre 1661, CHARLES DE LA COUSSE, qui étoit pour lors dans ſon Château de Trouhans, ſe jeta dans cette Ville avec le Sieur de Tremond, fit prendre les armes aux habitans, & la défendit ſi glorieuſement, qu'il força le Général Allemand d'en lever le ſiège le 3 Décembre ſuivant, & d'abandonner ſon entrepriſe; mais il alla faire le blocus du Château de Trouhans, qu'il avoit appris appartenir à CHARLES DE LA COUSSE, le prit d'aſſaut & le brûla, après avoir fait maſſacrer GASPARD DE LA COUSSE, qui le défendoit avec les habitans de ſes Terres. Il épouſa, en 1638, *Jeanne de Mâlain*, fille unique de *Jean*, Baron *de Mâlain*, Seigneur dudit lieu & de Savigny, & de *Michelle de Bouvot*. De cette alliance vinrent :

1. GASPARD, qui ſuit ;
2. & 3. JULIEN & CHARLES, Religieux.

VII. GASPARD DE LA COUSSE, Chevalier, Baron d'Arcelot, fut Alcade de Chambre de la Nobleſſe de Bourgogne en 1677. La mort, qui l'enleva jeune, ne lui permit pas de rendre aucun ſervice au Roi & à ſa Patrie dans les armées. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Août 1674, reçu par *Languet*, Notaire, *Marie de Jarry de la Jarrie*, fille de N... *de Jarry de la Jarrie*, Seigneur de la Prévôté de Ceſſey, Ecuyer de la Grande Ecurie, & de *Marie le Mulier*. Elle ſe remaria à *Claude d'Orſans*, Chevalier, Baron d'Orvain, & en eut : *Claire d'Orſans*, Dame d'Ampilly-les-Bordes, décédée en 1768. De ſon premier lit ſortirent :

JACQUES, qui ſuit ;
Et JOSEPH-FRANÇOIS, dit *le Chevalier d'Arcelot*, Chevalier, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & ancien Colonel du Régiment de Poitou. Il ſervit ſon Prince ; pendant l'eſpace de 52 ans, avec diſtinction ; ſe trouva aux ſièges de Caſal en Italie, & de Fribourg en Briſgau, où il commandoit le Régiment; il prit une demi-lune d'aſſaut, où il y eut plus de 20 Officiers tant tués que de bleſſés, & où lui-même courut grand riſque de ſa perſonne. Cette action lui attira l'admiration de toute l'Armée, & l'éloge du Maréchal de Villars, ſon Général. Il ſe trouva auſſi aux batailles de Malplaquet, d'Hu-

ningue & d'Oudenarde ; fit depuis les campagnes de Bohême, de Bavière & d'Italie, où il ſe diſtingua particulièrement dans la guerre de 1741. Il commanda ſon Régiment à l'affaire du Château-Dauphin en Piémont, où il montra combien il avoit acquis d'expérience à la guerre, par la bonne contenance qu'il fit en montant à l'aſſaut, malgré ſon grand âge; ſe trouva encore aux batailles de la Madona del Ulmo & du Tanaro, & ſe retira du ſervice en 1748, à cauſe de ſes infirmités, avec l'eſtime & la reconnoiſſance de ſon Prince, & les regrets de tout ſon Régiment, tant Officiers que ſoldats. Le Roi lui accorda 2000 livres de penſion pour récompenſe de ſes ſervices. Il eſt mort à Réthel-Mazarin en Champagne, où il s'étoit retiré, le 11 Mai 1770, âgé d'environ 97 ans.

VIII. JACQUES DE LESTRADE DE LA COUSSE, Chevalier, Baron d'Arcelot, Seigneur de Boux, Préſilly, les Bordes, Bouzot, la Tour-Charotte, &c., ancien Capitaine aux Régimens de Tournon & de Poitou, dans leſquels il ſervit avec diſtinction l'eſpace de 15 ans, ſe trouva au ſiège de Nice, où il fut dangereuſement bleſſé. S'étant retiré du ſervice, il fut maintenu & admis dans le Catalogue des Nobles d'Epée, par procès-verbaux du 21 Juin 1700, & fut enſuite Doyen de la Chambre de la Nobleſſe de Bourgogne, où il avoit été deux fois Alcade, trois fois Commiſſaire, & une fois Rapporteur aux Requêtes. Il eſt mort à ſa Terre de Boux en 1762, âgé de 89 ans. Il avoit épouſé, contrat reçu par *Languet*, Notaire, le 20 Décembre 1699, *Eliſabeth de Pouſſy*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Briet*, dont :

JACQUES-JOSEPH, qui ſuit ;
Et FRANÇOISE, morte ſans poſtérité. Elle avoit épouſé, en 1740, *Jean*, Comte *de Lambertye*, Seigneur de Marval, du Cluzeau, &c., Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint-Louis. Voy. LAMBERTYE.

IX. JACQUES-JOSEPH DE LA COUSSE, Baron DE LESTRADE, d'Arcelot, Seigneur de Boux, Bouzot, Préſilly, les Bordes, la Tour-Charotte, &c., Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Poitou, a ſervi l'eſpace de 24 ans; a fait toutes les campagnes depuis 1722 juſqu'en 1746 ; s'eſt trouvé au ſiège de Philippsbourg en 1734, où le Maréchal de Berwick fut tué; a fait les campagnes de Bohême, de Bavière & d'Italie;

s'eſt auſſi trouvé au ſiège du Château-Dauphin en Piémont, où il fut dangereuſement bleſſé, en montant à l'aſſaut à côté du Chevalier *d'Arcelot*, ſon oncle, qui commandoit le Régiment; aux batailles de la Madona del Ulmo & du Tanaro, & s'eſt retiré du ſervice, de l'agrément de la Cour, en 1746, étant ſecond Capitaine Factionnaire, avec une penſion de 400 livres ſur le Tréſor Royal, pour récompenſe de ſes ſervices. Il avoit épouſé, 1° au mois de Juin 1746, N... *Richard de Curtil*, morte peu de tems après ſon mariage; & 2° contrat reçu par *Delau*, Notaire au Châtelet de Paris, le 4 Septembre 1748, *Madeleine-Françoiſe de Pilmier de Montfort*, fille unique du Marquis de ce nom, bonne Maiſon du Comté d'Auxerre, morte le 28 Mars 1761, âgée de 32 ans, laiſſant :

1. Jacques Madeleine, Officier au Régiment de Poitou;
2. Joseph-Clair-Bruno;
3. Et Marie-Madeleine-Josèphe. (Ces enfans, encore-jeunes, ſont ſous la tutelle de leur père.)

Nous n'avons fait remonter cette Généalogie que juſqu'à l'an 1410; il eſt cependant certain qu'elle eſt beaucoup plus ancienne, puiſqu'on trouve, dans les Abbayes du Comté du Périgord, pluſieurs Chartes des XII^e & XIII^e ſiècles, qui font mention des fondations faites par les anciens Seigneurs de ce nom; de plus, le contrat de mariage de Bernard de la Cousse avec *Marie de Jaubert*, & qui eſt le premier que nous avons rapporté, prouve que cette Famille étoit bien qualifiée dès ce tems-là. Ses alliances ſont avec celles de *Jaubert, Marcirion, la Tour-d'Auvergne, Rilhac, Gimel de Salvert, Ferrières-Sauvebœuf, Bony, Laſteyrie du Saillant, Lambertye*, &c.; & en Bourgogne, *Baiſſey, Lenoncourt, Vienne, Vergy, Saulx, Mâlain, du Châtelet, Saint-Belin, Thiard de Bragny, de la Magdelaine-Ragny, Imbercourt, Lannoy*, &c.

Les Terres qu'a poſſédées cette Famille, & qu'elle poſſède encore pour la plupart, ſont la Couſſe, Coulaures & Verrières en Périgord; & en Bourgogne, Arcelot, Arceau, Orgeux, Fouchy, Fouchanges, Trouhans, la Tour-Charotte, Boux, Préſilly, les Bordes-ſous-Salmaiſe, Bouzot, Chevigny, &c.

Les armes : *d'or, à la faſce d'azur, chargée de 3 étoiles d'argent, & accompagnée de 3 mouchetures d'hermine de ſable, 2 & 1.* Supports: *deux lions*. Couronne de Marquis.

* LESTRANGE, en Périgord : Vicomté que *Marie de Leſtrange* porta, avec d'autres Terres, à ſon mari, *René de Hautefort*, ſecond fils de *Gilbert*, Seigneur *de Hautefort*, & de *Louiſe de Bonneval*. Voy HAUTEFORT.

LESTRANGE (de), ancienne nobleſſe originaire du Périgord & établie en Languedoc, dont le chef actuel eſt

Louis de Lestrange, Chevalier, qui s'eſt marié le 25 Juin 1737, avec *Jeanne-Pierrette de Lalor*, de laquelle ſont iſſus 22 enfans entr'autres :

1. Louis-Henri, né le 19 Février 1754, Prêtre à Saint-Sulpice de Paris;
2. Joseph-Daniel, appelé *le Chevalier* de Lestrange, né le 24 Avril 1758, Garde de la Marine, embarqué ſur l'Eſcadre du Comte d'Eſtaing en Amérique;
3. Geneviève-Henriette, née le 9 Mars 1747;
4. Henriette-Françoise, née le 22 Mai 1749;
5. Hélène-Charlotte, née le 31 Mars 1755; toutes les trois Religieuſes en l'Abbaye Royale de Saint-Pierre à Lyon;
6. Geneviève-Charlotte, née le 31 Mars 1757, Religieuſe au Couvent de Sainte-Marie à Romans en Dauphiné;
7. Louise-Henriette, née le 19 Novembre 1758, Religieuſe en l'Abbaye Royale de Montfleury, près de Grenoble;
8. & 9. Geneviève-Henriette & Louise-Françoise, nées jumelles le 18 Mai 1761.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent en chef, & 2 lions adoſſés d'or en pointe.*

* LESVAL, ſelon la prononciation LEZEVAL, Terre & Seigneurie ſituée dans le Comté de Flandre, qui a reçu ou donné ſon nom à l'ancienne Famille de Lesval, connue dans ce Comté depuis plus de 400 ans, qui s'eſt enſuite tranſplantée en Guyenne & en Poitou. Elle a contracté, dans ces trois Pro-

vinces, les plus grandes alliances, & une branche cadette s'eſt établie en Bourgogne. Dans un renvoi de Nobleſſe de la Généralité de Guyenne, en date du 27 Juillet 1667, par M. Pellot, Intendant de la Province, ceux du nom de LESVAL produiſirent, avec leurs autres titres, un arbre généalogique, qui fut viſé par lui. Cet arbre remonte à GUY, Ier du nom, Seigneur DE LESVAL, vivant en 1280. C'eſt depuis cette époque que nous allons donner la filiation de cette ancienne Nobleſſe, d'après un *Mémoire* dreſſé ſur les titres originaux.

I. GUY DE LESVAL, Ecuyer, Seigneur de Leſval, établi en Flandre en 1280, portoit pour armes : *de ſinople, à la tour crénelée de 3 créneaux d'argent, ajourée de ſable & maçonnée de ſinople.* Il eut pour enfans :

1. ROBERT, vivant en 1302, mort ſans poſtérité ;
2. GUILLAUME, qui ſuit ;
3. Et GUY, auſſi vivant en 1302 & mort ſans poſtérité.

II. GUILLAUME DE LESVAL, tué, en 1317, dans une rencontre contre les Anglois, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

BAUDOUIN ;
MICHEL, qui ſuit ;
Et trois filles.

III. MICHEL DE LESVAL, Ier du nom, épouſa, en 1382, l'héritière de *Wattripont*, qui lui apporta la Terre de ſon nom, ſituée en Flandre. Il coupa ſon écu des armes de *Wadripont* ou *Wattripont*, qui ſont : *d'azur, à 3 ponts d'argent l'un ſur l'autre, de 5 arches chacun, maçonnées de ſable*, WATTRIPONT ſignifiant en François de *trois ponts*, ces armes ſont parlantes. MICHEL eut de ſon mariage :

1. & 2. N... & N... DE LESVAL, Chanoines au Chapitre noble de Tournai en Flandre ;
3. ROBERT, qui ſuit ;
4. N.... DE LESVAL, tué à la guerre ;
5. & 6. Et deux autres fils, morts en bas âge.

IV. ROBERT DE LESVAL, Seigneur de Wattripont, épouſa, en 1430, l'héritière d'une branche de ſa Famille, laquelle lui apporta en dot la Terre de Leſval. Il en eut :

V. ARNAUD, Seigneur DE LESVAL & de Wattripont, qui s'eſt marié, en 1499, avec *Valentine Sarra*, riche héritière de Tournai, au Comté de Flandre. Il ajouta à ſon écu les armes de *Sarra*, ſavoir : *d'or au lion de ſable*, qui eſt de *Flandre*. (Voy. ſur la Maiſon de *Sarra* l'*Hiſt. de Flandre* de Strada, in-fol. Paris, 1644, tom. II, pag. 535.) Les enfans d'ARNAUD DE LESVAL furent :

1. MICHEL, qui ſuit ;
2. & 3. JACQUES & LOUIS ;
Et ſept filles.

VI. MICHEL, IIe du nom, Seigneur DE LESVAL, né à Tournai, épouſa, le 18 Février 1540 (contrat paſſé devant *Jedoin* & *Ajouſſa*, Notaires), *Marie de Clérambault*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Chantebuzain en Bas-Poitou, & de *Catherine de Rochequercy* ; elle lui apporta en dot la Terre noble de la Perratière, paroiſſe de Grand-Landes en Bas-Poitou, dont l'hommage demeura réſervé à *Antoine de Clérambault*, un des ancêtres du Maréchal de ce nom, Chevalier des Ordres du Roi. MICHEL DE LESVAL eut de ſon mariage :

1. MICHEL-LOUIS, qui ſuit ;
2. BAUDOUIN ;
Et trois filles, mortes de la peſte.

VII. MICHEL-LOUIS, Seigneur DE LESVAL & de la Perratière, Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Roi en 1586, Commandant au Château d'Archiac en Saintonge, épouſa, par contrat du 25 Décembre 1585, paſſé devant *Simonnet* & *Filianne*, Notaires, *Suſanne de Corlieu*, fille de feu *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Chantegrelet, & de *Florence de Chaturie*, demeurant à Angoulême. De ce mariage vinrent :

1. FAUSTIN, marié deux fois. Il eut beaucoup d'enfans, morts jeunes. Son aîné fut tué en Allemagne en 1605 ;
2. JACQUES, Seigneur de la Mogedie, Gendarme d'Ordonnance du Roi ; il ſervit à l'arrière-ban de ſa Province en 1635, & n'eut point de poſtérité de ſon mariage contracté en 1631 ;

3. Noel, qui ſuit ;
4. Et François, Seigneur de la Fenêtre, chef de la Branche établie en Bourgogne, rapportée ci-après.

VIII. Noel de Lesval, Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Roi, reçut de M. le Comte de Soiſſons, le 21 Jui 1622, une gratification, pour ſervices rendus à la guerre. Il ſervit juſqu'en 1632, ſuivant le certificat de M. d'Epernon. Sa nobleſſe fut vérifiée & maintenue par Sentence de l'Election d'Angoumois, le 18 Juin 1634, tant pour lui que pour François, ſon frère. Il ſervit au ban & arrière-ban en qualité de Gentilhomme en 1635, & mourut en 1663, laiſſant de *Marie de la Rochefoucauld*, qu'il avoit épouſée, par contrat du 26 Novembre 1617,

1. Charles, qui ſuit ;
2. Louis, Seigneur de Wattripont, mort ſans poſtérité. Il avoit été maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. Pellot, Intendant de Guyenne, du 27 Juillet 1667 ;
3. Jacques ;
4. Salomon, tué à la guerre ;

Et des filles, qui partagèrent l'hoirie de leur père, le 28 Novembre 1663.

IX. Charles de Lesval du Bois-Joli, maintenu dans ſa nobleſſe, par Ordonnance de l'Intendant de Guyenne, du 27 Juillet 1667, avoit épouſé, 1° *Françoiſe du Puy* ; & 2° en 1654, *Jeanne d'Eſtaing*, dont il eut :

1. Charles, mort ſans poſtérité ;
2. François, qui ſuit ;
3. Guillaume de Lesval de la Sauve, marié à N.... *de Lavois*, dont vint :

   Arnaud, qui n'eut point d'enfans de N.... *de Chadirac*, fille d'un Conſeiller au Parlement de Bordeaux.

4. Et N..., connu ſous le nom de *Chevalier* de Lesval, mort ſans alliance.

X. François de Lesval épouſa, en 1678, *Jeanne d'Anglade*, & en eut :

1. Joseph, dit *de Quinaut*, demeurant à Libourne ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Anne, morte ſans poſtérité de ſon mariage avec Pierre de Lesval ;
4. Et Marie-Anne, femme de N.... *de Seridor*, Gentilhomme de l'Angoumois, dont elle a eu deux filles, mariées à Meſſieurs *d'Arſal*, Gentilshommes.

XI. Jean, connu ſous le nom de *Chevalier* de Lesval, mort en 1754, avoit épouſé *Jeanne-Honorée de l'Etourneau*, dont il a eu :

XII. Joseph, Vicomte de Lesval, né à Libourne, le 22 Septembre 1748. Il eſt ſeul du nom de Lesval.

BRANCHE établie en Bourgogne.

VIII. François de Lesval, Seigneur de la Fenêtre, quatrième fils de Michel-Louis, Seigneur de Lesval & de la Perratière, & de *Suſanne de Corlieu*, ſervit dans la Compagnie d'Ordonnance des Gendarmes du Duc d'Epernon, ſuivant un certificat de 1632. Il produiſit ſes titres de nobleſſe, le 23 Juin 1634, à la Cour des Aides d'Agen, qui rendit un Arrêt conjointement avec les Maire & Jurats de ladite ville, par lequel il fut maintenu dans ſa nobleſſe, & ſes titres enregiſtrés. MM. de Verthamon & de Gourgue, Commiſſaires députés par le Roi pour le réglement des tailles de la Généralité de Guyenne, ayant viſé les titres de François de Lesval, lui donnèrent une décharge le 12 Janvier 1635. Le 21 Juillet, il fut nommé Jurat-Gentilhomme de la ville de Libourne, enſuite Gouverneur de ladite ville, puis confirmé dans cette place par les Comte de la Vauguyon & Duc d'Epernon, en 1645 & 1650. Sa nobleſſe ayant été vérifiée, il y fut encore maintenu par Ordonnance de la Généralité de Bordeaux du 12 Janvier 1635, & auſſi par ordonnance de l'Intendant du 27 Juillet 1667. Il avoit épouſé, le 29 Avril 1626, *Catherine Bayard*, fille de *Jacques*, Ecuyer. Le contrat fut paſſé pardevant *Troncher*, Notaire Royal à Guitres, Sénéchauſſée de Guyenne. Il eut de ſon mariage :

1. Joseph, Seigneur de la Fenêtre, qui épouſa, le 26 Septembre 1655, N.... *du Solier*, & en eut un fils, nommé Pierre, & une fille ;
2. Jean, Seigneur de la Fenêtre, Jurat-Gentilhomme de la ville de Libourne en 1683. Il ſe maria, & n'eut point d'enfans ;

3. Et JEAN-GUY, qui ſuit, avec lequel, JEAN, ſon frère, tranſigea le 1er Décembre 1680.

IX. JEAN-GUY DE LESVAL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, né à Libourne le 15 Octobre 1639, & baptiſé le 6 Novembre ſuivant, eut pour parrain Jean-Guy de Voiſin, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & pour marraine Charlotte Blanchard, veuve de M. de Geraſſe. Il fut Garde du Corps de la Compagnie des 100 Gentilshommes de la Garde du Roi; ſe trouva à la bataille de Senef, où il fut bleſſé; commanda en qualité de Brigadier, en 1689, l'arrière-ban de Bourgogne, & ſervit encore à ſon compte en qualité de Gentilhomme en 1691. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe lors de la recherche qui en fut faite en 1696, fit enregiſtrer ſes armoiries dans l'*Armorial de France* en 1697, & obtint auſſi maintenue de M. Ferrand, Intendant de Bourgogne, datée de Dijon, le 15 Avril 1698. Il mourut à Corpeau le 5 Mars 1713, & avoit épouſé, 1° par contrat paſſé le 18 Octobre 1671, devant *Nerat* & *Gabillon*, Notaires à Paris, *Marie de Varenne*, qui lui apporta en dot un fief à Corpeau, près de Chagny en Bourgogne, dans lequel il s'établit; & 2° par contrat paſſé, le 7 Janvier 1677, devant *Vaudremont*, Notaire Royal à Châteauvilain, Bailliage de la Montagne, *Marie-Françoiſe Lamiral*, fille de feu *François*, & d'*Eliſabeth de Mange*. Il laiſſa pour enfans :

1. ANTOINE-MELCHIOR, né le 29 Mars 1680 Officier au Régiment de Province, mort en 1729, ſans poſtérité de *Marguerite de Gagniard*, demeurant à Châlon-ſur-Saône, qu'il avoit épouſée en 1716;
2. SYLVESTRE, qui ſuit;
3. FRANÇOIS, mort d'un coup de fuſil à la chaſſe;
4. MARIE-ELISABETH, alliée, 1° à N... *Guichard*, de Paris; & 2° par contrat paſſé à Paris (reçu de *la Foſſe*, Notaire), le 21 Juin 1742, à Meſſire *Antoine-Hercule-Victoire de Michault de Feuquerolles*, Capitaine au Régiment de Curcy le 21 Octobre 1703, & Chevalier de Saint-Louis. Il a eu les deux yeux emportés d'un coup de piſtolet à la bataille de Ramillies en 1706, & eſt mort à Paris le 9 Novembre 1767 ſans enfans. Sa femme, décédée à Paris le 14 Juin 1758, eut

de ſon premier lit *Octavie Guichard*, mariée 1° à M. *Bellot*; & 2° à *Jean-Baptiſte-François Durey de Meſnières*, Préſident au Parlement de Paris;

5. JEANNE, née à Corpeau le 24 Mars 1687, mariée à *Claude Berbis-des-Maillys*, Ecuyer, Seigneur de Chaſſey, Officier au Régiment de Souvré, mort à Châlon-ſur-Saône en 1741, & elle le 26 Novembre 1750;
6. ANNE, femme de *Jacques-Marie Tixier de Beaumont*, Ecuyer, demeurant à Châlon, morte le 21 Juillet 1766;
7. Et PIERRETTE, épouſe de *Joſeph-Marie-Beaune Gillet-d'Epernay*, ancien Officier au Régiment de Tournaiſis, morte à Beaune le 16 Novembre 1767.

X. SYLVESTRE DE LESVAL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, né le 27 Octobre 1684, Page de M. le Comte de Toulouſe en 1707, & enſuite Officier au Régiment de Provence, par Brevet du 10 Août 1708, épouſa, à Beaune, par contrat paſſé le 24 Janvier 1714, devant *René Garnier*, Notaire, *Anne Brunet de Buſſy*, fille de feu *Jean Brunet de Buſſy-lès-Nollet*, & d'*Anne Rouſſeau de Collonge*. Il eſt mort le 18 Février 1743 à Beaune, & ſa veuve le 7 Novembre 1758 à Corpeau, ayant eu de leur mariage :

1. GÉRARD-PHILIBERT-JOSEPH DE LESVAL DE SAINT-MARTIN, né le 8 Janvier 1716, mort le 25 Juin 1744, ſans alliance;
2. Et ANNE-PHILIBERTE, dernière héritière de la branche de Bourgogne, née le 22 Juin 1718, mariée par contrat du 27 Août 1744, paſſé devant *Marie*, Notaire à Beaune, avec *Claude-Alexandre Ganiare de Baiſſey*, Ecuyer, Seigneur de Baiſſey, la Cour, Chancelay, Jourſanvaux, &c., dont poſtérité Voy. GANIARE.

En 1666 tous les titres mentionnés dans cette Généalogie & autres pièces ſervant à établir la nobleſſe de Meſſieurs DE LESVAL, qui prouvent la filiation depuis GUY, furent produits contradictoirement entre Nicolas Cartel, propoſé pour la recherche des uſurpateurs de Nobleſſe, & LOUIS DE LESVAL, Seigneur de Wattripont, CHARLES DE LESVAL, Seigneur du Bois-Joli, & JOSEPH DE LESVAL, leur couſin germain.

Les dires deſdits Sieurs DE LESVAL & l'Ar-

bre généalogique par eux préſenté pour prouver leur nobleſſe d'extraction, ayant été contredits par ledit ſieur Cartel & viſés par le Lieutenant, ils furent maintenus dans leur nobleſſe par Ordonnance de M. Pellot, Intendant de la Généralité de Guyenne, rendue le 27 Juillet 1667. Les preuves & la filiation de la branche de Bourgogne furent également vérifiées.

Les armes : *mi-parti coupé au* 1er *de ſinople, à la tour crénelée de* 3 *créneaux d'argent, ajourée de ſable*, qui eſt DE LESVAL; *au* 2e (de Flandre ancien) *d'or, au lion de ſable*, qui eſt DE SARRA; *coupé d'azur à* 3 *ponts d'argent, l'un ſur l'autre, de* 5 *arches chacun*, qui eſt DE WATTRIPONT. Supports, au côté dextre de l'écu, un *homme armé de toutes pièces, ayant à la main droite une lance, & dans ſon bras une bannière chargée des armes de Flandre ;* & au côté ſéneſtre, *un lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.* Cimier : *un lion d'or à demi-corps en faſce, tenant de ſa patte droite une épée, & de la gauche une clef d'or à l'antique.* Deviſe : STAT VIRTUS NIXA FIDE.

LETTES DE MONTPEZAT, ancienne Nobleſſe, dont on trouve la Généalogie dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, pag. 188. Elle remonte à NICOLAS DE LETTES, Chevalier, Seigneur de Capendu, Grand Maître des Eaux & Forêts de Languedoc, Capitaine de Saintes, Maître d'Hôtel du Duc d'Anjou, qui ſervoit, ès-années 1352 & 1353, dans les guerres de Gaſcogne avec trois Ecuyers & trois Sergens. Elle a donné dans ſon arrière-petit-fils,

ANTOINE DE LETTES, un Maréchal de France, qui prit le ſurnom de *des Prez*, & fut Seigneur de Montpezat, du Puy, de la Roche, &c., ſuivant la diſpoſition teſtamentaire de *Pierre des Prez*, ſon oncle maternel. Il fut établi Gouverneur du Languedoc, en la place du Connétable de Montmorency en 1542, & honoré du Bâton de Maréchal de France à Saint-Germain-en-Laye, le 13 Mars 1543, après la mort du Maréchal d'Aubigny, de la Maiſon de Stuart. Il ne jouit pas longtems de cette dignité, étant mort, le 26 Juin ſuivant

1544, dans une de ſes Terres, près de Béziers, & fut enterré en l'Egliſe de Saint-Martin de Montpezat. Il a laiſſé de *Lyette*, Dame *du Fou*, ſon épouſe, pluſieurs enfans, & ſa poſtérité s'eſt éteinte au VIe degré dans les enfans de MELCHIOR, ſon aîné.

Les armes : *d'or, à* 3 *bandes de gueules ; au chef d'azur, chargé de* 3 *étoiles d'or.*

LETTRE, auſſi ortographié LESTRE, LAITRE ou LAISTRE.

GUILLAUME DE LETTRE, Ecuyer, Seigneur du Fief, Terre & Seigneurie de Saint-Martin-du-Manoir, en Caux, Vicomté de Montivilliers, vivoit en 1358 & 1409, époque d'un contrat de conſtitution de 45 livres de rente, qu'il paſſa au profit de Meſſire Henri-Ségouin, Prêtre, Curé de Toſtes, à prendre ſur ſa Terre de Saint-Martin-du-Manoir, qui fut décrétée pour ſes dettes au plaids d'Harfleur en 1419 ; ce qui fit que noble Laurent Guédon & Jeanne ou Anne Ségouin, ſa femme, fille de Jean Ségouin, & nièce & héritière d'Henri Ségouin, créanciers privilégiés dudit GUILLAUME DE LETTRE, furent envoyés en poſſeſſion du Fief, Terre & Seigneurie de Saint-Martin-du-Manoir en 1432. Voy. GUÉDON. (C'eſt ce que nous apprend une *notice envoyée.)*

Les armes de LETTRE ſont : *palé d'argent & d'azur de* 6 *pièces ; au chevron de gueules, brochant ſur le tout.* D'autres diſent : *d'or, à la bande denchée de gueules.*

LEUBERT. On trouve de ce nom PIERRE LEUBERT, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 16 Novembre 1582, & Maître des Requêtes le 5 Décembre 1589. Il portoit pour armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de* 3 *coquilles d'or.*

LEUCTRE, Famille ancienne à Chambéry, ſelon la tradition de ſes deſcendans ; mais comme nous n'avons aucune preuve de cette ancienneté, nous n'allons donner la filiation que de ceux qui ont vécu ou poſſédé des Terres en Provence, d'après l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, pag. 73 & ſuiv.

I. Jean de Leuctre eſt dit originaire de Chambéry, & eſt qualifié *Noble* & *Ecuyer* dans ſon teſtament qu'il fit devant *Jean Robert*, Notaire à Noves, le 7 Décembre 1553. Il eut de ſa femme dont le nom eſt ignoré :

II. Pierre de Leuctre, Ecuyer, qui épouſa, en 1560 (*Jean Robert*, Notaire à Noves), Demoiſelle *Reginel*, dont la Famille étoit auſſi originaire de Savoie, comme il conſte par ſon contrat de mariage. Leurs enfans furent :

Etienne, qui ſuit ;
Et une fille, mariée dans la Maiſon de *Roux*, de la ville d'Avignon.

III. Etienne de Leuctre, Seigneur de Canilhac, obtint de Louis XIII, en qualité de Gouverneur des Ville & Château des Beaux, une exemption de logement des gens de guerre pour ſes maiſons & métairies. Il acquit, par acte du 21 Mai 1626, paſſé devant *Berge*, Notaire de Châteaurenard, & par autre du 8 Mars 1627 (*Aſtier*, Notaire à Taraſcon), la Terre, Place & Seigneurie de la Tour de Canilhac, de Louis d'Aimini, Seigneur de Maſblanc, & de René de Tornatoris, Conſeiller au Parlement. Il reçut l'inveſtiture de cette Terre le 7 Mai 1627, en fut mis en poſſeſſion par acte du 11 du même mois, paſſé devant *Eynaud*, Notaire à Arles, & prêta hommage au Roi, à la manière des Nobles, la même année. Il avoit épouſé, le 2 Octobre 1617 (*Camaud*, Notaire de Taraſcon), *Marie d'Herval*, fille de *Jacques*, Seigneur de Concoules, & d'*Anne d'Altier*, d'une Famille de Languedoc. De ce mariage vint :

IV. Antoine de Leuctre, Ecuyer, Seigneur de Canilhac, qui obtint, en reconnoiſſance de ſes ſervices, des Lettres Patentes du Roi pour le maintien de la juſtice de la Tour de Canilhac ; elles furent expédiées le 14 Novembre 1664, & enregiſtrées à la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, par deux Arrêts, l'un du 6 Mars & l'autre du 4 Décembre 1665. Il prêta hommage au Roi pour ſa Terre le 5 dudit mois, & avoit épouſé, le 2 Novembre 1661 (*Roux*, Notaire à Maillanne), *Françoiſe de Baleſtrier*, fille d'*Antoine*, & d'*Antoinette de Marazel*, de laquelle il laiſſa :

Etienne, qui ſuit ;
Et une fille, mariée dans la Famille noble de *Matthey*, établie à Carpentras.

V. Etienne de Leuctre, IIe du nom, prêta hommage pour ſa Terre de Canilhac en 1689, & fut deux fois à l'arrière-ban convoqué ſous les ordres de M. le Comte de Grignan, Lieutenant Général pour le Roi en Provence. Il fut attaqué par le Sieur le Lièvre, pour les francs-fiefs, & déchargé par M. le Bret, qui le maintint dans ſa nobleſſe ſur les titres ci-deſſus mentionnés, par Ordonnance du 9 Novembre 1710. Il avoit épouſé, le 30 Mars 1689 (*Rey*, Notaire de Cavaillon), *Marie-Roſe de Gabrielli*, fille de *Charles*, Comte de Baccaroca, & de *Charlotte de Guillaumont*, Dame de la Baume. De ce mariage il eut :

Joseph-Charles, qui ſuit ;
Et une fille, alliée à la Famille de *Senchon*, établie à Noves.

VI. Joseph-Charles de Leuctre, Ecuyer, Seigneur de Canilhac, épouſa, le 3 Mai 1728 (*Salvatoris*, Notaire de Carpentras), *Eléonore de Gautier*, fille de *Pierre-Siffrein*, & d'*Eléonore de Bernard*, de la ville de Carpentras, dont :

VII. Etienne-Joseph-Léon de Leuctre, Chevalier, Seigneur de Canilhac, qui a épouſé, le 15 Juin 1751 (*Terras*, Notaire à Carpentras), *Marie-Henriette-Charlotte de Barjavel*, fille d'*Alexis-Charles*, & d'*Henriette-Siffrein de Pelletier de Gigondas de la Garde*. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans.

Les armes : *d'or, au caducée de gueules.*

LEUSE, branche éteinte de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Châtillon-ſur-Marne*, qui a commencé à *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Leuſe & de Carency, troiſième fils de *Guy*, Comte de Blois & de Saint-Pol, & de *Mahaut de Brabant*. Cette branche n'a formé que trois degrés. Voy. CHATILLON-SUR-MARNE.

LEUSSE, ancienne Nobleſſe, établie en

Dauphiné depuis pluſieurs ſiècles, où elle exiſtoit avec éclat, lors de la ceſſion du Dauphiné à la Couronne.

I. Jourdain de Leusse eut l'avantage de ſe trouver au nombre de quelques Gentilshommes de cette Province, entre les mains deſquels le Dauphin Humbert déclara & confirma ſolennellement l'abandon qu'il avoit fait de ſes Etats; ladite déclaration, en date du 1er Février 1350, extraite par M. de Vaubonnais, des Regiſtres de la Chambre des Comptes, & rapportée en entier dans ſon *Hiſt. du Dauphiné*, tom. II, pag. 616, édit. de Genève 1721. L'on voit auſſi à la Chambre des Comptes un hommage de Jourdain de Leusse de l'année 1380. Il eut pour fils :

II. André de Leusse, qui épouſa, 1° le 13 Novembre 1395, *Blandine de Buſſy*, dont on ignore s'il eut des enfans ; & 2° le 19 Janvier 1407, *Briſſande de Gaſtarel*, dont vint:

III. Jean de Leusse, dont la curatelle fut décernée à Noble Claude de Leusse, pardevant le Juge de Saint-Marcellin, le 25 Août 1430. On voit dans une réviſion des feux de Saint-Marcellin, extraite des Regiſtres de la Chambre des Comptes, que ce Jean de Leusse, fils d'André, étoit *noble de race*. Il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

Thomas, qui ſuit;
Et Louise, Religieuſe.

IV. Thomas de Leusse épouſa, par contrat du 18 Janvier 1475, Claudine de Leusse, ſa parente, dont il eut :

André, qui ſuit;
Et Jean.

V. André de Leusse, IIe du nom, eſt prouvé fils de Thomas, dans une donation, faite, par Louise de Leusse, à nobles Jean & André, ſes neveux, enfans de Thomas, ſon frère, & par un Arrêt rendu le 26 Novembre 1535, en la Cour de Dauphiné, en faveur de Charlotte de Laigue, contre leſdits nobles Jean & André de Leusse. On ignore l'alliance d'André, mais il eut pour enfans :

François, qui ſuit;
Guigue & Claudine.

VI. François de Leusse épouſa, par contrat du 4 Juillet 1557, *Gaſparine de Prévoſt*, fille de feu *Michel*, & d'*Iſabeau de Chaponay*. Ils eurent pour fils,

VII. Claude de Leusse, qui procéda ſous l'autorité de noble *Etienne de Saint-Chaumont*, ſon couſin germain, & épouſa, le 1er Novembre 1593, *Virginie de Guérin*, dont il eut :

Louis, qui ſuit;
Et Melchior, Enſeigne au Régiment de Portes, dans la Compagnie de Jean d'Allemand, Il s'y diſtingua par ſon zèle & par ſon courage, & fut tué au ſiège de Montpellier après s'être couvert de gloire, comme on le voit par la procédure faite devant le Juge Royal de Beaucaire, ſignée par les Officiers de ſon corps, le 11 Janvier 1635.

VIII. Louis de Leusse, Seigneur des Côtes-d'Arey, fut Page de Monſieur, frère unique du Roi, en 1623, eut enſuite une Compagnie dans le Régiment de Féron, à l'arrière-ban de 1640, & y ſervit en qualité de Maréchal des Logis. Il épouſa, le 28 Octobre 1639, *Florie de Buthaud*, Dame de la Maiſon forte de Saint-Oblas, veuve de feu noble *Gaſpard de Loras*. De ce mariage il eut :

Louis, qui ſuit;
Et deux autres garçons, tués au ſervice.

IX. Louis de Leusse, IIe du nom, Seigneur des Côtes-d'Arey, Capitaine au Régiment de Saulx, Infanterie, en 1665, puis transféré dans le Régiment Dauphin, fut tué à la bataille de Saint-Denis. Il avoit épouſé, le 21 Décembre 1659, *Suſanne de Peliſſon*, dont :

Louis, qui ſuit ;
Et N... de Leusse, mariée à *Gaſpard d'Avène*.

X. Louis de Leusse, IIIe du nom, Seigneur des Côtes-d'Arey, Conſeiller au Parlement de Dauphiné, a épouſé, le 4 Avril 1736, N... *de Galien-de-Chabons*, de laquelle il a eu :

1. Louis, qui ſuit;
2. N... de Leusse, mort en bas âge;
3. Et Marie, épouſe de *Joſeph-Claude-Auguſtin de Veſc*, Seigneur, Marquis de Béconne.

XI. Louis de Leusse, IVe du nom, Sei-

gneur des Côtes-d'Arey, &c., a épouſé, le 3 Juin 1765, *Jeanne-Antoinette de Laube*, héritière de cette Famille, qui ſe trouve éteinte dans celle de LEUSSE. De ce mariage ſont iſſus :

1. ANDRÉ-EMMANUEL-JEAN, né le 24 Juin 1766 ;
2. MARIE-FRANÇOIS, né le 14 Juillet 1767 ;
3. JEAN-LOUIS-ELÉONOR, né le 23 Janvier 1769, mort deux mois après ;
4. JOSEPH-AUGUSTIN-CLAUDE-GABRIEL, né le 10 Mai 1770, reçu Chevalier de Malte en 1772 ;
5. MARIE-SOPHIE, née le 4 Octobre 1771 ;
6. Et MARIE-ADÉLAÏDE, née le 7 Septembre 1774.

Cette Famille a formé pluſieurs branches éteintes, entr'autres une dans la Famille de MM. *de Bovet*, dont la branche vient auſſi de s'éteindre, le père & le fils ayant ſervi, l'un & l'autre, avec la plus grande diſtinction dans le Corps des Carabiniers.

Tous les titres, ainſi que les hommages & réviſions de feux, ſur leſquels nous avons dreſſé la Généalogie de cette ancienne Nobleſſe, ont été vus & paraphés par M. du Gué, Commiſſaire départi par le Roi, pour la recherche des Nobles, qui eut lieu dans les provinces, le 22 Mars 1666. Ils ont auſſi été vus & enregiſtrés à l'Ordre de Malte, lors de la réception du Chevalier de LEUSSE, en 1772.

Les armes : *de gueules, à 2 brochets adoſſés d'argent, accompagnés de 3 croix de Malte d'or, 1 en chef & 2 en flancs.*

*LEUVILLE, dans le pays Chartrain : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1650, enregiſtrées le 9 Juillet ſuivant, en faveur de *Louis Olivier*, Seigneur de Leuville, Baron de la Rivière, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 5 Août 1663. Il avoit pour biſaïeul *Francois Olivier*, Chancelier de France en 1545. Sa poſtérité s'étant éteinte en 1684, *Louis du Bois*, Marquis de Givry, fils de *Françoiſe Olivier* (grand'tante de *Louis Olivier*), & de *Pierre du Bois*, Seigneur de Fontaines, hérita du Marquiſat de LEUVILLE, dont le titre fut renouvelé par Lettres du

mois de Mai 1700, enregiſtrées le 25 Juin ſuivant, en faveur de ſon fils, *Louis-Thomas*, qui prit le nom d'*Olivier-de-Leuville*. Voy. BOIS DE GIVRY (DU).

LEUZE ou LEUSE (DE), Famille noble originaire de Hollande & établie en Hainaut, dont la filiation ſuivie remonte à

I. CHRISTOPHE DE LEUZE, qui vivoit vers l'an 1488. Il avoit épouſé *Anne Verbade*, Dame de Franſpertove, dont :

PHILIPPE, qui ſuit ;
Et ANTOINE, mort Religieux Auguſtin.

II. PHILIPPE DE LEUZE, Seigneur de Franſpertove, mort en 1539, avoit épouſé, en 1508, *Barbe de Valberg*, Dame de Diligauſen, & en eut :

ADRIEN-DENIS, qui ſuit ;
Et ANGE-MARIE, Religieuſe Carmélite.

III. ADRIEN-DENIS DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur de Franſpertove & de Diligauſen, ſe maria, le 17 Avril 1528, à *Mahaut de Bokerſvardren*, dont vinrent :

1. JEAN-DENIS, qui ſuit ;
2. JOACHIM, mort ſans alliance ;
3. Et NICOLAS, mort, en 1598, Chanoine de Saint-Pierre de Louvain, où l'on voit ſon épitaphe en latin, avec les mêmes armes que cette Famille porte encore aujourd'hui.

IV. JEAN DENIS DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur de Franſpertove & de Diligauſen, mort en 1590, avoit épouſé, le 15 Février 1561, *Marguerite-Adrienne de Vrouken*, de laquelle il eut :

AUGUSTIN-FRÉDÉRIC, qui ſuit ;
Et PAULE-MARIANNE, morte ſans alliance.

V. AUGUSTIN-FRÉDÉRIC DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur de Franſpertove, mort en 1610, avoit épouſé, par contrat du 28 Décembre 1601 *Anne-Caroline Delly-Matrioco*, dont pour fils unique,

VI. FRANÇOIS DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur de Gembloux, Saucelle, qui vint s'établir en la ville de Mons en Hainaut, après la révolution des Pays-Bas. Il y occupa la charge de Mayeur de la ville depuis l'année 1659

juſqu'en 1694. Il épouſa N.... *de Behault*, & en eut :

JACQUES-FRANÇOIS, qui ſuit ;

Et DOMINIQUE-LÉOPOLD, lequel obtint de ſon Souverain l'emploi de Mayeur de la ville de Mons, après la mort de ſon père, depuis 1694 juſqu'en 1730.

VII. JACQUES-FRANÇOIS DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur d'Irchonwilz, Gembloux, Conſeiller, Penſionnaire des Etats du Clergé du pays & Comté de Hainaut, mort le 25 Décembre 1710, avoit épouſé *Marie-Jeanne-Iſabelle Pattey*, Dame de Bourbecq, Porkaye, Saucelle, &c., ſœur de *Jacques-Henri*, Baron *de Pattey*, Général de Cavalerie Autrichienne, propriétaire d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Gouverneur de la ville de Charleroi, où il mourut le 18 Avril 1722 : on y voit ſon épitaphe en latin dans le Chœur de la principale Egliſe de cette ville ; & ſes faits héroïques & les honneurs dont il avoit été revêtu, y ſont rapportés en peu de mots. A cet égard, ſa ſœur, *Marie-Jeanne-Iſabelle Pattey*, obtint de ſon Souverain, en 1722, la permiſſion, pour elle & ſes enfans, d'augmenter, de décorer & de briſer les armes de ſa Famille avec celles de ſon mari, dont elle eut :

1. FRANÇOIS-BERNARD, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Pattey, ſon oncle, & mort ſans alliance ;
2. N.... DE LEUZE, mort ſans avoir été marié ;
3. ATHANASE-GHISLAIN, qui ſuit ;
4. MARIE-MADELEINE, née le 27 Janvier 1692, vivante encore en 1778, veuve, depuis 1770, ſans enfans de N.... *Hanot*, Ecuyer, Seigneur de Bougnies & de Saint-Hilaire, qu'elle avoit épouſé en 1737 ;
5. & 6. Et deux autres filles, mortes ſans alliance.

VIII. ATHANASE-GHISLAIN DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur d'Irchonwilz, Bourbecq, Gembloux, Saucelle, &c., a obtenu, pour lui & ſes deſcendans, le titre de *Baron de Leuze*, par Diplôme de S. M. I. & R. du 18 Novembre 1750, & eſt mort le 21 Juin 1760. Il avoit épouſé, en 1736, *Marie-Philippine Robert-de-Choiſys*, fille de *Jérôme-Alexis*, Ecuyer, Seigneur de Choiſys, d'Amerie, St.-

Symphorien, &c., premier & plus ancien Conſeiller de la Cour Souveraine à Mons, Député de la Nobleſſe des Etats du pays & Comté de Hainaut, & de *Marie-Florence de Broide*, Dame de Gondecourt. De ce mariage ſont iſſus :

1. ALEXIS-GHISLAIN, qui ſuit ;
2. SIMON-JOACHIM-JOSEPH, Ecuyer, né le 12 Avril 1738, vivant, ſans alliance, en 1778 ;
3. CHARLES-JOSEPH, né le 28 Mars 1748, auſſi non marié ;
4. Et MARIE-FLORENCE, née le 12 Mai 1739, mariée à Meſſire *Philibert*, Baron *du Sart*, Seigneur de Molembaix & de Bellignies.

IX. ALEXIS-GHISLAIN, Baron DE LEUZE, Seigneur d'Irchonwilz, Bourbecq, Leloge, Gembloux, Saucelle, &c., né le 6 Février 1737, a épouſé, en 1764, *Marie-Benoîte*, née Baronne *du Sart*, fille de Meſſire *Philibert-Jean-Baptiſte*, Baron *du Sart*, Seigneur de Molembaix, Bellignies, Berelles, & de *Marie-Benoîte van der Haghen* & de Muſſain, dont il a :

1. XAVIER-GHISLAIN, né le 16 Décembre 1767 ;
2. AUGUSTE-JOACHIM, né le 10 Janvier 1769 ;
3. Et MARIE-HENRIETTE, née le 30 Juin 1774.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 penſées au naturel, tigées & feuillées de ſinople* ; l'écu ſurmonté d'une *couronne perlée*. Supports : *deux lions d'or, armés & lampaſſés de ſinople, la queue entrelacée dans les jambes & contournée ſur le dos*.

LEVAL. Cette Nobleſſe eſt dénommée dans le Catalogue des anciennes Familles Patriciennes de Cambrai.

GUILLAUME DE LEVAL, Chevalier, fut Prévôt de la ville de Cambrai en 1194 & en 1206, avec Doucet de Leboe ou de Leboves.

GOSVIN DE LEVAL, Chevalier, ſon fils ou ſon frère, fut préſent, en 1206, avec Watier de Segencourt, Gilles de Waſnes, Gilles de Leſdain, Pierre Gocelet, Jean Creton, Druon le Preux, Alard d'Ablaing, Goſvin du Queſnoy, Anſelme de Herin, Watier de Gherbode, Enguerrand de Maulde, Michel Bernard & Gilles Maubus, tous Chevaliers, à une donation

que fit, à l'Abbaye de Cantimpré, Alard, Seigneur d'Antoing, avec Raymond de Croiſilles, Jean de Croiſilles, Adam de Gomiecourt & Raoul de Wailly, ſon couſin.

JEAN DE LEVAL, Chevalier, fut préſent, en 1264, avec pluſieurs autres, tant Chevaliers qu'Ecuyers, à la ratification que fit Enguerrand de Coucy, IVe du nom, Sire de Coucy, de Montmirail, de Crèvecœur, d'Havrincourt, Châtelain de Cambrai & Vicomte de Meaux (du conſentement de *Marguerite de Gueldre*, ſa femme), de toutes les donations que ſes ancêtres, Seigneurs d'Oiſy, avoient faites à l'Abbaye de Cantimpré. JEAN DE LEVAL fut Grand Bailli du Cambréſis en 1267.

GILLES DE LEVAL fut Bailli de Guillaume de Flandre, Seigneur de Crèvecœur en 1292.

I. JACQUES DE LEVAL, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la ville de Warneton, épouſa *Jeanne de Châlon*, en Bourgogne, & en eut :

II. ROGER DE LEVAL, Chevalier, Seigneur de Leval en Warneton, qui ſe maria, vers 1370, avec *Marguerite de Lannoy*, fille de *Hugues*, Seigneur *de Lannoy* & de Lys, & de *Marguerite de Maingoval*, Dame & héritière dudit lieu. Leurs enfans furent :

JACQUES, qui ſuit ;
Et ROBERT, Chevalier, Gouverneur du Château d'Auxy, qui épouſa, 1° N... *de la Vichte ;* & 2° *Jeanne de Bigny*, de laquelle il eut trois filles, ſavoir :

MARIE, femme de *Jean le Tendre*, Ecuyer ;
CATHERINE, mariée à *Pierre de Maës*, Chevalier ;
Et PERRONNE, épouſe de *Walerand de Wavrin*, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

III. JACQUES DE LEVAL, IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu en Warneton, mort en cette ville en 1402, où il eſt inhumé, avoit épouſé *Marie Parolles*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Ghin-en-Mélantois, & de *Jeanne Deſprés*, dont il eut :

1. HUGUES, marié à N... *le Neveu ;*
2. GUY, qui ſuit ;
3. GEORGES, auteur de la branche des Seigneurs *du Ponchel*, rapportée ci-après ;
4. CATHERINE, femme de *Pierre de Promeſque*, Ecuyer ;
5. Et MARIE, épouſe de *Jean de Liſandre*, Ecuyer.

IV. GUY DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épouſa *Iſabelle Malet de Coupigny*, & en eut :

JEAN, qui ſuit ;
Et MARIE, femme de *Jean Fremault*, Ecuyer.

V. JEAN DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, ſe maria avec *Gillette de la Vacquerie*, Dame de Luſiers en Picardie & de Floris, de laquelle vinrent :

1. RICHARD, qui ſuit ;
2. SOYER, Chanoine & Doyen de l'Egliſe de Châlon-ſur-Saône ;
3. Et JEANNE, mariée à N... *de Reneſcure*, Ecuyer.

VI. RICHARD DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Luſiers & de Floris, laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, pour fils unique,

VII. MARTIN DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur de Graincourt, qui vivoit encore en 1516. Il épouſa *Guislaine de la Vacquerie*, alias *Jeanne de Beaumont* en Artois, dont il eut :

1. HUGUES, qui ſuit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Monville*, rapportée ci-après ;
3. Et MADELEINE, vivante encore en 1591, femme de *Guillaume de Buiſſy*, Ecuyer, Seigneur de Louvet.

VIII. HUGUES DE LEVAL, Chevalier, Seigneur de Graincourt, fit preuves de ſa nobleſſe en l'Election d'Artois l'an 1583, dans leſquelles il dit ſes ancêtres originaires de Warneton aux Pays-Bas, &c. Il laiſſa de *Jeanne de la Foſſe*, ſa femme,

IX. PHILIPPE DE LEVAL, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Graincourt, de la Hamaide, de Briaſtre, de Ninelles, Grand Bailli de Douai, qui fut inhumé en l'Egliſe Collégiale de Saint-Amé de ladite ville, où il mourut le 9 Décembre 1605. Il avoit épouſé, 1° *Madeleine de Croix*, fille de *Jean*, Seigneur de Waſquehal, & de *Marie de Tenremonde ;* & 2° ſans enfans *Colle de Mancicourt*. Il eut du premier lit :

Maximilien, qui ſuit;
Et Marie, femme de *Charles le Bauduin,* Chevalier, Seigneur de Briaſtre, &c.

X. Maximilien de Leval, Seigneur dudit lieu, de Graincourt & de la Hamaide, mort à Douai, & inhumé en l'Egliſe Collégiale de Saint-Amé de cette ville, avoit épouſé *Yolande de Malery*, fille de *Jacques*, & de *Françoiſe Monchin,* dont :

1. Philippe, qui ſuit;
2. Pierre, Officier au ſervice du Roi d'Eſpagne, tué à la bataille de Fleurus en 1622;
3. Et Marie, femme de *Louis de Grebert*, Chevalier, Seigneur de Douchy & d'Atſonville, Chevalier d'honneur au Conſeil Provincial d'Artois, mort en 1627, dont une fille, qui épouſa le Baron *de Nédonchel.*

XI. Philippe de Leval, IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Graincourt, de la Hamaide, de Briaſtre & de Ninelles, épouſa *Anne de Lannoy*, fille de N... *de Lannoy*, Seigneur du Hautpont. Leurs enfans furent :

Louis-Jean-Baptiste, qui ſuit;
Et Casimir, Religieux à l'Abbaye de St-Vaaſt d'Arras.

XII. Louis-Jean-Baptiste de Leval, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Graincourt & de Briaſtre, épouſa *Françoiſe de Bonmarchiet*, dont il eut poſtérité, aujourd'hui éteinte.

BRANCHE
des Seigneurs de Monville.

VIII. Jean de Leval, Ecuyer, Seigneur de Monville, ſecond fils de Martin, & de *Guislaine de la Vacquerie*, épouſa *Claire de Beaumont* en Cambréſis, fille de *Nicolas*, Seigneur de Serenvillers, & d'*Adrienne de Wancquetin*, dont :

1. Christophe, qui ſuit;
2. Jean, Ecuyer, Capitaine de gens de pied, mort en 1572, ſans poſtérité de *Jeanne de Fiennes*, ſon épouſe, fille de N... *de Fiennes*, Seigneur de Saint-Martin;
3. Et Antoine, Religieux à l'Abbaye de St.-Vaaſt d'Arras;
4. & 5. Anne & Claire, Religieuſes.

IX. Christophe de Leval, Chevalier, Seigneur de Monville, de Monchipreux & des Eſſars, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, épouſa, vers l'an 1530, *Claire de Grebert*, fille de *Jean*, Seigneur de Blécourt, & de *Jacqueline de Maulde*, Dame de Breucq. De ce mariage vinrent :

1. Marie, Dame de Blécourt, épouſe de *François d'Yve*, Chevalier, Seigneur de Poix en Hainaut, dont une fille, Chanoineſſe à Nivelle, puis mariée à *Lamoral de Landas*, Baron de Graincourt;
2. Et Jacqueline, femme de *Philippe de Boffles,* Chevalier, Seigneur de Souchez.

BRANCHE
des Seigneurs du Ponchel.

IV. Georges de Leval, Ecuyer, troiſième fils de Jacques, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Leval en Warneton, & de *Marie Parolles*, fut Conſeiller & Chambellan du Prince de Chimay. Ayant tué à Lillers un des premiers Conſeillers du Duc de Bourgogne, il ſe retira à Rhodes, où il fut en grande conſidération, & y commanda pluſieurs Galères. On lui donna la Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, à cauſe des grands ſervices qu'il avoit rendus à cet Ordre, ſans être obligé de faire ni preuves ni vœux dans la ſuite. Il revint en Flandre, où il épouſa N... *de Raoult*, dont vint :

V. Jean de Leval, Ier du nom de ſa branche, mort à Lillers en 1500, où il fut inhumé. Il avoit épouſé, 1° *Catherine Saulx;* 2° *Jeanne de Lière;* & 3° *Gaſin le Brun*. Du premier lit vinrent :

1. Christophe, qui ſuit;
2. Louis, lequel réſida à Beauvais, & ſervit longtems dans les Armées du Roi de France;
3. Georges, mort en 1521 d'une bleſſure qu'il reçut au bras au Faubourg de Saint-Venant;
4. Et Alard, auteur de la branche des Seigneurs de *la Marche*, rapportée ci-après.

Du ſecond lit il eut :

5. Marie, femme de *Jean Hauvel*, Ecuyer, demeurant à Berghettes.

Et du troiſième lit ſortirent :

6. Jean, Ecuyer, qui ſervit longtems dans

les troupes de l'Empereur, & mourut ſans poſtérité de *Barbe Sichay*, fille de *Jean*, Ecuyer;

7. & 8. Guillaume & Florent, morts à Alger;
9. Et Frédéric, Archer de la Garde de Madame la Princeſſe, Gouvernante des Pays-Bas.

VI. Christophe de Leval, Ecuyer, Mayeur de la ville d'Aire, & inhumé dans l'Egliſe Collégiale de Saint-Pierre de cette ville, où il mourut, avoit épouſé, 1° *Jeanne Carpon*; & 2° *Jeanne Cauderon*, fille de *Baudouin*, & de Dame *Jeanne Durietz*. Il eut du premier lit :

1. Georges-Philippe-Frédéric, Religieux de Saint-Antoine.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Jean, qui ſuit;
3. Barbe, mariée, 1° à *François Rolland*, Ecuyer; & 2° à *Adrien de Grebert*, Ecuyer;
4. Jeanne, femme de *Claude le Tardieu;*
5. Guillemette, épouſe de *Jean Maneſſier*, Seigneur de Fontaine;
6. Claude, Béguine à Aire;
7. Et Marie, qui fut mariée deux fois.

VII. Jean de Leval, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Ponchel & autres lieux, mort le 27 Septembre 1553 à Arras, & inhumé dans l'Egliſe des Carmes de cette ville, avoit épouſé *Marguerite Couronnel*, fille de N... *Couronnel*, & de *Jeanne de Bernicourt*, de laquelle il eut :

Marguerite, qui ſuit;
Et N... de Leval, morte fille.

VIII. Marguerite de Leval, Dame du Ponchel, mariée à *Hugues de Beauffort*, Chevalier, Seigneur du Saulchoy & du Cauroy.

BRANCHE
des Seigneurs de la Marche.

VI. Alard de Leval, Ier du nom, Ecuyer, quatrième fils de Jean, & de *Catherine Saulx*, ſa première femme, mourut en 1543. Il avoit épouſé *Marie Raulin*, fille de *Guillaume*, & de *Barbe de Bernemicourt*, ſa troiſième femme. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit;

2. Philippe, mort ſans poſtérité de *Barbe Proumer*, ſa femme;
3. Et Madeleine, mariée à *Pierre le Maire*, Seigneur de Belleghem.

VII. Jean de Leval, Ecuyer, Conſeiller à Valenciennes, épouſa, en 1552, *Anne le Sauch*, dont il eut :

1. Alard, qui ſuit;
2. Jacques, père de Michel, qui eut une fille, nommée Barbe, femme de *Jean d'Aine*, Seigneur de Becu;
3. Et Anne, mariée à *Hector le Merchier*, Seigneur du Payage.

VIII. Alard de Leval, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marche, épouſa *Anne de Belvalet*, fille de *Pierre*, Seigneur de Pommera, & de *Jeanne de Loets*. De ce mariage vinrent :

1. Guislain, Abbé régulier de Chocques en Artois;
2. Maximilien, qui ſuit;
3. Marguerite, femme de *Maximilien le Merchier*, Seigneur de Renaucourt;
4. Et Alix, épouſe de *Jacques de Fremicourt*, Ecuyer.

IX. Maximilien de Leval, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marche & autres lieux, mort avant ſon père, avoit épouſé, le 31 Décembre 1605, *Catherine Payen*, laquelle ſe remaria à *Louis de Boutry*, Ecuyer, Seigneur de Frévillers. Elle étoit fille de *Ponthus Payen*, Ecuyer, Seigneur des Eſſars, de la Bucquière, & de *Catherine le Hardy*, ſa première femme. Leurs enfans furent :

1. Maximilien, qui ſuit;
2. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Grandcourt, Sergent, puis Major de bataille d'un Terce Wallon au ſervice du Roi d'Eſpagne, qui épouſa, le 30 Mai 1654, *Marie de Haynin*, Dame de Calbreuc, laquelle ſe remaria à *Philippe-François de Gavrelle*, Ecuyer, Seigneur de Grandcourdel. Elle étoit fille de *Baptiſte de Haynin*, Chevalier, Seigneur de Calbreuc, & de *Jeanne du Bus*, & eut de ſon premier mari :

1. Joseph-Adrien, Seigneur de Sains-lès-Marquion, Chanoine gradué, noble & Grand Pénitencier de l'Egliſe Cathédrale de Saint-Omer, mort au mois de Janvier 1731;

2. JEANNE, mariée, le 20 Juillet 1681, avec JACQUES DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur de la Marche, &c., fon couſin germain, mentionné ci-après;
3. DOROTHÉE, Religieuſe aux Dames de la Thieuloye à Arras;
4. Et MARIE-BARBE, femme, 1° de N... *Mathon*, Ecuyer; & 2° de N... *d'Aix*, du pays d'Artois.

3. CHARLES, mort Officier du Régiment de Molinghem, au ſervice du Roi d'Eſpagne;
4. JEANNE, Religieuſe Chanoineſſe à l'Abbaye d'Aveſnes-les-Nomains, près d'Arras, morte âgée de 16 ans le 15 Janvier 1625;
5. Et MARIE-CLAIRE, femme, 1° d'*Ignace Vignon*, Ecuyer, Seigneur d'Ovencourt; & 2° de *Jacques-Philippe des Mazures*, Seigneur du Val-Bernard.

X. MAXIMILIEN DE LEVAL, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marche, épouſa, le 21 Janvier 1639, *Antoinette-Thérèſe de Citey*, fille de *Maximilien*, Ecuyer, Seigneur de Moffles, & d'*Iſabeau de Bonmarchiet*, dont il eut :

1. MAXIMILIEN, Ecuyer, Seigneur de la Tour, mort ſans alliance;
2. ROBERT, Ecuyer, Seigneur de Ponche, Capitaine d'Infanterie au ſervice du Roi d'Eſpagne;
3. JACQUES, qui ſuit;
4. Et MARIE-CATHERINE, alliée, 1° avec *Louis Raulin*, Ecuyer, Seigneur de Belval; & 2° avec N... *de la Buiſſière*, Ecuyer, Seigneur de Lugy. Du premier lit elle eut un fils, marié avec N... *de Vintimille*, de Nice, père de N... *Raulin*, Seigneur de Belval, Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Cittadella & à Mahon en 1757.

XI. JACQUES DE LEVAL, Chevalier, Seigneur de la Marche, Marlerie, Burlendrie & de Ponche, épouſa, à Lillers, le 20 Juillet 1681, JEANNE DE LEVAL, ſa couſine germaine, fille de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Sains-lès-Marquion, & de *Marie de Haynin-Calbreuc*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. CHARLES-JOSEPH, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Lieutenant au Régiment de Saint-Vallier, mort ſans alliance, le 20 Septembre 1708, & inhumé dans l'Egliſe de Gauchin-Légal;

3. Et JEANNE-ELISABETH DE LEVAL DE LA MARCHE, femme, 1° de *Louis-Erneſt de Marbais*, Ecuyer, Seigneur de Vervalle, dont elle a eu des enfans. Voy. MARBAIS. Ladite JEANNE-ELISABETE, morte le 13 Juillet 1749, avoit épouſé, 2° le 7 Janvier 1723, *Michel-Ignace de Gantès*, Chevalier, Seigneur d'Ablainſvelle, de Rebecque, de Foncquevillers, Saint-Marcq, &c., né à Aire en Artois, le 4 Décembre 1688, & mort le 10 Décembre 1752, duquel elle a eu poſtérité. Voy. GANTÈS.

XII. FRANÇOIS DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur d'Attin, de Rougefay, de la Marche, d'Ignicourt, de Beutin & de Ponche, mort au Château de Gauchin-Légal, le 30 Août 1754, avoit épouſé *Florence Roger*, morte le 14 Décembre 1755, dont il a laiſſé :

1. JEANNE-JOSÈPHE-FLORENCE-ADRIENNE, ſeconde femme le 25 Mai 1745, de *François-Eugène de Bernard*, Comte de Calonne, Seigneur de Souverain-Moulin, &c., veuf de *Marie-Claire-Joſèphe de Lannoy*, dont poſtérité. Voy. BERNARD-CALONNE;
2. Et MARIE-ANNE-FRANÇOISE, mariée, par contrat du 17 Février 1756, à *Philippe-François-Eugène de Marbais*, ſon couſin germain, Chevalier, Seigneur de la Tour, & Lieutenant-Colonel au ſervice d'Eſpagne. Voy. MARBAIS.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, & une faſce vivrée d'azur en chef, brochante ſur le tout.* Cimier : *une tête & un col de ſanglier de ſable, poſés ſur un caſque de gueules & d'or, de 6 grilles.* Supports : *deux aigles.*

LEVEMONT, en Normandie : Famille dont étoit JEAN DE LEVEMONT, Chevalier de Malte en 1566. Il portoit pour armes : *d'azur, à 3 faſces d'argent; à une manche maltaillée de gueules, brochante ſur le tout.*

LEVEN, Famille d'Ecoſſe. N.., Comte DE LEVEN, un des 16 Pairs d'Ecoſſe, mourut en Septembre 1754, à ſa terre de Melville, fort âgé. Ses titres & ſes biens paſſent au Lord Balgonie, ſon fils.

LÉVESQUE ou L'EVESQUE, Famille noble originaire d'Anjou, alliée à celle de

IMPR.

Hellaut, par le mariage de BLANCHE L'EVESQUE avec *Jean de Hellaut*, Ecuyer, Seigneur de la Durencerie, troiſième fils de *Jean* II, Ecuyer, Seigneur de Vallière, &c., & de *Gillette de la Hune*. Elle n'en eut point d'enfans, & teſta, en faveur de ſon mari, le 11 Novembre 1505. Voy. HELLAUT DE VALLIÈRE.

Les armes de L'EVESQUE ſont : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 tourteaux de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

LEVÉVILLE. Les Seigneurs de ce nom ſont une branche de la Maiſon de *Briçonnet*. Ils ont commencé à *François Briçonnet*, fils puîné de *Guillaume*, Seigneur de Glatigny, & de *Claude de Levéville*. Voy. BRIÇONNET.

* LEVEZOU DE VÉZINS, Maiſon d'ancienne Chevalerie, une des plus anciennes & des plus diſtinguées de la Province de Rouergue, où eſt ſituée la Baronnie de LEVEZOU, qui anciennement donnoit rang parmi les Barons aux Aſſemblées des Etats généraux du pays, immédiatement après le Seigneur d'Arpajon.

Les noms, armes & la Terre de Vézins en Rouergue furent joints à ceux de LEVEZOU, vers l'an 1420, par le mariage de BÉRINGUIER DE LEVEZOU, Chevalier, Baron de Levezou, avec *Félice de Vézins*, fille & héritière de *Vézians de Vézins*, & de *Cébélie de Moſtuéjouls*.

Les Seigneurs de LEVEZOU ſont qualifiés dans tous les actes anciens de *hauts & puiſſans Seigneurs* & de *Chevaliers*. Ils remontent, par titres, à RAYMOND DE LEVEZOU, Chevalier, qui, ſuivant le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor de Marſeille, vivoit en 1080, & étoit un des principaux Seigneurs de la Cour de Richard, Comte de Rodez. Il avoit pour frère & contemporain ARNAUD DE LEVEZOU, d'abord Evêque de Béziers en 1096, Gouverneur de Toulouſe en 1120, pendant la Guerre du Comte Alphonſe contre le Comte de Barcelone, puis Archevêque de Narbonne en 1121, & Légat du Saint-Siège en 1134. Il mourut en 1149. C'étoit un des plus

grands Prélats de ſon tems, ainſi qu'il eſt rapporté dans la *Gallia Chriſtiana*, & dans l'*Hiſtoire générale du Languedoc*, par Dom Vaiſſette, ſuivant laquelle il eut pour ſucceſſeur à l'Evêché de Béziers BERNARD DE LEVEZOU, Prélat d'un mérite diſtingué.

La Maiſon de LEVEZOU DE VÉZINS a donné pluſieurs Capitaines de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, des Gouverneurs & Grands Sénéchaux de Province, des Chevaliers de l'Ordre du Roi, des Commandans de places & du ban & arrière-ban du pays, & d'excellens Capitaines, entr'autres JEAN DE LEVEZOU DE VÉZINS, Seigneur de Charry, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Gentilhomme de ſa Chambre, Sénéchal & Gouverneur de Quercy; autre JEAN DE LEVEZOU DE VÉZINS, Gouverneur de Cahors, qui y fut tué au ſiège de 1580, après s'être défendu avec valeur & diſtinction, comme le rapporte d'Aubigné, dans ſon *Hiſtoire de France*; & ANTOINE DE LEVEZOU DE VÉZINS, Gouverneur de pluſieurs places dans le Rouergue; deſquels il eſt fait une honorable mention dans les Ouvrages de de Thou, de d'Aubigné, de Brantôme, de Montluc, &c.

Les principales alliances de la Maiſon de LEVEZOU DE VÉZINS ſont avec celles *d'Arpajon, d'Eſtaing, de Sévérac, de Combret, de Moſtuéjouls, de Vézins, de Montvallat, de Scorailles, de Lauzières de Thémines, de la Panouſe, de Provenquières, de Garceval, de Laſtic-Saint-Jal*, &c.

ANTOINE DE LEVEZOU, Seigneur de Vézins, ancien Mouſquetaire du Roi, eſt aujourd'hui le chef de cette Maiſon. De ſon mariage avec *Marie-Anne de la Panouſe*, il a eu :

1. FRANÇOIS, Comte de Vézins, Meſtre de Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gardes du Corps du Roi & Chevalier de Saint-Louis, marié à *Claudine-Marie de Laſtic-Saint-Jal;*
2. JEAN-JACQUES-GABRIEL, Vicaire Général de Senlis, & Aumônier du Roi;
3. ANTOINE-ALEXIS, Capitaine de Cavalerie;
4. MARIE, épouſe du Baron *de Saint-Amans;*
5. Et MARIE-ANNE, mariée avec le Marquis *de Provenquières.*

Le ſuſdit ANTOINE a eu pour frères : 1. JOSEPH DE LEVEZOU DE VÉZINS, premier Capitaine au Régiment de Cavalerie d'Orléans, Chevalier de Saint-Louis, & Commandeur de Saint-Lazare, qui s'eſt retiré après 40 ans de ſervice, criblé de bleſſures & accablé d'infirmités. Il s'eſt marié en Franche-Comté, & a pluſieurs enfans; 2. PIERRE, premier Capitaine de Grenadiers au Régiment de Condé, Chevalier de Saint-Louis, retiré avec le brevet de Major après 40 ans de ſervice, & couvert de bleſſures; 3. ALEXIS, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre de Camp de Cavalerie, mort Maréchal des Logis de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires après y avoir ſervi 32 ans; 4. CHARLES, Mouſquetaire du Roi, tué à la bataille de Dettingen; 5. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de la Vieille-Marine, mort dans les dernières guerres d'Italie; 6. & JEAN-JOSEPH, Chevalier de Saint-Louis, marié en Anjou.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, au lion rampant d'argent, armé & lampaſſé de gueules*, qui eſt DE LEVEZOU; *aux* 2 *&* 3 *de gueules, à* 3 *clefs d'argent,* 2 *&* 1, qui eſt DE VEZINS.

A Arras, de l'Imprimerie H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, 53.